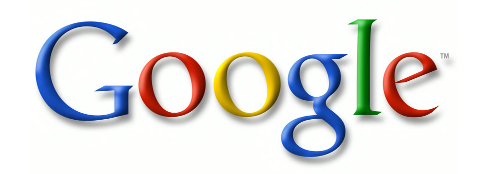
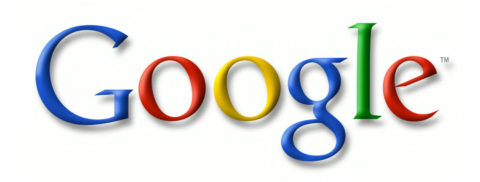
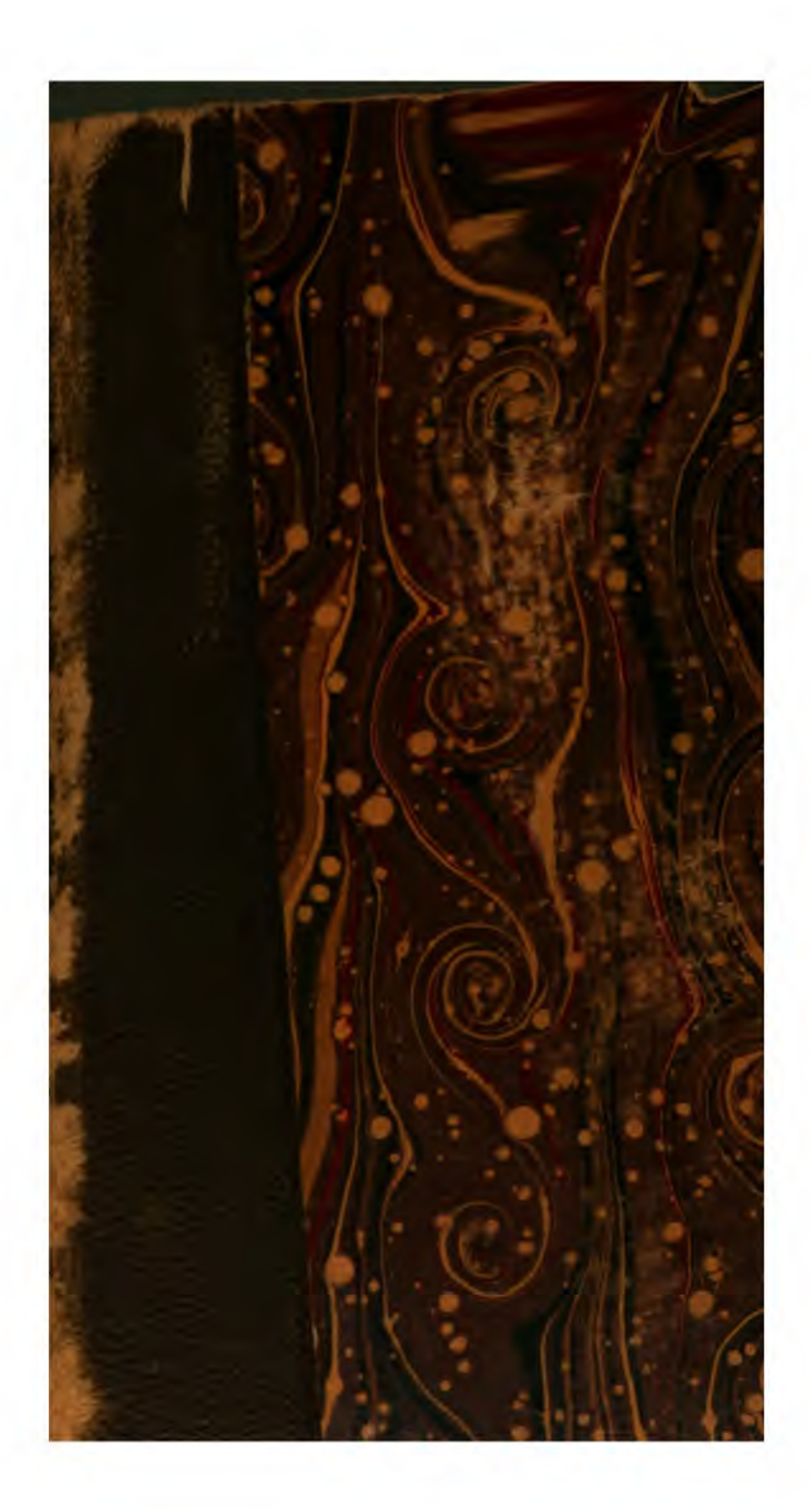
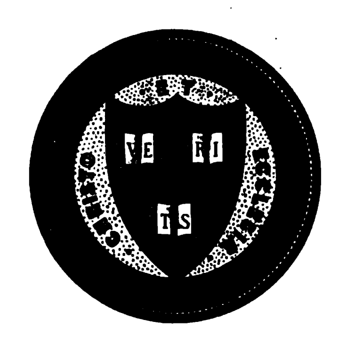







VE
RI
TAS

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, administrateur à la bibliothèque du Louvre; Ap. BRIQUET; G. BRUNET; E. CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; de CLINCHAMP, bibliophile; V. COUSIN, de l'Académie françoise; CUVILLIER-FLEURY; Dr BERNARD, bibliophile; A. DINAUX; Bon A. ERNOUF, bibliophile; FERDINAND DENIS, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; Vte DE GAILLON; prince AUGUSTIN GALITZIN; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J. F. PAYEN; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; Bon J. PICHON, président de la Société des bibliophiles françois; SERGE POLTORATZKI; RATHERY, bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie françoise; A. TEULET; CH. WEISS; YEMENIZ, de la Société des bibliophiles françois; etc., etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

JANVIER.

TREIZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1857.

Sommaire du n° de janvier de la treizième série du Bulletin du bibliophile.

ÉTUDE LITTÉRAIRE

SUR

VAUVENARGUES

ET SES OUVRAGES.

> « Le but des anciens philosophes étoit de porter les hommes à la vertu. Le dessein caché des modernes est de nous en détourner, en nous insinuant que nous en sommes incapables ; *et moi je leur dis que nous en sommes capables.* »
>
> VAUVENARGUES.
> (*Sur les philosophes modernes.*)

Première née dans la foi, chevaleresque, polie dans la plus éminente acception du terme, la France semble destinée à répandre avec sa langue la religion, l'honneur et la civilisation. Elle n'a pas cessé, même dans ses jours de disette de grands modèles, de produire des hommes fidèles à cette mission supérieure et pacifique. Au milieu des philosophes chagrins dont la vie étoit un blasphème le caractère du plus jeune d'entr'eux ne se révèle à nous que comme une aspiration à la vertu, un élan vers l'humanité ; la douce figure de Vauvenargues les domine, les fait oublier, et si ceux-ci montrent jus-

qu'où l'esprit humain, doué de talents, peut décheoir, celui-là prouve jusqu'où il peut s'élever.

C'étoit une âme d'élite au niveau d'un esprit singulièrement incliné vers ces graves questions morales qui n'ont que l'air d'être abstraites et agiteront constamment le monde. C'étoit un de ces hommes rares qui ne vécurent que pour réfléchir, et, s'il a tracé peu de pages à une époque verbeuse, un de ses prestiges ne consisteroit-il pas en ce qu'une seule de ses pensées, représentant une masse d'idées, dévoile tout ce que son génie pouvoit enfanter si ses yeux ne s'étoient pas fermés à la fleur de son âge? Toujours replié sur lui-même, il n'est pas surprenant que les Mémoires du temps soient sobres de détails sur son existence isolée ; mais ceux qu'ils nous fournissent suffisent pour ratifier avec amour le jugement de Voltaire lui écrivant : « Si jamais je veux faire le portrait du génie le plus naturel, de l'homme du plus grand goût, de l'âme la plus haute et la plus simple, je mettrai votre nom au bas » (1).

I.

Le grand roi sous lequel les François furent grands alloit mourir quand naquit Luc Clapiers, marquis de Vauvenargues, sous ce beau ciel de Provence, qui semble féconder l'intelligence en même temps que le sol. Son père étoit Joseph de Clapiers, sa mère Marguerite de Bermond. D'une constitution délicate, peu familiarisé avec cette langue majestueuse qui apprend à écrire toutes les autres, étranger à l'idiome qui est aux sciences et aux arts ce que la lumière est aux couleurs, aucuns indices ne présagèrent d'abord en lui une aptitude particulière; mais bientôt ses nobles instincts, développés par la lecture chérie des chefs-d'œuvre du XVIIe siècle, l'élevèrent promptement au-dessus des défauts et des obstacles de sa situation, les firent même servir à ne relever que de lui-même. Il étoit pauvre, quoique issu d'une antique famille, existant aujourd'hui dans le

(1) Lettre de Voltaire à Vauvenargues, mai 1746.

pays qui, naguère, exerçoit l'hospitalité la plus large à l'égard des François dans le malheur (1). A 17 ans, il entra comme sous-lieutenant au régiment du roi, et « c'est dans le tumulte des armes que se forma cet homme éloquent et profond » (2). Il fit la campagne d'Italie en 1734, celle de la succession en 1741. La fatale retraite de Prague, où le maréchal de Belle-Isle perdit sans combat une partie de ses troupes, acheva de détruire sa santé. Après neuf ans de service, il prit son congé avec le grade de capitaine. Il se sentoit porté davantage vers l'état civil. Malgré sa timidité naturelle, il demanda directement au roi de le servir dans les négociations; il adressa une requête à Louis XV et n'en reçut aucune réponse. L'insuccès mortifiant de cette démarche ne lança pas notre jeune moraliste dans le refuge entraînant de l'opposition. Les plus grands déplaisirs fortifient son âme au lieu de la troubler : son cœur ne participe pas à la licence des mœurs de l'époque, pas plus que son esprit à ses chimères. En observant que les corps politiques ont leurs défauts inévitables comme les divers âges de l'humanité, il pressent peut-être une ère nouvelle ; il parle quelque peu de la cause abandonnée des peuples. Il redoute la servitude comme le dernier des maux ; il a en horreur la sévérité inutile ; il proclame que l'humanité est la première des vertus, le charme et la perfection de la nature. On aperçoit déjà en lui ce frémissement qui précède les fortes commotions sociales, mais on a en même temps la conviction intime qu'il n'auroit pas trempé *dans ces utopies qui se terminèrent par des holocaustes* (3). Il n'auroit

(1) Alexandre de Clapiers-Collongues, mort général au service de la Russie, a laissé deux fils qui y ont établi une branche de cette famille, une des meilleures de Provence. Elle est originaire d'Hyères, gouvernée par un de ses membres en 1330 et a donné un évêque à Toulon au XV[e] siècle. Elle possédoit un fief et étoit de robe, lorsqu'elle s'établit à Aix, vers 1460; elle a fait ses preuves pour l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem dès le commencement du XVII[e] siècle; mais Vauvenargues ne fut érigé en marquisat que par Louis XV.

(2) Voltaire. Discours de réception à l'Académie françoise.

(3) Cette expression est de M. le comte de Salvandy, que les lettres et la société ne sauroient assez regretter. Discours à l'Académie françoise du 25 août 1854.

pas été de ces esprits assez aveugles pour saper la société en prétendant la réformer; il n'auroit pas confondu la rouille qui s'attache au métal le plus précieux avec le métal lui-même; car il avertit qu'avant d'attaquer un abus, il faut voir si on peut ruiner ses fondements. Si l'abus d'un principe suffisoit, en effet, pour le repousser, il y auroit longtemps qu'il n'y auroit plus un seul principe debout dans le monde, et cependant il y en a, quoiqu'ils soient voilés et outragés. Vauvenargues se détache entièrement du mouvement irrégulier de son siècle. Il déclare, à maintes reprises, qu'il est faux que l'égalité soit une loi de la nature, puisque elle-même n'a rien fait d'égal. Il place l'excellence de l'homme dans la dépendance de son créateur. Il le montre émanant d'un si grand principe, vivant, agissant en lui, participant à l'infinité de son être par une si belle union. L'homme indépendant, tel qu'on le rêvoit alors, ne dépendant d'aucun maître, quand même ce maître seroit Dieu, est pour lui un objet de mépris, sans gloire et sans ressource; car, dans cet état, le sentiment de son imperfection doit faire son supplice, tandis que le même sentiment, sa dépendance de Dieu une fois admise, fait sa plus douce espérance en lui découvrant d'abord le néant des biens finis et en le ramenant ensuite à son principe qui seul peut assouvir ses désirs dans la possession de lui-même.

Pour peindre le mouvement et l'attitude de Vauvenargues on est entraîné à s'appuyer davantage sur ses sentiments, qu'il n'a pas cachés, que sur ses actions, moins saillantes; parce que, selon la remarque d'une autorité dans ce genre, sa vraie biographie, l'histoire de son âme, est toute dans ses écrits (1).

Méconnu et calme, il rentra dans sa famille à Aix sans autres protecteurs que ses talents. Une maladie grave, qui étoit encore sans remède et le défigura, vint combler la mesure de ses épreuves et élever en même temps son âme au-dessus d'elles. Il ne peut s'empêcher de s'écrier : « O Dieu ! vous noyez ma « vie d'amertumes ; les plaisirs, la santé, la jeunesse m'échap-

(1) Causeries du lundi, t. III.

« peut..... Être juste, je vous cherchai sitôt que je pus vous « connoître; je vous consacrai mes hommages et mes vœux dès « ma plus tendre jeunesse et j'aimai vos saintes rigueurs. Pour- « quoi m'avez-vous délaissé? » — La fortune peut pourtant lui refuser ses dons et se jouer de sa sagesse sans faire fléchir son courage; l'adversité ne le rend pas coupable. « Les premiers « jours du printemps ont moins de grâce que sa vertu. » La douleur l'attire vers le Christ. Il se réfugie « sous sa sainte aile « et conjure l'Esprit-Saint de soutenir sa foi jusqu'à son dernier « soupir » (1).

Vauvenargues avoit une nature qui demandoit de l'épanchement. Nous ne jouissons que des hommes, disoit-il; le reste n'est rien. — Il revint à Paris. Mais celui qui est visité par l'infirmité et l'inclémence du sort a peu de chances de voir d'autres hôtes frapper à sa porte. Il eut quelques relations avec les littérateurs de son époque; il fut loué par le plus célèbre d'entr'eux; mais nous n'entendons pas prononcer son nom dans ces salons sérieusement futiles d'où partoient les réputations. Il n'avoit pas de femmes pour lui et n'avoit pas risqué de passer une nuit à la Bastille. Ce ne fut que dans ses derniers jours qu'il publia le commencement du travail philosophique qu'il meditoit avec les différentes pensées qu'il notoit sous l'inspiration du moment, demi-mouvements de l'esprit achevés dans leur genre. Presque aveugle, mourant en détail avant de mourir complétement, il sentoit ses mains se glacer et souhaitoit au moins que cette précieuse ébauche donnât aux amateurs de la vérité le désir de la connoître davantage; car il croyoit fermement qu'il n'y a ni talents, ni sagesse, ni plaisirs solides au sein de l'erreur. Quand on songe que c'est pendant trois années de souffrances sans relâche que Vauvenargues a tracé des pages d'une philosophie si pure avec un art sans alliage, où le mot propre, celui du cœur, ne lui échappe jamais, il semble que la critique la plus scrupuleuse n'a plus le droit de mettre quelques ombres à son portrait. La nature voulut le montrer à son siècle comme un dernier

(1) Méditation sur la Foi.

exemplaire de l'âge précédent; puis elle le retira avec une pudeur jalouse, dit l'académicien, érudit avec tant d'agréments, qu'on est forcé de citer dès qu'on est attiré par le même sujet que sa plume délicate a touché (1).

Après avoir subi sans murmure l'expérience des vicissitudes de l'humanité, Vauvenargues s'éteignit en 1747. C'est surtout l'homme qui a souffert, et quel est celui que la souffrance n'a pas atteint? qui doit s'approprier ce philosophe de 32 ans, en faire son compagnon et son modèle. Une fois qu'on l'a rencontré on ne s'en sépare plus. Si hier encore il vous étoit inconnu, sûrement vous l'aimerez demain et toujours : *cras amet, qui nunquam amavit*; *qui jam amavit, cras amet* (2).

Celui qui a déclaré que « le bonheur d'être né chrétien et catholique ne peut être comparé à aucun autre bien » (3), acheva sa vie, affirme Marmontel, avec la constance et les sentiments d'un chrétien philosophe (4). On a avancé et répété avec complaisance que Vauvenargues a affaibli sur la planche de l'agonie ce qu'il avait enseigné en refusant les consolations que l'Église offre dans le moment suprême à tous ses enfants. Cette supposition est uniquement basée sur une anecdote racontée par M. d'Argental. Sans mettre en balance le témoignage de l'honnête auteur de *Bélisaire* avec celui du confident de Voltaire, il demeure abondamment prouvé par la propre plume de Vauvenargues qu'il étoit un philosophe dont la raison, librement prisonnière de la Foi, a puisé son éclat dans le christianisme, et il est juste de lui assigner un rang à part dans cette société singulière, déjà confuse, où nulle science n'étoit étrangère, où la seule nécessaire étoit bannie. Il appartient à notre époque, remarquable par son ardeur pour les appréciations impartiales, de lui décerner la

(1) Causeries du lundi, t. III.
(2) Catulle.
(3) Sur les caractères des différents siècles.
(4) Voyez sa note à l'Épitre dédicatoire de Denis le Tyran et es intéressants Mémoires d'un Père pour servir à l'instruction de ses enfants livre III.

place qu'il mérite parmi les auteurs les mieux faits pour orner le siècle qui a fini.

II.

Vauvenargues nous apprend que c'est dès ses plus jeunes années que, blessé des contradictions trop manifestes de nos opinions, il se mit à chercher les sentiers délaissés du vrai. Se rendre compte de la vie humaine, concilier principalement ses bizarreries plus apparentes que réelles, — une vérité ne pouvant en contredire une autre, — définir les devoirs des hommes rassemblés en sociétés, fixer les intérêts de ces sociétés pour lesquelles le désastre des unes n'est pas la prospérité des autres, constater nos obligations envers Dieu, exciter à les remplir ; tel est le vaste projet qui le tourmente et dont la trace de lumière qu'il nous a laissée ne devoit être que la Genèse. Quelques fragments de son livre, fort peu remarqué dans son temps et pas assez répandu dans le nôtre, m'aideront ici à le présenter dans sa vérité, sinon dans sa noblesse.

Dans la première partie de son *Introduction à la connoissance de l'esprit humain*, Vauvenargues commence par envisager l'esprit en général. Il démontre qu'il est insuffisant pour former *à lui seul* la base de la philosophie, parce que rien n'est plus complexe que l'esprit humain et que personne n'est sujet à plus de fautes que ceux qui n'agissent que par réflexion. L'imagination, la réflexion, la mémoire composent l'esprit, mais ces qualités se subdivisent en innombrables branches. Il les analyse avec la lucidité dont il possède le secret.

Pour se rendre maître d'un objet, l'esprit doit se le représenter, l'approfondir, le comparer avec les objets qui lui sont déjà certains. De ces trois nécessités découlent une foule d'autres, solidaires entre elles, réclamant un emploi spécial. Ainsi l'imagination doit être féconde ; si elle est stérile, elle laisse fuir l'objet qui est devant ses yeux ; si elle est trop impétueuse, elle risque de ne pas le percevoir tel qu'il est réellement en lui-même ou à l'égard des objets qui l'environnent. L'esprit a mille

écueils à éviter ; le cœur n'a que celui de se livrer à ce qui ne le vaut pas. On exige qu'il soit vif et sa promptitude devient un obstacle à sa solidité. Pour être l'un et l'autre, il faut qu'il soit doué de pénétration, qualité qui demande une application aussi constante qu'expérimentée. Je parviens enfin à me représenter un objet : il est bien tel que mon imagination le conçoit, il semble que le jugement que je vais en porter sera infaillible ; je tiens bien la vérité par un endroit et voilà qu'elle m'échappe par mille autres. Pourquoi ce phénomène étrange est-il si fréquent? C'est que la *netteté* de l'esprit est encore autre chose que sa *justesse*, qui vient d'un sentiment du vrai formé dans l'âme. L'homme le plus sage a des idées que son éducation, la coutume, l'intérêt, ont si étroitement liées à sa mémoire, qu'elles sont supérieures même à l'évidence. C'est l'histoire lamentable du *préjugé* qui aveugle et qui mutile ; c'est la preuve quotidienne de l'insuffisance de la raison livrée à elle-même. Que d'hommes voient une chose blanche et proclament toutefois qu'elle est noire, parce que leur intelligence est plus souillée que leur vue! C'est donc le bon-sens, cette lumière que nous portons au fond de nos âmes, qui est indispensable pour comprendre suffisamment la vie, pour la régler utilement et, par cela même, il n'est pas exclusivement réservé aux éducations privilégiées ou aux natures d'élite. *Le bon-sens* est *le sens commun*, qualité du cœur, non de l'esprit, dit Vauvenargues. Tout ce dont l'homme ne peut se passer, tout ce qui le rapproche de son semblable, qu'il doit aimer comme lui-même, et lui est commun, vient du cœur. Cela est si exact, que l'esprit humble, celui de cette grande légion qui traverse le monde sans éclat, a plus de chances de saisir la vérité que celui qui prétend s'élever à toutes les origines, descendre à toutes les profondeurs. Cela doit être ainsi pour le bonheur de l'humanité. Notre illustre penseur fait dépendre de l'âme toute la force, l'étendue de l'esprit, même son bon goût. Au lieu de nous abaisser à nos sensations animales, sa méthode consiste à tout converger à notre âme créée pour trouver la vérité et se plaire dans la pratique de ses lois immuables : il ne divise pas

l'homme et ne le présente pas à demi. Au lieu d'employer les termes de *fatalité*, de *cruel destin*, si commodément empruntés aux ennuyeux musulmans par ses contemporains, dont il n'est peut-être pas un seul qu'on puisse lui opposer avec avantage, il rattache toutes les qualités de l'homme à sa vertu; il attribue le sang-froid à la force acqüise par le recueillement, la présence d'esprit à la liberté du cœur, l'éloquence véritable à son émotion ; il venge la vie religieuse, reliée à Dieu, en montrant que le repos apparent de la méditation est l'action de l'esprit à sa plus haute puissance; en un mot, c'est le langage austère, mais salutaire, de la meilleure école, qu'il revêt des formes les plus françoises et les plus séduisantes.

Le second livre de l'*Introduction à la connaissance de l'esprit humain* traite des passions qui apportent à l'homme la jouissance et la souffrance, moyennant les sens et surtout la réflexion.

Si notre existence étoit parfaite, nous ne connoîtrions que le plaisir; imparfaite, elle est partagée par la douceur et l'amertume. Ce qu'il y a de si grand dans l'homme, dit celui qui sembloit à Vauvenargues plus sublime qu'aucun des Romains et des Grecs, est un reste de sa première institution : ce qu'il y a de si bas et paroît si mal assorti avec ses premiers principes, c'est le malheureux effet de sa chute (1), sans laquelle il est impossible de se tirer de l'explication du monde. La nature humaine est donc un mélange continuel, souvent trop inégal, de force et de foiblesse. L'homme foible se laisse entraîner aux passions réprouvées. Celui que le spectacle de sa déchéance ne décourage pas est seul apte aux nobles mouvements. La passion qui les renferme toutes, c'est l'amour. On aime comme on respire, on aime pour aimer; celui qui n'aime plus personne, le malheureux! concentre en lui-même ses complaisances; c'est encore de l'amour, mais de l'amour dépravé. L'amour véritable produit sans effort le dévouement et le sacrifice; la gloire peut devenir sa récompense, elle n'est jamais son but. L'amour faux engendre l'orgueil avec sa longue brigade de vices. — Cette dis-

(1) Bossuet. Sermon pour la profession de Mademoiselle de La Vallière.

tinction tranchée, comment se fait-il que l'ambition, par exemple, qui dérive immédiatement de l'orgueil, qui devroit être rejetée comme un instinct funeste qui reporte tout à soi au détriment des autres, est, malgré cela, une passion poétisée? C'est que la grandeur des moyens qu'elle emploie cache habituellement à nos yeux, qui voient à peine distinctement une chose, l'infériorité du but qu'elle se propose. On ne loue pas dans un ambitieux le motif qui l'ébranle, mais la valeur, l'habileté qu'il déploie pour réussir. Le vice renferme une certaine dose de vertu; il lui en dérobe toutes les apparences. Vauvenargues est merveilleux à saisir le joint de notre nature, à harmoniser, tout en évitant de les confondre, la perfection qui tient à notre être primitif avec l'imperfection qui tient à notre déchéance, et à déterminer enfin ce milieu difficile où, selon la sentence du sage, se trouve la vérité. Toutefois il n'a pas été père, pour avancer que l'amour paternel, le plus pur des amours, ne diffère pas de l'amour-propre, tandis qu'il n'y entre que dans une mesure si excusable. Il est plus sur son terrain quand il traite de l'amitié; là on respire à l'aise avec lui, on sent qu'il l'a généreusement pratiquée, pour étendre son devoir si loin qu'il ne faille pas abandonner son ami, non-seulement dans ses disgrâces, mais même dans ses faiblesses. Pour l'amour, tel qu'on l'entend ordinairement, s'il laisse à ceux qui ont blanchi sur cette question le soin de la décider, il se révolte pourtant contre l'opinion qu'il n'y entre que l'intérêt des sens; il ne peut pas croire avec La Rochefoucauld, hérissé de vanité, que l'âme est incapable d'un sentiment désintéressé. — Comme tout ce qui tient à l'homme, si ennemi de consistance, les passions sont variées et variables; à l'inverse des vertus qui s'enchaînent, elles luttent entre elles et se servent de contre-poids, et cependant nous souffrons toujours d'une passion dominante contre laquelle la raison se brise; mais cet aveu n'entraîne aucunement la justification des mauvaises passions, ne dispense personne de combattre ses inclinations, et ne doit inspirer ni abattement ni tristesse. Dieu peut tout, conclut Vauvenargues avec

l'accent de la persuasion, et la vérité sincère n'abandonne pas ses amants !

Après avoir discerné nos sensations et nos passions, après avoir établi qu'il dépend parfaitement de nous de cultiver nos talents, d'être les maîtres et non les esclaves de nos penchants, il entame, dans son troisième livre, la question du *bien* et du *mal*.

Selon lui, le bien est ce qui tend à l'avantage de toute la société; le mal ce qui tend à sa ruine. Le bien ou la vertu emporte l'idée de quelque chose d'estimable à l'égard de toute la terre; le vice a le cachet opposé. La préférence de l'intérêt général au personnel est la seule définition qui lui paroît digne de la vertu et devoir en déterminer le caractère distinctif. Le sacrifice mercenaire du bonheur public à l'intérêt propre sera, au contraire, le sceau éternel du vice. Par lui-même, l'homme est incapable de tendre à un bien commun. Sa raison ne suffiroit pas pour lui faire fléchir les genoux devant des lois fondées sur la crainte odieuse des supplices, impuissantes à empêcher l'inégalité et l'infortune des conditions, aptes *à peine* à limiter et à protéger les droits de chacune d'elles, si la Religion, *qui répare le vice des choses humaines*, ne l'engageoit au respect des arrêts de la société, en donnant de la valeur à ses sueurs et à ses larmes les plus secrètes, en lui assurant des indemnités dignes d'envie, en compensation de ses privations d'un moment. Fidèle à sa mission de nous rendre meilleurs, Vauvenargues affirme que la société est fondée sur la vertu et la vertu sur la Religion.

L'expérience semble encore en guerre avec cette notion consolante. Nous voyons des crimes triomphants profiter à la société; nous voyons les vices concourir à son avantage comme les plus pures vertus. Vauvenargues l'avoue, mais il fait observer que le bien produit par le vice ne peut se rendre utile qu'à la condition d'agir comme la vertu, moyen naturel du bien, tandis qu'il n'est pas l'objet du vice, et qu'enfin c'est le vice seul qui nous empêche d'être heureux par la vertu. Il recon-

noît avec douleur que la bonté n'accompagne pas toujours la force; que l'amour de la justice ne prévaut pas nécessairement dans tous les hommes ou dans tout le cours de leur vie sur tout autre amour; mais les inégalités de la vertu, les faiblesses qui s'y mêlent, les vices qui flétrissent les plus belles vies, tous les défauts ordinaires de notre nature, si manifestement composée de grandeur et de petitesse, ne le font pas désespérer du genre humain. Il ne voit à la plupart des choses qu'un défaut, celui d'être rarement à leur place; il la leur assigne avec une singulière rectitude de jugement; il croit, en définitive, que « l'univers a la meilleure forme possible par la raison que Dieu l'a fait tel qu'il est (1). » Il laisse des points indécis, comme tout philosophe est tenu d'en placer au-dessus de son enseignement, destiné plutôt à constater l'énigme de notre vie qu'à en apporter la solution définitive; mais il ne vous paye pas d'ambiguïtés et d'équivoques, et se vante, à bon droit, de ne pas avancer d'absurdités. Son honneur, je ne crains pas d'y insister devant *la société la plus polie et la plus éclairée* de l'univers, est de respecter les commentaires adoptés par l'Église, de déclarer carrément que « si on peut lui faire voir que les siens lui soient contraires ou s'en éloignent, quelque vrais qu'ils lui paroissent, il y renonce de tout son cœur; sachant, ajoute-t-il, combien notre esprit est sujet à l'illusion, et que la vérité ne peut pas se trouver hors de l'Église catholique et du pape qui en est le chef (2). »

Il est probable que ses morceaux détachés, sauf quelques essais, entroient dans le plan d'une philosophie complète, à laquelle il n'auroit certainement pas donné un visage sourcilleux et terrible.

En combattant la production la plus ridicule de l'esprit humain, le pyrrhonisme, il démontre la certitude par le doute, la vérité par l'erreur. Rien en lui ne rapetisse davantage l'homme

(1) Sur l'économie de l'Univers.
(2) Réponse à quelques objections.

que sa vanité. Il ne le contemple que lorsqu'il le voit simple, modeste, évitant de primer avec faste... *L'essentiel est de faire bien*, — il ne se lasse pas de le répéter comme on ne se lasse pas de l'entendre; — s'il advient qu'après cela le mérite soit méconnu et le bonheur seul honoré, il faut pardonner à l'erreur. Il avoit fait vœu de ne jamais disputer avec ceux qui ne parlent que pour parler ou décider, ce qui l'obligeoit, sans doute, à garder souvent le silence. Il avoit l'art de concilier ce qui nous semble disparate. Ainsi, il accorde à Pascal, dont il faisoit ses délices et avec lequel il a plus d'une analogie, que le bruit d'une girouette suffit pour interrompre les pensées du plus grand homme du monde; mais il remarque en même temps que cette intelligence, si aisément distraite, gouverne les villes et les royaumes, et il en déduit que rien ne doit nous laisser abattre jusqu'à perdre l'ardeur de la vertu, dont on ne sauroit être dupe; car même, si tout finissoit avec quelques pellées de terre qu'on nous jette sur la tête, ce seroit une extravagance de ne pas donner toute notre application à bien disposer de notre vie, puisque nous n'aurions que le présent. Or, tout ne doit pas s'accomplir ici-bas; nous avons un avenir. Quelle honte de l'abandonner au hasard! Faisons sans compter tout le bien qui tente nos cœurs! Telle est la résolution, simple mais féconde, qu'inspirent ses *Réflexions* quand on leur prête l'oreille du cœur.

Cette élévation de sentiments se retrouve avec un charme infini dans ses *Conseils à un Jeune Homme*, qui est peut-être ce jeune de Seytres qu'il a regretté ensuite avec tant d'enthousiasme. Il l'y engage — à ne pas s'inquiéter des hommes qui ne se rendent au mérite d'autrui qu'à la dernière extrémité, — à faire une étude de la patience, — à naître de lui-même, — à attendre son sort uniquement du travail, qui vieillit le jeune homme et rajeunit le vieillard. Tout en recommandant à son aimable ami de ne pas mesurer ses fautes sur l'*opinion*, si mobile, mais sur la vérité, qui ne change pas, il le conjure de ne pas se les exagérer, de n'en rougir que pour en tirer avantage.

Quelle différence entre ces courtes lettres et celles qu'écrivoit à la même époque lord Chesterfield !

L'esprit de critique, qui repousse l'insulte stérile, consiste à séparer judicieusement les défauts des plus grands hommes de leurs perfections ; afin que, par une extase superstitieuse, on ne confonde pas leurs beautés avec leurs négligences, et que, par une imitation facile, on ne continue pas ceux-ci sans jamais atteindre ceux-là. Rien de plus aisé que de critiquer un auteur, dit Vauvenargues, rien de plus difficile que de l'apprécier. Ses *Réflexions critiques* dévoilent qu'il étoit fait pour vaincre cette difficulté.

Il admire dans La Fontaine :

. . . . Cet heureux art,
Qui cache ce qu'il est et ressemble au hasard.

La vive expression, la peinture du vrai qui touche et ne s'épuise jamais : voilà ce qui fait le poëte. Il en fournit la preuve dans Boileau, dont la raison n'étoit pas distincte d'un sentiment très-intime et très-fidèle de la nature. Mais Molière, il faut l'avouer, lui paroît un peu répréhensible de ne s'être attaché à peindre la nature, à laquelle il est redevable d'avoir poussé son genre si loin, que dans l'humeur et les bizarreries des gens du commun. Il eût voulu qu'il ne mît pas son agrément inexplicable à ne jouer que de petits sujets. Il attribue l'emphase, parfois trop abondante, de Corneille, le choix austère de ses sujets au siècle plein d'affectation dans lequel il étoit né. Il lui préfère l'auteur d'*Athalie* comme le poëte le plus *classique*, ce qui veut dire le plus parfait. Constamment appliqué, au milieu du bruit et dans la solitude, à étudier la force de Corneille, la justesse de Boileau, la naïveté de La Fontaine, la dignité de Racine, puisée dans les saints livres, leurs admirables qualités se reflètent dans son propre style.

Vauvenargues professoit aussi une estime illimitée pour Voltaire. Il convient de faire remarquer que c'étoit l'époque des triomphes littéraires de Voltaire, les seuls qu'on ne puisse lui

contester, et que son génie égaré n'avoit pas encore transformé en quelque chose qui n'a pas de nom le plus merveilleux épisode des fastes chevaleresques. Il est à présumer que le respect de Vauvenargues ne l'auroit pas suivi dans les errements qu'il continua trente années après lui. Déjà il prenoit la liberté de défendre contre son autorité le vertueux auteur de Télémaque, et Voltaire lui écrivoit : « Il y a des choses en vous qui affligent ma philosophie ; ne peut-on pas adorer l'Être suprême sans se faire capucin ? »

Mais au lieu de pousser un parallèle entre ces deux esprits si unis et si divers, maintenons-nous avec Vauvenargues dans les joies paisibles de l'étude.

Il s'est encore exercé, dans l'art de la critique, à peindre des *Caractères* qui se lisent avec plaisir après ceux de La Bruyère, dont il étoit zélé partisan, quoiqu'il jugeât ses portraits les plus élevés moins grands que ceux qu'ont tracés Bossuet et Fénelon, qu'il célèbre avec une éloquence digne de ces noms consacrés par l'amour et les respects de tous ceux qui chérissent l'honneur des lettres. C'étoit surtout ce pieux archevêque, « dont le nom seul fait du bien au cœur, disoit Florian, » qui étoit son génie tutélaire ; c'est en lui qu'il a puisé cette bénignité, cette quiétude qu'il fait goûter à son lecteur. Aussi Marmontel disoit : « Je croyois voir en Vauvenargues Fénelon infirme et souffrant. »

Notre âme se révèle par la pensée. C'est par la pensée que nous sommes supérieurs à l'univers tout entier s'il venoit à nous écraser. Mais, si tous les hommes ont des idées, peu d'hommes sont habiles à en tirer de justes et abondantes conséquences. C'est par l'application de l'idée bien plus que par l'idée elle-même que le philosophe diffère de l'homme vulgaire. Vauvenargues savoit penser. Ses *Maximes* ont bien la clarté qui orne les pensées profondes et la netteté qui leur sert de preuve ; elles sont pleines d'intérêt, parce que son âme est pleine de sentiment. Que de choses, dit un juge éminent (1), dans ces

(1) M. Villemain. Cours de littérature de 1829.

simples paroles : *Les grandes pensées viennent du cœur !* Il n'y a que le grand évêque de France qui ait encore mieux dit : *C'est le ciel qui envoie les grandes pensées* (1) !

Il est impossible de considérer comme un incrédule celui qui admiroit Pascal, Bossuet, Racine, Fénelon, c'est-à-dire les hommes de la terre les plus éclairés dans le plus philosophe de tous les siècles, parce que, dans la force de leur esprit et de leur âge, ils ont cru en Jésus-Christ, et qui s'écrioit : Auguste Religion ! douce et noble créance, comment peut-on vivre sans vous, et n'est-il pas bien manifeste qu'il manque quelque chose aux hommes lorsque leur orgueil vous rejette (2) ? Vauvenargues n'avoit pas la maladie des meilleurs esprits de l'époque. Il répondoit toujours sérieusement, rapporte M. Suard, aux plaisanteries que Voltaire ne pouvoit se refuser dans la conversation.

Il n'étoit pas de ceux qui ne connoissent que la raison et la nature sans révélation. Il dit : L'esprit est l'œil de l'âme, non sa force qui réside réellement dans le cœur (3), puisque la raison la plus éclairée ne donne pas d'agir et de vouloir et nous trompe plus souvent que la nature. Cela ne signifie pas qu'il rabaisse cette raison dont il fait si bon usage ; il observe seulement que la raison et le sentiment doivent se conseiller, se suppléer tour à tour, et il en conclut que quiconque ne consulte qu'un des deux et renonce à l'autre, se prive inconsidérément d'une partie des secours qui nous ont été accordés pour nous conduire. En un mot, il croit qu'il sert peu d'avoir de l'esprit lorsqu'on n'a point d'âme et qui est-ce qui pourroit le contredire ?

Réveillé de bon matin par la douleur, il demeure espérant. Il enseigne que, quoique nous ayons raison d'être consternés dans nos rechutes de voir que nos malheurs même ne peuvent nous corriger, le désespoir seroit cependant la plus grande de nos erreurs.

(1) Bossuet. Éloge funèbre de Louis de Bourbon.

(2) Méditation sur la Foi.

(3) *Ex corde vita procedit.* Proverbes IV, 23.

Quoi de plus gracieux que ces coups de pinceau :

Le courage est la lumière de l'adversité. — On doit se consoler de n'avoir pas les grands talents, comme on se console de n'avoir pas les grandes places; on peut être au-dessus de l'un et de l'autre par le cœur.

Toujours il fait parler le cœur, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus noble dans l'homme. Il met la clémence au-dessus de la justice; il conjure d'être ferme par tempérament, flexible par réflexion. J'avoue que c'est principalement sa mansuétude qui me ravit. — *Nihil est tam populare quam bonitas* (1) ! — car, si nous nous obstinons à établir une différence dans nos relations entre ceux qui partagent nos opinions et ceux qui la combattent, ne devroit-elle pas uniquement consister à témoigner à ceux-ci encore plus d'indulgence qu'à ceux-là ? Ce ne sont pas les parfaits qui réclame notre commisération. Quelque bienveillante qu'elle soit, sa morale ne ressemble pourtant pas à l'architecture moderne où la grandeur et l'élégance sont sacrifiées à la commodité. Sincèrement épris de la vertu, Vauvenargues rêve qu'on la chérisse pour elle-même, indépendamment de la considération qu'elle attire.

Cet amour partage sa vie avec celui des lettres. Il s'étoit réfugié dans leur sanctuaire; il leur avoit consacré toutes ses forces. Il engage la jeunesse à les cultiver avec un accent qui maîtrise. Il prétend qu'on ne peut avoir l'âme grande ou l'esprit un peu pénétrant sans quelque passion pour les lettres. « Si nous ne sommes pas à même, dit-il, d'exécuter de grandes choses, qu'il paroisse du moins par l'expression de nos pensées que nous n'étions pas incapables de les concevoir. »

Toutes ses *Maximes* ne sont pas également solides; il lui en est échappé de dangereuses.

L'Église ne nous entretient de la mort, dans la suavité du langage qui lui est propre, que comme d'un doux sommeil; elle ne nous la représente que comme le dégagement des liens d'une dure captivité, la délivrance du pesant fardeau de nos misères.

(1) Cicéron, *pro Ligario*, ch. XII

Vauvenargues est mal inspiré sur ce sujet lorsqu'il dit : « La nécessité de mourir est la plus amère de nos afflictions ; — la mort comble l'adversité ; — la pensée de la mort nous trompe, car elle nous fait oublier de vivre. » — Cette dernière erreur rappelle la recommandation inutile de Voltaire : « Mortels, voulez-vous tolérer la vie ? jouissez et *oubliez* (1) ! » Ce qui nous égare, ce n'est pas l'appréhension de la mort, dont on ne peut éviter la puissance, mais notre imagination qui, d'intelligence avec nos passions, agrandit l'espace qui nous sépare du tombeau. Et quand il prétend qu'on ne peut juger de la vie par une plus fausse règle que la mort, je me souviens qu'un maître de nos jours a bien mieux enseigné : la mort révèle tout l'homme, elle exprime vivement, et comme par un dernier et solennel témoignage, la manière dont il a vécu (2).

Personne moins que Vauvenargues n'avoit le droit d'avancer que : « l'art de plaire est l'art de tromper ». Ici il resserre trop sa pensée. Il vouloit sans doute dire avec La Bruyère que si la politesse n'inspire pas toujours la bonté, l'équité, la complaisance, la gratitude, elle en donne du moins les apparences, et fait paroître l'homme au dehors comme il devroit être intérieurement. Mais s'il a quelques rares *maximes* qui blessent les principes de la science morale, comme encore celle-ci : « Combien de vertus et de vices sont sans conséquence ! » — la plupart sont faites pour être relues et remuer le cœur.

Son discours *sur la gloire* révèle le sentiment de la gloire réfléchi et profond qui se nourrit habituellement dans la retraite. Le scepticisme qui l'entouroit dégradoit malignement cette source ancienne et féconde des vertus humaines, qui fait les grandes fortunes entre les peuples, pour arriver à nier la vertu elle-même : *contempta fama, virtutes contemnuntur* (3). Cette perfidie le révolte. Il la démasque avec chaleur, parce que

(1) De la frivolité.

(2) Saint-Marc Girardin. Cours de littérature dramatique ; de l'ingratitude des enfants.

(3) Tacite.

la gloire embellit la vertu, et il ne concède pas à ses détracteurs qu'elle soit également l'apanage du vice.

Au moment où les nuances du siècle de Louis XIV s'effaçoient si rapidement, il est curieux de l'entendre, dans son *Discours sur les plaisirs*, condamner cette frivolité qui anéantit les hommes qui s'y attachent. Indigné de ce que, destinés à de grandes choses, il n'y a que les petites qui nous remplissent et nous possèdent, il met une émotion qui gagne à démontrer que le repos, la paix, le vrai plaisir, ne sont que le fruit touchant du travail, tandis qu'on ne rencontre aucun agrément solide dans l'oisiveté, qui nous lasse plus promptement que le travail.

Il apprécie *le caractère des différents siècles et les mœurs du* XVIIIe, sans se départir de cette indulgence que les hommes, quels qu'ils soient, doivent toujours avoir pour les hommes.

Héritiers des siècles qui nous précèdent, nous sommes plus riches des biens de l'esprit, mais nous confondons notre richesse empruntée avec le génie qui l'a donnée. Ce que nous gagnons laborieusement en abondance d'idées, nous le perdons en fraîcheur, en naïveté, en énergie; nous n'acquérons une chose qu'à condition d'en perdre une autre, et le fond d'erreur qui chemine tristement avec l'humanité se retrouve dans tous les temps sous une forme plus captieuse que nouvelle, presque dans une égale mesure. Ainsi, remarque Vauvenargues, on ne croira plus aux sorciers et au Sabbat, mais on croira à Calvin et à Luther. Il trouve donc que ce n'est pas la nature qui est barbare, mais ce qui éloigne de la belle nature, et qu'il s'en faut de beaucoup que les simplicités de l'ignorance soient aussi éloignées de la vérité que les subtilités de la science et l'imposture de l'affectation. Ces réflexions générales, exprimées avec talent, l'amènent à parler sans détour de la vraie misère et de l'abaissement de son siècle, qui ne portoit pas le vice à ces extrémités furieuses que l'histoire nous fait connoître, qui n'avoit pas la force malheureuse qu'on dit que ces excès demandent, mais dans lequel les vices bas, ceux qui témoignent le plus de faiblesse, qui méritent le plus de mépris, n'ont jamais

été si osés et si multipliés. Il creuse dans le mal en indiquant la source de la corruption des mœurs dans celle des principes, qui la précède ; il en indique surtout le remède dans le retour à la vertu, dont les lois méconnues ont infailliblement entraîné la ruine des plus vastes empires. L'hydre révolutionnaire ne tarda pas à prouver que notre moraliste n'avoit pas chargé le tableau qu'il nous a légué de son siècle, qu'il traversa sans rien emprunter à sa sombre couleur : le cynisme enfanta bientôt la férocité.

L'illustre compagnie qui juge souverainement les compositions françoises proposoit avant Duclos des sujets de morale et de piété pour son prix d'éloquence fondé par Balzac. Vauvenargues concourut au prix que l'Académie françoise proposa sur ce texte des Proverbes : *Le pauvre et le riche se sont rencontrés ; le Seigneur a fait l'un et l'autre.* Dans ce travail, resté sans récompense, il montre combien nos murmures contre la Providence, source de tous biens, sont injustes; combien elle est juste, malgré nos murmures ; car la vertu ne seroit plus vertu si elle avoit immuablement un dédommagement régulier et palpable. Il constate que l'inégalité des conditions est indispensable, parce que rien ne sauroit empêcher le génie de s'élever au-dessus de l'incapacité, l'activité au-dessus de la paresse, la prudence au-dessus de la témérité. De cette inégalité des conditions, il fait découler la nécessité impérieuse de l'aumône, assaisonnée d'une si douce satisfaction intérieure ; il lui impose une inégalité réelle du bonheur intime, entièrement favorable cette fois à celui qui semble le plus disgracié ; car Dieu, qui n'a pas créé les hommes pour la terre, mais pour une fin sans comparaison plus élevée, a attaché aux plus éminentes positions, aux plus fortunées en apparence, de secrets ennuis, tandis qu'il garantit sous les cabanes, le sommeil, fugitif des somptueux palais.

Ce discours *sur la sagesse de Dieu dans la distribution inégale des richesses*, avec sa belle *Méditation sur la foi*, sont un

monument de ses sentimens religieux (1). Ces morceaux, écrits d'un ton véritablement éloquent, gênoient ses amis. Ils ont pris, pour les expliquer, le faux-fuyant de les taxer de *jeux d'esprit* (2); mais on a beau tourner, il faut convenir que cette intelligence, dont Voltaire admiroit l'essor dans un siècle de petitesses (3), n'a pas côtoyé les rivages du doute et n'a pas sombré dans le néant; nous en avons encore la preuve dans son *Traité sur le libre arbitre* et sa *Réponse à quelques objections*.

Créés à l'image de Dieu, nous sommes intelligents et libres. Nous sentons, et ce sentiment n'est pas faux, qu'il nous a octroyé d'agir au gré de notre volonté, qui est en notre puissance (4). Libres pour le mal, libres pour le bien, nous sommes incapables cependant de bien agir sans la grâce, parce que nous ne sommes plus que des débris de nous-mêmes. Vauvenargues s'attache à prouver que notre sujétion profonde n'exclut pas notre liberté, que la religion les admet toutes deux et concilie admirablement son enseignement avec nos propres lumières. Il y parvient en définissant préalablement l'une et l'autre; car, en philosophie comme en mathématiques, l'essentiel est de poser d'abord les choses ou les chiffres à leur place; cette première opération observée, le problème le plus compliqué se résout aisément; omise, le plus simple demeure insoluble.

Notre liberté réside dans la puissance de se mouvoir de nous-même selon les lois de notre être. Mais ces lois de notre être ont incontestablement une cause comme une règle. Dieu les a érigées et les soutient. Notre puissance, notre liberté très-réelle est donc limitée, comme notre être tout entier, par la liberté parfaite, la puissance infinie de Dieu; car ne sommes-nous pas bornés jusque dans l'erreur, qu'on dit notre domaine? — L'es-

(1) Il n'y a nul doute que Vauvenargues ne fût religieux. M. Sainte-Beuve. — Telle est aussi l'opinion de M. Gilbert dans son excellent éloge de Vauvenargues, couronné par l'Académie françoise, inséré dans le *Correspondant* de septembre 1856.

(2) Voyez la remarquable notice de M. Suard sur la vie et les écrits de Vauvenargues.

(3) Éloge funèbre des officiers morts dans la guerre de 1741.

(4) *Potestatem habens suæ voluntatis*. I Corinth. VIII, 27.

prit saisit facilement cette doctrine, le cœur n'y trouve aucun prétexte de révolte. C'est par cette heureuse dépendance que nous sommes sous la main du Créateur que nous tenons à l'infini et que nous pouvons y atteindre. Préférant pour le reste une salutaire ignorance à des vues périlleuses, Vauvenargues se plaît à résoudre cette grande question du libre arbitre et de la grâce, qui en est inséparable, en s'inclinant devant les secrets jugements de Dieu, en courbant son esprit sous la foi, s'écriant avec saint Paul : « O profondeur éternelle, qui peut sonder tes abîmes? qui peut expliquer pourquoi le péché du premier homme s'est étendu sur sa race ; pourquoi des peuples entiers qui n'ont point connu la vie sont réservés à la mort; pourquoi tous les hommes, pouvant être sauvés, sont exposés à périr? » Bossuet, et c'est tout dire, exprimoit la même pensée presque dans les mêmes termes, dans ses lettres familières, qui sont des chefs-d'œuvre. Il écrivoit : « Le secret de la prédestination est proprement le secret du gouvernement intime de Dieu, et il n'y a qu'à s'écrier avec l'Apôtre : O profondeur de la science de Dieu (1) ! »

Mille objections se présentent à notre imagination vacillante touchant le mystère de notre condition : Vauvenargues les dissipe en adoptant la parole de l'Église. Ce que son autorité nous invite à accepter lui fait pencher la balance et trancher la question.

Ainsi, on abuse de sa liberté jusqu'à outrager celui qui la donne, ou bien on exagère son impuissance pour décliner toute responsabilité. On proclame la *nécessité* ou plutôt l'*inutilité* de la vertu et du vice, on confond de gaieté de cœur la notion du bien et du mal, et si on ne glisse pas dans le gouffre de l'impiété, on se réfugie dans les bras du spectre de la fatalité. La liberté suppose une activité, exige un effort qui apporte le tourment avant la récompense : il faut traverser la haute mer avant d'entrer dans le port. On se résigne plus facilement à endormir son âme dans les fers et à se poser un bandeau sur les

(1) Lettre VIII[e] à la sœur Cornueau de Saint-Bénigne.

yeux ; on manque de courage pour s'avancer vers ces sublimes régions de la vérité qui sont étroites et resserrées avant d'être larges et spacieuses ; on meurt vivant. Mais les penchants de l'homme corrompu n'ont pas la force, quoi qu'il dise, de lui imposer une *nécessité :* il n'a qu'à s'agenouiller pour se relever. Le Sauveur du monde a pourvu à toutes nos défaillances, en nous apprenant lui-même la prière qui peut tout et rend désormais notre liberté compatible avec notre infirmité. Sans doute sa grâce, qui donne à l'homme la blancheur de la neige, ne seroit pas grâce si elle n'étoit pas gratuitement accordée ; mais de ce que Dieu est l'auteur de nos bonnes œuvres et se plaît à glorifier en nous ses propres dons, il est impie de conclure qu'il soit également l'auteur du mal et que le Créateur soit vicieux parce que la créature imparfaite est vicieuse. Vauvenargues réfute ce blasphème, qui fait horreur ; il dit librement sa pensée ; il n'a qu'un langage et n'en change pas. Il venge la justice et la bonté de Dieu. — Il enseigne que Dieu, qui relève en punissant, est souverainement juste. Il peut à son gré disposer de ses créatures ; il en est le maître, il ne leur doit rien, et il daigne leur donner une règle pour juger leurs actions ; il les juge par cette règle selon la vérité et n'en déroge jamais. — Il prouve que Dieu, qui nous fait du bien sans nous le dire, et nous connoît tous en particulier, comme chacune des étoiles qu'il a créées, est réellement bon, puisqu'il donne à tant de créatures des grâces qu'il ne leur doit pas et les sauve par un pur effet de son amour. Selon nos foibles idées, il auroit plus de bonté s'il vouloit nous sauver tous. Il le pourroit assurément, puisqu'il est tout-puissant ; mais puisqu'il le pourroit et ne le fait pas, il faut conclure qu'il ne le veut pas et qu'il a raison de ne pas le vouloir. Pour être impénétrables, les jugements divins n'en sont ni moins justes ni moins adorables. Dieu nous apprend avec la dernière évidence que ceux qui pratiquent sa loi sont destinés à jouir ; que ceux qui la transgressent se condamnent eux-mêmes à souffrir ; il n'en faut pas savoir davantage pour conduire ses actions et s'éloi-

gner du mal. Nous devons accorder notre foi à un fait quand il est vérifié. L'office de notre raison consiste à acquérir la plus grande certitude possible des choses; il lui est impossible d'expliquer *complétement* ce qui est au-dessus d'elle. Notre philosophe a le bon sens de maintenir la sienne dans cette mesure, où elle est loin d'être à l'étroit : *retinuit, quod est difficillimum, ex sapientia modum* (1). Il est même bien aise, dans ses *Considérations sur l'économie de l'univers*, de faire connoître que ce n'est que par la théologie que l'on peut prouver les dogmes chrétiens.

Son *Imitation de Pascal*, dont il procède évidemment, étoit destinée à nous convaincre que *notre sainte religion* ne borne pas notre raison, mais l'épuise; qu'elle est non-seulement susceptible d'être démontrée, mais qu'elle possède le privilége exclusif d'être fondée et perpétuellement soutenue par des faits; — que nous ne devons pas être effrayés de ce qu'elle propose à notre courage des efforts surnaturels, puisqu'elle offre en même temps à notre infirmité des secours également surnaturels. Il est regrettable que, sur les traces d'un si étonnant modèle, sa plume, docile à sa pensée, n'ait pas achevé d'exposer combien l'extrême foiblesse des plus fortes objections de l'impiété est une preuve sensible de nos vérités; combien nous avons de pressants motifs de nous confier à l'autorité de plusieurs siècles plutôt qu'au système de ces sophistes orgueilleux auxquels les hommes ne défèrent qu'autant que leurs passions le leur conseillent.

Quelques lettres adressées à Voltaire, dans lesquelles le capitaine au régiment du roi lui soumet avec candeur ses idées littéraires, terminent ce que nous possédons des œuvres variées et durables du marquis de Vauvenargues (2).

(1) Tacite. Vie d'Agricola IV.

(2) D'après l'édition de M. Suard.

La seule qui ait paru de son vivant, sans nom d'auteur, est 1 vol. in-12 de toute rareté. Paris, 1746.

La 2e édition, de 1747, élaborée par lui, ne parut qu'après sa mort.

Un vrai philosophe ne seroit-il pas celui qui peut vivre d'accord dans ce monde avec tous, qui sait se proportionner au besoin de tous les esprits et aimer même ceux qui ont des opinions opposées aux siennes ? Il faut sans doute mettre une noble chaleur à prouver les erreurs de la raison humaine, mais il faut d'abord soigneusement éviter toute amertume. Dites à l'homme qu'il se trompe ; indiquez-lui exactement en quoi il s'égare ; mais n'outragez jamais son cœur ; ne l'appelez pas insensé. Tel étoit Vauvenargues ; philosophe profond sans obscurité, moraliste ferme sans humeur, écrivain véritablement original, il demeurera certainement un des types les plus gracieux de l'esprit françois. Il fait plus que de nous faire doucement rêver et de nous offrir un modèle exquis de mesure et de goût ; il nous aplanit les sentiers qui conduisent à la vertu, il nous entraîne à les parcourir notre main dans sa main ; il n'écrit que dans ce but, et il y parvient. Comme le soleil du printemps, ses conseils éclairent et échauffent, et celui qui les écoute, pénétré de cette tendre vénération que les grands talents commandent, ne nous blâmera pas de répéter avec Marmontel : *Vauvenargues ! c'est l'homme du monde qui a pour moi le plus d'attrait !*

Prince AUGUSTIN GALITZIN.

La 3e, 2 vol. in-12, parut en 1797, par les soins de M. Fortia d'Urban.

Une 4e, peu recommandable, fut publiée par M. Couret qui ajoutait à son nom celui de Villeneuve.

Celle de Suard est la 5e.

Les Œuvres de Vauvenargues se trouvent dans la collection des prosateurs français de 1818, et c'est d'après ce texte que Brière en publia deux éditions estimées, une en 1821, en 3 vol. in-8, et une autre en 1823, en 3 vol. in-18.

En 1821, Belin a joint une faible partie des Œuvres de Vauvenargues aux caractères de La Bruyère et aux mauvaises maximes de La Rochefoucauld.

Toutes ces éditions sont difficiles à rencontrer.

PARTICULARITÉ CURIEUSE

A PROPOS D'UNE

LETTRE DE PIERRE CORNEILLE.

Nous avons rendu compte dans le *Bulletin du Bibliophile* (juillet-août 1856, page 855) de la vente de la collection d'autographes de M. Belward Ray, à Londres, où se trouvoit, entr'autres pièces remarquables pour la France, une *lettre entièrement autographe et signée* de Pierre Corneille. Mais cette lettre a été rendue par l'acquéreur, ayant reconnu qu'elle n'étoit pas *autographe de Pierre Corneille.* La cause de cette erreur est assez singulière pour être mentionnée dans le *Bulletin.* En effet, la lettre dont il s'agit a été écrite par Thomas Corneille, au nom de son frère sous sa dictée, ou copiée postérieurement à la date par Th. Corneille. En lisant la copie de cette pièce, que nous reproduisons textuellement, il est impossible de croire cependant qu'elle n'émane pas de l'auteur du *Cid*, et l'illusion ne cesse qu'après avoir comparé l'original avec des autographes authentiques de Pierre et de Thomas Corneille.

Nous reproduisons le texte de cette pièce :

« A Rouen ce 14 juillet 1637.

« La raison mon cher amy n'a jamais eu d'empire ni sur les « fous ni sur les sots, et voila juste pourquoy elle peut estre « d'usage quelque peu pour les gens sensés. Ayant l'approba- « tion de ceux-cy et la vostre qui est tout ce que je souhaite, « je ne dois donc éprouver aucune peine des extravagances

« que débitent les premiers. L'envie peut encore aller se join-« dre a eux sans que jaye pour cela un moindre souci. Si *le* « *Cid* est jugé par l'Académie et s'il est jugé avec impartialité, « quelque soit son jugement je ne dois voir en cette intention « qu'une entreprise qui m'honore; mais jay bonne raison je « vous assure mon amy, de craindre que cet Aréopage ne se « laisse influencer par celui qui les a fait ce qui sont, ne croyez « pas que Chapelain et Sirmon se dédisent, ils sont trop près « de leur maître pour penser autrement que luy. Enfin je vous « promets que je suis moins occupé de ma pièce que d'ap-« prendre, ce que vous faites. Mr Jourdy m'a conté les plus « belles choses de son voyage de Dreux et me donne grande « envie de venir vous voir dans votre belle famille; mais c'est « un plaisir que je ne sauray auoir encore de longtemps, veu « que je veux vous montrer une nouvelle piece qui est loin « destre finie. Adieu mon cher amy, mander moy de vos nou-« velles plus souvent et croyer que vous me combler de joye « quand je recois des vostres.

« CORNEILLE. »

ANALECTA-BIBLION

Le Mystère de la Vie et Hystoire de Monseigneur sainct Martin, lequel fut archeuesque de Tours: contenant comment il fut conuerty à la foy chrestienne, puis convertit ceux de Millan et plusieurs autres. Aussy y sōt plusieurs autres beaux miracles faictz par son intercession qui seroyent longz à racompter : finablement comment il mourut sainctement, et est ce présent

mystère à cinquãte et trois personnages dont les noms sensuyvent ci-après. ***A Paris, par la veufve Jean Bonfons, libraire, demourant en la rue Neufue Nostre-Dame, à l'enseigne de sainct Nicolas.***

M. Brunet (*Manuel du Libraire*, 3e éd., t. III, p. 536) cite *la Vie et les miracles de Monseigneur saint Martin, translatée de latin en françoys*, imprimée à Tours, par Matthieu Lateron, le 7 mai mil cccc. iiii. xx et xvi, par Jean de Liége, libraire, petit in-fol. goth.; ce seroit le premier livre imprimé à Tours, et dont les exemplaires seroient fort rares.

Le même auteur (Sup. in-8° *Vie des Saints*, p. 401) cite aussi: SAINT MARTIN, AUECQUES LES MIRACLES ET ORAISON : *Cy fine la Vie miracles et oraison de Monsieur saint Martin, imprimée à Rouen, par Jacques Leforestier, demeurant à l'enseigne du Tieulle d'or, près les Augustins*, petit in-4° goth. de 6 feuilles, avec une figure en bois. Il ajoute que l'on trouve dans le catalogue Lang, n° 2308, *Vie et miracles de saint Martin, archevesque de Tours*, Paris, Michel Lenoir, 1499, in-4° goth., imparfait au commencement. « Nous ignorons, dit-il, si c'est une édition de l'opuscule ci-dessus, ou une réimpression de la Vie et des miracles de saint Martin, imp. d'abord à Tours, en 1496, petit in-fol. de 106 ff., avec 96 fig. en bois, vol. rare, dont notre Bibliothèque *royale* conserve un exemplaire imprimée sur vélin avec fig. enluminées. »

Ce ne fut que dans le tome II du supplément, p. 478, que M. Brunet transcrivit littéralement le titre de *notre* mystère, qu'il avoit vu chez M. Techener, auquel il avoit été communiqué; livre *unique*, en ce sens que le seul exemplaire connu appartient à la Bibliothèque de Chartres; avant elle il faisoit partie de la bibliothèque de Josaphat, à quelques kilomètres de la ville (1).

Le Mystère de saint Martin se trouve relié avec quatre ou-

(1) Ex lib. 126 monrii B. Mariæ D. Josaphat.

vrages différents, en un vol. couvert en parchemin, petit in-4°. Il est le quatrième dans l'ordre de la reliure. Il forme huit cahiers, bien que le titre en indique neuf. Ces huit cahiers forment 64 pages petit in-4° à deux colonnes. Le nombre des vers est de 3,941, sauf erreur. Au-dessous du titre, une gravure sur bois représente saint Martin à cheval, partageant son manteau avec un pauvre.

Ce livre ne porte pas la date de sa publication; au commencement comme à la fin on dit qu'il a été imprimé « *pour la veufue Jean Bonfons.* »

Jean de La Caille, dans son *Histoire de l'Imprimerie* (1689, in-4), cite trois libraires du nom de Bonfons: Nicolas vivoit sous Henri III; Pierre sous Henri IV; *Jean* sous Henri II. Celui-ci fit imprimer, en 1548, par Pierre Lebret, *les Illustrations de Gaule et singularités de Troyes*, par Jean le Maire de Belge, in-4°; en 1566, il publia le *Voyage de Charles IX.* Nous ne connoissons pas d'autres publications qui lui appartiennent depuis cette dernière. Nicolas Bonfons, lui, fit imprimer, en 1575, *Dialogue d'amour honneste*, et Pierre Bonfons, en 1598, *le Style de la cour et justice* de Boyer, in-12. *Notre* Mystère pourroit donc avoir été imprimé de 1566 à 1575.

Malheureusement il présente une lacune, difficile à saisir, entre les pages 34 et 35.

La première se termine ainsi:

Il nous a trestous refusez,

Et la trente-cinquième commence de la sorte:

Pour Dieu faictes luy accorder
Et vous serez bien et adroict.

Malgré ce non sens, l'action n'en marche pas moins; la lacune est à la fin de l'épisode de la muette à laquelle saint Martin rend la parole.

Le Catalogue de Lavallière indique le manuscrit suivant: *Le Mystère de Monseigneur sainct Martin, à trois journées, matin et soir, et à personnages. — La Mort de l'aveugle et du*

boiteux, par personnages. — La Farce du munyer de qui le Diable emporte l'âme en enfer, et les noms de ceux qui ont joué la Vie de Monseigneur sainct Martin, in-fol.

Commençons par dire qu'il n'y a aucun rapport *entre* notre Mystère imprimé et celui inscrit dans le catalogue de Lavallière... Quel est l'auteur de ce dernier mystère ? Il appartient à André de La Vigne; bien que ni Goujet (Bibl. de France, t. X, p. 283 à 299), ni M. Weiss (Biog. univ. de Michaud), ne l'indiquent.

La représentation du mystère (ms) eut lieu les 9 et 10 décembre 1496, c'est André de La Vigne qui le dit... Au fol. 255 se lisent les noms de ceux qui ont joué la Vie de Mons. saint Martin; André de La Vigne y figure comme portant le registre. Le procès-verbal de la représentation (fol. 260) est *signé* A. de La Vigne. Il étoit né à la Rochelle, se qualifie de facteur du roi, et seroit mort vers 1527.

Un fragment de ce dernier poëme a été imprimé sous ce titre : *Moralité de l'aveugle et du boiteux*, par André de La Vigne, in-8°. Crapelet, Paris, 1831.

Farce du Meunier à qui le Diable emporte l'âme en enfer, in-8°, gothique, 1831.

Moralité du borgne et du boiteux, Silvestre, 1831, in-8°. Le *Borgne* me paroît être l'aveugle de Crapelet.

La bibliothèque de Chartres possède en outre : « *La Vie de saint Martin auecques les miracles et oraisons... imprimée nouuellement à Paris pour Pierre Sergent, demourant à la rue Neufue Nostre-Dame, à l'enseigne Sainct-Nicolas,* pet. in-4° de 6 f. avec 2 fig. en bois.

Notre Mystère, à la réimpression duquel nous avons concouru, a été achevé d'imprimer le 15 avril 1841, par Crapelet, en caractères neufs, petit gothique, fondus exprès. Il fait partie de la curieuse collection publiée par M. Silvestre.

DOUBLET DE BOIS-THIBAULT.

LETTRES SPIRITUELLES DE FÉNELON

Édition revue et corrigée par M. Silvestre de Sacy.

« Il y a des livres dont il suffit d'annoncer la réimpression pour exciter l'appétit, nous dirions volontiers la convoitise des esprits d'élite. Leur nom seul est comme une évocation de l'admiration des siècles qui les a consacrés. Si un homme d'un goût délicat s'est chargé de les rétablir dans la pureté de leur texte originel, s'il a accepté le travail ingrat souvent, mais toujours utile, de les annoter sobrement, ils deviennent aussitôt l'objet d'une faveur nouvelle, et on les voit, en peu de temps, partout où s'est conservé l'amour du bon et du beau. Telle est la fortune qu'ont rencontrée dès leur apparition les *Lettres spirituelles de Fénelon*, éditées par M. de Sacy. Nous venons trop tard pour leur promettre un succès dont elles sont déjà en possession. Nous ne pouvons plus que le reconnoître.

« Les *Lettres spirituelles* s'adressent avant tout aux âmes pieuses, à celles qu'agite, que tourmente le salutaire besoin de la perfection chrétienne. Elles ont été écrites pour elles et pour elles seules; mais elles n'en ont pas moins, pour tous les gens de goût, un charme inexprimable. Fénelon n'a déployé dans aucun de ses ouvrages un plus admirable talent d'écrivain. Nulle part son style n'est d'une simplicité plus élégante. d'une grâce plus aimable et d'une plus merveilleuse souplesse. Ailleurs, c'est son imagination qui parle, et quelquefois aussi ce je ne sais quoi de subtil qui se cachoit, pour ainsi dire, à ses propres yeux dans les profondeurs de son intelligence; là, c'est son cœur, et on sait ce qu'étoit le cœur de Fénelon; quels trésors de bonté, de générosité, de tendresse il recéloit! avec quelle abondance il s'épanchoit dans le cœur de ses amis, de ses pénitents, de tous ceux qui demandoient au saint prêtre des consolations et des conseils!

« Nous souscrivons entièrement, pour nous, à ce jugement de M. de Sacy : « Je préfère, je l'avoue, le style simple, clair,

« touchant des *Lettres spirituelles* à toutes les grâces un peu « trop artificielles du *Télémaque*; et l'imagination qui brille « dans ce dernier ouvrage ne vaut pas pour moi un seul de ces « élans du cœur qui dictent à Fénelon tant d'expressions vives et « tendres lorsqu'il écrit dans la sainte familiarité du directeur. » Et ailleurs : « Son talent éclate dans tous ses ouvrages; son âme « ne se révèle que dans les *Lettres spirituelles*. C'est là qu'il « faut le prendre sur le fait.

« Mais nous n'allons pas refaire la préface excellente de M. de Sacy. Nous aimons mieux la louer. C'est en effet une étude savante où Fénelon semble revivre tout entier, tant M. de Sacy a su habilement s'inspirer du génie et du caractère de l'illustre archevêque. On sent en la lisant que l'élégance facile et la charmante simplicité qui la distinguent sont comme des habitudes qu'il a contractées dans la familiarité de son modèle.

« Avons-nous besoin de dire que le texte des *Lettres spirituelles* a été revu avec une attention scrupuleuse, et qu'aucune édition ne le présente dans un égal état de correction et de pureté? A la garantie du nom de M. de Sacy nous pourrions ajouter celle des soins que donne à ses publications l'exact et intelligent libraire, M. Techener.

« On nous croira, sans que nous soyons obligé d'insister davantage, quand nous affirmerons qu'il n'y a pas, dans la librairie moderne, de volume d'une substance plus solide et d'une forme plus élégante. C'est le troisième ouvrage de la *Bibliothèque spirituelle* que M. de Sacy a commencé à publier en 1853. Le premier est l'*Imitation de Jésus-Christ traduite par le garde des sceaux Michel de Marillac*; le second l'*Introduction à la vie dévote*. Un quatrième a paru tout récemment : c'est un choix de *Petits Traités de Morale* de Nicole, dont nous aurons peut-être à parler quelque jour. Assurément aucune collection n'a jamais été plus digne de l'approbation des gens de bien et des gens de goût. Elle renfermera les meilleurs livres de piété et d'édification, qui sont en même temps les plus parfaits monuments de la langue. » MOREAU.

(Extrait du Journal l'*Union*.)

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

JANVIER. — 1857.

---

1. **Bouche** (*Honoré*). La Chorographie, ou description de la Provence, et histoire chronologique du même pays. *Aix, Ch. David*, 1664, 2 vol. in-fol., blasons, fig., cuir de Russie, fil. tr. d. (*Niédrée*)......... 250 —»

Ouvrage recherché et rare. Superbe exemplaire avec les *additions et corrections* de 30 pp. pour le t. 1er, et 36 pp. pour le tome 2e. On sait que ces feuillets manquent à la plupart des exemplaires.

2. Columnæ militantis ecclesiæ, sive sancti et illustres viri, Eremitæ primi, Anachoretæ, Ordinum regularium institutores, propagatores, reformatores, æneis figuris excusi, elogiis dilaudati. *Sumptibus Martini Jacobi Baueri Norimbergensis*, 1768, 1 vol. in-fol., d.-rel., dos et coins de mar. violet, fig....... 18—»

Ce livre, imprimé à Nuremberg, doit être assez rare en France; il se compose de deux parties : le texte et les figures. Le texte, qui contient un avis au lecteur *pieux et bienveillant* et les éloges de 88 saints, en style lapi-

daire. Les lignes sont allongées ou raccourcies selon l'exigence du récit, de sorte que chaque éloge, quelque soit sa longueur, occupe toujours deux pages, avec une vignette à la fin. La deuxième partie renferme un frontispice et 88 beaux portraits gravés par un artiste célèbre de l'Allemagne. En effet, on lit dans l'avis au lecteur.

In præfixas singulis elogiis incones oculos divertas.
Scalprum famigerati per omnem Germaniam artificis nauseam tollet,
Quam tibi ineruditi elogiagraphi calamus crearet.

Ni l'auteur, ni le graveur n'ont fait connoître leurs noms. Nous pouvons donc seulement constater que ces portraits ne sauroient être déplacés dans les bonnes collections de ce genre.

3. Histoire de la persécution des Valées (*sic*) de Piémont, contenant ce qui s'est passé dans la dissipation des églises et des habitants de ces Valées, arrivée en l'an 1686. *Rotterdam* (*A la Sphère.*), 1688, 1 vol. in-12 br., NON ROGNÉ.................... 15—»

RARE. Non cité dans les Bibliographies et faisant partie de la Collection elzévirienne. Cette histoire a dû être composée par un Vaudois, ayant pris part à la défense des vallées et témoin oculaire des faits qu'il raconte. On y trouve des détails très-circonstanciés sur les privilèges dont les Vaudois jouissoient de temps immémorial, sur l'injustice de la persécution de l'année 1686, sur l'attaque des vallées, sur les armées de Savoie et de France, cette dernière étoit commandée par Catinat; sur les cruautés exercées contre les religionnaires, et sur leur retraite en Suisse. L'auteur cite les noms des généraux et des capitaines, ainsi que ceux de plusieurs habitants des vallées. Cette relation, écrite peu de temps après la dispersion des Vaudois, est fort importante pour l'histoire des églises réformées; elle prouve en outre, que cette persécution fut un corollaire de l'édit de Nantes, et qu'elle avoit été imposée par Louis XIV au duc de Savoie.

4. LA FONTAINE. Contes et Nouvelles en vers. *Amsterdam* (*à la Sphère*), 1685, 2 parties en 1 vol., pet. in-12, mar. rouge, fil., NON ROGNÉ. (*Duru*)........ 150—»

Exemplaire d'une condition et d'une conservation irréprochables.

5. LONGOLII (*Christophori*). Orationes duæ pro defensione suâ ab lesæ majestatis crimine; Oratio una ad Luterianos; ejusdem epistolarum lib. IV; epistolarum

Bembi et Sadoleti lib. unus; quibus omnibus præponetur Longolii vita.... *Parhisiis, Jod. Badius Ascensius,* 1533, 1 vol. in-8, vél., tr. d. Exemplaire dans sa première reliure .... 30—»

Christophe de Longueil, littérateur célèbre, né à Malines, en 1488, mourut à Padoue, dans la maison de Reynold Pole (depuis cardinal), le 11 septembre 1522, à l'âge de 34 ans. Il écrivoit la langue latine avec une rare élégance; il avoit, disoit-on, le style cicéronien. Ses relations épistolaires étoient fort étendues; aussi, sa mort prématurée fut-elle regrettée par les savants de tous les pays.

La première édition de ce recueil parut à Florence, chez les Junte, en 1524, in-4; celle-ci est la seconde, et elle est au moins aussi rare que la première. La *Vie* qui précède les œuvres, est attribuée généralement à son ami, Reynold Pole. Parmi les personnages auxquels Longueil a adressé ses lettres, on remarque les noms de quelques écrivains illustres de la France, tels que Mellin de Saint-Gelais, Guillaume Budée, etc. Ses lettres contiennent en outre, des détails curieux pour l'histoire des guerres d'Italie, sous les règnes de Louis XII et de François Ier.

6. LUZAC. Specimen historico-juridicum inaugurale de Q. Hortensio oratore, Ciceronis æmulo, quod... pro gradu doctoratus..., publico ac solemni examini submittit Ludov.-Gasparus Luzac. *Lugduni-Batav.*, 1810, in-4, d.-rel., v. f. .... 18—»

Tiré à petit nombre. — Rare surtout en France.

Exemplaire de Ennio-Quirino Visconti, auteur de l'Iconographie grecque et romaine. Envoi autogr. et signé de P.-H. Marron, avec dix vers latins.

L'auteur de cet ouvrage, neveu de Jean Luzac, jurisconsulte distingué, avoit pour oncle maternel Jean Walckenaer, de la famille de C.-A. Walckenaer, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Cette histoire du célèbre orateur Q. Hortensius, est très-remarquable; on y trouve d'utiles renseignements qui peuvent servir à compléter la biographie de Cicéron. Elle est divisée en deux sections: 1° Hortensius, citoyen et sénateur romain; 2° Hortensius, orateur. La première section contient des détails sur la famille et la vie d'Hortensius; l'indication des charges qu'il exerça, telles que celle de tribun militaire, de questeur, d'édile, de préteur et de consul, et une notice étendue sur les affaires importantes de la république, auquelles il prit une part active. Le premier chapitre de la seconde section est intitulé : *Des Dispositions naturelles, du talent oratoire et des écrits de Q. Hortensius;* le second chapitre est consacré à l'histoire des causes que défendit Hortensius; enfin, le troisième chapitre traite de la

rivalité d'Hortensius et de Cicéron. Tel est le cadre de cette dissertation, que M. Luzac a su rendre fort intéressante. Nous en recommandons la lecture à tous ceux qui désirent connoître la vie et les succès des deux plus grands orateurs de Rome, ainsi que l'influence qu'ils avoient acquise par leur éloquence, sur le gouvernement de la république.

7. Médaille (la) curieuse, où sont gravez les deux principaux écueils de tous les jeunes cœurs. Nouvelle manière de roman, par L. C. d. V. *Paris*, 1672, petit in-8, v. .... 25—»

RARE. — Cet ouvrage est divisé en deux parties. La première partie contient le récit du siège de Candie, en 1669 et 1670. Les personnages sont désignés sous des noms supposés; mais nous pensons qu'il ne seroit pas difficile de démasquer ces pseudonymes. C'est une recherche que nous recommandons à l'amateur qui possédera ce volume. Nous signalerons, dans cette première partie, un fait assez curieux qui intéresse l'histoire littéraire. On sait que les lettres d'une religieuse portugaise, adressées au chevalier de C***, officier françois, ont été publiées pour la première fois à Paris, en 1669. Or, l'auteur du livre dont nous nous occupons, dit à ce sujet : « Pendant la traversée de Toulon à Candie, il me souvient que je le vis fondre (le P. Chevigny) sur les originaux des lettres de cette religieuse portugaise, que celuy à qui elle les adressoit, tenoit pour lors entre les mains, en les montrant à un de ses amis..... Quelles délices n'eut pas ce bon Père à jeter de si jolies et de si touchantes choses dans la mer, où M. de Chamilly les voyant abismer peu à peu,... offrit beaucoup d'argent à des matelots pour les sauver..... » Seroit-ce l'excès de zèle du P. Chevigny, qui auroit réduit à cinq le nombre des lettres qui ont été imprimées? Nous apprenons par ce passage que le chevalier de C*** signifie le chevalier de Chamilly.

Cette première partie est la face de la médaille, la seconde en est le revers. L'auteur, qui a caché son nom sous les initiales L. C. d. V, raconte dans la seconde partie, une histoire galante calquée sur le récit du siège de Candie. Ce roman, alambiqué au suprême degré, appartient à l'époque des Précieuses : c'est le pendant de la description du pays de Tendre. Iris est défendue par sept grands bastions, cinq demi-lunes, quatre cavaliers... On trouve dans cette place (c'est-à-dire Iris), le château de la Conscience, le Saint-Esprit, les bastions de l'Honneur, de la Réputation, du Devoir, de la Première impression; les forts, qui sont des ouvrages à cornes, ne sont pas moins intéressants, etc. Et l'auteur continue sur ce ton jusqu'à la fin. Cette *nouvelle manière de roman* est d'une bizarrerie sans égale. N'oublions pas cependant de noter deux expressions qui, en 1672, venoient d'être empruntées à Molière tout récemment. (P. 331) : « Elle me donna tant d'aversion pour toutes ces bigotes *tartufiées*; » et (p. 335) : « Mais pour nos espèces de *Tartuffes*, ils se cachent presque leur secret à eux-mêmes. »

8. MILLERAN. Dernier discours sur l'humilité de Jésus-Christ et de celle de S. Charles Borromée, fait et prononononcé à Milan, le 10 avril 1699..., par René Milleran, de Saumur, professeur de la langue françoise, qu'il enseigne par les langues latine et italienne, et allemande, et angloise..., seconde edicion, augmentée par l'auteur, du MIROIR SPIRITUEL qui ne flate point...; avec trois traités d'epitafes assés particuliers... Et un Traité d'énigmes... *Milan, aux dépens de l'auteur, chez Marc-Antoine Malatesta, imprim. du roi,* 1700, 1 vol. in-12 de 312 p., front. gr., port. de l'auteur, 1 fig. et 1 vign., v. j........... 35—»

TRÈS-RARE. — M. G. Duplessis a écrit sur l'auteur et sur son livre, une notice qu'on peut lire dans le *Bulletin*, 1846, p. 247. On trouve encore dans le *Bulletin* de la même année, p. 111, un curieux article de Ch. Nodier, sur les *deux grammaires françoises* de Milleran. Le professeur vouloit réformer l'orthographe, et l'on peut dire qu'il a poussé cette prétention jusqu'à l'absurde.

« Je n'entreprendrai certainement pas, dit M. Duplessis, d'analyser avec détail un livre qui ne comporte nullement ce genre de travail, puisqu'il n'est autre chose qu'un mélange hétérogène de matières diverses, ainsi que le titre peut le faire pressentir. Je dirai seulement que l'ouvrage qui figure le premier au frontispice, savoir : *Le Discours sur l'humilité de Jésus-Christ,* n'occupe que la moindre place du volume, qui se trouve presque totalement rempli par le *Miroir qui ne flatte point*, ce qui n'empêche pas que René Milleran n'ait trouvé le moyen de glisser au milieu de tout cela une foule de vers à sa louange, un *Avis pour servir du plus grand éloge à la poésie et aux bons poëtes*; un *second Avis très important* sur les diverses éditions de ses ouvrages; un *Dernier avis bien plus important que les deux premiers,* un *Remède contre la peur de la mort*, et mille autres pièces du même genre, le tout entremêlé de notes, de lazzis, de proverbes, de quolibets (en vers et en prose, en latin, en françois et en italien), qui font certainement de ce livre l'ensemble le plus bizarre, pour ne pas dire le plus extravagant qui se puisse jamais voir. »

Nous avons remarqué que l'auteur a inséré dans son ouvrage un grand nombre d'épigrammes extraites d'un livre fort rare, imprimé à Lyon en 1665, et intitulé : *La Muse nouvelle*, par T. de Lorme. (Ce volume est annoncé dans le *Bulletin* de l'année 1856, p. 703). Milleran étoit aussi bon

Nous avons remarqué quelques pièces de Th. Morus, sur le couronnement de Henri VIII et de Catherine d'Aragon, en 1509. Parmi les *Épigrammes* d'Érasme, nous citerons un *Éloge de la ville de Selestadt*, avec les noms des savants qui y sont nés; une pièce de vers sur la défaite d'une armée françoise par les Anglois, en 1503, et la derniere épigramme dont voici le titre : *Erasmus roterodamus Guilielmo Neseno calamum dono dedit cum hoc epigrammate.* Cette plume, dont Érasme s'étoit longtemps servi, lui avoit été donnée par Reuchlin.

Cette édition est fort belle. Au reste, les éditions de Froben, selon les prévisions d'Érasme, sont toujours estimées.

12. Ordonnance du roi, pour le réglement et reformation de la dissolution et superfluité ès habillemens, et ornemens d'iceux; et de la punition de ceulx qui contreviendront à ladicte ordonnance. *Poitiers, P. Boyzateau,* 1583, pet. in-8, d.-rel. m........... 12—»

Il est vraiment curieux de voir qu'à cette époque il n'étoit pas permis de s'habiller à sa guise; les boutons, même les fentes des boutonnières, sont réglés par l'ordonnance !

13. Politique (la) des coquettes, histoire véritable, dédiée à mademoiselle de Scudéry. *Paris, J. Ribou,* 1660, pet. in-12, vél...................... 20—»

Rare. — Ce petit ouvrage, écrit d'un style assez prétentieux, a été composé sous l'influence de l'hôtel de Rambouillet. L'auteur étoit, sans doute, l'un des beaux esprits parmi lesquels mademoiselle de Scudéry choisissoit ses amis. On lit dans la dédicace : « Madmoiselle, je n'ay pas besoin de dire pour vous faire admirer, que vous avez infiniment d'esprit, que vous estes l'incomparable de vostre sexe, la merveille de nos jours, la personne du monde la plus généreuse et la plus spirituelle, etc. » La modestie de la *divine Sapho* étoit mise à une rude épreuve par cet enthousiaste admirateur de ses talents et de ses vertus.

L'auteur suppose dans son livre, que quatre coquettes vont se promener en carrosse, et que leurs suivantes les accompagnent, mais dans un autre carrosse. Chemin faisant, les suivantes, qui ont au moins autant d'esprit que les coquettes, parlent d'abord des livres nouvellement imprimés, tels que le *Dictionnaire* et le *Procès des Précieuses*, le *Dialogue de l'Amour et de l'Amitié*; puis, l'une d'elles propose d'écrire l'histoire de leurs maîtresses, sous le titre de la *Politique des Coquettes*, qui n'aura, dit-elle, aucun rapport avec le *Royaume de la Coquetterie* et le *Portrait de la Coquette*. Elles s'encouragent mutuellement en citant l'exemple de mademoi-

selle Scudéry, de madame de La Calprenède, et de mademoiselle Desjardins (madame de Villedieu). « Ce que vous dites est furieusement bien pensé, s'écrie Lucile. » Et elles tracent alors le portrait de leurs maîtresses, c'est-à-dire de la coquette, de la coquette fière, de la coquette secrète et de la coquette amoureuse. Enfin, elles formulent les articles dont doit être composé le Code politique de la véritable coquette.

Cet opuscule est un joli specimen de l'esprit à la mode pendant le XVII[e] siècle, et même un fragment de l'histoire de la société à cette époque.

14· RUZEI (*Arnulphi*). Opera : 1° Tractatus juris regaliorum.... ; 2° De mandatis apostolicis ; 3° De sublimi Archipræsulum statu et conditione... Cum indicibus. *Parisiis, ap. Galliotum à prato*, 1542, 1 vol. gr. in-4, v. f., tr. d., réglé. (*Anc. rel.*).............. 38—»

TRÈS-RARE. — Arnoul Ruzé, conseiller au Parlement de Paris, chanoine de l'église d'Orléans, abbé commendataire de l'abbaye de la Victoire, docteur en droit, professeur et chancelier de l'Université d'Orléans, étoit un jurisconsulte distingué. Ses œuvres de droit canonique avoient été publiées pour la première fois, de son vivant, par les soins de Probus, de Bourges, vers 1534. Ruzé préparoit des corrections et des additions pour une nouvelle édition, lorsque la mort vint le surprendre avant l'achèvement de ce travail. Galliot du Pré recueillit ces notes, les mit en ordre, et obtint un privilège daté du 3 février 1541, pour faire imprimer et vendre une seconde édition des œuvres d'Arnoul Ruzé ; il ajouta au traité de la Régale, un traité inédit des Commendes.

Ce livre est imprimé à deux colonnes, avec les beaux caractères, les majuscules ornées et la netteté qui caractérisent les éditions imprimées pour Galliot du Pré. Nous avons cependant remarqué une erreur typographique assez singulière. La deuxième colonne de la page 128 est le double, en épreuve non corrigée, de la première colonne de la page 129. Seroit-ce par hasard un carton d'un nouveau genre ? A-t-on réimprimé cette colonne, parce qu'on ne s'est aperçu qu'après le tirage de la feuille, des fautes énormes qu'elle contenoit ? C'est, à notre avis, l'explication la plus naturelle d'un fait bien rare dans les annales typographiques.

Ce volume n'est pas seulement recommandable par l'inscription sur le titre du nom de Galliot du Pré ; il est encore utile pour l'histoire du droit françois, et il intéressera certains amateurs, par les noms de plusieurs personnages notables du XIV[e] siècle et du XV[e], que l'auteur a cités dans les arrêts qu'il discute. — Exemplaire qui porte sur les plats des *dauphins*, emblème que François II faisoit mettre alors sur les livres qui composoient sa bibliothèque. — Le dos a été restauré avec soin.

15. SAINT-SURIN. Miroir des Salons, seconde édition, augmentée d'Une Semaine à Paris, par M[me] de Saint-Surin. *Paris*, 1834, in-8, v. fauve, fil., non rogné. (*Bauzonnet*) .... 28—»

On y trouve : *La Journée d'une jolie femme*, 4 part.; — *Un an de moins*, 2 part.; — *Un an de plus*, 9 scènes ; — *La Représaille*, 9 scènes ;— *L'Audience du ministre en 1828*, 6 scènes; — *Le Vieux garçon*, 12 scènes; — *Le Bal et l'Écarté*, 2 part. — *La Créance d'amour*, comédie.

16. Sanctorum martyrum Abundii, Abundantii, Marciani et Joannis ejus filii, passio. *Romæ, F. Zanetti*, 1584, pet. in-8, vélin, fig .... 15—»

RARE. — Cette relation a été extraite de trois anciens manuscrits par les jésuites, et dédiée par les PP. du collège romain, au pape Grégoire XIII. Les éditeurs ont ajouté à l'histoire de ces martyrs, les diverses translations de leurs reliques et des notes historiques pour l'éclaircissement du texte. Ces notes, qui occupent plus de cent pages, sont intéressantes ; on y trouve, entre autres choses, une histoire de la persécution des chrétiens, du temps de Dioclétien, et la liste de ceux qui souffrirent le martyre à cette époque.

Ce volume est parfaitement conservé, et il est enrichi de huit figures gravées sur cuivre.

17. Les Songes de Daniel, prophète, translatez de latin en françoys. *S. l. n. d.* (*Paris, Guill. Nyvert*, vers 1520), pet. in-8, goth. de 4 ff. mar. r., fil., tr. d. (*Thompson* .... 45—»

Explication de songes, très-rare, imprimée vers 1520, et qui se termine ainsi :

Qui naist au lundi, navre est ou occis.
Item qui naist au mardy, est religieux.
Item qui naist au mecredy, est de mal courage.
Item qui naist au jeudy, sage et riche est.
Item qui naist au vendredy, est mal et cauteleux.
Item qui naist au samedy, sera puissant et riche.
Item qui naist au dimanche, sera sain, alegre et joyeulx et vivra longuement.

18. STRENA contra impium dictum, aliquos esse destitutos omni medio ad salutem necessario. *Lugduni*, 1648, in-24 de 40 p.................... 18—»

Ce petit livre, dont les exemplaires doivent être bien rares, est dirigé contre les jansénistes.

Agedum ô jansenista
Non procul à Donatista !

L'auteur cite des passages de S. Augustin, et chacune de ces citations est suivie d'une paraphrase en vers rimés, dans le genre des *Proses* de l'Église. Nous transcrivons quelques strophes de cette poésie barbare, si étrange au XVIIe siècle, mais nous laissons à nos lecteurs le travail d'en expliquer le sens.

Deus bonus, Deus justus,
Hos vult, non illos, et justus
  Quare? Quis scrutabitur?
Vult omnes, et non vult omnes
  Ignorantes terminor.
Vult omnes benevolente,
Non vult omnes complacente
  Voluntate parvulos.

19. SYLVESTRE DE LAVAL. Correction chrestienne des erreurs et des impiétés de Vignier, ministre à Bloys, par le P. Sylvestre de Laval, capucin. *Bloys, Ph. Cottereau*, 1608, 1 vol. in-8, front. gr., vél.... 18—»

Les livres de controverse religieuse excitent aujourd'hui peu d'intérêt; cependant nous devons signaler à nos lecteurs ce rare volume, qui renferme deux pièces remarquables. La première est le beau frontispice gravé par Thomas de Leu; la seconde est la dédicace adressée à Charles de Balzac, seigneur de Marcoussis, gouverneur du duché d'Orléans. Dans cette lettre, écrite d'un style élégant, le P. Sylvestre a exprimé de très-belles pensées sur la mort d'un jeune enfant du seigneur de Marcoussis. Enfin, ce livre doit être recherché comme l'une des productions de la seule presse qui existât à Blois, en 1608, car on lit dans la préface de l'auteur : « Bloys, si riche de tant d'autres ornements, n'a qu'une seule presse et point de caractères grecs. »

20. Vérités satiriques en dialogues. *Paris, Jacq. Estienne*, 1725, 1 vol, in-12 de 441 pages, v. m....... 12—»

Le censeur de ce livre assez rare s'exprime ainsi dans l'*approbation* : « Je n'ai pas eu de peine à reconnoître que l'ouvrage étoit d'une bonne main, et « que l'auteur n'avoit imaginé ces dialogues que pour faire voir que ceux « qui s'écartent de la raison et du bon sens. ne pourroient, sans faire rire, « parler comme ils pensent. C'est ce qui m'a fait juger que l'impression de « ce manuscrit seroit agréable et utile..... » L'opinion du Censeur est aussi la nôtre. Nous regrettons seulement de n'avoir pu découvrir le nom du spirituel auteur de ces cinquantes satires dialoguées, dans lesquelles sont dévoilés tous les travers et les ridicules du XVIII[e] siècle. Chacune des classes de la société fournit son contingent. Mendiants, laquais, artisans, bourgeois, financiers, gentilshommes, précieuses, faux dévôts, moines intrigants, confesseurs intéressés, sots parvenus, etc., figurent tour à tour dans ces dialogues. Nous citerons seulement une demoiselle qui cherche un mari dans le *Dictionnaire historique* de Moréri ; une dévote qui, au lieu d'acheter des chemises à ses enfants, achète des pois verds pour le dîner de son confesseur ; et un financier qui veut avoir une bibliothèque. — « M. IGNARE, au libraire : Avez-vous votre aulne ? Prenez-la, nous irons ensemble mesurer combien il me faut d'aulnes de livres. — LE LIBRAIRE : Je n'ai point d'aulne, et les livres ne se mesurent point à l'aulne. — M. IGNARE : Oh ! je vois bien que vous n'êtes pas aussi bon libraire que j'en voulois avoir un..... »

Le *privilège* qui se trouve à la fin du volume, nous apprend que l'auteur de ce livre avoit composé d'autres ouvrages en vers et en prose.

21. VOYAGE (le) DU ROY FRANÇOIS I[er], en sa ville de La Rochelle, en 1542, avec l'arrest et jugement par luy donné, pour la désobéissance et rebellion que luy feirent les habitans d'icelle. *Paris, G. de Nyverd*, 1572, in-8 de 24 feuillets; portr. de François I[er] sur le titre................................ 45—»

Pièce curieuse et RARE. — Le P. Le Long (*Bibliothèque historique de la France*), cite deux éditions de ce livret. *Le Voyage de François I[er] à La Rochelle. Paris, G. de Nyverd*, 1542, in-8. Nous ferons observer que cette relation n'a pu être imprimée en 1542, puisque François I[er] entra à La Rochelle le 30 décembre 1542, et sortit de la ville le 2 janvier suivant ; mais, d'après les supputations en usage à cette époque, il faut lire 1543 avant Pâques. La seconde édition fut publiée la même année après Pâques, avec un titre plus ample : *Voyage du roi à La Rochelle ; supplication des isles*

et de ladite ville; l'arrêt de miséricorde donné par ledit seigneur en 1542; festin fait au roi par les Rochellois; les prises faites par les Normands sur les Espagnols. 1543, in-8.

L'exemplaire que nous avons sous les yeux n'appartient ni à l'une ni à l'autre des éditions citées par le P. Le Long. Celle-ci est beaucoup plus récente, et date de 1572. En effet, l'imprimeur a remplacé *Les prises faites par les Normands...*, par un *Advertissement aux manans et habitans de La Rochelle, de se réduire à l'union de l'église catholique, et obéissance du roy*, en vers françois. On lit dans cette pièce :

Souvienne toy, que tous ceux de la ville
Que tu detiens, et ceux aussi des isles
Proches d'icelle en salines fertilles,
Depuis TRENTE ANS, furent pour moins de faute
Faite par eux vers la majesté haute
Du roy François, condamnez aigrement
Selon la loy, par dernier jugement,
Qui toutes fois à effect ne fut mis.

Ce passage prouve clairement que cet opuscule fut réimprimé en 1572, comme nous l'avons annoncé. Au surplus, il est bien difficile de trouver un exemplaire de ces trois éditions. Le P. Arcère, dans son excellente *Histoire de La Rochelle*, emprunte le récit de ce voyage à des Mémoires contemporains; mais il n'a pas connu cet opuscule, dont l'auteur étoit Rochelois et témoin oculaire des événements. Il a cherché à déguiser son nom dans la lettre d'envoi fait à son frère aîné, *le seigneur Ereingirom;* mais il est facile de rétablir ce nom imprimé à rebours, et de lire le seigneur de la Morignière.

Les détails que fournit cette relation sont fort intéressants pour l'histoire de La Rochelle et pour l'itinéraire de François Ier dans certaines provinces de la France. On peut remarquer que les lettres de François Ier aux Rochelois et au seigneur de Jarnac, gouverneur de La Rochelle, ainsi que l'arrêt rendu contre les Rochelois, sont contresignées par Bayard, et que ce *général*, tel est le titre qu'on lui donne, accompagna le roi dans son voyage à La Rochelle.

PUBLICATIONS NOUVELLE.

655. CARNANDET. Notes et documents pour servir à l'histoire de Châteauvillain. *Paris*, 1856, in-8, br... 3—50

Les recherches de M. J. Carnandet, bibliothécaire de la ville de Chaumont, n'intéressent pas seulement la localité; elles sont accompagnées de notes historiques, de pièces inédites provenant d'archives départementales, qui sont importantes pour l'histoire générale de l'ancienne France. L'opuscule que nous annonçons est tiré à *cent* exemplaires; il renferme, outre plusieurs chapitres sur l'origine, les hôpitaux, les églises, les communautés religieuses, l'administration de la ville de Châteauvillain, une histoire de la seigneurie et les diverses généalogies des *sires* qui ont possédé cette terre. La charte d'affranchissement de la commune de Blessonville, en 1330, et celle de Châteauvillain, en 1286, figurent au nombre des documents que l'auteur reproduit.

572. Table générale et méthodique des Mémoires contenues dans les recueils de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de l'Académie des sciences morales et politiques, par MM. Eugène de Rozière et Eugène Chatel. *Paris*, 1856, in-4 de XXVII et 383 pages.................................. 25—»

La collection des Mémoires de l'Académie des Inscriptions remonte à l'année 1717, et depuis cette époque, tous les savants, françois et étrangers, n'ont cessé de consulter ce précieux répertoire, et de mettre à profit les travaux importants qu'il renferme. Mais les recherches dans les nombreux volumes publiés par l'Académie étoient longues et difficiles. Les tables publiées à la fin du siècle dernier, par de l'Averdy, étoient devenues très-rares et forcément incomplètes. M. de Rozière, dans l'édition qu'il publie, a refondu entièrement le travail de l'Averdy; il a pris pour base le système de classification bibliographique adopté par Brunet, et dans le volume dont nous venons de donner le titre, il a donné la table de quatre-vingt-huit volumes, composant: 1° la collection de l'ancienne Académie des Inscriptions (cinquante volumes); 2° la collection des classes de littérature et beaux-arts et des sciences morales et politiques (cinq volumes); 3° la collection de la nouvelle Académie des Inscriptions (vingt volumes); 4° La collection de la nouvelle Académie des sciences morales et politiques huit volumes).

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, administrateur à la bibliothèque du Louvre; AP. BRIQUET; G. BRUNET; E. CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; V. COUSIN, de l'Académie françoise; CUVILLIER-FLEURY; Dr BERNARD, bibliophile; A. DINAUX; Bon A. ERNOUF, bibliophile; FERDINAND DENIS, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; Vte DE GAILLON; prince AUGUSTIN GALITZIN; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J. F. PAYEN; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; Bon J. PICHON, président de la Société des bibliophiles françois; SERGE POLTORATZKI; RATHERY, bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie françoise; A. TEULET; CH. WEISS; YEMENIZ, de la Société des bibliophiles françois; etc., etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

FÉVRIER.

TREIZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1857.

4

Sommaire du n° de février de la treizième série du Bulletin du bibliophile.

NOTICES BIOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES

JEAN DAURAT

En ce temps où les poëtes du xvie siècle sont remis en lumière, il ne seroit pas juste de laisser dans l'ombre celui qui fut leur chef et leur maître, celui dont les doctes leçons formèrent les membres de la fameuse pléiade, et les rendirent capables d'enrichir notre langue vulgaire, bien que lui-même n'ait écrit que dans celle d'Homère et de Virgile.

Jean Daurat cependant ne naquit ni à Athènes ni à Rome, mais à Limoges, ou du moins dans le Limousin. Son nom Dinemandi (dîne matin), étoit aussi ridicule qu'un poëte comique, même le parrain de Pourceaugnac, eût pu l'inventer. Malheur, dit l'Écriture, à ceux qui mangent matin, *qui comedunt mane.* Aussi le changea-t-il contre celui de Daurat, porté autrefois, dit-on, par un de ses ancêtres, par allusion à la couleur blonde de ses cheveux.

Noble du côté de son père, notre poëte appartenoit, par sa mère, à une famille de marchands d'une probité depuis longtemps connue.

> Nobilitas a patre mihi est ; a matre proborum
> Me mercatorum gignit avita fides.

Ses premières années s'écoulèrent en Limousin, dans cette patrie qu'il a toujours aimée et qu'il compare pour la stérilité à celle d'Homère et d'Hésiode, « que les porcs de Béotie (décidément Pourceaugnac venoit de la Beauce et non du Limousin :

Molière s'est trompé), que les porcs de Béotie louent leur gras pâturages, moi je préfère mon pays avec ses rochers stériles, avec ses montagnes qu'habitent les nymphes, ses forêts peuplées de sylvains et de faunes, ses fontaines où se baignent les muses. » Il revient plusieurs fois sur cette pauvreté de son pays, qu'il retrouve jusque dans l'étymologie de son nom (λιμοσ, la famine triste, dit le Jardin des racines grecques), faisant honneur de l'aisance des habitants à leur activité et à leur industrie. Cette rude patrie, cette montagne de Limoges, transformée dans ses vers en un Parnasse, où lui-même s'est représenté dans l'attitude d'un Orphée, qui par ses chants apprivoise les bêtes farouches et attire même les arbres, il la fallut quitter pour aller chercher fortune à Paris. Entré chez Lazare de Baif, en qualité de précepteur de son fils Jean-Antoine, qui plus tard se remettra sous sa discipline avec Ronsard, au collége de Coqueret, il commença ainsi l'emploi qui fut celui de toute sa vie, ayant compté au nombre de ses disciples presque tous les personnages qui de son temps se firent un nom dans la magistrature et dans les lettres, non-seulement de France, mais des nations étrangères, Allemands, Italiens, Écossais, Anglais. *Docuit diu cum summa gloria*, dit Papire Masson, *et discipulos habuit omnes fere, præstantiores Galliæ viros, vicinarumque gentium lectissimos.* Même il eut des écoliers de sang royal et bientôt rois eux-mêmes. Henri II l'appela à sa cour pour donner des leçons à son bâtard, le duc d'Angoulême, et à ses trois filles légitimes. Daurat enseigna à ces princesses le grec et le latin, et aussi au jeune prince qui fut depuis Henri III, et qui, tout en écoutant sa leçon, se livroit à des jeux puérils, et dignes de son âge, avec un petit singe (cum simiola), circonstance que le professeur nous a transmise, et qui montre déjà dans l'élève ce goût des animaux qui devoit le rendre si ridicule.

Daurat ne resta qu'un an dans le poste de précepteur des enfants de Henri II, et ne paroît pas avoir emporté de la cour un souvenir bien précieux, à la façon dont il parle en maint passage de ses poésies; ici, les courtisans sont des loups (auli-

colis lupis) contre lesquels il cherche à se défendre ; plus loin, il maudit le jour où il est entré dans le palais des rois. Faut-il prendre ces plaintes à la lettre? Le poëte qui les profère n'est plus jeune ; ses années, par cela seul qu'il les voit derrière lui, lui semblent écoulées en vain : même son grec, la passion de sa jeunesse, son grec dont il prétend que l'on se moque (cela pouvoit bien être), n'est plus à ses yeux que l'écueil contre lequel il est venu échouer.

Regrettoit-il de n'avoir pas embrassé une autre carrière, celle des armes, par exemple, dans laquelle il paroît s'être exercé un moment? Ce fut, d'après un passage de ses poésies, sur la fin du règne de François I[er] et vers le commencement de celui de Henri II. Paris étoit dans le trouble et la confusion (l'abbé Goujet rapporte ce trouble à l'année 1544, quand Charles-Quint s'approchoit de Paris où le dauphin et le duc d'Orléans son frère avoient chacun leur parti), s'appliquant la loi de Solon, qui défend à tout citoyen de rester neutre dans les dissensions publiques, le poëte, bien que les muses lui eussent appris à aimer la paix, ceignit le glaive et s'enrôla sous les drapeaux de Mars : ce dont Phœbus, qui ne pensoit pas à ce sujet comme Solon, lui sut si mauvais gré, qu'il prit lui-même un trait et le lui lança en ajoutant à la blessure cette raillerie : « Va maintenant et me préfère Mars, »

I nunc, et Martem tu mihi præfer, ait.

Ainsi averti, l'apprenti soldat quitta l'épée et reprit la plume, qu'il eut toutefois quelque peine à tenir, car le trait de Phœbus n'avoit pas épargné sa main. En un autre passage de ses œuvres, parlant de son rôle de soldat, il a l'air de le prendre moins au sérieux. Ce passage, auquel nous faisons allusion, il l'écrivoit dans un âge avancé, lorsqu'il n'avoit plus d'emploi que de garder les troupeaux, comme Apollon ; par ces troupeaux il entendoit ses écoliers, qu'il faisoit paître dans les prairies de la Grèce et de Rome, ses domaines à lui, *per mea prata*. Les soldats venant le troubler dans son office pastoral, il s'en plaint, et confesse

qu'il n'est point né pour les armes. Toutefois, bien qu'à son âge (il avoit 66 ans), on puisse justement prendre de Mars son congé, il ne demande pas a être déchargé de toute fonction guerrière; il en sait une qui est de sa compétence, celle de musicien et de trompette.

Est et cornicinum suus inter et arma tubarum
Usus; quo fungar miles inermis ego.

Par ses chants, il donnera des forces aux soldats, comme il a déjà fait sous les drapeaux du premier Henri (Henri II), petite part de sa milice (militiæ parvula pars), et semblable à ce Tyrtée qui conduisoit les Lacédémoniens au combat, sans autre arme que sa lyre. Apparemment, quand cette belle ardeur animoit notre Tyrtée catholique, il s'agissoit de courir sus aux huguenots. La pièce que nous venons de citer est adressée au très-ample seigneur de Pastoret, conseiller du roi (ad amplissimum virum Pastoreum, regis a consiliis); elle nous prouve qu'Apollon s'étoit un peu hors de propos courroucé contre son poëte, puisque dans les camps il étoit resté l'enfant de la muse.

Hors de la cour par la perte de sa charge de précepteur des enfants de Henri II, Daurat y resta par ses relations et ses amitiés, amitiés et relations qui, quoi qu'il en dise, ne purent que lui être agréables et profitables. Ces princes, qui avoient été ses écoliers, devinrent tout naturellement ses protecteurs. Nommé en 1556 professeur au Collége royal, Charles IX lui donna, dix ans plus tard, vers 1567, le titre de son poëte, et lui augmenta sa pension, ce qui valoit encore mieux, quand la pension étoit payée. Henri III le tint à son tour en grande estime, et ne se montra pas moins généreux à son égard. Il est vrai que ces générosités royales ne l'empêchèrent pas d'éprouver souvent ce qu'Horace a appelé la chose étroite au logis (res angusta domi); si bien que, jouant sur le nom qu'il s'étoit donné, il s'adresse à lui-même un vers latin qui devroit se traduire par une contrefaçon de celui de Du Bellay à Marot,

Daurat, qui n'es doré que de nom seulement.

Sans doute il étoit glorieux d'être professeur royal, d'être le poëte de Sa Majesté, mais les appointements attachés à ces titres se faisoient quelquefois bien attendre. Heureux encore quand ils étoient payés en entier et sans quelque diminution de la part des trésoriers ! Ce sont de vrais protées que ces trésoriers insaisissables comme le Protée de la fable. Le poëte se plaint bien souvent d'eux dans ses vers. Ils échappent à toutes ses requêtes, à toutes ses importunités; il voudroit les pouvoir lier d'une chaîne d'airain pour leur faire prononcer le mot sacramentel : Payez. En vain il leur montre le brevet scellé du sceau royal, toujours ils trouvent quelque moyen de le renvoyer sans argent. Cet argent, il faut tant de formalités, tant de signatures pour qu'il sorte des coffres du payeur (redemptoris) ! Quelquefois il se voit, lui, le grand lecteur en grec, remis aux calendes grecques; mais de calendes grecques ni hébraïques, il ne se soucie, et entend qu'on ne lui parle que de calendes latines, ainsi qu'il le dit au cardinal de Lorraine dans ce quatrain :

Hebraicis, græcis, latiis lectoribus anno,
Carole, debentur præmia protriplici (Un retard de trois ans !)
Hæc numerare velis, aut assignare calendis
Sed latiis, græcis nolo nec hebraicis.

Ailleurs, s'adressant à ce même cardinal, il lui dit que sa protection ne l'empêche pas de souffrir du froid et de la faim :

Nulla tuo tamen est nobis ibi nomine facta
Copia pellendi frigoris atque famis.

Nous n'aurions jamais fini de citer tous ceux auxquels il expose sa détresse. « O Philippe ! (Philippe Hurault), je me refugie vers toi qui es l'ancre des bons ! Ni le cachet ni la cire ne me font payer ma pension. Ce cachet et cette cire nous rappellent ces vers de Marot au chancelier Duprat :

Puissant prélat, je me plains grandement
Du trésorier qui ne veut croire en cire

En bon acquit, en exprès mandement,
En Robertet, n'en François notre sire.

Ne sachant à quel saint se vouer, Daurat fait monter sa plainte jusqu'au roi, qui la renvoie au parlement. Sa muse s'adresse aussitôt au Parlement, et cherche à dérider les graves magistrats. « Dans cette suspension des payements nécessitée par l'état des finances, le roi m'a assigné quelque somme à prendre sur les parties casuelles. Ce nom de parties casuelles sonne mal à l'oreille. Ces parties sont en effet si casuelles, que la bonne volonté du roi demeure vaine. Puis en cette occasion j'ai affaire, non à un, mais à deux trésoriers ; le nombre deux est maudit dans Homère, et Hésiode aussi le trouve de mauvais augure. » Ce qui signifie : Homère et Hésiode veulent qu'on me paye ma pension. Mais que pouvoient Homère et Hésiode, lorsque le cachet et la cire du chancelier étoient impuissants ? Une des plus humbles, disons mieux, des plus humiliantes suppliques du poëte est celle qu'il adresse à François de Carnavalet, dont il avoit été le précepteur, et à qui il demande les mêmes gages qu'il paye à son palefrenier. Il a bien autant mérité de lui que l'homme qui a soin de ses chevaux. Nous parlons d'humilité, mais c'est plutôt une amère et profonde ironie qui se cache sous ce langage :

Non ego quam curatòr equum tibi vilior esse
Promerui......

Ces plaintes si réitérées et dont sa muse est l'éternelle confidente, sont-elles un témoignage de l'avarice que Scaliger reproche à Daurat ? Scaliger est méchante langue, et il avoit d'ailleurs ici à se venger sur le caractère de l'homme des éloges donnés par lui au savant commentateur des anciens. De Thou dit au contraire que Daurat, préoccupé de plus nobles soucis, avoit toute sa vie négligé le soin de sa fortune : ce qui l'avoit fait, ajoute-il, tomber dans une indigence déplorable.

Cette indigence s'accrut par la vieillesse et par les maladies; il est vrai qu'il eut alors la ressource de ne payer son médecin qu'en chansons; cette monnoie-là lui étoit plus facile à trouver que l'autre. « Muse, remercie Valeran qui m'a guéri de la fièvre... Que le riche donne, ou plutôt jette son or au médecin. De cet or que feroit-il sans la santé? O Valeran! moi qui n'ai qu'un pauvre mobilier, moi dont l'humble luxe consiste en quelques rayons chargés de livres grecs et latins, je t'offre ce que je puis t'offrir, un peu de papier qui vivra et te fera vivre dans la postérité. Notre Carnavalet (le Carnavalet de tout à l'heure) te donnera d'autres feuilles, et se chargera d'acquitter ce que je te dois et ce que te doivent ma femme grosse, et mes deux petites filles (filiolæ) qui alloient rester sans appui, si Dieu, par ton intermédiaire, ne fût venu à notre secours. »

Mais notre poëte n'étoit peut-être pas si misérable que ses vers nous pourroient le faire croire. A ces appointements souvent en retard, mais qu'on finissoit par payer, se joignoit la ressource de ses nombreux écoliers et des leçons qu'il donnoit. Malgré son peu de souci des intérêts matériels, il fit quelques économies, et nous pouvons, son livre à la main, faire l'inventaire des biens qu'il possédoit au soleil. D'abord sa maison de Limoges; celle-là lui venoit probablement par héritage; maison sans grande apparence, *tenuis domus*, mais connue du petit peuple, *sed nota popello*, et qu'il recommande au duc d'Anjou portant la guerre dans le midi, afin qu'il l'épargne, comme Alexandre, dont il porte le nom, épargna la maison de Pindare, n'ayant pour cela qu'à faire inscrire sur la porte : «C'est ici la maison de Daurat, je veux qu'on la respecte.» Ce rapprochement n'était pas très-modeste, mais Daurat étoit encore plus Pindare que le duc d'Anjou n'étoit le héros macédonien. Nous ne savons si sa maison fut épargnée. En quelque autre endroit de ses poésies, il parle de ses meubles brisés ou volés en l'absence du maître. Ce fut probablement dans sa maison de Paris que ce dommage lui fut causé, car il avoit aussi une maison à Paris, maison située dans le haut du faubourg Saint-Marceau, dans la

partie la plus saine de la ville, en lieu retiré et favorable aux études, si bien qu'on y voyoit accourir les muses et les amis des muses. Bientôt d'autres hôtes y accoururent aussi. La peste ayant envahi la ville, cette maison servit de refuge aux pestiférés. Daurat, qui ne l'avoit pas agrandie ni embellie pour que le public s'en emparât ainsi violemment, demanda qu'on en fît l'estimation, et qu'on la lui payât selon le prix qu'elle valoit avant la peste : deux requêtes sont par lui faites à ce sujet, l'une à Séguier, l'autre à Villemontée, préfet de la ville. Le poëte espère que ce dernier, ne fût-ce qu'à cause de la montagne qui est dans son nom, sera bien disposé en faveur de deux exilés du Parnasse : ainsi il nomme sa montagne du faubourg. S'il parle de deux exilés, c'est qu'il associe à sa plainte son gendre qui l'aidoit à attirer les muses dans la retraite où on venoit de porter le trouble. A ces deux maisons il ne tiendroit qu'à nous d'en ajouter une autre attenant à Saint-Jean de Latran ; mais trois maisons, ce serait trop pour notre poëte, et cela sortiroit des bornes de la vraisemblance. Cette troisième maison, où il se retira probablement après avoir cédé à son gendre celle du faubourg, nous voyons d'ailleurs qu'il ne l'occupe qu'en qualité de locataire, et de locataire embarrassé de payer son loyer, ce qui fait qu'il s'adresse au grand prieur (Saint-Jean de Latran était une commanderie de l'ordre de Malte, située près de la place de Cambrai). Le grand prieur n'était autre que le duc d'Angoulême, autrefois son élève ; il lui demande de venir à son secours :

Fac ne laterana templa juxta
A me quæ colitur domus, colonum
Solvendæ obruat ære pensionis.

A cette maison il prétend ne point être à charge, mais à honneur (à la maison, oui, mais au propriétaire ?), et parle des écoliers qui y viennent écouter ses leçons, et dont il engage la reconnaissance en même temps que la sienne pour le bienfait qu'il

réclame. Supprimons donc cette maison, où notre poëte n'est pas chez lui, et passons à sa vigne.

Cette vigne est petite, à la vérité, mais elle fait toute sa richesse :

> Vinea parva quidem, sed pauperis illa poetæ
> Divitiæ...

Tout iroit bien de ce côté, si son vigneron n'étoit un barbare, un vrai Licurgue en matière de vignes, et n'avoit converti la sienne en stérile hallier (*in steriles rubos*), et cela depuis trois ans (*tribus ante annis*). Aussi réclame-t-il des dommages, dont l'estimation a déjà été faite. Mais voici, ô sentence injuste! que le juge rural (le juge de paix du temps) ordonne une nouvelle enquête.

> Damna ego dum repeto judex agrestis agrorum
> Decernit rursus visere visa prius.

Daurat veut que, sans autre forme de procès, on lui fasse justice, et aussi à sa vigne; leur cause est la même, car le tort qu'on fait aux vignes, on le fait aux poëtes, qui ne peuvent rien sans leur bénigne influence,

> Nam simul ut læsæ vites, læsi quoque vates,

plaisanterie qui donne au plaignant un air de parenté avec Rabelais, le chantre de la dive bouteille. Le personnage que Daurat invoque contre son vigneron, c'est l'évêque de Paris, de qui il étoit le redevancier à cause de cette même vigne, située sur le territoire de Saint-Cloud. Cette redevance à l'évêque étoit de deux sortes, et en argent et en honneurs. Payoit-il bien la première? J'en doute, trouvant des vers de lui par lesquels il demande à ce même évêque un secours de dix écus d'or. Quant aux honneurs, il les rendoit bien volontiers quand il n'étoit pas empêché par la goutte ou quelque autre accident. Nous le voyons, à propos du baptême des cloches de Saint-Cloud s'excuser de n'avoir pu figurer à la suite de celui dont il est le tenancier

(*cujus in ære sum*), à cause de cette petite portion du village qu'il possède (*Clovii pars parvula vici ad census adscripta tuos*).

Mais ce n'étoit pas assez que son vigneron cultivât mal sa vigne ; une vieille ivrognesse lui buvoit son vin chez lui et le donnoit à boire à d'autres, abusant ainsi des droits de l'hospitalité. Quelle étoit la forme de cette hospitalité ? Cette vieille étoit-elle chez lui à titre d'amie ou de servante ? De servante probablement, à en juger par ce qu'il ajoute que, non contente de lui dérober son vin, elle le lui faisoit boire, à lui et à sa famille, mêlé à une eau corrompue, circonstance bien aggravante, il faut en convenir ; aussi porte-t-il plainte à un président du parlement de Paris, et s'égaye en contant sa mésaventure, comme Marot en racontant la manière dont son valet l'a dérobé. Si on ne punit cette vieille qui a bu son vin, ce vin (il revient à sa plaisanterie rabelaisienne), dont un poëte se passe si difficilement, *quo ægre quisque poeta caret*, autant vaudroit que tous les procès eussent été jetés au feu (ce qui n'eût point été si mal fait) depuis qu'il y a des procès au monde; autant vaudroit que lui, Daurat, fût traité de mauvais poëte. Si, pour avoir mangé quelques raisins, une bête muette, un bouc, fut jadis immolé sur l'autel de Bacchus, que n'exigeroit point en cette circonstance ce même dieu, plus gravement offensé ? Il veut bien cependant ne point invoquer contre la vieille le couteau, mais le fouet :

Nec cultro hanc flagro cædite carnificis.

Il nous semble que notre poëte, qui, tout en détestant les hérétiques, est, nous l'avons vu, sur le chapitre du vin quelque peu pantagruéliste, eût peu renvoyer sa servante au supplice que lui réserve Rabelais, dans l'enfer où monsieur Lucifer, après avoir soupé de marchands, d'usuriers, etc., fait encore, tant il a l'appétit ouvert, réveillon de chambrières, lesquelles, après avoir bu le bon vin de leurs maîtres, remplissent le tonneau d'eau puante. Ce chapitre de Pantagruel étoit ici le code naturel, le véritable digeste à invoquer.

Mais Daurat avoit d'autres débats à soutenir que ceux avec son vigneron et sa vieille servante : je veux parler de sa lutte contre Ramus et les huguenots. Ils avoient bien tort ces moines de la renaissance qui tenoient pour suspect le grec comme la langue qui, ayant donné à l'hérésie son nom, ne pouvoit que produire et propager l'hérésie. Daurat est de la plus étroite orthodoxie. Sa muse, quand il s'agit de ses ennemis philosophiques et religieux, n'entend plus raillerie et est moins une muse qu'une euménide. Parmi les lauriers qui couronnent son front, on voit se dresser et siffler des langues de serpents.

Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur sa tête?

Nous allons voir pour qui ils sont, ces serpents : pour Ramus d'abord, ce précurseur de Descartes, qui, dans son ardeur de réformes, ne sut peut-être pas garder assez de ménagements à l'égard d'Aristote, dont l'autorité, imposante par elle-même, étoit appuyée, presque consacrée par l'Église. La philosophie, immobilisée dans les formules aristotéliciennes, vivoit en paix avec la religion et lui servoit d'auxiliaire. L'émanciper, c'étoit courir le risque de faire passer à l'ennemi les forces de la raison humaine. Les catholiques sentoient instinctivement ce danger, et vouloient le conjurer. Aussi, lorsque le livre où Ramus osoit secouer le joug du maître eurent été supprimés par arrêt du conseil royal, et leur auteur déclaré convaincu d'ignorance et de témérité, ce fut dans l'Université une joie qui éclata en démonstrations bruyantes : des affiches à tous les coins de rue proclamèrent le triomphe de la saine doctrine. Même on fit des pièces de théâtre où Ramus fut bafoué comme l'avait été à Athènes Socrate, avec qui il avoit ce point de ressemblance que, lui aussi, on l'accusoit de pervertir la jeunesse, et de ne pas reconnaître les anciens dieux du pays. Comme nous sommes dans le pays latin, ces anciens dieux, c'étoit la vieille logique, la vieille dialectique, même la prononciation vicieuse qui s'étoit glissée dans la langue de Cicéron, et dont la Sorbonne tenoit à

ne point se corriger. Car, dans cette querelle, le sérieux et le ridicule se réunissoient contre le novateur. Quant à Daurat, ce n'est point par l'appareil scientifique du raisonnement qu'il combat Ramus dans ses poésies; ses armes, dans cette occasion, ce sont les armes du poëte; c'est ce cruel ïambe dont il avoit dit cependant: « Périsse celui qui se réjouira du cruel ïambe, et se rendra émule de la rage d'Archiloque, » ajoutant: « Moi, je ne veux déchirer personne, ni mettre personne au gibet: »

Nec laqueo collum per me nodabitur ullus.

Voyons comme à l'instant même il oublie cette promesse: « Ramus, tu es un grand homme, qui le nie? Tu ne fais, tu n'écris que de grandes choses; Ramus, tu es un grand homme, qui seul oses reprendre les anciens, un Cicéron, un Aristote. Ramus, tu es un grand homme..., ou plutôt tu n'es pas un homme; tu es le plus grand rameau qu'arbre ait jamais porté, et d'un poids si lourd que, pour te soutenir, il te faut la plus grande fourche (*maximum ramum maxima furca decet.*)» Quelle haine profonde dans cette allusion patibulaire! C'est qu'aussi, aux yeux de Daurat, Ramus est un hérétique, un impie. Encore, s'il n'avoit méprisé que les anciens, Euclide, Ptolémée, Archimède, etc., mais il s'est attaqué à plus grand que tous ceux-là, à plus grand qu'Aristote. « Si dans sa verte folie, Ramus a porté l'audace jusqu'à se mettre au-dessus d'Aristote, quelle folie plus criminelle lui fait dans sa vieillesse mépriser le Christ et la foi des apôtres? Cet homme n'est-il pas le chef déclaré des hérétiques? On l'a bien vu le jour où, sur le bruit que le roi alloit sévir contre les huguenots, il acheta un cheval cent pièces d'or ou plus, et prit la fuite, puis revint sur ses pas, sur des nouvelles plus rassurantes. Eh bien! ce fuyard de tout à l'heure, ce chef des hérétiques n'en aspire pas moins à être le premier parmi les professeurs royaux. » A ce sujet, jouant de nouveau sur son nom, Daurat se demande, puisque ce rameau affecte l'empire, quelle herbe ne voudra régner:

Quod si rex Ramus, metus est ne quælibet arbor,
Sylvaque terrarum jam petat imperium.

Cet empire en question, c'était le décanat. « Quand Ramus se disoit doyen de part le roi, et nous montroit avec arrogance un long parchemin de deux pieds et demi pour appuyer sa prétention, seul j'intervins (mes amis étoient absents), et je lui dis : Quoi! Ramus, tu serois notre doyen, toi qui n'es ni le plus âgé, ni le plus sage d'entre nous, à moins qu'on ne te compte à sagesse ta barbe blanche et bifurquée? Mais contre cette blancheur de ta barbe proteste cet esprit puérilement orgueilleux qui fait que tu te préfères à tous les anciens; tu écris des rhétoriques nouvelles, des grammaires sophistiquées, ôtant des mains des jeunes gens les livres de ceux qui t'ont précédé, afin de ne laisser de crédit qu'à toi et à tes ramicoles. » Mais voici que s'élève contre les Ramicoles un Raminastix, Charpentier, qui, avec sa doloire, redresse, polit, taille, *amenuise* ce rameau qui est d'un mauvais bois, d'un bois coupé par une nuit noire, en l'absence de la lune, d'un bois qui justifie bien le proverbe, que de tout bois ne se fait point Mercure, car de celui-là on ne peut rien faire de bon, si bien que Daurat ne trouve moyen d'en tirer parti qu'en le donnant au bourreau, qui en fera un gibet. Ramus étoit tout à l'heure le pendu; le voici maintenant la potence. Pour peu que son nom s'y voulût prêter, il deviendroit la corde. Toute la pièce contre la décanat de Ramus est sur ce ton de violence et de mauvais goût. En ce sujet cruel, Daurat s'égaye, selon sa coutume, par une suite de jeux de mots. A propos de la blancheur de sa tête, Ramus est bien *canus*, mais n'est pas *decanus;* puis la tête blanchie (*cervix cana*) devient une tête de chien (*canina*). Boileau a parlé de certains poëtes fidèles à la pointe encore plus qu'à leurs belles : Daurat est fidèle aux jeux de mots aussi bien qu'à sa haine.

En religion, cette haine s'exalte jusqu'à la férocité. Sans tomber dans les déclamations auxquelles a servi de thème la Saint-Barthélemy, il faut avouer que l'horrible massacre, à trois siècles

de distance, épouvante encore les âmes. Vainement L'Hôpital a dit : « Excidat illa dies ævo, » ce jour ne peut être effacé de la mémoire des hommes. Mais ce forfait que nous détestons, les contemporains, à part un petit nombre de sages, n'en ont point senti toute l'horreur. Assurément, pour juger un pareil événement, il seroit injuste de faire abstraction des passions du temps. La philosophie a bien compris cela, depuis qu'elle aussi a eu en septembre ses journées sanglantes. Pour le plus grand nombre des catholiques, la Saint-Barthélemy n'a été que la réprésaille du sang versé par les huguenots, qu'un moyen de déjouer les projets de guerre civile qu'on leur supposoit. Tel est le fond de l'apologie de Pibrac, qui, faite pour plaire à la cour et à Catherine de Médicis, se base cependant sur les raisons qui avoient cours dans le public. Mais ce plaidoyer de Pibrac est une justification timide, que désavouoient les catholiques ardents. Le poëte qu'il faut à ces derniers, c'est Daurat ; lui va droit au but et salue par un chant de triomphe l'acte libérateur. Il félicite Charles IX et le duc d'Anjou, son frère, d'un événement qui couronne et achève l'œuvre des guerres par eux soutenues depuis dix ans. Ces guerres, dit-il, fourniroient à un Homère la matière d'une Iliade ; mais après cette lutte de dix ans, tout n'étoit pas fini. Ulysse n'avoit pas encore pris Troye, et surtout n'avoit pas encore égorgé les prétendants (Daurat n'a point trop ici des souvenirs de l'Iliade et de l'Odyssée). « Une nuit a fait cette besogne. Par le conseil d'une autre Pallas (Catherine de Médicis), voici Pergame renversée, Pâris mort avec Gaspard, et gisants dans le carnage ceux qui prétendoient non à la main de Pénélope, mais à ta couronne, ô roi, à ta couronne, qu'ils vouloient arracher à toi, à ton frère, aux princes de ton sang. Leur détestables embûches ont été dévoilées, et leurs perfidies prévenues. Ces prétendants sont égorgés comme des porcs.» Il y a dans le latin un jeu de mots que le français ne peut rendre,

Ut porci, sic cecidere proci.

Du sommeil où les plongeoit le vin, ils sont tombés dans celui

de la mort. Au lieu de Télémaque et de son père, ils n'ont point vu accourir les mille défenseurs de Charles et de Henri, qui firent autant de cadavres qu'il y avoit de voleurs dans la ville.

De ces cadavres, le plus illustre étoit celui de Coligny. Un écrivain contemporain, après avoir parlé de la manière dont le corps de ce seigneur fut *accoutré* par la populace, ajoute : *Jean Daurat, poëte, écrivit des vers latins, où il se moque de l'amiral, blasonnant un chacun des membres de ce corps mutilé.* Si nos lecteurs sont curieux de connaître ce blason, le voici :

« Sur Gaspard de Coligny, en son vivant amiral de France.

« Celui qui fut le chef des voleurs d'églises, le voici mort et sans chef; celui qui de ses mains dérobait les choses sacrées et profanes, voici qu'il a les mains coupées; celui qui mutiloit les prêtres, le voici...; mais ici il nous faut parler latin avec Daurat :

Parte sacerdotes solitus mutare pudenda,
Cuncta pudenda gerens nulla pudenda gerit.

« L'eau et le feu lui servoient à faire périr les innocents; coupable, il meurt par l'eau et le feu. Il avoit jeté en bas les corps d'un grand nombre de saints, lui-même est précipité d'une haute fenêtre; il expire (le texte dit : il crache son âme, *expuit*) en l'air, afin de ne pas fouler la terre de sa patrie tant de fois souillée par lui. Ennemi, il pend à une croix infâme, les pieds percés de corroies comme un cruel Œdipe; et parce qu'il se plaisoit vivant à se moquer du ciel, mort, il a le dos tourné contre le ciel.» Il montre le derrière à Dieu, seroit la traduction littérale, comme on le voit par celle que l'auteur lui-même a faite en vers françois si mauvais, que nous ne les avons pas voulu citer, pour ne pas affaiblir par le ridicule du style l'impression qui résulte de si cruels sentiments. On voit que, dans un autre sens et pour un autre cause, Daurat dépasse la violence de d'Aubigné. En lisant le poëte catholique, la pensée du poëte huguenot s'est plusieurs fois offerte à notre esprit, et il seroit facile de faire entre eux plus d'un rapprochement. On se rappelle dans les *tragiques* ce vieil Océan qui recueille les cadavres

des massacrés, et les ensevelit pieusement jusqu'au jour où il les rendra à l'Éternel. Ce vieil Océan, Daurat le met de son parti, et lui fait rejeter sur ses rives ces mêmes cadavres qui le souilleroient, lui qui cependant lave toute souillure. D'Aubigné et Daurat sont ici plus poëtes que Voltaire, qui se contente de dire que les fleuves françois ne portoient que des morts aux mers épouvantées.

Mais il s'agit de la cause du ciel, et le poëte peut-il faire moins que d'associer Dieu à son hymne de triomphe, et d'imiter le pape, qui à Rome chante en ce moment le *Te Deum*? « C'est maintenant, ô France! qu'il faut te réjouir et louer le Seigneur! C'est maintenant que les cloches doivent retentir dans les églises, où se pressera la foule pour s'unir aux chants des prêtres, et répondre : Amen! Que les paroisses s'assemblent avec leurs bannières que suivront les pères, les mères, les vieillards, les enfants! Qu'à la tête du cortége paraisse le roi lui-même, le roi très-pieux, entouré de sa noblesse. Que pendant neuf jours le sacrifice soit offert sur tous les autels; le nombre neuf est approprié à la circonstance; il est le tien, ô Charles! Il marque et l'âge où tu commenças de régner, et le mois de l'année (le 23 août faisoit partie des ides de septembre) où tu déjouas les complots des méchants. La veille au matin, car c'est à la lumière qu'il faut supplicier les voleurs, le chef des brigands fut blessé (allusion à la blessure de Coligny par Maurevel); la nuit suivante acheva l'œuvre commencée, et les soldats périrent avec le chef. » Puis vient une allusion sacrilége à la nuit de Noël, à laquelle le poëte ose comparer la nuit du 23 août. « Le salut des hommes a été opéré la nuit; voici qu'une nuit sauve encore les bons, nuit digne d'être illuminée et rendue plus claire que le plus clair jour! Nuit bienheureuse, où le roi saint Louis a remis lui-même le glaive aux mains des vengeurs de la religion! Ce Gaspard, qui blessoit Marie a été frappé dans le temps consacré à Marie, et c'est justement que la Vierge s'est vengée dans son octave, ainsi que le Christ avoit fait dans la sienne, quand un trait, lancé par une main divine, vint frapper une reine qui

méprisoit les mystères du Christ (allusion à la mort de la reine de Navarre, arrivée peu de temps avant la Saint-Barthélemy). Soient donc juillet et août consacrés à jamais, juillet à célébrer la victoire du Christ, août celle de Marie. Et toi, ô roi! si le mois de César te menaçoit du destin de César, celui qui prend son nom d'Auguste te promet la félicité d'Auguste. Auguste avoit fermé le temple de Janus et terminé deux guerres civiles, toi, tu n'en termines pas deux, mais quatre : jeune, tu surpasses Auguste vieillard. »

Épuisons ce cruel sujet; ce massacre que le poëte vient de chanter n'a point encore assouvi sa haine : il voudroit qu'aucune victime ne pût échapper, et se tourne contre ceux qui, avertis à temps, ont pris la fuite ou ont esquivé le glaive des meurtriers. Il leur promet qu'ils seront poursuivis et atteints : « Vous fuyez, mais en vain faites-vous servir à votre fuite la vitesse de ces chevaux que vous aviez préparés pour la guerre, les pierres sauront vous atteindre, les pierres que vous lancera le peuple des villes et des campagnes. Christ est une pierre, pierres sont aussi les enfants d'Abraham, et vous devez craindre ces pierres, chiens que vous êtes! »

Nam lapis est Christus, lapides Abramia proles;
Vox decet hos lapides pertimuisse canes.

Oui, le Christ s'est comparé à la pierre qui, rejetée par les architectes, devient la pierre angulaire de l'édifice; oui, en un autre passage de l'Évangile, il est dit que des pierres elles-mêmes Dieu peut susciter des enfants à Abraham, transformation qui, prise à la lettre, donneroit aux chrétiens une origine semblable à celle que la fable donnoit aux païens, et d'après laquelle nous pourrions nous appliquer le mot du poëte latin : « Inde genus durum sumus. » Mais n'égayons pas par cette réflexion cet indigne travestissement des paroles et encore plus de l'esprit de l'Évangile. Daurat mérite ici qu'on lui dise ce que le Christ disoit aux Juifs : « Vous ne savez pas de quel

esprit vous êtes. » Le Christ est la pierre qui soutient l'édifice, et les chrétiens sont les pierres qui en forment le corps ; mais ne voyez-vous pas, ô poëte, que, pour suivre votre odieuse métaphore, et faire de ces pierres l'usage que vous en faites, il faut, cet édifice que vous croyez défendre, le détruire et le renverser de fond en comble ?

Cette tragédie de la Saint-Barthélemy nous a fait un peu hausser le ton ; il nous en a pris comme au Chrémès de la comédie, qui élève par moment la voix et gronde. Daurat méritoit assurément la leçon que nous lui avons donnée. Il est temps de le retrouver tel qu'il est, c'est-à-dire, sous son air de cruauté, bonhomme au fond. De cette même plume qui a blasonné Coligny, il écrit une requête pour les pauvres, dont la multitude est grande dans les villes et les villages. Autre témoignage de bonhomie : il aime la campagne, à ce point qu'après avoir lu les poésies champêtres de Claude Gauchet, où sont racontés les plaisirs de la vie rustique selon les quatre saisons de l'année, tout plein du désir de revoir des bois, des prairies, des troupeaux, il s'étoit mis, quoique vieux et infirme, en route pour les champs, et eût poursuivi son dessein, s'il n'eût été dérangé par la rencontre de soldats et de gens armés.

Voici, en fait de simplicité, un petit billet à la façon d'Horace, et adressé à Brinon, un protecteur des poëtes que les poëtes ont célébré. Daurat alloit souvent voir ce Brinon dans sa retraite de Villaine, sur les bords de la Seine, heureuse retraite où étoient attirés et bien accueillis les savants et les écrivains. Cette fois, c'est le poëte qui invite son Mécène à un repas frugal dans son jardin. « Si tu peux te passer, Brinon, de mets splendides et comparables à ce qui se sert chez toi, voici que je t'invite, ou plutôt que mon jardin t'invite de lui-même à souper, et lui seul fera les frais et de la table et du repas,

Te meus en vocat ultro
Hortulus ; ille thoros instruit, ille dapes.

ce qui veut dire que tu n'auras de siége que le gazon, et que

l'on ne te servira que des légumes, des mets de l'espèce de ceux que recommande Pythagore, ou qu'Épicure en ses jardins offre à ses disciples. Que si tu apportes du vin de ta cave, tu agiras avec prudence ; je n'ai à t'offrir que l'eau de mon puits. Voilà, mon Brinon, le repas qui t'attend dans mon jardin, repas frugal, mais qui pourroit être un peu cru à ton estomac,

Hœc cæna meo, mi Brino, expectat in horto.
Sobria sed de qua crudior esse potes.

Achevons la peinture des mœurs patriarcales de notre poëte, et montrons-le dans son rôle d'époux et de père de famille. Après un premier mariage, qui l'avoit rendu deux fois père, devenu veuf, il épousa, quoique déjà septuagénaire, une jeune fille de dix-neuf ans, folie qu'il voulut faire excuser et passer à l'aide de ses bons mots. De ce second mariage il eut un fils, qu'il reçut, dit Papire Masson, avec une joie incroyable, « cum incredibili gaudio, » et qu'il nomma Polycarpe, peut-être pour témoigner tout le fruit (πολυς καρπος) qu'il espérait retirer de sa naissance. Cet enfant fit en effet les délices de sa vieillesse (delicias seniles); il jouoit avec lui et le caressoit (cum eo blandiuscule colludens), l'élevant dans ses mains comme un singe (instar simiæ manibus efferens). C'est Papire Masson qui fait cette vilaine comparaison ; et cela ne nous prévient guère en faveur de Papire Masson de voir sous quelle ridicule image lui apparoît ici la tendresse paternelle. Papire Masson, jésuite manqué, se maria, mais tard et sans vocation, et volontiers, comme plus tard La Fontaine, marié aussi, mais par distraction, il eût dit au père de famille : Je ne t'ai jamais envié cet honneur. Cet honneur, ou plutôt ce bonheur, Daurat n'avoit pas eu à l'envier, ayant su l'obtenir et le goûter. J'avoue qu'il me plaît en ce moment, ce vieux professeur royal en langue grecque, qui dorlote son enfant, et rien qu'à voir dans ses bras ce petit Polycarpe, j'oublie le gibet qu'il dresse pour Ramus, et les pierres qu'il jette aux huguenots.

Cette esquisse que nous venons de tracer de la vie et du

caractère de Daurat, extraite un peu au hasard du volume de ses œuvres, ne donne peut-être qu'une idée superficielle et incomplète de ce poëte, qui mériteroit d'être l'objet de quelque travail plus sérieux et plus approfondi. Il y a chez lui autre chose que le poëte latin, que Bayle déclare excellent ; autre chose que le poëte françois, que nous ne craignons pas de déclarer détestable (Daurat n'a fait qu'un petit nombre de vers françois, seulement pour traduire quelques-unes de ses pièces latines, et de ces traductions la barbarie est incroyable) ; il y a l'humaniste, le docte commentateur des anciens, celui que Scaliger reconnaissoit seul capable, avec Cujas, de rétablir les textes altérés des écrivains de la Grèce et de Rome. Cette part, sans doute la meilleure de sa gloire, nous échappe. Des leçons faites par lui dans le cours d'une longue vie, toute consacrée aux travaux de l'érudition, rien ne reste que ce témoignage de regret d'un de ses disciples, dont la plume avoit recueilli quelques-unes des paroles du maître : *Quam doleo*, s'écrie Stuckius dans une lettre à Goldats, *quam doleo me j. Aurati præceptoris mei, viri ingeniosissimi et in emendandis antiquis poetis græcis acutissimi dictata, et annotationes ex ejus ore calamo excerptas cum aliis nonnullis meis libris Lutetiæ amisisse !*

Quant à nous, qui ne sommes guère de ce XVIe siècle, dont l'étude nous plaît cependant, et qui n'avons pas de nom en *us*, ce ne seroit que par complaisance que nous nous associerions à ce regret de Stuckius. Ce que nous regrettons plus sincèrement, et pour nous et pour Dorat, c'est qu'il n'ait point, comme Passerat, son confrère en poésie et en érudition, su mêler à ses œuvres latines quelque jolie pièce en notre langue, quelques gracieux vers françois, qui lui eussent assigné parmi nos vieux poëtes cette place que nous lui donnons ici par déférence, afin, ainsi que nous l'avons dit, de ne pas exclure des membres de la fameuse pléiade celui qui eut longtemps l'honneur d'y tenir le premier rang (1). Vte DE GAILLON.

(1) Les œuvres de Daurat furent publiées en 1586 (Paris, Guill. Linocier) et forment un gros volume divisé en trois parties. Beaucoup de vers de lui

REVUE DES VENTES

VENTES P. DE M. (8 décembre 1856). — DE M. R.. DE MILAN,. (8 janvier 1857).

La collection peu nombreuse que nous étions chargés d'offrir aux bibliophiles le 8 décembre dernier étoit composée de livres en bonne condition.

Voici un aperçu des adjudications de quelques articles de cette vente :

N° 7. Sadoleti interpretationes, ayant appartenu à J. Grolier. — 60 fr. à M. Didot.

9. Heures à l'usage de Rome, impr. sur vélin, miniatures et reliure ancienne. — 255 fr. à M. Tilliard.

18. Adoration à Jésus naissant, manuscrit écrit par Jarry, pour la famille Mortemart. — 277 fr. à M. de Mortemart.

105. Vitruve. Première édition du XVe siècle, imprimée à Rome. — 195 fr. à M. Didot.

134. Chasse et pêche. Recueil. — 119 fr.

140. Album de Chasse, recueil de prédilection, somptueusement relié. — 750 fr. à M. le baron de Rotschild.

145. P. Rami Grammatica. — 123 fr. à M. le marquis de Morante.

164. Métamorphoses d'Ovide. 131 fig., d'Eisen, de Marillier, de Gravelot, de Moreau, etc. — 256 fr. à M. le comte Du Tillet.

avoient déjà paru en tête de livres contemporains qu'ils étoient destinés à recommander au lecteur. Le nom de notre poète se rencontre aussi sur le titre de la brochure suivante : *Églogue latine et françoise, avec autres vers récitez devant le Roy au festin de Messieurs de la ville de Paris, le VIme de févrter 1578, ensemble l'oracle de Pan, présenté au Roy pour estrènes. Jean Daurat, poëte du Roy, Clovis de Hesteau, sieur de Nuisement, et J. Ant. de Bayf, aucteurs. A Paris, de l'imprimerie de Frédéric Morel, 1578.*

Dans cette églogue, composée en vers latin par Daurat et mise en vers françois par Nuisement, la Seine et la Marne, introduites devant Henri III lui racontent tant bien que mal, après Ovide et en attendant La Fontaine, les touchantes aventures de Philémon et de Baucis. Nous croyons cette brochure plus rare que le volume de Linocier, dont l'églogue en question ne fait point partie.

167. Lucretius, édit. de Coustelier, 2 vol. impr. sur vélin. — 141 fr.
189. Le Roman de la Rose. Galliot Du Pré, 1529. Charmant exemplaire.— 400 fr. à M. de Fresne.
194. Les Heures de Notre-Dame, par P. Gringore, avec les *Chants royaulx*. 200 fr.
195. Le Cimetière des malheureux, poëme françois. Très-rare. — 100 fr.
213. La Lyre du jeune Apollon. Exemplaire d'hommage à Louis XIV, et dans sa magnifique reliure. — 561 fr.
270. Le Théâtre de P. Corneille. Dernière édition publiée du vivant de Corneille. — 156 fr.
278. Recueil précieux de 26 ballets représentés à la cour, de 1617 à 1671. — 405 fr. à M. Gailhabaud.
305. Heptaméron de la reine de Navarre. Figures et vignettes. — 221 fr. à M. Du Tillet.
342. Recueil fort curieux de figures facétieuses, gravées par Crispin de Passe, et relié par Bauzonnet. — 200 fr.
395. Adagiorum Erasmi. —140 fr. à M. le duc d'Aumale.
409. Œuvres de Balzac. Elzévir. — 100 fr.
420. Voiture. Joli exemplaire de l'édition elzévirienne. — 66 fr. à M. Cabanis.
472. Comines. Elzévir. Superbe exemplaire. — 176 fr. à M. le baron de Rotschild.
476. Le Rozier des guerres. Édition gothique. — 144 fr.
480. 21 pièces historiques. — 230 fr. à M. le duc d'Aumale.
624. Valerius Maximus. Première édition imprimée en 1469. — 240 fr. à M. Didot.

La bibliothèque de M. R., dont la vente a eu lieu le 8 janvier dernier, offroit une réunion nombreuse de livres intéressants et curieux dont la plus grande partie ne se rencontre presque jamais en France. Composée avec beaucoup de soin et de dépense dans une des villes d'Italie, où le goût des livres est le plus répandu, et où, à l'exemple des célèbres collections Melzi et Trivulzio, se sont formées dans ces dernières années plusieurs bibliothèques des plus remarquables, elle a été pour les amateurs une bonne fortune. Depuis la mémorable vente Libri, qui nous a révélé tant de curiosités bibliographiques, il ne s'étoit pas offert aux enchères un si grand nombre de livres rares d'au delà des monts. Cette bibliothèque renfermoit aussi beaucoup de curiosités à l'adresse des bibliophiles de tous pays.

Cette vente ayant eu un succès inattendu, grâce à la concurrence simultanée du Musée britannique avec un des biblio-

philes les plus habiles de l'Angleterre, nous en citerons les principales adjudications; dans la Théologie :

N° 14. Quatuor Evangelia. In-fol. — 600 fr. à M. Molini, de Londres.
Précieux manuscrit du xe siècle, sur vélin.

37. La petite Passion, d'Albert Durer. *Nuremb.*, 1511, in-4, fig. sur bois, mar. — 165 fr.

38. La Passion de Jésus-Christ, gravée sur cuivre, par Albert Durer. 1507, in-8, mar. — 162 fr. à M. Giraud de Savine.

41. Antithesis Christi et Anti-Christi. *S. d.*, in-4, fig. sur bois, de L. Cranach, mar. —201 fr., pour l'Angleterre.

42. Apocalypsis cum figuris, Alb. Dureri. *Nuremb.*, 1511, in-fol., fig. sur bois. — 120 fr.

54. Missale Ambrosianum. *Mediolani*, 1475, in-fol., cuir de Russie. — 420 fr.

59 et 60. Heures, sur vélin et sur pap. *Paris, Hardouin et Godard*, in-8, goth. — Le premier 260 fr., le second 150 fr.

63. Officium sacrat. corporis D. N. Jesu Christi. Pet. in-8. — 155 fr.
Manuscrit sur vélin, daté de 1460, avec dix miniatures.

65. Officium B. M. Virginis. In-8, mar. r. (Rel. de Le Gascon.) — 440 fr.
Beau manuscrit du xve siècle, avec 77 miniatures.

66. Officium B. M. V. Pet. in-8. — 310 fr. à M. Molini.
Manuscrit du xve siècle, avec 6 charmantes miniatures.

69. Horæ B. Virginis. *Venetiis, Aldus*, 1497, in-16, mar. r., doub. de mar. (Rel. du xve siècle médiocrement restaurée). — 800 fr. à M. Boone.

71. Heures, imprimées sur vélin, par Thielman Kerver. — 240 fr.

74. Horæ B. V. Mariæ. *Parisiis*, 1541, pet. in-8, avec vignettes gravées par G. Tory, v. à compart. (Charmante reliure du xvie siècle.) — 475 fr.

75. — Le même volume, non relié. — 291 fr.

80. Breviarium ordinis fratrum humiliatorum. *Mediolani*, 1483, in-8, mar. vert. — 910 fr. à M. Boone.
Imprimé sur vélin, avec de jolies miniatures.

144. Th. à Kempis de Imitatione Christi. *Lugd. Batav. Elzev.*, *s. a.*, pet. in-12, mar. r. doublé de mar. (Du Seuil.) — 129 fr.

Dans les Sciences et Arts :

221. Aristotelis opera (gr.). *Venetiis, Aldus*, 1495-98, 5 tom. en 6 vol. in-fol., cuir de Russie. — 675 fr. à M. Bossange.

231. T. Ciceronis Officiorum lib. III. *Venetiis, Vendelinus de spira* 1470, in-fol. cuir de Russie, tr. dor. — 141 fr. à M. Amb. Firmin Didot.

234. Senecæ opera. *Amsterd.*, *L. et D. Elzév.*, 1658, 3 vol. pet. in-12 vel. — 120 fr. à M. Molini.
Exemplaire non rogné.

269. Les Passions de l'âme, par René Descartes. *Amsterd.*, *L. Elzévier*, 1650, pet. in-12, mar. r. (Trautz-Bauzonnet). — 200 fr.
Bel exemplaire non rogné.

315. C. Plinii. Historia naturalis. *Venetiis, N. Jenson*, 1472, in-fol.—200 fr. à M. Dumont, libraire.

Bel exemplaire avec 30 grands initiales en or et en couleur.

401. Onosander et Frontinus. Gr. in-8, mar. — 1,000 fr. à M. Gancia.

Beau manuscrit italien du XVe siècle.

454. J. Boissard. Habits de nations estranges. 1581, in-fol. obl. 134 pl. — 134 fr. à M. Chartener, de Metz.

455. Recueil de costumes, de P. Bertelli. 1589-1596, 3 part. en un vol. pet. in-8, cuir de Russie, 260 fig. — 435 fr.

Recueil des plus rares surtout avec la troisième partie.

457. Habiti antichi et moderni, da Cesare Veccellio, éditions de 1590 et 1598, in-8, fig. — 150 fr. M. Gancia.

464. Vitruvius. *Amstelod.*, *L. Elzev.*, 1649, in-fol., cuir de Russie. — 111 fr.

502. Patrons de dessins de lingerie. 1558. — 180 fr.

503. Idem. 1564. — 245 fr.

504. Étoit incomplet.

505. Idem. 1591. — 150 fr.

506. Idem. 1591. — 250 fr.

516. Le Pâtissier françois. *Amsterd.*, *L. et D. Elzévier*, 1655, pet. in-12 vel. — 280 fr.

522. Il Ballarino di M. Fabritio Caroso de Sermoneta. *Venetia*, 1581, in-4, fig. par Gia. Francho. — 151 fr.

523. Le Gratie d'amore, di C. Gegri. *Milano*, 1602, in-fol., 58 fig. de L. Pallavico. — 185 fr.

553. Libro da imparare a giocare a' scacchi. *Roma*, 1512, in-4. — 105 fr. à M. Gancia.

Dans les BELLES-LETTRES :

558. Æ. Donati Grammatices rudimenta. 1826, in-4, mar. r. tr. dor. — 240 fr. à M. Duprat, pour la Bibliothèque impériale.

Imprimé sur vélin.

682. Aratus. In-8, mar. bl. — 330 fr. à M. Duprat, pour la Bibliothèque impér.

Manuscrit XVe siècle, sur vélin.

720. Tibulli Carmina. n-4. — 340 fr. à M. Boone.

Beau manuscrit de la fin du XIVe siècle, sur vélin.

722. Virgilius. In-16, goth., fig., mar. r. médiocrement conservé. — 255 fr.

724. Virgilius. *Lugd. Batav.*, *Elzévir.*, 1636, pet. in-12, mar. r., tr. dor. (Du Seuil.) — 149 fr. à M. Bailly.

735. Q. Horatius. *Venetiis*, *Aldus*, 1509, in-8, mar. tr. dor. (Trautz-Bauzonnet.) — 398 fr. à M. Didot.

752. Ovidii Metamorphoseon. Pet. in-fol. — 580 fr. à M. Molini.

Manuscrit de la fin du XIVe siècle, sur vélin.

755. Ovidii de Arte amandi, etc. Gr. in-8 — 500 fr. à M. Molini.

Manuscrit du XVe siècle, sur vélin.

778. J. Juvenalis Satiræ. In-4. — 150 fr. à M. Didot.
Manuscrit du xve siècle.

790. Martialis epigrammata. *Circa*, 1472, in-4, mar. — 165 fr. à M. Molini.

802. Claudiani opera. *Venetiis, Aldus*, 1523, in-8, mar. — 240 fr. à M. Boone.
Exemplaire non rogné.

804. Claudiani opera. *Lugd. Batav., ex. offic. Elzevir.* 1650, pet. in-12, mar. r. — 80 fr. à M. Molini.
Exemplaire non rogné.

898. Le Temple de bonne renommée, de J. Bouchet. *Paris, Galiot du Pré.* 1516, in-4, goth. — 131 fr.

902. Fables choisies de La Fontaine. *Paris, D. Thierry*, 1668, in-4. — 380 fr.

924. Laude di Jacopone da Todi, pet. in-fol. — 1,001 fr. à M. Molini.
Précieux manuscrit du xive siècle sur vélin.

929. Sonetti et canzoni, di Fr. Petrarca. Gr. in-4 mar. r. — 1,235 fr.
Manuscrit du xive siècle, sur vélin, avec 32 grandes initiales en or et en couleur.

930. Il Petrarca. *Venetiis, Aldus, Nic. Jenson*, 1473, pet. in-fol. — 150 fr.

946. Il Petrarca spirituale. *Venetia*, 1536, in-4. (Belle reliure ital. du xvie siècle). — 140 fr.

1039. Divina comemdia, di Dante, in-4. — 1,030 fr. à M. Boone.
Manuscrit du commencement du xve siècle.

1091. Orlando innamorato, di M. Boiardo. *Vinegia*, 1584. — 120 fr. à M. Molini.

1002. Orlando furioso, di L. Ariosto. *Venetia*, 1554, in-4. — 165 fr.

1110. Dita Mundi, di Fazio de gli Uberti. *Vicenza*, 1474, in-fol. — 260 fr. à M. Molini.
Première édition.

1194. Cancionero general. *Anvers*, 1573, in-8, mar. bl. — 151 fr.

1195. Romancero historiado de Rodrigues. *Alcala*, 1581, in-8, cuir de Russie. — 366 fr.

1245. Opera Hrosvitæ. *Norimbergæ*, 1501, in-fol., fig. sur bois. — 160 fr. à M. Boone.

1369. Hypnerotomachia Polyphili. *Venetiis, Aldus*, 1499, in-fol., fig. — 226 fr.

1422. La Vida de Lazarillo de Tormes. *Burgos*, 1554, in-8, mar. — 430 fr. à M. Boone.
Première édition.

1512. Diogenis, Bruti, Ypocratis Epistolæ. *Florentiæ*, 1487. in-4, v. à compart. — 1,000 fr. à M. Solar.
Exemplaire de Grolier.

1513. Phalaridis epistolæ. *Parisiis* (vers 1470 ou 1471), in-4, mar. — 106 fr. à M. Didot.
Un des premiers livres imprimés à Paris.

Dans l'Histoire :

1603. Collection des grands et des petits Voyages, avec figures de Théod. de Bry. *Francfort*, 1590-1619, 21 part. en 6 vol. in-fol. — 360 fr.

1606. Il Viaggio fatto da gli Spagnuoli. 1536, in-4.—320 fr. à M. Bossange.

1620. Marco Polo. 1508. — 150 fr. à M. Bossange.

1601. Itinerario di Ambrosio Contarini. 1524. — 179 fr.

1627. Paesi nuovamente ritrovati et novo mondo da Alb. Vesputio. *Vincentia*, 1507, in-4. cuir de Russie. — 600 fr. à M. Bossange.

Édition originale, fort rare.

1628. Antre édition. *Milan*, 1512. — 505 fr.

1629. Autre édition. *Venise*, 1517. — 500 fr. à M. Bossange.

1632. Vera historia admirandae, etc. — 350 fr. à M. Bossange.

1761. Sallustius. Pet. in-fol. — 800 fr. à M. Didot.

Manuscrit du XVe siècle sur vélin.

1763. Sallustius. *Venetiis, Aldus*, 1521, in-8, mar. — 360 fr.

Exemplaire en grand papier.

1773. C. J. Cæsaris quæ extant. *Lugd. Batav., ex offic. Elzevir*, pet. in-12, v. éc. — 160 fr. à M. de Fresnes.

1828. Diario de bello Carolino. *Venetiis, Aldus*, 1496. in-4. — 145 fr.

1855. Cremona fidelissima città... da Ant. Campo. *Cremona*, 1582, in-fol. — 100 fr.

Édition originale. Figures d'Aug. Carrache.

1864. Règlements pour l'administration de l'île de Candie. Manuscrit sur vél., in-4. — 325 fr. à M. Didot.

1912. Jac. Schrenck. Imperatorum, regum, principum, etc., imagines. *Œniponti*, 1601, gr. in-fol. 120 portr. grav. par dom Custodis. — 140 fr. à M. Boone.

1998. Vite de più eccel. Pittori, da G. Vasari. *Firenze*, 1550, 3 part. en 2 vol. in-4. — 116 fr.

Première édition.

2016. Annales de l'impr. des Alde, par A. A. Renouard. *Paris, Renouard*, 1825, 3 vol. gr. in-8, mar. r. tr. dor. (Bauzonnet.) — 245 fr.

Imprimé sur vélin.

CORRESPONDANCE

Sur une édition inconnue du Don-don Infernal, du poëte provençal Belaud de La Bellaudière.

Aix, 31 octobre 1856.

Mon cher monsieur Techener,

Je voudrois, en répondant à votre gracieuse demande, pouvoir résoudre la difficulté bibliographique ou typographique que présente l'édition inconnue, ou non citée jusqu'ici, du *Don-don infernal* de La Bellaudière, que je vous communiquai l'année dernière à Paris, et dont j'attendois la solution de votre expérience et de votre sagacité, si bien appréciées des bibliophiles. Vous avez pensé, avec quelque apparence de raison et en désespoir de cause, que la difficulté seroit plus aisément tranchée sur les lieux, c'est-à-dire dans le pays de La Bellaudière; dans le pays qui, deux fois *au moins*, a imprimé le *Don-don infernal*, l'œuvre principale de notre poëte, et à coup sûr la plus curieuse et la plus intéressante, qui n'est d'ailleurs qu'une réminiscence tant pour le titre que pour le fond de l'*Enfer*, de Clément Marot, ainsi que le poëte le reconnoît lui-même dans l'épître dédicatoire à M. Du Périer.

Deux fois, dis-je, au moins, le *Don-don infernal*, ou la description en 91 sixains, et en langage provençal, des misères et calamités d'une prison; deux fois, dis-je, ces stances, ou cette espèce de poëme élégiaque et satirique, ont été imprimées en Provence : en 1595, à Marseille, dans la collection si rare et si recherchée des *Obros de La Bellaudière*, petit in-4°; et en

1602, à Aix, par Jean Tholozan, petit in-8° de 46 p., édition plus rare encore peut-être, mais qui ne contient que le *Don-don*, précédé de quelques pièces en prose et en vers, dont les plus intéressantes manquent à l'édition de Marseille.

Ni l'une ni l'autre de ces deux éditions, les seules qui soient connues et que cite M. Brunet dans le *Manuel du libraire*, n'indiquent soit dans le titre, soit dans les pièces préliminaires, soit dans le texte, qui d'ailleurs est le même à peu près partout, une édition antérieure; et cependant il y en a deux qui ont précédé celles-ci, à en juger par le titre de l'exemplaire que je vous ai communiqué, et que je transcris ici tout au long : « LE DON-DON INFERNAL, OV SONT DESCRITES EN LANGAGE PRO- « VENÇAL les misères et calamitez d'une prison. A MONSIEUR DU « PÉRIER, gentilhomme prouençal. PAR L. de La Bellaudière, « de la maison et compagnie de MONSEIGNEUR le Grand-Prieur « de France (1). — Reveu, corrigé et augmenté. — A Aix, en « Provence, par Michel Goyzot. — M.DLXXXVIII, pet. in-8° de « 46 p.,» y compris le dernier feuillet, qui porte seulement deux vignettes différentes l'une de l'autre, au recto et au verso.

Il résulte bien clairement de ce titre que le *Don-don* a été imprimé deux fois avant 1595, et que si jusqu'ici la première édition a échappé à l'œil des bibliophiles, la deuxième, revue, corrigée et augmentée, est sous nos yeux, à la date de 1588, et nous révèle, par son titre même, l'existence de la première, que devroit faire supposer aussi la permission d'imprimer datée de 1584.

Cette permission d'imprimer, d'ailleurs curieuse, qui est donnée par le Parlement de Provence, marque bien que l'impression a dû avoir lieu dans le pays. Or, comme il n'y avoit alors d'autre imprimerie que celle d'Aix, qui en possédoit une

(1) Henri d'Angoulême, fils naturel du roi Henri II, envoyé en Provence pour y commander en 1577, nommé gouverneur du pays en mai 1579, tué à Aix par Altovitis en juin 1586 ; prince éclairé, ami des arts, fort regretté des Provençaux et des gens de lettres. C'est lui qui amena Malherbe en Provence, où il se maria...., etc.

depuis 1574, (celle de Marseille n'y fut établie qu'en 1594), il faut en conclure que la première édition du *Don-don* a été faite à Aix, en 1584 ou 1585, ce qui paroît plus que probable (1) ; mais l'édition de 1588, avec ces mots au-dessous de la vignette du titre : *A Aix en Provence, par Michel Goyzot*, a-t-elle été exécutée à Aix? C'est ce dont il est permis de douter aux personnes qui ont vu les rares *incunables provençaux*, qui ont pu examiner l'édition de 1588 et qui connaissent la très-bonne *notice* publiée en 1826 (2), *sur l'origine de l'imprimerie en Provence*, par M. Antoine Henricy, que sa position et ses goûts rendoient plus apte que personne à faire un pareil travail.

Or, on doit conclure de cette *Notice*, pour laquelle ce savant, aussi modeste que laborieux, a eu recours non-seulement à tous nos *incunables* connus *alors* en Provence (ils se réduisent à une quinzaine environ, tous imprimés à Aix ou à Marseille de 1574 à 1600), mais encore aux écritures et actes des notaires, aux archives et délibérations municipales, etc.; on doit conclure, dis-je, de cette notice : 1° que jusqu'en 1574, et même postérieurement, on a imprimé, tant à Lyon qu'à Avignon, avec les autres productions provençales très-rares d'ailleurs, les livres nécessaires au clergé, tels que bréviaires, missels, etc., les ordonnances, actes et règlements émanés soit de l'autorité royale, soit du parlement, soit de l'administration locale, etc.;

2° Qu'il n'y a eu d'autre imprimeur à Aix, de 1574 à 1588, que Pierre Roux, venu d'Avignon sur la demande de l'administration municipale, et qui paroît être retourné bientôt après dans cette ville, où son imprimerie n'avoit pas cessé d'exister ; et Guillaume Maillou, qui lui succéda à Aix en 1577 ou 1578, et qui seroit mort lui-même en 1587.

(1) Et ce qui résulte encore du titre de cette seconde édition, copié sans doute de la première, puisque l'auteur s'y dit, en 1588, de la maison et compagnie de monseigneur le grand prieur, qui était mort le 2 juin 1586.

(2) Dans le tome IIIe du *Recueil des mémoires* de la Société académique d'Aix. *Aix Pontier*, 1827. Quelques exemplaires ont été tirés à part.

Ces faits résultent non-seulement des livres imprimés par eux, mais encore des archives de la ville, qui leur fournissoit des allocations annuelles, et où le nom de Michel Goyzot ne figure pas plus que sur le titre d'aucun autre livre connu, du moins jusqu'ici.

Sans doute, on pourroit supposer que ces mots imprimés au bas du titre du *Don-don* : A Aix en Provence, par Michel Goyzot, signifient seulement vendu par Michel Goyzot, qui n'auroit été qu'un libraire, et qui l'auroit fait imprimer ailleurs pour son compte. La librairie provençale de cette époque offre des exemples analogues de livres imprimés à Lyon et à Avignon avec l'adresse des libraires d'Aix; mais la notice de M. Henricy nous donne aussi la série connue des libraires d'Aix au XVIe siècle, et le nom de Goyzot n'y figure pas. Il faut donc attendre que quelque bouquin inconnu vienne nous confirmer l'existence de ce libraire ou de cet imprimeur à Aix, et supposer qu'il n'y a eu qu'une existence éphémère, une existence de passage, si le nom de la ville et celui de Goyzot ne sont point apocryphes.

S'ils ne l'étoient pas, il se présenteroit peut-être une question intéressante pour l'histoire de la typographie? Auroit-il existé en France, à cette époque, des imprimeurs ambulants, ou même des libraires circulant avec des livres imprimés à leur adresse, et pour diverses localités? Ne peut-on pas admettre que Michel Goyzot, libraire, ou plutôt imprimeur de passage, profitant de la vacance ou suspension que paroît avoir subie l'imprimerie de *la ville* par la mort de Guillaume Maillou, y seroit venu tenter fortune sans l'appui ou le concours officiel de la cité (1), tout disposé à planter sa tente, à fixer sa presse là où il trouveroit de l'occupation? Ou faut-il en faire une espèce de commis-voyageur, un délégué de quelque imprimerie importante de

(1) M. Henricy cite en note, p. 12 de sa Notice, un acte très-curieux de 1595, qui est tout à fait concluant à cet égard, et duquel il résulte qu'à cette époque de 1595, *l'art de l'imprimerie, pendant six ou sept ans, auroit été en chaumage en cette ville d'Aix, à cause des troubles et aussi par le décès de Guillaume Maillou, que les consuls y avoient appelé en 1577.....*

France ou de l'*étranger*, qui cherche des commissions? Mais, dans ces diverses suppositions, encore devroit-on rencontrer d'autres productions typographiques contemporaines avec le nom de Michel Goyzot, et comme ce n'est que par la publicité que l'on peut arriver à faire quelque découverte de ce genre, et que votre Bulletin est singulièrement propre à la faciliter, il y a lieu de croire que, malgré l'importance minime de la chose, quelqu'un de vos abonnés viendra en aide aux bibliophiles de Provence, si en Provence même, si à Marseille, où de doctes et zélés amateurs s'intéressent peut-être à la question, on ne parvient à trouver le mot de cette énigme.

Enfin, si nous ne trouvons nulle part le nom de ce Michel Goyzot, imprimeur ou libraire (car il est à remarquer qu'il ne se qualifie point et qu'il ne précise pas non plus son adresse au bas du titre, à la différence de ses confrères contemporains en général), notre exemplaire du *Don-don infernal* porte sur le titre, et au *recto* du dernier feuillet, une grande vignette sur bois très-caractéristique, ou du moins bien caractérisée, qui tout d'abord semble devoir mettre sur la voie.

Cette vignette, de 60 millim. de haut sur 65 de large, à peu près carrée, et remplissant presque la moitié de la page, est d'un joli travail, bien supérieur, ce me semble, comme exécution typographique, à ce qu'on faisoit alors en Provence. Toutefois, elle ne tranche pas à mes yeux la question de savoir si l'impression a été faite à Aix, par quelque confrère ambulant de Plantin, ou si elle a eu lieu en Belgique, comme paroît l'indiquer la vignette, pour le compte d'un libraire ou d'un amateur provençal. Quoi qu'il en soit, il y a lieu d'espérer que, d'après la description, quelque bibliophile lecteur du Bulletin nous en fera connoître l'origine, surtout s'il est familiarisé avec les produits de l'imprimerie dans les Pays-Bas, à la fin du seizième siècle.

Elle représente la Belgique personnifiée sous les traits d'une femme assise sur une espèce de chaise curule, ou de pliant à bras, élevant de la main droite une navette de tisserand, et

soutenant de la gauche un grand filet rempli de poissons de toute espèce. De chaque côté de la tête, coiffée, et non couronnée, de tours et de maisons, on lit séparé en deux le mot latin peu classique de BEL GIA. Dans le fond est une ville placée au bord de la mer, ou à l'embouchure d'un fleuve sillonné par des bâtiments à voiles, qui pourroit être l'Escaut, et la ville seroit Anvers. Sur le premier plan, où est la figure de *Belgia*, on voit autour d'elle, outre des tapisseries à personnages à moitié déroulées, trois fleuves ou rivières personnifiés, s'appuyant sur des urnes, d'où s'échappent des eaux abondantes. Deux de ces figures sont barbues : celle de gauche, qui est couronnée de pampres, et celle de droite, dont le front est hérissé de roseaux. Au-dessus de l'épaule de celle-ci est un écusson en pointe, dont le champ est rempli par trois autres écussons pareils, à ce qu'il semble, et où je ne puis distinguer d'autres signes de blason. Ce second fleuve semble caresser un animal qui s'appuie sur sa cuisse, un lion peut-être, dont on feroit volontiers le lion de Belgique. Enfin, le troisième fleuve, sous la forme d'un homme vigoureux et jeune encore, s'appuyant aussi sur son urne penchée, est placé au milieu, aux pieds de *Belgia*, vers laquelle il tourne la tête. Je pense bien qu'en Belgique, et sans doute ailleurs, on ne sera pas embarrassé pour dénommer ces trois personnages ainsi caractérisés, mais je me garderai de faire un choix parmi les fleuves et rivières qui sillonnent, bordent et fertilisent ce riche pays.

Évidemment, cette planche ou vignette, sur laquelle je ne distingue aucune marque de graveur, si ce n'est peut-être l'écusson cité plus haut, a été gravée en Belgique et pour la Belgique ; elle doit se retrouver sur d'autres livres imprimés dans les Pays-Bas. Mais elle a pu être portée et employée ailleurs par quelque typographe ambulant, ou acquise par tel imprimeur de France, qui s'en sera servi comme d'une simple vignette d'ornement, sans y attacher aucune signification d'origine.

Ainsi cette édition de 1588, qui d'ailleurs offre un texte *provençal* très-correctement imprimé, ce qui est à remarquer, a pu

être exécutée à Lyon, à Avignon, et plus probablement encore à Aix, malgré l'acte cité en note précédemment, qui dit que l'imprimerie y étoit en chômage à cette époque depuis la mort de Maillou. Il n'est pas impossible que l'un de ses ouvriers, belge peut-être, un typographe ambulant, ait un moment occupé ses presses sans titre officiel, pour y publier, avec quelques opuscules perdus aujourd'hui, une deuxième édition du *Don-don infernal* de La Bellaudière, qui mourut la même année à Grasse, sa patrie, où des affaires de famille l'avoient appelé (1).

Tout porte à croire que l'auteur a lui même préparé et dirigé sur les lieux cette réimpression, *revue, corrigée et augmentée*, comme il est dit au frontispice. A son défaut, on ne pourroit en faire honneur qu'à François Du Périer, gentilhomme d'Aix, à qui elle est dédiée, son patron et son ami, comme il l'étoit de Malherbe, qui lui a adressé les belles stances si connues sur la mort de sa fille : *Ta douleur, Du Périer, sera donc éternelle...* Quel que soit celui des deux à qui on doit ces corrections et ces augmentations, il seroit piquant de connoître en quoi elles consistent; mais il faudroit pour cela rencontrer la première édition de 1584 ou 1585; et qui sera l'heureux bibliophile provençal qui aura cette bonne fortune, et qui daignera nous la révéler ?

J'avois l'intention d'ajouter ici la description de mon exemplaire du *Don-don infernal* de 1588, qui renferme quelques pièces curieuses, qui ne sont ni dans l'édition de Marseille, ni dans celle d'Aix, de 1602; mais je m'aperçois que ma lettre est déjà bien longue, et sans doute le lecteur s'en aperçoit aussi.

(1) Il est à remarquer que La Bellaudière, qui, d'après César de Nostradame, *a si heureusement déterré durant sa vie l'ancien honneur de la poésie et rime provensalle*, n'a point d'article dans la Biographie de Michaud, et n'a obtenu que quelques lignes insignifiantes dans celle de Didot, où son nom même est défiguré. Le *Dict. des Hommes illustres de Provence*, dit d'Achard, donne dans son supplément une notice plus étendue, mais qui laisse beaucoup à désirer.— Louis Belaud de La Bellaudière était né Grasse, en Provence, en 1532. Il y mourut en novembre 1588.

Je crois donc devoir ajourner à un autre moment cette description, si toutefois vous pensez qu'elle puisse intéresser le moins du monde quelques abonnés du Bulletin.

Recevez, je vous prie, mes compliments affectueux,

ROUARD,
Bibl. d'Aix.

NÉCROLOGIE.

Nous venons de perdre un de nos bibliophiles les plus distingués, M. de Clinchamp a succombé à une longue et douloureuse maladie. Son goût délicat, et qui visoit à l'exquis en toutes choses, se montroit surtout difficile dans le choix des livres; aussi, composée d'un petit nombre de volumes, sa bibliothèque renferme de véritables trésors. Mais ce n'est point des livres de M. de Clinchamp que nous voulons parler, c'est de lui-même. Ceux qui l'ont connu savent de quel esprit piquant il était doué, quelle verve originale animoit sa conversation, sans que chez lui la causticité de l'esprit nuisît à la bonté du cœur. Pour ce qui est de nous, qui lui appartenions par les liens de famille, nous l'avons trouvé à notre égard d'une bienveillance qui ne s'est jamais démentie. Qu'il nous soit permis de consigner ici ce témoignage de nos regrets. Nous ne voulons pas occuper le public de nos sentiments particuliers; mais il nous a semblé que le nom de M. de Clinchamp, longtemps inscrit sur le titre de ce Recueil, pouvoit, à l'heure, hélas! où la mort l'en vient rayer, reparoître un moment dans le *Bulletin* et y recevoir un adieu et un souvenir.

Vte DE GAILLON.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

FÉVRIER. — 1857.

25. ÆSOPI, Phrygis vita et fabulæ à viris doctiss. in latinam linguam conversæ. — Fabulæ tres ex Politiano, Petro Crinito, Baptista Mantuano. — Fabulæ item Laur. Abstemii. *Parisiis, Rob. Stephanus*, 1534; in-8, v. brun, compart. à froid. (*Reliure du temps*). 45—»

Belle et rare édition. — Ce volume renferme plus de choses que n'en annonce le titre. Nous croyons qu'il n'est pas inutile de le décrire.

La *Vie d'Esope*, trad. du grec de Max. Planude, et trois dissertations sur les fables, tirées d'Aphtonius, de Philostrate et d'Hermogène, sont suivies de 448 fables ainsi divisées : 33 fables d'Ésope, découvertes et trad. en latin par Laurent Valla. — 78 fables d'Ésope, trad. par un anonyme. — 45 fables d'Esope, trad. par Guillaume Hermann, chanoine de Saint-Augustin. — 22 fables d'Ésope, traduites par Hadrien Barland. — Une fable d'Ésope, trad. par Bapt. Mantouan, en prose et en vers latins. — Treize fables, trad. par Barland. — Cent fables d'Ésope, trad. par Rimicius. — Huit fables extraites des *Adages* d'Érasme. — Une fable d'Anianus (*Avianus*), trad. par Érasme. — Fable de Politien. — Deux fables de P. Crinitus. — Une fable de J.-Ant. Campanus. — L'apologue des membres et du ventre, extrait de Tite-Live. — Deux fables extraites d'Aulu-Gelle. — Un apologue de Nic. Gerbelius. — Quatre fables d'Anianus (*Avianus*), traduites par Hadrien Barland. — 38 fables d'Anianus (*Avianus*), trad. par Guillaume Hermann, chanoine de Saint-Augustin. — Et 97 fables d'Abstemius.

26. ANGE BOLOGNINUS. De la Curation des ulcères, livre de Ange Bologninus, traduit de latin en françoys. *A Paris, au Pot-Cassé*, 1542 ; in-8, lett. rondes, mar. r, fil., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*)........... 60—»

JOLI EXEMPLAIRE d'un volume TRÈS-RARE, signalé par M. Bernard, dans ses Recherches sur Geoffroy Tory. Sur le titre on voit l'enseigne du *Pot-cassé*, marque et gravure, comme on sait, de G. Tory. Au-dessous on lit : *En l'imprimerie de Olivier Mallard, libraire et imprimeur pour le roy.* « L'âge ayant naturellement diminué son activité, Tory résolut d'abandonner une partie de ses emplois pour pouvoir se livrer entièrement à la gravure, qui étoit plus dans ses goûts. Il choisit pour successeur Ollivier Mallard, auquel il céda jusqu'à son enseigne, et qu'il fit ensuite agréer par François I[er], comme libraire et imprimeur royal. » Page 67 de l'ouvrage de M. A. Bernard.

27. ANTONINUS, Archiep. Florent. Tractatus de instructione seu directione, simplicium confessorum. *S. l. ni d.*, sans chiff., récl. ni signat. (sed *Moguncia*, vers 1459); in-4 de 143 feuillets, mar. rouge, tranch. dor. (*Hardy*) .... 120—»

TRÈS-BEL EXEMPLAIRE. — Une des premières impressions de Fust et Schœffer, dont on trouve les écussons tirés en rouge au-dessous de la dernière ligne du texte. Au verso du 139[e] feuillet commence : *Sermo beati Johannis de Penitentia.* (Voir BRUNET, *Manuel*, t. I, p. 24.)

28. ARETINO. Capricciosi et piaceuoli ragionamenti di Pietro Aretino. *Stampati in Cosmopoli* (*Elzev.*). 1660 ; pet. in-8, mar. vert, fil., tr. dor. (*Anc. rel.*).. 40—»

On a, sur les marges, écrit l'explication en françois des mots les plus difficiles. Cet exemplaire a appartenu à Évrard de Jouy, conseiller au parlement de Saumur, et on lit sur le dos de la reliure le titre de : *Manière de bien penser.*

29. AURELIUS VICTOR. Historia romana, cum notis Machanei, E. Vineti, And. Schotti, J. Gruteri, curante J. Arntzenio. *Amsterd.*, 1733; in-4, fig., mar. r., comp. fil., tr. dor. (*Bozerian*).................. 60—»

TRÈS-BEL EXEMPLAIRE relié sur brochure, de l'édition la meilleure et la plus recherchée.

30. AUREUM JUBILARIUM, seu Septena dominice rosee passionis, cum exercitio compassionis Virginis Marie. Impressum Colonie, s. a., fig. s. bois. — Rosarium in laudem Virginis matris à Seb. Brant sapphico carmine optissime modulatum; annectitur heroïcum carmen Lactantii Firm. de Passione Jesu-Christi. (*Coloniæ, Petr. Buscius*, vers 1529); en 1 vol. pet. in-4.. 40—»

RARE et curieux recueil. — L'*Aureum jubilarium* est imprimé à deux colonnes, réglé en rouge, et orné de 15 gravures sur bois, dont l'exécution semble dater des premiers temps de la xylographie. On a employé pour l'impression de cet opuscule, des caractères gothiques de trois genres différents. Nous avons remarqué que les corrections des fautes typographiques sont écrites sur les marges.

Les vers saphiques de Séb. Brandt, en l'honneur de la Vierge, et le chant héroïque de Lactance sur la Passion de Jésus-Christ, servent de complément à ce recueil d'œuvres mystiques.

31. CASSIODORUS. Aurelii Cassiodori, variorum libri XII et chronicon, ad Theodericum Regem; Jordani, episcopi Ravennatis, de Origine actibusque Getarum liber I quo XII Cassiodori libros de eadem historia complexus est. Enodii Ticinensis episcopi panegyricus Theoderico dictus. G. Fornerii antecessoris Aurel. Notae in libros variorum. *Parisiis*, 1583; in-4, mar. r., fil., tr. dor. (*Anc. rel. de Boyet.*)........................ 48—»

TRÈS-BEL EXEMPLAIRE aux armes du prince EUGÈNE DE SAVOIE.

32. CHAMPOLLION FIGEAC. Nouvelles recherches sur les patois ou idiomes vulgaires de la France, et en particulier sur ceux du département de l'Isère. *Paris*, 1809; in-12 br.............................. 6—»

Ouvrage intéressant qui est devenu peu commun. On y trouve plusieurs pièces écrites en divers patois qui sont parlés dans le département de l'Isère, une *parabole* en langue vaudoise, le récit des *Visions de la bienheureuse Marguerite de Duin* (ce récit, en patois, est du XIII[e] siècle), un glossaire, la bibliographie des ouvrages imprimés en patois de Grenoble, le serment de Louis le Germanique, etc., etc.

33. Chanson (La) des Saxons, par Jean Bodel, publiée ponr la première fois par Francisque Michel. *Paris*, 1839; 2 vol. pet. in-8, pap. de Holl., br.......... 16—»

La Chanson des Saxons vient, chronologiquement parlant, immédiatement après la Chanson de Roland. Durant l'expédition de Charlemagne au delà des Pyrénées, qui se termine par le désastre de Roncevaux, si poétiquement décrit dans la chanson de Roland, les Saxons avoient envahi et pillé les bords du Rhin, profitant de l'éloignement du grand empereur. A son retour, Charlemagne se rendit en Saxe pour les punir. Leur chef, Witikind, battu, fut obligé de se faire baptiser lui et les siens, en 785. C'est sur ce fondement historique qu'est bâti le roman de Jean Bodel. Ce trouvère vivoit vers la moitié du XIII[e] siècle; il a composé un mystère ou jeu de Saint-Nicolas, des fabliaux, des chansons et le poëme que je catalogue. On ne sait d'ailleurs rien de sa vie, si ce n'est qu'il étoit d'Arras, qu'il fut obligé de quitter, atteint de la lèpre dont il mourut. Le poëme contient 299 strophes ou couplets fort irréguliers, car un grand nombre de ces strophes comptent plus de 30 vers, quand d'autres n'en ont que douze. C'est un récit romanesque souvent spirituel, où la partie galante et même comique le dispute à la partie épique; enfin c'est un poëme comme l'a compris l'Arioste dans son *Orlando furioso*. Le langage m'en a paru moins difficile à comprendre que celui de la chanson de Roland, peut-être est-ce parce qu'il est moins élevé. Viollet le Duc, *Biblioth. poét.*

34. Les Chansons de Gaultier Garguille. Nouvelle édition suivant la copie imprimée à Paris en 1631. *Lond.*, 1658; in-12, v. fauv., fil., tr. dor., fig...... 38—»

Hugues Guéret, dit Gaultier Garguille, étoit un acteur comique de l'hôtel de Bourgogne, qui, dans les entr'actes, chantoit de ses chansons, comme nous le voyons faire encore aujourd'hui dans quelques théâtres de vaudevilles. La naïveté des chansons de Gaultier Garguille ne voile pas toujours suffisamment la grossièreté de leurs sujets, mais nos aïeux avoient les oreilles moins délicates que les nôtres, et parmi ces chansons sans art, il y en a d'excellentes.

La gravure qui est au frontispice représente Gaultier Garguille dans son costume de théâtre, et les têtes de ses deux accolytes Gros-Guillaume et Guillot Gorju, qui le regardent. Viollet le Duc, *Bibloth. poét.*

35. Charlemagne. An anglo-norman poem of the twelfth century now first published with an introduction and a glossarial index, by Francisque Michel. (Charlemagne, poëme ango-normand du XII[e] siècle, publié pour la première fois avec une introduction et un glossaire.) *Lon-*

don, W. Pickering et *Paris, J. Techener*, 1836; in-12, cart. en perc. . . . . 15—»

Le véritable titre de ce poëme est : *Le Voyage de Charlemage à Jérusalem et à Constantinople* ; il est d'un auteur inconnu, écrit dans un langage assez difficile et en rimes assonnantes. Ce n'est en définitive qu'un fabliau. Charlemagne, un jour, au couvent de Saint-Denis, prit fantaisie de mettre sa couronne en tête, de ceindre son épée et de se présenter ainsi à la reine, en lui demandant si elle avoit jamais vu un homme qui portât si bien que lui ces insignes royaux. Elle lui répondit follement qu'elle en savoit un qui, mieux que Charlemagne, les portoit l'un et l'autre.

L'empereur la menace de lui couper la tête si elle a menti, et lui demande de lui faire connoître ce roi. La reine, après s'être fait prier, dit que c'est Hugon le Fort, empereur de Grèce et de Constantinople. Sur ce, Charlemagne se décide à entreprendre ce voyage ; en passant par Jérusalem, il rapporte des reliques saintes, etc., etc.

Il s'en faut bien que ce roman comporte l'intérêt de la chanson de Roland et la même poésie. VIOLLET LE DUC, *Bibl. poét.*

36. CICERONIS (*M. Tullii*) Officiorum libri III, opera et diligentie Vuolfgangi Anemæcii ex vetutiss. codice, plusquam in centum locis castigati, adjectis etiam de Amicitia, de Senectute, atque Paradoxis, etc. Omnia recognita per Desid. Erasmum roterod. et Conradum Goclenium, passim etiam Phil. Melanchtonis scholiis appositis. *Coloniæ, J. Gymnicus*, 1537; 1 vol. pet. in-8, parch. . . . . 40—»

Bonne et RARE édition. — Cet exemplaire acquiert de la valeur par les annotations grecques et latines que Jérôme Wolf, l'un des plus savants hommes du XVIe siècle, a écrites sur les gardes et sur les marges ; il a signé sur le titre et sur le verso de la couverture. Il nous apprend qu'il étoit originaire d'Oettingen, et qu'il annotoit ces traités à Nuremberg, en 1539. Jérôme Wolf a publié un grand nombre d'auteurs anciens avec des commentaires, et il a traduit, pour la première fois en latin, plusieurs ouvrages grecs. Les notes de ce volume lui ont sans doute servi pour l'édition qu'il a donnée des œuvres philosophiques de Cicéron.

Ce recueil est divisé en trois parties, ayant des titres séparés et des signatures différentes. Le traité *de Officiis* forme la première partie ; la seconde renferme le *Cato major* et les *Paradoxa*. Le titre est gravé et l'entourage est daté de 1530, avec le monogramme de Han Sebald. La troisième partie, *de Amicitia*, porte sur le titre la marque de l'imprimeur et la date de 1836 ; elle est imprimée en caractères italiques.

87. CYPRIANI (*Divi Cecilii*), episc. carthagin. libellus, de Oratione dominica christiano cuilibet... Longe utilissimus. S. l. n. a (vers 1528), goth. —Ejusdem, de Mortalitate concio plane aurea. (*Coloniæ*), *P. Buscius*, 1529, titre gr. 2 pièces en 1 vol. pet. in-8......... 36—»

Ces anciennes éditions de deux opuscules de Saint-Cyprien sont fort rares. — Cet exemplaire est à peine rogné. Le sermon sur l'Oraison dominicale étoit très-estimé par saint Augustin qui, dans son livre *de la Grâce et du Libre arbitre*, en recommande la lecture à tous les chrétiens; il est imprimé en caractères gothiques, et sans doute à Cologne. Le sermon *de Mortalitate* est imprimé en lettres rondes. Le titre, gravé et daté de 1529, est fort remarquable, c'est une composition d'ornements dans le goût d'Albert Durer, de Hans Sebald, de Hans Schaeuselein. Il n'y a pas de monogramme.

88. DIECI (le) MASCHERATE delle bufole mandate in Firenze, il giorno di carnovale l'anno 1565. *Fiorenza, Giunti,* 1566. —Descrizione del canto de' Sogni mandato in Fiorenza, il secondo giorno di febbraio 1565. *Ibid, id.*; 2 pièces en 1 vol. pet. in-8........ 28—»

Recueil FORT RARE. —Le premier opuscule contient la description d'une pompeuse mascarade, où figuroient des buffles. Parmi les chefs des dix bandes de masques, on remarque le grand duc Cosme, le prince François son fils, le cardinal de Médicis, don Louis de Tolède, etc.

Le second opuscule renferme également la description d'une mascarade très-originale. Elle se composoit d'un char immense traîné par six ours, décoré et peint sur toutes les faces par des artistes distingués, dont l'auteur donne les noms. Sur ce char, conduit par le Silence, dormoit le dieu Morphée, entouré des Songes; il étoit escorté par une foule de masques à pied et à cheval, représentant des personnages allégoriques. On comptoit dans cette mascarade, 168 personnes : 95 à cheval, 15 sur le char, et 58 à pied.

89. DIONYSII CARTHUSIANI ruremund. meditationes, nunquam antehac typis excusæ. *Coloniæ, Petrus Buscius*, 1530; titre gr. — D. Dionysii carthusiani, doctoris extatici, vita, simul et operum ejus fidissimus catalogus. *Coloniæ, Jaspar Gennepius,* 1532; titre gr., fig., le tout en 1 vol. pet. in-8.................... 45 »

Recueil de pièces de la plus grande rareté. — La vie de Denis, le docteur extatique, est l'œuvre de Jean Hougton, prieur de la Chartreuse de Lon-

dres. Elle nous apprend que Denis, le chartreux, se nommoit de Lewis; qu'il étoit né à Rickel, dans la Hasbaye, diocése de Liège; et qu'il mourut en 1471, à l'âge de 69 ans. C'est donc à tort que ce théologien est cité dans quelques bibliographies sous le nom de Denis Rickel ou Rikel, puisqu'il est certain que Rickel est seulement le lieu de sa naissance.

L'opuscule intitulé *Méditations* est le dernier des nombreux ouvrages de Denis de Lewis. En voici l'épilogue : *Hoc meditationum mearum opusculum quas non tàm habeo quàm merito haberem, gratanter suscipite fratres charissimi, atque pro me jugiter exoratie : qui de cætero ad securæ taciturnatis portum transferre me intendo... Præsertim quia et vires corporis multùm deficiunt. Et istud opusculum anno vitæ meæ sexagesimo septimo finio. Anno domini 1469.*

Le catalogue des écrits du docteur extatique, inséré par J. Hougton à la suite de sa Vie, a été rédigé par lui-même. Il commence par ces mots : *A religiosis aliisque venerandis amicis frequenter atque per plures annos, ego frater Dionysius Carthusiensis rogatus sum scribere nomina seu titulos opusculorum meorum.* Nous avons lu les titres de deux cents traités sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau-Testament, sur les ouvrages de Saint-Denis l'aréopagiste, les livres des sentences et saint Thomas d'Aquin, contre les mahométans, les Vaudois, l'art magique et les superstitions, sur l'autorité du pape et des conciles, sur les devoirs des chrétiens dans tous les états de la vie, sur la réformation de plusieurs Ordres religieux; d'autres traités de théologie morale et mystique, tels que de *Quatuor hominis novissimis*; des lettres, des sermons, des vers latins, etc.

Ce catalogue peut être fort utile pour découvrir l'auteur de certaines productions anonymes imprimées dans le xv[e] siècle, car il faut remarquer que Denis de Lewis a écrit depuis 1425 ou environ jusqu'en 1469, c'est-à-dire avant et après l'invention de l'imprimerie. Assurément on a dû se hâter de multiplier par la presse les exemplaires des opuscules d'un écrivain qui jouissoit à cette époque, d'une grande réputation.

40. GLOSSARIUM EROTICUM LINGUAE LATINAE, sive Theogoniae legum et morum nuptialium apud Romanos : explanatio nova ex interpretatione propriâ et impropriâ, et differentiis in significatu ferè duorum millium sermonum, ad intelligentiam poetarum et ethologorum tam antiquae quam integrae infimaeque latinitatis, auctore P. P. (le chevalier Pierrugues.) *Parisiis*, 1826; gr. in-8, d.-rel. v. fauve, fil. (*Bauzonnet-Trautz.*) 24- »

Exemplaire en GRAND PAPIER VÉLIN.

« Cet ouvrage, entièrement neuf, et on ne peut plus curieux, est écrit tout en langue latine, et porte cette épigraphe :

Le latin dans les mots brave l'honnêteté.

Plus utile que l'annonce son titre, le *Glossaire érotique* donne l'explication des mots techniques de la jurisprudence et de la médecine, qui tiennent aux mœurs, à la physiologie et aux lois du temps, de ces expressions figurées en usage dans la classe élevée des Romains, enfin de ce langage populaire qui n'est devenu licencieux que dans les livres modernes. La valeur de chaque mot est partout brièvement expliquée et justifiée par des citations choisies, et les étymologies sont indiquées lorsqu'elles rendent l'interprétation plus sûre. Enfin, rien n'a été négligé pour rendre ce glossaire digne d'occuper un rang distingué parmi les meilleurs ouvrages classiques, et de compléter la collection des lexiques destinés à l'intelligence de la langue latine. » QUÉRARD, *France littéraire.*

41. GUICHARD. Oratio habita ab eloquentiss. viro, F. Thoma Guichardo Rhodio, j. u. d., illustr. hierosolymitanæ religionis Magistri oratore, coram Clemente VII, Pont. Max., in qua Rhodiorum oppugnationis et deditionis summa continetur. *Paris, Rob. Stephanus,* 1527; in-8, n. rog. .... 28—»

Opuscule RARE et fort curieux. — Le frère Thomas Guichard, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, député du grand maître Philippe de Villiers-l'Ile-Adam près de Clément VII, prononça ce discours devant le pape et les cardinaux assemblés. Il contient un récit abrégé du siége et de la prise de Rhodes par les Turcs. Th. Guichard étoit au nombre des assiégés, et les détails historiques qu'il donne acquièrent par ce fait une incontestable authenticité. On sait que le siége commença le 24 juin 1522; que les chevaliers, ne recevant aucun secours des princes chrétiens, furent contraints de capituler, et qu'ils abandonnèrent l'île de Rhodes le 1er janvier 1523.

42. L'HEPTAMERON DE LA NAVARRIDE ou Histoire entière du royaume de Navarre, depuis le commencement du monde, tirée de l'espagnol de Dom. Charles, infant de Navarre, continuée de l'Histoire de Pampalonne, de N. Lévesque, jusque au roy Henry d'Albret, et depuis par l'Histoire de France jusques au roy chrestien Henry IV, roy de France et de Navarre. Le tout fait et traduit par le sieur de La Palme, lecteur du roy. *A Paris, chez Pierre Portier, demeurant rue Saint-Jean-de-Latran.* 1602; pet. in-12, mar. br., fil., tr. dor. (*Niédrée*) .... 25—»

Ce sieur de La Palme, nous pourrions nous y tromper comme Horace avec

Mourier de La Souche, est Palma Cayet, auteur des Chroniques septennaire et novennaire. C'est encore une chronique que cette Navarride, mais une chronique en vers. Le titre du livre indique les sources où l'auteur a puisé, et ce qu'il a mis du sien dans cette longue histoire continuée jusqu'au règne de Henri IV. C'est à Pau, à la cour de la sœur du roi de Navarre, que l'idée et l'occasion de ce poëme vinrent à Palma Cayet, qui nous raconte qu'il le composa en françois et en latin (il ne faisoit point les choses à demi), et qu'il présenta le tout à Henri IV, à Pau, après la bataille de Coutras; circonstance glorieuse qui seroit faite pour porter bonheur à l'ouvrage. Mais nous doutons que le vainqueur à qui il étoit présenté ait eu la patience de le lire. Battre les soldats de la Ligue étoit une besogne moins difficile. La Navarride en vers latins n'a point paru. L'auteur a cru apparemment qu'il lui suffisoit de donner au public son poëme français.

V. de G.

43. Juvenalis et A. Persii satyræ. *Lugduni, apud Godef. Beringuarium,* 1557; in-16, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)........................ 48—»

Jolie et fort rare édition.

44. Lucani Pharsalia, cum notis varior. curante Oudendorpio. *Lugd. Batav.* 1728; gr. in-4, mar. r., fil., dent., tr. dor. (*Elegante rel. angl. de Clarke.*)..... 150—»

Magnifique exemplaire en grand papier d'une édition très-estimée.

45. Luther. Enarrationes Martini Lutheri in epistolas D. Petri duas, et Judæ unam, in quibus quicquid omnino ad christianissimum pertinet, consumatiss. digestum leges. S. l. 1525; 1 vol. pet. in-8, caract. italiq., titre gr., cart.......................... 18—»

Rare. — « Luther est à la fois l'auteur d'une réforme religieuse qui a prévalu dans une partie de l'Europe, et un écrivain distingué, le premier même qui ait manié habilement la langue allemande : ses nombreux écrits sont fort recherchés dans le pays qui les a vus naître. Ce sont surtout les premières éditions des petits écrits de controverse de ce célèbre réformateur, qui sont devenues rares et que les curieux recherchent le plus. Ces anciennes éditions se payent beaucoup plus cher en Angleterre et en France, où elles sont rares, qu'en Allemagne où on les trouve moins difficilement (Brunet, *Man. du Libr.*, t. III, art. *Luther*). »

Cette édition des *Enarrations*, trad. de l'allemand en latin, par Martin Bucer, l'un des plus zélés disciples de Luther, date des premières années de la réforme luthérienne. L'exemplaire que nous avons sous les yeux est

d'une conservation parfaite, et il est imprimé en beaux caractères sur papier fort. Le titre gravé est d'une exécution assez remarquable. En outre, l'un des possesseurs de l'ouvrage a souligné en rouge les passages les plus saillants.

46. MARTIALIS (*M. Val.*), Epigrammaton libri; animadversi, emendati, et commentariolis luculenter explicati (à Th. Farnabe). *Sedani typis, Jo. Jannonis*, 1624; 1 vol. pet. in-8, vél. . . . . 24—»

Jolie édition, peu commune. — Les titres des épigrammes sont imprimés en italiques; le texte, en petits caractères ronds, et les commentaires disposés avec soin sur les marges et au-dessous de chaque épigramme, sont imprimés en caractères encore plus petits que ceux du texte, mais d'une netteté extraordinaire. L'exécution typographique de ce volume est vraiment remarquable.

C'est l'une des premières éditions du *Martial* avec les Commentaires de Farnabe. Ces Commentaires sont estimés et ont été reproduits dans plusieurs éditions postérieures. *Londres*, 1633; *Amsterdam*, 1644; *Leyde*, 1670, etc.

47. MELLINI. Descrizione dell' entrata della sereniss. reina Giovanna d'Austria et dell' apparato fatto in Firenze nella venuta, et per le feliciss. nozze di S. Altezza et dell' illustriss. don Francesco de' Medici, principe di Fiorenza. Scritta da Domenico Mellini, 3ᵃ edit. *Fiorenza, Giunti*, 1566. — Descrizione dell' apparato della commedia et intermedii d'essa; recitata in Firenze il giorno de S. Stefano l'anno 1565... Nelle reali nozze dell' illustriss. S. Don Francesco de Medici, et della regina Giovanna d'Austria. 4ᵃ edit. *Ibid, id.* — Orazione di Piero Vettori delle lode della sereniss. Giovanna d'Austria; in volgar Fiorentino, trad. di latino (da Jacopo Giunti). *Ibid, id.*, 3 tom. en 1 vol. pet. in-8. . . . . 38—»

Bel exemplaire d'un recueil fort curieux. — Ces trois opuscules sont TRÈS-RARES, et il est plus rare encore de les trouver réunis. Dominique Mellini, auteur de la première relation, et sans doute de la seconde, naquit vers 1540, et fut le précepteur de Pierre, l'un des fils de Cosme de Médicis et de Camille Marelli. François-Marie, fils aîné de Cosme et d'Éléonore de Tolède, sa première femme, gouvernoit les États de Florence depuis 1564,

mais son père s'étoit réservé le titre de grand-duc ; aussi, en 1565, est-il seulement qualifié prince de Florence et de Sienne. Il épousa, en 1565, Jeanne d'Autriche, fille de l'empereur Ferdinand. C'est à l'occasion de l'entrée à Florence et du mariage de cette princesse, que ces opuscules furent publiés.

Le premier, divisé en 16 chapitres, renferme une relation détaillée de l'entrée solennelle de la reine Jeanne. L'auteur nomme tous les grands personnages qui assistèrent à cette cérémonie ; puis il décrit les colonnes, les statues, les arcs-de-triomphe, etc., dressés sur les ponts, sur les places et dans les rues, ainsi que les ornements de la grande salle du palais ducal ; il cite les vers latins et italiens inscrits sur les diverses décorations ; et enfin, il fait connoître les poëtes et les artistes qui exécutèrent ces préparatifs.

La seconde pièce contient l'analyse de la comédie et des intermèdes allégoriques joués dans le palais du grand-duc, et la description de la salle du festin nuptial.

L'auteur nomme ensuite les poëtes, les musiciens, les peintres et les décorateurs qui concoururent à l'exécution de la fête nuptiale.

La troisième pièce est entièrement consacrée à l'éloge de la reine Jeanne, écrit en latin par Piero Vettori, et traduit en italien par Jacopo Giunti.

Les renseignements qu'on trouve dans ces opuscules intéressent également l'histoire littéraire et l'histoire des beaux-arts, au XVIe siècle.

48. PERSIUS enucleatus, sive Commentarius exactissimus in Persium, studio Dav. Weddeburni. *Amst.*, *Dan. Elzevirius*, 1664 ; pet. in-12, mar. r., fil., dent., tr. dor. (*Bozérian.*) .... 24—»

Bel exemplaire. Haut. 5 p. 2 lig.

49. PIERRE DE LEYDE. Libellus introductorius in vitam contemplativam, cui titulus Directorium parvum contemplari inchoantium, auctore Petro Leydense, carthusiensium in Colonia moderatore. *Coloniæ*, *P. Buscius*, 1527 ; titre gravé. — Venerandis dom. magistro Arnoldo de Tungri canonico et mag. Joa. de Huesden, theologiæ professoribus, Petrus de Leydis. *Ibid.*, *id.*, 1528. Le tout en 1 vol. pet. in-8, à peine rog. 45 – »

Pierre de Leyde, prieur des Chartreux, à Cologne, composa ce traité pour l'utilité de ceux qui commençoient à se livrer à la vie contemplative. Il le nomma *Directorium parvum*, afin de le distinguer de deux autres traités sur le même sujet, écrits avec tant de *profondeur* par J. Ruysbroeck et Henri Herp, qu'ils ne pouvoient être compris de tout le monde. Le second

opuscule, adressé à des professeurs de théologie, a pour but d'éclairer quelques passages du *Directorium parvum*. — Pierre de Leyde est l'auteur d'un ouvrage intitulé : *Candela evangelica in Lutheranos.*

50. PLUTARCHI opuscula nuper traducta : Erasmo roterod. interprete. *Basile, J. Froben,* 1514.—Mentagra, sive Tractatus de causis, regimine et curâ morbi Gallici... ingenio doct. Vuendelini Hock de Brackenau. *Argentinæ, J. Shott,* 1514. — Pronosticatio in latino... quæ durabit pluribus annis (à J. Lychtenberger). *Venetiis,* (*s. a.*), fig. sur bois. — Regimen sanitatis cum expositione mag. Arnaldi de Villanovâ. *Venetiis, per Bernardinum de Vitalibus,* s. a. (vers 1507). — Mensa philosophica. *Venetiis, Simon ex Luere,* 1514, goth. Le tout en 1 vol. in-4, relié en bois, le dos recouvert en peau de truie, encadr., rosaces et armoiries à froid. (*Rel. du temps.*) .... 250—»

Ce précieux recueil est composé de différents traités, tous en éditions anciennes et rares. Il a été formé par un bibliophile du XVI[e] siècle, ainsi que nous l'apprennent sa signature plusieurs fois répétée, et quelques notes autographes. On lit sur le titre des *Opuscula Plutarchi : Petri Falck et amicorum*, et sur la garde du volume on voit ses armes dessinées à la plume ; les mêmes armes sont imprimées sur le dos et sur les plats du livre. Dans la marge inférieure du titre de la *Pronosticatio*, on trouve cette note : *Petrus Falck sibi et amicis causâ joci et urbanitatis, emebat Venetiis tempore Julii secundi anno 1513*, et plus haut, en deux lignes : *Gratiâ tibi ago dñs Deus, cujus gratiâ sum id quod sum ;* et enfin, sur le titre de la *Mensa philosophica : Petrus Falck helvetius fryburgensis eques auratus, 1517, peregrinus proficiscens ad terram sanctam emebat Venetiis causâ solatii et recreationis ad vitandam tediosam moram in galeâ anno 1515.* Ainsi, le bibliophile qui a réuni ces traités et qui les a fait relier à ses armes, étoit Pierre Falck (ou plutôt Falckenstein), de Fribourg, en Suisse, chevalier *(eques auratus).* Il se préparoit, en 1515, à faire un pélerinage en Terre-Sainte. On peut remarquer qu'il avoit adopté pour les livres de sa bibliothèque, une souscription semblable à celle de Grolier : *Petri Falck et amicorum ; sibi et amicis.*

Les *Opuscules* de Plutarque, traduit en latin par Erasme et impr. par J. Froben, sont peu communs et rarement cités. C'est une belle édition ; et cet exemplaire, parfaitement conservé, est à peine rogné.

La *Mentagra* de Wendelinhock de Brackenau, doct. en médecine de l'université de Bologne, est peut-être le plus ancien traité composé sur la

Syphilis. Les bibliographes n'indiquent que deux éditions de cet ouvrage : Celle-ci, qui est la première, et une autre de *Lyon*, 1529, pet. in-8. Toutes les deux sont fort rares; mais celle de Strasbourg est plus belle et encore plus rare que l'édit. de Lyon.

Cette édition anonyme de la *Pronostication latine* de Lychtenberger, n'est point citée. La souscription ne donne ni le nom de l'imprimeur, ni la date de l'impression; elle porte seulement : *Venetiis, die vero 23 augusti*; et la marque de l'imprimeur est gravée sur le titre. Les 45 fig. sur bois, dont ce livre est orné, sont fort curieuses et mériteroient d'être décrites. Nous nous contenterons d'en signaler deux. L'une a pour rubrique : *Leripipium longum ad terram cum amplis est bracchiis, stans secum discipulus*, et représente un moine marchant dans la campagne; son disciple le suit et un diable sort de son capuchon. L'autre a pour rubrique : *Hic comburuntur aleæ et vestes seculares*. Parmi les objets livrés aux flammes, on distingue une table de trictrac; ce qui prouve que ce jeu étoit déjà populaire au xve siècle, époque de la composition de ces gravures. Le nom de l'auteur de la *Pronosticatio* se trouve fol. 5, v^{o} : *Te invoco ut siderum tuorum influentias indigno servo tuo Johanni Lychtenberger explicandas reveles.*

On lit dans le *Manuel du Libraire*, au sujet de cette édition du *Regimen sanitatis salernitanum* : « Panzer cite cette édition avec la date de 1480. Si cette date étoit exacte, ce seroit la plus ancienne édition (avec date) que l'on connût de cet ouvrage célèbre, mais on a tout lieu de douter de l'authenticité de ce chiffre, car l'imprimeur Bernardin de Vitalibus n'a commencé à exercer que quelques années plus tard. D'ailleurs, cette date de 1480 est celle de la révision que les docteurs de Montpellier ont faite de ce poëme, et elle se retrouve dans plusieurs éditions postérieures datées ou non datées. » L'exemplaire que nous avons sous les yeux, prouve que l'édition de B. de Vitalibus n'est point datée. Cette ancienne et belle édition est fort rare.

La *Mensa philosophica* est imprimée en caractères gothiques et à deux colonnes. Cet ouvrage curieux et singulier doit être recherché, surtout lorsqu'on le trouve en édition aussi rare et en si belle condition.

Les cinq traités que renferme ce volume sont à peine rognés et remplis de témoins. Le collecteur avoit acheté ces exemplaires peu de temps après leur publication; il les a conservés avec autant de soin qu'auroit pu y apporter un bibliophile moderne, et la condition du livre est à peu près parfaite.

51. Poetica descrittione d'intorno all' inventioni della sbarra combattuta in Fiorenza nel cortile del palagio de' Pitti in honore della sereniss. signora Bianca Capello gran duchessa di Toscana (da Cosimo Gaci). *Firenze, Giunti*, 1579; pet. in-8, non rogné.. 18—»

Bel exemplaire d'un opuscule très-rare.— C'est la description en style

poétique d'une magnifique représentation théâtrale exécutée aux flambeaux dans la grande cour du palais Pitti, et terminée par un combat à la barrière. La mise en scène, les décors et les machines étoient d'un effet surprenant. Cette fête fut donnée en l'honneur de Bianca Capello, seconde femme du grand-duc François, dont le mariage eut lieu le 12 octobre 1578.

52. Raccolte delle feste fatte in Fiorenza.... nella venuta del sereniss. arciduca Carlo d'Austria, per honorarne la presenza di sua altezza (da Filippo Giunti). *Fiorenza, Giunti,* 1569. —Descrittione dell' intermedii fatti nel palazzo del gran duca Cosimo..., per honorar la presenza del arciduca d'Austria, il primo giorno di Maggio 1569. *Fiorenza, Barth. Sermartelli,* (1569); en 1 vol. pet. in-8...................... 28—»

Recueil très-rare.— Exemplaire à toutes marges. — Philippe Giunti est l'auteur du premier opuscule qui contient la relation du voyage de l'archiduc Charles, depuis Marseille jusqu'à Florence, de son entrée dans cette ville, le 27 avril 1569, et des fêtes célébrées en son honneur pendant les jours suivants ; puis, la description détaillée d'une *mascarade* somptueuse et singulière, dans laquelle figuroient des buffles, selon l'antique usage de Florence ; on comptoit douze bandes de masques, dont les chefs étoient le grand-duc Cosme, son fils François-Marie, et les personnages les plus illustres de la ville. Cette mascarade eut lieu le 5 mai, et le lendemain, l'archiduc quitta Florence.

La seconde pièce publiée et, sans doute, composée par le libraire Jean Passignani, renferme l'analyse et la mise en scène des intermèdes et des ballets exécutés dans le palais ducal, le 1er mai 1569.

L'archiduc Charles, dont il est parlé dans ce recueil, étoit duc de Styrie, frère de l'empereur Maximilien II, et fut père de l'empereur Ferdinand II, couronné en 1619.

53. Rinaldus. Lilia seu Flores Galliæ sanctæ vitas aliquot complexa sanctorum Gallorum...... Auctore Jacobo Rinaldo soc. Jesu. *Divione, Petr. Palliot,* 1643 ; 1 vol. in-8, titre gr., vélin.................... 18—»

Rare. —Ce livre, composé par un jésuite de la Bourgogne, et imprimé à Dijon par Pierre Palliot, renferme l'abrégé des vies de 110 saints ou saintes de la France : chaque vie est suivie d'un commentaire. Le volume est divisé en deux parties. La première contient, en deux chapitres, les saints dignitaires de l'église, et les saints des ordres religieux. La seconde partie se compose de cinq chapitres. Le premier est consacré aux rois, reines, ducs, comtes et autres nobles ; le second aux grands officiers du palais ; le troi-

sième aux gens d'armes ; le quatrième aux officiers de justice, et le cinquième aux roturiers.

Cet exemplaire est parfaitement conservé, et le titre gravé est d'une belle composition.

54. ROMANCERO FRANÇOIS (le). Histoire de quelques anciens Trouvères et choix de leurs chansons, le tout nouvellement recueilli par M. Paulin Paris, employé aux manuscrits de la Bibliothèque du roi. *Paris*, 1833; pet. in-8, pap. de Holl. br................. 8—»

Les Trouvères parmi les ouvrages desquels l'éditeur a fait son choix, sont :

1° Audefroy-le-Bastard, poëte du commencement du XIII[e] siècle.

2° Quènes de Béthune, l'un des ancêtres de Sully, et gouverneur de Constantinople, conquise par Baudouin (né en 1150).

3° Guillaume, vidame de Chartres, croisé en 1199.

4° Charles, comte d'Anjou, roi de Sicile, frère de saint Louis, m. 1285.

5° Auboins de Sezanne.

6° Jean de Brienne, roi de Jérusalem, auteur de plusieurs chansons, dont l'une a été attribuée à Thibault par La Ravallière.

7° Le comte de Bretagne, Pierre de Dreux, dit Mauclerc, arrière-petit-fils de Louis-le-Gros.

8° Huesson, Hugues de La Ferté, vivcit dans la première partie du XIII[e] siècle.

Dans les notices historiques dont M. Paulin Paris a fait précéder les chansons choisies de ces poëtes rois, grands seigneurs et au moins chevaliers, l'éditeur s'est attaché à prouver, contre l'opinion émise par l'évêque de La Ravallière, l'amour de Thibault pour la reine Blanche. M. Paris s'appuie sur beaucoup plus d'autorités qu'il n'en faudroit, ce me semble, si d'après La Ravallière, l'amour de Thibault pour cette reine n'étoit considéré généralement comme très-problématique.

D'après la *qualité* des poëtes recueillis par M. Paris, il est facile de se convaincre que la chanson étoit grandement honorée en France dans les XII[e] et XIII[e] siècles.

A ces noms illustres il conviendroit d'ajouter, dans le siècle suivant, Charles d'Orléans, père de Louis XII, oncle de François I[er], auteur de charmantes chansons, mort en 1467. VIOLLET LE DUC, *Bibl. poét.*

55. ROSARIUM MYSTICUM animæ fidelis quinquaginta articulis totius vitæ passionisque dom. n. Jesu Christi, ac totidem piis precatiunculis,... consitum. *S. l., ex officinâ euchariană*, 1531 ; pet. in-8, fig........ 45—»

Petit volume FORT RARE, orné de 56 jolies vignettes gravées sur bois,

coloriées, et placées sur le verso de chaque feuillet : la deuxième gravure est datée de 1530. Elles représentent la vie et la passion de Jésus-Christ. Les prières qui sont imprimées en regard des vignettes, commencent invariablement par ces mots: *O Domine Jesu-Christe, adoro te, benedico te, et gratias ago tibi...;* et finissent par ceux-ci: *Ave Maria.*

Il seroit difficile de trouver un autre exemplaire de cet opuscule mystique, avec les figures coloriées du temps et avec toutes ses marges.

56. ROUXEL. Poemata Jo. Ruxelii Britovillani cadomensis, jurisconsulti, oratoris et poetæ elegantissimi. *Rothomagi, Raphaël Parvivallius,* 1600; pet. in-8, rel. en vélin, tr. dor. (*Reliure du temps.*)................ 18—»

Un autre exemplaire.................... 9—»

RARE.—Exempl. à grandes marges, et réglé. —Jean Rouxel, né à Caen, en 1530, professeur d'éloquence, de philosophie et de droit, mourut dans la même ville, le 5 septembre 1586. Il avoit épousé, en 1562, Philippe Bazire, qu'il perdit le 26 juin 1581; elle étoit à peine âgée de 34 ans. Taneguy de Bazire, sieur du Mesnil, avocat-général en la chambre des comptes de Normandie, probablement le beau-frère de J. Rouxel, réunit et mit en ordre ses poésies latines; il obtint un privilége d'imprimer qu'il céda, le 1er juillet 1600, à Raphaël du Petit-Val. L'édition dont nous annonçons un exemplaire, est donc la première.

Ce recueil est divisé en deux livres: le premier est composé des poésies héroïques, des élégies et des épigrammes; le second, des épitaphes et des lamentations de Jérémie en vers élégiaques. Nous avons remarqué plusieurs pièces adressées à J. Vauquelin de La Fresnaye, et à J. Vauquelin le jeune, avec une réponse de celui-ci; ainsi que d'autres pièces couronnées à Caen et à Rouen, en 1569, 70, 71, 72 et 73. Dans le second livre, nous signalerons les épitaphes de Philippe Bazire, sa femme, et de Geneviève Rouxel, sa nièce; celles de Malherbe et du capitaine Antoine Vauquelin, neveu de J. Vauquelin de La Fresnaye, tué d'un coup de feu en 1574; enfin, une épitaphe en vers françois d'une dame nommée Marie Poullain; ce sont les seuls vers françois que contienne le volume. (*Voy.* Liv. II, p. 69.)

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, administrateur à la bibliothèque du Louvre; Ap. BRIQUET; G. BRUNET; E. CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; V. COUSIN, de l'Académie françoise; CUVILLIER-FLEURY; Dr BERNARD, bibliophile; A. DINAUX; Bon A. ERNOUF, bibliophile; FERDINAND DENIS, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; AL. DE LA FIZELIÈRE; Vte DE GAILLON; prince AUGUSTIN GALITZIN; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J. F. PAYEN; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; Bon J. PICHON, président de la Société des bibliophiles françois; SERGE POLTORATZKI; RATHERY, bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie françoise; A. TEULET; CH. WEISS; YEMENIZ, de la Société des bibliophiles françois; etc., etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

MARS.

TREIZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1857.

Sommaire du n° de mars de la treizième série du Bulletin du bibliophile.

NOTES ET DOCUMENTS

RELATIFS A JEAN, ROI DE FRANCE

ET A SA CAPTIVITÉ EN ANGLETERRE.

II

LE POEME DE GACES DE LA BUIGNE.

Nous avons publié, dans notre numéro de novembre-décembre 1856, un extrait de la 1re partie des *Documents relatifs à Jean, roi de France*, communiqués par M. le duc d'Aumale à la Société des bibliophiles de Londres, et imprimés dans son recueil (*Philobiblon-Society*, vol. II, *London*, 1855-56). Cette publication, accueillie avec tant d'intérêt par nos lecteurs, a fait vivement désirer celle de la seconde partie des « Documents », dont nous avions promis de détacher aussi quelques pages ; nous sommes en mesure d'accomplir aujourd'hui cette promesse. La reproduction dans le *Bulletin du Bibliophile* du Poëme de Gaces de La Buigne, un des compagnons de la captivité du roi Jean, complétera ainsi pour nos abonnés l'idée que nous avons voulu leur donner de ce curieux travail, également utile à notre histoire et à notre littérature nationales. Maintenant, laissons parler M. le duc d'Aumale :

En parcourant les comptes de Denys de Collors, le lecteur a pû s'assurer, ainsi que nous le disions dans l'introduction, que les chevaux, les chiens, les faucons, la chasse, le « Sport » en un mot, tenoient une assez grande place dans la vie des illustres captifs du roi d'Angleterre. Froissart aussi avoit eu soin de nous l'ap-

prendre. D'ailleurs, à défaut de semblables témoignages, il suffisoit de savoir qu'un certain degré de liberté avoit été laissé aux vaincus de Poitiers, pour qu'aucun doute ne restât sur l'emploi de leurs loisirs; car la chasse étoit, au moyen âge, le principal, presque l'unique passe-temps d'une société rude et encore à peu près barbare. Il nous a donc paru utile de compléter les renseignements que nous avons pu rassembler, en y ajoutant quelques notions sur la manière dont on pratiquoit alors cet exercice; noble et mâle plaisir dont Xénophon n'avoit pas dédaigné d'écrire les règles, et chaudement recommandé par lui aux jeunes gens qui se destinoient au métier des armes; généralement aimé des hommes de guerre de tous les temps (pour ne citer que la France, Henry IV et le grand Condé y excelloient); aimé aussi de nos jours par des hommes d'humeur moins belliqueuse; odieux, s'il est protégé par des lois tyranniques; ridicule, s'il devient une occupation exclusive, mais innocent quand il n'est la source d'aucune vexation, et, s'il est pris dans une sage mesure, entretenant une certaine énergie dans les habitudes qu'une civilisation avancée pourroit amollir. Laissons là ces considérations; gardons-nous d'imiter les écrivains qui ont traité de la chasse, et qui n'ont jamais cru pouvoir en exposer les préceptes sans les accompagner d'un long plaidoyer destiné à démontrer l'excellence de cet exercice. Nous n'avons voulu qu'entrer en matière et justifier en quelque sorte les citations que nous allons faire. C'est du roi Jean qu'il s'agit, c'est à lui qu'il faut revenir. Or un poëme écrit par un des compagnons volontaires de la captivité de ce prince, commencé en Angleterre même, par ses ordres, pour l'instruction de son fils, prisonnier comme lui, et qu'il vouloit préserver du péché d'oisiveté, nous initie complétement aux « déduits » que ce roi aimoit tant. La collection de Condé renferme deux manuscrits de ce poëme; l'un sur vélin, d'une bonne et lisible écriture du xve siècle; l'autre, d'une écriture moins soignée, mais beaucoup plus précieux à tous égards, car il est contemporain de l'auteur; il a appartenu à un des fils du roi Jean,

le duc de Berry, dont il porte la signature autographe; enfin il est un des rares spécimens des premiers papiers de coton employés à la fin du moyen âge. Néanmoins, malgré l'intérêt qui s'attache à ce curieux livre, j'hésitois à faire avec lui plus ample connoissance, car je le croyois uniquement consacré à la fauconnerie, science assurément fort respectable, mais dont j'ignore les moindres éléments, et que je ne sentois aucun besoin d'étudier. Cependant, par intérêt pour le roi Jean, j'entrepris résolument la lecture de mes manuscrits, et je reconnus avec satisfaction que la chasse à courre, la vénerie (car on l'appeloit déjà ainsi alors), occupoit une large part du poëme. En effet, c'est un traité complet de vénerie et de fauconnerie, sous forme d'un débat entre les déduits de chiens et d'oiseaux; l'arrêt rendu par le roi en son conseil, formulé et prononcé par la Raison, transmis par notre vieil ami le comte de Tancarville, renvoie, comme on peut croire, les parties dos à dos. L'auteur cependant ne peut pas dissimuler sa partialité pour les faucons; mais il avoue que le roi préféroit les chiens, et, forts de cette autorité, nous nous en tiendrons à la vénerie. Hâtons-nous de le dire, notre poëme n'est ni inconnu, ni inédit. La Curne de Sainte-Palaye en a donné une bonne et longue analyse dans le troisième volume de ses Mémoires sur l'ancienne chevalerie (1), et l'ouvrage lui-même a été imprimé à la suite de quelques anciennes éditions du Traité de la chasse de Gaston Phébus (2). Mais suivant l'usage du XVIIIe siècle, Sainte-Palaye s'est borné à des citations très-courtes et arrangées à sa guise. Quant aux éditions imprimées, elles sont fort rares; le texte y est tronqué et très-inexactement reproduit, nous avons donc jugé loisible de faire assister le lecteur à une des parties de chasse du roi Jean, telles qu'elles sont racontées dans notre poëme. Nous avions d'abord songé à choisir la chasse du renard, mais l'auteur la traite fort légèrement, et nous avons craint que nos lec-

(1) *Paris*, 1781.

(2) *Paris*, *Trepperel*, s. d. in-fol. — *Michel Lenoir*, 1520, in-4, etc. Le nom de l'auteur n'est donné dans aucune de ces éditions.

teurs anglois ne lui sussent mauvais gré du peu de cas qu'il en paroît faire. Nous avons mieux aimé le suivre à la chasse françoise et royale par excellence, celle du cerf. Nous expliquerons par des notes ce qui pourroit paroître peu intelligible; mais pour comprendre ce qu'on va lire, il n'est nul besoin d'être archéologue ou paléographe, il suffit d'être un peu veneur. Tout a changé en France depuis le XIVe siècle; seules, la langue et les règles de la vénerie sont restées immuables. Le savant Traité du comte de Foix, Gaston Phébus, contemporain du roi Jean, est encore aujourd'hui un livre classique pour nos chasseurs à courre. Les Du Fouilloux, les Salnove, les d'Yauville, les La Conterie, tous nos théreuticographes plus modernes, peuvent passer pour ses commentateurs. Ils ont modifié la forme, mais non le fond, et les mots techniques sont tous demeurés. Ainsi, en lisant le récit que nous transcrivons ici, on peut oublier que le roi Jean est là, à cheval, au milieu de ses piqueurs, et croire qu'on assiste à une des bruyantes chasses qui agitent encore aujourd'hui les beaux ombrages de Compiègne, de Chantilly ou de Rambouillet :

Si parleroy de cil qui chasse
Le cerf, car n'est si noble chasse,
En traictant par espécial
De la chace qui est royal,
Et premièrement du plaisir
Qu'on puect avoir au cerf querrir,
Et coment il fault grant science
Et grant art et grant diligence.
La journée qu'on doit chassier,
Il ne convient point esveillier
Le bon veneur ; car moult à tart
Lui est qu'il euvre de son art.
Si se liève très-bien matin,
Et en queste va le chemin ;
Mais il n oublie pas son chien,

Ou autrement ne feroit rien,
Il regarde souvent à terre
Pour les erres du cerf (1) mieux quere.
Si en voit tant et sus et jus,
Qu'il congnoist qu'il est sans refus.
Et adonc lui vient la plaisance ;
Car par le pié a congnoissance
De la beste, et par les fumées (2),
Par le fréer (3), par les portées (4),
Et aussi par le viender (5).
Mais il ne veult pas oublier
Que des fumées il ne preigne ;
Car c'est chose qui bien ensaigne
Aux compaignons qui bien ont lu,
Se c'est beste où il ait refus.
Or veut-il destourner son cerf (6)?
Si prent son chien qui est son serf,
Et voit qu'il en a de bonne erre ;
Si ne se fainct pas de la querre,
Combien qu'il ne le veuille mie
Trouver aumoins pour celle fie,
Mais bien s'en veult acertener,
Afin qu'il le puisse trouver
Plus tost, quand le vendra quérir.
Si verrez adoncques baudir
Le lymier, et si fort tirer,
Et si souvent s'en estrier,

(1) Traces ou voies du cerf.

(2) Excréments du cerf.

(3) Traces laissées par le cerf au milieu des branches.

(4) Partie du taillis la plus haute où la tête du cerf ait laissé des traces.

(5) Lieu où le cerf a pâturé.

(6) Détourner un animal, c'est arriver à reconnoître, à l'aide d'un limier, l'endroit où cet animal est reposé et où on pourra l'attaquer avec les autres chiens.

Que celuy qui le ménera
Tellement s'en esiouira
Qu'il passera, sans soy grever,
Où le chien le vouldra mener.
Si scay je bien que c'est grant paine;
Mais le déduit du chien le maine,
Et l'amour et la congnoissance
Qu'il puet avoir en la science.
Mais or y a bien grant maistrie
Que tant il ne s'aprouche mie
Qu'il en face le cerf partir.
Mais de ce se scet bien chevir;
Car il congnoist par son limier
Que trop ne se doit aprouchier.
Et si puet veoir par raison
Se c'est ne pays ne buisson
Où grant cerf doyt demourer,
Ou s'il s'en doit oultre passer.
Et, selon ce qu'il en verra,
Ses brisées (1) tantost fera,
Et tourne à destre et à senestre
Pour mieulx scavoir où il puet estre,
En avironnant le pays
Où mieulx cuide qu'il se soit mis.
Si a son chien à l'abandon,
Qu'il maine ou trait; car il est bon;
Qui ne se faint pas de quérir
S'il en pourra riens assentir,
Et son maistre fait son pouvoir
Et d'en veoir et d'en savoir;
Et quant voit que lui ne son chien
N'en ont, ne ilz n'en voyent rien,

(1) Branche que le valet du limier casse et sème sur son chemin pour reconnoître l'endroit où il a détourné la bête.

Et il a bien fait tout le tour,
Adoncques se met au retour,
En brisant où voit qu'est à faire
Pour mieulx retrouver son affaire.
Et puis s'en vient à l'assemblée
Où grant compagnie a trouvée;
Car le roy y est jà venu,
Qui est soubz un chesne fueillu
Et regarde des chiens la muete
Qui est si belle et si nette,
De ces sages chiens d'Alemaigne,
Et de ces bons chiens de Bretaigne;
Et de plusieurs autres pays
En y a, ce m'est bien avis;
Et aussi vont venir veneurs
Qui viennent de queste plusieurs;
Car, selon le buisson qu'ils font,
De veneurs tous en queste vont.
Devant le roy font leur rapport,
Qui y prent et joye et déport,
Et espèrant qu'il chacera;
Car très bonnes nouvelles a.
Là se jugeront les fumées
Qui auront esté apportées.
Et adoncques en parleront
Ceux qui le mieulx s'y congnoistront;
Si avient il souventeffois,
Devant princes et devant roys,
Que ceux qui le moins si congnoissent
Plus en parle et plus en noisent.
Et quant ont oy le rapport
De tous, si chèent en accort
Lequel des cerfs ils chasseront,
Ceux qui veulent boire beuront
Légièrement. Puis on amène

Courciers qui ont mengié avaine.
Si verriés là monter veneurs
Qui sont si roydes coureurs,
Aydes, paiges et varletz
De chiens, si appers et si nets;
Vestuz de vert seront trestuit;
Car n'y a fors gens de déduit.
Pourquoy je vous dy sans doubtance
Que plus grant en est la plaisance.
Là se met chacun en arroy
Pour chacier, et monte li roy.
Sur un très beau joli courcier
De Pouille, sain, net et entier,
Bien embouchié, et fort, et seur,
Et tost alant; si est grant eur
De trouver un si bon courcier
Pour le roy, quant il veult chacier.
Et quant se sent dessus monté
Et voit qu'a cheval à son gré,
Et qu'en son fait n'a nul deffault
Pour bien chacier, ne riens n'y fault;
Et si a temps à son talent
Car ne fait ne pluye ne vent.
Si a fait de bons chiens laissier
Dix ou douze pour relaissier.
Puis il a son maistre veneur,
Qui est homme de grant honneur,
Près de luy, qui son faict ordaine.
Si luy conseille qu'il ne maine
Que XXXVIII chiens ou XL;
Mais il en veult avoir L,
Pour lessier courre, à celle foiz;
Car je vous di que c'est bien droiz
Qu'en chace de roy ait grant cry,
Et grant noise pour voir le dy.

Adoncques se va mettre en la fleute (1)
Avec cinquante chiens de meute,
Si bien chassans qu'on ne pourroit
Si bons trouver qui les vauldroit;
Car onc découplé ne vola
Meilleur chien que maint en y a;
Dunes aleures sont tous duit,
Sans retraire jusqu'à la nuit.
Or se va du cerf aprouchant
Cil qui va le lymier suivant,
Et dit au chien : Parcy, parcy!
Adoncques il part devant luy
Un cerf qui est et vieil et grant,
Lequel à l'ueil va regardant.
Tantost il se prend à huer
Pour chiens, et trois longs mots corner.
Adonc le roy sesjouyt mont,
Et tous ceulx qui avecques luy sont,
Quant ont ouy le son du cor
Qui ainsi resjouyt le cuor.
Si fait le roy commandement
Qu'on abate chiens vistement.
Mais qui varlez de chiens verroit
Jamais hommes ne les harroit,
Comme à descoupler sont apers,
Et en ce qu'ont à faire expers.
Si trayent les chiens au lymier;
Mais le cerf n'a point d'escuyer,
Et pour ce n'ont-il pas failli
Que tous ne l'ayent accueilli;
Et aussi leur scet bien baillier
Cil qui a fuy le lymier.
Adoncques y a telle noise
Qu'ils n'est homs qui sur deux pieds voise

(1) Fuite; passage du cerf.

Qui onc oyst tel mélodie;
Car n'est respons, ne alleluye,
Et feust chantée en la chappelle
Du roy, qui là est bonne et belle,
Qui si grant plaisance face
Comme est ouir une tel chace.
Les uns vont chantans le motet,
Les autres font double hoquet,
Les plus grans chantent la teneur,
Les autres la cont-teneur;
Ceulx qui ont la plus clère gueule
Chantent la tresble sans demeure,
Et les plus petits le quadrouble,
En faisant la quinte sur double;
Les uns font semithon mineur,
Les autres semithon maieur,
Diapenthe, diapazon,
Les autres dyatheffaron.
Adonc le roy met cor à bouche,
Qui n'espargne n'estoc, ne souche.
Si commence fort à corner;
Tantost a ouy fort huer
Près de luy. Si treuve une route
Qui tout droit celle part s'arroute,
Qui est large et bien ellaguée,
Et par dessus bien esmaichée.
Si a de l'esperon féru;
Mais avant que là soit venu,
Le cerf devant lui est passé,
Qui n'est encores en rien lassé.
Si le regarde liément
Pour le grant plaisir qu'il y prent;
Car il porte si belle teste
Que chacun en doit avoir feste.
Il est bien de xxviii cors,

Et si est cerf qui a grant corps.
Illec le roy s'est arresté,
Tant que les chiens sont tuit passé;
Qui tellement leur cerf chassoient,
Pour ce que tout ensemble estoient,
Qu'il n'est homme, s'il les ouyst,
Qui jamais le déduit hayst
Et pour la joie qu'il y eust,
Luy sembla que tout ravy feust;
Mesmement que venoit partie
Des veneurs par celle partie
Qui avecques la meute estoyent,
Et de corner l'esbaudissoyent,
Et leur parloient un langaige
Que bien entendent li chien saige.
Aussi, s'ilz voulsissent faillir,
Pour les dressier sans deffaillir
Les autres estoyent darrière.
Plusieurs en avoit en costière,
Et aucuns vieillars qui sont saige
Vont aux accours à l'avantaige.
Le cerf fuit par une valée
En la haulte forest ramée.
Si ne se faignent de chassier
De gueule et de s'en estrier
Chiens; car bien à la chace sont,
Et aussi que de près en ont.
Et tout homme qui là estoit,
Sachiés que pas ne se faignoit
De corner, crier ou huer;
Et vaulx et monts de ressonner;
Neys les arbres qui là estoyent,
Il sembloit à tous qu'ils parloyent.
Écho double chace faisoit
Qui là vint, car leur responnoit,

Si ouissiez là un tel déduit
Que riens il n'y avoit de vuit.
Le cry estoit continuel
Des gens et des chiens autre tel (1).
Parquoy la plaisance y estoit
Plus grande au roy qui là chaçoit,
Et à tous ceulx qui là estoyent
Qui le déduit des chiens amoyent.
Or est hors du boys le fuyant,
Et va par un accors fuyant.
Si chasseront de forlongné (2)
Les chiens; car d'eulx s'est eslongné.
De levriers une seule lesse (3)
Ne veult le roy qu'on y relaisse;
Ançoys commande qu'on s'efforce
Que sans relais soit pris à force.
Car près estoit de la sepmaine
Que on feste la Madalaine,
Que les cerfs ont grant venaison,
Pour ce que c'est cuer de saison.
Et quant il ot passé le cours
De demie lieue d'accours,
Celle teste li abaissa,
Et le col fort li aloigna.
Si sent bien qu'il est eschauffé
Et qu'assés tost sera lassé.
A donc nature li apprend
Un merveilleux enseignement;
Car le fait sur lui rafuir (4)
Pour les chiens faire illec faillir,

(1) Également.

(2) Un cerf forlonge lorsqu'il a beaucoup d'avance sur les chiens.

(3) Une lesse de levriers, signifie une couple de levriers; ils ne sont plus employés dans la chasse du cerf.

(4) Revenir sur ses pas.

Et faire les saulx et les ruses,
Pour faire faire aux chiens les muses;
Et au travers s'en va fuyant,
Et puis va le change quérant (1),
Et tantost, comme il l'a trouvé,
Emmy la herde (2) s'est bouté,
Où il a du harpail (3) assez.
Mais sachiés qu'il est si lassez
Que longuement il ne puet mie
Fouir à celle compagnie;
Mais se laisse assez près cheoir
En lieu qu'on ne le puet veoir.
Maintenant y a tel déduit
Qu'il n'est nul à qui il ennuit;
Car les chiens chacent tellement
De forlongnie et soubz le vent,
Par champs, par chemins, par poudrières,
Par planstureaux et jachières,
Que, si le cerf à l'œil revoient,
Mieux chacier ils ne le pouroient.
Si est grant delectacion
Ouir telle admiration
Que chiens en doyent assentir
De si long devant eulx fouir.
Et quant ont longuement chacié,
De la ruse sont approuchié;
Mais dès ce qu'ilz y sont venus,
Sans mot dire, or se sont teus.
Si crièrent veneurs : Arrière!
Arrière! arrière! arrière!

(1) Un cerf cherche le change quand il va se mêler à d'autres animaux afin que les chiens ne puissent plus reconnoître sa voie.

(2) Harde, troupe de cerfs et de biches ensemble.

(3) Certaine quantité de biches et de jeunes cerfs.

Adonc se remettent en queste
Les chiens, pour retrouver leur beste,
En faisant leur tour saigement,
Comme nature leur aprent.
Si est tost deffaicte la ruse,
Sans que longuement on y muse ;
De quoy la plaisance est greigneur
Aux veneurs, aussi au seigneur.
Longue requeste ne vaut rien,
Ne pour l'homme ne pour le chien ;
A l'homme n'est pas délectable,
Et au chien n'est pas profitable,
Pour ce que, tant plus y seront,
Moins de leur beste assentiront.
L'un des saiges chiens en assent,
Qui s'en escrie telement
Qu'il semble à tous qu'on l'ait féru.
Les autres chiens l'ont entendu,
Qui trayent à lui vistement.
L'un des veneurs tantost l'entent,
Qui à lui parle en le nommant ;
Chascun trait à lui maintenant.
Si recommance le grant cry.
Le roy de l'esperon féry,
Et maints autres qui là estoient,
Qui en requeste esté avoyent.
Si a chacun plaisance eu
De ce qu'il a ouy et veu.
Mais or vient le plaisir plus grant ;
Car les chiens, qui là vont chaçant,
Ont trouvé le change (1) en la taille
Où leur droit (2) a esté sans faille.

(1) Sont arrivés à l'endroit où le cerf s'est mis dans la harde d'animaux.

(2) Un chien courant chasse le droit quand il va du côté où le cerf a la tête tournée.

Si ne font du change nul compte,
Mais semble qu'ils en ayent honte,
Et en retrayant vont chaçant,
Et les ruisseaux s'en vont fleurant.
Et adonc, quoique nul en die,
Là est des veneurs la maistrie
Des fols chiens saigement retraire,
Et aux saiges chiens laissier faire
Tout bellement, sans les haster
Et sans les faire oultre passer.
Mais ils s'en sceurent bien chevir ;
Car ne les ont pas fait faillir.
Pour ce ont ils leur droit desmellé,
Du change où il s'estoit mellé,
Et si nont saigement deffait
Tout ce que devant avoyent fait.
Si est lencié devant les chiens.
Neiz Dieu tonnant, si com je croy,
Fors seulement des chiens le gloy;
Or le voit chacun orendroit,
Si cognoissent que c'est leur droit,
Et qu'il ne puet guaires fouir ;
Si en ont et joye et plaisir.
Toutes voyes tant est alé,
Qu'un petit marchès a trouvé,
Où il s'est alé resseauver.
Mais là ne puet pas demourer
Longuement, car les chiens noeent
Bien près de lui qui le chaçoient.
Là se sont plusieurs assemblés.
Si ne s'en va pas en amblé,
Mais aboier (1) se fait souvent,

(1) Lorsque le cerf est forcé et au milieu des chiens, ceux-ci crient d'une certaine manière, et c'est alors seulement qu'on se sert du mot aboyer « Les chiens aboyent. Le cerf est aux abois. »

Combien qu'assez y ait de gent;
Et pour ce puet bien chacun dire
Pour vray qu'il est au desconfire.
Assez tost aprèz, en un pré,
Entre deux boys, s'est arresté;
Car ne puet plus aler avant,
Et les chiens qui le vont chaçant
De tous lez l'ont environné.
Et quant se sent si mal mené,
Si se deffent à son povoir ;
Mais qui en veult dire le voir,
Grand péril est d'aler à luy;
Car il est frayé et brunny (1).
Or est la plaisance plus grant
Au roy qui ce va regardant,
Et à tous ceulx qui là estoyent
Qui ce déduit à l'œil veoyent,
Que n'avoit esté par devant
Quand les chiens l'aloyent chaçant.
Car il lui ont mené tel guerre
Qu'assés tost l'ont tiré à terre.
Et l'un des veneurs li boute
Son espée dessoubz le coute.
Si leur laisse l'en là fouler
Sans laissier le cuir entamer;
Et puis on les a fait retraire
Courtoisement, sans leur meffaire.
Adonc on li fait son servise;
Car tous ensemble cornent prise.
Si y a telle mélodie
En faisant hoquez pour maistrie,

(1) Lorsque les bois du cerf repoussent chaque année, ils sont couverts d'une sorte de duvet blanchâtre que l'animal fait tomber en se frottant aux arbres. Les bois prennent alors une couleur foncée, et l'on dit que « le cerf a frayé bruni. »

Et puis en la fin un long mot,
Qu'il n'est nul homme, s'il les ot,
Qui vousist autre paradis
Avoir, si comme il m'est avis.

Puis vient la description de la curée et du joyeux repas qui suit la chasse. Chacun conte des anecdotes singulières :

Neys le roy de ce qu'il ot dire
Un peu s'en est pris à soubzrire.

Mais il ne faut pas tout prendre pour menteries ;

Car ès déduiz les aventures
Souvent y aviennent si dures
Que jamais cil ne le croiroit
Qui des déduiz rien ne savoit.

Et l'auteur, à ce propos, cite ce vieux proverbe :

De chiens, d'oiseaulx, d'armes, d'amours,
Pour une joie cent doulours.

Il y a de tout dans ce poëme : les conseils de morale, les récits d'aventures et de batailles, les leçons de guerre, voire les extraits d'Aristote et d'Albert le Grand y tiennent autant de place que les épisodes de chasse et les préceptes de vénerie ou de fauconnerie. L'auteur étoit décidément un homme universel ; il se piquoit même d'être un peu gastronome, si nous en jugeons par le récit suivant, qui donnera une idée de ce que pouvoit être le « comfort » au XIV[e] siècle, et d'un de ses dîners qu'on eût appelé un peu plus tard un repas d'honnêtes gens.

Les chasseurs au vol, Liesse, Vérité, Honneur, Vaillance, Raison, etc., ont passé la journée en rivière. Ils ont arrêté Avarice et Convoitise, qui avoient eu l'audace de leur disputer le terrain, et les ont remis à quatre sergents qui conduiront ces indignes fauconniers au Châtelet ; le Prévôt de Paris en fera

son affaire. Nos chasseurs, contents et fatigués de leur journée, se réunissent pour souper au Bourget (1), à l'hôtel de la Fleur-de-Lys :

.... hostellerie
De tout ce qu'il fault bien garnie.
En la cuisine sont les queux ;
Là demande ce que tu veulx.
La salle a double cheminée
Qui fut de blanc feuvre poudrée,
Où furent grans feulx alumés.
....
Benoit soit qui tel cheminée
Fist ; car n'y ot point de fumée.
La salle ot à dossé la bise ;
Car fut faite de bonne guise,
Les fenestres davers midi
Bien clouentes pour ooir le di.

Après divers récits le moment du repas arrive :

Les torches furent alumées,
Et les tables très bien parées
De blanches napes bien lavées.
Et après benedicite,
Raison qui scet bien qu'on doit faire
En ce cas, sans à nul desplaire,
Dist à Honneur et à Vaillance,
Qui estoyent du sang de France :
Alez vous deux en ce milieu,
Car ce doit estre votre lieu.

Suit la répartition des places; puis,

Aux serviteurs Raison comande
Qu'ils allassent à la viande.

(1) Village situé à deux lieues de Paris, dans la plaine Saint-Denis, pays renommé jadis pour la chasse au faucon.

En la cuisine estoit Largesse
Qui en grans plats viande dresse.

. . . .

Premier, donna double potage,
L'un d'un blanc brouet d'Alemagne,
L'autre d'un brun grave d'Espagne.
Diligence le vin servoit,
Si qu'à chacun plaisir faisoit.
De la bonté ne fault parler,
Car il estoit de Beaune cler,
Et qui en vouloit de Francoys,
Servi en estoit comme roys.
De grosses chars furent servis
A la manière du pays.
Gros jambons y ot, au chault poivre,
S'en voulurent plus souvent boire.
Si furent servis assés tost
De trois paire ou quatre de rost,
Faisans, perdris, connis, plouviers;
S'en mengièrent bien voulentiers;
Frais et chaulx et bien à point cuit;
S'en vallent mieux sinon recuit;
Bonnes saulces et bien moulues,
D'espices bien à point aigues.
Si n'y ot oncques entremès
Sachiés certainement, ne mès
Gros et gras oyseaulx de rivière;
Si y ot moult très bien manière
A les rostir un peu loignet,
Pour ce que la cher dure en est
Mais on ne mest point d'oignonnet
En la dodine faite au let.

. . . .

Là on servit de venoison
De senglier, car lors est en saison;

Avecques ce de fourmentée
Bien faite sans estre arsée.
Après furent servis de fruit
De troys manières, crou et cuyt;
En la fin ne faillirent pas
Les oublées et hypocras.
Et quant fut temps, furent ostées
Les nappes, et les mains lavées,
Tantost les tables abatues,
Et puis après furent rendues
D'un prestre qui avoit nom Gaces,
Devant la compagnie grasces.

Ce prêtre « qui avoit nom Gaces », n'étoit autre que l'auteur du poëme, et peu après il nous donne les seuls détails biographiques que nous ayons sur lui.

Gaces de La Buigne, ou de La Bigne, ou de La Vigne, aussi appelé dans la *Gallia Christiana,* Gassio de Vineis, étoit un gentilhomme de Normandie, héréditairement passionné pour les oiseaux et la fauconnerie. Dès l'âge de neuf ans, il alloit par les champs son hobereau (1) sur le poing; à douze, il savoit affaiter (2) un faucon. Cependant il lui fallut dire pour un temps adieu à ces charmants plaisirs, car il étoit destiné à entrer dans les ordres, et l'école le réclamoit. Si nous en croyons l'érudition qu'il déploie dans son poëme, il fit d'assez complètes études, et devint même un savant musicien; car il est difficile d'imaginer une comparaison plus savamment musicale, toute grotesque qu'elle soit, que celle qui lui est suggérée par le bruit des chiens en pleine chasse (3). Bref, après avoir été quelque temps sous le patronage du cardinal de Prenestre, Pierre des Prés, il fut attaché à la personne du roi Philippe VI, et devint son « maistre chapellain. »

Mais, tout en remplissant fort exactement, nous assure-t-il,

(1) Espèce de petit oiseau de proie.
(2) Apprivoiser.
(3) Voir plus haut.

les devoirs du saint ministère, il continuoit d'aller assidûment en rivière et y apportoit une ardeur qui parut assez peu canonique à beaucoup de gens. Du moins a-t-il soin dans son poëme de repousser avec une certaine chaleur, les attaques dont il étoit l'objet, s'appuyant d'autorités illustres, entre autres d'un certain Denys le Grant, que sa qualité d'évêque de Senlis n'avoit pas empêché d'écrire sur les faucons. Ces attaques d'ailleurs ne firent à Gaces de La Buigne aucun tort en haut lieu : maintenu dans sa charge par le roi Jean, le premier chapelain fut rejoindre en Angleterre son maître captif, et reçut de lui une mission de confiance, bien qu'au premier abord elle ne parût pas tout à fait dans les attributions d'un prêtre, celle d'enseigner la fauconnerie au jeune Philippe de France. A l'instruction pratique dont les comptes de Denys de Collors ont conservé la trace, Gaces voulut joindre un code de préceptes, et ne trouva rien de mieux que de le mettre en vers. Il commença son poëme au moment où le roi fut transféré à Hertford ; mais, très-peu après, la maison de l'illustre captif fut réduite par ordre du gouvernement anglois, et messire Gaces fut renvoyé en France au mois de juin 1359 (1). De retour dans sa patrie, il continua l'œuvre qu'il avoit entreprise ; mais la tâche qu'il s'étoit imposée pour plaire à son maître ne fut pas vite achevée, car il parle, quelque part dans son poëme, du chancelier Pierre d'Orgemont, qui fut élu à cette dignité par scrutin, le roi présent, dans le Louvre, le 20 novembre 1373. Notre auteur avoit conservé, sous Charles V, les fonctions qu'il avoit exercées sous Philippe VI et Jean le Bon. Nous ignorons la date de sa mort ; mais, pour nous conformer au vœu qu'il émet à la fin de son livre, nous terminerons en priant

« Que Dieu li pardoint ses défauts,
Car moult ama chiens et oiseaulx. »

H. d'ORLEANS.

(1) Rymer, sauf-conduit du 21 juin.

CORRESPONDANCE INÉDITE DE CH. NODIER.

A MARTAINVILLE, RÉDACTEUR RESPONSABLE DU *DRAPEAU BLANC*.

18 juin 1819.

« Ceci peut-il s'imprimer?

« Dans tous les cas, je resterai responsable pour *Edmond Brice*.

« Comme j'attache une grande importance à cette idée, parce que je suis convaincu que c'est le christianisme qui sauveroit l'Europe si on pouvoit la sauver, je ferai imprimer cette lettre séparément si tu la crois inconvenante dans le journal.

« Mon article sur la *Panhypocrisiade*, que je ne suis pas autrement pressé de voir paroître, peut te *méconvenir*. Alors tu me le renverrois, parce que j'ai où le mettre ailleurs.

« Je ne reçois plus le *Drapeau blanc*, et voilà douze sous qu'il me coûte.

« Je n'en ai pas dix.

« Je t'embrasse.

« CHARLES NODIER. »

Cette lettre est curieuse à plus d'un titre, et je suis heureux d'y trouver l'occasion d'établir certains points demeurés en litige dans la biographie de l'éminent écrivain si cher à tous les bibliophiles.

La bibliographie y trouve d'abord à s'enrichir du pseudonyme d'Edmond Brice, sous lequel Ch. Nodier essaya plusieurs fois de couvrir ses excursions timides dans le domaine de la politique militante.

La tentative dont il est ici question n'eut pas de suite, du moins dans le *Drapeau blanc*, ni sans doute ailleurs; car je n'ai trouvé de traces de cette lettre sur le christianisme ni dans

le *Journal des Débats*, où il écrivoit alors, ni dans la *Gazette*, ou dans les pièces éparses enregistrées par la bibliographie.

Il n'est pas étonnant,—si cette lettre avoit le caractère d'opposition adopté par Nodier, même dans ses écrits royalistes, — que le *Drapeau blanc* ait refusé de l'insérer. Martainville comparoissoit en ce moment devant la police correctionnelle pour un article sur le maréchal Brune, article que l'autorité même avoit trouvé compromettant. D'un autre côté, il avoit mécontenté la cour par ses articles contre l'abbé baron Louis et son journal étoit consigné à la porte des Tuileries.

Quoi qu'il en soit, l'intention de Nodier subsiste et cette phrase de sa lettre : « J'attache une grande importance à cette idée, parce que je suis convaincu que c'est le christianisme qui sauveroit l'Europe si on pouvoit la sauver, » cette phrase prouve qu'à l'encontre du dire des biographes ennemis, Nodier professoit des opinions politiques dont il avoit une assez forte conviction pour savoir au besoin en assumer la responsabilité.

Les derniers mots de notre lettre ont trait à la transformation que venoit de subir le *Drapeau blanc :* de périodique qu'il avoit été jusqu'alors il venoit de se faire quotidien. Dans les embarras d'une nouvelle organisation compliquée d'un procès, on avoit oublié de servir les numéros un, deux et trois du journal au rédacteur du feuilleton littéraire.

De là ses trois réclamations successives soumises à l'affranchissement obligatoire de vingt centimes : total, douze sous; et le trop peu fortuné littérateur « n'en avoit pas dix ! »

Pauvre Nodier ! les premières années de sa célébrité lui rapportèrent plus de notoriété que d'argent et voilà cinq mots, à la fin de sa lettre, qui donnent furieusement raison à une petite *Biographie* in-32 *des gens de lettres vivants*, publiée vers cette époque et où je lis l'article suivant :

Nodier (Charles). « Le classique des romantiques; homme de talent qui a le désagrément d'éprouver souvent les angoisses du quart d'heure de Rabelais. »

Cette courte mais éloquente notice est de M. Hipp. Bonnelier.

Le lendemain même du jour où Ch. Nodier écrivoit la lettre dont il est ici question, c'est-à-dire le 19 juin, et sans doute afin de le dédommager du refus de son article politique, Martainville inséroit le feuilleton sur la *Panhypocrisiade*, mentionné au 3e paragraphe.

La *Panhypocrisiade*, — toute hypocrisie, — étoit un poëme dramatique en seize chants (treize ans plus tard l'auteur y en ajouta quatre). Sous ce titre, Népomucène Lemercier avoit essayé de faire entrer dans le cadre de l'*Enfer* du Dante, une critique des grandes impostures politiques et religieuses du XVIe siècle, époque où l'esprit humain entreprit son émancipation.

Ce livre très-libéral, surtout pour le temps où il parut, renfermoit des pages superbes, des tableaux essentiellement pittoresques et énergiques, mais aussi beaucoup de passages empreints d'une trivialité qui auroit paru moins choquante quelques dix ans plus tard.

En voici un extrait qui sut désarmer les plus sévères critiques.

Le connétable de Bourbon, poursuivi par sa conscience, aiguillonne son cheval afin d'échapper par la fuite aux reproches qu'elle lui adresse.

Le cheval, d'un coup de pied, défonce une fourmillière et en broie les habitants. L'un d'eux échappe au désastre commun, s'enfuit, gravit la cime..... d'un brin d'herbe et de là interpelle la mort. C'est une satire contre l'orgueil humain.

LA FOURMI.

Où fuirai-je ? ô désastre ! Ah ! tout tombe en poussière.
Quel gouffre ensevelit ma nation entière?
Eh, quoi ! la terre, hélas ! ébranlant ses soutiens,
Engloutit nos travaux, nos familles, nos biens.....
Ciel ! protége la cime où je fuis la tempête ;
O mort ! épargne-moi : cruelle mort arrête.
Je suis seule échappée aux abîmes ouverts.....
Prétends-tu qu'avec moi finisse l'univers ?

LA MORT.

Que dis-tu, faible insecte et quelle est ta pensée?
Toute ta république à jamais renversée
Changera seulement ton étroit horizon :
L'ordre de l'univers en souffrira-t-il? Non.

LA FOURMI.

Ah! Dieu qui fit pour nous l'ombre, la clarté pure,
Les eaux, les fleurs, les fruits et toute la nature,
Ne t'a pas commandé de nous exterminer.

LA MORT.

Le Dieu qui fit vos jours m'a dit de les borner.
Ce Dieu fit tout pour vous comme pour chaque race
Dont la foule innombrable arrive au monde, et passe.

LA FOURMI.

O triste mort! fléau de la création!

LA MORT.

Moi! je la reproduis par la destruction.
Chaque individu meurt, l'espèce est éternelle :
Je dois les frapper tous et ne puis rien sur elle.
Quand je viens les saisir, Dieu, qui sait bien pourquoi,
Ne voit pas que la mort ait rien de triste en soi.

LA FOURMI.

. . . .
Quel pouvoir a du sol, agitant la surface,
Subverti nos États et la terrestre masse?

LA MORT.

Le pied d'un animal et non le bras d'un Dieu
Renversa votre empire en traversant ce lieu.

LA FOURMI.

Quel colosse puissant!

LA MORT.

Ce colosse superbe
N'est qu'un cheval mortel qui foule et qui paît l'herbe.
Aveugles l'un pour l'autre et d'instinct séparés,
Vous existez ensemble et vous vous ignorez.

La Mort énumère alors tant d'animaux nés pour s'entre-détruire, puis elle ajoute :

Tous vivants de carnage et rebelles au sort,
Tous quand vient leur instant se plaignent de la mort.

LA FOURMI.

Ces créatures-là n'ont pas des destinées
Si tristes que la nôtre et si tôt terminées?

LA MORT.

Étonne-toi bien moins de tes destins si courts,
Que de naître si foible et de compter des jours.

Lorsque la *Panhypocrisiade* parut ce fut un *tolle* général dans la presse royaliste.

C'étoit une œuvre romantique.

Cette épithète, sur laquelle on a tant discuté sans trop en saisir la signification, est assez bien définie par M. Auger dans la critique, qu'il publia aux *Débats*, du poëme de Lemercier.

« Voici, dit-il, un ouvrage romantique s'il en fut jamais : c'est tantôt un récit, tantôt une action et un spectacle; tantôt c'est l'auteur qui parle; c'est tantôt un diable ou quelque être bien plus étrange encore. Le récit est tantôt noble et héroïque, tantôt bouffon et tout à fait burlesque. L'action est quelquefois tragique, plus souvent elle veut être comique et n'est que bizarre et grotesque. Le style est en quelques endroits élevé, brillant, nerveux, concis, plus souvent il est dur, prosaïque, néologique, bas, trivial, grossier même, c'est là surtout :

« Qu'Apollon travesti devient un Tabarin. »

Mais revenons à Ch. Nodier : je n'ai épuisé toutes ces citations, très-incidentes en apparence par rapport à l'objet de cette notice, que pour préparer une défense inspirée par la lecture de notre lettre.

Le feuilleton de Nodier sur la *Panhypocrisiade* a paru dans le nº 4 du *Drapeau blanc*, le 19 juin 1819. Il fut reproduit l'année suivante dans les *Mélanges de Littérature* de Charles Nodier, recueillis par Barginet, de Grenoble ; Paris 1820, 2 vol. in-8º. La lecture de ce livre, où l'esprit, le goût, l'érudition, la verve semblent se disputer la préférence du lecteur, nous a fait regretter vivement que l'éditeur n'ait pas jugé à propos d'y réunir tous les articles littéraires de Nodier, épars à la même époque, dans les *Débats*, le *Drapeau blanc*, etc. L'étude sur la *Carqléide* de M. d'Arlincourt, sur le *Traité de Législation* de Carnot, etc., etc., n'y auroit certes pas été déplacée.

Ce feuilleton de la *Panhypocrisiade* est un modèle du genre. Il décèle une sûreté de jugement qui ne doit pas étonner de la part de l'auteur de l'*Examen critique des Dictionnaires*, mais qui est encore soutenue, — dans cet écrit, — par une force de logique et éclairée par une forme étincelante dont nous chercherions en vain de nouveaux exemples dans la critique moderne.

Nodier finit ainsi :

« Il y a dans la *Panhypocrisiade* tout ce qu'il falloit de ridicule pour gâter toutes les épopées de tous les siècles, et à côté de cela tout ce qu'il falloit d'inspiration pour fonder une grande réputation littéraire.......

« C'est quelquefois Rabelais, Aristophane, Lucien, Milton, *membra disjecti poetæ* à travers le fatras indigeste d'un parodiste de Chapelain.

« Ouvrez le livre à la page 40, lisez le dialogue de la Fourmi et de la Mort et défendez-vous du plaisir que vous éprouverez, car vous vous tromperiez si vous lisiez une page de plus. Vous avez retrouvé l'auteur d'*Agamemnon*, et l'on peut se contenter

à moins. Une page de plus, et vous aurez beau le chercher, vous serez réduit à dire, comme le bon abbé de Chaulieu :

« C'est quelqu'un de l'Académie. »

Quelques lignes plus haut, l'auteur avoit dit : « J'ajouterai ceci, parce qu'on en tirera une déduction utile. C'est que l'esprit, le talent, l'imagination, le génie, égarés par de faux principes, jetés dans une fausse route, ne produisent plus que des monstres. »

Voilà le lecteur édifié, je pense, ainsi que moi, sur le goût, sur l'élévation des principes de ce critique, dont l'esprit étoit proverbial, et dont l'érudition rare n'a jamais été contestée par ses plus implacables ennemis; aussi partagera-t-il sans doute l'étonnement que j'ai moi-même éprouvé en lisant dans une note bibliographique relative aux *Mélanges littéraires* de Nodier, l'assertion suivante :

« Les doctrines de M. Nodier tendent à faire de notre littérature nationale, une littérature monstre. » On peut ranger dans la catégorie des coteries « les jugements de cet Aristarque, dans les querelles entre les *routiniers* — c'est ainsi que M. Nodier nomme les imitateurs du grand siècle — et Messieurs les précurseurs de la *littérature subversive.* » — C'est ainsi que notre bibliographe intitule à son tour les écrivains illustres de l'époque : MM. Lemercier, C. Delavigne, Baour-Lormian, Lamartine, Victor Hugo, Vitet, Balzac, Châteaubriand, etc.

« M. Nodier appartient à cette dernière école. »

Ces allégations, beaucoup plus passionnées que réfléchies, tombent d'elles-mêmes en présence de la critique si nette, si raisonnée, si sensée, que nous venons de reproduire.

Il est vrai que le bibliographe en question imprime, seize lignes plus bas :

« M. Nodier, que la supériorité de son esprit, l'originalité de ses idées, la variété de ses connoissances et *surtout le mérite de son style*, placent dans notre littérature au premier rang des hommes distingués de l'époque actuelle. »

La bibliographie est une science exacte; elle ne devroit jamais donner accès à des jugements précipités et nés trop souvent dans un esprit aigri ou chagrin.

Puisque la lettre de Ch. Nodier, imprimée en tête de cet article, m'a procuré la bonne fortune de relire ses *Mélanges littéraires*, je saisirai cette occasion pour relever une erreur qui a sans doute échappé au savant M. Quérard, lorsqu'il a rédigé l'article Nodier, dans ses *Supercheries littéraires dévoilées*, t. III, p. 337.

A l'occasion de la « Dissertation sur l'usage des antennes chez les insectes. Besançon. 1798, in-4, » qu'il dit avoir été faussement attribuée à Nodier, M. Quérard avance, en guise de preuves à l'appui, le raisonnement suivant :

« NODIER (Charles), membre de l'Académie françoise, etc. Mort le 25 janvier 1844. Il avoit quinze ans lorsque parut cette Dissertation : est-ce un sujet à traiter pour un jeune homme de cet âge, et n'est-il pas plus vraisemblable de considérer M. F.-M.-J. Luczot, qu'on dit y avoir eu part, comme son véritable auteur, et Ch. Nodier au plus, comme le *blanchisseur?* d'autant plus que quand jeune on s'est occupé d'histoire naturelle, cette science offre tant de charmes qu'on s'en occupe encore dans un âge plus avancé, et Ch. Nodier n'a rien fait imprimer depuis sur cette matière. »

Je remarque dans ce court article, trois erreurs et deux contradictions :

Première erreur : Charles Nodier est mort le 27 janvier, et non le 25.

Deuxième erreur : Charles Nodier n'avoit pas quinze ans en 1798, mais bien dix-huit ans accomplis, étant né en 1780.

Troisième erreur : Charles Nodier n'avoit pas renoncé à l'étude de l'entomologie, et n'avoit pas cessé de faire imprimer sur cette matière; car je trouve, entre autres travaux que je pourrois citer, sa Dissertation très-savante, reproduite dans les *Mélanges littéraires*, sur les insectes dont le nom ou la description, dans le Dictionnaire de Boiste, lui ont paru défectueux; et

deux articles sur les lépidoptères : dans les *Mélanges tirés d'une petite bibl.* et dans le *Bulletin du Bibliophile* de 1835.

D'ailleurs, il est de notoriété pour ceux qui ont connu Nodier, qu'il étoit de première force en entomologie, et que les coléoptères surtout et les lépidoptères, n'avoient pas de secrets pour ses observations ingénieuses et sagaces. J'ai eu pour ma part l'extrême bonne fortune de profiter de ses connaissances spéciales à ce sujet, et je déclare qu'elles étoient de premier ordre; dussé-je risquer, en cela, de diminuer d'un article, l'intéressante collection des supercheries dévoilées par M. Quérard.

Quant aux contradictions, elles ne sont pas moins flagrantes. Je n'en parlerois pas, après avoir déjà rectifié les erreurs, si je ne démontrois, en les signalant, le danger de remplacer, en bibliographie, les faits par des opinions.

Pourquoi refuser à un jeune homme l'aptitude à un travail de pure observation microscopique, lorsqu'on lui accorde le savoir nécessaire pour *blanchir*, autrement dit, pour nettoyer le style de ce bon M. Luczot?

Pourquoi s'étonner enfin que l'homme mûr n'ait pas — au mépris de l'habitude — continué les essais de l'adolescent, lorsqu'au tournant de la page on écrit :

« Nodier n'étoit qu'un grand essayeur. En effet, il usa de tout, passa partout, se fit remarquer et lire partout. »

Je tenois à honneur de rectifier certaines assertions dénigrantes qui n'ont été que trop propagées au détriment de ce grand écrivain, de qui on a pu dire qu'il avoit su poétiser jusqu'à la grammaire.

M. Quérard lui-même, cet utile et laborieux chercheur, contre qui, pour la première fois, je trouve un motif de discussion, me saura gré de lui donner l'occasion de reconnoître son erreur vis-à-vis d'un homme qu'il aime et admire, et dont il fut toujours apprécié et estimé.

Albert de La Fizelière.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES INÉDITES

DU MARQUIS DE PAULMY.

Antoine-René de Voyer d'Argenson, marquis de Paulmy, occupe une place distinguée dans l'histoire des amateurs de livres. Tout le monde sait qu'il possédoit une immense bibliothèque, avant d'acquérir une partie de celle du duc de La Vallière (Catalogue Nyon. 1784, 6 vol. in-8). On sait aussi qu'il hébergeoit et pensionnoit plusieurs littérateurs de troisième ordre, qui travailloient pour lui et sous sa direction. Le résultat de ces travaux collectifs fut la publication de plusieurs grands ouvrages, qui eurent alors beaucoup de vogue, et qui sont encore souvent compulsés avec fruit, principalement la *Bibliothèque universelle des romans* et les *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*. Mais on ne sait pas que le marquis de Paulmy, qui avoit la passion de la bibliographie, et qui vivoit, pour ainsi dire, au milieu de ses livres, malgré les charges importantes qu'il remplissoit dans l'administration de l'État, a disséminé dans la plupart des volumes de sa bibliothèque, laquelle fait maintenant partie de la bibliothèque de l'Arsenal, une foule de notes précieuses qu'on n'a jamais songé à recueillir.

Nous les recueillerons peut-être un jour; en attendant, nous allons extraire quelques-unes de celles qu'il avoit inscrites lui-même ou fait inscrire par ses bibliothécaires, l'abbé Boudot, Legrand d'Aussy et Contant d'Orville, dans le Catalogue manuscrit de sa bibliothèque. On trouvera dans ces notes un grand nombre de renseignements utiles, qui sont nouveaux ou peu connus.

Commençons par la Bibliographie.

P. L. Jacob, bibliophile.

I.

— Catalogus librorum in Aurelia bibliotheca. *Aureliæ*, 1678 ; in-8.

L'Aurelia, dont il est question, est Aurelia Allobrogum, Genève; par conséquent, c'est ici le catalogue de livres qui sont dans la bibliothèque de cette ville.

— Catalogus bibliothecæ Thuanæ. *Parisiis*, *impensis directionis*, 1679, 2 vol. in-8.

Cette illustre bibliothèque, qui a appartenu à M. de Thou, a été rédigée (dirigée), d'abord par les savants frères Du Puy, ensuite par M. Bouillaud, dont l'éloge se trouve parmi ceux des Hommes illustres de M. de Thou, et enfin par l'abbé Quesnel. C'est cette belle bibliothèque qui a été achetée par M. le cardinal de Rohan, et qui est aujourd'hui possédée par M. le maréchal prince de Soubise. Elle avoit auparavant passé au président de Ménars, frère de Mme Colbert. Cette acquisition a été célébrée par un poëme de Santeuil, dont il y a eu plusieurs éditions et une traduction françoise, par le président Nicole. On trouve, à la fin du 2e vol., le catalogue des mss. de M. de Thou, dont ceux de MM. Du Puy et de Pithou faisoient partie.

— Bibliotheca Telleriana. *Parisiis, typ. reg.*, 1694, in-fol.

Cette bibliothèque fait le fonds de la bibliothèque de Sainte-Geneviève. C'étoit celle de l'archevêque de Reims, frère de M. de Louvois ; qui avoit été celle de M. Faure, docteur de Sorbonne, mort en 1689. Ce catalogue a été donné comme un essai de celui de la Bibliothèque du roi, qu'on se proposoit de donner en 1693, et qui n'a commencé de paroître qu'en 1739, près de cinquante ans après. Dans la préface, c'est M. Le Tellier, l'archevêque, qui parle : il dit qu'il a commencé de former sa bibliothèque en 1662. (Voy. ma note sur le volume.)

— Bibliotheca Thevenotiana. *Lutetiæ Parisiorum, Florent Delaulne,* 1694, in-12.

J'ai parlé de Melchisédech Thévenot à l'occasion de ses recueils de voyages. Ce savant, après avoir été employé en différentes négociations sous le ministère du cardinal Mazarin, fut fait garde de la Bibliothèque du roi, en 1684. Alors ou peu de temps après sa mort, l'on vendit ses livres, qui étoient très-précieux. La Bibliothèque du roi en possède une partie, car, suivant la préface, il se trouva, dans la bibliothèque de M. Thévenot, 3,000 articles qui n'étoient pas dans celle du roi. S. M. les acquit. M. Thévenot n'est mort qu'en 1692.

— Cordesianæ bibliothecæ catalogus. *Parisiis*, 1643, in-4.

M. de Cordes étoit chanoine de Limoges. Sa bibliothèque étoit curieuse dans son temps. C'est Gabriel Naudé qui a rédigé ce catalogue, qui est estimé et fort rare. (Voy. Wogt.) Le cardinal Mazarin acheta la bibliothèque de M. de Cordes, à sa mort, arrivée en 1642, et la fondit dans la sienne, mais elle a été dispersée dans le temps de la Fronde. La plupart des mss. sont passés dans la Bibliothèque du roi.

— Bibliotheca Bigotiana. *Paris*, 1706, in-8.

(Voy. ma note sur le volume.) Les auteurs furent Boudot, Osmont et Gab. Martin, devenu depuis si fameux dans la librairie. Cette bibliothèque étoit composée de 22,000 volumes, la plupart précieux.

— Catalogus librorum bibliothecæ Joach. Faultrier, a Prospero Marchand digesta. *Parisiis*, 1709, in-8.

J'ai parlé plusieurs fois de Prosper Marchand, libraire de Paris, qui a passé en Hollande, et dont nous avons un Dictionnaire. Il étoit savant, et ce catalogue passe pour bien fait.

— Bibliotheca Bultelliana. *Parisiis*, *Gab. Martin*, 1712, 2 vol. in-12.—Item, Index ejusdem bibliothecæ, in-12.

C'est un des meilleurs catalogues de Martin. M. Bulteau est mort en 1710, doyen des secrétaires du roi.

Nota. L'Index ne parut qu'après coup, et ne se trouve, par conséquent, pas toujours avec les exemplaires du catalogue.

— Bibliotheca Jo. Galloys. *Parisiis*, 1710, in-12.

Cet abbé avoit une belle bibliothèque, et son catalogue est estimé. Il naquit à Paris en 1632, et y mourut, au Collége Royal, en 1703.

— Bibliotheca Baluziana. *Parisiis*, *Gab. Martin* et *Jean Boudot*, 1719, in-8.

Ce catalogue de la bibliothèque d'un très-savant homme est un des premiers de Gabriel Martin. Il est fait avec grand soin ; mais, d'ailleurs, cet exemplaire-ci a un grand mérite particulier, c'est celui d'avoir des feuilles blanches entre chaque feuillet d'impression, qui contiennent des remarques remplies d'une grande érudition bibliographique. C'est l'ouvrage de Boudot père, un des auteurs de ce catalogue. Il m'a été donné par son fils l'abbé Boudot.

— Bibliotheca Prustelliana. *Aurelianis*, 1721, in-4.

Ce M. Prousteau étoit un savant professeur en droit d'Orléans. Sa bibliothèque étoit estimée, et ce catalogue est bon. L'auteur de ce catalogue est D. Méry, bénédictin, qui apparemment étoit bibliothécaire de N.-D. de Bonne-Nouvelle, prieuré de bénédictins, à laquelle la bibliothèque de M. Prousseau avoit été léguée.

— Catalogue de la Bibliothèque publique fondée par M. Prousteau, nouv. édit. avec notes. *Paris*, 1777, in-4.

Nouvelle édition de l'article précédent. M. Prousteau est mort en 1715, âgé de 90 ans. Le premier éditeur de son cata-

logue est dom Méry, bibliothécaire de cette collection, qui est encore à l'abbaye de Bonne-Nouvelle, à Orléans. Dom Méry est mort en 1723. Depuis ce temps, la bibliothèque a été rendue publique et a été fort augmentée, entre autres des livres de M. Pothier et autres. C'est dom Fabre, bénédictin, actuellement bibliothécaire, qui a fait cette édition avec des notes.

— Bibliotheca Fayana. *Paris*, 1725, in-8.

Cet exemplaire est d'autant plus estimé, qu'outre les prix il y a des notes manuscrites qui le rendent très-précieux. Ce catalogue, la préface et la table des auteurs qui suit, de Gab. Martin, ajoutent du mérite à cet ouvrage.

— Catalogue des livres du cardinal Dubois, 1725, 4 vol. in-12.

(Voy. ma note sur le premier volume.)

— Bibliotheca Colbertina (accedit index ms.). *Parisiis*, 1728, 4 vol. in-12.

Cette fameuse bibliothèque, rassemblée par le grand Colbert, fut vendue après la mort de M. de Seignelay, son petit-fils, en 1728. Elle étoit, comme on le voit, très-nombreuse en imprimés, mais les mss. étoient encore à proportion plus considérables. La table manuscrite qui forme le quatrième volume a causé beaucoup de peine, et ajoute certainement au mérite de ce catalogue. La préface est de feu M. l'évêque de Pouilly, frère de MM. de Champeaux et de Burigny, de l'Académie des belles-lettres.

— Catalogue de la bibliothèque de Rambouillet. *Paris*, 1726, in-8.

Ce catalogue passe pour bon, et bien rédigé par le libraire Martin. Cette bibliothèque subsiste à Rambouillet. Elle est surtout estimée pour les anciens romans et les anciennes poésies. Martin avoit fait un premier catalogue des livres de M. le comte

de Toulouse, dès 1708. Il a publié celui-ci en 1726, et il a fait un deuxième supplément qui a paru en 1734.

— Catalogue des livres de M. de Camilly, archevêque de Tours. *Paris*, 1726. — Catalogue de M. de Tressan, archevêque de Rouen. *Ib.* 1734, in-8.

Deux beaux catalogues de Gabriel Martin. Au premier il y a une bonne préface de ce libraire.

— Catalogue de la bibliothèque de M. Couvay. *Paris*, 1728, in-fol.

Ce M. Couvay étoit un banquier établi à Paris, né Portugais. Il étoit riche, et sa bibliothèque, sans être nombreuse, étoit précieuse. Sa fille unique a épousé M. de Crillon. Ce catalogue a été imprimé de son vivant. On trouve, à la tête, son portrait gravé par Drevet, d'après Tournière. J'y ai trouvé une grande quantité de livres rares, surtout en espagnol, et j'ai marqué les plus précieux sur le catalogue même.

— Catalogue des livres de M. Leblanc. *Paris*, 1729, in-8.

Encore de Gabriel Martin, avec une bonne préface.

— Catalogue des livres de M. de Cangé, par Guérin. *Paris*, 1733, in-12.

M. de Cangé, valet de chambre de M. le duc d'Orléans, ensuite premier valet de garde-robe du roi, a formé deux fois une bibliothèque de livres rares, dont la première a été vendue au roi, et refondue dans la bibliothèque de S. M. En voici le catalogue. Le roi ne l'a achetée que 40,000 livres.

— Catalogue des livres de M. de Cambout, évêque de Metz, par Barrois. *Paris*, 1734, in-12.

Cet évêque, le dernier de sa maison et duc par naissance, étoit très-riche. Sa bibliothèque étoit belle.

— Catalogue des livres de M. de Caumartin, évêque de Blois, par Guérin. *Paris*, 1734, in-12.

Cet évêque, mon grand oncle, étoit homme d'esprit et savant, et sa bibliothèque étoit bonne; cependant elle n'a pas été vendue bien cher. Il est mort en 1733.

— Catalogue des livres de M. Bourret. *Paris*, 1735, in-12.

Cette bibliothèque étoit bonne. Le catalogue a été rédigé par le père de l'abbé Boudot.

— Catalogue des livres de l'abbé de Longuerue. *Paris*, 1735, in-12.

Le possesseur de cette bibliothèque étoit assez connu par son érudition. Il est mort en 1733. La préface de ce catalogue est instructive.

— Catalogue des livres de Mme de Verrue. *Paris*, 1735, in-8.

Mme de Verrue, de la maison d'Albert de Luynes, mariée en Piémont, qui avoit eu longtemps les bonnes grâces du roi de Sardaigne, Victor Amédée, et étoit mère de Mme la princesse de Carignan, avoit une très-belle bibliothèque, estimée surtout pour les anciennes poésies et les anciens romans. C'est Gabriel Martin qui a rédigé ce catalogue.

— Catalogue des livres de M. Couet. *Paris*, *Barrois*, 1737, in-12.

Bon catalogue et fort estimé.

— Catalogue des livres de feu Louis Legoux, comte de la Rochepot. *Paris, Osmont et Barrois*, 1738, in-12.

Cette bibliothèque a été vendue au mois de janvier 1738. Outre les prix qui se trouvent à ce catalogue, il y a un index manuscrit des auteurs, et des notes aussi manuscrites, sur un certain nombre de livres.

— Catalogue des livres de M. le prince d'Auvergne, par Gaudouin.—Catalogue de M. de Collande. *Paris*, 1738, in-12.

Ces deux catalogues sont peu de chose. M. de Collande étoit mon oncle, par sa femme.

— Catalogue des livres du comte d'Hoym, par Martin. *Paris*, 1738, in-8.

Ce catalogue est fameux et la bibliothèque étoit bien précieuse. Le malheureux possesseur de cette collection, après avoir été longtemps envoyé de Saxe en France, fut appelé par son maître à Dresde, et chargé des détails les plus importants de son électorat. Étant ensuite tombé en disgrâce, il fut enfermé dans un château où il se pendit lui-même de désespoir. Sa bibliothèque a été vendue à Paris, après sa mort. Gab. Martin a fait ce catalogue avec Claude Martin, son fils, qui vit encore à Paris, retiré du commerce.

— Catalogue des livres de la bibliothèque du Grand Conseil. *Paris*, 1739, in-8.

Je crois que cette bibliothèque existe encore. Ce catalogue a fait grand honneur à l'abbé Boudot, qui depuis a été employé à la bibliothèque du roi et l'est encore.

— Catalogue des livres de M. Brinon de Caligny, par Guérin. *Paris*, 1739, in-8.

Peu de chose.

— Catalogue de livres de M. Legendre, par Prault fils. *Paris*, 1739, in-8.

C'est M. Legendre d'Arminy, frère de M[me] Doublet, qui vit encore (1769). Ce monsieur a plutôt disparu qu'il n'est mort. Il avoit des connaissances, surtout en alchimie. Tous ses mss. sont passés dans ma bibliothèque, et on les trouvera notés p. 56 de ce catalogue.

— Catalogue des livres de M. d'Hermand, ingénieur, par Martin. *Paris*, 1733, in-8.

Ce M. d'Hermand étoit curieux, surtout en estampes.

— Catalogue des livres de la bibliothèque du maréchal d'Estrées. *Paris*, 1740, 2 vol. in-8.

Ce catalogue est très-connu. C'est la bibliothèque de particulier la plus nombreuse qui ait existé jusqu'à son temps. Il est composé de plus de 20,000 numéros. L'histoire de France seule en contient plus de 2,000. Il y a une bonne table des auteurs faite par un nommé Prévost, libraire.

— Catalogue des livres de M. Bellanger. *Paris*, 1740, in-8.

Tous les catalogues rédigés par Martin, sont estimés. Celui-ci a une table et une préface.

— Catalogue des livres de M. Lancelot. *Paris*, 1741, in-8.

Du même, avec une bonne préface de ce libraire. M. Lancelot étoit censeur royal et de l'Académie des belles-lettres, neveu du fameux Lancelot de Port-Royal, et travailloit avec M. Secousse au recueil des Ordonnances du Louvre. Cette bibliothèque, quoique précieuse, a été vendue à bon marché, parce que les livres étoient mal conditionnés.

— Catalogue des livres de M. Le Peletier des Forts. *Paris*, 1741, in-8.

Ce catalogue est de Barrois. Il est bien fait et estimé.

— Catalogue des livres, musique et estampes de M. Tassin. *Paris*, 1741, in-8.

Ce catalogue est de Martin, avec une bonne préface de sa façon. Le possesseur étoit banquier.

— Catalogue des livres de M. le chevalier de Charost. *Paris*, 1742, in-8.

Bon catalogue rédigé par Barrois.

— Catalogue des livres de M. Barré, par Martin. *Paris*, 1743, 2 vol. in-8.

Comme aux autres, de ce libraire; il y a une table et une préface.

— Catalogue des livres du cabinet de M. de Boze, 1745, in-fol.

M. de Boze a fait imprimer de son vivant ce catalogue de livres rares. Il faut observer qu'ils ne se sont pas tous trouvés à sa mort.

— Catalogue des livres de M. l'abbé de Rothelin. *Paris*, 1746, in-8.

Ce catalogue est très-estimé, et c'est peut-être le plus curieux et le meilleur de ceux de Martin. Il y a une belle préface et une table des auteurs.

(*La suite prochainement*).

CORRESPONDANCE.

Mon cher Techener,

Je vous prie de vouloir bien insérer cette lettre dans votre *Bulletin du Bibliophile*, et donner ainsi satisfaction à la plus honorable susceptibilité.

Je me suis fait un plaisir d'ajouter quelques notes à votre

catalogue des livres composant la bibliothèque d'Armand Dutacq. Ces notes sont et devoient être purement bibliographiques. Or, la bibliographie se préoccupe surtout de la recherche des anonymes et des pseudonymes, recherche délicate qui touche presque toujours à des questions personnelles et qui va droit à l'indiscrétion.

J'ai donc cru pouvoir attribuer à Mme de B..... une part de collaboration assez importante dans plusieurs romans qui ne sont pas les moins remarquables entre ceux de Balzac. J'avois été abusé par de faux renseignements et peut-être aussi par mes propres inductions. Il résulte d'un plus ample informé que Mme de B....., dont certainement on ne nous défendra pas de proclamer l'esprit et le bon goût, n'a jamais participé aux ouvrages de son mari.

Agréez, mon cher Techener, l'assurance de mes affectueux sentiments.

P. LACROIX.

OUVRAGES DU PRINCE A. GALITZIN

SUR LA RUSSIE

Imprimés à très-petit nombre, en vente chez J. Techener.

Deux sentiments d'un égal mérite et d'une égale puissance, l'amour de la religion et l'amour de la patrie, ont inspiré le prince Augustin Galitzin, lorsqu'il écrivit les pages dont nous allons donner ici l'indication trop restreinte.

Russe et catholique, phénomène qui tend de jour en jour à devenir moins rare, il a surtout appliqué ses études et son talent à faire connoître sa religion à son pays, et son pays à la

France. Œuvre de patriotisme et de réconciliation qui doit apporter à ces nobles contrées une splendeur et une force nouvelles.

Plaçant, dès l'abord, ses travaux sous les auspices du glorieux patron de la Russie, il semble appeler sa bénédiction sur toute sa carrière. Sur les pas de la comtesse de Hahn-Hahn, c'est à *la vie de saint Nicolas* qu'il a consacré son début dans les lettres françoises.

Étudiant ensuite la vertu chez tous les peuples et dans toutes les conditions, proposant son exemple à toutes les classes, le prince Galitzin a répandu la grâce de son style sur l'humble *vie de sainte Zite*, une modeste servante d'Italie.

Enfin, revenant à lui-même, il a trouvé dans ses plus intimes affections un élément nouveau pour ses premières recherches. Le sang et le nom qu'il a unis aux siens ne lui ont pas seulement offert d'antiques et de chevaleresques traditions ; il ne s'est pas contenté des preux de Charlemagne, de leur épée, de leur blason, il ne lui a pas suffi des vertus guerrières et des titres élevés qui distinguèrent leurs descendants ; il a rencontré et signalé, parmi les ancêtres dont se glorifieront ses fils, un saint dont il a prisé l'auréole plus que toutes les couronnes de la terre, et, quelques pages touchantes sur *le bienheureux Raoul de La Roche-Aymond*, archevêque de Lyon, en 1239, sont échappées à sa plume toujours religieuse, et cette fois justement fière (1).

Puis, revenant à son nom et à ses souvenirs personnels, le prince Galitzin a su trouver près de lui, bien près de son temps, un souvenir digne de son orgueil, je dirois presque de son culte.

Au commencement de ce siècle, le prince Dmitri Galitzin, vénérable par sa conversion, par sa vie et par sa mort, avoit sacrifié son rang, ses honneurs, sa fortune, à ses convictions : il avoit voué son existence entière anx efforts de son zèle. Prê-

(1) Ces trois légendes ne se trouvent pas dans le commerce.

tre et missionnaire en Amérique, il ne s'étoit pas contenté de publier par la parole, et de confesser par la pauvreté la religion qu'il avoit embrassée ; il versoit pour elle ses sueurs, et auroit répandu son sang : de plus, il voulut encore que son zèle survécût à ses forces; il traça les raisons de sa conversion, espérant que, justifié devant les hommes, il ramèneroit à la vérité ceux que n'avoient pas touchés ses exemples incompris. Il vouloit attirer à sa foi les amis auxquels son cœur dédioit ces lignes.

Le prince A. Galitzin a recueilli et mis en lumière les pages que son parent a tracées, et sous le titre d'*Un Missionnaire russe en Amérique* (1), il a publié l'ouvrage du prince Dmitri Galitzin, dont un docte écrivain disoit récemment : « Rien de plus simple, de plus clair et de plus lumineux (2). »

Ces soins du cœur et de la foi n'ont pas détourné le prince Galitzin des goûts du temps et des études favorites auxquelles se livrent les esprits élevés de notre époque. Il a prêté son concours aux recherches et aux découvertes qui éclairent le passé de la France. A l'aide d'un document authentique, il a fait revivre les mœurs, les usages et les besoins d'un siècle dont l'histoire orageuse a été souvent dénaturée, d'un illustre personnage digne d'être plus aimé en devenant plus connu. Le château de Chenonceau, cette belle demeure que les arts, que l'histoire, que l'hospitalité de son possesseur actuel, le comte de Villeneuve, recommandent également aux pèlerinages des gens de cœur et d'étude, cachoit dans ses trésors un précieux document, l'*inventaire de Louise de Lorraine*. Le prince Galitzin l'a tiré des riches archives du château, et pour achever le tableau de mœurs qu'il offroit au public, il l'a accompagné d'une notice sur cette charmante reine, et d'un précis sur l'antique demeure de son aïeul. Pour douer cette publication nouvelle de toutes

(1) *Paris*, *Douniol*, *rue de Tournon*, 29. 1 vol. in-18.

(2) De l'excellente critique qu'en a faite M. Laurentie, dans *l'Union*, du 4 Janvier 1857.

les chances heureuses, il l'a ornée d'un portrait de Louise de Lorraine, et d'une vue du vieux Chenonceau, qui ajoutent les plaisirs du luxe à l'intérêt même du sujet.

Quelques-unes de ces productions diverses ont détourné, ce semble, le prince Galitzin de sa préoccupation favorite et de son rêve de prédilection, c'est-à-dire des souvenirs de la Russie, et de la manifestation de sa grandeur. Mais de ces excursions sur les pas d'une sainteté entraînante ou sur ceux d'une grâce séduisante, il revient bien vite à la fidélité qu'il a promise à sa patrie. Il remonte à son berceau, il en suit les révolutions. Deux nouveaux opuscules viennent de paroître, inspirés par un sentiment d'amour national. Nous sommes heureux de penser qu'ils sont les premiers essais d'une longue et curieuse série que le prince Galitzin se propose de publier sur ce sujet trop peu connu, et si digne de l'être.

Ces réimpressions d'ouvrages devenus ignorés et introuvables de nos jours, sont accompagnées de notes, d'éclaircissements, de corrections intelligentes, dont le prince Galitzin est l'auteur. Il les enrichit d'introductions, de glossaires, de préfaces, qui témoignent que l'éloignement de son pays n'a point distrait son cœur de son amour pour la Russie, ne l'a point déshabitué de sa langue ni de ses usages.

Mais cette fidélité si louable dans ses résultats de dévouement et d'études ne nuit point aux avantages qu'il tire de son nouveau séjour en France. Il en adopte la langue avec cette facilité et cette élégance naturelle à ses compatriotes et qui leur est familière. *Les discours sur l'origine des Russiens*, *la Rébellion de Stenko-Razin, contre le grand duc de Moscovie*, épisode de l'histoire de Russie du XVII[e] siècle, en sont les preuves sensibles : nous ne saurions mieux faire pour terminer cette nomenclature aride, que de laisser le prince de Galitzin paroître, parler et s'expliquer lui-même : « En publiant différentes pages « sur mon pays, dit-il dans l'une de ses introductions, si « je parviens à tracer un sillon que des écrivains meilleurs « que moi viendront ensemencer, je n'aurai pas vainement af-

« fronté le danger d'être sévèrement critiqué ; j'aurai essayé, « d'autres réussiront, chacun pourra mieux faire, personne ne « sera mû par un désir plus sincère pour le bien et la renais- « sance de la Russie (1). » Marquis Du Prat.

NOUVELLES.

— Nous venons de recevoir le premier numéro de la *Revue de l'art chrétien*, publiée à Paris, sous la direction de M. l'abbé Jules Corblet. Ce nouveau recueil a pour but de populariser l'archéologie religieuse, de la rendre accessible à tous les lecteurs par la clarté de l'enseignement et par l'utile attrait de nombreuses gravures. Il doit également comprendre dans ses études les œuvres modernes d'architecture, de sculpture, de peinture, d'orfévrerie, etc., qui sont du domaine de l'art chrétien.

Nous avons remarqué, dans cette première livraison, les articles suivants : *de l'Art catholique*, par M. l'abbé J. Corblet; — *de l'Orfévrerie appliquée à la reliure des livres, pendant le moyen âge*, par M. de Linas ; — *de l'Industrie ecclésiologique*, par M. P. Schmidt ; — *de la Peinture chrétienne*, par M. le comte de Mellet ; — *Notice sur un tombeau du* XIII[e] *siècle, découvert au Havre*, par M. l'abbé Cochet, etc.

— Par arrêté en date du 4 mars, M. Léon de Laborde, membre de l'Institut et de la Société des Bibliophiles françois, a été nommé directeur des Archives impériales, en remplacement de M. Chabrier.

— Le tome 4[e] du Catalogue des livres imprimés de la Bibliothèque impériale vient de paroître. Cette partie comprend la suite de l'*Histoire de France*, les publications de 1848 à 1856, les journaux et publications périodiques, annuaires, etc., en tout 16,613 numéros.

— La librairie Julien, Lanier et C[ie], au Mans, a publié ces jours derniers une brochure de 43 pages intitulée : *Un Document inédit sur l'expulsion des jésuites de Moscou, en 1689, par le père Gagarin, de la Compagnie de Jésus.*

(1) *Rébellion de Stenko-Razin.* Introduction, p. 11.

— Nous avons reçu le tirage à part d'un travail fort intéressant *sur le prix du papier dans l'antiquité,* qui avoit déjà paru dans la *Revue contemporaine.* C'est une brochure intitulée : *Lettre de M. Egger, membre de l'Institut, à M. Ambroise-Firmin Didot, et réponse de M. A.-Firmin Didot à M. Egger.*

— Spécialité bibliophilique. — M. l'abbé Delaunay, curé à Clichy-la-Garenne, cherche, depuis plusieurs années, à réunir toutes les éditions de *l'Imitation de Jésus-Christ,* en quelque langue qu'elles soient imprimées. Il a déjà recueilli plus de 200 éditions, parmi lesquelles on en remarque de très-rares et de fort précieuses qu'on ne trouve pas dans les bibliothèques publiques de Paris. Cependant cette collection est encore incomplète, et certaines éditions, dont M. l'abbé Delaunay connoît l'existence, ont échappé jusqu'à ce jour à ses persévérantes investigations.

— M. le comte Horace de Vieil Castel, conservateur du musée des Souverains au Louvre, nous communique un renseignement précieux pour l'histoire. On sait que la date de la mort du surintendant Fouquet est restée inconnue. Gourville, Bussy-Rabutin, Mme de Sévigné, etc., ne s'accordent pas même sur le lieu où mourut le prisonnier de Pignerol. Voyez, à ce sujet, les dissertations de Paroletti, de Valckenaër, de l'auteur de l'*Homme au Masque de fer*, etc. M. de Viel Castel possède, dans son cabinet, un petit portrait ovale, peint à l'huile sur panneau vers le milieu du XVIIe siècle, dans le genre miniature, par un peintre hollandais de l'école de Metz. Ce portrait, qui conserve encore son cadre contemporain, offre par-derrière cette note écrite à deux époques différentes; les premiers mots : M. Fouquet jeune, sont évidemment plus anciens que les détails qui suivent : *Nicolas, marquis de Belle-Isle, né à Paris en 1615, fut maître des requêtes à 20 ans, procureur général du Parlement à 35 et surintendant des finances à 38 ans, fut disgracié en 1661 et renfermé au château de Pignerol le 20 décembre 1664. Il mourut à Paris le 22 mars 1680, âgé de 65 ans.*

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

MARS. — 1857.

57. L'Adonis de la cour, divisé par xii nymphes, dédié à Monseigneur frère du roy. *Paris, Ant. de Sommaville*, 1624; in-12 de 6 ff. non chiff. et de 140 p.... 18—»

Ce poëme doit être fort rare, car nous ne l'avons pas trouvé dans l'immense collection de poésies réunies par le duc de La Vallière (t. III du catalogue Nyon). M. Viollet Le Duc n'en parle pas dans la *Bibliothèque poétique*. L'auteur se nommoit Cl. Favier. Il dit dans l'avertissement au lecteur, avoir composé ce poëme mythologique et peut-être allégorique, en vers de dix syllabes, pour donner quelque loisir à son esprit, *parmy ses plus sérieuses études;* et il s'excuse d'avoir fait des vers au lieu de faire de la prose, *quoyqu'à present elle soit plus recherchée*. Chaque chant du poëme porte le nom de la nymphe qui est censée faire un récit. La dédicace à Gaston, duc d'Orléans, et l'ode à monseigneur ne nous apprennent aucune particularité, si ce n'est que le poëte compare le prince au héros mythologique, et loue la beauté de l'un et de l'autre avec un enthousiasme qui ne s'explique pas chez un homme occupé de si *sérieuses études*. P. L.

58. Alberti (*Leonis Bapt.*). Incipit de re aedificatoria (opus). *Florentiae, impress.... Opera Nicolai Laurenti Alamani*, 1485; pet. in-fol., mar. bleu, fil., tr. dor.................................. 75—»

Première et rare édition.

59. L'ARTENICE (pastorale en 5 actes et en vers). *S. l. et s. d.* (vers 1625), in-8 de 4 feuill. non chiff. et de 116 p., mar. v., parsemé de fleurs de lis, tr. d. (*Anc. rel.*). 75—»

Pièce de théâtre absolument inconnue; non citée dans les Dictionnaires de Léris, de Beauchamps, de La Vallière, etc. Il est impossible de deviner quel peut être l'auteur de cette pastorale ou *pastorelle*, qui est plus décente que celles d'Isaac Du Ryer, d'Auvray, d'Antoine Gaillard, etc., mais qui n'est pas plus dramatique. L'argument dont elle est précédée nous en fait l'analyse pleine d'incidents romanesques. Les personnages sont ceux de toutes les pastorales, des bergers et des bergères, un magicien, un satyre et même un druide. La scène se passe aux bords de la Seine et près du mont Valérien (*mont de Valère*). Des notes manuscrites, qui prouvent que la pièce a été jouée au moins une fois et probablement à la cour, indiquent les changements de décors. On lit cette note à la fin : « Quand la pastorelle est finist (*sic*), la scene se change en ung mont, desus lequel sont assis les masques qui dessendent pour danser, et puis après se change la scene en la maison de Soumarcet (?), et s'y voit le fleuve de la Tamise, qui est la fin. » M. de Soleinne auroit bondi de joie en découvrant cette relique ignorée de notre vieux théâtre.

P. L.

60. Auli Gellii Noctes atticæ. *Venetiis per Andr. Jacobi Cartharensem*, 1477; in-fol. de 197 ff. à 36 l. par pag., bas. dos de mar.......................... 120 »

Édition correcte et bien imprimée.

61. BERTRAND DU GUESCLIN. Cy finist le livre des faiz de messire Bertrand du Guesclin, cheualier, jadis connétable de France et seigneur de Longueville. *S. l. n. d.*, in-fol. goth., fig. sur bois, mar. r., tr. d., doublé de mar. v. dent. (*Bauzonnet*).................. —»

Édition très-rare qui paroît être sortie des presses lyonnaises, vers la fin du XVe siècle. Cet exemplaire est de la plus grande pureté. Le dernier feuillet, contenant seulement la gravure qui se trouve au premier, a été refait avec une rare perfection.

62. CICERO de Finibus bonorum et malorum lib. V. *Venetiis. Joanne ex Colonia..... Impressum*, 1471; gr. in-4, mar. v., tr. dor.......................... 140—»

Édition TRÈS-RARE, la première avec date de ce livre.

63. DIVERSITÉS galantes et littéraires. *Londres* et *Paris, chez Ruault*, 1777; 2 vol. in-12, v. éc., fil., tr. d. 16—»

On ignore quel est l'éditeur de ce recueil piquant et bien choisi : « L'objet qu'on s'est proposé, dit cet éditeur anonyme, a été de rassembler en un dépôt accessible et commode, une foule de petites pièces en prose ou publiées séparément en feuilles volantes, ou ensevelies dans de vieux journaux et des collections volumineuses. » Nous avons remarqué une lettre de Boileau, adressée au marquis de Mimeure, en 1706, « au sujet de l'élection d'un autre que lui à l'Académie françoise, quoique M. Despréaux lui eût donné sa voix. » Cette lettre, qui manque aux éditions de Boileau, fut donnée à Piron par la marquise de Mimeure.

Il est possible que ce recueil ait été publié par un nommé Giraud, qui avoit fait paroître, deux ans auparavant, un recueil du même genre, chez le même libraire, sous le titre : *Le Temple de Mémoire ou Visions d'un solitaire*, in-8. P. L.

64. DOCTISSIMÆ ILLUSTRIUM VIRORUM EPISTOLÆ. Quas rogatus Politianus in ordinem redegit. *Venundantur Parrhisiis a Petro Gaudoul in clauso Brunelli. Impressum est Parrhisiis anno* MCCCCXV (*sic*) (il faut lire MCCCCCV); 1 vol. in-4, goth., mar r., fil., tr. d. (*Anc. rel.*).... 75—»

Bel exemplaire d'un livre RARE et PRÉCIEUX. D'après les pièces liminaires, il paroît que ce recueil de lettres fut imprimé pour la première fois en 1499, par Badius Ascensius, qui le dédia à Antoine Koberger, célèbre imprimeur de Nuremberg. L'épître dédicatoire nous apprend que Jean Amerbachius, littérateur distingué, étoit correcteur dans l'imprimerie de Koberger. La seconde édition de 1505, datée par erreur 1415, a été corrigée et augmentée par Denis Rocius, qui sans doute l'a imprimée. L'addition la plus importante consiste dans une longue lettre du pape Pie II (Æneas Sylvius), sur la prise de Constantinople par les Turcs.

Le recueil, divisé en 12 livres, est composé de 247 lettres écrites par 37 auteurs différents. On y remarque Ange Politien, qui a fourni 139 lettres; J. Pic de La Mirandole, Pomponius Lætus, Baptiste Guarini, Phil. Beroalde, Marsile Ficin, Aldus Manutius, le pape Innocent VIII, le cardinal Franç. Piccolomini; Jean, roi de Portugal, Laurent de Médicis, George Merula, etc. Toutes ces lettres sont riches d'instruction classique, et renferment de précieux renseignements pour l'histoire littéraire du XVe siècle.

La dernière lettre du volume, adressée par Hermolaus Barbarus au jurisconsulte P. Care, est fort curieuse; elle est datée de Milan, de mai 1488, et contient le récit détaillé du festin préparé pour le mariage de Trivulce, noble napolitain. L'auteur décrit avec soin tous les mets qui furent offerts aux convives. C'est un chapitre essentiel pour l'histoire de la cuisine au XVe siècle. La marque (singulière) de l'imprimeur, gravée sur bois, orne le titre. AP. B.

65. Les Entretiens des cafés de Paris, et les différents qui y surviennent, par M. le c. de M*** (le chevalier de Mailly). *Trevoux, Ét. Ganeau*, 1702, in-12 de 5 ff. prélim. et 438 p., plus 4 ff. de table, fig..... 18—»

Ouvrage curieux, semé d'anecdotes et de détails de mœurs. « On y trouve, dit le libraire au lecteur, des caractères et des portraits, qui, étant tirez d'après nature, plairont peut-être davantage que ceux qui sont dans ce genre d'écrire. Le style en est agréable; il est concis sans être obscur, et clair sans être difus. » L'auteur, on le voit, se caresse avec la plume de son libraire. Les premiers cafés avoient été établis à Paris, vers 1675; ils ne ressembloient guères à ceux d'aujourd'hui. La figure qui est en tête du volume, et la vignette en bois qui sert de frontispice à chaque entretien, nous donnent une idée de la physionomie d'un café à cette époque. Il faut avoir la clé de l'ouvrage du chevalier de Mailly, qui étoit un pilier de café, et qui devoit bien connoître son monde.

P. L.

66. Erasme. Sileni Alcibiadis, per Des. Erasmum roterod.; cum scholiis J. Frobenii ad calcem adjectis. *Paris. Rob. Stephanus*, 1527, 1 vol. in-8....... 24—»

Rare. — Exemplaire à peine rogné et rempli de témoins. — Ces mots *Sileni Alcibiadis* (les Silènes d'Alcibiade), sont considérés par les érudits, comme une locution proverbiale en usage chez les Grecs, pour exprimer une chose vile et ridicule à l'extérieur, et admirable à l'intérieur, pour désigner un homme dont l'habit et le visage sont en complet désaccord avec son esprit et ses talents. Les *silènes* étoient des statuettes en terre cuite qui, fermées, représentoient des figures ridicules et monstrueuses, tandis que, ouvertes subitement, elles offroient à la vue l'image d'une divinité. Ce changement inattendu ajoutoit encore du prix à l'art du sculpteur. On prenoit ordinairement pour type de ces statuettes, Silène, le ridicule précepteur de Bacchus et le bouffon des dieux de la fable. On les nommoit *Silènes d'Alcibiade*, parce que, dans le *Banquet* de Platon, Alcibiade faisant l'éloge de Socrate, le compare aux silènes : *Silenis istis, in officinis scalptorum sedentibus, quos sic scalpunt opifices, ut fistulas vel tibias gestent; quod si quis hos aperiat, deorum imagines intus claudere videntur.*

Nous avons cru devoir donner quelques détails sur cette curieuse dissertation, attendu qu'elle est rare et que le titre n'explique rien. Au surplus, cet opuscule se recommande aux amateurs non-seulement par le nom d'Érasme, mais encore par les savantes scholies de Froben, par la correction du texte, ainsi que par les beaux caractères grecs et latins de Robert Estienne.

67. L'ÉTOURDI. *A Lampsaque*, 1784; 2 part. en 1 vol. in-12, mar, rouge, fil., NON ROGNÉ.......... 40 — »

Rare et méritant de le devenir davantage, car les livres érotiques de cette espèce sont destinés à disparoître tous, après avoir traversé deux ou trois générations de curieux. En lisant ce roman spirituellement libertin (car il faut bien lire pour ne pas juger un ouvrage d'après son titre seul), nous pensions d'abord y reconnoître l'auteur de *Félicia ou mes fredaines*. Mais après l'avoir lu entièrement, nous sommes restés convaincus que cet ouvrage étoit encore le plus honnête de ceux du marquis de Sade, qui étoit alors à la Bastille, à la suite de ses deux procès criminels, et qui se donnoit du bon temps à écrire romans, comédies, poëmes, que sa malheureuse femme s'efforçoit de détruire avant qu'ils fussent imprimés. Dans cet *Étourdi*, il se vante d'avoir publié un petit livre sans doute fort libre, que nous ne trouvons nulle part. « Voyez l'*Almanach de nuit*, année 1776, dit-il dans une note de la page 80, du tome Ier. Cet almanach est de l'auteur de ces lettres. » Or, l'Almanach de nuit avoit enregistré le premier l'impertinente histoire du Montreur de lanterne magique. A la fin de ce roman personnel, l'auteur revendique pour son compte une plaisante mystification dont le *Journal de Paris* fut complice involontaire, en 1777, et que les Mémoires de Bachaumont ont prise au sérieux : c'est le jeune homme à marier, proposé en loterie à 3,000 livres le billet. Ce roman, où les noms des personnages offrent quelquefois des anagrammes à deviner, côtoie, en quelque sorte, les aventures du marquis de Sade lui-même. Le chapitre intitulé : *la Comédie*, n'est autre qu'un souvenir du théâtre de société que l'odieux marquis avoit inauguré dans son château de Lacoste, où les médecins l'envoyèrent se refaire de ses fatigues de débauche, et où il amena Mlle Beauvoisin, actrice du Théâtre-François, qu'il faisoit passer alors pour sa femme légitime. Voici quelques lignes à ce sujet, dans lesquelles on reconnoît le père de *Justine* et de *Juliette* : « Comme je n'ai jamais ressemblé à ces malades dont Molière a si bien peint le ridicule ; qui n'ont d'autre occupation que de se médicamenter, qu'il me faut un objet de dissipation, et que l'amour ne pouvoit m'en fournir dans un pays où presque toutes les femmes ont encore de la vertu, ou du moins les sots préjugés qui la remplacent ; que je n'avois ni la volonté ni le loisir de les combattre, j'employai mon temps à former une troupe pour jouer la comédie en société : passion que j'ai toujours eue, et qui souvent m'a tenu lieu de beaucoup d'autres. Que d'obstacles n'eus-je pas à vaincre avant de réussir ? C'étoit la conquête de la Toison-d'Or. Il me fallut terrasser tous ces monstres qu'on nomme préjugés, et qu'il est difficile de détruire et même d'affaiblir dans l'esprit des personnes qui les ont reçus dans leur enfance. » Pétrarque ne soupçonnoit pas que la belle Laure auroit un pareil scélérat dans sa famille.

P. L.

68. LA TAPIE. Préceptes nuptiaux de Plutarque, traduictz et faictz en rithme francoyse, par Jacques de La Tapie

d'Aurilhac. *Paris, Richard Breton*, 1559. — Union des sentences de philosophie. *Paris, Ph. Danfrie et Rich. Breton*, 1559. en 1 vol. in-8, mar. bleu, tr. dor. *Jansén.* (*Duru*)................................ 120— »

TRÈS-BEL EXEMPLAIRE, d'une grande pureté et à toutes marges, d'un livre TRÈS-RARE imprimé en caractères cursifs. — Nous n'avons découvert aucun renseignement sur Jacques de La Tapie. Ce poëte de l'Auvergne avoit composé cette paraphrase en vers d'un opuscule de Plutarque, à l'occasion du mariage de Marie Stuart avec le dauphin, devenu le roi François II. Il dédia son œuvre à la reine dauphine, dont il se déclare *le plus que très-humble serviteur.* La dédicace est suivie d'un sixain à peu près inintelligible, *sur l'interprétation du nom de Marie Stuart.* Nous le livrons aux méditations de nos lecteurs :

Dame d'art servie,
Et de sur art amye,
As tu de mer tarie
Dieu, mer et hasard?
Tard me sert à vie
Metre jeu d'hasard.

Chacun de ces vers donne l'anagramme de *Marie de Stuarde*, ou *de Stuarte*, ou enfin *de Stuarthe.* Ainsi, les anagrammes de La Tapie ne valent pas mieux que ses vers.

Les *Préceptes nuptiaux* sont divisés en 50 chapitres.

Amy lecteur, si desires scavoir
Pourquoy tourner me suys mis en debvoir
Ce livre cy, plustost que les premiers?
C'est pour aucuns mariez, coustumiers
D'abandonner leurs femmes autentiques,
Pour pratiquer particuliers esbatz.
....
Donc compagnons, et fillettes de France
Qui desirez estre bien mariez,
Il vous convient entendre la science
Comme en tel cas gouverner vous scauriez.
....

Nous transcrivons le 31ᵉ chapitre, l'un des plus courts du volume.

Femme se doibt contenir le plus du temps en sa maison.

Point n'est permis qu'une femme en Égypte,
Porte souliers, ainsi que l'on recite,
A celle fin que pied nud en oyson
Soit en tout temps fermée en sa maison,

Car elles, lors qu'on leur prend leurs dorures,
Souliers, anneaux, brasseletz et ceinctures,
Perles, joyaux, bravetez à foison
Ne sortiront jamais de la maison.

On trouve dans les *Préceptes nuptiaux*, d'assez curieux détails sur les mœurs et les usages au XVIe siècle.

L'*Union des sentences de philosophie*, est un recueil en prose de sentences traduites du grec et du latin, rangées par ordre alphabétique de matières : *Abstinence*, *affections*, *âme*, *etc*. J. de La Tapie est, sans aucun doute, l'auteur de cette compilation. AP. B.

69. MÉMOIRES concernant les arts et les sciences, présentez au dauphin, de l'an 1672. *Jouxte la copie impr. à Paris*. *Bruxelles*, 1672, pet. in-12, 8 pl. qui se ploient, v. f., fil. (*Kœlher*)........................ 28—»

Joli exemplaire d'un livre RARE, et qui fait partie de la collection elzévirienne. — Ces Mémoires ont été publiés par Jean-Baptiste Denis, médecin et littérateur, mort en 1704. Ils paroissoient deux ou trois fois par mois, en cahiers d'une feuille ou environ ; mais comme le contrefacteur belge a imprimé l'ouvrage après coup et sur la copie de Paris, il a fait suivre la pagination, les signatures et les réclames jusqu'à la fin du volume, qui se compose de 231 pages. L'auteur avoit commencé cette publication le 1er février 1672 ; il ne fit paroître que 12 cahiers, et dans le dernier, daté du 11 juin 1672, il annonce qu'il va substituer à ce journal littéraire, des *Conférences sur les arts et les sciences*. Ces mémoires sont rédigés sur le modèle des autres journaux littéraires de l'époque ; on y trouve des analyses d'ouvrages sur les sciences, et des dissertations originales ou traduites de l'anglais. Parmi les nombreux articles que renferme ce livre, nous signalerons les suivants : *La Trompette à parler de loin*, inventée par Sam. Morland ; *État général des baptêmes, mariages et décès des paroisses de la ville de Paris, pendant les années 1670 et 1671* ; une longue *Dissertation sur la génération de l'homme* ; *Nouvelles expériences sur la vipère*, par Charas ; *Extrait d'une lettre sur l'homme marin qui a été vu sur les côtes de la Martinique, en 1671* ; *Description des côtes de l'Amérique du Nord*, par Denys, et *des Indes orientales*, par Ph. Baldée ; *Traité sur le cahué ou café*, etc.

70. PASSE-TEMPS DES MOUSQUETAIRES ou le temps perdu, par M. D. B**. *Berg-op-Zoom*, 1755, in-8 de 2 ff. lim. et 115 p., v........................... 24—»

C'est du Grécourt de bonne qualité. « J'ai intitulé mon ouvrage, le *Passe-Temps des mousquetaires*, dit l'auteur, parce que quelques-uns de ces messieurs ont eu de l'indulgence pour ce recueil, et que leur bon goût pa-

roit me flatter de quelques succès. *Le Temps perdu* est un titre qui lui convient encore mieux. » Cet auteur n'étoit pourtant pas mousquetaire; il étoit avocat à Dôle. Barbier, dans son *Dictionnaire des Anonymes*, le nomme *Desbies;* Quérard, dans sa *France littéraire*, l'appelle J. Desbiefs. Pour les mettre d'accord, nous serions tentés de croire qu'il se nommoit *de Bie*, car il sépare lui-même son nom avec deux initiales, et il n'ajoute que deux étoiles à la seconde. Quérard paroît citer une autre édition *de l'impr. du tambour-major en tout temps*, et sans date.

P. L.

71. LA PROMENADE DE SAINT-GERMAIN à Mademoiselle de Scudéry, par Le Laboureur. *Paris, Guill. de Luyne*, 1669, in-12 de 66 p., non compr. le titre et le privilége final, vél., vignettes...................... 18—»

C'est une description très-curieuse des appartements du roi au château de Saint-Germain. Cette description a été faite sans doute à l'instigation de Lebrun, qui accompagnoit Le Laboureur dans sa *Promenade*, et qui se chargeoit probablement de lui montrer les *petits cabinets* que le roi s'étoit fait faire par ce grand peintre. Au reste, on peut attribuer à Lebrun les deux jolies vignettes qui ornent ce volume, et qui paroissent gravées par Sébastien Leclerc. La lettre à mademoiselle de Scudéry est datée de Montmorency, le 4 septembre 1669.

72. LA REVEUE DES TROUPPES D'AMOUR. A madame D. S. P. D. D. A. L. R. *Cologne, Pierre Michel (à la Sphère)*, 1668, p. in-12 de 54 p., vél.............. 28—»

Un ancien possesseur de cette plaquette, nommé de Fresneuse, y a laissé plusieurs notes manuscrites, entre autres celle-ci : « Beaucoup d'agrément, de la douceur, de la délicatesse, un style simple et négligé; les inventions nettes et qui ne chargent point l'esprit du lecteur. Cela doit plaire aux femmes les plus difficiles, et ne sçauroit déplaire aux hommes les moins aisés à contenter. » Cette petite pièce est tout à fait différente de celle qui porte un titre analogue, dans les *Mélanges de pièces amoureuses, galantes et héroïques*, du chevalier de La Hosbinière (Bruxelles, G. de Backers, 1704, in-12); *Relation d'une revue des troupes de l'Amour*, par M[lle] ***. L'auteur de la lettre à M[me] D. S. P. D. D. A. L. R. a signé A. D. L. B.

P. L.

72 *bis*. RHONŒUS. Ideæ reformandi Antichristi..., editæ studio et opera fideli Eryci Rhonæi Neopatrens. P. evangelici, et epicalyptico apocalypticæ theosophias indaga-

toris. (*Gessen*), *J.-Ch. Unckel*, 1623, 3 tom. en 1 vol. in-4, fig., front. gr., portr.................... 125—»

Volume de 1,136 pages, TRÈS-RARE et FORT CURIEUX. Il n'existe pas à la Bibliothèque impériale de Paris, et nous ne connoissons aucune bibliothèque qui le possède. Nous ne l'avons trouvé cité que par des écrivains allemands, tels que Georgi, *Dict. des livres impr. en Allemagne;* Freytag, *Analecta litteraria ;* et Placcius, *Theatrum anonymorum*. Ces deux derniers bibliographes ont attribué cet ouvrage à Henri Oræus, pasteur de l'église luthérienne dans la ville de Hanovre. H. Oræus avoit déjà publié un livre intitulé : *Nomenclator præcipuorum doctorum*. Hanoviæ, 1610.

L'Idée de réformer l'Antichrist, est le libelle le plus volumineux, le plus érudit et le plus hardi qui ait été composé contre le pape et l'Église romaine.

Les pièces liminaires du premier tome sont : une *dédicace* aux états-généraux des Provinces-Unies et aux princes d'Orange: un hymne *pro felici auspicio ineuntis Antichristi interitus*, une *table* des chapitres, et une *préface*. Cette dernière pièce se résume en une seule phrase : *Antichristus is est papa*. L'auteur paraphrase les paroles de Luther, qui servent d'épigraphe au volume : *Impleat vos Deus amore Christi et odio papæ*. La préface renferme de plus, une profession de foi très-ample, qui reproduit tous les principes du luthéranisme.

Ce tome est divisé en trois parties. La première traite, en 15 chapitres, de l'origine et des progrès de l'antichristianisme ; le chap. IX est consacré à une dissertation sur la donation de Constantin ; le chap. XV contient des fragments de l'*Antithesis Christi et Antichristi*, ainsi que des détails sur les massacres de la Saint-Barthélemy, et sur la persécution exercée en Amérique par le chevalier de Villegaignon.

La seconde partie, *de Antichristi doctrina et vita*, comprend trois sections : *de Dogmatibus; de Vita Antichristi; Testimonia Sacræ Scripturæ, SS. Patrum et aliorum testium veritatis.*

La première section est subdivisée en 19 chapitres, parmi lesquels nous avons remarqué le XIII[e] *de Translatione gentilitiæ idolomaniæ ad christianam, mutatis tantum personis.* On y trouve les noms des saints et des saintes qui guérissent diverses maladies, des saints qui protègent les royaumes, les villes et les corporations d'ouvriers, ainsi que les litanies de la Sainte-Vierge, avec des commentaires. Dans la 2[e] section, en 10 chapitres, l'auteur cherche à démontrer que l'*Antichrist* viole continuellement les préceptes du Décalogue. Les preuves historiques et les citations en prose et en vers que Oræus a insérées dans le 7[e] chapitre, sont d'une hardiesse sans égale. La 3[e] section renferme 27 chapitres entièrement composés d'extraits des ouvrages des Saints Pères et de plusieurs autres personnages, ayant pour but de prouver l'exactitude des assertions que l'auteur a émises dans les sections précédentes.

La troisième partie a pour titre spécial : *An omnes qui hactenus in vel sub regno romani Antichristi vixerunt vel vivunt, sint damnandi?* Elle contient 17 chapitres, suivis de l'opuscule suivant : *Judicium Spiritus*

Sancti in sacris bibliis loquentis, de imaginibus, simulacris, idolis, etc. Ce premier tome forme 14 f. et 432 p.

Le deuxième tome, divisé en 3 parties et 10 sections, est un recueil de 204 figures satyriques et fort singulières, avec un texte explicatif; il est terminé par un curieux *Traité sur les reliques*, trad. du françois de Nicolas Gallais; par des *Réflexions sur le psaume 137;* et par des *Thèses apocalyptiques*, trad. de l'allemand de Jano Henuriades du Verduns. En tout, 12 ff. et 308 p.

La fameuse dissertation de Jean de Munster, seigneur héréditaire de Vortlage, *de Palingenesai et instauratione Ecclesiæ*, trad. en latin par Michel-Gaspard Lundorpius, forme le 3ᵉ tome de l'*Idea reformandi Antichristi*. Cette dissertation, primitivement écrite en allemand, avoit été imprimée avec les preuves, en 1595. Elle est accompagnée dans ce volume, du portrait de J. de Munster, âgé de cinquante-huit ans en 1618, de ses armes gravées, d'une épître dédicatoire adressée par l'auteur à l'empereur Mathias, et datée de 1613, et d'une autre dédicace aux états-généraux des Provices-Unies, du 1ᵉʳ mai 1616. Cet ouvrage, qui renferme une foule de renseignements historiques, notamment sur les événements du XVIᵉ siècle, est précédé de la *Description de l'état de l'Église*, depuis son origine jusqu'au XVIIᵉ siècle, par André d'Osterberg, prédicant. Le tout, en 11 ff. et 322 p.

Les titres des trois tomes sont encadrés de jolies vignettes gravées sur cuivre. On lit sur le premier titre, le nom de Baltzer Schwan. Il nous paroît hors de doute que les figures du 2ᵉ tome ont été gravées par le même artiste; elles sont d'une exécution remarquable et en bonnes épreuves.

AP. B.

73. SATYRA DIÆTETES, sive arbiter rerum, per Joan. de Manibus. *Paris, Dion. Langlæus*, 1514 (1614), pet. in-12, vélin .... 18—»

Petit volume très-rare et fort curieux. — C'est une satire des mœurs et des usages de toutes les classes de la société. Barbier (*Dict. des Anonymes*), attribue cet opuscule à Jean d'Artis, mais sans en expliquer le motif. Jean d'Artis, en latin *Artisius*, professeur de droit canonique, né à Cahors, en 1572, mourut à Paris, le 21 avril 1651. Il est à remarquer que ce livre, dédié au cardinal Du Perron, archevêque de Sens et grand aumônier de France, a été daté par erreur de l'année 1514; il faut lire 1614. L'auteur a adopté le pseudonyme J. de Manibus, parce qu'il suppose qu'après sa mort il est descendu aux enfers, et qu'à l'aide du rameau d'or dérobé à Énée, il est retourné sur la terre, avec le pouvoir de connoître les secrets les plus intimes de la société.

74. SAVOT. L'Architecture françoise des bastimens particuliers, composée par Mᵉ Louis Savot, médecin du roy

et de la Faculté de médecine en l'Université de Paris. *Paris, Sébast. Cramoisy*, 1624, in-8, vél...... 28—»

On voit que Claude Perrault, l'auteur de la colonnade du Louvre, n'est pas le premier médecin qui ait fait des plans d'architecture. Louis Savot s'efforce même de démontrer dans son premier chapitre « qu'il n'y a aucune profession qui nous rende plus capable de l'architecture, que celle de la médecine. » Son livre est curieux en ce qu'il nous fait connoître les dispositions intérieures d'un hôtel du XVIIe siècle.

Dans l'épître dédicatoire, nous remarquons une particularité très-curieuse : « La prudente équité des loix aussi, jugeant combien ceux qui bâtissent sont utiles au public, tant par la décoration que par le profit qui en revient, et reconnoissant par mesme moyen l'honneur qui pour ce suject est deu à leur mémoire, leur donne cet advantage, que si par le temps qui ruine tout, un beau bastiment vient à tomber en ruine, le propriétaire n'ayant moyen de le redresser, le public est tenu d'en entreprendre le restablissement et en advancer la despence, et quoy que par la revolution des années il vienne soubs la possession d'une famille estrangere, il n'est pas permis toutes fois, par la disposition du droit, d'en effacer le nom ny les armes de celuy qui l'aura premièrement fait bastir. »

P. L.

75. SERIA ET JOCI, ou Recueil de plusieurs pièces sur divers sujets. *Caen, Claude Leblanc*, 1664 ; — Épigrammes et madrigaux, pour adjouster au recueil de M. Basly Le Myerre, intitulé : *Seria et joci. Caen, Cl. Leblanc. sans date.* 2 part. en un vol. pet. in-12, mar. r., fil., tr. dor. (*Anc. rel.*) .... 36—»

On lit dans les *Origines de Caen* : « En l'année 1664, le sieur de Basly Le Myere se fit auteur par l'édition d'un recueil d'épigrammes qu'il intitula : *Seria et joci*. Ne se contentant pas du plaisir qu'il s'étoit donné, ou qu'il avoit donné aux autres, en les lisant dans l'Académie des belles-lettres qui étoit alors très-florissante à Caen, et où il étoit fort assidu. »

Seria et joci! Voici de belles promesses. Le livre les tient-il? Monseigneur l'évêque d'Avranche a l'air de le croire. C'est aussi l'avis des collègues de l'auteur, qui, pour la gentillesse des épigrammes, ne craignent pas de le comparer à Martial. Il nous faudroit peut-être rabattre quelque chose de ces éloges. Mais à quoi bon? Pourquoi nous donner et lui causer cette peine? Il est des petits livres auxquels il ne faut point faire subir un examen trop exact et trop sévère, qu'il faut se garder surtout d'interroger, comme dit le chevalier de Cailly, les poings sur les hanches, leur demandant avec arrogance, ce qu'ils prétendent, ce qu'ils veulent de nous? Comment, si nous nous faisons la voix si grosse, oseront-ils eux, de leur petite voix, nous répondre : « Je veux vous amuser, seigneur, vous distraire un mo-

ment de vos hautes spéculations. » Celui-ci nous diroit : « J'ai amusé, en mon temps, Monsieur Huet, qui étoit un grand savant; j'ai amusé Moisant de Brieux. D'ailleurs, pourroit-il ajouter, ce n'est pas à vous que je m'adressois, Messieurs de la postérité, je parlois à mes confrères de l'Académie de Caen. » Pour ne pas se rendre à un discours si naturel, il faudroit être *pycrocole*, pour nous servir d'une expression de l'auteur à propos d'*un qui étoit de mauvaise humeur. Picrocoli dicuntur qui amara bile redundant*, ainsi s'exprime un vieux recueil latin de sentences, tirées d'Hippocrate et de Galien. Soyons donc indulgents pour ce petit livre, et prenons-le tel qu'il est. Jugeons du mérite de l'auteur comme si nous écoutions ses légers ouvrages lus par lui-même aux séances de l'Académie de Caen, assis entre Huet et Segrais.

La seconde partie de ce recueil, comprise dans le présent volume, est plus rare que la première, dont elle est la suite nécessaire et le complément indispensable.

Vicomte DE G.

76. SERVANTOIS ET SOTTES CHANSONS, couronnées à Valenciennes, tirées des manuscrits de la Bibliothèque du roi, 3e édition revue, corrigée avec soin sur le manuscrit, et augmentée d'un dialogue en dialecte rouchi du XVIe siècle. *Paris*, 1834; in-8, pap. vél. dem. rel. v. fauve.................................. 15—»

Aux XIIIe et XIVe siècles, des prix furent fondés à Valenciennes en faveur des poëtes qui composeroient les meilleures pièces de vers en l'honneur de la Vierge Marie. C'étoit ce que l'on nommoit un Puy. Cet usage se perpétua à Valenciennes jusqu'en 1789. Mais l'obligation première de traiter un sujet religieux étoit tombée en désuétude, et la plupart des pièces comprises dans ce recueil ne sont rien moins que dévotes; mais ce qu'on nommoit alors : *Sottes*, c'est-à-dire *Folles*.

Indépendamment de leur antiquité, ces poésies sont écrites en patois de Valenciennes ou *Rouchi*, ce qui en rend la lecture assez difficile pour que l'éditeur, M. G. A. J. Hécart, se crût obligé de joindre à cette édition un glossaire des mots rouchis anciens et modernes.

(VIOLLET-LE-DUC, *Biblioth. poétique*.)

77. Si l'on peut dire que la vertu est plus rigoureusement punie que le vice; dialogue. *Paris, Lucas Breyer*, 1600; pet. in-12 de 40 ff. chiff. — Discours contre la médisance, *Ibid.*, *id.*, 1600; 28 ff. chiff. — Qu'il est bien

seant que les filles soyent scavantes ; discours. *Ibid.*, *id.*, 1600 ; 28 ff. chiff. Le tout en 1 vol., v. éc... 34—»

Ces trois pièces sont dédiées à Mlle Élisabeth de Ligny. L'auteur n'est autre qu'Artus Thomas, que les biographes nomment Thomas Artus, sieur d'Embry, et qui est plus connu par sa *Description de l'Isle des Hermaphrodites* que par ses autres ouvrages en vers et en prose. On sait que ses *Hermaphrodites* étoient les mignons de Henri III. Quand ce livre fut imprimé en secret et publié sous le manteau, le Parlement alloit poursuivre l'auteur et l'imprimeur à cause du scandale causé par cette satire historique ; mais Henri IV voulut lire lui-même l'ouvrage qu'on signaloit comme injurieux à la royauté, et il ordonna que l'auteur ne fût pas chagriné pour avoir dit la vérité même aux rois. Prosper Marchand a consacré un bon article, dans son Dictionnaire, à cet écrivain qui fut plus d'une fois le collaborateur de son ami Blaise de Vigenères, mais il n'a pas connu les trois pièces que nous avons sous les yeux, et pour l'impression desquelles il avoit obtenu un privilége du roi. Ces trois pièces ont été les premières d'un recueil que le privilége du roi annonçoit sous le titre d'*Opuscules ou divers traictez du sieur Artus Thomas*. En tête de la seconde, on trouve des stances *contre les médisants*, lesquelles semblent faire allusion aux dénonciations dont le poëte avoit failli être victime. Ce poëte-là étoit doublé d'un philosophe. P. L.

78. Terentius. Habes hic amice lector P. Terentii comœdias, una cum scholiis ex Donati, asperi et cornuti commentariis decerptis, multó quàm antehac unquam prodierunt emendatiores,... Scripsit vir apprime doctus Jo. Calphurnius Brixiensis, licet recentior : indicata sunt diligentius carminum genera, et in his incidentes difficultates, correcta quaedam et consulum nomina studio et opera Des. Erasmi, non sine praesidio veterum exemplariorum. *Basileae, in officina Frobeniana*, 1532, in-fol., mar. r., fil., tr. dor. (*Aux armes du prince Eugène de Savoie*)............... 80—»

Très-bel exemplaire d'une édition ornée d'un grand nombre de majuscules dessinées par Holbein, ou d'après ses compositions ; elles est dédiée par Érasme *Joanni et Stanislao Boneris fratribus Polonis*.

79. Traité en forme de lettre contre la nouvelle Rabdomancie, ou la manière nouvelle de deviner avec une

baguette fourchue (par P. Violet, jésuite). *Lyon*, 1694; in-12, dem.-rel., dos et coins mar. r., non rog. 18—»

Livre rare et curieux. L'auteur (le P. Violet, jésuite) ne s'est fait connoître que par les initiales P. V. J., inscrites à la fin du volume, et au bas de l'épître dédicatoire adressée à M. de Mucie, président au parlement de Dijon. — Voici le plan de l'ouvrage : « Le mouvement des baguettes fourchues n'a pas d'autre cause que le Démon. Je soutiens et je prouverai d'une manière invincible : 1° que cet art nouveau de deviner n'est pas un don de Dieu ; 2° qu'il ne peut être imputé aux influences des étoiles ; 3° que ce n'est point l'effet des corpuscules ; 4° que c'est l'œuvre d'une nature intelligente, libre et ennemie du genre humain. » L'auteur raconte ensuite comment un paysan du Dauphiné, nommé Jacques Aymar Vernin, découvrit, à l'aide de la baguette divinatoire, les assassins d'Antoine Boubon, tué le 5 juin 1692 ; puis, après avoir établi, par des témoignages irrécusables, l'authenticité de plusieurs autres expériences de la baguette, il démontre longuement les propositions ci-dessus formulées ; et, attendu que « cet art détestable rompt tous les liens de la société civile par les défiances qu'il sème parmi les hommes, et que s'il était en vogue, ni la loi naturelle du secret, ni le sceau de la confession ne sauroient remédier à ces défiances, » il conclut que c'est l'œuvre du Démon.

On pourroit protester contre cette conclusion qui repose sur une argumentation incomplète. En effet, le P. Violet excepte de ses anathèmes l'usage de la baguette divinatoire pour trouver les eaux, les minéraux et les métaux, « usage, dit-il, sur lequel je ne veux nullement prononcer. » Il est évident qu'il n'a pas voulu prononcer, parce qu'il lui étoit impossible d'attribuer à une maligne influence l'utile découverte des eaux et des métaux. Il résulte de cette exception qu'un bon principe et un mauvais se sont partagé à l'amiable la jouissance de la baguette divinatoire. On voit que le zèle du P. Violet le rend Manichéen. AP. B.

80. VALERIUS FLACCUS. Argonauticon libri VIII, locis innumeris antea a Lud. Carrione ex vetustissimis exemplaribus emendati, nunc vero ita ab eodem perpurgati, ut jam primum editi videri possint. Seorsim excusæ ejusdem Carrionis castigationes. *Antverp.*, *Plantin*, 1566; pet. in-12, mar. rouge, fil. à comp., tr. dor. (*Dusseuil.*) .... 120—»

Très-joli exemplaire d'une édition recherchée; aux armes du *comte d'Hoym*.

81. VERS LEIPOGRAMMES et autres œuvres en poésie, de S. C. S. D. (Salomon Certon. secrétaire du roi). *A*

Sedan, Jean Jannon, 1620, in-12, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Ancienne reliure*)................... 84—»

Joli exemplaire d'un petit volume RARE. — Leipogramme signifie *lettre abandonnée* ou plutôt *abandonner une lettre*. Les vers *leipogrammes* sont des vers dans lesquels une lettre de l'alphabet a été omise à dessein. Ainsi, Salomon Certon s'est amusé à composer d'abord un sonnet sans *a*, un autre sonnet sans *b*, etc., et il en a fait ainsi trois séries d'alphabets. On comprend la difficulté d'un pareil travail, et sa futilité surtout. Certon l'avoit si bien compris lui-même, qu'après les avoir lus à ses amis, comme difficulté vaincue, il les avoit oubliés, dit-il, lorsqu'un des célèbres imprimeurs, Étienne, les voulut publier, ce à quoi Certon dut consentir.

Je ne pense pas qu'il y mit une grande opposition, car il y joignit quinze *sestines* ou pièces de son invention, en six stances de six vers, terminées par six vers de six syllabes. Le volume se termine par des odes et des traductions de psaumes, en *vers mesurés* par longues et brèves, et rimés.

Comme Certon ne se livroit à la poésie que pour son amusement, il vouloit probablement faire durer le plaisir longtemps, et il s'imposoit ainsi volontairement des entraves, pour la seule satisfaction de les surmonter. Tout en déplorant un tel usage de son talent, on ne peut lui refuser une extrême facilité, une grande connoissance des ressources de la langue, et un véritable mérite comme versificateur. Il a fait d'Homère une traduction en vers que je n'ai pu me procurer, car ses œuvres sont fort rares, et qui lui valut une réputation dans son temps. *Divers poëmes*, qui font partie de cette édition, sont généralement montés sur le ton d'une aimable plaisanterie et donnent une idée avantageuse de son esprit naturel, piquant et de bonne compagnie. (VIOLLET LE DUC, *Bibliothèque poétique*.)

82. VIE DES MOINES (De la). Lettre I aux moines. *S. l.*, 1676, 35 p. — Défense des religieux contre la lettre qui a pour titre : De la vie des moines, datée du 1er juillet 1676. *S. l.*, 1676, 31 p. — Mémoires sur la vie des moines, *S. l.*, 1676, 24 p. Le tout en 1 vol. pet. in-12............................... 18—»

Nous n'avons pas découvert quel est l'auteur de la *Vie des Moines* ni celui de la *Défense des religieux;* mais il est à peu près certain que le premier étoit un ecclésiastique séculier et le second un augustin déchaussé. C'est, en effet, sur les augustins déchaussés que portent l'attaque et la défense. On les accuse surtout de faire entrer des femmes dans le chœur de leurs églises et de rechercher avec trop d'empressement la compagnie du beau sexe. Il y a une histoire très-divertissante de la réception du Père provincial des augustins déchaussés de Rouen : on y voit les moines faire bombance et danser à corps perdu, « en sorte que l'on auroit douté que ce fussent

des esprits si leurs robes, dans ces *tourneballes*, n'avoient laissé voir que c'étoient des hommes! » Une demoiselle s'écrie avec stupeur : « Hé! mes Pères, vous n'avez pas de caleçons! » L'auteur de la *Défense* justifie de son mieux la galanterie et la danse des moines, en citant la Bible et les Pères de l'Église. « Jésus-Christ luy-mesme, s'écrie-t-il naïvement, n'a-t-il pas eu souvent commerce avec le sexe! » Les *Mémoires sur la vie des moines* réunissent deux pièces curieuses : la lettre de l'évêque de la Rochelle à tous les évêques de France contre les excès et les déréglements des moines; la satire en vers contre les augustins déchaussés de Paris, qui avoient donné un concert dans l'église de leur couvent, et qui faisoient payer 30 sous à la porte pour entendre chez eux les voix de l'Opéra. Cette satire, que nous avions trouvée dans le manuscrit de Trallage, n'est pas d'un poëte, mais d'un plaisant qu'on ne peut manquer de reconnoître, si l'on réunit jamais les œuvres du génovéfain Louis Sanlecque.

P. L.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, administrateur à la bibliothèque du Louvre; Ap. BRIQUET; G. BRUNET; F. CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; V. COUSIN, de l'Académie françoise; CUVILLIER-FLEURY; Dr BERNARD, bibliophile; A. DINAUX; Bon A. ERNOUF, bibliophile; FERDINAND DENIS, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; AL. DE LA FIZELIÈRE; Vte DE GAILLON; prince AUGUSTIN GALITZIN; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J. F. PAYEN; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; Bon J. PICHON, président de la Société des bibliophiles françois; SERGE POLTORATZKI; RATHERY, bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie françoise; A. TEULET; CH. WEISS; YEMENIZ, de la Société des bibliophiles françois; etc., etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

AVRIL.

TREIZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1857.

Sommaire du nº d'avril de la treizième série du Bulletin du bibliophile.

NOTICE SUR UN MANUSCRIT

DU XIII[e] SIÈCLE.

Ce volume ne paye pas de mine, et semble implorer, pour cacher sa nudité, une couverture digne de ses mérites. Il paroît manquer de frontispice ; quelques feuillets ont été enlevés dans l'intérieur, cependant, avec beaucoup de bonne volonté, on peut admettre qu'il n'ait jamais eu d'autre commencement, mais il est au moins certain qu'il se prolongeoit au delà de ce qui nous en reste. Sur la dernière colonne du dernier feuillet conservé commence un poëme moral en l'honneur de la vertu d'Attrempance, modération ou mesure. En voici les vingt-huit premiers vers conservés :

Qui wet Deu et le siecle avoir,
Mati son sent et son savoir,
Son tens, sa vie, sa saison,
Et en mesure et en raison.
De la raison ne dis-je mie,
Car raisons est morte et falie ;
Mais cil qui set mesure avoir
Ne puet faire plus grant savoir ;
Et qui mesure avoir ne set
Son cors ocist et s'ame het.
Se tu ne més mesure en toi,
Mesure est de si bone foi
Qu'ele se metra, ce sap bien,
En toi à force, malgré tien.
Je ne sai plus que je t'aproigne :
Pran mesure ains qu'ele te praigne.
Se tu la prans, tu es benis,
S'ele te prant, tu es honis.

Se tu la prans, tu es garis,
S'ele te prant, tu es peris.
Cil qui ne met en lui mesure
Il est mermoille com il dure;
Cil qui ne met mesure en lui
Il ai sovent duel et henui.
Une gent sont qui par usaige
Sont par autrui et prou et saige
Qui por lor sont et nice et fol;
Si lor dira babin babol....

Le feuillet ne va pas au delà, et nous regrettons de ne pas avoir de ce *babin babol* l'explication que donnoit sans doute dame Mesure à celui qui ne compte pas avec elle. Mais d'après les vers qu'on vient de lire, d'après la forme et le caractère de l'écriture, il est permis de conjecturer avec assez de sûreté que le volume fut exécuté au XIII[e] siècle, dans l'ancien comté de Bourgogne, aujourd'hui Franche-Comté. Le copiste avoit une assez vilaine main, mais il étoit exact et consciencieux, et, grâce à son travail, on peut faire une excellente étude du dialecte françois usité du côté de Besançon et de l'abbaye de Luxeuil.

I

Le premier ouvrage renfermé dans le volume est l'*Ysopet* de Marie de France; c'est le nom que Marie donnoit à ses fables :

Ysopet apellons ce livre...

et qu'on auroit dû, par conséquent, leur conserver. Le texte de notre *Ysopet* est plus pur et plus correct que celui dont Roquefort s'est contenté de reproduire, ligne par ligne et mot pour mot, toute la substance. On pourra juger des différences dès le préambule :

Texte imprimé.

Cil ki seivent de troveure
Devreient bien mettre lor cure

Es buns livres é ès escris,
Et es essamples é ès dis,
Ke li Filosofe truvèrent,
E escrirent é ramembrèrent.
Par moralité escriveient
Les buns proverbes que il ooient...
Ke cil amender se peuissent
Et lur entente en bien meissent...

Manuscrit.

Cil qui sevent de lettréure
Devroient bien mettre lor cure
Es bons livres et es escriz,
Et es examples et es diz
Que li philosophe troverent,
Et escrirent et remambrerent.
Por moralité escrivoient
Les bons examples qu'il ooient...
Que cil amander s'en poissent
Qui lor entente en bien méssent...

Les bonnes variantes se rencontrent pour ainsi dire à chaque vers : quand le sens est le même, le dialecte du manuscrit est ordinairement meilleur, c'est-à-dire plus conforme à la prononciation, à l'orthographe de l'Ile-de-France, patrie de l'auteur :

Marie ai nom, si sui de France.

Cette femme illustre qui, la première, transporta dans les domaines de la littérature françoise l'apologue des anciens et les *lais* de la Bretagne bretonnante, Marie étoit née, à ce qu'il paroît, à Compiègne, et dut retenir dans toutes ses compositions les habitudes de prononciation de l'Ile-de-France, puisque déjà les étrangers y venoient apprendre à bien parler ce langage, « *delitable à toutes gens.* » Malheureusement, Roquefort a pris pour guide un texte établi par un copiste normand ou

anglo-normand ; de là la rudesse de la versification, et les fautes nombreuses contre les règles le plus généralement adoptées qu'on regrette de trouver dans son édition. Ce sont des leçons de ce genre, dues à des scribes ignorants ou obstinément attachés aux désinences et à l'accent de leur province, qui font encore aujourd'hui soutenir à plusieurs savants, d'ailleurs fort judicieux, que les poëtes du XIIe siècle et du XIIIe n'avoient connu ni généralement pratiqué aucunes règles grammaticales et orthographiques. Mais autant vaudroit, après tout, révoquer en doute la grammaire de Vaugelas, en alléguant l'orthographe abandonnée des Lettres de Mme de Sévigné et de Mme de Coulanges, des Mémoires du cardinal de Retz et de Louis XIV lui-même.

Qu'on me permette ici quelques remarques : dans la IXe fable, *la Soris borjoise et la vilaine*, je trouve un mot que ne donnent pas les autres manuscrits, et qui répond à *trou de souris :*

Imprimé.

Dedans le bois li anuita
Une logete ileuc trova
C'une soris de boz ot fait...

Manuscrit.

Mais dedans cel bois s'anuita :
Une *cabordate* trova
C'une soris de bois ot faite...

Le mot n'est pas dans les glossaires. Il y a des pièces entièrement différentes dans l'imprimé et dans notre manuscrit : l'avantage y reste assurément au texte inédit : telle est, par exemple, la centième fable de l'imprimé ; je demande la permission de la transcrire tout entière avant celle de la leçon manuscrite :

Uns rices hums voleit aler
Outre une marce converser :

A Dieu pria qu il ne dutast,
K'à sauveté dreit le menast,
Ne voleit gueres demurer.
Quant airivé volt returner
A Dius proia dou revenir
Qu'il nel lessast necnt perir,
Ains qu'il se fust apercus,
Dedens la mer s'est enbatus
Lors pria Diex qu'il maint à teiré
Ne li volt autre cose queire.
Cum plus cummança à crier
Et plus ala sa nef par mer;
Quant il vit que Deus ne feseit
La proiere k'il requeroit,
Si qu'à terre ne pot venir,
Dist li qu'il face sun plezir.
Après cest mòt tost arriva
La ù il volt é désirra.
Li sages deit resnablement
Prier à Dieu omnipotent
Que de lui face sun plesir.
De ce li puet grant bien venir
Car miez set Diex que li estuet
Que ses cuers qui cange et muet.

Il y a ici bien des fautes contre le sens et la grammaire, et toutes, peut-être, ne sont pas de l'ancien copiste; voici maintenant la même fable dans le manuscrit :

Uns hons, ce dit, voloit aler
En une ille de mer ester.
Quant il fu en la mer entrés
De passer fu moult effréés.
A Deu pria qu'il le menast
A saveté, qu'il ne dotast.

Quant là fu, n'i vost demorer,
Ains vost arrieres retorner.
Si pria Deu que revenir
Li doinst, et le gart de perir.
Ains qu'il se fust aperceus,
En haute mer s'est embatus;
Lors pria Deu qu'on moinst à terre;
Ne li vost autre chose querre.
Com plus commença à crier,
Et plus ala sa nef par mer.
Quant il vit que Deus ne façoit
La priere qu'il requeroit,
Si dist : Sire Dieus, ton plaisir
Fai de moi, plus ne weil querir.
Après ce mot tost arriva
Là où il vost et desira.

Li saiges doit resnablement
Prier Deu et devotement
Que de lui face son voloir.
Legiere chose est à savoir
Que mieus set Deus que li estuet,
Que ses cuers qui se change et muet.

On voit que le texte inédit offre seul un sens suivi, et que la leçon de Roquefort supprime tout ce qui permettoit de saisir l'intention morale de la fable.

II.

Le second morceau du manuscrit est attribué à un autre auteur dans la leçon qu'en possède la Bibliothèque impériale. (Fonds de Saint-Germain des Prés, n° 658.) — Le titre est aussi un peu différent : *Cy commence li livres estrais de philosophie et de moralité...*

Je Alars qui sui de Cambrai,
Qui de maint bel mot le nombrai.

Vous weil ramentevoir en rime
De ce que dirent il meisme;
De lor sens est grans li renons,
Or vos en weil nomer les noms.

Dans notre manuscrit on lit : *Cest livres fit maistre Andreys de Huy, selonc les auctoritez des anciains philosophes qui sont ci après nomei.* Et dans les vers correspondants à ceux que nous venons de citer :

Je Andreis qui fu nez de Huy
Tot sens menconge et sans ennuy
Vos weil ramentevoir par rime,
De ce que dirent cil meisme
Dou sens desquieus est grans renons,
Dont vous orrés nomer les noms.

Qui des deux dit vrai, qui des deux est le plagiaire, et plagiaire bien impudent, puisqu'il larronne un ouvrage auquel le nom du véritable auteur étoit attaché? La solution de la difficulté est aujourd'hui difficile; André de Huy ne nous auroit laissé que cet ouvrage, tandis que son compétiteur est déjà cité comme auteur de deux chansons assez bonnes; d'un autre côté, ce qui peut faire pencher la balance en faveur d'André de Huy, c'est que la rime du vers dans lequel il se nomme est plus naturelle et présente un sens moins alambiqué.

Au reste, en confrontant ces deux textes, depuis les premiers vers jusqu'aux derniers conservés dans le manuscrit que nous avons sous les yeux, on voit qu'ils diffèrent essentiellement l'un de l'autre, et que le plagiaire a du moins eu la vergogne de refaire le plus souvent le poëme qu'il s'attribuoit. Ce n'étoit pas même la peine de copier çà et là un couplet, çà et là une pensée, un vers, un titre. L'œuvre la plus complète est assurément celle qui porte le nom d'Alard de Caus; nouvelle raison de penser que le plus ancien auteur, l'auteur original, est André de Huy. Alard de Caus vivoit au commencement du XIIIe siècle; le

poëme original appartiendroit donc au XIIe, comme l'*Ysopet* de Marie de France, qui le précède, et comme les poëmes suivants.

III.

La troisième pièce est désignée dans les manuscrits du XIIIe siècle qui nous l'ont conservée, tantôt sous le titre de *Miserere*, premier mot du premier vers; tantôt sous celui de *Livre* ou *Roman du Reclus de Moliens*. Quel étoit ce reclus? Nous le dirons tout à l'heure. On peut consulter, sur le mérite incontestable de son ouvrage, la notice que Ginguené lui a consacrée dans le tome XIVe de l'*Histoire littéraire de la France*. Ginguené en cite plusieurs strophes dirigées contre le clergé, objet des préoccupations constantes des philosophes du XVIIIe siècle; mais il n'a pas distingué ce qui s'appliquoit aux autres classes de la société, dans le livre du Reclus de Moliens, et ce qu'il offroit de véritablement original. — Voici, par exemple, une stance presque sans défaut : le poëte veut montrer que la mauvaise conduite du prédicateur ne doit pas troubler la conscience de ceux qui l'écoutent :

Cil que de tous maistres est sire
Nos en aprent une matire,
Par moult bien aperte raison :
Il dit qu'on ne doit pas despire
Pechéor cui on ot bien dire ;
Se il fait mal, il dit son bon.
Créons au dit, et au fait non ;
Se il va contre son sermon,
Por ce n'est pas li sermons pire ;
De fol maître ensi face-l'on
Com du buef qui, por garison
D'autrui, tote jor trait et tire.

Et cet autre sur les femmes qui se fardent :

De cele ne sai que je face
Qui se plaint que Deus en sa face

Ne mist pas color assez bele ;
Et por ce que languor l'agace,
A mençonge beauté pourchace.
Dont, ele depaint sa maisselle (1),
Ensi que l'on paint une esselle (2).
Nés (3) la vielle renouvele
Sa biauté que veillesse enchace ;
A toi se vent por jovancele ;
« Bele sui, » dit la chaitivele ;
Li merciers non Deus en ait grace !

Ce dernier vers est excellent. Voyons le douzain suivant contre ceux qui vendent les fards :

Mal sont bailli li mercator,
Car il sont mortel peccator,
Qui vendent si faite empasture ;
De la honte sont consentor
Que l'on a faite au Criator.
C'est mervoille que Deus endure
Feme qui li fait tel laidure.
Et quant ensi se deffigure ;
Feme qui est de tel atort
Que sus l'uevre Deu met tenture,
Deus ne la tient pas sa faiture,
Ne ele Deu por son faitor.

Je remarque dans le douzain suivant un mot qu'on ne retrouve dans aucun glossaire, et qui pourtant paroît encore usité avec la même acception en Belgique : c'est celui de *berboire*, image ou visage *berboire*, c'est-à-dire *masqué*. Barbouiller doit se rattacher à la même racine :

Ainsi com li potiers le pot,
Fist Deus chascun si com li plot.

(1) Ses joues.
(2) Un tableau.
(3) Et même.

N'i ait cele, soit blanche ou noire,
Qui por soie biauté aoire (1)
Se poinst à imaige *berboire.*
Deus des uevres qu'il fit s'esjot,
En nous aime la face noire
Que il fit; mais *vot de berboire*
Cuidiez qu'il aint ne qu'il le lot?

C'est-à-dire: mais visage barbouillé, pensez-vous qu'il l'aime ou l'approuve?

Un autre mot, celui de *gironnée*, robe à queue, va nous permettre une petite excursion sur le domaine moderne des *crinolines* ou toilettes tapageuses, dans lesquelles nos femmes les plus belles et les plus gracieuses se complaisent, par le temps qui court, à enfouir leur naturelle élégance et toutes leurs grâces. Nous sommes heureux de les avertir que c'est un gros péché de se barricader ainsi contre les dangers d'une agression dont personne ne sauroit avoir la coupable pensée. Le bon et judicieux Reclus de Moliens va tonner contre les draps teints, contre les *gironnées*, contre les robes d'une ampleur démesurée. Pour les draps teints, il nous semblera bien sévère; pour les robes à queue, nous sommes désintéressés; on en a fait justice, grâce à Dieu, dès qu'elles ont voulu reparoître; mais les crinolines restent, et, à défaut de Dieu, c'est le démon qui devroit bien nous en délivrer.

Deus se plaint de la gironnée
Qui est par terre trahinée,
Et de la tainte vestéure;
L'une et l'autre est mal assenée;
Car mieus fust aus povres donnée
La despense de la tainture,
Et la queue qui n'est pas pure,
Quar trahinée est par l'ordure.

(1) Augmenter.

Mieus fust que sans queue fust née
Qui met en queue si grant cure;
Mieus vausist queue de nature
Assez, que ne fait queue entée.

Deus appele malevoisine
Cele qui sa robe trahine,
Et tel cuer est de mal voisin.
Qui robe a tant large de ligne
Qu'ele poise une some asinne (1),
Et voit la veve et l'orphenine
Que li frois met à male fin,
N'est pas de l'ordre saint Martin,
Qui en yver par la bruine
Parti (2) de son branc acerin
Son mantel au povre en chemin;
N'est pas Martins, ains est Martine.

Le dernier vers est moins dur qu'il ne semble; car, dans l'ancienne prononciation, on supprimoit les *r* suivis d'une autre consonne : Matin, au lieu de *Martin*, etc.

On pourroit citer encore plus de vingt dizains, pour le moins, aussi vigoureux, aussi bien frappés. Le *Miserere* du Reclus de Moliens est suivi du *Roman de Charité*, poëme non moins long, non moins énergique et non moins moral que l'autre. C'est encore l'œuvre du même Reclus, d'un homme qui avoit connu les joies et les *bobans* de la vie, puis, avant d'avoir touché au seuil de la vieillesse, avoit dit adieu au siècle et mis ses inqüiétudes à l'abri d'un cloître.

Le volume est terminé par les fameux *Vers de la Mort*, qui ont été déjà publiés plusïeurs fois; d'abord par Antoine Loisel, dans son Histoire de Beauvais; puis, par M. Crapelet, sous le nom de Thibaut de Marli. Thibaut appartenoit à la grande et

(1) Une charge d'âne.
(2) Sépara.

illustre maison de Montmorency; et, suivant toutes les apparences, il n'est autre que le Reclus de Moliens. La réunion de ces trois pièces remarquables, les analogies de style et de pensées, tout s'accorde à nous mettre sur la voie de cette découverte, qui avoit échappé aux anciens auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, et qu'il nous seroit facile d'appuyer sur des preuves convaincantes.

Mais pour nous résumer, en terminant cette longue description d'un manuscrit fort précieux, je dirai que des cinq grands poëmes dont il est formé, trois sont encore inédits, et offrent un texte pour le moins aussi pur que celui des manuscrits de la Bibliothèque impériale qui les renferment également; les deux autres, l'*Ysopet* de Marie de France et les *Vers de la Mort*, fourniroient d'excellentes et nombreuses variantes aux éditions qui en ont été données. Mais il est bien à regretter que ce legs de la littérature du XII[e] siècle n'ait traversé les siècles qu'à la condition de laisser de sa précieuse substance sur les buissons et les ronces du long chemin qu'il a parcouru. Tel qu'il est, il appelle une bonne et honnête reliure, qui mette enfin sa vieillesse à l'abri de nouvelles blessures et d'autres regrettables cicatrices (1).

PAULIN PARIS.

(1) Ce précieux volume est en la possession de M. Techener, et il vient d'être soigneusement relié en maroquin.

UN MOT

SUR

LES PRÉDICTIONS PERPÉTUELLES

DE

MICHEL DE NOSTRADAMUS.

Il y a déjà deux ou trois ans en feuilletant le catalogue d'un ancien bibliothécaire (1), j'y trouvois sous le n° 122, un petit volume dont la couleur locale et le nom de Nostradamus, l'astronome provençal, captivèrent mon attention et excitèrent vivement ma curiosité. Je le demandai tout aussitôt, et fus assez heureux pour l'obtenir.

Ce singulier petit livre est un type curieux et digne d'être conservé. On y retrouve, exprimées dans toute leur naïveté, ces recettes ridicules, ces précautions amusantes, ces prédictions de bonnes ou mauvaises récoltes basées sur tel ou tel jour de soleil ou de pluie, et enfin ces mille niaiseries qui, reproduites puis augmentées, sont devenues le fond invariable de tout almanach prophétique. Avant de décrire ce rare opuscule dans tous ses détails, il est nécessaire d'en donner l'intitulé exact :

Prophéties ou Prédictions perpétuelles composées par Pittagoras, Joseph le Juste, Daniel le prophète, Michel Nostradamus et plusieurs autres philosophes, pour l'utilité des marchands forains, laboureurs, vignerons et autres personnes du commerce. Avec un Traité des jours heureux et non heureux de chaque personne.

A Selon-en-Provence, chez André Glorion, imprimeur-libraire. S. d , 32 p.

Cette dernière indication est évidemment fausse. Il n'y a jamais eu d'imprimerie à Salon, et personne, que je sache, ne connoît un imprimeur du nom d'André Glorion. On peut bien

(1) Catalogue de M. Valery, chez Techener, libraire. 1852.

pendant quelques instants s'arrêter à l'idée de quelque imprimeur nomade allant de ville en ville chercher de l'ouvrage, et imprimant à Salon les *Prophéties*, mais la pensée ne peut pas adopter longtemps cette conjecture invraisemblable. Ne seroit-il pas plus sage de les croire sorties des presses d'Avignon, où l'imprimerie, introduite plus tôt qu'à Aix et à Marseille, florissoit vers l'année 1560, époque aux environs de laquelle fut imprimé ce volume, à en juger par les caractères, le papier et les vignettes sur bois? Du reste cette dénomination de Selon au lieu de Salon, qui est une expression usitée dans l'idiome provençal parlé dans le Comtat et les pays qui l'avoisinent, semble corroborer la vraisemblance de mon opinion que je soumets au lecteur. Si on vouloit poursuivre ce système de conjectures, on pourroit, avec une non moindre apparence de vérité, se demander encore si Nostradamus, en faisant imprimer ses *Centuries* à Lyon, dans les années 1555 et 1568, n'auroit point confié à ces mêmes presses l'impression de ses *Prédictions perpétuelles*.

A la première page se trouve une vignette sur bois; elle représente saint Martin, qui, chevauchant sur un coursier fougueux, rencontre sur son chemin un malheureux qui lui tend la main et lui demande l'aumône. Le saint, touché à la vue de tant de misère, coupe avec sa grande épée la moitié de son manteau et la donne au mendiant, qui lui baise la main et le remercie. Cette planche est surmontée des armes de France, et le tout est enfermé dans un encadrement dont le dessin n'est semblable que sur deux lignes parallèles.

Le verso du titre contient ces quatorze vers à l'adresse des lecteurs curieux :

Pronostication nouvelle,
Les anciens laboureurs m'appellent;
Je fus de Dieu transmise aux vieux,
Qui m'ont aprouvé en tous lieux,

Comme je dirai mot à mot,
Les anciens n'étoient pas sots;
Achètes-moi quand tu m'auras vu.
Pour mieux en être convaincu,
Je te donne cette doctrine,
Qui te vaudra d'or une mine,
Bien hardiment sur moi te fonde,
Car je dure autant que le monde,
Aussi veux-je bien t'avertir,
Que point ne te voudrois mentir.

Après avoir ainsi fait sa profession de foi et pris ses précautions, il entre bravement en matière et intitule le chapitre suivant : « Pronostication des biens de la terre par chaque année. » Je ne vous dirai point les malheurs dont vous seriez atteint si jamais l'année commençoit un samedi. Je ne veux pas d'avance vous effrayer en mettant sous vos yeux le tableau de toutes ces misères, je me borne seulement à vous conseiller de faire pénitence, de pleurer vos péchés, car tout cela se réalisera : vous savez que Nostradamus ne veut point mentir. Mais si vous désirez voir ce jour néfaste rayé du calendrier, vous voudriez bien, j'en suis sûr, que ce fût toujours le dimanche qui ouvrît l'année nouvelle, lorsque vous saurez qu'en pareille circonstance, le bonheur, ce mythe que tout le monde cherche et que personne ne trouve, seroit votre compagnon fidèle, que vos souhaits seroient exaucés, et que, pour mettre le comble à vos félicités, vos vignes produiroient un vin délicieux, et vos granges fléchiroient sous le poids des moissons.

Après avoir montré successivement l'influence de chaque jour de la semaine sur l'année qu'il commence, il met fin à ses pronostications dont nous rions aujourd'hui, mais qui étoient, à l'époque où elles parurent, l'objet de toutes les croyances. Viennent ensuite des conseils, des recettes, des présages, la plupart ridicules : quelques-uns basés sur l'expérience, et qui, reconnus vrais, ont passé en proverbes et servent de guides aux

habitants des campagnes. Il nous donne encore des moyens aussi sûrs que faciles pour prévoir à certains signes le beau ou le mauvais temps. Une recette très-originale et entièrement neuve, pour s'assurer des dispositions de l'hiver qui s'avance. Je ne veux pas oublier non plus une recommandation toute philanthropique tendant à nous prémunir contre les effets désastreux d'une saignée pratiquée le jour de Saint-Valentin. En revanche il nous apprend un peu plus bas que :

Le jour Sainte-Gertrude bon se fait
Faire saigner au bras droit;
Celui qui ainsi le fera,
Les yeux clairs toute l'année aura.

De la saignée il passe à l'énumération des mois de l'année où l'eau est bonne ou nuisible à la santé :

Boire eau point ne devez
Aux mois où R trouverez,
Et aux quatre mois sans R
Quittez vos femmes, prenez vos verres.

Il babille encore longtemps sur la lune, le soleil, les étoiles, la canicule, le mois de mai, et termine en apprenant à ses lecteurs d'alors que Venise est surnommée la Riche; Padoue, la Docte; et Florence, la Belle.

La seconde partie est destinée à un « traité fort curieux de la bonne ou mauvaise fortune des enfants sur les douze signes du zodiaque. » Chaque mois est précédé d'une vignette qui en représente les travaux ou les particularités. Il y en a quelques-unes d'une naïveté charmante. Ainsi au mois de février, on voit un respectable vieillard qui se repose des fatigues de la journée; il est assis dans un vaste fauteuil d'une forme antique, soigneusement enveloppé dans les plis d'un grand manteau; il étend ses deux mains vers la flamme qui pétille dans le foyer, et a la physionomie heureuse d'un homme libre de tout souci. Au mois d'août c'est la moisson, en septembre les labours, en octobre

la vendange; toutes ces gravures sont grossières. Le trait en est défectueux, sans finesse ni distinction, mais on y remarque au plus haut point ce cachet d'originalité et de bonhomie qui caractérise les œuvres primitives de cet art. Une sentence bien digne d'un astrologue :

Sapiens dominabitur astris,

termine cette seconde partie.

Les quelques pages qui suivent sont consacrées à l'histoire de la composition du monde et de son mouvement perpétuel. On y trouve de vieilles erreurs accréditées alors et quelques aphorismes, fruits d'une longue expérience et d'un bon sens éprouvé, tels que ceux-ci :

Achètes des livres en tout temps et ne plains point l'argent.

Achètes des armes en temps de paix et des héritages en temps de famine.

Au verso de la dernière page se trouve une vignette sur bois de la même grandeur que celle qui ouvre le volume. Celle-ci représente l'Arche de Noé, construite sur un modèle nouveau et qui ressemble assez bien à une cage de perroquet posée sur un bateau recourbé. L'Arche miraculeuse vogue paisiblement sur l'onde, et l'on voit à une ouverture Noé lui-même, s'assurant s'il ne voit point à l'horizon la colombe qui doit venir lui apporter le gage de salut, la branche d'olivier.

L'existence de l'édition originale de ces prédictions doit être peu connue, puisqu'elle s'est dérobée aux investigations de M. Charles Nisard qui, dans un excellent ouvrage sur les livres populaires, en cite par erreur la réimpression imprimée, sans date, à Montbéliard, comme ayant été imaginée par les éditeurs Deecker et Barbier. Cette réimpression, que nous avons sous les yeux, diffère cependant en beaucoup de choses de l'édition originale. D'abord le format en est plus petit, les caractères sont uniformes dans toutes les parties, et ensuite elle est veuve de toutes ces vignettes qui donnent du charme et de l'attrait à la première. Quant au texte il a été copié exactement sauf les sur-

noms des principales villes d'Italie; l'orthographe et la ponctuation y sont mieux observées et le papier y est aussi laid dans l'une que dans l'autre.

De Haitze (1), auteur d'une *Histoire de Nostradamus*, nous apprend que ces prédictions furent écrites à la demande des habitants de la campagne, qui s'étoient bien trouvés de ses avis pour la culture de leurs champs. Le succès en fut si grand qu'il fallut, pour satisfaire tout le monde, en renouveler plusieurs fois l'édition. De Haitze ajoute encore (2) : « Un succès aussi heureux que celui-là, qui auroit dû faire un grand nom à Nostradamus, fut dans la suite, mais indirectement, un sujet à le faire décrier. Comme les imprimeurs virent qu'on n'étoit plus empressé pour se pourvoir de ses almanachs, étant devenus communs et à la main de tout le monde, à cause du grand débit qui s'en étoit fait, ils eurent l'effronterie d'en forger de nouveaux, qu'ils publièrent sous son nom. Il n'en fallut pas davantage pour leur donner d'abord du crédit; en manière qu'il s'en débita une grosse quantité. Mais comme on vit que les événements ne répondoient point aux promesses et aux enseignements qu'ils contenoient, on les regarda comme des paperasses et des charlataneries, et sans approfondir si ces almanachs appartenoient à celui dont ils portoient le nom, plusieurs lui en attribuèrent le blâme, croyant qu'il vouloit duper le public. Il eut beau désavouer publiquement ces productions supposées, le gros des gens ne revint pas de sa prévention. En effet, quoique Nostradamus eût fait voir qu'il n'avoit pu faire ces almanachs, puisque son intention avoit été de n'en faire qu'un perpétuel, on ne laissa pas de l'en croire l'auteur. »

D'un autre côté, voici ce que nous lisons dans le premier volume de l'*Histoire des livres populaires*, de M. Charles Nisard.

J'ai là quatre éditions des Prophéties perpétuelles. La pre-

(1) *La Vie de Nostradamus*, par Pierre-Joseph. Aix, chez la veuve de Charles David et Joseph David, 1711, p. 79.

(2) Idem, p. 81.

mière est de Toulouse, chez Bonnemaisons et Fages, in-12, 43 p., s. d. Elle a pour titre :

Curieuses et nouvelles prédictions de Michel Nostradamus, pour sept ans, depuis l'année 1852 jusqu'à 1858 inclusivement, augmentées de l'Ouverture du tombeau de Nostradamus, exactement supputées, calculées et mises en ordre, et plus amples que les précédentes.

La seconde, est celle *imaginée* par MM. Deecker et Barbier.

MM. Martial Ardant frères, à Limoges, ont édité la troisième :

Prophéties perpétuelles très-anciennes et très-certaines de Nostradamus, astronome, prophète et philosophe ; ces prophéties si curieuses, si rares, et si recherchées, et si utiles au public, principalement aux laboureurs, vignerons, jardiniers, et à ceux qui commercent en grains et vins, ont commencées en 1560 et dureront jusqu'à la fin des siècles ; par G. C. L., astronome, in-12, 108 p., s. d.

La quatrième est de Placé, à Tours :

Prophéties universelles de Nostradamus, à tous les peuples de l'univers, pour dix-huit années, depuis 1840 jusqu'en 1857. Gr. in-12, 24 p., 1840.

Ces prétendues éditions des *Prophéties perpétuelles*, dont chacune diffère de titre et auxquelles on ne peut guère, du reste, donner l'épithète de perpétuelles, puisque toutes, excepté celle de Deecker et Barbier, sont particulières à une époque déterminée, ne pourroit-on pas les prendre pour ces contrefaçons forgées par ces imprimeurs dont nous parle de Haitze, réimprimées et rajeunies de nos jours par des éditeurs intelligents, bien certains de trouver un débouché considérable dans les campagnes, toujours curieuses de ces livres dans lesquels Nostradamus leur prédit la pluie ou le beau temps?

Paul ARBAUD.

Aix en Provence, mars 1857.

DE LA RELIURE EN 1857.

En 1844, où l'Exposition de l'Industrie françoise m'avoit fourni l'occasion de parler reliure, c'étoit plaisir d'en causer, et on seroit volontiers devenu le plagiaire de Lesné pour trouver des rimes en faveur de la peau des chèvres du Maroc et de la suprématie des petits fers.

L'époque, tout imprégnée encore du souvenir de Ch. Nodier, se ressentoit de l'impulsion intelligente qu'il avoit donnée à la recherche des raretés bibliographiques.

Jeunes hommes et vieillards se prenoient de fol amour pour ce que le vulgaire nomme un bouquin.

D'aimables hommes, dignes successeurs de Pont de Vesle, de de Thou, du comte d'Hoym, de Girardot de Préfont, de Soubise, de La Vallière, MM. Arm. Bertin, Cigongne, G. Duplessis, Motteley, V. Cousin, de Sacy, Charles Giraud, Aimé Martin, les marquis Du Roure, de Coislin, de Clinchamp, de Ganay; les comtes de Labédoyère, de Lignerolles, d'Offay, de Toustain, de Baillon; les barons J. Pichon, Taylor, Ernouf, et bien d'autres encore, en quittant le roi, les chambres ou leur chaire, accouroient pétulants chez ***, leur bibliopole émérite, pour connoître le sort d'une commission dont ils l'avoient chargé la veille et, contents ou dépités, semoient à propos de livres plus d'esprit qu'il ne s'en trouve souvent pour les remplir.

La chronique des ventes, les triomphes et les déceptions des enchères, une ligne de plus à un Elzevier, une lettre de moins dans une édition ne sembloient pas sujets frivoles. On parloit tout haut de ses livres et on les aimoit au grand jour. La bibliotaphie eût été malséante.

Les amateurs consentoient galamment, à l'occasion d'une exposition, à confier aux vitrines de leur relieur quelques-uns de leurs volumes et, après avoir mis aux prises leur habileté, prenoient parti de la belle manière, qui pour Niedrée, qui pour

Kœlher, Duru et même Lebrun. Enfin, un dernier n'admettoit que Bauzonnet.

Ainsi on faisoit il y a, il est vrai, treize ans de cela, un siècle, lorsqu'il a fallu compter avec la mort, l'âge, les maladies, les révolutions et les revers de fortune! et de ces souvenirs de naguère, les lieux mêmes qui les rappelleroient ont disparu à la voix de l'expropriation sous le marteau des démolisseurs.

Les livres, ni tous ceux qui les aiment, qu'on se rassure, ne sont pas restés enfouis sous les décombres. Techener en est sorti rayonnant, et fils du progrès, a échangé la boutique contre un salon de haut style et cependant maintenant... autres temps autres mœurs, sans doute.—Bref, je n'ai vu à l'Exposition universelle aucun livre d'amateurs que je connoisse.

Amoureux jaloux, ils ont fait habiller en secret leurs conquêtes et ce n'est, hélas! qu'à leur profit qu'il les ont revêtues des maroquins les mieux teints et les plus finement parés, qu'ils ont doublé leur manteau de soyeux tabis et que, pour complaire à ces capricieuses favorites, ils ont emprunté aux dentelles, aux fleurs et aux arabesques, leurs combinaisons les plus coquettes.

Craignant pour ces merveilleuses des exhalaisons trop mercantiles et le contact des cinq parties du monde, ils n'avoient pas consenti à ce qu'elles quittassent leur écrin, et, en conséquence, Bauzonnet-Trautz, Duru, Capé, Niédrée, Hardy et Petit, leurs costumiers privilégiés, n'avoient pu exposer aux yeux du public les spécimens de leur art.

Hors de ceux-là point ou peu de salut, lorsqu'il s'agit de traiter la matière devant la fine fleur des bibliophiles, et j'avoue, pour moi, que par bonté d'âme on laisse en possession de l'article reliure, que je ne me souciois guère de leur ouvrir, à mes risques et périls, le grand bazar de 1855.

J'y avois vu, d'ailleurs, des chefs-d'œuvre de typographie se mêler aux pacotilles de publications à prix réduits, et de belles et bonnes reliures, il y en avoit, obligées de regarder, à en

devenir laides, d'affreux volumes provinciaux, sarmates, bulgares, que sais-je, grimaçant dans leur tunique de veau ou de basane, et tout hérissés de bigarrures discordantes.

La France s'étoit généreusement montrée hospitalière. Je suis indignement partial, et ces flots de produits cosmopolitains me prenoient sur les nerfs. Aussi, pour ne pas médire, et m'attirer sur les épaules la colère de la bibliopégie européenne, je m'étois promis de me taire.

Le *Bulletin*, de son côté, comptoit bien ne pas se compromettre, et ne souffloit mot, lorsque le très-recommandable rapporteur de la vingt-sixième classe de l'Exposition, section de la calligraphie, gravure et reliure, a fait tirer à part son rapport et l'a adressé à Techener.

Malin petit extrait, qui vient nous provoquer et veut nous faire parler. Il étoit, à la rigueur, permis de passer sans le lire devant le gros volume, qui contient, en quinze cent soixante-quatorze pages à deux colonnes, les trente-deux rapports de la commission impériale; mais il ne peut en être de même à l'égard d'un in-12 coquettement imprimé et signé R. Merlin, conservateur des livres et estampes au ministère d'État, que nous prisons tous à l'égal des amateurs les plus distingués.

Muet par prudence, je me ferai volontiers l'écho de ce travail, où l'on trouve réunis, pour la première fois, d'une manière aussi complète, et classés par un homme de goût, les documents peu nombreux, et jusqu'ici très-épars, que nous possédions sur la reliure moderne.

C'est un petit traité *ex professo* que je recommande aux connoisseurs, qui devront, en outre, savoir un gré infini à M. Merlin, contraint par les circonstances de se montrer très-bienveillant, d'avoir fait, avec un discernement parfait, la part due au progrès, et d'être néanmoins resté, dans l'intérêt des vrais principes, l'admirateur fervent de nos anciens relieurs françois.

Le Gascon, Dusseuil, Boyet, Anguerand, Padeloup, les Derome, Chameau, Chaumont, Bozérian et Thouvenin, sont encore

à ses yeux, pour la solidité du corps de l'ouvrage et l'entente très-remarquable de l'ornementation, les seuls maîtres.

La reliure, soit de luxe, soit usuelle, est, dans ses procédés de confection, à très-peu de chose près, ce qu'elle étoit du temps de François Ier et de Henri III, et les meilleurs relieurs de nos jours ne doivent leurs succès qu'à l'intelligente imitation de leurs devanciers.

Les seuls, mais réels progrès, que l'on puisse accuser, se remarquent dans le carton et dans la dorure.

Grâce à des laminoirs mécaniques puissants, les cartons sont plus fermes avec une moindre épaisseur qu'autrefois, et font un corps plus intime avec les peaux qui les recouvrent.

Les ouvriers, de leur côté, parmi lesquels les notions premières du dessin linéaire tendent à se répandre, savent mieux maintenant manier la règle et le compas, tirent d'une manière plus nette leurs filets, mènent sans chevaucher leurs roulettes, et établissent plus mathématiquement leurs compartiments.

De plus, enfin, l'introduction d'une plus grande division du travail dans la confection de la reliure, attribuant à des ouvriers différents des manipulations spéciales, les rend plus experts dans celle qui leur a été confiée exclusivement, et le volume qui, d'ordinaire, restoit dans les mains d'un seul, gagne à ce concours de plusieurs des qualités d'apparence, au moins, qu'on ne sauroit nier sans injustice.

Ces réserves faites en faveur de la supériorité bien marquée des relieurs des trois derniers siècles, M. Merlin, assisté de Bauzonnet et de Capé, qui lui avoient été adjoints, examine les reliures dites *d'amateurs* admises à l'exposition.

Quelques peuples desquels on pouvoit attendre mieux, les Hollandois, jadis célèbres par leur vélin uni et leur vélin cordé; les Allemands, qui fournissent à la France ses meilleurs doreurs, et qu'on sait posséder chez eux d'habiles praticiens; les Belges mêmes, qui s'entendent si bien au pastiche, n'étoient représentés que par des fac-simile de nos reliures, qu'ils n'avoient pas su choisir entre les meilleures.

D'autres, l'Espagne, l'Italie, la Norwége, la Suède et le Danemark, jusqu'à preuve du contraire, réservée à l'avenir, ont paru au rapporteur avoir presque tout à apprendre.

L'Orient, sauf une reliure persanne, peinte en or et en couleurs, et quelques reliures arabes à recouvrements, ne se signaloit par rien d'original; le courant de la civilisation le traverse, il habille ses livres à l'européenne, et l'on n'y retrouvoit déjà plus le fini et l'élégance des reliures renommées de Constantinople.

La lutte ne s'étoit engagée sérieusement qu'entre les François et les Anglois.

Nos relieurs se distinguent par la forme gracieuse de leur ouvrage, l'emploi de maroquins bien parés, le dessin correct de l'ornement et l'application bien réussie de l'or, qui ne bave ni ne se brouille ; le dos est doué d'une remarquable solidité ; mais, pour obtenir ce résultat précieux, ils sont obligés de trop serrer les mors, et les volumes deviennent difficiles à ouvrir.

Les relieurs anglois ont, comme habileté de main, la plupart des qualités des nôtres.

Toutefois, leur dorure faite avec un fini souvent merveilleux est terne, et leurs ornements qu'ils empruntent de préférence à l'époque de Louis XV, qui ne brille pas par la pureté du style, ne sont pas d'un choix toujours heureux.

On doit leur reprocher d'employer des maroquins trop épais, qui, malgré l'excellence de leur carton dur et sonore comme de l'acier, donnent à leur travail de la lourdeur, et, critique plus sérieuse, de laisser à leurs endosssures, pour la commodité du lecteur, un jeu qui nuit évidemment à la solidité du livre.

Somme toute, nous avons encore plus à donner qu'à demander aux autres.

M. Merlin cependant, en ce qui nous concerne, blâme l'association fâcheuse et si commune maintenant de l'orfévrerie, de la bijouterie, de l'ivoirerie et de l'ébénisterie même avec la reliure, qui transforment nos livres en coffrets, en surtouts, ou en plaques de décoration, et leur enlèvent leur plus doux mérite,

celui de pouvoir être pressés dans une main amie, et de lui faire éprouver au contact de son épiderme velouté, je ne sais quelle secrète volupté que ressentiroit sans s'y méprendre un amateur devenu aveugle.

Il y voit un signe certain de la décadence de l'art véritable de la reliure, et s'il semble passer condamnation, c'est afin, en galant homme, de ne pas malmener une femme, Mme Gruel Engelman, qui, pour satisfaire un public fanatique du clinquant, a mis avec un talent redoutable pour le bon goût, ce genre détestable à la mode.

Je présentois semblable remarque en 1844, je gémissois sur cette tendance qui porte une atteinte radicale à la qualité qui distingue par-dessus tout nos relieurs, leur discernement dans l'application de l'art à leur industrie.

Dans la bouche de M. Merlin, l'avertissement ne sauroit manquer d'autorité, et rappellera aux relieurs que, dans leur intérêt, il est plus sage de ne pas innover au hasard et de suivre, ainsi que les meilleurs le faisoient sans honte avant eux, la direction des amateurs.

Quant à la reliure usuelle, marchande, qui n'a rien de commun que la forme avec celle dont il vient d'être question, M. Merlin aime trop un beau livre pour la regarder de bon œil.

L'abus de la grecque, les dos gonflés de faux nerfs, les cartonnages, l'emboîtage exporté des Anglois, ainsi que les bonshommes et les paysages dorés, appliqués par la presse sur des toiles peintes, etc., toute cette camelotte en un mot (je prends la responsabilité de l'épithète), le contrarie visiblement.

Mais noblesse oblige : il est membre du jury mixte international, et, au nom du commerce qu'il faut encourager, il souhaite aux fabricants de ces couvertures appropriées aux livraisons à dix centimes et aux romans à un franc, une prospérité toujours croissante.

Suit après ces préliminaires qui font, je le répète, du rapport de M. Merlin, un travail utile à consulter et bon à acheter

s'il est mis en vente, l'énumération des récompenses décernées.

Les François, lauréats de 1re classe, sont :

Mme Gruel-Engelman, qui rachète à mes yeux le tort de faire des reliures d'étagères, parce qu'elle établit au besoin de vraies reliures, et notamment des mosaïques bien exécutées (1).

Lortic, que des amateurs ont voulu prendre sous leur patronage.

Bruyère (aîné), de Lyon, le seul relieur de province qui soit à citer, et au talent duquel on reconnoît l'inspiration des bibliophiles lyonnois.

Et Lenègre, qui décidément abandonne la reliure pleine dans laquelle il auroit pu recueillir des succès, pour se jeter en grand dans la confection des cartonnages à bon marché.

Despierres, excellent doreur, patient ouvrier, mais qui semble se perdre en efforts infructueux pour créer du nouveau, a obtenu une médaille de seconde classe.

Jean Simier a eu une mention honorable ; un in-8, maroquin mosaïque, et un grand in-fol. maroquin rouge, imitation de la bonne école, lui ont valu cette distinction.

Quatre médailles de 1re classe ont été distribuées aux relieurs anglois d'un mérite incontestable : Francis Bedfort, Holloway, Wrights et Rivière. Ce dernier est à citer surtout pour un Virgile en maroquin blanc, ornements en mosaïque, dans lequel toutes les difficultés que présente un pareil travail à qui les comprend, avoient été surmontées avec un rare bonheur.

Une médaille de seconde classe a été accordée à Rodwel, simple ouvrier doreur de Wrights, de Londres, qui avoit doré la couverture et les plats intérieurs de deux volumes in-4°, genre

(1) Nous ne saurions passer sous silence les œuvres véritablement artistiques de Marius Michel. C'est à ce doreur plein de goût et de zèle, animé d'un amour véritable pour son art, que Duru, Capé, Hardy et Mme Gruel-Engelman confient l'exécution de leurs meilleurs ouvrages.

(*Note de l'éditeur.*)

du Gascon, d'une façon tellement supérieure, que Bauzonnet et Capé avoient cru d'abord à l'emploi d'un moyen mécanique.

Le jury enfin, pour ne pas les renvoyer les mains vides et récompenser quelques qualités d'exécution, a gratifié de médailles de seconde classe, Ferim et Robin de Lisbonne et Ludwig de Francfort, et a répandu un peu partout, en Belgique, en Hollande, en Suède et en Norwège, la rosée consolatrice de ses mentions honorables.

En résumé, si j'ai bien compris, bons procédés de la part du rapporteur, critique douce et éclairée, conseils pour exciter à mieux faire ; mais peu d'enthousiasme pour les œuvres du jour, et crainte non équivoque que les saines traditions ne se perdent.

Les beaux jours de la reliure sont-ils donc passés? Ne vivrons-nous plus que de souvenances? Non! pas encore. Il semble seulement grandement importer que les bibliophiles se retranchent moins. Leur concours est indispensable; la preuve en est dans l'infériorité de l'exposition dernière, où ils avoient dédaigné de se faire représenter. Celles de 1844, de 1849 même, les modestes expositions de la Société d'encouragement qu'ils n'avoient pas tout à fait abandonnées à elles-mêmes, étoient, je me permets de l'affirmer, plus satisfaisantes.

On ne peut pas raisonnablement exiger d'un ouvrier qu'il exécute à ses frais une reliure de luxe sur un livre qui ne la comporte point, et qu'il entre dans la lice pour son propre compte; c'est à l'amateur à lui en fournir l'occasion.

Le goût des livres est l'apanage de l'aristocratie de l'esprit; elle règne encore en maîtresse dans ce domaine, et, sous peine de forfaiture, elle doit protection et encouragement à l'artiste, qui ne peut produire qu'avec son aide une œuvre qui fasse l'éloge de l'une et de l'autre.

Les concours industriels tueront le peu d'art qui pourroit, sous prétexte de reliure, d'argenterie, de bronze ou de meubles, y trouver une place, si la prédominance n'appartient pas à qui de droit, et si des hommes du mérite de ceux dont l'ab-

sence a été constatée à l'exposition, sont privés de ce que le salaire ne remplace pas : de la légitime satisfaction d'être admirés et d'être pris pour modèles.

Ne laissons pas l'art de la reliure devenir un métier, ce qui est infaillible si le silence se fait auprès des belles reliures.

Le temps n'est plus, me dira-t-on, où les 35 volumes in-fol. de l'Encyclopédie, Moreri, Lamartinière et consorts, se relioient en maroquin vert ; où les livres d'office à l'usage de la cour, les almanachs, scintilloient sous les riches décors de Padeloup.

Nos petits-fils ne verront pas vestiges de nos livres affronter sur les quais l'intempérie des saisons, tandis qu'ils y retrouveront encore, ternis, mais toujours cuirassés, ceux de la grande époque dont le papier, la colle, les nerfs, le cuir et souvent la dorure, ont défié les fortunes les plus diverses.

L'in-folio est trop lourd pour nos mains, le maroquin trop cher pour nos bourses ; Padeloup ne relie plus pour des Rois !

Je ne sais que trop ces choses-là, et bien d'autres encore.

Ce ne sont pas là néanmoins défaites dont puisse user un bibliophile.

Il est le gardien né du trésor des croyances, des traditions, de la gaieté de nos pères, et les tient en dépôt comme un vin généreux qui réconfortera au besoin notre défaillante génération.

Son intelligence, son amour-propre sont satisfaits. Il a, au prix de sa patience, de son savoir, de sa fortune, les livres les plus rares, les éditions princières, des reliures sans pareilles ; il est l'oracle du bon goût. L'art de la reliure, nul ne le lui contestera, doit au bibliophile son existence et sa splendeur ; mais aussi à quel autre adresser un reproche, si sa décadence se consommoit ?

Mars, 1857. P. DE MALDEN.

REVUE DES VENTES

COLLECTION D'AUTOGRAPHES DE FEU M. LE Cte GEORGES ESTERHAZY.

M. Charavay vient de terminer la vente des autographes du feu comte Esterhazy. Cette vente a non-seulement été l'événement de la saison, mais encore l'une des plus importantes solennités qui, depuis longtemps, ait illustré les fastes de la bibliographie et de l'histoire.

Riche et de maison souveraine, le comte Esterhazy, durant le cours d'une carrière diplomatique bien remplie, vécut en commerce d'amitié ou du moins en bonne confraternité de fonctions avec les personnages les plus influents dans les relations internationales.

Il avoit le goût des autographes, et, plus facilement que tout autre amateur, il put augmenter sa collection de certaines pièces inappréciables que l'argent seul ne suffiroit pas à procurer,

Toutes les portes des archives diplomatiques s'ouvroient devant lui et ne se refermoient guère qu'il n'eût obtenu d'y puiser. Il savoit d'ailleurs apprécier les choses à leur juste valeur, et il ne laissoit pas volontiers échapper une occasion de faire entrer dans ses cartons une pièce intéressante.

M. le comte Esterhazy n'étoit pas un de ces collectionneurs maniaques qui enfouissent, sans contrôle, des milliers de signatures dans des portefeuilles ouverts uniquement pour recevoir. Il n'accueilloit qu'à bon escient les lettres et les documents même d'origine illustre, et acceptoit exclusivement ceux dont l'intérêt historique, littéraire ou anecdotique offroit quelque nouvel aliment à ses hautes et sérieuses études.

Le goût des autographes ainsi dirigé prend les proportions d'une science, et l'amateur qui sait l'appliquer — par un choix judicieux — à des objets dignes d'être examinés avec fruit, s'élève au rang d'historien.

Nous constatons d'ailleurs avec plaisir les progrès accomplis depuis quelque temps dans tout ce qui touche à la curiosité. L'esprit d'analyse et de critique a pénétré plus avant qu'on ne sauroit croire dans la phalange toujours croissante des collectionneurs; et on en citeroit difficilement aujourd'hui qui ne fussent pas capables de coopérer utilement au développement de l'histoire et de ses différentes ramifications.

La mise aux enchères des lettres composant le catalogue du comte Esterhazy a fait constater une notable augmentation dans le nombre des personnes qui fréquentent habituellement les salles de vente, et la vivacité avec laquelle toutes les pièces rares ont été poussées a prouvé que les recrues de la salle Silvestre n'ont pas moins d'ardeur et de passion que les anciens et célèbres athlètes de la curiosité.

Cette vente, habilement conduite par M. Charavay, ne comptoit pas moins de 792 numéros qui ont produit la somme très-respectable de 18,160 fr. Ce qui donne une moyenne de 22 fr. 95 centimes par lettre.

C'est énorme en comparaison des ventes précédentes, et voilà le taux des autographes augmenté tout d'un coup d'une manière notable.

On peut prendre une idée de cette augmentation en remarquant qu'une lettre de Frédéric le Grand, payée 13 fr. par le comte Esterhazy, il y a quelques années, a atteint, à sa vente, le chiffre de 320 francs !

Voici, du reste, un aperçu des prix principaux que nous avons pu recueillir :

Duchesse d'Angoulême.....	56 fr.	Louis XVI..............	71 fr.
Berlichingen..............	145	Luther.................	189
Bossuet..................	80	Marie de Médicis........	51
Buffon....................	57	Marie-Antoinette........	320
Charles Ier................	131	Marie Stuart............	505
Charles XII..............	116	Marlborough............	62
Cinq-Mars................	167	Melanchton..	76
Condé....................	400	Mme de Montespan......	56
Gonzalve de Cordoue.......	305	Montesquieu............	100
Erasme...................	231	Mozart.................	102
Fénelon..................	88	Napoléon...............	1000
Ferdinand le Catholique....	83	Nicolas................	190

François Ier	106 fr.	Nicole	59 fr.
Frédéric de Prusse	320	Philippe-Égalité	60
Jacques Ier	157	Pierre Ier	155
Don Juan d'Autriche	117	Pitt	65
Keppler	130	J.-J. Rousseau	68
La Fontaine	110	Salvandy	60
La Rochefoucauld	142	Schiller	100
Lope de Vega	250	Mlle de Scudéry	102
Linnée	50	Vélasquez	225
Louis XIII	52	Clara Romana	34

Les lecteurs du Bulletin verront peut-être avec plaisir quel étoit le caractère général de cette collection par quelques extraits que nous avons recueillis et rassemblés à leur intention.

Le choix des lettres semble indiquer d'un bout à l'autre du Catalogue la préoccupation constante de constater par des traits éloquents la véritable physionomie des principaux personnages historiques des deux derniers siècles.

Obéissant d'abord à l'entraînement des amateurs, nous devons les suivre à la conquête du no 574: cette merveilleuse Hélène de la Troye des enchères, c'est une lettre du général Bonaparte, datée du quartier général à Tortone, et adressée à son frère Joseph à Paris. Qu'on ne s'étonne pas si cette lettre a atteint en un instant le chiffre inusité de 1,000 francs; elle contient, en effet, tout un poëme; on y surprend le génie dans l'intime expansion des sentiments humains: le jeune général de l'armée d'Italie vient d'apprendre que sa femme est malade; d'affreux pressentiments l'agitent; il n'y tient plus; il écrit à Joseph, il le supplie de le remplacer auprès du lit de douleur de celle qu'il aime, et le conjure de lui envoyer des nouvelles:

« Après ma Joséphine, dit-il en finissant, tu es le seul qui m'inspire encore quelque intérêt; rassure-moi, parle-moi vrai, tu connois mon amour, tu sais comme il est ardent, tu sais que je n'ai jamais aimé, que Joséphine est la première femme que j'adore; sa maladie me met au désespoir.... Si elle se porte bien, qu'elle puisse faire le voyage, je désire avec ardeur qu'elle vienne, j'ai besoin de la voir, de la presser contre mon cœur, je l'aime à la fureur et je ne puis plus rester loin d'elle. Si elle ne m'aimoit plus, je n'aurois plus rien à faire sur la terre. Oh! mon bon ami, fais en sorte que mon courrier ne reste que six heures à Paris, et qu'il revienne me rendre la vie.... Adieu, mon ami, tu seras heureux, je fus destiné par la nature à n'avoir de brillant que les apparences.... »

Quel aveu! fait par un tel homme! Ce trait et cette nuance avoient jusqu'ici manqué aux biographes pour compléter le portrait de ce génie extraordinaire.

M. le comte d'Hunolstein est devenu l'heureux possesseur de ce monument historique.

Si nous remontons à trois siècles en arrière, nous trouvons un souvenir d'un autre grand capitaine, Louis de Bourbon, fondateur de la maison de Condé. Cette lettre, datée d'Orléans, 19 avril 1562, fut sa dernière tentative auprès de la reine, avant de commencer la guerre civile qui se termina par la paix d'Amboise.

Il demande à Catherine de Médicis de faire sévère et prompte justice du massacre exécuté à Sens sur les protestants :

« Madame, la connésance que j'é de vostre bon naturel me donne assuirance que sy este an Lyberté, comme il plaist à vostre majesté nous faire antandre, que ne lésérés ympuny le fait sy hunumain quy s'ait essécuté à Sans. Vous asurrant, Madame, qu'yl est besoin d'an faire une bonne Jeustysse pour faire conoistre à tous voz seugès que se n'èt pas vostre vouslonté, mais camp (qu'en) n'estes très-fachée, et pour sela que leur fairés connestre la faulte qu'il ont faict de Jurnelemant tué vos seugès et rompre vos Esdis pour satisfaire à leur pasion tropt donmageable pour se reosme (royaume) au regar de L'importance c'aporte aprés soy telle essemple.... »

Cette lettre remarquable a été achetée par Mgr le duc d'Aumale.

Je recommande l'orthographe de certains mots aux linguistes. *Jeustysse*, justice; *seugés*, sujets, sont parfaitement conformes à la prononciation du temps, conservée dans nos patois de la langue d'oil.

Les luttes de la réforme nous offrent encore une belle page; elle est de la main de Théodore de Bèze et respire des sentiments de modération et de concilation mieux appréciés aujourd'hui par l'histoire qu'ils ne le furent alors par les intéressés :

« ..... Évitez toute émeute et sédition en paroles et en faicts, et protestez envers qui il appartient des causes qui vous empeschent de vous trouver aux presches des faux prophètes. Persévérez à maintenir la vraye religion en laquelle vous avez esté enseignés..... contentez-vous de la lecture des prières domestiques, mais appaisez le Seigneur par ces ardentes prières et bon ordre establi aux familles et en général par vraye conversion au Seigneur ... J'estime que pouvez advouer la Confession d'Augsbourg, y adjoustant ceste clause bien entendue, c'est-à-dire comme Mélanchton mesme l'a exposée et de nouveau l'Église de Wittemberg en son Catéchisme..... »

La politique et les politiques occupent une large place dans la collection du diplomate amateur : les rois, les princes et les grands ministres y tiennent souvent la plume.

Voici sur les premiers épisodes de la Révolution françoise des documents précieux. C'est l'empereur Léopold II qui parle, le frère de Marie-Antoinette. Il s'adresse au comte de Rageneck et lui annonce la fuite et l'arrestation de Louis XVI :

« Mon intention, en conséquence de cet événement décisif, est de seconder et d'appuyer toutes les demandes du roi de France à présent libre, soit en argent, déclaration à faire aux troupes, avec la plus grande force, énergie et vigueur, comme parent, allié et ami. »

Dans l'autre partie de la lettre du 6 juillet il lui mande que la nouvelle de la délivrance du roi de France ne se confirme nullement, tandis que la nouvelle que le roi, la reine et la famille royale ont été arrêtés et transportés à Paris a acquis toujours plus de consistance :

« J'ai résolu en conséquence de faire tous les efforts imaginables pour empêcher au moins, avec le concours des autres puissances, la suite des attentats qui pourront être faits contre leurs personnes. »

Voulant agir avec le concours de toutes les autres puissances, il lui mande qu'il a écrit à l'impératrice de Russie, aux rois de Prusse et d'Angleterre, d'Espagne, de Naples et de Sardaigne pour faire connoître à ces cours ses intentions et leur envoyer un projet de déclaration commune à faire.

Plus loin, c'est le comte de Provence qui, appelé à donner son avis sur la conduite que doit tenir le clergé vis-à-vis de la Révolution, se livre à une dissertation des plus curieuses dans laquelle il discute un écrit publié sur ce sujet. On y lit ces mots caractéristiques :

« On ne peut, au reste, qu'être de l'avis de l'auteur, lorsqu'il dit que les ecclésiastiques hors de France n'y doivent pas rentrer S'ils refusoient l'acte de soumission, ils s'exposeroient à un trop grand danger; s'ils le faisoient, ils donneroient un grand scandale et ils ne pourroient plus agir contre la République, sans s'exposer à passer pour parjures, bien différents en cela des prêtres actuellement en France qui ne font que céder à la violence, au lieu que les rentrants agiroient en pleine liberté.... »

Ailleurs, c'est le comte de Windischgratz qui, dans une longue correspondance de plus de 200 pages, fait, mois par

mois, l'historique de la guerre entre la France et la Hollande, de 1691 à 1693.

On y lit des passages dans le genre de ceux-ci :

« Les Anglois et les Hollandois ont battu la flotte des François, grâce à Dieu, à platte couture, les ayant chassés jusques à Congrest, en Bretagne, où ils les auront détruits probablement tout-à-fait ; le roi d'Angleterre et M. l'électeur marchent droit à Namur pour livrer bataille au roi de France; nous verrons si ce Rodomont aura la fermeté de les attendre. »

Et plus loin :

« Il n'y a que M. de Cabaret qui a sauté à ce qu'on écrit ; enfin 24 vaisseaux des plus grands sont sautés, sans que les Anglois ni les Hollandois en aient perdus aucun; en 300 années, on n'a point vu une victoire si complette, le *Soleil royal*, qui avoit *Non pluribus impar*, et au-dessous : *Je suis l'unique sur l'onde comme mon roi l'est dans le monde*, est à cette heure réduit en cendres : ni sur l'onde ni dans le monde. La ville de Namur a été prise par trahison, le château se défend fort bien. »

M. de Metternich parle à son tour. Sa lettre, datée de 1837, est relative à la Hongrie et à la Pologne. Si l'on en compare les termes à certains événements des luttes de 1848 en Hongrie, il sera facile de constater que l'expérience des affaires avoit donné au vieux champion de la politique autrichienne, des lumières équivalentes à l'esprit de prophétie. En voici le passage le plus saillant :

« Les aristocrates y font de la démocratie et les démocrates y font de la monarchie; les premiers veulent paroître et les seconds voudraient parvenir. Tous les mots vuides de sens à force d'être larges dans leur acception possible, ces mots qui ont fait les révolutions dans le cours des cinquante dernières années et qui disent tout à force de ne rien représenter, si ce n'est ce que chacun veut y trouver de son plein gré, ces paroles ont pénétré en Hongrie..... Les plus démagogiques hableurs sont les plus craintifs à l'égard des conséquences de leurs phrases... si le mal devoit se faire jour, ce seront les tribuns qui les premiers deviendront les victimes de ce qu'ils disent et ne veulent pas. »

Voici quelques lignes de l'empereur Nicolas; elles empruntent à des circonstances récentes un intérêt tout actuel. Le général Langeron ayant donné des détails sur les événements de la guerre avec les Turcs, en 1828, l'empereur y a ajouté la note suivante :

« Répondez à Langeron que quoique il fût très à désirer que la petite Valachie nous reste, que cependant la défendre à outrance n'est jamais entré dans notre plan de campagne ; que c'est l'Olta et la grande Valachie qu'il doit s'attacher le plus à défendre, et que je compte sur lui pour remplir ce but important. »

Le duc d'Angoulême apporte aussi son contingent à l'histoire de la Restauration. On remarquera dans sa lettre au prince de Laval-Montmorency, une fermeté qui appartient plus peut-être à la haute position du prince qu'au caractère de l'homme, mais qui n'en est pas moins honorable :

« Bordeaux, 25 août 1815.

« J'ai écrit des lettres très-fortes à Castanos, ce qu'il y a de certain, c'est que s'ils veulent (les Espagnols) entrer en France, il faudra qu'ils me passent sur le corps, notre Midi est content et n'a pas besoin d'être écrasé par l'invasion d'une armée étrangère, le reste de la France est déjà assez malheureux..... Je ne suis plus rien, je ne suis revêtu d'aucuns pouvoirs ni civils ni militaires, mais le roi m'ayant mandé qu'il avoit donné des ordres pour repousser la force par la force, et de contribuer avec lui à préserver notre Midi de l'invasion des Espagnols, je me présenterai comme soldat au-devant d'eux... »

Nous avons vu tout à l'heure le héros s'effaçant devant l'époux tendre et amoureux; nous trouvons ici le madré diplomate, ayant fait place pour un temps au disciple d'Épicure.

M. de Talleyrand écrit au duc de Montmorency :

« Ce n'est pas de repos que je sens le besoin, mais c'est de Liberté. Faire ce que l'on veut, penser à ce qu'il plait, suivre sa pensée au lieu de chercher son chemin : voilà le vrai repos dont j'ai besoin et celui-là je le trouve ici (à Valençay). Quand on n'a pas les yeux tout à fait fermés, et qu'il faut absolument voir, il vaut mieux voir de loin que de près ce qui dégoûte; quels tristes personnages que les ambitieux d'aujourd'hui! »

Nous avons dit plus haut qu'une lettre de M. de Salvandy s'étoit vendue 60 fr. Il est rare que l'autographe d'un contemporain vaille tant d'argent; mais celui-ci offre un intérêt tout spécial et qui peut avoir, dans un certain monde, les proportions d'un événement.

Dans cette lettre, l'ancien ministre du roi Louis-Philippe brûle ses vaisseaux et passe corps et âme dans le camp de la Fusion.

« A Wiesbaden, j'ai vu le prince le mieux fait que nous puissions imaginer, pour le rôle qui lui sera dévolu par la France, si elle veut être sauvée. A Claremont, j'ai trouvé des esprits et des cœurs convaincus qu'il n'y a que là honneur et sécurité pour la France. A Frohsdorff, j'ai complété mes connaissances et mes satisfactions de Wiesbaden, en trouvant dans Mme la comtesse de Chambord la grâce, la bienveillance et le charme qui seroient si nécessaires à l'œuvre de réconciliation que nous poursuivons..... »

Afin de donner toute sa valeur à l'opinion de M. de Salvandy rapprochons de cette dernière phrase quelques mots échappés à la plume de Mme la comtesse de Chambord, écrivant à la duchesse de Gontaut :

« 7 mai 1847.

« Je suis charmée de pouvoir à mon tour, et de concert avec mon mari, vous remercier des soins si tendres et si maternels que vous avez pris de ses jeunes années, et auxquels par conséquent je suis en partie redevable de mon bonheur. »

Peut-on rappeler les paroles mémorables des grands de la terre sans penser à ces deux infortunées victimes des révolutions qui semblèrent n'être montées si haut que pour finir plus misérablement encore. Marie Stuart et Marie-Antoinette, ces martyres des luttes politiques et sociales, ont laissé parmi ces pages illustres, des traces touchantes de leur passage.

La lettre de Marie Stuart à son cousin le duc de Guise, fut écrite trois mois avant son exécution :

« 23 novembre 1586.

« Je vous dis adieu, estant preste par injuste jugement d'estre mise à mort, telle que personne de notre race (grâce) à Dieu, n'a jamays reçeue et moyns une de ma qualité, mays mon bon cousin loué en Dieu, car j'estoys inutille au monde, en la cause de Dieu et de son esglise, estant en l'estat où j'estoys et espere que ma mort tesmoignera ma constance en la foy et promptitude de mourir pour le maintien et restauration de l'esglise catolique en cette infortunée isle, et, bien que bourreau n'ayt jamais mis la mayn en notre sang, n'en ayés honte, mon amy, car le jugement des herettiques et ennemys de l'esglise et quy n'ont nulle juridiction sur moy, royne libre, est proffitable devant Dieu aux enfants de son esglise, sy je leur adderoys, je n'aurois ce coup, tous ceulx de nottre mayson ont tous esté persecuttés par cette secte, témoin votre bon père, avecques lequel j'espère estre reçeue à mercy du juste juge. »

Elle lui recommande ensuite ses serviteurs, et lui annonce qu'elle lui fera remettre une bague de rubis. Elle termine sa lettre par le post-scriptum suivant :

« L'on m'avoit, pensant me dégrader, fayt abattre mon days, et depuys mon gardien m'est venu offrir d'escrire à leur royne, disant n'avoyr fayt cet acte par son commandement mais par l'advis de quelques-uns du conseil. Je leur ay monstré au lieu de mes armes au dit days, la croix de mon Sauveur. »

Celle de Marie-Antoinette respire les plus nobles sentiments. Elle met fin avec beaucoup de noblesse aux sollicitations aux-

quelles elle étoit en butte de la part de Léopold II, afin d'employer son influence au profit de l'Autriche :

« Vous savez combien le roi est parfait pour moi, et il n'agit que d'après son cœur quand il est question de vous, je ne fais des vœux si ardents pour personne que pour vous, mais vous comprendrez que je ne sois pas libre aujourd'hui sur les affaires qui concernent la France, vraisemblablement je serois fort mal venue à m'en mêler, surtout sur une chose qui n'est pas acceptée au conseil, on y verroit faiblesse ou ambition ; enfin, mon cher frère, je suis maintenant Françoise avant d'être Autrichienne, et en cela je ne fais que me conformer aux conseils que vous m'avez laissés par écrit, c'est le moyen de conserver l'estime et l'amitié du roi... »

Gardons-nous de passer sous silence une curieuse suite de lettres du grand Frédéric. Quels enseignements, et quelle philosophie !

Je copie en hâte et au hasard:

« 15 janvier, 1760. Au marquis de ***.

« Encore un revers et ce sera le coup de grâce, en vérité la vie devient tout à fait insupportable, quand il faut la traîner de la sorte dans les chagrins et dans de mortels ennuis; elle cesse d'être un bienfait du ciel; elle devient un objet d'horreur qui ressemble aux plus cruelles vengeances que les tyrans exercent sur des malheureux : vous me tuerez plutot que de me faire changer de sentiment... Vous n'êtes point roi, vous n'avez ni à défendre l'État, ni à négocier, ni à trouver des expédients à tout, ni à répondre des événements. Pour moi, qui succombe sous le fardeau, c'est à moi seul d'en souffrir la peine. »

Il parle de ses revers en Silésie, et passe de là à une critique amère de la préface de la comédie des *Philosophes*. Il finit ainsi :

« 20 juin 1760. Au même.

« La fin de ma carrière est dure, triste et funeste, j'aime la philosophie parce qu'elle modère mes passions, et parce qu'elle me donne de l'indifférence pour ma dissolution et pour l'anéantissement de ma pensée... Ah ! que l'école de l'adversité rend sage, modéré, endurant et doux ! c'est une terrible épreuve, mais quand on l'a surmontée, elle est utile pour le reste de la vie. »

Ailleurs, il écrit à Voltaire. Il a reçu son poëme de la *Loi naturelle*. Il auroit voulu le lire, le relire, et finalement lui en parler, mais ce sera pour plus tard :

« Les hussards, les ingénieurs, les officiers d'infanterie et de cavalerie, me tarabustent si fort, qu'ils ne me laissent pas le temps de me reconnoître. Adieu, ayez pitié d'une âme qui est dans le purgatoire, et qui vous demande des messes pour en être tiré bientôt... »

Puis il lui fait part de ses vues, des améliorations qu'il rêve :

« Abolir le servage, réformer les loix barbares, ouvrir un canal, rebâtir des villes détruites, défricher des marais, établir une police et consoler ses pauvres ignatiens des rigueurs de la cour de Rome... »

Plus loin il discute, avec notre immortel philosophe, sur la tolérance religieuse, le respect dû aux lois de son pays, et il ajoute :

« Je parie que vous pensez en lisant ceci : celà est bien allemand, celà se ressent bien du flegme d'une nation qui n'a que des passions ébauchées. Nous sommes, il est vrai, une classe de végétaux en comparaison des François, aussi n'avons-nous produits ni *Jérusalem délivrée* ni *Henriade;* depuis que l'empereur Charlemagne s'avisa de nous faire chrétiens en nous égorgeant, nous le sommes restés. »

A côté du philosophe de Sans-Souci, les hasards alphabétiques ont placé le roi chevalier ; à côté de l'ami des sciences, l'ami des arts : François Ier. Il écrit à maître Picart :

« Il lui fait part qu'il vient de mander qu'on lui délivrât 12,000 liv. pour les travaux de Fontainebleau et de Boulogne, mais que son intention est que ladite somme soit presque toute employée aux édifices de Fontainebleau plutôt qu'aux autres. »

Les princes nous ont un peu fait négliger les poëtes, ces autres princes d'irascible nature. Gardons-nous cependant de les oublier. Il est vrai qu'ils n'occupent pas une très-large place dans la collection Esterhazy. La Fontaine, Lope de Vega, Schiller, Klopstock et Mlle de Scudéry, et c'est à peu près tout. Nous avons recueilli cet échantillon du style de la Sapho moderne. Il ne dément pas son caractère connu :

« Paris, 1694. »

« Je vous diray que le roy a reçu admirablement bien le présent de M. Belerland, c'est une vraie antique très-belle où la victoire est gravée, ce fut le père de La Chaise qui lui donna avec de très-beaux vers qui me sont adressés... J'ay fait une réponse, j'avais mis le cachet de la pièce antique dans une belle boëtte d'agathe garnie d'or. Sa Majesté trouva la pièce très-belle et prit beaucoup de plaisir aux vers ; enfin celà s'est passé très-glorieusement pour M. Belerland et pour moy. S. M. dit qu'elle alloit montrer les vers à Mme de Maintenon, et je prétends lui écrire mercredi prochain pour lui apprendre que je ne suis pas payée... »

Il y auroit beaucoup à citer encore si l'on vouloit recueillir tout ce que contenoit de faits curieux et d'enseignements utiles, le catalogue Esterhazy. A chaque ligne c'est un mot, une anec-

dote, un renseignement nouveau. Là, c'est Beaumarchais écrivant à Garrick, pour le prier de lui envoyer la traduction qu'il a faite du drame d'*Eugénie*. Plus loin, c'est la courtisane Clara Romana, engageant Charles-Quint à venir se faire sacrer empereur des Romains, et lui promettant par avance que le peuple seroit bien disposé à le recevoir.

Plus loin encore..... Mais je m'arrête, la tâche deviendroit trop longue. Car, ainsi que je l'ai dit, le comte Esterhazy n'excluoit aucun nom, pourvu qu'il servît d'attestation à un fait ou à une pensée. On y trouve des musiciens, quand ils se nomment Mozart ou Rossini ; des artistes, tels que Canova ou Vélasquez ; des comédiens même, pourvu qu'ils aient nom Ifland ou Rachel.

La publication d'un catalogue si rempli et de telles signatures devoient nécessairement éveiller des susceptibilités ; aussi plusieurs pièces ont-elles été retirées avant le premier jour de la vente. Cette circonstance seule nous a privé du plaisir de donner, — à titre de documents, — quelques lettres contemporaines qui auroient pu prêter à des rapprochements curieux, et à de singulières remarques, mais nous ne voulons pas même user des indiscrétions du catalogue.

Albert DE LA FIZELIÈRE.

CORRESPONDANCE.

A Monsieur Techener.

On peut dire que, dans la bibliographie, il y a l'instinct (si cette expression rend bien ma pensée) à côté de la science. L'instinct du bibliographe, c'est une sorte de divination qui lui fait découvrir souvent le véritable auteur d'un livre anonyme ou pseudonyme. Voici un fait entre mille :

Vous avez peut-être oublié le célèbre procès littéraire, qui fut un coup de massue pour le spirituel et imprudent auteur des *Souvenirs de Madame la marquise de Créquy*. C'étoit à la fin de l'année 1841. Le journal *la Presse* avoit commencé la publication des Mémoires inédits de Cagliostro, traduits de l'italien par un gentilhomme; le premier épisode de ces Mémoires venoit de paroître sous le titre du *Val funeste*; le second épisode, intitulé *Histoire de don Benito d'Almusenar*, paroissoit, quand *le National* (15 octobre 1841) dénonça le plagiat le plus effronté qui eût jamais été commis dans le monde des romans et des feuilletons.

Le Val funeste étoit l'extrait littéral d'un ouvrage attribué au comte Joseph Potocki : *Dix journées de la vie d'Alphonse von Worden* (Paris, Gide, 1814, 3 vol. in-12); *l'Histoire de don Benito d'Almusenar* devoit être également un extrait non moins littéral d'un autre roman anonyme du même auteur: *Avadoro, histoire espagnole* (Paris, Gide, 1813, 4 vol. in-12).

Le rédacteur en chef du feuilleton de *la Presse*, M. Dujarrier, s'indigna d'une accusation qui n'attaquoit que le soi-disant auteur des prétendus Mémoires de Cagliostro; il intenta un procès au *National*, et appela en garantie M. de Courchamps, qui fut tristement convaincu de s'être approprié deux romans oubliés, sinon dignes d'oubli. Peu d'années après, M. de Courchamps mouroit de chagrin à l'hospice de Sainte-Périne.

Quel étoit le véritable auteur d'*Avadoro* et de *Dix journées de la vie d'Alphonse von Worden?* Le premier de ces deux romans portoit les initiales L. C. J. P., et Barbier, dans son *Dictionnaire des anonymes*, l'avoit présenté comme faisant partie d'un manuscrit plus considérable, qui pouvoit fournir sept volumes in-12 et qui étoit l'ouvrage du comte Jean Potocki. Suivant une note du général de Senovert, communiquée au savant bibliographe, cet ouvrage auroit été imprimé hors de France sous le titre de *Manuscrit trouvé à Sarragosse* (s. l. n. d., in-4).

Quant au révélateur du *vol au roman*, lequel sembloit si bien instruit et si sûr de son fait, on ne savoit pas encore que c'étoi

un des meilleurs amis de la famille Nodier, un écrivain caustique et ingénieux qui a toujours écrit sous le pseudonyme de Stahl.

Je fus très-préoccupé, très-intrigué, il m'en souvient, par cette affaire qui produisit tant de scandale et qui resta enveloppée de mystère. Je voulus lire *Avadoro*, et je n'eus pas plus tôt ouvert le premier volume, que je m'écriai : « C'est Charles Nodier qui a composé ou du moins écrit ce roman ! » Je lus ensuite les *Dix journées de la vie d'Alphonse von Worden* et je fus plus que jamais certain de l'identité de mon auteur. J'interrogeai les amis de Nodier, Taylor, Jal, Wey, et tous ceux que je rencontrois dans l'ardeur de ma nouvelle découverte ; mais je ne pus obtenir que des indications vagues et confuses.

J'étois pourtant persuadé que les deux ouvrages du comte Jean ou Joseph Potocki avoient été écrits par Charles Nodier, et que le rédacteur du *Dictionnaire des Anonymes* s'étoit laissé égarer par un faux renseignement. Mon opinion étoit alors tellement arrêtée, que je me procurai à grand'peine un exemplaire de ces deux romans et que je les fis relier avec le nom de Ch. Nodier sur le dos des volumes.

Ces romans sont très-curieux, très-intéressants et très-dignes, en un mot, de l'auteur de *Smarra* et de *Trilby*. Je supposai donc que quelques circonstances particulières avoient empêché Charles Nodier de revendiquer son droit de paternité littéraire, au moment de la publication de ses œuvres chez Eugène Renduel.

Eh bien ! j'avois deviné juste, il y a seize ans ; Charles Nodier est réellement le seul auteur d'*Avadoro* et de *Dix journées de la vie d'Alphonse von Worden* : le manuscrit autographe existe.

Avis à l'éditeur futur des œuvres complètes de notre ami Charles Nodier.

P. L. Jacob, bibliophile.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Histoire du sonnet, pour servir à l'histoire de la poésie françoise, par Ch. Asselineau; *Paris*, 1857.—« J'ai toujours pensé, dit l'auteur, qu'il y avoit un chapitre d'histoire littéraire amusante à faire sur le sonnet. Et, en effet, le sonnet, indépendamment de son importance littéraire, a eu son importance historique. » Tel est le texte que M. Asselineau a développé dans cette brochure de 43 pages, tirée à 150 exemplaires.

Notice sur Jean de Schelandre, poëte verdunois (1585-1635), par Ch. Asselineau; *Alençon*, 1856; brochure de 72 pages, tirée à 120 exemplaires.—Jean de Schelandre, guerrier et poëte, étoit resté à peu près inconnu, quoique ses œuvres eussent été imprimées en 1608, 1611, 1628 et 1636. Les pseudonymes sous lesquels il cachoit son nom empêchoient qu'on ne reconnût l'auteur. Cependant, après avoir lu l'analyse de sa tragédie intitulée : *Tyr et Sydon*, les *gayetez* et les *sonnets* réimprimés dans cette brochure, on pourra apprécier sainement le talent du poëte, et peut-être jugera-t-on qu'il n'est pas sans mérite, et que M. Asselineau a eu raison de lui rendre la vie.

Réflexions sur la vie et le caractère de Montaigne, publiées à l'occasion d'un manuscrit d'éphémérides de sa famille, par le vicomte Alexis de Gourgues; *Bordeaux*, 1856, 85 pages in-8. — Cette brochure, écrite à Bordeaux sur des pièces originales, fournit de nouveaux renseignements sur la vie et la famille de Montaigne. On y trouve cités les articles de MM. Payen, Grün, Villemain, J. Delpit, etc., c'est-à-dire de tous les hommes d'esprit qui se sont occupés avec tant de zèle de la vie publique

et privée du célèbre moraliste bordelois. Mais nos lecteurs sont tellement au courant des faits et gestes de Montaigne, grâce aux divers opuscules de MM. Payen et Grün, que nous les inviterons seulement à compléter, par cette intéressante brochure, la série des dissertations publiées sur ce sujet dans les colonnes du *Bulletin*.

Monographie de l'église Saint-Spire de Corbeil, par M. Pinard; *Corbeil*, 1857, 63 pages in-8. — Cette monographie de la collégiale de Saint-Spire, est l'histoire ecclésiastique de la ville de Corbeil. M. Pinard a réuni dans cette brochure l'histoire de Saint-Spire, de ses reliques et des autres reliques déposées dans les églises de Corbeil; la description de la collégiale à différentes époques; la suite des abbés jusqu'en 1790, etc., etc.

Notice historique sur le culte de saint Médard, par l'abbé Jules Corblet; *Amiens*, 1856, 22 pages in-8. — On seroit tenté de croire que cet article a été emprunté aux *Acta sanctorum* des Bollandistes.

Le Roman de Prusse? Note sur une lettre du P. Menestrier, par M. Alfred de Terrebasse; *Vienne*, 1856. — Dans cette brochure, de 11 pages in-8, M. de Terrebasse établit que le prétendu roman de Prusse, cité dans une lettre du P. Menestrier, n'est autre que le roman du petit Jehan de Saintré; puis il reproduit le passage auquel faisoit allusion le savant jésuite. C'est un dénombrement sommaire des familles les plus distinguées du Dauphiné; M. de Terrebasse y a ajouté des notes et des explications intéressantes pour l'histoire de cette province.

Bernard Palissy, par M. Doublet de Boisthibault; *Paris*, 1857, 21 pages in-8. — Dissertation sur la vie, les écrits et les travaux de cet homme extraordinaire. L'auteur a su renfermer en quelques pages tous les renseignements importants qui sont

dispersés dans une foule d'ouvrages qu'il n'est pas toujours facile de consulter.

Rapport général sur la situation de la bibliothèque royale de Belgique, par le conservateur en chef, L. Alvin (1854-1856); *Bruxelles*, 1857, 26 pages in-8. — Nous avons déjà rendu compte dans le *Bulletin* (année 1856, page 871), du premier rapport de M. Alvin, sur la situation de la bibliothèque royale de Belgique. Ce second rapport embrasse deux années, et constate d'importantes améliorations dues à la sollicitude persévérante et éclairée du conservateur en chef. Le nouveau classement des livres et des manuscrits a rendu les recherches plus faciles; les catalogues s'élaborent; le local de la bibliothèque s'agrandit, et, par suite, le nombre des lecteurs augmente. Les détails que contient ce rapport, sur les communications avec le public, l'accroissement des collections, l'emménagement des livres, et les catalogues, intéressent non-seulement la bibliothèque de Bruxelles, mais encore les grandes bibliothèques de tous les pays.

Advis et devis de la source de l'idolatrie et tyrannie papale, suivis des difformes réformateurz, de l'advis et devis de mensonge, et des faulx miracles du temps présent, par François Bonivard, ancien prieur de Saint-Victor (*publiés pour la première fois* par MM. G. Revilliod et le docteur Chaponnière); *Genève, J.-G. Fick*, 1856, 1 vol. in-8, portr., relié en vélin. — Sous le titre de : *Advis et devis de la source de l'idolatrie*, François Bonivard a recueilli des anecdotes et des détails historiques curieux sur les papes qui vécurent de son temps, c'est-à-dire depuis Alexandre VI jusqu'à Pie IV. Le prieur de Saint-Victor étoit devenu l'un des adversaires de la papauté, plutôt par esprit d'indépendance et d'opposition, que par dévouement à la réforme. En effet, s'il se montre sévère pour les papes, il n'épargne pas davantage les ministres et les princes protestants. Après avoir exposé les vices de la cour de Rome, il déplore, dans ses *difformes réformateurs*, que tant de gens aient em-

brassé la réforme pour s'emparer du bien d'autrui, ou pour donner libre cours à leurs mauvais penchants, et il ne craint pas de les vouer au blâme public en dévoilant les motifs de leur conversion. « Certainement, dit-il, qui bien considère de tous côtés, l'on trouvera qu'il est beaucoup plus aisé à détruire le mal qu'à construire le bien, et que ce monde est fait à dos d'âne; si un fardeau penche d'un côté, et vous le voulez redresser et le mettre au milieu, il n'y demeurera guère, mais penchera de l'autre. Aussi Cicéron, en la guerre citoyenne entre Pompée et César, étant requis d'un chacun côté, disoit : « Quem « fugiam scio, ad quem nescio, » démontrant qu'il n'y avoit de bien ni en l'un, ni en l'autre. Nous avons de cette sentence extrait un emblème de la vraie Église, que nous avons figurée par une brebis que nous appelons la brebis désespérée, laquelle nous colloquons entre un loup qui la veut dévorer d'un côté, et de l'autre son pasteur qui tient un couteau pour l'écorcher. » Cette courte citation peut donner une idée de la verve spirituelle dont le style élégant de Bonivard est empreint; il écrit avec une aisance peu commune à cette époque. Ses deux traités sur le mensonge et sur les faux miracles sont fort remarquables à cet égard, et ils se distinguent par le tour naïf et piquant de l'expression. Bonivard étoit un esprit frondeur, indépendant et fort mal à l'aise entre l'autorité romaine et la discipline des nouveaux sectaires. Cet écrivain partage les qualités et les défauts des auteurs de son temps, Rabelais, Marot, Henri Estienne, etc., au milieu desquels il mérite d'occuper une place.

Le volume que publie M. Revilliod est imprimé avec un goût remarquable. Le papier, les caractères et les ornements rappellent l'art typographique au XVIe siècle; les lettres historiées sont celles qu'employoit un imprimeur distingué de la même époque; les portraits des papes ont l'aspect des anciennes gravures sur bois, et sont tirés dans le texte en tête de chacune des notices. Cette publication fait le plus grand honneur à la typographie génevoise et au goût de M. Revilliod.

Le Château de Pau, son histoire et sa description, par G. Bascle de Lagrèze; *Paris*, 1854, 1 vol. in-8. — Ce livre est divisé en trois parties : histoire, description, pièces rares et inédites. La première partie contient des notices fort curieuses sur les souverains du Béarn, depuis Gaston-Phébus jusqu'à Louis XIII. Les derniers chapitres sont consacrés aux Béarnais célèbres, au Béarnais roi de Suède, aux officiers et visiteurs du château de Pau, enfin aux prisonniers du château. Dans la troisième partie, on remarque les œuvres poétiques de Henri IV et des seigneurs du Béarn, les merveilles du château de Pau au temps de Henri IV, l'histoire monétaire et la bibliographie du Béarn. L'œuvre de M. de Lagrèze n'est donc pas seulement une monographie du château de Pau, mais une histoire très-intéressante du Béarn, de ses princes et de ses plus notables habitants.

Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de la ville de Metz, relatifs à l'histoire de Metz et de la Lorraine, rédigé par M. Clercx, conservateur; *Metz*, 1856, 1 vol. in-8. — Ouvrage très-important pour l'histoire de Metz, de la Lorraine et même de l'Alsace. Ce catalogue est classé selon l'ordre des matières, adopté généralement par les bibliographes. Cette méthode a pour résultat de faciliter les recherches; la table générale, placée à la fin du volume, est également d'une grande utilité. Chaque article est accomp soit d'une description, soit d'une note explicative. C'est un livre indispensable à tous ceux qui s'occuperont de l'histoire messine ou lorraine. Il seroit à désirer que les catalogues des manuscrits, que renferment toutes les bibliothèques des départements et des communes, fussent rédigés avec autant de soin, d'intelligence et d'érudition que celui de la bibliothèque de Metz.

AP. BRIQUET.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE,
D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE
A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

AVRIL. — 1857.

83. (L'Arbitre charitable.) Pour éviter les procez et les querelles, ou du moins pour les terminer promptement sans peine et sans frais. Présenté au Roy, l'an 1668, par le prieur de Saint-Pierre. *Paris, Laurens Raveneau*, 1668, in-4 de 15 ff. non chiff. et 104 p., fig., d.-r., dos de mar. r.................. 40 — »

Rare. Sur le titre même de son ouvrage, l'auteur explique tout au long son système : « Cela se fera facilement si les evesques et les curez, les gouverneurs des provinces et les seigneurs des grands fiefs ont la bonté d'estre les médiateurs, comme ils l'ont esté autrefois, et qu'ils sont obligez de l'estre, suivant l'Evangile, les Pères, les Canons, les Conciles et les Ordonnances de nos rois. M. le prince de Conty l'a fait dignement, pendant sa vie, dans ses terres et dans ses gouvernements. Et notre monarque, au milieu de tous ses soins, prend bien la peine de donner ses audiences publiques, jusqu'aux moindres de ses sujets, pour terminer promptement leurs procez et différends. Après un exemple si illustre, qui refusera de seconder les bonnes intentions de nostre prince ? » L'auteur se nommoit Alexandre de La Roche ; il étoit prieur de Saint-Pierre. Il a naturellement dédié son livre au Roi. Les estampes pliées, au nombre de 5, représentent les tribunaux d'arbitrage qui existoient alors, ceux du roi, du prince de Conti et du curé de Saint-Yves ; elles sont très-intéressantes au point de vue de l'histoire des mœurs et des costumes ; dessinées et gravées dans le genre d'Abraham Bosse, elles n'ont pourtant pas la finesse d'exécution des pièces de ce maître, quoiqu'elles ressemblent beaucoup à la suite des *Œuvres de Miséricorde*.

P. L.

84. **Arsene, ou la Vanité du monde, dédié à Mme de Maintenon.** *Paris, Jean Guignard*, 1690, in-12, veau. 9 — »

Mme de Maintenon étoit à l'apogée de sa fortune, quand l'auteur anonyme d'*Arsène* lui dédia ce roman pieux, qu'il avoit composé à l'émigration d'*un des plus illustres ministres de la justice*, qui, lui ayant fait l'honneur de lire un *livre de galanterie* de sa façon, lui conseilla de travailler à quelque ouvrage de morale et de piété. Cet auteur fit sans doute acte de maladroit, en dédiant à la favorite l'histoire d'Arsène, « dans laquelle vous verrez, lui dit-il, des événements qui font connoître le peu de sûreté qu'il y a dans les richesses, dans les honneurs et dans les amitiez de ce monde. » L'épître dédicatoire est signée des initiales J. D. D. C. ; mais le privilége est accordé à J. D. B. S. D. C. Ce roman d'*Arsène* fait évidemment allusion à la disgrace de Fouquet ; le fier ministre du prince de Madère est également accusé du crime de péculat. — Cet exemplaire porte plusieurs corrections qui sont sans doute de la main même de l'auteur. P. L.

85. L'Art de connoître les femmes, avec une dissertation sur l'adultère, par le chevalier Plante-Amour. *La Haye, Jaques vanden Kieboom*, 1730, in-8, v. vert, fil., tr. d. .... 28 — »

Bel exemplaire. L'auteur est un réfugié françois, Franç. Bruys, qui se destinoit d'abord à l'état monastique, et qui finit par se marier, après avoir abjuré tour à tour le catholicisme et le protestantisme. Il se vantoit pourtant d'être aussi moral que possible, et il porta plainte en calomnie contre La Barre de Beaumarchais et le libraire Van Duren, parce que l'auteur des *Lettres sérieuses et badines* avoit annoncé que l'*Art de connaître les Femmes*, qui alloit voir le jour, pourroit servir de commentaire aux *Raggionamenti* d'Aretino et à la *Puttana errante* de Venerio. Le libraire, qui publioit les *Lettres sérieuses et badines*, fut condamné et interdit. Alors François Bruys se contenta, pour toute vengeance, de dédier son livre aux auteurs et imprimeurs de ce journal, qui cessoit d'être littéraire. Sa dédicace est une cruelle satire où l'histoire littéraire a beaucoup à prendre. Cet ouvrage, malgré la dénégation du chevalier de Plante-Amour, offre, sous des noms empruntés, bien des histoires véritables, dont la clé est aujourd'hui perdue. P. L.

86. L'Aventurier hollandois, ou la Vie et les aventures divertissantes et extraordinaires d'un Hollandois, avec figures. *Amsterdam, Wetsteins* et *Smith*, 1729, 2 vol. p. in-12, vél. .... 15 — »

Jolie édition hollandoise.

A en croire la préface de l'éditeur, ce roman ne seroit autre que l'histoire

de la vie de l'auteur; or, cet auteur étoit Nicolas Heinsius, fils et petit-fils des deux illustres savants de ce nom. *Quantum mutatus ab illis!* Il ne faut pourtant pas prendre en mauvaise part la qualification d'*aventurier* que l'auteur n'hésite pas à s'attribuer, pour signifier « une personne à qui il arrive des aventures, qu'elles soient galantes ou d'une autre nature. » Cet ouvrage avoit été d'abord écrit et publié en hollandois; après plusieurs éditions dans cette langue, Nicolas Heinsius voulut avoir les honneurs d'une édition françoise, et il se mit à traduire lui-même son livre, qui fut seulement revu par un François ou soi-disant tel. Ce roman, rempli d'humeur hollandoise et quelquefois assez gaillard, fut réimprimé sous le titre de *Vie et aventures surprenantes de Mirandor*, qui est le nom de l'Aventurier. Le bonhomme Pigoreau, voué, comme on sait, au culte des romans, ayant lu celui-ci par hasard, en fut charmé, et le réimprima sans aucun changement, avec l'orthographe moderne, en 1801. P. L.

87. Aventures singulieres de M..., contenant le récit abbrégé des désordres qui se commettent dans les couvents, et de ce qu'il a éprouvé de la cruauté de l'Inquisition; enfin comment, par la particulière bonté de Dieu, il s'est retiré dans un païs de liberté où il a embrassé la religion réformée. I et II parties. Traduit de l'italien. *Utrecht, Pierre Muntendam*, 1724, in-8 de 278 p., fig., d.-rel., non rog............. » — »

L'auteur signe *Ciangulo* la dédicace adressée au très-noble et très-illustre milord marquis de Blandeford, qui lui avoit fait *du bien* pendant son séjour à Londres. Ce moine, italien défroqué avoulu prouver, dans son ouvrage, que « l'Inquisition, qui devroit surtout veiller sur la pureté des mœurs, n'y fait guère d'attention et laisse souvent impunis les déréglements les plus poussés. » Ciangulo, fils de Dominique et de Paula C., natif de Meldola, fut élevé chez les jésuites de Syracuse à l'âge de seize ans, et prit l'habit de récollet à Carthagène. Mais il fut chassé de son couvent et depuis enfermé dans les prisons de l'Inquisition. Il attribue ses mésaventures à la vengeance d'une femme qui vouloit l'épouser. Ayant abjuré le catholicisme à Gènes en 1717, il alla se marier à Londres et repassa en Hollande, où il n'avoit pas de moyens d'existence, lorsqu'il eut l'idée d'écrire ou de faire écrire son histoire, où il raconte aussi celle des moines et des religieuses de son pays. Un peu de scandale et beaucoup de mensonges. P. L.

88. Boullay. Le Tailleur sincère, contenant les moyens pour bien pratiquer toutes sortes d'ouvrage pour les habits d'hommes, et la quantité des estoffes qu'il y

doit entrer en chaque espèce; sçavoir depuis l'âge de quinze ans jusqu'à la plus grande hauteur et grosseur que les hommes puissent avoir, et en toutes sortes d'estoffe, non-seulement pour les habits du commun, mais aussi pour ceux du S. P. le pape et des cardinaux, evesques et pour toute sorte d'ecclésiastiques, comme aussi pour les ceremonies des roys, princes, seigneurs et officiers, tant des parlements que magistrats des villes, les robes et habits du Grand-Turc, des Hongrois, Espagnols et Italiens, avec un recueil de toutes les principalles pièces, qui ne sont pas bien communes et l'instruction de ce qu'il faut observer pour les bien couper et assembler, et les rendre dans leurs perfections, le tout avec une intelligence très-facille à comprendre. Enrichis de plusieurs planches gravées dans lesquelles sont empreintes (*sic*) les aulnages et mesurages de chaques estoffes (*sic*). Composez par B. Boullay. *Paris, Ant. de Raffée*, 1671, pet. in-fol., portr. de Colbert, par I. Frosne.......................... 40—»

Rare. Voilà un titre qui en dit assez pour nous faire apprécier le livre et l'auteur. Benoist Boulay étoit probablement le type de ce majestueux tailleur que Molière a mis en scène dans le *Bourgeois gentilhomme*, un an avant la publication de cet ouvrage que notre *Tailleur sincère* préparoit depuis plusieurs années et qu'il dédie humblement à MM. les jurés et anciens maîtres tailleurs des villes et faubourgs de Paris. « Comme l'inclination la plus naturelle de l'homme, dit-il dans cette dédicace, est de se rendre sçavant dans la connoissance de la vérité, une de ses plus estroites obligations est de faire part à son prochain des talens qu'il a receus de son Créateur. » En conséquence, il a tracé lui-même et fait graver quantité de modèles pour la coupe, l'aunage et l'assemblage des habits. Cependant, malgré son génie de tailleur, il n'avoit jamais pu se faire admettre dans la Communauté des tailleurs de Paris, car il n'étoit pas fils d'un maître de la ville, ni mari d'une fille ou d'une veuve de maître; il avoit dû se contenter de se faire recevoir tailleur dans le faubourg Saint-Germain, et il y demeuroit rue Guénégaud, à l'enseigne du *Château du Bon-Repos*. Cet ouvrage est très-curieux pour l'histoire des costumes, et il renferme des détails intéressants sur les étoffes alors en vogue. On comprend la rareté d'un livre

qui étoit d'un usage permanent et spécial chez les tailleurs et non chez les bibliophiles. P. L.

89. Cinq contes de fées, dont trois n'ont point encore paru et deux sont à la troisième édition. *S. n.*, 1745; p. in-8 de 3 ff. lim. et de 343 p. — Bien-aimé, allégorie. *Imprimé d'un coup de baguette par la fée de la librairie dans les espaces imaginaires,* 1744; p. in-8 de 2 ff. et 60 p. .... 18—»

« Ces contes sont de Mme de Villeneuve, dit le marquis de Paulmy, qui étoit très-friand de contes de fées et qui n'a pas dédaigné de les annoter de sa main, et ce n'est qu'une partie de ceux que nous avons de sa façon. Les deux contes qui avoient déjà paru sont *le Loup galeux et la Jeune Vieille*, dont je connois une édition de Hollande, 1744. » Il faut en croire M. de Paulmy plutôt que Barbier, qui attribue ces cinq contes à M. de Caylus, parce qu'on les a réimprimés dans ses *Œuvres badines*. Ce volume, moins égrillard que le recueil de contes de l'abbé Voisenon, doit être rare, car il ne se vendoit pas. Quant à *Bien-aimé*, c'est une allégorie très-peu voilée en l'honneur de la convalescence du roi. L'auteur me paroît être le même que celui du *Loup galeux*. Nous supposons que Mme de Villeneuve, qui a pris pour devise *ni cauda venenum*, ne savoit pas le latin. P. L.

90. Colas. Les Larmes d'Aronthe sur l'infidélité de Clorigène, récit pastoral divisé en cinq journées, par P. Colas. *Lyon, J. Lautret*, 1620, p. in-12 cart.. 38—»

De toutes les bergeries et pastorales que virent naître les premières années du XVIIe siècle, il n'est guère resté que les bergeries de Racan. M. Viollet-Le-Duc, dans sa Bibliothèque poétique, a essayé de remettre en honneur *les changements de la bergère Iris*, par Lingendes, et à côté de ce poëme un certain nombre de stances qui ne manquent ni de grâce ni de naturel. Notre Pierre Colas, dont le nom tout bucolique et pastoral n'avoit pas besoin de se déguiser en celui d'Aronthe, a imité Lingendes, et sa bergère Clorigène est fille de la bergère Iris. La fille n'est pas indigne de la mère. Mais cinq journées de larmes, cela est bien long à répandre et à lire. Aussi le poëte, qui a senti peut-être le danger de rebuter le lecteur, a fait suivre sa pastorale de diverses petites pièces qui, bien que roulant toujours sur des soupirs et des regrets amoureux, apportent cependant quelque variété dans ce volume. Très-joli exemplaire d'un livre rare, orné d'un frontispice gravé. Vte de G.

91. Le comte de Tiliedate, par Madame la marquise de

P*****. *Paris, Pierre Gissey*, 1703, in-12 de 8 ff. lim. et 234 pages, mar. r., fil., tr. d. (*Aux armes de Victor Amédée de Savoie*)........................ 28—»

C'est une histoire véritable sous des noms imaginaires. « Cette histoire est si récente, dit l'auteur à la fin de son livre, que je n'en puis donner pour le présent davantage au public. » Cet auteur seroit la marquise de Princé, suivant une note manuscrite du temps; Barbier attribue cependant l'ouvrage à la marquise de Perne. En effet, si les cinq étoiles figurées sur le titre correspondent au nom de *Princé*, on ne trouve plus que quatre étoiles dans le privilége du roi et dans la dédicace à la duchesse du Bourgogne, ce qui correspond exactement au nom de *Perne*. Le marquis de Paulmy étoit fort en peine de prononcer entre ces deux dames qui se distinguoient l'une et l'autre par leur esprit. Nous n'hésitons pas, dans l'embarras du choix, à nous décider pour les quatre étoiles et pour la marquise de Perne. P. L.

92. Le comte Roger, souverain de la Calabre ultérieure, nouvelle historique. *Amsterdam, François du Bois*, 1680, 2 parties en 1 volume, pet. in-12 de 139 pages, cart.................................... 9—»

Édition dont les fleurons et les lettres ornées semblent provenir de la fonte des Elzeviers. Ce roman historique fut imprimé d'abord à Paris en 1679; notre édition est donc la seconde. Il en existe une troisième, de Lyon, 1696, en trois parties. Le marquis de Paulmy, qui a cherché longtemps quel étoit l'auteur de cet ouvrage, n'est parvenu qu'à découvrir ses initiales : L. L. B. C'est le voile de l'anonyme qui commence à se soulever. Ce roman eut beaucoup de succès et fut estimé plus qu'il ne le méritoit, car on le réimprima dans plusieurs collections de petits romans, soixante ans après sa première publication. Dieu sait pourtant ce que c'étoit qu'un roman historique à cette époque! Mais les personnages les plus graves et les plus considérables ne rougissoient pas de lire des romans et d'y prendre plaisir.

P. L.

93. Coppie de la publication de la Treve faicte entre le roy tres-chrestien Henry, deuxiesme de ce nom, l'Empereur et le roy d'Angleterre, son fils, publ. à Paris, le dimanche XVI jour de février. M. D. LV. *Paris, au Palais, chez Gilles Corrozet et par Jean Dallier, sur le pont Saint-Michel*, 1555, in-4 de 3 ff. non chiff.; cart. 10—»

On remarquera la singulière qualification attribuée à Philippe II, qui avoit épousé, en effet, Marie Tudor, mais qui n'avoit pas le titre de roi d'Angleterre. Au reste, en cette même année, l'empereur Charles Quint se retiroit dans le couvent de Saint-Just, en laissant à son fils la couronne d'Espagne. Cette trève fut publiée par ordre du roi, en présence d'Antoine Duprat, seigneur de Nantouillet, prévôt de Paris, accompagné des échevins, devant l'Hôtel-de-Ville, où, dit l'imprimé, « on a tiré grand nombre d'artillerie, allumé feu de joye et faict largesse de pain et de vin. » Il est certain que ces feuilles volantes furent criées et vendues, le jour mê[illegible], dans les rues de la capitale. P. L.

94. Éclaircissement des véritables quatrains de maistre Michel Nostradamus, docteur et professeur en médecine, conseiller et médecin ordinaire des roys Henry II, François II et Charles IX, grand astrologue de son temps et spécialement pour la connaissance des choses futures. *Sans indication de lieu* (*Amsterd.*), 1656; p. in-12, portrait de Larmessin, vél............. 36—»

On ne sait rien de l'auteur, si ce n'est qu'il se nommoit Etienne Jaubert et qu'il étoit médecin. Il publia d'abord séparément : *Apologie par Michel Nostradamus, avec l'histoire de sa vie et les éloges que plusieurs autheurs luy ont donné;* et ce curieux Mémoire, qui a été réimprimé avec la *Concordance des Prophéties de Nostradamus* (Paris, Morel, 1693, in-12), sert d'introduction au volume que nous décrivons. On trouve à la suite une préface très-curieuse, dans laquelle le commentateur expose tout son système d'interprétation. Puis, il entre en matière et démontre que les véritables quatrains de Nostradamus renferment la prédiction de tous les grands événements qui se sont accomplis dans le monde, de 1555 à 1560. Etienne Jaubert a puisé ses indications aux meilleures sources historiques, et son ouvrage doit, à ce titre, avoir place dans une collection de livres sur l'histoire de France. Ce n'est pourtant que la dix-huitième partie du commentaire qu'il avoit préparé, pour prouver que Nostradamus avoit bien prédit tout ce qui étoit arrivé jusqu'en 1655. Le portrait de l'astrologue de Salon est très-beau ; les Elzeviers l'ont fait reproduire en donnant une nouvelle édition des Quatrains de Nostradamus en 1668. Il faut attribuer à Etienne Jaubert d'avoir remis en honneur et en vogue ces célèbres prédictions, qui étoient oubliées depuis près d'un siècle. P. L.

95. Épitome de l'origine et succession de la duché de Ferrare, composé en langue toscane par le seigneur Gabriel Symeon, et traduict en françois par luy-mesme

Avec certaines epistres à divers personnages et aucuns epigrammes sur la pròpriété de la lune par les douze signes du ciel. Pour Madame la duchesse de Valentinois. *Paris, au Palais, en la boutique de Gilles Corrozet*, 1553, in-8 de 84 p., v. f., fil., tr. d.............. 28—»

Bel exemplaire d'un livre fort rare. L'auteur, savant archéologue florentin, était venu se fixer en France, à la suite de Catherine de Médicis, apportant avec lui sa collection d'antiquités et de médailles. Dans ce recueil, dédié *à très-illustre et magnanime prince de Ferrare, don Alphonse d'Este*, on trouve la traduction des lettres italiennes que Gabriel Simeoni avoit écrites à quelques grands personnages et à quelques hommes célèbres, de 1547 à 1552. Ces lettres renferment des détails intéressants pour l'histoire politique comme pour l'histoire littéraire. Elles sont datées de Gênes, de Venise, de Turin et de Paris. Il y en a une adressée à la duchesse de Valentinois et une autre au duc de Guise. On voit que le docte Florentin étoit en correspondance avec le jurisconsulte Alciat, le poëte italien Louis Alemanni, le poëte françois Mellin de Saint-Gelais, etc. Les pièces de vers latins et françois chantent les louanges de Diane de Poitiers, qui semble avoir été la protectrice de Simeoni, lequel avoit alors environ trente ans, si l'on en juge d'après son portrait gravé en bois sur le frontispice du volume avec cette devise : *Non est mortale quod opto*. A la fin des œuvres du seigneur Gabriel, qui s'excuse d'être un peu étranger à la langue françoise, Gilles Corrozet a tiré, d'un ouvrage en quatre livres de l'auteur, divers extraits concernant l'origine et les faits de Venise, de Milan et de Mantoue. Le privilége du roi, à la dernière page, est suivi de ce quatrain composé par P. B. :

Qui veit jamais ainsi soubdainement
Françoys escript de plume italienne ?
Latin et grec autant élégamment
Que mieux n'ont sceu faire Rome ou Athène ?

P. L.

96. Forster. Fasciculus myrrhæ seu Memoriale ss. passionis dominicæ et augustissim. V. vulnerum Christi; opera Gedeonis Forster archi-decani in Pondorff. *Straubingæ, Simon Gallus*, 1660, 2 part. en 1 vol. pet. in-12, fig. vél.......................... 38—»

Ce volume, de 650 pages, est essentiellement ascétique, et paroît avoir été composé pour l'usage d'une congrégation du crucifix (*Christi crucifixi*). Il renferme des méditations sur la Passion, la croix et les blessures de Jésus-Christ, des oraisons, des hymnes, une prière de Hugues le chartreux,

une exhortation de saint Bonaventure, etc. Au surplus, voici les titres de quelques-unes de ces pièces : *Devotiones variæ et piæ industriæ venerandi Christum crucifixum et ejus SS. Vulnera.* — *Horologium Christi patientis.* — *Hymnus piissimus quem diva Virgo indum quendam regni Peruani ab inflatione tibiarum liberans docuit, eum ex lingua indica vertit Franc. Bencius, soc. J.* — *Via dolorosa.* — *Affectus amantis animæ S. Francisci Xaverii.*

Cependant, comme les livres latins de ce genre ne sont recherchés que par un petit nombre d'amateurs, et malgré la rareté du *Fasciculus myrrhæ*, nous ne l'aurions point signalé, s'il n'étoit orné de 17 petites vignettes sur cuivre, très-finement gravées et en belles épreuves. Nous pourrions les attribuer à Callot. Ap. B.

97. Glicère, ou la Philosophie de l'amour, poème champêtre divisé en autant de parties que le jour. *Zurich*, 1796, in-12 de 5 ff. non chiff. de LV et 127 p., d.-rel., dos et c. de mar. vert, non rogné .... 9 »

Tiré à 100 exemplaires sur papier vélin. « Cette édition, dit l'avertissement, aura du moins le mérite de la rareté pour les amateurs » Barbier et Quérard attribuent ce poëme à Camille Saint-Aubin, professeur d'économie politique et de législation aux Écoles centrales de Paris ! Cet économiste, qui étoit l'ami de l'utopiste Saint-Simon, n'est jamais allé en Suisse pour y faire imprimer un poëme philosophique et amoureux. Il s'agit donc d'un autre Saint-Aubin, si Saint-Aubin il y a. Ce Saint-Aubin raconte, dans les notes de son poëme, qu'il avoit aimé *Glycère*, sa femme, avant de l'épouser, et qu'il avoit préludé au mariage par la naissance de deux enfants naturels, Émile et Sophie, qu'il élevoit à la Rousseau dans une retraite champêtre. Au moment où il composa ce poëme, inspiré par l'amour et le spectacle de la nature ; sa femme étoit déjà une *Antigone*. Son fils étudioit la médecine à Zurich, et sa fille « marchant sur les traces de Rosalba, dans l'art de peindre, s'apprête à dessiner et colorier les fleurs » pour un poëme sur la botanique qu'il écrivoit alors de concert avec son *Antigone*. Voilà certainement un des anonymes les plus curieux à trouver ; c'est un poëte plein de sentiment et de grâce ; c'est un homme instruit et ami des arts ; c'est un épicurien aimable, un philosophe de la nature. Ce n'est pourtant pas Delisle de Sales. Nous avons remarqué, en tête du volume, un Essai sur la poésie érotique.

P. L.

98. L'Heureux Esclave, nouvelle. *Cologne, Pierre Marteau (A la Sphère)*, 1692, 3 part. p. en 1 vol. in-12 de 163, 104 et 122 p., fig., v. f., fil., tr. d. (*Niédrée*). 24 — »

Édition rare, qui paroit avoir été imprimée à Cologne, elle est ornée de

figures curieuses. L'auteur s'étoit fait de mauvaises affaires avec son roman d'*Hattigé*, où il avoit mis en scène les amours du roi d'Angleterre, Charles II, sous le nom du *roi de Tamaran*. Aussi, se défend-il, dans la préface de son *Heureux Esclave*, d'avoir voulu cacher un sens allégorique sous le sens littéral de ses historiettes, qu'il qualifie de *bagatelles*. La première partie a été publiée seule, avant les deux autres, qui devoient être intitulées *Laura* et la *Sultane*. L'ouvrage est dédié au comte d'Ossory, baron de Moor-Parck, conseiller du roi d'Angleterre. Ce seigneur avoit sans doute accordé sa protection à Bremond, réfugié françois en Hollande, qui fut obligé de se retirer à Londres après avoir été emprisonné. « J'ai bien fait des fautes en ma vie! » dit-il dans sa préface. Lenglet Du Fresnoy assure que cet *Heureux Esclave*, qui faillit épouser une sultane, n'étoit autre qu'Olivier de Varennes, libraire à Paris, lequel avoit été, en effet, esclave dans les États barbaresques. Mais une réimpression, faite à la Haye, en 1708, avec le nom de l'auteur, qui vivoit encore, ajoute au titre de l'*Heureux Esclave* : « Les Aventures du sieur de La Martinière. » Comment Olivier de Varennes est-il devenu le sieur de La Martinière ? Dans l'édition de 1692, le héros se nomme le comte Alexandre, jeune seigneur romain. Il faut remarquer que la dédicace est signée S. Bremond et non pas G. de Bremond. P. L.

99. L'Illustre Genoise, nouvelle galante. *Suivant la copie imprimée à Paris* (*Holl.*), 1685; p. in-12 de 151 p., cart. . . . . 9—»

Jolie édition dans le goût elzevirien. Ce petit roman, qui eut la vogue dans un temps où les romans de cette espèce faisoient les délices de la société polie, est du sieur de Préchac ou *Preschac* ou *Preshac*, que les biographies ont laissé de côté, quoiqu'il ait composé une douzaine de romans, y compris l'*Héroïne mousquetaire*, qu'on a réimprimée sept ou huit fois, et sans compter ceux qu'on ne connoît pas. La collection de ces romans, imprimés d'abord à Paris, et contrefaits en Hollande par les Elzeviers ou leurs imitateurs, seroit fort curieuse. Celui-ci est dédié à Monsieur, frère unique du roi. Un avis du libraire nous apprend que l'auteur de l'*Illustre Génoise* est aussi l'auteur de l'*Histoire du grand-visir Acmet Coprogli Pacha* (Paris, 1677, 3 vol. in-12), que Barbier n'a pas mentionnée dans son Dictionnaire des Anonymes. P. L.

100. Isocrates. Trois livres d'Isocrate, ancien orateur et philosophe. Le premier contient enseignement pour induire les jeunes gens à vivre honnestement et aimer la vertu. A monseigneur le Dauphin. Le second traite de la manière de bien régner, et comment les roys et grans seigneurs se doyvent gouverner. Le troiziesme

est du devoir du Prince envers ses sugetz, et des sugetz envers leur seigneur. Au roy tres-chrestien Henry II de ce nom. Le premier livre de l'institution de Cyrus ou du Roy perfet (*sic*), composé par Xénophon, de la manière d'instruire un jeune prince en toutes vertuz et honnestetez, mais principalement au fait de la justice et des armes. Au roy d'Angleterre Édouard VI de ce nom. Oraison des mêmes autheurs, contenant les louanges d'Agésilaus, roy des Lacédémoniens. A Monseigneur le duc de Montmorency, pair et connestable de France. Le tout translaté du grec en françois, par Loys Le Roy, dit Regius. *Paris, de l'imprim. de Michel Vascosan*; 1551; in-4 de 106 ff. dont les prélim. non chiff., mar. bl., tr. d. (*Jansen.*) .... 65 - »

Admirable exemplaire d'un chef-d'œuvre typographique. Le titre interminable, que nous avons reproduit intégralement, ne nous dit pas que ce recueil, dont chaque partie est dédiée à un illustre Mécène, commence par une dédicace générale à Madame Marguerite de France, sœur unique du roi et duchesse de Berry. C'étoit un beau temps, malgré les guerres civiles, que celui où les rois daignoient entendre la lecture d'une traduction d'Isocrate ou de Xénophon! Alors les rois aimoient véritablement les lettres ou feignoient de les aimer, et les poëtes aimoient les rois. Louis Regius, qui étoit attaché comme secrétaire au chancelier Olivier, trouvoit le temps de traduire Isocrate : « Trois ans sont passez, dit-il, qu'il pleut à la Royne et à vous, Madame, de votre grâce ouir à Compiegne la lecture de deux traitez par eux faits, de la manière qu'un Roy se doit gouverner et maintenir envers ses sugetz, qui furent depuis presentez au Roy. » Le traducteur, étant allé en Angleterre, eut l'honneur de présenter aussi ces deux traités au roi Edouard VI, *par le moyen* de milord Paget, un de ses principaux conseillers : « Or, dit-il dans la dédicace qu'il lui adresse, jacoit, Sire, que vous eussiez despieça leu les mêmes autheurs en leur langue naturelle, ce neantmoins avez prins, de vostre grace, tel plaisir à mes traductions, que ne vous auez seulement contenté de les lire entierement, que je m'estime à grand honneur, mais aussi avez pris la peine de les conférer avec le grec, pour la congnoissance que vous avez de la langue grecque et françoise. » O les grands rois qui savoient le grec! ô les grandes princesses qui se plaisoient à la lecture des traités d'Isocrate! Qu'on nous en donne autant aujourd'hui, pour l'amour du grec! P. L.

101. Les justes plaintes faites au Roy, par les cabaretiers

de la ville de Paris, sur la confusion des carrosses qui y sont et de l'incommodité qu'en reçoit le public. *S. l.*, 1625, in-8 de 32 p., d.-rel., dos de mar. . . . . 34—»

Pièce rare, pleine de renseignements précieux pour l'histoire des mœurs. C'est un cabaretier, le sieur D. L. P., qui, délégué par tous les cabaretiers de Paris, présente cette requête au roi pour obtenir la suppression des carosses, comme préjudiciables à tout le monde et surtout au commerce. En effet, les carrosses s'étoient tellement multipliés depuis celui que la reine Marguerite avoit inauguré la première, dit-on, qu'on en voyoit souvent trente à la file, qui passoient à grand'peine dans les rues étroites et tortueuses de Paris. Notre cabaretier rappelle les embarras de voitures qui eurent lieu le jour de la cérémonie du mariage de la reine d'Angleterre et le jour de l'entrée du légat : il y avoit là plus de deux mille carrosses qui arrêtèrent le cortége pendant deux heures. Le plaignant trouve un argument impayable contre la mode des équipages : ils font hausser le prix du cuir tellement que le prix des souliers est monté de quatre francs à quatre écus. Mais, hélas! les carrosses continuèrent à rouler et il n'y eut pas moins d'ivrognes à Paris. P. L.

102. Lettres de M. *** à son ami. *Paris, veuve Rouy*, 1750, in-12, v. f., tr. d. . . . . 9—»

Joli exemplaire. L'auteur se nommoit de Varennes de Mondasse; il étoit colonel d'infanterie. Quérard, dans sa *France littéraire*, le fait originaire d'Auvergne; nous croyons qu'il étoit seulement colonel du régiment d'Auvergne. On lit sur le titre de cet exemplaire ces mots écrits à la main : A S. A. S. Mgr LE C. DE CLERMONT.—L. D. B. (Louis de Bourbon) ce petit ouvrage de morale est composé de lettres adressées par M*** à Caron, le batelier de l'Achéron, et de réponses envoyées par ledit Caron, qui, si l'on en juge par là, n'écrivoit pas trop mal en françois. Ces lettres-là, datées des Enfers, ne méritent pas de tomber dans le fleuve d'Oubli. P. L.

103. Lettres d'un Voyageur anglois. *Genève* (*Londres*), 1779, in-8 de 133 p., mar. r. fil., tr. d. (*Ancienne rel.*) . . . . 15—»

Édition originale. Rare. Cet exemplaire porte un envoi autographe de l'auteur, Martin Sherlock, à Mme de Blondel, et renferme la copie, non autographe, de la lettre du roi de Prusse au voyageur anglais. La partie la plus curieuse des voyages de Sherlock, est sa visite à Ferney. On y trouve des détails intéressants sur Voltaire, qui veut bien nous dévoiler un anonyme que Barbier n'a pas deviné : les *Lettres de Ninon de Lenclos*, pu-

oliées en 1752, et souvent réimprimées depuis, ne sont pas de l'avocat Damours, comme on l'a dit, mais bien de Crébillon fils.

P. L.

104. Lettres d'un Voyageur anglois. *Londres*, 1779. — Nouvelles lettres d'un Voyageur anglois, par Sherlock. *Londres et Paris*, *Esprit*, 1780, 2 tom. en 1 vol. in-8, v. m. . . . . 12—»

Réimpression faite en France par les soins de Lezay de Marnesia, ami et *teinturier* de l'auteur anglois. Celui-ci avoit fait imprimer à ses frais cette nouvelle édition, dont il envoya des exemplaires dans toutes les villes qu'il avoit visitées naguères, en donnant ordre de les faire vendre au profit des pauvres. Cet exemplaire, qui est certainement un de ceux que l'auteur distribuoit à ses amis, se termine par divers comptes-rendus de son ouvrage, imprimés dans les journaux et réimprimés par ses soins. On a dit du Voyageur anglois, qu'il étoit leger et spirituel comme un François.

105. Meerbeeck. Théatre funèbre ou sont représentéez les funerailles de plusieurs princes et la vie, trespas et magnifiques obseques de Albert le Pie, de très haulte mémoire, archiduc d'Austrice, duc de Bourgoigne, Brabant, etc., faits à Bruxelles le 12 de mars 1622; par Adrian de Meerbeeck d'Anvers. *Bruxelles*, *Ferdinand de Hoymaecker*, 1622, in-8, vél. . . . . 18—»

Ce volume rare doit servir à compléter le *Cérémonial diplomatique* (Amst., 1739, 2 vol. in-fol.), qui a été publié pour faire suite au *Corps universel diplomatique*, de Dumont et Rousset. Il renferme une description abrégée de toutes les pompes funèbres célébrées dans les Pays-Bas depuis celle de Ferdinand le Catholique, en 1516. Quant à l'ouvrage consacré à l'archiduc Albert le Pie, il est extrait de la vie de ce prince, écrite en latin par Aubert Le Mire, auquel Adrian de Meerbeeck a dédié son livre. La gravure sur bois, imprimée au verso du titre, doit être mentionnée dans les bibliographies de la *Danse des Morts*.

P. L.

106. Mélange de pièces amoureuses, galantes et héroïques, par le chevalier de la Hosbinière. *Brusselles*, *George de Backers*, 1704, in-12, v. br. . . . . . . 18—»

Ces pièces en vers et en prose, de différentes mains, sont certainement

de vingt ou trente ans plus anciennes que leur réunion en volume de mélanges, par les soins du chevalier de la Hosbinière, qui porte bien un nom de comédie, et qui ne figure, sous ce pseudonyme, dans aucune biographie. La plupart de ces pièces flairent comme baume l'Hôtel de Rambouillet. Nous les connoissons, sans pouvoir dire à point nommé s'il faut les chercher dans les œuvres de Saint-Évremont ou dans celles de mademoiselle de Scudéry. Le *Dialogue de l'Amour et de l'Amitié*, la *Chambre de justice de l'Amour*, etc., appartiennent évidemment au bon temps des Précieuses. La satire contre les perruques a été certainement imprimée à part, sous le titre de : *Satyre nouvelle contre les petits-maîtres et les vieillards amoureux.* Quant au *Démêlé de l'esprit et du cœur*, nous voudrions le voir réimprimé avec les *Chroniques des samedis*, de mademoiselle de Scudéry : c'est un charmant voyage dans l'île de la Ruelle.

P. L.

107. Mémoires de Monsieur le marquis de Montbrun, enrichis de figures. *Amsterdam, Nic. Chevalier et Jacques Tirel*, 1702, p. in-12 de 7 ff. non chiff. et 541 p., mar. r., tr. d.................................. 28—»

Charmant exemplaire d'une édition imprimée avec les caractères et les fleurons des Elzeviers. Le portrait et les dix figures sont gravés avec beaucoup de finesse. On sait que ces Mémoires, rédigés par le fameux Sandras de Courtils, sur des documents et des notes qui appartiennent à l'histoire, sont dignes d'être comparés à ceux de d'Artagnan, qu'on regarde comme le chef-d'œuvre de l'auteur. Ils ont été réimprimés plus de dix fois en France et à l'étranger. Cette édition est la plus recherchée et la plus jolie de toutes. Le marquis de Montbrun, fils naturel d'une pâtissière et du duc de Bellegarde, n'est pas un personnage imaginaire, mais Sandras en a su faire un personnage historique. Le livre parut avec un privilége des États de Hollande, car à cette époque la contrefaçon avoit autant d'activité dans les Pays-Bas qu'en France même, et les ouvrages de Sandras y étoient le point de mire des contrefacteurs.

P. L.

108. Menippe ressuscité, ou l'assemblée tumultueuse, par M. de V***. *A Veredicta, chez les frères hardis et sincères, au Repentir*, 16000 (*Paris*, 1770?), in-12 de 47 p., cart. non rogn........................ 12—»

Pièce rare. Relative à la grande lutte des parlements. L'auteur qui rappelle la *Satyre Menippée*, dans le titre de cet opuscule, s'amuse à y faire encore allusion, en représentant les États-généraux de la ligue parlemen-

taire. Vives attaques contre les robins; vifs éloges du duc de Choiseul et du chancelier Maupeou. C'est le récit d'un songe que fait Menippe, et dans lequel il défend la royauté contre les parlements. On comprend bien que Voltaire n'est pour rien dans cette facétie qu'on a l'air de lui attribuer.

P. L.

109. Molière. Le mespris de la Cour, imité de l'espagnol de Guevarre, par Molière, et dédié à Monseigneur le cardinal de la Valete. *Paris, Toussainct du Bray*, 1621; in-8 de 8 ff. non chiffr. et de 299 p., portrait, mar. r. tr. d. (*Trautz-Bauzonnet*)................ 60—»

Charmant exemplaire d'un charmant livre qui porte le nom de Molière, et qui a paru une année avant la naissance du grand Molière. Nous nous sommes déjà demandé s'il n'y avoit pas quelque lien de famille ou d'adoption entre ces Molière? D'où vient que Poquelin, le fils d'un tapissier du roi, prit le nom de Molière, que son père certainement ne lui avoit pas donné? Quoi qu'il en soit, le Molière qui traduisit ou plutôt imita l'ouvrage de Quevarra, étoit un beau jeune homme, si l'on s'en rapporte à son portrait admirablement gravé, au-dessous duquel on lit ces vers de Jean Baudouin :

Amour ayant veu ce visage :
Il est vray, dict-il à Cypris,
Les belles et les beaux esprits
Sont par luy reduits en servage,
Mais la douceur de ses escrits,
Les captive bien davantage.

Ce Molière, qui prétend que le désir de plaire au cardinal de La Valette lui avoit « mis la main à la plume, hors de saison et en un temps que tous ceux de sa condition l'avoient à l'espée, » étoit non seulement traducteur, mais encore bon poëte, si l'on en croit le sonnet de Saint-Amant, imprimé au verso du titre de cet ouvrage.

P. L.

110. Monologue de Providence divine parlant à la France. Avec un cantique de la France, une chanson spirituelle sur le chant du pseaume 72, et une ode en matière d'Ecco (*sic*). *A Envers*, 1561, in-8 de 10 ff. non chiff., cart................................ 18—»

Une de ces pièces rares, qui faisoient brûler leur homme en France.

C'est la poésie protestante et satirique, qui n'annonce pas encore les *Tragiques* de d'Aubigné. De pareils pamphlets ne circuloient que sous la cape des Huguenots. On comprend qu'ils aient disparu la plupart sans survivre à la circonstance qui leur donnoit le jour. Celui-ci a été rimé en l'honneur de la paix simulée qui préluda aux guerres civiles du règne de Charles IX. Il n'est pas cité dans la *Bibliothèque historique de France*.

P. L.

111. NAUGERII (*Andreæ*) Patricii Veneti orationes duæ, carminaque nonnulla. *Impræssum Venetiis, amicorum curà quàm potuit fieri diligenter, præl. Joan. Tacuini*, 1530; 1 vol. pet. in-fol. de 43 ff. mar. r., tr. dor., (*jansén.*) .... 80—»

Rare. Bel exemplaire à toutes marges. Impression remarquable. — André Navagero, noble Vénitien, orateur, poëte et diplomate, naquit en 1483. Après la défaite de François Ier, à Pavie, il fut envoyé en ambassade près de Charles-Quint, par le Sénat de Venise. Plus tard, il reçut ordre de se rendre à la cour de François Ier, pour engager ce prince à entrer en Italie; mais il put à peine entamer les négociations. Atteint d'une fièvre maligne, il mourut presque subitement à Blois, le 8 mai 1529. La garde de la bibliothèque de Saint-Marc lui avoit été confiée dès l'an 1506; il succéda dans cet emploi à Sabellicus. Pendant les guerres qui désolèrent l'Italie, au commencement du XVIe siècle, plusieurs savants s'étoient réfugiés dans les camps. Barthélemy Alviano, l'un des grands capitaines de Venise à cette époque, avoit formé une réunion littéraire à Pordenone (Frioul). Navagero acquit une grande réputation dans cette assemblée. La rivière de Naucelo, qui baigne les murs de Pordenone, a fourni le sujet de la gravure sur bois placée sur le titre de notre volume. Navagero dirigea plusieurs éditions des classiques latins, imprimées par Alde Manuce. Dans ses poésies latines, il a souvent imité avec succès les tours délicats de Catulle, et il affectionnoit tellement ce poëte, qu'il brûloit, dit-on, tous les ans, en son honneur, quelques exemplaires des épigrammes de Martial. Les frères Volpi ont publié les Œuvres complètes de Navagero, à Padoue, 1718, in-4.

Le recueil imprimé à Venise, en 1530, peu de temps après la mort de l'auteur, par les soins de ses amis, contient l'oraison funèbre de Barthélemy Alviano, datée du 10 novembre 1515, et celle du doge Lorebano, le 25 juin 1821. Les seize derniers feuillets du volume sont réservés aux poésies latines. Les vers de Navagero sont faciles, élégants, et lui assurent un rang distingué parmi les poëtes latins modernes.

On lit dans l'oraison funèbre d'Alviano, des détails fort importants pour l'histoire des guerres des François et des Espagnols en Italie.

AP. B.

112. La Oille, melange ou assemblage de divers mets

pour tous les gouts, par un vieux cuisinier gaulois. *Constantinople, l'an de l'ere chretienne 1755, de l'hegire 1233*, p. in-12 de XIX et 314 pages, plus 12 ff. non chiff., d.-r., fig. . . . . 12—»

Livre plus singulier par son titre que par son contenu, mais néanmoins rare et à peine cité. C'est un recueil de réflexions philosophiques et morales, sur toutes sortes de sujets. Le *Cuisinier gaulois*, qui devoit être un original, paroît avoir laissé les initiales de son nom : L. C. C. D. M. à la fin de l'article *Mariage*, page 259 ; au reste, le mariage semble avoir été une de ses plus amères préocupations, car il y a dans son livre deux articles intitulés *Mariage*, et dans la table ces articles portent les titres de *Croix* et de *Repentir*. Le genre d'impression de ce volume nous fait supposer qu'il a été imprimé en Suisse. La dédicace à *Grands, Petits*, ou, si mieux aimez, à *Grands et Petits*, est signée Cl****. Dans l'extrait d'une lettre à l'éditeur, on dit que cet ouvrage a été trouvé parmi les papiers de M. le C. de, et que son maître de langue françaisé le lui donnoit à traduire *pour ses exercices*.

P. L.

113. OLLÉNIX. Les amours de Cleandre et Domiphille, par lesquelles se remarque la perfection de la vertu de chasteté. Livre non moins delectable que profitable à tous vrais amateurs de chasteté. Le tout de l'invention d'Ollenix du Mont-Sacré, gentilhomme du Mayne. *Paris, veuve de Gabriel Buon*, 1598, p. in-12 de 371 ff. chiff. et 1 f. non chiff., mar. r., fil. tr. d. (*Trautz-Bauzonnet*) . . . . 60—»

Charmant exemplaire d'un livre fort rare. On sait que l'auteur s'est caché sous l'anagramme de son véritable nom, qui étoit Nicolas de Montreux. Il n'a pas d'article dans les biographies, et cependant il a laissé au moins huit pièces de théâtre en vers, qui paroissent avoir été jouées avec succès, outre plusieurs romans entremêlés de poésies. Ce gentilhomme manceau semble avoir voulu faire de la Chasteté une dixième Muse. Sans parler de sa comédie *Joseph le chaste*, il avoit publié, en 1595, les *Aventures et Amours de Criniton et Lydie ou Œuvre de chasteté* ; il demanda et obtint un privilége pour imprimer les *second, troisiesme et quatriesme de la Chasteté*. Le roman que nous avons sous les yeux doit être le *second*, mais nous ne connoissons pas les autres. Celui-ci est dédié à Philippe Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur et de Penthièvre, en l'honneur de sa *vertu*, qui est peut-être ici synonyme de *chasteté*. Cette *epistre* est datée de *Nantes 1597*.

P. L.

114. PANIGAROLE. L'art de prêcher et bien faire un sermon, avec la mémoire locale et artificielle, fait par R. P. François Panigarole, mineur observantin. Plus dix raisons contre les hérétiques, par R. P. Edmond Campian de la Compagnie du nom de Jésus, et traduit par Gabriel Chappuis, secrétaire et interprète du Roy. *A Paris, chez Regnauld Chaudière, à l'escu de Florence, rue Saint-Jacques,* 1601, pet. in-12, vél..... 18—»

Il s'agit ici du fameux Panigarole, cordelier, évêque d'Asti, venu en France à la suite du cardinal Caitan, au temps des troubles de la Ligue, pour enflammer le fanatisme de nos prédicateurs parisiens, qui n'avoient pas besoin de ce brandon et de cet aliment. Mais en ce moment c'est à la suite de Gabriel Chappuis, interprète du roi, qui a bien voulu lui servir d'interprète à lui-même, qu'il se présente à nous, et comme le plus inoffensif des hommes, uniquement pour nous enseigner l'art de bien faire un sermon. Par cet art, il entend moins les règles de l'éloquence qu'une suite de moyens mécaniques pour coordonner et agencer le discours. Beaucoup de ces moyens, qui sentent les puérilités de la scolastique, feroient sourire nos prédicateurs d'aujourd'hui et ne leur viendroient guère en aide. Panigarole professe surtout cet art mécanique dans un petit livret qui vient à la suite de sa manière de faire un sermon, et qui traite de la mémoire locale et artificielle. Jusqu'à quel point, à propos de cette faculté tout intellectuelle de la mémoire, il met en œuvre les moyens grossiers et artificiels, on en jugera par la recette suivante : *Huile très-excellente pour faire bonne mémoire à qui auroit la rétention debile. Prenes des fleurs de romarin, et en distilles l'eau par l'alembic ; prenes noix muscade, girofle, graine de paradis, gingembre (de chacun un once).* Nous abrégeons la recette, qui se compose de beaucoup d'autres ingrédients. *Toutes ces matières mises ensemble en une bozze de verre bien bouchée, mettez les au fumier de cheval bien chaud, par quarante jours. Après vires le dehors, et le poses au soleil par trois mois continuels, et ce sera fait. Cette liqueur est de telle puissance, quelle déchasse tout empechement qui occupe la mémoire, s'en oignant le soir quand on se va coucher toute la teste et l'estomac.* Panigarole ajoute qu'il a mainte fois fait par lui-même l'expérience de ce remède, et qu'il en peut certifier l'efficacité. O l'excellent homme que ce Panigarole, et qu'il étoit bien digne de vendre aux Parisiens le Catholicon d'Espagne !

Dans le même volume, à la suite des opuscules de Panigarole, viennent les dix raisons par lesquelles le R. P. Edmond Campian, Anglais, de la Société de Jésus, a pourfendu les hérétiques. N'entrons point dans l'examen de ces raisons ; tenons-les d'avance pour bonnes et aussi efficaces que la recette de Panigarole.

Vicomte DE GAILLON.

115. Le Papillon qui mord. Nouveau Lucien en douze dialogues, suivis d'une lettre à M. Ouf, par M. Beryber. *Berlin, Fréd. Woss*, 1753, p. in-12 de 8 ff. non chiff. et 408 p. .... 10—»

Ce petit volume doit être rare, car nous ne l'avions jamais rencontré et nous ne le trouvons pas cité parmi les critiques de Voltaire. L'auteur anonyme, qui s'est mis en scène sous le nom du Marquis, et qui discute avec un Philosophe une foule de questions religieuses et philosophiques, ressemble fort au bonhomme Formey. Il reprend assez poliment Voltaire sur différents points d'histoire et de philosophie ; il blâme vivement certains passages du *Siècle de Louis XIV*, qui étoit alors dans toute sa nouveauté, et qui avoit été rudement attaqué par La Beaumelle ; mais il en veut surtout à l'*Épître à Uranie*, qu'il a vue avec horreur, dit-il, à cause des impiétés qu'elle contient ; il la *parodie* même en affreux vers berlinois.

P. L.

116. Paradoxes, autrement propos contraires à l'opinion de la pluspart des hommes. Livre non moins profitable que facétieux. *Rouen, Nic. Lescuyer*, 1583, in-16. 36—»

Exemplaire bien conservé d'un livre curieux, rempli d'esprit, de philosophie et de malice. On dit que l'auteur n'est autre que l'imprimeur Charles Estienne, qui publia la première édition sous ce titre : *Paradoxes; ce sont propos contre la commune opinion, debattus en forme de déclamations forenses* (Paris, Ch. Estienne, 1553, in-8). Mais nous serions tout disposés à croire que cet ouvrage, dont le fond n'est pas moins remarquable que la forme, seroit de Henry Estienne lui-même. La dernière édition, dans laquelle le style a été encore rajeuni, porte ce titre : *Paradoxes, ou les Opinions renversées de la pluspart des hommes, livre non moins profitable que facétieux, par le Docteur incogneu* (Rouen, Jacq. Cailloué, 1638, in-12). Nous avons rencontré, dans ce livret, âgé de trois siècles, un sujet de circonstance que nous recommandons aux économistes et aux gens économes qui se plaignent de l'augmentation du prix des loyers : « Que la cherté est meilleure que l'abondance. » — ÉDITION RARE.

P. L.

117. PERBONUS. Oviliarum opus Hyer. Perboni Marchionis incisæ, ac Oviliarum domini, in libros XXVI divisum, necnon epistolarum libri IV. (*Mediolani excussum est opus hoc Oviliarum à Vincentio Meddâ impressore solerti, sumptu ipsius auctoris et J.-Ant. Legnani*, 1533), 1 vol.

in-fol. de 866 pag., mar. vert, fil., tr. dor. (*Padeloup*)................................ 140 — »

SUPERBE EXEMPLAIRE d'un volume rare et curieux, ayant appartenu successivement aux bibliothèques Gaignat, La Vallière et Mac Carthy. Il est orné de lettres grises fort élégantes et de six armoiries gravées sur les titres des livres I, II, III, IV, VII et VIII. L'*Opus oviliarum* est un recueil de dissertations morales sur les préceptes du décalogue, sur les péchés capitaux, sur les vertus théologales, etc. Chaque dissertation forme un livre, ayant une pagination et un titre séparés, ainsi qu'une dédicace particulière; on peut donc lire vingt-six épîtres dédicatoires à François Sforze, duc de Milan, au pape Clément VII, à Charles Quint, à François Ier, à Henri VIII, roi d'Angleterre, au roi de Portugal, etc. A chacun des livres, l'auteur a ajouté une nombreuse collection de proverbes; on en compte 5,857. M. Duplessis a oublié de citer cet ouvrage dans sa *Bibliographie parémiologique*. Les *Lettres*, divisées en quatre livres, ont été écrites à la reine de France, au cardinal Du Prat, au marquis de Saluces, et à d'autres grands personnages de France, d'Espagne et d'Italie. Ce recueil contient deux lettres en vers latins.

Le XXVIe livre de l'*Opus oviliarum* est adressé par l'auteur à ses cinq enfants : Theocaris, marquis d'Incise; Antoine; Maximilien, professeur de droit; François Sforze, protonotaire; et Louis, professeur d'humanités. Ce sont des exhortations à la vertu, et des règles de conduite pour la vie civile. A cette occasion, il raconte l'histoire des anciens marquis d'Incise. Le dernier descendant de cette famille fut déclaré traître et félon par l'empereur Maximilien, qui confisqua ses domaines, et donna le marquisat d'Incise à Jérôme de Petrobonis, le 12 mai 1516. L'auteur reproduit *in extenso* les lettres-patentes de Maximilien, confirmées par Charles-Quint, le 5 février 1521, et d'autres pièces relatives à l'investiture du marquisat. Jérôme Perbonus ou de Petrobonis est qualifié dans ces chartes, docteur en droit, chevalier et comte du palais de Latran. C'est un épisode fort curieux de l'histoire si peu connue des petits souverains de l'Italie au commencement du XVIe siècle, et des droits exorbitants et singuliers qui leur étoient concédés. On lit à la fin du XXVIe livre, une épitaphe de l'auteur composée par lui-même, et des vers latins à sa louange, faits par chacun de ses fils.

AP. B.

118. Le Pétrarque en rime françoise avecq ses commentaires, traduit par Philippe de Maldeghem, seigneur de Leyschot. *A Douay, ches François Fabry, l'an* 1606, pet. in-8, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Derome*). 48 — »

Le seigneur de Leyschot nous apprend qu'il eut de bonne heure le goût de la poésie, et que sur les bancs de l'école il babilloit en rimes et s'essayoit

à composer des vers. Pour ce qui est de sa traduction de Pétrarque, cette œuvre semble avoir été écrite dans sa destinée, et son étoile (étoile pétrarquisante) la lui imposait. A peine il griffonnoit ses premiers vers françois, qu'une dame, que pour sa beauté il compare à Hélène, le vient voir, et lui donne un livret des œuvres de Pétrarque, traduit en prose. De là un premier désir d'apprendre l'italien pour comprendre l'original, désir étouffé par l'obligation de se mêler aux troubles qui ravageoient la malheureuse *Belgie*. Bientôt notre gentilhomme, que les événements de la guerre confinent et retiennent comme prisonnier en son logis, se remet à l'étude pour se distraire, et voici qu'une seconde dame, aussi belle que la première, une *vraie Laure flamende*, lui apporte encore un Pétrarque, en *thuscan* cette fois. Nouvel encouragement pour notre auteur à étudier l'italien. Sa bonne volonté toutefois fut traversée par de nouveaux empêchements ; il lui fallut pour retrouver les loisirs nécessaires à son projet, se casser la jambe en tombant de son *roussin*. C'est alors qu'étant à Liége, un ami qu'il avoit fait, aussi bien avisé que les deux dames, lui donne un jour un Pétrarque avec commentaires. Le seigneur de Leyschot entreprend alors sa traduction, et la poursuit, encouragé par les conseils de son ami. Les douceurs de ce travail lui firent prendre en patience les malheurs du temps, et la privation qu'il lui fallut subir pendant quatorze ans, de la jouissance de ses biens, et *du séduit et de la hantise de la campagne*, c'est-à-dire de tout ce qui étoit la vraie vie du gentilhomme.

Quant au *très-moral, très-honnête, et très-vertueusement amoureux* Pétrarque, traduit par lui, on a vu qu'il avait été au-devant de l'aventure, et qu'il ne doit s'en prendre qu'à lui-même s'il a, dans le seigneur de Leyschot, rencontré, selon le proverbe italien, plutôt un *traditore* qu'un *traduttore*.—Joli exemplaire, avec bonne épreuve du portrait de Pétrarque.

Vicomte DE GAILLON.

119. Pourtraits en taille-douce et descriptions des siéges, batailles, rencontres et autres choses advenues durant les guerres des Pays-Bas, sous le commandement des hauts et puissants seigneurs les Estats generaux des Provinces-Unies et la conduite des très-illustres princes Guillaume, prince d'Orange et Maurice de Nassau, son fils. *Amsterdam, Michel Colin*, 1616 ; in-4 oblong, fig., v. f. .... 38—»

Ces estampes (au nombre de 158 dans ce volume) ont été gravées à différentes époques et par différentes mains, très-probablement à Anvers et à Cologne, dans les ateliers d'Abraham de Bruyn, qui trouvoit en sa propre famille d'habiles élèves, et dont le nom, comme imprimeur en taille-douce (*excudit*), figure sur le plan topographique de la ville d'Audenarde. Aucune

des planches, d'ailleurs, ne présente de nom de graveur, à l'exception d'un portrait où l'on remarque le monogramme L. C. Si la plupart des planches sont très-remarquables au double point de vue du dessin et de la gravure, quelques-unes sont gravées très-grossièrement et d'après de mauvaises compositions; mais elles ont toutes un grand intérêt pour l'histoire du temps. Elles portent des légendes tantôt en vers latins, tantôt en prose françoise avec traduction flamande.

P. L.

120. Le prince de Sicile, nouvelle historique, par Mademoiselle B***. *Paris, Thomas Guillain*, 1690, 3 tomes p. in-12 en 1 vol. mar. r., tr. d. .... 28 – »

Joli exemplaire. — La raison qui empêcha la vente de ce livre lors de sa nouveauté, pourroit bien le faire rechercher aujourd'hui par les curieux. Pradon, le triste rival de Racine, en est l'auteur. Il s'étoit dégoûté du théâtre, et il avoit renoncé à la tragédie en vers pour le roman en prose. Mais il n'eut garde de se faire connoître; il supposa, au contraire, que son livre étoit le *coup d'essai d'une personne de dix-sept ans*, qui avoit peur de la satire. L'édition publiée en 1680, avec le titre de *Frédéric de Sicile*, sous la rubrique de : *Lyon, Amaulry*, ne se vendit plus, dès qu'on devina que Pradon était caché là-dessous. Mais dix ans plus tard le libraire imagina de changer un peu le titre du roman et d'y introduire comme auteur *Mlle B****. On ne pensoit pas plus à Pradon qu'à ses tragédies; on chercha quelle pouvoit être Mlle B***, et l'on trouva Mlle Bernard, qui composoit aussi des tragédies avec l'aide de Fontenelle. Le roman qu'on lui attribuoit se vendit alors sous la garantie de son initiale, et le pauvre Pradon n'eut pas même le contre-coup de ce succès, que la satire de Boileau ne vint pas troubler.

P. L.

121. Procès-verbal et protestations de l'Assemblée de l'ordre le plus nombreux du royaume. *S. l. n. d.* (*Paris*, 1789), in-8 de 29 p., cart........... 15—»

Pièce rare, quoiqu'elle ait été tirée à grand nombre et recherchée avec beaucoup d'empressement quand elle parut. C'est une plaisanterie très-gaie et très-impertinente à l'occasion des états-généraux de 1789. On n'en connoît pas l'auteur, mais on citeroit une vingtaine de mauvais plaisants qui sont bien capables de l'avoir faite, à commencer par Rivarol et à finir par Champcenetz. On devine quel était alors et quel sera toujours l'Ordre le plus nombreux du royaume. Molière ne nous l'avoit pas caché dans ses comédies. Ce curieux et impertinent procès-verbal contient une liste des notabilités de l'Ordre, dans laquelle les initiales sont assez transparentes pour qu'on puisse souvent se passer de clé. On y voit figurer Restif de La Bre-

tonne, auteur romancier, à côté de Grimod de La Reynière, receveur-général des finances. Si l'on réimprime jamais cette polissonnerie, on y joindra sans doute un commentaire historique. P. L.

123. Recueil de pièces in-12, mar. r., fil., tr. d. (*Anc. rel.*).. 36—»

Savoir : Cléodamis et Lelex, ou l'illustre esclave, *La Haye*, *P. Paupie*, 1746, 19 pp. — L'Antropophile, ou le secret et les misères de l'ordre de la Félicité, dévoilés pour le bonheur de tout l'univers. *Imprimé à Arctopolis*, 1746, 108 pages. — Les trois Voluptés. *S. n.*, 1746, 120 p., non compris le titre orné d'une vignette gravée.

Ces trois opuscules sont également rares.

Le premier, qu'il ne faut pas confondre avec l'*Heureux esclave*, de Bremond (1692), est un de ces petits romans de galanterie qu'on imprimoit alors en France, avec *tolérance* et sans privilége, sous la rubrique d'une ville de Hollande. L'auteur, N.-E. Menin, connu surtout par son joli roman de *Turlubleu*, et par son *Traité historique du sacre des rois de France* (1722), étoit un grave conseiller au parlement de Metz, fort apprécié dans la société des beaux esprits et des belles dames. Il va sans dire que l'auteur s'est mis en scène sous le nom de *l'Illustre esclave*. Il annonçoit alors un autre roman allégorique *la Grèce galante*, qui devoit faire suite à ses *Anecdotes amoureuses de Samos*, et qui n'a pas paru.

L'*Antropophile* de Moet est le formulaire d'une société de plaisir créée en 1740, pour faire une concurrence joyeuse à l'ordre des francs-maçons, qui avoient alors une triste influence sur les mœurs de la bonne compagnie. Cette société, qui a fait naître un grand nombre d'opuscules, étoit consacrée au culte de l'Amour physique. Il y avoit une langue spéciale, empruntée généralement à l'art nautique; ainsi, l'homme s'appeloit *vaisseau* et la femme *frégate*. Le titre d'un opuscule relatif à *l'ordre de la Félicité* nous permet d'apprécier toute la portée de ses mystères : « Le moyen de monter au plus haut grade de la marine sans se mouiller. »

Les trois Voluptés étoient dignes d'être enseignées dans l'ordre de la Félicité, quoique la dernière de ces voluptés, que l'auteur présente comme la meilleure, ressemble fort à un mariage bien assorti. C'est, on le voit, une histoire personnelle écrite en forme de lettre pour quelques amis, avec toute la liberté du langage des petits soupers. La vignette, finement touchée, représente deux colombes qui se becquètent dans une coquille. Chef-d'œuvre de littérature galante, qu'on voudroit pouvoir attribuer à Crébillon fils. P. L.

124. THE REPORTE OF A BLOUDIE and terrible massacre in the citty of Mosco, with the fearefull and tragicall end of Demetrius the last Duke, before him raigning at this present. *At London*, 1607, in-4 de 13 ff. non chiff., caract. goth. — Newes of the present miseries of

Rushia : occasioned by the late Ware in that countrey. *London*, 1614, pet. in-fol. de 58 p. dont 2 liminaires, caractères gothiq. .... 100—»

Il y a mille ans les Russes se dirent : « Cherchons un prince qui nous gouverne et nous parle selon la justice, » et traversèrent la mer pour en choisir un parmi les princes de la Varégie. Ce prince fut Rurik ; ses descendants gouvernèrent la Russie, non sans gloire et sans sagesse, jusqu'en 1598. A cette époque, un parvenu tatar monta sur le trône, après avoir envoyé assassiné le dernier des Ruriks. Or, celui-ci avoit échappé au fer de ses meurtriers, — du moins, la Russie entière le supposa un instant en 1605 ; elle crut à la légitimité d'un homme qui prenoit Dieu à témoin de ses droits et lui adressoit cette prière avant de livror bataille : « Détruis-moi, « ô juste juge ! et efface mon nom du registre qui contient celui des autres « hommes, s'il y a de la méchanceté et de l'injustice dans ce que j'entre- « prends. Tu connois mon innocence, déclare-toi pour la justice de ma cause. « Je mets ma personne et mon armée sous ta protection, ô reine des cieux ! »

Dmitri étoit-il vrai ou faux ? La question n'est peut-être pas encore complétement vidée, malgré l'excellent travail que lui a consacré un académicien distingué. Les historiens polonois, en le patronant, n'ont pas encouragé, bien entendu, les historiens russes à pencher pour l'affirmativo : je tiendrois singulièrement à être constamment d'accord avec ces derniers, mais je suis forcé de constater que tous les narrateurs contemporains étrangers n'ont jeté aucun doute sur la légitimité de Dmitri, et voici deux Relations qui viennent augmenter le faisceau des conjectures en sa faveur.

La première est anonyme, mais digne de foi, car on sent qu'elle a été tracée par un témoin occulaire et judicieux des événements extraordinaires et sinistres qu'elle rappporte. — Après avoir raconté, avec ce luxe de détails qu'on a le bon goût aujourd'hui de ne pas mépriser, les *triomphes* faits à l'entrée du *prince Demetrius* à Moscou, son auteur en donne de non moins curieux sur sa chute, se loue peu des Polonois qui l'ont provoquée (*for the Polonians have no goodnesse in them, but are full out as villanous, and bad as the Russians)*, et termine son récit par un document authentique, la condamnation du prétendu Dmitri, qui, à l'inverse de tout acte judiciaire, fut précédé par sa mort, et s'appuyoit sur ce qu'il étoit soupçonné de magie, d'hérésie, surtout d'amitié pour le pape.—La seconde de ces Relations a été rédigée par un certain *Henry Brereton*, qui avoit évidemment apporté lui-même ou reçu de Russie des renseignements précieux. — Comme la première et comme celle du capitaine Margeret, elle affirme que Dmitri, bien loin d'être un imposteur, étoit *à mort excellent prince*, (*Kramd even in the prodigality of nature*, *endued with many commendable parts*, *and heroyicke vertues*, — *noble in mind*, *and of a kingly presence*).

Aucun bibliographe, aucun annaliste, ne fait mention, que je sache, de ces deux intéressantes pièces, dont je n'hésite pas à dénoncer hautement la valeur, sans en assumer toutefois la responsabilité.

On n'a réimprimé de ces deux livrets introuvables que TRENTE exemplaires.

Prince AUG. GALITZIN.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, administrateur à la bibliothèque du Louvre; Ap. BRIQUET; G. BRUNET; E. CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; V. COUSIN, de l'Académie françoise; CUVILLIER-FLEURY; Dr BERNARD, bibliophile; A. DINAUX; Bon A. ERNOUF, bibliophile; FERDINAND DENIS, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; AL. DE LA FIZELIÈRE; Vte DE GAILLON; prince AUGUSTIN GALITZIN; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J. F. PAYEN; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; Bon J. PICHON, président de la Société des bibliophiles françois; SERGE POLTORATZKI; RATHERY, bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie françoise; A. TEULET; CH. WEISS; YEMENIZ, de la Société des bibliophiles françois; etc., etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

MAI.

TREIZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1857.

Sommaire du n° de Mai de la treizième série du Bulletin du bibliophile.

RELATION HISTORIQUE

DES AMBASSADES

DE

CHARLES HOWARD, COMTE DE CARLISLE,

EN RUSSIE, EN SUÈDE ET EN DANNEMARCK,

DANS LES ANNÉES 1663 ET 1665,

DE LA PART DE CHARLES II, ROI DE LA GRANDE-BRETAGNE.

PAR LE BARON DE KORFF, (1)

Membre du Conseil de l'Empire, Secrétaire d'État, et Directeur en chef de la Bibliothèque Impériale de Saint-Pétersbourg.

Vers la fin du XVIIe siècle, il a été publié, en Angleterre, une Relation de trois missions accomplies par le comte Carlisle,

(1) M. P. Jannet, éditeur à Paris, vient de faire paroître dans le format elzevirien qu'il a adopté la réimpression d'un volume intitulé : « *La Relation de trois ambassades de monseigneur le comte de Carlisle, de la part du sérénissime très-puissant prince Charles II, roy de la Grande Bretagne, vers Leurs Sérénissimes Majestés Alexey Michailovitz, czar et grand duc de Moscovie, Charles, roy de Suède, et Frédéric III, roy de Danemars et de Norvége.* » — Je ne saurois mieux justifier la reproduction de cet ouvrage qu'en la faisant précéder de la critique qu'en a récemment faite un homme qui fait autorité en pareille matière, et dont l'érudition n'est pas inconnue aux bibliophiles françois : le baron Korf, membre du conseil de l'empire, directeur de la Bibliothèque

au nom de Charles II, près des cours de Russie, de Suède et de Danemark. Les promptes réimpressions et les traductions en plusieurs langues de cette Relation révèlent qu'elle a conquis l'attention générale et qu'elle a trouvé beaucoup de lecteurs à son apparition. Aujourd'hui, toutes ses éditions sont devenues excessivement rares, et il existe sur leurs dates, aussi bien que sur l'auteur du livre, un vieux débat qui n'est pas encore clos. Comme la plupart des mésintelligences bibliographiques, cette dispute tire son origine de ce que ceux qui y ont pris part ont basé leurs opinions sur des autorités étrangères et, ou n'ont pas même eu entre les mains le livre en question, ou n'en ont pas collationné les différentes éditions. Les riches matériaux de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, qui possède, probablement sans concurrence, la collection de toutes les éditions de cette Relation, nous mettent peut-être à même d'éclaircir ce débat.

Observons d'abord que, pour un véritable bibliographe qui prend au sérieux sa vocation, il n'existe pas au monde de livres de peu de conséquence. Semblable à l'entomologiste, qui est tenu d'admettre dans ses investigations le plus infime insecte, que personne ne regarde, dont personne ne s'occupe, celui qui se consacre à la science des livres est également obligé de porter son attention même sur les ouvrages avec lesquels on ne fait presque jamais connoissance : tous deux doivent être consciencieusement prêts à renseigner ceux qui auroient besoin par hasard d'être édifiés sur ces menus objets. Mais le livre qui nous occupe ici n'appartient nullement à la famille des insectes de peu de conséquence, et mérite complétement, par sa valeur intrinsèque, la plus sérieuse considération. Nous dirons davan-

impériale de Saint-Pétersbourg. Auteur de cette nouvelle édition, il ne m'appartiendroit pas d'attirer sur elle l'attention, mais le zèle que j'y ai apporté a si peu de valeur, qu'il ne m'ôte pas, ce me semble, le droit et l'humble jouissance d'offrir au public françois un spécimen des travaux bibliographiques dont les revues russes abondent dans ce moment, et je suis sûr que je ne pouvois mieux choisir qu'en traduisant, presque littéralement, un de ceux du baron Korf. Prince Aug. Galitzin.

tage : excepté peut-être les célèbres voyages d'Oléarius et de Meyerberg, aucun des nombreux ouvrages que les étrangers nous fournissent sur la Russie du XVIIe siècle n'a un aussi puissant intérêt que la Relation des trois missions du comte Carlisle, dont 331 pages sur 461 sont consacrées à sa première mission. Elle contient le récit des voyages de l'ambassadeur d'Arkangel à Moscou et de Moscou en Livonie, qui appartenoit alors à la Suède ; le compte-rendu, presque jour par jour, de la marche des négociations entreprises par Carlisle avec tous les discours et les notes auxquels elles ont donné lieu ; et, enfin, une description géographique et surtout ethnographique de la Moscovie de cette époque. Pleine de données essentielles pour l'intelligence de l'histoire du commerce européen, cette Relation fait connaître la situation, l'hospitalité, l'étiquette de notre cour au moment où, délivrée des embarras que lui avoient opposés des troubles intérieurs et les artifices de la Hanse, elle commençoit à prendre une place indépendante dans la politique générale. Tout cela est rendu par une plume spirituelle et habile, semé d'observations justes et solides, quoique le ton général de la narration tourne souvent à l'ironie et au sarcasme, naturels à l'arrogance nationale de l'auteur. Son style prouve que c'étoit un homme bien élevé, auquel les classiques aussi bien que les plus récents écrivains de son temps étoient familiers ; en outre, l'insertion des dépêches du comte Carlisle, les additions qui y sont jointes montrent évidemment qu'il étoit un gentilhomme de sa suite et qu'il l'a constamment accompagné. On suppose même que Carlisle a voulu, par ce livre, expliquer et excuser, aux yeux de ses compatriotes, sa conduite dans cette mission, dont le résultat, comme nous allons en juger, ne pouvoit leur être agréable.

Il est inconcevable que l'attention n'ait pas été portée, jusqu'à présent chez nous, sur un document si important pour faire connoissance avec la Russie du XVIIe siècle. Cette négligence tient sans doute à la rareté du livre en lui-même, et à ce qu'il n'en a pas été fait mention dans aucun des recueils qui sont à la

disposition de tout le monde; Adelung lui-même, dans son précieux, mais rien moins qu'infaillible Catalogue des voyageurs en Russie jusqu'en 1700, ne fait pour ainsi dire que signaler Carlisle, et n'a pas eu le loisir de lui consacrer une étude exacte. Nous allons essayer de réparer ce grave oubli. — Dans la première partie de cet article, nous présenterons un résumé de tout ce qui a rapport au séjour de l'ambassadeur en Russie, à la réception qui lui a été faite et à ses négociations diplomatiques, sans toucher à ce que l'auteur avance sur la Moscovie en général, car ce sujet dépasseroit la limite que nous nous sommes imposée; dans la seconde, nous nous occuperons exclusivement des différentes éditions, des traductions et du véritable auteur de cette curieuse Relation.

Depuis la découverte que fit Richard Chancellor, au milieu du XVIe siècle, d'Arkangel ou plutôt du monastère de Saint-Nicolas, situé sur le littoral de la mer Blanche, et près duquel s'éleva ensuite cette ville, les Anglois jouissoient en Russie d'une complète liberté de commerce et n'y étoient assujettis à aucun droit d'entrée ou toute autre rétribution. Une compagnie, fondée à Londres pour le trafic russe, profita de ces immunités pendant fort longtemps, et ne dut la perte de ses priviléges qu'au triomphe de la Révolution, précédé par le martyre de Charles Ier. Ce crime inspira au tzar Alexis, humain et pieux, une telle aversion pour les Anglois qu'il leur retira incontinent tous les avantages commerciaux dont ses prédécesseurs les avoient gratifiés. Cromwell eut beau lui dépêcher le citoyen Prideaux escorté d'une importante flotte marchande : le tzar permit à l'ambassadeur de venir de sa personne jusqu'à Moscou; mais, quant aux denrées qu'il cherchoit surtout à introduire avec lui, il dut, soit les débiter à Arkangel même en se soumettant aux péages ordinaires, soit les ramener honteusement avec lui dans son pays.

Lorsque le trône anglois fut rendu à son légitime possesseur

en la personne de Charles II, les Anglais se flattèrent de reconquérir aisément les priviléges dont ils avoient naguère joui en Russie. La noble conduite du tzar Alexis étoit faite pour leur donner cet espoir; il étoit venu en aide à plusieurs reprises à Charles II dans ses mauvais jours, et, dès que celui-ci eut remonté sur son trône, il s'étoit empressé de lui envoyer une brillante ambassade pour l'en féliciter. Profitant de circonstances en apparence si favorables, le cabinet anglois se hâta de répondre à l'urbanité du tzar et de lui envoyer un ambassadeur officiellement chargé de lui exprimer la gratitude du roi d'Angleterre, mais plus spécialement encore d'en obtenir la réintégration des priviléges abolis. Cet ambassadeur fut un jeune homme de 34 ans, « Charles, earle of Carlisle, viscount Howard of Morpeth, baron Dacre of Gillesland. » Il appartenoit à la phalange des plus zélés coopérateurs de la restauration des Stuarts. « Outre qu'il estoit bien fait, rapporte la Relation, d'une taille fort avantageuse et d'un port très-majestueux, il avoit une vivacité et une grâce d'esprit particulière en ses discours, et dans toutes ses actions il affectoit une promptitude et diligence extraordinaire. » Son ambassade ne se distingua pas seulement par une nombreuse suite, mais encore par une splendeur qui ne s'étoit jamais vue en pareille occurrence. Sa suite se composoit de 80 personnes, sans compter : 8 gentilshommes, 6 pages, 12 valets de pied, 1 chapelain, 1 chirurgien, plusieurs interprètes, 6 habiles musiciens, 12 trompettes et beaucoup de gens de métier dont on croyoit ne pouvoir se passer dans une contrée aussi sauvage que la Moscovie. L'ambassadeur étoit accompagné de son épouse et de son fils aîné, âgé de 17 ans; et à l'occasion de madame la comtesse de Carlisle, il y eut 6 femmes, tant demoiselles suivantes qu'autres femmes de service, qui suivirent madame pendant les trois ambassades. Hormis son bagage, il emporta avec lui une riche livrée, des chevaux de carosse, une batterie de cuisine, et voire même des lits et des chaises. Tous ces frais visoient moins, bien entendu, à honorer le tzar russe qu'à inspirer à ses sujets une haute idée de la

richesse et de l'importance de la cour angloise. On ne se doutoit pas en Angleterre du luxe oriental qui existoit à la cour de Moscou et dépassoit considérablement celui de toutes les autres puissances de l'Europe. Aussi l'immense quantité d'argent, d'or, de perles monstrueuses et de pierres étincelantes qui frappa les membres de l'ambassade à la première audience que leur accorda le tzar, les jeta-t-elle dans une véritable stupeur : « Il nous arriva alors, avoue notre écrivain, comme à ceux qui sont éblouis par la lueur du soleil dès qu'ils sortent des ténèbres, car à peine pûmes-nous souffrir d'abord cette splendeur qui se présenta à nous dès que nous fûmes entrés dans la salle d'audience. — L'éclat des pierres précieuses y sembloit disputer l'avantage avec la clarté du soleil, de sorte que nous nous perdîmes parmy cette confusion de gloire (1). »

Après avoir terminé sa mission en Russie, Carlisle devoit passer en Suède et en Danemark pour remercier également les souverains de ces royaumes des ambassades qu'ils avoient envoyées au roi d'Angleterre. Deux vaisseaux avoient été nolisés pour les transporter à Arkangel : un vaisseau de guerre de 50 canons et un bâtiment marchand de 400 tonnes. Ce dernier, portant une partie de la suite, prit les devants ; mais, parti de Gravesend le 15 juillet 1663, des vents contraires et diverses infortunes ne lui permirent d'atteindre Arkangel que le 5 septembre, tandis que l'ambassadeur, monté sur le vaisseau de guerre, y arriva le 19 août.

L'entrée solennelle de Carlisle à Arkangel eut lieu le 23 août. Il fut reçu d'abord avec tous les honneurs possibles. Une multitude de barques, montées par plusieurs centaines de soldats, alla à sa rencontre ; tous les vaisseaux anglois et hollandois, tant de guerre que de commerce, qui se trouvoient dans la rade

(1) Un membre du Parlement, dont nous ne voudrions citer le nom qu'avec éloge, a dit aussi dernièrement : « J'ai beaucoup voyagé et j'ai vu beaucoup de belles choses, mais jamais rien de pareils aux magnifiques royaux qui appartiennent au souverain, ainsi qu'aux personnages de la cour et du pays. C'est quelque chose d'incroyable. »

le saluèrent à coups de canon, ce qui, par parenthèse, surprit étrangement les russes qui ne se servoient, à cette époque, des canons que pour la guerre. Mais, quand l'ambassadeur, ayant mis pied à terre, s'apprêtoit à marcher vers le logis qu'on lui avoit préparé, ne voilà-t-il pas qu'un certain Bogdan, qui avoit été désigné pour l'accueillir et le haranguer, s'avisa tout à coup de prendre la main sur lui ! L'ambassadeur ne voulut pas consentir à ce procédé, disant qu'il étoit le représentant de son monarque. Bogdan s'appuya sur l'ordre qu'il en avoit reçu du gouverneur; on envoya informer ce dernier de cet incident et, pendant ce temps, qui fut assez long, l'ambassadeur eut au moins la mince satisfaction d'avoir le chef couvert, tandis que son antagoniste ne l'avoit pas. De fait, ajoute notre narrateur, nous fûmes traité si splendidement à Arkangel que, bien loin d'avoir sujet de nous plaindre, nous y trouvâmes toutes choses au delà de nos souhaits. Il est vrai que nous ne pouvions pas prétendre un autre traitement, après l'accueil extraordinaire que Sa Majesté Britannique avoit fait aux ambassadeurs du czar, qui étoient depuis peu arrivés à Arcangel, où, en effet, ils avoient laissé un fidèle témoignage du magnifique entretien qu'ils avoient eu dans la cour d'Angleterre. De là vient que nous nous promîmes de faire réciproquement un heureux séjour dans ce pays; mais, comme les Moscovites ne sont pas fort exacts en fait de civilité, nous trouvâmes dans la suite beaucoup de rencontres où l'événement trompa bien nos espérances.

L'ambassade quitta Arkangel le 12 septembre. Elle remonta la Dvina, puis la Soukhona jusqu'à Vologda avec des barques halées par 300 bateliers. Ce moyen de transport n'étoit pas confortable, mais cette partie du voyage est encore celle qui offrit le moins d'incommodités : à Oustioug, le nommé Bogdan, chargé d'accompagner le comte, tomba malade, y décéda, et, le froid étant venu, la rivière commença tellement à geler qu'il falloit rompre la glace devant la première barque pour frayer le chemin aux autres. Cela fait qu'on ne parvint à Vologda que

le 17 octobre, et là on fut obligé de séjourner près de trois mois, d'abord pour attendre un nouveau commissaire, sans lequel on ne pouvoit avancer, et ensuite le traînage qui, comme exprès, ne s'établit que très-tard cette année. Pendant cette halte à Vologda, nos voyageurs eurent le moyen de se distraire, en compagnie des marchands anglois qui s'y trouvoient, par la musique, différents jeux domestiques, la danse, la chasse, le patinage; ils s'initièrent aux mœurs russes, et prirent tellement goût, entre autres, à nos bains, qu'ils s'en servoient plus par plaisir que par nécessité. A l'approche des fêtes de Noël, ils approchèrent tous des sacrements.

Le 12 décembre, de nouveaux commissaires vinrent enfin de Moscou; c'étoient le stolnik Athanase Ivanovich Nesterof et le diacre Ivan Davidof. Le premier étoit un homme singulièrement grossier, vaniteux et, d'après notre auteur, le moins civilisé qu'il eût rencontré dans toute la Moscovie. Il commença par réduire tellement l'ordinaire de l'ambassade, qu'elle tomba tout à coup de l'abondance en la disette et, quand il s'agit de se remettre en route, il ne fournit que trois bons traîneaux pour l'ambassadeur, son épouse et ses principales dames; sa suite dut se contenter de ces méchants traîneaux de paysans, où il n'y a de place que pour une seule personne. Le comte Carlisle réclama vainement quelque chose de mieux, au moins pour quelques uns de ses gentilshommes; le commissaire lui répondit qu'il n'y avoit pas et qu'il n'y auroit pas d'autres traîneaux; il s'en trouva, mais il fallut les payer, et le froid força, en outre, chacun de se pourvoir de vêtements chauds. Nesterof avoit mortifié les Anglois par le premier compliment qu'il avoit adressé à leur chef. « Après estre entré avec une grave impudence et avec ses sourcils froncez dans la sale où monsieur l'ambassadeur le receut, il lui avoit dit : Le serenissime et très-puissant prince, grand seigneur czar et grand duc Alexey Michailovitz (avec une grande énumération de ses titres, sans laquelle il eust crû être coupable de leze Majeste), a esté fort joyeux d'apprendre que vous, le grand ambassadeur de Sa Ma-

jesté Britanique, soyés arrivé jusqu'icy heureusement, et a commandé que nous et Vostre Excellence allions de compagnie à Mosco. Il ne se contenta pas, remarque amèrement notre Dangeau, de dire crûment que le czar l'avoit commandé, voulant par là comprendre aussi monsieur l'ambassadeur sous le commandement du czar : mais encore il fut assez incivil pour se préférer avec son associé à la personne de monsieur l'ambassadeur, quand il dit que le czar avoit commandé qu'eux et Son Excellence allassent de compagnie à Mosco. »

En janvier 1664, l'ambassade démarra enfin de Vologda. Le bagage avec une partie de la suite, formant un convoi de 60 traîneaux, fut expédié en avant le 7 ; l'ambassadeur avec ce qui lui restoit de monde, employant 140 traîneaux, se mit en marche le 15. La relation décrit ce voyage avec les plus sombres couleurs. Les villes à traverser étoient : Jaroslaf, Rostof et Troïtzk. On alloit nuit et jour ; mais, comme on ne changea de chevaux que dans ces trois endroits et qu'on s'arrêtoit sans nécessité, on mit trois semaines, au milieu du froid et toutes sortes d'incommodités, à parcourir une distance que trois jours auroient suffi à franchir. Chacun étoit couché tout de son long dans son traîneau sur un petit matelas, enveloppé de couvertures et de fourrures, avec une bouteille d'eau-de-vie à son côté qui lui servoit à se réchauffer de temps en temps. Un voyage à travers des plaines de neige offre peu d'agrément, aussi parut-il à nos étrangers d'une longeur et d'une monotonie déplorables; forcément oisifs et isolés, la plupart passoient presque toute la journée à dormir : pour les réveiller, car cette consolation n'étoit pas sans danger, l'ambassadeur ordonna que la trompette sonnât à l'entrée de chaque bourgade. Comme sur la route, outre les cités susmentionnées et celle de Péreslaf, il ne se trouvoit pas d'autres villes et par conséquent d'auberges, on s'arrêtoit presque toujours dans des cabanes sales et enfumées « dont il falloit d'abord ouvrir les fenêtres, pour dissiper l'infection à quoy elles sont sujettes, et cette chaleur étoufante de leurs poiles, laquelle est insuppor-

table. » Mais ce qui étoit par-dessus tout détestable, c'étoit la nourriture, car, observe l'auteur de la Relation, comment les cuisiniers de M. l'ambassadeur pouvoient-ils accommoder quelque chose de présentable dans des poêles servant en même temps de lits aux paysans, quand souvent, faute de tuyaux, on étoit obligé de laisser échapper la fumée par la fenêtre ? En revanche, à Iaroslaf, que nos voyageurs trouvèrent une ville charmante, ils n'eurent qu'à se louer de l'hospitalité que leur donnèrent le gouverneur et un négociant anglois. A Troitzk, l'ambassadeur fut retenu cinq jours à cause des préparatifs que l'on faisoit à Moscou pour sa réception. Cette petite ville est célèbre, comme on sait, par son monastère ; M. l'ambassadeur eut la fantaisie d'y entrer et de voir les reliques de saint Serge, mais les moines ne jugèrent pas à propos de la satisfaire.

Ici la Relation raconte très-minutieusement les infortunes que l'ambassadeur essuyât au moment d'entrer dans la capitale. Elles sont si piquantes et caractéristiques qu'elles réclament une citation :

« Arrivé le 3 février à un petit village, à 5 werstes de Mosco, M. l'ambassadeur ordonna de préparer son carrose pour son entrée solennelle. Enfin le cinquième du mois fut destiné pour la réception de M. l'ambassadeur, selon la parole que luy en avoit donnée Nestrof le jour précédent ; car il l'avertit de se tenir prêt à partir à neuf heures du matin, ou, selon les Moscovites, à l'heure troisième du jour. C'est pourquoi l'on distribua d'abord les belles livrées à ceux qui devoient les porter, et tous les gentil-hommes se mirent de leur costé dans un fort bel équippage, de sorte que nous fumes tous prêts de partir à l'heure précise. — Mais l'heure étant arrivée on ne receut point les ordres pour le départ, de manière que nous demeurames languissans dans cet état jusques à quatre heures du soir. Son Excellence avoit envoyé de bon matin à Mosco ses cuisiniers, pour dresser le dîner dans l'hostel qu'on luy avoit préparé, ainsi nous nous trouvames tous le jour sans provisions, parce

qu'à tout moment on attendoit de partir. Cependant on ne savoit à quoy imputer la cause de ce desordre; Nestrof luy-mesme en étoit fort étonné et s'imaginoit que peut-estre le czar s'étoit endormy et qu'on n'osoit pas l'éveiller. Enfin, à quatre heures du soir, demy heure avant qu'il fust nuit, les courriers arrivèrent avec les ordres de partir, lors que nous desesperions tout à fait de faire l'entrée. M. l'ambassadeur s'étonna fort là dessus à quel dessein on prétendoit se servir de la nuit pour le recevoir, et representa à Nestrof que ce n'étoit pas la coustume de recevoir ainsi les ambassadeurs. Toutefois, puis que les ordres étoient arrivés, et que nous avions déjà langui tout le jour dans une extreme impatience de deloger de ces wisbys, il se disposa à partir et à exposer toute sa pompe aux tenebres de la nuit. — Il fut prouvé ensuite que cette mésaventure eut lieu contre le dessein du czar, qui attendit avec la reyne près de quatre heures vers une porte de la ville, pour voir la pompe de cette ambassade qui devoit surtout paroître à cette entrée. Mais ceux qui furent les autheurs d'un si grand desordre, furent aussi la cause de celuy qui arriva peu à près nostre depart, et qui porta Son Excellence dans une extreme indignation. Ce fut le renvoy qu'on fit de l'entrée jusqu'au lendemain, après qu'on eut fait une partie du chemin, et que nous eumes découvert la ville. Car, comme il étoit fort tard, et que la nuit nous prévint déjà, lors que de cinq versts nous en avions fait deux, Sa Majesté czarienne trouva bon de renvoyer Son Excellence, et fit avertir Nestrof qu'il nous conduisit dans un village qui étoit à la main gauche, afin que de là M. l'ambassadeur pust faire son entrée le lendemain de bonne heure. — M. l'ambassadeur faisant réflexion sur le mauvais traittement qu'il avoit receu ce jour, et s'imaginant que ce renvoy ne serviroit par tout que d'un sujet de risée et de moquerie, en témoigna beaucoup de ressentiment, et protesta de ne faire point son entrée qu'on ne luy fist une legitime reparation là-dessus. Il commanda aussi que ses trompettes se teussent, qui avoient fait jusques là retentir ces vastes forêts de leur aggreable harmonie. Ainsi ce

jour qui devoit être un jour de pompe et de magnificence, fut jour de jeûne, d'ennuy et de facherie; ce jour auquel Son Excellence devoit recevoir des marques extraordinaires de la plus grande amitié qui fust entre deux couronnes, fut un jour où elle ne receut que des marques de mépris et d'une moquerie tout à fait inexcusable. Il est vray que M. l'ambassadeur ne fut pas si-tost arrivé dans ce village, où nous nous retirames par l'ordre du czar, qu'un diack, qui s'appeloit Loukian Golozof, arriva de sa part pour excuser ce desordre. Pour cet effet il allegua que les messagers qui avoient esté envoiés avec les ordres de partir s'étoient imprudemment egarés de leur chemin, et que Sa Majesté n'ayant pas jugé convenable que Son Excellence fit son entrée si tard, elle avoit trouvé bon de la renvoyer au lendemain pour luy faire une reception digne de son caractère. Mais M. l'ambassadeur étant bien persuadé que cet egarement des messagers n'étoit qu'un pretexte (car il étoit instruit d'ailleurs que tout cela étoit arrivé parce qu'on n'étoit pas encore prêt de le recevoir), bien loin d'y trouver une satisfaction suffisante pour sa decharge, trouva mesme en la personne du diack dequoy se piquer d'honneur, et luy dit que sans le mepriser c'eust esté plus à propos d'envoyer une personne de plus grande qualité que luy pour excuser un tel procedé. Cependant on renvoya d'abord les cuisiniers, qui amenerent avec eux quelques provisions pour nous faire reprendre les forces que nous avions perduës ce jour-là faute de vivres. Le lendemain matin, Son Excellence craignant que Golozof n'eust déguisé ou celé en partie sa réponse, commanda à son secretaire de la coucher par écrit dans une lettre pour le czar, par laquelle il fust informé des principales circonstances de ce desordre, et de sa resolution de ne sortir point de là qu'on n'eust premierement chatié ceux qui en avoient esté les autheurs et les instrumens (1). La lettre n'étoit pas encore partie lors que Dementé

(1) Cette lettre, écrite en latin, est insérée dans toutes les éditions de la Relation. Le tzar y est nommé *imperator*, titre que Cromwell lui avoit déjà auparavant donné.

Bashmacof, le diack du cabinet du grand-duc, arriva de sa part au wisby de M. l'ambassadeur, vers qui il s'acquitta si bien de son message qu'après avoir promis toute sorte de satisfaction, il le disposa sur cette promesse à faire d'abord son entrée. Et comme Bashmacof s'en retournoit fort content, le truchement arriva (qui estoit parti avec la lettre en mesme temps que l'autre), monta vers Son Excellence et dit pour toute reponse qu'Almase, le diack du bureau des ambassades, entre les mains de qui il rendit la lettre, luy avoit dit que Bashmacof étoit allé vers M. l'ambassadeur pour luy donner satisfaction de la part de Sa Majesté czarienne. »

Le différend s'aplanit enfin de cette façon, et le 6 février l'ambassade fit son entrée officielle à Moscou. Aux portes de la ville vinrent, à sa rencontre, les nouveaux commissaires désignés pour faire à Son Excellence les honneurs de la capitale; c'étoient le boyard Ivan Afanasievich Pronchissof et le diacre Grégoire-Bogdanof, et là surgit encore un embarras. Pronchissof, étant arrivé à quelques pas du traineau de Son Excellence, lui fit entendre qu'il étoit envoyé pour le recevoir de la part du Grand Seigneur et qu'il prétendoit que M. l'ambassadeur sortît de son traineau le premier. Mais M. l'ambassadeur lui fit savoir par son interprête que ses prétentions étoient un peu trop mal fondées; qu'il étoit là pour représenter la personne du roi, son maître, et qu'en ce cas il n'étoit pas juste qu'il eût cette déférence pour lui. Pronchissof demeura toujours immobile en son traineau et renvoya dire à M. l'ambassadeur qu'il étoit aussi envoyé de la part du tzar son maître, pour représenter sa personne, si bien, glisse malignement le narrateur, qu'on eût dit à le voir qu'il avoit pris la forme d'une statue pour représenter la majesté de son prince. Après un débat assez prolongé et suffisamment aigre, on convint, pour en finir, que chacun sortiroit en même temps de son traineau. Mais là encore Pronchissof surpassa en finesse l'ambassadeur : en sortant du traineau, il ordonna à ses serviteurs de le tenir en l'air par les aisselles, de sorte que ses pieds n'avoient pas encore touché

terre que Carlisle, ne soupçonnant pas cette ruse, étoit déjà depuis quelques secondes debout.

Cet incident, joint à différentes cérémonies, retarda tellement l'entrée qu'elle se fit à la nuit. Les habitants allumèrent de grands feux dans les rues; on entoura l'ambassade de torches. La foule étoit si considérable que les toits des maisons étoient couverts de spectateurs. Le tzar lui-même voulut voir secrètement cette entrée, comme il s'y étoit déjà disposé la veille, et se plaça avec la tzarine et ses enfants près de la porte des murailles de briques, où l'on avoit apporté un grand nombre de cierges, et où, sous un prétexte quelconque, on arrêta la procession un demi-quart d'heure.

On avoit préparé pour l'ambassade une spacieuse maison en pierre non loin du palais, une des plus commodes qu'il y eût en ville. Toutes ses chambres étoient voûtées, chaque fenêtre avoit des volets de fer, les portes des corridors étoient pareillement toutes de fer, de sorte que quelqu'un prit de là occasion de dire qu'on étoit véritablement dans un siècle de fer. Son ameublement étoit des plus simples : les murs étoient tendus de serge ou de drap rouge; au lieu de chaises, il y avoit des bancs, et, quant aux lits, il n'en étoit pas question. Huit gentilshommes ne se trouvèrent avoir qu'une seule chambre; ils s'en plaignirent au diacre Almaz Ivanof, chargé de leur installation. Celui-leur répondit en plaisantant que, s'ils couchoient tous ensemble, ils auroient au moins la chance de n'être pas emportés par des rats. Pour un semblable événement, répliquèrent-ils, il faudroit qu'un rat fût aussi gros que deux boyards. Pour tout le reste l'ambassade n'eut qu'à se louer de son entretien; à Moscou, la table seule revenoit au tzar à 44 roubles ou 100 écus par jour, somme énorme pour cette époque où la vie étoit encore à bon marché. L'auteur de la Relation ne critique qu'une chose, c'est qu'ils furent gardés comme des prisonniers, depuis leur entrée à Moscou jusqu'à leur première audience du tzar; on ne leur permit pas de recevoir chez eux des étrangers, ni de sortir, et quand on se relâcha sur ce dernier point, ce ne fut qu'à con-

dition d'être accompagnés par deux de ces strélitz, armés jusqu'aux dents, qui faisoient, au nombre de cinquante, sentinelle à leur porte; mais cette mesure n'avoit réellement pour but que de les préserver de toute insulte. Ces précautions n'empêchèrent pas d'ailleurs les membres de l'ambassade de passer agréablement leur temps. Ils visitoient la ville, se rendoient souvent à la slobode allemande, où les attiroient quelques Anglois. L'ambassadeur donnoit de grands banquets, des bals, et fit jouer même la comédie. Quant la neige commença à fondre, douze gentilshommes établirent un jeu de paume dans un cottage à la porte de la ville, et quand vint le printemps, ils organisèrent des courses de chevaux, des jeux de bagues et autres divertissements. Enfin les membres de l'ambassade se récréèrent particulièrement en allant admirer, à une demi-lieue de Moscou, une île flottante sur un petit lac, qui leur rappeloit l'antique Délos; « elle se soutenoit sur l'eau, à ce que prétend la Relation, par le moyen des racines d'arbres dont elle estoit entrelassée, il y en eût qui prirent un bateau pour y aller, et qui se servoient de cette isle comme d'un radeau, la tournant de costé et d'autre dès qu'ils y furent abordés. »

Après quelques délais, l'audience solennelle eut lieu le 11 février. Le matin de ce jour, on fit venir 130 strélitz et 60 traîneaux pour transporter au palais les présents du roi d'Angleterre au tsar, et aux tzarévichs Alexis et Théodore, ceux de la reine à la tzarine, ainsi que ceux que l'ambassadeur lui-même avoit joints à ceux de son maître. Les présents du roi et de la reine consistoient en vaisselle d'or et d'argent, drap, velours, damas, linge de table, deux montres d'or, trois horloges, un fusil ayant appartenu à Charles Ier, une paire de pistolets que son fils portoit lorsqu'après une longue adversité il fit sa pompeuse entrée dans la ville de Londres; enfin, six canons, une grande quantité d'étain de Cournouaille et du plomb. L'ambassadeur, pour sa part, offrit une aiguière dorée avec sa cuvette et trois plats. Comme nous l'avons déjà dit, tous les Anglois furent ébahis en entrant dans la salle d'audience. Le tsar étoit

assis sur un trône très-élevé, et « comme un soleil brillant, dardoit par tout des rayons d'une lumière précieuse. » Environ 200 boyards couverts de vestes de drap d'or, d'argent ou de velours semés de pierreries, étoient assis autour de lui, en bel ordre, sur des bancs tapissés, et « estoient autant de rayons de ce soleil élevé comme dans son char de triomphe. » En un mot « la majesté du prince, la grande pompe de sa cour, ne ravirent pas seulement les uns en admiration, mais donnèrent mesme d'abord à quelques autres de la crainte, comme si c'eust été une assemblée, non pas d'hommes, mais de dieux. » L'ambassadeur complimenta le tzar en anglois, compliment qui lui fut immédiatement traduit en russe. Le tzar y répondit en s'informant de la santé de Charles II, et de celle « de la désolée veuve du glorieux martyr Charles Ier. » Puis, l'ambassadeur commença à lire, toujours en anglois, un long discours touchant l'objet de sa mission ; à mesure qu'il en achevoit une période, un traducteur la rendoit en russe, Après s'être étendu sur l'assassinat du défunt roi et le châtiment des meurtriers, il s'efforça dans ce discours de faire valoir les services que les Anglois avoient rendus à la Russie par la découverte d'Arkangel, les avantages mutuels qui ressortoient de leur commerce, et le conclua en exprimant le vœu que l'entente existant depuis longtemps entre les deux nations ne soit que de plus en plus consolidée.

Après avoir été admis à baiser la main du tzar et lui avoir fait agréer ses présents, l'ambassadeur se retira dans sa maison, où on ne tarda pas à lui apporter en grande pompe, du palais, un dîner accommodé « à la moscovite, » composé d'au moins cent plats de viandes, avec une immense provision d'hydromel, de vin et d'eau-de-vie. Mais le linge de table et la vaisselle qui servirent à ce dîner, ne furent pas fournis par la cour et appartenoient à Carlisle. Il se fit servir tout seul avec une douzaine d'assiettes de vermeil, recherche qui rendit, à ce qui paroît, les fonctionnaires russes un peu jaloux. Un d'entre eux, le stolnik Nikita Chérémétef, chargé de faire les honneurs du festin, et de proposer les santés d'après un ordre strictement

élaboré d'avance, annonça le premier toast en l'honneur du tzar et le second seulement en l'honneur du roi d'Angleterre. « Néanmoins, glisse notre narrateur, je pense qu'il trouva plus agréable celle du roy d'Angleterre, parce que Son Excellence luy fit présent de la tasse où il la but, qui estoit de vermeil doré, dont il fut si ravy, qu'il sembloit ne boire les autres santés que par imagination. »

Avant d'avoir obtenu son audience, l'ambassadeur avoit demandé à Pronchissof d'être présenté à la tzarine et aux deux tzarévichs, dont l'aîné, Alexis, n'avoit encore que dix ans. Pronchissof répondit que la tzarine ne recevoit pas les ambassadeurs étrangers. Carlisle insista, en se fondant sur ce que les derniers ambassadeurs du tzar, en Angleterre, avoient obtenu de fréquentes audiences de la reine; mais Pronchissof lui répéta que tel n'étoit pas l'usage à la cour russe, et lui fit une semblable réponse à l'égard des tzarévichs, qui ne se montrent, ajouta-t-il, que quand ils ont atteint leur douzième année.

Deux jours après sa première audience, Carlisle en obtint une moins solennelle dans laquelle le tzar lui fit savoir qu'il avoit député six commissaires, entre ses principaux boyars et conseillers, afin de traiter avec lui. Avant d'initier le lecteur à ces négociations, qui s'entamèrent ce jour même, nous lui demandons la permission de lui décrire, en ayant encore recours au texte de la Relation, le festin que le tzar donna à l'ambassadeur et à sa suite, le 19 février :

« M. l'ambassadeur y fut conduit fort solennellement; mais lorsqu'il entra dans la salle, le tzar, qui étoit sur son trône, n'oublia pas de tenir sa gravité ordinaire, et bien qu'il n'eust pas sa couronne sur sa teste, il auroit crû de choquer Sa Grandeur s'il avoit tiré son bonnet à M. l'ambassadeur. De là on peut bien juger que Son Excellence ne fut pas admise à sa table, et de fait bien loin de cela, on le mit à une autre table, qui estoit à sa main gauche et quelques pas plus bas, pendant que ses principaux boyars avoient non seulement leur table à sa droite, mais aussi plus près de son trône. Tellement que là où

M. l'ambassadeur devoit recevoir beaucoup d'honneur et de courtoisie, ce fut là qu'on se piqua encore de le traiter bassement. Au reste, il s'assit tout seul d'un costé, contre la muraille, et de l'autre il y avoit un conseiller du tzar et un stolnic, pour lui faire compagnie. Près de sa table, il y avoit en droite ligne celle de M. de Morpeth, où les gentilshommes, les pages et mesme les valets de pied s'assirent par ordre exprès du tzar, dont le bon plaisir estoit de nous régaler tous ensemble. Et dès que chacun fut assis, Sa Majesté tzarienne se découvrit, et ne remit point ce grave bonnet de renard noir qu'elle avoit jusqu'après nostre départ, si bien qu'elle demeura comme nous teste nuë. Cependant, comme on ne servit pas d'abord, la plupart de nous s'attachèrent à considérer un pillier de pierre qui estoit au milieu de la sale : car on l'avoit garny par parade d'une admirable quantité de vaiselle d'or et d'argent, où il y avoit beaucoup de pièces curieuses. Ainsi nous demeurâmes près de demy heure assis avant qu'on eust commencé de servir. Enfin les stolnics entrèrent avec leurs grands bonnets sur la teste, portans le service à la table du grand duc. D'abord on servit aussi les boyars, Son Excellence et sa suite. Le premier plat fut de cavayar, que nous mangeâmes en sallade; après, nous eûmes de certain potage fort doux, de plusieurs sortes de poissons, en paté, frits et bouillis, mais nous n'eûmes point de viande, parce que c'estoit en Caresme. Cela n'empescha pas pourtant qu'il n'y eust près de cinq cents plats, qui estoient assez proprement accommodés, n'eust été que la vaisselle estoit si noirastre qu'elle sembloit estre plustost de plomb que d'argent; et de tout cela on ne fit presque qu'un service, car on apportoit toûjours de nouveaux plats. Mais nous n'eûmes point de serviettes, et la nappe estoit d'ailleurs si estroite qu'à peine estoit elle de la largeur de la table. Les assiettes estoient aussi si rares que pendant tout le repas il n'y eut que chacun la sienne, et l'ambassadeur luy-mesme n'eut point à cet égard d'avantage sur ses domestiques. Au reste on nous pourveut de fort bon vin d'Espagne, d'hydromel rouge et blanc, de quaz et de l'eau-de-vie, qu'on

avoit bien tempérée avec des ingrédiens fort doux et odoriférants. Et outre tout cela nous eûmes la faveur de n'estre pas obligés (comme nous craignions), de boire jusqu'à l'excez : seulement de temps en temps on nous avertissoit de n'oublier pas la santé de leur Grand Seigneur. Cependant nous n'estions servis jusqu'au moindre, que par des personnes de qualité, et qui le faisoient assez bien paroistre par leur équippage. D'abord qu'on eut commencé de servir, on fit entrer douze gardes du corps avec leurs pertuisanes, vers la porte de la sale vis-à-vis de Sa Majesté. Après cela deux seigneurs entrèrent avec les épées royales, et s'estant approchés du tzar avec un profond respect se mirent aux costés du tzar, l'espée nue sur l'espaule. La nuit s'approchant, on garnit les lustres de bougies, et peu après le tzar fit entendre à M. l'ambassadeur qu'il desiroit de s'entretenir quelques moments avec luy. Là dessus Monsieur sortit de table, et ayant approché le tzar, se tenoit debout debout devant luy d'un costé de la table, tellement qu'ils se parloient face à face. Sa Majesté luy porta une tasse de vin, à la mémoire du feu roy d'Angleterre, en ces mots : « A la mémoire, « dit-il, de ce constant martyr Charles I, qui a soufert de si « grandes afflictions, et qui joüit maintenant (comme j'espère), « d'une plus grande mesure de gloire. » Il but ensuite la santé du présent roy, et donnoit toûjours de sa main propre la tasse à M. l'ambassadeur. Son Excellence à son tour commença aussi la santé des deux jeunes princes, mais comme le czar sembloit la négliger, M. l'ambassadeur le pria d'un air aggreable de s'en ressouvenir. Ils eurent aussi ensemble des discours sérieux touchant leurs affaires d'Estat; le czar parla à M. l'ambassadeur de la guerre qu'il avoit avec le roy de Pologne, et Son Excellence ne manqua pas de son costé de luy dire, touchant le sujet de son ambassade, qu'elle n'en attendoit le succez que de luymesme et non pas des commissaires. Sur cela le dessert entra, qui fit que le czar invita Son Excellence à se remettre encore à table. Premièrement, on apporta par parade de petits arbres bien branchus, les branches estant toutes couvertes de pâte cuite

dorée à chaque bout : le reste n'estoit autre chose que des bignets, des gaufres, et quelques autres bagatelles de pâtisserie à leur mode. Après que nous eumes passé une demy heure à table, M. l'ambassadeur remonta vers le czar, et ils burent encore ensemble diverses fois : les gentil-hommes mesme de M. l'ambassadeur eurent l'honneur de boire avec Sa Majesté czarienne, qui leur distribuoit le vin de sa main propre. Cependant Son Excellence, remarquant la facilité avec laquelle le czar vuidoit de grandes tasses, luy declara d'une aggreable façon le juste soupçon qu'elle avoit de sa liqueur, qui apparemment n'estoit pas si forte que celle qu'on luy donnoit (1). Le czar, qui estoit de fort bonne humeur, ne luy répondit là dessus qu'en riant de bonne grâce. Toutefois il se trouva peu après si échaufé qu'il seigna tout à coup du nez, en parlant à Son Excellence, qui se retira là dessus, après avoir rendu graces à Sa Majesté pour son entretien. — Ce repas dura près de neuf heures, depuis deux heures après midy jusqu'à onze. »

Durant le séjour de la mission à Moscou, elle eut à célébrer la fête du tzar, celle du roi d'Angleterre, de même que le dimanche des Rameaux et le saint jour de Pâques. La Relation entre dans les détails de ces diverses solennités. Le jour de la naissance du tzar, celui-ci envoya un fort grand dîner à M. l'ambassadeur « avec quatre boyars pour se réjouir avec luy », et le jour de la naissance du roi d'Angleterre, Carlisle traita chez lui quelques personnes, entre autres le prince Prozorofski, le premier des trois ambassadeurs qui revenoient de Londres ; » mais cela ne put pas se faire, observe la Relation, sans la permission du czar, qui selon leur politique eut de la peine à se résoudre de luy accorder cette grâce : et ce fut la seule occasion qu'ils eurent de se revoir en particulier après l'estroite amitié qu'ils

(1) Ce soupçon étoit bien fondé, car nous trouvons cette phrase dans un ouvrage de S. Collins, qui a été durant huit ans médecin du tzar : « The czar is temperate in his diet, drinks very little wine, sometimes he drinks at meales a little cinnamon water, or oyl of cinnamon in his smal beer. (*The present state of Russia*. London, 1671, 62.)

avoient eue ensemble à Londres. » Le dimanche des Rameaux, une femme de chambre de la comtesse, désirant voir de près la procession, se glissa derrière l'ambassadeur, le tzar, l'ayant remarquée et prise pour sa maîtresse elle-même, envoya un de ses boyards pour s'informer de sa santé. L'ambassadeur remercia le tzar pour son obligeante intention, mais lui fit savoir qu'il s'étoit mépris et fit retirer la fille avec une âpre censure. Cette servante, qui eut en même temps tant d'honneur et de honte, épousa quelques jours après un domestique de l'ambassade.

Les négociations de l'ambassadeur avec les boyards désignés par le cabinet de Moscou, prennent une grande place dans la Relation. Nous n'en indiquerons que les points essentiels.

Carlisle commença par redemander réparation pour le désordre qui avoit eu lieu à son entrée; mais les commissaires, c'est ainsi que la Relation appelle les boyards, élaguèrent toute discussion sur cet incident, qui leur paroissoit terminé dès que les courriers avoient été punis comme l'avoit exigé l'ambassadeur.

Touchant la question principale, celle des priviléges, les commissaires affirmèrent qu'ils n'avoient été enlevés aux Anglois qu'à la demande de Charles Ier, qui avoit dépêché au tzar un certain Luc Nightingale, avec des lettres qui certifioient qu'il étoit fort intime à Sa Majesté royale, et qu'il étoit chargé par elle de l'avertir des événements qu'elle subissoit. Ces lettres réclamoient le châtiment des marchands anglois résidant en Russie, qui s'étoient aussi révoltés contre sa personne. Les commissaires exposèrent que la Compagnie angloise, contrairement à ses conventions, ne fournissoit pas ses marchandises à la couronne au prix qu'elles se vendoient en Angleterre; qu'elle trafiquoit des objets de contrebande, comme du tabac, sévèrement défendu à cette époque; qu'elle faisoit écouler sous son nom une masse de marchandises qui ne lui appartenoient pas; que les marchands russes se plaignoient unanimement de ce que les Anglois monopolisoient le commerce dans leur pays et s'enrichissoient immensément à leur grand détriment; enfin, que les marchands anglois, qui avoient naguère et nominative-

ment obtenu ces priviléges, étoient décédés depuis longtemps, et que les nouveaux n'avoient aucune espèce de droit à faire valoir pour leur conservation.

Carlisle leur répliqua que la plupart des Anglois résidant en Russie étoient demeurés fidèles à leur légitime souverain, et en avoient même porté le deuil; que Nightingale, banqueroutier et infâme imposteur, bien loin d'être assidu auprès de Sa Majesté, n'étoit pas seulement connu d'elle, et ne le fut que lorsque le bruit des crimes qu'il avoit commis à Moscou parvint à ses oreilles; par conséquent, qu'il n'a pas apporté de lettres de sa part, ou qu'il n'en a apporté que de fausses; que les Anglois avoient toujours fourni des marchandises à meilleur compte que les Hollandois et les Hambourgeois; que lorsqu'ils les livroient, les employés russes faisoient des difficultés pour les recevoir, ne les recevoient que quand on leur graissoit la patte, et une fois reçues, les payoient si inexactement qu'il en restoit encore dues pour une forte somme; qu'il n'y avoit guère lieu de les soupçonner d'avoir débité du tabac, puisque la Compagnie avoit établi cet ordre, à l'observation duquel chaque membre s'obligeoit par serment, qu'en cas qu'il se trouvât quelqu'un d'entre eux qui eût du tabac, on s'en saisiroit tout de suite pour le brûler en présence des sujets de Sa Majesté tzarienne; que, par rapport à l'abus qui auroit pu se glisser parmi les marchands anglois de faire transporter sous leur nom les marchandises de quelques autres étrangers, la Compagnie y avoit mis ordre en défendant sévèrement à ses membres aucun commerce en aucun lieu des terres de Sa Majesté tzarienne avec les marchands des autres nations étrangères, défense dont il défit de prouver la transgression; que les plaintes contre les Anglois de quelques goses (1), qui prétendoient s'emparer de tout le commerce, n'avoient rien de surprenant, mais qu'il est invraisemblable que tous les Russes aient à se plaindre d'un trafic qui leur est si avantageux; que ces priviléges ne furent pas particuliè-

(1) *Gosti*, marchands indigènes faisant le commerce avec l'étranger.

rement octroyés à quelques individus qui n'existent plus, mais à toute une compagnie qui existe toujours; enfin que la rébellion de l'Angleterre et les impostures de Nightingale ne peuvent plus servir d'obstacle à la réintégration de ces priviléges, puisque celles-ci sont découvertes et celle-là pardonnée. En insistant sur la confirmation de ces priviléges, le cabinet anglois cherchoit à se disculpter de tout intérêt personnel. « Le roy mon maistre, dit Carlisle, ne feroit pas mesmes difficultés de tirer tous les ans autant de poudre à la santé de Sa Majesté tzarienne, son cher et bien-aimé frère, que vaudroit le prix auquel les priviléges montent. Ce n'est pas non plus que les marchands ses sujets se soient si fort enrichis par ce moyen, comme on veut le faire accroire, car par leur noble façon de vivre en ce païs, ils ont plustost tasché de gagner et de conserver l'amitié des habitans que de s'acquerir des richesses. Que si mesmes ils s'estoient enrichis, devroient-ils pour cela estre sujets à l'envie et aux reproches de ceux chez qui ils ont attiré les richesses de l'Europe, et qui pendant cent années ont receu de si grands avantages du commerce des Anglois? — Mais pour dire la vérité en toute sincérité, Sa Majesté considère ces priviléges comme l'ancien fondement de cette heureuse amitié qui a continué si longtemps de père en fils. Et comme on prise un gage d'amitié, pour petit qu'il soit, plus qu'on ne feroit des perles et des diamans, ainsi Sa Majesté se tiendroit bien malheureuse si elle se voyoit frustrée des priviléges, ce précieux gage d'amitié que ses prédécesseurs ont gardé si heureusement. »

Outre cela, on délibéra mûrement, et il surgit une discussion grammaticale sur ce que l'ambassadeur s'étoit servi dans ses discours du terme d'*illustrissimus* pour désigner le tzar, et de celui de *serenissimus* pour le roi d'Angleterre. Carlisle lut, à cette occasion, à nos boyards une véritable dissertation bourrée de citations de Cicéron, de Pline et d'Ovide. Obtempérant à leur désir, mais exigeant en revanche pour son maître le titre qu'il prisoit le plus, celui de : Défenseur de la foi, il profita de cette circonstance pour faire remarquer que le tzar étoit appelé

empereur dans la lettre royale, » qui est un plus haut titre, ajouta-t-il, qu'aucun prince dans le monde donne à Sa Majesté czarienne, et un aussi haut titre d'honneur qui puisse estre attribué à aucune chose après la Divinité. » Enfin, l'ambassadeur se plaignit comme d'une injure pour sa cour, de ce que les commissaires, en parlant de Charles Ier, n'employoient que la locution de *slavopamite*, de glorieuse mémoire, tandis qu'ils se servoient de celle de *blagenniopamite*, de bienheureuse mémoire, en parlant du père du tzar.

Le compte-rendu des conférences de l'ambassadeur anglois avec nos boyards révèle qu'elles étoient plutôt des chicanes que de sincères négociations diplomatiques. Fières et susceptibles presque dans une égale mesure, les deux parties faisoient assaut de pointilleries : au lieu de réfuter loyalement son adversaire, de chercher à le convaincre, chacune d'elles ne s'ingénioit qu'à la placer dans une situation ridicule ; au lieu d'unir ses efforts pour arriver à la vérité et à la justice, chacune d'elles ne travailloit qu'à donner un sens fâcheux aux expressions de son adversaire, et, quand celle-ci n'en fournissoit même pas le prétexte, celle-là abandonnoit la question principale pour ne s'attacher qu'à des bagatelles. Notre narrateur lui-même, tout en donnant naturellement raison à ses compatriotes, avoue que ces conférences furent pleines de querelles stériles et de propos réciproquement injurieux ; elles firent perdre du temps et laissèrent les choses au même point.

Pressé de terminer ses affaires d'une manière quelconque, convaincu qu'il ne pourroit jamais atteindre son but avec les commissaires, l'ambassadeur résolut de solliciter du tzar une audience particulière. Les boyards cherchèrent à lui prouver qu'il devoit bien se garder de l'entretenir d'affaires dans une semblable audience. Carlisle s'obstina à leur répliquer que c'est précisément ce qu'il avoit l'intention de faire, et il l'obtint enfin le 22 avril ; elle eut lieu dans le propre cabinet du tzar, et se prolongea de dix heures du soir à une heure. Carlisle lui fit encore lecture d'un long discours, dont on ne peut nier l'habi-

leté et le mouvement oratoire. Pour lui donner plus de poids et de force, après un préambule où il ne parloit qu'en son nom, il fit une prosopopée et y introduisit la personne même de Sa Majesté Britannique. Le discours concluoit par la promesse de la médiation de l'Angleterre entre la Russie et la Pologne, à condition qu'elle recouvriroit tous ses anciens priviléges. Après en avoir achevé la lecture, Carlisle se plaignit verbalement au tzar des calomnies, des mauvais procédés en tout genre qu'il avoit eu à subir de Pronchissof et le dénonça, lui présent, «comme un ennemy juré de l'amitié qui estoit entre le roy, son maistre, et Sa Majesté czarienne. »

Le tzar ne répondit pas immédiatement à Carlisle, et ne lui fit même donner une réponse que cinq jours après, toujours par ses commissaires. Cette réponse ne touchoit qu'à des questions secondaires, étrangères au discours, justifioit Pronchissof, menaçoit l'ambassadeur d'une plainte au roi contre la causticité de quelques-unes de ses expressions, et, par rapport à l'objet principal, elle portoit simplement que le tzar ne pouvoit pas rendre aux Anglois leurs priviléges, tant qu'il étoit en guerre avec la Pologne et les Tatars de la Crimée; mais que, la guerre terminée, il ne manqueroit pas de leur témoigner sa bienveillance. Après une réponse si peu satisfaisante, l'ambassadeur ne réclama plus que l'autorisation de quitter la Russie, et, après plusieurs atermoiements, son audience de congé fut fixée au 14 juin.

La harangue que tint Carlisle en cette circonstance fut, à l'inverse de ses précédentes, excessivement laconique et passablement impertinente. « Puisqu'il n'a pas plû, dit-il entr'autres, à Vostre Majesté czarienne de m'accorder le succez de cette ambassade, la plus grande amitié que vous sauriez témoigner au roy mon maistre, et la plus grande faveur que vous me sauriez faire, c'est la liberté que Vostre Majesté me donne de vous saluer, pour partir d'icy au plustost. Tout ce que j'ay sur mon départ à requérir de Vostre Majesté czarienne, c'est que comme il est juste que tous les autres sujets du roy mon maistre, ayent

la mesme liberté dès que le terme de leurs engagements sera expiré, et que l'on face briève justice à ceux qui sont obligés cependant de demeurer : ce qui n'a pas esté fait jusques icy. » La réponse fut plus courtoise, mais encore plus brève que la harangue. Après avoir exprimé son regret d'être dans l'impossibilité, par la force des circonstances, de se rendre au vœu du roi son frère, le tzar chargea le comte de le saluer de sa part, lui souhaita un heureux voyage, et lui remit une missive pour Charles II. Sur cela l'ambassadeur lui baisa la main, après lui tous ses gentilshommes, et à son retour on lui apporta encore un dîner du palais.

Trois jours s'étant écoulés, le diacre Golosof apporta à l'ambassadeur et à sa suite des présents du tzar, consistant en précieuses fourrures de zibelines. Carlisle les refusa. Là-dessus chaude et interminable dispute. En fin de compte, Golosof fut obligé de remporter les présents, mais il ne le fit pas sans exhaler une grande colère, se frappant la poitrine, et criant à haute voix que c'étoit une injure sans précédent, que le tzar ne l'endureroit assurément pas, et que jamais méfait pareil n'étoit advenu dans tout l'empire de Russie. Tous ceux qui furent témoins de cette scène, disoient également que le tzar ne laisseroit pas sans vengeance une action si inouïe, et qu'il exileroit probablement toute l'ambassade en Sibérie (province orientale de la Russie où l'on envoie les criminels attraper les zibelines pour les magasins du czar). Tout en comprenant les motifs qui faisoient agir leur chef, les membres de l'ambassade regrettèrent vivement de ne pas participer à ces présents, d'une valeur de 2,000 écus pour la portion de Son Excellence, de 1,400 écus pour celle de Madame la comtesse, et de 1,000 écus pour celle de leur fils. Quand le tzar eut connoissance de cet événement, il convoqua immédiatement son conseil d'État, qui décida que le boyard Volinski iroit exiger de Carlisle la raison de son refus. Ce dernier lui répondit que, sa mission ayant été sans résultat, il n'avoit pas jugé convenable d'accepter les faveurs de Sa Majesté, mais que sans cela il auroit pris la moin-

dre faveur de sa main pour un perpétuel ornement à soi-même et à sa famille, et qu'il étoit encore prêt, pourvu qu'on mît ordre à ses affaires, de recevoir quel témoignage que ce fût de l'affection de Sa Majesté czarienne. Cet incident se termina par le renvoi des présents qui avoient été offerts au tzar personnellement par Carlisle. Il les reçut, non-seulement sans en témoigner aucun ressentiment, mais encore en en rendant grâces au tzar. « Je les garderay toujours auprès de moy, dit-il, parce qu'ils ont eu l'honneur d'être pendant quelque temps en la possession de Sa Majesté czarienne. »

C'est ainsi que s'acheva cette remarquable ambassade, qui séjourna en Russie une année entière.

S'il est indubitable que l'assassinat de Charles I[er] ait provoqué chez le tzar Alexis un sentiment de profonde répulsion pour les Anglois, il est difficile toutefois d'admettre que cet événement, qui a servi de prétexte pour refuser aux marchands anglois le renouvellement de leurs priviléges, en étoit réellement l'unique et principal motif. Ces priviléges ont été abolis un an avant la mort du roi d'Angleterre ; on a bien avancé que c'est lui-même qui l'avoit demandé, mais ce fait n'a pas pu être démontré et paroît assez invraisemblable. Quelques-uns ont pensé que les affronts que Carlisle a subis, aussi bien que l'insuccès de sa mission, devoient être imputés à son arrogance personnelle et son incroyable susceptibilité ; mais pour être impartial, il faut reconnoître qu'on commença à lui faire de mauvaises querelles dès qu'il mit le pied en Russie, avant même qu'il eût l'occasion d'exhiber ses défauts, d'où il est permis de conclure que le refus qu'il éprouva avoit été décidé avant son arrivée. C'est donc ailleurs qu'il faut en chercher le motif réel. D'un côté, les Russes ne pouvoient pas voir sans envie les immenses bénéfices que réalisoient les Anglois, en étant libérés de toute espèce d'impôt ; d'un autre côté, la malveillance qu'ils s'étoient attirée par leur morgue nationale aida puissamment les rusés Hollandois à leur enlever le commerce russe pour le monopoliser à leur tour. Ceux-ci cédoient leurs marchandises à meil-

leur compte que les Anglois, les calomnioient, rémunéroient libéralement tous ceux qui leur venoient en aide, et versoient à la caisse du tzar 15 pour 100 pour toute marchandise importée ou exportée, ce qui constituoit un revenu d'autant plus essentiel à cette époque à la Russie qu'elle se trouvoit en hostilité avec presque tous ses voisins. Enfin, le cabinet russe avoit demandé à Charles II de lui prêter 3 millions. Somme si considérable, répondit son ambassadeur, que le plus grand prince n'auroit pas été en état de la prêter. Ce refus indisposa naturellement encore davantage notre gouvernement contre le cabinet anglois, et le décida à ne pas acquiescer également à ses désirs.

L'ambassade quitta Moscou le 24 juin 1664, et se dirigea vers Riga. Malgré la froideur de la séparation et les mauvais augures de Pronchissof, nos hôtes, d'après le témoignage de la Relation, furent comblés de prévenances et traités jusqu'au dernier moment, comme on traite chez nous les étrangers. Un régiment entier de cavalerie reconduisit l'ambassadeur à sa sortie de la capitale; il fut accompagné jusqu'à Novogorod par le stolnik Telepnef; de là jusqu'à la frontière par un nommé Simon Afanasief, et, durant tout le voyage, il fut escorté par une forte compagnie de strélitz, précaution qui étoit indispensable, à ce qui paroît, pour traverser une contrée ruinée et épuisée par la guerre. On mit à sa disposition deux carosses attelés à six chevaux, trente petits chariots couverts pour sa suite et environ deux cents pour le bagage; mais la plupart de ses gentilshommes préférèrent voyager à cheval, quoique nos selles, hautes et dures, ne leur semblèrent pas confortables et leur faisoient l'effet d'un chevalet plutôt que d'une selle. Pour préserver l'ambassade des incommodités qu'elle avoit naguère éprouvées en s'arrêtant dans des cabanes malpropres et exiguës, le tzar lui fournit un grand nombre de tentes qui alloient en avant avec la cuisine, de sorte qu'en arrivant au lieu où elle devoit manger ou se reposer, elle trouvoit sa tente et sa table toutes dressées. Les voyageurs souffrirent cependant quelque peu de la chaleur, des mouches, et de l'impossibilité, dans l'absence de glace, de

boire frais. Ils faisoient 40 à 50 verstes par jour, en ne changeant de chevaux que quatre fois : à Tver, à Vichné-Volotchok, à Soltza et Psckof; ils firent 100 verstes par eau, de Bronitzi à Novogorod, et de cette ville à Soltza, la plupart du temps sur l'Ilmen, prétend notre narrateur. Ils n'éprouvèrent de contrariétés qu'à Tver. Quand l'ambassade arriva devant cette ville et y dressa ses tentes, le gouverneur en fit soigneusement fermer les portes, et elles ne s'ouvrirent pas un instant pendant les deux jours qu'elle y fit halte, « comme si la peste eust été dans le pays. » Dans tous les autres lieux l'ambassade reçut un accueil si bienveillant, que l'auteur de la Relation ne tarit pas d'en faire l'éloge en se plaisant surtout à rappeler les honneurs et la bonne-chère qu'on lui fit faire à Novogorod et à Psckof. La veille de leur entrée dans cette dernière, deux chevaux de l'ambassade étoient entrés dans un pâturage, le propriétaire de ce pâturage, un *gentelman of Plesco*, les saisit et refusa de les rendre. Le gouverneur, en ayant eu connoissance, fit garrotter ce *gentelman* et l'envoya ainsi implorer sa grâce et sa vie auprès de M. l'ambassadeur. Ce gouverneur étoit des plus attentifs. Le bruit ayant couru que quelques centaines de Polonois attendoient dans les bois nos voyageurs pour les dépouiller il augmenta leur escorte de 500 hommes bien armés, qui ne les quittèrent qu'à la frontière.

Enfin, le 22 juillet, presque un mois après avoir quitté Moscou, l'ambassade arriva dans la petite ville de Neïhansen, qui séparoit alors la Russie avec la Livonie, c'est-à-dire avec les États suédois. C'est là que nos voyageurs prirent congé avec les commissaires russes; c'est là que nous nous séparerons également avec eux. Nous ajouterons seulement qu'avant que le comte Carlisle rentrât à Londres, il y arriva de la part du tzar un gentilhomme de sa chambre. Michel Golovin, pour se plaindre de sa conduite. Quoique, selon la Relation, l'ambassadeur moscovite y fût accueilli avec aussi peu de chaleur qu'il en fait dans son pays, Carlisle reçut l'ordre de se justifier par écrit des griefs qu'on lui imputoit. Cette justification, qu'il intitula *Apo-*

logie, où il exposa succinctement ce qu'il avoit fait dans sa mission, fut remise à l'envoyé russe, avec une lettre du roi au tzar, dans laquelle il lui déclaroit que c'étoit le cabinet anglois qui avoit bien plus que lui des motifs de plaintes, et que, jusqu'à ce que les immunités qui avoient été enlevées aux marchands anglois fussent rétablies, il auroit bien de la peine à ajouter foi à l'amitié dont il l'assuroit. Cette nouvelle tentative, de même que l'ambassade à Moscou du chevalier Hebdon, demeurèrent sans résultat. Les priviléges exclusifs dont les Anglois jouissoient anciennement en Russie ne leur furent plus jamais rendus.

Traduit du russe, par le prince Augustin Galitzin.

NOTICE

SUR LES

MÉMOIRES ET CONFÉRENCES.

De J.-B. DENIS,

Conseiller et médecin du roi.

MON CHER ÉDITEUR,

Vous avez été bien inspiré en fixant l'attention de vos lecteurs sur les Mémoires de J.-B. Denis, portés au catalogue du Bulletin pour le mois de mars, sous le n° 69. Mais j'aurois voulu que vous eussiez donné plus d'extension à votre note, car vous avez dû rencontrer des conditions bien diverses de ce recueil, et un article détaillé sur cette collection ne seroit pas sans utilité.

Les Conférences de Denis ne s'occupent pas seulement de sciences naturelles, elles renferment de bons articles littéraires. Cette publication a remplacé le Journal des Savants pendant deux années dans lesquelles il a langui, et pendant une année dans laquelle il a été suspendu; elle fait partie de la collection de ce journal important, et elle se trouve à son rang dans les réimpressions in-4° et in-12 (1). Enfin, dans quelques bibliothèques, on la place en tête de l'ACADÉMIE DES SCIENCES; tel étoit l'exemplaire de Patu de Mello.

De plus, une des pièces de cette collection est assez rare

(1) On en trouve la preuve dans l'excellente *Table générale des matières contenues dans le Journal des Sçavans de l'édit. de Paris, depuis l'an 1665 qu'il a commencé jusqu'en 1750, par Claustre.* Paris, Brianon, 1752 à 1764, 10 vol. in-4. Les Mémoires et Conférences figurent à la table et sont analysés (III, 696 et suiv.; X, 264). Il est dit positivement que le recueil de Denis a été publié pour combler les lacunes du Journal des savants et, en plusieurs endroits, l'auteur en fait un très-grand éloge (*Mém. hist. sur le journal des Sçavants* et *Notice abrégée des principaux Journaux littéraires*. X. 611.— —2.113. et 652.)

pour que je n'en aie pu rencontrer encore que quatre exemplaires, et sur ce nombre il y a au moins trois états différents; enfin, sauf l'exemplaire que je possède, je n'en connois pas où se trouvent réunies toutes les parties qui composent ce recueil.

Huzard en avoit jugé ainsi, car il avoit ajouté à l'un des deux exemplaires qu'il possédoit, 22 pages manuscrites reproduisant la correspondance qu'il avoit entretenue au sujet de ce recueil avec MM. Van Praët, Petit-Radel, J.-C. Brunet, A. Péricaud et Tilliard, et où il a inscrit ses recherches personnelles. Malheureusement, Huzard n'a point épuisé les ressources que pouvoit lui présenter la Bibliothèque (alors royale); il a cru que cet établissement ne possédoit pas la plus rare des pièces, et il m'a laissé à faire une ample moisson dont j'ai consigné le résultat sur l'exemplaire complet que j'ai acquis à la vente de ce savant bibliophile.

Je crois que l'analyse de ces matériaux pourra offrir quelque intérêt aux lecteurs du Bulletin.

J.-B. Denis, conseiller et médecin ordinaire du roi, dont le nom se rattache à l'histoire de la transfusion du sang, avoit établi chez lui, vers 1664, des conférences dans lesquelles des savants « *de diverses qualités et professions* » s'entretenoient de questions de physique, de mathématiques, de médecine, qu'on lui adressoit de divers points de l'Europe. Dès le mois de février 1672, il avoit commencé à faire paroître, format in-4°, des Mémoires dont le 1er porte la date du 1er février, et le 12e celle du 11 juin; il paraissoit deux à trois mémoires par mois. Denis avoit soin « *de n'y répéter jamais aucune chose de celles qui* « *ont esté mises cy-devant dans le Journal des Scavants.* » Dans le dernier mémoire, Denis annonça qu'il alloit revoir les principales conférences et les imprimer l'une après l'autre, ce qu'il fit pendant deux ans à partir du 1er juillet 1672 jusqu'au 1er février 1674.

A cette époque paroissoit la quatorzième conférence, dans laquelle Denis commençoit à combattre le système de Descartes et devoit compléter son article dans la quinzième, annon-

cée pour le 1er mars; celle-ci ne parut pas, et l'ouvrage en resta là. Une des raisons de cette interruption fut sans doute la réapparition, au 1er janvier 1674, du Journal des Savants, dont la langueur en 1672 et la suspension en 1673 avoient dû décider Denis à faire sa publication; mais, en 1683, Denis avoit reçu, de la part du roi de Pologne, des renseignements sur une fontaine singulière de ce royaume : il fit de cette communication l'objet d'une conférence, et, comme il se souvenoit en avoir promis une quinzième, il fit imprimer celle-là; sur quelques exemplaires, il l'intitula quinzième conférence, et il termina ainsi la collection en donnant un extrait du privilége du roi.

L'ouvrage complet de Denis doit donc comprendre douze mémoires et quinze conférences; et on peut dire qu'on ne le trouve jamais dans cette condition.

Voici la description des diverses éditions qui ont été publiées in-4° et in-12.

LES MÉMOIRES SEULS.

De cette publication, je ne connois qu'une édition, *et de cette édition je n'ai jamais vu qu'un exemplaire, c'est celui annoncé sous le n° 69 dans le Bulletin du Bibliophile*, pour le mois de mars.

Volume très-petit in-12 intitulé : MÉMOIRES *concernant les arts et les sciences présentez à Monseigneur le Dauphin de l'an 1672 juxte la copie imprimée à Paris.* A Bruxelles, chez HENRI FRICX, derrière l'Hôtel-de-Ville, 1672. Huit planches dont deux se répètent. Le dernier mémoire annonce l'apparition, pour le 15 juillet suivant, de la 1re conférence.

Le privilége est au nom de Charles, roi de Castille, Arragon, Léon, etc., et daté du 28 avril 1672.

Le même libraire a-t-il postérieurement donné les *conférences*, je l'ignore complétement (1).

(1) J'ai décrit en premier cette édition des mémoires isolés, pour simplifier la description, mais il est évident qu'elle n'est que la réimpression des mémoires de l'édition in-4; la date du privilége l'indique.

MÉMOIRES ET CONFÉRENCES.

§ Ier. — Éditions in-4°.

A. — Les quatorze premières conférences.

Recueil *de Mémoires et Conférences qui ont esté presentez à Monseigneur le Dauphin pendant l'année 1672 par J.-B. Denis, conseiller et médecin ordinaire du roy.* Paris, Frédéric Léonard, 1672. Privilége du 6 janv. 1672. (Bibliothèques impériale, de l'Institut, de la ville de Lyon.)

Tous ces exemplaires ne contiennent que quatorze conférences en sus des douze mémoires.

Chaque mémoire et conférence étoit publié isolément et annonçoit l'époque de publication du suivant, lequel ne paroissoit pas toujours exactement. (La douzième conférence, annoncée pour le dernier mai a paru le 15 décembre.) Le frontispice fut probablement imprimé à la fin de 1672, après l'apparition de la septième conférence (les cinq conférences de 1673 et les deux de 1674 n'ont pas de titre particulier) ; vient ensuite une table par articles qui occupe deux pages, puis, dans quelques exemplaires, une dédicace de trois pages au Dauphin, laquelle, dans quelques autres, est placée en tête des conférences, où elle est moins à sa place, quoi qu'en dise Huzard, puisque les mémoires, comme les conférences, ont été présentés au prince. Les douze mémoires vont jusqu'à la cent cinquante-sixième page. Les sept conférences de 1672 jusqu'à la deux cent-quarantième page ; les cinq de 1673 jusqu'à la trois cent-quatrième, et les deux de 1674 jusqu'à la trois cent-vingt-huitième, qui termine le volume dans tous les exemplaires, en annonçant pour le 1er mars 1674 la quinzième conférence.

Outre les sujets scientifiques, on trouve dans ces feuilles des articles sur : les naissances, les morts et les mariages à Paris, en 1670 et 1671 ; sur la connoissance des bons livres, des tables chronologiques, sur l'origine des romans de Huet, sur une traduction nouvelle de Plutarque, sur la description des côtes

de l'Amérique, sur les talismans, sur l'architecture navale, la description de Rome, des moyens de charger les armes à feu, etc.

On rencontre des exemplaires qui contiennent moins de quatorze conférences, quelquefois les sept de 1672 seulement; la Bibliothèque impériale en possède un relié qui en contient dix.

Ce recueil a eu dans le même format une 2e édition (Bibl. impériale).

MÉMOIRES, CONFÉRENCES ET OBSERVATIONS (Remarquez la suppression du mot *Recueil* et l'addition du mot *Observations*) *sur les arts et les sciences présentées* (sic) *à Mgr. le Dauphin*, *par J.-B. Denis, augmenté d'un discours sur l'astrologie judiciaire et sur les horoscopes* (1). Paris, Laurent d'Houry, 1682 (pas de dédicace).

Cette *prétendue* deuxième édition *augmentée* n'est qu'une réimpression partielle; les premiers mémoires avoient été détruits; il restoit un certain nombre d'exemplaires des derniers et des conférences; on réimprima au moins les cinq premiers mémoires, mais les autres et toutes les conférences me paroissent être d'ancienne impression. Ces dernières s'arrêtent d'ailleurs à la quatorzième. J'ai trouvé trois impressions différentes du premier mémoire. (La Bibliothèque en a deux.)

La table me paroît être de même impression; ce qui le confirme, c'est qu'elle s'arrête comme dans la première édition à la septième conférence.

Il a été publié une troisième édition de ces Mémoires et Conférences in-4.

Un volume de la collection du Journal des savants, à la Bibliothèque impériale, est ainsi composé :

(1) Il est à remarquer que ce discours, *prononcé dans une conférence publique*, avoit été imprimé en 1668 (Paris, Q. Cusson, in-4), et que ni Huzard ni moi ne l'avons trouvé ajouté aux conférences. Comme il est de même format, il se pourroit que Denis, ayant un reste d'exemplaires, l'eût ajouté à quelques exemplaires de cette édition partiellement nouvelle pour lui donner un cachet d'*augmentation*.

Journal des savants pour l'année 1668, *Paris*, Pierre Witte, 1729, par M. Galloys, prêtre. Nouv. édition.

Puis successivement frontispices pareils pour les années 1669, 1670, 1671; — puis pour les années 1672 et 1674 (il n'y a pas d'année 1673); — puis frontispice nouveau ainsi conçu : *Supplément du Journal des savants des années 1672, 1673, 1674, contenant un* Recueil des mémoires et conférences *sur les arts et les sciences*, etc. Paris, J. B. Delespine. Sans date.

Réimpression des douze mémoires et des conférences jusques et y compris la quatorzième, laquelle cette fois n'annonce pas la quinzième, quoiqu'elle fût parue quarante ans auparavant. 253 pages, puis table des matières qui, pour la première fois, comprend les quatorze conférences.

Je n'ai pas rencontré d'exemplaires des éditions contemporaines du Journal des savants, in-4, qui fussent ainsi jointes au recueil de Denis.

B. — La quinzième conférence.

C'est la pièce la plus rare du recueil. Je n'en ai rencontré que quatre exemplaires, dont un passa en vente (Motteley) en 1848 et fut payé 17 fr. sans les frais, deux qui appartiennent à la Bibliothèque impériale, et celui de l'exemplaire d'Huzard que je possède.

Il est assez remarquable que, sur ce nombre si petit d'exemplaires, j'ai pu constater trois états différents de cette pièce, et il existe l'indication d'un quatrième :

1° Elle est intitulée *quinzième conférence* et porte la date de 1683 ;

2° Le mot *quinzième* est supprimé ; la date est la même ;

3° *Relation curieuse*, datée de 1687 ;

4° Le Journal des savants, consacrant deux articles à cette conférence, l'indique avec la date de 1684. (Je n'en ai pas vu d'exemplaires.)

Dans tous les cas, quel que soit le frontispice, le corps de l'ouvrage est de même impression pour tous les exemplaires ; il

n'y a de différence que dans le titre et dans les dernières pages.

Voici la description de ces divers exemplaires :

1° *QUINZIÈME conférence présentée à Mgr le Dauphin par J.-B. Denis..... touchant une fonteine qui entre autres propriétez, a celles de suivre le mouvement de la lune, de guérir diverses maladies, et de s'enflammer avec une grande facilité, quoiqu'on la sente froide en la touchant, avec quelques réflexions sur le remède anglois, sur le remède des pauvres et sur la saignée.* Paris, Laurent d'Houry, 1683. Commence page 329 et finit à 352. Le verso du frontispice est blanc. (Bibliothèque impér. Reliée avec une pièce de Bossuet.)

2° *CONFÉRENCE présentée...*, etc. Tout le reste est conforme à l'exemplaire précédent; il n'y a que le mot *quinzième* supprimé. (Mon exemplaire, qui a successivement appartenu à Tessier et à Huzard.)

3° *RELATION curieuse d'une fonteine découverte en Pologne, laquelle entre autres proprietez a celle de suivre le mouvement de la lune, de s'enflammer comme fait l'esprit de vin, de guérir diverses maladies et de prolonger la vie jusqu'à 150 ans, avec l'explication des propriétez de l'eau de cette fonteine, par J.-B. Denis....*, etc. *Extrait d'une de ses conférences*. Paris, Laurent d'Houry, et chez l'auteur, 1687. (Bibliothèque impériale et vente Motteley.)

Au revers du frontispice, certificat du frère de la reine de Pologne et récit des études entreprises par l'ordre du roi de Pologne.

Suit le texte de la conférence, impression des nos 1 et 2 des pages 328 à 344. A partir de la page 345, impression nouvelle et texte nouveau plus court que dans la première édition, se terminant à la page 349 par le mot *Fin*, qui ne se trouve à aucune des autres conférences, et par un extrait du privilége du roi et sans annoncer d'autre conférence.

4° Le Journal des savants de 1684 consacre deux articles, non à la reproduction, mais à l'analyse du mémoire sur cette fon-

taine ; dans l'article du 3 avril, il indique la publication avec la date de 1684.

Est-ce une erreur? Je n'ai jamais vu cette date. Si elle existe, il est à peu près certain que le titre étoit *Conférence*, avec ou sans le mot *quinzième*. Les éditions in-12 répètent cette même date (1).

Dans tous les cas, je n'ai rencontré cette conférence qu'in-4°, et je puis assurer qu'elle n'existe pas in-12.

On peut juger que cette conférence fit sensation lors de son apparition et depuis. Ainsi parue en 1683, Blegny en entretenoit les lecteurs de son Mercure savant en janvier 1684. Le Journal des savants lui consacroit deux articles, cette même année. Les *Acta eruditorum Lipsiæ* donnoient, en juillet 1684, une analyse de toute la conférence; plus tard, Camusat lui consacroit un article, en 1734, dans son Histoire des journaux. Je ne sais si cette pièce a été réellement traduite en anglais, mais elle a été présentée comme telle par *Eidous* dans les *Mémoires littéraires contenant des réflexions sur l'origine des nations, sur les fontaines brûlantes*, etc., etc. (Paris, Cailleau, 1750, in-12), dans lesquels il a donné une analyse très-étendue du travail de J.-B. Denis.

§ II. — Éditions in-12.

Je connois trois éditions sous ce format des Mémoires et Conférences :

1° Recoeuil *des mémoires et conférences sur les arts et les sciences présentées...., par J.-B. Denis,* qui y continue le

(1) Si l'on s'en rapportoit aux feuilles par nom d'auteur de la Bibliothèque impériale, on pourroit croire qu'il existe une édition de la *Relation*, avec la date de 1683. Vérification faite, la feuille se rapporte à la 15° *Conférence*. L'erreur s'explique par des détails de levée de cartes.

A la manière dont s'exprime Claustre dans la Table générale (III, 698), on pourroit croire que c'est de la *Relation* que parle le journal en 1684; il n'en est rien, c'est de la *Conférence*.

Je dois dire ici qu'à l'époque à laquelle Huzard remit à M. Van Praët la note manuscrite que celui-ci a jointe à l'exemplaire de la Bibliothèque, il ne possédoit pas encore d'exemplaire complet. Cette note donc ne doit pas être regardée comme son *dernier mot*.

JOURNAL DES SAVANTS. Amsterdam, Pierre Michel, 1673, 338 pp. Douze mémoires et sept conférences. Table pour les mémoires et les conférences.

J'ai examiné plusieurs exemplaires de ce libraire, je n'ai jamais vu plus de sept conférences.

2° RECOEUIL..., etc., comme au numéro précédent, à l'exception qu'on lit au bas du frontispice : Amsterdam, Pierre Legrand, 1673. Impression tout à fait différente de la précédente.

Douze mémoires et quatorze conférences. Deux paginations. Les mémoires vont jusqu'à la page 190 et les sept premières conférences continuent juqu'à la page 332. Les sept suivantes occupent de 1 à 116 pages, la fin de la quatorzième annonçant la quinzième. Table pour les mémoires et les sept premières conférences.

Un avis de l'imprimeur dit que, malgré cette annonce, Denis n'a pas donné d'autre conférence, et que, de même qu'il avoit publié son recueil quand le Journal des savants avoit suspendu sa publication, de même il cessoit lorsque le journal ressuscitoit. (Par erreur, la table générale semble attribuer cette déclaration à Denis, X, 652.)

Dans le volume que j'ai sous les yeux, cette édition de Denis est précédée et suivie d'une réimpression par le même libraire du Journal des savants; le frontispice général porte pour date d'impression 1678. L'imprimeur dit dans un avis qu'il a fait réimprimer Denis pour combler les lacunes du journal; puis vient l'année 1672, 145 pages, puis Denis avec la date de 1673, puis le Journal pour 1674. Impression datée de 1677.

3° RECOEUIL...., etc., comme les précédents. Amsterdam, chez Pierre Legrand, 1682. — Impression différente de celle du même libraire en 1673. Douze mémoires et sept conférences, 332 pages. Conférences 8 à 14, 120 pages. Table pour les mémoires et sept conférences seulement.

Ainsi, pour résumer chronologiquement les différentes éditions du recueil de J.-B. Denis, nous obtenons le tableau suivant :

Mémoires et 14 conférences in-4, 1672. Léonard.

Mémoires seuls, in-12, 1672. Friex.

Mémoires et 7 conférences in-12, 1673. Michel.

Mémoires et 14 conférences in-12, 1673. Legrand.

Mémoires et 14 conférences in-4, 1682. D'Houry.

Mémoires et 14 conférences in-12, 1682. Legrand.

15e conférence in-4, 1683. D'Houry.

Autre édition (douteuse) in-4, 1684.

Relation curieuse in-4, 1687. D'Houry.

Mémoires et 14 conférences in-4, 1729. Delespine.

Mai 1857. Dr J.-F. PAYEN.

Nota. Le docteur Payen a l'intention de faire tirer à part une douzaine d'exemplaires de cet article, format in-4; les bibliothécaires ou les bibliophiles qui désireroient joindre un exemplaire au volume de Denis, pourront en faire la demande *jusqu'à concurrence du nombre indiqué.*

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES.

Dans l'ouvrage publié par M. Eusèbe Castaigne, sous le titre d'*Entrées solennelles dans la ville d'Angoulême* (1), nous trouvons une précieuse indication qu'il nous paroît à propos de consigner dans le présent *Bulletin.*

On lit ce passage au commencement d'une pièce rarissime de 1573, intitulée : *Traicté contenant l'Entrée et réception de hault et puissant messire Philippes de Voluire*, par Maistre Estienne Maquelilan, et réimprimée dans le travail du savant bibliothécaire : « Monsieur Vinet, demeurant à Bordeaux (entre autres « historiographes), a particulièrement et n'aguères escript de « l'antiquité de ladicte ville. Intitulé, son livre : Recherche de « l'Antiquité d'Angoulesme. »

M. Castaigne ajoute la note suivante à cette phrase du texte de son auteur :

« On connoît, parmi les nombreux ouvrages d'Élie Vinet, l'*Antiquité de Bourdeaus et Bourg sur Mer* (Poitiers, E. de Marnef, 1565, in-4, et Bordeaus, Millanges, 1574, in-4), et l'*Anti-*

(1) Voir le *Bulletin du Bibliophile* de décembre 1856.

quité de Saintes et Barbezieus (Bourdeaus, P. de Ladime, 1571, in-4, et *ibid.*, Millanges, 1584, in-4); mais pas un seul bibliographe n'a parlé de l'ouvrage que Maquelilan mentionne ici sous le titre de *Recherche de l'Antiquité d'Angoulesme*. Ce livre a pourtant bien été imprimé; c'est Élie Vinet lui-même qui nous l'apprend dans le passage suivant, extrait du commentaire joint à son édition d'Ausone (*Burdigalæ*, 1575-80, in-4) : « ... *Scrip-* « *seramque ante annos viginti in commentariolo de Engolismæ* « *antiquitate, quem Enguilbertus Marnefius Pictavis edidit...* » (*Nota in epist. Ausonii ad Tetradium.*) Puisque le commentaire ne fut ajouté à l'édition d'Ausone qu'en 1580, l'opuscule traitant de l'*Antiquité d'Angoulesme*, qui avoit paru vingt ans auparavant, auroit donc été publié à Poitiers vers l'année 1560. Le passage que nous venons de citer a été reproduit dans la seconde édition de l'Ausone de Vinet (*Burdigalæ*, 1590 et 1604, pet. in-4), et dans l'Ausone de Tollius (*Amstel.*, 1671, in-8). Élie Vinet rappelle encore l'existence de son *Antiquité d'Angoulesme* en deux endroits du préambule de l'*Antiquité de Saintes et Barbezieus;* je me contenterai d'en extraire cette phrase qui ne laisse aucun doute : « Or, j'ai déjà fait voir par « impression ce que j'avoie de l'Antiquité de Bourdeaus, Bourg, « Engoulesme; voici maintenant ce que j'ai recueilli de Saintes. » On lit enfin dans le *Recueil* de Corlieu (p. 11 de la première édition, et p. 10 de la seconde) : « Hélye Vinet, homme vrai- « ment philosophe et professeur de bonnes lettres, en son Dis- « cours de la ville d'Engolesme, asseure qu'il, etc. » En voilà assez pour constater que notre compatriote Élie Vinet a publié sur la ville d'Angoulême un ouvrage inconnu, dont je n'ai pu trouver la moindre trace dans les bibliothèques publiques de nos provinces environnantes, ni dans les précieux dépôts de la capitale. Je compte toujours sur le hasard, cette véritable providence des bibliophiles. »

Un grand nombre d'autres notes historiques, littéraires et bibliographiques, éclaircissent ainsi les textes rares ou inédits recueillis par M. Castaigne. J. T.

UNE LETTRE DE CHARLES NODIER.

Quelle belle vie, n'est-ce pas? que la vie littéraire, pour ces jeunes imaginations, ardentes, enthousiastes, tout frais émoulues, qui n'ont effeuillé de la vie que les fleurs! Quelle noble indépendance! quels suaves entretiens avec les Muses! quel fier dédain des bourgeoises préoccupations de la vie sociale!... Tout est roses et parfums, tout est jouissances!

Soulevez un coin du voile, un coin seulement; car votre œil ne pourroit sans dégoût, sans horreur, plonger jusqu'au fond du gouffre immonde : quelles misères! quelles amertumes! quelles navrantes déceptions! et la plus triste des misères... La misère honnêtement vêtue, décente, sans haillons, sans ulcères, sans turpitudes! Celui-là s'est empoisonné... celui-ci a vendu sa plume... Un autre s'est à jamais exilé de sa patrie... un autre s'est avili... cet autre a fait fortune! Voyez-vous ce poëte, dont les vers étoient les arrêts du Parnasse, dont la puissante parole tenoit le monde intellectuel en extase, courbé péniblement sur cette table immortelle où la plume écrivit tant de chefs-d'œuvre; il calcule, il suppute, il additionne, il groupe péniblement des chiffres; lui, l'homme des idées, le poëte au front marqué du sceau du génie, il veut faire honneur à sa signature... *il fait sa fin de mois!*

Et cet autre, un poëte aussi, un véritable poëte, un enfant de l'Orient et du soleil, qui avoit eu ses jours de gloire et ses nuits d'amour, il ne vit plus que de la vie des Songes, son esprit égaré s'illumine au reflet des sphères inconnues; le pauvre poëte plane... sur ses tiges de bottes, et soudain, il s'éveille, il se raccroche à l'humanité par la souffrance; depuis deux jours il n'a pas mangé... car il faut qu'un poëte mange, voyez-vous! O misère! La nuit est froide et pluvieuse... il souffre... O bonheur! sa main rencontre dans la boue une vieille corde, usée, sordide... pas même une corde, une ficelle, et

dans un carrefour désert, infect, au coin d'une ruelle infâme, le poëte se pend comme un malfaiteur, comme un Judas!

« O mon fils! voilà où mènent fatalement le dérèglement, les vices, les débordements (c'est un père de famille vertueux et régulier qui parle); voilà où précipitent l'amour des lettres et le culte des Muses. Sois bonnetier, ô mon fils! soit commissaire de police ou rôtisseur, si telle est ta vocation, je le veux; mais pour l'honneur de ton père ne sois jamais homme de lettres! »

Et cet autre, que nous avons tous aimé, dont les récits charmants nous ont fait passer tant de bonnes soirées, dont les poétiques rêveries ont fait couler de douces larmes; ce maître dont les bibliophiles vénèrent la mémoire, dont les gens du monde eux-mêmes pleurent la perte récente (il les amusoit!), Charles Nodier, dont le nom prononcé dans ce recueil réveille tant de souvenirs; Charles Nodier, lui-même, savez-vous que sa vie tout entière fut une lutte acharnée contre la misère? savez-vous que des préoccupations incessantes, des soucis cruels, les ennuis, les tracas de la vie matérielle, empoisonnèrent jusqu'à la fin cette existence si laborieuse et si noble? Lisez plutôt cette longue lettre écrite dans un de ces jours de misère comme il en connut tant, dans une de ces heures d'angoisse où il lui manquoit peut-être cent francs pour acheter un livre unique, écrite à un homme éminent entre tous par le cœur, son bienfaiteur et son ami, le bienfaiteur et l'ami de tous : à Jacques Laffitte. Cette lettre, un peu étudiée peut-être, mais belle de sentiment et de forme, et si honorable pour tous deux, nous la donnons ici sans commentaires, comme un grave enseignement :

Paris, 16 août 1829.

Monsieur et cher bienfaiteur,

Il y a six mois que je pris la liberté de vous écrire dans une de ces occasions fatales où vous m'avez accoutumé à croire à la Providence. Après quatre ans de travaux obstinés, et près d'en

recueillir le fruit, je venois de perdre 9,000 fr. aux désastreux événements de la librairie. Je ne me connoissois plus de ressources, mais je savois que votre cœur est inépuisable en bontés, comme ma vie en malheurs, et je m'adressai à lui. Je vous suppliai de m'avancer encore, et pour la dernière fois, 5,000 fr. qui me suffiroient pour faire face à mes affaires, et à la faveur desquels je pourrois renouer le fil de mon existence. Votre refus est accompagné de l'expression d'un regret si touchant et si tendre, que je ne sais si, parmi tant de bienfaits dont je vous suis redevable, celui-là n'est pas le plus cher à ma mémoire. Des rebuts plus amers auroient attristé mon âme, mais ils n'auroient pas altéré ses sentiments pour vous. Ma vie ne vous appartient-elle pas, et n'êtes-vous pas le maître de la sauver ou de l'abandonner à votre gré? Elle est tellement votre propriété que je ne veux pas aujourd'hui en disposer sans votre aveu.

Ma loyauté connue, le malheur non mérité de ma position, quelque bienveillance d'affection et d'estime que l'opinion accorde à ma conduite et à mon caractère, me facilitèrent des arrangemens auxquels je crus pouvoir satisfaire en redoublant de travail. Je passai jusqu'à vingt heures de jour et de nuit à poursuivre mes entreprises commencées. Au bout de deux mois, ma santé céda à cet effort. Il n'a produit que ce qu'il falloit absolument pour entretenir ma famille. Les six mois de délai achèvent de s'écouler, et je ne puis faire face à rien. J'ai aujourd'hui le même besoin, et je n'ai ni les mêmes ressources, ni hélas! les mêmes espérances. Je suis perdu!

Dans cette situation, l'agonie de l'âme se manifeste encore par quelques tentatives. Si l'on étoit seul, on aimeroit à mourir, mais on cherche à se conserver pour conserver ceux que l'on aime; à qui m'adresser cependant? Tous les roseaux du rivage me resteroient dans la main! Le moment est bon pour se vendre, à qui se vend; mais on me connoît trop bien, grâces au ciel, pour oser me marchander.

Le croiriez-vous Monsieur? c'est à Monsieur Laffitte que je viens adresser cette dernière prière, qui a jusqu'à l'aspect d'une

importunité de mauvaise grâce, et, je vous le déclare pourtant dans toute la sincérité de mon cœur, j'ai l'intime conscience qu'elle ne sera point repoussée.

Daignez m'écouter, mon cher bienfaiteur. Je vous dois tout ce que je suis, et si cette lettre est la dernière chose que je doive écrire, je veux qu'elle en porte le témoignage. Il y a douze ans que je me trouvai fort malheureux. Je n'étois rien en littérature. Toutes mes recommandations auprès de vous étoient négatives. Aigri par dix ans de persécutions, et surtout par la mort de mon père, je m'étois livré aux déceptions du temps. Mon nom étoit pour vous un nom presque ennemi, quoiqu'il n'ait jamais reparu dans un journal le lendemain du jour où vous y avez été attaqué. Vous me donnâtes la vie et l'avenir. Sans vous je mourois. J'ai vécu, j'ai prospéré dans mon nom, dans mes travaux. Vous fîtes bien mieux, vous me suivîtes de votre tendre obligeance dans cette carrière opposée. Vous avez peut-être oublié que vous m'avez avancé trente mille francs qui ne sont pas encore tout à fait rentrés dans votre caisse, et que ce secours a été le seul nerf, le seul ressort de ma vie. Si j'ai pris une place parmi les hommes qui se livrent au métier d'écrire, c'est à vous que je le dois. Si j'ai eu le temps de rectifier mes opinions et de former mes jugements, c'est à vous que je le dois. Si ma famille a joui des douceurs de l'aisance, si ma fille a reçu le bienfait d'une éducation élevée, c'est à vous que je le dois. Si je lui laisse pour patrimoine les souvenirs d'une vie qui n'est pas sans honneur, et de quelques études qui ne sont pas sans éclat, c'est à vous seul que je le dois. Je suis votre ouvrage, votre création, quelque chose de cette renommée de vertu qui fera vivre si longtemps votre nom, et à laquelle le voisinage de la mienne ne fera point de tort. Non ! vous ne pouvez pas me laisser mourir !

Pardonnez, noble et cher bienfaiteur !... je vous entraîne malgré moi dans des émotions que vous n'avez jamais dû connoître, mais que votre âme sait comprendre puisqu'elle aime à les soulager. — Ai-je besoin de vous répéter que votre réponse ne

changera rien aux sentiments de mon cœur? Il est jusqu'au dernier moment celui du plus tendre et du plus reconnoissant des pupilles que le malheur vous a donnés.

Votre respectueux et fidèlement dévoué,
Charles NODIER.

Derrière la lettre, de la main de M. Laffitte, on lit : (16 août 1829. — Ch. Nodier, rép. le 19). Et nous pouvons ajouter : répondu en billets de banque.

P. D.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

MAI. — 1857.

125. Arrest contre les gens Deglise, gens mariez et autres malversans, prononcé par la chambre ordonnée au temps des vacations, le vingt sixiesme jour D'octobre M. D. XLIX. *On les vend a Cahours chés Estienne Boësce, imprimeur;* p. in-8 de 4 ff. non chiff. Au verso du dernier la marque de l'imprimeur, représentant un nid d'oiseau sur un arbre .... 18 »

C'est là une de ces pièces volantes qu'on peut dire introuvables et même uniques, car le hasard seul a pu les conserver. Celle-ci mérite d'être signalée parmi les plus curieuses. Elle est relative au procès intenté à un prêtre de Saint-Sernin, de Toulouse, qui avoit été accusé d'entretenir publiquement une femme mariée. Celle-ci, nommée Géraude Daries, fut condamnée au bannissement perpétuel. Son complice, Guillaume Bec, en fut quitte pour de grosses amendes. La maison dans laquelle il avoit « scandaleusement cohabité et impudiquement conversé avec icelle Daries » dut être vendue au profit du roi et des pauvres ; on retint seulement sur le prix de cette vente, la somme de 36 livres tournois que ledit Bec avoit reçue de feu Fortane de La Brie, mari de ladite Daries, « sur coleur de louage de ladite maison » et l'on appliqua cette somme à la dot de la fille de cette femme. Cet arrêt, rendu en appellation contre le viguier de Toulouse, qui avoit jugé le *crime privilégié* avec plus d'indulgence, est un curieux monument de l'histoire des mœurs au XVIe siècle.

P. L.

126. Bonfinis (*Matthæi*) Asculani in horatianis operibus centum et quindecim annotationes.—(*Impressum R.* (*Romæ*), *in regione parionis per magistrum Stephanum Guil-*

lereri de Lotharingia et Herculem de Nani de Bononia, socios, s. a.; 1 vol. in-4, d.-rel., v. b........ 40—»

Rarissime. — Exemplaire à peine rogné d'une édition romaine, qui paroît avoir été imprimée vers le commencement du xvi° siècle. Une gravure sur bois placée sur le titre, représente Horace couronné de lauriers, et assis au pied d'un cerisier dont il cueille et mange les fruits. Mathieu Bonfini, secrétaire du cardinal Raphaël, évêque d'Ostie, avoit écrit ses Commentaires quinze ans avant leur publication, tandis qu'il étoit secrétaire de la ville d'Ancône. Ces observations, qui forment un volume in-4 de 70 feuillets, ont été bien peu connues, puisqu'on ne les trouve réunies à aucune des anciennes éditions d'Horace. Cependant Bonfini critique souvent les interprétations de Porphyrion et de Landin ; il propose, en outre, de nouvelles corrections, d'après de vieux manuscrits qu'il avoit compulsés. Ce livre doit donc intéresser les nombreux amateurs des œuvres d'Horace, et peut servir quelquefois à rétablir dans son intégrité le texte de ce poëte latin. Moréri et Bayle ont attribué mal à propos ces Commentaires à Antoine Bonfinis, auteur de l'*Histoire de Hongrie*, et attaché à la cour de Mathias Corvin.

127. Cataractes de l'imagination, déluge de la scribomanie, vomissement littéraire, hémorrhagie encyclopédique, monstre des monstres; par Épiménide l'Inspiré. *Dans l'antre de Trophonius, au pays des Visions* (*Lyon*), 1779, 4 vol. in-12, fig., br...................... 12 »

Avant un siècle, ce chef-d'œuvre d'extravagance littéraire, assaisonné pourtant de quelque esprit et de beaucoup d'érudition, fera bondir de joie les bibliomanes que le titre seul d'un livre empêche de dormir. Il commence déjà à devenir rare, et il le deviendra de plus en plus. Cet *Épiménide l'Inspiré* n'est pourtant que le fils d'un épicier de Lyon, qui avoit quelque lecture, et qui fut piqué tout à coup par la tarentule de la scribomanie. Son ouvrage est composé à peu près sur le plan du *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, de Saint-Hyacinthe. C'est une pièce de vers que Chassaignon adresse à un statuaire de Lyon, nommé Poncet, qui avoit fait son buste et son médaillon. Cette pièce de vers donne lieu à des digressions et commentaires en quatre volumes. Nous avons remarqué des anecdotes très-piquantes et très-gaies dans ces *Cataractes de l'imagination*, d'un fils d'épicier, qui devint peut-être poëte et prosateur en lisant des poésies et des romans roulés en cornets dans la boutique paternelle.

P. L.

128. Dangeau. Essais de grammaire; par l'abbé Dangeau. (*Sans titre, ni lieu, ni date, ni nom d'auteur*), 1 vol. in-8,

v. f., fil. (*Anc. rel.*)...................... 40—»

Recueil RARE. — Ce volume n'a point de titre. Nous lui donnons celui que l'auteur avoit adopté en 1694, pour les trois premiers opuscules. L'abbé Louis de Courcillon de Dangeau, célèbre grammairien, de l'Académie françoise, né en 1643, mourut le 1er janvier 1723. Il composa sur la grammaire françoise seize brochures qu'il est très-difficile de réunir, car elles furent imprimées séparément et à petit nombre, *pour les amis de l'auteur et pour quelques curieux.*

Voici la liste des traités contenus dans le recueil que nous cataloguons : 1° *Premier discours qui traite des voyèles*, 36 pages ; 2° *Second discours qui traite des consones*, 24 pages ; 3° *Lètre sur l'ortografe, écrite en 1694*, 14 pages.

Ces trois opuscules, publiés séparément en 1694, in-4, ont été recueillis sous le titre général : *Essais de granmaire, contenus en trois lettres d'un académicien à un autre académicien.* Paris, J.-B. Coignard, 1694, in-4. Réimprimés en format in-8, toujours séparément, ils furent réunis de nouveau sous le même titre, avec cette addition : *Nouv. édit. augm. d'une lètre sur l'ortografe, avec un supplément.* Paris, Dupuis, 1711. L'augmentation annoncée ne se composoit que d'un *supplément* de 12 pages, qui est le quatrième opuscule inséré dans notre volume.

5° *Suite des essais de granmaire*, 51 pag.; 6° *Sur l'ortografe fransoise*, 20 pages.

Ces six traités ont encore reçu un titre général : *Idées nouvèles sur les diférentes matières de granmaire.* Paris, J. Desaint, 1722, in-8.

Les opuscules suivants ont été réunis sous le titre : *Réflexions sur la granmaire fransoise.* Paris, J.-B. Coignard, 1717, in-8.

7° *Des principales parties du discours*, 14 pages ; 8° *Des parties du verbe*, 64 pages ; 9° *Considérations sur les diverses manières de conjuguer des Grecs, des Latins, des Fransois, des Italiens, etc.*, 23 pages ; 10° un *Avis* de 2 pages ; c'est un supplément au traité suivant ; 11° *Des particules*, 11 pages ; 12° *Des prépositions*, 11 pages ; 13° *Sur la préposition après*, 4 pag.; 14° *Utilité de la tablè du verbe Canto*, 22 pages.

Nous ferons observer que l'abbé d'Olivet n'a inséré que 9 brochures de l'abbé Dangeau, dans les *Opuscules sur la langue françoise*, qu'il a édités en 1754, in-12.

Il est fâcheux que notre recueil soit incomplet de deux petits traités l'un *sur le mot quelqu'un*, 3 pages ; et l'autre *sur le mot quelque*, 5 pages. Si cette lacune peu importante n'existoit pas, ce volume renfermeroit tous les curieux opuscules de l'abbé Dangeau, déjà réunis par fragments en 1694, en 1711, en 1717, en 1722 et en 1754.

Ce n'est pas sans raison, comme on peut le voir en lisant quelques-uns des titres reproduits dans cet article, qu'on a reproché à l'abbé Dangeau d'avoir cherché à établir une orthographe extraordinaire. Cependant ses opuscules offrent de l'intérêt. Nous avons remarqué que certaines réformes qu'il proposoit ont été récemment adoptées.

129. DEFENSIO REGIE assertionis contra babylonicam captivitatem, per Rev. P. Johannem (Fisher), Roffensem episcopum. In quâ respondet pro illustriss., eodemque doctiss. Anglorum rege Henrico VIII, fidei defensore, ad maledicentiss. Martini Lutheri libellum. *Colonie, P. Quentel*, 1525, 1 vol. in-8, goth., v. gauf. .... 65—»

TRÈS-RARE. — Exemplaire rempli de témoins. Henri VIII, ce roi théologien, écrivit contre Luther une dissertation intitulée : *Assertio septem sacramentorum*, imprimée en 1521, à Londres et à Rome. Le pape Léon X, à qui cette œuvre théologique avoit été dédiée, décerna au roi d'Angleterre le titre de *défenseur de la foi*, et accorda une indulgence de dix ans à tous ceux qui liroient cet ouvrage. Luther répondit, en 1523, avec beaucoup de hardiesse et fort peu de ménagement pour la personne du roi : *Contra Henricum regem Angliæ Martinus Lutherus*. La réplique de Henri VIII, porte pour titre : *Literarum, quibus... Henricus Octavus... respondit, ad quandam epistolam M. Lutheri, ad se missam...* L'évêque de Rochester, Jean Fisher, prit une part si active à cette dispute, qu'on lui a quelquefois attribué l'*Assertio...* Déjà Luther s'étoit excusé de la vivacité de sa réponse, en disant qu'il savoit bien que Henri VIII n'étoit point l'auteur de ce livre. Toujours est-il que Fisher s'empressa de défendre les assertions théologiques du roi, et composa ce volume dès l'an 1523 ; mais il ne le publia que deux ans plus tard, ainsi qu'il le dit lui-même dans sa préface. Il envoya le manuscrit à Cologne, et pria le dominicain Jean Romberch, d'en surveiller l'impression. Cette édition est donc la première.

On sait que Jean Fisher fut décapité, par ordre de Henri VIII, le 22 juillet 1535, à l'âge de 80 ans ; quatorze jours avant l'exécution de Thomas Morus.

130. DU BOULLAY. Le Combat de la Chair et de l'Esprit ; par Emond Du Boullay, dict Lorraine, premier hérault et roy d'armes de très-hault et très-puissant prince Charles, duc de Lorraine. *Paris, Gilles Corrozet*, 1549, 1 vol. pet. in-8, mar. r., fil., tr. d. (*Anc. rel.*). 90—»

Moralité TRÈS-RARE et recherchée. BEL EXEMPLAIRE. — Cet ouvrage, en vers et dialogué, est dédié à Léonor, archiduchesse d'Autriche, reine douairière de France et de Portugal. Éléonore d'Autriche, sœur de Charles-Quint, veuve d'Emmanuel, roi de Portugal, avoit épousé François Ier, le 4 juillet 1530, et mourut en 1558.

Parmi les pièces liminaires, on remarque un sonnet de Thierry de La

Mothe, né à Bar-le-Duc, et lieutenant-général audit bailliage; des vers de Jacques Goulart, Bourdeloys, et de Gilles Corrozet.

L'auteur a écrit cette moralité en vers de dix syllabes, mais ses interlocuteurs finissent très-souvent leurs tirades par des strophes en vers de cinq syllabes. Voici un extrait de ces poésies :

LA CHAIR.

. . . .
Par force inhumaine
L'Esprit me pourmaine
Tout à son plaisir.
En dure gehainne,
Toute la sepmaine
Il me faict gésir.
Je n'ay le loisir
D'oster desplaisir,
Tant mal il me maine,
Dont me vient desir
De la mort choisir
Tant suis hors d'alaine.

L'ESPRIT.

O Créateur du ciel et de la terre,
Qui veit jamais plus ennuyeuse guerre?
Que la présente, ou la Chair tant s'eforce
D'avoir sus moy l'authorité par force.
. . . .

Après s'être longtemps défiés, les deux adversaires descendent en champ clos. La Chair est vaincue dans le combat, et le livre se termine par le *Cantique pénitential de la Chair, sus l'hommage faict à l'Esprit, par icelle vaincue au camp clos de toute la Saincte Escripture, et camp ouvert de toutes les histoires communes; et le chant royal de l'Esprit, servant de grâces à Dieu, pour l'heureuse victoire contre la Chair.*

131. Flacius Illyricus (*Mathias*). Omnes libelli hactenus in sacramentariâ controversiâ editi. *Petri Brubachii typis*, 1567, 1 vol. pet. in-8, mar. vert, dos à pet. fers, fil., tr. dor. (*Derome*)..................... 65—»

Bel exemplaire. — Mathias Flacius Illyricus naquit le 3 mars 1520, à Albona, dans l'Istrie (ancienne Illyrie); c'est par ce motif qu'il prit le surnom de Illyricus. Le véritable nom de sa famille étoit Francowitz; mais ni Mathias, ni son père, ne l'ont jamais porté. Nous ferons observer que la plupart des biographes et des bibliographes le nomment mal à propos

Flaccus, au lieu de *Flacius* (en allemand *Flach*). Mathias Flacius mourut à Francfort le 11 mars 1575, à l'âge de 55 ans. Il avoit embrassé les doctrines de Luther, et il défendit ses opinions avec une telle violence, qu'il s'attira un grand nombre d'ennemis, même dans son propre parti. Malgré ses talents et son profond savoir, il ne put se fixer nulle part. Son caractère impétueux et querelleur le fit successivement exiler de Wittemberg, de Iéna et d'Augsbourg; il erra de ville en ville, et parcourut ainsi une partie de la Belgique et de l'Allemagne.

Le recueil de ses écrits pour la défense de la présence réelle, forme un volume de 800 pages, et se compose des traités suivants : 1° *Fidelis admonitio de retinendo sacrosancto Jesu Christi Testamento incorrupto*; cette dissertation de 100 pages, est dédiée aux princes Guillaume, duc de Juliers et de Clèves, et à Guillaume de Nassau, prince d'Orange ; 2° *Demonstrationes evidentissimæ XXX præsentiæ corporis ac sanguinis Christi in cœna;* 3° *Apologia pro suis demonstrationibus contra Bezæ cavillationes;* cette apologie est dédiée à Wolfgang, prince palatin et duc de Bavière; 4° *Appendix novas demonstrationes* (55) *continens*. A la fin du volume on trouve un *index* général des matières.

AP. B.

132. GUMPPENBERG (*Guill.*). Atlas Marianus, sive de Imaginibus deiparæ per orbem Christianum miraculosis. *Monachii et Ingolstadii*, 1657-59, 4 tom. en 2 vol. pet. in-8, fig., vélin........................ 34 »

Guillaume Gumppenberg, né à Munich en 1609, mourut à Inspruck, le 8 mai 1675. Son *Atlas Marianus* a été souvent réimprimé; on en recherche les exemplaires en bonnes épreuves, tels que celui-ci, à cause des cent belles gravures dont ils sont ornés. C'est à tort que la *Biographie universelle* attribue ces figures à Sadeler; elles sont presque toutes de George-André Wolfgang, orfèvre et graveur, né à Chemnitz (Saxe), en 1631, et mort à Augsbourg en 1716. L'une des figures de Notre-Dame de Lorette est de Mathieu Kusell : c'est de cet artiste que Wolfgang avoit appris la gravure sur cuivre. Quelques-unes des gravures du second volume ont été exécutées par Guillaume Kilian. Les deux premiers livres de l'*Atlas* qui forment le premier volume, ont une pagination et des titres séparés; ils furent imprimés à Munich, en 1657, l'un par J. Jœcklin, et l'autre par Luc Straub; les deux derniers livres parurent beaucoup plus tard, et quoiqu'ils aient des titres particuliers, la pagination n'est pas interrompue; ils ont été imprimés à Ingolstadt, en 1659, par Jean Ostermeyer. A la fin du 2e volume, on trouve une table générale très-détaillée, la liste des 325 jésuites qui fournirent à l'auteur les matériaux de son ouvrage, et un catalogue de toutes les images de la Vierge, célèbres en Europe.

133. Hoc in volumine hæc continentur : Francisci Matu-

rantii Perusini de Componendis carminibus opusculum. — Nicolai Perotti Sypontini de Generibus metrorum. — Ejusdem de Horatii Flacci ac Severini Boetii metris. — Omniboni Vicentini de Arte metricâ libellus. — Servi Mauri Honorati grammatici centimetrum. (*Impressum Venetiis per Joannem Tacuinum de Tridino*, 1497, die XXIII octobris), in-4 de 38 feuilles.......... 28—»

Très-rare. — Bel exemplaire, rempli de témoins, d'une édition imprimée en lettres rondes. C'est un précieux recueil de prosodies latines du XV[e] siècle, composées par de célèbres grammairiens italiens. L'un d'eux, Nicolas Perotti, né en 1430 et mort en 1480, devint archevêque de Manfredonia en 1458, gouverneur de l'Ombrie en 1465, et de Pérouse en 1474. C'est à ce savant qu'on a attribué les fables de Phèdre. Les 25 fables tirées du manuscrit de Perrotti, ne sont point insérées dans les anciennes éditions de Phèdre, et n'ont été imprimées que de nos jours. Son opuscule, *de Generibus metrorum* a été publié pour la première fois à Venise, 1489, à la suite du *Cornucopia*.

Omnibonus, en italien Ognibuono, de Vicence, disciple de Victor de Feltri, l'un des premiers restaurateurs de l'ancienne latinité, étudia la langue grecque sous Emman. Chrysoloras. Il écrivit des commentaires sur plusieurs auteurs latins, tels que Lucain, Salluste, Cicéron, etc. ; il traduisit en latin les fables d'Esope et d'autres ouvrages grecs.

134. L'Homme dans la Lune, ou le Voyage fait au monde de la Lune, nouvellement découvert par Dominique Gonzales, avanturier espagnol, autrement dit le Courrier-Volant. Nouv. édit. reveue et corrigée. *Paris, J. Cochart*, 1666, pet. in-12 de 3 ff. et 106 p., fig., mar. r., tr. d. (*Trautz-Bauzonnet*)................ 48—»

Joli exemplaire d'un petit livre rare. L'original anglais ne fut imprimé qu'après la mort de l'auteur, Franç. Godwin, en 1638. Jean Baudoin, de l'Académie françoise, le traduisit en 1648 (*Paris, Piot*, in-8°), c'est-à-dire huit ans avant la publication posthume de l'*Histoire comique des états et empires de la lune*, par Cyrano de Bergerac; ce dernier ouvrage, imité évidemment de la facétie de l'antiquaire anglais, est beaucoup moins sérieux et plus divertissant. La machine à voler dans les airs, inventée par Cyrano, est aussi beaucoup plus ingénieuse que celle de Dominique Gonzalès, qui se fait porter dans la lune par un bataillon d'oies apprivoisées.

P. L.

135. Horstius. Opusculum de Vite vinifera ejusque partibus; in quo tùm vinorum tùm aceti tùm etiam passularum differentia, usus, substantia, complexio, vires, et medicamenta complura eaque optima quàm brevissimè traduntur; conscriptum à Jac. Horstio, artium et medic. doct. *Helmstadii*, 1587, 1 vol. pet. in-8. 12—»

Rare. — Traité, le plus complet que nous connaissions, sur l'usage en médecine des diverses parties de la vigne. Horstius a divisé son ouvrage en deux sectionś. On ne sauroit rendre compte des détails minutieux que renferme la première section. Ainsi, par exemple, l'auteur considère le vin sous dix-huit rapports différents : la consistance, l'âge, la couleur, la saveur, l'odeur, etc.; puis, il analyse les vins composés, tels que le vin aromatisé, les vins d'absinthe, d'hyssope, de lavande, de romarin, etc., etc. La seconde section contient la description de 450 remèdes ayant pour base les feuilles et les racines de la vigne, le sirop de verjus, les vins de toute espèce, le vinaigre et l'oxymel. C'est une pharmacologie spéciale et complète de la vigne.

136. Mensa philosophica optime custos valetudinis studiosis juvenibus apparata non minus sententiarum gravitate conducibilis quam facetiarum enarratione delectabilis (aut. Theobaldo Auguilberto). *Venundantur Parisius a Johanne Petit* (1517), 1 v. in-16, goth. 18—»

Edition rare d'une dissertation singulière et curieuse. Cet ouvrage est divisé en quatre parties : 1° *de Rerum naturâ quas per modum cibi vel potùs in mensâ sumimus* ; 2° *de Naturâ et moribus eorum cum quibus in mensâ sumus* ; 3° *de Questionibus mensalibus* ; 4° *de Honestis jocis et solaciis quibus in mensâ jocundamur*. La première partie est un traité de diététique, dans lequel l'auteur analyse avec soin les bonnes et mauvaises qualités des aliments et des boissons. La seconde partie est un recueil de sentences et d'anecdotes sur toutes les classes de la société, depuis les rois jusqu'aux artisans ; cette compilation ne peut guère servir à faire connoître les mœurs de ces divers personnages, mais elle ne manquc pas d'intérêt. Les deux dernières parties sont beaucoup plus curieuses. Dans la troisième, on trouve une foule de questions fort singulières, telles que celles-ci : *Quare ova in volatilibus sunt diversi coloribus, in piscibus non? — Quare in piscibus sunt ova rotunda, in volatilibus oblonga? — Quare pluvia convenit piscibus et nocet avibus? — Quare podagra accidit maximè comedentibus legumina? — Cur comedentes ficus molles leduntur in dentibus? — Cur piper et sinapium corrodunt cutem exteriùs et stomacho minimè nocent?* La quatrième partie est une collection de facéties et de bons mots : de Imperatoribus,

— mulieribus, — latronibus, — cecis, fatuis, — monachis, beghinis, — artificibus, etc.

Théobald Auguilbert *Bybernensis*, docteur en médecine, dont on lit le nom et les qualités en tête de l'épître dédicatoire, avoit composé ce livre pour l'usage de la jeunesse.

On a relié avec cet ouvrage l'*Encomium sobrietatis* de Christophe Hegendorff de Leipsic. Cet opuscule de 8 feuillets, imprimé en lettres rondes, est sans indication de lieu ni de date.

137. Nouvelles toutes nouvelles, par M. D. L. C. *Amst.*, *Est. Roger*, 1710, pet. in-12 de 287 p., mar. r., tr. d. (*Hardy.*)............................ 24—»

Charmant exemplaire d'une jolie contrefaçon imprimée avec les fleurons elzeviriens et sur le modèle des éditions elzeviriennes.— Le privilége pour l'édition françoise porte la date du 20 août 1707; nous ne connoissons pas néanmoins cette édition et nous doutons de son existence. L'auteur est le chevalier de Mailly, qui a composé un grand nombre de romans de mœurs fort curieux pour l'histoire du temps. La dédicace signée L*** et adressée à M. de Turgot Saint-Clair, maître des requêtes et intendant d'Auvergne, offre un panégyrique complet qui peut servir à l'histoire de la famille Turgot, et l'avis du libraire au lecteur contient aussi un panégyrique de l'auteur qui pourroit bien s'être loué lui-même sous la plume de son éditeur. Au reste, ce recueil de nouvelles est très-plaisant et très-spirituel. C'est là qu'on trouve en original la fameuse aventure du *Mousquetaire à genoux*, qui a passé depuis dans tous les recueils d'anecdotes gaillardes, où les mousquetaires jouent un si beau rôle. P. L.

138. PANVINIO (*Onuphre*). Accuratæ effigies pontificum maximorum, numero XXVIII, ab an. Christi 1378 ad ætatem usque nostram, ad vivum ex romano prototypo expressæ; eorumque elogia adjuncta, Germanicèque interpretata. *Strasburg*, *Bernhart Jobin*, 1573, 1 vol. pet. in-fol., portr., relié en vélin............ 65—»

Bel exemplaire d'un livre rare. — Onuphre Panvini, antiquaire et historien, naquit à Vérone en 1629, entra fort jeune dans l'ordre des ermites de Saint-Augustin, et mourut à Palerme, le 15 mars 1568, à l'âge de 39 ans. Il est étonnant que Panvini ait eu le loisir, pendant une si courte existence, de composer un si grand nombre d'ouvrages qui exigeoient tant de recherches et d'application. — Les *Portraits et éloges*, de 27 papes, furent publiés pour la première fois en 1568, à Rome, *Antonii Lafrerii formis*. On réimprima ce livre à Anvers, en 1573, avec 28 portraits gravés sur cuivre,

pour cette édition, par Philippe Galle. Le texte est en latin et en allemand; cette édition est augmentée du portrait et de l'éloge du pape Grégoire XIII, élu en 1572. — Cet exemplaire, remarquable par la beauté des épreuves et par sa parfaite conservation, offre, en outre, une particularité singulière. L'un de ses possesseurs, Allemand, prosélyte de Luther ou de Calvin, s'est complu à couvrir les marges et les gardes de notes, de vers latins, etc. — L'annotateur a recueilli les épigrammes les plus violentes, dirigées contre les papes, et il a entouré les portraits d'autographes peu en harmonie avec les éloges imprimés. Il est inutile de dire qu'Alexandre VI est le plus maltraité. On ne connoît point le nom de cet adversaire de la cour de Rome; mais il écrivoit au commencement du XVIIe siècle, puisqu'il a inscrit dans une liste des papes Urbain VIII, 1623. Quant à sa patrie, on la reconnoîtra facilement au style de l'écriture et à la phrase écrite en allemand sur une des gardes du volume. Ap. B.

139. La Retraite de la marquise de Gozanne, contenant diverses histoires galantes et véritables. *Amsterdam, aux dépens de la compagnie*, 1735, 2 tom. en 1 vol. in-12 de 4 ff. et 253 p., et de 2 ff. et 252 p., mar. r., fil., tr. d. (*Hardy*) .... 28—»

Charmant exemplaire d'un livre rare, imprimé à l'imitation des éditions elseviriennes. Les bibliographes n'en font pas mention et le marquis de Paulmy avoit ordonné inutilement à ses bibliothécaires de rechercher l'auteur de ce roman françois, imprimé peut-être en France sous la rubrique d'Amsterdam, avec une permission *tacite*, puisqu'on trouve à la fin l'approbation du censeur, datée du 10 juin 1733. La dédicace à la duchesse régnante de Brunswick est signée D. L. B., ce qui s'accorderoit assez bien avec le nom d'Antoine de La Barre de Beaumarchais, auteur de différents romans du même genre. « Ce n'est pas ici, dit-il, un assemblage d'aventures chimériques tirées de l'imagination, c'est une suite d'événements recommandables par la vérité qui s'y trouve. » Le lieu de la scène est l'Espagne et les aventures se rattachent pour la plupart à la guerre de succession. C'est un volume intéressant à divers points de vue, et par-dessus à cause de la beauté de l'exemplaire. Madame de Pompadour ne l'avoit pas.

P. L.

140. Les soirées bretonnes, dédiées à Monseigneur le Dauphin. *Paris, Saugrain*, 1712; in-12, fig. gravées par J.-B. Scottin, v. f., tr. d. (*Niédrée*).......... 28—»

Charmant volume d'un ouvrage peu commun, le premier que Simon Gueulette ait publié. « Ce livre est assez amusant et singulier, dit le marquis de Paulmy dans une note manuscrite; il est composé dans le goût des

anciens romans de chevalerie et un peu des contes de fées. L'auteur l'a intitulé *Soirées bretonnes*, parce qu'il suppose que ce sont des contes ou fabliaux contés au VIIIe siècle à une princesse bretonne. » Louis de France, dont le portrait paroît avoir été dessiné d'après nature dans l'estampe-frontispice, avoit moins de trois ans lorsque Gueulette lui dédia ce joli volume. Il étoit devenu dauphin seulement depuis quelques mois, par suite de la mort foudroyante de son père, de sa mère et de son frère aîné. Le moment étoit assez mal choisi pour une dédicace de contes de fées.

P. L.

141. STENGELIUS (*Carolus*). Hodæporicum Mariano-Benedictinum, seu historia de imaginibus B. M. V. miraculis et peregrinationibus apud PP. Ordinis S. Benedicti, per orbem celebratis. *S. l.* (*Augustæ*), 1659, 1 vol. in-8, fig., portr., front. gr. .... 24—»

Les seize gravures sur cuivre dont ce volume est orné, ont été exécutées par G.-A. Wolfgang; nous avons déjà parlé de cet artiste (n° 132 de cette livraison). Elles sont très-jolies et en premières épreuves dans notre exemplaire. Le titre gravé est fort remarquable, et un beau portrait du pape Alexandre VII est placé en regard de l'épître dédicatoire adressée au cardinal Flavio Chisi, légat à Avignon, par l'auteur, Charles Stengelius, abbé de Brenz Ahausen (diocèse d'Augsbourg). Il manque dans cet exemplaire, comme dans tous les autres, une planche qui paroît avoir été supprimée. Nous ferons remarquer que la planche 10 est remontée, et qu'elle a été lacérée vers la marge extérieure.

142. Le Thresor ou stile et protecolle de la chancellerie de France et des chancelleries establies par les Parlements : avec les reglements desdites chancelleries faictz par le roy Henri 4, depuis confirmez par le roy Loys 13 à present regnant, le style et reglement de proceder au conseil privé. Reiglements et instructions pour proceder au grand conseil. Traictez ou instructions des finances. Le guidon des secretaires. Les archeveschez, eveschez, parlements, chambres des comptes, cours des aydes, bailliages, seneschaussées, generalitez, eslections et greniers à sel de France. *Paris, Jean Richer*, 1614; très-gros vol. in-8, vél... 36—»

Excellent livre, peu commun et rarement bien conservé. Cet exemplaire est fort beau. Nous sommes surpris de ne pas trouver dans la *Bibliothèque*

historique de la France l'indication d'un pareil ouvrage, qui est très-important pour l'histoire, car l'auteur a pris pour exemple du style et protocole de la chancellerie, une foule d'ordonnances et de lettres en tous genres, qui sont toujours intéressantes, et dont beaucoup ne doivent pas être connues. Il y a, en tête du recueil, un mémoire curieux sur les origines de la chancellerie. L'auteur ne s'est pas fait connoitre, malgré le succès de son ouvrage, car on en avoit publié, dans l'espace de vingt-cinq ans, trois éditions; celle-ci, plus complète et mieux classée que les autres, est la quatrième. P. L.

143. VALENTINIAN. L'Amant resuscité de la mort d'Amour, en cinq livres, par Theodore Valentinian françoys. *A Lyon, par Maurice Roy et Loy Pesnot*, 1557, in-4, veau fauve, fil. tr. dor. (*Niédrée*). .... 60—»

L'Amant ressuscité de la mort d'amour ! Ce titre a quelque chose d'un peu subtil et d'alambiqué. Cela nous promet une belle dissertation sur l'amour, et sur les divers genres d'amour. Tel est en effet le sujet de l'ouvrage où l'auteur déploie beaucoup d'érudition, et ne se fait pas faute de citer les anciens. Dans une sorte de prologue il nous parle de ses voyages, d'abord sur terre, puis sur mer. Sur mer, le vaisseau qui le porte est assailli d'une furieuse tempête, durant laquelle les malheureux passagers font des vœux à tous les saints. Un entre autres, bon bourgeois de Paris, sans doute, promet à saint Christophe, s'il le tire de ce danger et le porte au rivage, de lui offrir un cierge aussi gros qu'est grosse la statue à l'entrée de la nef de Notre-Dame. Pendant que chacun se voue à quelque saint du paradis, un brave prêtre se dépouille de sa soutane et du reste de ses vêtements, tout prêt à se sauver à la nage, conseillant aux plus avisés d'en faire autant; et s'offrant, en attendant, de confesser ceux qui voudroient s'adresser à lui. Voilà un brave homme qui pensoit à tout à la fois. Ce prêtre, je le mettrois volontiers sur le vaisseau de Pantagruel pendant la tempête que décrit Rabelais. Frère Jean lui serreroit la main cordialement, et Panurge se jetteroit à ses genoux et lui demanderoit l'absolution. Mais revenons à notre sujet. Cette tempête que suscite notre auteur, a un but, celui de transporter la scène de sa dissertation en Angleterre, où il se trouve jeté et bien accueilli des dames et seigneurs du lieu, qui l'invitent à leurs festins et banquets; banquets où la philosophie est admise, et où les convives se livrent à toutes sortes de propos sérieux et enjoués. C'est dans un de ces festins qu'a lieu notre dialogue, qui se continue à plusieurs reprises, et pour lequel se donnent rendez-vous les interlocuteurs, qui sont : une comtesse Marguerite, qui discourt *de la vraie et parfaite amour;* une dame Florinde, qui parle de *la folle amour;* un gentilhomme malade, qui raconte ses propres aventures. Ce gentilhomme malade est ce-

lui qui, dans le cours de l'entretien, se guérit (l'entretien dure assez pour cela), et par sa guérison justifie le titre de l'ouvrage. A ces interlocuteurs, il nous faut joindre le seigneur Trebatis, mari de la dame Florinde, et *un je ne sais quel médecin.* Quant à notre auteur, il fait son rôle modeste, se bornant à raconter les propos tenus, lui *présent et oyant.* Nous ne ferons pas l'analyse de cette longue dissertation, divisée en cinq livres, dont la conclusion est la guérison du malade, qui, maltraité par sa maîtresse et malade de la mort de son amour, prend enfin son parti et recouvre la santé de l'âme; mais comme c'est un sujet amoureux, il faut que l'amour ait le dernier mot; l'auteur, tout en félicitant le ressuscité de sa résurrection, ne voudroit pas le dissuader de s'embarquer *en quelque belle et honneste amour : Et si voudrois davantage, pour le mieux aparier, que la dame tant honneste avec laquelle il entrevoit en cette accomplie félicité amoureuse, eut comme lui par le passé, et d'aussi bon amour que lui été ailleurs amante, que comme lui elle eut été défavorisée, et que maintenant comme lui, elle fut fort bien ressuscitée de la mort d'amour.*

L'auteur a dédié son ouvrage à *sa Marguerite*, nom qu'il trouve heureux, et qui lui rappelle toutes les femmes illustres qui l'ont porté. En tête de sa dédicace, il s'est fait représenter avec sa maîtresse; nos amoureux, en costume de nobles et gentils personnages, se regardent et ont bien l'air de se dire les choses les plus tendres du monde. On voit que rien n'a été épargné de ce qui pouvoit ajouter au mérite de ce volume, imprimé sur beau papier et en belles lettres rondes dont la netteté réjouit les yeux.

Vicomte de Gaillon.

144. Villate. Songe et son interprétation avec un hermitage chrestien, par Benjamin de La Villate, chanoine en l'église collégiale de Sainct-Martin de Champeaulx, en Brie. *A Paris, chez J. Laquehay*, 1626; in-8, veau fauve.................................. 28—»

L'abbé Goujet, qui dans sa *Bibliothèque françoise*, n'a pas omis Benjamin de La Villate, sans faire grand cas de son talent, lui reconnoît au moins le mérite d'en avoir fait un bon emploi. Les poésies de notre auteur sont en effet, par leur caractère religieux et moral, en harmonie avec ses fonctions de chanoine de l'église collégiale de Champeaux. Malgré ce mérite, Champeaux a plus lieu de s'enorgueillir de Guillaume, son savant théologien du XVIe siècle, que de Benjamin, son poëte du XVIIe.

Mais La Villate est-il vraiment du XVIIe siècle? oui, par la date de son livre, publié en 1626 (deux ans avant la mort de Malherbe); non, par son style, qui nous reporte à une époque bien antérieure, et qui semble contemporain de Ronsard et des poëtes de la pléiade. Si Mlle de Gournay lui a fait l'honneur de penser à lui, assurément elle n'a pas dû le comprendre dans le nombre de ces auteurs de la nouvelle école qu'elle accuse de fuir les vieilles expressions. Pour La Villate, le langage depuis Ronsard et Baïf ne s'est point renouvelé, *ore* est encore à son usage :

En vain au paresseux fait ore la leçon
La provide *fourmis* et le caut hérisson.

Le printemps chez lui est non-seulement la *prime-vère*, mais la *vère* parle de la saison où l'on entend chanter :

Les oiseaux que la *véré*
Tient fredonnant en l'air.

Les métaphores hardies lui plaisent : quelque part il décrit la terre *passementée* de mille buissons, et *camelotée* de prés de diverses couleurs. Mais ce ne sont pas seulement les expressions des vieux poëtes, ce sont aussi leurs rhythmes qu'il fait revivre ; par exemple, il prend à Remi Belleau celui de son ode du *Mois d'avril*, pour assembler autour de son ermite chrétien toutes les créatures qu'il excite à louer avec lui le Seigneur :

Et vous peints rossignolets,
Oiselets,
Qui mariez vos ramages
Aux accents de ces pasteurs
Qui pippeurs
Vous aguettent ès feuillages !

Nous nous bornons à ces quelques lignes de La Villate, renvoyant les lecteurs à l'analyse qu'a faite l'abbé Goujet du *Songe et de l'Hermitage chrétien*. (*Biblioth. franç.*, tome XV, p. 161.) Vicomte DE G.

145. Quatre voyes spirituelles (cy commencent) pour aller à Dieu. Cestassavoir la voye purgative ; la voye illuminative ; la voye unitive : et la voye superlative. *On les vent à Paris en la rue Sainct-Jacques, à l'enseigne de l'homme Saulvaige*, *s. d.* (vers 1520), in-4 goth., sign. A.-Piiii, cart........................... 28—»

Ce traité de dévotion mystique doit être fort rare, puisque le *Manuel du Libraire* n'en fait pas mention. Les images ridicules ne coûtent pas à l'auteur anonyme de ce singulier livre, où l'on apprend à éviter les voies du péché, et à chercher les voies du salut. Nous serions tenté de reconnoître dans cette profusion de voies allégoriques le fameux *Traverseur des voyes périlleuses*, Jean Bouchet, lequel n'avoit pas encore trouvé la voie poétique. Dans la dédicace *à dom Estienne, le gentil zelateur des ames de Jesu-Christ, et prieur du couvent de Sainct-Martin-des-Champs en Paris*, l'auteur est toujours préoccupé de ces voies qui reviennent sans cesse dans son livre, et qui le mènent droit en paradis. On devine que la voie *purgative* dont il s'agit dans cet ouvrage inspiré par le *souverain Viateur*, n'a rien de commun avec un mémoire d'apothicaire. P. L.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

146. Mémoires de Hollande, histoire particulière en forme de roman, par Mme la comtesse de La Fayette, publiés avec des notes, par A.-T. Barbier, ancien secrétaire des bibliothèques de la couronne. 1 vol. in-16 de xx et 350 pag., un fac-simile, une pl. de musique et deux portr. — Nouveaux éclaircissements sur les *Mémoires de Hollande*, par Ap. Briquet; brochure ensemble .... 7—25
Papier de Hollande .... 12—»

« Ce volume, d'une exécution typographique fort soignée, reproduit un roman publié pour la première fois en 1678, et qui contient la relation des amours d'une belle juive d'Amsterdam, avec un cadet de la maison de Lusignan, amours qui se terminent de la façon la plus édifiante par un baptême et un heureux mariage. Longtemps oubliée, cette production n'est pas sans mérite, l'histoire elle-même peut la consulter avec profit. On y trouve en effet une curieuse relation du siége d'Amsterdam, entrepris en 1650 par Guillaume d'Orange, et qu'il fallut lever, les Hollandois ayant rompu les digues de la mer et inondé le pays. On remarque également un tableau satirique des pratiques minutieuses de dévotion que l'archiduc Léopold, gouverneur des Pays-Bas espagnols, imposoit à ses courtisans et aux officiers de sa maison. Le style élégant et simple de l'auteur donne de l'intérêt à ses récits, mais il ne paroît pas qu'il convienne, sur la foi du titre, d'y voir l'œuvre de Mme de La Fayette. L'éditeur dit avoir trouvé cette indication dans une note de la main de l'érudit Grævius, écrite sur un volume de la *Bibliotheca Heinsiana*, qui, de la bibliothèque de l'archevêque de Reims, Le Tellier, a passé dans la bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris. Cette autorité n'est pas suffisante, et le ton général du livre, les discussions théologiques qui s'y font remarquer, les cérémonies du culte mosaïque, indiquent un écrivain qui partageoit, à certains égards, les principes de Port-Royal. Il est bien sûr aussi, quoi qu'en dise l'éditeur, que les *Mémoires de Hollande* n'offrent point l'histoire particulière de Mme de La Fayette ; à cet égard, les assertions de M. Barbier ont été critiquées; sa préface, ses notes, et les pièces justificatives qu'il a placées à la fin du volume, les lettres qu'il attribue à Mme de La Fayette, et qui ne paroissent nullement sorties de sa plume, tout cela a donné lieu à un débat qui n'a pas, ce nous semble, tourné à l'avantage de l'éditeur. Laissant de côté ces pages étrangères au texte des *Mémoires de Hollande*, il restera une charmante édition d'un livre digne d'être lu ; elle se recommande d'ailleurs par deux portraits admirablement exécutés par M. A. Riffaut, l'un de Mme de Sévigné, l'autre de Mme de La Fayette ; l'authenticité de ce dernier peut être révoquée en doute, mais c'est une discussion qui nous entraîneroit trop loin ; nous n'y entrerons pas. »

(*Revue critique*, publiée par J. Cherbuliez.)

147. VIE D'ANTOINE DU PRAT, chancelier de France, archevêque de Sens, etc., par le marquis Du Prat; in-8 de XV et 458 pag. et un portr. .... 7—50
Grand papier de Hollande, tiré à CINQUANTE EXEMPLAIRES.............................. 15—»

M. le marquis Du Prat vient d'achever l'étude qu'il n'avoit qu'ébauchée dans l'*Essai sur la vie d'Antoine Du Prat* (1). Dans l'ample et beau volume qu'il vient de mettre au jour, l'auteur apprécie toutes les grandes questions, toutes les affaires importantes auxquelles fut mêlé le cardinal. C'est donc une nouvelle histoire des vingt premières années du règne de François Ier : dès lors, on peut juger de l'étendue et de l'intérêt de ce travail. C'est une œuvre évidemment inspirée par un pieux sentiment de famille. L'auteur a cru remplir un devoir que lui imposoit le nom qu'il porte.

M. le marquis Du Prat s'est livré à des recherches laborieuses et il a découvert avec un rare bonheur des documents fort curieux qui, jusqu'à ce jour, étoient restés inédits. On peut dire que nul dépôt d'archives n'a eu de secret pour lui, aussi trouve-t-on dans son livre de nombreux faits rectifiés à l'aide de renseignements puisés aux meilleures sources. Nous nous réservons d'offrir prochainement à nos lecteurs une analyse plus étendue de ce volume que recommandent un style distingué, des pièces justificatives d'un grand intérêt, et un charmant portrait gravé par l'habile artiste Riffaut, d'après un original conservé dans la famille Du Prat.

(1) Versailles, 1854, br. in-8.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, administrateur à la bibliothèque du Louvre; Ap. BRIQUET; G. BRUNET; E. CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; V. COUSIN, de l'Académie françoise; CUVILLIER-FLEURY; Dr BERNARD, bibliophile; A. DINAUX; Bon A. ERNOUF, bibliophile; FERDINAND DENIS, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; AL. DE LA FIZELIÈRE; Vte DE GAILLON; prince AUGUSTIN GALITZIN; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J. F. PAYEN; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; Bon J. PICHON, président de la Société des bibliophiles françois; SERGE POLTORATZKI; RATHERY, bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie françoise; A. TEULET; CH. WEISS; YEMENIZ, de la Société des bibliophiles françois; etc., etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

JUIN.

TREIZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1857.

Sommaire du n° de Juin de la treizième série du Bulletin du bibliophile.

NICOLAS FOUQUET.

Des deux principaux faits que l'on a reprochés à Louis XIV, l'un a trait à un acte de sa jeunesse : le procès de Fouquet ; l'autre date du déclin de sa gloire : la révocation de l'édit de Nantes. Le dernier n'a aucun prétexte pour être discuté dans ce recueil ; mais le premier est du ressort du *Bulletin du Bibliophile.* Fouquet étoit amateur de livres, à tel point que M. Pierre Clément, en consacrant une notice à son administration, n'a pu s'empêcher de faire cette digression : « La « bibliothèque de Saint-Mandé étoit, sans contredit, une « des plus riches et des plus curieuses qu'il y eût alors en « France. Deux cordeliers d'Espagne, admis par faveur à « la visiter avec les commissaires, s'arrêtèrent principale- « ment dans une pièce où étoient les Alcorans, les Talmuds, « les Bibles, et remarquèrent un livre précieux d'un auteur « espagnol, dont le roi d'Espagne lui-même n'avoit pas le pa- « reil... Cette bibliothèque contenoit environ 6,000 volumes. « Il y avoit plus de 50 Bibles, tous les Pères, tous les histo- « riens de l'Église, toutes les Vies des saints, beaucoup d'ou- « vrages de géographie, et sur les antiquités ; tous les histo- « riens grecs, latins et contemporains ; plus de 200 ouvrages « de médecine, d'autres, et en grand nombre, sur les mathé- « matiques, l'histoire naturelle, le droit civil, le droit canon ; « enfin, plus de 300 manuscrits. » Bien des amateurs d'aujourd'hui ne seroient pas en mesure de présenter d'aussi nom-

breuses richesses ; mais n'eût-il pas été bibliophile, Fouquet mériteroit encore d'être mentionné ici à cause de seize charmants petits volumes qui le concernent, publiés chez la veuve de Cramoizy. Ils portent très-improprement le titre d'*Œuvres de M. Fouquet* (1) ; celui de *Pièces relatives à M. Fouquet* eût été beaucoup plus juste. Le premier volume contient un *Traité du péculat*, dont la lecture présente peu d'attrait ; mais en considération de l'aridité du sujet, on sait gré à l'auteur de n'être pas ennuyeux. Sa division par « texte » et « réponse » rompt l'uniformité. Le texte est ordinairement l'analyse d'un article de loi, les réponses en sont un commentaire contradictoire ; elles finissent toujours par éluder la loi. C'est probablement ce premier volume qui a découragé certains lecteurs, et les a empêchés de parcourir les factums et les interrogatoires dont l'intérêt est beaucoup plus réel. Pour celui qui veut remonter aux sources plutôt que s'arrêter à des compilations, les Œuvres de Fouquet ont une grande importance ; elles n'ont pas certainement le même charme que les Lettres touchantes de Mme de Sévigné à M. de Pomponne ; après les avoir lues, on ne partage peut-être pas encore les convictions de l'auteur, qui cherche à prouver par des arguments de tout genre l'innocence du surintendant, mais on acquiert une idée exacte de ce qu'étoit l'administration avant que Louis XIV l'eût réformée.

Nicolas Fouquet naquit à Paris en 1615. Son père, riche armateur de Bretagne, lui fit donner une brillante éducation. A vingt ans il fut maître des requêtes, et devint à trente-cinq ans procureur-général au Parlement de Paris. Sa carrière rapide est parfaitement expliquée par ces mots de Mme de La Fayette, aussi habile à juger le caractère des hommes qu'à créer des personnages romantiques : « Le surintendant étoit un homme d'une « étendue d'esprit et d'une ambition sans bornes, civil, obli- « geant pour tous les gens de qualité, et qui se servoit des fi-

(1) Les Œuvres de M. Fouquet, ministre d'Estat. Contenant son accusation, son procès et ses défenses, contre Louis XIV, roy de France.

« nances pour les acquérir et pour les embarquer dans ses in-
« trigues; dont les desseins étoient infinis pour les affaires
« aussi bien que pour la galanterie. » (*Histoire de Mme Henriette d'Angleterre*, édition Bazin, p. 15.) Je n'ajouterai qu'une observation à ce portrait, c'est que Fouquet ne se bornoit pas à obliger les gens de qualité, puisqu'il contribua à la fortune de Gourville, le Gil-Blas du XVIIe siècle, et qu'il protégea activement les gens de lettres, parmi lesquels il trouva ses plus fidèles amis.

Servien et Fouquet furent chargés, en 1653, de la surintendance des finances ; mais, deux ans après, Fouquet eut à lui seul toute l'autorité. L'épargne étoit vide, il trouva des fonds à emprunter grâce à son propre crédit. Les sommes qu'il empruntoit ainsi, il les prêtoit au Trésor : le remboursement s'opéroit chez lui au moyen de ses billets, qui étoient acquittés à la rentrée des impôts. Maître de l'administration, il se trouvoit donc tout à la fois ordonnateur, receveur et payeur. Une telle concentration devoit entraîner de grands désordres.

A l'époque où Mazarin étoit le plus puissant, lors du traité des Pyrénées, Colbert, intendant de sa maison, lui adressa un Mémoire dans lequel il signaloit les dilapidations de Fouquet, en proposant de le faire arrêter, et juger par une commission composée de ceux mêmes qui en firent partie lors du procès. Le cardinal étoit à Saint-Jean-de-Luz quand ce Mémoire lui fut envoyé. Nouveau, employé de la poste, l'intercepta, et le communiqua, à Bordeaux, au surintendant, qui alloit rejoindre la cour.
« Après me l'avoir lu, raconte Gourville, il me dit qu'il falloit
« qu'il remît incessamment ce papier entre les mains de celui
« qui l'avoit apporté ; et qu'il vouloit cependant en garder une
« copie. Il le mit entre lui et moi, nous le copiâmes, lui une
« page et moi l'autre, ainsi jusqu'à la fin. »

Fouquet, un peu déconcerté cependant, suivit le conseil de Gourville, qui lui démontra que le cardinal avoit besoin d'argent pour célébrer le mariage du roi, et que le danger ne devoit pas être imminent.

Gourville fut aussitôt envoyé près de Mazarin, pour lui développer ses idées; et Fouquet, au retour de la cour, laissa voir, dans un entretien avec le premier ministre, qu'il avoit eu connoissance du mémoire de son intendant. Mazarin ordonna à Colbert de se réconcilier avec Fouquet, mais la crainte de ce dernier n'étoit pas calmée; il fit fortifier son château de Belle-Isle, dressa un plan de résistance à main armée, et se tint prêt à commencer une nouvelle Fronde. Le brouillon de ce projet de révolte fut trouvé, lors de son arrestation, derrière une glace dans sa maison de Saint-Mandé, et devint une des plus grandes charges du procès.

Mazarin, à son lit de mort, avoit recommandé à Louis XIV d'employer Fouquet, le lui signalant comme l'homme qui connoissoit le mieux les ressources de la France; mais il l'avoit en même temps informé de ses dilapidations. Colbert, afin d'y mettre bon ordre, fut nommé intendant des finances et chargé de tenir le registre des fonds. Dès les premières fois qu'il travailla avec Fouquet, le roi se fit expliquer le mécanisme de l'administration des finances, et lui défendit de signer aucun traité et de contracter aucun engagement sans l'en avoir informé. Mais après la mort du cardinal, Fouquet ne croyoit plus rencontrer d'obstacle; Le Tellier et Colbert ne lui paroissoient pas de force à s'opposer à ses projets; il se regardoit comme l'homme le plus puissant, offrant à Anne d'Autriche sa protection pour faire rentrer le roi sous sa tutelle, et demandant au cardinal de Retz sa démission de l'archevêché de Paris, afin de le faire remplacer par son frère.

Pélisson, l'un de ses amis qui devoit devenir plus tard l'historien de Louis XIV, étoit plus clairvoyant que lui, mais il ne réussit pas à l'empêcher de présenter au roi de faux états de dépenses et de recettes, que Colbert rectifioit chaque jour en secret. Louis XIV, indigné de se voir trompé dans la partie la plus importante de l'administration, résolut dès lors de disgracier Fouquet. Colbert proposa au roi le même plan qu'il avoit autrefois soumis à Mazarin. Mais une circonstance s'opposoit à

l'exécution de ce projet. Fouquet, outre sa charge de surintendant, avoit le titre de procureur-général au Parlement de Paris, ce qui le rendoit justiciable de cette compagnie. Il fallut donc l'amener à donner sa démission, en lui faisant espérer qu'il seroit compris dans la prochaine promotion des chevaliers des ordres du roi.

Louis XIV étoit obligé sans cesse de dissimuler son ressentiment contre Fouquet. Une circonstance imprévue faillit faire éclater sa colère. Le surintendant avoit essayé de séduire La Vallière, et sa résistance lui avoit prouvé que le roi étoit son rival. Cette découverte ne le fit pas renoncer à ses espérances. Dans une fête splendide donnée au château de Vaux, où *les Fâcheux*, de Molière, étoient représentés pour la première fois, Louis XIV aperçut un portrait de La Vallière, peint à l'insu du modèle; il ne put se contenir et donna l'ordre d'arrêter le surintendant à l'instant même. Anne d'Autriche montra à son fils l'inconvenance du lieu et du moment. L'ordre fut aussitôt révoqué. Madame Duplessis-Bellière informa à la fois Fouquet de l'ordre et du contre-ordre. Il crut conjurer l'orage en faisant au roi l'aveu d'une partie de ses fautes. Louis XIV fit semblant de pardonner et dissimula de nouveau : « Vous pouvez juger « qu'à l'âge où j'étois, écrit-il en retraçant plus tard ses impres« sions de cette époque dans des instructions pour le Dauphin, « il falloit que ma raison fît beaucoup d'efforts sur mes ressen« timents pour agir avec tant de retenue.... Mais étant allé « vers la fin du mois d'août à Nantes, où les États de Bretagne « étoient assemblés, et de là voyant de plus près qu'aupara« vant les ambitieux projets de ce ministre, je ne pus m'empê« cher de le faire arrêter en ce lieu même, le 5 septembre.

« Toute la France, persuadée aussi bien que moi de la mau« vaise conduite du surintendant, applaudit à cette action, et « loua particulièrement le secret dans lequel j'avois tenu, du« rant trois ou quatre mois, une résolution de cette nature, « principalement à l'égard d'un homme qui avoit des entrees « si particulières auprès de moi, qui entretenoit commerce avec

« tous ceux qui m'approchoient, qui recevoit des avis du de-
« dans et du dehors de l'État, et qui, de soi-même, devoit tout « appréhender par le seul témoignage de sa conscience. »

Le 5 septembre 1661, en effet, Fouquet sortoit de travailler avec le roi, qui l'avoit gardé dans son cabinet jusqu'au moment où il avoit vu par la fenêtre que d'Artagnan avoit rangé ses hommes dans la cour. Dès que Fouquet fut arrêté, tout le monde félicita Louis XIV de cette résolution hardie. Beaucoup d'ambitieux crurent qu'ils alloient recueillir la surintendance, mais le temps des premiers ministres étoit passé et ne devoit plus revenir que sous la régence. Le roi remplit, pour ainsi dire lui-même, la charge de surintendant, en examinant souvent et en signant à la fin de chaque année le livre des recettes et dépenses qui étoit tenu par Colbert.

De Nantes, Fouquet fut conduit à Paris sous bonne escorte, plutôt pour le préserver que pour l'empêcher de fuir, car la population lui étoit hostile, et on craignit même qu'elle ne le massacrât. Le lendemain de la chute des ministres puissants, l'histoire nous montre à toutes les époques des vanités froissées qui ameutent la populace pour demander leur mort.

Fouquet conservoit avec soin toutes les lettres qui lui étoient adressées, et renfermoit dans des cassettes à part celles qu'il recevoit de plusieurs femmes de la cour. Louis XIV se fit apporter ces pièces et les examina lui-même, afin de connoître les affaires particulières des principales familles. Les gens de lettres dont Fouquet s'étoit montré le protecteur lui restèrent plus longtemps fidèles que les courtisans. Mlle de Scudéry continua de lui écrire pendant tout le temps de sa captivité. Le dépouillement des pièces du procès dura trois ans, durant lesquels l'ancien surintendant ne vit pas les commissaires chargés de le juger. Il parut pour la première fois devant eux, le 14 novembre 1664.

L'interrogatoire dura cinq semaines. Mme de Sévigné étoit alors à Paris, et elle écrivoit à Simon de Pomponne les détails du procès; c'étoit par ces lettres que tous les amis exilés sa-

voient des nouvelles. La police les lisoit, mais leur auteur ne s'en inquiétoit pas, et s'informoit seulement si elles parvenoient. Ces douze lettres étoient passées de main en main.

Fouquet y est peint au naturel ; on voit mieux là que partout ailleurs son insouciance au milieu du danger qui le menace. « En repassant par l'Arsenal, à pied, pour se promener, M. Fou« quet a demandé quels ouvriers il voyoit ; on lui a dit que « c'étoit des gens qui travailloient à un bassin de fontaine. Il « y est allé et a dit son avis, et puis s'est retourné en riant vers « d'Artagnan, et lui a dit : « N'admirez-vous point de quoi je « me mêle ? Mais c'est que j'ai été autrefois assez habile sur ces « sortes de choses-là. »

Un soir à l'audience, qui avoit été prolongée par la lecture d'un article de l'acte d'accusation (26 novembre), « il s'est allé « embrouiller sur certaine date. » Un jour, poussée par quelques amies, Mme de Sévigné s'en va dans une maison voisine de l'Arsenal, pour voir passer l'accusé : « J'étois masquée, je l'ai « vu venir d'assez loin... Il paraissoit assez rêveur... En s'ap« prochant de nous pour rentrer dans son trou, M. d'Artagnan « l'a poussé, et lui a fait remarquer que nous étions là. Il nous « a donc salués et a pris cette mine riante que vous lui con« noissez. »

Fouquet ne montra de l'énergie que dans une circonstance, c'est au moment où il fut accusé par Séguier, d'avoir commis un crime d'État. « Je confesse, Monsieur, que c'est là une folie « et une extravagance, mais non pas un crime d'État. Je sup« plie ces Messieurs (les juges) de trouver bon que j'explique « ce que c'est qu'un crime d'État. Ce n'est pas qu'ils ne soient « plus habiles que nous, mais j'ai eu plus de loisir qu'eux pour « l'examiner. Un crime d'État, c'est quand on est dans une « charge principale, qu'on a le secret du prince, et que tout « d'un coup on se met du côté de ses ennemis ; qu'on engage « toute sa famille dans les mêmes intérêts ; qu'on fait ouvrir « les portes des villes dont on est gouverneur, à l'armée des « ennemis, et qu'on la ferme à son véritable maître ; qu'on porte

« dans le parti tous les secrets de l'État. Voilà, Messieurs, ce « qui s'appelle un crime d'État. »

Dix jours après, l'anxiété des amis de Fouquet cessoit, treize juges contre neuf concluoient, selon l'avis de d'Ormesson, au bannissement perpétuel et à la confiscation des biens, tandis que la minorité s'étoit prononcée pour la peine de mort. Louis XIV changea aussitôt l'exil en prison.

Le lundi 21 décembre, Foucault lut l'arrêt à l'ancien surintendant, puis le sépara de Pecquet, son médecin, et de Lavalée, son valet de chambre. Fouquet fut ensuite conduit dans la chambre de d'Artagnan. « Pendant qu'il y étoit il a vu « par la fenêtre passer M. d'Ormesson, qui venoit de repren« dre quelques papiers qui étoient entre les mains de M. d'Ar« tagnan. M. Fouquet l'a aperçu, il l'a salué avec un visage « ouvert et plein de joie et de reconnoissance, il lui a même « crié qu'il étoit son très-humble serviteur. »

Le soir même, Fouquet monta dans un carosse avec quatre hommes ; et d'Artagnan, à la tête de cinquante mousquetaires, le conduisit à Pignerol.

On sait peu de détails sur sa captivité; ses amis s'en occupèrent pendant quelque temps, puis il fut oublié. Le tonnerre tomba sur le château, entra même dans la chambre où il étoit détenu, mais ne l'atteignit point.

Fouquet, délaissé des hommes, éleva son esprit vers Dieu, et, méditant sur les livrès saints, composa même, dit-on, des traités de morale.

Dix ans seulement après sa condamnation, il lui fut permis de s'entretenir avec sa femme. Vers cette époque, un trou fut pratiqué dans le plafond, et celui qui étoit enfermé dans la chambre supérieure communiqua avec lui. Il se nommoit Puiguilhem, et n'étoit qu'un obscur cadet de Gascogne quand Fouquet avoit quitté la cour. Mais depuis, général d'armée, ayant failli épouser Mademoiselle avec le consentement de Louis XIV, il étoit devenu Lauzun. Fouquet le crut fou, et fut au comble de

l'étonnement quant il apprit que son voisin lui avoit dit des choses vraies.

La rigoureuse surveillance dont il étoit entouré fut adoucie avec le temps ; on lui permit de voir sa famille, et même les habitants de Pignerol. Des doutes se sont élevés sur le lieu de sa mort, qui eut lieu en 1680. Selon les uns, et c'est l'hypothèse qui me semble la plus probable, elle eut lieu à Pignerol ; d'autres ont pensé qu'il lui avoit été permis de se rendre aux eaux de Bourbonne. Naguère, dans ce recueil même, M. le comte de Viel-Castel, se fondant sur une note écrite derrière un portrait du temps, le fait mourir à Paris.

L'adversité de Fouquet, après sa grande fortune, l'acharnement de ses ennemis, la constante sympathie de quelques-uns de ses amis, ont fait considérer, par les historiens, sa chute comme un événement isolé. La toute-puissance de Richelieu et celle de Mazarin, lui avoient suggéré la pensée d'être le troisième dans la dynastie des premiers ministres; mais Louis XIV vouloit régner. Afin de pouvoir dire : « L'État, c'est moi », il falloit renverser ce dernier obstacle. La haute ambition et le faste du surintendant gênoient le roi : Fouquet fut arrêté, condamné, et mourut en prison. Versailles et Marly firent oublier les splendeurs de Vaux et de Saint-Mandé. Les vers de La Fontaine restent seuls pour nous les rappeler aujourd'hui.

J. Andrieux.

ÉPITRE INÉDITE DE FURETIÈRE

A

MADAME DE MAINTENON

La pièce suivante se trouve en manuscrit à la tête d'un exemplaire de la première édition du *Dictionnaire de Furetière*, Amsterdam, 1690, 3 vol. in-fol., qui est à la bibliothèque du Louvre. La personnage inconnu qui a pris soin de la recueillir l'a fait précéder de cette note : « Elle m'a esté communiquée par M. de Sainfray, en février 1691. » Et bien qu'on rencontre à la fin du volume une copie d'une lettre d'un M. Bory, avocat au Conseil, qui déclare qu'il a connu très-particulièrement M. de Furetière, et qu'il ne le retrouve pas dans l'*Épître dédicatoire* dont il s'agit, nous ne voyons pas dans ce doute de quoi infirmer l'attribution positive qui ressort de l'indication du manuscrit. Il y a même des raisons de vraisemblance qui paroissent la confirmer. Furetière, mort en 1688, et traité comme on sait par l'Académie françoise, a fort bien pu avoir l'idée de mettre sous la protection de Mme de Maintenon, qui passoit pour ne pas aimer l'Académie, la future édition de son Dictionnaire, dont il n'avoit encore paru qu'un *Essai*, 1684, 1 vol. in-4°, et qui, sous sa nouvelle forme, pouvoit, comme on l'insinue dans

l'*Épître dédicatoire*, devenir un des livres usuels du nouvel établissement de Saint-Cyr.

D'ailleurs, Furetière avoit à se faire beaucoup pardonner en fait de dédicaces. A la fin de son *Roman bourgeois*, et sous ce titre : *Épître dédicatoire du premier livre que je ferai*, il avoit inséré une pièce étrange qui commence ainsi : « A très-haut et très-redouté seigneur Jean Guillaume dit Saint-Aubin, maître des hautes-œuvres de la ville, prévôté et vicomté de Paris, etc. » Là-dessus grand scandale ; on ne manqua pas de dire qu'il avoit dédié son roman au bourreau. Autre grief : il avoit été accusé, quoique fort gratuitement, par l'Académie, d'avoir, dans l'avertissement placé en tête de son *Essai de Dictionnaire*, « attaqué la mémoire de deux grands ministres et l'honneur de toute la Compagnie, » et, ce qui étoit plus grave, manqué de respect au roi, en se disant à la fin « son très-humble, *très-affectionné* et très-obéissant serviteur et sujet. » Il n'étoit pas convenable de se dire affectionné. Décidément le pauvre Furetière jouoit de malheur : la dédicace où il alloit pour la première fois de sa vie se montrer bon courtisan, ne devoit pas voir le jour.

Nous avons dit que Mme de Maintenon n'aimoit pas l'Académie. « Quoi, disoit-elle à Fénelon, peu avant sa réception, vous voulez être de cette Compagnie, *qui ne parle que sur des paroles !* » Et elle écrivoit le 20 février 1716, à Mme Dangeau, dont le mari, par parenthèse, étoit académicien : « On m'a toujours reproché que je ne regardais pas l'Académie comme un corps sérieux. »

On ne trouvera donc pas étrange (et ici nous empruntons les paroles même de l'*Épître dédicatoire*) que Furetière ait eu l'idée de dédier son ouvrage à Mme de Maintenon. On remarquera ce qu'il dit de la part qu'elle avait prise à l'établissement de Saint-Cyr, de sa haute et singulière fortune, de l'estime et de l'affection que le roi avoit pour elle. Enfin, s'il ne prononce pas le nom de reine, il fait assez entendre ce qu'il pensoit de sa position à la cour, par la comparaison qu'il fait d'elle à « ces deux vertueuses dames (évidemment Clotilde et Blanche de

Castille) auxquelles la France a eu l'obligation de la conversion et de la sainteté de deux de ses rois. »

Voici la pièce que nous avons annoncée; nous en reproduisons exactement le titre, le style et l'orthographe :

ÉPITRE DÉDICATOIRE

TROUVÉE DANS LES PAPIERS DE L'AUTEUR APRÈS SA MORT.

A MADAME DE MAINTENON.

Madame,

On ne trouvera pas étrange que je vous dédie cet ouvrage, puisqu'il a besoin d'un asile pour se mettre à couvert de l'envie et de l'injustice dont il souffre l'oppression. Le soin que vous prenez de secourir la noblesse, et de lui procurer une retraitte dans le fameux monastère de Saint-Cir, donne la hardiesse à toutes sorte d'affligés, d'avoir recours à votre bonté et d'implorer votre protection. Vous aves cet avantage, Madame, que vos généreuses actions qui attirent sur vous mille louanges n'ont pour but et ne tendent qu'à la gloire de ce grand roy qui vous honore de son estime.

Nous lui fournissés tous les jours des occasions de monstrer sa justice et d'etaler sa magnificence. Sa valeur jusqu'icy l'a élevé au-dessus de tous les autres conquérans, mais quelque pretieuse que soit la gloire qui vient des conquêtes, elle a le malheur qu'il la faut achepter chèrement et qu'il faut que plusieurs vies et plusieurs fortunes soient sacrifiées au bien de l'Estat. Les autres princes ont souvent oublié les services de ceux qui n'estoient plus en état de les continuer : mais *Louis le Grand* ne s'est pas contenté de pourvoir à la subsistance de ceux que la guerre avait epargnés, en leur faisant bâtir un hôtel magnifique (1) pour y passer en repos le reste d'une vie qu'ils

(1) Ce rapprochement entre la fondation de Saint-Cyr et l'établissement des Invalides se retrouve dans la plupart des écrits publiés à cette occasion. Voy. entre autres, dans le *Mercure galant*, de septembre 1686, *Prélude sur l'établissement de la maison de Saint-Cyr*, p. 5.

n'ont pu perdre dans les batailles ; il a pris même le soin de ceux que la guerre lui avoit ravis tout entiers, et il les a fait revivre dans leur race. Le grand nombre d'Académies qu'il a etablies pour l'éducation de tant de nobles orphelins, les empêchera desormais de dégénérer de la vertu de leurs ancêtres, parce qu'ils ne seront plus dans l'impuissance de monter par dégrés aux plus grands honneurs militaires. Enfin il a consideré que la vraye noblesse ne se conserve pas seulement par les masles, et qu'il faut que les deux sexes y contribuent.

Pour faire donc que le sang impur ne se mesle point dans les races des gentilshommes, il a pourveu à l'éducation d'un nombre infini de demoiselles, qui ne pouvant pas se maintenir dans l'honneur de leur naissance, se trouvoient réduites à entrer dans des conditions serviles, où elles estoient exposées à mille dangereux assauts que leur misère livroit souvent à leur vertu. C'est dans ce dessein qu'il a fondé ce magnifique monastère de Saint-Cir, pour servir de retraitte à la pauvreté noble et vertueuse. C'est la qu'il conserve les restes de plusieurs illustres maisons, qui alloient tomber dans l'obscurité ou dans un entier annéantissement. Jusqu'icy on s'estoit contenté de bâtir de grandes abayes, et de les doter de grands revenus. Notre grand monarque a non seulement enchéri sur l'une et l'autre de ces magnificences ; mais encore sa prudence a esté jusqu'à ce détail de regler l'usage de ses fondations ; il a reconnu l'abus qui se commettoit dans l'entrée des monastères, et que souvent il falloit achepter une place sur la terre, pour en acquérir une dans le ciel ; il a sçu que plusieurs filles étoient sacrifiées à l'ambition de leurs parents, et se trouvoient dans le chemin de perdition plutôt que dans la voye de salut, faute d'une vocation légitime ; il a donc voulu, que non-seulement l'entrée de ces saintes maisons fut libre et gratuite, mais encore que les filles y fussent receües dès leur plus tendre jeunesse, afin d'eprouver par un long noviciat à quel genre de vie elles etoient appellées par la Providence. C'est dans ce seminaire royal qu'elles peuvent faire un fonds de toutes sortes de vertus, afin que quand elles

seront en âge de prendre parti, elles puissent rentrer dans le monde ou demeurer dans la retraitte, et choisir de la vie active ou de la contemplative, celle qui sera plus propre pour leur salut. Même pour augmenter la liberté de leur choix qui souvent étoit contraint de se tourner du costé de la religion, pour ne pouvoir pas subsister dans le monde; il a pourveu à leurs necessités temporelles, et il leur a assigné des biens suffisans jusque dans son trésor royal, pour leur faire trouver d'honnêtes alliances, d'ou naistront de généreux enfans, qui, profitant des exemples et des instructions domestiques, seront capables de rendre de grands service à l'Estat.

Voilà de riches matières pour faire un fonds inépuisable de nouveaux éloges à notre grand roy; mais il faut reconnoitre en même temps que vous avés, Madame, beaucoup de part à la gloire qui lui en revient, puisqu'on sçait que c'a esté souvent par vos conseils et par votre secours, qu'il a réussi en ces louables entreprises. Comme les plus braves conquerants ne peuvent pas vaincre tous seuls, et qu'ils ont besoin de capitaines et de soldats qui participent à la gloire de leurs expéditions militaires, ils ont aussi besoin d'aides et de secours pour faire paroître avec eclat leurs vertus chretiennes et pacifiques.

Vous aves aidé à notre grand roy a elever des monuments de pieté, comme ses braves lui ont servi à elever des trophées. C'est sur vos soins qu'il s'est reposé de l'exécution de ses vertueux desseins. Il a laissé à votre prudente conduite le gouvernement d'une place qui importe égallement à l'Eglise et a l'Estat. Après un si digne choix, on ne s'étonne point qu'elle devienne de jour en jour plus celèbre et plus florissante. Dans la pensée qu'il a eüe de faire inscrire et exciter à la vertu tant de jeune noblesse, il ne pouvoit la mettre en de meilleures mains qu'en celles d'une personne héroique dont la grande ame fait asses decouvrir son ancienne noblesse, et qui a tant de belles qualités que toutes ses actions sont autant de modèles à imiter pour parvenir à la perfection. On admire en vous, Madame, les ressorts de la Providence, qui pour vous faire

parvenir à ce haut rang, ou votre mérite vous a elevée, vous y a fait monter par degrés, afin de faire voir que vous possédiés les vertus convenables à toutes sortes de conditions, et que vous aviés une egale fermeté d'ame et de courage dans l'une et l'autre fortune. Si d'abord le Ciel ne vous en a pas donné une convenable à votre illustre naissance, c'estoit pour la faire changer avec plus d'eclat, et afin que vous la deussies toute entière à vous-même. Il vous a fait ressembler en quelque façon à ces héros qui ont longtemps caché leurs noms et leurs qualités pour demeurer inconnus dans le monde, jusqu'à ce que leurs grandes actions ont trahi leur deguisement et les a fait juger dignes du sang royal dont ils étoient sortis. C'est le propre du soleil de découvrir et d'eclairer toutes choses. L'esprit penétrant de notre monarque qui se connoit si bien en mérite lui a fait bientot reconnoitre le votre, l'estime dont il vous honore en fait la preuve et l'eloge en même temps. On trouve dans votre fortune une merveille semblable à celle que fait quelquefois la nature : il y a des fleuves fameux qui cachent leurs eaux sous la terre pour en sortir avec plus de force et d'admiration ; les grandes qualités que vous tenés de vos ayeuls ont été quelque temps cachées, mais elles n'ont rien perdu de leur force et de leur éclat, on les voit maintenant briller avec plus de gloire.

La France a desja eu l'obligation à deux vertueuses dames de la conversion et de la sainteté de deux de ses roys : nous en voyons une autre, qui par sa vertu et sa pieté ne contribuera pas peu à faciliter à son prince la conquète du ciel, après que ses braves lui ont aidé a celle de la terre. Les grands biens qu'il fait tous les jours à l'Eglise, sont des gages suffisans pour nous en assurer. Il ne s'est pas contenté de l'enrichir et de la protéger, il a voulu encore la guerir de la plus dangereuse playe qui lui eust jamais été faite. Elle ne lui a pas moins d'obligation d'avoir paisiblement exterminé (1) les herétiques, qu'à

(1) *Paisiblement exterminé !* Voilà, il faut en convenir, pour un lexicographe, une alliance de mots un peu étrange, même en admettant qu'il prend ici *exterminé* dans le sens latin de : banni.

ces princes qui ont fait des voyages d'outre-mer pour détruire les Infidèles. Enfin, Madame, après que vous aves fait paroitre la grandeur de votre âme, en protégeant la noblesse persecutée par la fortune, il ne vous reste plus qu'à protéger la science persécutée par la jalousie. On ne peut pas ignorer la noblesse puisqu'elle est originaire du ciel. Ou pourrait-elle trouver un asyle plus asseuré qu'auprès d'une illustre personne qui a l'esprit éclairé et l'inclination si bienfaisante? C'est encore une fois, Madame, sur cette confiance que j'ay pris la hardiesse de vous dedier un ouvrage qui peut se flatter de l'opinion de ne vous être pas tout-à-fait inutile, puisqu'il pourra contribuer quelque chose à l'exécution de ce chef-d'œuvre de pieté dont vous aves la conduite. C'est un livre qui donne une légère teinture de toutes choses; il en enseigne plusieurs qu'on ignore parce qu'on ne trouve pas l'occasion de les apprendre. Il donne une connoissance suffisante de leur nature à ceux qui ne veulent pas approfondir; en un mot il peut tenir lieu d'une bibliothèque entière et suffisante pour l'instruction de cette jeune noblesse qui, sans prétendre devenir sçavante, a besoin de s'eclaircir de plusieurs difficultés qui se trouvent dans les lectures. Je ne souhaitterois autre recompense de mon grand travail, que la gloire d'apprendre qu'il vous pourroit être agréable. Si ce bonheur m'étoit arrivé, je mourrois le plus content homme du monde, et si javois fait voir avec combien de zèle, de soumission et de respect, je suis, Madame,

Votre, etc.

FURETIÈRE.

TABARINIANA.....

En 1835, un bibliographe aussi instruit que zélé publia un opuscule des plus curieux qui fut tiré à 51 exemplaires seulement et qui avoit pour titre : *Plaisantes recherches d'un homme grave sur un farceur.*

Il s'agissoit de Tabarin; c'est un nom qu'il suffit de prononcer.

Dans cet opuscule piquant et instructif, M. Leber traitoit d'abord avec esprit ce qui regarde la biographie de l'illustre farceur qui fit durant six années les délices des Parisiens; il paroît qu'il vint s'établir dans la grande ville vers la fin de 1618. A partir de 1625, silence absolu des auteurs contemporains sur son compte. Il est vrai que, plus tard, un écrivain peu connu, D. Martin, dans un volume imprimé à Strasbourg, en 1637, a donné quelques détails sur la fin du bouffon dont Boileau et La Fontaine ont constaté la célébrité. Ces détails ayant été mentionnés il y a peu de temps dans ce même *Bulletin* (page 990, de 1856), nous sommes dispensés d'en parler.

Tabarin n'a rien écrit de ce qu'on a publié sous son nom; il est possible qu'il sut à peine se servir d'une plume, mais les *Joyeusetés* qu'il débitoit en plein vent furent recueillies, et la typographie se hâta de les conserver pour l'instruction de la postérité la plus reculée.

Les *Questions tabariniques* livrées au public eurent un tel succès qu'on en fit quatre éditions pour le moins dans les neuf derniers mois de 1622; tous les exemplaires se vendirent jus-

qu'au dernier. Je crois qu'il y a fort peu de livres qui aient joui d'une vogue semblable.

La Bibliographie des facéties, publiées collectivement ou partiellement, depuis 1619 jusqu'à 1664, sous le nom de Tabarin, étoit l'image du chaos; M. Leber l'a débrouillée, et il y a mis autant d'ordre que de clarté.

Il fait connoître le contenu de divers recueils que mirent au jour les libraires Sommaville, Rocollet, Estoc, etc., recueils qui se reproduisent en partie les uns les autres, mais sans jamais se copier servilement.

C'est ainsi que trois questions se trouvent seulement dans la première publication collective (fin de mars 1622); l'une est la plus sale du recueil, et ce n'est pas peu dire (1), les deux autres ont un cachet d'impiété. La seconde publication renferme 64 questions, dont aucune n'a été reproduite. Il y a en tout six publications collectives : malgré les doubles emplois, on ne peut se dispenser de les avoir toutes six lorsqu'on veut posséder un Tabarin complet. Volonté très-louable que vous auriez tous comme moi, cher lecteur, mais qu'il seroit fort difficile de satisfaire; la question d'argent (et il en faut beaucoup) n'est pas la seule en cette circonstance.

Il importe également de posséder les publications partielles ou pièces facétieuses imprimées séparément sous le nom et à l'occasion de Tabarin, et non comprises dans les publications collectives. M. Leber en énumère vingt; il n'en possède que treize, et nous doutons qu'aucune bibliothèque publique ou particulière soit mieux partagée que lui sous ce rapport. Nous renvoyons les amateurs aux détails minutieusement exacts qu'il donne sur la bibliographie de ces opuscules, devenus si rares,

(1) Observons qu'un extrait de cette question se trouve à la page 90 de la *Bibliotheca Scatalogica*, recueil curieux publié à Scatopolis, chez les marchands d'aniterges, l'année scatogène 5850 (Paris, Jannet, 1850). On lira à la page 78 de cette *Bibliotheca*, une recette extraite d'un autre volume tabarinique.

et nous gardant bien de reproduire ce que M. Leber a fort bien dit, nous ajouterons quelques lignes aux pages qu'il a écrites.

Mentionnons d'abord les prix d'adjudication de quelques-uns des ouvrages dont il s'agit, lorsqu'ils se sont présentés dans des ventes postérieures à la dernière édition du *Manuel du Libraire :*

L'Inventaire universel. Paris, Rocolet, 1622, avec les *Rencontres de Gratelard,* 50 fr., maroquin, vente A. Bertin, nº 1356; et 116 fr. dans une vente faite par M. Tross, en 1856, nº 776.

Recueil général. Paris, Sommaville, 1623, 81 fr., maroquin, Soleinne, nº 970.

Recueil général. Paris, D. Geuffroy, 1627, 99 fr. 50, mar., Nodier, nº 916.

Recueil général. Rouen, Louis Dumesnil, 1664, 70 fr., Aimé Martin; 171 fr., Nodier, nº 917; 102 fr., Soleinne; 80 fr., Baudelocque.

La réimpression (abrégée) du *Recueil général.* Arras, Claude Breton, 1624, 50 fr., Soleinne, nº 971. Une note de M. Paul Lacroix, rédacteur de ce catologue, décrit ce volume dont M. Leber, p. 65, ne fait que donner le titre, et elle reproduit un sixain qu'elle signale comme manquant dans toutes les autres éditions. (Il se trouve dans la première publication imprimée chez Sommaville, à la fin de mars 1622.)

Le catalogue Soleinne nous présente aussi, nº 975, une édition des *Rencontres du baron Gratelard.* Troyes, Edme Prevost, sans date, 24 feuillets. Je ne la trouve point indiquée dans les *Plaisantes Recherches*, pas plus que celle de Pierre Chuchet (Paris, 1683), portée au catalogue Nodier, nº 922, et celle de Julien (Paris, sans date), petit in-12 de 4 feuillets, et 64 pages, qui figure au catalogue Soleinne, nº 974; ainsi que celle de Troyes, Jacques Oudot, 1699. Il est vrai que les *Fantaisies et coq-à-lasnes*, du baron de Grattelard, peuvent être regardés comme un hors-d'œuvre de la collection tabarinique.

Si nous passons aux pièces tabariniques publiées séparément, nous observerons que huit d'entre elles ont été réimprimées

dans le tome XVIII de la jolie collection des *Joyeusetez*, mise au jour il y déjà longtemps.

Ce sont celles qui portent les numéros 4, 6, 8, 9, 10, 13 et 15, de la liste que donne le *Manuel du Libraire*, ou bien 4, 7, 9, 10, 11, 12, 13 et 17 de la liste de M. Leber.

Il a paru à Paris, en 1850 (imprimerie de Crapelet), une réimpression petit in-8, à 62 exemplaires, dont 10 sur papier vélin et 6 sur papier de Chine, de trois opuscules tabariniques.

Un d'eux étoit tellement rare qu'il s'étoit dérobé aux investigations de M. Leber; il a pour titre : *Le Caresme-prenant et les jours gras de Tabarin et d'Ysabelle.* 1622.

Les deux autres étoient déjà connus, ce sont les *Justes plaintes du sieur Tabarin*, 1621, et le *Jardin, recueil trésor.* Sens, G. Niverd, 1619, opuscule de 8 feuillets; un exemplaire de l'édition originale s'est payé 47 fr. dans une vente faite en décembre 1856. Nous ajouterons qu'à la suite des *Justes plaintes*, le bel esprit qui usurpoit le nom de Tabarin a placé une collection de prétendus secrets pour faire éternuer tous ceux qui sont dans un bal, pour empêcher un pot de bouillir, pour tuer et plumer un oiseau du même coup, pour faire tenir un œuf au bout du doigt, etc.

M. Leber regarde comme vraisemblable que Tabarin étoit d'origine italienne; nous pouvons à l'appui de cette conjecture, citer les titres de deux opuscules, en regrettant de ne pouvoir donner sur leur contenu quelques détails qui auroient une certaine importance dans une question dont la solution préoccupe à juste titre les nombreux amis de la littérature facétieuse.

Opera nova nella quale si contiene il maridazzo della bella brunettina sorella di Zan Tabari, pièce qui faisoit partie d'un recueil vendu 29 fr., chez Nodier, n° 678, et Libri, n° 1678.

Stanze della vita e morte di Tabarino, canaglia milanese. Ferrara, 1604, catalogue Reina (1839), n° 1399.

Ce dernier opuscule semble révéler la patrie d'un des ancêtres de notre Tabarin, et le degré d'estime qu'il avoit inspiré.

Nous laisserons à des personnes mieux informées que nous

le soin d'étendre dans tous les sens les investigations que nous avons ébauchées et d'arriver ainsi à augmenter d'un second tome les *Plaisantes Recherches* dont nous parlons. Nous ne nous occuperons pas davantage de l'*Iconographie tabariniquc*, où figureroit en première ligne le *Théâtre de Tabarin*, gravure assez spirituelle quoique faible d'exécution, décrite dans le *Manuel de l'Amateur d'estampes*, par M. Ch. Leblanc, t. I, p. 2.

On trouvera d'ailleurs à la première page du livret de M. Leber, une très-jolie vignette sur bois représentant le portrait du célèbre farceur du Pont-Neuf; autour de lui sont groupés les acteurs qui l'aidoient à faire rire tous les Parisiens, depuis le *talon gauche jusqu'à l'oreille droite.*

Imprimée avec le plus grand soin et judicieusement tirée à petit nombre, cette nouvelle édition des *Plaisantes Recherches* est appelée à figurer dans les collections les mieux choisies; pas un *tabarinophile* (et le nombre, nous l'espérons, n'en est pas mince) ne peut se dispenser de l'avoir; mais qu'ils se hâtent, car elle sera bientôt épuisée. Quant à nous, nous ne lui ferons qu'un reproche, il est vrai qu'il est grave : au lieu de nous donner 80 pages, nous aurions voulu que M. Leber nous eût mis à même d'en lire 160 tout au moins.

G. B.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

SUR

LE NOUVEAU-TESTAMENT FRANÇAIS

DE LEFÈVRE D'ÉTAPLES.

Jacques Lefèvre naquit à Étaples vers 1455, et mourut à Nérac en 1537. Homme d'un grand savoir et d'une grande piété, il combattit avec ardeur les abus et les superstitions qui s'étoient introduits dans l'Église romaine, et quoiqu'il ne s'en fût jamais séparé ouvertement, il contribua puissamment par ses écrits à l'extension que prit la Réforme en France dans la première moitié du XVIe siècle. Parmi ses nombreux ouvrages, le plus important sous tous les rapports est sa traduction du Nouveau-Testament, en françois, faite sur le texte de la Vulgate, la première traduction fidèle qui ait été imprimée en France. Avant lui l'on ne lisoit, en France, que la traduction de Guiart Des Moulins, où la prose est mêlée au texte, et où le texte sacré est mis en harmonie avec les coutumes de l'Église romaine. Lefèvre fut le premier qui donna en langue françoise une image fidèle des livres sacrés, et sa traduction a servi de base à presque toutes celles qui ont suivi, principalement aux versions protestantes.

Tous les écrits de Lefèvre d'Étaples sont rares; nous parlerons aujourd'hui seulement de son Nouveau-Testament; une autre fois peut-être nous appellerons l'attention sur ses autres ouvrages. Voici la description de la première édition de ce livre peu commun (in-8° gothique, les feuillets non numérotés) :

Les choses contenues en ce présent livre :

Une épistre exhortatoire,

La Saincte Évangile selon saint Mathieu,
La Saincte Évangile selon saint Marc,
La Saincte Évangile selon saint Luc,
La Saincte Évangile selon saint Jehan,

Christus dicit
Marci XVI,
Prædicate Evangelium omni creaturæ, etc.
Cum privilegio.

L'épître est adressée « A tous chrestiens et chrestiennes, grâce, illumination et salut en Jésus-Christ. » Elle commence par les mots : « Quant sainct Pol estoit sur la terre. » On y trouve l'annonce du reste de la traduction : « Et après auront par le bon plaisir de iceluy (Jésus-Christ) le résidu du Nouveau-Testament. » L'épître occupe sept feuillets; viennent ensuite les quatre Évangiles. A la fin de saint Jean, se trouve la date :

« *Imprimé en la maison Simon de Colines..... l'an de grâce mil cinq cens XXIII, le VIII[e] jour du moys de juing.* »

A la fin du volume, il y a un avertissement sur les différences qui résultent d'une traduction faite sur le texte latin ou le texte grec, pour certaines expressions, et une liste de ces différences. L'avertissement et la liste occupent 4 feuillets, puis tout à la fin il y a : « Cetera non notata, sunt peccata impressorum venialia. »

Nous n'avons trouvé ce volume à Paris, qu'à la bibliothèque de l'Arsenal. (*Théolog.*, nº 669 bis.)

La seconde partie du Nouveau-Testament, comprenant les Épîtres de saint Paul et les Épîtres catholiques, parut le 17 octobre 1523; les Actes des apôtres, le 31 octobre, et l'Apocalypse de saint Jean, le 5 novembre de la même année. Le Nouveau-Testament étoit dès lors complet. Il doit en exister un exemplaire à la Bibliothèque impériale, divisé en deux volumes, dont le premier porte la date du 31 octobre, et le second celle du 6 novembre 1523, chez Simon de Colines.

La nouvelle traduction eut un très-grand succès, et fut réimprimée constamment les années suivantes, notamment chez le même libraire, dès le 10 janvier 1524. A Anvers, Guillaume Worsterman en faisoit paroître une édition en 1525, divisée en trois parties, datées respectivement du 22 novembre, du 24 décembre 1524, et du 4 janvier 1525. En même temps, il sortoit des presses de Bâle une réimpression datée de 1525, et divisée, comme l'édition *princeps*, en quatre parties. Dans le texte de l'Apocalypse on trouve plusieurs grandes gravures sur bois.

Toutes ces éditions sont copiées fidèlement sur la première. Outre l'Épître exhortatoire que nous avons déjà signalée, il y en a une seconde en tête des Épîtres de saint Paul, commençant par ces mots : « Sainct Pol parlant de la Saincte Écriture. » Il y est question de la Bible mise en langue vulgaire par Jean de Rély, sous Charles VIII ; c'est celle de Guiart Des Moulins, dont Jean de Rély paroît avoir été l'éditeur. Lefèvre y dit également qu'il a fait la traduction d'après le désir « des plus haultes et puissantes dames et princesses du royaulme, » c'est-à-dire Marguerite de Valois, sœur de François I[er], et Louise de Savoie, sa mère, qui, à cette époque, étoit favorable à la Réforme.

Après les éditions que nous venons de citer, nous en signalerons une autre, où le Nouveau-Testament est divisé en deux parties seulement, et dont le format, in-8 oblong, est assez singulier. Ce volume ne porte aucune indication de date, de lieu, ni d'imprimeur, mais il doit se placer entre 1526 et les éditions de 1530 et des années suivantes, où le Nouveau-Testament ne forme plus qu'un tout avec pagination suivie. Voici le titre de la première partie, imprimé en lettres rouges : *La première partie du Nouveau-Testament, contenant ce qui sensuyt : la Saincte Évangile, etc., etc.; les Actes des Apostres. Jesu-Christ a dit Marci XVI, Preschez l'Évangile à toute créature, etc.* En bas, trois fleurs de lis rouges. Vient ensuite une épître exhortatoire d'une page, commençant par les mots : « Ung bien désire estre communiqué, etc. » La seconde partie contient le

reste du Nouveau-Testament, le titre est imprimé en noir; il n'y a au bas qu'une seule fleur de lis et une vignette représentant un apôtre tenant un glaive.

A la fin de ce volume, comme de tous les autres que nous avons décrits, se trouve une table pour trouver les épîtres et évangiles, à l'usage de Rome, Paris et Meaux. Lefèvre étoit établi à Meaux, auprès de l'évêque Briçonnet, et c'est là qu'il acheva sa traduction.

A partir de 1530, il y eut tous les ans de nouvelles réimpressions du Nouveau-Testament de Lefèvre, presque toutes faites à Anvers. Nous en avons une sous les yeux, de l'année 1532, par Jehan Grapheus; le titre porte : *Le Nouveau-Testament de Notre Sauveur Jesu-Christ, translate selon le vray text en franchois.* Il y a toujours la même épigraphe tirée de saint Marc, chap. XVI : « Preschez l'Évangile à toute créature, etc. »

Les éditions antérieures à 1530 sont très-rares, surtout l'édition *princeps*; celles qui sont postérieures à cette année ont une valeur beaucoup moindre. Elles ne contiennent plus les deux grandes épîtres exhortatoires dont nous avons cité quelques passages, et qui sont d'un grand intérêt pour l'histoire des idées religieuses au XVI[e] siècle.

W.

CH. NODIER, ENTOMOLOGISTE

Dans le numéro de mars du *Bulletin du Bibliophile*, j'ai réuni quelques faits dans le but de prouver que Ch. Nodier — nonobstant l'assertion contraire de certains biographes — n'avoit jamais renoncé à l'étude, si attrayante pour lui, de l'entomologie. Voici une lettre qui tranche la question d'une manière péremptoire, et justifie pleinement la thèse que j'avois entrepris de soutenir.

J'en dois la communication à M. Ch. Asselineau qui, avec le désintéressement d'un véritable érudit et d'un excellent confrère, ne laisse jamais échapper l'occasion d'utiliser au profit de la science les trésors de son savoir et les richesses de ses cartons.

A M. Levavasseur, libraire, au Palais-Royal, galerie Neuve.

4 juin 1830.

Mon cher Monsieur,

Il y a un siècle que j'ai mille choses à vous dire, qui m'intéressent et qui peuvent vous intéresser; mais comme mes goûts passent toujours avant mes affaires, je ne me décide qu'aujourd'hui à vous écrire un mot. Si vous êtes curieux du reste, indiquez-moi un moment à vous retrouver.

Vous avez publié des *Lettres sur l'Entomologie*, auxquelles je prends grand intérêt, car cette science de fourmis et de cirons est, de toutes celles que j'ai étudiées, la plus en rapport avec mes facultés littéraires, et je me flatte de la bien savoir. Ce seroit donc une belle et bonne œuvre de votre part que de m'en donner un exemplaire, dont je vous compenserois volontiers la valeur en quelques lignes d'appréciation mieux enten-

dues que la plupart de celles qu'on peut vous offrir dans les journaux.

Ceci soit fait selon qu'il vous conviendra. Je me charge des frais de commission.

A vous de cœur,

Charles NODIER.

A l'Arsenal.

« Je me flatte de la bien savoir. » Il n'y a rien à répliquer à cela, et le *grand essayeur* ne s'en est pas tenu, cette fois, à une première et unique tentative. C'est ce qu'il falloit démontrer.

Le livre dont il est ici question étoit le recueil des *Lettres à Julie sur l'Entomologie*, par E. Mulsant (prose et vers). Lyon, de l'imprimerie de Rossary ; et Paris, Levavasseur, 1830, 4 vol. in-8, avec des planches dessinées et gravées par Louvain et Duménil.

La révolution de Juillet, arrivée quelques semaines plus tard, a dû empêcher Nodier de donner suite à son projet d'article, car je n'ai trouvé trace de son article, ni dans les *Débats* ni dans le *Temps*, les deux journaux où il écrivoit le plus volontiers.

AL. DE LA FIZELIÈRE.

ANALECTA BIBLION.

L'ESPRIT DES AUTRES,

Petit Trésor d'érudition, par M. Edouard Fournier.

En 1856, l'apparition d'un tout petit livre, qui n'étoit à vrai dire que la réimpression d'un article de *l'Estafette*, répandit l'émoi dans la légion un peu pédante des citateurs obstinés. J'ai nommé *l'Esprit des autres*, recueilli et raconté par M. Édouard Fournier.

Le succès fut acquis du premier coup à cette publication, et le livre, épuisé deux fois, vient de paroître à nouveau, mais revu cette fois et augmenté de 324 citations.

Le titre charmant de cet ouvrage, si bien approprié au sujet, et en même temps si modeste — puisque sous le nom de tout le monde M. Fournier prodigue les trésors d'une érudition que bien peu d'écrivains possèdent. — Ce titre neuf dans l'espèce ne l'est pas en bibliographie. Déjà, en 1824, M. C.-J. Chambert, de Lyon, donna *l'Esprit des autres, souvenirs d'un oisif.* La différence des deux ouvrages gît tout entière dans le sous-titre de celui-ci, car on pourroit à bon droit intituler le travail de M. Fournier : *Souvenirs d'un travailleur*. Le recueil de Chambert n'a d'ailleurs d'autre mérite que l'intérêt purement anecdotique d'un répertoire d'*anas.*

Cette étude sur les citations, agréable dans sa forme, vive et spirituelle autant qu'il soit possible de l'être, aussi profitable pour les érudits qu'aimable et facile à lire pour le commun des gens du monde, se recommande en outre par beaucoup de qualités sérieuses. Il nous appartient d'y appuyer car elles sont du ressort du *Bulletin du Bibliophile*. En homme qui aime et qui connoît les livres, M. Édouard Fournier a puisé dans des lec-

tures nombreuses, et pourtant choisies, des documents souvent très-neufs à force d'être vieux. Il les a recueillis avec ardeur, rapprochés avec goût et encadrés avec une grâce parfaite dans un récit doué de l'attrait irrésistible de l'anecdote.

Prenant à partie les citateurs, il exige d'eux qu'ils connoissent au moins l'origine de la formule dont ils étayent leur discours et le nom de l'auteur qui, le premier, la mit en lumière. Cela lui donne l'occasion de redresser mainte erreur consacrée par l'usage, de rétablir des faits controuvés, et enfin de restituer à leur véritable père des enfants soustraits ou transformés en nourrice.

Un compilateur du XVIIIe siècle avoit eu l'idée d'un travail qui n'est pas sans rapport avec celui de M. Fournier, et il en a imprimé les traces dans plusieurs passages des *Annales poétiques*. L'éditeur de cet ouvrage volumineux m'a surtout paru préoccupé du désir de signaler les plagiats poétiques et les rencontres bizarres et involontaires qui attachent quelquefois deux ou trois auteurs à la recherche de la même idée et parfois de la même forme.

J'y ai trouvé des rapprochements curieux que peut-être on me saura gré de rappeler ici.

Tout le monde a sur les lèvres les vers de Boileau. Nul auteur, en France, ne fut ni ne sera jamais tant cité.

Mais bien peu de personnes, en récitant ce passage de son *Épître à ses vers* :

Que si quelqu'un, mes vers, alors vous importune
Pour savoir mes parents, ma vie et ma fortune,
Contez-lui qu'allié d'assez hauts magistrats,
Fils d'un père greffier et d'aïeux avocats, etc.,

savent que Guy de Tours disoit la même chose longtemps avant Despréaux :

Mon livre si d'aventure
Quelqu'un de bonne nature

Te demande quel je suis,
Dis-lui que je suis de race
Ni trop haute ni trop basse,
Et que mon père, etc.

Le vieux poëte Pierre de Braque, a dit quelque part :

Mon livre, mon enfant, hé ! pourquoi trop volage,
Veux-tu suivre l'ardeur de ton jeune courage ;
En te montrant aveugle et sans discrétion
Donner la voile au vent de ton ambition ?
Pourquoi dessous les pieds de ma nombreuse rime,
Oubliant le devoir d'un enfant légitime,
Veux-tu prendre la fuite en enfreignant ma loi,
Qui t'avoit commandé ne partir de chez moi ?

Quel singulier rapport entre ces vers anciens et ceux que Boileau place dans la pièce précitée !

J'ai beau vous arrêter, ma remontrance est vaine,
Allez, partez mes vers, dernier fruit de ma veine,
C'est trop languir chez moi dans un obscur séjour ;
La prison vous déplaît, vous cherchez le grand jour.

Le nom de Guy de Tours rappelle un plagiat qu'on pourroit reprocher à J.-B. Rousseau, si le génie qui s'approprie la pensée d'un autre pour la compléter ou l'embellir étoit jamais répréhensible.

Tout le monde connoît cette épigramme du Martial françois :

J'ai depuis peu, vu ta femme nouvelle,
Qui m'a paru si modeste en son air,
Si bien en point, si discrette, si belle,
L'esprit si doux, le ton de voix si clair,
Bref si parfaite et d'esprit et de chair,
Que si le ciel m'en donnoit trois de même,
J'en rendrois deux au grand diable d'enfer
Pour l'engager à prendre la troisième.

Guy de Tours l'avoit déjà donnée en la forme suivante :

Marmet, ta femme est jolie,
Et de tant de grâce remplie,
Que si le puissant Jupiter
M'en avoit donné trois de même,
J'en donnerois deux à Lucifer
Afin qu'il m'ôtât la troisième.

Le chanoine J.-F. Langlois, de Verdun, de qui je possède un recueil de notes manuscrites, prétend que Guy de Tours fit ces vers et en cette forme afin de se moquer de l'usage provincial qui faisoit prononcer *donrois* et *donrai*, pour donnerois et donnerai.

Voici encore trois citations que j'ai recueillies, et qui s'adapteroient à ravir au livre de M. Fournier.

On a cité à satiété la fameuse épigramme du chevalier d'Aceilly (de Cailly) :

Vous rendez fort soigneusement
Une visite, un compliment,
Une grâce qu'on vous a faite ;
Vous rendez tout, maître Clément,
Excepté l'argent qu'on vous prête.

Peut-être ne sait-on pas que M. de La Reynie a fait aussi sur le même personnage cette épitaphe épigrammatique :

Ci gît le compère Clément,
Honnête citoyen normand,
Qui rendoit très-exactement :
Salut, visite et compliment,
Tout en un mot, hormis l'argent
Qu'on lui prêtoit imprudemment.

On ignore à coup sûr que ces deux pièces, qui paroissent

calquées l'une sur l'autre, sont empruntées toutes deux à Jean Macrin, poëte latin du XVI[e] siècle :

Munera sæpe quidem solvit
   Verbo atque salute
Posthumus, at nullos redditis
   Aureolos.

Je rapporte les citations qui précèdent, de préférence à celles de M. Fournier, en *l'Esprit des autres*, parce qu'étant du même caractère, elles peuvent donner une idée de son livre sans le déflorer, et qu'elles y ajoutent en même temps des faits nouveaux ou du moins oubliés, et que je lui abandonne pour sa prochaine édition.

ALBERT DE LA FIZELIÈRE.

NOUVELLES.

— Dans le Catalogue de la bibliothèque de lord Granville, on dit qu'il y a deux éditions du 1er volume du D. Quixote de Cervantes, avec la date de 1605. La différence consiste en ce que l'une a un privilége pour la Castille seulement, et le *Testimonio de las erratas* est daté du 1er décembre 1604. L'autre a un privilége pour la Castille, l'Aragon et le Portugal, daté du 9 février 1605. John Dunn Gardner possédoit un 1er volume, avec le *Testimonio* daté du 24 décembre 1605, ce qui constitue une troisième variante. Ces exemplaires n'appartiennent-ils point à une seule et même édition, dont le titre et les deux feuillets suivants auroient subi quelques modifications?

— L'*Union Society* d'Oxford a mis à l'ordre du jour, pour être discutée dans sa prochaine séance, la question suivante : Ne-serait-il point nécessaire, par suite des derniers événements, de restreindre la liberté de la presse?

— Les ventes de livres à Londres ont été très-nombreuses cette année, et cependant on a remarqué que livres et manuscrits ont atteint des prix beaucoup plus élevés qu'à aucune autre époque.

— Dans une lettre datée de Manchester, le 10 juin, on lit le passage suivant : « Un *gentleman* a produit, l'autre jour, une grande sensation en affirmant que l'admirable roman de Don Quixote n'étoit pas l'œuvre originale de Cervantes; qu'il avoit eu la preuve de ce fait, quoiqu'il lui fût impossible de se rappeler où et comment il avoit acquis cette conviction. »

« Question : Peut-on trouver quelques documents qui donnent à cette assertion un certain degré de probabilité? »

Réponse : La préface d'un livre intitulé : *Le Désespoir amoureux, avec les nouvelles visions de Don Quixote*, histoire espa-

gnole, imprimée à *Amsterdam*, 1715, in-12, contient ce qui suit : « Nous sommes redevables aux écrivains espagnols des histoires que renferme ce volume, qui est tout simplement une traduction de leurs œuvres, et entre autres d'un roman ayant pour titre : *Homicidio de la Fidelitad*, *y la Defensa del Honor*, imprimé par Jean Richer, à Paris, en 1609, mais connu en édition originale espagnole, plus d'un siècle avant que Michel Cervantes ait publié son célèbre roman de Don Quixote.

On retrouve le personnage de Don Quixote dans les trois histoires ou nouvelles que nous allons citer :

Histoire du berger Philidon et de la bergère Floride, avec quelques visions de Don Quixote. Cervantes a inséré dans son ouvrage, cette nouvelle tout entière ;

Les Amours de Don Antonio, *avec les prouesses de Don Quixote*,

Et enfin *les Aventures étranges de Cretonia et de son fils Don Félix*, *avec de nouvelles visions de Don Quixote.*

Ce dernier ouvrage, où Don Quixote et Don Félix se rencontrent dans une hôtellerie, est l'Histoire de la mère mystérieuse de Walpole. D'après ces données, Cervantes a établi le caractère de Don Quixote ; il en a fait un chevalier errant, ayant perdu la tête à lire des romans, chevauchant au hasard, armé de pied en cap, à la recherche des aventures : caractère déjà tracé depuis longtemps. Mais l'histoire du chevalier de la triste figure, telle que Cervantes l'a composée, sera toujours populaire et toujours estimée.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

JUIN. — 1857.

148. Le batard de Navarre, nouvelles historiques. *Paris, sur le quay des Augustins, à la descente du Pont-Neuf, à l'image Saint-Louys* (*à la Sph.*), 1684; p. in-12 de 103 pages, cart. . . . . 9 — »

Copie des éditions elzéviriennes faite à Paris trois ans après la fermeture de la dernière imprimerie des Elzéviers de Hollande. L'auteur de ce petit roman n'est autre que l'inépuisable sieur de Preschac; il déclare, dans sa préface, que les préfaces étant inutiles il ne s'est jamais avisé d'en mettre dans aucun de ses livres.

P. L.

149. Bénévent. Discours des faicts heroiques de Henry le Grand. Dedié au roy Louys XIII, son fils, par Hierosme de Benevent, thresorier general de France en Berry. *Paris, Jean de Heuqueville*, 1611, in-8 de 352 p. et 3 ff. non chiff., cart. . . . . 15 — »

Ce volume n'est pas commun; il mérite d'être signalé comme un spécimen remarquable de l'art oratoire de ce temps-là. Au reste, Jérôme Bénévent, qui se nommoit Bienvenu tout simplement, et qui étoit trésorier de l'église de Bourges avant de devenir trésorier de France en Berry, passoit pour un des orateurs les plus éloquents. La *Bibliothèque historique de France* cite de lui trois discours ou oraisons funèbres sur des personnages illustres; mais en transcrivant le titre (nº 19,994) du *Discours des faits heroïques de Louis le Grand*, le P. Lelong commet au moins cinq erreurs que Fevret de Fontette n'a pas corrigées : il nomme l'auteur *de Benivent, thresorier général de France*, et le libraire *Haqueville*. Quant au format du volume, il en fait un in-12. Combien de milliers d'erreurs analogues de ce vaste répertoire de bibliographie historique! — Bel exemplaire.

P. L.

150. BEKA. Chronicon Joh. de Beka canonici ultrajectini, continens res gestas episcoporum sedis ultrajectinæ et comitum Hollandiæ à Christo nato usquè ad an. 1345. Expletum porrò appendice deductâ ad an. Chr. 1574, auctore Suffrido Petri Leovardiensi. Bernardus Furmerius recensuit. *Franequeræ*, 1611; *prostant apud Elsevirium in officinâ Lugdunensi.* — Jacobi Eyndii ab Haemstede, centurionis batavi, convivialis senatus... *Lugduni Batavorum, H.-L. ab. Haestens*, 1611; en 1 vol. in-4, v. f. (*Armes de de Thou*)............................ 48—»

Première édition de la Chronique de J. de Beka, annotée et publiée par Bern. Furmer, avec la continuation de Suffrid Petri. Cette Chronique, importante pour l'histoire de la Hollande, passe pour être exacte. Il est fâcheux que Beka ait trop souvent négligé d'indiquer les dates des faits qu'il raconte. Suffrid Petri et Bern. Furmer, nés tous les deux à Leeurwarde, successivement historiographes de la Frise, moururent l'un en 1597 et l'autre en 1612. On a relié, avec la Chronique de Beka, un opuscule de Jacob van der Eynde, seigneur de Haemstede, né à Delft, vers 1575, capitaine d'infanterie au service du stathouder Maurice. Pendant les loisirs que lui laissoit la paix, il écrivit cet entretien politique sur la trève conclue entre l'Espagne et les Provinces-Unies. Les poésies latines annoncées sur le titre manquent à cet exemplaire; elles furent, sans doute, publiées séparément, puisque après le *Convivialis senatus*, le mot *fin* est suivi d'un *errata*, et que de Thou l'a fait relier ainsi.

151. DONATI GRAMMATICI peritissimi fabularum breuiatio Ouidii Nasonis elegans et succincta. Et primo de chao in quattuor elementa diuise. *S. l. n. a.*, *Petrus Maufer* (*Patavii, circà* 1479); in-4 de 40 ff., sans pagin. ni récl., 24 lig. à la page, mar. r., fil., tr. dor. (*Hardy.*)............................ 80—»

Superbe exemplaire, à toutes marges, d'un volume très-rare. Sur le verso du dernier feuillet, on lit la souscription suivante : GRATIAS ALTISSIMO DEO. *Petrus Maufer*, *Normanus*, *rothomagensis civis.* Cette édition étoit conservée dans la bibliothèque de lord Spencer, comme un spécimen des beaux caractères romains de Maufer. Il est évident que les signatures A-E ont été inscrites après l'impression, et elles paroissent être manuscrites; au sur-

plus, la signature B n'a jamais existé sur notre exemplaire. Un exemplaire de la même édition étoit annoncé *sans signatures*, dans le catalogue Mac-Carthy. Ce livre est un abrégé élégant, en prose, des *Métamorphoses* d'Ovide. On sait que Aelius Donat, né au IVe siècle, vers 333, fut le précepteur de saint Jérôme, et qu'il composa des commentaires sur quelques auteurs latins, ainsi que des ouvrages de grammaire restés longtemps classiques. Son traité *de Octo partibus sermonis* a été imprimé avant l'invention des caractères mobiles.

152. ÉSOPE. Liber magistri Esopi. *S. l. n. a.* (XVe siècle), petit in-4, goth. signat. .... 40—»

Édition très-rare, non citée; elle est imprimée en caractères gothiques, plus petits pour le commentaire que pour le texte, et se compose de 42 feuillets. Cet exemplaire est à toutes marges et rempli de témoins. Le texte commence sur le 2e feuillet, par ces mots : *Vt juuet et prosit in principio huius libri...*, et finit ainsi sur le 42e feuillet : *Fabularum liber cum commento finit feliciter.* Le premier feuillet porte, au lieu du titre, la marque de l'imprimeur; cette marque est reproduite dans le *Manuel du Libraire*, t. I, p. 797, et dans le recueil publié par M. Silvestre, no 240. Elle a été retrouvée par ces deux bibliographes sur un *Coustumier de Poictou*, s. l. n. d., in-4, goth. M. Brunet dit qu'*il est probable que la date de l'impression de ce volume n'est pas de beaucoup postérieure à l'année 1482;* notre édition d'Ésope est évidemment contemporaine de celle du *Coustumier*. Le titre du livre se trouve à la 20e ligne du premier feuillet : *Titulus talis est : Incipit Esopus vel Ysopus vel liber magistri Esopi.* On lit dans le prologue du commentateur, que « Ésope, de la ville d'Athènes, composa ces fables en grec pour l'empereur Théodose; que cependant on a attribué cet ouvrage à un certain Gauthier (Galterus), Anglois, qui l'auroit écrit sous le nom d'Ysope. Ces fables furent longtemps négligées par les Romains, jusqu'à ce que maître Romulus, pour plaire à l'empereur Tibère, les traduisit en vers latins. » Cette légende d'Ésope ne s'accorde guère avec l'opinion des chronologistes, qui font vivre ce fabuliste 582 ans avant Jésus-Christ, et de ceux qui prétendent qu'Ésope est le Locman des Orientaux.

Dans cette édition, chaque fable est précédée d'un long commentaire, dont l'auteur est inconnu. AP. B.

153. Les Estats, empires et principautez du monde, representez par la description des pays, mœurs des habitans, richesses des provinces, les forces, le gouvernement, la religion et les princes qui ont gouverné chacun Estat, avec l'origine de toutes les religions et de tous les chevaliers et ordres militaires, par le sieur D. V. T. Y.

(Davity), gentilhomme ordinaire de la chambre du roy, *Saint-Omer, Ch. Boscard*, 1614, 2 vol. in-4, front. grav. par Martin Bas, v. f. fil. (*Rel anc.*)...... 38—»

Exemplaire bien conservé d'une édition fort rare, puisque les bibliographes citent comme la première celle de 1625, in-fol. C'est aussi un des premiers livres imprimés à Saint-Omer. Cet ouvrage est bien loin de mériter l'oubli dans lequel il est tombé et le dédain avec lequel on le traite, sans l'avoir jamais feuilleté. On y trouve beaucoup de renseignements utiles sur la constitution politique et administrative des États. Ainsi, la partie consacrée à la France a été rédigée sur des notes très-exactes et renferme des indications précieuses. Les cent pages qui traitent des *États du grand duc de Moskovie* sont pleines d'intérêt et remplies de détails curieux. Il est vrai que, depuis cette édition, l'ouvrage de Davity n'a pas cessé de s'accroître en volume, et de diminuer en valeur jusqu'à sa dernière transfiguration en 6 volumes in-folio, compilés sans ordre et sans goût par Pierre de Rocoles. Cette première édition est dédiée, par le libraire, aux seigneurs ecclésiastiques, nobles et députés des villes du pays et comté d'Artois. On sait que Davity est le premier qui ait inséré dans sa compilation un extrait de la célèbre chronique persane de Mirkond. P. L.

154. GARLANDE (*Jean de*). Incipiunt Sinonoma magistri Johannis de Garlandria (in fine) : *Et sic terminantur Sinonoma in Reuttlingñ impssa. Anno* 1487, in-4 de 90 ff., goth. sign............................ 40—»

PREMIÈRE ÉDITION de l'œuvre de Garlande. Le titre que nous venons de transcrire se trouve vers la fin de la troisième page : *Titulus huius libri est. Incipiunt Sinonoma...* L'ouvrage commence ainsi : *Venite, filie Syon, audite me timore dñi docebo vos.* Ces paroles du Psalmiste, qui semblent fort étrangères à un traité des synonymes, servent cependant de texte à un prologue de trois pages, dans lequel l'auteur cherche à prouver que les mots : *Venite, filie Syon*, veulent dire : *Venez, étudiants qui désirez apprendre la grammaire*, et que la phrase : *Audite me timore dni docebo vos*, signifie : *Écoutez-moi, je vous enseignerai la grammaire, science qui surpasse toutes les autres*. Garlande argumente à outrance pour démontrer l'exactitude de son interprétation et l'excellence de la grammaire. Ce curieux traité, composé au XIe siècle, est écrit en vers latins, avec de longues paraphrases en prose. C'est une des plus anciennes dissertations sur les synonymes, et cette édition est très-rare. AP. B.

155. Les grands hommes du jour. *S. n.* (*Paris*), 1790-91 ; 3 part. en 1 vol. in-8, d.-rel. .... 9—»

La troisième partie est rare. Ce sont des portraits, tracés de main de

maître, de tous les hommes les plus marquants de l'Assemblée nationale. Barbier, dans son Dictionnaire des anonymes, ne cite pas cet ouvrage, et pourtant il indique les auteurs de la *Galerie des états-généraux*, qui sont également les auteurs des *Grands hommes du jour*. On attribuoit le premier de ces deux ouvrages au marquis de Luchet, au comte de Rivarol, au comte de Mirabeau, à Choderlos de Laclos et à Senac de Meilhan. Il est probable que le second ouvrage n'a pas demandé tant d'efforts collectifs. Nous serions tentés de croire que Senac de Meilhan a composé seul les deux dernières parties. « En terminant ce travail assez pénible et trop long peut-être, dit l'auteur de la 3e partie, je me suis interrogé sur le véritable motif qui me l'a fait entreprendre; je n'avois ni querelle à venger, ni passions à satisfaire, ni besoin de briller, moins encore le désir de nuire, et je serai cru de beaucoup de gens si j'ajoute que la nécessité d'affliger l'amour-propre irascible des grands hommes affligeoit plus encore une âme naturellement ennemie de toute satyre. » Voilà bien l'âme de Senac de Meilhan, mais à coup sûr ce n'est pas celle du marquis de Luchet, ni celle de Rivarol, ni celle du comte de Mirabeau, ni même celle de l'auteur des *Liaisons dangereuses*. Ajoutons comme renseignement bibliographique, que le bon Senac de Meilhan se défend, p. 109, d'avoir rédigé le *Supplément à la Galerie des états-généraux*. « Ce ne sont pas nos principes, dit-il, ce n'est pas notre style, ce n'est pas notre coup d'œil. »

P. L.

156. Histoire amoureuse et badine du congrès et de la ville d'Utrecht, en plusieurs lettres écrites par le domestique d'un des plénipotentiaires à un de ses amis. *Liége, chez Jacob Ledoux, s. d.* (1714), p. in-12 de 3 ff. non chiff. et 292 p., fig., non rogné........ 48—»

Les exemplaires de cette édition, imitée de celles des Elzeviers, ne sont pas communs, surtout en pareil état de conservation. On peut supposer que ce petit ouvrage fit scandale et fut recherché avec fureur non-seulement en Hollande, mais encore en France, où les colporteurs se chargeoient de le faire passer. On l'attribue à l'ex-jésuite Casimir Freschot, et il faut avouer que ce pamphlet ne donne pas une idée trop honorable des mœurs de l'auteur. Il y a une foule d'anecdotes libres racontées avec un prodigieux abus de figures de rhétorique. Nous recommandons surtout la lettre VII, dans laquelle il est question des *belles à pucelage refendu*. Ce Freschot étoit un effronté libertin.

P. L.

157. Histoire de Barbarie et de ses corsaires, des royaumes et des villes d'Alger et de Tunis, de Salé et de Tripoly, divisée en six livres où il est traitté de leur

gouvernement, de leurs mœurs, de leurs cruautez, de leurs brigandages, de leurs sortiléges et de plusieurs autres particularitez remarquables; ensemble des grandes misères et des cruels tourments qu'endurent les chrestiens captifs parmy les infidèles, par le R.-P. Fr. Pierre Dan, bachelier en théologie de la Faculté de Paris, ministre et supérieur du couvent de l'ordre de la Trinité et rédemption des captifs, fondé au chasteau de Fontainebleau. Sec. édit. revue et augmentée. *Paris, Pierre Rocolet*, 1649, in-fol., premier frontisp. gravé à l'eau-forte par H. Garnier, mar. du Levant, r., fil. dent. tr. d.................................. 65—»

La beauté de cet exemplaire d'un livre rare et curieux mériteroit de lui donner une place dans la bibliothèque d'une impératrice, car les reines de France étoient autrefois les anges gardiens des malheureux esclaves d'Alger et de Tunis. Il n'y a plus d'esclaves, du moins à Alger, mais le souvenir des œuvres charitables de la Rédemption des captifs se rattache à l'histoire de notre belle colonie d'Afrique. Ce volume renferme bien des détails intéressants sur les mœurs des États barbaresques au XVII[e] siècle. Il a été écrit d'après les relations des esclaves qui avoient habité le pays et celles des religieux qui l'avoient visité en allant accomplir leur mission de dévouement. On y trouve la description des royaumes d'Alger, de Tunis, de Salé et Tripoli; le tableau de la captivité des chrétiens; le détail de l'organisation maritime des corsaires; l'histoire de l'ordre de la Sainte-Trinité, etc. Rappelons encore que cet ordre religieux, fondé au château de Fontainebleau, sous la garde particulière des rois et des reines de France, fut protégé spécialement par Anne d'Autriche. On trouve, à la page 142 et suivante, le compte d'une quête faite dans les paroisses de Paris, pour la délivrance de deux captifs auxquels la reine régente s'intéressoit. Signalons enfin dans ce volume plusieurs traités que nous n'avons pas rencontrés dans les grands recueils diplomatiques de Léonard, de Dumont et de Martens.

P. L.

158. INTRAS (d'). Le duel de Tithamante, histoire gascone, par Jean d'Intras, de Bazas. *Paris, Robert Fouet*, 1609, in-12 de 197, cart............. 15 —»

Rare, car Lenglet Du Fresnoy n'a cité aucun des romans (il y en a quatre) du sieur Jean d'Intras, dans sa *Bibliothèque des Romans*, publiée en 1734 sous le nom de M. le comte Gordon de Percel. Le sieur d'Intras, né à

Bazas, étoit sans doute un de ces Gascons qui pulluloient à la cour de Henri IV, lequel disoit en parlant d'un terrain stérile : « Plantez-y des Gascons, ils poussent partout. » Le *Duel de Tithamante* semble être une histoire véritable ornée de tout le clinquant du plus mauvais goût, et surtout chargée des images les plus emphatiques, autrement les plus gasconnes. Ce petit livre est dédié *à la désolée des désolées madame de Lerm, Anne de Calonges*, qui avoit perdu son mari, son Tithamante, dans un duel. Meyse de Sainct-Pierre et Lusignan Angevin ont adressé à l'auteur des éloges en vers dignes de son histoire gasconne, qui se termine par cette devise : *Amor nobis hæc otia fecit.* Nous soupçonnons fort ce vaillant d'Intras d'avoir consolé de son mieux *la désolée des désolées.* P. L.

159. Lettre d'un gentilhomme romain à un de ses amys à Francfort : sur le sujet d'une élection d'un nouveau empereur. (Avec la traduct. latine en regard.) *S. n.*, 1658, 16 p. — Response d'un gentilhomme allemand à un sien amy parisien sur une lettre publiée en France, touchant l'élection d'un nouveau empereur (avec la traduct. latine en regard). *S. n.*, 1658, 40 p. 2 p. en 1 vol. p. in-4, cart................. 15 »

Les éditeurs de la seconde édition de la *Bibl. histor. de la France*, du P. Lelong, auroient dû y faire figurer ces deux pièces, qui ont un rapport indirect avec l'histoire de Louis XIV. Lorsque l'élection prochaine d'un nouvel empereur mit en éveil toutes les ambitions des souverains de l'Europe, le cardinal eut la pensée de faire élire le jeune roi Louis XIV. Il fit rédiger la Lettre d'un gentilhomme romain, dans laquelle il essaya de prouver que l'élection du roi de France à l'empire seroit une garantie pour la paix de l'Europe. Cette lettre fut publiée en France et en Italie, sans produire aucun effet sur l'opinion des hommes politiques, qui avoient une influence directe sur le choix d'un empereur. Léopold I[er] fut élu. Mais avant son élection, il avoit fait réfuter la Lettre du gentilhomme romain, avec beaucoup de rudesse et d'acrimonie. Cette réponse, dont la traduction latine est d'un fils du célèbre Jean-Jacques Chifflet (*interprete quodam Chifletiano)*, offre la gravure de plusieurs médailles emblématiques, et notamment de celle que Mazarin avoit fait frapper en l'honneur du jeune roi représenté sous les traits d'Hercule. «En ce mesme temps, ajoute le gentilhomme allemand, on monstroit à Rome, dans le palais du cardinal Mazarin, un superbe contoir (*sic*), fait par son ordre et à ses frais, sur la porte duquel le petit roy estoit peint monté sur un cheval tout doré, soubs les pieds duquel il y avoit une inscription latine que le poëte du mesme cardinal a ainsi traduite en françois :

> Jeune Hercule au chef couronné,
> Le ciel qui vous a destiné

Pour triompher depuis l'enfance,
Déclare que ces grands exploits
Ne sont que l'ombre et l'apparence
Des sceptres qu'il promet de soumettre à vos loix.
Les exemples guident vos pas.
La Fortune est dans vos appas;
La cour des dieux qui vous admire
Prononce cet arrêt flatteur :
Que le monde soit votre empire,
Et que ce soit à vous de créer son pasteur.

On comprend toute l'importance historique de ces deux pièces.

P. L.

160. LIBER FACETI (auth. Jo. de Garlande). *S. l. n. a.* (xv[e] siècle), pet. in-4, goth., sign.......... 25—»

Édition anonyme, très-rare, non citée par Hain, Ébert, Dibdin, etc. Elle est imprimée sans le *Commentaire*, en beaux caractères gothiques, et se compose de 6 feuillets à 26 vers par page. Cet exemplaire est rempli de témoins. Le titre porte seulement ces deux mots : *Liber faceti*. Le texte commence sur le verso du titre, et finit ainsi : *Morosi faceti liber finit.* On peut fixer la date de l'impression de ce livre vers 1489. Jean de Garlande, poëte et grammairien du XI[e] siècle, composa cet ouvrage pour compléter les distiques de Caton :

Quos minùs exequitur morosi dogma Cathonis,
Supplebo pro posse meo monitu rationis.

Ce poëme moral contient 273 vers hexamètres (et non 137 distiques, selon Moreri ; ni 137 vers, selon la *Biogr. univ.*).

Voici un conseil que l'auteur donne aux pères de famille :

Filia si tibi sit cui vernat nubilis etas
Claustri sive viri properes huic jungere metas.

Nous citerons encore les vers suivants, relatifs à la diversité des caractères, d'après la taille et la couleur du teint :

Rarò breves humiles vidi rufosque fides (fideles),
Albos audaces miror, magnos sapientes.

AP. B.

159. Le lict d'honneur de Chariclée, où sont introduites les infortunées et tragiques amours du comte de Melisse, par Jean d'Intras. *Paris, Robert Fouet*, 1609, in-12 de 11 ff. liminaires, 100 p. et 1 ff. non chiff., avec une vignette sur le titre, cart.......... 15—»

Encore une rareté de ce romancier-poëte gascon. Ce roman est dédié à monseigneur de Castelnau, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cin-

quante hommes d'armes, gouverneur de Marmande et de Montségur. Nous ne résistons pas à l'attrait de la citation pour faire connoître l'incroyable style figuré qui avoit cours à cette époque : « Bien qu'il n'y ait point de plante qui estende davantage ses branches que la réputation, dit-il à M. de Castelnau, si est-ce que c'est un des miracles de la merveille et une des merveilles du miracle de voir l'estendue de celles de vostre valeur, qui ayant la souche en ce terroir des Gascons (fils aisné de la vaillance et nostre chere patrie), n'ombrage pas seulement de ses feuilles cet auguste empire des fleurs de lys, la France, cette partie de la terre qui faict le tour du monde, mais encore tous ceux qui sont dessillez par la main du jour, allant chercher ses bornes au delà des limites. » A la suite de cette belle dédicace, on trouve deux pièces en vers latins sur le livre de l'auteur, dont l'une est signée : *P. de Gué, Lemovicensis apud Vazabenses patronus;* puis trois pièces de vers françois signées : P. Ducasse, Bazadois, avocat au parlement de Bordeaux; P. Vincens, écuyer, et Ducasse; à la fin du volume, il y a une pièce de vers d'A. La Pujade, qui a publié pour son compte un recueil de poésie. C'étoient les muses de la Gascogne.

P. L.

162. Lucydaire en françois. — A la fin : *Imprimé à Paris pour Geoffroy de Marnef, libraire, demeurant en la rue Sainct-Jacques devant sainct Yves, à l'enseigne du Pélican, le xii jour d'aoust l'an mil ccccc et vi*, p. in-4 de 21 f. sign. a-c III., goth........................ 35—»

Ce singulier opuscule semble tout à fait différent de celui que M. Brunet a décrit sous le même titre dans le *Manuel du Libraire*; il est aussi bien plus intéressant, car il n'a pas le tort de se classer parmi les mystiques de la théologie. Ce plaisant *Lucidaire*, qui doit être plus rare aussi, car il ne paroît pas avoir été réimprimé autant de fois, ne sauroit être mieux caractérisé que par l'extrait du sommaire qui accompagne son titre : « Au présent livre est contenu diverses matières subtiles et merveilleuses en matière d'interrogatoire. Comme le disciple demande à son maistre : Maistre, quelle chose est Dieu ? Ou il estoit devant qu'il fist le monde? Des faees, gabelins et sorcieres. Des songes. Comment se doit confesser et à qui ? De l'Antechrist. Pourquoy la lune pert sa clarté aucunes fois? Que c'est que larc en ciel ? Dont viennent les vens, tonnerres, gelees, neiges, pluyes, rosees et telles semblables choses? Pourquoy la mer est salee? Du grant jugement et plusieurs autres choses utiles. » Quoique cet intitulé annonce bien des choses curieuses, on peut assurer que le Lucydaire en contient beaucoup d'autres dont le titre ne parle pas ; ainsi l'auteur ne craint pas d'aborder les questions les plus délicates et les plus épineuses : « Maistre, demande le disciple, scet Dieu se ung homme sera sauvé ou dampné avant qu'il soit né? — Quelles sont les joies de paradis ? — Pourquoy fut faicte la femme de la coste de Adam plustost que d'autre partie ? — Pourquoy ont les mau-

vais tant de biens et de prosperitez en ce monde ? etc. » Cet espèce de catéchisme dévot et naïf est fait sur le modèle des fameux dialogues du roi Salomon avec Marcon, qui furent traduits ou imités dans toutes les langues au moyen âge.

P. L.

160. Le martyre de la fidélité, par Jean d'Intras, de Basaz. *Paris, Robert Fouet,* 1609, in-12 de 85 p., cart.................................. 15—»

Non moins rare que les autres romans gascons de l'auteur, celui-ci étoit sans doute un cavalier de bonne mine, qui promenoit ses galanteries par toute la Gascogne. On sait qu'il étoit à Bordeaux en 1610, car il fit imprimer dans cette ville un opuscule sur la mort de Henri IV, intitulé : *L'Enfer du plus méchant et detestable paricide qui fut jamais.* Le *Martyre de la fidélité* est dédié à M[lle] D. S. Q. R., qui avoit prié le galant d'Intras de traiter ce sujet par amour pour elle. « Pour adhérer à mes vœux et à la condition que j'ai contractée, lui dit-il dans son gasconisme habituel, je m'en vay troubler autrefois les os de ce prodige qui repose en paix dans le monument de sa defaicte non pour assigner son repos sur les reliques de son des-honneur, mais pour elever la belle amitié de deux amans couchez sur l'estat de leur disgrace et sacrifier du los au mérite de leur bienveillance. » Jean d'Intras a réuni, à la fin de ce livret, trois pièces de vers sur la mort de sa maîtresse, et une énigme libertine dont le mot doit être sans doute une terrible gaillardise. Il y a sur le frontispice une charmante gravure de Thomas de Leu.

P. L.

161. Mémoire historique des intrigues de la cour, et de ce qui s'est passé entre la reine, le comte d'Artois, le cardinal de Rohan, M[me] de Polignac, M[me] de La Motte, Cagliostro, et MM. de Breteuil et de Vergennes, par le sieur Retaux de Villette. *Venise (Suisse?)*, 1790, in-8 de 75 p., non compris le titre, br. .... 6—»

C'est la pièce la plus rare et la plus curieuse de toutes celles qui ont paru, relativement à l'affaire du collier. L'auteur dit n'avoir soumis son mémoire à aucune correction « dans la crainte qu'en rectifiant les phrases, on n'altérât le sens d'un simple narré de fait. » On peut supposer cependant que Retaux de Villette, qui avoit contrefait la signature de la reine, a pris ici un secrétaire pour diffamer Marie-Antoinette, M[me] de Polignac, le comte d'Artois, et surtout le cardinal de Rohan, en épargnant M[me] de La Motte. Retaux de Villette explique assez peu honnêtement le mystère des rapports de M[me] de La Motte avec la reine, quoiqu'il avoue que les lettres

attribuées à la reine n'ont jamais existé. Il y a des pages dans le goût des odieux pamphlets qui déshonoroient les mœurs de la malheureuse Marie-Antoinette.

P. L.

165. Mémoires pour servir à l'histoire de la calotte, nouv. édit. augm. des III et IV parties. *Aux États calotins, de l'impr. calotine*, 1752, 4 part. en 1 vol. petit in-12, v. (mouill.)........................ 6—»

Exemplaire curieux, avec les lacunes remplies à la main et les notes aux endroits où l'annotateur de l'exemplaire de la Bibliothèque nationale a commis des erreurs; augmenté des pièces qui ne furent imprimées que dans l'édition de Basle (1725), et d'un arrêt du conseil extrait du *Mercure* (oct. 1726). Ces notes manuscrites et ces additions font de ce volume en mauvais état une curiosité bibliographique avec laquelle on pourra étudier le singulier recueil composé par Aymon, Desfontaines, Piron, Gacon, Grécourt et d'autres. Il y auroit un travail intéressant à faire sur l'histoire du régiment de la calotte et sur les facétieux auteurs des pièces y relatives.

P. L.

166. Pepinocourt. Réflexions, pensées et bons mots qui n'ont point encore esté donnés, par le sieur Pepinocourt. *Paris, G. de Luyne*, 1696, p. in-12 de 8 ff. non chiffr., et 192 p., vél........................... 6—»

Jolie imitation des éditions de Hollande. Nous avions cru, à première vue, que ce sieur Pepinocourt étoit un nom de comédie, mais nous le retrouvons tout au long dans le privilége. Va donc pour Pepinocourt, qui a droit à une mention dans la Bibliographie curieuse. Son recueil est bien fait, plein d'observations fines et spirituelles, et semé de curieux détails de mœurs. L'auteur l'avoit formé pour réveiller le caprice du public qui commençoit à se dégoûter des *anas*, parce que les libraires avoient abusé de ce genre d'ouvrages. La préface nous apprend l'origine de la qualification d'*anas*, donnés à des recueils de bons mots et d'anecdotes. « Combien de gens, dit le sieur Pepinocourt, croyoient y trouver le goût, l'agrément et le *dolce piquante* des ananas, et n'y ont trouvé que le fade et l'insipide des citrouilles et des melons d'eau? Il y a plusieurs éditions de ce recueil lu et à lire. P. L.

167. Petrus de Ravenna. Carmina Petri de Rauenna iuris utriusque doctoris et militis recitata per ipsum in funere magnifici equitis domini Petri de Fortiguerris

Pistorii magna nobilium astante corona ad reverendiss. dn̄um primicerium. *S. l. n. a.* (xv[e] siècle), petit in-4, goth., 11 ff. d.-rel. v...................... 18 — »

TRÈS-RARE. — Exemplaire bien conservé et à toutes marges. Cette édition est sans signatures ni réclames, et seulement paginée de 1 à 5. Il faut remarquer que le 4[e] feuillet n'est pas chiffré, parce que, par erreur, il n'a été imprimé que sur le recto ; au reste, on lit au bas : *Hic nihil defecit sed fuit error.* Il résulte de là que ce feuillet supplémentaire ne compte pas dans la pagination, et que le suivant, chiffré 4, est réellement le 5[e]. Le relieur a augmenté le désordre en plaçant les feuillets 5 et 6 avant le feuillet 4. Ce volume n'a point de titre ; il commence ainsi : *Ad reverendiss. Petrum Dandulum, primicerium sancti Marci et prothonotarium dignissimum Petrus de Rauenna iuris utriusque doctor et miles.* Après les 24 vers dont se compose cette dédicace, et sur la même page, se trouve le titre que nous avons inscrit plus haut. Au bas du 11[e] feuillet, on lit : *fiuis* (*sic*). Ce petit recueil, probablement imprimé à Venise, contient : 1° la dédicace à P. Dandolo ; 2° un petit poëme de 244 vers, sur la mort de B. de Fortiguerris ; 3° un chant à la Vierge, de 130 vers ; et deux épîtres à Monaldino de Monaldinis, formant ensemble 234 vers.

168. Quattuor hîc compressa opuscula. — Discordantie sanctorum doctorum Hieronymi, Augustini. — Sybillarum de Christo vaticinia, cum appropriatis singularum figuris. — Varia Judeorum et Gentilium de Christo testimonia. — Centones Probe Falconie de utriusque testamenti hystoriis ex carminibus Virgilii selecti. (*Impressum Venetiis per Bernardinum Benalium*), (vers 1499) ; pet. in-4, fig., peau de truie......... 40 — »

Livre rare et curieux. Le premier opuscule occupe à peine trois pages, car la 3[e] contient, en outre, la table des chapitres du Traité des sybilles, qui commence sur le 3[e] feuillet et finit avec le 16[e], par cette souscription : *Finis opusculi de uaticiniis sybillarum. Impressum Venetiis per Bernardinum Benalium.* Viennent ensuite les Centons de Proba Falconia, qui ont un titre particulier et des signatures distinctes, *a-e* ; on lit encore à la fin : *Impressum Venetiis per Bern. Benalium.* Ces trois opuscules sont complets, mais le 4[e], annoncé sur le titre : *Varia Judæorum et Gentilium de Christo testimonia*, manque dans cet exemplaire. A-t-il été détaché du volume, ou n'y a-t-il jamais été joint ? Cette question ne pourroit être résolue que par la comparaison de deux exemplaires ; et il seroit peut-être fort difficile d'en trouver un autre que celui-ci. On a employé pour l'impression de ce recueil plusieurs genres de caractères. Des pages entières sont imprimées tantôt en gros caractères gothiques, tantôt en caractères gothiques plus petits,

ou en lettres rondes de deux dimensions inégales ; ce mélange de caractères donne au volume un aspect fort singulier. Ce livre est orné de douze portraits curieux, représentant les Sybilles, gravés sur bois, et occupant chacun une page entière.

Proba Falconia vivoit au IVe siècle, sous l'empereur Honorius. Cette dame romaine se distingua par son talent pour la poésie latine ; elle avoit composé un poëme qui ne nous est pas parvenu. Il ne reste d'elle que le centon de Virgile sur l'histoire de l'Ancien et du Nouveau-Testament, production bizarre qui suppose plus de patience que de goût. AP. B.

169. SIGISMOND D'HERBERSTEIN. Moscouia der Hauptstadt in Reissen, durch Herrn Sigmunden Freyherrn zu Herberstain, etc. *Wienn*, 1557 ; petit in-fol. de 94 f. n. numérotés, relié en maroq. blanc avec compartiments gaufrés (*Rel. du temps*).................. 75—»

Exemplaire précieux d'un ouvrage dont toutes les éditions ont de la valeur. — Sigismond d'Herberstein, né en 1486, décédé en 1566, issu d'une antique famille styrienne, commença par se signaler contre les Turcs, anciennement ennemis de tout le monde, abandonna la carrière militaire pour embrasser celle de la diplomatie, et s'y distingua particulièrement par les missions qu'il remplit en Russie. En 1517, il fit un séjour de sept mois à Moscou, et, dix ans plus tard, il y demeura encore neuf mois, spécialement chargé par l'archiduc Ferdinand de lui rapporter des données certaines sur la religion des pays et des livres russes : *Si quidpiam exemplar Missale vel ceremoniarius alius liber, et alia, comode in manus vestras inciderint, nobis gratum erit, ut comparentur* (Instructions de l'archiduc). Pour satisfaire la curiosité de ce prince, qui protégeoit les arts et les cultivoit lui-même (V. la *Musurgie*, de Kircher, I), le noble baron confia au papier ses observations sagaces, et les publia en latin, à Vienne, en 1549. Le savant Eyriès (*Biogr.* Michaud) s'est trompé en indiquant l'édition de Bâle, 1556, qui est la troisième, comme l'édition primitive des *Commentaires* d'Herberstein. Son travail initia l'Europe à un monde jusqu'alors fermé pour elle, et devint classique. Sa partie la plus étendue et la plus intéressante est consacrée à l'élément religieux qui, en Russie plus qu'ailleurs, domine le reste.

L'édition allemande qui nous occupe ici, est la première qui ait été donnée dans cette langue ; elle est aussi peu commune que l'édition originale latine. Les caractères rouges, et du rouge le plus cardinal, ne sont pas ménagés sur son titre. Elle renferme une carte de la Moscovie, un plan de sa capitale, des figures sur bois, dont la première représente le tzar Vasili, assis sur son trône et prononçant ces bons vers :

Ich bin der Reissen Herr und Khünig
Meines Andlichen Erbs benuegig
Hab von nyembt nichts erbeln noch gekhaufft
Bin in namen Gottes ain Christ getaufft.

Mais ce qui double le prix de cet exemplaire, c'est que la Bibliothèque de Vienne, dont il provient légitimement, y a ajouté un opuscule de 24 f. n. n., intitulé : *Den Gegenwurtigen und machkommendn Freyherrn zu Herberstein. Seines Thuns Dienstn unnd Raisens, etc. Gedruckt zu Wienn in Oesterreich durch Raphaeln Hoffhalter;* sans date, orné du blason, de sept portraits coloriés de l'auteur, en différents costumes de gala ; de ceux des trois empereurs qu'il a servis, et de six souverains près desquels il a été ambassadeur. Cette addition est plus difficile à rencontrer que l'ouvrage esentiel d'Herberstein, et fait de ce volume, quoiqu'il soit un peu souillé et, il faut bien l'avouer, veuf de quatre feuillets (2, 5, 90 et 91), une véritable et instructive rareté bibliographique. — Imprimés 19 fois en latin, 9 fois en allemand, 1 fois en bohême et 1 fois en italien, les *Commentaires* d'Herberstein réclament une traduction françoise ; mais, en attendant que nous soyons à même de les joindre à la collection, que de précieux encouragements nous engagent à poursuivre, les Russes emploieront dignement leurs épargnes en faisant l'acquisition de ces anciennes éditions, et les François, quelques-uns du moins, — j'allois dire les érudits, ce qui en signifieroit un grand nombre, — trouveront peut-être également profit et plaisir à les consulter.

Prince Aug. Galitzin.

170. Traicté de la juste et canonicque absolution de Henry IIII très-chrestien roy de France et de Navarre, trad. du latin, imprimé en Italie. *Orléans, par Saturnin et Fabian, les Hototz frères,* 1595; pet. in-4 de 11 p., cart. .... 18—»

C'est signaler la rareté d'une pièce de cette époque, que de dire qu'on ne la trouve pas indiquée dans la *Bibl. histor. de la France.* Celle-ci, qui n'est autre que la traduction du Traité de Pierre Pithou, imprimé à Paris, *typis regiis,* en 1594 (*de Justâ et canonicâ Henrici IV absolutione, ex exemplari in Italia excuso*), a été mentionnée par le P. Lelong, sous le n° 19,621, mais cette édition d'*Orléans* n'est pas citée. Elle avoit été publiée *avec permission,* et sans doute par ordre du roi, qui, maître de sa capitale, s'occupoit alors à conquérir ses sujets comme il avoit conquis sa couronne. Pierre Dupuy est probablement l'auteur de cette traduction françoise.

P. L.

171. Virgilii (P.) Maronis mantuani vatis clarissimi carmen Bucolicum feliciter incipit. — Incipit liber Georgicorum. *S. l. n. a.* (xve siècle); pet. in-4, goth., signat., non rogné .... 25—»

Édition rare, qui n'est pas citée. Exemplaire non rogné. — Les *Bucoliques*, signées *a-c*, se composent de 24 feuillets à 18 lignes par page. Le

titre n'est point sur un feuillet séparé, mais en haut de la première page, immédiatement avant le texte. Chaque églogue est précédée d'un sommaire contenu en deux hexamètres. On lit au bas du 24e feuillet : *Carmen Bucolicum feliciter finit.* Les *Géorgiques*, signées *a-h*, occupent 63 feuillets, et forment un ouvrage distinct, qui pourroit être détaché des Bucoliques. Le premier feuillet ne renferme que ces trois mots : *Incipit liber Georgicorum.* Le poëme commence ainsi sur le 2e feuillet : *Carmen Ouidii in primum Georgicorum,* et se termine sur le 63e : *Finis felix Georgicorum Virgilii.* On trouve sur le 64e feuillet la marque de l'imprimeur ou du libraire; cette gravure sur bois, d'une assez grande dimension, représente tous les instruments de la Passion.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

172. Inventaire des meubles, bijoux et livres estant à Chenonceaux le huit janvier MDCIII, précédé d'une histoire sommaire de la vie de Louise de Lorraine, reine de France, suivi d'une notice sur le château de Chenonceaux, par le prince Augustin Galitzin; gr. in-8, avec un portrait gravé sur acier et une vue du château, gravée à l'eau-forte d'après Ducerceau....... 8—»

Les inventaires anciens d'objets appartenant à des personnages d'un rang élevé, offrent de curieux matériaux pour l'histoire des mœurs et des usages; celui que nous venons de mentionner sera mis au rang de ce qu'il y a de plus curieux en ce genre. Imprimé avec le plus grand soin, il est précédé d'un portrait authentique de la reine Louise, femme de Henri III; au milieu d'une cour corrompue, elle donna l'exemple d'une vertu parfaite, et, après la mort d'un époux peu digne de regrets, elle passa dans le deuil le reste d'une vie consacrée à la piété. L'inventaire dressé après le décès de cette reine trop oubliée, intéressera les antiquaires et les bibliophiles; ces derniers parcoureront avec empressement le catalogue de la *librairie* de la princesse; au milieu de beaucoup d'ouvrages de piété, ils remarqueront les auteurs classiques, *couverts de maroquin bleu dorez par les tranches*, et les *Opuscules* de Démosthène, *estans en grec.* Les robes de la reine, ses joyaux, ses ornements de tout genre sont décrits minutieusement. Nous transcrivons deux articles de cet inventaire :

« Une robbe à double queue de velourz noir figuré à fond de satin gris, avec quatre passementz de clinquand un tour, doublée de taffetaz noir, les manches pendantes, deux corpz, ung hault et un bas, et le hault de manches, le tout semblable. »

« Une robbe de satin collombin a double queue avecques quatre bandages tout autour de satin orange avecques un passepoil de satin verd, les bandes bordées de clinquant, avec ses grandes manches pendantes, corpz et hault de manches semblables, doublez de taffetas colombin.

173. MARQUES TYPOGRAPHIQUES ou recueil des monogrammes, chiffres, enseignes, emblèmes, devises, rébus et fleurons des libraires et imprimeurs qui ont exercé en France, depuis l'introduction de l'imprimerie, en 1470, jusqu'à la fin du seizème siècle, publ. par M. Silvestre, ancien libraire. SEPTIÈME LIVRAISON, gr. in-8° papier vergé.................................. 5—»

Papier vélin collé tiré à vingt-cinq exemplaires.. 8—»

Le chiffre des bois gravés qui font l'objet principal de cette publication, aussi utile qu'intéressante pour la bibliographie, s'arrête à cette livraison à 596, qui sont accompagnés de l'indication des noms des libraires et imprimeurs.

174. NOTICE BIOGRAPHIQUE et BIBLIOGRAPHIQUE sur Gabriel Peignot, par P. D. (Pierre Deschamps). *Paris*, gr. in-8° de 60 pages br., papier vergé.............. 6—»

Tirée à CENT exemplaires, plus VINGT exemplaires, tant papier de Hollande que papier de couleur dont le prix est fixé à............................ 10—»

Ce travail bibliographique intéresse tous les collecteurs des œuvres si curieuses de Peignot; mais y en aura-t-il pour toutes les demandes?

175. LES HISTORIETTES DE TALLEMANT DES RÉAUX, troisième édition entièrement revue sur le manuscrit original, et disposée dans un nouvel ordre, par MM. de Monmerqué et Paulin Paris. *Paris*, T. VI[e], in-8 de 539 pages................................ 7—50

Sommaire des *Historiettes* contenues dans ce volume : Ninon de Lenclos. — M. de Villarseaux et M[me] de Castelnau, avec M[me] de Nouveau. — M[lle] de Sallenauve. — Priezac. — Le président Amelot. — M[me] d'Espagnet; M[me] de Morangis; Gens d'église, etc. — Gomberville. — La présidente Aubry, son mary, d'Orgeval et Senas. — Gauffredy. — M[lle] Garnier ou M[me] d'Orgères. — Le petit Gramont. — Clinchant. — M[me] de La Rocheguyon; Bensserade. — M[me] de Castelmoron, Renevilliers. — M[me] Roger. — M[me] de Vervins. — Ruqueville. — Le Page, ses deux femmes et sa fille. — Le vicomte de Lavedan, depuis marquis de Malause. — De Niert, Lambert et Hilaire. — La Gaillonnet et sa fille. — Les Sugets. — Montauron. — La Serre. — Tallemant, le maistre des requestes. — M[me] d'Harambure. — La Leu et Lozières; et M[me] de La Lane. — Lesfargues. — L'abbé Tallemant, son père, etc. — Les Amours de l'autheur. — M[me] de Launay. — M[me] d'Anguittard. — La Calprenède. — M[me] de Chezelle, sa mère M[me] Boiste et sa tante M[lle] Gervaise. — Vandy. — D'Olizy. — M[lle] et M[me] de Marolles, et Saint-Ange. — Basin de Limeville. — Massaube et Moriamé. — Drelincourt. — M[me] de Broc. — M. Du Belay. — Le marquis de Rouillac. — Liance. — La Milletière. — Le mareschal de Saint-Géran et sa belle-fille. — M[me] Aubert et le marquis Palavichine. — Le comte de Monsoreau. — M[me] de Vertamont. — La Barroire. — M[me] d'Hequetot et M[lle] de Beuvron. — M. et M[me] de Blairancourt. — Autres avares. — M[mes] de Bretonvilliers. — D'Hozier. — M[lle] Tanier et sa fille. — M[me] de Querver.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, administrateur à la bibliothèque du Louvre; Ap. BRIQUET; G. BRUNET; F. CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; V. COUSIN, de l'Académie françoise; CUVILLIER-FLEURY; Dr BERNARD, bibliophile; A. DINAUX; Bon A. ERNOUF, bibliophile; FERDINAND DENIS, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; AL. DE LA FIZELIÈRE; Vte DE GAILLON; prince AUGUSTIN GALITZIN; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J. F. PAYEN; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; Bon J. PICHON, président de la Société des bibliophiles françois; SERGE POLTORATZKI; RATHERY, bibliothécaire au Louvre; ROCARD; S. DE SACY, de l'Académie françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie françoise; A. TEULET; CH. WEISS; YÉMÉNIZ, de la Société des bibliophiles françois; etc., etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

JUILLET.

TREIZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1857.

Sommaire du nº de Juillet de la treizième série du Bulletin du bibliophile.

NOTICE
BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE

SUR

LOUIS PAPON

POETE FRANÇOIS, CHANOINE DE NOTRE-DAME DE MONTBRISON, SEIGNEUR ET PRIEUR DE MARCILLY.

Nous annoncions, il y a quelques mois, un curieux travail sur la captivité du roi Jean, en Angleterre, composé par un illustre bibliophile, et nous publiions, dans le *Bulletin*, des extraits de ce rare volume tiré à petit nombre et non mis en vente. Nous avons aujourd'hui la bonne fortune de pouvoir annoncer à nos lecteurs une publication nouvelle qui paroît sous les auspices de l'un des plus notables bibliophiles dont s'énorgueillisse la ville de Lyon, M. N. Yéméniz, chevalier de la Légion d'honneur, membre de la Société des bibliophiles françois.

Plusieurs manuscrits inédits ont été déjà imprimés par les soins et aux frais de M. Yéméniz, tels que le livre de Fustaillier, *Sur la ville et les antiquités de Mâcon*, l'*Inventaire de Samuel Guichenon*, etc. Ces divers ouvrages témoignent du bon goût de l'éditeur et du talent de l'imprimeur, mais le volume des *Œuvres du chanoine Loys Papon, seigneur de Marcilly, poëte forésien du* XVI[e] *siècle, imprimées pour la première fois sur les manuscrits originaux, et précédées d'une notice sur la vie et les œuvres de Loys Papon, par Guy de La Grye,* est un des plus beaux livres qui soit sortis des presses de Louis Perrin, le célèbre typographe lyonnois. L'éditeur y a joint des fac-simile de

l'écriture de L. Papon; il a fait tirer l'ouvrage à très-petit nombre, et il en distribue généreusement les exemplaires à ses amis.

Il ne suffit pas à M. Yéméniz d'avoir formé la plus splendide bibliothèque particulière qui existe en France; d'avoir réuni des manuscrits d'un haut intérêt, des livres incunables, rarissimes, ou imprimés sur vélin; des exemplaires uniques, soit par la richesse, l'ancienneté ou la singularité de la reliure, soit par les notes et les signatures autographes. Il veut, en outre, préserver de tous risques les précieux manuscrits qu'il possède, en les publiant, à petit nombre il est vrai, afin sans doute de conserver à chacun de ces volumes le parfum de rareté qui plaît tant aux bibliophiles.

Quel usage plus honorable peut-on faire de sa fortune, que de recueillir les débris de notre ancienne littérature et de notre histoire, de publier à ses frais ces documents inédits, et de les éditer avec un goût si éclairé, que chaque publication devienne un chef-d'œuvre par la correction du texte et l'élégance de l'exécution typographique?

Nous insérons dans le *Bulletin* l'intéressante Notice qui précède les Œuvres poétiques de Loys Papon. Le nombre des privilégiés qui posséderont cette Notice doit être si restreint que nos lecteurs nous remercieront peut-être de l'avoir reproduite tout entière:

Parmi les poëtes qu'a produits la Renaissance, Loys Papon n'est peut-être pas un des moins intéressants à étudier. Quoique ses essais poétiques soient restés inédits jusqu'à ce jour, ils ont cependant, à divers points de vue, éveillé plus d'une fois l'attention et la curiosité de plusieurs savants et littéra-

teurs. Parmi ceux qui lui ont consacré quelques lignes ou quelques pages plus ou moins intéressantes, on peut citer, au xvi° siècle, le célèbre Laurent Joubert, Estienne Du Tronchet, secrétaire de Catherine de Médicis, La Croix du Maine et Du Verdier; plus tard, Nicéron, l'abbé Leclerc, Moréri, La Monnoye; et de nos jours, MM. Charles Nodier, Francisque Michel et Auguste Bernard.

M. Francisque Michel, envoyé en Angleterre vers 1833, par le Gouvernement, pour y faire des recherches sur tout ce qui pouvoit intéresser l'histoire et la littérature de la France, découvrit dans la bibliothèque Harléienne de Londres, un précieux manuscrit en vers de Loys Papon. Ce volume contient une pastorale en cinq actes, jouée à Montbrison au commencement de l'année 1588, pour célébrer les victoires de Vimory et d'Aulneau, remportées par les Guise sur les reitres allemands. Dans l'un des rapports concernant sa mission, M. Francisque Michel signala en première ligne cette pièce à l'attention du Ministre de l'instruction publique, et il n'hésita pas à lui conseiller de la faire imprimer, comme pouvant offrir un remarquable exemple des préoccupations dramatiques de notre pays pendant le triomphe de la Ligue.

Quelques années après, l'historien des d'Urfé faisoit entendre dans le *Journal de Montbrison*, un vœu semblable pour toutes les œuvres du poëte forésien, et il nous promettoit sur son compte de curieuses révélations.

Malheureusement, depuis ce temps-là, aucun de ces projets ne s'est réalisé, et Loys Papon sembloit être condamné pour jamais à l'oubli, lorsque l'auteur de cette Notice qui, depuis longtemps, se livre à de nombreuses recherches pour remettre en lumière quelques auteurs forésiens aujourd'hui peu connus, fut favorisé d'une singulière bonne fortune. Un heureux concours de circonstances réunissoit presque coup sur coup entre ses mains tous les manuscrits connus de Loys Papon, et les archives du château de Goutelas, antique demeure du poëte montbrisonnois, étoient mises à sa disposition avec le plus gracieux

empressement (1). Il ne lui restoit plus dès lors, à défaut de tout autre, qu'à se mettre à l'œuvre pour livrer ces curieux manuscrits à la publicité, et pour essayer de répandre quelques nouveaux rayons sur cette figure du bon vieux temps, à peu près perdue aujourd'hui dans la poussière et dans l'ombre.

Ce projet alloit donc suivre son cours, lorsque M. Yéméniz, l'heureux possesseur de l'un de ces manuscrits, nous fit l'offre gracieuse de publier à ses frais, et avec tout le luxe possible, les œuvres inédites du prieur de Marcilly. Nous sera-t-il permis de remercier en tête d'un livre dont il veut bien être l'éditeur, le savant helléniste, le bibliophile plein de goût, qui de si loin a dépassé notre espérance? Le Forez n'oubliera pas que c'est à lui qu'est due l'impression de ce beau livre, vrai chef-d'œuvre de typographie, et l'une de ces nombreuses merveilles auxquelles M. Louis Perrin nous a depuis longtemps habitués (2). Mais revenons à Loys Papon. Voici comment, dans son *Hymne de la Vertu*, s'exprime sur son compte Anne d'Urfé. Qu'on lui pardonne ses hyperboliques louanges, en sa qualité de disciple de Messire Loys qui fut son maître en l'art des rimes.

Comme Dante et Virgile, l'auteur des *Hymnes* fait une descente au royaume des ombres. « Là, dit-il, je reconnus dans le *Temple de Mémoire*, les *Guise*, les *Montmorency*, et autres âmes magnanimes, puis

Au-dessous de ceux là, je vins appercevoir
Dorat (3), petit de corps, mais très-grand de sçavoir,

(1) M. de Campredon, ancien officier supérieur d'état-major, qui, par sa mère, se rattache à la famille des Papon, a bien voulu, pour faciliter nos recherches, nous donner la plus cordiale hospitalité dans son vieux manoir de Goutelas. Puisse-t-il agréer ces quelques lignes comme un foible témoignage de toute notre gratitude!

Qu'il nous soit aussi permis de remercier M. Vital de Valous, dont les connoissances paléographiques ont été si utiles pour nous aider à déchiffrer plusieurs volumineux dossiers du XV[e] et du XVI[e] siècle.

(2) M. Yéméniz a bien voulu donner lui-même tous ses soins à la correction des épreuves et à leur collation avec les textes originaux.

(3) Jean Daurat ou Dorat, le chef de la pléiade. On peut lire une intéressante étude biographique de M. de Gaillon sur ce poëte, page 51 du *Bulletin du Bibliophile*, de 1857.

Puis Ronsard, le mignon d'Apollon et des Muses,
Et Pontus de Tiart, plain de graces infuses:
Je veids un peu plus bas Thevet, Belle-Forest,
Papon, Louys son fils, ornement de Forest,
Lequel s'il eust vivant mis ses vers en lumière,
Auroit une loüange en France singulière.
Cettuy-cy le premier me fit voir le troupeau
Menant son bal sacré sur le double coupeau (1),
M'enseignant ardemment comme il se falloit rendre
Bien aymé des Neufs Sœurs si i'eusse sceu l'apprendre (2).

Dans une préface qu'il destinoit à ses *Hymnes*, et qui n'a jamais vu le jour, le même d'Urfé (3) nous apprend que : « vers son an treizième, il voulut se mettre à escrire en prose, et qu'il fut persuadé par le sieur de Maucune, lors son gouverneur, de s'adonner plustot à la poésie. A quoi, ajoute-t-il, me fortifia Loïs Papon, prieur de Marcilly, un des plus grands poëtes de notre siècle, duquel j'appris les reigles, et connoissant cella estre fort agréable à feu mes père et mère, etc. »

Quel étoit donc ce Loys Papon, qu'Anne d'Urfé n'hésite point à proclamer un des plus grands poëtes de son siècle, et à qui Nodier lui-même reconnoît du talent pour la poésie? C'est ce que nous allons essayer de dire, autant que pourront nous le permettre les divers documents que nous avons recueillis. Une fois pour toutes, nous croyons devoir prévenir le lecteur que la plupart des faits que nous racontons sont puisés aux sources originales, et que nous nous sommes attaché avec un soin extrême à ne rien annoncer qui ne soit scrupuleusement exact. Pour ne pas surcharger cette Notice, nous ne citerons les pièces à l'appui que lorsque nous le jugerons indispensable.

(1) Coteau.

(2) Hymnes de messire Anne d'Urfé, *à Lyon*, *chez Pierre Rigaud;* in-8, 1608, p. 149.

(3) Biblioth. roy., supp. franç. 183. Ms. d'Anne d'Urfé, sous ce titre : *Œuvres spirituelles et morales du marquis d'Urfé, etc.*

Loys Papon naquit à Montbrison vers l'année 1535; il eut pour père Jehan Papon, jurisconsulte célèbre au XVI[e] siècle, et pour mère Marie Bizoton de La Torrelière. De quatre enfants (1) nés de ce mariage, il fut le second.

Il passa probablement ses premières années dans la capitale du Forez, puis à Roanne, où son père fut nommé d'abord lieutenant du roi, et enfin le reste de sa vie à Montbrison, où l'on voit, en 1543, Jehan Papon devenu lieutenant-général au bailliage (2).

Loys avoit pour parrain un grand-oncle paternel, vieux chanoine, qui fut pendant trente ans trésorier de Notre-Dame. Il est probable que ce fut le bonhomme qui suggéra à son petit-neveu la pensée d'entrer plus tard comme lui dans les ordres. Ce chanoine étoit fort à son aise pour le temps, puisqu'il possédoit maison au cloître, enclos à Moingt et jardin à Crozet. Sur la fin de sa vie il devint commensal de son neveu Jehan Papon, et mourut sous son toit. Dans un testament, en date de 1545, il institua pour ses héritiers universels, *maistre Jehan*, le lieutenant général, et Loys, son cher filleul, les substituant réciproquement l'un à l'autre, en cas de prédécès de l'un d'eux.

Loys habita d'abord la maison paternelle dite de PUY-CLAMAUD (3), située *en la Barrière* (4), maison acquise par le lieutenant général, en 1548, d'un sieur de Trémolles. Cette

(1) Voici, par ordre de naissance, les noms des quatre enfants de Jehan Papon : 1° Estienne, à qui son père *résigna sa charge de lieutenant criminel* au bailliage de Montbrison, unie jusqu'alors sur sa tête à celle de lieutenant général civil; Estienne est l'auteur d'un commentaire sur une loi du droit romain; il mourut sans postérité; 2° Loys, dont nous esquissons la biographie; 3° Sibille, qui épousa Gilbert Feydeau, conseiller du roi et châtelain de Moulins; 4° Melchior, qui devint gentilhomme de la chambre du roi, et qui eut plusieurs enfants de son mariage avec Jeanne Du Verney, veuve de Claude Trunel, bourgeois de Montbrison.

(2) Voir la biographie de Jehan Papon, dans les *Portraits d'auteurs foresiens.*

(3) Cette maison avoit appartenu à Jacqueline de Puy-Clamaud, veuve de Jehan Papon, oncle du jurisconsulte.

(4) Il seroit assez difficile, je présume, après les nombreux changements qui ont eu lieu à la suite du temps, de déterminer d'une manière précise le lieu où se trouvoit le quartier de la *Barrière.*

maison étoit tenue sur un assez grand pied, puisque Marie Bizoton, mère de Loys, avoit à son service trois chambrières, sans compter un cuisinier et plusieurs valets (1). Loys paroît avoir été l'enfant de prédilection de sa mère, comme il le fut de son père. Rien ne fut négligé pour lui donner une brillante instruction dans le goût de l'époque. Nous ignorons où il fit ses études; mais ce dont le lecteur pourra s'assurer en parcourant ses œuvres, c'est que le latin, l'italien et le grec ne lui étoient pas moins familiers que la langue poétique des novateurs du XVIe siècle. Ses essais nous prouvent jusqu'à l'évidence, avec quelle passion il embrassa la réforme païenne que les *pindariseurs* s'efforçoient alors d'introduire dans la littérature françoise; mais il ne nous est pas aussi bien démontré qu'il ait étudié le droit canon avec le même zèle et le même succès.

Montbrison, tout resserré qu'il fût alors dans son étroite ceinture de murailles flanquées de tours, ne se montra point en arrière du vaste mouvement littéraire qui, au souffle de l'Italie, s'étoit fait sentir dans nos provinces les plus reculées. Au XVIe siècle, la capitale du Forez compta tour à tour dans sa modeste enceinte, des poëtes, des érudits, des chroniqueurs, des jurisconsultes, des savants, dont quelques-uns ont échappé à l'oubli (2). A part les terribles épreuves qu'elle eut à traverser de loin en loin, telles que le massacre de ses habitants par le féroce baron Des Adrets, les courses des huguenots dans ses environs, les troubles de la Ligue, et deux ou trois pestes qui décimèrent cruellement sa population, la ville dormoit paisible le reste du temps, sans que les bruits du dehors vinssent troubler le calme profond de sa solitude. Du Tronchet, dans ses *Missives*, nous a peint à merveille l'isolement où se trouvoit alors la vieille capitale du pays de Forez : « Cette pauvre ville de Montbrison, dit-il d'un air tant soit peu narquois, manque

(1) Ces détails se trouvent dans un testament de Marie Bizoton, du 27 juin 1569.

(2) Voir la Notice plus détaillée que nous avons consacrée à Loys Papon, dans nos *Portraits d'auteurs foréziens*.

si bien de nouvelles, qu'hier seulement y arriva celle de la destruction de Carthage, et, dimanche dernier, le ravissement d'Hélène. » Et comme pour racheter cette malice, il se hâte de vanter aussitôt « la douceur du climat, la bonté des habitants et, pour comble de flatterie, *la perfection et la délicatesse des vins.* »

Tel étoit le milieu où, pendant de longues années, vécut Messire Loys. Lorsqu'il eut atteint l'âge de prêtrise, grâce à son père, il fut pourvu d'un canonicat au chapitre de Notre-Dame de Montbrison. Alors il quitta le toit paternel pour s'établir dans une maison du cloître, que son grand-oncle, l'ancien trésorier de cette même église, avoit laissée par testament à Jehan Papon. Bientôt après il devint commendataire du prieuré de Marcilly, qui étoit en même temps un fief noble, dont il ajouta le nom au sien. Ce prieuré dépendoit de l'abbaye de Savigny, à laquelle son titulaire devoit une redevance annuelle de 85 liv. pour les décimes. C'étoit une assez forte somme pour l'époque; aussi, plus d'une fois, notre prieur, qui vivoit un peu trop sans doute à la façon des moines de Thélèmes, se fit tirer l'oreille pour acquitter cette redevance, et même, comme nous le verrons plus tard, les religieux de Savigny, fatigués de ses lenteurs, furent sur le point de faire une descente à Marcilly pour en saisir les meubles. Le prieuré de notre insouciant chanoine étoit situé non loin du château de Goutelas, acquis, en 1557, par son père. De ce prieuré, il ne reste plus que des ruines qui s'élèvent à peine au niveau du sol, et le château, rebâti vers le commencement du XVIIIe siècle, laisse à peine deviner quelle devoit être la physionomie de la demeure féodale du *grand-juge* (1). Une chapelle où l'on célébroit autrefois la sainte messe, une chambre sur les murs de laquelle ont été peintes quelques scènes de l'*Astrée*, aux trois quarts effacées par le temps, quelques vieux pans de murailles d'enceinte, voilà tout ce qui reste de l'antique manoir. N'oublions pas pour-

(1) C'est ainsi que la plupart du temps Jehan Papon étoit désigné par ses contemporains.

tant deux vastes cheminées *renaissance*, ornées de fruits et de personnages sculptés, qui sont d'un fort bel aspect, et qui pour nous ont le singulier mérite d'être contemporaines de Jehan et de Loys Papon. Mais que sont devenues ces belles tapisseries de Flandre et les portraits de famille qui décoroient cette vaste et somptueuse demeure? Hélas! nous n'en avons plus trouvé de trace que dans de froids inventaires (1). Seule, la campagne d'alentour a conservé son inaltérable beauté. Derrière le château s'étend une forêt de vieux pins, dont plusieurs sans aucun doute ont vu passer sous leur ombre notre bon chanoine, et plus tard Diane et Céladon, Astrée et Sylvandre, Adamas et les autres héros de l'interminable pastorale d'Honoré d'Urfé. Au loin, dans la plaine, on aperçoit toujours le Lignon, qui déroule à l'infini ses gracieux contours, perdu le plus souvent sous les vertes saulées croissant sur ses bords.

C'est dans cette agréable retraite que messire Loys, qui en fut un jour le maître, venoit se délasser pendant la belle saison des fatigues de sa vie canoniale; c'est là qu'il se plongeoit dans la lecture des poëtes les plus renommés de la *Renaissance*, là qu'il dut composer la plupart de ses *rimes*.

Il paroît avoir débuté par un essai dramatique, intitulé : *La Comédie de la résurrection du bon temps*. Cette pièce, dont Du Tronchet eut entre les mains le manuscrit, est aujourd'hui perdue. Il eût été curieux, peut-être, de la comparer aux premières tentatives de ce genre, faites par Rémi Belleau, Jodelle,

(1) M. de Campredon, propriétaire du château de Goutelas, semble avoir hérité du goût de Jehan Papon, pour les études sérieuses et les antiquités. Pour égayer sa solitude, il a composé plusieurs intéressants traités sur l'agriculture, et il a rassemblé dans une salle digne du musée *Dusommerard*, toute une collection de vieux meubles, à émerveiller le plus difficile des antiquaires.

Nous avons remarqué entre autres, dans sa collection, un fort beau lit en bois de chêne à colonnes, pur Louis XIII, qui auroit appartenu à la célèbre Marguerite de Navarre, de si galante mémoire. Son heureux possesseur en a fait l'acquisition à Usson même, où, comme on sait, Marguerite fit pénitence durant de longues années. Il suffiroit presque de voir ce meuble pour croire à son authenticité.

Jacques Grevin, et autres poëtes comiques du XVI[e] siècle. Nous ignorons si elle obtint les honneurs de la représentation, comme *la Pastorelle*, dont nous parlerons tout-à-l'heure; mais, s'il falloit en croire Du Tronchet qui la montra à Paris à plusieurs *gens de sçavoir*, cette pièce n'étoit pas sans quelque mérite. Du Tronchet nous apprend de plus qu'il étoit peint dans cette comédie sous le grave personnage de *Rolandon*, le nom sans doute de quelque farouche capitan.

A en juger par quelques vers de son *Discours à Mademoyzelle Panfile*, ce ne seroit pas le seul essai dramatique que Loys auroit tenté; il paroîtroit qu'il auroit composé, à peu près vers ce temps-là, quelques tragédies dont il ne nous reste pas le moindre fragment :

> Mes vers, quittés icy le théâtre et le sang,
> . . . .
> Quittés une Lucrèce, esteinte de sa main,
> Cléopâtre aux combatz de l'empire romain, etc.

Ces deux femmes célèbres avoient peut-être fourni le sujet en même temps que le titre de deux essais de ce genre.

Parmi les hommes remarquables qui habitoient alors Montbrison, on peut citer en première ligne Laurent Joubert. Il étoit venu y chercher un refuge de 1558 à 1563, afin de se soustraire aux obsessions de Rondelet, son professeur de médecine à Montpellier, qui, à plusieurs reprises, avoit essayé de lui faire épouser une de ses deux filles. Le savant docteur ne tarda pas à se lier avec Loys, et comme il s'occupoit déjà de la bizarre réforme qu'il tenta plus tard, mais vainement, d'introduire dans l'orthographe françoise, il voulut se faire un disciple du chanoine, et il s'efforça de lui faire adopter sa nouvelle méthode. Mais Papon, comme on peut s'en assurer en parcourant ses œuvres, n'accepta qu'avec réserve ses innovations. Joubert écrivoit par exemple : *étoint*, *aimoint*, *finissoint*, pour *étoient*, *aimoient*, *finissoient*. Loys écrivit ces mots de la même manière.

Nous croyons devoir signaler au lecteur ces particularités, afin qu'elles ne lui semblent pas autant de fautes de typographie.

Une assez curieuse discussion, dans laquelle se trouve mêlé le nom du poëte foresien, s'est élevée depuis trois siècles dans le monde savant, à propos du *Traité du Ris* de Joubert, dont le premier livre fut par lui composé à Montbrison, et, depuis trois siècles, cette question n'a jamais été éclaircie d'un manière bien satisfaisante. Nous l'avons examinée de nouveau, avec le plus grand soin, dans la Notice plus détaillée que nous avons consacrée à Loys (1), mais sans nous flatter pourtant de l'avoir pleinement résolue. Après mûr examen, nous sommes convaincu que le *Traité du Ris* de Joubert (quoique le célèbre docteur Des Genettes et autres savants aient émis une opinion contraire), ne fut jamais composé par lui en latin, mais bien en françois, et que, par conséquent, la prétendue traduction françoise du *premier livre* de ce Traité, attribuée généralement, pendant plusieurs années, à Loys Papon, par ses contemporains et par Laurent Joubert lui-même, n'est qu'une fiction avancée par ce dernier, comme il a fini, au reste, par l'avouer plus tard, mais sans en faire connoître le motif. Ce *premier livre du Ris*, en françois, fut imprimé en 1560, in-8°, par Jean de Tournes. Pour une raison qu'on ignore, Loys consentit à passer pour l'auteur ou tout au moins pour le traducteur de cette première partie du Traité. S'il n'eût point d'abord accrédité lui-même cette opinion, il est supposable que Du Verdier, son compatriote et son contemporain, ne lui eût pas attribué la *traduction* partielle de cet ouvrage. Il n'est pas moins probable que si Loys avoit fait connoître sur ce point la vérité, Du Tronchet, son ami, n'auroit pas manqué de supprimer, dans les diverses éditions de ses *Lettres missives* qui parurent de son vivant, un passage où il le remercie de lui *avoir envoyé son livre du Ris.* Si, d'ailleurs, Loys Papon, n'eût pas fait lui-même cet envoi, il eût sans doute réclamé contre une telle supposition. Il y a mieux, Lau-

(1) Voir les *Portraits d'auteurs foresiens.*

rent Joubert, lui-même, dans l'épître de ce même Traité qui parut complet en 1579, cherche à persuader au lecteur que cet ouvrage avoit été d'abord composé par lui en latin, et que Loys s'exerça à traduire le *premier livre*, *comme à la dérobée*, et le fit imprimer. Que conclure du silence de notre chanoine, de l'envoi fait par lui de *son livre* à Du Tronchet, et de la première version de Joubert, dans laquelle celui-ci persista, pendant plus de vingt ans, sinon qu'il y avoit entre Papon et Joubert une entente secrète, pour que le public crût *à une traduction par Loys Papon?* Ce qui semble le prouver, c'est qu'il n'existe aucun texte latin du *Traité du Ris*, et que Laurent Joubert déclara depuis, lui-même, que la prétendue traduction n'étoit qu'une fable inventée par lui. Mais dans quel but? Sans doute Joubert, en homme adroit qui vouloit juger de l'effet produit par son Traité, écrit dans une langue jusque-là peu usitée dans le monde savant, Joubert s'étoit effacé derrière le personnage d'un autre. Si le succès n'eût pas répondu à son attente, il n'eût pas manqué de dire que la faute en étoit au traducteur; le livre ayant eu de la vogue, Joubert se fit alors connoître comme l'ayant originairement écrit en françois. Voilà, ce nous semble, l'explication la plus naturelle et la plus plausible.

Ce qui ne laissera pas de surprendre, c'est qu'un chanoine, et surtout un chanoine *pindarisant*, ait consenti à laisser courir sous son nom un livre dont les crudités *scatologiques* le disputent parfois au cynisme de certain chapitre de *Gargantua*. Peut-être nos bons aïeux se montroient-ils moins délicats que nous sur ce chapitre; la meilleure preuve que nous pourrions en fournir, c'est que Joubert dédia, en 1579, ce même ouvrage à la charmante Marguerite de Navarre, sans paroître trop craindre en cela de blesser ses susceptibilités de femme et de reine. Disons, pour en finir sur ce point, que l'édition du *premier livre du Ris*, sortie des presses de Jean de Tournes, a complétement disparu. La bibliothèque de Montpellier elle-même, si riche en ce genre d'ouvrages, n'en

possède aucun exemplaire (1). Cette disparition d'un livre dont l'existence est certaine, nous fait supposer que Loys Papon, revenu peut être à résipiscence, aura pris soin d'en détruire jusqu'aux derniers vestiges.

Quoi qu'il en soit, c'est ici qu'il convient de placer un des plus émouvants épisodes de la vie du prieur de Marcilly : nous voulons parler du siége de Montbrison par le baron Des Adrets, et de l'horrible massacre qui s'en suivit. Pendant l'année 1562, la guerre s'étoit allumée avec fureur entre protestants et catholiques. Des Adrets, qui commandoit à Lyon les huguenots, au nom du prince de Condé, vint mettre le siége devant la capitale du Forez avec quatre mille hommes. Le 14 juin, il se rendit maître de la ville, et la livra à la fureur de ses soldats. Plus de huit cents catholiques, hommes, femmes et enfants, furent impitoyablement massacrés, les rues étoient jonchées de cadavres, et à voir les ruisseaux, dit un chroniqueur, on eût pu croire qu'il étoit tombé une pluie de sang. Pendant ce temps-là les maisons étoient pillées, les églises profanées, les sépultures violées, et le farouche colonel des huguenots se donnoit le barbare passe-temps de faire, en sa présence, précipiter plusieurs de ses prisonniers du haut de la tour du donjon. Qu'on juge de la frayeur et des transes de notre pauvre chanoine! Les protestants n'épargnèrent que ceux qui purent racheter leur vie, et, par bonheur, Loys étoit de ce nombre; mais, comme il ne put trouver sur-le-champ la somme nécessaire, on s'empara de sa personne.

« Les huguenots, dit un témoin oculaire, emmenèrent aulcuns qui n'eurent moyen fournir rançon sur l'heure jusques à Montrond avec eux; mesmes le chanoine Loys Papon, qui y demeura prisonnier jusques au lendemain qu'on leur porta argent. » Là, il dut assister à des scènes non moins épouvantables que celles de la veille. Aussi, la haine profonde qu'il

(1) M. Yéméniz doit ce renseignement, ainsi que plusieurs autres relatifs à l'ouvrage de Joubert, à l'obligeance du docte bibliothécaire de la Faculté de Montpellier, M. Kunholz.

voua, surtout depuis cette époque, aux protestants, est-elle bien facile à comprendre. A en juger par les expressions dithyrambiques que lui inspira la nouvelle de la victoire d'Aulneau, remportée contre eux par les Guise, on croira sans peine que la Saint-Barthélemy ne lui fut pas non plus indifférente. Quoi qu'il en soit, sa famille ne dut probablement la vie qu'à une prompte fuite; mais les huguenots, ne pouvant assouvir leur rage sur la personne du *grand-juge,* pillèrent et saccagèrent sa maison de fond en comble : nous ne serions même pas loin de croire qu'ils la détruisirent pour avoir servi quelquefois de réunion au parti catholique, car l'année suivante Jehan Papon acheta, *pour l'habiter,* « *une maison haulte et basse, située au bord des fossés de la Croix.* »

Deux ans après le massacre, éclatoit dans la ville une affreuse peste, à laquelle Loys et les siens eurent encore le bonheur d'échapper. De cette année 1564 à 1581, nous n'avons pu découvrir aucun fait particulier sur la vie du prieur de Marcilly, sinon qu'il eut le malheur, vers 1570, de perdre sa mère, et que, vers le même temps, il se livroit déjà fort assidument à la poésie.

C'est ce que nous apprend Du Tronchet dans son bizarre ouvrage intitulé : *Finances et thrésor de la plume françoise* (1) :

« Bien suis-je esmerveillé, dit-il (des œuvres), de Monsieur « le chanoine Papon. Car la prudence qui luy agite l'entende- « ment faict miracle en ses rymes. D'autant que en l'ordre des « parolles qu'il sçait si bien accompagner entre un esprit qui « esmeut et au contexte de ses vers, se sent une âme qui ravit « les cœurs de ceux qui ont ce plaisir de les veoir, etc. »

Du Tronchet, comme nous l'avons dit dans sa biographie, étoit un des plus habiles calligraphes du XVI[e] siècle (on disoit alors *écrivain*). Ses relations assez étroites avec Loys, et l'écriture si remarquable de ce dernier, nous permettent de suppo-

(1) Paris, in-8°, chez Nicolas Du Chemin, rue Saint-Jean de Latran, à l'enseigne du *Gryphon d'argent*, 1572. (Voir la Notice de Du Tronchet, dans les *Portraits d'auteurs forésiens.*)

ser, non peut-être sans raison, qu'il fut son maître en l'art de tracer *des romaines, des minuscules et des italiques.* Rien de plus élégant, en effet, de plus agréable à voir que l'écriture de Papon. Le lecteur pourra s'en assurer en jetant un coup-d'œil sur les charmants spécimens que M. Yéméniz a fait placer à la fin de ce volume.

Loys se livroit en même temps avec ardeur à l'étude de la musique et de la peinture; mais, à en juger par les miniatures dont il a orné, de sa propre main, les trois manuscrits qui nous restent de lui, ses coups de pinceau étoient bien loin de valoir, pour la rectitude et la pureté du trait, le ravissant *burin* de sa plume; nous dirons même qu'ils annoncent la plus complète inexpérience. Pour ne détruire en rien le caractère particulier de ces diverses petites figures, M. Louis Perrin s'est attaché à reproduire même leurs plus choquantes incorrections. En comparant les modèles informes qu'il avoit sous les yeux avec ses bois gravés, on ne peut s'empêcher d'être frappé de leur exacte et naïve ressemblance.

Nous voici arrivés à l'un des pas les plus scabreux de cette Notice, au plus gros péché de notre facile chanoine : LE DISCOURS A MADEMOYZELLE PANFILE. N'oublions pas pourtant que nous sommes en pleine *Renaissance*, que les dieux de l'Olympe avoient fait une formidable invasion dans la littérature et les arts, et que, depuis Camoëns jusqu'au cardinal Du Perron, si l'on négligeoit un peu trop l'emploi des draperies, on ne s'en croyoit pas moins, malgré cela, très-sincère et très-ardent catholique. La mythologie tenoit despotiquement le sceptre de la mode; les plus grands esprits se croyoient obligés de lui sacrifier, et Messire Loys ne voulut pas rester, même sur ce point, en arrière de son siècle.

Écoutons d'abord ce que dit Nodier de ce charmant petit poëme, dont le manuscrit original a fait partie de sa bibliothèque (1) :

(1) Description raisonnée d'une jolie collection de livres, *Paris, Techener*, 1844, in-8, n° 450.

PAPON (Louis). — Discours à mademoyzelle Panfile. A Montbrison, par L. P. S. P. M. E. I. S. (1), 1581, in-32, maroquin vert, filets, tranche dorée (*Derome*), étui en maroquin bistre, tranche dorée (*Thouvenin*).

« Joli manuscrit sur vélin dont tous les feuillets sont encadrés dans des bordures d'or, et qui peut passer pour un des chefs-d'œuvre de la calligraphie françoise au XVIe siècle. Le long discours annoncé sur le titre est suivi d'emblèmes et de devises d'amour, ornés de petites figures peintes en or et en couleurs. Louis Papon, auteur de ces ouvrages, ne se nomme au frontispice que par des initiales, mais il a signé la dédicace en toutes lettres. C'étoit un homme d'esprit bien connu de La Croix Du Maine et de Du Verdier, qui ne le citent toutefois que pour un ouvrage qu'il n'a pas fait : la traduction du *Traité du Ris*, de Laurent Joubert, traité qui n'a jamais été écrit qu'en françois. Le *Discours à Mademoyzelle Panfile* prouve qu'il avoit quelque talent pour la poésie, et justifie jusqu'à un certain point ce qu'ont dit à ce sujet quelques-uns de ses contemporains ; mais on comprend aisément en le lisant, que Louis Papon, devenu prieur de Marcilly et chanoine de Montbrison, n'ait pas jugé à propos de mettre le public dans la confidence d'un genre de composition si peu analogue à son état ; et c'est pour cela sans doute que ses œuvres poétiques sont inédites. Quant au charmant manuscrit qui les contient, la coquetterie de sa précieuse exécution et de sa jolie reliure (2), semble annoncer qu'il étoit destiné à Mademoiselle Panfile elle-même, et qu'il a dû faire longtemps un des principaux ornements de sa bibliothèque. Le reste de son histoire est beaucoup plus obscur. Tout ce qu'on sait, c'est qu'il a fait partie du célèbre cabinet de Girardot de Préfond, dont il porte à l'intérieur d'une de ses gardes l'écusson si cher aux amateurs, et qu'il est mentionné dans le catalogue de Gaignat. Il me vient de notre fameux relieur Thouvenin, qui me l'a cédé par échange, et qui ne m'a pas fait connoître le dernier de ses propriétaires. J'aime à croire qu'il sera mieux suivi dans ses fortunes éventuelles par l'attention des amateurs. Il mérite de la fixer, et comme manuscrit unique, et comme un bijou calligraphique auquel j'ai vu peu de choses à comparer (3). »

(1) Au lieu d'un M le ms. a un H, et au lieu d'un I un B. Voici, suivant nous, le sens de ces initiales, qui ne sont autres que celles qui terminent l'épître en prose : *A Mademoyzelle Panfile, par Loys Papon, son plus humble et besogneux serviteur.*

(2) La reliure du ms. est bien postérieure au XVIe siècle, puisqu'elle est de Derôme.

(3) Le ms. a 104 pages. Chacune d'elles est entourée d'arabesques d'or d'une assez jolie exécution et d'une grande variété.

Ce précieux manuscrit, à la vente Gaignat, qui eut lieu en 1769, ne fut vendu que *30 livres 5 sous*. Aujourd'hui il fait partie de la splendide bibliothèque de M. Yéméniz qui, en le faisant imprimer, a pris soin d'en collationner lui-même les épreuves sur l'original avec la plus scrupuleuse attention (1). M. Auguste Bernard a découvert le premier que les manuscrits originaux du *Discours* et de *la Pastorelle* sont de la main même du prieur de Marcilly (2). Sans connoître sur ce point l'opinion de l'auteur des *d'Urfé*, j'avois soupçonné aussi que ces deux volumes pouvoient bien être autographes (3); ce soupçon s'est changé pour moi en certitude lorsque j'ai pu comparer l'écriture du manuscrit de la bibliothèque Harléienne, ainsi que celle du *Discours*, avec une lettre de la main même de Loys, que possède la bibliothèque de Lyon. Le lecteur, en examinant les trois spécimens placés à la fin de ce volume, pourra se convaincre de la parfaite identité de leur écriture, malgré quelques différences de grosseur (4). Mais ces explications ne doivent pas nous faire perdre de vue *Mademoyzelle Panfile*. Quelle étoit donc cette déité à qui notre poëte donnoit un si doux nom? Malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu la découvrir; tout ce qu'il nous est permis de savoir, c'est qu'elle habitoit Lyon :

Roy des villes du monde,
Lyon, Memphis en pompe, un Cypre en voluptés,
Athènes en éloquence et Corinthe en beautés,

(1) Nous devons constater que le ms. contient plusieurs mots assez difficiles à comprendre, et que M. Yéméniz les a reproduits scrupuleusement.

(2) Voir le feuilleton du *Journal de Montbrison*, du 1er octobre 1842.

(3) Voir la Biographie de Du Tronchet, dans les *Portraits d'auteurs forésiens.*

(4) Notons en passant que les bibliothécaires de Londres sont les hommes du monde les plus faciles et les plus complaisants, puisque non-seulement ils permettent de copier les manuscrits (ce qui est permis généralement dans tous les pays civilisés), mais encore de *décalquer* l'écriture et les miniatures de ces mêmes manuscrits. Le lecteur en aura la preuve en examinant le *fac-simile* d'une page de *la Pastorelle*, qui se trouve à la fin de ce volume.

Rome en architecture et belliqu' exercice,
Bref, Lyon pour la Ninfe, un Élise en délice.

En tête du *Discours*, sur la garde du volume, se trouve une page qu'au premier aspect on pourroit prendre, et qui a été prise en effet pour du grec; mais le plus simple examen ne tarde pas à vous convaincre qu'il n'en est rien, quoique la plupart des lettres qui la composent appartiennent à l'alphabet de cette langue. M. Yéméniz, qui a le bonheur de lire les classiques grecs dans les originaux, nous a pleinement confirmé dans cette opinion. Peut-être si l'on parvenoit à déchiffrer cette mystérieuse page qui appartient sans doute à une langue de convention, auroit-on le mot de l'énigme. Elle paroît être du même temps que le *Discours*, et de la même encre. D'autres, peut-être, seront plus heureux que nous pour en découvrir le sens; nous la livrons, pour cela, en spécimen, aux méditations du lecteur. Papon nous apprend dans sa dédicace que la charmante *Panfile* étoit bien plus connue de son temps qu'elle ne l'est aujourd'hui. S'il faut en croire son poétique enthousiasme, elle étoit même célébrée, de son vivant, par les cent voix de la Renommée, et son doux profil étoit gravé sur *les métaux*, *les marbres* et *les porphyres*. Il nous apprend de plus qu'elle avoit une grâce enchanteresse, qu'elle dansoit comme un sylphe, qu'elle brodoit comme une fée, qu'elle étoit belle comme une nymphe, et qu'elle chantoit comme *Philomèle*. Cette *Mademoyzelle Panfile*, soyez-en sûrs, n'est pas une simple création poétique; elle a vécu, elle a reçu bien secrètement le charmant petit manuscrit, elle l'a feuilleté de ses blanches mains, ses beaux yeux en ont parcouru les caractères effilés et gracieux; ses joues peut-être se sont couvertes parfois d'une chaste rougeur, et qui sait si son cœur n'a pas battu plus d'une fois en parcourant ces rimes anacréontiques? Qui sait si elles ne lui ont pas semblé, à elle qui les avoit inspirées, tout empreintes d'une merveilleuse poésie? c'est qu'en effet à travers ce phébus qui trop souvent vous déconcerte, à travers ces obscurités et ce

jargon qui tour à tour *amadise et pindarise*, on sent je ne sais quelle verve poétique franche et sincère, qui parfois éclate et s'épanouit comme une fleur trop longtemps captive dans sa corolle. Oui, çà et là, dans ce singulier petit poëme, on découvre des vers pleins de fraîcheur, de légèreté, de délicatesse et de grâce. Nous dirons même que dans certains passages Loys s'est montré réellement poëte, et que pour son époque il a fait preuve d'un sentiment assez avancé de la mélodie. Ainsi, nous avons remarqué, non sans surprise, le soin à peu près soutenu qu'il met à éviter les hiatus; or, il ne faut pas oublier que le *Discours* est de vingt-cinq ans antérieur au coup d'État de Malherbe contre le choc des voyelles.

Ce qui atténue singulièrement la portée de certains fragments du *Discours*, c'est que Messire Loys n'étoit pas connu de Mademoyzelle Panfile; en chantant la belle Lyonnoise, son imagination seule s'émancipa hors des limites permises. Ce fut un grave tort, sans doute, mais il n'abusa que dans ses vers du *quidlibet audendi* des poëtes. Le sujet du *Discours* peut se résumer en deux mots: c'est la description de la journée d'une jeune fille au XVI[e] siècle, et, ne fût-ce qu'à ce seul point de vue, ce livre, indépendamment des vers gracieux qu'il renferme parfois, peut offrir plus d'un piquant détail à la curiosité du lecteur. Le *Discours* est suivi de trente-six emblèmes et devises d'amour dessinés et *enluminés* de la propre main de Loys Papon.

Au-dessous de ces miniatures sont des sixains dont il est assez difficile de saisir le sens allégorique. M. Louis Perrin a reproduit avec finesse et précision ces diverses figures. Cette mode des devises et des emblèmes faisoit les délices du XVI[e] siècle, et, de même que notre prieur s'évertuoit à suivre les traces de Ronsard et de Du Bartas, il ne négligeoit pas pendant ce temps-là l'art des Alciat et des Paradin.

Deux ans après avoir écrit le *Discours*, Loys fit un voyage à Paris, dont nous ignorons le motif (1[er] mai 1583). En 1586 et 1587, sa bonne étoile le préserva de deux nouvelles contagions

qui affligèrent sa ville natale. Montbrison, à cette époque, n'étoit point à l'abri des troubles occasionnés par la Ligue, qui comptoit dans le Forez un nombre assez considérable de partisans. La famille Papon ne resta pas étrangère aux idées qui avoient servi de prétexte à la *Sainte union*, mais elle ne participa au mouvement qu'avec prudence et réserve, sans se séparer, jusqu'à la mort de Henri III, de la cause royale. La nouvelle des victoires de Vimory et d'Aulneau, remportées par Henri de Guise, fut accueillie avec transport par les ligueurs forésiens. Ces deux coups portés à la puissance des huguenots étoient considérés, avec raison, comme décisifs. Ces avantages signalés éveillèrent au plus haut point la verve poétique de Loys Papon. Pour célébrer ce grand événement qui assuroit le triomphe de la Ligue, il composa une *Pastorelle* en vers et en cinq actes, dans laquelle il élevoit jusqu'aux nues les princes Lorrains, tout en ayant soin de combler de louanges Henri III, qui n'avoit voulu cependant participer en rien à ces deux combats. Il seroit trop long de donner ici l'analyse de cette pièce, qui d'ailleurs est complétement dénuée d'action et de mise en scène. C'est une longue narration dialoguée, où, la plupart du temps, dominent le mauvais goût et l'enflure. Çà et là pourtant se trouvent des vers et même des fragments très-remarquables. Nous signalerons entre autres plusieurs passages de la description de la bataille d'Aulneau, où Papon s'est élevé, par moments, au ton de l'épopée, et qui dénotent une verve et une chaleur singulières. Quelques dialogues entre les bergers ne sont pas non plus sans mérite; on les trouve même parfois empreints d'un sentiment très-frais et très-naïf de la nature et de la vie rurale. La pièce fut représentée à Montbrison, le 27 février 1588, trois mois après le triomphe des Guise, en présence d'une foule de seigneurs forésiens et étrangers, ainsi que des notables et bourgeois de la ville. Elle fut jouée dans la *Diana,* vaste salle du cloître Notre-Dame, qui subsiste encore et qui, depuis son origine, servit alternativement de lieu de réunion aux États-généraux du Forez, aux assemblées de la Noblesse et aux assem-

blées capitulaires de l'église Notre-Dame. La *Diana* (1) fut bâtie l'an 1300 par le comte de Forez, Jean Ier. Elle est surmontée d'une voûte ogivale en bois divisée en quarante-huit bandes, dont chacune offre trente-six écussons aux mêmes armes. Au bas de ces diverses bandes règne une bordure composée elle-même de cent trente blasons qui, la plupart, ont pour supports des dragons et autres animaux fantastiques (2). Quant aux armes qui décorent la voûte, les principales sont celles de France, de Forez, de Beaujeu, de Viennois, de Navarre, de Savoie, de Bourgogne ancien, de Champagne, de Damas, d'Urfé, de Saint-Priest, de Bauffremont, de La Tour-d'Auvergne, de Fougerolles, de Rochebaron, de Montfort, de Fouldras, etc., etc. (3).

Ce fut dans cette belle salle héraldique, toute resplendissante de lumières et de décorations théâtrales, qu'eut lieu la représentation de *la Pastorelle* du prieur de Marcilly. Lui-même a pris soin de nous raconter de quelle manière la pièce fut jouée, et quelles furent les impressions des spectateurs. Loys nous dit, sans fausse pudeur et avec une naïveté charmante, qu'elle

(1) Le nom de *Diana*, suivant La Mure, est dérivé par corruption de *decania*, doyenné. Comme Loys Papon, dans le discours qui finit sa *Pastorelle*, ne donne point le nom de *Diana* à cette salle (circonstance assez curieuse à noter), ne seroit-il pas permis de supposer qu'elle ne le portoit point encore? Et ce nom ne seroit-il pas emprunté à la belle Diane de Château-Morand, dont la réputation fut si grande de son vivant et après sa mort. Ce n'est toutefois qu'avec une grande réserve que nous hasardons cette dernière hypothèse.

(2) La *Diana* avoit autrefois une cheminée, aujourd'hui détruite. La Mure nous apprend qu'elle étoit ornée d'écussons aux armes de Forez et de Bourbon, avec diverses écartelures. L'écu de Forez, placé au milieu d'un orle quadrilobé, avoit pour tenants un faune et un centaure.

(3) La longueur de la *Diana* est de 19 mètres 30 centimètres, sa largeur et sa hauteur de 8 mètres 30 centimètres. Cette salle est aujourd'hui dans un état déplorable de vétusté. Elle fut vendue en 1791 comme bien national, et adjugée pour 2,875 livres à un aubergiste de Montbrison. Un plancher la coupe en deux, et elle sert à la fois de grenier à foin et de dépôt à plâtre. Si une pensée intelligente et patriotique ne vient la relever de ce triste abandon, il ne restera bientôt plus le moindre vestige de ce curieux monument historique. Puisse notre voix (qui s'élève peut-être, hélas! la dernière) donner le signal de sa résurrection!

obtint le plus grand succès et qu'elle fut très applaudie. Nous le croyons sans peine; dans la haute société du xvie siècle, le langage ampoulé dont se servoit notre poëte étoit fort à la mode; et comme d'ailleurs sa *Pastorelle* flattoit les passions du jour, elle dut recevoir un accueil des plus sympathiques. Il est juste de dire aussi que les passages où nous trouvons encore aujourd'hui quelque mérite durent sembler, au moment de la représentation, un sublime effort de génie poétique. Le lecteur, nous en sommes sûr, lira le compte rendu de Loys avec le plus grand plaisir et le plus vif intérêt.

Parmi les spectateurs les plus illustres se trouvoient le bailli de Forez, Anne d'Urfé, et la belle Diane de Château-Morand, sa femme; Mandelot, gouverneur du Lyonnois; l'ardent ligueur d'Apinac, archevêque de Lyon, que son talent oratoire et surtout la *Satyre Ménippée*, ont rendu à jamais célèbre; les Levis, les Chalmazel, les Chevrières, Du Bourg Du Mayne (1), et Jean Papon, le lieutenant général au bailliage.

Loys eut soin d'écrire lui-même sur peau vélin sa *Pastorelle*, il en fit relier avec soin les feuillets, et il fit offrir ce petit chef-d'œuvre calligraphique au duc de Mayenne, lors d'un séjour que ce prince fit à Lyon peu de temps après. Ce précieux manuscrit, dont le format est celui d'un petit in-8°, appartient aujourd'hui, comme nous l'avons dit plus haut, à la bibliothèque Harléienne de Londres, où il est coté sous le n° 4325. Voici comment il est mentionné sur le catalogue :

« Très-élégant m^s sur vélin avec le titre suivant : *Pas-*
« *torelle*, etc. C'est en réalité un drame pastoral en vers,
« dédié au duc de Mayenne (2), par l'auteur L. Papon. Il est

(1) Ainsi nommé par L. Papon. Nous pensons que ce personnage n'est autre que Jean-Baptiste Du Bourg, évêque de Rieux, de 1566 à 1602. (V. le *Gallia christiana*, t. XIII, col. 194.)

(2) Le ms. porte le nom de *Du Mayne*, qui est synonyme de Mayenne. (Voir sur ce point les *Mémoires* du temps et la Correspondance d'Henri IV. Voir aussi Moréri, au mot Mayenne.) Le savant M. Paul Allut m'a de plus assuré que, dans quelques mémoires espagnols de cette époque, on désigne Mayenne sous le nom de *El duque de Humena*. Le mot du *Mayne* se trouve

« très-joliment écrit et orné d'or, avec figures enluminées de « personnages de la pièce, et à la fin se trouve une grande « peinture pliée du théâtre, de la scène, des acteurs, etc. (1). « La pièce a été jouée à Montbrison, en février 1588; elle est « un curieux souvenir d'une représentation théâtrale produite « dans ces temps éloignés et turbulents de la Ligue. Sur le « titre est peint un emblème de nuages, de foudres, etc., avec « le mot GUISE suspendu à une guirlande. La couverture est « brodée d'une manière curieuse. » Elle est en soie cramoisie rehaussée de broderies d'or et d'argent. A la suite du titre, Loys a peint les armoiries du duc de Mayenne. Ce blason offre quelques erreurs qu'un docte héraldiste, M. Morel de Voleine, a bien voulu me signaler, et qu'il a pris la peine de relever avec le plus grand soin dans les *Portraits d'auteurs forésiens.* Après ces armes, viennent les figures des principaux personnages de *la Pastorelle.*

Dans son rapport adressé au Ministre de l'instruction publique, M. Francisque Michel a décrit longuement ce manuscrit (2).

Après la mort tragique de Henri III, la famille Papon semble avoir suivi les traces de son patron, Anne d'Urfé, bailli de Forez, un des plus ardents ligueurs de cette province. Henri IV,

répété nombre de fois dans *la Pastorelle;* on a prétendu que c'étoit une erreur de copiste; il faut convenir en ce cas là que le copiste a mis à reproduire cette faute une singulière opiniâtreté. On a même été jusqu'à dire, ne pouvant se rendre compte de la synonymie de ces deux noms, que *c'était une erreur du manuscrit original.* Étrange moyen de lever la difficulté!

(1) Cette peinture est sur papier. C'est une vue de la *Diana*, dont nous avons parlé plus haut; le lecteur en trouvera une copie lithographiée très-exacte à la fin de *la Pastorelle.*

(2) La bibliothèque de la ville de Montbrison en possède une belle copie, dont les figures sont peintes sur vélin. Elle doit ce précieux volume à la munificence de l'ambassadeur actuel de France à Londres, M. le comte de Persigny. M. de Saint-Pulgent, maire de la ville, et M. Bernard aîné, son bibliothécaire, ont bien voulu nous confier, pendant plusieurs mois, le manuscrit, pour en prendre copie et en dessiner les miniatures; nous les prions d'agréer, l'un et l'autre, tous nos remerciements.

qui oublia tant de griefs et d'injures, ne paroît pas s'être souvenu de la conduite des Papon à son égard, puisque, en 1598, il accorda des lettres de gentilhomme de sa chambre à Melchior Papon, le plus jeune des fils du *grand-juge.*

Huit ans auparavant, le 6 novembre 1590 (1), Loys avoit eu le chagrin de perdre son père. Par un testament en date de 1572, qui nous révèle d'intéressants détails sur l'intérieur de cette famille, Loys et Melchior, quoique les plus jeunes des trois fils du lieutenant-général, furent nommés par lui ses héritiers universels, et, comme Melchior n'étoit pas encore majeur, à Loys fut confiée l'administration de tous les biens. Ce choix prouve la prédilection de Jehan Papon pour le chanoine. Les autres dispositions du testament ne lui sont pas moins favorables. Loys étoit substitué à Estienne son aîné, et à Melchior son cadet, en cas de mort de ses deux frères sans enfants.

« Puisque le dict prieur de Marcilly s'est astraint à l'état ecclésiastique, dit le testateur, je le requiers et charge, de la puissance que Dieu m'a donnée sur luy, de conserver la portion entière (de laquelle avec le revenu des bénéfices dont, à ma poursuite et par mes moyens, il a pleu à Dieu le faire canoniquement et sans aucun vice pourvoir, il pourra vivre honorablement), et la rendre et restituer lors de sa mort audict Melchior son frère, ou es siens que je substitue audict prieur, sans aucune distraction, et prie instamment le dict prieur de Marcilly qu'il y laisse passer sa légitime et se contente d'un usufruit, etc. (2). »

Ainsi, avec l'héritage paternel, la fortune que lui avoit laissée sa mère, morte vers 1570, et les revenus de ses divers bénéfices, Loys Papon pouvoit donc vivre sans plus de soucis que les moines de Cîteaux. Cependant il nous reste de lui une lettre autographe très-curieuse qu'il adressa de son château de Goutelas (4e d'aoust 1597), au grand prieur de l'abbaye de Savigny, et dans laquelle il se plaint de ne pouvoir lui payer diverses

(1) Nous avons été assez heureux pour découvrir le jour précis de la mort de Jehan Papon, ignoré jusqu'à présent de tous les biographes. Un document ms de Sonyer Du Lac, que nous avons eu sous les yeux, corrobore cette date.

(2) Ce testament, qui est olographe, a été donné par M. de Campredon de Goutelas à la bibliothèque de la ville de Montbrison. Un honorable forésien, M. d'Assier de Valenches, a bien voulu nous le signaler, et M. Bernard aîné, bibliothécaire, a eu l'extrême obligeance de nous en donner lui-même une copie.

redevances et les décimes pour son prieuré, en lui faisant valoir l'extrême pauvreté où, par suite de la disette, de la guerre et de la peste, étoit réduit ce bénéfice. Il se trouvoit de quelques années en retard, et il nous apprend lui-même que, las d'attendre, le grand prieur avoit été sur le point de lui dépêcher six ou sept religieux de son abbaye *pour se saisir de tout ce qui se treuverroit dans son prieuré de Marcilly*. Effrayé de cette menace, notre bon chanoine promit de s'exécuter, *protestant qu'ores que le lieu fust plus escorché et stéril qu'il n'est (s'il se peut imaginer) dores-en-avant les religieux de Savigny seront les premiers payez et satisfaicts*. Suivant l'usage qui s'étoit perpétué jusqu'à la fin de ce siècle, Loys Papon avoit eu soin *d'écrire et d'enluminer de sa propre main*, ainsi qu'il le dit lui-même, *une nouvelle reconnaissance* sur peau vélin, dans laquelle il énonçoit toutes les diverses redevances auxquelles son prieuré étoit tenu envers l'abbaye de Savigny. Une quittance du grand prieur constate qu'à la fin de novembre 1597, il avoit acquitté tous les arrérages.

La ville de Lyon possède ce curieux volume; c'est un petit in-4° de 8 pages. Au verso du frontispice est peinte en pied la figure de saint Benoît, fondateur de l'ordre des bénédictins; dans le fond de la miniature on aperçoit l'abbaye de Savigny. Toutes les pages sont encadrées d'ornements en or et en couleurs; l'écriture de ce manuscrit est une imitation des caractères romains de l'imprimerie de cette époque; toutes les lignes sont séparées l'une de l'autre par des traits d'or (1).

Au commencement de l'année 1597 (26 février), Pierre d'Apinac, archevêque de Lyon, fit une visite pastorale dans le Forez, son pays natal. Il fut reçu en grande pompe par le chapitre de Notre-Dame qui s'étoit rendu au-devant de lui, et il logea pendant quelques jours au cloître, dans la maison de Loys

(1) M. le bibliothécaire de la ville de Lyon a bien voulu me confier ce charmant manuscrit (qui a fait partie de la bibliothèque Coste), pour faire graver la figure placée en tête; je saisis avec empressement cette occasion de le remercier de sa gracieuse obligeance.

Papon. C'est ce même d'Apinac qui est désigné sous le nom de Pan dans *la Pastorelle*.

Au commencement des *Œuvres spirituelles et morales* d'Anne d'Urfé (ms. inédit, Biblioth. royale, nº 183, fº 2 vº), se trouve une longue élégie de Loys Papon à l'auteur, et fº 4 rº un quatrain du même, qui devoit être placé au bas du portrait de ce même d'Urfé. M. Yéméniz a eu soin de publier à la suite de *la Pastorelle* ces deux pièces, ainsi que plusieurs sonnets et une épître qui se trouvent placés en tête de quelques éditions des ouvrages de jurisprudence de Jehan Papon.

Que le lecteur nous permette, avant de terminer cette Notice, de lui soumettre une question qui nous a paru digne de son intérêt, et dont il sera juge en dernier ressort.

La liaison assez étroite du prieur de Marcilly avec les d'Urfé, les relations littéraires qui existoient entre eux, le succès qu'obtint *la Pastorelle*, à la représentation de laquelle Honoré d'Urfé assista très-probablement, plusieurs autres indices enfin dont nous allons faire mention, nous feroient presque soupçonner que Loys Papon ne fut peut-être pas étranger à la conception première du roman de l'*Astrée*.

« J'ai appris de M. Charleval, dit Huet dans son *Traité de l'origine des romans* (1), que Jehan Papon, célèbre jurisconsulte, homme d'un grand savoir, aida M. d'Urfé dans la composition de son ouvrage. etc. Ce fut donc par le secours des *Mémoires* (2) de ce Papon, ajoute-t-il, qu'Honoré représenta si doctement dans son ouvrage toute l'histoire du temps de ses bergers, qui est la fin du vᵉ siècle et le commencement du viᵉ, etc. »

Après avoir reproduit dans ses *Nouveaux Mémoires d'histoire, de critique et de littérature* (3), cette opinion d'Huet, l'abbé d'Artigny s'efforce de la réfuter en ces termes :

« M. de Chasboul, dit-il, étoit mal informé, M. d'Urfé ne fit imprimer la première partie de son *Astrée*, qu'en 1610. Il n'en avoit conçu l'idée que

(1) Huet, *Traité de l'origine des romans*; Paris, in-12, Jean Mariette, 8ᵉ édition. *Lettre à Mademoiselle de Scudery, touchant Honoré d'Urfé et Diane de Château-Morand*, p. 262 et suivantes.

(2) Nous n'avons pas besoin de dire combien ces *Mémoires* nous paroissent apocryphes.

(3) *Nouveaux Mémoires d'histoire, de critique et de littérature*; par l'abbé d'Artigny. Paris, in-12; Debure, 1752, t. V, p. 20 et suiv.

fort peu d'années auparavant, et seulement après son mariage, qui est postérieur à 1600. Or, Papon étoit mort dès 1590, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans passés. »

En ce qui concerne les conseils que Jehan Papon auroit donnés à Honoré, nous sommes pleinement de l'avis de l'abbé d'Artigny. En effet, au moment de la mort du *grand-juge*, d'Urfé n'avoit que vingt-deux ans ; aussi, comme à l'abbé d'Artigny, nous paroît-il fort douteux que, dès ce temps-là, il ait conçu le plan d'un ouvrage tel que l'*Astrée*. Mais lorsque le même auteur assure qu'Honoré ne mit la première main à ce roman qu'après son mariage, nous pensons qu'il est dans l'erreur. L'opinion émise sur ce point par M. Auguste Bernard nous paroîtroit bien plus près de la vérité. Quoique sous forme dubitative, M. Bernard croit qu'Honoré ébaucha l'*Astrée* quelques années avant son mariage, pendant son exil volontaire auprès du duc de Savoie, c'est-à-dire vers 1596.

« Éloigné, dit-il, des lieux dans lesquels il avoit laissé tous les objets de son affection, son imagination l'y ramenoit sans cesse, et nous devons peut-être à cet exil les plus charmantes descriptions de son célèbre roman de *l'Astrée, auquel il préludoit déjà* (1). » Cette dernière phrase ne nous semble détruire en rien ce qu'il peut y avoir de vraisemblable dans l'opinion où nous sommes, qu'avant de partir pour la Savoie, le premier germe de l'*Astrée* a pu se faire jour dans l'esprit de l'illustre ligueur. N'oublions pas que l'année précédente, prisonnier à Montbrison, il avoit eu assez de loisir pour y composer ses *Épistres morales* (2), et qu'il avoit alors vingt-sept ans, l'âge où l'esprit a presque atteint toute sa virilité et sa puissance. Or, si d'Urfé eut jamais recours aux conseils de l'un des Papon, ne seroit-il pas plus probable que ce fut à ceux de Loys, qui étoit beaucoup plus lettré que son père, et qui mourut neuf ans après lui? Les dates coïncident trop bien pour ne pas en tenir quelque peu compte.

(1) *Les d'Urfé;* par M. Auguste Bernard, Imprimerie royale, in-8, p. 145.
(2) La Dédicace est datée de Montbrison, 24 septembre 1595.

Ne rejetons donc pas d'une manière aussi absolue que l'a fait l'abbé d'Artigny, ce qu'il peut au fond y avoir de vrai dans l'opinion de l'évêque d'Avranches et de Charleval. Peut-être n'ont-ils commis, l'un et l'autre, la même erreur que faute d'avoir su distinguer Loys Papon de son père. Quoi qu'il en soit, ces divers rapprochements nous ont semblé trop curieux pour les passer sous silence.

Ce n'est pas tout. Dans sa Clef plus ou moins exacte du roman de l'*Astrée*, l'abbé Souchay donne l'explication suivante sur le personnage du grand druide :

« Adamas, dit-il, c'est le lieutenant-général de Montbrison, de la famille « des Papon, homme de grande vertu, révéré de toute la noblesse et l'ar- « bitre de tous les différends. M. d'Urfé en fait le grand druide pour lui « donner l'autorité de l'âge et de la religion. Pour ce qui regarde la recon- « noissance de Sylvandre, sur le point d'être immolé, et qui n'est, selon « M. Patru, autre chose que le consentement de Céladon à la dispense de « ses vœux et à son mariage ; *Adamas*, en cette occasion, est *l'officier de* « *cour ecclésiastique* qui présida au jugement de dissolution du mariage de « Philandre (l'aîné d'Urfé) (1). »

Ne seroit-il pas plus naturel de supposer qu'ayant à peindre un *grand druide, un prêtre*, Honoré d'Urfé a dû prendre pour modèle un personnage revêtu du caractère sacerdotal, et que, s'il a songé à l'un des Papon, c'est bien plutôt à Loys, qui étoit déjà vieux, et depuis fort longtemps dans les ordres?

Ce qui donneroit même un caractère de vraisemblance de plus à cette dernière supposition, c'est le passage suivant d'un *Voyage au mont Pilat*, publié vers l'an V :

« Ne vous attendez pas, disent les deux auteurs anonymes de cet ouvrage, qui s'en vont parcourant les bords du Lignon, ne vous attendez pas à retrouver aujourd'hui des *Diane*, des *Céla-*

(1) L'*Astrée*, retouchée par l'abbé Souchay. (Voir *La Clef de l'Astrée*, à la fin du tome V.) Huet avoit déjà supposé que Jehan Papon avoit servi de type au grand druide. On croit, dit-il, que ce Papon dont je viens de parler est représenté dans l'*Astrée* sous le personnage d'*Adamas*, dont le caractère revient assez à celui de ce grand magistrat, par son autorité, sa capacité et sa probité, qui étoient respectées dans toute sa province. » (*Traité de l'origine des romans*, p. 264.)

don et des *Galatée*, chez un peuple de chaudronniers (1) ; *le grand druide Adamas, ou Monsieur l'abbé Papon lui-même*, diroit avec La Fontaine :

Amour est mort, le pauvre compagnon
Est enterré sur les bords du Lignon (2).

Le lecteur tirera de ces diverses données telle conclusion qu'il croira le plus conforme à la vérité.

Suivant La Mure, Loys Papon auroit donné tous ses biens à un forésien, « le *pieux Hiérôme Gassier*, natif de Nullise, son « amy intime qui fut en même temps résignataire de ses bé- « néfices ; et usa bien de cette échûte, d'autant que mourant, « il fit la dite église (Notre-Dame) son héritière. »

Henri III, pour se reconnoître envers Jehan Papon des nombreux services qu'il avoit rendus à la cause catholique pendant les guerres de religion, lui accorda, en 1578, des lettres de noblesse. L'original de ces lettres, dont M. de Campredon de Goutelas a fait présent à la bibliothèque de la ville de Montbrison, porte *un écu d'or à la denchure de gueules de cinq pièces, à la croix d'azur brochant sur le tout* (3).

Depuis, les armes de cette famille ont été blasonnées de di-

(1) Ce passage est emprunté aux *Confessions* de J.-J. Rousseau. Curieux de voir les bords du Lignon et les lieux où d'Urfé a placé les scènes de l'*Astrée* (*dont le souvenir lui revenoit fréquemment au cœur*), Jean-Jacques demanda la route du Forez. Tout en causant avec une hôtesse, il apprit que c'étoit un bon pays de ressource pour les ouvriers, qu'il y avoit beaucoup de forges, et qu'on y travailloit fort bien en fer. « Cet éloge, ajoute-t-il, calma tout à coup ma curiosité romanesque, et je ne jugeai pas à propos d'aller chercher des *Dianes* et des Sylvandres chez un peuple de forgerons. La bonne femme qui m'encourageoit de la sorte m'avoit sûrement pris pour un garçon serrurier. »

(2) *Voyage au mont Pilat, sur les bords du Lignon, et dans une partie de la ci-devant Bourgogne*; in-12; ouvrage écrit au commencement de l'an IV, etc. A Paris, chez Desenne, libraire, Palais Égalité, n° 2. (Petit volume assez rare.)

(3) Une copie exacte de ces armes nous a été envoyée par notre excellent ami le docteur Eugène Rey, commissaire administrateur de la bibliothèque de cette ville.

verses manières. La Mure les décrit ainsi : *d'or à une croix d'azur, au chef endenté de quatre pointes de gueules.* Selon le P. Menestrier, les Papon portoient : *d'or à la croix d'azur au chef denché de gueules* (1). C'est ce dernier écu que leurs descendants ont adopté.

Nous n'avons pu découvrir la date précise de la mort de Loys Papon ; mais il n'est pas impossible cependant de la fixer d'une manière approximative. Il résulte en effet d'un arrêt des commissaires du roi pour le régalement des tailles en la généralité de Lyon, du 30 janvier 1599, que Loys et Melchior, son frère furent confirmés dans leur noblesse et exemptés de toutes tailles et subsides. Notre chanoine vivoit donc encore à cette date. Dans une signification de ce même arrêt, faite par sergent royal aux échevins de Montbrison, le 23 mars suivant, on lit ces mots : *Feu Loys Papon, prieur de Marcilly:* d'où il est facile de conclure qu'il mourut dans l'intervalle du 30 janvier au 23 mars de cette année 1599.

Nous pensons qu'il dut être enterré dans la chapelle Saint-Roch de l'église Notre-Dame, où se trouvoit la sépulture de son père Jehan Papon, de sa mère, de son frère Estienne, de son parrain et de plusieurs autres membres de sa famille.

Loys avoit ajouté à ses armes cette ingénieuse devise, qui fait allusion à la *denchure de gueules* qui se trouve à leur chef :

Non quod acuero sanguine dentem.

GUY DE LA GRYE, Forésien.

(1) *Abrégé méthodique des principes héraldiques.* Lyon, in-18, Coral, 1669, p. 84.

CORRESPONDANCE INÉDITE DE CH. NODIER.

Mon cher Techener,

C'est avec un soin pieux, c'est avec le zèle d'une ancienne amitié, que vous recueillez, dans votre *Bulletin*, tout ce que vous pouvez découvrir des correspondances inédites de Charles Nodier; les admirateurs de ce docte et spirituel écrivain vous savent gré de ces piquantes révélations littéraires, qui ne sont que les préludes de l'édition des œuvres complètes de notre illustre ami.

L'admirable lettre de Nodier, que vous avez publiée dans une de vos dernières livraisons et que M. Deschamps, bibliophile intelligent, a eu le bonheur d'acquérir dans une vente d'autographes, doit nous donner encore plus d'émulation, à nous tous, pour rassembler le plus vite possible les matériaux de l'édition qu'il vous appartient de faire paroître sous les auspices de tous les vrais bibliophiles, françois et étrangers.

Voici encore trois lettres de Nodier que je vous prie d'offrir aux abonnés du *Bulletin du Bibliophile*. Ces trois lettres, si pleines de cœur et d'esprit, se rapportent à un voyage que Nodier fit en 1821, avec ses amis MM. le baron Taylor et de Cailleux, qui l'accompagnèrent en Angleterre et en Écosse. Les trois voyageurs, aussitôt après leur retour à Paris, ont écrit la relation de leur voyage romantique et pittoresque sous ce titre : *Promenade de Dieppe aux montagnes d'Écosse* (Paris, Barba, 1821, in-12); Nodier tenoit la plume; Isabey tenoit le crayon, et Bory-Saint-Vincent traçoit sur la carte l'itinéraire des trois amis. Cependant, il faut l'avouer, les trois lettres de Nodier, qui n'ont pas été faites pour le public, mais seulement pour sa famille, valent cent fois mieux que le volume, qui fut acheté et lu, lors de son apparition, par les lecteurs enthousiastes des romans de Walter Scott.

Tout à vous,

PAUL LACROIX.

NOTA. L'adresse de ces trois lettres est ainsi conçue : ***Madame Nodier**, rue de Choiseul, n° 1, à Paris.*

PREMIÈRE LETTRE.

(Mercredi, 11 juin 1821).

Chère Désirée, je ne sens jamais mieux combien je t'aime, combien j'ai besoin de toi, de ma petite Marie et de son frère, que quand je me suis résolu à m'en éloigner un moment. Non, je te le jure, si j'avois pu calculer toutes les tristesses que ces deux jours m'ont déjà données, tous les ennuis qui me poursuivent d'avance dans les vingt ou vingt-cinq autres, je n'aurois jamais consenti à partir. Ah ! c'est avec toi qu'il faut voyager ! Mais enfin ce voyage sera utile à ma santé, qui est améliorée sensiblement en quarante-huit heures; il ne sera pas inutile à notre bien-être, car je fais un volume en route ; il nous fera mieux sentir combien nous sommes heureux l'un par l'autre, et combien il est à propos de jouir d'une si douce et si parfaite union et d'en écarter tous les nuages. Nous serons plus contents de nous revoir, et j'aurai à te dire des choses merveilleuses pour de longs jours et de longues nuits, qui me paraîtront plus courts que toutes mes heures d'aujourd'hui, celle-ci exceptée.

Tranquillise-toi donc, écris-moi que tu es bien, que tu n'as pleuré qu'un moment, que tu n'es pas en peine, et que tu t'amuses. Prends un peu de bon temps; ne te monte pas la tête pour des malheurs qui ne sont rien : je me sens la force de remédier à tous les petits accidents de ma fortune, même quand personne ne feroit ce qu'il doit pour me tirer d'un embarras où je ne suis que par obligeance. Dis positivement à Bérard que j'entends qu'il n'épargne rien pour que tu n'entendes pas parler de tout cela, et que, moyennant qu'on respectera ton repos, je m'engage à tout ce qu'on exigera de moi avec la certitude d'y satisfaire. Sois heureuse, sois tranquille, et ne pense à moi

que pour désirer mon retour, sans t'attrister de ma courte absence.

Je t'écris de Fécamp, après avoir pris un bain de mer qui m'a fait un bien incroyable. Je couche ici, demain à Dieppe, après-demain à Brighton, si le vent est bon. La mer n'est pas si forte qu'on le croiroit par le mauvais temps de cette saison. Elle est très-bonne. Je suis bien pressé d'avoir de tes nouvelles. Il faut m'écrire : *A M. Charles Nodier, hôtel ou maison Chédron, Leicester square, Piccadilly, à Londres.* Si tu m'écrivois aussitôt après avoir reçu ma lettre, j'aurois la tienne avant de partir pour l'Écosse, et mon cœur se tranquilliseroit sur tout à la fois, sur toi, sur ma fille, sur mon petit ; au lieu qu'en partant pour l'Écosse dans l'ignorance de vos nouvelles, j'y porte bien des soucis et de la douleur. Je ne te demande que deux lignes.

Bonjour, ma bonne Désirée ; bonjour, ma chère Marie. Amitié à nos amis, particulièrement à Perrier et Bérard. Mille baisers à chacune de vous deux, et mille à mon petit.

Votre CHARLES.

Le 11 au soir.

On te dira s'il faut affranchir la lettre à Londres. Elle doit être sans aucune enveloppe.

DEUXIÈME LETTRE.

Brighton, Angleterre, vendredi 15 juin (1821),
à quatre heures du matin.

Je pense, ma bonne amie, que tu es impatiente d'avoir des nouvelles de ma traversée, la seule partie de mon voyage qui puisse te donner des inquiétudes. Le timbre de ma lettre et le papier magnifique sur lequel elle est écrite t'apprendront que je suis dans une auberge anglaise. Ma lettre de Fécamp a des livrées moins opulentes. Me voilà, en effet, au *Vaisseau en détresse*, à Brighton, et il est impossible d'être mieux logé à son

enseigne. Imagine-toi que nous sommes partis de Dieppe avant-hier, 13 juin, à huit heures du soir, et que nous débarquons à l'instant, après avoir mis trente-six heures à un trajet de trente lieues, qui n'en prend ordinairement que huit ou dix. Mais si tu as mémoire de la nuit du 13 au 14, tu dois te faire une idée, par l'ouragan dont vous avez probablement ressenti quelque chose, de la tempête que nous avons éprouvée, et qui a jeté notre corvette à plus de vingt lieues hors de sa route. Enfin, nous en sommes quittes après une nuit d'angoisses, que le mal de mer n'a pas contribué à abréger. Je suis le seul de l'équipage qui ne m'en sois pas ressenti, et cependant l'agitation du bâtiment étoit telle que les plus intrépides marins ne pouvoient y parcourir un espace de trois pas sans marcher à quatre. Les tables rouloient sur les chaises qui rouloient sur les malles, et C....... sur tout cela. Il a failli mourir. Grâce au ciel, nous revenons par Douvres, dont le trajet est quatre fois moins long, et où la mer est quatre fois meilleure. Il n'y a donc plus le moindre danger à courir dans mon voyage. Je dîne aujourd'hui à Londres, où j'ai bien besoin de recevoir une réponse à ma lettre de Fécamp, car je fais de tristes rêves. Songe à m'y écrire le 25, *hôtel Chédron*, *Leicester square*, *Piccadilly*, et le 1er juillet, *poste restante à Calais*. Ton silence me feroit perdre la tête.

Je ne te parle pas de ce que je vois. Je n'ai fait que parcourir Brighton, et je sais déjà que j'habite un pays de fées. Imagine-toi une ville tout entière où il n'y a pas une maison qui ne soit de celles-là dont tu dis : *Voilà une maison que je voudrais*. Mais je te fais de tout cela une relation particulière, très-détaillée. — Bonjour, chère bien aimée. Embrasse ma chère Marie et mon cher Amédée. Aie bien soin d'eux, et ne laisse pas courir ta fille toute seule.

Votre ami pour toujours, votre bon ami.

CHARLES NODIER.

TROISIÈME LETTRE.

Le 25 juin (1821).

Ma chère amie, je t'écris d'Edimbourg, la plus belle ville de l'Europe, au moment de partir pour Glascow, qui ne lui cède presque en rien. De Glascow, sauf une excursion au Ben-Lomon, l'une des plus hautes montagnes de l'Écosse, qui n'est pas à plus de vingt-cinq lieues d'ici, je ne ferai plus que me rapprocher de toi. Et combien j'en suis impatient! Je pleure tout seul dans ma chambre, en pensant que ce n'est pas avant douze jours que je trouverai une lettre de toi à Londres, et que cette lettre, que je tremblerai d'ouvrir, sera déjà ancienne. Quoi qu'il en soit des événements qui se sont passés pendant mon absence, conserve-toi pour moi, et sois sûr que je n'épargnerai pas ma vie pour adoucir un peu la tienne, car je ne cesse de me convaincre de plus en plus que le bonheur véritable et la solide amitié ne sont nulle part pour l'un de nous deux aussi certainement qu'auprès de l'autre. Mes ressources sont inépuisables, bien plus inépuisables que la vanité ne me l'auroit jamais persuadé. J'ai reçu le même accueil au bout de l'Europe qu'à Bordeaux. Si Paris t'ennuie ou devient pour nous un asile de peu de sécurité, nous en trouverons partout. Conserve-toi, conserve-toi, chère Marie, et sois sage et obéissante, pour n'avoir point d'accidents. J'ose à peine te parler de mon pauvre Amédée. Il faisoit une dent! N'oublie pas de me r'écrire, à Calais, poste restante, *un billet d'une ligne*, qui puisse y arriver vers le 7 ou le 8. Je n'y serai certainement pas plus tôt. Il ne faudroit même pas s'inquiéter si je tardois plus longtemps. Tu sais que *je ne suis pas maître de notre direction.*

A notre départ pour l'Écosse, tu peux te souvenir que je regrettai amèrement que notre itinéraire ne nous conduisît pas jusqu'à Glascow. Taylor, qui ne vouloit pas alors entendre parler de cela, ne s'arrange plus d'un voyage à vingt lieues par delà. Il lui faut pour sa satisfaction une excursion de soixante

à quatre-vingts lieues dans les montagnes Noires, et il les fera sans moi. Quoique je me porte très-bien, et que je puisse supporter sans inconvénients la fatigue des nouvelles courses que j'entreprends dans la montagne, je ne suis point disposé à pénétrer dans un climat glacial, où il faudra peut-être bivouaquer dix jours de suite, pour ne rien voir de plus extraordinaire que ce qui est à la portée de mes forces et dans les convenances de mes plaisirs. Il a très-bien pris son parti sur mon refus, ou plutôt il l'a prévenu, ce qui me convient mieux. Je l'attends donc, non sans un peu d'inquiétude pour sa santé, car l'action du soleil et du vent du nord ont tellement boursoufflé et crevassé sa peau, qu'il ne lui reste presque plus d'épiderme. Il faut avoir passé ici quelques jours pour se faire une idée de la variation possible de température. On passe, dans une demi-heure, d'une canicule d'Italie à un hiver du pôle.

Au bout de tout cela, je te répète que ma santé est excellente, et qu'elle n'a pas éprouvé la moindre altération, même sur mer et durant six heures de tempête. Je suis connu du consul de Glascow, qui est un homme fort aimable, et c'est dans cette ville qu'est professeur de botanique ce fameux M. Hooker, pour qui Bory de Saint-Vincent m'a donné une lettre. C'est même avec lui que je dois faire mon agréable promenade au Ben-Lomon, quoique je doute fort d'y trouver des insectes par le froid rigoureux de la saison. Cette promenade, enfin, est sans aucun danger, car on ne court pas même celui d'être surpris par la nuit. A la base du Ben-Lomon, elle ne dure que deux heures, et au sommet il n'y en a presque plus. J'écrivois hier sans chandelle à onze heures et quart du soir, et l'autre jour je me suis élancé de mon lit à Newcastle, pour arriver à temps à la voiture qui devoit partir à six heures; le ciel en auroit annoncé davantage à l'horizon de Paris : il étoit une heure et demie! Tu vois que nous sommes bien loin l'un de l'autre, mais quand tu recevras ma lettre, je serai en chemin pour te rejoindre, et une douzaine de jours après, je t'embrasserai.

J'ai visité pour toi la porte de la ville par où Robinson est entré pour faire pendre Preston, et les jolis chemins de la maison de Jeannies (1). La prison n'existe plus; mais la place où Wilson et Preston furent pendus a conservé le même aspect et les mêmes agréments. Il n'y manque que les personnages. Je n'ai pas encore vu sir Walter Scott, mais je dois lui être présenté ce matin à la cour de justice, où il siége comme greffier. Je te quitte pour y aller.

Bonjour, mes chères amies, vivez pour moi, et soyez sages et prudentes pour vivre. Amusez-vous, ne vous laissez manquer de rien. Si l'argent baisse, adresse-toi à Gide ou Engelmann, qui ne t'en refuseront pas, je t'en réponds. Aimez-moi bien et toujours, comme je vous aime.

Tout à vous,

CHARLES NODIER.

Mille amitiés aux amis, et particulièrement à Soulyé, Périé (*sic*) et Bérard.

ANALECTA-BIBLION

(PUBLICATIONS NOUVELLES)

Grammaire de la langue d'Oïl, ou Grammaire des dialectes françois aux XIIe et XIIIe siècles, suivie d'un Glossaire contenant tous les mots de l'ancienne langue qui se trouvent dans l'ouvrage, par G. F. Burguy. *Leipsig* (2), 3 vol. in-8o.

Nous ne saurions donner une idée plus exacte de cette publication qu'en mettant sous les yeux de nos lecteurs la préface de M. Burguy lui-même, le savant éditeur de ce livre :

« On donne le nom de *langue d'oïl* aux divers langages parlés en France au nord de la Loire, dans une partie de la Belgique et

(1) Personnages de la *Prison d'Edimbourg*, roman de Walter Scott.

(2) A Paris, chez J. Techener. Prix : 25 fr.

de la Suisse, depuis le IXe jusqu'au XIVe siècle. Ces divers langages ou dialectes, qui vivent encore plus ou moins dénaturés dans nos patois, sont la vraie source du françois. Tous l'ont enrichi de leurs dépouilles; et, à ce titre, leur étude est indispensable à qui veut approfondir la langue littéraire.

« Malgré cette importance de la langue d'oïl, la France ne possède encore aucun ouvrage complet, propre à faire connoître les lois qui la régissoient. C'est une lacune dans notre littérature grammaticale que je me suis proposé de remplir, sauf à m'égarer quelquefois au milieu de ce large espace plein de difficultés.

« Rechercher dans les textes écrits en langage françois des XIIe et XIIIe siècles les lois grammaticales qui s'y laissent apercevoir; classer les formes variées qui prêtent souvent aux dialectes de la langue d'oïl un attrait de jeunesse et d'originalité qu'on seroit tenté de ne demander qu'aux langues primaires; remonter, autant que possible, aux radicaux primitifs et indiquer les changements qu'ils ont subis avant de se constituer définitivement : tel est le but de ce travail.

« Mon livre est sorti tout entier des sources originales. Cependant je dois beaucoup à quelques-uns de nos savants modernes. C'est un devoir pour moi de le dire, c'est un bonheur pour leur disciple de nommer les maîtres qui lui ont servi de guides. Les amis de la mémoire de ceux qui ne sont plus voudront bien agréer pour eux ce faible témoignage de ma reconnaissance. Les profonds travaux de G. de Humboldt; les immenses, les admirables recherches de MM. J. Grimm et F. Bopp : voilà les ouvrages qui ne m'ont jamais quitté. Après ces illustres linguistiques, c'est à A. Fuchs et à G. Fallot que j'ai les plus grandes obligations. En me basant sur les données de Fuchs, j'ai essayé d'élargir une partie du nouveau chemin qu'il a frayé à l'étude des langues romanes. Fallot m'a fourni le fil qui a dirigé mes premiers pas dans le labyrinthe des formes dialectales. Enfin, les consciencieux ouvrages de M. P. Diez m'ont été de la plus grande utilité pour la partie étymologique et historique.

« J'ai profité sans scrupules des travaux de mes prédécesseurs ; mais les noms ne m'en ont point imposé, je suis resté partout fidèle à mes convictions personnelles. Toutefois, qu'on le croie bien, les opinions que je heurte, je ne veux pas les blesser. Ceux qui ne pensent pas comme moi ne savent pas la vérité, que je ne sais pas non plus. Je cherche comme eux, voilà tout. La critique la plus sévère m'accordera, je pense, que j'ai cherché de bonne foi ; je n'en demande pas davantage.

« Je ne me suis pas servi, pour la distinction des dialectes de la langue d'oïl, de textes d'ouvrages, parce que les lieux où les livres ont été composés sont presque toujours incertains, et que le plus grand nombre des copies qui nous sont parvenues datent d'une époque où les dialectes étoient déjà fort mélangés. J'ai eu recours à des chartes en langue vulgaire du XIIIe siècle; et après les avoir longuement étudiées, j'ai comparé leurs formes avec celles de nos patois ; puis j'ai classé les textes d'ouvrages et fait un triage des formes qu'ils présentent. La plupart des nombreuses citations de ce livre sont extraites de textes d'ouvrages publiés ou de chartes imprimées comme preuves à la suite de plusieurs de nos grandes histoires des provinces et des villes. J'ai évité de citer beaucoup de manuscrits, afin que chacun soit à portée de recourir aux originaux, soit pour vérifier l'authenticité des citations, soit pour s'assurer de la justesse de mes interprétations, en rapprochant de leur entourage ces morceaux détachés.

Quelque imparfait que soit mon livre, il ne sera pas sans utilité pour le grammairien et les amateurs de notre archéologie nationale. Pourquoi ne le dirois-je pas ? Je voudrois qu'il encourageât le public à l'étude de ces belles épopées aux formes natives, de ces intéressantes chroniques, de ces curieuses traditions, la plupart œuvres d'un siècle si brillant, si fécond en merveilles de tout genre, et dont l'influence politique et littéraire se fit sentir pendant plus de trois cents ans dans toute l'Europe. Cette étude serviroit à entretenir et à ranimer chez nous l'antique amour de la patrie : telle est du moins la pensée

qui m'a soutenu dans ma pénible tâche. Puisse mon espérance n'être pas déçue ! »

Vocabulaire des mots usités dans le haut Maine, précédé de remarques sur leur prononciation ; par C. R, de M*** (Raoul de Montesson). *Paris, Julien, Lanier, Cosnard et Cie*, 1857, in-18.

(Papier de Hollande. Tiré à cent exemplaires. Ne se vend pas.)

« Les dialectes, les patois, a dit Joseph de Maistre, me semblent des mines presque intactes et dont il est possible de tirer de grandes richesses historiques et philosophiques. » De nos jours, la centralisation, le progrès des voies de communication ont considérablement restreint et amoindri les richesses dont parloit M. de Maistre, et nous ne sommes plus au temps où Grégoire pouvoit dire, dans un rapport à la Convention : « D'un village à l'autre les cultivateurs ne s'entendent pas. Dans quelques contrées méridionales de la France, le même cep de vigne a trente noms différents. Il en est de même de l'art nautique, de l'extraction des minéraux, des instruments ruraux, des maladies, des grains et spécialement des plantes..... » Aujourd'hui les habitants de la campagne se montrent honteux de parler le vieux langage de leurs pères ; ils veulent à toute force paroître *éduqués*, et sourient quand on prononce devant eux des mots empruntés au dialecte de leur village. Heureusement, à mesure que les paysans désapprenoient les patois, il s'est trouvé des savants qui se sont mis à les apprendre. Ce que M. le comte Jaubert a fait pour le centre de la France ; M. Mulson, pour le pays de Langres ; M. Richard, pour les Vosges ; M. l'abbé Corblet, pour la Picardie ; M. Raoul de Montesson l'a entrepris pour le haut Maine, cette partie de la France qui se compose de la plus grande partie du département actuel de la Sarthe. Il a voulu enregistrer les mots demeurés en usage dans cette con-

trée, et recueillir ces antiques locutions avant qu'elles disparaissent complétement et, pour cela faire, il a, comme il le dit lui-même « guetté les conversations d'un bon nombre de campagnards, parmi lesquels le tout se trouve éparpillé, pas un n'ayant conservé tout entier le souvenir de toutes ces locutions. » M. Raoul de Montesson ne nous a pas donné une sèche nomenclature des mots du haut Maine, il a fait des citations tirées principalement du « *Glossaire* Du Cange, du *Lexique* de Raynouard, des *Œuvres* de Rabelais, des *Essais* de Montaigne, etc.» Il a fait précéder son vocabulaire des règles de la prononciation. Il n'y a pas réuni cependant tous les mots usités dans le haut Maine, comme l'indique le titre de son ouvrage, mais seulement ceux qui sont le plus généralement répandus; il en a reproduit aussi quelques-uns qui sont conservés par le Dictionnaire de l'Académie. « Parce que les uns, dit-il, ne sont guère connus, malgré ce cachet d'authenticité, que des auteurs de dictionnaires, et parce que l'usage manceau me sembloit avoir créer pour les autres une orthographe divergente. » Ce n'est pas un tort, l'enregistrement d'un mot dans un Glossaire provincial a toujours cet avantage de constater qu'il existoit là à une époque donnée, et de marquer ainsi soit la trace de son passage, soit la limite de ses pérégrinations.

Les philologues adonnés à l'étude des dialectes françois, qui seront assez heureux pour se procurer le vocabulaire de M. Raoul de Montesson, trouveront beaucoup à glaner dans ce petit livre. Édité avec luxe par la maison Julien, Lanier, Cosnard et Ce, ces habiles typographes qui, travaillant surtout pour le clergé, ont pensé avec raison qu'il étoit temps de restituer aux ouvrages religieux le charme de la beauté matérielle et de la correction.

J. Carnandet,

Bibliothécaire de Chaumont (Haute-Marne.)

NOUVELLES.

— M. Viollet-Le-Duc, ancien conservateur des résidences royales à Paris, vient de mourir à Fontainebleau, où il vivoit retiré depuis quelques années. Entré fort jeune dans la carrière administrative, il fit partie, sous le maréchal Duroc, de la maison de l'Empereur. Son expérience du service intérieur des palais fit qu'il demeura attaché aux maisons royales de Louis XVIII, de Charles X et de Louis-Philippe ; mais ses goûts le portèrent toujours vers les études littéraires. En 1809 il publia un petit poëme, *le Nouvel art poétique*, qui obtint un brillant succès ; c'étoit une satire fine, spirituelle de la littérature et particulièrement de la poésie descriptive, fort en vogue en ce temps. Outre *le Retour d'Apollon,* autre pièce de vers qu'il publia en 1812, il fit paroître en 1843 *le Catalogue de sa bibliothèque poétique*, ouvrage qui, sous ce titre modeste, renferme des observations savantes et pleines de goût sur la littérature françoise. En effet, la belle collection que M. Viollet-Le-Duc avoit formée, en lui fournissant de nombreux matériaux pour affermir son érudition, lui avoit donné une connoissance approfondie de nos anciens poëtes. Il les aimoit et fut un des premiers qui découvrirent leurs richesses. Depuis 1848, M. Viollet-Le-Duc vivoit fort retiré, s'occupant encore de littérature. Tous ceux qui ont profité de son érudition, qui ont pu apprécier la grâce de son esprit regretteront en lui un homme qui, au milieu de tant d'événements, étoit resté jeune et bienveillant pour tous et dont la principale préoccupation pendant sa longue carrière fut de se faire aimer.

La première vente de la bibliothèque de M. Viollet-Le-Duc s'est faite le 5 novembre 1849, dans la plus mauvaise année pour les livres et la bibliophilie ; le Catalogue comprenoit 1,623 articles. La deuxième vente Viollet-Le-Duc s'est faite le 17 février 1853 ; elle contenait 479 articles la plupart sur l'art dramatique. Enfin M. H. Labitte, libraire, a été chargé de vendre le 11 août, le restant des collections de M. Viollet-Le-Duc ; la notice renferme cent articles seulement.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

JUILLET. — 1857.

---

176. Les Amusements spirituels des Frivoles, ou Pantin et Pantine, conte spirituel. *Amsterdam, Pierre Michel*, 1751, in-8 de xx et 100 p., cart............. 9 – »

Conte très-spirituel, en effet, qui avoit paru pour la première fois en 1735, sous le titre de *Pantin et Pantine*, et qui ne seroit pas de L'Affichard, si l'on n'y trouvoit de jolis couplets de vaudeville, comme il savoit en faire. Ce petit volume, qu'on peut jusqu'à un certain point introduire dans une collection de livres relatifs à l'histoire de Paris, puisqu'on y raconte l'origine du village de Pantin, à la manière des contes merveilleux; ce volume, assez rare, se rapporte aussi à un des plus singuliers épisodes de l'histoire de la mode parisienne. Vers l'année 1735, la population de Paris fut prise tout à coup d'une sorte de vertige, par suite de l'invention des *pantins*, petites figures en carton découpé que l'on fait mouvoir avec des fils à l'instar des marionnettes. Les personnages les plus graves, les femmes les plus raisonnables, les hommes les plus considérables, emportés par la folie du jour, se montroient en public, à la promenade, au théâtre, avec un pantin dans la main, et s'amusoient à lui faire remuer les bras et les jambes au moyen d'une ficelle. C'est alors que L'Affichard composa son livre, où il croit découvrir les *pantins* modernes dans les *penates* ou dieux domestiques des anciens. Nous ne chicanerons pas sur cette étymologie un peu risquée, et nous laissons aux hagiographes le soin de lui reprocher d'avoir travesti la légende de sainte Geneviève en style d'opéra-comique.

P. L.

177. Catonis. Sensa et disticha cum Scholiis Erasmicis, Mimi Publiani et carmina Erasmica, Isocratis parænesis et Eucherii lugdun. epistola de philosophia christiana per Erasmum illustrata. (*Parrhisiis*), *venundantur Badio.*

In fine : *Sub prælo Ascensiano, ad calendas januarias,* M D XXIII (1523), *supputatione romana,* pet. in-8, rel.................................. 12—»

Les divers opuscules qui forment ce recueil avoient été commentés par Érasme dès l'an 1514, et imprimés à Louvain, par Thierry Martin d'Alost, vers 1517. Il est probable que l'édition de 1517 n'étoit qu'une réimpression. Toutefois, Josse Badius écrivoit en 1522, que les distiques de Caton, annotés par Érasme, étoient tellement rares, qu'il avoit eu beaucoup de peine à s'en procurer un exemplaire, ce qui l'avoit engagé à publier de nouveau ce recueil. L'édition de Badius est devenue aussi rare que celle de Louvain. Malgré son étendue, le titre n'indique pas tous les ouvrages que renferme ce volume. En voici la liste exacte : *Catonis disticha; Dicta Sapientium; Mimi Publiani; Christiani hominis institutum, per Erasmum; Isocratis parænesis,* trad. du grec par Rodolphe Agrippa, et annoté par Érasme; enfin, *Eucherii Lugdunensis epistola parænetica.* C'est un livre détaché des œuvres d'Érasme, imprimé par le savant typographe Josse Badius, dont la marque, *prælum ascensianum,* est gravée sur le titre.

178. Compte-rendu de ce qui s'est passé au Parlement, relativement à l'affaire de M. le cardinal de Rohan. *S. l.* (*Strasbourg*), 1786, p. in-8 de 157 et 31 p., mar. r. dent., tr. d. (*Aux armes du pape Pie VI.*)..... 40—»

C'est l'exemplaire que le cardinal avoit adressé au pape, comme pièce justificative de sa conduite dans l'affaire du Collier, car nous n'osons pas supposer qu'il ait fait distribuer en Italie un certain nombre d'exemplaires de ce Mémoire, tous reliés aux armes du pape. Il est certain, néanmoins, que le cardinal avoit fait rédiger et imprimer à ses frais ce compte-rendu, dont la dernière phrase résume l'intention et caractérise l'esprit : « M. le « cardinal de Rohan peut mettre pour légende à ses armes les paroles de « François Ier : *Tout est perdu fors l'honneur.* » Nous regrettons de ne pouvoir pas lire la note, peut-être autographe, qui étoit écrite sur la garde du volume, et qui a été malheureusement effacée avec un acide. Faut-il supposer que le pauvre cardinal faisoit amende honorable, dans cet envoi, aux pieds du Saint Père ? P. L.

179. Le comte de Tekely, nouvelle historique. *Paris, Claude Barbin,* 1686, p in-12 de 4 ff. prélim. et 258 p., v. f. (*Aux armes de Montmorency-Luxembourg*). 10—»

« J'aurais bien pu donner ce livre sous le nom d'histoire véritable, dit l'auteur, l'ayant écrit sur des mémoires fort fidèles. » Cet auteur est l'in-

fatigable et fertile sieur de Prechac, que le privilége du roi qualifie ainsi : *l'un des gentilshommes ordinaires de notre très-cher et bien-aimé frère unique le duc d'Orléans.* C'est un renseignement de plus pour la biographie, encore à faire, de ce sieur de Prechac, qui a composé plus de cinquante volumes d'histoires de galanterie, et qui étoit pourtant attaché de très-près à la vicieuse personne de Monsieur, frère de Louis XIV.

P. L.

180. Delandes. Mémorables enseignements et exemples moraux et civils, tirés des dits et faits des hommes illustres de Plutarque et de Sénèque ; par Claude Delandes, secrétaire de l'Université de Valence. *Tournon, Cl. Michel et Guill. Linocier,* 1601, 1 vol. pet. in-12, mar., tr. dor., jansén. (*Hardy*.)............ 28 — »

Bel exemplaire d'un livre rare. — Ce volume est dédié à Monseigneur Aymar de Poisieux, seigneur Du Passage, etc., lieutenant pour le roi de là les monts. Dans cette dédicace, l'auteur dit : « Aux heures desrobées, je me suis occupé à lire les Vies des hommes illustres recueillies par Plutarque, pour apprendre quelque chose de leurs vertus. J'ay prins la peine d'en tirer de petites remarques que j'ay mises par chapitres selon le subject, y adjoustant les choses que j'ay veu propres, tirées tant des autres œuvres dudict Plutarque, que de Sénèque, et du tout ay faict un petit recueil. » Cette compilation est de la même famille que les *Apophthegmata græca ex Plutarco*, le *Speculum exemplorum*, de 1481, et les *Lectiones memorabiles*, de J. Wolf. Ce dernier ouvrage, imprimé en 1600, semble avoir fourni à Delandes, le titre : *Mémorables enseignements*. Les pièces liminaires contiennent l'épître au seigneur Du Passage, des distiques latins, des stances et des sonnets à la louange de l'auteur et de son œuvre ; on n'a point oublié de construire l'anagramme de son nom. Claudius Delandes : *Valdè dignus es laude.*

181. Discours de la Comete commencée à apparoir sur Paris, le XI jour de novembre 1577, à six heures du soir, avec la déclaration de ses présages et effets ; par excellent astrologue M. Francoys Liberati, de Rome. *Paris, Jean de Lastre,* 1587, 7 ff. in-8 non chiff. — Ilustracion philosóphica, historica y astrológica del meteoro de tres soles, observado por los navegantes en el canal de Inglaterra entre Dubres y Cales, á 7 horas de la mannana 28 de março, anno 1684, 11 ff. in-4,

pliées. — Discorso et consideratione del concetto da Monte Regale, sopra l'anno bisestile 1572, 4 ff. non chiff. Le tout en 1 vol. in-8, d.-rel., mar. v. non rogn. (*Thompson*)................................ 13—»

Maître François Liberati adresse le résultat de ses observations astrologiques à M. d'Habin, ambassadeur du roi à Rome. La comète, qui avoit épouvanté les bourgeois de Paris, le soir du jour de Saint-Martin, 1577, signifioit, selon cet excellent astrologue, « grandes divisions et heresies en la loy catholique, et aussi en la loy de Mahomet, seditions et pestes » Maître Liberati pouvoit prédire tout cela, à coup sûr. « Enfin, ajoute-t-il, la comète signifie guerre en la partie occidentalle. » De tous temps, les comètes ont joué un grand rôle dans les affaires de notre monde, qui les voyoit venir avec terreur : « *Unda, fames, ignis, contagia, prœlia, motus terrœ, regnorumque vices post funera regum, hœ sunt quœ signant cœli, tibi Munde, cometœ.* » Tel est le menaçant oracle que l'auteur anonyme de la dissertation sur l'apparition des trois soleils emprunte à Cardan. Quant au *Discorso* sur l'année 1572, qui fut l'année de la Saint-Barthélemi, il n'annonçoit rien de bon :

Marte in la quinta, che de l'anno intiero
Tiene in governo senza compagnia,
Minaccia Gioan Francesco, Antonia e Piero,
Di quartana, terzana et pesteria.

P. L.

182. Discours parenetique aux advocats pour l'usage des citations du grec et du latin, en leurs plaidoyez, contre le Discours du sieur Alexandre-Paul de Filaire (*sic*), Thoulouzain; par maître Antoine de Rambaud, conseiller du roy et referendaire en la chancellerie du Dauphiné. *Paris, Franç. Hubi*, 1611, 95 pages. — Discours contre les citations du grec et du latin, et plaidoyés de ce temps; par Alexandre-Paul de Filère, Thoulouzain. *Ibid, id.*, 1610, 65 pages. Le tout en 1 v. pet. in-12, v. f. fil., tr. d. (*Simier*)........... 28—»

Délicieux exemplaire de deux pièces fort rares et très-intéressantes, dont la réunion augmente encore l'intérêt. « Un riche plaidoyé n'est autre chose, dit maître Antoine de Rambaud, qu'une pyramide royalle pour servir de base et de fondement à loger une belle pomme d'or (le symbole de la jus-

tice), qui puisse reluire de tous côtés; ou bien comme une tour sur le bord de la mer, pour y servir de phar (*sic*) aux mariniers; l'arrest qui s'en ensuit après la plaidoyerie, est cette belle pomme d'or... Mais qui a jamais dit, voire pensé qu'un phar ou une piramide fussent desembelis par le meslange des pierres esclatantes en diverses couleurs, par la diversité de leurs roches? » Le sieur de Filère, qui aimait le style simple, quoique Toulousain, et qui s'en servoit avec talent, dit aux avocats : « Je vous conjure, au nom de la France, qui désire son honneur par le moyen du vostre, d'employer vos veilles et vos labeurs à la recherche d'une pure et naifve eloquence; bannissez de vos plaidoyés le grec et le latin, si ce n'est pour citer quelquefois une loy formelle, et rejettez bien loing toutes ces allegations qui arrestent la fluidité d'un discours, qui lui desrobent sa grace, et qui empeschent le plus souvent qu'on ne peut bien prendre le fil d'une oraison. » Ce n'est que cinquante ans plus tard, que le barreau françois donna raison à Filère, qui eut l'honneur d'avoir peut-être évoqué l'éloquence de Patru.

P. L.

183. Dissertation sur la Mort subite, avec l'Histoire d'une fille cataleptique; par Dionis, premier chirurgien de feue Madame la Dauphine, à présent de madame la duchesse de Bourgogne, et juré de Paris. *Paris, Laurent d'Houry*, 1709, in-12, mar. r. fil., tr. d. (*Anc. rel.*) .... 18—»

L'auteur de cette Dissertation n'a pas peu contribué à élever la chirurgie au rang de la médecine, quoiqu'il vécût à une époque où les chirurgiens étoient encore rangés dans la catégorie des barbiers. Voilà pourquoi Dionis s'intitule *juré de Paris*, comme membre de la corporation des chirurgiens. Ce petit volume, qui a sa place parmi les curiosités de la bibliographie médicale, peut fournir à l'histoire d'utiles et précieux renseignements. On y trouve des détails tout à fait neufs sur les morts subites de Monsieur, frère du roi, du marquis de Seignelay, du marquis de Louvois, etc. Ce dernier, si l'on en croit Saint-Simon, auroit été empoisonné. Dionis nous le montre frappé d'apoplexie foudroyante. Dionis écrivit son ouvrage d'après ses propres observations, pour faire suite au *Traité des Morts subites*, que Jean-Marie Lancisi, médecin du pape, venoit de publier à Rome.

P. L.

184. Emblemata amatoria, jam demum emendata. *S. l. n. a.*, pet. in-4 oblong, fil., vél............. 34—»

Rare. — Ce volume se compose d'une élégie à la jeunesse belge, de 24 emblèmes sur l'amour, gravés sur cuivre, et d'une longue pièce de vers

latins adressée aux jeunes gens. Les gravures, en médaillons, sont entourées de deux inscriptions : l'une est formée d'un distique latin, et l'autre d'une sentence latine ou françoise. Ainsi, on lit autour du deuxième emblème :

Extra velut clausis fervor consumit in ollis,
Et mea consumit viscera cęcus amor.
Au dedans je me consume.

Les emblèmes sont gravés sur le verso de chaque feuillet, et sur le recto du feuillet suivant on trouve une explication en vers latins. L'élégie est signée J.-A. T., et la paraphrase du 24[e] emblème, J.-A. Timmermans ; c'est le nom du poëte, qui devoit être Belge. Il est probable que ce livre, dont les caractères sont fort beaux, a été imprimé à Anvers. Les figures, en bonnes épreuves, sont largement exécutées dans le genre de Crispin de Pas.

185. L'Entretien des Musiciens ; par le sieur Gantez, prieur de la Magdaleine en Provence, chanoine semi-prebandé, maistre des enfants de chœur et de musique en l'église insigne et cathédrale Sainct-Estienne d'Auxerre. *Auxerre, Jacq. Bouquet*, 1643, in-16 de 6 ff. non chiff. et 295 p., v. f., fil., tr. d. (*Niédrée.*) 38—»

Charmant exemplaire d'un livre qui étoit déjà très-rare à l'époque où l'abbé Lebeuf nous a fait connoître Annibal Gantez et ses ouvrages, dans une lettre insérée au *Mercure de France*, décembre 1738. L'abbé Lebeuf, en sa double qualité d'Auxerrois et de bibliographe, a dit, sur Gantez et sur *l'Entretien des Musiciens*, tout ce qu'on en pouvoit dire. Il a remarqué avec raison que ce petit ouvrage renferme bien des détails sur l'histoire de la musique et des musiciens, quoiqu'il ait été écrit pour des chantres, ainsi que l'auteur le déclare lui-même dans son *Advertissement aux chantres*. Mais l'abbé Lebeuf, en sa qualité d'abbé, n'a pas signalé les gaillardises de maître Gantez, racontant les prouesses de ses amis les chantres, qui n'ont jamais brillé par la conscience ni la tempérance. Voyez, à la page 59, les privautés que se permettoient les maîtres de chapelle, à l'égard de leurs écolières. Enfin, Annibal Gantez, qui se mêloit de poésie au besoin, et qui rimoit des chansons pour avoir le plaisir de les mettre en musique, en a composé une qu'on chante encore, et dont voici le premier couplet :

Mon premier dessein est, d'abord que je m'esveille,
De crier à Catin
De m'apporter du vin
Une plaine bouteille,
Pour boire le matin.
Il ne m'arrive pas de sortir de ma couche,
Que dix verres de vin n'ayent lavé ma bouche.

P. L.

186. Entretiens familiers de deux médecins sur des questions à la mode. (*Cologne, Pierre Marteau*, 1713), in-8 de 23 p., dos et c. de mar. r............... 15—»

Quelles étoient les questions à la mode en 1713? Sur la virginité et sur la virilité. La duchesse de Gesvres, née de Mascrany, avoit intenté un procès en impuissance à son triste mari, qui se défendoit de son mieux par l'organe de son avocat, mais qui refusoit absolument de se risquer dans l'épreuve du Congrès. Ce diable de Congrès avoit trop mal réussi au sieur de Langeais, qui en rappela, il est vrai, dans un second mariage, quand il eut été reconnu impuissant de par le tribunal de l'officialité. Cette plaquette, qui se rattache au procès célèbre du duc et de la duchesse de Gesvres, mérite donc de figurer parmi les pièces dudit procès, quoique, suivant un bon mot du Palais, l'intimé eût refusé de montrer ses pièces.

P. L.

187. Fontenay (De). Guidonis de Fontenayo Galli Biturici turriueurei magnum collectorium historicum ex multipharià diuersorum authorum editione conformatum, et in modum fasciculi pro ut suus quisque titulus requirit ubertim recongestum, nouis etiam et utilibus fragmentis illustratum. *Parisiis, veneunt apud Joh. Gormontium*, 1521, 1 vol. pet. in-4, v. m., fil.... 38—»

Très-rare. — Guy de Fontenay avoit déjà publié son *Magnum collectorium*, en 1516 ou 1518; cette seconde édition est beaucoup plus ample et plus correcte que la première. Au surplus, les deux éditions de ce livre destiné à la jeunesse sont à peu près introuvables. Nous sommes étonnés que cet auteur ne soit cité ni par les biographes, ni par les bibliographes ; car, il a composé plusieurs ouvrages, entre autres un *Traité des Épithètes*, imprimé vers 1500, et un *Traité des Synonymes*, publié vers 1517. Il appartenoit à une famille noble du Berry, dont Thaumas de La Thaumassière a donné une généalogie détaillée ; et cependant, dans la branche des seigneurs de La Tour-en-Voivre, on ne retrouve pas le nom de Guy de Fontenay : *Guido de Fontenayo Bituricus Turrevevreus*. Il étoit proche parent de Merlin de Saint-Gelais, qu'il nomme *suus germanus*, du baron Blaise de Rabutin, *suus nepos*, de Jean de Saint-Gelais, de François Le Groing et de Charles Trousseau. Henri de Fontenay, archidiacre de Nevers, Pierre de Fontenay, curé de Saint-Paul, à Paris, et aumônier du roi, étoient ou ses frères ou ses oncles. D'après la dédicace qu'il adresse à Nicolas Menuel,

recteur de l'Université de Paris, il est probable que Guy de Fontenay professoit les humanités dans cette Université. Voilà les seuls renseignements que nous ayons pu recueillir sur cet écrivain des premières années du xvie siècle.

Le *Magnum collectorium historicum* est un vaste recueil de faits tirés des historiens grecs et latins, et classé par ordre de matières : *de Morte subitaria; de Longevis; de Gulonibus*, etc. Chacun de ces chapitres est dédié à l'un des parents ou des amis de l'auteur, tels que Guillaume de Paris, chantre de la Sainte-Chapelle; Étienne de Latillay, abbé de Saint-Martin-de-Nevers; François Du Refuge; Martin Dolet, professeur à Paris, etc. Nous croyons que cet exemplaire est celui de Guy de Fontenay. Les nombreuses corrections typographiques, les additions marginales, les phrases effacées et modifiées, sont d'une écriture du temps; et toutes ces notes manuscrites semblent résulter d'une révision scrupuleuse faite par l'auteur pour une nouvelle édition.

188. Fornerius. Dyalogus Anthonii Fornerii cuciacens. Sacre theologie professoris de peccato originali et conceptione intemerate Virginis Marie. (*Rothomagi impressum impensa Raulini Gaultier*), s. a, pet. in-8, demi-goth., s. chiff, ni récl., v. m................ 18—»

Livre singulier et très-rare. — C'est un des nombreux ouvrages publiés au xve siècle et dans les premières années du xvie, sur *l'Immaculée conception*. Celui-ci, composé en forme de dialogue, n'offre point de nouveaux arguments en faveur de la thèse que soutient l'auteur. Les preuves sont toujours extraites de l'Ancien-Testament et des prophètes. On a imprimé à la suite de ce traité un passage de saint Augustin *de Dignitate sacerdotum*, et une hymne latine sur le même sujet, divisée en stances de quatre vers rimant ensemble :

Gratis eucharistiam plebi ministrate.
Gratis confitemini : gratis baptisate.
Secundum apostolum cunctis gratis date.
Solum id quod fuerit vestrum conservate.
Estote beniuoli, sobrii, prudentes,
Justi, casti, simplices, pii, patientes,
Hospitales, humiles, subditos docentes,
Consolantes miseros, prauos corrigentes.
Etc., etc.....

Ces conseils, souvent répétés dans les livres de l'époque, ne furent suivis ni par le clergé, ni par les moines. Bientôt alors, Luther prêcha ouvertement la réforme, et ses prédications enfantèrent un schisme dont on ne sauroit prévoir la fin. — La marque de l'imprimeur rouennois se trouve sur le titre.

189. Graves observations sur les bonnes mœurs, faites par le frère Paul, hermite de Paris, dans le cours de ses pélerinages. *A l'Hermitage*, 1779, p. in-8, v. m. 6 — »

Cette première édition des *Contes* de Phil. Gudin de La Brenellerie, nous paroît avoir été imprimée par Barbou, pour le compte de l'auteur, qui ne la distribua qu'à ses amis. Elle étoit si peu connue qu'on ne la trouve pas citée dans le dernier supplément de la *France littéraire*, des abbés d'Hébrail et de La Porte, et que J.-S. Ersch n'en a pas fait mention dans son ouvrage *Das gelehrte Frankreich*. Le titre de ce recueil est bien fait pour dépayser les catalogographes, qui ne manqueroient pas de le placer, à vue de nez, parmi les moralistes, entre *les Mœurs*, de Toussaint, et le *Gouvernement des Mœurs*, de Polier de Saint-Germain. Nous ne le placerons pas, nous, auprès des *Contes* de La Fontaine.

P. L.

190. Hese. Itinerarius Joannis de Hese presbyteri a Hierusalem describens dispositiones terrarum, insularum, etc. — Tractatus de decem nationibus et sectis christianorum. — Epistolæ Joannis Soldani ad Pium papam secundum. — Epistola responsaria Pii pape. — Joannis presbyteri maximi Indorum et Ethiopum christianorum imperatoris epistola ad Emanuelem Rome gubernatorem de ritu et moribus Indorum... — Tractatus pulcherrimus de situ et dispositione regionum et insularum totius Indie... *Venales reperitur, apud Oliverium Senant.* In fine : *Impressum Parisius, per Robertum Gourmont pro Oliverio Senant,* s. a. (vers 1505), in-4 de 20 ff., titre goth., texte en lettres rondes.

Rarissime. Très-bel exemplaire. — On lit dans le *Manuel du Libraire* (t. II, p. 556) une note fort étendue sur les diverses éditions de ce livre. Nous en extrairons quelques passages. Après avoir signalé cet opuscule comme rare; après avoir cité les deux éditions publiées à *Dewenter*, *Rich. Pafraet*, 1499, et *Jacq. de Breda*, 1504 ; l'édition indiquée s. l. n. d. par Panzer, et attribuée à *J. Knoblock*, *Strasbourg* (xv[e] s.), M. Brunet dit : « Quant à l'édition de *Paris*, 1489, in-4, également citée par Panzer, elle « n'existe pas, ou plutôt ce n'est autre chose qu'une édition sans date, « dont le titre commence ainsi : *Itinerarius Joannis de Hese presbyteri a*

« *Hierusalem*..., et porte pour adresse : *Venales reperitur apud Oliverium*
« *Senant*. C'est un in-4 de 20 ff., au recto du dernier desquels se lit la
« souscription : ..... *Impressum Parisius per Robertum Gourmont*..., avec
« la marque de Senant, au verso du même feuillet. Ce qui a fait annoncer
« ce livre sous la date de 1489, quoiqu'il soit probablement postérieur à
« l'année 1500, c'est que le texte commence de cette manière : *Anno do-*
« *mini MCCCCLXXXIX, ego Joannes de Hese presbyter trajectensis dio-*
« *cesis fui in Hierusalem*... »

« Dans l'édition sans date d'impression (*J. Knoblock*), décrite ci-dessus, au
« lieu de 1489, on lit 1389, et il paroît que c'est là effectivement la date
« du voyage de Hese. La relation de ce voyageur a été imprimée à Anvers,
« par les soins de Nic. Mameranus, qui, ignorant que l'ouvrage eût été
« déjà imprimé, crut le publier pour la première fois. »

Ce dernier paragraphe prouve que, malgré les quatre éditions que nous venons d'indiquer, ce livre étoit devenu promptement d'une telle rareté, qu'en 1565, Nic. Mameranus ignoroit qu'il eût été déjà imprimé. En conséquence, il est inutile d'insister sur la découverte exceptionnelle de notre exemplaire, en 1857.

Il ne nous paroît pas difficile d'expliquer le succès de cet ouvrage, dont quatre éditions, publiées en moins de six ans, suffirent à peine pour satisfaire la curiosité des lecteurs. En effet, le titre seul devoit exciter un vif intérêt. Un voyage à Jérusalem, un traité des dix nations et sectes chrétiennes, une épître du soudan de Babylone au pape Pie II, et la réponse du pape ; une longue lettre du grand-prêtre Jean, empereur des chrétiens de l'Inde et de l'Éthiopie, sur les mœurs et usages des Indiens et sur les richesses de son empire ; un traité des régions et des îles de l'Inde ; enfin, une relation des choses extraordinaires que Jean de Hese avoit vues ou apprises dans le cours de ses pérégrinations, et tant de faits curieux, étoient contenus en vingt feuillets in-4. Cet itinéraire est dans le genre du fameux voyage de Mandeville ; il est plein de récits exagérés, de descriptions impossibles. Le prêtre Jean ne parle que d'or et de diamants. Les Indes renferment des hommes et des animaux comme on n'en a jamais vu. De l'admiration on passe à l'extase. Mais le merveilleux étoit à l'ordre du jour. Romans de chevalerie, voyages, légende dorée : la crédulité de l'époque dévoroit toutes les fables, sous quelque forme qu'on les lui présentât. Il n'est donc pas étonnant que l'œuvre de J. de Hese ait disparu presque complétement.

C'est par erreur que dans l'édition sans date, attribuée à J. Knoblock, on a imprimé 1389 au lieu de 1489. Le voyage de J. de Hese n'a pu avoir lieu en 1389, puisque la lettre du soudan est adressée au pape Pie II, élu le 19 août 1458, et que la réponse du pape est datée du v des cal. de mars 1460.

Notre édition a été publiée vers 1505, car c'est la seule année où Olivier Senant soit indiqué comme libraire, et Robert de Gourmont n'a commencé à imprimer qu'en 1502.

Ap. B.

191. L'Heureuse victime ou le Triomphe du plaisir. *La Haye, Nicol. Wandaalen*, 1760, in-8 de 78 p., fig., cart. 9—»

Le frontispice gravé qui orne ce petit roman libidineux, n'auroit pas mauvais air dans les recueils d'estampes érotiques, si l'artiste avoit donné des formes masculines aux trois Amours qu'il a représentés; l'un de ces Amours, tenant un flambeau, montre du doigt les deux autres, qui sont apparemment de deux sexes différents, et dit aux curieux : *Vide, sic utere, sic sequere naturam.* Cette estampe-là exprime le sujet du livret, que nous n'avons pas trouvé dans le Catalogue du marquis de Paulmy, et qui ne devoit pas avoir circulé à Paris, pour manquer dans une pareille collection de romans. L'épigraphe en dit beaucoup sur le caractère de l'auteur, que nous avons cherché en vain dans tous les coins de son alcove : *Illa est vera ac solida felicitas, quam eximia Natura procurat.* Enfin, après une profession de fois si matérielle, on ne sauroit s'étonner que cet auteur anonyme ait dédié son ouvrage *à l'Amour sincère et bienfaisant.* Nous renvoyons les lecteurs à l'opuscule même, pour les faire assister au sacrifice que le galant écrivain appelle tout naturellement *le Triomphe du Plaisir.* Ce n'est plus de notre temps qu'on s'amuse à de semblables bagatelles. P. L.

192. Hymne sur la naissance de Madame de France, fille du roy très-chrétien Charles IX; par J. S. P. *Paris, Mathurin Martin* (1571 ou 1572), p. in-8 de 8 ff. 12—»

Très-rare. — Cet élève de Ronsard, qui s'est caché sous les initiales J. S. P., a dédié son opuscule à noble homme Jacques Fouyn, prieur et seigneur d'Argenteuil. Le poëte a parfaitement *ronsardé* dans les 325 vers de cet hymne sur la naissance de la fille unique de Charles IX. Marie-Élisabeth de France naquit vers la fin de 1571 :

C'estoit au temps où la belle ramée
Se dépouilloit du manteau verdissant,
Craignant l'hyver que desia elle sent
La talonner.

Cette princesse mourut à l'âge de cinq ans. L'auteur suppose que les dieux de l'Olympe se réunissent sur les bords de la Seine, avant l'accouchement de la reine, pour douer de toutes les qualités divines et humaines l'enfant dont on attend la naissance. L'heure de cette assemblée céleste est ainsi précisée :

Le blond Phœbus venoit lors de baiser
Le large sein que Neptune apaiser
Peut d'un clin d'œil, et où il se pourmeine,
Et ses cheuaux n'auoient repris haleine,
Depuis qu'estoient de leur char detellez.

Jupiter ouvre la séance :

Et commença sa harangue de la sorte :
« C'est à ce coup (ô diuine cohorte !)
Que ce qui m'est par un long temps caché,
Soit du profond de mon ventre arraché
Pour vous en faire auoir la cognoissance. »

Plusieurs poëtes françois chantèrent la naissance de la fille de Charles IX. On trouve leurs noms dans les vers suivants :

Eh quoy vous, doctes Cignes,
Poëtes sainctz qui suiuez les enseignes
Du perruquier, que n'enflez-vous vos pas
Pour du natal hault sonner les esbats ?
Certes i'ay tort : voicy ce grand Terpandre,
Qui de sa bouche un grand torrent espandre
Faict des chansons, ce iour solemnisant;
Voicy l'amant de Meline epuisant
La source belle au cheual de Persée.
Qui d'un doux chant faict sa lire dorée
Hault resonner ; voicy Belleau encor,
Et l'autre aussi qui prend son nom de l'or;
Voicy encore la perle comingeoise
Belle-Forest, Gohory et d'Amboise,
Qui vont chantans cette natiuité.

En style poétique du XVIe siècle, *l'enseigne du perruquier* veut dire la bannière d'Apollon. Le *grand Terpandre*, signifie probablement Ronsard. Celui *qui prend son nom de l'or*, c'est Dorat, en latin Auratus. Quant à *l'amant de Meline*, il serait sans doute facile de découvrir son nom, mais nous laissons ce plaisir au futur possesseur de cette curieuse plaquette historico-poétique.

193. L'Isle de France ou la Nouvelle colonie de Vénus, précédée d'une épître à M. ***, servant de préface. *Cologne, Pierre Marteau*, 1758, p. in-8 de 96 p., fig., cart .... 9 »

Contrefaçon de l'édition originale publiée à Paris, par le libraire Duchesne, sous la rubrique d'Amsterdam. L'ouvrage, qui n'est autre qu'un poëme en prose érotique et mythologique, eut du succès, grâce à son titre. L'auteur, un certain abbé Marchadier, qui avoit du penchant pour les sujets galants et qui s'étoit permis d'intituler une comédie, *le Plaisir*, eut l'intention de se faire le continuateur d'un petit livre qu'on avoit beaucoup lu à cause de son titre bizarre : *Les Filles-Femmes ou Femmes-Filles, ou le Monde*

changé (Sans nom de lieu, 1751, in-8). Ce dernier ouvrage, publié sous le nom de Simien, est de Louis de Boissy : « Comme il étoit devenu déjà vieux, dit le marquis de Paulmy dans ses notes manuscrites, quand il a donné ce roman, il a jugé à propos de cacher son nom. » L'abbé Marchadier a voulu aussi garder l'anonyme. L'estampe de son livre semble être une oraison funèbre : on y voit un cadavre couché sur un tombeau entre la Fortune et la Mort ; l'Amour éteint son flambeau contre le marbre du mausolée.

P. L.

194. La Gessée. J. Gessei Mauvesii in obitum nobiliss. Henrici Flussatæ, comitis Candallæ, nænia. *Parisiis, veneunt in clauso Brunello, ad insigne divæ Catherinæ,* 1573. — Le Tombeau de Henri de Foix, comte de Candale, d'Esterac, etc., n'aguiere occis au siège de la ville de Somiere en Languedoc, etc. *Paris, on les vend au clos Bruneau, à l'image de Saincte-Catherine* (chez Gilles Blaise), 1573, petit in-8, de 12 feuillets. 18 — »

Ces deux opuscules, l'un en vers latins et l'autre en vers françois, sont très-rares. L'élégie latine n'est pas citée par le P. Niceron. L'auteur a dédié le premier opuscule à François de Foix, évêque d'Aire, oncle du comte de Candale ; et le second, au maréchal d'Anville. Jean de La Gessée, naquit vers 1551, à Mauvoisin en Gascogne. Il devint secrétaire de la chambre de François, duc d'Alençon, et il accompagna ce prince dans ses voyages en Angleterre et aux Pays-Bas. Lorsque le duc d'Alençon mourut, en 1584, de La Gessée composa en vers françois : *Larmes et regrets sur le trépas de Monsieur de France, fils et frère du roi.* Depuis cette époque on n'entend plus parler de ce poëte, et la date de sa mort est inconnue. De 1572 à 1584, il publia au moins vingt ouvrages en vers latins ou françois, mais la rareté en fait le seul mérite. On peut juger de la verve poétique de cet auteur gascon par le passage suivant :

C'est à présent, élégie pleureuse,
Qu'on te peut croire en tous point malheureuse ;
Et si jadis tu reçeus quelque dueil,
Si tu jettas quelquefois larmes d'œil,
. . . .
C'est ce à coup, ô Déesse, qu'il faut
Paroître ici sur le triste echafaut
De notre Gaule, et montrer par tes plaintes
D'un fort émoi les plus vives attaintes,
Et découvrir par cent mille sanglos
L'attouchement d'un marrisson enclos.

195. Le Loisir philosophique ou Pièces diverses de philosophie, de morale et d'amusement; par M. Vattel. *Dresde, G. Conrad Walther*, 1747, in-12, v. éc., dent., tr. d. . . . . 6—»

L'auteur de ce recueil philosophique et littéraire n'est autre que le savant auteur du *Droit de la nature et des gens*. C'est plaisir de voir un homme grave se délasser de ses études sérieuses, en s'occupant de littérature légère. L'illustre Pasquier, le docte auteur Des *Recherches de la France*, se souvenoit d'avoir chanté la *Puce* de Mlle Des Roches. Montesquieu écrivoit les *Lettres persanes* de la même plume qui devoit écrire *l'Esprit des lois*. Dans le volume de Vattel, on remarque l'*Essai sur l'utilité du jeu*. Vattel, comme philosophe, comme économiste, comme politique, n'auroit pas fermé en France les maisons de jeu, ni même supprimé la loterie. Mais hélas! Vattel n'était pas bibliophile, puisqu'il proposoit, le barbare! de composer un *élixir de livres*, en réduisant toutes les bibliothèques à un petit nombre de volumes choisis entre tous. Son elixir, il est vrai, n'étoit destiné qu'à l'usage des joueurs qui n'ont pas le temps de lire. Pauvres joueurs, nous les plaignons du fond du cœur, lors même qu'ils gagnent, puisqu'ils n'achètent pas de livres!

P. L.

196. Les Malheurs de l'Amour, première nouvelle. Eleonor d'Yvrée. *Paris, Mich. Guerout*, 1687; p. in-12 de 10 ff. non chiff. et 237 p., v. f. fil. (*Armes de la comtesse de Verrue*). . . . . 8—»

Dédié à Madame la Dauphine, qui faisoit l'honneur aux romans, de *s'y amuser quelquefois*. Il existe deux romans sous le même titre, l'un publié en 1687, et l'autre en 1747, et chacun d'eux a été composé par une femme d'esprit flanquée d'un homme de lettres. Ce fut d'abord Mlle Bernard, qui avoit Fontenelle pour collaborateur; ce fut plus tard Mme de Tencin, qui empruntoit volontiers la plume de ses amis, et qui se servit cette fois de celle de Pont de Vesle. Nous n'avons pas à décider quels *Malheurs de l'Amour* méritent la préférence, et si Mlle Bernard étoit aussi habile que Mme de Tencin à écrire sur ce sujet-là! Il est certain cependant que les amants étoient moins souvent heureux au XVIIe siècle que dans le XVIIIe, qui fut le bon temps de l'amour.

P. L.

197. Mémoires de Miledi B...., par Mme R.... (Mme Riccoboni). *Amst.* et *Paris, Cuissart*, 1760, 4 part. en

2 vol. in-12, mar. r. fil., tr. d. (*Armes de la duchesse de Grammont, née Choiseul*)............... 28 — »

Charmant exemplaire d'un joli roman, que Barbier, dans le *Dictionnaire des Anonymes*, attribue à M[lle] de La Quesnerie, d'après l'autorité de la *France littéraire*, de l'abbé de La Porte, et que nous croyons de M[me] de Riccoboni, quoiqu'on ne l'ait pas recueilli dans les éditions de ses œuvres. M. de Paulmy dit positivement qu'il n'avoit jamais entendu parler de M[lle] de La Quesnerie avant que la *France littéraire* eût fait sortir cette dame du néant de l'anonyme. L'avis du libraire, en tête de cet intéressant ouvrage, ne laisse pas de doutes sur son véritable auteur : « L'accueil que le public a fait aux *Lettres de mistriss Fanni* et à celles de *Miladi Juliette*, m'ont engagé à lui présenter les *Mémoires de miledi B....* Je serai satisfait s'il les reçoit avec autant d'empressement. Dans peu j'espère mettre au jour un autre ouvrage du même auteur. » Il faut donc restituer à M[me] de Riccoboni ce qui lui appartient : elle y gagnera un de ses meilleurs romans. P. L.

198. Padioleau. — De l'Antiquité, fondation, nomination, splendeur, ruyne, et estat present de la ville de Ierusalem; où est incidemment traitée cette antiene dificulté, qui estoit Melchisedec; par noble homme Albert Padioleau, sieur de Launay, conseiller du roy et auditeur en sa chambre des comptes de Bretaigne. *Nantes, Hilaire Mauclerc,* 1635; pet. in-4°.......... » — »

Très-bel exemplaire d'un livre fort rare. Le titre est orné des armes de Bretagne, entourées du collier de l'Ordre de la Levrette, avec la devise : *A ma vie.* — Malgré toutes nos recherches, nous n'avons découvert aucun renseignement sur l'auteur. Il paroît que son *Histoire de Jérusalem*, ses qualités de *noble homme* et d'*auditeur à la chambre des comptes de Bretagne*, n'ont pas été des titres suffisants pour obtenir une place dans les biographies ou dans les nobiliaires. Au surplus, l'ouvrage d'Albert Padioleau n'est indiqué que par M. Brunet, *Man. du Libr.*, t. III, p. 609.

Notre auteur breton a écrit son œuvre à l'aide d'un grand nombre de livres publiés sur le même sujet; mais il a eu le soin de citer consciencieusement, en marge, les autorités dont il fait un si fréquent usage. Comme il seroit peut-être difficile de se procurer un autre exemplaire de ce volume (1), nous analyserons très-sommairement les quinze chapitres que renferme cette histoire. — Le 1[er] chapitre est consacré à l'examen des diverses opinions émises sur l'époque de la fondation de Jérusalem. M[e] Padioleau conclut ainsi: « Donc, Jérusalem fut bastie selon Genebrac, environ l'an 350 du déluge; et selon

(1) M. le comte Ch. de L'Escalopier possède dans sa riche collection un exemplaire du livre de Padioleau.

les autres, 285 et non plus tost. » Dans les deux chapitres suivants, l'auteur réfute l'erreur commune, par laquelle on attribue à Sem la fondation de Jérusalem. Au milieu de cette argumentation, nous avons remarqué le passage suivant qui donnera une idée assez exacte du style de cet auditeur des comptes :

« Canaan... est le pays qui de son nom fut premièrement nommé Cananée, puis après Judée. Veut-on voir comme Saluste le dit *en beaux termes :*

Canan l'un de ses fils, s'amaisonne à l'entour
Du Jourdain dous glissant ou se doit quelque jour
Heberger Israël.

« Cela est, il n'en faut plus disputer, ne dire *hòo*, *ny mais :* l'Escriture Sainte nous l'aprend, les plus graves autheurs le tiennent ainsi, et ny a que certains menuz escrivains d'histoires provinciales qui, pour donner jour à leurs fables, supposent des partages et des noms de partageans d'Amadis de Gaulle.... Toute la Genèse *chante* mesme chose. »

La question incidente, *qui estoit Melchisedech*, occupe les chapitres 4, 5 et 6. Enfin, dans le chapitre 7, nous apprenons quel est le vrai fondateur de Jérusalem; dans le chapitre 8, qui a imposé à la ville sainte le nom de Jérusalem; et dans le chapitre 9, quelle est l'étymologie du mot Jérusalem. —Ainsi, la *fondation*, la *nomination*, et la *question incidente* ont exigé neuf chapitres et soixante-six pages; il ne nous reste plus que six chapitres, soit quarante-quatre pages pour *la splendeur*, *la ruyne* et *l'estat présent* de Jérusalem. Nous indiquerons seulement les titres de ces derniers chapitres : Ch. 10. *Du temps auquel la ville de Jérusalem fut en sa plus grande splendeur.*—Ch. 11. *Du nombre de fois que la ville a été prise depuis sa fondation.*—Ch. 12. *De la première ruyne de Jérusalem, et dévastation de toute la Judée par Nabuchodonosor.*— Ch. 13. *De la prinse mémorable et cruel sacagement de Jérusalem, fait par l'empereur Titus.*— Ch. 14. *Commencement de l'irruption des Sarazins, Arabes, Turcs et Mahométans dans la Palestine.* — Ch. 15. *De l'estat auquel est à présent la ville de Jérusalem.*

L'ouvrage de Padioleau offre beaucoup d'intérêt. Les particularités les plus saillantes de l'histoire de Jérusalem sont résumées en un petit nombre de pages. On y trouve la description du Temple à diverses époques, et, de plus, l'histoire succincte et chronologique des Israélites, depuis leur entrée dans la terre de Canaan jusqu'à leur entière dispersion.

Ap. B.

199. Peristromata turcica, sive Dissertatio emblematica, præsentem Europæ statum ingeniosis coloribus repræsentans. (*Paris, Toussaint Du Bray*, 1641); fig. — Germania deplorata, sive Relatio quâ pragmatica momenta belli pacisque expenduntur (1641). — Aulæa romana ,

contra peristromata turcica expansa (1641), fig. — Gallia deplorata, sive Relatio de luctuoso bello, quod rex christianiss. contra vicinos populos molitur (1641); en 1 vol. pet. in-4° v.................... 28— »

TRÈS-RARE. Ces quatre opuscules sortent évidemment des mêmes presses et ont été publiés en 1641. On trouve cette date sur chaque titre, dans l'épigraphe dont les lettres numérales sont imprimées en rouge. Le texte est encadré d'un double filet, et les titres sont rouge et noir.

Ce recueil, essentiellement politique, fut composé à l'occasion des guerres qui, à cette époque, désoloient l'Europe. C'est un appel aux princes chrétiens, pour les engager à faire la paix et à réunir leurs forces contre les Turcs dont la puissance devenoit redoutable. Les *Peristromata turcica* contiennent six emblèmes finement gravés, coloriés avec soin, et placés au centre de riches tapis de Turquie. L'auteur de cet ouvrage parloit avec éloge du cardinal de Richelieu. La réponse ne se fit point attendre. On imprima les *Aulæa romana*, composés sur le modèle des *Peristromata*, quant à la division du texte et au nombre des figures; mais les emblèmes sont en noir, et d'une exécution bien inférieure à celle des gravures des *Peristromata*.—La *Germania deplorata* est une dissertation sur les maux causés par la guerre et sur les calamités que prévoyoit l'Allemagne. Cet opuscule se termine par des allocutions en faveur de la paix et de l'union, adressées aux Allemands, aux François, aux Suédois et aux princes chrétiens.—La *Gallia deplorata* est un pamphlet dirigé contre la puissance et les projets belliqueux du cardinal. La France éplorée et ruinée, l'Italie et la Flandre ensanglantées et dévastées par les François; la Lorraine expirante et l'Allemagne viennent tour-à-tour se plaindre du despotisme du cardinal de Richelieu et de la léthargie du roi de France. Il paroît que la liberté de la presse n'étoit pas entravée sous Louis XIII, puisqu'on osoit imprimer à Paris, avec le nom du libraire, un si violent pamphlet contre le premier ministre qui, pour se venger, ne craignoit pas cependant de faire tomber les têtes les plus illustres.

200. Plusieurs exemples et aggreables (*sic*) histoires, sages paroles, subtiles demandes, politiques reponses et semblables, recueillies pour apprendre la langue françoise sans peine et comme en riant. *Hambourg, imprimé chez Thomas von Wiering, dans l'A B C d'or, auprès la Bourse*, s. d. (vers 1725); p. in-12 de 215 p., cart................................ 6— »

Recueil très-divertissant où l'on trouve des anecdotes tout à fait neuves qui mériteroient bien de s'acclimater dans nos *Ana*. On peut donc en attri-

buer quelques-unes à l'engin du compilateur qui les a traduites en allemand. Ce compilateur, dont le nom nous est inconnu, doit être un de ces professeurs de langue qui parcouroient l'Allemagne au XVIIIe siècle, en donnant des leçons de littérature et de politesse françoises à la bourgeoisie allemande. Ces professeurs se mêloient d'écrire et faisoient même au besoin des vers que n'eût pas désavoués le plus tudesque de leurs élèves. Nous avons vu cinq ou six recueils d'anecdotes du même genre, rassemblés et imprimés à Hambourg, « pour apprendre la langue françoise sans peine et comme en riant. » Les jeunes demoiselles, auxquelles on présentoit ces gaillardises, rioient sans doute en françois, mais rougissoient en allemand.

P. L.

201. La race et la naissance, la vie et la mort de Marie Stuart, reine de la Grande-Bretagne, de France, d'Irlande, etc.; mêlées des principales affaires, tant d'État que de la guerre, qui sont arrivées depuis la naissance de Sa Majesté jusqu'à sa mort, dans les principales parties de l'Europe, avec un traité touchant la Maison de Stuart, et encore une figure curieuse représentant les funérailles de Sa Majesté. *Amsterdam, Nicolas ten Hoorn,* 1695; in-12 de 7 ff. prélim., 300 p., et 2 ff. non chiff., portr., vél. blanc............. 40 — »

Ce volume doit être fort rare, car nous ne l'avons rencontré dans aucun catalogue, pas même dans celui qui complète la *Méthode pour étudier l'histoire*, de Lenglet Du Fresnoy, revue par le savant bibliographe Drouet. Le libraire dit avoir choisi, pour écrire la vie de la feue reine, femme de Guillaume III, « la plume la meilleure et la plus capable de s'en bien acquitter. » Nous avons cherché inutilement quel étoit l'auteur de cette histoire, et nous ne pouvons que faire une conjecture à cet égard : l'ouvrage se termine par quatre sonnets funèbres, qui sont évidemment du même poëte, et qui accusent le même style par les mêmes fautes de prosodie; le troisième seul de ces sonnets est signé : *J. M. Lucas.* Ne seroit-ce pas l'auteur de tout l'ouvrage ? Le portrait et l'estampe qui représente les funérailles sont également anonymes; mais on peut reconnoître, au burin, un des plus habiles graveurs qui travailloient alors pour Vander Aa.

P. L.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

202. ESCALLIER. Remarques sur le patois, suivies d'un vocabulaire latin-françois inédit du XIV[e] siècle, avec gloses et notes explicatives pour servir à l'histoire des mots de la langue françoise. *Douai*, 1856; 1 vol. gr. in-8 de XI et 659 pages.................... 8—»

Cet ouvrage, fruit de recherches curieuses et de travaux philologiques importants, contient aussi : *Liste par ordre alphabétique des mots patois dont il est parlé dans l'ouvrage. — Notice sur le volume manuscrit du* XIV[e] *siècle, contenant les Traités de linguistique de M. W. Briton, et le Vocabulaire latin-françois du moine de Marchiennes. — Vocabulaire latin-françois du* XIV[e] *siècle, annoté,* et *Inventaire des mots françois anciens dont il est parlé dans le Vocabulaire du* XIV[e] *siècle.*

203. ESSAI HISTORIQUE SUR L'ABBAYE DE SAINT-BARNARD ET SUR LA VILLE DE ROMANS; in-8 de LXVIII et 264 pages, avec grav. et fac-simile; — *Cartulaire de Romans* annoté, et aûtres pièces justificatives, in-8 de 330 pages; par M. Giraud, ancien député, membre correspondant du ministère de l'instruction publique (1[re] partie). *Lyon, imp. de Louis Perrin,* 1856; ensemble 2 vol. in-8° br............................ 14— »

Ouvrage digne, par sa belle exécution, des presses de Louis Perrin, l'habile typographe lyonnois, et digne surtout des lecteurs érudits auxquels il s'adresse. La petite ville de Romans en Dauphiné, qui compte aujourd'hui dix mille habitants, ne remonte pas au temps des Romains, comme pourroit le croire un amateur d'étymologies. Son origine est plus humble et moins ancienne. C'est pendant l'intervalle des années 837 à 842, qu'un illustre archevêque de Vienne, Barnard, fonda une abbaye, qui plus tard prit son nom, mais qu'il avoit placée sous l'invocation de saint Pierre, et dont l'appellation géographique *Romans* ou plutôt *Rotmans*, suivant les anciens textes, provient du nom d'un seigneur généreux, *Rotmannus*, sur la terre duquel le nouveau monastère fut établi. Du IX[e] au XII[e] siècle, quelques habitations de serviteurs de l'abbaye ou de paysans, groupées à l'ombre de l'église et des bâtiments claustraux, furent tout ce qui existoit alors de la ville. Tantôt puissante et respectée, tantôt attaquée par les ennemis qui ravagèrent tant de fois les Gaules, ou par des voisins avides, l'abbaye fondée par saint Barnard n'en répandit pas moins, durant les sombres temps du moyen âge,

son influence calme et bienfaisante sur les populations qui l'entouroient. La création et la prospérité de Romans suffit pour témoigner en sa faveur.

M. Giraud est un habitant de cette ville qui depuis longtemps a pris le soin de réunir les documents relatifs à l'histoire du pays. En se formant ainsi une riche et précieuse collection, il a été assez heureux pour trouver la copie de fragments épars du Cartulaire de l'abbaye de Romans, recueil dont la plus notable partie fut composée vers la fin du XIe siècle, et qui comprend 418 pièces. L'étude d'un document aussi rare invitoit naturellement M. Giraud à écrire l'histoire de Romans; il l'a fait en véritable érudit. Cette simple monographie est une mine féconde de renseignements nouveaux pour les temps anciens de l'histoire du Dauphiné. On peut s'en convaincre en comparant les noms des évêques de la province viennoise qui y sont cités avec l'édition la plus moderne et la meilleure qu'on a donnée des listes d'évêques de la Gaule, celle que M. J. Marion a publiée dans les Annuaires de la Société de l'Histoire de France. On verra combien ces dernières listes sont enrichies par le Cartulaire de Romans. Cette richesse est facile à comprendre, car les deux volumes qui composent la première partie de l'ouvrage, et qui abondent en renseignements, ne conduisent le récit que jusqu'à l'année 1218. Ils finissent là où l'histoire commence pour la plupart de nos villes et de nos monastères. Ajoutons que cet ouvrage est précédé d'une dissertation inédite de dom Claude Estiennot, intitulée : *Éloge historique de Saint-Barnard*, et qu'il est accompagné d'excellentes notes, d'éclaircissements géographiques et de tables exactes.

204. LETTRES MISSIVES DE HENRI IV, conservées dans les archives municipales de la ville de Troyes; publiées par Boutiot, membre de la Société académique de l'Aube. *Troyes*, 1857; in-8 de 83 pages, br.......... 3—75
Papier de Hollande........................ 6—»

Brochure tirée à quarante exemplaires, dont seulement quelques-uns sont mis dans le commerce. Elle contient trente-neuf lettres de Henri IV, curieuses sous le double point de vue historique et biographique.

205. LES TRIOMPHES FAICTZ A L'ENTRÉE DE FRANCOIS II ET DE MARYE STUART, au chasteau de Chenonceau, le dymanche dernier iour de mars 1559. *Paris*, 1857; gr. in-8, pap. de Holl...................... 2—50

Cette réimpression est due aux soins du prince Aug. Galitzin, d'après l'édition originale publiée à Tours au moment même où ces *triomphes* ont eu lieu, et qui est d'une extrême rareté. Cet opuscule, tiré à petit nombre, est le complément d'une publication un peu plus importante : *Inventaire fait au château de Chenonceau*, indiqué au n° 172 de la dernière livraison du *Bulletin*.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, administrateur à la bibliothèque du Louvre; Ap. BRIQUET; G. BRUNET; F. CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; V. COUSIN, de l'Académie françoise; CUVILLIER-FLEURY; Dr BERNARD, bibliophile; A. DINAUX; Bon A. ERNOUF, bibliophile; FERDINAND DENIS, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; AL. DE LA FIZELIÈRE; Vte DE GAILLON; prince AUGUSTIN GALITZIN; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J. F. PAYEN; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; Bon J. PICHON, président de la Société des bibliophiles françois; SERGE POLTORATZKI; RATHERY, bibliothécaire au Louvre; ROGARD; S. DE SACY, de l'Académie françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie françoise; A. TEULET; CH. WEISS; YÉMÉNIZ, de la Société des bibliophiles françois; etc., etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

AOUT.

TREIZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1857.

Sommaire du n° d'Août de la treizième série du Bulletin du bibliophile.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE

SUR

JEAN ET JACQUES DE LA TAILLE,

Poëtes françois.

Les de La Taille étoient gentilshommes de Beauce (1). *Beotia me tulit*, a dit l'un d'eux dans une pièce latine. Nous ne savons si cette Béotie françoise avoit, comme son homonyme de Grèce, la réputation de ne produire que des esprits lourds et grossiers, mais au XVIe siècle, dans l'émulation de nos provinces à faire naître des poëtes, elle fournit glorieusement son contingent; bien qu'il pût suffire pour son honneur de nommer Desportes et Régnier, les deux poëtes dont nous allons parler méritent aussi qu'on les revendique.

Leur famille sans être pauvre, vivoit dans cette honnête médiocrité dont il est quelquefois fort difficile de se contenter, en dépit des philosophes qui y ont placé le bonheur. Toutefois, leur père regrettoit moins de ne pas avoir amassé de richesses, que d'être resté étranger à ces lumières de l'étude et de la science qu'il voyoit se répandre autour de lui. Pour se consoler de ce regret, qui lui fait honneur, il résolut de donner à ses enfants l'instruction qui lui manquoit à lui-même; non qu'il voulût, en faire des hommes d'église ou de justice, mais parce qu'il lui sembloit que le savoir étoit une arme aussi bien qu'un ornement, quelque chose comme l'épée au côté, et propre à rendre hardi pour parler à chacun. On sent, dans cette manière d'envisager les lettres, percer la rudesse militaire du gentilhomme. Jean, son aîné, fut donc, aussitôt que son âge le permit, envoyé à Paris, ce centre où florissoient les huma-

(1) La famille de La Taille subsiste encore, le chevalier Henri de La Taille possède près de Pithiviers l'ancien manoir seigneurial de Bondaroy, composé aujourd'hui d'une ferme et d'un moulin.

nités, et d'où l'on alloit ensuite suivre ailleurs les études spéciales à la profession que l'on vouloit embrasser, comme l'a dit Jean de La Péruse, en vers peu poétiques :

Paris a nos jeunes ans;
Puis quand nous sommes plus grands,
On nous achemine
De Paris en autre endroit
Pour la guerre, pour le droit,
Pour la médecine.

Jean de La Taille fut donc, après six ans d'études sous le célèbre Marc-Antoine Muret, acheminé vers Orléans, pour y suivre un cours de droit civil sous Anne Du Bourg. Jusqu'ici tout alloit au gré du père qui n'avoit qu'à se féliciter des progrès et de l'ardeur studieuse de son fils, mais la nature dépassant pour ce dernier les intentions paternelles, s'étoit avisée d'en faire un poëte. Les Muses prirent, pour se révéler à lui, l'occasion de ce séjour à Orléans, et de l'ennui que lui causoit le droit. Il les trouva mieux peignées et de meilleure grâce que les lois, qu'il traite de crasseuses et de mercenaires. Celles-ci parloient le gros latin d'Accurse et de Barthole, plus capable d'obscurcir les choses que de les éclairer; celles-là le beau latin d'Horace et de Virgile; à ce beau latin, elles ajoutoient le françois de Ronsard et de Du Bellay : on peut croire que la séduction fut prompte et facile. Sur ces entrefaites, Jean étant retourné à Paris, y retrouva deux de ses frères, Jacques et Pascal, qui l'y étoient venus remplacer, et qui, avec un de leurs cousins, formoient comme une nichée d'écoliers que surveilloit le même pédagogue. Il fut le bien venu dans cette petite société qu'animoit l'amour du travail, et découvrit bientôt que les Muses avoient aussi séduit son frère Jacques dont il encouragea les dispositions. « *Je voulus*, dit-il, *lui ouvrir davantage l'esprit,*
« *et lui donnant goût de la poésie par les œuvres de Ronsard et*
« *de Du Bellay* (*comme certe je confesse avoir été incité ou*

« *enchanté par leurs premiers livres*), *je lui communiquai tout* « *ce que je sçavois de l'art poëtique, et après qu'il eut ouï par* « *mon conseil ce grand lecteur en grec Jean Dorat, il montra* « *un entendement si subtil, délicat et tellement aiguisé qu'il* « *comprenoit facilement les auteurs grecs et latins, non seule-* « *ment les mots, la langue et l'escorce, mais l'art, le sens et la* « *moelle.* » Jacques étoit si *glouton à l'étude*, qu'il devint bientôt un *un abysme en sçavoir*, et qu'il étoit pour *encourir, la vue commençant à lui accourcir fort, l'inconvénient d'Homère.* Ses études lui laissoient encore le temps de faire des vers. A peine âgé de dix-huit ans, il avoit déjà composé selon *le vrai art et façon antique*, des poëmes entiers, tragédies et comédies. La mort vint détruire toutes les espérances de ce début; la peste, rapportée du collége, se mit parmi nos écoliers. Le cousin succomba le premier, après avoir donné la maladie à Jacques qui le suivit de près, sans que *médecin ni barbier y scut donner remède.* Le jour suivant, ce fut le tour de ce jeune Pascal, qui n'avoit que treize ans, et qui déjà, excité par ses frères, manifestoit, lui aussi, son goût pour la poésie. Il mourut, ayant pour son *affection hydropique à l'étude le livre au poingt.* Cette catastrophe est du mois d'avril 1562; il nous semble que la Muse en deuil ne sauroit trouver d'images assez touchantes pour la déplorer. Ne seroit-ce pas, puisque nous avons parlé d'une nichée d'écoliers, le lieu de rappeler ces vers de Virgile sur de jeunes rossignols que le cruel laboureur a dérobés du nid, et qu'il emporte, tandis que sur le rameau voisin la mère pleure et fait entendre sa douloureuse chanson? La mère, c'est ici la Muse qui avoit d'un soin attentif couvé sous son aile tous ces jeunes talents à qui elle espéroit voir prendre un jour l'essor.

A mesurer sur le peu de durée de la vie de Jacques le nombre des ouvrages laissés par lui, on conçoit la plus haute opinion de la fécondité et de la précocité de son esprit. Ces ouvrages dont Jean nous a donné la liste se composaient de cinq tragédies, d'une comédie, d'un recueil d'inscriptions, d'anagrammatismes, et d'un traité sur la manière de faire en françois des

vers selon les poésies grecque et latine. Ces deux derniers opuscules et deux tragédies, *Daire* et *Alexandre*, sont, dans le volume qui réunit les œuvres des deux frères, la part du plus jeune d'entre eux dont le talent s'étoit surtout tourné vers les œuvres du théâtre.

C'est aussi à donner un poëte dramatique à la France qu'aspiroit Jean de La Taille : « Plût à Dieu, s'écrie-t-il en quelqu'une de ses préfaces, que les rois et les grands sússent le plaisir que c'est de voir réciter et représenter au vif, une vraie tragédie et comédie en un théâtre! » Et il propose à ces mêmes rois et grands ce divertissement, comme le plus plaisant quand ils sont retirés au paisible repos d'une ville. Toutefois ce divertissement, il ne le leur propose qu'après *l'esbat de leur exercice*, même après la chasse et le plaisir du vol des oiseaux. Ce dernier point nous paroît une concession faite au gentilhomme par le poëte, qui du reste tient à honneur ses goûts littéraires, et se glorifie du temps qu'il emploie à faire des comédies : *Que nos jeunes courtisans en haussent la tête tant qu'ils voudront, lesquels voulant honnestement dire quelque fou, ne le font qu'appeler poëte ou philosophe.* C'est ainsi qu'il s'exprime dans la préface de sa tragédie de *Saül*, qu'il dédia à sa protectrice la duchesse de Nevers. A son avis, c'étoit la première fois qu'un auteur composoit une tragédie de son invention, toutes n'ayant été jusqu'ici que traduites. Cette préface ou plutôt dédicace à la duchesse de Nevers, respire le contentement d'un jeune homme qui croit avoir trouvé sa voie. Dans la naïveté de sa conviction et de son enthousiasme, il va jusqu'à imaginer quelque rapport symbolique entre son nom de La Taille et Thalie, déesse de la comédie : *Thalie de qui mon nom se tire*, se tire peut-être, mais un peu par les cheveux.

Nous craignons d'offenser le poëte, mais, pour notre part, nous l'estimons moins pour ses tragédies, quel qu'en soit le mérite, que pour ses poëmes, ses chansons amoureuses, ses élegies. Son ambition dramatique, noble du reste, l'a trompé en lui persuadant peut-être qu'après Ronsard et Du Bellay, il n'y avoit

plus qu'à glaner dans le champ de l'ode et du sonnet, tandis que celui de la tragédie et de la comédie offroit, après les tentatives déjà faites, encore une riche moisson à recueillir. Nous concevons cette pensée, et qu'il eût été bien glorieux de faire pour les poëtes dramatiques de l'antiquité, ce que Ronsard et Du Bellay avoient fait pour Pindare et Horace. Cette idéal, poursuivi par les frères de La Taille ne devoit être réalisé ni par eux, ni par d'autres. Nous laissons de côté les essais des deux Baïf; nous écartons Jodelle lui-même, malgré ses prétentions que semble justifier le triomphe du bouc qui lui fut décerné, et arrivant de suite à Robert Garnier, nous disons que même ce dernier, qui a la réputation d'avoir le plus approché du but, ne l'a pas atteint : ses tragédies ne dépassent guère, littérairement parlant, la valeur de *la Franciade ;* les unes nous rendent Sophocle et Euripide, comme l'autre nous avoit rendu Homère. Sans doute il falloit à la tragédie une langue plus mûre, plus formée que celle du XVI[e] siècle. En fait de pièces de théâtre, le prix, avant Corneille, reste encore à l'une de ces vieilles farces contre lesquelles Jean de La Taille déclamoit, trouvant que l'on eût dû bannir de France telles *amères épiceries qui gâtoient le goût de notre langue, et adopter et naturaliser la vraie tragédie et comédie, qui auroient aussi bonne grâce en notre langue françoise qu'en la grecque et latine.* Cette naturalisation, que tenta le XVI[e] siècle, la gloire en étoit réservée au XVII[e]. Mais si les essais dramatiques de nos poëtes de la Renaissance nous paroissent à peine supportables, il n'en est pas ainsi de leur poésie lyrique. Ils ont dans ce genre des pièces qui, malgré le changement de langage, ont conservé toute leur fraîcheur et tout leur charme, et qui, dans cet état, peuvent lutter avec les œuvres les œuvres plus exquises dans les langues les plus achevées. C'est ainsi qu'au sortir de quelque aimable lecture d'Horace ou de Tibulle, on lit très-bien l'ode de Du Bellay à un vanneur de blé, et celle de Ronsard : *Mignonne, allons voir si la rose.....*

Ce charme des petites pièces, ce charme qui ne vieillit pas,

Jean de La Taille l'a aussi, et c'est là une gloire que nous lui accordons et qui le consolera de l'omission que nous ferons de ses tragédies. Parlons d'abord des poëmes de quelque étendue dans lesquels il s'est essayé avec succès. De ces poëmes, le premier a pour titre : *La Mort de Pâris Alexandre*; il est en vers de dix syllables, facilement versifié, mais offre peu d'intérêt. Ce sujet n'est point venu d'inspiration à l'auteur; il s'agissait d'une sorte d'escrime qu'il s'était imposée à lui-même. « *L'occasion*, dit-il, *qui a mû l'auteur à faire ce petit poëme, n'a été que pour montrer, s'il avoit entrepris (par le commandement d'un prince) quelqu'œuvre héroïque de plus grande haleine, qu'il le pouvoit bien faire; mais les Mécène et les Auguste défaillants en ce temps, il en laisse volontiers la charge et l'honneur à ceux qui auront plus que lui, et du ciel et du prince, les grâces favorables, comme aujourd'hui peut avoir Ronsard.* » J'aime cet aveu que l'ordre du prince est nécessaire à l'entreprise du poëme héroïque. Hélas ! toutes nos épopées françoises ont bien l'air d'avoir une semblable origine.

Si le *Combat de Pâris et d'Œnone* est un poëme ennuyeux, il n'en est pas de même du *Courtisan retiré* et du *Combat de Fortune et de Pauvreté*. Le *Courtisan retiré* est un charmant poëme philosophique et satirique, écrit en alexandrins de bon aloi, et qui suffiroit pour classer leur auteur au premier rang parmi les poëtes du XVI[e] siècle. De La Taille s'y met très-agréablement en scène, et trouve moyen d'y exprimer des sentiments en son nom d'abord, puis sous le personnage du courtisan, qu'il feint de rencontrer. Las des pompes de la cour, *qui lors du beau Gaillon honorait le séjour*, le poëte s'échappe du château et va rêver dans le parc, d'où cherchant quelque endroit encore plus sauvage, il gagne les champs et suit sur un coteau une allée au coin d'un bois; il arrive en un lieu pittoresque près d'une grotte qui le fait souvenir de celle où Hésiode s'entretenoit avec les Muses. C'est près de cette grotte que s'offre à sa vue un vieillard qui, fatigué de la vie qu'il a menée, exhale ses plaintes contre la cour. Le poëte l'aborde et reçoit ses con-

fidences; le vieillard parle longuement des dissensions qui déchirent notre France, et déplorant son propre sort, regrette de n'avoir pas été bûcheron plutôt que d'avoir suivi la cour. Venant au détail de la vie du courtisan, il met en regard et en contraste la liberté dont on jouit aux champs :

> Où ne chant du lever de monsieur, ni de faire
> Aucun inclinabo à quelque secrétaire.

Aux champs où ne règne point dame Ambition, où l'on n'a ni états, ni offices à briguer, où la vie est toute simple, tout affranchie de contrainte,

> Où avec ses voisins, sans que l'on diminue
> En rien d'autorité, on devise à la rue,
> A la fenêtre, à l'huis, à toute heure, en tous lieux,
> Sans être tant braguard ni tant cérémonieux.

Une fois en humeur de louer les champs, le courtisan ne tarit pas plus sur ce sujet qu'il n'a fait précédemment sur les inconvénients et les ennuis de la cour, et se plaît à décrire, comme le fera plus tard Rapin, les occupations du gentilhomme champêtre, et ses plaisirs, parmi lesquels celui de la lecture n'est point oublié :

> Oh ! le plaisir que c'est, ayant au poingt un livre,
> De se perdre en un bois !

Je ne sais si ce courtisan est poëte, mais on voit que c'est un poëte qui le fait parler. Aussi continue-t-il à s'étendre sur le plaisir de jouir du printemps à la campagne, d'y entendre les oiseaux qui *caquettent aux bois, d'ouïr le chant de la bergère et son amour rustique*, de voir *le bétail retourner au soir du pâturage*, etc. Quel plaisir aussi de railler les bonnes gens, c'est-à-dire de causer familièrement avec les laboureurs ! La

conclusion de ce discours du vieillard, est qu'il se résout de laisser la cour, et le poëte, gagné par l'exemple, se déclare disposé à prendre le même parti:

... De laisser la cour ma raison fut contrainte,
Aimant mieux honorer mon petit Bondaroy
(Que châtelain je tiens en hommage du roy),
Me promener au bord de ma petite Essone,
Qui mes vers et mon nom déjà répété résonne,
Que si chez cette ingrate on me voyait rentré,
Indigne d'être dit courtisan retiré.

Le *Combat de Fortune et Pauvreté* est une ingénieuse allérie dont la moralité est, que nul n'est malheureux que par sa faute, et que la Fortune à qui l'on donne toujours tort (bref la Fortune a toujours tort), n'est point si coupable qu'on le croiroit et ne mérite pas toutes les injures qu'on lui adresse. Quant au détail du poëme le voici : La Pauvreté et la Fortune s'étant rencontrées, un combat s'ensuit où la Fortune est vaincue et reçoit de son adversaire la condition d'enchaîner un des personnages de la cour, *ce malotru de malheur*, afin qu'il ne puisse plus entrer que chez ceux qui l'iront détacher. C'est la Fortune qui raconte elle-même cette aventure au poëte, qu'elle console de son mieux, car lui aussi trouve bien des choses à reprendre dans ce qui se passe de son temps. Par exemple, il se plaint d'ouïr les sots causer auprès des grands, et de les voir seuls écoutés :

De ne voir faire entre âne et chevaux
Nulle comparaison, et les tenir égaux.

Ajoutez l'ignorance de ceux qui l'entourent, même de ses parents dont la plupart, dit-il,

Ignore en moi et rabroue et dépite
Ce qui devroit me servir de mérite.

Quand il a bien raconté et compté ses peines, la Fortune relève un peu son courage, et pour faire la contre-partie de sa plainte, lui met sous les yeux tous les sujets qu'il a d'être content de sa destinée. « Pourquoi, lui dit-elle, te plains-tu de moi, qui t'ai fait naître gentilhomme et non vilain, lettré et non ignorant, Beauceron non Manceau ni Normand ? » Il nous semble entendre ici, dans la comédie de *l'Optimiste*, M. de Blinville s'écrier :

Quand j'y songe, je suis bienheureux, je suis homme,
Européen, François, Tourangeau, gentilhomme.
Je pouvois naître Turc, Limousin, paysan.

Lui aussi, notre poëte, il pouvoit naître Turc, Normand, Manceau ; mais à toutes les remontrances de la Fortune il trouve une réponse. Que lui sert d'être noble si l'on fait plus de cas des vilains, d'être lettré si l'on voit l'ignorant plus heureux ?

Que sert de naître en ma fertile Beauce,
Si du Normand la cautelle plus fausse
Son procès gagne ?

Le Normand peut gagner son procès, mais J. de La Taille perd le sien contre la Fortune, qui dans une dernière réplique lui donne un moyen d'être roi sans sceptre : ce moyen est de se connoître et de se contenter. La recette est un peu vieille ; on la prescrit plus facilement qu'on ne la suit.

Après ces poëmes, viennent, et dans le même rang pour le mérite, les petites pièces dont il seroit facile de citer bien des passages gracieux, entre autres cette strophe si connue où une jeune fille est comparée à une rose qu'un jeune pasteur néglige de cueillir :

Elle est comme la rose franche, etc.

J. de La Taïlle affectionne cette comparaison prise des fleurs ou des fruits qu'on laisse se flétrir sur la branche. Dans sa *Religieuse contre son gré,* il lui fait dire :

Veut-on que les fruits plaisants
De mes ans,
Soient comme les fruits sauvages
Des bocages,
Que les corbeaux ou les vers
Mangent seuls par les déserts?

Par cette *Religieuse contre son gré*, le poëte touche à la grave question du moment, et semble presque du parti de Luther et de Calvin. Cette pauvre religieuse, qui avoit mis son attente au grand Concile de Trente ou à celui de Poissy, et qui déclare qu'elle a été déçue de son espoir, est un peu huguenote. Néanmoins, Jean de La Taille n'a point participé aux opinions nouvelles, et ce fut dans les rangs des catholiques qu'il combattit. Peut-être même ne se rendoit-il pas bien compte de la grandeur du débat et des sources profondes des dissensions contemporaines. Dans la pièce où il fait parler Charles IX, dans la bouche duquel il met une exhortation aux François pour faire la paix, il semble un moment sur la voie, faisant venir nos malheurs de l'hydre à cent têtes, fille d'Outrecuidance (O Cuider, que tu nous empêches ! dit Montaigne). Puis cette Hydre, qui à ses yeux représente la Discorde, il la fait venir d'Asie, où elle mettoit le trouble chez les Turcs débattant l'élection du prince. On ne voit pas trop quel rapport il y a entre les querelles intestines des Turcs et les guerres de religion en France. Jean de La Taille n'a point épluché cette question de bien près, et ne l'a point scrutée philosophiquement. Mais sans lui mettre tant de soucis en tête, écoutons-le s'adresser à un sien merle en cage :

Gentil petit oiseau qui de ta chanson gaie,
Quand j'écris en ma chambre, enchantes mes ennuis,

Gringotant mil fredons, plus tenu je te suis
Qu'à parent, ny amy, ni qu'à vallet que jaie.

Parmi les chansons amoureuses de notre poëte, une des plus jolies est celle qui commence par ces mots : « Chaque amant en ce beau temps... » Il y parle de la terre qu'il voit rire pendant que lui il est triste ; du rossignol qui chante pendant que lui il pleure :

Les oiseaux font, amoureux,
Nopce entre eux,
Du bec, du chant et des ailes ;
Mais triste et seul par les bois
Je m'en vois
Chantant mes plaintes mortelles.

Celle qui tient son cœur est si jeunette, qu'elle ne veut pas l'écouter :

Or comme, en cette saison,
Du bouton
Sort la rose avec l'aurore,
Ainsi croît en cruauté
Et beauté,
La jeune fleur que j'honore.

Mais en ce genre de gentillesses, le chef-d'œuvre de notre poëte c'est la *Rustique amie*, charmante idylle dont les détails justifient le titre, et qui a bien l'air et le ton villageois. Laissons cette petite Margot nous conter naïvement sa peine :

C'estoient tous mes passe-temps
Que les champs,
Que les fêtes et mariages
Des villages,
Qu'à danser au soir à l'huis,

Qu'à chanter veillant les nuits.
Souvent de m'endimancher
J'avois cher,
Et au marché par la rue
D'être vue
D'acheter ou corsets bleus,
Demy-ceints ou rubans nœufs.
Chaque berger me plaisait
Qui disoit
M'aimer, et que j'étois belle ;
Comme telle
Le premier branle j'avois
Dont plaisir je recevois.

Donc à un de ces branles, on lui a parlé de sa beauté, et elle en a eu tant de plaisir que son cœur s'est trouvé pris, et qu'elle en a perdu sa fraîcheur et sa gaieté :

Chacun qui voit que mon teint
Tout éteint,
N'a plus sa couleur vermeille,
S'émerveille,
Et dit : « C'est d'amour, Margot. »
Mais je n'ose dire mot.

Oui, la pauvrette est amoureuse d'un beau berger qu'elle a vu aux noces et *au festin de Michau et de Catin*. .

Ce berger a-t-il usé de sortilége pour se faire aimer d'elle ? A-t-il mis dans son verre quelque herbe cueillie la veille d'une fête de saint ? Elle ne le croit pas :

Sa grâce et ses habits neufs
Furent seuls,
Et sa bonne contenance
A la danse

Avec un mot dit tout bas,
Qui me charmèrent, hélas!

Ce beau berger à qui elle pense toujours, elle n'ose lui parler, et fuit à son approche, tout en se reprochant de laisser passer son bel âge sans en cueillir le doux fruit. De son côté, le berger, désespéré des rigueurs de Margot, avise aux moyens de se défaire de son amour, et consulte pour cela les devins; il passe son temps en ces voyages, sans plus penser à son champ, à sa charrue, à son labour. Mais qu'il se console et prenne courage, le malheureux! Margot ne fera pas toujours son désespoir. Elle-même nous avertit, dans le dernier couplet de sa chanson, qu'elle n'attend que l'occasion de lui avouer qu'elle l'aime bien.

Nous avons déjà quelquefois parlé à nos lecteurs de notre penchant pour l'idylle. Nous aimons dans notre littérature où il y a tant de Philis et de Sylvies, à rencontrer cette petite paysanne si vraie, si naturelle, qui dans ses habits des dimanches nous semble une sœur aînée de la Marie de Brizeux; nous ne voudrions pas par ce rapprochement amoindrir une œuvre contemporaine dont nous goûtons tout le charme. La Bretonne Marie n'a point, à notre avis, à rougir de cette parenté, et peut donner la main à la Beauceronne Margot; et toutes deux, vêtues de leurs surcots, parées de leurs plus beaux rubans, s'avancent modestement vers nos Muses françoises, qui leur sourient et les admettent dans leur chœur.

Jean de La Taille étoit destiné à survivre à tous les siens. Nous savons déjà comment il perdit, à la fleur de leur âge, deux frères de grande espérance ; une sœur lui restoit qui, elle-aussi, mourut jeune, et il a composé sur sa mort un cantique qui fait parties de ses œuvres.

Pour ce qui est de lui, il vécut dans un âge avancé et vit une partie du règne de Henri IV. Ses goûts littéraires ne l'avoient pas empêché de suivre pendant quelque temps la carrière des armes, maniant l'épée aussi bien que la plume, selon sa devise : *In utrumque paratus*. Il prit part aux premières guerres civiles

qui suivirent la mort de François II. Mais bien qu'il se comportât vaillamment dans l'occasion, la vie du camp lui sourioit peu ; il s'ennuyoit de la rudesse de ses compagnons, dont l'entretien ne rouloit que sur les chiens et les chevaux. Dans quelques sonnets, datés du camp de Poitou et de l'année 1568, il exprime ses sentiments à cet égard :

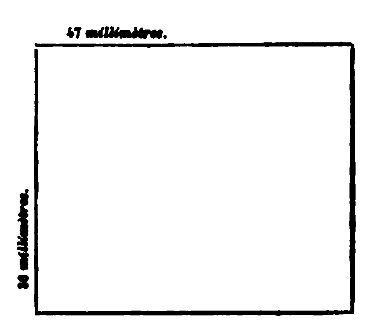
J'aime à voir mon pays, et misérable j'erre
Par divers temps et lieux en une longue guerre;
Je n'aime l'ignorance et faut l'ouïr habler.

Au camp de Poitou, il avoit une trentaine d'années à peu près. Il ne paroît pas qu'il ait prolongé beaucoup au delà de ce terme son métier de soldat. Quoique jeune encore, il jugea que le temps étoit venu pour lui de suivre les leçons et l'exemple de son *Courtisan retiré*, et d'aller achever philosophiquement ses jours dans son petit Bondaroy. On pourroit croire qu'il renonça à la poésie en même temps qu'aux armes, rien n'ayant paru de lui depuis la publication qu'il fit de ses œuvres, entre les années 1572 et 1574.

VICOMTE DE GAILLON.

CARACTÈRES QUI DISTINGUENT LE FORMAT IN-24 DU FORMAT IN-16.

Le bibliographes du XIXe siècle n'ont jamais été bien fixés sur le véritable format des *Républiques* publiées par les Elzeviers, non plus que sur celui d'une foule de volumes de mêmes dimensions ou au moins affectant cette forme légèrement allongée tant appréciée des amateurs. Plusieurs, dans l'incertitude où ils se trouvent, leur donnent indistinctement le format in-16 ou in-24, et quelquefois tous les deux en même temps. Pour faire cesser tous les doutes à cet égard, il est bon de savoir que le papier qui servoit à ces charmantes impressions portoit 36 centimètres dans un sens et 47 dans l'autre. La feuille de papier peut donc, en réduisant les centimètres en millimètres, être représentée par ce carré :



Or, quelle que soit la manière dont cette feuille sera divisée, il est impossible d'arriver au format in-16 autrement qu'en obtenant un volume très-large relativement à sa hauteur; tandis qu'en pliant le papier in-24, peu importe que les pontuseaux se trouvent horizontaux ou verticaux, on obtient toujours la forme allongée. En effet, avec les pontuseaux placés horizontalement le volume se trouve porter très-approximativement 117 millimètres de hauteur sur 60 de largeur; et avec les pontuseaux ayant une direction verticale, sa hauteur devient 120 millimètres et sa largeur 58. On voit par cette comparaison combien

il devient difficile au premier aspect de distinguer ces deux sortes de formats in-24, et que la désignation in-16 ne sauroit leur être appliquée sans erreur, non plus qu'à des volumes plus petits, mais présentant le même aspect, car la surface moindre du papier employé pour le tirage est la seule cause de leur moindre grandeur.

J. CHENU.

ANALECTA BIBLION.

(PUBLICATIONS NOUVELLES.)

Lettres missives de Henry IV, conservées dans les archives municipales de la ville de Troyes, publiées par M. Boutiot, membre résidant de la Société académique de l'Aube; in-8° de 83 pages (1).

Publication de trente-neuf lettres de Henri IV qui intéressent autant notre histoire générale que celle de la ville de Troyes. Parmi ces lettres, il s'en trouve une écrite par le parlement de Paris (elle accompagnoit celle que Henri IV adressa en premier lieu aux Troyens) et deux lettres de Louis de Gonzague, duc de Nevers, gouverneurs de Champagne.

Paris venoit de se rendre, et il y avoit deux jours que Rouen avoit reconnu l'autorité du roi de Navarre qui, précédemment, avoit gagné les cœurs des habitants de Meaux, de Lyon, d'Orléans, de Bourges, etc. Le prétendant à la couronne de France sentoit que le moment étoit arrivé de frapper aux portes de la capitale de la Champagne, déjà profondément détachée du parti des Guise... Les élections municipales de 1593 s'étoient faites contre les intérêts de la Ligue. L'esprit général de la population

(1) Voir le n° 204, catalogue de la précédente livraison.

en étoit à ce point qu'une étincelle devoit déterminer une explosion. La ville avoit, dans les derniers jours de mars, ressenti des tressaillements intérieurs qui n'étoient autres que des symptômes précurseurs favorables à la cause royale. La première lettre de Henri IV arrive à cet instant favorable. Une lettre du parlement de Paris l'accompagne; et, malgré la présence à Troyes du prince de Joinville, le succès est assuré au roi de Navarre.

Enfin, résumant en quelques lignes les longueurs du siége de Paris et les souffrances si cruelles supportées par ses habitants, Henri IV, par cette lettre, véritable document diplomatique, assure à la ville de Troyes que son repos ne sera point troublé: « Il ne tiendra maintenant qu'à vous, dit-il, en nous rendant l'obéissance que vous nous deuez, que vous ne participiez au mesme contantement et repos dont jouissent à présent les autres villes; vous ne pouvez plus longuement vous excuser de ce debuoir; Dieu vous le commande, la nature vous y oblige. »

Henri IV n'oublie pas de faire sentir que les Espagnols menacent la ville, qu'ils sont à ses portes, que ceux qui y commandent veulent les établir dans les maisons des habitants, au préjudice de leurs franchises et de leurs libertés. Il rassure les Troyens sur sa religion et leur dit « le contentement et le repos qu'il éprouve d'être réuniz avec eux en une mesme Église, catholique, apostolique et romayne. » Il promet le pardon des fautes passées. Il engage à ne pas se laisser « pipper et gangner par les vaynes promesses des estrangers et leurs adhérens. » Il prend la ville sous sa protection et promet à ses habitants de grandes prospérités : « La faveur de notre protection vous peult apporter plus de moïens de biens et de richesses que toute l'Espagne et les Indes ensemble (peuvent) produire d'or et d'argent. »

Cette lettre, remarquable par sa forme et par son style, se termine par un langage qui fit beaucoup pour la future popularité de Henri IV : « Ne feignez donc de venir à nous qui auons et aurons touiours les bras ouuertz pour recepuoir et caresser

d'une paternelle bienueillance et royalle clémence les plus errans et desvoyez de noz subjectz. Nous uous remettrons en la libre et entière jouissance de tous vos moïens et facultez, et de tant de beaulx et amples priviléges, droictz et immunitez que voz pères se sont acquis de noz prédécesseurs par leur signallée loyaulté et fidélité, et debuez encore espérer dauantage de nostre recongnoissance, si vous l'embrassez comme il est requis pour vostre profict et utilité et commodité mesme, et prions ce bon Dieu vous en faire la grâce. »

Ne croit-on pas entendre la voix d'un père pardonnant à son enfant coupable, lui promettant une affection dévouée malgré ses fautes passées, et brûlant de presser dans ses bras l'objet de son unique espoir, la seule consolation de sa vie ?

Cette lettre, datée de Paris, du 1er avril, fut envoyée à Troyes par un héraut d'armes, lequel fut accueilli avec le plus vif enthousiasme.

Le 5 avril, les principaux membres du clergé, de la justice et de la bourgeoisie se réunirent à l'Hôtel-de-Ville. Des discussions s'élevèrent entre les puissants de la veille et ceux du lendemain.

La population, attroupée aux environs de l'Hôtel-de-Ville, attendoit dans l'anxiété le résultat de ces discussions. Ceux qui brûlaient de faire reconnoître la souveraineté de Henri IV sortirent victorieux du combat. Ils allèrent chanter un *Veni Creator* en attendant la solennité d'un *Te Deum*. De chaleureux témoignages de satisfaction leur furent prodigués par la foule.

La date de ce succès diplomatique fut rappelée chaque année, jusqu'en 1790, par un service religieux célébré le mardi-saint à la cathédrale.

La troisième lettre de la collection porte la date du 3 avril : elle est du roi. Elle est pleine de démonstrations affectueuses, et contient l'expression de certaines appréhensions sur le succès de la lettre du 1er. Elle donne de nouveaux gages en faveur de la conservation et de l'augmentation de tous les priviléges et de toutes les immunités dont jouissoient les Troyens.

Le roi ne témoignoit pas seulement à ses nouveaux sujets la satisfaction si grande que lui donnoit leur soumission. Le 7 avril, il écrivoit au parlement de Normandie, séant à Caen, et aux habitants de Compiègne, pour leur faire connoître la reddition de la ville de Troyes.

Si les négociations étoient terminées et si les députés avoient fait leur soumission, le roi n'étoit pas sans craintes sur la conservation de la ville de Troyes en son pouvoir. Aussi écrit-il au duc de Nevers, son gouverneur en Champagne, sur les mesures à prendre pour asseoir son autorité.

Néanmoins, le succès de la cause de Henri IV est assuré au 22 avril. Les Troyens l'ont reconnu pour leur souverain. Les deux partis sont d'accord sur les conditions de la soumission. Les députés de la ville se sont rendus à Paris pour prêter le serment d'obéissance. Ils ont vu le roi. L'édit de réduction est signé.

La lettre suivante, du 26 avril, en revenant sur le sujet traité dans celle du 22, est remplie d'expressions affectueuses à l'adresse des Troyens.

Arrivé au pouvoir et reconnu roi de France, Henri IV avoit de nombreux dévouements à récompenser. Ceux qui lui avaient aplani le chemin du trône avoient des droits à sa reconnaissance.

René Benoît, curé de Saint-Eustache, avoit servi la cause de Henri de Bourbon par ses écrits et par sa parole (1). Le siége épiscopal de Troyes, vacant par la mort de Claude de Baufremont, arrivée le 24 septembre 1593, lui fut donné par Henri IV le 29 du même mois.

Selon les ordres du roi, René Benoît se seroit rendu à son

(1) René Benoît avoit été docteur-régent de la Faculté de théologie de Paris et confesseur de la reine Marie Stuart, qu'il avoit accompagnée en Écosse, après la mort de François II. Son esprit de tolérance, qui n'étoit guère de son temps, lui avoit fait beaucoup d'ennemis, et l'avoit exposé à des calomnies, non sur sa vie, qui étoit exemplaire, mais sur l'orthodoxie de sa foi. René Benoît mourut le 7 mars 1608, âgé de 87 ans, doyen de la Faculté de théologie.

poste à la fin du mois d'avril 1594, « s'offrant l'occasion seure et commode du retour des députés, affin de veiller au trouppeau qui luy estoit commis, désirant qu'il ne demeurast plus longuement privé de la parolle de Dieu, mais instruict et assisté en ce qui est utille et nécessaire à son salut. »

Si le roi croyoit « ne pouvoir conférer ceste charge à personne de plus grand mérite qu'à son amé et féal conseiller, confesseur et prédicateur ordinaire, tant à cause de sa doctrine singulière que de l'intégrité et pureté de vye et de mœurs qui ont de tout temps esté remarquez en luy, » la cour de Rome ne professoit sans doute pas la même estime pour René Benoît; car, pendant onze ans, il attendit en vain ses bulles de confirmation.

La cour de Rome reconnaissoit bien les hautes facultés du curé de Saint-Eustache, mais elle ne vouloit pas élever au rang de prince de l'Église l'un des hommes qui, avant la conversion du roi de Navarre, si longtemps son adversaire, avoit influencé l'esprit public en faveur de ce prince. Regnault de Beaune, archevêque de Bourges, qui avoit reçu l'abjuration de Henri IV, ne put obtenir ses bulles pour l'archevêché de Reims, où le roi l'avait appelé (1).

On pourroit sans doute se demander aujourd'hui si, pendant cette longue attente, René Benoît remplissoit ses devoirs épiscopaux. L'histoire paroît garder le silence sur ce point. Mais on a au moins conservé le souvenir qu'il toucha les revenus de l'évêché (2). Enfin, las d'attendre, il résigna son titre en faveur de René Breslai, dont la ligne de conduite ne fut pas celle que René Benoît avoit suivie.

(1) D'après Grosley. Mais, plus heureux que René Benoît, il devint archevêque de Sens en 1602.

(2) Il sembleroit que René Benoît auroit en réalité exercé les fonctions attachées à son titre. Le conseil de ville, sous la date du 13 novembre 1595, et à l'ocasion des services funèbres à célébrer en l'honneur de Henri III et du duc de Nevers, ancien gouverneur de Champagne, arrête que l'on prendra son avis. On doit croire que si René Benoît n'eût pas eu d'autorité ecclésiastique, le conseil n'auroit pas pris une telle décision.

La septième lettre est de Louis de Gonzague, duc de Nevers, gouverneur de Champagne. Cette lettre est remplie de bons conseils donnés aux Troyens pour leur gouvernement intérieur. Le style en est calme et digne. Elle invite les habitants à l'oubli du passé. Elle nous apprend un fait que j'ai hâte de relever. Le roi n'auroit pas dédaigné de faire usage d'une lettre, — dirai-je de recommandation? — enfin d'une lettre que les maires et échevins de Troyes avoient écrite aux habitants de Reims dans l'intérêt de sa cause. Aussi M. le gouverneur dit-il aux échevins de Troyes « qu'il a été bien aise de la lettre qu'ils lui ont envoiée pour Messieurs de Reims, laquelle il espère leur donnera occasion de penser un peu mieulx à leurs affaires qu'ils n'ont faict par le passé, si toutefois la malice de ceulx qui veullent tenir la supériorité pardessus eulx ne les empeschent de faire ce qu'ils doibuent. »

Deux mois ne s'étoient pas écoulés depuis la remise de la ville au pouvoir de Henri VI, que des craintes d'attaque étoient assez sérieuses pour décider le roi à envoyer dans les faubourgs de Troyes les compagnies du comte de Turenne et de M. de Rochefort. Les ennemis, — les troupes de Guise et les Espagnols, — courent la campagne, et Olivier de La Roëre, seigneur de Chamoy, ardent ligueur, fait de son château le refuge des gens de guerre. Mais M. le gouverneur de Champagne se promet bien, quand le roi en aura fini avec la ville de Laon, de venir « jeter les pieds contremont au château de Chamoy. » C'est M. le gouverneur qui nous apprend ces choses par sa lettre datée du camp de Laon, du 2 juin 1594 (1).

M. de Dinteville, lieutenant-général au gouvernement de Champagne, apparaît, dans les faits qui suivirent la reddition

(1) La ville de Troyes ne reçut pas les lettres du roi pour lui annoncer l'attentat de Jean Chatel. Elle apprit cette nouvelle par un courrier qui traversa la ville; sans doute celui qui portoit à Langres la lettre indiquée par M. Berger de Xivrey, t. IV, p. 285, ouvr. déjà cité. V. arch. mun. de Troyes, série A, reg. 26. Délibération du conseil de ville du pénultième jour de décembre 1594.

de la ville, avec les qualités d'un homme du tiers-parti; il panse les blessures des uns et calme l'ardeur des autres.

Le maire de la Ligue, Nicolas Dehault, après le mois d'avril 1594, avoit été mis en prison. Cette mesure étoit sans doute dictée par les circonstances. En révolution, on est heureux quand les mesures de salut public ne vont pas au delà.

Mis en liberté, l'ancien ligueur avoit été exilé de la ville, qu'il avoit administrée pendant quatre ans. En 1597, nous retrouvons son nom dans une lettre du roi à M. de Dinteville. Et pourquoi? parce que M. le lieutenant-général a autorisé cet ancien magistrat municipal à rentrer à Troyes et à venir s'asseoir au foyer de la famille. Il faut en convenir, Henri IV ne paroît satisfait de cette permission que dans la plus étroite limite; et, si le sentiment politique n'eût pas pris le dessus, M. de Dinteville eût été plus blâmé qu'approuvé : la réserve du roi le fait ainsi comprendre.

Les révolutions laissent toujours de grandes difficultés à résoudre à ceux qui veulent les diriger et en régler le cours. La lettre du 25 juillet 1596, au maire de Troyes, en faisant connoître l'état des affaires du gouvernement, en est la preuve. Aussi la signalerai-je plus particulièrement à votre attention. Le roi a besoin d'argent; il veut réprimer les désordres des gens de guerre. En empruntant ou en établissant de nouveaux impôts, et en sévissant contre la noblesse et les hommes dont il a besoin chaque jour, il craint de compromettre son autorité. Il ne veut pas recourir, comme ses prédécesseurs, aux états-généraux. Il a cependant besoin de se faire appuyer, pour les mesures dont il sent l'impérieuse nécessité, par une assemblée choisie dans la noblesse, le clergé et le tiers-état. Il convoque donc une assemblée de notables, dont il désigne lui-même les députés. Le tiers-état figura dans cette assemblée par les maires des principales villes de France. La ville de Troyes y fut représentée par MM. Bazin et Nevelet, tous deux échevins.

La onzième lettre, la treizième et les suivantes, contiennent

des demandes d'argent. Le roi en a besoin pour repousser les ennemis et soutenir le siége d'Amiens.

La dix-septième est du 7 décembre 1598. Les Suisses ont servi le roi. A cette époque, et depuis plus d'un siècle déjà, le proverbe populaire : Point d'argent, point de Suisses, circuloit en France. De quelle monnoie le roi paie-t-il leurs services? Un édit, portant création de maîtrises de métiers dans la ville de Troyes, est donné aux Suisses pour le faire valoir. La finance provenant de la vente de ces maîtrises doit leur servir de solde. Seulement la vente ne se fait pas facilement, et la finance n'arrive pas. C'est pour accélérer le débit de ces priviléges, vendus à beaux deniers comptants, que le roi envoie à Troyes Duplessis, l'un de ses valets de chambre, avec ordre de faire mettre cet édit à exécution « le plus promptement que faire se pourra, » et qu'il le communique au maire et aux échevins.

Sans nous y arrêter longtemps, nous mentionnerons en passant les 12e et 19e lettres. Elles concernent l'établissement d'un impôt d'un sol pour livre levé sur toutes sortes de marchandises et denrées, impôt consenti par les notables réunis à Rouen, et qui prit le nom de la *Pancarte*. On verra par ces lettres que la levée des impôts présentoit alors des difficultés que ne connaissent pas, de nos jours, les agents du fisc. On parlementa; on présenta articles et requêtes; on transigea d'abord, et, plus tard, en 1600, il fallut que les Troyens se décidassent à laisser lever l'impôt, sur lequel survinrent de nouvelles transactions.

Nos annalistes et nos peintres verriers ont pris le soin de nous conserver le souvenir de la réception si enthousiaste que la ville de Troyes fit à Henri IV en 1595. Notons, en passant, que le clergé boudoit bien quelque peu; on en comprend les causes.

La caisse municipale n'étoit pas alors dans un état plus prospère que celle du roi. Nous allons en donner la preuve.

Alors l'usage vouloit que les villes fissent un présent aux rois, à leur joyeuse entrée. Je pourrois citer que, dans une pareille occasion, Domenico Fiorentino avoit, à Troyes, ciselé

un vase d'argent doré, destiné à Charles IX.. Mais les temps étoient bien changés ! Les artistes manquoient-ils ? Cela peut être. Les Troyens avoient-ils compris qu'une somme d'argent seroit plus utile au roi qu'un objet d'art ? Je le crois. Ils prirent donc le parti d'offrir à Henri IV 1,200 écus, non pas écus sonnants, frappés pour cette circonstance, à l'hôtel des monnoies de Troyes, comme ils avoient fait en l'honneur de Louis XII, mais seulement 1,200 écus à l'état de promesse.

En 1599, la promesse n'étoit pas encore réalisée. Depuis longtemps le roi en avoit disposé. Un sieur Dupont, commis de M. de Gèvres, secrétaire d'État, faisoit valoir les droits du roi. L'année précédente, le sieur de Luyères, échevin, qui n'étoit autre qu'Antoine Pithou, étant en députation à Paris, avoit eu le sérieux désagrément d'être mis « au Four-l'Évêque » pour voir contraindre, en sa personne, la ville de Troyes au payement de cette dette. Cette incarcération fut sans succès : le sieur de Luyères obtint sa mise en liberté sans payement. Le sieur Dupont n'en continua pas moins ses poursuites. Il obtint du roi la lettre qui porte ici le numéro 20. Elle est d'un style qui ne rappelle ni la joyense entrée de 1595, ni les promesses royales de 1594. Enfin, après de longs pourparlers et de nombreuses démarches, cette dette fut acquittée par la ville, en 1601, en payant seulement 666 écus 2/3, ou 2,000 au lieu de 3,600 livres promises au roi.

A cette époque, la ville étoit accablée sous le poids de dettes considérables. Pour alléger son fardeau, elle avoit recours non pas seulement à de hauts protecteurs près du roi, mais elle employoit aussi de gracieuses influences non moins puissantes près de Henri IV que celles des princes ou seigneurs les plus élevés en crédit et en dignités. Le conseil de ville, dans deux circonstances au moins, s'adressa à M[lle] d'Entragues (1) pour

(1) Catherine-Henriette de Balzac d'Entragues, que Henri IV fit marquise de Verneuil, après son mariage avec Marie de Médicis. Elle étoit fille de Marie Touchet, maîtresse de Charles IX, et sœur du comte d'Auvergne, plus tard duc d'Angoulême, qui conspira contre Henri IV ; elle

obtenir des lettres royales, à l'effet d'être autorisé à faire de nouveaux emprunts. Les conseillers de ville toutefois ne voulurent pas compromettre leur dignité magistrale en écrivant à cette belle protectrice. Ils lui adressèrent des députés pour la supplier « de continuer envers la ville la mesme affection qu'il lui a pleu leur témoigner en ceste tant nécessaire occasion de la bien heurer (1) de sa faveur et bonne souvenance envers Sa Majesté. »

M[lle] d'Entragues eu du succès près du roi.

Je ne passerai pas non plus sous silence les deux lettres du 27 septembre 1601. Elles peignent avec de vives couleurs le bonheur que Henri IV éprouvoit, et comme roi et comme père, à la naissance de son premier fils légitime.

Le 14 juin 1602, le roi écrit aux maire et échevins de Troyes que, « à son grand regret, il a été contrainct d'arrester son nepveu le comte d'Auvergne et le duc de Biron pour les entreprises par eux commises contre sa personne et son Estat. » Le 31 juillet suivant, il faisoit savoir au gouverneur de Champagne que le parlement avoit prononcé la peine de mort contre ce noble conspirateur, qui fut exécuté, par l'effet de la clémence royale, dans l'enclos du château de la Bastille, et non en place de Grève, comme le portoit l'arrêt.

En septembre 1602, les ambassadeurs des ligues suisses se rendent à Paris pour renouveler leur ancienne alliance avec la France. Henri IV recommande aux Troyens « de festoyer; » ce qu'ils firent très-honorablement (2).

auroit même fait partie du complot. En 1604, elle fut elle-même condamnée avec son frère et son père, pour avoir conspiré contre l'État. Mais la passion du roi pour la marquise de Verneuil empêcha l'exécution des arrêts; le comte d'Auvergne fut mis à la Bastille; M. d'Entragues fut relégué dans ses terres, et la marquise de Verneuil fut rendue à la liberté.

(1) De lui accorder sa faveur.

(2) Les ambassadeurs et leur suite étoient tellement nombreux qu'ils s'étoient divisés et voyageoient en deux convois. Ils s'arrêtèrent à Troyes plusieurs jours et occupèrent douze des meilleurs hôtels. Ils furent traités aux frais de la ville, qui leur offrit un banquet à l'évêché.

L'éditeur n'a pas omis de joindre à cette collection les lettres que le roi écrivoit pour annoncer la naissance de ses enfants. Il en manque une seule : celle qui auroit annoncé la naissance de Chrétienne de France, qui vit le jour en 1606, et qui fut mariée à Victor-Amé de Savoie, en 1619.

De ces trente-neuf lettres de Henri IV, quelques-unes seulement ont, jusqu'à ce jour, trouvé place dans la collection si considérable formée par les soins de M. Berger de Xivrey, membre de l'Institut, et publiée dans le recueil si éminemment national des documents inédits sur l'histoire de France. S'il en est qui ont le caractère de circulaires, en conservant celui de lettres closes ou missives, le plus grand nombre sont particulières aux intérêts de la ville de Troyes, ou aux relations du roi avec cette ville.

Dans leur ensemble, elles forment une collection que l'on est autorisé à considérer comme complète. Elles consacrent pour jamais le souvenir des rapports directs de Henri IV avec les habitants de Troyes. Leur réunion augmente la valeur qu'elles tiennent de leur illustre origine, qui les élève au rang de documents nationaux sur l'histoire de France.

CIRCULAIRE

A MM. LES ARCHIVISTES ET BIBLIOTHÉCAIRES DES DÉPARTEMENTS.

Monsieur, l'Empereur a daigné charger M. Champollion-Figeac, bibliothécaire du palais de Fontainebleau, d'un travail historique sur l'origine de cette résidence, sur les dépenses des constructions et des embellissements qui y ont été exécutés successivement et sur les événements importants dont elle a été le théâtre.

Pour remplir les vues de Sa Majesté, il est à désirer que M. Champollion-Figeac puisse consulter tous les documents

relatifs au palais de Fontainebleau qui se trouvent dans les bibliothèques et les archives de l'Empire.

Je viens donc vous prier, monsieur, de me transmettre un état détaillé des ouvrages ou pièces, manuscrits ou imprimés, existant dans le dépôt confié à vos soins et concernant le palais de Fontainebleau sous les divers rapports que je viens de vous signaler.

Lorsque M. Champollion-Figeac aura pris connoissance de cet état, je vous indiquerai les documents dont la communication lui sera nécessaire.

Recevez, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre d'État et de la Maison de l'Empereur,

Pour le Ministre et par autorisation,

Le Secrétaire-général du ministère de la Maison de l'Empereur,

ALPH. GAUTIER.

NOUVELLES

— Jamais siècle n'a été plus fécond que le nôtre en productions littéraires ; il sembleroit que tous les genres soient épuisés, et, toutefois, chaque jour de nouvelles publications viennent nous montrer, sinon le contraire, du moins qu'il existe bien différentes manières d'envisager un même sujet.

M. Théobald Neveux en est une preuve, et nous le remercions du plaisir que nous a procuré la lecture de ses vers, exempts de néologismes, ce qui n'est pas déjà petit mérite. Poëte original, il ne se laisse pas entraîner au courant du moment, et ne s'inspire que des œuvres de Dieu : c'est dans le

livre sublime qui les a racontées qu'il puise toutes ses impressions, et il a su les traduire en des stances d'où s'exhale souvent un véritable parfum de poésie. Il a intitulé son livre : « *Élévations poétiques* (1); » il avertit le lecteur, dans une préface savamment rédigée, que son but est de dégager la poésie de tout ce qu'elle peut avoir de païen pour ne l'employer qu'au service de la foi chrétienne : « Humble ouvrier, s'écrie-t-il, je « n'apporte qu'une seule pierre au bel édifice dont j'ai conçu « le plan, mais dont je verrai, je l'espère, achever la parfaite « structure par des artistes plus habiles et mieux inspirés.» Nous regrettons seulement que l'auteur ait terminé son ouvrage par les deux odes qui ont pour titres : *le Czar Nicolas* et *l'Orient*. Il a été moins bien guidé dans ces sujets qui, réveillant des haines heureusement éteintes, n'ont plus même aujourd'hui le moindre à propos : au fiel répandu dans ces deux pièces, on ne reconnoît plus la main délicate qui a signé les précédentes. M. Théobald Neveux nous pardonnera cette observation, et espérons que, ne démentant pas ce qu'il nous promet, le bon accueil qu'il est assuré de recevoir d'un public choisi lui servira d'encouragement pour l'avenir.

C[te] GASTON DE VILLENEUVE.

— Un éminent écrivain et un des bibliophiles distingués de l'Angleterre est mort ces jours-ci à Londres, à l'âge de soixante-quinze ans. M. Croker étoit possesseur d'une nombreuse bibliothèque parmi laquelle se trouvoit une collection importante de livres, pamphlets et brochures relatifs à la Révolution françoise, ainsi qu'une précieuse réunion d'ouvrages et de traités curieux sur la noblesse de France et d'Angleterre. Cette dernière partie a été léguée au British Museum.

— On sait que M. Empis avoit fait à l'Académie françoise la proposition d'accorder un prix de 10,000 fr. à la meilleure comédie en vers, en trois, quatre ou cinq actes, qui seroit représentée dans l'espace de cinq ans.

(1) Guéret, 1857. Paris, chez Renouard, un beau vol. in-8°.

L'Académie, dans sa séance du 2 juillet, a adopté à l'unanimité la proposition de M. Empis, en marquant ainsi tout l'intérêt qu'elle porte à la littérature dramatique.

— Un vol considérable de livres et de manuscrits précieux de la bibliothèque du Musée britannique, à Londres, vient d'être découvert. Au nombre des livres enlevés se trouvent les œuvres de sir Walter Scott et des poëtes Gray et Goldsmith, la plupart des productions de Longfellow et de Gaultier, et les célèbres « Navarette, Collection de documentos de Madrid. »

(*Moniteur.*)

— L'Académie royale de Belgique a adopté, pour le concours de 1858, la question suivante : Rechercher l'enchaînement des diverses architectures de tous les âges et les rapports qui peuvent exister entre les monuments et les tendances religieuses, politiques et sociales des peuples. Le prix consistera en une médaille d'or de la valeur de 600 francs. Les mémoires pourront être écrits en latin, en françois ou en flamand.

— L'Académie de Rouen propose pour sujet de prix, en 1858, une étude sur les artistes normands et les œuvres d'art en Normandie, au XVIIe et au XVIIIe siècle.

— On lit dans le *Courrier de l'Eure :* « Nos archives départementales viennent de recevoir un manuscrit d'un très-haut intérêt historique. C'est le Cartulaire de l'abbaye de Préaux. Ce précieux manuscrit a été écrit sur vélin au commencement du XIIIe siècle ; il renferme 174 pages et 640 chartes, dont la plupart concernent des localités de notre département. Il étoit en la possession de l'un de nos députés, qui en a fait don aux archives départementales. »

— Louis Rossini est mort à Rome. Il était professeur de l'Académie de Saint-Luc, dans la classe d'architecture, professeur honoraire de l'Académie Albertine de Turin, associé honoraire de l'Académie d'archéologie de Rome et de plusieurs autres sociétés savantes d'Italie. On a de lui un assez grand nombre d'ouvrages remarquables, entre autres : *Les Antiquités*

des environs de Rome, 73 planches avec le texte; — *les Sept Collines de Rome*, 30 planches et texte; — *les Portes et les Murs de l'enceinte de Rome*, 35 planches et texte; — *les Antiquités de Pompéi*, 75 planches et texte; — *les Monuments du* x[e] *siècle jusqu'à la fin du* xviii[e], 56 vues; — *les Arcs de triomphe et les Arcs votifs de Rome et de toute l'Italie*, 73 planches et texte historique; — *Voyage pittoresque de Rome à Naples*, 80 planches; — *L'intérieur des plus belles Eglises et Basiliques de Rome*, 30 planches avec le texte, etc. Il a laissé inachevé un grand ouvrage intitulé : *Les principales Places de l'ancienne Rome*, dont il n'a pu graver que 41 planches.

— Nous nous empressons de signaler une découverte assez curieuse, c'est une édition des Voyages de Mandeville vraisemblablement antérieure aux éditions connues; elle se compose de 104 feuillets de texte, 3 feuillets de table, 1 feuillet blanc.

Ce volume, en hollandois ou flamand, est imprimé avec irrégularité à deux colonnes, vers 1465 ou 1468, dit-on, et dans le genre des productions de Laur. Coster, sans cependant pouvoir l'attribuer aux presses de cet imprimeur.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

AOUT. — 1857.

206. Brouaut. Traité de l'Eau-de-vie ou Anatomie théorique et pratique du Vin, divisé en trois livres, composez autrefois par feu Me Jean Brouaut, médecin; dédié à M. de La Chambre, conseiller et médecin du roy, et ordinaire de Monseigneur le chancelier. *Paris, Jacques de Senlecque*, 1646, in-4 de 16 ff., non chiff., 115 et 56 pag. et un feuill. pour la marque de l'impr., v. f., fil., tr. d. (*Niedrée*)................. 36 – »

Très-bel exemplaire d'un livre rare et des plus curieux. Nous sommes surpris que Beuchot ne l'ait pas signalé dans l'article qu'il a donné à la *Biographie universelle*, de Michaud, sur le savant imprimeur, Jacques de Senlecque, qui est l'éditeur et en partie l'auteur de ce singulier livre. Beuchot a même omis de dire, dans cet article biographique, que Jacques de Sanlecque étoit un des adeptes les plus fervents de l'*art chimique* et des sciences occultes. C'est surtout à l'alchimie que cet habile imprimeur et graveur avoit emprunté sa marque, ou emblème typographique, qu'il a reproduite dans la plupart des éditions sorties de ses presses. Quant à ce *Traité de l'Eau-de-vie*, ce fut Jean Balesdens, avocat en la cour de parlement et au conseil d'État et privé du roi, qui vendit à Sanlecque le manuscrit de Jean Brouaut, et qui en prépara l'impression, en y ajoutant une épître dédicatoire à M. de La Chambre, et plusieurs autres épîtres écrites par divers *chimistes*, au sujet de l'ouvrage posthume de Brouaut. Cet ouvrage n'est pas seulement, comme on pourroit le croire d'après son titre, une théorie scientifique sur la fabrication et les propriétés de l'eau-de-vie; c'est une étude approfondie de l'art distillatoire, au point de vue hermétique. Nous placerons donc ce traité parmi les écrits les plus précieux qui regardent l'alchimie. La seconde partie du volume, laquelle manque

dans beaucoup d'exemplaires, rattache plus particulièrement cet ouvrage à la catégorie des livres relatifs à la typographie : c'est une sorte de manifeste, bien étrange il est vrai, adressé au lecteur par l'imprimeur, « sur l'explication de sa marque typographique ou écusson harmonique en faveur du vin et de l'eau-de-vie. » Senlecque a gravé lui-même, avec une rare perfection, les emblèmes à devises qu'il avoit pris pour armes parlantes; c'est lui qui a gravé également la charmante vignette qui orne le titre de ce livre, un des derniers qu'il ait imprimés, car il mourut deux ans après, à l'âge de 76 ans, sans avoir trouvé la pierre philosophale.

P. L.

207. Un autre exempl. du même ouvr. In-4, vel. 15—»

Cet exemplaire est moins grand de marges et moins bien conservé.

208. La Cassette des bijoux ; par l'abbé de Torche. *Paris*, 1668, pet. in-12, mar. vert, fil., tr. dor. (*Hardy*). .... 38—»

208 bis. Un autre exemplaire veau jaspé...... 18—»

L'abbé de Torche, né vers 1635, à Béziers, prit l'habit de jésuite à l'âge de 16 ans; mais il quitta bientôt cette Société, et mourut à Montpellier, vers 1675, à l'âge de 40 ans. Tous ses ouvrages sont anonymes. Il écrivoit en prose avec l'aisance d'un auteur qui travaille en se jouant; ses vers sont faciles, mais négligés.

La Cassette des bijoux est dédiée à Mme de Montespan, dame du palais de la reine. C'est un recueil de lettres en prose mêlée de vers. Gabriel Gueret dit, dans sa *Promenade de Saint-Cloud*, que Mlle de Nantouillet a fourni une partie des pièces dont se compose ce livre. Nous ajouterons qu'il seroit facile de reconnoître les lettres écrites par Mlle de Nantouillet; elles sont rarement mêlées de vers, et le style est moins alambiqué que celui de l'abbé de Torche.

Ce genre de littérature est, fort heureusement, passé de mode; cependant, il faut en conserver quelques fragments. Ils deviendront utiles pour l'histoire de l'esprit humain. Les fossiles n'occupent-ils pas une place distinguée dans l'histoire naturelle du globe?

Nous croyons que ce petit volume est assez rare. C'est ce qui nous engage à donner aux lecteurs du *Bulletin* un échantillon de l'esprit de l'abbé de Torche.

AU LECTEUR.

« Ce n'est pas icy un titre en l'air que je donne à ce livre; c'est véritablement une cassette que j'ay vuidée; et comme c'est un recueil choisi de billets *qui ont quelque feu*, *et quelque tour galant*, j'ay cru que je les pouvois nommer *les bijoux de l'esprit*. On en trouvera peut-estre qui ont de la tendresse, et ceux-là se peuvent appeler *les bijoux du cœur*. Ils sont tous

semés de mille petits vers, qui est une manière qui ne lasse point, et qui est plus dans le goust du siècle. L'ordre que j'ay gardé est celuy de n'en point avoir..... »

SUR DE L'EAU DE FLEUR D'ORANGE.

« Loin de vos beaux yeux, Madame, je ne puis vous envoyer que des eaux, pour vous marquer la douleur que j'ay d'estre privé de vous voir...»

SUR UNE PETITE CORBEILLE DE FLEURS DÉCOUPÉES SUR LE VÉLIN, QUI VENOIT D'ESTRE PEINTE.

« Vous voyez, Mademoiselle, que j'ay fait éclore les fleurs de vostre petite corbeille; elles n'osoient se montrer devant vous, et l'éclat de celles qui sont sur vostre teint les empeschoit de paroistre. Je crains furieusement pour celles que je vous envoye; vous les effacerez sans doute, et vous serez contrainte de me les renvoyer pour leur faire rendre l'éclat que vous leur osterez..... »

209. Descrizione dell' apparato fatto nel tempio di S. Giovanni di Fiorenza, per lo battesimo della signora prima figliuola dell' illustriss. principe di Fiorenza et Siena Don Francesco Medici, et della sereniss. reina Giovanna d'Austria (da Giorgio Vasari). *Fiorenza, Giunti*, 1568, pet. in-8........................ 15—»

C'est un des plus rares opuscules que George Vasari, l'auteur estimé de la *Vie des Peintres* et de plusieurs ouvrages sur les beaux-arts. Vasari décrit d'abord l'église de Saint-Étienne de Florence, les tableaux et les statues dont elle est ornée; puis, les décorations ajoutées à l'extérieur et à l'intérieur de cette basilique, pour la cérémonie du baptême de la fille aînée de François de Médicis. L'auteur, en adressant cette relation au premier camerier secret du pape, le 28 février 1567, ajoute que le baptême auroit lieu le lendemain, et que l'enfant recevroit le nom d'Éléonore. Cette princesse épousa, en 1584, Vincent, duc de Mantoue; elle eut trois fils qui devinrent successivement ducs de Mantoue, et deux filles, dont l'une se maria avec l'empereur Ferdinand II, et l'autre avec Henri duc de Lorraine.

210. Diversitez curieuses pour servir de récréation à l'esprit. Suivant la copie de Paris. *Amst.* (*A* la sphère). *André de Hoogenhuysen*, 1699; 10 part. en 5 vol. in-12, v. f., fil., non rog. (*Niédrée*).............. 48—»

C'est là une des meilleures compilations de l'abbé Laurent Bordelon, qui a compilé jour et nuit pendant soixante ans, et qui a fait imprimer plus de cent volumes d'extraits, de réflexions et de bagatelles. Il prit, en 1697,

un privilége pour ses *Diversitez curieuses en plusieurs lettres*, qui parurent alors chez Urbain Coustelier, en 2 vol. in-12, et le succès de ces deux volumes, qui sont encore les meilleurs de la collection, lui donna l'idée de réimprimer, sous le titre de *Diversitez curieuses*, plusieurs autres recueils du même genre qu'il avoit déjà publiés sous différents titres. Cette collection hétérogène n'avoit encore que cinq volumes, quand un libraire d'Amsterdam en fit à la fois deux éditions, *suivant la copie de Paris*, en dix parties ou cinq volumes in-12 et in-16. Plus tard Bordelon ajouta encore sept volumes à ses interminables *Diversitez*. Il y a dans ce fouillis une foule d'anecdotes précieuses pour l'histoire littéraire du temps, car Bordelon écrivoit tout ce qu'il entendoit dire, le mauvais comme le bon; il ne visoit qu'à remplir des volumes qu'il nommoit ses *péchés mortels*. A ce compte-là, le malheureux mérite bien d'être damné dans ce monde et dans l'autre.

P. L.

211. Un autre exemplaire du même recueil, relié en vélin et bien conservé........................ 28—»

212. GRAND MARIAL (le) de la Mere de vie, des oracles, merites, louenges, hystoires et prerogatiues de la tressacree Vierge Marie, mere de Dieu, emperiere des cieulx, dame des anges, royne de misericorde, tresorière de grace, et advocate des pecheurs, etc. Ier livre, *s. l. n. d.*, goth. — De la trespure et immaculée conception de la Vierge sacree Marie, tresdigne mere de Dieu; qui est le second liure du Grand Marial de la Mere de vie. *Paris*, *Thielman Vivian*, 1539, impr. en lettres rondes; 1 vol. in-4................ 40—»

TRÈS-RARE. — Le *Grand Marial de la mère de vie* est probablement l'œuvre d'un chanoine de Saint-Victor. En effet, il est dédié à l'abbé de Saint-Victor : « Quand bien ie considere (pere reuerend) lintention des ia long temps conceue de vouloir aggresser de dicter quelque chose qui fust a lhonneur de la tressacree Vierge et tresillustre dame Marie, mère de Dieu et de vie éternelle, dentendement suis tout reuerbere et quasi-confus... » Et on lit vers la fin de la première partie : « Sensuyt la devote prose de maistre Adam de Saint-Victor a la Vierge sacree Marie, de latin en francoys translatee. »

« Ie te salue, mere du Saluateur,
Vaisseau eslict, vaisseau fulcy d'honneur,
Etc... »

Adam de Saint-Victor, surnommé *le Bossu*, chanoine régulier de Saint-Victor de Paris, mourut en 1177, et fut inhumé dans le cloître de cette

abbaye. Parmi les dix vers qu'il avoit composés pour son épitaphe, on remarque ceux-ci :

Unde superbit homo : cujus conceptio culpa,
Nasci pœna, labor vita, necesse mori.

La première partie du *Grand Marial* est imprimée en caractères gothiques, sans lieu ni date ; mais sur le verso du titre et sur le recto du dernier feuillet, on trouve la vignette de *la Vierge au sóleil*, que nous avons remarquée sur le livre d'Alain de l'Isle, *In Cantica canticorum*.

Cet ouvrage, écrit également en l'honneur de la Vierge, et dont le manuscrit avoit été extrait de la bibliothèque de Saint-Victor, fut imprimé en 1539, pour Jean Kerver ; il nous paroît vraisemblable que le *Grand Marial* a eu la même origine, et que la première partie a été publiée par le même libraire et à la même date.

La seconde partie, imprimée en lettres rondes pour Thielman Vivian, 1539, porte sur le titre la marque du libraire, et sur le verso du 4e feuillet, une ancienne gravure sur bois avec l'inscription : *Fons misericordie;* mais sur le verso du titre est reproduite la figure de *la Vierge au soleil*, déjà signalée dans la première partie et dans la paraphrase d'Alain de l'Isle.

Il est assez difficile d'expliquer par quelle cause les deux parties du *Grand Marial* ont été imprimées, l'une en gothique, l'autre en lettres rondes, et publiées par des libraires différents ; et portent cependant toutes les deux la gravure distinctive de *la Vierge au soleil*.

213. Livre doré de Marc Aurele, empereur et eloquent orateur ; traduit du vulgaire castillian en francoys, par R. B. (René Bertaut), de La Grise, secrétaire de Monseigneur le reverendissime cardinal de Grantmont, nouvellement reveu et corrigé. 1538. *Imprimé nouvellement à Paris, par Estienne Caveiller, imprimeur, demeurant en la rue du Bon-Puitz ;* pet. in-8 goth. de 10 ff. non chiffr., et 222 ff., mar. r., tr. dor....... 45—»

Charmant exemplaire d'une édition rare. Cette traduction de l'ouvrage d'Antonio de Guevara, parut en France, six ans après que l'original espagnol eut été imprimé (en 1529) à Valladolid et à Paris simultanément ; elle obtint les honneurs de six ou sept éditions en différents formats, dans l'intervalle de quelques années, jusqu'à ce qu'elle eût été détrônée par la nouvelle traduction, plus complète et plus élégante, de Nicolas d'Herberay, sieur Des Essars. Celle-là étoit pourtant dédiée à la reine de Navarre, qui l'avoit recommandée à la cour du roi, son frère, et qui faisoit un cas tout particulier du livre de Guevara. Ce livre est peut-être imité d'un texte latin qui n'existe plus, ou qui n'a pas encore été mis au jour. Les lettres inédites de Marc Aurèle et de Fronton, que le cardinal Mai a tirées des palimpsestes du Vatican en 1832, nous autorisent à croire que d'autres lettres du même

empereur ont pu s'être conservées dans des manuscrits du moyen âge, comme le dit Guevara, qui prétend avoir trouvé, dans la bibliothèque de Cosme de Médicis, à Florence, une Histoire de Marc Aurèle, écrite par Junio Rustico et Lina Catule, ses contemporains. L'auteur castillan, au lieu de publier cette histoire, qui eût ajouté un texte précieux aux classiques de l'antiquité romaine, s'avisa seulement « de traduire non parolle de parolle, sinon sentence de sentence. » Les lettres de Marc Aurèle à ses amis ont vraiment un parfum antique.

P. L.

214. MAILLARD (*Olivier*). Divini eloquii preconis celeberrimi fratris Oliverii Maillardi, ordinis minorum professoris, sermones de adventu declamati Parisius in ecclesiâ S. Johannis in Graviâ, et Lugduni noviter impressi. — Ejusdem, quadragesimale opus declamatum in eadem ecclesiâ. — Ejusdem, sermones dominicales, una cum aliquibus aliis sermonibus. (*Impressi noviter Lugduni per Johannem de Vingle, et diligenter castigati,* 1498.)

= Lenda (Jac. de). Quàm preclari profundissimique sacre pagine interpretis necnon divini verbi preconis vivacissimi magistri Jacobi de Lenda ex ordine minorum sermones quadragesimales. — Ejusdem, sermones adventus. (*Impressi Parisius per magistrum Felicem Baligault,* 1499.)

Le tout en 1 vol. in-4, semi-goth., à 2 col., m. brun, encadr. à fil., dos long, tr. dor. (*Anc. rel.*)... 60—»

Très-bel exemplaire. — Tant d'écrivains ont parlé de ce célèbre prédicateur, que nous nous contenterons d'indiquer une Notice de Georges Peignot sur Olivier Maillard, placée en tête de la nouvelle édition de l'*Histoire de la Passion de Jésus-Christ;* une autre Notice de l'abbé La Bouderie, des extraits de ses ouvrages dans le *Predicatoriana*, et un article du marquis Du Roure, dans l'*Analecta biblion.* Enfin, nous transcrirons la note que M. Leber a insérée dans son catalogue, à la suite de l'édition de 1498 : « On s'amuse beaucoup des historiettes et des bouffonneries mêlées à la parole de Dieu dans ces vieux sermons. On n'est pas obligé d'en être édifié ; mais si l'on considère que des discours débités dans une langue que le peuple ne pouvoit entendre devoient être en rapport avec l'esprit et le goût des premières classes de la société ; après avoir ri de ces burles-

ques allocutions, on finit par les comprendre, et alors on y trouve tout l'intérêt qui s'attache aux monuments de l'histoire littéraire et morale de leur âge. »

Olivier Maillard commença le cours de ses prédications vers 1460, parcourut, en prêchant, la France et la Belgique, et mourut à Toulouse, le 12 juin 1502, quelques jours après avoir chanté en chaire la fameuse *Chanson piteuse*. L'édition de 1498, des sermons prononcés à Paris, dans l'église de Saint-Jean-en-Grève, n'est pas l'édition *princeps*. On lit dans la *préface*, que ces œuvres avoient été déjà imprimées, mais de la manière la plus incorrecte; qu'elles furent revues et corrigées par les imprimeurs et les libraires de Lyon, qui les publièrent de nouveau. Ainsi l'édition de 1498, rarement citée par les bibliographes, est la première dans laquelle les allocutions d'Olivier Maillard soient fidèlement reproduites. Au surplus les éditions antérieures nous sont inconnues. Celle-ci forme un volume en trois parties, contenant avec les tables 656 pages à deux colonnes, imprimées en petits caractères semi-gothiques.

On a joint à ce livre les sermons d'un autre cordelier du XVe siècle, Jacques de Lenda. Son œuvre est divisée en deux parties, ayant chacune un titre séparé, une table des matières, et la marque de Félix Baligault sur le titre et sur le dernier feuillet. Cette marque est ornée d'un encadrement fort singulier. Les deux parties se composent, avec les tables, de 560 pages à deux colonnes, également imprimées en petits caractères semi-gothique. Cet ouvrage est encore plus rare que celui d'Ol. Maillard. Nous sommes étonné que ce digne confrère de Maillard et de Menot, ait été complétement oublié. Si G. Peignot l'avoit connu, il auroit enrichi son *Predicatoriana* d'un curieux article Nous n'en donnerons d'autres preuves que les passages suivants : Sur la main du Diable, et sur la main de Dieu :

« .....Est alius piscator qui dicitur dyabolus et potest capere piscem tribus : Primo cum hamo seu cum linea. Secundo cum filo trahendo. Tertio cum manu. Sic etiam capit dyabolus animas hominum primo cum hamo..... Tertio cum manu. Sunt enim quinque digiti in manu : Primus est symonia et est in ecclesia. Secundus est rapina et est in armigeris. Tertius est usura et est in burgensibus. Quartus est fraus et est in mercatoribus. Quintus est latrocinium et est in pauperibus. Demon posuit symoniam in ecclesia. Armigeri comedunt pauperes super campos, capiunt quicquid possunt habere. Burgenses concedunt pecunias suas ad usuram. Mercatores defraudant illos quibus vendunt mercantias suas. Pauperes quando nihil habent, predantur quicquid possunt reperire. Similiter Deus dicit vado piscari naturam humanam. Idcirco servate vos a manibus dyaboli qui per istos quinque digitos ipse poterit vos piscari cum manu sua. »

. . . .

« .....In manu enim Dei sunt quinque digiti : Primus dicitur potentia. Secundus dicitur intellectus. Tertius dicitur misericordia. Quartus dicitur fortitudo. Quintus dicitur justicia. Si enim ponas manum tuam super ali-

quid extensam medius digitus semper transit alios. Hoc denotat quod misericordia in Deo superat et excedit justiciam, potentiam et sic de aliis, non quod sit majoris virtutis, sed quia Deus frequentius ea utitur quam aliis.»

215. MAILLARD (*Olivier*). Sermones de adventu, quadragesimales, dominicales et de peccati stipendio et gratie premio ; una cum pulcherrimis juris questionibus quolibet in sermone insertis et spiritualiter applicatis, per ver. patrem... Oliverium Maillardi ordinis minorum, Parisius declamati, noviter impressi et accuratissime emendati. *Venundantur Lugduni a Stephano Gueygnardi.* (In fine) : *Lugduni impressi impensis Stephani Gueygnardi, ejusdem civitatis bibliopole,* 1503; 1 vol. gr. in-8, semi-goth., à 2 col., v. éc., fil., tr. dor. ((*Anc. rel.*). (Le titre est doublé)...................... 28—»

RARE. Bel exemplaire. — L'édition de 1503 est la reproduction textuelle de l'édition de 1498 ; elles sont toutes les deux de même format avec 50 lignes à la page, et également imprimées à deux colonnes, en caractères semi-gothiques. Cependant l'édition de Gueygnard diffère de celle de Vingle par la pagination qui n'est point interrompue, par quelques variantes dans l'orthographe des mots, et par la dimension des caractères, qui sont plus nets et moins surchargés d'abréviations. Aussi l'édition de 1498 n'a que 659 pages, tandis que celle de 1503 en contient 720. Les amateurs de cette singulière littérature doivent préferer l'édition de 1503, dont la lecture n'offre aucune des difficultés qui résultent de l'exiguïté des caractères et de la multiplicité des abréviations.

216. MAILLARD (*Olivier*). Novum diversorum sermonum opus hactenus non impressum reverendi patris Oliverii Maillardi ; quod merito supplementum priorum sermonum jamdudùm impressorum poterit nuncupari. *Venundantur Parisii, in domo Joannis Parvi.* (In fine) : *Sicque totius cepti operis novi... Finis imponitur industria quidem Johannis Barbier impressoris famosissimi, expensis vero viri honesti Joannis Petit,* s. a.; 1 vol. pet. in-8, semi-goth., à 2 c., m. r., fil., tr. d. (*Anc. rel.*). 38—»

TRÈS-RARE. Bel exemplaire. — Ce recueil est divisé en 2 tomes de 171 et 152 feuillets, avec des titres séparés, et la marque de J. Petit sur l'un et

l'autre titre. C'est à la fin du 2e tome qu'on lit la souscription : *Industria J. Barbier impressoris famosissimi.* Il est assez difficile de préciser l'époque de l'impression de ce livre. En effet, J. Barbier est seulement cité en qualité de libraire, de 1505 à 1514 ; il est cependant incontestable que ce libraire devint imprimeur. On ne peut adopter la date de 1518, écrite sur la garde du volume ; car, dans ce cas, cette édition seroit postérieure à la grande collection éditée en 1511 et années suivantes, tandis que J. Petit nous annonce que ce recueil ne se compose que de sermons inédits, et doit être considéré comme le supplément des œuvres de Maillard, déjà publiées. Or, les éditions de Lyon ne contiennent que les sermons de Maillard, prêchés à Paris. J. Petit avoit mis au jour, en 1508, l'*Opus quadragesimale.* Nous pensons que ce supplément a suivi de près cette dernière publication, et qu'il a paru vers 1509. Ce volume nous paroît être précieux ; il n'est cité nulle part, et le marquis Du Roure s'est contenté d'en donner le titre dans son *Analecta biblion*, et de déclarer qu'il est *rare.* Voici la table des matières que renferme ce recueil : T. Ier. Sommaire de 32 sermons pour l'Avent, *non quidem (ut quondam sub eo predicante) recollectum, sed per eundem conscriptum.* Cette partie n'est donc pas inédite, mais beaucoup plus correcte que les précédentes éditions, puisqu'elle auroit été imprimée sur le manuscrit de l'auteur. 60 sermons pour le carême, connus sous le titre de *quadragesimale Jericho*, et prêchés à Bruges, en 1500, devant le roi de Castille, l'archiduc Philippe d'Autriche, etc., écrits sous la dictée d'Ol. Maillard, après chaque prédication, dans le couvent de Bruges, par le cordelier Fr. Émery. — T. II. 4 sermons pour l'Avent, 46 sermons dits *les Dominicales*, 10 sermons pour l'Épiphanie, 5 sermons pour le temps Paschal, 4 sermons pour la dédicace du Temple, 8 sermons sur les misères de l'âme et une considération sur la vie mortelle. Les sermons sur les misères de l'âme, ont été également recueillis par Fr. Émery. Ce recueil se compose de 169 sermons. En y réunissant le volume précédent, qui contient 44 sermons pour l'Avent, 70 sermons pour le Carême, 47 dominicales et sermons sur le salaire du péché, on formera une collection de 345 sermons prêchés par Ol. Maillard, à Paris, à Bruges et en autres lieux. On peut juger par ces chiffres des immenses travaux de cet infatigable et célèbre prédicateur.

217. NICOLAS. Si la Torture est un moyen seur à vérifier les crimes secrets; dissertation morale et juridique, par laquelle il est amplement traité des abus qui se commettent partout en l'instruction des procès criminels et particulièrement en la recherche du sortilege ; ouvrage necessaire à tous juges tant souverains que subalternes, et à tous avocats consultans et patronisans ; par Me Augustin Nicolas, conseiller du roy, et maistre

des requestes ordinaires de son hostel au parlement de la Franche-Comté de Bourgogne. *Amsterdam, Abraham Wolfgang*, 1682, in-8 de 224 p., dont les six premières non chiffr., avec 4 ff. pour la table, v. f., fil, tr. d. (*Derome*)........................ 24—»

Bel exemplaire d'un des premiers livres qui aient été imprimés avec les caractères et les fleurons elzeviriens, après la vente de l'imprimerie des Elzéviers.

C'est un grand honneur pour l'auteur de cette dissertation dédiée au roi, que d'avoir osé protester publiquement contre la Torture, plus d'un siècle avant que cette horrible atrocité judiciaire ait été abolie. Augustin Nicolas, qui avoit été témoin lui-même des épouvantables conséquences de la Torture, notamment dans les procès de magie et de sorcellerie, eut le courage de prendre la défense des malheureux innocents, qu'on faisoit souvent coupables en les soumettant à la question ordinaire et extraordinaire. « Nous pouvons conclure avec évidence, dit-il, que la torture est une voye de mensonge, d'erreur et de témérité évidente, que Dieu nous a commandé exclusivement d'éviter en tous nos jugements..., et qu'elle produit tous les jours des excéz de cruautez indignes de nostre humanité et du nom chrestien. » Cet ouvrage ayant été imprimé en Hollande, on doit présumer que l'impression avoit été interdite en France. Louis XVI, qui fit disparoître la Torture de notre Code criminel, ne connoissoit peut-être pas même de nom maître Augustin Nicolas!

P. L.

218. Nouvelles galantes du temps et à la mode, contenant : la Jalouse Flamande, le Mary heureux amant, la Sevère Angevine, l'Eunuque, le Bandy et l'Écuyer industrieux. *Paris, Théod. Girard*, 1680, 2 tom. en 1 vol. p. in-12, v.............................. 9—»

Exemplaire fatigué qui mériteroit les honneurs d'une restauration et d'une reliure. Il est singulier qu'un ouvrage qui a été imprimé au moins trois fois, soit assez rare pour que les bibliographes spéciaux ne l'aient pas même signalé. Lenglet du Fresnoy l'a oublié dans sa *Bibliothèque des romans*. L'auteur est pourtant cet intarissable sieur de Prechac, qui a composé tant de petits livres du même genre, et qui s'étoit fait un public aussi nombreux que choisi à la cour de Louis XIV. C'est au mois de novembre 1678, qu'il obtint un privilége du roi pour l'impression de ses *Nouvelles galantes*, et cette impression ne fut achevée, pour la première fois, que le 12 septembre 1680. Il paroît que l'ouvrage fut réimprimé l'année suivante, pour le compte du même libraire. La troisième édition, également anonyme, qui parut en 1697, est intitulée : *Nouvelles galantes et Aventures*

du temps. Le premier volume est dédié au prince de Conti, le second au chevalier de Lorraine. Le sieur de Prechac dit à l'un : « La galanterie est presque inséparable des personnes d'une grande naissance, lorsqu'ils ont bonne mine et de l'esprit. » Il dit à l'autre : « Pour marquer à Votre Altesse ma reconnoissance, et pour luy témoigner combien je suis sensible aux obligations que luy ay, une épître dédicatoire est toute ma ressource. » Pauvre Prechac !

P. L.

219. L'Oracle des anciens Fidèles, pour servir de suite et d'éclaircissement à la Sainte Bible. *Berne*, 1760, in-8 de VIII et 127 pages, non compris la table, v. f., fil., dos de mar. v., tr. d. (*Derome*)............. 28—»

On trouve à la fin l'arrêt de la Cour de parlement, en date du 3 décembre 1760, qui condamne cet ouvrage à être lacéré et brûlé par l'exécuteur de la haute-justice, et on lit cette note sur le faux-titre du volume : « Livre curieux qui a fait supprimer l'imprimerie de Provins ; l'imprimeur a été mis à la Bastille, ainsi que les colporteurs et les femmes qui avoient vendu. » Cet ouvrage est une réponse très-logique et très-savante à l'*Oracle des nouveaux philosophes*, dirigé surtout contre Voltaire, et publié en 1759 par l'abbé Guyon, avec un succès dont le philosophe de Ferney fut vivement irrité. Cependant nous ne croyons pas qu'on puisse lui attribuer l'*Oracle des anciens fidèles*, dont l'épître dédicatoire à l'abbé Guyon est signée *l'abbé B******, et dont le ton est beaucoup trop grave et la forme trop didactique pour qu'on puisse y reconnoître Voltaire. L'édition de ce petit livre fut saisie et détruite aussitôt qu'elle sortit de l'imprimerie de Provins. On comprend que les exemplaires qui échappèrent au pilon soient peu rares. L'ouvrage n'est pas même annoncé, bien entendu, dans la *France littéraire* de 1769.

P. L.

220. La Pariseïde ou Paris dans les Gaules. *Paris, Pissot*, 1773, 2 vol. in-8, fig. grav. par Lempereur, d'après Pierre, mar. r., fil., tr. dor. (*Anc. rel. Aux armes du comte de Provence, depuis Louis XVIII*)...... 30—»

Si ce poëme épique en prose se présentoit avec une dédicace aussi piquante que celle des *Mémoires turcs*, dédiés par le même auteur à la fameuse courtisane Mlle Du Thé, la dédicace seule lui serviroit de passeport, mais Godard d'Aucourt n'avoit pas encore eu l'idée de cet expédient, qui lui réussit à souhait en 1776, pour faire vendre toute une édition de ses *Mémoires turcs*. Il ne faut donc pas s'étonner que *la Pariseïde* ait eu peu d'acheteurs. Les poëmes en prose avoient pourtant plus de vogue alors qu'ils n'en ont aujourd'hui, malgré le succès classique des *Martyrs*, de Châ-

teaubriand. Mais c'est le sujet qui sauvera la *Pariseïde*, quoique ce sujet soit moins divertissant que celui des autres ouvrages de l'auteur. Il s'agit de l'origine fabuleuse de Paris, et, comme les bibliophiles spécialistes ne laissent rien échapper de ce qui a été imprimé ou gravé sur l'histoire de notre bonne ville de Paris, ils voudront avoir dans leur collection la prose poétique de Godard d'Aucourt, et les jolies gravures de Lempereur, quoiqu'ils ne se soucient guères de savoir ce qui s'est passé dans les Gaules après la guerre de Troie.

P. L.

221. Plaidoyers historiques ou Discours de controverse. *Paris, Ant. de Sommaville*, 1643, in-8, v. f., fil., tr. d. (*Duru*)............................. 35—»

La préface à M. de Caumartin est signée *Tristan*, et l'on sait que l'auteur de cette curieuse compilation n'est autre que le célèbre auteur de la tragédie de *Mariane*, François Tristan L'Hermite. « Il me vint entre les mains, il y a quelque temps, un vieux recueil de la plus grande partie de ces *Plaidoyers*, et la gentillesse que je remarquay dans ces sujets extraordinaires, me fit prendre l'envie de les mettre en meilleur langage que n'avoit fait un certain autheur, qui, pour être naturel flamand, n'écrivoit pas bien facilement en nostre langue. » Tristan L'Hermite, quoique pensionné par les princes et les grands seigneurs, qu'il flattoit en vers et en prose, avoit toujours la bourse vide, parce qu'il jouoit toujours et qu'il ne gagnoit jamais au jeu. Ce volume, auquel il ne se soucioit pas d'attacher son nom, fut sans doute une lettre de change tirée à vue sur son libraire, Augustin Courbé, qui le fit imprimer après avoir obtenu un privilége pour cinq ans. Citons, parmi ces plaidoyers bizarres, celui « de la religieuse qui veut être abbesse, après avoir esté trois mois au bordeau ; » celui d'un chirurgien, « qui tua un homme pour mieux voir le mouvement du cœur vif ; » celui « d'un homme qui présente deux enfants à sa femme, sans lui vouloir dire celui qu'elle a mis au monde, » etc. N'oublions pas de signaler, comme la source où Shakspeare a pris son drame du *Marchand de Venise*, le plaidoyer « d'un juif qui voulut pour sa debte une livre de la chair d'un chrétien. »

P. L.

222. Relation de la conduite que la duchesse douairière de Marlborough a tenue à la cour, depuis qu'elle y entra jusqu'à l'an 1710. Écrite par elle-même dans une lettre à mylord *** ; traduite de l'anglois. *La Haye, P. Paupie et T. Johnson*, 1742, in-8, vél. bl., non rogn............................ 12—»

L'auteur de l'ouvrage se nommoit Nathaniel Hooke ; le traducteur est un de ces écrivains françois réfugiés ou exilés en Hollande, qui vivoient

à la solde des libraires de La Haye et d'Amsterdam. Ce traducteur a corrigé, par des notes critiques, ce qu'il y a de trop hostile contre le roi Guillaume et la reine Marie, dans ces Mémoires qui peuvent passer pour authentiques, quoique la vieille duchesse de Marlborough ne les ait pas écrits elle-même. On trouve, à la fin du volume, un document très-curieux sur les robes de la reine Marie et sur ses dépenses de toilette.

P. L.

223. Les Repentirs de l'année 1788, suivis de douze petites lettres écrites à qui l'on voudra. *Londres* et *Paris, Briand* (1789), in-18, v. f., fil., non rogné. (*Koehler*).............................. 15—»

Cela ressemble fort à un almanach historique du *Cousin Jacques*. Cet écrivain lunatique, après avoir publié, pendant trois ans (1785-87), *les Lunes du Cousin Jacques*, avoit entrepris *le Courrier des Planètes*. On peut donc, sans lui faire injure, lui attribuer les *Lettres écrites des Petites-Maisons*, qui composent ce petit volume où l'auteur jette un coup-d'œil rapide sur les événements de 1788. Mais hélas! le pauvre Beffroy de Reigny, malgré toutes ses *Lunes*, n'étoit pas prophète, et il voyoit mal à travers sa lunette ce qui devoit se passer en 89: « Les États-généraux, dit-il, auront le plus heureux succès, et il en résultera des principes stables qui établiront d'une manière solide les droits du peuple et du roi. Il y aura des cris d'allégresse de toutes parts à la louange de Louis XVI et du ministre qu'il a rappelé, et ces cris seront le langage de tous les bons sujets. » Quelques mois après ces belles prédictions, on entendoit gronder le canon de la Bastille. Ah! pauvre Jacques, nous voudrions bien être encore en 1788, quitte à nous repentir de n'être plus en 1787!

P. L.

224. Sacrum opus regule beatissimi Benedicti monachorum patris et ducis egregii e latino in gallicum sermonem a rever. in chr. patre dño Guydone Juuenale nuperrime traductum. A la fin : *Cy finist la reigle de monseigneur sainct Benoist, nouuellement translatée de latin en françoys par scientifique homme dom Guy Juuenal. Imprimée à Paris par Geoffroy de Marnef, libraire, le viie iour de septembre mil cinq cens* (1500). — Cy commence le prologue en la règle des religieuses que composa sainct Hierosme en sa vieillesse, *ad Eustochium* et les autres vierges (*nouuellement translatée du latin en françoys par dom Guy Juuenal. Imprimée à Paris,*

par Geoffroy de Marnef, libraire, (*vers* 1500); en 1 v. pet. in-4°, goth., mar. br., tr. dor......... 40 — »

Première édition de la *Règle de S. Benoît,* trad. en françois. Bel exemplaire d'un livre TRÈS-RARE. *La Règle des Religieuses*, composée par saint Jérôme, est encore plus rare; on regrette que ce dernier opuscule soit piqué. L'impression de ce volume, en caractères gothiques, est d'une netteté remarquable. Le premier feuillet porte, au lieu du titre, la marque de Geoffroy de Marnef. *La Règle de S. Benoît* commence sur le second feuillet par les mots *Opus sacrum...*; elle est paginée en chiffres romains et finit avec le folio 62. Vient ensuite la table des chapitres, qui occupe trois feuillets.—*La Règle ad Eustochium*, sans titre et sans pagination, a seulement les signatures *a-i*. Dans les deux ouvrages, la traduction françoise suit immédiatement le texte latin de chaque chapitre.—Guy Jouvennaux ou Jouennaux, plus connu sous le nom de Juvenal, naquit au Mans, vers 1460. Il professoit la littérature en 1490, dans un collége de l'Universisé de Paris. En 1497, il fut élu abbé de Saint-Sulpice, à Bourges, et mourut en 1503. Jeanne de France, fondatrice de l'ordre des Annonciades, l'avoit choisi pour son directeur. La traduction de *la Règle de S. Benoît* fut réimprimée en 1505, et avec des corrections pour le style, en 1573 et 1580.

225. SCHOONHOVIUS. Emblemata Florentii Schoonhovii J. C. Goudani, partim moralia, partim etiam civilia, cum latiori eorumdem ejusd. auctoris interpretatione. *Lugduni-Batav., ex officinâ Elzevirianâ,* 1626; 1 vol. in-4°, titre gr., portr., fig., v. j. fil. (*Anc. rel.*) 24 — »

Bel exemplaire d'une édition elzévirienne. Florent Schoonhoven, né à Gouda (Hollande), vers 1594, mourut en 1648.—Ce volume, orné d'un beau portrait de l'auteur à l'âge de vingt-quatre ans, contient 74 emblèmes fort élégamment gravés; chacun d'eux est suivi de quatre vers latins et d'un long commentaire en prose. La première édition fut publiée à Gouda, en 1618, in-4°. Celle-ci, qui est la seconde, ne le cède point à la première pour la beauté des gravures; elle a, de plus, l'avantage d'avoir été imprimée par les Elzeviers. Vingt-deux pièces de vers latins du même auteur, qu'on ne trouve point dans le recueil de ses œuvres poétiques, ont été ajoutées à la suite des emblèmes.

226. STATUTI, CAPITOLI ET CONSTITUTIONI DELL' ORDINE DE' CAVALIERI DI SANTO STEPHANO, fondato et dotato da Cosimo Medici, duca secondo di Fiorenza, riformati da Ferdinando Medici, terzo gran-duca di Toscana, et approvati et publicati nel capitolo generale di detto

ordine, l'anno MDXC, etc. — *In Fiorenza*, *Filippo Giunti*, 1595; 1 vol. pet. in-4°, mar. r., fil. tr. dor., (*Hardy*)............................ 40— »

Magnifique exemplaire d'un livre RARE, même en Italie. Les armes des Médicis sont gravées sur le titre; le lis de Florence est sur le dernier feuillet; et les majuscules historiées ont été, probablement, exécutées pour l'ouvrage. Ce beau volume, imprimé par les Juntes, contient le recueil complet des pièces officielles relatives à la fondation et à la constitution de l'ordre des chevaliers de Saint-Étienne. La première pièce est une bulle de Pie IV, datée du 1er octobre 1561, par laquelle le pape accorde à Cosme de Médicis, duc de Florence, l'autorisation de fonder l'ordre de Saint-Étienne. Viennent ensuite plusieurs concessions de privilèges, émanées du pape Sixte V, de la Rote apostolique et du grand-duc de Toscane. Ces documents occupent 42 pages du volume; les 158 pages suivantes renferment les constitutions et statuts, confirmés par le grand-duc Ferdinand de Médicis, et approuvés par le chapitre général de l'ordre, le 29 mars 1590. Les quatre derniers feuillets, non chiffrés, sont consacrés à une ample table des matières imprimée à deux colonnes.

227. Le Theatre du monde, où il est faict un ample discours des misères humaines, composé en latin par P. Boaystuau, surnommé Launay, natif de Bretaigne, puis traduit par luy-mesme en françois; avec un brief discours de l'excellence et dignité de l'homme. *Paris*, *Gabriel Buon*, 1565, in-16 de 16 ff. non chiff. et 127 ff. chiffr., v. f. fil , tr. d. (*Niedrée*)........... 28—»

Nous avons tous répété le fameux couplet de vaudeville:

Oui, ce bas monde est une comédie
Où chacun joue un rôle différent.....

P. Boaystuau semble l'avoir entendu chanter il y a trois siècles: « Et si nous voulons estre, dit-il dans son épître dédicatoire à Jacques de Betoun, archevêque de Glascow et ambassadeur d'Écosse, si nous voulons estre juges équitables des actions humaines, qu'est-ce aultre chose que ce monde, sinon un théâtre où les uns jouent l'estat des mechaniques et de basse condition? etc. » Ce Boaystuau étoit à la fois philosophe, moraliste, savant et poëte. Il aimoit surtout à composer ce qu'on appeloit alors *Diverses Leçons*, c'est-à-dire des mélanges historiques extraits de différents auteurs anciens et modernes, à l'exemple des ouvrages espagnols de P. Messie et de Guevara. Il y a dans ce recueil, qui est fort rare, une multitude de documents curieux pour l'histoire de l'humanité. Nous avons remarqué que Boaystuau attribue au célèbre Léonard de Vinci l'invention d'une machine

à l'aide de laquelle on pouvoit voler dans les airs : « Léonard Vincius, dit-il, a cherché l'art de voler, et a presque sorty heureusement son effect. » Ce sont des poëtes de la cour de Charles IX, c'est Baïf, c'est Belleforest, c'est le comte d'Alsinois, qui se chargent de nous recommander Boaystuau et son livre, dans les pièces de vers qu'on trouve imprimées en tête du *Théâtre du Monde*.

P. L.

228. Traicté de la nature du vin et de l'abus tant d'icelui que des autres bruvages (*sic*), par le vice d'yvrongnerie; distingué en II livres; composé et nouvellement mis en lumière, par Vincent Textor. (*Genève*), *par Gabriel Cartier*, 1604, in-8 de 190 pag., cart. 28—»

Ce volume est rare, quoique nous l'ayons rencontré dans les catalogues de deux ou trois grandes bibliothèques; de plus, il doit prendre place parmi les livres singuliers et curieux, quoiqu'il ait été composé, en forme de monitoire, par un zélé protestant. C'est une sorte de monographie des effets physiques et moraux de l'ivrognerie dans tous les pays et sous toutes les influences. Il faut, par exemple, lire ce traité, pour savoir ce que c'est que le *vin de singe*, le *vin de lion*, le *vin de chien* et le *vin de pourceau*. Il y a un chapitre très-intéressant sur les tasses et gobelets des Allemands, comparés à ceux des Grecs et des Romains. Vincent Textor, qui fait preuve d'une véritable érudition, étoit un poëte de l'école de Dubartas; car il a semé sa prose de citations traduites en vers fort bien tournés. Dans un sonnet liminaire adressé à l'auteur, Théoph. Gassegrein, quelque rimeur génevois, déclare que le livre de son cher ami Textor lui acquiert *un double nom et d'heureux et de sage*.

P. L.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, administrateur à la bibliothèque du Louvre; AP. BRIQUET; G. BRUNET; E. CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; V. COUSIN, de l'Académie françoise; CUVILLIER-FLEURY; Dr BERNARD, bibliophile; A. DINAUX; Bon A. ERNOUF, bibliophile; FERDINAND DENIS, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; AL. DE LA FIZELIÈRE; Vte DE GAILLON; prince AUGUSTIN GALITZIN; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J. F. PAYEN; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; Bon J. PICHON, président de la Société des bibliophiles françois; SERGE POLTORATZKI; RATHERY, bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie françoise; A. TEULET; CH. WEISS; YÉMÉNIZ, de la Société des bibliophiles françois; etc., etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

SEPTEMBRE

TREIZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1857.

34

Sommaire du n° de Septembre de la treizième série du Bulletin du bibliophile.

BIBLIOTHÈQUES

DE

DEUX CHANOINES DE LANGRES

AU XIVe SIÈCLE.

La société des Antiquaires de Londres a publié dans le XVIIIe volume de l'*Archæologia or Miscellaneous tracts relating to antiquity* (in-4° de 502 p.) le catalogue de deux bibliothèques monastiques. Le premier, rédigé en 1524, mentionne vingt volumes et entre autres : « ..... *Item, Lathbery super thronos..... Item Liber diversorum meditacionum et orologium sapiencie. Item, Lucerna consciencie....* » Le second porte en tête : *Libri fratris Walteri de Lilleford, quondam prioris Sancti Juonis, quos contulit communitati Rammeseye* (1). Ces ouvrages, au nombre d'une cinquantaine, sont assez mélangés. On y trouve saint Thomas d'Aquin et Aristote, saint Augustin et Porphyre, saint Anselme et les scolastiques Pierre Tharenteys, frère Gilles, Henri de Gand, des traités de physique et de métaphysique, et enfin : *Reportaciones fratris Walteri de Lilleford de Disputacionibus.*

Les catalogues de cette époque ne sont pas très-rares, mais ils sont toujours curieux ; ce sont autant de documents pour l'histoire de la Bibliographie, et, à ce titre, ils méritent les honneurs de la publication ; ils font connoître les auteurs que l'on étudioit ou que l'on possédoit de préférence, alors que les exemplaires en étoient si peu répandus ; M. Leroux de Lincy a publié dans ce recueil, en 1843, l'*Inventaire des livres composant la bibliothèque des seigneurs de Jaligny, 6 juin 1413.* Dans la même

(1) Le monastère de Ramsey.

année, quelques pages plus loin, on rend compte d'un ouvrage du même auteur : *La Bibliothèque de Charles d'Orléans à son château de Blois.* Aujourd'hui encore, on cite comme un fait remarquable ces deux bibliothèques, dont la première comprenoit 82 volumes et la seconde 80. Il existe à Rome deux catalogues de livres; l'un, du XIIe siècle, appartient à l'abbaye de Sainte-Croix de Jérusalem; et l'autre, du XVe, se trouve aux archives de l'église de Sainte-Marie-Majeure. Mais ils ne sont pas à comparer, ni pour le nombre, ni pour l'importance, à celui de la « librairie » de Clairvaux. La blibliothèque publique de Troyes possède un in-folio manuscrit sur vélin de 1472 intitulé : *Inventaire et déclaracion des volumes et livres de l'église et abbaye de Clairvaulx, de l'ordre de Cisteaux au dyocèse de Lengres, fait au mois de may, l'an mil CCCC LXXII, par nous, frère Pierre, nouvel abbé dudit lieu, en la présence du notaire apostolique et tesmoings cy-dessoubz escrips, en la forme, manière, désignacion et specificacion qui s'ensuit.* » Ce manuscrit, de 188 feuillets, en écriture mixte gothique à longues lettres, contient la liste de 1,736 volumes manuscrits. Pierre de Virey étoit alors abbé de Clairvaux. Il n'y a là rien qui doive nous surprendre. Les lois ecclésiastiques faisoient un devoir aux religieux de fonder une collection de livres et de travailler à son accroissement. Les règles de saint Benoît sont précises : elles enjoignent à tout moine de prendre une part quelconque aux travaux des livres. Les uns composoient de savants traités, des commentaires pleins de science et de théologie sur les livres des saintes Écritures; les autres les copioient; les derniers étoient chargés de préparer le parchemin. Dans un monastère, le dernier des enfants de saint Benoît avoit sa part dans la besogne pour lutter contre la barbarie. A Clairvaux, il y avoit plusieurs petites cellules qu'on appeloit des *écritoires;* c'était là où les copistes et les relieurs de livres travailloient. Nicolas de Clairvaux, secrétaire de saint Bernard, a laissé, dans sa 25e lettre, une description de sa cellule, de son cabinet, qu'il appelle *scriptoriolum*, où il copioit des livres. Un chroniqueur inédit de

l'abbaye de Clairvaux nous apprend qu'il y avoit dans la bibliothèque de ce monastère « de toutes sortes de livres et principalement tous les ouvrages des Pères. » Il ajoute : « Il n'y avoit que les ouvrages des poëtes dont la lecture n'étoit pas approuvée, comme on peut le recueillir d'une lettre de Nicolas. En effet, on ne voit dans la bibliothèque de Clairvaux aucun manuscrit en vers, excepté l'ouvrage de saint Prosper, *de Ingratis* et un manuscrit intitulé *Aurora*, qui comprend toute la Bible en vers latins pentamètres et hexamètres, composés par Riga, chanoine de Reims. » L'abbé Pierre de Virey, qui avoit fait dresser le catalogue des ouvrages de l'abbaye de Clairvaux, avoit acheté ou fait transcrire quantité de livrres ; c'est à lui que le monastère étoit redevable des ouvrages de saint Thomas et de Pierre de Tarentaise, qu'il avoit fait copier à Paris. Plusieurs manuscrits de la bibliothèque de Troyes portent : n° 244 : *Hunc librum emit Parisius frater Petrus de Vireyo, postea abbas Clarevallis;* n° 399 : *hunc totum librum fecit scribi frater Petrus de Vireyo, dum erat Parisius studens*; 507: *Expositio Traveti... quam Parisius studens emit... frater Petrus de Vireyo;* 560 : *hunc librum scribi fecit frater Petrus abbas...*; 576: *quos libros phisicorum Parisius acquisivit et emit frater Petrus de Vireyo.....* Vingt-trois volumes portent des mentions analogues. Il en avoit copié lui-même; le n° 166 porte : *Scribi fecit frater Petrus, abbas Clarevallis....* Pierre de Virey avoit composé plusieurs ouvrages; nous n'en trouvons aucun dans le catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Troyes.

Le successeur de Pierre de Virey, Jean Foucault (1497-1510), enrichit, comme son prédécesseur, la bibliothèque du monastère d'un grand nombre d'ouvrages choisis. L'inscription suivante, gravée sur une pierre à la sortie de l'église, près du sépulcre, rappeloit sa mémoire :

Par Jean Foulcault, docteur très-vénérable,
De Chaalons né, cité moult honorable,

Et de céans pacifique pasteur,
Fut tout parfoit cet ouvrage louable,
Et mise à point la chapelle notable,
Mil cinq cens neuf. Louange au Créateur!
Mais lui avec son bon prédécesseur,
Avoit déjà faite la librairie.
Priez qu'il soit de gloire possesseur,
Avec Jésus et sa mère Marie.

Jean Foucault avoit fait construire un superbe bâtiment pour la bibliothèque de son abbaye. Les trois quatrains suivants, que nous sommes tentés d'attribuer, comme les vers précédents, au poëte Guillaume Flameng, qui, à cette époque, habitoit Clairvaux, étoient inscrits dans l'intérieur de la bibliothèque (1) :

Jadis se fist cette construction
Par bons ouvriers subtilz et pleins de sens,
L'an qu'on disoit de l'Incarnation,
Nonante-cinc avec quatre cens;

Et tant y fust besognié de courage,
En pierre, en bois, et autre fourniture,
Qu'après sept ans achevèrent l'ouvrage,
Murs et pilliers et voulte et couverture.

Puis en feuvrier, l'an mil cinc cens trois,
Y furent mis les livres des docteurs.
Le doulx Jésus qui pendit en la croix,
Dont paradis aux devotz fondateurs!
Amen.

Les évêques de Langres et plusieurs ecclésiastiques de ce diocèse, avoient donné des ouvrages à l'abbaye de Clairvaux.

(1) Cette inscription est imprimée dans les Mémoires de la société d'Agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube, t. XIX, 1re partie, p. 164, et dans le Catalogue des manuscrits des bibliothèques publiques, t. II, p. 218.

Nous nous contenterons de citer le chanoine Frédéric, le doyen du chapitre, Jacques d'Audeloncourt, et l'évêque Garnier.

En compulsant les volumineux manuscrits que possède le grand séminaire de Langres et que nous a laissés M. l'abbé Mathieu sous ce titre : *Mémoires, monuments antiques, inscriptions, chartes... pour servir à l'histoire ecclésiastique et civile du pays langrois*, nous trouvons, tome XV, page 498, une copie d'un testament de Jacques d'Audeloncourt, mort en 1359. Jacques d'Audeloncourt lègue ses biens à l'abbaye de Clairvaux, à l'église de Paris, dont il étoit chanoine, à l'église de Metz, aux abbayes de Morimond, Fontenay, Longuay, Benoitevaux, aux frères prêcheurs de Langres, à la cathédrale de Langres, aux curés de Vaudrémont, Cirfontaine, Aizanville, etc. Ce document curieux est de 1351 : « *Anno Domini M. CCC° lj. die sabbati, post festam Conceptionis beate Marie Virginis, que fuit decima die mensis decembris, indictione quinta, more gallicano renovata, Pontificatus sanctissimi Patris et Domini nostri Clementis divina providentia Pape Sexti anno decimo.* » Nous y voyons que Jacques d'Audeloncourt, docteur en droit, doyen de l'église de Langres, chanoine de Paris et de Thérouanne (canonicus sancti Audomari in diœcesi Morinensi), lègue une partie de sa bibliothèque à l'abbaye de Clairvaux. Nous transcrivons les titres des volumes légués :

BIBLIOTHÈQUE DE JACQUES D'AUDELONCOURT (1351).

Legavitque Clarevalli :

1. — Quamdam summam Rolandinam et parvas cronicas meas valde bene scriptas ;
2. — Quemdam librum meum intitulatum : « Missus est Gabriel ; »
3. — Pulcherrimum Decretum meum ;
4. — Pulcherrimas meas Decretales ;
5. — Sextum meum decretalium apparatum de glosis Johannis mon a-chi, cum Clementinis, de Glosis Johannis Andree, simul ligati dicto sexto libro ;
6. — Meliorem Ignocentium, illud scilicet qui est majoris vo uminis e de littera grossiori ;

7. — Meum Speculum juris civilis;
8. — Et Repertorium juris ipsius speculi in alio volumine;
9. — Summam meam Hostiensis que dicitur copiosa;
10. — Lecturam meam archidiaconi super decreto que dicitur: Rosarium;
11. — Aliam lecturam meam super decreto que incipit: « Si duos ad cenam; »
12. — Unam de lecturis meis archidiaconi, quia duos habeo super sexto libro Decretalium;
13. — Item, lecturam Guillelmi de Montelanduno, super dictis Clementinis;
14. — Lecturam Johannis Andree super dicto sexto Decretalium;
15. — Constitutiones pape Johannis vicesimi secundi;
16. — Librum valde utile et novum cum montres, scilicet lecturam questionum Johannis Andree super regulas juris sexti libri Decretalium;
17. — Librum casuum Bernardi;
18. — Librum casuum legum super concordantiis apparatus Bernardi, qui liber dicitur: Suffragium monachorum;
19. — Librum questionum Bartholomei Brixiensis;
20. — Librum qui intitulatur: de Rescriptis, instrumentis, privilegiis et ad judicium preparotoriis; cum quibusdam aliis ligatis in eodem volumine;
21. — Librum in quo simul ligantur distinctiones domini Lamberti de Salinis;
22. — Margarete, edita ab Alberto;
23. — Jacobus de Harems; Guido de Sudaria;
24. — Dyonisius super regulas juris sexti Decretalium et plures repetitiones juris civilis;
25. — Legavit item librum in quo continentur: Brocardica Azonis, Cavillationes Bagaroti et plures alie summe ligate in dicto libro;
26. — Item, scripta mea super Decretalibus que incipiunt: « Formavit hominem »;
27. — Librum Mandagoti;
28. — Quemdam summam que dicitur: Monardina;
29. — Summam Thome, cardinalis de Capua;
30. — De Dictaminibus;
31. — Librum qui dicitur: Exemplare, cum quibusdam aliis in dicto libro ligatis;
32. — Librum de canonizatione beati Thome Anglici confessoris;
33. — Librum Remigii super libro Genesis;
34. — Librum de Conceptione beate Marie Virginis, editum a fratre Petro Aureoli, de ordine fratrum minorum;
35. — Librum Vegetii de Re militari, in quo ligatur simul liber Moralis Scacorz;
36. — Sermones utiles domini Bertrandi de Turre, cardinalis;
37. — Liber ethicorum;

38. — Unam parvam Bibliam ;
39. — Summam Gaufridi, in volumine modico ;
40. — Cronicas abreviatas ab origine mundi usque ad nova tempora, et incipiunt : « In promordio, » et est pendens tabula ;
41. — Item, quosdam libros ligatos, editos à beato Bernardo, et incipit liber primus : « Missus est Gabriel ; »
42. — Librum concordantiarum Biblie ;
43. — Librum manipuli florum ;
44. — Librum questionum fratris Johannis lectoris quos tres libros teneo in commodato ad vitam, a dictis abbate et conventu ;
45. — Librum Senece.

La bibliothèque de Troyes possède cinq manuscrits catalogués sous les nos 148, 278, 608, 640 et 1000 qui portent cette note : « *Datum Clarevellis per dominum Jacobum de Audeloncuriæ quondam decanum Lingonensem, cujus anima Deo vivat.* » Quatre de ces manuscrits sont mentionnés dans le testament dont nous donnons un extrait : ce sont les nos 1, 8, 11 et 20.

Comme on le voit, la bibliothèque des seigneurs de Jaligny et celle de Charles d'Orléans n'étoient guère plus considérables que la bibliothèque du chanoine langrois, qui donne à l'abbaye de Clairvaux une partie de ses livres, au nombre de 45. Ces mots : « *Quia duos habeo; illud scilicet qui est majoris voluminis ; pulcherrimum ; meliorem ;* » indiquent suffisamment que Jacques d'Audeloncourt s'étoit réservé quelques ouvrages dont il a dû disposer en faveur d'autres monastères. Le document que nous avons sous les yeux ne parle pas d'autre donation de livres que celle-ci en faveur de l'église d'Aizanville :

« Missale meum pulchrum, cum suis Epistolis et Evangeliis ligatum, in duobus voluminibus. »

Jacques d'Audeloncourt fut enterré à Clairvaux, où reposoient déjà sa mère, trois de ses frères et deux de ses sœurs. Il étoit de la famille de Jean d'Aizanville, 30e abbé de Clairvaux.

Un autre doyen du chapitre de Langres, Jean de Saffres, mort en 1365, possédoit une bibliothèque de 145 volumes ; huit ans plus tard, en 1373, le roi de France, Charles V, le savant, le sage, l'élève de l'Université de Paris, n'en avoit que 910.

Jean de Saffres étoit neveu de l'évêque Jean de Rochefort, qui posséda l'évéché de Langres de 1294 à 1305. Sa famille étoit issue des comtes de Bourgogne et se rattachoit, par les alliances, à celle de saint Bernard. Le catalogue de la bibliothèque de Jean de Saffres nous a été conservé dans un inventaire dressé par les soins de Hugues de Changey, curé d'Asnières (1), et de Jean de Levrigney, curé de Lannes (2). Cet inventaire, déposé dans les archives départementales de la Haute-Marne, provient de celles de l'église Saint-Mammès, de Langres. Il est écrit sur dix-sept feuilles de parchemin, cousues les unes les autres, et forme un rouleau de près de 10 mètres de long sur 0,33 centimètres de large. Le sceau du chapitre de Langres, qui y avoit été attaché, a disparu. Ce document, qui a été publié en partie dans le tome 4e du *Bulletin archéologique*, page 329, est d'autant plus précieux que la valeur des objets, tels que vêtements, armes, effets mobiliers, anneaux et pierres précieuses, poids et mesures, livres, etc., y est indiquée. On y trouve désigné tout ce que possédoit une maison seigneuriale du moyen âge. Il nous paroît utile de publier le catalogue de la bibliothèque de Jean de Saffres. L'inventaire commence en ces termes :

« In nomine Domini, amen. Hoc est inventorium bonorum mobilium venerabilis et discreti viri Domini Johannis de Saffris, canonici quondam ecclesie lingonensis, defuncti Lingonis. Inceptum die mercurii post festum beatorum Symonis et Jude apostolorum, anno Domini millesimo trecentisimo sexagesimo quinto et diebus sequentibus, factum et completum per discretos viros dominos Hugonem de Changeyo, curatum de Asneriis ; Johanem dictum de Leurigneyo, curatum de Laonna commissarios . . . .
in presentia Nicolai de Charmis, clerici jurati nostri capituli ecclesie lingonensis et ad hoc a nobis specialiter deputati. »

Suit la nomenclature des effets mobiliers, etc., puis vient celle des livres :

(1) Village de la Côte-d'Or.
(2) Village de la Haute-Marne.

BIBLIOTHÈQUE DE JEAN DE SAFFRES.

(1365.)

Item invenerunt romancios et alios libros qui sequuntur :

§ I.

Primo, *Cronicam regum abbreviatam*, illuminatam de auro, taxatam precio duorum francorum auri ;

2. — Item, romancium *Florimontis*, taxatum precio decem octo grossorum ;

3. — Item, romancium dicti *de Cligez*, taxatum precio trium grossorum ;

4. — Item, romancium dicti *de Peroeraux le Galoix*, taxatum precio quatuor florenorum Florencie ;

5. — Item, romancium Johannis dicti *de Lançon*, taxatum precio sex grossorum ;

6. — Item, romancium dicti *de Beaudoux*, taxatum precio duodecim grossorum ;

7. — Item, romancium *Mape mundi*, taxatum precio duodecim grossorum ;

8. — Item, romancium dicti *de Cassamus*, taxatum precio vigenti grossorum ;

9. — Item, romancium *Karoli de Cezilia*, taxatum precio duodecim grossorum ;

10. — Item, romancium *Garini Lotharingi*, taxatum precio quatuor florenorum Florencie ;

11. — Item, romancium *Girardi de Rossillon*, in francisco, taxatum precio quindecim grossorum ;

12. - Item, romancium *de Medicina equorum*, taxatum precio duorum grossorum ;

13. — Item, romancium *de Rosa*, taxatum precio quatuor florenorum Florencie ;

14. — Item, romancium *Julii Cesaris*, taxatum precio sex grossorum ;

15. — Item, romancium *Regnardi*, taxatum precio duorum florenorum Florencie ;

16. — Item, romancium *Sancti Ludovici*, *regis Francorum*, taxatum precio unius floreni Florencie ;

17. — Item, romancium *Parisie Ducisse*, taxatum precio unius grossi ;

18. — Item, romancium intitulatum : *Le Tresour*, taxatum precio sex florenorum Florencie ;

19. — Item, romancium *Machabeorum*, taxatum precio quatuor florenorum Florencie ;

20. — Item, romancium *Girardi de Rossillon*, in provinciali linguâ, taxatum precio unius grossi ;

21. — Item, romancium *Mellini*, taxatum precio quindecim grossorum ;

22. — Item, romancium *Julii Cesaris*, quem familiares dicti defuncti dicunt esse Domine de Rup, taxatum precio duorum florenorum Florencie, pro quo romancio dicta domina habet romancium *de Lancelot ;*

23. — Item, romancium *Troie Magne*, taxatum precio duodecim grossorum ;

24. — Item, romancium *Bueve de Barbastre*, taxatum precio trium grossorum ;

25. — Item, romancium *Geberti dicti Desree*, taxatum precio duorum grossorum ;

26. — Item, romancium *Radulphi de Cameraco*, taxatum precio octo grossorum ;

27. — Item, romancium dicti *Galaad*, taxatum precio quatuor florenorum Florencie ;

28. — Item, romancium *Sancti Spiritus*, intitulatum : Testamentum magistri *Johannis de Mehun*, taxatum precio octo grossorum ;

29. — Item, romancium *Basini et Gombaudi*, taxatum precio quinque grossorum ;

30. — Item, romancium *de Amadas*, taxatum precio decem octo grossorum;

31. — Item, romancium *Courberan d'Oliferne*, taxatum precio demidii grossi ;

32. — Item, unam peciam Romancii *de Tritan*, taxatum precio unius floreni Florencie ;

33. — Item, *hystoriam Britonum*, taxatam precio unius floreni florencie ;

34. — Item, romancium Alexandri, taxatum precio quindecim grossorum ;

35. — Item, *Cronicam Regum abreviatam*, coopertam de rubra pelle, taxatam precio unius floreni Florencie ;

36. — Item, romancium dictum *de la Devinaille*, taxatum precio dimidii grossi ;

37. — Item, romancium *Cantilenarum Regis Theobaldi*, taxatum precio sex grossorum ;

38. — Item, romancium *de Regimine Corporis*, taxatum precio duorum grossorum ;

39. — Item, romancium *Aymerici de Nerbona*, taxatum precio duorum francorum auri ;

40. — Item, quoddam pulchrum romancium, coopertum de pelle rubra, in quo sunt adventus Ante-Cristi, Passio Christi, in gallico ; vita Patrum, in gallico ; qui liber seu romancium est, ut dicitur, de Hospitali sancti Mammetis, nec fuit taxatum, sed restitutum dicto hospitali ;

41. — Item, unum quaternum papiri scriptum *de Romancio Regnardi*, taxatum precio duorum grossorum ;

42. — Item, Romancium *Septem Sapientium*, taxatum precio trium grossorum ;

43. — Item, romancium *Conceptionis beate Marie Virginis*, taxatum precio duorum grossorum ;

44. — Item, quoddam vetus romancium *Florencii*, taxatum precio duorum grossorum;

45. — Item, romancium *Beate Marie Egyptiace*, taxatum precio unius grossi;

46. — Item, romancium *de Joseph*, taxatum precio unius grossi;

47. — Item, novem quaternos *Romancii Lanceloti*, taxatos precio novem grossorum;

48. — Item, Romancium dictum *Ysopet*, taxatum duorum florenorum;

49. — Item, *Vitam Patrum*, in gallico, taxatam precio vigenti quatuor grossorum;

50. — Item, *Consuetudines Campanie*, in gallice, taxatas precio unius grossi;

51. — Item, romancium *Sancte Cristine*, taxatum precio tritum grossorum;

52. — Item, romancium *Tritani*, taxatum precio vigenti francorum auri;

§ II.

Item, invenerunt dicti commissarii alios libros pertinentes ad usum Ecclesie:

53. — Primo, unum psalterium feriale magni voluminis, notatum, taxatum precio sex florenorum Florencie;

54. — Item, aliud psalterium feriale, quod dicitur esse de Monssone, taxatum precio trium florenorum Florencie;

55. — Item, quoddam graduale, quod dicunt esse capelle de dicto Monssone, taxatum precio trium florenorum Florencie;

56. — Item, unum breviale notatum, in duobus voluminibus, quorum unum est coopertum de pelle viridicum clavis ibidem infixis, et reliquum de pelle rubra sine clavis, et est dicte capelle de Monssone, ut dicitur, taxatum precio vigenti florenorum Florencie;

57 — Item, unum missale, in uno volumine, quem dicunt esse dicte capelle de Monssone, taxatum precio duodecim florenorum Florencie;

58. — Item, unum ordinarium, secundum usum ecclesie Lingonensis, ligatum in asseribus, coopertum de pelle rubrâ, quem dicunt esse dicte capelle, taxatum precio duodecim grossorum;

59. — Item, aliud ordinarium, non ligatum, coopertum de pelle viridi, taxatum precio quindecim grossorum;

60. — Item, unum pulchrum breviale notatum, in duobus voluminibus, in quo sunt formalia argentea, taxatum precio triginta florenorum Florencie;

61. — Item, unum parvum breviale, in duobus voluminibus, quod dicitur fuisse curati de Soncuriâ, taxatum precio duodecim florenorum Florencie;

62. — Item, aliud parvum breviale, totius temporis, in uno volumine,

quod dicunt fuisse Domini Johannis Moteti de Lingonibus, taxatum precio quatuor florenorum Florencie;

63. — Item, aliud breviale in uno volumine, coopertum de veteri pelle viridi, taxatum precio trium florenorum Florencie;

64. — Item, quasdam caudas notatas, que dicuntur fuisse dicte capelle de Monssone, taxatas precio duorum florenorum Florencie;

65. — Item, alios caudas non notatas, taxatas precio duorum florenorum Florencie;

66. — Item, unum pulcherrimum missale, notatum, in duobus voluminibus, quorum sunt pulcherrima formalia argentea, taxatum precio quadraginta francorum auri;

67. — Item, unum martyrologium, coopertum de pelle rubra, taxatum precio unius floreni Florencie;

68. — Item, unum processionarium, taxatum precio unius floreni Florencie;

69. — Item, quemdam libellum intitulatum : Breve psalterium, taxatum precio dimidii grossi;

70. — Item, unum kalendarium in una tabula, taxatum precio duorum grossorum;

71. — Item, aliud kalendarium consimile, taxatum precio unius grossi cum dimidio;

72. — Item, quamdam magnam tabulam intitulatam : *Tabula confessionis*, taxatam precio duorum grossorum.

§ III.

Item invenerunt alios libros :

73. — Primo, unam partem *Vite auree*, videlicet à vita sancti Andree usque ad vitam sancti Pancracii, taxatam precio trium grossorum;

74. — Item, hystoriam Troianam, in papiro scriptam, taxatam precio quindecim grossorum;

75. — Item, librum miserie humane conditionis, taxatum precio duorum grossorum;

76. — Item, librum *Alani*, de planctu nature, in papiro scriptum, taxatum precio duorum grossorum;

77. — Item, plures quaternos *Vite auree*, videlicet à festo sancti Andree usque ad festum sancti Dominici, taxatos precio quatuor grossorum;

78. — Item, tabulam supra cronicas, taxatam precio unius grossi;

79. — Item, summam de casibus, coopertam de rubrâ pelle, taxatam quatuor grossorum;

80. — Item, summam de viciis, taxatum precio duorum florenorum Florencie;

81. — Item, quemdam librum de cronicis, intitulatum : *Liber Pauli Orosii*, coopertum de pelle rubrâ, taxatum precio duorum florenorum Florencie;

82. — Item, librum *de Cronicis Normannorum*, taxatum precio quindecim grossorum;
83. — Item, quemdam veterem librum intitulatum : *de Conjugiis*, taxatum precio duorum grossorum ;
84. — Item, librum *Auberiani*, de modo tacendi et loquendi, taxatum precio duorum francorum auri ;
85. — Item, librum intitulatum : *Instructiones presbyterorum*, quem composuit *Guillelmus Durandi*, Mimatensis episcopus, taxatum precio quinque grossorum ;
86. — Item quemdam librum medicinalem qui incipit : sicut dicit Constantinus, estimatum precio quinque grossorum ;
87. — Item, quemdam libellum in quo continentur proverbia diversorum auctorum, taxatum precio unius grossi ;
88. — Item, quemdam parvum libellum ad conferendum ordinem clericalem et non alios ordines, taxatum precio unius grossi ;
89. — Item, librum *Aristotelis* de Animalibus, taxatum precio unius floreni Florencie ;
90. — Item, Georgica *Virgilii*, taxata precio unius grossi ;
91. — Item, quemdam libellum vocatum : *Prosper*, taxatum precio unius grossi ;
92. — Item, alium libellum intitulatum : *Macer de Herbis*, taxatum precio unius grossi ;
93. — Item, quemdam librum *Juvenalis* intitulatum cornicum (*sic*), taxatum precio dimidii grossi ;
94. — Item, bibliothecam magistri *Petri Riga*, taxatam precio duorum grossorum ;
95. — Item, quemdam alium librum, coopertum de pelle rubrâ intitulatum : *Pseudo contra medicamentes*, taxatum precio quindecim grossorum ;
96. — Item, regulam anniversariorum ecclesiæ Lingonensis, in magno volumine, taxatam precio unius floreni Florencie ;
97. — Item, quemdam librum intitulatum *Elucidarium*, taxatum precio unius grossi ;
98. — Item, compotum ecclesiasticum cum kalendario, in uno volumine, taxatum precio unius grossi ;
99. — Item, summam penitencie, taxatum precio duorum grossorum ;
100. — Item, speculum ecclesie, pro missa celebranda, taxatum precio unius grossi ;
101. — Item, quemdam librum medicinalem qui intitulatur : *Instans negocium*, taxatum precio unius grossi ;
102. — Item, quemdam veterem librum intitulatum : *Boëcius de Numeris*, taxatum precio duorum grossorum ;
103. — Item, quamdam Summam dictaminis quam composuit magister *Petrus de Vineis*, taxatum precio unius grossi ;
104. — Item quemdam librum de Accidentibus senectutis, taxatum precio unius grossi ;

105. — Item, quoddam cartularium, continens plures cartas, taxatum precio unius grossi;

106. — Item, excerpta ethimologiorum, taxata precio trium grossorum;

107. — Item, summam Britonis, taxatam precio duorum grossorum;

108. — Item, unum kalendarium, in uno rotulo, in quo sunt scripta anniversaria que sunt in ecclesia lingonensi, taxatum precio duorum grossorum;

109. — Item, unum magnum rotulum intitulatum : Arbor humani generis, taxatum precio unius floreni Florencie;

110. — Item, *hystoriam Ammondi et Angoulan*, taxatam precio duorum grossorum;

111. — Item, libellum fugitivum, taxatum precio unius grossi;

112. — Item, lapidarium metrificatum, taxatum precio unius grossi;

113. — Item, librum *de Lapidicini*, taxatum precio unius grossi;

114. — Item, summam dictaminis, que incipit : Quasimodo, taxatam precio unius grossi;

115. — Item, exordia *Senece*, in duobus quaternis, taxata precio unius grossi;

116. — Item, quamdam partem Pontificalis, in quaternis, taxatam precio unius grossi;

117. — Item, lecturam institutionum incompletam, taxatam precio unius grossi;

118. — Item, algorismum metrificatum et prosaycum, taxatum precio unius grossi;

119 — Item, quemdam librum in quo sont plures littere de redditibus et juribus decanatus ecclesie Lingonensis, taxatum precio unius grossi;

§ IV.

Item, invenerunt dicti commissarii et se invenisse confessi sunt :

120. — Quasdam decretales in parvo volumine glosatas, taxatas precio quinque florenorum Florencie;

121. — Item, summam *Mandagothi* de Electionibus, coopertam de pelle crocea, taxatam precio sex grossorum;

122. — Item, textum sexti et septimi librorum Decretalium, coopertum de corio, taxatum precio sex grossorum;

123. — Item, parvum volumen, taxatum precio otto francorum auri;

124. — Item, digestum vetus, taxatum precio otto francorum auri;

125. — Item, novum digestum, taxatum precio decem francorum auri;

126. — Inforciatum, taxatum precio sex francorum auri;

127. — Item, codicem taxatum precio novem francorum auri;

128. — Item, summam *Assonis*, taxatam precio trium florenorum Florencie;

129. — Item, textum decreti, taxatum precio trium francorum auri;

130. — Item, sextum librum decretalium, glosatum, taxatum precio sex florenorum Florencie;

131. — Item, summam *Mandagothi*, coopertam de pelle vitulina pilosa, taxatam precio quatuor grossorum;
132. — Item, *Pastorale Gregorii*, taxatum precio duorum grossorum;
133. — Item, Cronicas *Martini pape*, taxatas precio quatuor grossorum;
134. — Item, summam *Mandagoti*, in parvo volumine, taxatam precio sex grossorum;
135. — Item, textum sexti libri Decretalium, taxatum precio quatuor grossorum;
136. — Item, glosas imperfectas super decretum, taxatas precio duorum grossorum;
137. — Item, textum sexti et septimi libri Decretalium, taxatum precio quatuor grossorum;
138. — Item, cronicas *Martini pape*, taxatas precio quatuor grossorum;
139. — Item, item, Cathonem glosatum cum Theodolo et partibus, omnia in uno volumine, taxata precio duorum grossorum;
140. — Item, quemdam libellum in quo continentur flores extracte a moralibus *sancti Gregorii*, taxatum precio unius grossi;
141. — Item, textum Clementinarum, taxatum precio duorum grossorum;
142. — Item, quemdam libellum in quo continentur Jura Decanatus, taxatum precio quinque grossorum;
143. — Item, casus digesti novi, taxatos precio unius grossi;
144. — Item, consuetudines Campaniæ, taxatas precio unius grossi;
145. — Item, quamdam quantitatem diversorum quaternorum modici valoris, ligatorum in quodam parvo lingio, taxatam precio decem grossorum.

Nous ne possédons rien des romans de Charles de Sicile (?), de saint Louis; du Trésor (?) de la Médecine des chevaux (?); de Bueve de Barbastre, de Gibert Desrée, de Courberon d'Oliferne, de la B. Marie Égyptienne (?), et de Joseph (?); et nous n'avons que des fragments en vers des romans de Merlin et de Tristan.

J. CARNANDET;

Bibliothécaire de la ville de Chaumont (Haute-Marne)

NOTES

PRISES DANS UNE BIBLIOTHÈQUE DE PROVINCE.

I

NOUVEAU VOYAGE DE FRANCE.

PARIS, SAUGRIN, 1720; IN-12.

Les exemplaires bien conservés de cet itinéraire sont rares. L'auteur, Dumas, avoit publié en 1709 un *Dénombrement du royaume de France, rédigé sur les Mémoires des Intendants et Commissaires de S. M.* Il promet aux voyageurs « une exacte explication de tout ce qu'il y a de singulier et de rare à voir dans ce royaume, » promesse ambitieuse et difficile à tenir dans un petit volume qui n'a pas 450 pages.

Ce livre est enrichi d'une grande carte de France, qui manque dans la plupart des exemplaires, et de onze gravures en taille-douce assez bien exécutées, qui représentent Marseille, Lyon, la Rochelle, Saint-Malo, Rouen, le pont du Gard, les horloges de Lyon et de Strasbourg, la cathédrale de Strasbourg, le portail de celle de Reims et le mont Saint-Michel.

Tout imparfait qu'il est, l'itinéraire de 1720 est encore intéressant à parcourir aujourd'hui. On y trouve un assez grand nombre de renseignements curieux, au point de vue historique et archéologique, sur l'état des routes à cette époque, sur les moyens de locomotion, sur des monuments importants et des objets d'art aujourd'hui disparus, etc. On jugera par quelques citations prises au hasard.

Marseille (p. 27). « Une partie de son quai est occupé pendant le jour par des échopes ou boutiques d'ouvriers galériens,

construites à peu près comme celles du Pont-Neuf de Paris. On trouve dans ces boutiques mille nippes, et autres commoditez nécessaires; mais ceux qui vont les àchepter doivent être en garde sur l'adresse de tels marchands......

« Dans l'église de Saint-Martin, collégiale et paroissiale, on conserve une image de la sainte Vierge en argent, de cinq pieds et demi de hauteur, dont la couronne et les ornements sont d'une richesse immense.... L'abbaye de Saint-Victor ressemble à un château, étant fermée de murailles, munie de tours sur le haut desquelles on peut se promener.... Il y a une riche chapelle (souterraine) de Notre-Dame, où il n'est pas permis aux femmes d'entrer; cette défense leur a été faite, selon l'opinion du peuple, depuis qu'une reine y étant entrée avec trop de hardiesse, en sortit aveugle. »

L'auteur de l'Itinéraire n'est pas toujours exact, à beaucoup près, dans ses indications, évidemment faites de mémoire. Il brouille surtout avec une facilité merveilleuse les noms historiques. Ainsi il cite (p. 39) le tombeau d'*Ildefonse II,* chef-d'œuvre d'architecture et de sculpture gothiques du commencement du XIII[e] siècle, au prieuré de Saint-Jean d'Aix; il faut lire Alphonse II, comte de Provence, mort en 1209.

Avignon (p. 60). « La Juiverie est une espèce de petite république, dans un quartier séparé, d'où les Juifs n'osent sortir sans avoir leurs chapeaux jaunes, et leurs femmes quelque chose de même couleur à leur coeffure. Ils sont un nombre assez considérable, dans un lieu fort étroit, où ils ne peuvent s'étendre, mais seulement élever leurs bâtiments. On ne les souffre dans Avignon qu'à condition qu'ils entendront toutes les semaines un sermon que leur fait un religieux.... »

La vue de Lyon (p. 73) est curieuse à comparer avec l'aspect actuel de cette cité. On y retrouve encore les anciens remparts. La ville a peu gagné du côté de la colline religieuse de Fourvières, où s'élevoit jadis le palais impérial; en revanche l'industrie a décuplé la population et l'étendue des faubourgs qui, dans le plan de 1720, n'apparoissent que comme de chétifs villages.

Cependant, dès cette époque, l'industrie de la soie jouoit un rôle important à Lyon. C'étoit une curiosité « que de voir les moulins à soie, qui dans leur grandeur sont ajustez de telle manière qu'une femme *quoique faible* en peut tourner un facilement. Ils sont enchaînez les uns avec les autres, et un seul mulet en fait ordinairement tourner sept ou huit. » (P. 100.)

L'auteur parle fort au long d'une effroyable catastrophe arrivée en 1712, qui avoit répandu l'épouvante dans la population lyonnoise : « Un jour de fête de Saint-Denis de Bron, qui est au delà de la Guillotière, il sortit de Lyon un grand nombre de personnes pour aller à cette fête ; et comme les moins pressez attendent toujours la dernière heure pour revenir, l'affluence fut extraordinaire sur le pont. Le caporal ou sergent qui commandoit au corps-de-garde de la porte, soit pour tirer de l'argent ou autrement, la fit fermer demie heure plutôt que de coutume, et précisément dans le temps que chacun s'empressoit d'arriver pour entrer dans la ville. Il en résulta un si effroyable encombrement, qu'avant que les cris qu'on poussa dans cette foule eussent fait rouvrir la porte, il y eut plus de 400 personnes d'étouffées.... Celui qui avoit fait fermer la porte fut rompu vif, et ses camarades pendus. » (98, 99.)

Depuis cette époque, le trop célèbre faubourg de la Guillotière a été témoin de bien d'autres catastrophes qui ont fait oublier celle-là.

Le voyage de Paris à Lyon se faisoit, en 1720, par une diligence qui partoit tous les deux jours de l'hôtel de Sens, près de l'*Ave Maria*. On passoit l'hiver et l'été par la Bourgogne, l'automne et le printemps par le Bourbonnois. Il y en avoit pour tous les goûts, comme on voit ; mais il ne falloit pas être pressé, surtout quand pour cause d'économie on préféroit les *voitures d'eau*. Elles ne prenoient que trente-cinq livres au lieu de soixante-quinze, il est vrai ; seulement on étoit *dix jours* en route.

Parmi les monuments remarquables de Dijon (p. 143), nous trouvons la fameuse rotonde de Sainte-Bénigne, curieux monu-

ment d'architecture romane du commencement du XIe siècle, démoli à la Révolution. Une ancienne gravure de cette rotonde a été reproduite dans l'ouvrage de M. Maillard de Chambure, (*Dijon ancien et moderne*, 1840). La Sainte Chapelle des ducs de Bourgogne, également recommandée à l'admiration des voyageurs de 1720 (p. 146), n'a pas eu un sort plus heureux. La démolition en fut ordonnée en 1804, « pour donner du pain à un grand nombre de journaliers, pères de famille, » que l'administration départementale ne sut pas employer d'une façon plus intelligente. Ces bévues administratives accomplies après coup et de sang-froid ont été aussi funestes aux anciens monuments de notre histoire que les dévastations révolutionnaires.

« Au milieu de la Place-Royale, dit l'auteur (toujours à Dijon), on doit placer la grande statue équestre de Louis XIV en bronze, faite à Paris par *Lehongre*, et qui est restée en chemin à une lieue d'Auxerre, depuis vingt-huit ans (p. 149). » Cela étoit vrai encore à l'époque où l'auteur écrivoit, car si le *nouveau voyage* a paru en 1720 seulement, le privilége est de 1718. Cette masse énorme, qui ne pesoit pas moins de 52 milliers, avoit été transportée par eau, en 1690, jusqu'à une lieue d'Auxerre, mais elle s'étoit enfoncée en terre au débarquement. Or, cette même année 1718, Pierre Morin, ingénieur de la province de Bourgogne, plus hardi ou plus adroit que les autres, réussit à soulever et à remettre en mouvement le colosse si longtemps immobile, et l'amena sans encombre jusqu'à Dijon où l'on dut abattre plusieurs maisons pour lui livrer passage, comme on eût fait pour Louis XIV lui-même de son vivant. Enfin cette statue fut hissée en grande cérémonie sur son piédestal en 1725.

Le 15 août 1792, une cérémonie d'un genre bien différent eut lieu sur la place ci-devant royale. Il s'agissoit d'exécuter le décret qui prescrivoit de briser les statues des anciens rois. On mit une corde au cou de Louis XIV, qui tomba abattu aux applaudissements de la populace. Quand ce fut le tour du cheval, quelques personnes osèrent proposer de le laisser en place et sans bride, comme emblème de la liberté. Une pareille

mention sentoit d'une lieue l'aristocratie; aussi ceux qui l'avoient faite durent s'enfuir au plus vite, *pour n'être pas lanternés* (1). La plus grande partie de ce bronze fut envoyée au Creuzot, et (lettre de Coindat, archiviste de la Côte-d'Or, et témoin oculaire (*Dijon*, p. 151) employée dans la fonte de ces canons qui servirent bientôt après à repousser l'invasion étrangère. En dépit des insulteurs, la statue du grand roi eut ainsi des funérailles dignes de sa mémoire.

Avant de quitter Dijon, l'auteur du *Nouveau voyage* recommande aux bibliophiles la bibliothèque abbatiale de Saint-Étienne, composée en grande partie des livres de *feu M. Godeau*, évêque de Vence.

Ce n'étoit pas seulement au point de vue de la célérité et de la bonne confection des routes que les voyageurs avoient à se plaindre en l'an de grâce 1720. On peut en juger par les extraits suivants, qui concernent spécialement la route de Paris à Lyon par la Bourgogne :

De Vermenton à Persy-le-Sec, un petit bois à craindre. — Les bois de Persy-le-Sec sont dangereux. — De Lucy-le-Bois à Souvigny, rien à craindre; mais de Souvigny à Cussy, il y a un étang environné de bois, nommé l'étang de Tobie. *Cet endroit est très-dangereux.* Puis de Cussy à la Roche, autres bois connus sous le nom très-significatif de bois d'*Empoigne-pain; il faut s'y tenir sur ses gardes.* De la Roche à Saulieu, autre passage à craindre; un peu plus loin la *Fondrière de la Fiole*, agréable endroit où l'on couroit le double risque de verser et d'être dévalisé. L'auteur a évité de multiplier les notes de ce genre, mais il fait entendre assez clairement ailleurs que même les simples indications de *bois et broussailles* sous-entendent des passages difficiles, éloignés de tout secours, et où l'on risquoit de trouver fort méchante compagnie.

B[on] Ernouf.

RECHERCHES BIBLIOGRAPHIQUES SUR L'ARÉTIN.

On s'est proposé dans ce travail d'ajouter quelques détails à ceux que le savant auteur du *Manuel du Libraire* a présentés avec autant d'exactitude que de lucidité, au sujet d'un écrivain trop célèbre. On a suivi le même ordre que celui adopté dans le *Manuel*, qui se trouve ainsi complété sur certains points, et le plus souvent d'après des renseignements mis au jour après la publication du vaste et excellent ouvrage de M. J.-Ch. Brunet.

ARETINO (*Pietro*). Il Genesi, etc. *Vinegia,* 1551, 49 fr., mar., vente Bearzi. La Passion de Jésus-Christ, traduite par J. de Vauzelles, 1539, 40 fr., mar. Buvignier.

Indépendamment de la traduction faite également par J. de Vauzelles, du travail de l'Arétin sur les sept psaumes pénitentiaux, il en existe une autre par de Rosset, Paris, 1605, in-12.

Le *Manuel* dit que les *Sette Salmi,* traduits par Arétin, ont été imprimés à Venise, en 1536, in-4; et à Florence, en 1537, in-8. Il en existe d'ailleurs bien d'autres éditions. Adelung en signale une de Venise, 1534; nous trouvons cité celles de Venise, 1539; sans lieu, 1545, in-8; Lyon, 1548, in-12; Florence, 1566, in-8; le nom de Partenio Etiro se trouve en tête de celles de Venise, 1627, in-12, et 1635, in-16; Lyon, 1648, in-12. *Lagrime d'Angelica.* Le *Manuel* indique quatre éditions de ce poëme, la première avec la date de 1538; il y en a une autre imprimée à Venise, chez Bernard de Vitali, in-4, sans date, ayant pour titre : *Due primi canti d'Angelica.* Un exemplaire relié en mar. s'est payé en 1847, 126 fr., vente Libri. (Voir la note insérée à ce catalogue, p. 167, nº 1072; la date de ce volume est rapportée à 1532 environ.)

La Marfisa, sans lieu ni date, in-4; cette édition est indiquée

au *Manuel*, qui n'en cite aucune adjudication. Elle a été publiée à Venise, vers 1535, selon le catalogue Libri, n° 1073, 64 fr., mar., même vente. M. Melzi ne connaissoit qu'un seul exemplaire de ce poëme, celui qui se trouvoit à Florence dans la bibliothèque Palàtine.

La Sirena, Marfisa ed Angelica. Venetia, 1630.

La Sirena est un petit poëme à la louange d'Angela Serena; il avoit paru à Venise, en 1544, avec les *Strambotti a la villanesca*, autre ouvrage fort peu connu de l'Arétin; le tout forme un in-8 de 40 feuillets. 85 fr., mar., Libri, 1711.

Capitoli di P. Aretino, di E. Dolce et d'altri. Le *Manuel* mentionne la très-rare édition de Florence, 1540 ou 1541. Il en existe une autre tout aussi rare (*Venetia*) *Curtio Navo e fratelli*, 1540, in-8, 56 feuillets (le dernier non chiffré). 45 fr., mar. Libri, n° 1515.

Dubbii amorosi (Paris, vers 1757), in-16. 20 fr., mar., Walckenaer; 30 fr., grand papier, mar., Nodier.

La réimpression faite à Paris, en 1792, porte cette scandaleuse rubrique : *In Roma, nella stamperia Vaticana, con privilegio di Sua Santità*.

La Corona (1) *de i cazzi, sonetti lussuriosi*.

On prétend que la bibliothèque de Dresde a possédé, jusqu'à 1781, le seul exemplaire de l'édition originale in-16, sans lieu ni date, qui reste toujours problématique; mais il existe des impressions modernes de ces sonnets plus qu'érotiques. Une d'elles, avec la fausse indication de *Vinegia*, 1556, petit in-16, 22 feuillets, figure au catalogue Nodier (1844, n° 670, mar., 41 fr.); elle paroît avoir été exécutée en Suisse, dans le courant du dix-huitième siècle. Il y a une autre édition, *Venise*, 1779, petit in-8. Quant aux célèbres estampes gravées par Marc Antoine, d'après Jules Romain (Voir le *Journal zur Kunstgerchichte*, de Murr, tom. XIV, p. 1 et suiv.), Cumberland (*Catalogue of prints*. 1827) dit que l'opinion générale est qu'el-

(1) Voir Ébert, *Allgemeines Bibliographisches lexicon*, t. I, p. 86, n° 954 et *Description* (en allemand) *de la Bibliothèque de Dresde*, n° 302.

les ont été complétement détruites, et qu'on ne les a jamais vues dans aucune collection. A la vente de Willett, en 1811, on présenta quelques fragments qu'on disoit en avoir fait partie; ce qui étoit fort douteux. Un graveur nommé Boitard, mort en 1715 (M. Ch. Leblanc, dans son *Manuel de l'Amateur d'estampes*, se borne à citer son nom), est l'auteur d'une mauvaise suite de figures gravées en Hollande, au simple trait, et que bien des gens, par ignorance, croient être celles que le burin de Marc Antoine avoit tracées.

Parmi les ouvrages où il est fait mention de ces fameux sonnets, nous citerons la *Suite de la Clef du Cabinet des Princes*, février, 1759, p. 117-124; l'*Histoire* (en allemand) *du burlesque*, par Floegel, p. 90; le *Menagiana*, édition de 1715, t. IV, p. 60.

Quattro commedie, 1588, 58 fr., mar., Nodier, en 1844; 27 f. 50 c., mar., Soleinne; 36 fr., Libri, en 1855.

Commedia intitolata il Filosofo.

L'édition de 1549, 38 fr., mar., Nodier. Il existe une réimpression imitée de cette édition; elle a été faite à Brescia, en 1730.

Il Marescalio. L'édition de Milan, 1535, 35 fr., veau, tr. d., Libri, n° 1894. Cette comédie reparut à Vicence, en 1601, in-12, sous le titre de : *Il Cavallarizzo, commedia di L. Tansillo*. Ce subterfuge étoit employé pour déjouer la censure.

L'Horazia. Vinegia, G. Giolito, 1546; 55 fr., mar., Libri, n° 1898. On trouve au même catalogue, n° 1899, une autre édition de cette même tragédie, publiée en 1549 dans la même ville et par le même éditeur; 40 fr., mar. Nous la rencontrons aussi aux catalogues Courcelles (25 fr.), et Hanrott (1 liv. st. 9 sh.)

Ajoutons qu'on peut consulter, au sujet du théâtre de l'Arétin, l'*Analecta biblion*, de M. Du Roure, t. I, p. 396; et l'*American quarterly Review*, n° XIV, juin 1830, p. 325; les *Œuvres choisies de l'Arétin*, publiées à Paris, en 1845, grand in-18, par le bibliophile Jacob (Paul Lacroix), renferment une traduction

des pièces de l'Arétin (*le Philosophe*, *la Courtisane* et *la Falanta*), accompagnée de notes intéressantes. On peut regretter qu'au lieu d'un travail nouveau sur l'Arétin, l'éditeur se soit borné à réimprimer sa Vie, par Dujardin, sous le masque de Boispréaux. *La Haye*, 1750.

Ragionamento della Nanna. Parigi, 1534.

Nous n'avons connoissance que d'un seul exemplaire de cette édition originale de la première partie des *Ragionamenti*, qui se soit montré dans les ventes depuis celle de Mac Carthy, en 1816. A la vente Nodier, en 1844, un exemplaire de cette édition, joint à l'édition originale de la seconde partie, Turin, 1536, s'est payé 121 fr., nº 1005. Un troisième exemplaire du volume de Paris, étoit dans la collection du bibliophile anglois, R. Wilbraham, qui avoit rassemblé beaucoup d'ouvrages rares en langue italienne.

Malgré l'indication de Paris et celle de Turin, les deux volumes en question ont été imprimés à Venise, mais clandestinement et pour cause. Le volume de Turin, 49 fr., mar., Libri, nº 2493.

Ragionamento del Zoppino fatto frate, e Lodovico puttaniere dove contiensi la vita e genealogia di tutte le cortegiane di Rôma (Venetia), F. Marcolino, 1539, in-8 de 20 feuillets.

Édition originale et inconnue, d'après le catalogue Libri (nº 2494, payée 51 fr., mar.), d'un opuscule fort licentieux de l'Arétin; il a paru plus tard dans l'édition des *Ragionamenti*, 1584

Dialogo nel quale si parla del gioco. Vinegia, 1545.

45 fr., mar., Libri, nº 2495. (voir la note portée à ce catalogue), exemplaire relié avec le *Ragionamento... de le corti del mondo*, sans lieu, 1541 (édition non citée au *Manuel*, qui ne mentionne de ce dernier *Ragionamento*, que trois éditions, deux de 1538, une de 1539). Cette édition, reliée avec le *Dialogo*, 1545, que nous venons de citer, 53 fr., mar. Nodier, nº 1105. Le *Dialogo* est entre un cartier, de Padoue, et les cartes de sa boutique, sur l'histoire du jeu et des joueurs.

Ragionamenti. Bengodi, 1584, in-8.

Les diverses contrefaçons que signale le *Manuel* sont laides et ne sont point rares. Une d'elles, la seconde, est copiée page pour page sur l'édition originale ; mais, ainsi que l'a remarqué Nodier, dans une note inscrite sur son exemplaire, on peut, entre autres différences, constater celles-ci, qui sont fort sensibles : 1° au verso du titre général, la table des *Ragionamenti* est annoncée par un titre en deux lignes ; il y en trois dans la contrefaçon ; 2° à la tête du *Commento de ser Agreso*, ce nom est mal écrit, *Agresto*, dans l'original ; cette faute est corrigée dans la contrefaçon.

La terza e ultima parte de' ragionomenti, 1589. Cette troisième partie, peu connue, n'a pas été reproduite dans l'édition de 1660. 54 fr., mar., Libri, n° 2496.

Capricciosi e piacevoli ragionamenti. Cosmopoli, 1660 ; 125 fr., mar., Cailhava ; 169 fr., mar., Nodier ; 60 et 99 fr., mar., Libri ; 70 fr., mar., Giraud.

On ne peut douter que les Elzéviers n'aient imprimé ce volume, mais il sortit des presses d'Amsterdam, ou bien de celles de Jean Elzevier, à Leyde. M. Pieters, dans ses *Annales des Elzéviers*, Gand, 1851, p. 163, discute cette question et reconnoît qu'elle ne peut être tranchée.

Le *Manuel* indique les deux éditions elzéviriennes de la *Puttana errante*, de 38 et 54 pages. Il existe une jolie réimpression qui paroît avoir été faite en Angleterre, in-12, sans lieu ni date, 62 p. de 30 l.

Coloquio de las damas, 1548 ; 46 fr., mar., Nodier, en 1844 ; et l'édition de 1607, 28 fr. 50 c., même vente.

On trouve dans le *Serapeum*, Leipzig, tom. VIII, p. 154, une notice sur cette traduction fort mitigée ; elle ne comprend qu'un seul dialogue (la troisième *Giornata* de la première partie, p. 128-198, de l'édition de 1584). Après le titre, vient un avis au lecteur (p. 3-11). Les détails trop licentieux ont été retranchés. Salva (catalogue, n° 2391) remarque qu'on ne peut déterminer le lieu d'impression de l'édition de 1607.

Pornodidascalus, Francofurti, 1622. Cette traduction de

Barth a été faite sur la version espagnole de Xuarez ; elle a été réimprimée à la suite de *l'Aloyisa*, édition petit in-8, sans date, où elle occupe les pages 343 à 430. Voir le travail de M. Colomb de Batines, sur cet ouvrage trop connu. (*Moniteur de la Librairie*, 1843.)

Dialogue de l'Arétin, s. l. ni d., in-12.

28 fr. 50 c., v. t. d., Crozet ; 34 fr., mar., Nodier.

(Une traduction françoise manuscrite des *Entretiens* de l'Arétin, 2 vol. in-4, avec deux dessins, 100 fr., vente Barrois, en 1838.)

La P..... errante ou Dialogue de Madelaine et de Julie.

Indépendamment de la traduction de N. N., indiquée au *Manuel*, sans date, il en existe une par V., *Lampsaque*, 1760, in-8, fig. Le texte est accompagné de plusieurs pièces de vers du même genre de l'Arétin.

La P..... errante se retrouve en françois dans la *Bibliothèque d'Arétin*, Cologne, P. Marteau, sans date, in-12, 404 pag. Ce recueil a reparu sous le titre de : *Cabinet d'amour et de Vénus*, Cologne, les héritiers de P. Marteau, 2 vol. petit in-12, 171 et 234 pages.

Une traduction angloise, intitulée : *The wandering Whòre*, Londres, vers 1660, est extrêmement rare ; elle est portée au prix de 16 guinées, sur un catalogue de la maison Longmann, de Londres.

Adelung indique une traduction allemande : *P. Aretins italianischer Hurenspiegel*, Nuremberg, 1672, in-4.

Il existe aussi une traduction hollandoise : *De dwouende Hoer uyt het Italiens vertaelt*, in-12, sans lieu ni date.

L'Arétin d'Augustin Carrache à la Nouvelle Cythère (vers 1798), in-4 ; 41 fr. 50 c., J. L. D., en 1834 ; 110 fr. Gratiano ; 220 fr., mar., figures ajoutées, Pixérécourt, nº 391. Le même catalogue indique, nº 392, douze gravures au trait d'après Annibal Carrache, pour l'Arétin, comme de la plus grande rareté et inconnues des amateurs et des marchands d'estampes ; vendues 80 fr.

Le texte de Croze Magnan, qui se trouve dans l'édition in-4, a reparu en deux volumes in-18, sous le titre de : *Amours des Dieux payens.* (Lampsaque, 106 et 107 pages.) Il existe plusieurs éditions de cet ouvrage, une entre autres en 2 vol. in 32, de 166 pages chacune. Tous les personnages dont on parle ne sont pas des dieux ; on rencontre Julie et un athlète, Antoine et Cléopâtre, etc.

Lettere di P. Aretino, Parigi, 1609, 6 vol.; 70 fr. mar. (avec les deux volumes des lettres écrites à l'Arétin, 1551), Libri, nº 2833. (Voir la note.) Les *Lettere*. 1551; 76 fr., même vente, nº 2834. Ce catalogue indique aussi les *Lettere di Partenio Etiro*, Venetia, 1637, in-8. On sait que c'est sous cette dénomination anagrammatique, qu'au seizième siècle les libraires italiens réimprimèrent plusieurs ouvrages de l'Arétin ; le vrai nom de l'auteur, effroi de la décence, ne pouvoit s'avouer franchement.

La Vita di Maria vergine, di Caterina Santa e di Tomaso aquinate, Vinegia, 1552, in-4 ; 5 liv. sterl. 5 sh., vente Renouard, à Londres, en 1828.

Une curieuse notice de M. E. de La Gournerie, sur les écrits pieux de l'Arétin, se trouve dans la *Revue européenne*, tom. III, p. 297-313.

On peut aussi consulter, au sujet de l'Arétin, les articles de M. Philarète Chasles, dans la *Revue des Deux Mondes*, cahiers des 15 octobre, 1er novembre et 15 décembre 1834 (réimprimés en 1851, dans un volume grand in-18, intitulé : *Études sur Shakspeare, Marie Stuart et l'Arétin.*

Signalons aussi, parmi les nombreux auteurs qui se sont occupés de l'Arétin et de ses ouvrages : Adelung, *Histoire* (en allemand) *de la Folie humaine*, t. III, p. 168-241 ; Ginguené, *Histoire littéraire d'Italie*, t. VI. — Peignot, *Notice sur la fortune de P. l'Arétin*, Dijon, 1836, in-8, et *Dictionnaire des Livres condamnés*; Klotz, *Italianische Biographie*, t. I, p. 368-393; David Clément, *Bibliothèque curieuse*, t. II, p. 37 et suiv.; Floegel, *Histoire* (en allemand) *de la littérature comique*, t. II,

p. 145 ; Graesse, *Cours d'histoire littéraire universelle* (en almand), t. II, 3e section, p. 737.

Koehler dans ses *Amusements numismatiques et historiques* (Nuremberg, 1731, in-4, t. III), a donné de curieux détails sur une médaille frappée en l'honneur de l'auteur audacieux qui s'intituloit *le fléau des princes*, et qui écrivoit à la fois pour les couvents et pour les *boudoirs*. G. B.

CORRESPONDANCE RÉTROSPECTIVE

L'ADMINISTRATEUR DES BIBLIOTHÈQUES DE LA COURONNE, A M. LE COMTE DE PRADEL, MINISTRE DE LA MAISON DU ROI.

Paris, 10 octobre 1815.

Monsieur le Comte,

Vous m'avez fait l'honneur de me demander, par votre lettre en date du 9 de ce mois, si la Couronne peut revendiquer la bibliothèque dont la ville de Versailles est en possession, et qui existoit autrefois dans le château.

Permettez-moi, Monsieur le Comte, de vous expliquer comment cette bibliothèque a existé dans le château de Versailles.

Nos Assemblées Nationales n'ont jamais perdu de vue les monuments scientifiques ou littéraires qui se sont trouvés dans les Maisons Royales, dans celles des Émigrés, et dans les Établissements Ecclésiastiques supprimés. Les livres surtout ont été l'objet de leur constante sollicitude; on les a réunis dans des dépôts particuliers, et il en a été dressé des inventaires fort exacts.

Une époque remarquable a prouvé ce que j'avance; ce fut celle où la Convention Nationale commença à revenir à des sentiments d'humanité et de justice, en ordonnant la restitution aux familles des condamnés, du mobilier qui avoit été saisi dans les maisons de ces intéressantes victimes. En exécution

de ce décret, nombre de bibliothèques ont été rendues avec une fidélité remarquable.

Aujourd'hui que tous les François émigrés au commencement de nos troubles sont réunis à la grande famille, il sembleroit naturel de leur rendre le mobilier qui a été enlevé de leurs domiciles; nul doute que le Roi n'aimât à exercer ce grand acte de justice; mais la destination qui a été donnée aux livres en rend la restitution presque impossible.

Lorsque l'on a rendu les bibliothèques des condamnés, il étoit facile de les reconnaître, parce qu'elles étoient séparées les unes des autres, et portoient, sur des feuilles placées à l'intérieur des volumes, les noms de leurs anciens propriétaires. Toutes les restitutions de cette nature ayant été faites, le Gouvernement autorisa les bibliothécaires de Paris et des départements à choisir, dans les dépôts nationaux, les ouvrages manquant aux bibliothèques confiées à leurs soins; une immense quantité de livres sortit alors des dépôts sans la désignation des propriétaires. On compte la bibliothèque de Bruxelles parmi celles qui s'enrichirent le plus de cette manière. Seroit-il facile aujourd'hui de retirer de ces bibliothèques les livres qui leur ont été accordés?

A la même époque à peu près, le gouvernement ordonna de tirer des mêmes dépôts de quoi former de nouvelles bibliothèques; telle est l'origine des bibliothèques du Conseil d'État, de la Chambre des Députés, du Tribunal de Cassation, de l'École de Médecine, de l'École Polytechnique, du Jardin des Plantes, etc. Telle est aussi celle des bibliothèques de Fontainebleau, de Saint-Cloud, de Rambouillet, de Trianon et de Compiègne.

Après avoir dispersé de cette manière la plus grande partie des livres, appartenant aux établissements supprimés et aux émigrés, ce qui restoit dans les dépôts a été cédé à des libraires, en échange des ouvrages nouveaux que l'on voulut acquérir.

Ces détails ne font que trop sentir l'impossibilité de rendre

aux émigrés les bibliothèques dont ils pourroient solliciter la restitution. Cependant il existe des départements où l'on sait que telle bibliothèque, conservée presque en entier, appartenoit à telle ou telle famille. Dans ces cas, la restitution sera facile, et les familles pourront la solliciter de la bonté du Roi.

Le département de Seine-et-Oise mérite une attention particulière; il est de notoriété publique qu'il a été établi dans le château de Versailles un dépôt de livres très-considérable, composé en grande partie des bibliothèques qui avoient appartenu au Roi, aux Princes et à des familles très-distinguées. Beaucoup de livres de ce dépôt ont été donnés aux départements; mais c'est ce dépôt seul qui a contribué à former la bibliothèque de l'École Centrale de Versailles, laquelle fut donnée en 1807 à la Ville par le gouvernement. Elle se monte à 30,000 volumes environ.

Tous les livres du Roi, des Princes ou Princesses de la Maison Royale, portent sur la couverture les armes de France. Il est donc facile de les reconnoître.

Vous voyez donc, Monsieur le Comte, quels sont les ouvrages de la bibliothèque de Versailles que la Couronne peut revendiquer; je laisse à votre sagesse à décider si elle doit les revendiquer. La question me paroît d'autant plus délicate que des émigrés pouvant reconnoître leurs livres à côté de ceux de nos Princes, seront portés à en demander la restitution. Nombre de bibliothèques seroient ainsi dans le cas d'être successivement dépouillées de leurs principales richesses.

La ville de Versailles regarde la bibliothèque qui lui a été donnée comme un de ses plus beaux établissements; ne seroit-il pas digne de la munificence du Roi de confirmer ce don, et d'offrir par là un noble encouragement à la culture des sciences et des arts? Cette conduite du Roi relativement aux livres qui lui ont appartenu, ainsi qu'aux princes de sa famille, fera sentir l'impossibilité où il se trouve de rendre à la plupart des émigrés leurs bibliothèques éparpillées dans tous les coins de

la France, et même dans des lieux étrangers aujourd'hui à la nation françoise.

Le gouvernement auroit un moyen bien simple, selon moi, d'indemniser les familles qui ont à regretter la perte de leurs livres.

Il existe de grands ouvrages, tels que la *Description de l'Egypte*, l'*Iconographie Grecque et Romaine*, etc., dont le gouvernement s'est réservé la propriété pour en faire des présents; d'un autre côté, il est hors de doute que le Roi, marchant sur les traces de ses prédécesseurs, illustres protecteurs des sciences et des lettres, souscrira pour plusieurs exemplaires des ouvrages nouveaux les plus remarquables. Que le gouvernement accorde un exemplaire de ces différents ouvrages aux familles dépouillées de leurs bibliothèques; elles verront dans ces cadeaux une marque touchante de l'intérêt que le Roi prend à leur malheur, et elles ne penseront plus à réclamer des objets que la Révolution a dévorés, ou auxquels il a été donné une utile destination.

Excusez, Monsieur le Comte, les détails dans lesquels je suis entré à l'occasion d'une question très-simple en apparence.

Je suis très-respectueusement,

Monsieur le Comte,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

BARBIER.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

Nécrologie. — Le *Bulletin du Bibliophile* doit enregistrer plusieurs pertes regrettables, et d'abord celle de M. le vicomte de Horric, de Beaucaire, jeune bibliophile, mort prématurément après avoir réuni une collection de livres peu nombreux, il est vrai, mais parmi lesquels on remarquoit des exemplaires bien choisis et reliés avec soin. Cette bibliothèque a été vendue à Tours le 17 de ce mois. Les principaux articles ont été presque tous achetés par des amateurs tourangeaux présents à cette vente. En première ligne nous citerons un exemplaire des tableaux de la Ligue, dans une excellente reliure du temps, en veau brun, adjugé à 455 fr. (les frais en sus), à M. Victor Luzarche. Les lecteurs du *Bulletin* connoissent l'importance historique et la rareté de cette collection de *quarante estampes* gravées sur bois, qui ont été dispersées comme les *placards* et les *affiches* éphémères relatifs aux guerres du XVIe siècle. On trouve une description fort exacte de ces estampes, dans le *Manuel du Libraire*, de M. Brunet; on peut également consulter *le Peintre-Graveur*, de M. Robert Duménil; et la page 133 de l'année 1855 du *Bulletin du Bibliophile*. L'acquéreur de ce volume précieux a acheté quelques autres livres, en très-bonnes reliures, tels que le *Traité des Combats singuliers*, par le père Gerdil; le *Traité des Tournois*, du père Ménestrier; les *Grandes Chroniques de France*, publiées par M. Paulin Paris. Nous pourrions ajouter, à titre de renseignement, que l'une des curiosités de la ville de Tours est la bibliothèque ou plutôt le musée de M. Victor Luzarche, qui depuis quinze ans l'augmente et l'enrichit avec un goût exquis et une rare sagacité; ce musée est composé d'ouvrages sur la Touraine, de classiques françois, de livres d'histoire qu'il fait richement habilés par Duru, Capé, etc.; d'autographes, de manuscrits et d'estampes! M. Lu-

zarche publie aussi de temps en temps quelques jolis volumes imprimés avec toute la sollicitude d'un amateur. Nos lecteurs n'ont point oublié l'*Adam*, drame anglo-normand du XIIe siècle; l'*Office de Pâques*, poëme du XIIe siècle; une nouvelle édition du *Discours sur la Méthode de Descartes*; enfin, il y a peu de jours, nous recevions un exemplaire d'un petit volume intitulé : *Vie du pape Grégoire le Grand*, légende françoise publiée pour la première fois en 1857. Cet ancien poëme, de deux mille huit cents vers, roule sur un thème populaire au moyen âge qui a été traité en latin, en allemand et en langue d'oil. Le nom du poëte françois est resté inconnu; on ignore également s'il fut l'inventeur de cette légende ou s'il s'est contenté de la mettre en vers. Quant au mérite littéraire de la légende de saint Grégoire, voici le jugement qu'en porte l'éditeur dans son Introduction : « A l'avantage d'un style clair, élégant et d'une remarquable rapidité, elle joint, dit-il, le mérite d'une composition à laquelle, à l'exception de quelques réminiscences classiques, il seroit impossible de reprocher la moindre trace d'imitation ou d'emprunt. » M. Victor Luzarche, qui est connu par des publications d'anciens textes françois, place vers la fin du XIIIe siècle l'époque de la composition de ce poëme. On n'en cite que deux manuscrits. Le premier, qui est en dialecte normand, se trouve à la bibliothèque de Tours : c'est celui que l'éditeur a suivi avec une scrupuleuse exactitude, reproduisant jusqu'aux moindres variations d'orthographe. Le second manuscrit, où sont racontés les mêmes faits dans une sorte de dialecte picard, est déposé à la bibliothèque de l'Arsenal, à Paris. Il a fourni, dans la présente édition, soixante-dix vers qui manquoient dans le manuscrit de Tours. Le volume se termine par un glossaire et il est orné d'un fac-simile du manuscrit.

Nous ajouterons qu'à la vente de M. Horric, on a vendu un exemplaire du *Journal de Henri III et Henri IV*, par Pierre de L'Estoille, en 9 volumes, reliés en maroquin rouge. — Le *Combat seul à seul en champ clos*, par le sieur de La Beraudière; 1608, in-4°. — Une plaquette précieuse : *Recueil du*

Triomphe solennel, fait et célébré à Cambrai en 1529; in-4°, goth., reliure de Bauzonnet-Trautz. — *Les Après-dînés du sieur de Cholières*, volume adjugé 42 fr., quoiqu'en médiocre état de conservation. — Des classiques françois en éditions récentes. — *Les Arts au moyen âge*, de Dusommerard (incomplets), 205 fr. – Enfin, une splendide collection des ouvrages publiés par Crapelet, des *Monuments anciens de la langue françoise;* volumes reliés en maroquin avec dentelles.

— M. E. Quatremère, dont la mort a été annoncée dans les journaux quotidiens, avoit formé une bibliothèque dans toute l'acception du mot, une bibliothèque comme les savants en possédoient autrefois, où se trouvent réunis les ouvrages de fond, les grandes collections scientifiques et littéraires, les classiques de tous les pays, les chefs-d'œuvre de toutes les langues et une spécialité de livres et de manuscrits orientaux. Ajoutons que l'illustre académicien, par un goût naturel et peu commun aux savants, avoit toujours donné dans ses acquisitions la préférence aux beaux exemplaires et aux bonnes reliures.

— La mort de M. Richard, docteur-médecin et chirurgien en chef de l'hospice d'Évreux, occasionne la vente de sa bibliothèque; elle se fera à Évreux même, le 5 octobre prochain. C'est une réunion nombreuse et presque complète de livres usuels et pratiques, à laquelle ont été ajoutées les éditions modernes des principaux ouvrages d'histoire et de littérature, que toutes les bonnes bibliothèques doivent renfermer.

— Les journaux ont tous parlé de la perte que les arts ont dernièrement faite en la personne de M. J.-B. Lassus, le studieux et laborieux architecte de Notre-Dame, de la Sainte-Chapelle, de la cathédrale du Mans, de Chartres, etc. On sait que M. Lassus est l'auteur de plusieurs ouvrages sur l'architecture, et notamment des *Annales archéologiques*, qu'il a publiées avec M. Didron. Nous dirons aussi qu'il laisse une modeste fortune et une collection de livres sur les arts, destinée à recevoir un grand développement. On prépare le catalogue et la vente aura lieu cet hiver.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

SEPTEMBRE. — 1857.

---

229. Les admirables qualitez du Kinkina, confirmées par plusieurs expériences, et la manière de s'en servir dans toutes les fièvres pour toute sorte d'âge, de sexe et decomplexions *Paris, Jouvenel*, 1689; in-12, vél. 6—»

Lors de son apparition en Europe, le précieux fébrifuge venu du Pérou rencontra des détracteurs et il eut aussi des panégyristes zélés; on lui prêta des propriétés supérieures à celles dont il est doué effectivement; il s'engagea une vive controverse; les docteurs se partagèrent; des malades moururent faute d'avoir pris du quina, et d'autres patients allèrent les rejoindre pour en avoir pris à trop fortes doses. Le livre dont nous venons de transcrire le titre est une des pièces de cette querelle qui n'est point sans intérêt dans l'histoire de l'art de guérir.

230. **Apologie pour M. de Balzac.** *Toul, par Simon Belgrand*, 1628; pet. in-8, vél.............. 15—»

Cet ouvrage, de F. Ogier, est dédié au cardinal de Richelieu; en tête est une ode adressée à Racan. Dans les 273 pages de ce volume, on trouve sans doute des choses superflues et insignifiantes, mais on y rencontre aussi des détails utiles pour l'histoire des lettres sous Louis XIII. Le Père Goulu, général des Feuillants, avoit attaqué Balzac avec beaucoup d'âpreté; il s'attira cette réplique qui eut un grand succès. Ce qu'il y a de bizarre, c'est que l'auteur défendu, voyant l'accueil que le public avoit fait à son Apologie, voulut faire croire qu'elle étoit sortie de sa plume et se brouilla ainsi complétement avec l'ami qui avoit si bien pris sa défense.

231. Aquino. Yesus. Dei aurei opuscoli. *Pérouse*, 1510; in-4, dem.-rel........................ 15— »

Impression en caractères gothiques d'une traduction italienne de deux écrits de saint Thomas d'Aquin, l'un sur la confession et la pureté de conscience; l'autre *De li divini costumi*. Cette version est l'œuvre d'un professeur de théologie, faisant partie de l'ordre des prédicateurs, *maestro Guasparre da Perosia*. Son livre n'est sans doute pas facile à trouver; malheureusement il ne trouvera guère de lecteurs, et ne pourra se réfugier que dans la bibliothèque de quelque amateur des anciennes productions typographiques.

232. Artemidorus. Les Jugements astronomiques des songes, par Artemidorus, autheur ancien et renommé. Plus, le livre d'Auguste Niphus, des Divinations et Augures, par Anthoine Du Moulin, Masconnois. *Paris, Nic. Bonfons*, 1595; in-16 de 89 ff. chiff., 6 ff. non chiff. et 49 ff. chiff., mar. bl., tr. d. (*Hardy*.). 38— »

Délicieux exemplaire d'une édition rare, qui n'est pas citée dans le *Manuel du Libraire*. Les livres de cette espèce ont dû inévitablement disparoître, ou du moins ne nous sont parvenus qu'en mauvais état de conservation, à cause de l'usage journalier qu'on en faisoit. Cette traduction d'Artémidore, faite par Charles Fontaine, le gracieux poëte qui s'intituloit le *disciple de Marot*, a paru pour la première fois en 1546; elle a été réimprimée plus de dix fois, et pourtant elle est toujours rare. C'étoit là le guide, au xvi[e] siècle, de tous ceux qui cherchoient le secret de leur destinée dans l'interprétation des songes, et personne, il faut le constater, n'étoit alors à l'abri de cette curiosité superstitieuse. Charles Fontaine ne craignoit pas d'avouer sa foiblesse: « J'ay souvenance, dit-il dans l'épître préliminaire *à quelque personnage d'authorité* qu'il qualifie de *Monseigneur*, j'ay souvenance d'avoir songé, estant lors avec vous de là les monts, et depuis aussi à Ferrare et à Venise, certains songes concernans mes affaires, dont j'ay cogneu, estant de retour en France, l'effect advenu conforme à l'interprétation de nostre Artemidore, et encore aussi depuis par plusieurs fois. » Il comptoit si bien sur la crédulité de ses lecteurs, qu'il dédioit sa traduction *à la nation françoise*. Charles Fontaine se piquoit aussi d'être un des meilleurs écrivains de son temps, et il avoit pris pour devise cette anagramme de son nom: *Hante le François*. A la suite de l'ouvrage d'Artemidorus, le libraire a réimprimé la traduction du traité d'Augustinus Niphus, traduction qui avoit été publiée déjà en 1584. Le traducteur, Antoine Du Moulin, valet de chambre de la reine de Navarre, Marguerite d'Angoulême, sœur de François I[er], étoit un savant homme, qui connoissoit les langues anciennes et modernes; il devoit être fort âgé, si toutefois

il n'étoit pas mort à cette époque. Il a dédié sa traduction à son ami et ancien collègue Noël Albert, Lyonnois, qui semble avoir été, comme lui, *studieux des choses naturelles*, et fort initié aux sciences occultes.

P. L.

233. Bærii (*Nicolaï*), schol. Reg. cathed. Bremens. collegæ ornithophonia sive Harmonia melicarum avium juxtà naturas, virtutes et proprietates suas carmine latino-germanico decantatarum præmissis earundem iconibus. *Bremæ, Johannis Wesselii, anno* MD.C.XCV, in-4, vélin.......................... 30— »

Charles Nodier a signalé, dans son curieux *Dictionnaire des Onomatopées*, la singularité de ce volume peu commun. On y trouve le panégyrique en vers latins de divers oiseaux, tels que le rossignol, le serin, la linotte, l'alouette, le merle, etc. Après chaque petit poëme latin viennent une imitation en vers allemands et des extraits empruntés à des auteurs anciens ou modernes relatifs à l'oiseau dont il est question, et dont le portrait colorié est intercalé dans le texte. Tout cela présente une immense érudition polyglotte, mais pour prendre la peine qu'a exigée un pareil travail, il falloit tout le loisir que pouvoit avoir, à la fin du XVIIe siècle, un érudit enterré dans une petite ville germanique. Nous donnerons un échantillon de la poésie latine de Baër, en transcrivant quelques-uns des vers qu'il consacre au serin :

Humanum cerebrum tua vox dum recreat ipsum
Naturæ arcanum quis neget illud opus ?
Mirificum tireli tenero tibi tinnit ab ore,
Tzi, tzi, tzi, tremulâ voce subinde canis.
Psallito tzi, tzi, tzi, DOMINO tu psallito *Tzion*...
Ipsa Creatorem tu carmine tollis ad astra,
Clara voce : *Dieu !* terve quaterve canens.
Psallis et Ευνίκη ! *bona*, tu, *victoria*, psallis !
Incipiens Prys ! Prys ! Glyck ! canis atque *pie*
Psallis : Io *pæan !* et *io*, modulare, *triumphe !*

G. B.

234. Baudouin. Diversitez historiques, ou Nouvelles relations de quelques histoires de ce temps, par J. Baudouin. *Paris, P. Billaine,* 1621; in-8 de 4 ff. et 203 p., v. m.......................... 24— »

Jean Baudouin, qui fut membre de l'Académie françoise, étoit un écrivain de grand style ; mais ce n'est pas à cause de sa valeur littéraire qu'on donnera quelque attention à ce bouquin, où l'on trouve six histoires très-intéressantes et très-bien racontées, c'est à cause de la dédicace adressée

à la maréchale de Praslin : « Ce que les poëtes ont feint de la déesse Pallas, lui dit Jean Baudouin, qu'elle vint au monde armée contre toute sorte de destins et de mauvaises fortunes est en elle une fable et en vous une vérité ; car, dès votre naissance, imitant ces invincibles dames romaines, dont le nom est si fameux dans l'histoire, vous avez si heureusement combattu le vice par les armes de la vertu, que les orages contraires n'ont jamais troublé la tranquillité de vostre vie. » L'honorable inclination que la maréchale de Praslin avoit aux choses vertueuses s'est perpétuée dans la famille jusqu'à la dernière duchesse de Praslin. Nous nous sommes rappelé involontairement la fin tragique de cette pauvre vertueuse dame, en lisant dans le recueil de Baudouin une nouvelle intitulée : « Acte abominable d'un père avare et desnaturé, lequel, après avoir tué son fils, s'estrangle luy-mesme ; d'où s'ensuit la mort tragique de sa femme et d'une sienne fille. »

P. L.

235. Conclave reseratum in quo Fab. Chisius nunc dictus Alexander Septimus. *Sleswici*, 1656 ; in-8, vél. blanc, front. . . . . 12— »

L'élection d'un pape étoit un grand événement au XVIIe siècle. Lorsque Alexandre VII monta sur le trône de saint Pierre, un libraire allemand eut l'idée de réunir toutes les pièces latines officielles relatives à ce conclave ; il mit en tête une longue préface latine écrite par L. N. Moltken, conseiller intime du duc de Holstein, et destinée à retracer la vie d'Innocent X, à faire le tableau de la puissance des cardinaux et des prérogatives de la cour de Rome. Sorti d'une plume luthérienne, cet écrit exprime des sentiments qu'on devine sans peine, et il rappelle à plus d'un égard des écrits du même genre qui sont précieux aux yeux des bibliophiles, parce que, imprimés en Hollande, ils se rattachent à la collection elzevirienne. Qui ne connoît le *Cardinalismo di Santa Chiesa*, *le Syndicat du pape Alexandre VII avec son voyage dans l'autre monde*, *la Rome pleurante*, et autres livrets satiriques ?

A la suite des pièces sur l'élection du nouveau pape, l'éditeur a placé un écrit qui n'est point sans intérêt pour l'histoire d'Italie : *Matthæi Palmerii de Captivitate Pisarum.*

G. B.

236. Discours prononcé par Mlle Perette de la Babille, présidente de l'Académie des femmes scavantes en présence de sa hautesse Mme Henroux, princesse du marché, douairière du Moulin, marquise du Four, comtesse de la Fontaine et autres lieux. Dans la grande salle du

palais de Tourne à tous vents. *Lyon, Ant. de Jussieu*, 1736, in-12, d.-rel. veau f................ 12— »

Cet opuscule peut se ranger dans la catégorie des sermons facétieux; l'orateur femelle débute par citer un passage de la Bible et récite ensuite une apologie de son sexe. Suivent quelques pièces de vers : *l'Alphabet des vertus des femmes, le Secret des femmes, le Rossignol des ménages*. Tout cela n'a pas un grand mérite littéraire, mais, dans une collection de livres sur la plus intéressante moitié du genre humain, mademoiselle de la Babille est sûre de trouver toujours place. Curieuse figure gravée sur cuivre.

237. L'Espagnol démasqué. *Cologne*, 1717; pet. in-12, cart................................ 18— »

Le nom de Pierre Marteau se trouve maintes fois sur le frontispice des libelles publiés à l'époque de Louis XIV; cet imprimeur imaginaire, et ses fils ou gendres, Jacques l'Enclume et Jean de La Tenaille, n'annoncent jamais un panégyrique ou une histoire édifiante. Le livret que nous avons sous les yeux, et dont l'auteur se cache sous le pseudonyme de *Victoire de la Veridad* (de la Vérité), est une diatribe contre la nation espagnole, diatribe formée de médisances assaisonnées de calomnies sans doute et de quelques exagérations. On auroit une triste idée de la vertu des Castillanes, et des agréments qu'offroit alors le séjour de la Péninsule si l'on s'en rapportoit de confiance à ce critique qui avoit sans doute contre l'Espagne quelque sujet d'animosité personnelle. Toutefois, son pamphlet est bon à garder, car il faut tout entendre, le bien comme le mal.

238. Le Favory de court, contenant plusieurs advertissemens et bonnes doctrines, pour les favoris des princes et autres signeurs (*sic*) et gentilshommes qui hantent la court : nouvellement traduict d'espaignol en françoys, par maistre Jacques de Rochemore, lieutenant particulier en la seneschaucée et siege presidial de Beaucaire et Nismes en Languedoc. *Lyon, Guillaume Roville*, 1556; in-8 de 8 ff. non chiff. et 376 pages, mar. chocolat, tr. d. (*Hardy*).............. 48— »

Charmant exemplaire d'un livre rare qui doit prendre place à côté d'une ancienne traduction du *Corteggiano* de Balthazar de Castiglione. Ce curieux traité de la vie intime des cours avoit été accueilli avec enthousiasme par toutes les personnes qui se trouvoient attachées, par état et par devoir, aux différentes cours de l'Europe. Les rois et les princes, les reines et les princesses avoient donné l'exemple de cet engouement qui ne se ralentit pas pendant tout le XVI[e] siècle, en France comme en Italie, en Espagne

comme dans les pays du Nord. Un écrivain espagnol, Antonio Guevara, voulut alors rivaliser avec Balthazar de Castiglione; il s'étoit déjà fait connoître par un ouvrage du même genre : *Marco Aurelio con el relox de principes*, qui avoit été traduit en françois par René Bertaut, sieur de La Grise, sous le titre du *Livre doré de Marc-Aurèle* (in-8 goth. Voir plus haut, n° 213, p. 449), lorsqu'il publia le livre intitulé : *El menosprecio de corte*. Ce nouvel ouvrage fut traduit aussi par Antoine d'Alaigre, sous son véritable titre : *Le Mépris de la cour* (Lyon, Pierre de Tours, 1542, in-8) ; mais ce titre-là nuisit certainement au succès de la traduction, et, dix ans plus tard, Jacques de Rochemore put présenter sa traduction comme un nouveau livre qui n'annonçoit rien d'hostile à la cour dans son titre de fantaisie. Cette traduction étoit d'ailleurs dédiée au connétable Anne de Montmorency, dont le nom seul devoit la recommander auprès des courtisans de Henri II, de Catherine de Médicis, et surtout de la duchesse de Valentinois. Mais cette traduction n'étoit pas sortie de la plume d'un homme de cour, et son *rude langaige* avoit de quoi choquer les oreilles des grandes dames qui parloient comme Amyot écrivoit. On ne doit donc pas être surpris que le livre n'ait pas eu les honneurs d'une seconde édition, malgré les éloges que Jacques Blanchon adressoit au traducteur, en lui promettant la faveur de Pan, c'est-à-dire du roi, qui, dit-il :

Ton nom rendra d'un tel loz entouré
Qu'il ne pourra par temps aucun mourir.

Cet ouvrage, lequel renferme des détails de mœurs très-précieux à connoître, est cité par le savant M. Brunet, qui paroît ne l'avoir jamais rencontré ; car il ajoute cette note : « Je ne suis pas certain que ce livre rare soit le même que *le Mépris de la Cour*. » La nouvelle édition du *Manuel du Libraire*, que nous attendons avec impatience comme le plus beau monument bibliographique de notre époque, complétera certainement l'article consacré au *Favory de Court*.

P. L.

239. GRAMONT. De la Nature, qualitez et prérogatives admirables du Poinct, où se voyent plusieurs belles et subtiles curiositez, par Scipion de Gramont, sieur de S. Germain. *Paris, Michel Daniel*, 1619; in-8 de 4 ff. prélim., 125 p, et 1 f. non chiff. v. f. (*Dusseuil.*) 18—»

Charmant exemplaire de la bibliothèque du fameux médecin Hyac.-Théodore Baron, qui avoit réuni tant de livres curieux sur les sciences naturelles et toujours en beaux exemplaires. C'est un ouvrage très-singulier, très savant et très-abstrait, qui ne devoit pas être du goût de l'aimable et spirituel Bassompierre, à qui la dédicace est adressée. L'auteur lui dit pourtant : « Il n'est partie des mathématiques qui ne vous soit cognue. » On n'avoit jamais compté les mathématiques au nombre des galanteries qui occupoient les moments perdus de l'ancien

page de Henri IV. Quant au sujet du livre, Scipion de Gramont a la prétention de faire voir clairement « qu'il n'y a rien en tout l'univers de plus grand, de plus excellent, ny de plus admirable que le poinct, ny qui plus symbolise avec la divinité, car c'est le principe de tout corps. » Bassompierre, après avoir feuilleté le volume sur les genoux d'une belle dame, a pu s'écrier : « Mons Scipion n'a rien oublié, si ce n'est le point de Venise. »

P. L.

240. Histoire de M. G. Bosquet sur les trovbles advenvs en la ville de Tolose, l'an 1562, trad. du latin en françois. *Tolose*, 1595 ; pet. in-8, v. v., fil....... 24—»

Ce petit volume, difficile à trouver, est l'œuvre d'un catholique zélé ; il ne faudroit pas s'en rapporter à lui avec trop de confiance pour savoir ce que furent dans le Languedoc les guerres de religion, mais on trouve du moins dans ces récits les moyens de se faire une idée des excès commis de part et d'autre dans ces funestes discordes ; on peut voir, entre autres détails, à la page 121, comment les huguenots traitèrent le gardien des cordeliers de Lavaur, et page 128, le chapitre intitulé : *Huguenots exécutez a mort ;* on abat à des malheureux les quatre membres avant de leur trancher la tête ; on livre des femmes au supplice. Les cruautés commises dans un parti amenoient des représailles cruelles et des deux côtés on versoit le sang à flots et sans remords. L'*Histoire* en question, œuvre d'un contemporain qui a vu ce qu'il raconte, est donc d'un prix réel, et elle apprend bien des détails qu'on chercheroit en vain dans des histoires moins spéciales. Une piqûre.

G. B.

241. Histoire véritable de la vie errante et de la mort subite d'un chanoine qui vit encore ; écrite à Paris, par le défunt lui-même : *Dieu lui fasse paix ;* publiée à Mayence, depuis sa résurrection, avec la filiation des pièces que sa fermeté a fait naître : le tout pour l'instruction des juges du révérendissime Consistoire métropolitain, sans avertissement ni avant-propos, ni préface quelconque, par déférence pour les lecteurs qui ne les aiment pas. *Mayence*, 1785 ; 2 tom. en 1 vol. in-8, d.-rel. v. fauv., n. rogn. (*Simier*)...... 18— »

La deuxième partie porte ce titre : *Dossier des pièces pour un chanoine ressuscité à demi, contre les auteurs de sa mort et leurs complices.* —
Ce livre singulier porte sur le frontispice : cinquième édition ; mais c'est

assurément uue plaisanterie, et nul bibliographe n'a pu décrire les quatre éditions antérieures à celle que nous signalons. L'auteur annonce qu'il n'a mis « ni avertissement, ni avant propos, ni préface quelconque, par déférence pour les lecteurs qui ne les aiment pas. » Il se nommoit Rumpler, et devint chanoine de Strasbourg. Son caractère difficile et tracassier, ses prétentions, lui firent avoir des démêlés avec le chapitre dont il faisoit partie et avec son doyen ; il écrivit des lettres fort peu respectueuses, fut destitué, et intenta à ses adversaires un interminable procès qui roula de juridiction en juridiction sans pouvoir trouver de fin. C'est l'histoire de ces débats et de ce procès qu'il raconte avec prolixité dans ces deux volumes remplis de pièces justificatives. Il n'est pas douteux que le pauvre chanoine n'eût le cerveau fêlé; il y a souvent des idées fort singulières et des étrangetés de style dans ses pages d'ailleurs fort peu correctes. Voici les titres qu'il met en tête de quelques-uns des fragments qu'il entasse à la suite les uns des autres : Scribe au collet.—Meubles de hasard.—Quatre contre cinq.—Torture de là grande. — Connoissance funeste.— Gain d'une perte.—Protocole in-véridique.—Aéro-fuge auro-phage.—Doyen impoli.—Plagiat qui va.

G. B.

242. L'imposture descouverte des os humains supposés, et faussement attribués au Roy Teutobochus. *Paris, Pierre Ramier*, 1614 ; pet. in-8, v. f......... 24— »

Livre curieux et savant, indiqué comme peu commun au *Manuel du Libraire ;* il est attribué à Riolan, médecin judicieux qui, plus instruit qu'on ne l'étoit alors habituellement, réduit à leur juste valeur les prétendus ossements attribués au géant Theutobochus par le chirurgien Nicolas Habicot. Une vive controverse s'éleva à cet égard. Riolan soutint avec vigueur la thèse qu'il avoit voulu démontrer, et publia, en 1618, sa *Gigantolochie*, où il établit que les débris du géant proviennent de la dépouille d'un grand quadrupède, tel que l'éléphant. Ses adversaires, n'ayant pas de bonnes raisons à lui opposer, lui dirent des injures; on eut recours à l'anagramme pour montrer que le nom de Joannes Riolanus étoit l'équivalent de *Laurus in Asino*, ou *Asinus in lauro, sine lauro inane*. Toutes ces pauvretés sont oubliées, mais les écrits relatifs à la querelle sur les géants, recherchés par les bibliophiles en raison des singularités qu'ils renferment, conservent de la valeur pour les amis de la science. Le *Manuel du Libraire*, t. II, p. 502, indique plusieurs de ces opuscules. auxquels on peut en joindre un autre que signale le catalogue de M. Leber, t. IV, n° 93. La question des géants a savamment été discutée, au point de vue de l'érudition, par M. Berger de Xivrey, *Traditions tératologiques*, p. 189, et au point de vue de l'anatomie comparée, par G. Cuvier, dans ses *Recherches sur les ossements fossiles*.

G. B.

243. LE CAMUS. Dixains sur le signe de la croix, par Le Camus. *Paris*, 1658; pet. in-12, vél ...... 15—»

Le procureur au Châtelet qui se plut à écrire ces vers, étoit sans doute un homme d'une piété fervente, mais comme poëte il avoit peu de mérite; aussi est-il, ce nous semble, resté inconnu aux écrivains qui se sont occupés de l'histoire des poëtes françois. Il a joint à ses productions ascétiques quelques *Conseils moraux;* il changea le vingt-sixième : « parce que l'on croyoit trop absolument que je tenois que toutes les femmes n'estoient pas secrètes, combien que je n'entendisse sinon que la pluspart ne l'estoient point. »

En tête du livre se trouvent des vers trop élogieux adressés à l'auteur par quelques amis; ils n'hésitent pas à le mettre au-dessus d'Homère et de Virgile.

Plusieurs gravures décorent ce volume; celle en regard du titre, due au burin de Moncornet, n'est pas sans mérite.

244. LIBRO DE ENTRETENIMIENTO DE LA PÍCARA JUSTINA en el qual debaxo de graciosos discursos se encierran provechosos avisos. Al fin de cada número veras un discurso que te muestra como te has de aprovechar desta lectura para huyr los engaños, que oy dia se usan. Es juntamente artepoetica que contiene cencuenta diferencias de versos, hasta oy nunca recopilados, cuyos numbres y numeros están en la pagina siguiente. — Dirigido á Don Alonso Pimentel y esterlicq del conseïo de guerra de Su Majestad, y su capitan de Lanças Espanoles en estos estados de Flandes; compuesto por el licenciado Francisco de Ubeda, natural de Toledo. *En Brucellas, en casa de Olivero Brunello en la Fuente de oro*. Año M. D. C. VIII; in-8, vél., fr. gr. sur bois .... 60—»

Ce roman, qui n'est pas toujours très-édifiant, mais qui est loin de mériter cependant l'épithète de *très-libre* que lui donne le *Manuel du Libraire*, est remarquable en ceci, qu'il passe pour être l'œuvre d'un dominicain, André Perez, caché sous le nom de Francisco de Ubeda. Il appartient au genre picaresque inauguré par *Guzman d'Alfarache;* toutefois, au lieu de prendre pour héros un vagabond, le révérend père s'avisa de choisir une aventurière. On ne sauroit dire que l'ouvrage est d'un mérite bien distin-

gué; on y trouve cependant des scènes animées, une grande connoissance des abondantes ressources de l'idiome espagnol et des détails qui font connoître ce qu'étoient, dans la Péninsule, durant la première moitié du XVIIᵉ siècle, ce qu'on appelle de nos jours les déclassés et le demi-monde. L'auteur s'est trop livré à mettre dans sa prose, selon un usage du temps, de nombreux morceaux en vers dont le mérite est des plus minces.

L'édition que nous avons sous les yeux est mentionnée au *Manuel*, et un bel exemplaire s'éleva au prix de 31 francs à la vente Nodier. Nous connoissons une traduction italienne de Venise, 1628, et une version angloise de Londres, 1707; le *Manuel* ne les signale pas. L'édition de Madrid, 1735, revue par Mayans, est précédée d'une bonne notice sur le livre et l'auteur. On peut aussi consulter l'excellente *Histoire de la littérature espagnole* (t. III, p. 66), par l'Américain Ticknor, ouvrage qui mériteroit si bien d'être traduit en françois. Récemment la *Picara Justina* a reparu dans deux collections de *Novelistas* espagnols, imprimées l'une à Paris, l'autre à Madrid, mais les amateurs préféreront toujours lire de tels récits dans les anciennes éditions; ce style vieilli, ces mœurs d'une époque détruite ne sont en harmonie qu'avec une impression contemporaine de leur publication.

G. B.

245. Lusus ingenii et verborum in animi remissionem curavit Seybold. *Argentorati*, 1792; in-16, rel. 15—»

Recueil ample et curieux des tours de force auxquels des gens qui avoien sans doute du temps de reste, ont plié la poésie latine; les acrostiches, les vers rétrogrades, les vers lettrisés, les anagrammes, y abondent; on n'y a point oublié la *Pugna porcorum*, long poëme où n'ont été admis que des mots commençant par la lettre P; une facétie en prose d'assez longue haleine sur la papesse Jeanne (*Papa pariens*), présente la même singularité. Nous avons distingué six vers en l'honneur de Turenne, où chaque mot commence par un T, et une longue épitaphe en prose d'une Allemande, nommée Marie-Madeleine, où il n'a pas été admis un seul mot qui n'eût une M pour lettre initiale. Les jeux de mots fourmillent dans ce petit volume que tout latiniste lira avec plaisir, lors même que ces *nugæ difficiles* ne lui paroîtroient nullement dignes d'être imitées.

246. Messageot. Galimathias poétique ou Recueil de plusieurs petites pièces de vers et de chansons, sur des airs nouveaux et connus, par Messageot, caporal au régiment de Touraine. *A Paphos, chez Narcisse Monloisir* (*Paris, Gautery*), 1770; p. in-8 de 120 p., dos de mar. viol., n. rog........................ 15—»

C'est de la poésie de caporal; l'auteur, qui dédie son recueil à la princesse de Montmorency, sans néanmoins la nommer en toutes lettres, la

nomme cependant lorsqu'il se permet de lui adresser une chanson allégorique *sur ce qu'elle quitte le régiment.* Voici ce qu'il ose lui chanter sur l'air : *Tendre fruit des pleurs de l'Aurore :*

Quoi ! vous nous quittez, chère Ismène ?
Vous emportez tous nos plaisirs.
Qui va soulager notre peine ?
Vous remplissez tous nos désirs.
Auprès de vous la brebiette
Ne connoissoit que le bonheur ;
Celle qui prendra la houlette
Aura-t-elle votre douceur ?

La brebiette, c'est le caporal et peut-être aussi le fifre du régiment. Le reste du volume est à l'avenant. On comprend qu'un pareil livre doive être rare, et que la princesse de Montmorency ait fait mettre au cabinet tous les exemplaires qu'elle a pu rencontrer sous sa main, peut-être même l'édition entière. Le caporal-poëte ne paroît pas avoir été encouragé dans ses publications, car il n'a rien publié depuis son *Galimathias poétique*, où nous avons remarqué une pièce de vers adressée à M. Jacquot, *roi des musiciens des deux Alsaces.* M. Jacquot étoit un des ancêtres du *roi des biographes*, le spirituel et caustique M. de Mirecourt.

P. L.

247. NOUVEAUTÉS DÉDIÉES a gens de differens etats, depuis la charrue jusqu'au sceptre (par l'abbé Bordelon), 1724 ; 2 vol. in-12, v. fauve .... 18—»

Ce livre est l'un des nombreux produits de la plume de l'abbé Bordelon, auteur trop fécond et qui mériteroit une place parmi ces *oubliés* et ces *dédaignés* auxquels un critique judicieux a récemment consacré deux volumes. Les *Nouveautés* se composent d'une série de réflexions et de petits contes qui ont l'intention d'être satiriques, mais qui ne sont jamais bien méchants. On y trouve des détails intéressants pour la connoissance des mœurs et des usages à cette époque ; il faut cependant un peu de patience pour les y découvrir. L'auteur a voulu piquer l'attention en affectant la singularité. Sa dédicace est adressée à Xaxexiou, roi de Monomotapa. Il dit à ce monarque : « Vous ne me connoissez pas, et je n'ai pas l'honneur de vous connoître. » Voici les titres de quelques chapitres : *Haut les bras. — Tournez le feuillet. — Gare la piqûre. — A petits pieds grandes chaussures. — Blanc et noir. — Points et virgules. — Continuez. — M'y voici. — Dévoyements amoureux. — Qui en doute ?* On a, depuis Bordelon, usé et abusé de ce procédé, et à force de vouloir mettre de l'esprit dans le titre des chapitres, on s'est cru parfaitement dispensé d'en mettre dans les chapitres eux-mêmes.

G. B.

248. Les nouvelles galantes et comiques. *Paris, Cl. Barbin*, 1669; 3 vol. pet. in-12, fig. de Le Doyen, cartonnés.............................. 34—»

Le second et le troisième volume sont intitulés : *Nouvelles galantes, comiques et tragiques;* le second, à l'adresse du libraire, porte le nom d'*Étienne Loyson*, et le troisième, celui de *Gabriel Quinet*. Ce dernier volume est plus rare que les deux autres. Au reste, cé recueil, très-rare, n'a jamais eu qu'une édition, quoiqu'on ait refait des titres avec la date de 1688. Donneau de Vizé, qui en est l'auteur, l'a dédié à ses *maîtresses;* mais il ne compromet personne en nommant la *charmante* Amélie, l'*aimable* Céphalie, la *divine* Alcmène et la *généreuse* Léonide. Cette mascarade de noms se reproduit dans tout le cours du livre, où le conteur se vante de n'avoir été qu'historien. Mais le moyen de deviner les véritables personnages sous de pareils déguisements? De Vizé étoit l'ami des deux Corneille et de Racine; il connoissoit Molière, Boileau et La Fontaine; il composoit des comédies pour le théâtre de l'Hôtel de Bourgogne; il rédigeoit le *Mercure Galant*, mais on ne trouve pas trace de tout cela dans ses trois volumes de contes, si ce n'est qu'il y a réimprimé deux pièces de vers en l'honneur du roi et une piquante digression contre les satiriques. C'est là un document nouveau à recueillir pour l'histoire de la satire en France. Parmi ces contes, il en est plus d'un qui meriteroit d'être mis en vers par La Fontaine.

P. L.

249. Ravellin. Ars memoriæ hactenus ab ejus primo autore hujusce secundo quidem incognito ita obscure studio tradita ut legere nedum intelligere quis posset jam vero in gratiam et usum Juventutis explicata exemplis aucta, per Francisc.-Martin. Ravellin. *Francofurti, typis N. Hoffmanni, sumptibus Joann.-Theodorici de Bry;* 1617; pet. in-12, cart..................... 12—»

La mnémonique est une science dont on s'est beaucoup occupé jadis et qui est devenue fort délaissée. Nous n'avons pas l'intention de la réhabiliter; nous dirons seulement que ces anciennes méthodes ne sont point indignes d'occuper une place dans l'histoire des inventions humaines. Les procédés de Ravellin sont plus ingénieux que ceux de bon nombre de ses confrères, mais ils n'échappent pas à l'inconvénient qu'offre cette science, la grande facilité qu'il y a d'oublier précisement ce qu'il faut faire pour fortifier le souvenir.

250. Recueil de chansons nouvelles, par différents auteurs, où l'on trouve grand nombre de licences poéti-

ques, sans préface, épître dédicatoire, ni errata; avec approbation. 1758; in-12, cart., n. rog........ 9—»

Ces chansons ont été composées par un bel-esprit, partisan du roi de Prusse, qui se moque très-lourdement des François, et plaisante peu spirituellement sur l'échec que des généraux malhabiles firent éprouver à nos armes à Rosbach. Il se permet, peut-être en faveur de la rime, quelques incorrections un peu fortes, telles que : il *écriva*, pour il écrivit. Le maréchal de Soubise est fort maltraité dans ces vers. Faisant allusion à la protection que lui accordoit Madame de Pompadour, le poëte tudesque dit que :

Si la marquise le blanchit,
Le roi de Prusse le repasse.

Voici un échantillon des malices du compilateur :

Soubise, après ses grands exploits,
Peut bâtir un palais qui ne lui coûte guères :
Sa femme lui fournit le bois,
Et chacun lui jette la pierre.

Tel qu'il est, ce recueil, qui n'est pas commun, mérite d'entrer dans une bibliothèque où l'on veut placer des écrits curieux relatifs à l'histoire de France.

G. B.

251. Le Sceptre de France en quenouille par les Régences des reynes, faisant voir par de naifves représentations d'histoires : I. les désordres du pouvoir absolu des femmes en France; II. la mauvaise éducation des roys; III. la pernicieuse conduitte de l'Estat; IV. les horribles factions qui s'y sont eslevées et qui ont souvent mis cette monarchie à deux doigts de sa ruine; V. et le moyen infaillible de remedier à tous ces désordres, si l'on veut s'en servir efficacement et dans l'usage des loix fontamentales. *S. l.* 1652; in-4 de 110 p., mar. noir, tr. d. (*Anc. rel.*)..................... 34—»

Exemplaire de la bibliothèque de Lamoignon. Ce terrible pamphlet historique a été composé par Du Bosc de Montandré, le plus fougueux révolutionnaire de la Fronde, pour répondre à l'ouvrage de Robert Luyts, prédicateur et aumônier du roi, intitulé : *La Régence des reynes de France, ou les Régentes depuis sainte Clotilde jusqu'à la reyne Anne d'Autriche* (Paris, 1615, in-4). Le P. Lelong avoit confondu ces deux ouvrages si différents l'un de l'autre, en regardant celui de Du Bosc comme une seconde édition

du *Panégyrique de la Régence des reines de France*. Du Bosc de Montandré n'étoit pas un frondeur, mais un véritable ligueur, qui rêvoit la république en France, ou qui du moins vouloit renverser la royauté. Il fut mis au pilori et banni du royaume. Ce personnage, remarquable à tant de titres, est le héros d'un admirable roman de M. Henry Martin, intitulé : *le Libelliste*, qui doit prendre place dans les bonnes bibliothèques d'histoire. On pourroit soutenir que Du Bosc étoit ressuscité en 1791 et qu'il se nommoit alors *Prudhomme*, car *le Sceptre de France en quenouille*, n'est, à vrai dire, qu'un premier essai des *Crimes des reines de France*.

P. L.

252. Sottises du temps ou Mémoires pour servir à l'histoire générale et particulière du genre humain, ouvrage critique et moral, badin et sérieux, amusant et instructif; contenant les sottises qui se font journellement dans le monde, ainsi que les nouveautés curieuses et amusantes qui y paroissent. *La Haye*, 1754; 2 tom. en 1 vol., in-12, mar. r., fil., tr. dor. (*Rel. anc.*) 24— »

« Le monde est plein de foux, et qui n'en veut point voir
« Doit chez soi s'enfermer et briser son miroir. »

Recueil d'anecdotes parfois assez piquantes, de commérages, de scandale, chose dont on étoit, il y a un siècle, aussi friand qu'aujourd'hui. Il y a souvent des vers, des chansons, dans les trente-trois lettres qui forment cet ouvrage et qu'un Parisien est censé écrire à un ami désireux d'être au fait de ce qui se passe dans le monde. Quelques extraits de la table des matières donneront une idée du contenu de l'ouvrage :

Actrices. Ordonnance qui leur défend de monter sur le théâtre sans caleçons ; aventure qui a occasionné cette défense.

Cocus. Aventures de plusieurs. (Suivent onze anecdotes.)

De Gilbert (Mme), surprise en flagrant délit et enfermée dans un couvent.

Évêque (Aventure galante et comique arrivée à un).

Lesage (Mme), s'enfuit avec un de ses laquais; procès suscité à son mari par la femme dudit laquais.

Liebaut (M.). Sa plaisante aventure avec sa femme.

Romarati. Plaisante aventure arrivée à ce dévot.

Vestris (La), danseuse de l'Opéra; son aventure plaisante avec un jeune milord et le marquis de Courtil.

G. B.

253. Théâtre royal du Persée françois, ouvert à l'arrivée de S. M. dans le collége de la Compagnie de Jésus, à

Tolose. *A Tolose, veuve J. Colomiez*, M D. C. XXII; in-8, vélin.................................. 18—»

Louis XIII, se trouvant à Toulouse, alla visiter le collége des Jésuites; il fallut dignement reconnoître cet honneur. Les bons Pères remplirent leur maison de devises grecques, latines et françoises, d'arcs de triomphe, d'allégories mythologiques destinées à porter aux nues la gloire et les vertus de Sa Majesté. Le pauvre roi eut à subir la représentation d'une pièce interminable, et les inconvénients de sa grandeur durent cruellement se faire sentir. Le *Théâtre royal* rentre dans la catégorie intéressante à plus d'un titre des livres concernant les fêtes et cérémonies publiques; il n'est ni le plus curieux ni le plus rare de sa classe, mais il mérite toutefois d'être conservé, car il est un témoignage de la façon dont on s'y prenoit pour amuser un monarque et du sens dans lequel se dirigeoit alors l'instruction chez les Jésuites, admirateurs fervents de ces auteurs païens si vivement attaqués depuis.

G. B.

254. TOSCANI. Anthologia epigrammatum nunc primum edita. *Burdigalae, Gilbert. Vernoi*, 1619; pet. in-12, vélin.................................. 15—»

Ce poëte, assez peu connu, a réuni un grand nombre de sentences morales prises surtout dans les philosophes et dans les auteurs comiques de la Grèce; Ménandre a grandement été mis à contribution; Toscan a également puisé dans Sénèque et dans les Pères de l'Église, et, classant ces apophthegmes sous diverses rubriques, tels que : *du Mensonge*, *de la Santé*, *de la Vieillesse*, *du Mariage*, il les a mis en vers latins qui ne sont point mal tournés et qui révèlent une connoissance beaucoup plus approfondie de la langue de Virgile, que celle qui domine habituellement de nos jours. La poésie moderne latine est, nous en convenons, tombée dans un grand discrédit, aussi avons-nous tout lieu de croire que cette *Anthologia* n'a, depuis bien des années, trouvé que fort peu de lecteurs, peut être pas du tout; elle mérite toutefois d'être feuilletée de loin en loin par quelque amateur des muses romaines. Toscan a été omis dans la *Biographie universelle.*

G. B.

255. La Vieux Natura brevium, dernièrement corrigée et amend' et cy nouellement imprimée. *London, Rich. Tottelli*, 1584, pet. in-8, v. br............. 28—»

Ancien coutumier anglois imprimé en caractères gothiques, et qui ne se trouve pas fréquemment en France. Il est écrit en ce vieux françois normand mêlé de latin, qui fut longtemps l'idiome officiel de la Thémis britannique, et qui n'est pas toujours très-facile à comprendre.

256. Voyage de Nicolas Klimius dans le monde souterrain; contenant une nouvelle théorie de la terre et l'Histoire d'une cinquième monarchie inconnue jusqu'à présent, ouvrage tiré de la bibliothèque de M. B. Abelin, et traduit du latin par M. de Mauvillon, édit. sec. augmentée avec privilége. *A Copenhague et à Leipsic, chez Fred. Chretien Pelt,* M. D. CC. LIII; in-12, v. jaspé, fr. gr. .... 9—»

Ce livre fut écrit en latin par un littérateur danois célèbre, Holberg; il a été traduit en danois, en allemand, en anglois, en hongrois, et dans bien d'autres langues. Il s'agit d'un voyage au centre de la terre et parmi des nations qui nous sont inconnues. On voit que c'est une imitation du *Gulliver*, de Swift. L'idée avoit été, avant cet auteur plein d'*humour*, developpée par Cyrano de Bergerac et par Wilkins; elle l'a été depuis par Rétif de La Bretonne et par bien d'autres. La collection des voyages imaginaires seroit considérable. Klimius rencontre en général, au milieu d'une autre planète, le contre-pied de ce qui existe chez les nations civilisées; il y trouve aussi des êtres, tels que les arbres, qui, animés de passions semblables à celles des humains, ont la manie des titres et courent avec ardeur après tous les hochets de la vanité. On peut découvrir dans cette relation un peu longue, quelques idées ingénieuses, mais on sait que la plaisanterie germanique est trop souvent lourde et diffuse. Lucien et Quevedo peuvent revendiquer divers traits dans cette production parfois hardie, mais assez fréquemment obscure, l'auteur ayant prudemment pris le parti de ne pas trop divulguer ses pensées.

G. B.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, administrateur à la bibliothèque du Louvre; AP. BRIQUET; G. BRUNET; E. CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; V. COUSIN, de l'Académie françoise; CUVILLIER-FLEURY; Dr BERNARD, bibliophile; A. DINAUX; Bon A. ERNOUF, bibliophile; FERDINAND DENIS, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; AL. DE LA FIZELIÈRE; Vte DE GAILLON; prince AUGUSTIN GALITZIN; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J.-F. PAYEN; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; Bon J. PICHON, président de la Société des bibliophiles françois; SERGE POLTORATZKI; RATHERY, bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie françoise; A. TEULET; CH. WEISS; YÉMÉNIZ, de la Société des bibliophiles françois; etc., etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

OCTOBRE

TREIZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1857.

Sommaire du nº d'Octobre de la treizième série du Bulletin du bibliophile.

SATYRES

SUR LES

FEMMES BOURGEOISES

QUI SE FONT APPELER MADAME.

PAR LE CHEVALIER DENISART.

L'injure que l'on a faite à Godeau, de demander s'il étoit poëte (Godellus an poeta?), peut s'appliquer au chevalier Denisart; je dirai même, pour ce qui est de ce dernier, que la question est résolue quand on a seulement parcouru le gros volume de ses satires. Le sujet en est piquant cependant; il s'agit des femmes bourgeoises qui ont l'ambition de se faire appeler : Madame. Bien qu'il attaque les ridicules et les travers du sexe féminin, notre chevalier se pose en Don Quichotte de la gloire des femmes, des véritables dames qu'il tient à bien séparer de celles qui ne le sont que *par le caprice de la fortune, la bizarrerie et la vanité du siècle.* C'est l'intérêt des premières qui lui fait braver le danger d'offenser les autres : cet intérêt guide sa plume ou plutôt sa muse, car le chevalier Denisart s'imagine qu'une muse l'inspire. Même cette muse se croit des ailes; elle prendroit son vol si son sujet ne la retenoit dans le terre à-terre du genre familier. « Une muse comme la mienne (voyez cet air de suffisance, *cette intrépidité de bonne opinion!*), une muse comme la mienne ne prend que trop d'essor : j'ai trouvé plus d'art de la retenir aux descriptions familières de cet ouvrage, que d'aller chercher dans les lieux communs de la poésie cette fausse grandeur... L'on n'habille point la paysanne comme la princesse. Il n'est point question de superlatifs ni de figures métaphysiques, il s'agit de peindre au naturel les choses comme elles sont. » C'est aux demi-savants, aux correcteurs de pro-

fession, que le chevalier adresse ce langage, sûr qu'il est de l'approbation des vrais savants. Il revient à tant de reprises sur cette excuse et cette explication des familiarités de sa muse, qu'il semble que parmi ces demi-savants, objet de son dédain, il ait rencontré quelque Alceste de mauvaise humeur qui lui a dit : « Le genre familier est fort bon, mais familier chez vous, mon cher chevalier, est synonyme de plat. Il ne s'agissoit pas en effet d'employer les grands mots et les figures ampoulées d'une fausse rhétorique, mais encore falloit-il, dans les sujets que vous aviez à traiter, éviter la vulgarité et la trivialité. » Alceste parlant ainsi au chevalier Denisart, ne seroit ni plus injuste ni plus sévère avec lui qu'il ne l'est dans la comédie avec le sonnet d'Oronte.

Après avoir parlé en prose aux critiques, notre auteur leur parle en vers dans un petit préambule à leur adresse. Il se défie de ces poëtes oisifs qui parlent littérature dans les cafés,

> Ces coureurs de cafés, ces hommes que l'usage
> Fait trouver chez la Fouet, chez Laurent et Sauvage,

Et nous donne ainsi les noms de quelques-unes de ces réunions de beaux-esprits et de nouvellistes qui ont précédé celle du café Procope. Ce sont là des détails qui, à défaut de talent poétique, rendroient intéressant le livre du chevalier Denisart, si on les y rencontroit en plus grand nombre. Nous n'avons pas besoin d'avertir que nous recueillerons chemin faisant tous ceux que nous y trouverons, pour nous dédommager ainsi, et nos lecteurs avec nous, de la foiblesse des vers qu'il nous arrivera de citer.

Le chevalier Denisart prend son sujet de haut, et remonte jusqu'à notre première mère, à qui le diable persuade aussi qu'elle seroit une bien plus grande dame si elle mangeoit du fruit de l'arbre défendu. A cette première chute de madame Ève se rattachent toutes les chutes des femmes, toutes leurs foiblesses, jusqu'à celle d'usurper les titres de marquises et de comtesses, et de se faire porter par un fort grand valet,

> La robe détroussée avec le tabouret.

Toutefois, de ces prétendues dames, le monde n'est point dupe :

> L'on ne sépare point dame Anne la beurrière,
> Dame Jeanne du coin, Perrette l'harengère,
> D'avec ces dames-là...

Ici nous voyons, dès l'entrée en matière, le sujet se rapetisser et s'amoindrir. S'il ne s'agit en effet que de beurrières, de harengères, à quoi bon ce gros volume, dont le style, du reste, semble s'être proportionné aux marchandes de beurre et de poisson ? L'usurpation des titres n'a quelque importance que lorsqu'elle se fait dans les salons, sous la tolérance, et je dirai presque avec l'assentiment du monde riche et élégant. Mais que dans les guinguettes et les cabarets, des femmes de petite condition se déguisent en personnes de qualité, cela est sans conséquence. Nous avons aussi de nos jours nos marquises, nos comtesses de la Courtille, mais ce sont des personnages de mascarade, dignes d'être comparés à ce marquis des rues que l'on a vu, il y a quelques années, se promener dans Paris couvert d'oripeaux. C'est dans des régions plus élevées qu'il falloit attaquer ce travers. C'est probablement ce que prétend faire le chevalier Denisart, mais ce qu'il ne fait pas. Dans les scènes qu'il étalera sous nos yeux, ses personnages féminins seront toujours Anne la beurrière et Perrette l'harengère. Il n'étoit pas besoin, pour ridiculiser ces dames de bas étage, de prendre tant de précautions auprès des vraies dames.

Cette critique faite sur laquelle nous aurons lieu de revenir, et dont nous n'aurons que trop de preuves à donner, les sentiments de notre auteur sont excellents :

> L'on ne voit à Paris, dans toutes nos églises,
> Que baronnes en l'air, comtesses et marquises.

Et le mal est que ces comtesses et marquises sont prises au sérieux par ces adulateurs

> Qui, n'ayant rien à dire au bout du compliment,
> Vous placent sans raison madame à tout moment.

Ce n'est pas seulement en prenant de faux titres que ces prétendues dames excitent l'indignation du chevalier Denisart; il leur reproche aussi d'imiter, en les exagérant, les modes des dames de la cour. Autrefois, il n'en étoit pas ainsi :

L'on n'avoit point encor d'immodestes troussures,
Et de la tête aux pieds d'inutiles dorures,
Fontanges, falbalas, suffoquants, favoris,
Qui depuis certain temps ont amusé Paris.

Il y a plus, ces fausses marquises, qui le croiroit? osent se peindre le visage. Denisart, en galant chevalier, permet cet usage, mais seulement aux femmes de la première qualité. Ce n'est qu'à elles qu'il sied de chercher à *réparer des ans l'irréparable outrage.*

Il est permis aux gens de ces premières souches
De se donner des teints à double et triple couches.
Mais je verrai, morbleu! prendre ces libertés
Aux trois quarts de Paris.......
Et je ne ferai rien? Il faut donc qu'on me lie,
Car je ne saurois voir l'excès de la folie
Des femmes d'aujourd'hui......

Certes voici un langage qui réconcilieroit Alceste avec notre auteur, et, laissant de côté le mérite des vers, grande pierre d'achoppement pour la réconciliation, morbleu! diroit-il aussi, voilà mes gens à moi, ces sentiments sont bons et me conviennent fort, et il s'approcheroit de lui et lui serreroit la main. Il n'y a que son indulgence pour les femmes de la cour qu'il lui reprocheroit sans doute, et cette permission de mettre du rouge à double et triple couche qu'il ne sauroit approuver.

J'ai dit que le chevalier Denisart prenoit ses personnages dans un monde peu distingué, dans ce qu'on appelleroit aujourd'hui le demi-monde, peut-être même un étage au-dessous. Les femmes, objet de ses satires, sont de plusieurs sortes, à son avis du moins, et il se donne la peine de les distinguer par classes; mais on peut trouver que toutes ces classes se rappor-

tent à une seule, au type éternel de la femme qui met ses amoureux à contribution :

Il faut à ces amants payer les bonnes chères
Que l'on fait à Boulogne, à Saint-Cloud, aux Carrières;

Au type de Cléone, dont il dit que

Du premier qui la flatte elle tire un habit.

Et un habit de damas encore : une madame pourroit-elle se contenter à moins? Avec cet habit de damas on va aux lieux de réunion, aux guinguettes, et là on prend des airs de femme de qualité; car notre auteur en revient toujours à son sujet, qu'il trouve si fécond qu'il ne peut l'épuiser, et qu'il l'étale en une suite de tableaux monotones et de scènes toujours les mêmes. Heureusement que si les scènes sont les mêmes, le théâtre où elles se passent offre du moins quelque variété; c'est tantôt en certain lieu

Surnommé le Séjour de la chasse royale;

tantôt à l'académie de la Fillon (académie, maison de jeu, cercle), où notre auteur se trouve amené comme par hasard; tantôt au moulin de Javelle, où l'on alloit en partie fine à la sortie de l'Opéra, et

Où du moindre signal on entend à demi
Lorsque vous voulez seul une chambre en ami.

A Besons, qu'égayoit, le dimanche après la Saint-Fiacre, un grand concours de Parisiens attirés par les danses, jeux de bague, et autres divertissements qui s'y faisoient en faveur des dames; à Chatou, où l'on voyoit Grimaut, *dans sa guinguette*,

Qui se donnoit carrière avec sa Marinette.

Dans le salon de ce Grimaut, point de femmes qui ne se fissent appeler marquises. Tous ces lieux que nous venons d'énumérer se trouvent mentionnés par notre auteur à l'occasion d'anecdotes qu'il raconte. De ces anecdotes, voici le fond qu'il ne craint pas de répéter à satiété : Dans un lieu de plaisir, chez

la Fillon, par exemple, sont réunies des femmes de marchands, mercières, cabaretières, la femme d'un maître d'arithmétique, celle d'un maître d'armes. On joue au trou-madame, au trictrac, à la bête, au piquet; puis on soupe, puis on prend le café; après le café

Viennent les ratafias, les eaux de fenouillette,
Rossolis parfumés de douces violettes.

Tout cela seroit fort bien si ces dames, échauffées par tant de bonnes choses, n'en venoient à se disputer, à se prendre aux cheveux; c'est alors qu'en même temps que les cheveux on s'arrache tous les titres que l'on avoit usurpés. Quelquefois, survient un mari qui, tambour battant, ramène au logis la pauvre madame bien honteuse. Toutes ces histoires vulgaires sont vulgairement contées, et il faut avouer que de semblables sujets ne sont pas faits pour élever le style de l'auteur, dont les pointes les plus spirituelles sont d'appeler une cabaretière, madame la Futaille, et une librairesse madame In-folio.

Quelquefois une circonstance heureuse donne quelque intérêt aux récits du diffus chroniqueur. Ainsi quand il nous montre cet auditoire de femmes qui, avant le sermon, bavardent et font un bruit que ne suspend point l'arrivée du prédicateur, tout-à-coup notre imagination s'éveille en apprenant que celui qui va prêcher est le fameux Massillon. Oui, c'est lui-même qui monte en ce moment en chaire, et qui attend pour commencer son discours, que le babil des femmes ait cessé. Mais ce babil ne cesse pas vite, et nous partageons l'impatience et le dépit du chevalier Denisart. Dites-nous si ce n'est pas une bonne fortune que ce nom de Massillon, qui se dresse au bout d'un des hémistiches de notre auteur, si bonne fortune, qu'il lui arrive de faire presque un bon vers quand il le représente

Avec son doux maintien, sa charmante douceur.

Nous aimons cette charmante douceur à propos de Massillon; seulement le vers n'est pas aussi bon que nous l'avions cru

(pauvre chevalier! nous ne pouvons le laisser en paix sur cet article du style), doux et douceur ainsi rapprochés sont une négligence qu'il falloit éviter. Mais qu'est-ce qu'une semblable chicane faite à celui qui oublie parfois de faire rimer ses vers, et s'en croit quitte pour en avertir à la marge le lecteur, qui n'a point vu que dans les licences poétiques celle-ci fût permise. En fait de bonheur de style, le chevalier Denisart a été sur la piste d'un vers célèbre d'un poëte contemporain. Il y a entre autres personnages de ses histoires, un financier qui se laisse enfermer dans une armoire, par sa maîtresse qui le trahit. Quel dommage que l'auteur n'ait pas mis dans la bouche de son prisonnier, au moment de sa délivrance, cette exclamation si naturelle :

Croyez-vous donc qu'on soit si bien dans une armoire!

C'est tout à fait un caprice du sort qui d'avance lui jouoit un mauvais tour, si le chevalier Denisart n'a pas fait, il y a cent cinquante ans, le vers de Victor Hugo; il en étoit ma foi bien capable.

Tout à l'heure nous étions à l'église; c'est encore à l'église que nous allons ramener nos lecteurs : à Saint-Roch, à propos d'un pain bénit que veulent rendre quatre dames à la fois. Étrange aventure! le Suisse ébahi ne savoit que faire : cela lui promettoit quatre pains bénits et profit quadruple; cette considération puissante rendoit immobiles son esprit et sa hallebarde, et peut-être eût-il laissé passer les quatre dames; mais elles-mêmes ne purent tolérer leur concurrence, et une dispute s'éleva entre elles à qui passeroit la première. Bref, le tapage fut tel qu'il fallut que le curé s'en mêlât; l'intervention du curé rendit au Suisse le courage et la détermination qu'affoiblissoient en lui des considérations d'un ordre un peu matériel (j'imagine toutefois qu'en évinçant trois des dames, on trouva moyen de retenir les quatre gâteaux). De pareilles scènes ont-elles eu lieu réellement? Nous n'avons pas le droit de soupçonner la faculté inventive du chevalier Denisart, qui se traîne

d'ordinaire dans l'ornière de la réalité, et de la réalité la plus triviale. Nous sommes donc disposés à admettre la vérité de son récit.

Parmi toutes ces histoires, qui s'enchaînent l'une à l'autre comme dans les *Mille et une Nuits* (mais ne vous enorgueillissez pas de la comparaison, ô chevalier Denisart! votre muse n'a pas l'imagination de la sultane Sheherazade). Parmi toutes ces histoires, nous en choissons une qui va nous transporter à la porte Saint-Bernard. Pour nous, qui sortons de l'église, cette promenade ne peut être qu'agréable et faire diversion. Quant à l'histoire en question, la voici : Quatre belles (il paraît que chez notre auteur les dames vont toujours quatre par quatre),

> Dans un jour de printemps allèrent un peu tard,
> Pour mieux se rafraichir, aux bains de Saint-Bernard.
> Là, comme chacun sait, l'on est dans cet usage
> De faire pour le bain dans l'eau certaine cage,
> Pour mieux être à l'abri de l'orage et du vent,
> Et se laver à l'aise et derrière et devant.

Admirez la simplicité et le bon goût de ce dernier vers; il faut convenir que dans l'intérêt du chevalier, nous avons assez mal choisi notre histoire. Revenons à nos quatre dames : elles avoient chacune un amant à leur suite; de là toute une intrigue. Ces cavaliers, déguisés en femmes, s'introduisent dans la cage des dames. Des rivaux, puis des maris, avertis à temps, se mettent de la partie et l'embrouillent, au grand déplaisir des dames qui prennent la fuite et font voile un peu plus loin, au *Port-à-l'Anglois,* guinguette un peu plus distinguée que les autres,

> Où vont se réjouir les notables bourgeois.

Ainsi, pour nous du moins, finit l'aventure : c'est aux rivaux et aux maris à la poursuivre plus loin; nous leur laissons bien volontiers ce soin.

Ces bains de Saint-Bernard ont été chantés par Coulanges. Coulanges lui n'y amène pas quatre dames, mais une seule, une précieuse qui, arrivée en voiture, pense s'évanouir à la vue

d'hommes vraiment nus qui se baignent, dit à son cocher de la ramener à la ville, et, dans sa mésaventure qu'elle eût pu prévoir, ce nous semble, voudroit que le roi fît une ordonnance pour réformer l'abus dont elle vient d'être victime, et faire défense

Aux gens de se baigner que chaussés et vêtus.

Il y a dans Labruyère un passage qui sert de commentaire à la chanson de Coulanges et à l'histoire de Denisart. Parlant des promenades de Paris, il cite cette longue levée qui borne et resserre le lit de la Seine, du côté où elle entre à Paris : « Les hommes s'y baignent en été (nous avons vu que les femmes s'y baignoient aussi). Quand cette saison n'est pas venue, les femmes de la ville ne s'y promènent pas encore, et quand elle est passée, elle ne s'y promènent plus. » Si notre auteur nous a amenés si facilement à la promenade de la porte Saint-Bernard, ne seroit-ce pas que nous pressentions le plaisir que nous aurions d'y rencontrer Coulanges et Labruyère ? Cela pourroit bien être en vérité ; mais au lieu de nous en faire un reproche, nous croyons que l'on doit nous en savoir gré. Trois lignes de Labruyère consolent de bien des pages de Denisart.

Mais voici maintenant, à l'autre bout de Paris et dans un plus beau quartier, les Tuileries qui nous appellent ; nous ne pouvons pas ne pas nous y arrêter pour en lire *la Description avec les caractères des petits-maîtres et la peinture qu'ils font des belles qui reviennent de la Cour,* c'est le titre que donne l'auteur à sa prétendue satire.

Chacun sait qu'à Paris, dans les beaux jours d'été,
Certaines dames vont, pour être en liberté,
Aux petits rendez-vous qu'on donne aux Tuileries.

C'est autour du grand bassin que se donnent ces petits rendez-vous :

Autour du grand bassin le petit-maître habile
A caractériser les beautés de la ville
Passe tout en revue.....

Suivent quelques pages dont le fond est assez amusant, et qui sont, puisque nous venons de nommer Labruyère, du Labruyère mis en mauvais vers. Quant à la description des Tuileries, elle est complétée par une gravure placée en regard du texte (car rien ne manque à cette édition des œuvres du chevalier Denisart, et son livre est orné de nombreuses gravures); la gravure en question représente le grand bassin avec une haute charmille à la place où sont maintenant les marronniers; au-dessous de la gravure on lit ces vers :

Ce beau séjour fait de tout temps
Les plaisirs des honnêtes gens.

Bien que les honnêtes gens ne s'y conduisissent pas toujours très-honnêtement, à en croire les récits de notre chevalier et certaine aventure arrivée à lui-même. Il y a un de ces récits dont les héros sont conduits devant ce que nous appellerions aujourd'hui le commissaire de police.

Le chevalier Denisart n'a pas lieu jusqu'ici d'être bien content de nous et de la manière dont nous l'avons traité. Nous allons donner à son amour-propre une consolation. Il y a un proverbe qui dit que la fin couronne l'œuvre. Eh bien, notre auteur a couronné son livre par un chef-d'œuvre, qui est sa table des matières. Certains écrivains mettent tout leur esprit dans la préface, lui l'a mis dans sa table des matières disposée de la façon la plus propre à piquer la curiosité du lecteur. Chaque histoire est divisée en toutes sortes d'incidents, et ces incidents ont leurs titres particuliers plus ou moins extraordinaires, tels que celui où il est parlé *d'une femme puante qui contraignoit le tiers qui jouoit à l'hombre de quitter prise.* Ces titres généraux ou particuliers nous ont fait penser à ces cris qui parfois se font entendre le soir dans les rues de Paris. Vous prêtez l'oreille, on parle d'aventures merveilleuses, de femmes ou de filles enlevées, etc. Si vous êtes curieux... Vous ne l'êtes peut-être pas vous qui lisez ceci, mais à coup sûr votre portier l'est, et son imagination le stimulant, il court acheter la feuille

annoncée avec tant de fracas et qui n'est qu'une plate aventure sans intérêt même pour les portiers. Les titres de notre préface chef-d'œuvre ont l'air d'avoir été calculés pour produire le même désappointement. Cette habileté dans la disposition des titres de l'ouvrage de notre chevalier, nous remet en mémoire une épigramme de Martial, sur une table des matières bien faite aussi apparemment :

Lemmata si quæris cur sint adscripta, docebo;
Ut, si malueris, lemmata sola legas.

Quoi qu'il en soit, toutes ces histoires sembloient si intéressantes au bon chevalier Denisart que, non content de celles qu'il recueilloit en si grand nombre, il invitoit ses lecteurs à en recueillir aussi de leur côté et à les lui envoyer, leur promettant qu'il les mettroit en vers. « Comme il y a matière (c'est le libraire qui parle, mais au nom de l'auteur), comme il y a matière à faire encore quelques volumes sur le même sujet, l'on avertit ceux qui prennent soin des affaires du temps (les affaires du temps! les aventures de dame Anne, la beurrière!), s'ils en savent quelques-unes qui méritent la peine d'être écrites, de les envoyer à notre adresse... » Certes l'auteur étoit bien disposé à faire bon accueil à tous les envois de ce genre, et telle étoit sa facilité, qu'il n'eût été en retard avec aucun de ses correspondants. Écoutons encore son libraire : « L'expérience que nous en avons (de cette facilité), nous fait assurer le public d'un semblable volume tous les trois mois, s'il a pour agréable cette nouvelle manière d'écrire. » Il paroît que le public ne répondit point à l'appel, et le projet de volume trimestriel fut abandonné. C'est dommage vraiment; il eût été curieux de voir jusqu'où le chevalier Denisart eût poussé la gageure.

Mais qui a une fois pris la plume est toujours tenté de la reprendre; le malencontreux poëte, après quelques années de silence, descendit de nouveau dans l'arène pour attaquer *les cerceaux, paniers, criardes, manteaux, volants, et autres ajustements de femmes.* Ce nouvel exploit de notre don Quichotte

littéraire n'eut guère un meilleur succès que le premier. Cette fois il abrégea la matière qui eût pu s'allonger à son gré, se contentant, au lieu d'un volume, de ne faire qu'une satire; il raccourcit aussi ses vers, et changea ses alexandrins en vers de huit pieds; malheureusement ses vers, pour marcher sur moins de pieds, ne s'en traînèrent pas moins lourdement, et dans un moindre espace il sut faire entrer le même nombre de mots parasites et inutiles. A défaut de la forme, le sujet traité par le chevalier a pour nous un mérite sur lequel il ne pouvoit compter, celui de l'à-propos. Mais j'ai tort de dire qu'il ne pouvoit compter sur ce mérite. Les modes ne tournent-elles pas dans le même cercle? Ce cércle, en faisant son évolution, a ramené les cerceaux d'autrefois sous le nom de cages. Les cerceaux eux-mêmes n'étoient qu'un souvenir et qu'une imitation des vertugadins. Salomon, s'il revenoit au monde, diroit encore : « Rien de nouveau sous le soleil, » et plus que jamais : « Tout n'est que vanité. »

En fait de vanités, c'en est une bien grande peut-être d'avoir si longtemps entretenu nos lecteurs d'un écrivain aussi médiocre que le chevalier Denisart, aussi leur faisons-nous grâce du détail de la satire contre les cerceaux, et de ces belles histoires que l'auteur conte si bien.....

Vicomte DE GAILLON.

Les œuvres du chevalier Denisart peuvent soulever une petite question bibliographique. La satire contre les cerceaux est de l'année 1727 (Paris, Thiboust, imprimeur-libraire, place Cambray). C'est là la véritable date et le véritable imprimeur, et il n'y a point ici de remarque à faire. Quant au volume ou plutôt aux deux (1) volumes de satires contre les femmes qui se font appeler Madame (car il y a deux volumes, mais ils sont d'ordinaire reliés ensemble et n'en forment véritablement qu'un),

(1) Il n'y avoit d'abord qu'un volume; lors du changement du titre on a mis un second titre à la page 277.

nous avons eu deux exemplaires sous les yeux, un que nous a prêté M. Techener, l'autre que nous avons consulté à la bibliothèque de l'Arsenal; tous deux portoient cette indication : A La Haye, chez Henry Frik, 1713. Il paroîtroit, d'après ce qu'on nous dit, que ce titre ne seroit pas le véritable, le titre primitif, du moins quant à la date et à la désignation du libraire. La date, s'il en est ainsi, a probablement été rajeunie. Un indice tiré du livre lui-même feroit remonter sa composition plus haut que l'année 1713. (Nous supposons les satires du chevalier Denisart venues d'un seul jet et composées dans le même temps.) L'auteur, en un certain endroit à propos d'un faux baron, dit :

Il n'est point de baron que celui de Breteuil.

Ce baron de Breteuil ne peut être, selon nous, que le personnage dont parle Saint-Simon, dans le chapitre 63e de ses Mémoires, et qui eut la charge d'introducteur des ambassadeurs dans les dernières années du XVIIe siècle, vers 1698. C'est aussi à la même époque qu'éclatoit et s'établissoit à la ville et à la cour, la réputation de Massillon, à l'un des sermons duquel notre auteur nous a fait assister. Cette date, si nous ne nous trompons dans nos conjectures, devroit être celle de la composition de la première et volumineuse satire du chevalier Denisart; seulement la distance seroit bien grande entre son premier ouvrage et sa satire contre les cerceaux, qui est de 1727.

NOTES

PRISES DANS UNE BIBLIOTHÈQUE DE PROVINCE.

I

NOUVEAU VOYAGE DE FRANCE.

PARIS, SAUGRIN, 1720; IN-12.

(Deuxième article.)

Notre voyageur daigne accorder quelque intérêt à la cathédrale de Strasbourg, malgré « ses bas-reliefs à la gothique ; » et à son clocher, « *rempli* de seize cloches, dont la plus grosse pèse dix-huit mille. Il y en avoit alors une d'argent, pesant quinze mille, qu'on ne sonnoit que deux fois l'année pour la foire. » Mais ce qu'il admire le plus, c'est le magnifique autel *sculpté dans un goût excellent*, en style du dix-septième siècle, et les vingt-quatre chanoines, tous princes, comtes ou barons; « assistant à l'office avec des soutanes rouges et des perruques blondes et carrées qui leur descendoient jusqu'à la ceinture. » Il est certain que cet autel devoit s'harmoniser à merveille avec ces belles perruques de chanoines, et si le tout étoit en désaccord avec le style de l'édifice, c'étoit évidemment la vieille cathédrale qui étoit dans son tort.

« Metz étoit une des villes où les Juifs avoient la liberté de s'établir ; ils occupoient le quartier de Saint-Féron, auprès de la Moselle. Ils étoient obligés, par exemple, de porter des manteaux hiver comme été, et un bouquet de barbe. »

« Les carrosses de Paris à Strasbourg se trouvoient rue de la Verrerie, à l'hôtel de Pomponne ; ils partoient tous les samedis à sept heures du matin (p. 196). Ceux de Paris à Besançon, à

l'hôtel de Sens, comme ceux de Lyon. Ils étoient *neuf jours* en chemin l'été, et *onze* en hiver ». On sait que les trains *express* font maintenant ce trajet précisément en autant d'heures qu'à cette époque on mettoit de jours. La route, à partir d'Auxerre, n'étoit ni sûre ni commode. « La vallée de Vaucharme étoit dangereuse ; » et ensuite les *mauvais bois*, les *vallons* et *fondrières*, les chemins serrés, *coupés de ruelles*, se succédoient presque sans interruption jusqu'aux portes de Dijon.

On sait que la grande renommée des vins de Bordeaux n'a commencé en France qu'à la recommandation du maréchal de Richelieu ; et cette bonne action doit lui faire pardonner plus d'une peccadille. Cependant l'exportation des vins de Bordeaux étoit déjà depuis longtemps une branche de commerce importante. « Il y avoit (en 1718) plusieurs foires très-fameuses, exclusivement consacrées à ce commerce ; les principales se tenoient le 1er mars et le 15 octobre ; elles duroient quinze jours. A cette époque, on voyoit arriver plus de cinq cents vaisseaux étrangers. Dans le cours de l'année, on chargeoit à Bordeaux cent mille tonneaux de vin et d'eau-de-vie pour toutes les parties de l'Europe » (p. 218). Dans le courant du dix-huitième siècle, ce nombre diminua beaucoup par suite de la rigueur et de l'incohérence des règlements d'octroi, qui favorisoient la concurrence étrangère.

A Poitiers, on remarque, près de la porte Saint-Lazare, un vieux *château à lutins*, d'origine romaine (p. 220).

A Blois (p. 227), les appartements du palais étoient encore embellis de tableaux du temps d'Henri II.

L'un des renseignements les plus curieux que nous fournisse notre auteur, c'est le détail du voyage des carrosses de Paris à Bordeaux, et de Bordeaux à Bayonne, avec l'indication des localités où l'on s'arrêtoit pour déjeuner, dîner et coucher (pag. 237 et suiv.). « Le carrosse de Bordeaux s'arrêtoit à Blaye, où l'on embarquoit *le monde et les hardes*, pour aller à Bordeaux, par un trajet de sept lieues. De même, la route de Bayonne cessoit d'être carrossable à Dax ; on continuoit son chemin par

eau, à cheval ou *sur des échasses.* Somme toute, on restoit *dix-neuf jours* en route, au lieu de *dix-neuf heures* qu'on met maintenant à faire le même trajet. Nous avons déjà signalé cette proportion de vitesse sur la route de Besançon, et il y a là de quoi satisfaire assurément les amateurs du progrès. Il est vrai que dans ce temps-là les voitures publiques ne marchoient que le jour, ce qui allongeoit le voyage du double; mais autrement elles auroient couru grand risque de ne pas arriver du tout.

A Toulon (p. 249), la grosse tour de la cathédrale renfermoit une des plus fameuses cloches de France. A l'église gothique de Saint-Sernin, « la châsse du saint, placée au-dessus du grand autel, étoit la reproduction exacte de l'église elle-même. Elle étoit en argent, et pesoit plus de deux cents marcs, à cause de la hauteur du clocher.

« A Limoges (p. 269); les rues étoient étroites, les maisons bâties en torchis, avec des toits tellement en saillie sur la rue, qu'à peine y voyoit-on le soleil en plein midi. Aussi le sexe y était-il généralement *beau et frais.* »

Certaines parties de la route de Paris à Clermont n'étoient ni en meilleur état ni plus sûres que les autres grandes communications. Il y avoit dans la forêt de Montargis plusieurs fonds dangereux; près de *la Commodité*, un petit bois *qui n'étoit pas des meilleurs.* Pendant la traversée des bois du Nivernois, on ne pouvoit marcher que fort lentement, et en se tenant soigneusement sur ses gardes (pp. 278, 279).

« Dans l'église collégiale de Tarascon, on conservoit les reliques de sainte Marthe dans une châsse d'*or pur*, fort enrichie de pierreries. Elle pesoit vingt-deux mille ducats, et n'avoit pas sa pareille en France » (p. 304).

« A Saint-Malo, on avoit soin de fermer toutes les portes dès six heures du soir, à l'exception de celle de Saint-Thomas, qui est proche du château, et par où l'on sort de Saint-Malo par terre... On ne la fermoit qu'à neuf heures, *après quoi on lâchoit douze gros dogues.* » Le fameux proverbe relatif aux chiens de Saint-Malo a dû être inventé à l'occasion de quelque mésaven-

ture de promeneurs retardaires, rencontrés à une heure indue par cette patrouille canine.

Notre voyageur, ordinairement exact dans ses indications, commet une étrange méprise à propos de la manufacture de glaces de Saint-Gobin, qu'il place dans les environs de Cherbourg (p. 368).

L'aspect général de Rouen (fig. 10, p. 377) étoit encore à peu près le même qu'au moyen âge. On retrouve, dans le panorama de cette ville, l'enceinte continue percée de treize portes le long de la Seine. A l'extrémité des quais se dresse la masse imposante du vieux château, avec ses huit tours et ses fossés encore intacts. Le faubourg Saint-Sever, réuni à la ville par un large pont de bateaux sur lequel circuloient facilement les voitures, ne se compose encore que de quelques habitations isolées. Mais, sur plusieurs points, et notamment du côté de la Seine, l'esprit des temps modernes se fait jour à travers les constructions d'un autre âge : la ville commerçante presse et déborde déjà la ville de guerre.

L'itinéraire de Paris à Rouen est curieux. Le voici copié textuellement (p. 389) :

« De Paris à Poissy, cinq lieues ; par le carosse, 1 livre 10 sols. On prend les batelets à Poissy pour Rolleboise, neuf lieues ; on donne 10 sols. De Rolleboise à Bonnières, il y a une très-petite lieue à faire à pied, ou pour 6 sols à cheval. De Bonnières au Roule, cinq lieues pour 10 sols (par bateau). On va du Roule au port Saint-Ouen sur des *mazettes* pendant cinq lieues, pour 30 sols, et du port Saint-Ouen à Rouen, deux lieues, en bateau, pour 3 sols. »

Nous pourrions facilement multiplier nos citations, mais celles-là suffisent, je pense, pour donner une idée du genre d'intérêt que présentent ces anciens itinéraires, trop dédaignés peut-être par les bibliophiles et même par les historiens. En jetant ce coup d'œil rapide sur la France ancienne, notre but n'étoit pas assurément de faire la satire du passé au profit du présent. Notre siècle est déjà bien suffisamment infatué de ce

qu'il vaut. Si les communications étoient plus lentes et plus difficiles entre les diverses parties de la France, ces lenteurs, ces difficultés avoient leur raison d'être; on quittoit rarement le foyer natal, mais en étoit-on plus malheureux? Dans le calme d'une vie plus sédentaire, les riches jouissoient-ils moins de leur aisance, les pauvres sentoient-ils plus vivement leur misère, que dans le tourbillon qui nous entraîne aujourd'hui? Il est permis d'en douter.

Il est juste d'ailleurs de reconnoître que cet itinéraire a été fait dans un mauvais moment, à l'époque de la minorité de Louis XV, et du plus grand épuisement des finances. Ceci nous explique le triste état et le peu de sûreté des routes, alors infestées de soldats réformés, qui demandoient au brigandage les moyens d'existence que l'État obéré leur refusoit. Le gouvernement révolutionnaire, sous ce rapport, n'eut rien à envier aux autres; avant le 18 brumaire, on versoit avec la même aisance, et l'on étoit aussi consciencieusement détroussé sur les grands chemins que du temps de la Régence.

Enfin, le dirai-je? nous autres, amants rêveurs et inutiles du passé, nous avons une indulgence vraiment déraisonnable pour ses défauts. Ce ne sont pas toutefois les émotions de grande route que nous regretterions davantage, mais c'est tout au plus si le télégraphe électrique, les hélices et les chemins de fer suffisent pour nous consoler de la perte de tant de trésors artistiques et littéraires anéantis par le vandalisme révolutionnaire, de l'abâtardissement de tant de belles et glorieuses industries tombées des mains de vrais artistes à celles des spéculateurs industriels. A l'époque où parut notre itinéraire, on voyageoit en patache, à infiniment petites journées, et parfois le pistolet au poing; mais, pour nous en tenir à notre spécialité, on imprimoit et on *illustroit* les livres comme on ne sait plus le faire; on en écrivoit même quelques-uns comme on n'en écrit plus guère de nos jours: *Manon Lescaut*, par exemple.

Baron Ernouf.

NOTICE

BIBLIOGRAPHIQUE SUR LES ŒUVRES DE

CYRANO DE BERGERAC.

Aucun bibliographe ne s'est encore occupé des ouvrages de Cyrano, mais cette omission va être bientôt réparée dans une édition des œuvres de ce singulier et remarquable écrivain, auquel Charles Nodier a consacré naguère une charmante notice (Voy. *Bulletin du Bibliophile*, 8e livrais. de l'année 1835). L'édition nouvelle a été préparée par M. Paul Lacroix, qui s'efforce de continuer, à l'égard de Cyrano, l'œuvre de réhabilitation littéraire commencée par Charles Nodier.

« Voici, dit M. Paul Lacroix, le relevé bibliographique de toutes les éditions partielles et générales des ouvrages de Cyrano de Bergerac, éditions que nous citons d'après les catalogues les plus estimés, quand nous ne les avons pas vues de nos propres yeux. Tout en présentant une liste plus étendue que celles qui ont été dressées jusqu'à présent, nous craignons bien d'avoir omis certaines éditions anciennes dont il ne reste plus aucun exemplaire.

La Mort d'Agrippine, tragédie, par M. de Cyrano Bergerac. Paris, Ch. de Sercy, 1654, in-4° de 4 ff. et 107 pages, plus 1 feuillet pour le privilége; frontisp. gravé.

— *La Même. Ibid.*, *id.*, 1656, in-12.

— *La Même. Ibid.*, *id.*, 1661, in-12.

— *La Même. Ibid.*, *id.*, 1666, in-12.

Le Pédant joué, comédie, par M. de Cyrano Bergerac. Paris, Ch. de Sercy, 1654, in-4° de 2 ff. prélim. et 167 pages.

C'est un tirage à part de la seconde partie des *Œuvres diverses*.

— *Le Même. Ibid.*, *id.*, 1654, in-12.

— *Le Même. Ibid.*, *id.*, 1658, in-12.

— *Le Même*. Lyon, Fourmy, 1663, in-12.

— *Le Même*. Paris, Ch. de Sercy, 1664, in-12.

— *Le Même*. *Ibid.*, *id.*, 1671, in-12.

— *Le Même*. Rouen, J.-B. Besongne, 1678, in-12.

— *Le Même*. Paris, Ch. de Sercy, 1683, in-12.

Les *Œuvres diverses de M. de Cyrano Bergerac*. Paris, Ch. de Sercy, 1654, 2 part. en 1 vol. in-4° de 4 ff. prélim. et 294 pages pour la première partie; 2 ff. non chiffrés et 167 pages pour la seconde, plus 2 ff. pour le privilége.

Contenant, avec la dédicace au duc d'Arpajon surmontée de ses armoiries, les *Lettres de M. de Bergerac*, les *Lettres satyriques de M. Bergerac de Cyrano*, les *Lettres amoureuses de M. de Cyrano Bergerac*, et *le Pédant joué*. Ainsi, le nom de l'auteur est écrit de trois manières différentes dans le même recueil.

Histoire comique ou Voyage dans la Lune, par Cyrano de Bergerac, *S. l. et s. d.* (1650), in-12.

Cette édition, qui fut imprimée certainement sans privilége du roi dans une ville du midi, soit à Montauban, soit à Toulouse, n'est citée que dans le *Catalogue de la Bibliothèque du Roi*, rédigé par l'abbé Sallier; voyez le t. II des *Belles-Lettres*, p. 33, n° 703 A.

Histoire comique des États et Empires de la Lune. Paris, 1656, in-12.

Édition citée par le P. Niceron.

Histoire comique, par M. Cyrano de Bergerac, contenant les Estats et Empires de la Lune. Paris, de Sercy, 1659, in-12.

— *La Même*. *Ibid.*, *id.*, 1663, in-12.

Œuvres diverses. Paris, Ant. de Sommaville, 1661, 3 part. en 1 vol. in-12. Contenant : *Histoire comique des États et Empires de la Lune* (191 pages), *Lettres satyriques*, *amoureuses*, etc. (344 pages); et *le Pédant joué* (152 pages), avec un titre et une pagination particulières.

— *Les Mêmes*. Rouen, R. Séjourné ou F. Vaultier, 1676, 3 parties en 1 vol. pet. in-12.

On remarque, à la fin du second acte du *Pédant joué*, une curieuse petite gravure sur bois.

Nouvelles Œuvres de Cyrano Bergerac, contenant l'histoire comique des Estats et Empires du Soleil et autres pièces divertissantes. Paris, Ch. de Sercy, 1662, in-12, portr. par Le Doyen.

— *Les Mêmes*. Paris, Ch. de Sercy, 1676, in-12.

Nouvelles Œuvres et Œuvres diverses. Paris, Ch. de Sercy, 1662-66, 5 part. en 1 vol. in-12, port.

Œuvres (complètes avec les préfaces). Lyon, 1663, 2 vol. in-12.

— *Les Mêmes*. Paris, Ch. de Sercy, 1676, 2 vol. in-12.

— *Les Mêmes*. Rouen, 1677, 2 vol. in-12.

— *Les Mêmes*. *Ibid.*, J. Besongne, 1678, 2 vol. in-12.

— *Les Mêmes*. Charles de Sercy, 1681, 2 vol. in-12, port.

Les *Œuvres diverses*, enrichies de fig. en taille-douce. Amsterdam, Daniel Pain, 1699, 2 vol. in-12.

Malgré le titre d'*Œuvres diverses*, ce sont les œuvres complètes de l'auteur. Il y a des exemplaires sur papier fort, tirés in-8°.

— *Les Mêmes*. Paris, Ch. Osmont, 1699, in-12.

— *Les Mêmes*. Amsterdam, J. Desbordes (Trévoux), 1709, 2 vol. in-12.

— *Les Mêmes*. *Ibid.*, *id.* (Rouen), 1710, 2 vol. in-12, portrait.

Il y a des exemplaires tirés de format in-8°.

— *Les Mêmes*. Amsterdam, Jacq. Desbordes (Paris), 1741, 3 vol. in-12, frontisp. grav. et portrait.

Édition entièrement conforme à celle de 1662-66.

— *Les Mêmes*. *Ibid.*, *id.*, 1671, 3 vol. in-12.

C'est l'édition précédente avec de nouveaux titres.

Œuvres (choisies), précédées d'une notice par Le Blanc. Toulouse, impr. de A. Chauvin, 1855, in-12.

Contenant seulement les deux Histoires comiques des États et Empires de la Lune et du Soleil.

P. LACROIX.

UN VOLUME AYANT APPARTENU A GROLIER

Une petite collection de 164 ouvrages a été mise aux enchères, le 7 octobre dernier, par les soins de M. Cretaine, libraire à Paris. Le catalogue annonçoit ainsi l'importance de cette vente : *On y remarque plusieurs volumes sortis des presses des Estienne et des Elzévirs, reliés en maroquin; divers ouvrages modernes parfaitement conditionnés*, (et en petites capitales) UN EXEMPLAIRE DES POÈMES DE VIDA *ayant appartenu à* GROLIER. Nous ne parlerons point de ces beaux exemplaires, de ces volumes *précieux*, qui tous ont été adjugés à des prix modiques, mais néanmoins à leur juste valeur.

Quant au volume ayant appartenu à Grolier, voici le texte de l'article :

« 90. — MARCI HIERONYMI VIDAE cremonensis, christiados libri sex. *Lugd., apud Seb. Gryphium*, 1536. — De Arte poetica, lib. III; de Bombyce, lib. II; de Ludo Scacchorum, lib. I; Hymni, Bucolica, etc. *Ibid*, 1536; 2 part. en 1 vol. in-8, v. f., riches compart. mosaïque, tr. d. »

« EXEMPLAIRE DE GROLIER, grand de marges, reliure habilement restaurée. »

« ADJUGÉ 151 FR. à M. Alvarès. »

Exemplaire de Grolier ! Cette indication est probablement le résultat d'une erreur, car nous n'avons vu qu'une reliure sur laquelle on a, fort habilement, incrusté le nom et la devise de Grolier. Le volume est de format petit in-8, nouvellement et médiocrement relié, orné de compartiments en mosaïque découpés dans une reliure ancienne, et appliqués sur du veau antique. Le tout est rehaussé de dorures d'une entière fraîcheur.

Le dessin de cette reliure est, du reste, assez bien conçu et rappelle les dessins faits pour Grolier.

Nous avons pensé qu'il étoit de notre devoir de signaler aux bibliophiles ces pastiches annoncés dans les catalogues comme de véritables reliures de Grolier, et adjugés à des prix *inexplicables*. En effet, un volume authentique de Grolier, revêtu d'une belle reliure, vaut de 500 fr. à 2,000 fr., tandis que pour les amateurs, un *faux Grolier* a souvent moins de prix qu'une reliure ordinaire. Ces annonces peuvent donc induire en erreur les bibliophiles qui n'assistent pas aux ventes, et provoquer la dépréciation des exemplaires authentiques et vraiment précieux.

Nous signalerons encore divers livres d'une authenticité douteuse, et même des xylographiques *apportés des pays étrangers*. Depuis quelques années, on nous a offert plusieurs volumes de ce genre, qui nous ont paru très-suspects. — Avis aux bibliophiles.

NÉCROLOGIE.

Le *Bulletin*, dans son dernier numéro, annonçoit le décès de plusieurs bibliophiles. C'est avec de profonds regrets que nous enregistrons aujourd'hui une perte nouvelle. M. Alphonse Lyon Alemand, chef d'une des premières maisons de banque de Paris, vient de mourir à l'âge de 45 ans, après une longue et douloureuse maladie. MM. Charles Nodier, Pixérécourt, Arm. Bertin et d'autres amateurs distingués avoient apprécié depuis longtemps les connoissances littéraires de M. Alphonse Lyon, sa sagacité, ses observations ingénieuses et souvent profondes. C'est dans ses entretiens avec de si bons maîtres en bibliophilie, qu'il avoit puisé l'ardent amour des livres, dont il a fait preuve en formant sa bibliothèque, à laquelle il consacroit avec tant d'empressement, les heures de loisir que lui accordoient trop rarement les affaires. Il avoit vivement désiré de réunir à sa collection les livres de M. Motteley; il en négocioit l'acquisition, lorsqu'une circonstance imprévue vint détruire ses espérances. M. Alph. Lyon professoit une grande prédilection pour la littérature grecque et latine, dont il encourageoit l'étude : il avoit même conçu la pensée d'utiliser quelques-uns de ses travaux philologiques et littéraires, en les livrant à l'impression. Nous l'avons souvent entendu former des projets que n'auroient pas désavoués les plus éminents bibliophiles; mais il ne les a point exécutés. M. Alph. Lyon n'a pu jouir du repos qu'il ambitionnoit depuis quinze ans : projets, repos et vie, la mort impitoyable a tout brisé.

— Nous annoncerons encore la perte que fait éprouver à l'École des Chartes, le décès de M. André Salmon, savant archiviste-paléographe.

— M. Victor Lagier, ancien libraire-éditeur à Dijon, et retiré des affaires depuis une dixaine d'années, vient de mourir dans un âge peu avancé. L'*Union Bourguignonne* a consacré un assez long article à cet estimable libraire. Ce journal fournit des renseignements fort intéressants sur les obstacles presque insurmontables qu'il sut vaincre par la puissance de sa volonté et de son intelligence. Nous reproduirons quelques passages de cette notice, puisque le cadre du *Bulletin* ne nous permet pas de l'insérer tout entière.

M. Lagier naquit en 1788, dans un hameau des Hautes-Pyrénées, d'une simple famille de laboureurs. Successivement berger et attaché au labourage, parfois chez des maîtres avares et durs qui lui refusoient le nécessaire, son enfance s'endurcit, et son caractère se trempa dans ces rudes travaux pratiqués sur un sol et sous un climat rigoureux.

Dès le bas-âge il éprouva le désir d'apprendre, qui le préoccupa toute sa vie, mais que la nécessité de pourvoir à son existence ne lui permit jamais de satisfaire complétement. Il étoit maître d'école à treize ans ; à quinze, il s'enrôloit, à contre-cœur, dans un atelier de Lyon pour la fabrication des soieries ; trois ans après il le quittoit pour le commerce, à l'expiration de son dernier écu, et il fut réduit à emprunter 6 fr. pour recommencer un état.

C'est avec ce capital que M. Lagier est parvenu à fonder une des maisons de librairie les plus considérables de France, et il osa entreprendre cette tâche sans apprentissage spécial, sans connoître le premiers éléments de cette profession savante et difficile, sans conseils et sans appui.

Ses débuts furent modestes : les almanachs, des contes de fées alignés dans les cinq doigts de sa main et offerts sur les quais de Lyon, commencèrent l'édifice de sa fortune.

Après avoir été deux fois la dupe de son ignorance des affaires,

après s'être fait écrivain public, puis manœuvre et moissonneur, pour ne pas mourir de faim, il arriva à Dijon, au mois de mai 1809, avec quelques bouquins qui représentoient toutes ses richesses. Une seule planche suffisoit pour les développer. Il les étala pour la première fois au Coin-du-Miroir, puis sous le portique du Musée, misérable abri dédaigné de tous, et où il sut cependant attirer une nombreuse et brillante clientelle. On l'a vu pendant un hiver rigoureux coucher sous le portique du Musée ouvert au nord comme il l'est encore, enveloppé d'une simple couverture chargée de planches et de livres pour le défendre du froid.

Fidèlement secondé par le travail et les vertus domestiques d'une épouse digne de lui, M. Lagier développa bientôt à Dijon toutes les branches du commerce de la librairie. Il est un de ceux qui ont commencé dans cette ville, alors presque entièrement dépourvue d'industrie, ce mouvement commercial qui grandit chaque jour. Non content d'exercer la librairie de détail, de cultiver l'ancienne librairie, dans laquelle il possédoit des connaissances appréciées des Weis et des Charles Nodier, il s'appliqua spécialement à la publication des livres, et chacun sait quel essor il donna à cette belle industrie.

La simple nomenclature des ouvrages qu'il a publiés occuperoit plusieurs pages. Nous ne citerons ici que Gab. Peignot, le savant philologue, dont les œuvres éditées par M. Lagier, sont toujours recherchées par les bibliophiles.

La prospérité ne changea rien à la simplicité des goûts et des habitudes de M. Lagier. Il se souvint toujours d'avoir été pauvre et aux prises avec l'adversité, et ce souvenir ne fut jamais stérile pour ceux qui ont eu besoin d'invoquer son crédit et ses secours.

Cédant aux supplications de ses enfants, M. Lagier a laissé des Mémoires remplis d'intérêt et de leçons instructives sur l'art de traverser les écueils de la vie. La science du bonhomme Richard s'y montre en action; elle y est développée et dépassée dans les applications les plus variées. Il est à désirer pour ceux

qui commencent comme M. Lagier, que cet écrit reçoive un jour la publicité. Ils y trouveront des forces pour les jours de découragement et l'itinéraire à suivre pour atteindre le premier rang dans leur état, s'ils ont assez de courage pour marcher sur la trace de son auteur.

VENTES

DE LIVRES, AUTOGRAPHES ET ESTAMPES.

La saison des ventes commençoit, il y a vingt ans, au mois d'octobre, mais depuis longtemps il faut attendre que l'hiver ait rendu impossible le séjour de la campagne, et c'est vers la mi-novembre seulement, que les bibliophiles s'inquiètent des adjudications, et qu'ils lisent avec empressement les annonces et les catalogues. Cependant cette année, les libraires semblent vouloir stimuler les amateurs attardés par les plaisirs de la chasse et de la villégiature, en annonçant des ventes qui auront lieu dès les premiers jours de novembre. Voici la liste des catalogues que nous avons déjà reçus :

ADJUDICATIONS A PARIS. — Nous enregistrons pour mémoire, le catalogue très-sommaire d'environ 3,000 volumes provenant de la bibliothèque de M. Chauveau, ancien bibliothécaire à Tours, qui seront vendus le 31 octobre.

Les 2, 3 et 4 novembre. — Livres anciens et modernes de la bibliothèque de M**, professeur d'histoire. (447 art.)

Du 3 au 12 novembre. Livres rares et curieux, de feu Hon. L***. (*Delion.*)

Le 7. — La collection d'estampes anciennes et modernes, formée par M. le docteur Rigollot, d'Amiens. (*Vignères.*)

Le 9. — Une curieuse collection de portraits anciens et modernes, d'artistes dramatiques. (*Vignères.*)

Les 9, 10 et 11. — Un choix de livres relatifs à l'Amérique. (280 art.) (*Labitte.*)

23 novembre. — Collection de 126 articles rares et précieux, dont la 1re édition des *Chroniques de Saint-Denis.*

Les 24 et jours suivants. — La bibliothèque de M. le Ch**, composée de livres, de manuscrits, et d'une riche collection d'ouvrages relatifs à la Normandie. (*Potier.*) (820 art.)

Les 26 et 27. — Une collection de lettres autographes. (*Charavay.*) (302 art.)

Le 3 décembre et jours suivants. — Une autre collection de lettres autographes. (*Laverdet.*) (1060 art.)

— ADJUDICATION A AMSTERDAM, le 3 novembre. — Livres illustrés et grands.

A VERSAILLES.—Le 5 novembre. —Livres à figures sur l'histoire naturelle et la peinture ; gouaches, pastels, gravures, etc. (Catalogue sommaire.)

— A NAMUR, le 9 novembre. —Bibliothèque de M. le vicomte d'Elzée et d'Huy.

— A NANCY. — Le 16 novembre et jours suivants. — La bibliothèque de feu M. Patin, ancien juge de paix à Nancy.

— A LYON. — Le 11 novembre et jours suivants. — La première partie des livres composant la librairie de M. P. Fontaine. (985 art.)

— A SCHREWSBURY près LONDRES. — Le 26 octobre et jours suiv. — La bibliothèque de M. William Story. (2,400 art.)

— A LEIPZIG. — Le 28 octobre et jours suivants. — M. T.-O. Weigel, libraire à Leipzig, est chargé de la vente de la belle collection de lettres autographes du cabinet de feu M. Charles Ronnez de Ehrenwerth, à Venise, conseiller du gouvernement de S. M. l'empereur d'Autriche. Nous remarquons dans ce catalogue, qui comprend 2,055 articles, les noms suivants : Arioste, Michel-Ange Buonarotti, Francklin, Gluck, Goldoni, Gœthe, Haydn, Kepler, Leibnitz, Lessing, Luther, Machiavelli, Marlborough, Mazarin, Mélanchton, Metastasio, Mirabeau, Mozart, Newton, Rousseau, Schiller, Torq. Tasso, Le Titien, Voltaire, Washington, Wellington.

CURIEUSE PRÉFACE D'UN CATALOGUE

M. P. Fontaine, l'un des plus anciens libraires de Lyon, se retire des affaires ; et pour liquider complétement sa maison de commerce, il publie un catalogue de vente qui sera *suivi de plusieurs autres* : celui-ci renferme 985 articles. La préface de ce catalogue nous a paru assez singulière pour intéresser les lecteurs du *Bulletin*. Nous la livrons à leur curiosité, sans commentaires ; le texte n'a pas besoin de glose :

AVIS A TOUS CEULX QUE (*sic*) LES PRÉSENTES VERRONT.

« C'est avec une constance laborieuse et aux dépens du temps que, dans l'âge du monde, je suis parvenu, pour ma part de

bonheur, à réunir et compléter, sans lacune aucune ni transposition, *style classique en librairie*, les nombreuses saisons des trois quarts de siècle, plus une année sept mois sept jours révolus, ce 11 novembre 1857, qui pèsent de tout leur poids sur ma tête, en la faisant participer de la blancheur du lys. (Ce qui veut dire, *style classique en chronologie*, que le 11 novembre prochain, M. Fontaine aura atteint l'âge de 76 ans 7 mois 7 jours.)

« Arrivé à cette période, de vibration en vibration, j'éprouve le besoin de réaliser ma pensée en fermant le cercle de mes opérations commerciales, et me résigner à la retraite.

« Malgré que je croie, *jusqu'à preuve contraire*, être parfaitement sain de corps et d'esprit et avoir encore assez de sève pour continuer les affaires, je jette dès ce moment l'ancre marine; mon parti en est pris. Je ne me fais point d'illusion. Je n'apprécie et ne compare la valeur de ma vie nouvelle qu'à la durée d'un instant de repos que l'on compte en musique. *Ainsi soit-il.*

« Cette vente, ainsi que celles qui suivront à de courts intervalles pour accomplir ma liquidation, seront vraisemblablement les dernières confiées à mes soins, *à moins que...* Je me plais donc à convier les amateurs de livres dans toutes les classes, à ne pas faire défaut au banquet artistique et bibliographique qui leur est préparé. Ils nous sauront peut-être quelque gré de notre présente invitation à domicile et par écrit.

« Les ouvrages de ce premier catalogue sont un avant-goût de l'intérêt de ceux qu'offriront ceux à publier. Il mérite d'être lu et la vente d'être suivie. Nous aurions pu mettre en saillie dans cette sorte de préface un grand nombre d'articles; nous nous sommes arrêté à un simple extrait.

« FONTAINE. »

NOUVELLES

— M. Doublet de Boisthibault, archiviste, vient de publier un petit volume in-12 de XIII et 82 pages, qui contient des documents curieux et inédits extraits des manuscrits d'Eure-et-Loir, relatifs aux vœux des Hurons et des Abnaquis à Notre-Dame de Chartres. Il est intitulé : *Vœu à la Sainte-Vierge, de la nation des Hurons, énoncé en françois et en langue huronne, envoyé au chapitre de Chartres, avec un collier de ceinture de grains de porcelaine, en 1678. — Vœu des Abnaquis de la mission de Saint-François de Sales, en la Nouvelle-France. — Lettre des missionnaires de la Compagnie de Jésus,* 1678-1680. — M. Ferdinand Denis, de la bibliothèque Sainte-Geneviève, a bien voulu se charger d'en rendre compte aux lecteurs du *Bulletin*, et cette notice sera insérée dans la prochaine livraison.

— Le travail que publient simultanément M. Aug. Backer et M. Ch. Ruelens, de la bibliothèque royale de Bruxelles, intitulé : *Annales de la typographie plantinienne*, mérite d'être signalé aux bibliophiles autant par l'importance du sujet que par l'exactitude et les soins minutieux que les auteurs ont mis à parfaire leur travail. Cette bibliographie des productions de l'illustre typographe, qui exerça son art à Anvers avec une activité et une habileté prodigieuses, intéresse également la France, non-seulement parce que Plantin étoit né à Tours, mais aussi parce que la plupart des livres imprimés par lui sont en françois, ornés de jolies figures en bois, et très-recherchés aujourd'hui. Cet ouvrage est publié par feuilles détachées annexées au *Bulletin du Bibliophile belge* ; treize feuilles ont paru.

— Une publication importante sera mise en vente à la fin

de novembre prochain, à la librairie de J. Techener, elle est intitulée : *Correspondance de Boileau et Brossette, avec les œuvres supplémentaires ;* première édition complète en partie inédite, publiée sur les manuscrits, par Auguste Laverdet, avec une introduction par Jules Janin. 1 vol in-8, enrichi de plusieurs fac-simile.

— Le tome XIVe de la *Gallia christiana*, publié par M. Barthélemi Hauréau, qui continue l'œuvre des bénédictins, renferme les douze diocèses qui composent la province ecclésiastique de Tours. Ce volume, de format in-folio, imprimé sur trois colonnes, est divisé en quatre livraisons ; le prix de chaque livraison est de 12 francs. L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance publique annuelle du 7 août dernier, a maintenu à M. B. Hauréau le premier prix fondé par le baron Gobert, pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent. — Le second prix a été décerné à M. Digot, auteur de l'*Histoire de la Lorraine,* 6 vol. in-8.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

OCTOBRE. — 1857.

---

257. ALANI DE INSULIS, doctoris celeberrimi cognomento universalis, compendiosa in Cantica canticorum ad laudem deiparæ Virginis Mariæ elucidatio. *Parisiis, ex officina Jacobi Kerver*, 1540; 1 vol. in-16, lett. rondes, mar. brun, fil. à comp., tr. dor. (*Capé*.).... 48—»

PREMIÈRE ÉDITION d'un livre TRÈS-RARE. — Exemplaire à toutes marges, d'une impression remarquable et d'une parfaite conservation. Nous indiquons cette édition comme la première, d'après le distique imprimé sur le titre :

Hunc tibi nunc primum lector, depromit Alanum
Victorina sua bibliotheca sinu.

Ces deux vers nous apprennent aussi que le manuscrit d'Alain de l'Isle ou de Lille, avoit été tiré de la bibliothèque de Saint-Victor. On a quelquefois confondu notre auteur avec un évêque d'Auxerre du XII[e] siècle, qui portoit également le nom d'Alain de Lille. Mais celui-ci mourut à Clairvaux en 1181, tandis que le *Docteur universel*, professeur de théologie à l'Université de Paris, vivoit encore en 1300. La *Biographie universelle* le fait naître à l'Isle dans le Comtat-Venaissin, ou à l'Isle de Médoc dans le Bordelais. Cependant, Trithème, le célèbre abbé de Spanheim, dit qu'Alain étoit Allemand; il ajoute qu'Alain se distingua comme théologien, comme philosophe et comme poëte; qu'il composa un très-grand nombre d'ouvrages en prose et en vers, et qu'il reçut de ses contemporains le surnom de *Docteur universel*. Cette notice de Trithème est imprimée sur le premier feuillet du livre d'Alain, *in Cantica canticorum;* elle est suivie d'une pièce de vers latins en l'honneur de la Vierge, extraite de *l'Anti-Claudien*, poëme composé par notre auteur. Le verso du titre est occupé par une jolie gravure sur bois, qui représente un moine en prières dans une église, près

d'un autel sur lequel la vierge est assise; les ornements et les accessoires de cette composition sont d'une exécution fort élégante. A la fin du volume, on lit l'extrait du privilége, en françois, accordé à Jac. Kerver, marchand libraire juré en l'Université de Paris, le 25 mars 1539, et signé J.-J. de Mesmes.

Cette paraphrase du Cantique des cantiques, a pour but de démontrer que l'épithalame du roi Salomon s'applique parfaitement à la Sainte-Vierge : nouvelle preuve que certains livres de l'Ancien-Testament ont annoncé la venue du Messie.

258. A. O. Censure ou Discours politique touchant les prétendants à la couronne de Pologne. *Cologne, Pierre Du Marteau* (*à la Sphère*), 1670; p. in-12 de 6 ff. préli. et 132 p., vél .... 15—»

Imitation des éditions elzéviriennes. L'auteur de ce curieux factum est André Olszowski, évêque de Culm, qui l'avoit écrit en latin. Le traducteur n'est pas connu. Les prétendants à la couronne de Pologne étoient le Moscovite, le Neubourg, le prince de Condé, le Lorrain et le gentilhomme polonois que le peuple nomme *Piasti*. On trouve à la fin une harangue du prince de Lorraine, prononcée le 12 juin 1669 en présence des États de la république de Pologne. Dès cette époque, la France étoit *amie des Polonois*, propre et capable de les assurer contre leurs voisins (voy. p. 51); néanmoins le prince de Condé n'avoit pas de chance d'être élu : on l'accusoit « de ne s'estre point soumis au sacrement de la confession ; d'avoir mangé de la chair un vendredy, estant à Paris avec notre Radzevil calviniste; de mépriser le christianisme comme faisant mal au cœur depuis plusieurs siècles; et d'avoir descouvert, par ses discours, qu'il brûloit d'envie d'innover la religion; de n'avoir pas gardé la foy donnée à plusieurs illustres dames de France, et de les avoir vilainement trompées. » C'étoient là des griefs que la France lui pardonnoit en faveur de sa bravoure.

P. L.

259. Apologie pour la France, sur sa presseance contre l'Espagne, en cour de Rome. *Paris, François Noël*, 1651; in-4 de 31 p., v. f. (*Armes du duc de Saint-Aignan.*) 15—»

Cette pièce, malgré sa date, n'est pas une mazarinade; nous ne l'avons pas trouvée dans la *Bibliothèque historique de la France*. Nous n'en conclurons pourtant pas qu'elle soit rare, mais elle est intéressante et elle vient d'une bonne main, qui paroît exercée aux travaux d'érudition, c'est évidemment Pierre Dupuy ou un des Godefroy, que le cardinal de Mazarin avoit chargé de réfuter « tous les faux et prétendus droits de presséance de l'Espagne sur la couronne de France, depuis son origine jusqu'à présent, » en réponse « à plusieurs méprises et impostures ridicules d'un certain Cranato,

Romain, qui a, par son discours, publié davantage son ignorance à décrire la cause de l'Espagne qu'il vouloit deffendre, qu'il n'a fait tort à la presséance de la France. » L'auteur s'est efforcé de prouver que « de tout temps la monarchie françoise a esté tenue pour le premier royaume de la chrestienté. » Mazarin, tout Italien qu'il fût, étoit trop bon françois pour souffrir que l'Espagne fît tourner à son profit les dissensions intestines de la France; si dévoué qu'il fût aussi à la reine, il se jetoit toujours à la traverse de ses intérêts espagnols; aussi, en cette même année 1651, on publioit à Paris : *Le Manifeste d'Espagne fait contre Mazarin, rapporté par madame la duchesse de Longueville, et présenté à Messieurs les princes, à son arrivée.* Ce manifeste ne fut peut-être que la représaille de l'*Apologie pour la France.*

P. L.

260. Bosquet. Fleurs morales et sentences préceptives servantes de rencontres à tout propos, avec autres poëmes graves et fructueux, pris des plus excellents autheurs grecs et latins, et réduits en ryme françoise pour l'utilité de la jeunesse; revues, corrigées, et augmentées par l'autheur, Jean Bosquet, Montois, ensemble un discours de son invention en forme d'ode, non moins consolatif que sentencieux, à l'honneur de pauvrete honneste et louable, propre aux affligés de ce temps. *A Mons, chez Charles Michel, en la rue des Clercs,* 1587; pet. in-8, v. f., fil .... 35—»

Colletet qui, dans son *Art poétique*, a longuement traité de la poésie morale et sentencieuse, et qui mentionne unef oule d'auteurs de quatrains, ne nomme point Jean Bosquet. C'est là, dans l'œuvre de maître Guillaume, une omission qu'il nous faut réparer. Notre auteur, on le voit par ses préfaces, étoit professeur de françois à Mons. (Formandæ in lingua gallica juventutis præceptor.) Il a écrit son livre pour ses écoliers; il sait que c'est un *bien petit œuvre,* aussi le rapporte-t-il aux *tendres et petits esprits.* La simplicité de ces paroles a quelque chose qui fait aimer Jean Bosquet, et rien que pour avoir parlé avec cette grâce naïve, de ces jeunes gens confiés à ses soins, ce qu'il appelle ailleurs *la pépinière de la patrie*, nous tiendrions à lui donner, à la suite de Pibrac, la place et le rang qu'il mérite d'occuper parmi les auteurs de quatrains.

Vicomte de G.

261. Burley. Incipit libellus de Vita et moribus philosophorum et poetarum. *S. l. n. a.*; in-4, goth., 98 ff. et

12 ff. de table, 31 lign. à la page, signat. — Libellus de cetu poetarum. Octauii Cleophili phanensis poete venustissimi libellus de cetu poetarum, ab Ascensio mendis plusculis tersus. (In fine.) *Impressum Rothomagi in officina Guillermi Gaullemier pro Petro Regnault bibliopola uniuersitatis cadom. S. a.*, goth., en 1 vol. pet. in-4, mar. citron, fil., tr. dor. (*Padeloup*) . . . 80— »

Walter Burley, ecclésiastique anglois, commentateur d'Aristote, naquit à Oxford, en 1275, et mourut en 1357. Il étoit à la tête de la secte des nominaux, et le principal adversaire des scotistes; on le surnommoit *doctor planus et perspicuus*. Son livre *De Vita et moribus philosophorum*, a été imprimé plusieurs fois dans le xve siècle, à Cologne, à Nuremberg, à Spire, etc. Un grand nombre de ces anciennes éditions ont été citées par Panzer, par Hein et par le *Manuel du Libraire*; mais notre édition n'est point indiquée par ces savants bibliographes : il faut naturellement en conclure qu'elle est fort rare. Nous la considérons comme l'une des premières éditions de cet ouvrage, par plusieurs raisons : elle est anonyme, elle n'a pas d'autre titre que le titre de départ, et la table est placée à la fin; tandis que dans presque toutes les éditions citées, le nom de l'auteur est inscrit sur le titre, et la table précède le texte. Nous la croyons imprimée à Cologne, parce que les éditions de cette ville sont indiquées de format in-4, et que celles de Nuremberg et de Spire sont in-fol. Le premier feuillet est blanc, ainsi que le dernier qui suit la table. Le volume est ainsi composé de 112 ff., avec signatures, mais sans réclames, ni pagination.

François Cléophile, dont le véritable nom étoit Octavio, né à Fano, dans les États de l'Église, en 1447, professa les belles-lettres à Viterbe, et mourut le 26 décembre 1490. Son poëme *De Cetu poetarum*, fut publié par les soins de Faustus, à *Paris*, 1499 ; on l'imprima de nouveau à *Paris, Rob. Gourmont*, 1509, avec les Commentaires de Jodocus Badius Ascensius. L'édition de Rouen, composée de 14 feuillets, a dû être imprimée vers 1515, sur la copie de Paris. Elle est rare. On trouve sur le titre la marque de P. Regnault.

Il paroît que la puissance de l'or étoit déjà solidement établie au xve siècle, et qu'à cette époque, comme de nos jours :

Le *savoir* sans argent *étoit* meuble inutile.

C'est la traduction libre des vers suivants du poëte de Fano :

. . . .
Quilibet hoc vanas tempore cogit opes.
Ingenium atque novos facit ipsa pecunia versus ;
Aurea si quis habet pondera, doctus erit.
Spernuntur docti ; dites monstrantur ubique
Atque hi phebeo doctius ore canunt.

Ap. B.

262. Castaigne (*Gabr. de*). Le Paradis terrestre, auquel l'on trouvera la pierre philosophale et le vray or potable pour guarir toutes maladies incurables. *Paris, Ch. Sevestre*, 1615; pet. in-8, rel.......... 15—»

Livre curieux et rare. — Gabriel de Castaigne ou Castagne, cordelier, docteur en théologie, conseiller et aumônier du roi, évêque élu de Saluces, par brevet de Henry IV, en date du 15 août 1600, ci-devant abbé général de Saint-Ruf de Valence et de Saint-Pierre de Sau, dut tous ces titres à ses travaux en chimie ou plutôt en alchimie. Il se livra avec ardeur à la médecine spagirique, fabriqua de l'or potable, et à l'aide de cette substance, prétendit guérir tous les maux réputés incurables. Ce cordelier exerçoit réellement la médecine; il faisoit usage de différents remèdes énergiques qu'il composoit lui-même, et d'après de nombreuses attestations que renferme ce volume, on ne sauroit nier qu'il opérât des cures merveilleuses. La Faculté s'en émut et se divisa en deux camps. Les uns approuvoient le P. Castaigne, les autres le critiquoient et menaçoient de le poursuivre comme pratiquant illégalement l'art médical. Le *Paradis terrestre* est en même temps un traité pharmaceutique, une apologie de l'auteur et de ses amis, une diatribe contre ses détracteurs. C'est un recueil de pièces assez mal classées, parmi lesquelles on trouve la composition et l'usage de divers médicaments; l'indication de plusieurs moyens pour obtenir l'or potable; les lettres d'Alexandre de La Tourette adressées au roi Henri III et à la reine-mère en 1579, pour expliquer les vertus médicinales de l'or potable; des attestations émanant de grands personnages, tels que le comte de Saint-Paul, Jacq. de Foissy, C. de Montmorency comtesse d'Auvergne, la Vidame d'Amiens, Marie de Nogent, etc.; le brevet de médecin du prince de Conti, délivré au P. de Castaigne, le 16 août 1612; des poésies à la louange de l'auteur et de son œuvre, quatre dédicaces tant en vers qu'en prose, etc...

Les médecins sont fort mal traités dans ce livre. On peut en juger par les passages suivants :

« Ils se trouvent aucuns desdits recipé les plus énormes et détestables, « qui ressemblent plustost des caractères du diable, que d'escriture latine « ny françoise, voire avec si grand nombre de drogues toutes contraires « l'une à l'autre, qu'il y en a souventefois qui estrangleroient un loup.... « Et pour empescher de tels abus, faudroit faire une ordonnance, que ja- « mais ne leur fust permis d'escrire tels recipé ou decipé, sinon en langue « françoise et très-intelligible; car souvent un pauvre serviteur d'appoti- « caire, qui sera encores nouveau, mettra un quid pro quo, et voilà le ma- « lade mort.....

« ... Entre les mains des meusniers, nous ne pouvons perdre que la fa- « rine; en celles du mareschal, la mule; en celles des tailleurs, la robe; « mais en celles du médecin qui n'est expérimenté, nous y perdons la vie.

« ... L'impudence d'aucuns asnes qui ne scavent rien faire, sinon sai-

« gner et massacrer les hommes et les faire fluter au c.., et donner quel-
« que miel boully avec de la casse vielle, pourrie ou fresche... »

Nous recommandons à nos lecteurs le chapitre intitulé : *Comme l'on peut ressusciter les morts*. C'est une recette qui n'est pas à dédaigner.

263. CASTAGNE (*Gabr. de*). Le grand miracle de nature métallique, que en imittant icelle sans sophistiqueries tous les metaux imparfaitz se rendront en or fin, et les maladies incurables guariront. *Paris, Ch. Sevestre*, 1615; pet. in-8, rel.......................... 15—»

Volume TRÈS-RARE. — Cet ouvrage n'est point, comme le précédent, un traité de médecine spagirique; c'est l'œuvre d'un alchimiste qui, fier des secrets qu'il possède, explique généreusement les moyens de multiplier l'or et l'argent, à l'aide d'une poudre de projection. Gabriel de Castagne ou Castaigne, aumônier du roi et évêque élu, dédie son livre au duc Du Maine, fils du célèbre ligueur. Après cette dédicace, on trouve une courte introduction intitulée : *Comme l'œuvre du Saunier est très-véritable, car je l'ay veu faire à une très-vertueuse damoiselle en Dauphiné, qui m'en donna un peu pour un grand seigneur de la cour du roy;* un *Avertissement aux lecteurs*; un traité dont voici le titre : *Grand merveille de nature que en imitant icelle et la reduisant en sa première matière, comme dit le sage et très-docte philosophe Aristote, vous les pouvez alors transmuer en fin or et fin argent, par le moyen des très nobles et plus parfaicts métaux qui sont l'or et l'argent, en les réduisant en mercure courant, duquel seul l'on peut faire tout ce qui est dit. Or voicy le moyen.* Enfin, l'*Œuvre philosophique de Joannès Saulnier*, adressée à son fils. C'est là qu'on peut lire la *composition de l'elixir rouge;* le *chapitre qui est du grand elixir tant blanc que rouge, et de la perfection de la grand pierre maieur et lunaire chaut sur tout les métaux*, etc. L'*Œuvre philosophique* se termine ainsi : *Fin de la grand œuvre très-vraye.* Le dernier feuillet est consacré à la *grande et reale multiplication d'or à l'infiny.*

Ces alchimistes, qui avoient découvert l'*elixir tant rouge que blanc*, la *grande et reale multiplication d'or à l'infiny*, l'*or potable qui ressuscitoit les morts*, ont dû posséder des richesses immenses, et n'ont sans doute quitté la vie qu'après avoir été fatigués d'une longévité poussée à ses dernières limites. Hélas! presque tous sont morts ruinés, usés, misérables. L'alchimie est l'un des plus curieux chapitres de l'histoire des rêveries humaines.

264. FAGOT DE MYERRE. Cy commence le liure intitule le Fagot de Myerre, presche en leglise de Sainncte-Croix en la cite Dangiers. Mil cinq cens XXV. A la fin : *Imprimé à Paris, pour Yoland Bonhomme, veufue de Thiel-*

man Kerver, demourant en la rue Sainct-Jacques, a lenseigne de la Licorne. S. d.; pet. in-8, goth., réglé, mar. r., tr. dor. (*Koehler.*) .... 65—»

Très-bel exemplaire d'un livre rare. Cette édition n'est citée dans le *Manuel du Libraire*, que d'après le *catalogue* de Méon, n° 204. On lit sur le dernier feuillet : *Cy finist ung deuot traicte... presche... par ung beau pere de lobseruance de Sainct-Francoys, du coueut de la Balmete, silue pres Angiers.* Le beau père de l'observance est encore un prédicateur de l'école d'Olivier Maillard et de Michel Menot. Il avoit pris pour texte de son *Dévot traicté*, ces paroles du *Cantique des Cantiques* : *Fasciculus myrre dilectus meus michi inter ubera mea commorabitur.* Le *Fagot de Myerre* n'est autre chose que la vie de Jésus-Christ, depuis l'incarnation jusqu'à la résurrection, longuement paraphrasée, mêlée d'oraisons et de contemplations. Cet interminable sermon, de 192 pages, fut prêché pendant le carême de 1525. Le *Fagot de Myerre* est divisé en 33 branches, et chaque branche est subdivisée en chapitres.

L'auteur commence ainsi : « La Passion de Nostre Seigneur excède intensiuement et extensiuement toutes peines et douleurs de ce monde... Par la Myerre... pourrons ceste passion de loingtz aucunement entendre.... Cela m'a incité le karesme presché en l'eglise Saincte-Croix appellée en la cité d'Angiers à composer ce fagot de Myerre... »

Voici quelques passages assez curieux : «Dieu envoya (à la Vierge) l'archange Gabriel *auecques lettres de créance, où quatre poincts étoient contenus.* — O mon Dieu, auez différé venir cinq mille ans pour la punition d'ung seul péché *qui n'estoit point mal, si non prohibé*, pour bien nous montrer combien juge austère vous serez par de là... — Le Sainct-Esprit sépara le sang le plus pur qui fust en elle, forma et organiza ce precieulx corps, *créa l'ame et la unist avec le corps...;* et tout cecy fut faict en ung instant de temps... — En la maison d'aultruy fut né; es maisons d'aultruy il conuersoit; au monument d'aultruy a esté ensepulturé, et des linges d'aultruy son corps enseuely; et pour montrer qu'il n'auoit point ung pied de terre, comme Moyse auoit de luy escript, *il a voulu mourir en l'air.* »

265. Guybert. Le Medecin charitable, enseignant la manière de faire et preparer en la maison, avec facilité et peu de frais, les remedes propres à toutes les maladies, selon l'advis du médecin ordinaire; augmenté de rechef de plusieurs remèdes, tant pour les riches que pour les pauvres; ensemble d'un estat des ustensilles et medicaments tant simples que composez, que l'on

doit avoir chez soy, tant aux champs qu'à la ville, avec un notable et charitable advertissement au public, par Philbert Guybert, escuyer, docteur régent en la Faculté de médecine de Paris; augmenté d'un discours du bezoard, de la conservation de la santé, ou advis salutaire sur la saignée, avec un Traité de la peste. *Paris, Cl. Banqueteau*, 1634; in-8, front. gr., vél. 15—»

Ce recueil comprend la réimpression de six ou sept petits traités que l'auteur avoit fait paroître séparément et qui avoient eu une vogue prodigieuse. Philbert Guibert s'étoit proposé le même but que M. Raspail, dans son *Manuel de Santé*; mais avec cette différence, qu'il avertissoit expressément ses lecteurs «de ne faire aucun remède sans premièrement avoir pris l'advis du médecin.» Cette médecine populaire fut longtemps le *Vade mecum* de toutes les personnes qui n'appeloient le médecin qu'à l'extrémité, *in periculo mortis*. Le titre du recueil que nous avons cité tout au long n'indique pas encore tout ce que renferme le volume, où l'on trouve la manière d'embaumer les corps, et la manière de faire toutes sortes de confitures sèches et liquides. Le traité du bézoard et des tromperies qu'on pratique avec cette pierre, offre une curieuse anecdote historique qu'Ambroise Paré avoit rapportée, avant Guibert, qui n'est pas l'auteur de l'*Advis salutaire pour la saignée*. Maître Guibert étoit écuyer, mais il ne montoit que sur une mule pour aller voir ses malades, car Quenaut fut le premier médecin qui éclaboussa les passants dans les rues de Paris.

P. L.

266. Histoire véritable de tout ce qui s'est fait et passé dans la ville de Lyon, en la mort de Messieurs de Cinq-Mars et de Thou; ensemble les interrogations qui leurs (*sic*) ont este faictes, et responses à icelles. *S. l.*, 1643; in-4 de 24 p., cart. . . . . 18—»

ÉDITION ORIGINALE. «Voicy, dit l'auteur anonyme, une relation très-fidelle et sans fard de leurs dernières paroles et actions, que j'ay tirées toutes de ceux qui les ont vues et ouyes, ayant moy-mesme esté tesmoin oculaire et de fort près des principales.» Cette admirable et touchante relation nous paroît avoir été écrite par un des jésuites qui accompagnoient le père Malavalette, confesseur de Cinq-Mars, sur le théâtre de l'exécution. Lorsque le témoin oculaire de cette horrible tragédie voit à terre devant lui la tête de la victime, il se souvient d'une épitaphe

qu'il avoit vue à Naples sur un tombeau, dans l'église de Sainte-Marie de la Chapelle :

Ecce superbientis naturæ qualis sit mox futurus casus.

« O quelle cheute ! s'écrie-t-il. O quel changement ! Ah ! qu'est-ce de ce monde ? » Cette pièce intéressante, très-imparfaitement décrite sous le numéro 33,747 de la *Bibliothèque historique de la France*, figure dans le nouveau catalogue de la Bibliothèque impériale.

P. L.

267. Instructions sur le faict de la guerre, extraictes des livres de Polybe, Frontin, Vegèce, Cornazan, Machiavelle et plusieurs bons autheurs. *Paris, Michel Vascosan*, 1549 ; p. in-fol. de 4 ff. prélim. et 111 ff. chiff., vél., fers à froid .... 28—»

Très-bel exemplaire d'un livre rare, qui mérite d'être très-recherché. C'est la première édition de la *Discipline militaire*, de Guillaume Du Bellay, sieur de Langey. Le savant Éloy Johanneau croyoit avoir découvert que cet ouvrage appartenoit à Rabelais, qui l'avoit écrit sur les notes de son bon maître, le *docte et preux chevalier de Langey*. (Voy. livre IV, du *Pantagruel*, chap. 27.) L'opinion d'Éloy Johanneau n'est pas à rejeter, et nous pensons qu'une étude approfondie de ce livre seroit favorable à un système qu'il est aisé de soutenir par des inductions spécieuses, à défaut de preuves certaines. Selon Éloy Johanneau, la *Discipline militaire* (c'est le titre que l'ouvrage a pris dans les édit. postérieures) ne seroit que la première partie ou l'introduction d'un autre ouvrage, qui est célèbre en bibliographie, par cela même qu'on n'en a jamais vu un seul exemplaire : *Stratagèmes, c'est-à-dire Prouesses et ruses de guerre du preux et très-célèbre chevalier Langey, au commencement de la tierce guerre Césariane*, traduit du latin de Fr. Rabelais, par Claude Massuau. (Lyon, Sébastien Gryphius, 1542, in-8.) Tel est l'intitulé que Du Verdier a recueilli dans sa *Bibliothèque françoise* ; mais quant au livre, on ne le connoît pas. Éloy Johanneau se vantoit de le posséder ; mais comme on ne l'a pas vu sortir de sa bibliothèque, on peut supposer qu'il n'y est jamais entré, et que l'éditeur de Rabelais s'imaginoit le retrouver en substance dans les suppléments de quelque édition de la *Discipline militaire.* Ce traité, en effet, a subi de nombreuses transformations dans les différentes réimpressions qu'on en a faites au XVI[e] siècle, ce qui expliqueroit comment le baron de Fourquevauls a pu attribuer, en 1643, à son père Raimond de Pavie, sieur de Fourquevauls, gentilhomme gascon, cet ouvrage composé avant l'année 1543, époque de la mort de Guillaume Du Bellay, et imprimé d'abord en 1549. Voy. les *Vies de plusieurs capitaines françois*, par François de Fourquevauls, qui n'a pas même soupçonné l'existence de cette édition de 1549; les *Instructions sur le faict de la guerre*, furent trouvées dans la *très-belle*

librairie, garnie d'un grand nombre de volumes grecs, latins et françois, tous de bonne estoffe, que le sieur de Langey *avoit assemblez de toutes parts avec une merveilleuse despense.* Plusieurs de ses serviteurs attestoient l'avoir vu *besogner* à ce *Traité de la guerre.* « Et l'un d'eulx en apporta tost après un double à certain personnage, lequel se resentant du fruict qu'il avoit cueilly de l'amitié de ce vaillant seigneur, et jugeant ce livre estre du vray patrimoine de la noblesse françoise qui suit les armes, » le donna à l'imprimeur Galliot Du Pré, pour le publier. Ces renseignements sont tirés d'une note préliminaire signée A. D. R. Il suffit, pour reconnoître le style de Rabelais, de lire le *Prœeme de l'autheur où il dispute à sçavoir mon s'il est licite aux chrestiens de faire la guerre.* Nous reviendrons peut-être sur ce *Traicté de la guerre,* qui a été attribué au connétable Anne de Montmorency (Voy. la *Bibliothèque françoise* de La Croix du Maine), quoique le dernier chapitre soit adressé à Monseigneur le connétable.

P. L.

268. Khunrath (*Henrici*), Lips. Utriusque medic. doct. Confessio de Chao physico-chemicorum catholico; in quo catholice habitat Azoth sive materia prima mundi, h. e. mercurius sapientum; ubi magnesiæ (subjecti videlicet lapidis philosophorum catholici), conditiones fideliter recensentur. *Argentorati, J. Alb. Dorhopff,* 1699; in-12 de 85 p., non compris le titre et l'avertissement; cart........................... 9—»

L'édition originale de 1596 étoit devenue très-rare quand on réimprima, pour la plus grande joie des vrais adeptes, ce curieux factum du célèbre chimiste allemand, qui passe pour avoir su faire de l'or, quoiqu'il ait vécu dans une pauvreté exemplaire. Son grand ouvrage posthume : *Amphiteatrum sapientiæ eternæ* (Hanau, 1609, in-fol., fig.), est encore très-recherché par les hermétistes qui prétendent y découvrir le secret de la pierre philosophale. Dans ce petit factum, Khunrath semble avoir eu pour objet de répondre aux attaques de ses ennemis, qui l'accusoient d'être athée; aussi, a-t-il fait sa profession de foi sur le titre même de sa réponse, en disant, comme un hébraïsant qu'il étoit : *Hallelu-iah? Hallelu-iah! Hallelu-iah? Phy, Diabolo. O Hhochmah-el, adsiste mihi! Ad calumniatorem.* Le pauvre Khunrath, qui faisoit la figue au diable, avoit souvent le diable dans sa bourse.

P. L.

269. Machiavelli. L'Art de la guerre, composé par Nicolas Machiavelli, citoien et secretaire de Florence.

L'Estat aussi et charge d'un lieutenant-général d'armée, par Onosander, ancien philosophe platonique. OEuvres tres-utilz et necessaires à tous roys, princes, republiques, seigneurs, capitaines, gentilzhommes et autres, suivants les armes; le tout traduict en vulgaire françois par Jehan Charrier, natif d'Apt en Provence, et par lui adressé à très-hault et très-excellent prince Monseigneur le Dauphin. *Paris, Jehan Barbé*, 1546; p. in-fol. de 9 ff. prélim. et 230 ff. chiff., vel., fers à froid.................................28 —»

Très-bel exemplaire, lavé, réglé, d'une admirable édition, qui ressemble beaucoup à celles de Vascosan, mais qui leur est peut-être supérieure. Il faut remarquer sur le titre une gravure en bois du plus beau travail et à la fin, au verso du dernier feuillet, la marque du libraire, gravée également par un habile artiste. A la suite de sa dédicace à Monseigneur Henri, dauphin de France, Jean Charrier adresse à la noblesse de France une longue pièce de vers, où nous avons vu avec surprise que le *coq* (*gallus*) étoit dès-lors l'emblème de la nation françoise :

Vostre fier coq, quand son hault vol prendra
Pourra voler partout où il voudra,
Et les oiseaux qui volettent par l'air
Luy céderont quand le verront voler.

Ce n'est pas une traduction littérale que Jean Charrier présente au dauphin Henri, mais une imitation qui reproduit *fidelement l'intention des autheurs, sans s'amuser au langage sur des paroles*. Le traducteur espère que le dauphin trouvera dans ce recueil « les unguens et cataplasmes pour guerir les vieilles ulceres et maladies de noz armées gastées de longue main. » Il lui prédit « un règne qui ne portera point d'envie à celluy du grand Alexandre et de Charlemaigne, quant au faict des armes. »

P. L.

270. MEHUN. Le Miroir d'alquimie de Jean de Mehun, philosophe très-excellent, trad. du latin en franç.; suivi des ouvrages suivants : La Table d'esmeraude, d'Hermès Trimegiste, avec une fig. s. b. coloriée.—Petit Commentaire de L'Hortulain, philosophe, dict des Jardins maritimes, sur la Table d'esmeraude. — Le Livre des secrets d'alquimie, composé par Calid, fils de

Iazic juif, translaté d'hébreu en arabic, et d'arabic en latin, et de latin en françois. — Roger Bachon, de l'admirable puissance de l'Art et de Nature, trad. en franç. par Jacq. Girard de Tournus. *Paris, Ch. Sevestre*, 1613 ; 1 vol. pet. in-8, 1 fig. color., rel.. 25—»

Ce recueil d'alchimie, dont la pagination n'est point interrompue, forme un vol. de 176 pages. C'est une curieuse et rare collection d'ouvrages sur l'art hermétique, composés au XIIIe siècle. Jacques Girard, né à Tournus, est le traducteur du livre de Roger Bâcon, et sans doute des autres traités; car la traduction du *Miroir d'alquimie* lui est attribuée dans l'édition de Lyon, 1557, et celle du *Commentaire de l'Hortulain*, ainsi que des *Secrets d'alquimie de Calid*, paroissent être l'œuvre du même écrivain. Je ne m'arrêterai point au *Miroir d'alquimie de Jean de Mehun*, à la *Table d'esmeraude d'Hermès*, aux *Secrets de Calid*. Tous ces alchimistes reprochent à leurs devanciers d'avoir écrit d'une manière trop mystérieuse; ils annoncent qu'ils vont expliquer clairement les principes du *Grand art*, et, malgré leurs promesses, ils sont plus obscurs les uns que les autres. Le modèle du genre est, sans contredit, la *Table d'esmeraude trouvée dans le tombeau d'Hermès Trismégiste;* et certes, le Commentaire de l'Hortulain est loin d'éclaircir le texte. Voici ce qu'on lit au-dessus de la figure coloriée qui représente la Table d'esmeraude :

EXCUSE.

« La traduction de la table suivante a un peu de près suivi la diction « latine en aucuns lieux : à cause de l'exposition qui la suit, pour ne luy « deroger les motz, desquelz elle use en l'interprétation : et les motz ne « feussent veus exposez par eux-mêmes. »

Ces livres d'alchimie sont des pompes hiéroglyphiques à jet continu.

Le *Traité de l'admirable puissance de la nature et de l'art*, diffère essentiellement des autres ouvrages du recueil. Roger Bâcon, moine anglois du XIIIe siècle, dépassa par les forces de son génie, les connoissances de ses contemporains. Les découvertes extraordinaires qu'il fit dans la chimie, dans l'optique et dans la mécanique, furent attribuées à la magie. L'inventeur de la poudre à canon, le révélateur des prodiges du télescope, éprouva le sort de Galilée; violemment persécuté, il passa en prison plus de dix années de sa vie. C'est dans ce livre que R. Bâcon, après avoir démontré que l'art magique est une chose mensongère, absurde, impossible, parle des secrets qu'il a découverts. La fabrication et les effets de la poudre y sont exactement décrits. Il annonce également qu'il est possible de construire un mécanisme à l'aide duquel les vaisseaux navigueroient sans rames et sans voiles, et les voitures marcheroient sans chevaux, etc., etc. Il n'a pu cependant échapper entièrement aux erreurs de son époque, et la fin de son ouvrage est consacrée à la recherche de la pierre philosophale. C'est à ce titre, sans doute, que l'œuvre importante de R. Bâcon fait partie de cette collection.

271. Persequutiones Ecclesiæ, quas, secundum historicos et chronographos, à Tyrannis, hæreticis et schismaticis, aliisque huius farinæ hominibus uersipellibus et seditiosis, ab apostolorum usque ad nostra tempora, sustinuit, et de eorundem sectis, erroribus, fructibus et seditionibus, collatio (autore Vuolph. Herman Otingen). *Vuolphangus Kyriander Otingen. ecclesiæ militantis in tribulatione socius conferebat,* 1541; pet. in-4, rel. en v. gaufré.......................... 28— »

Volume rare, imprimé probablement à Munich. Vuolphang Herman d'Œtingen avoit été forcé de se réfugier avec sa femme et ses enfants dans la capitale de la Bavière, par suite des progrès de la réforme luthérienne, et, désirant occuper les loisirs de son exil, il entreprit d'écrire les persécutions de l'Église. C'est ce qu'il nous apprend dans sa dédicace au très-illustre et catholique prince Albert, comte palatin du Rhin et duc de Bavière. Quoique ce livre ne soit qu'une compilation extraite des auteurs anciens et modernes, il offre cependant de l'intérêt. Une partie de l'ouvrage est consacrée aux persécutions des chrétiens par les empereurs païens, depuis Néron jusqu'à Anastase. Chaque récit est accompagné d'une courte notice du règne sous lequel eut lieu la persécution, d'une liste des principaux martyrs, d'une autre liste des savants contemporains, et d'une histoire succincte des hérésies. La dernière partie est réservée aux empereurs chrétiens, jusqu'à l'année 1540. On trouve encore sous chaque règne un tableau des écrivains célèbres, ainsi qu'une histoire assez étendue des hérésies et des poursuites exercées contre les hérétiques. La réunion, en 47 feuillets, de ces nombreux renseignements historiques et biographiques, peut éviter souvent aux hommes d'étude des recherches longues et pénibles. AP. B.

272. Recueil d'instructions, d'ordonnances et d'arrêtés relatifs à la conservation des manuscrits, des livres et des objets d'arts, dans le département du Nord, en 1792. In-8, cart........................ 18—»

Ce recueil, composé de pièces imprimées et manuscrites, provient de la bibliothèque de M. L. de Warenghien, procureur-général, syndic du directoire du département du Nord. On ne sauroit mieux faire apprécier l'importance d'un pareil recueil, au point de vue historique et bibliographique, qu'en décrivant les pièces qui le composent :

1° Instruction concernant la conservation des manuscrits, chartes, sceaux, livres imprimés, monuments de l'antiquité et du moyen âge, statues, tableaux, dessins et autres objets relatifs aux beaux-arts, aux arts mécani-

ques, à l'histoire naturelle, aux mœurs et usages des différents peuples, tant anciens que modernes, provenant du mobilier des maisons ecclésiastiques, et faisant partie des biens nationaux. *Paris, Imp. nat.*, 12 pages;

2° Instructions concernant les châsses, reliquaires, et autres pièces d'orfévrerie, provenant du mobilier des maisons ecclésiastiques, et destinés à la fonte. *Ibid., id.*, 3 pages;

3° Instructions pour procéder à la confection du catalogue de chacune des bibliothèques sur lesquelles les directoires ont dû et doivent incessamment apposer les scellés. *Ibid., id.*, 1791, 15 pages;

4° Loi concernant les maisons religieuses à conserver dans le département du Nord. *Douai, impr. de Derbaix*, 7 pages;

5° Instruction pour la manière de faire les états et notices des monuments de peinture, sculpture, gravure, dessin, etc., provenant du mobilier des maisons ecclésiastiques supprimées, et dont l'envoi est demandé promptement par les comités réunis d'administration ecclésiastique, et d'aliénation des biens nationaux. *Impr. nat.*, 3 pages;

6° Arrêté du Directoire du département du Nord, et copie de différentes lettres relatives au même objet. (Manuscrit.)

Ce recueil, quoique sali et fatigué à cause du fréquent usage qu'on en a fait, mériteroit de prendre place dans les archives départementales du Nord. C'est un document du plus grand intérêt.

273. Révélation des mystères des teintures essentielles des sept métaux et de leurs vertus médicinales, composée en allemand par F. Basile Valentin, religieux de l'ordre de Saint-Benoît, et traduite par le sieur I. Israel, médecin allemand, dédiée à M. Vautier, conseiller du roy en ses conseils d'Estat et privé, et premier médecin de Sa Majesté; divisé en sept chapitres. *Paris, Jac. de Senlecque*, 1646; in-4 de 7 ff. prélim. et 64 p., vél. (Le dernier feuillet manque.).............. 18 - »

Quoique ce volume soit imparfait, quoique son état laisse beaucoup à désirer, il n'en est pas moins très-intéressant pour les adeptes de la philosophie hermétique, sinon pour les bibliophiles, car il contient 27 pages manuscrites, dans lesquelles le possesseur du livre et peut-être le traducteur a pris la peine d'ajouter deux chapitres nouveaux de sa façon. Il est à croire que ces deux chapitres sont indispensables à quiconque veut se servir utilement du Traité de Basile Valentin. Nous n'avons pas besoin de dire que les personnes qui cherchent la pierre philosophale sont encore assez nombreuses pour qu'on ne doive pas désespérer de l'avenir du grand œuvre. Ce volume, imprimé par Sanlecque, se recommande aussi par les singularités bibliographiques que nous avons déjà signalées dans le *Bulletin*, à propos d'un autre volume sorti des presses de cet imprimeur.

(Voy. la livraison d'Aout, n° 206.) Sanlecque, dans une épître au lecteur, n'a pas oublié d'expliquer sa marque ou écusson harmonique et typographique, et d'examiner l'importance de l'imprimerie eu égard à la science hermétique.

P. L.

274. Le Roman cabalistique. *Amsterdam, Joli*, 1750; in-12 de 70 p., cart........................ 9—»

Ce n'est pas un roman; il est bon d'en prévenir les faiseurs de catalogues, qui ne manqueroient pas de placer ce petit ouvrage dans la catégorie des romans, le plus près possible des fameuses *Imaginations de Monsieur Oufle*. Il y a dans ce livre tout un système de haute cabale : « J'ai donné, dit l'auteur, le nom de roman à cet ouvrage, où l'on sera surpris de trouver un système, expressions souvent synonymes; un système en philosophie est presque toujours un roman. » L'auteur, l'existence des esprits et des lutins une fois admise, a voulu trouver le secret de cette existence; il a donc découvert que les espaces aériens étoient peuplés d'animaux invisibles de différents genres, les uns muets, les autres doués de la parole; il a, pour ainsi dire, jeté les bases de l'histoire naturelle des esprits, en les traitant comme des bêtes. Ce système, qui ne manque pas d'originalité, est proposé le plus sérieusement du monde par un homme qui ne se pose pas lui-même en esprit fort.

P. L.

275. Trismosin (*Salomon*). La Toison d'or, ou la Fleur des thrésors, en laquelle est succinctement et méthodiquement traicté de la pierre des philosophes... enrichies de figures et des propres couleurs représentées au vif... et recueillies des plus graves monuments de l'antiquité...; par ce grand philosophe Salomon Trismosin, précepteur de Paracelse; traduict d'allemand en françois et commenté... par L. J. *Paris, Ch. Sevestre*, 1612; pet. in-8 de 8 ff. prélim. et 219 pag., fig. sur bois color., rel.................. 34—»

Il existe un livre allemand intitulé : *Aureum vellus oder gueldin schatz... Van.., Sal. Trismosino*, 1590, in-12. Guill. Mennens, auteur belge, a publié un traité *de Vellere aureo. Antverp.* 1604, in-4, et *Argentor.* 1622. Enfin, parmi diverses œuvres d'alchimie que renferme un manuscrit de la Bibliothèque impériale, on trouve *La Toison d'or, par Sal. Trismosin*. Nous pensons que les deux derniers ouvrages, ainsi que celui qui fait l'objet de cet article, sont des traductions de l'*Aureum vellus*, en allemand.

Salomon Trismosin, le précepteur de Paracelse, devoit être considéré

comme un grand savant, car sa *Toison d'or* est inintelligible depuis le commencement jusqu'à la fin. Il dit dans le prologue : *Si tu le sçais, je t'ay tout dict; mais si tu ne le sçais, je ne t'advance en rien.* Pourquoi donc écrire un volume également inutile à ceux qui savent, et à ceux qui ne savent pas? Il faut avouer que l'auteur a fait preuve d'une rare audace, en rédigeant le titre de son 5ᵉ Traité : *Opération diverse de toute cette œuvre comprise en quatre briefs articles aisez à entendre.* Aisez à entendre! Quelle ironie! Voici le passage le plus clair de ce 5ᵉ Traité, et même de tout le volume. Nous nous empressons d'en faire part à nos lecteurs : « Tout nostre magistère n'est que cuire, *coque, coque, et iterum* « *coque, nec te tœdeat.* Plus tu cuiras, plus tu dissoudras; plus tu cuiras, « plus tu blanchiras; et plus tu cuiras, plus tu rougiras; enfin, cuis au « commencement, cuis au milieu et cuis à la fin, puisque cet art ne con- « siste qu'à cuire. »

Ils cuisoient tant et tant, ces pauvres alchimistes, que lorsque le hasard ne leur faisoit pas découvrir des secrets qu'ils ne cherchoient point : la poudre à canon, le verre, les émaux,' ils cuisoient jusqu'à leur cervelle. Le traducteur a émaillé son œuvre de vers françois, tels que ceux-ci :

> Rends la terre légère et donne poids au feu,
> Si tu veux rencontrer ce qu'on rencontre peu.

Il est parfaitement inutile d'insister sur la valeur de cette poésie technique.

Les 22 gravures coloriées qui ont la prétention de servir à l'explication du texte, sont fort singulières; mais la partie la plus curieuse du livre, c'est la dédicace adressée au prince de Conti. Le style de cette pièce étourdissante dépasse de cent coudées le style le plus exagéré des Précieuses passées, présentes et futures. On peut en juger par les passages suivants :

« Monseigneur, ceux qui, poussez de quelque altière entreprise, portent « inconsidérément les vœux de leur constance soubz le grave tableau de « maintes fantaisies, ne se donnent rien moins en l'excez inventé d'un esprit « fort en bouche, qu'une ferme asseurance de tout bon et heureux succez; « lesquels ce néanmoins decheus de cette prospérité vainement esbauchée, « sont maintefois contraints de changer de propos, par un désavantage « promptement esmaillé sur la légèreté des passions immodérées... » On lit plus loin : « Charmés des ombres sombres de la mescognoissance, ils « courent risque de leur vie, sur le dos impétueux d'vn Neptune irrité par « l'esmeute des flots que les testes sourcilleuses des vagues vagabondes « ont superbement eslevez jusqu'au ciel de leur misère... Leur ouvre le « chemin des lauriers verdoyants, qu'ils trouvèrent enfin semez dans la « vive pépinière de leur persévérance... L'océan de ma constance a « courbé l'eschine de mes travaux sur le sable mouvant de leur témérité... « Si ne voulus-je pas laisser en friche le modeste trafic de mes prétentions « contr'opposant aux filets de leur rigueur, les rets consécutifs de ma « persévérance. » Et ainsi de suite pendant onze pages imprimées en caractères italiques. La *Toison d'or* est rare et recherchée; mais la dédicace vaut, à notre avis, plusieurs *Toisons d'or.*

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, administrateur à la bibliothèque du Louvre; AP. BRIQUET; G. BRUNET; E. CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; V. COUSIN, de l'Académie françoise; CUVILLIER-FLEURY; Dr BERNARD, bibliophile; A. DINAUX; Bon A. ERNOUF, bibliophile; FERDINAND DENIS, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; AL. DE LA FIZELIÈRE; Vte DE GAILLON; prince AUGUSTIN GALITZIN; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J.-F. PAYEN; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; Bon J. PICHON, président de la Société des bibliophiles françois; SERGE POLTORATZKI; RATHERY, bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie françoise; A. TEULET; CH. WEISS; YÉMÉNIZ, de la Société des bibliophiles françois; etc., etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

NOVEMBRE ET DÉCEMBRE

TREIZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1857

Sommaire du n° de novembre et décembre de la treizième série du Bulletin du bibliophile.

SOUVENIRS HISTORIQUES

SUR

LA REINE MARIE-ANTOINETTE

I.

Pour tous ceux qui recherchent et qui vénèrent le souvenir de la reine Marie-Antoinette, le palais et les jardins du Petit-Trianon ont un attrait mélancolique qu'aucun autre palais, parmi les résidences royales, ne peut offrir au même degré. Le Petit-Trianon fait plus particulièrement revivre dans l'imagination, replace, plus saisissante dans la pensée, la grande et charmante figure de la reine; là, elle nous apparoît tout à la fois comme reine et comme femme; là, nous la retrouvons dans tout l'éclat de sa jeunesse, dans les premiers enivrements de son court bonheur, et nous la rencontrons encore aux premières scènes de sa longue agonie, se recueillant dans la liberté d'une dernière promenade solitaire, y rassemblant tout son courage d'épouse et de mère pour savoir supporter mille tortures, avant l'horrible mort que la Révolution lui préparoit.

Le Petit-Trianon est un lieu de pèlerinage qu'aucune opinion politique n'a le droit de revendiquer et de s'approprier exclusivement; le Petit-Trianon appartient à toutes les âmes

honnêtes que les grandes infortunes saisissent d'une sainte pitié; à tous ceux qui, après tant d'années écoulées, éprouvent encore le besoin de protester, en leur cœur, contre les lâches calomnies répandues sur une auguste mémoire. Ce n'est pas avec la foule qu'il faut visiter le château et le parc du Petit-Trianon; elle nous y déplaît comme un souvenir de cette foule du 5 octobre, dont les hideuses clameurs vinrent réveiller Marie-Antoinette dans son suprême recueillement. Si quelques visiteurs pieux des modernes calvaires veulent réellement connoître le Petit-Trianon dans toute la poésie de sa tristesse, ils devront s'y rendre seuls et s'y promener plutôt pour rêver du passé que pour examiner en curieux touristes le palais bâti par l'architecte Gabriel et les jardins plantés en 1776.

Quelque charmant que soit ce séjour, nous ne sommes jamais venu visiter le Petit-Trianon pour lui-même, mais pour Marie-Antoinette, pour restituer au portrait de cette reine toute sa majesté, toute sa beauté, toute sa simplicité, toute sa grandeur. Avant de traverser les salles désertes du palais et de parcourir les allées de ses jardins, nous avons étudié la reine dans les histoires, dans les mémoires, dans les pamphlets écrits par ses contemporains; nous avons eu le courage de lire les plus outrageantes diatribes, les accusations les plus révoltantes publiées contre elle, sans jamais nous laisser décourager par le dégoût; nous avons aussi fait de longues stations devant ses portraits peints ou gravés depuis qu'âgée de quinze ans elle arrivoit au milieu des fêtes pour être dauphine de France jusqu'au 16 octobre 1793, où, blanchie par les chagrins, vieillie mais non vaincue par la douleur, elle portoit, à peine âgée de trente-huit ans, sa royale tête sur l'échafaud.

Nous avons interrogé les souvenirs vivants, les vieillards qui, dans leur jeunesse, étoient admis près d'elle, et les enfants de ceux qui sont morts en léguant à leur famille mille récits de faits se rattachant à son histoire; nous sommes ainsi arrivé peu à peu à connoître la reine mieux peut-être que si nous avions eu l'honneur de faire partie de sa cour, et nous devons dire que

notre admiration et notre respect pour sa mémoire ont grandi à proportion de la connoissance plus parfaite que nous acquérions de son caractère, de son courage et de ses vertus.

De toutes les accusations portées contre la reine, il n'en subsiste pas une seule qui résiste à un examen impartial. Les libelles dans lesquels Fouquier-Tinville puisa les monstrueuses allégations de son réquisitoire révoltent aujourd'hui, par leur infamie, la conscience même des ennemis de la royauté. La Convention avoit décrété la mort de la reine. Par un respect hypocrite de la forme, elle fut traînée devant un tribunal. Fouquier-Tinville réclamoit des preuves pour échafauder les accusations de son réquisitoire, et tout le monde sait la réponse qui lui fut adressée par les comités conventionnels :

« La rédaction de votre réquisitoire donnera la preuve de la « mesure de votre zèle, mais on ne peut pas vous fournir de « preuves !... »

Ainsi, lorsque la France entière trembloit sous la domination de ses bourreaux, et que tous les sanctuaires, toutes les archives leur étoient ouverts, lorsque toutes les haines, les basses jalousies, les lâchetés pouvoient se satisfaire en se faisant un mérite de leur ignominie, en se sauvegardant même de l'échafaud par la délation, l'accusation contre Marie-Antoinette manque de preuves !... Les témoins produits contre elle n'apportent que des injures ou des allégations impossibles ; les témoins se nommoient Lecointre, Roussillon, Terrasson, Millot, ancien domestique ; Labessette, rédacteur du journal *le Diable ;* Garnerin, etc., etc. Millot savoit que la reine avoit envoyé 200 millions à l'empereur Joseph, son frère ; Labessette avoit failli périr sous les coups de trois assassins soldés par la reine ; Garnerin transforme la reine en accapareuse de denrées de première nécessité ; Terrasson l'accuse d'avoir regardé d'un mauvais œil les gardes qui la ramenoient de Varennes ; Lecointre d'être d'intelligence avec l'étranger... Enfin Hébert, l'infâme Hébert, d'avoir débauché son fils, Louis XVII !

« *J'en appelle à toutes les mères !* » répondit Marie-Antoinette.

et les juges craignirent, un moment, que la grande victime ne leur échappât, tant cette noble parole souleva d'attendrissement dans l'auditoire.

Les comités révolutionnaires qui vouloient flétrir la reine avant de la guillotiner, ne purent susciter contre elle que des misérables en horreur à ceux mêmes qui les employoient, et cependant, de nos jours, nous avons la douleur d'entendre murmurer nous ne savons quelles accusations vagues contre les mœurs de la reine, contre sa légèreté, les inconséquences de sa conduite.

On parle de ses fautes sans pouvoir les préciser, de ses foiblesses de femme, on semble vouloir la rapetisser pour avoir le droit de ne plus la plaindre, on veut la dépouiller de sa pureté pour lui ravir l'auguste majesté de son malheur. Eh bien! nous n'avons trouvé, ni dans les souvenirs légués par les morts à la postérité, ni dans les souvenirs conservés par les hommes qui ont survécu à ces temps funestes, rien qui serve d'excuse à ces lâches capitulations, et, nous le disons ici dans la sincérité de notre conviction, après toutes nos recherches, toutes nos investigations, nous ne connaissons pas un reproche grave à adresser à la mémoire de la reine.

Mais dût-on admettre, contre toute vérité, qu'au milieu d'une cour légère et frivole, dans un temps de démoralisation presque générale, Marie-Antoinette se fût laissée entraîner à quelqu'une de ces foiblesses du cœur pour lesquelles le monde se montre toujours si indulgent, elle n'en resteroit pas moins grande et sacrée, et l'auréole dont l'entourent son courage et ses malheurs la placeroit encore au-dessus de toute atteinte.

Que ceux qui veulent la juger l'étudient, comme nous l'avons étudiée, avant d'aller visiter le Petit-Trianon, qu'ils interrogent chacune des heures de sa vie, depuis son arrivée en France jusqu'au 16 octobre 1793, qu'ils pèsent dans leur conscience les assertions de ses ennemis, qu'ils en scrutent les causes, et ils lui rendront la justice qui lui est enfin due. Jamais, à son avénement au trône, aucune reine ne fut entourée de

plus de témoignages d'affection que Marie-Antoinette. Le peuple aimoit en elle sa beauté et sa bonté, la majesté de son maintien, son aspect imposant et plein de grâce; il éprouvoit le charme séduisant de son regard doux et bienveillant, de son sourire affectueux; il lui savoit gré de l'affabilité de son accueil et du soin qu'elle mettoit à reconnoître les gens qu'elle avoit vus une fois. La vivacité de son esprit, la finesse de ses reparties étoient partout vantées, les poëtes la célébroient, les peintres se disputoient l'honneur de faire son portrait.

Pleine de compassion pour l'infortune, jamais personne ne fut plus ingénieuse à la soulager; toute une année de son revenu servit à secourir les familles de ceux qui avoient péri dans les fossés de la place Louis XV, après le tir du feu d'artifice des fêtes de son mariage. Économe pour elle-même, elle trouvoit dans cette économie la possibilité d'une générosité vraiment royale, dont elle dispensoit les faveurs sur tous ceux qui pouvoient y avoir quelque droit.

Si la reine paraissoit dans sa loge, à l'Opéra, l'enthousiasme qu'elle excitoit étoit si grand, si unanime, qu'on la vit plusieurs fois toute en pleurs ne pouvoir répondre que par les larmes de son émotion aux témoignages de l'amour des Parisiens. Le peuple la nommoit sa bonne reine, le peuple se précipitoit partout sur son passage pour la voir et pour lui dire qu'il l'aimoit, qu'il lui savoit gré, ainsi qu'à Louis XVI, de l'honnêteté de leur vie, de la pureté de leurs mœurs et de ce qu'ils faisoient oublier, par leurs vertus, les scandales du règne précédent.

Ce tableau des premières années de la reine Marie-Antoinette n'a rien d'exagéré; il est puisé dans les historiens, et sa vérité nous a été attestée par les souvenirs que nous avons interrogés. Cependant, peu d'années suffirent pour changer cet amour en dédain, pour transformer cet enthousiasme en haine; et, révélation bien triste à consigner ici, les calomnies qui conduisirent si douloureusement Marie-Antoinette à l'échafaud, furent l'œuvre des gens qui l'approchoient de plus près, des

courtisans qui peuploient Versailles, de ceux qui, après avoir adulé Mme Dubarry et avoir fait cortége à ses vices, se sentoient blessés de la froideur que leur témoignoit la reine.

Les séjours du Petit-Trianon devinrent le texte des premières calomnies. Marie-Antoinette s'y plaisoit parce qu'elle pouvoit à loisir y satisfaire son goût pour la simplicité; parce qu'elle y abdiquoit en quelque sorte la majesté de la souveraine pour vivre de la vie des affections intimes, entourée du roi, de ses beaux-frères, de ses enfants et de quelques amis éprouvés. Dans la petite salle de spectacle, bâtie par l'architecte Mique, elle joua *le Devin de Village*, *la Gageure imprévue*, *le Roi et le Fermier*, *Rose et Colas*, etc., devant un auditoire de quarante personnes, composé du roi, de Monsieur et des princes et princesses qui n'étoient chargés d'aucun rôle. Le roi Louis XVI assistoit à toutes les répétitions.

« La reine, dit Mme Campan, séjournoit quelquefois un mois « de suite au Petit-Trianon (dont Hubert Robert avoit dessiné « le rocher, les cascades, le lac et le hameau), et y avoit établi « tous les usages de la vie de château... Une robe de percale « blanche, un fichu de gaze, un chapeau de paille étoient la « seule parure des princesses; le plaisir de parcourir toutes « les fabriques du hameau, de voir traire les vaches, de pêcher « dans le lac enchantoit la reine; et chaque année elle mon- « troit plus d'éloignement pour les fastueux voyages de Marly. »

En 1781, une fête fut donnée par la reine au Petit-Trianon, à l'empereur Joseph II, son frère. Cette fête fut renouvelée, en 1782, pour Paul Ier, alors grand-duc de Russie ; puis, en 1784, pour le roi de Suède, Gustave III. Le 19 août 1785, la reine joua *le Barbier de Séville* sur le petit théâtre, et Beaumarchais obtint la faveur d'assister à cette représentation.

Telles furent ces fêtes, telle est, en abrégé, l'histoire du Petit-Trianon, depuis l'année 1774 jusqu'au 5 octobre 1789. C'est au Petit-Trianon que la reine a goûté ses joies les plus simples, qu'elle a vécu de la vie intime de la famille, qu'elle pouvoit échapper aux grandeurs et à leur cortége de courtisans, pour se

consacrer au roi, à ses parents et à quelques amis; c'est de Trianon que la Révolution est venue l'arracher le 5 octobre, c'est dans la grotte de ce beau jardin où, seule, livrée aux plus tristes pressentiments, elle versoit les larmes de ses premières inquiétudes, qu'elle reçut de M. de Saint-Priest la lettre qui la rappeloit à Versailles pour se présenter courageusement aux fureurs d'une vile populace.

La royauté de la reine a fini dans la grotte de Trianon; c'est là qu'elle a déposé sa couronne d'or pour ceindre la couronne d'épines.

Depuis le 5 octobre, Marie-Antoinette n'a pas revu ce palais tant aimé, qui a toujours gardé, depuis, quelque chose de sa suprême tristesse. Le contraste même des souvenirs que font naître les vestiges de tant de grandeur et de tant de misères, et les beaux aspects de ces jardins, de ce hameau, où la cour la plus brillante du monde secouoit la longue flétrissure du règne de Louis XV en se rapprochant de la simple nature, causent un profond attendrissement. Un livre récent, l'*Histoire de la Société française*, jette de vives lumières sur les mœurs de cette époque : M. E. Malpertuis y rapproche deux dates qui offrent de ces contrastes faits pour épouvanter toute prévision.

« Le 21 janvier 1782, la ville de Paris, heureuse de la nais-
« sance d'un dauphin, offre au roi, au milieu des plus touchants
« transports de l'allégresse publique, un bouquet splendide. Le
« 21 janvier 1793, le roi monte sur l'échafaud!

« Gentilshommes, bourgeois, hommes du peuple sillonnoient
« la route de Paris à Versailles pour apprendre de plus près la
« bonne nouvelle. »

En 1782, les ennemis de la reine ne lui avoient point aliéné le cœur de son peuple. Les gens de cour y travailloient, le Petit-Trianon leur servoit de texte, et parce que la plupart d'entre eux étoient exclus de l'intimité fort restreinte dans laquelle Marie-Antoinette cherchoit son bonheur, ils ne craignoient pas de diffamer la reine, de la salir de leurs accusations, de couvrir sa pureté de la bave de leur venin.

Alors parurent et le libelle de Goupil et les chansons de M. Campcenetz de Riquebourg ; puis vint la fameuse affaire du collier, qui fut une occasion de scandales, à laquelle noblesse, magistrature et bourgeoisie prêtèrent leur appui. Les représentations dramatiques sur le théâtre du Petit-Trianon furent aussi exploitées. On ne pouvoit donner pour amant à la reine le vieux M. d'Adhémar, dont la voix chevrotante, dans le rôle de Colin du *Devin de village*, avoit fait dire « qu'il étoit difficile que « la malveillance pût trouver quelque chose à critiquer dans le « choix d'un pareil amoureux. » Mais les nouvelles à la main l'accusèrent d'avoir joué, le 19 août 1785, le rôle de Rosine, du *Barbier de Séville*, entre deux prétendants également favorisés, le comte d'Artois (Figaro) et M. de Vaudreuil (Almaviva).

Marie-Antoinette n'étoit plus seulement une femme légère ; tous ces corrompus, qui jadis peuploient l'antichambre de M[me] Dubarry, trouvoient charmant de la faire descendre au niveau de cette courtisane.

Nous ne nous arrêterons pas plus longtemps sur ces lâches et perfides accusations, on sait comment elles ont porté leur fruit, le succès que leurs auteurs ont obtenu ! La reine a, pendant quatre années, donné son sang goutte à goutte ; elle a, pendant quatre années, subi la torture la plus effroyable qu'il soit possible d'imaginer ; elle s'est, pendant quatre années, sacrifiée chaque jour pour son mari, qu'on l'accusoit de ne pas aimer ; elle s'est toujours placée près de lui, en face des assassins, et, quant aux diffamateurs qui lui dénient même le cœur d'une mère, qu'ils lisent la narration de cette scène, que nous ne savons nommer, tant elle est pleine de sanglots et d'horreur, pendant la durée de laquelle elle combattit jusqu'à l'épuisement de ses faibles forces, pour disputer le dauphin aux commissaires qui venoient le lui enlever.

Un dernier mot sur la reine, avant d'arriver à nos recherches personnelles ; un dernier mot, une dernière narration.

Le 6 octobre, la lie de la populace parisienne emplissoit les

cours du château de Versailles ; hommes, femmes, enfants, tous étoient armés. Cette populace, maîtresse du château, somme la reine de se montrer au balcon de son appartement; elle y vient escortée de ses enfants. Non, crie la populace, pas d'enfants!... *l'Autrichienne* sans enfants!... Persuadée qu'on en veut à sa vie, dont elle a fait le sacrifice, *l'Autrichienne* fit éloigner ses enfants, et, calme, noble et fière, elle demeura seule devant le peuple auquel son courage imposa le respect.

Accusez encore la reine, accusez encore l'*Autrichienne*, vous qui, après plus de soixante ans, êtes encore ses détracteurs; les gloires féminines ont toujours en France trouvé des insulteurs ; Jeanne d'Arc a subi Voltaire, Marie-Antoinette a rencontré mille Voltaires. Le bûcher allumé à Rouen, l'échafaud dressé à Paris, n'ont pas eu le pouvoir d'imposer aux calomniateurs.

Nous avons passé notre jeunesse entouré de vieillards qui avoient connu, qui avoient aimé la reine; aussi son souvenir nous a-t-il toujours été cher et recherchons-nous avec soin les petits monuments échappés à la destruction révolutionnaire et qui, lui ayant appartenu, sont pour nous comme des reliques. La découverte que nous avons faite récemment de la plaque d'un de ses bracelets mérite d'être citée :

La simplicité du costume adopté par Marie-Antoinette pendant ses séjours au Petit-Trianon étoit telle, que la femme la moins élégante de notre époque s'y résigneroit difficilement : une robe de mousseline, un fichu de gaze et un chapeau de paille à la bergère. Pour toute parure, elle portoit un seul bracelet d'or à médaillon. Avec cette persistance d'investigations que nous poussons jusque dans ses dernières limites, nous avons voulu savoir quel étoit ce bracelet; nous avons été curieux de nous rendre compte de sa forme et de son ornementation; et dernièrement, après une promenade dans les jardins du Petit-Trianon, nous sommes venu interroger à ce sujet un de nos amis, qui, mieux que personne, devoit, si le souvenir de ce bracelet étoit conservé, nous le décrire avec exactitude.

Cet ami est M. Droz, habile sculpteur, auteur de la remar-

quable statue de Condé et d'un grand nombre de marbres qui ont paru avec honneur depuis vingt ans à nos différentes expositions. Fils de l'ancien graveur de monnaies du roi Louis XVI, il a hérité de son père le culte de cet infortuné monarque, et nous étions certain en venant le trouver de feuilleter, pour ainsi dire, une chronique peu explorée des dernières années du XVIIIe siècle.

Non-seulement M. Droz avoit connaissance du bracelet de Marie-Antoinette, mais il en possédoit le médaillon dont, avec une extrême obligeance, il se dessaisit en notre faveur. Ce médaillon offre, sur un fond d'émail azuré, la figure la plus noblement ressemblante que nous connaissions du roi Louis XVI.

Après avoir admiré le travail de ce profil frappé sur une feuille d'or, après un long silence d'émotion à la vue de ce bijou qui avoit orné le bras de la reine et qui revivoit presque miraculeusement pour ouvrir enfin les yeux des incrédules qui doutent de l'affection de la reine pour son époux, nous voulûmes connoître par quelle série de circonstances il se trouvoit en la possession de M. Droz, et voici ce qu'il nous a raconté :

« En 1786, J.-P. Droz, mon père, graveur habile et mécani-
« cien plus habile encore, avoit déjà gravé pour la reine Marie-
« Antoinette un médaillon de la tête du roi Louis XVI. La par-
« faite exécution et la ressemblance de ce profil attirèrent l'at-
« tention de M. de Calonne, qui confia à mon père, dont les
« idées neuves en gravure et en mécanique lui convenoient
« parfaitement, la gravure d'un écu de six livres frappé sur la
« tranche et sur les deux faces d'un seul coup de balancier; cet
« écu, connu depuis sous le nom d'écu de Calonne, est devenu
« fort rare; les amateurs le recherchent comme un chef-
« d'œuvre.

« La reine voulut en avoir une épreuve, montée en un mé-
« daillon pareil à celui précédemment gravé par mon père.
« L'ancien médaillon fut détaché du bracelet et emporté pour
« servir de modèle. La Révolution arriva bientôt, le nouveau
« profil du roi n'étoit pas encore frappé; la tourmente révolu-

« tionnaire fit oublier l'ancien médaillon, que mon père a tou-
« jours conservé comme une relique, et qu'il montroit souvent,
« lorsque, sous l'Empire, il étoit devenu conservateur et méca-
« nicien de la monnaie des médailles, à ses vieux amis, le pein-
« tre Regnault et le célèbre Moreau, qui conserva jusqu'à sa
« mort le surnom de jeune. »

Plus je regardois ce médaillon qui m'étoit remis par le fils du graveur qui l'avoit fait pour la reine, plus je recevois de détails sur l'affabilité et le charme séducteur de Marie-Antoinette, plus je songeois à toutes les qualités qui faisoient d'elle une femme à part entre toutes les femmes de son époque, plus j'envisageois avec horreur toute l'effroyable scène de sa mort. Des hommes qui vivent encore l'ont vue passer sur sa charrette; elle s'y dressoit, disent-ils, si noble et si fière, que chacun se découvroit à son aspect, malgré l'acteur G... qui commandoit l'escorte de gardes nationaux chargée de conduire la charrette et la victime, et qui, dans l'ardeur de son jacobinisme, s'indignoit de ces derniers hommages.

La reine, me disoit M. Droz, parut bien belle et bien imposante à mon père, malgré la simplicité de sa bienveillance, et il racontoit, jusqu'à ses derniers jours, avec émotion, les détails de sa réception.

La reine étoit, en effet, noble et imposante, et elle fut grande et digne jusque sous le couteau de la guillotine; nous n'invoquerons point en témoignage les récits des royalistes, ni même ceux des ennemis impartiaux; mais pour terminer ce qu'une promenade à Trianon nous a inspiré de dire sur la reine Marie-Antoinette, nous citerons tout le récit de sa mort, emprunté à un infâme almanach de 1794, nommé le *Magicien Républicain*, et signé par Rouy l'aîné.

« A onze heures douze ou quinze minutes elle sortit de la
« prison de la Conciergerie et monta dans la même charrette
« que les autres condamnés que l'on traîne à l'échafaud; elle
« étoit vêtue d'un déshabillé blanc du matin et coiffée d'une
« bonnette très-commune, ayant les cheveux coupés et les mains

« liées par-derrière le dos. Sa figure étoit pâle et très-abattue « par suite d'une perte qu'elle a eue dans sa prison, plutôt que « par l'aspect du juste supplice qu'elle alloit subir ; car, malgré « que son cœur paraissoit oppressé en montant sur la charrette, « elle a conservé une tenue, une fierté, un air altier qui la « peint ; depuis le palais jusqu'au pied de l'échafaud, elle tour- « noit tranquillement ses regards sur un peuple innombrable « qui faisoit retentir les airs des cris de : *Vive la République !* « Arrivée à la place de la Révolution, ses yeux se sont fixés « avec quelque sensibilité sur le château des Tuileries ; son « confesseur, assis à côté d'elle, lui parloit, mais elle ne parais- « soit ni l'écouter ni l'entendre. La charrette s'étoit arrêtée de- « vant l'échafaud : elle est descendue avec légèreté et prompti- « tude, sans avoir besoin d'être soutenue, quoique ses mains « fussent liées derrière le dos ; elle est de même montée à la « bravade avec un air plus calme et plus tranquille encore « qu'en sortant de sa prison. Sans parler au peuple, ni aux exé- « cuteurs, elle s'est prêtée aux apprêts de son supplice, ayant « fait elle-même tomber sa bonnette de sa tête. Son exécution « et ce qui en formoit l'affreux prélude dura environ quatre « minutes. A midi un quart précis, sa tête tomba sous le fer « vengeur des lois... »

La calomnie, qui étoit venue prendre Marie-Antoinette au Petit-Trianon, est la première coupable de sa mort ; soixante ans sont écoulés depuis le dernier acte de ce lugubre drame ; d'où vient qu'il se rencontre encore des calomniateurs posthumes, des aides du bourreau du 16 octobre, pour parler légèrement de cette grande et malheureuse reine ?

II.

La première partie de ce travail a seule été publiée par le *Constitutionnel*, et ce que nous y disions de la reine Marie-Annette nous a valu de nombreuses correspondances de la part de tous ceux qui, en France, s'intéressent à la mémoire de *cette*

malheureuse princesse. Quelques vieillards nous ont adressé leurs souvenirs personnels ; les enfants de ceux qui sont morts acteurs dans le lugubre drame de la Révolution nous ont fait part des paroles recueillies de la bouche même de leurs parents, des fragments de correspondance trouvés dans leurs papiers, et nous constatons avec bonheur que toutes ces communications corroborent l'opinion que nous avons émise sur le caractère de la reine.

Nous n'avons pas l'intention de livrer à la publicité ces correspondances, qui ne révéleroient aucun fait nouveau, mais nous ne pouvons cependant passer sous silence une lettre datée de Versailles, et signée d'un nom honorable qui atteste par une preuve sans réplique combien la reine Marie-Antoinette est restée digne et calme jusqu'à son dernier moment. Pas plus sur l'échafaud que devant les juges du tribunal révolutionnaire, l'appareil de la mort ne l'a épouvantée ; elle a gardé sa majesté devant le bourreau, comme elle l'avoit gardée devant l'accusateur. Voici cette lettre ;

« Versailles, 27 juin 1854.

« Monsieur le comte,

« Comme vieil habitant de Versailles j'applaudis de tout mon cœur à tout ce que vous dites dans le *Constitutionnel* du 25 de ce mois sur notre malheureuse reine Marie-Antoinette, de regrettable mémoire ! Oui, elle est morte en reine, et la Providence, nous n'en doutons pas, l'aura récompensée de tant de douleurs supportées avec un si héroïque courage.

« Mais vous annoncez, Monsieur, que cette auguste victime étant sur l'échafaud, n'a rien dit au public ni à ses bourreaux : c'est une erreur, car je tiens de l'exécuteur, *lui-même*, que la reine lui ayant marché sur le pied, et comme il en ressentoit une assez vive douleur, elle lui dit : *Je vous en demande pardon, Monsieur.*

« Ces simples mots, prononcés dans un moment aussi so-

lennel, ne peignent-ils pas la bonté de son cœur et le calme de son âme.

« J'ai recueilli ce renseignement étant fort jeune encore, employé dans les bureaux de l'administration du département de Seine-et-Oise, où Samson se trouvoit pour ses affaires personnelles.

« J'ai l'honneur de vous saluer, Monsieur le comte, avec toute la considération possible,

« M...., propriétaire à Versailles, rue de la Paroisse, 121, ancien membre du Conseil municipal et ancien officier de la garde nationale à cheval de Versailles. »

Cette lettre jointe au récit de l'exécution de la reine, que nous avons emprunté à l'*Almanach républicain*, de Rouy, répond aux récits qui ont circulé et qui circulent encore dans un certain monde, d'une prétendue défaillance de Marie-Antoinette à la vue de l'échafaud. La reine n'a point été portée sous le couperet, elle n'a point foibli au moment suprême, et sa royale tête ne s'est inclinée ni devant l'émeute, ni devant ses juges, ni devant l'appareil de la mort; ce n'est qu'en la tranchant qu'on a pu la faire fléchir.

Puisque la lettre de M. M...., de Versailles, nous fait rouvrir comme une large parenthèse à notre article du dimanche 25 juin dernier, nous aurons recours à nos traditions de famille pour compléter le portrait moral de la reine Marie-Antoinette, pour appuyer par des faits positifs notre appréciation particulière, et rétablir la vérité à propos d'événements dont les détails ont été racontés de vingt manières différentes.

L'accommodement de Mirabeau avec la cour fut, comme chacun le sait, scellé dans une entrevue que lui accorda la reine, et qui eut lieu le matin du 3 juillet 1790, dans le parc de Saint-Cloud. M[me] Campan entre dans de grands détails à l'occasion de cette importante conférence qui devoit amener un défenseur à la

royauté, et retirer à la révolution son plus habile conducteur. Mme Campan veut passer pour une femme consultée sur tout, informée de tout, indispensable au roi et à la reine, pour une sorte de conseil secret, et ses Mémoires sont en grande partie consacrés à la constatation de sa propre importance. Aussi raconte-t-elle les moindres circonstances de l'entrevue de Saint-Cloud; elle accompagne Mirabeau depuis son hôtel jusqu'à la porte du parc; elle dit comment il vint à cheval, chez lequel de ses amis il s'arrêta; elle est avec la reine, elle est avec le grand orateur, elle est partout, elle sait tout.

Le récit de Mme Campan est inexact, comme le sont toujours les récits faits d'après de vagues rumeurs, les bruits recueillis de toute part et qui abondent en détails pour prendre une apparence de vérité. M. le comte du Saillant (1), neveu et héritier de Mirabeau, nous a dix fois raconté le voyage fait par son oncle, de la campagne de Mme la marquise d'Arragon, sa nièce, à la porte du parc de Saint-Cloud, le jour de cette fameuse entrevue, et si nous reproduisons ici sa narration, c'est qu'il nous a paru intéressant de constater l'impression profonde produite par la reine Marie-Antoinette, sur l'esprit et les résolutions de Mirabeau.

« Mon oncle, nous disoit donc M. le comte du Saillant, après « la publication des *Mémoires de Mme Campan*, n'est point « parti de Paris à cheval, sous prétexte de se rendre à la mai- « son de campagne de M. de Clavières; je l'ai directement con- « duit dans sa *chaise de voyage*, de la campagne de ma sœur, « la marquise d'Arragon, à la petite porte du parc; il m'avoit « ordonné, le matin de ce fameux 4 juillet, de me tenir prêt à « l'accompagner et de revêtir l'habit de courrier le plus simple « possible. J'ai conduit la voiture, nous étions tous deux seuls, « et lorsque j'eus enfin atteint le but de notre voyage, mon

(1) L'auteur de cet article est neveu de M. le comte du Saillant, ancien préfet et chambellan de l'empereur Napoléon Ier. La mère de M. le comte du Saillant étoit Mme la marquise du Saillant, sœur de Mirabeau, qu'elle n'a pas quitté jusqu'à sa mort.

« oncle, avant de frapper à la porte du parc, me donna une let-
« tre, en me disant : *Si dans trois quarts d'heure je ne suis*
« *pas de retour, remets sans perdre un instant ce billet au*
« *commandant de la garde nationale.* Après ce peu de paroles,
« il parut se recueillir, puis il frappa doucement, la porte
« fut ouverte; le bruit de ses pas se perdit dans la profondeur
« des bois du parc, et je demeurai seul en proie à la plus vive
« émotion, comprenant l'importance de la mission dont je me
« trouvois chargé, inquiet pour la cour et pour mon oncle de
« ce qui alloit arriver.

« Jamais je n'oublierai cette faction de trois quarts d'heure,
« ni les mille pensées, ni le monde de réflexions qui traver-
« sèrent mon esprit; il étoit évident pour moi que mon oncle,
« tout en se rendant au rendez-vous qui lui avoit été assigné,
« n'étoit pas sans crainte pour sa sûreté personnelle : la lettre
« remise entre mes mains, l'ordre que j'avois reçu de la por-
« ter au commandant de la garde nationale, après trois quarts
« d'heure d'attente, suffisoient pour m'initier aux préoccupa-
« tions qui devoient l'assaillir. S'il calculoit mal la fuite du
« temps, si quelque incident imprévu et sans importance re-
« tardoit son retour, ou si moi-même je me trompois d'une mi-
« nute !..... Enfin, la responsabilité qui pesoit sur moi m'ef-
« frayoit, les conséquences d'un retard ou d'une précipitation
« de quelques secondes dans l'accomplissement de ma mission
« me sembloient également dangereuses.

« Ces trois quarts d'heure marchoient tout à la fois bien vite
« et bien lentement, mes yeux restoient fixés sur les aiguilles
« de ma montre, dont je suivois la marche avec anxiété. J'ai
« traversé depuis des moments pleins d'angoisses, aucunes ce-
« pendant ne m'ont semblé plus poignantes que celles-là ! Qua-
« rante-trois minutes s'étoient écoulées depuis le départ de mon
« oncle, et j'avois beau approcher mon oreille de la porte du
« parc, nul bruit ne parvenoit jusqu'à moi, le sable des allées
« restoit muet; la quarante-quatrième minute eut, je crois,
« mille secondes : la quarante cinquième !... il me seroit im-

« possible d'en rendre compte, elle avoit des retentissements « dans ma poitrine, et le mouvement de mon sang qui se pré- « cipitoit vers mon cœur auroit pu être entendu à plusieurs « pas de distance. La moitié de la quarante-sixième minute s'ac- « complissoit, j'allois partir, lorsque heureusement des pas pré- « cipités se firent entendre, la porte s'ouvrit, mon oncle en « franchit le seuil : deux ombres disparurent dans les sinuosi- « tés des allées et il me sembla que je respirois pour la pre- « mière fois depuis trois quarts d'heure.

« *La lettre*, me dit mon oncle d'une voix pleine d'émotion ; « je la lui remis ; il la prit avec une précipitation que j'inter- « prétai comme un regret de sa défiance, puis il écouta les lé- « gers craquements du sable sous les pas des personnes qui « s'éloignoient, et avant de remonter dans sa chaise, il mur- « mura en me serrant le bras et en entrecoupant sa phrase : « *Elle* est bien grande..... bien noble..... et bien malheureuse, « Victor !... Mais je la sauverai !.....

« Jamais la voix de mon oncle ne m'avoit semblé altérée « par une émotion pareille, par une émotion aussi vraie. Nous « reprîmes la route par laquelle nous étions venus, et ce qui « s'étoit passé ce jour-là demeura entre nous un secret sur le- « quel nous n'eûmes même pas d'explication. »

Mirabeau éprouva donc l'empire de l'ascendant de la reine, comme plus tard Barnave, pendant le triste retour de Varennes ; il rendit hommage à son courage et à ses nobles vertus : l'orgueil du tribun fléchit devant son imposante et douce majesté ; il auroit voulu s'arrêter dans la voie fatale qui l'emportoit, lui, la royauté et la nation, vers ce précipice qui se nomme 1793 ; mais la mort alloit détruire des résolutions trop tardives.

Ce que nous tenions à constater, ce qu'établissent nos traditions, aussi bien que les mémoires contemporains et les livres des historiens, c'est l'empire exercé par la reine sur ses ennemis lorsqu'ils se sont trouvés en relation avec elle, par une circonstance quelconque. Mirabeau et Barnave ont dû sentir d'amers regrets en connoissant mieux la souveraine dont ils bri-

soient la royauté. Tardif repentir qui leur fit seulement comprendre toute la grandeur de la victime.

Nous avons indiqué la grotte du Petit-Trianon comme un lieu de pèlerinage historique où le souvenir de Marie-Antoinette demeuroit plus pieusement enraciné. Nous avons dit la dernière promenade solitaire de la reine, et comment elle fut interrompue par une lettre de M. de Saint-Priest. C'est au Petit-Trianon, ajoutions-nous, qu'elle a déposé sa couronne royale pour revêtir la couronne d'épines qu'elle a portée sur l'échafaud du 16 octobre 1793 ; c'est donc au Petit-Trianon qu'il faut aller rêver des grandeurs qui ne préservent pas des souffrances, et qu'il n'est plus permis de s'étonner de la quantité de larmes que contient l'œil des rois.

Mais il existe encore un autre monument peu connu jusqu'à présent, et que nous indiquerons à ceux de nos lecteurs qui voudront suivre avec nous le témoignage des muets témoins de la longue agonie de la reine Marie-Antoinette. Ce monument bien simple, bien obscur, a peut-être, plus que tous les monuments dont nous nous sommes occupé, plus que le palais de Versailles, plus que le palais de Trianon, plus même que le cachot de la Conciergerie, la puissance de remuer profondément le cœur des visiteurs qui le contemplent : nous voulons parler du soulier que la mort détacha du pied de la reine, le 16 octobre, sur la place de la Révolution.

Ce soulier, fait en forme de *mule*, recouvert de soie noire supporté par un talon élevé, est usé et misérable comme la chaussure d'une mendiante ; l'élégance de son contour, sa proportion fine et déliée, contrastent d'une manière frappante avec cette usure et cette misère. Avant même de savoir à qui il a appartenu, sa vue provoque une douloureuse impression, on est comme averti qu'une grande infortune rattache sa triste légende à ce débris des temps passés ; placé dans une des armoires de la salle des Rois du Musée des Souverains, au Louvre, il attire près de lui la foule, il la rend muette et contemplative et la plonge dans la longue série des souvenirs. Le nom

de Marie-Antoinette est connu du monde entier, ses portraits ont été vus par tous les hommes de notre génération, son histoire a été lue dans toutes les familles. Eh bien ! portraits ou histoire n'ont jamais autant ému que ce soulier usé par les dalles de la Conciergerie, le parquet du Tribunal révolutionnaire et le plancher de l'échafaud. Ce qu'il réveille de poignantes pensées, ceux-là seuls le savent, qui sont restés silencieux à le contempler.

Que le dimanche à l'heure où la foule se presse presque sans s'arrêter, comme un flot chassé par un flot, devant les trésors gardés dans nos Musées, devant l'épée de Charlemagne et l'épée ni noblement rendue à Pavie, par François Ier ; une voix retentisse au milieu de cette marée de curieux et dise, en le désignant du doigt : Voilà le soulier ramassé sur l'échafaud de Marie-Antoinette ! Aussitôt le silence se fera dans toute la foule, et ces curieux seront fascinés par ce noble haillon si éloquent et si terrible.

Tous les souvenirs de la grandeur de nos rois, tous les témoignages de la gloire de la France ne possèdent pas la puissance d'attraction de ce soulier usé, posé sur un coussin noir entre l'épée de Louis XVI et la petite épée du Dauphin, dont la longue et cruelle agonie fut le plus abominable crime de cette Convention si riche cependant en crimes. L'insulte, la calomnie, la diffamation, n'ont point été épargnées à la reine ; elle a été poursuivie même après sa mort par des ennemis qui cherchoient à la flétrir pour la postérité, en altérant la vérité de l'histoire, en substituant le roman à la réalité. On a jeté au public de prétendus Mémoires remplis de perfides insinuations; pour faire oublier la reine, on a même cherché dans le drame de 1793, à lui ravir la pitié qu'il est impossible de refuser à sa grande infortune. Des historiens ont élevé des piédestaux à Mme Roland, ont consacré des chapitres entiers à provoquer l'attendrissement de leurs lecteurs, sur les *malheurs* de la jeune Mme Danton ou de la jeune Mme Camille Desmoulins ; tentatives inutiles, le peuple sait à peine leurs noms ; il n'a pas

pleuré les larmes qu'on lui demandoit; mais devant le soulier de Marie-Antoinette, il se laisse saisir par une émotion douloureuse.

Il y a dans le cœur humain un attrait mélancolique pour les grandes tristesses, une compassion profonde pour les hautes misères. Chacun de nous, à la vue de ce qui peut les lui rappeler, leur construit en son imagination un long poëme, et si la puissance nous étoit donnée de faire parler tous ces visiteurs attendris qui ont traversé depuis deux ans les salles du Musée des Souverains, on seroit surpris de l'éloquence du sentiment populaire.

Étudiez le peuple du dimanche, abandonné dans le Louvre au libre arbitre de sa vraie nature; suivez-le et notez ses impressions devant les monuments de l'histoire; observez attentivement dans quels endroits la foule se presse plus compacte et stationne avec plus de persistance : c'est ici dans le grand salon carré de la peinture à côté du tableau de Paul Véronèse, en présence du portrait de Charles Ier, peint par Van Dick; c'est là, dans la salle des Rois, autour de la vitrine qui protége le soulier de la reine Marie-Antoinette; et plus loin, sous la voûte du Musée Impérial, devant un chapeau et un mouchoir, que les vieux débris de nos armées montrent à leurs enfants, en leur racontant l'épopée de l'empire,

Ce chapeau est brisé, déformé, brûlé par le soleil; sa forme ronde est tout ce qu'il y a de plus vulgaire, mais pendant cinq ans Napoléon l'a porté sous le brûlant climat de Sainte-Hélène. Ce mouchoir jauni, brodé d'une N couronnée, a essuyé les dernières sueurs de l'agonie de l'empereur, et n'a été enlevé de sa main, par un serviteur fidèle, que quelques minutes après sa mort. Les drapeaux, les épées, les manteaux brodés d'abeilles; l'habit porté à Marengo par le général Bonaparte; la couronne de Charlemagne, placée le jour du sacre sur son front d'empereur, n'éclipsent point ce chapeau, ne peuvent détourner les regards qui cherchent ce mouchoir. Ces deux pauvres souvenirs de l'empereur racontent Sainte-Hélène, et pour le peuple

la grandeur de Napoléon revêt une sainteté plus touchante sur le rocher de son martyre de cinq années.

Lorsque Napoléon III, alors président de la république, ordonna la création du Musée des Souverains, par un décret du 15 février 1852, il avoit prévu ce qu'une telle institution produiroit dans les esprits, ce qu'elle rendroit de vérité aux souvenirs historiques, et ce Musée des Souverains s'élevoit dans sa pensée comme ces églises des premiers siècles décorées de peintures et de sculptures par lesquelles les légendes de saints montoient des bases des colonnes aux clefs des voûtes. Ces églises, disoient les évêques, sont :

Les livres des illétrés.

Le Musée des Souverains est le grand-livre de l'histoire de France, il fait remonter aux *illétrés* actuels tous nos glorieux siècles, il leur apprend les noms des princes qui nous ont conduit à la civilisation et qui ont doté notre pays de tant de monuments précieux, de si belles institutions, que la France est demeurée comme la capitale du monde civilisé. Il apprend encore ce que coûtent de sang, de larmes et de ruines, les révolutions; les deuils profonds qu'elles laissent après elles, et ce c'est pas un enseignement inutile que celui qui frappe l'imagination des peuples en la saisissant d'une si grande pitié.

Les considérants du décret du 15 février 1852 expliquent encore mieux la pensée de l'empereur que tous nos commentaires, nous croyons donc devoir les rapporter ici :

« Sur le rapport du ministre de l'intérieur ;

« Considérant qu'il est d'un grand intérêt pour l'art et pour l'histoire, de réunir dans une seule et même collection tous les objets ayant appartenu, d'après constatation authentique, aux différents souverains qui ont régné sur la France ;

« Que ces objets aujourd'hui disséminés dans un grand nombre d'établissements publics, y sont pour la plupart peu dignement placés ;

« Considérant, en outre, que le nouveau Musée s'enrichira

encore des dons particuliers que pourront lui faire les possesseurs de semblables objets;

« Décrète, etc., etc., etc. »

Le soulier de la reine Marie-Antoinette, le chapeau et le mouchoir de l'empereur Napoléon, proviennent de dons particuliers; ils sont précieux pour l'histoire, qu'ils rendent en quelque sorte vivante, et ils parlent plus éloquemment du passé à l'imagination, que les livres des historiens.

Comte H. de Viel-Castel.

L'article qu'on vient de lire n'est que l'ébauche d'un grand travail dont on appréciera facilement l'importance et l'intérêt. Cette publication formera un volume in-4, imprimé avec le plus grand luxe typographique, et orné de dessins, fac-simile, etc. — Nous faisons un instant appel aux collectionneurs de documents et de lettres autographes, en les priant de vouloir bien nous communiquer toutes les pièces qui se rattachent à l'histoire de la reine Marie-Antoinette, et à celle de son illustre mère, Marie-Thérèse, impératrice d'Autriche.

Cette publication importante fera connoître pour la première fois les instructions morales et religieuses adressées par l'Empereur François à ses enfants. Ces instructions manuscrites, dont l'original est conservé dans le trésor des Archives impériales de Vienne, n'ont jamais été publiées; nous tenons entre nos mains la copie originale qui en avoit été remise à la reine Marie-Antoinette au moment de son départ pour la France, et nous pensons que cette pièce donnera une juste idée de l'éducation de cette princesse qui alloit monter sur le trône de France.

DISCOURS D'OUVERTURE

DU

COURS DE LANGUE ET LITTÉRATURE

DU MOYEN AGE.

(Années 1857-1858.)

I.

MESSIEURS,

Deux époques bien tranchées embrassent l'histoire complète des croisades ; et les deux années que nous devons consacrer à l'examen littéraire des historiens de ces temps-là correspondent à ces deux époques.

L'année dernière, nous avons assisté à la conquête de la Syrie. Un pauvre ermite, au retour de pèlerinage, va présenter au Pape les lettres du patriarche de Jérusalem, ajoute le récit de ce qu'il a vu à la relation des chrétiens d'Orient, et la pensée d'affranchir la Terre-Sainte se répand et se communique. Pierre paroît au milieu des populations, supplie, exhorte, entraîne. Le Pape arrive en France, non pour donner, mais pour seconder l'impulsion. Ceux qui venoient d'attacher la croix à leurs épaules se courbent pour la première fois sous le joug d'une discipline sévère ; ils choisissent un chef et lui obéissent ; ils traversent de vastes contrées dont les routes inconnues étoient à peine frayées ; ils soutiennent (au moins le petit nombre de ceux qui survécurent) toutes les angoisses de la faim, de la soif ; ils mettent en fuite d'innombrables armées ; enfin, après trois années de travaux incroyables, ils atteignent le but qu'ils n'avoient pas un instant perdu de vue, Jérusalem. Assurément Pierre-l'Ermite avoit reçu le don précieux de l'éloquence populaire : le discours d'Urbain II, tel que nous l'ont

transmis ceux qui l'avoient entendu, fut digne des grands modèles de l'antiquité ; mais encore l'histoire des hommes ne présente-t-elle rien de plus inattendu, de plus extraordinaire que cette levée en masse de l'Europe chrétienne contre l'Asie musulmane; car l'ambition, la cupidité, l'espérance des gloires mondaines n'eurent aucune part à l'entreprise. Affranchir le saint tombeau, et les mécréans une fois chassés de Jérusalem, reprendre le chemin de la France en rapportant du grand voyage quelques feuilles de palmier cueillies au bord du fleuve où Notre-Seigneur avoit été baptisé : telle étoit l'espérance, tel fut le but du voyage de tous ces pèlerins héroïques. On a dit pourtant, sans trop le prouver, que Boëmond n'avoit pris la croix que pour trouver l'occasion de démembrer l'empire de Constantinople ; mais, avant que Boëmond et son cousin Tangré ou Tancrède eussent entendu parler de la croisade, la France étoit enrôlée, et tous les Francs partageoient les sentiments si heureusement exprimés par le bon comte de Flandres dans ces vers de la *Chanson d'Antioche :*

En Arras est venus, à Climence s'mie
S'en va prendre conseil doucement en l'oïe :
« Dame, jou ai la crois ; ne vous en poise mie,
« Se de vous prens congié. Je m'en vois en Surie
« Delivrer le sepoucre de la gent paénie. »
Quant l'entent la Contesse, la couleur a noircie :
« — Sire, » ce dist la dame, « pour moi n'irez-vous mie.
« Vous avés deux biaus fis que Jhesus benéie,
« Grant mestier ont de vous et de la vostre aïe. »
Quant li Cuens l'entendi tenrement l'a besie :
« Dame, » ce dist li Cuens, « tenez, je vous afie
« Quant sera mon ofrande au sepoucre coucie,
« Quant je l'aurai baisié, mon orison fenie,
« Dedens les quinze jors, sans plus, je vous afie,
« Au retour me metrai, se Dieus me done vie. »
La dame tent sa main et li Cuens li afie.

C'est le même comte Robert de Flandres qui monte un des premiers sur la fameuse échelle d'Antioche, et qui, pour ses grands et nombreux faits d'armes, recevra le surnom de chevalier de Saint-Georges avant qu'il y eût un seul ordre de chevalerie. Robert tint la promesse faite à la comtesse Clémence : il se mit au retour quinze jours après avoir prié devant le tombeau de Jésus-Christ et le lendemain de la grande bataille d'Ascalon, dernier exploit des croisés de 1096.

Robert de Flandres est, disons-nous, l'expression la plus pure du sentiment qui animoit tous les croisés partis de Flandres, de France et d'Allemagne. Quand les Saints-Lieux furent délivrés, ils ne virent plus rien à faire, si bien qu'il fallut supplier Godefroi de rester en Syrie pour conserver la terre qu'on venoit de conquérir. Le duc de Normandie, les comtes de Bretagne, de Saint-Pol, de Bearn, de Bourgogne, de Perche et d'Anjou, peu jaloux des établissements qu'ils pouvoient fonder en Asie, laissèrent l'empereur grec reprendre les terres qu'il avoit auparavant perdues et qu'il ne sut pas longtemps retenir ; et si le vieux comte Raimond de Saint-Gilles prit seul la résolution volontaire de fonder une petite souveraineté sur le territoire de Tripoli, on ne peut guère en accuser un motif d'ambition terrestre, puisqu'il échangeoit les plus belles contrées de France, le Poitou, la Provence, le Languedoc, contre la possession d'une ville qui le rendit vassal d'un prince qui n'étoit pas même son égal en France.

II.

On n'a pu compter les masses ébranlées à la suite des prédications de Pierre-l'Ermite et d'Urbain II. Un million, deux millions peut-être prirent la croix ; mais les trois quarts n'atteignirent pas Constantinople. Trois cent mille couvrirent de leurs ossements les champs de l'Asie-Mineure ; l'armée étoit réduite à cinquante mille hommes quand elle approcha d'Antioche. Après un siége meurtrier de huit mois, après avoir

bien souffert, vingt mille hommes, mourant de faim et de dénuement, sortirent des murailles de la ville pour aller présenter la bataille à trois cent mille Persans ; ils rentrèrent vainqueurs. Devant Jérusalem ils se comptèrent ; ils n'étoient plus que dix mille, et, dans le nombre, moins de quinze cents chevaliers. Sur ce point les historiens contemporains sont d'accord, et les motifs d'incrédulité proposés par Voltaire ne peuvent balancer un seul instant l'autorité de leur témoignage unanime.

III.

Dans tous les combats, dans toutes les rencontres de cette première *croiserie*, les chrétiens eurent l'avantage sur les guerriers musulmans. Les historiens arabes admirent leurs belles et bonnes armes ; ils rendent hommage à leur incomparable intrépidité. Un seul chevalier, couvert de cette cotte de mailles dont les anneaux imitoient les enroulements d'une corde, l'épieu à la main droite, le brant ou grande épée au senestre flanc, l'écu de quartier suspendu par la guiche au cou, un seul chevalier, dis-je, affrontoit des bataillons entiers et y jetoit le désordre et l'épouvante. Pierre Tudebode écrivoit, le lendemain de la bataille de Nicée, que les armées de Soliman ne pouvoient résister à l'impétuosité des Francs, et cependant, ajoute-t-il, ils ont une tradition qui leur persuade qu'eux seuls pourroient lutter contre nous. Jacques de Vitry, vers le milieu du XIII[e] siècle, vient confirmer ces lignes de Tudebode : « Quand « les nôtres, dit-il, entrèrent pour la première fois en Syrie, « les Sarrasins savoient peu de choses de la guerre ; ils n'a- « voient pas d'armes défensives ; ils n'avoient que des flèches « et des arcs au lieu d'épieus et de glaives. Mais, à force « d'examiner notre façon de combattre, ils apprirent de « nous à se défendre, et ils finirent par lutter d'égal à égal. « Ils adoptèrent nos heaumes et nos hauberts ; ils firent « comme les chrétiens usage de la lance et de l'épieu. »

Ce passage, et mieux encore les batailles de Nicée, de Dorilée, d'Antioche, de Marrah, d'Ascalon répondent aux historiens modernes qui ont soutenu que nos François, nos Italiens, nos Bavarois allèrent prendre en Asie leurs meilleures leçons de guerre, et qu'ils empruntèrent des Sarrasins leurs armes défensives comme leur blason, leur architecture, leur poésie. Pour arriver à de telles conclusions, il faut fermer l'oreille à tous les témoignages contemporains, et recourir à des autorités imaginaires.

Ce n'est pas que le mouvement des croisades n'ait été le signal d'une grande révolution dans l'esprit, dans les mœurs, dans les arts et dans la littérature des chrétiens occidentaux; mais cette révolution, dont nous parlerons tout à l'heure, naquit du rapprochement et du choc de deux civilisations, non de la supériorité de l'une sur l'autre. Les Orientaux, condamnés, par une disposition naturelle que leur religion encourage, à l'immobilité morale, sont encore aujourd'hui ce que les premiers croisés les trouvèrent au commencement du XII[e] siècle, tandis que le contraste des mœurs et même des croyances étrangères ouvrit à l'imagination de nos François des points de vue que les Orientaux ne soupçonnèrent jamais. Les habitudes des deux races étoient peut-être également rudes et grossières; mais les Francs ne demandoient qu'à dépouiller, les Sarrasins à conserver cette rudesse. Les Orientaux n'apprirent de nous qu'à mieux se battre. Malgré la supériorité guerrière qu'on ne nous contestoit pas, nous leur empruntâmes aussi quelques armes, telles que l'arbalête ou arc turquois; nous apprîmes à Damas à mieux tremper nos grandes épées. Peut-être aussi les Grecs de Constantinople et les Sarrasins de Syrie adoucirent-ils la rudesse de nos oreilles et nous apprirent-ils à donner une douceur toute nouvelle aux lais et aux autres petits poëmes, composés et chantés longtemps auparavant par les harpeurs bretons et les chanteurs limousins; au moins voyons-nous, dès les premiers jours de la conquête, que l'émir d'une ville assiégée par les croisés envoie demander au soudan d'Egypte des luths et des

musiciens en même temps que des armes et des gens de guerre. Je n'ai pas trouvé que les Francs eussent emporté d'Europe des luths et des violons; mais ils en rapporteront au moins deux autres instruments de musique militaire, les timbales et le tambour; si toutefois on peut honorer cette peau d'âne ou de mouton, tendue sur un cylindre de bois, du beau nom d'instrument de musique.

IV.

Mais, avant de parler des principaux changements opérés dans nos mœurs françoises à la suite des croisades, je dois vous exposer en quelques mots l'état politique de la Terre-Sainte et la cause des revers qui la firent retomber aux mains des Sarrasins.

Godefroi de Bouillon survécut moins d'un an à la conquête. Pendant ce court espace de temps il repoussa une grande armée égyptienne; il emporta d'assaut la ville importante de Jaffa. Ses derniers jours furent attristés par les prétentions du patriarche de Jérusalem : le prélat soutenoit que le gouvernement de la Terre-Sainte lui appartenoit de droit; et Godefroi, dans la pieuse simplicité de son cœur, auroit volontiers donné raison au patriarche, manquant ici de prudence pour la première fois de sa vie. Si les volontés qu'il exprima sur son lit de mort avoient été suivies, le royaume de Jérusalem, au lieu de durer un siècle, n'auroit pas duré cent jours.

Baudouin Ier, auparavant comte d'Edesse, fut le successeur de Godefroi et prit le titre de roi que son frère avoit refusé. A Baudouin d'Edesse succédèrent cinq autres princes, également habiles, courageux, infatigables; modèles, en un mot, de toutes les vertus héroïques. Il n'est pas de plus grande et de plus généreuse lignée de rois que celle qui commence à Godefroi et finit à Baudouin le Lépreux; et si la Palestine avoit pu être sauvée, de tels princes l'auroient retenue sur le bord de l'abime.

Mais toute leur vertu fut impuissante contre les éléments de ruine qui naissoient, il faut bien le dire, de l'application des formes du gouvernement féodal à un si petit royaume.

Ce gouvernement féodal, Godefroi ne l'avoit pas choisi ; il étoit alors dans les mœurs de tout le monde civilisé, et voilà pourquoi la haute cour d'assises ou de justice et la cour des bourgeois furent d'abord établies dans le comté d'Edesse et dans la *princée* d'Antioche, dont la conquête avoit précédé la conquête de Jérusalem. Les croisés n'avoient fait que transporter en Syrie les institutions de leur pays, et les innovations qu'on put remarquer dans ces institutions naquirent des conditions particulières du nouvel établissement. Essayons d'expliquer ce point intéressant.

V.

En Europe les citoyens formoient trois grandes classes à l'ouverture des croisades : les chevaliers ou gens de guerre ; les clercs ou gens de science et d'église ; les vilains ou cultivateurs, habitants des villages ou *villae*. Les chevaliers vivoient de la guerre et des droits attachés à la possession des fiefs ; les clercs de leurs bénéfices ecclésiastiques, de leur science ou de leur plume ; les vilains du produit des terres qu'ils cultivoient et auxquelles ils étoient attachés. C'étoit véritablement la servitude de la glèbe, et leur condition, comme j'eus déjà l'occasion de le rappeler l'année dernière, étoit, à peu de chose près, celle des serfs de Russie. Usufruitiers d'une terre qui ne leur appartenoit pas, ils devoient à celui qui protégeoit leur existence le travail de deux jours par semaine et le tiers ou la moitié du revenu de la terre dont la culture leur étoit abandonnée. Nous avons trouvé la preuve de ces conditions faites aux serfs en France dans la réponse des barons de Chypre au roi Hugues de Lusignan, quand ce prince réclamoit des tenanciers de ses domaines un service militaire sans conditions. « Mesmes » répondoient les barons, « les sers ne deivent pas service au seignor

« à sa volenté, ains li deivent en la semaine deus jours, et néens « plus ne peut-il prenre d'aus, se il ne leur viaut faire tort. » Il est vrai que les barons de Chypre n'entendoient parler que des serfs du royaume de Chypre ; mais, comme pour mieux confirmer notre thèse, ils s'empressent d'ajouter qu'ils s'en réfèrent aux usages de France, car « on sait certainement que « cist roiaumes fu conquis par Latins et par gens especiaument « qui esteient de la couronne de France et de plusors provinces « d'outre les mons ; dont deit-on creire que il n'establirent mie « usages divers ne estranges, et deit-on mius creire que il « prisrent les usaiges de lor païs. »

Le servage avoit donc pour cause le besoin d'assurer la culture de la terre et de garantir au propriétaire une part dans les produits. Tant que le fonds existoit, le serf, partie de la propriété, étoit l'homme du seigneur et n'avoit d'intérêt à débattre qu'avec lui. Il pouvoit bien y avoir dans les villages une sorte d'administration communale, mais cela ne donnoit aucun droit de cité aux manants et habitants de ces villages. Si le serf quittoit le pays sans congé du propriétaire, celui-ci pouvoit le réclamer partout où il le retrouvoit. Mais, supposez que la terre vînt à manquer, qu'elle fût abîmée, anéantie : plus de terre, plus de serfs, et ceux qui étoient attachés à la culture reprendront une liberté dont ils pourront d'abord être assez embarrassés.

Or, on peut assurer que dans le million d'hommes qui avoient pris la croix en 1096, les deux tiers, pour le moins, étoient de condition servile, les propriétaires n'ayant osé ni voulu arrêter l'élan qui poussoit alors toutes les âmes chrétiennes à marcher vers Jérusalem. En quittant la terre, ils avoient perdu leur seigneur et conquis leur liberté. Le plus grand nombre avoit formé dans l'armée une seconde armée sous le nom de *truands, ribauds* ou *tafurs*. Ils ne recevoient aucun secours des chevaliers, et ceux-ci n'avoient le droit de rien exiger d'eux. Leur multitude étoit réduite à deux ou trois mille au moment de la conquête, et les chefs de l'expédition, avant de battre les murs

de Jérusalem, avoient proclamé que chacune des maisons de la ville appartiendroit au premier occupant, chevalier, sergent ou tafur. Le lendemain de la conquête il n'y eut pas une maison de Jérusalem sans possesseur légitime, de par ce droit de premier occupant, après tout aussi bon que bien d'autres. La chose publique se trouva divisée en trois classes : les *gens d'armes* ou chevaliers ; les *gens d'église* ou clercs ; les *bourgeois*, c'est-à-dire les anciens serfs de la terre d'Europe devenus citoyens par la possession d'un terrain dans le nouveau royaume, les uns artisans, les autres marchands, les autres cultivateurs. Mais, pour régler les rapports de la bourgeoisie avec l'Etat, avec les chevaliers, avec les clercs, il falloit une juridiction spéciale. Voilà comme on fut amené nécessairement à la création de la *Cour des Bourgeois*, qui n'avoit rien d'analogue dans les institutions de l'Occident, et qui fut réellement la première *Chambre des Communes*. C'est là que devoit se présenter tout chevalier ou clerc qui demandoit justice d'un bourgeois ; comme, à la haute cour, devoit paroître tout bourgeois réclamant justice d'un chevalier. Et quand le roi jugeoit nécessaire d'établir une aide ou contribution extraordinaire pour la défense du pays, la proposition étoit soumise, non pas à la haute cour composée de barons qui tous devoient payer de leur personne, mais à la délibération de la cour des bourgeois, qui en discutoit l'urgence et constatoit l'opportunité de ce qu'on lui demandoit.

Une partie des résolutions et des façons de procéder des deux cours du nouveau royaume nous a été conservée, sous le nom d'*Assises de Jérusalem*, dans un recueil de jurisprudence dont l'étude répand la plus vive lumière sur l'organisation féodale. C'est, à vrai dire, le gouvernement représentatif tel que les Anglois ont eu le bonheur de le maintenir sans interruption depuis ces temps reculés jusqu'à nos jours ; tandis qu'en France, le besoin d'une concentration plus grande, les empiétements progressifs de la royauté, les dispositions longtemps favorables du peuple pour les rois, qui absorbèrent tour à tour les hauts feudataires au lieu de les retenir dans les justes limites de leurs

droits, tout a contribué à nous faire oublier cette communauté d'origine, bien réelle cependant, entre la féodalité et le gouvernement représentatif. Et, de même qu'au XVIIIe siède nous faisions honneur aux Espagnols et aux Italiens de l'invention des anciens romans, qu'ils s'étoient contentés de nous emprunter, de même, il y a près d'un demi-siècle, nous crûmes imiter l'Angleterre en reprenant les formes d'un gouvernement dont les franches racines appartenoient au sol de la France. Montesquieu ne s'y étoit pas trompé, et si jamais nous revenons en arrière, peut-être, en connoissant mieux le moyen âge, finirons-nous par en convenir.

VI.

Mais, au XIIe siècle, le système féodal présentoit en Orient des inconvénients qui devoient précipiter la ruine des chrétiens. Le roi n'avoit point assez de grands vassaux pour former une haute cour supérieure aux ambitions particulières. Le prince d'Antioche étoit indépendant de la couronne; les comtes d'Edesse et de Tripoli, voisins des sultans d'Alep et de Damas, avoient trop souvent des intérêts opposés à ceux du royaume de Jérusalem; ils traitoient avec ces ennemis du nom chrétien quand le roi où les croisés arrivés d'Occident songeoient à les attaquer; ils les harceloient au moment où, de guerre lasse, le roi demandoit à poser les armes. S'agissoit-il d'attaquer Alep ou Damas, les Boëmond d'Antioche, les Jocelin d'Edesse, les Raimond de Tripoli refusoient de contribuer à la ruine de ces Etats qui leur payoient des tributs secrets ou qui leur offroient l'occasion fréquente de riches proies. Si les soudans étoient exterminés, ils prévoyoient que les domaines conquis seroient donnés à des chevaliers qui deviendroient leurs rivaux de puissance; car le commandement étoit alors tellement personnel qu'il n'entroit pas dans la pensée du roi ou d'aucun de ses grands vassaux de réunir à leurs domaines particuliers soit Damas, soit Mossoul, soit Alep. Quand Baudouin Ier fut élu roi

de Jérusalem, comme il ne croyoit pas pouvoir conserver en même temps le comté d'Edesse, il s'en étoit dessaisi en faveur du premier Jocelin de Courtenay. Quand la captivité de Boëmond II eut obligé le roi Baudouin III à prendre l'administration de la princée d'Antioche, il s'étoit empressé de marier la jeune héritière à un chevalier de fortune, Renaud de Châtillon, afin de se débarrasser d'un fardeau qui lui étoit insupportable. Voilà donc pourquoi les chrétiens de Palestine ne se pressèrent jamais de porter toutes leurs forces contre les Sarrasins de la haute Syrie; faute énorme, véritable crime dont les conséquences devoient leur être fatales. Vous n'avez pas oublié, Messieurs, le siége de Damas par les armées du roi Louis VII, de l'empereur Conrad et des barons chrétiens de Syrie. Au moment où Damas alloit se rendre, le roi de Jérusalem et ses barons, informés de l'intention des princes croisés de la donner au comte de Flandres, décampèrent la nuit, et la ville fut sauvée. Les croisés de France et d'Allemagne crièrent à la trahison; ils retournèrent en Europe en disant que les plus grands ennemis de la Terre-Sainte étoient les chrétiens de Syrie, et personne n'éleva la voix pour repousser ces accusations.

Dans leur imprévoyance les barons de Syrie ne devinoient pas qu'un jour le Caire, Mossoul, Alep et Damas pourroient reconnoître le même souverain, et qu'une fois toutes les forces de l'islamisme réunies dans une seule main, la ruine de l'établissement chrétien devoit en être la conséquence. Ce n'étoit plus qu'une question de temps, et, pour retarder ce malheur, il eût fallu du moins respecter les traités conclus avec Saladin, garder et prolonger les trêves. Or on ne le fit pas, et bien plus, il étoit impossible de le faire.

VII.

Car, au milieu des intérêts opposés et des secrètes conventions des souverains d'Antioche, d'Edesse et de Tripoli, avec les Sultans et les émirs de leur voisinage, chaque année

voyoit un nouvel essaim de croisés se répandre sur les rivages de Jaffa, Beyrouth et Saint-Jean-d'Acre; ils arrivoient dispos, bien fournis, bien armés, la haine des Sarrasins dans le cœur, avec la résolution de tenter quelque grand coup, et surtout de ne pas rapporter leur bouclier sans brisure et leur croix telle qu'ils l'avoient emportée. Cette invasion périodique entravoit tous les plans de pacification. Les nouveaux arrivés, dans la ferveur de leur zèle, ne comprenoient pas que l'on pût traiter autrement avec les ennemis de Dieu qu'en leur donnant du glaive au travers du corps. Essayoit-on de leur démontrer qu'en jurant la paix on n'avoit cédé qu'à la nécessité, ils répondoient que des engagemens forcés n'obligeoient pas la conscience, et que, du moins, ceux qui n'avoient rien juré pouvoient, en toute sureté, méconnoître ces odieux traités. Ils entroient donc sur le territoire des Sarrasins, y répandoient la désolation, y massacroient les habitants sans défense. Et voilà comment la perfidie des chrétiens, d'ailleurs fidèles observateurs de la foi jurée, étoit passée chez les Sarrasins en commun proverbe.

Les causes de la reprise de la Palestine par les Sarrasins peuvent donc se résumer ainsi : 1° les grands vassaux du royaume agirent rarement en communauté d'intérêt avec le roi de Jérusalem; 2° les deux soudanies d'Alep et de Damas furent épargnées jusqu'au moment où Saladin, maître de l'Égypte, les réunit dans ses mains puissantes; 3° les traités de paix conclus avec les Sarrasins furent constamment violés, tantôt par les barons qui n'avoient pas juré de les observer, tantôt par les nouveaux flots de croisés qui, chaque année, débordoient de France et d'Allemagne en Syrie.

VIII.

Mais, au lieu de rappeler ces causes, les seules véritables de la perte de la Terre-Sainte, et de retracer avec sincérité tous les hauts faits d'armes, tous les actes de piété, de générosité,

de courage et de résignation qui devoient recommander les chrétiens de Syrie à l'admiration, à la reconnoissance de leurs frères d'Occident, les moralistes et les sermonneurs n'accusèrent du triomphe des Sarrasins que les péchés, les crimes et les mauvaises mœurs de ceux qui, chaque jour, exposoient leur liberté et donnoient leur vie pour disputer la Terre-Sainte aux ennemis du nom chrétien. Ces accusations étoient accueillies avec une faveur générale, et ceux qui en étoient l'objet, au lieu de les combattre, étoient assez disposés, dans leur humilité chrétienne, à leur trouver un certain fond de justice. Elles avoient au moins l'inconvénient de faire oublier les causes immédiates des événements accomplis. Au lieu d'étouffer tous les germes de querelles entre les barons de Syrie, au lieu d'insister sur la nécessité d'une extrême prudence dans le choix du temps, des moyens et des chefs, les légats et les prédicateurs se contentoient de recommander une plus grande régularité de mœurs, les œuvres de pénitence et de charité : vertus fort respectables assurément, mais qui sont de meilleur usage pour gagner le ciel que pour faire la conquête de la terre. Cette tendance à rejeter sur les péchés des croisés la responsabilité des désastres de la Terre-Sainte avoit un autre danger : elle conduisoit à charger au-delà de toute mesure le tableau des désordres de ces époques véritablement chevaleresques. Ainsi les guerriers qu'on voyoit chaque année depuis les premiers jours de la conquête, et surtout depuis les prédications de saint Bernard, abandonner leurs parents, leurs affections les plus chères, leur pays, tout ce qui fait la douceur de la vie, pour marcher au secours de leurs frères de Syrie; ces preux chevaliers, quand ils revenoient en France après avoir échappé comme par miracle à la prison et à la mort, recueilloient au retour, pour toute récompense, quand ils n'avoient pas accompli tout ce que Rome et la France attendoient d'eux, les reproches de Rome et les imprécations de l'opinion publique.

Jacques de Vitry, surtout, a dépassé toute mesure dans le tableau qu'il trace du désordre moral auquel il attribue la perte

de la Terre-Sainte. Il a de bonnes intentions, sans doute : il veut justifier la Providence, comme si la Providence, à laquelle appartient l'éternité, ne pouvoit sans se compromettre retarder d'un jour la punition de nos offenses. Mais on peut assurer que les chrétiens d'Orient ne méritoient pas les outrages dont ce prêtre les accable. Il n'y eut pas, je le répète, de lignée de rois aussi constamment héroïque que celle qui commence à Godefroi de Bouillon pour finir à Baudouin IV ou le Lépreux. Louis VII, qui commanda la seconde croisade, étoit aussi simple de cœur, aussi sévère de mœurs, aussi robuste de foi que le grand roi saint Louis. Dans tout le moyen âge il n'y a pas de gloire plus pure que celle du vieux Jocelin de Courtenay, de Hugues de Saint-Omer, de ces milliers de chevaliers du Temple et de l'Hôpital dont la vie fut un combat perpétuel, et qui de leur sang rougirent tous les rochers, tous les ruisseaux de la Palestine. Tout en convenant des torts de leur méchante politique, nous avons vengé ces héros des outrages que leur mémoire ne méritoit pas et auxquels ils avoient eu l'humilité de ne jamais répondre.

IX.

Telles sont, Messieurs, les dernières réflexions que j'ai cru devoir vous soumettre avant de prendre congé des premiers historiens des croisades. Ces historiens sont d'abord le prêtre Tuebeuf ou Tudebode qui, le lendemain des combats et des événements, écrit à ses amis de France ce qui le frappe dans les grands tableaux qu'il a devant les yeux. Nous avons replacé Tudebode à la tête des historiens témoins oculaires du premier voyage, tandis qu'on l'avoit, bien à tort, refoulé sans honneur après les latinistes qui, du fond de leur église ou de leur cloître, n'avoient fait que paraphraser ses lettres.

Tudebode étoit sans doute parti avec les gens qui, sans chevaux et sans argent, sans nom et sans patrons, formoient dans l'armée croisée le grand corps des tafurs ou truands. Au moins

ne semble-t-il attaché particulièrement aux intérêts d'aucun des chefs de l'expédition. Il n'en fut pas de même de Foucher de Chartres, de Raoul de Caen, de Raimond d'Agiles, qui écrivirent, le premier sous la tente de Baudouin, frère de Godefroi; le second sous celle de Tangré le Pullant, ou Tancrède de Pouille; le troisième sous celle du comte Raimond de Saint-Giles. A ces quatre témoins oculaires nous avons ajouté le trouvère françois, auteur de la *Chanson d'Antioche*, autrefois si fameuse et que le temps avoit fait oublier. Nous avons appris de Richard le Pèlerin à mieux connoître le véritable état des esprits et des mœurs à l'entrée de la grande ère des croisades, et c'est par lui surtout que nous pouvons juger de la transformation de mœurs opérée dans les trois quarts de siècle qui séparent le voyage de Godefroi de celui de Philippe-Auguste. Par exemple, au moment du premier départ, Richard le Pèlerin nous parle bien des adieux que font les pères à leurs filles, les époux à leurs femmes,

Les dames, les pucieles sont forment desmentées,
Lor seigneur en apelent à cui sont esposées.
Seigneur, à la foi-Dieu somes-nous mariées;
Pour Dieu quant vous arez les terres conquestées
Souviegne-vous de nous, ne soion oubliées !
A deus ! adont i ot maintes larmes plorées,
Maintes i ot des dames qui les crois ont portées;
Et les franches pucieles que Dieus a moult amées
O les peres s'en vont qui les ont engenrées.

Mais nous avons beau chercher, nous ne trouvons pas ici cette troisième espèce d'infortunés, ces amants qui se séparent de leurs « dames chères » exagérant la douleur qu'ils en éprouvent, qui se plaignent de la nécessité de faire d'eux-mêmes deux parts, d'emporter le corps là où le cœur ne pourra les suivre. En un mot, les compagnons de Godefroi ne ressemblent pas mieux aux compagnons de Philippe-Auguste et du roi Richard que le Roland et le Renaud des chansons de geste ne ressemblent

au Roland et au Renaud de l'Arioste, que le Cyrus et la Clélie de l'histoire ne ressemblent au Cyrus et à la Clélie de M[lle] de Scudéry.

Comment expliquer ce changement opéré dans les mœurs en moins d'un demi-siècle? Assurément les Sarrasins, Persans, Égyptiens ou Turcs étoient de méchants maîtres dans toutes les délicatesses de sentiment; ce n'étoit pas alors, et ce n'est pas encore aujourd'hui en Orient, que nos chrétiens pouvoient apprendre à respecter les femmes, à les idolâtrer, pour ainsi dire. Car, ainsi que le dit Molière,

Car on dit qu'on les tient esclaves dans ce lieu,
Et que c'est pour cela qu'ils sont maudits de Dieu.

Cependant tout semble prouver que nos chrétiens occidentaux recueillirent dans ce lointain voyage, et sous le ciel dévorant de la Syrie, les premiers germes de cet amour exalté pour les femmes qui devoit si rapidement transformer le caractère de la nation. La difficulté qu'ils trouvèrent en Orient de voir les personnes d'un autre sexe et d'établir avec elles la moindre communauté de sentiments et de pensées; la prison dans laquelle elles étoient retenues loin de tous les regards curieux, l'indignation qu'ils ressentoient en voyant les Sarrasins traiter les femmes comme autant d'esclaves uniquement faites pour leur bon plaisir, tout concourut à donner un attrait mystérieux à ce qui se rapportoit au rôle des femmes dans la société. Puis, quand les premiers croisés revirent la France, la comparaison qu'ils ne manquèrent pas de faire entre ce qu'ils avoient laissé en Syrie et ce qu'ils retrouvoient dans leur pays donnoit aux dames chrétiennes un si grand avantage sur les plus belles Sarrasines, qu'ils s'accoutumèrent à leur adresser un hommage imité de l'hommage qu'ils prêtoient entre les mains de leurs suzerains. Ils étoient partis avec la rudesse des héros de leurs chansons de geste; ceux qui reprirent après eux le chemin de l'Orient servirent de modèles aux chevaliers de la Table-Ronde, à ces Tristan, à ces Lancelot, à toutes les fabuleuses victimes de l'exaltation des sentiments amoureux. J'ai nommé les romans

de la Table-Ronde : c'est qu'en effet, dans ces compositions, les noms de lieux et de héros, les descriptions, les images, les aventures, tout respire le souffle de l'Orient. Il étoit donc impossible de méconnoître l'influence des impressions Orientales sur leur composition.

X.

Avant la première croisade, les barons avoient des bannières distinguées par la variété ou la disposition des couleurs. Tancrède avoit planté sur les murs de Tarse une enseigne rouge, bientôt remplacée par les couleurs blanches de Baudouin de Boulogne. L'usage d'orner les écus de la figure de certains animaux, de la tige de certains arbres ou de la feuille ou fleur de certaines plantes appartenoit déjà à l'antiquité : mais il en étoit de ces ornements comme de ceux dont on chargeoit les heaumes, les hauberts, les épées, les meubles ; la fantaisie les choisissoit et les abandonnoit avec une égale facilité. C'est à partir seulement des règnes de Louis VII et de son fils Philippe-Auguste que les écus affectent une sorte de caractère pour ainsi dire héréditaire, et il est assez naturel d'en conclure que la théorie du blason fut établie après la première croisade, et à l'occasion de cette première croisade.

On conçoit, en effet, que les pèlerins aient attaché un grand prix à la conservation d'un écu rapporté de Syrie, rompu, brisé, barré, tranché, écartelé sur le champ de bataille, et que ces écus aient conduit à l'établissement des armoiries.

L'influence asiatique est incontestable dans les détails de la science héraldique : le nom des couleurs azur, gueulle et sinople ; le choix des animaux et des objets représentés, léopards, dragons, licornes, croix et croissants, besants, bourdons, palmes, coquilles, etc. A l'exemple de ceux dont les écus avoient été consacrés par les croisades, tous ceux qui n'avoient pas accompli le saint voyage firent choix de figures et de couleurs qui présentoient une allusion plus ou moins claire à leurs noms.

à leurs fiefs, à quelque circonstance de leur vie ou de leurs sentiments personnels; et c'est ainsi qu'avant la fin du XII[e] siècle chaque famille eut des insignes, et que tous les membres qui la composoient prétendirent se faire reconnoître sans avoir besoin de lever la visière du casque, et à la seule inspection des lignes et des figures représentées sur l'écu que la famille avoit adopté.

XI.

Autres changements. Avant les croisades on fêtoit le moment où le jeune homme revêtoit pour la première fois la cotte d'armes. C'étoit la cérémonie de l'adoubement. On chaussoit les éperons au jeune homme; on lui présentoit un heaume, on lui faisoit une recommandation d'être large et généreux à ses amis, fier et cruel à ses adversaires; et, pour mieux lui imprimer le souvenir de ce grand jour, on lui donnoit une paumée sur le cou ou une grande buffe ou soufflet sur la joue. On n'étoit pas chevalier en vertu de cet adoubement, mais homme d'armes, *miles*. Le titre de *chevalier* appartenoit seulement au baron qui pouvoit entretenir de ses deniers plusieurs chevaux et plusieurs sergents d'armes. Mais, dès les premières années de la conquête de Syrie, les pieux guerriers qui avoient pris l'habit des frères du Temple et de l'Hôpital, et qui avoient conservé sur leurs manteaux l'ancienne croix de voyage, formèrent dans les combats un corps distinct et furent désignés sous les noms de chevaliers du Temple et de l'Hôpital. Ce fut l'origine des ordres particuliers de chevalerie, dont les insignes furent, en conséquence, des croix de formes différentes. Il est donc permis de penser que si le pape Urbain n'avoit pas cousu des croix sur la poitrine des premiers pèlerins, si les frères de l'Hôpital et du Temple n'avoient pas adopté cet insigne, nous aurions la douleur de ne pas connoître aujourd'hui la croix et les nombreux chevaliers de la Légion d'honneur.

Ainsi, Messieurs, nous attribuons à l'influence des croisades

l'origine des armoiries et des ordres de chevalerie, la déférence et le respect pour les femmes, cette espèce de culte en l'honneur de la beauté qui a fait du moyen âge françois une époque distincte de toutes les époques, dans l'histoire universelle. D'ailleurs, cette marche victorieuse des premiers croisés à travers l'empire grec et l'Asie-Mineure ; cette conquête de la Syrie, qui se lioit au souvenir récent de celles de l'Angleterre et de l'Italie méridionale, tout alors alimentoit dans les esprits la passion des aventures. C'étoit chose assez ordinaire que ces grandes fortunes qui, plus tard, devoient éveiller la verve railleuse de Cervantes. Combien d'écuyers et de pauvres chevaliers, sortis de leur humble manoir avec un heaume, un glaive, un haubert pour toute richesse, bientôt recommandés par leurs grands coups d'épée, se voyoient accueillis par les plus grands personnages, épousoient une riche châtelaine, une comtesse, une princesse, une reine! Supposez à Sancho Pança la mine guerrière des véritables écuyers ou chevaliers errants du XII[e] siècle ; il n'y aura plus rien d'excessif ni de ridicule dans les promesses que lui fait don Quichotte, don Quichotte n'est fou que pour ne pas être de son temps. Mais l'Italie méridionale, l'empire grec, la Morée, la Palestine, Antioche, Edesse, les grandes îles de Rhodes et de Chypre, devenues propriétés de la chevalerie françoise, prouvent assez bien que ce qu'on devoit, au XVI[e] siècle, regarder comme les rêveries d'un cerveau malade, formoit, quatre cents ans plus tôt, les réalités de l'histoire. Voilà comment les aventures de la *croiserie* déposèrent dans le sein de l'Occident le germe des romans de chevalerie, cette expression alors exacte de la société contemporaine.

XII.

Les romans de chevalerie, qu'il ne faut pas confondre avec les chansons de geste, font leur entrée dans notre littérature à la fin du XII[e] siècle ; et c'est alors que commence la troisième

croisade, qui va nous offrir d'autres tableaux non moins grands, non moins glorieux, tracés par des historiens d'un tout autre caractère. Après Guillaume de Tyr, qui ferme la série des historiens de la première époque, nous avons des annalistes plus confiants dans les ressources de la langue vulgaire ; ils nous disent dans le meilleur parler de France ce que les François tentèrent et ce qu'ils accomplirent. En renonçant à la phraséologie scholastique ils montrent une assurance que n'avoient pas ceux qui les ont précédés, et leurs pages ont l'abandon, la grâce et les diversions d'une confidence épistolaire.

Le principal monument de l'histoire du royaume de Jérusalem est désigné par les écrivains contemporains sous le nom de *Livre de la Conquête.* C'est, pour les annales d'outre-mer, ce que les *Chroniques de Saint-Denis* sont pour celles de France. Un personnage, homme du siècle ou d'église, car il n'a guère pris plus de souci de se nommer que les architectes de nos admirables cathédrales, en fut l'ordonnateur. Il trouva les vingt-deux livres de Guillaume de Tyr déjà traduits en françois ; il y joignit ou fit joindre une continuation qui comprit l'histoire d'environ quarante-cinq années. On a cru reconnoître l'éditeur de cet ouvrage dans un certain Bernard, trésorier de Saint-Pierre de Corbie ; c'est en effet le nom que fournit un manuscrit aujourd'hui conservé dans la Bibliothèque de Berne, et qui fut achevé en 1232. Mais le plus grand nombre des textes du *Livre de la Conquête* conduisent le récit jusqu'à la prise de Saint-Jean-d'Acre en 1291, et ces continuations ne peuvent plus, en aucun cas, être attribuées à Bernard le Trésorier.

Le *Livre de la Conquête* se présente à nous aujourd'hui dans trois textes, et, s'il est permis de parler ainsi, dans trois éditions distinctes. Le premier de ces textes s'arrête vers le temps de l'avénement de saint Louis ; le second comprend l'histoire orientale de tout le XIII[e] siècle ; la troisième édition abrége quelquefois le récit de la seconde ; plus souvent elle y ajoute des faits, des incidents, des développements d'une grande importance. C'est l'œuvre patiente et intelligente d'un membre de la

maison souveraine de Flandres, de Baudouin d'Avesnes, fils de Marguerite de Hainaut, dite la Comtesse Noire.

Ces trois leçons du *Livre de la Conquête* seront le principal, mais non l'unique objet de nos études. Il est d'autres historiens dont je n'aurois pas besoin de vous rappeler les noms, et dont les récits nous offriront un intérêt particulier. Comment ne pas donner une large place, dans l'histoire littéraire des croisades, à Joffroi de Villehardouin, ce chevalier preux, sage et bien emparlé, qui a raconté d'une plume si ferme et si judicieuse la conquête de Constantinople? Comment oublier son digne continuateur Henry de Valenciennes; comment, surtout, ne pas s'arrêter aux pages si naïves, si vraies, si loyales de l'ami, du confident de saint Louis, le sire de Joinville?

A Bernard le Trésorier, à Baudouin d'Avesnes, à Villehardouin, à Joinville, nous aurons souvent l'occasion de réunir l'étude des poésies contemporaines quand elles se rattacheront aux événements de la guerre orientale. Nous conservons des poëmes entiers, et surtout un grand nombre de chansons inspirées par le chagrin du départ, les ennuis de l'absence, les espérances et les joies du retour. La série de ces aimables compositions commence avec la première croisade. C'est d'abord Quenés de Béthune, puis le roi Richard Cœur-de-Lion, puis le châtelain de Coucy, le comte de Champagne, et bien d'autres encore, moins illustres, mais aussi bons poëtes.

XIII.

Et parmi les chefs de ces dernières croisades, combien de grands noms vont nous arrêter! les deux empereurs Frédéric, le roi Richard, le roi Philippe-Auguste, le roi saint Louis, Jean de Brienne, Baudouin de Flandres empereur de Constantinople, les Lusignan de Chypre, les Montferrat, les Saint-Omer, les Villehardouin de l'Attique, de l'Achaïe, de la Morée. Tous ces noms appartiennent à l'histoire des croisades, presque tous à l'histoire nationale; car alors, pour former un faisceau de toutes les

idées de loyauté, de prouesse et d'aventures, il suffisoit de prononcer le nom de notre pays. La France du XIII[e] siècle n'étoit pas seulement en France, elle étoit en Italie, en Chypre, en Syrie, à Sparte, à Athènes, à Salonique, à Constantinople. Les conquérants de l'Angleterre étoient encore, sinon François, du moins Normands de cœur; ils étoient fiers d'une communauté d'origine que leurs descendants devoient répudier. Messieurs, je sens peut-être aussi bien que vous tout ce qui me manque pour retracer de si grands tableaux; mais au moins je les indiquerai; je vous rappellerai les vieilles chroniques, les anciennes chansons qui les retracent; je vous inviterai à recourir vous-mêmes aux originaux, et j'aurai bien du malheur, je devrai même passer pour y mettre de la mauvaise volonté, si je ne parviens à surprendre votre intérêt, à captiver votre attention. Cependant, si le sujet est des plus grands, il n'est pas à traiter des plus faciles. La France du moyen âge n'a plus de liens qui la rattachent à la France moderne. Nos préventions sont tellement défavorables à ce qui a le grand tort de ne plus être, que pour ménager les délicatesses contemporaines, il faudroit passer comme sur des charbons ardents quand on se trouve en présence des croisades, cette époque la plus brillante et la plus poétique de la féodalité. Mais si je ne devois vous parler de l'histoire et de la politique du moyen âge que pour mieux vous prouver qu'elles n'ont pas droit de vous intéresser, la chaire que j'ai l'honneur d'occuper n'auroit jamais été ajoutée aux anciennes chaires du Collége de France, et nous devrions nous hâter de refouler les guenilles de nos annales sous le manteau de pourpre de la Grèce et de Rome. Vous me permettrez de dire que, pour différer de l'antiquité classique et de nos temps de liberté moderne, le moyen âge n'est pas entièrement privé de caractère et de grandeur. L'histoire, d'ailleurs, a toujours de grands droits à notre sympathie; de quelque façon qu'on la dise, elle plaît, elle intéresse. Il semble, en l'étudiant, que la nature humaine se résume en une seule personne dont l'enfance touche aux premiers jours de la société, et dont les derniers sou-

pirs ne doivent s'exhaler qu'à la fin des temps, à la consommation des siècles. Comment autrement expliquer l'émotion passionnée que nous causent les épreuves douloureuses des individus, les grandes catastrophes des empires ? Encore aujourd'hui nous nous surprenons à plaindre le vieux Priam redemandant le corps de son fils Hector ; nous nous affligeons de la fin prématurée de Germanicus, comme si nous avions fait à sa mort une perte immédiate. Nous admirons la beauté d'Hélène, rendue éternelle par Homère ; nous sommes attendris par le supplice de Jeanne d'Arc, par les malheurs de Marie Stuart ; et quand la pensée se reporte sur toutes ces ombres chères, les anciennes plaies de notre cœur semblent se rouvrir, et nous croyons nous souvenir de notre propre histoire.

Nous disons : J'étois là, telle chose m'advint ;
Nous y croyons être nous-mêmes.

Pythagore se souvenoit d'avoir assisté au siége de Troie. Permettez-moi donc, Messieurs, de vous rappeler dans nos prochains entretiens, ce que vous avez fait jadis devant Tyr, devant Jérusalem, devant Constantinople, devant Damiette. Et peut-être, en suivant nos « racontages », trouverez-vous plus d'une fois l'occasion de répéter le mot célèbre : *Nous étions alors bien malheureux ; c'étoit là le bon temps.*

PAULIN PARIS.

NOTICE

SUR LA CORRESPONDANCE

ENTRE

BOILEAU-DESPRÉAUX

ET

BROSSETTE

AVOCAT AU PARLEMENT DE LYON.

Les honnêtes gens, amis des beaux livres, et qui oublient volontiers toute chose, à contempler, dans leur reproduction la plus charmante et la plus vivante, les œuvres du temps passé, se rappelleront toute leur vie un des jours les plus dramatiques d'une vente célèbre, la vente des livres de M. A.-A. Renouard, le doyen des bibliophiles françois.

La foule étoit grande, à cette vente, et le *feu* des enchères n'avoit jamais jeté plus de flammes, mêlées à plus d'étincelles. On commença par offrir (le jour dont je parle) aux amis des beaux livres, accourus à cette fortune, les œuvres de maître Guillaume Coquillart, imprimées chez Galliot-Dupré (1532), qui furent adjugées au prix de 501 fr. Le François Villon, de ce même Galliot-Dupré, se vendit 500 fr. Le merveilleux Clément Marot de 1544 fut poussé à 100 écus; les Marguerites de la Marguerite des Princesses (1547) montèrent, et c'étoit justice, à 685 fr.; le *Tombeau* de cette même Marguerite de Valois ne fut pas cédé à moins de 285 fr. Les œuvres de P. de Ronsard, prince des poëtes françois, aux armes de M. de

Thou, se vendirent 680 fr., à savoir 200 fr. plus cher que le Ronsard monumental de M. Victor Hugo, le *prince des poëtes françois* (1). Ce fut même un spectacle heureux, on peut dire heureux et glorieux pour les belles choses qui tiennent aux passions de bel esprit, l'empressement, l'enthousiasme et la passion de ces possesseurs de tant de beaux livres, pour arriver à compléter ces intimes collections, la joie austère du foyer domestique; un charme à la ville, un repos à la campagne, une grâce en tous lieux.

— « Mon Dieu! s'écrioit en belle langue latine, un savant du XVI[e] siècle, je n'ai plus rien à vous demander, vous m'avez donné tant de beaux livres, un si joli petit jardin, des oiseaux qui chantent si bien! »

Mais cette première partie de la vente, à cette dernière vacation, toute vive et toute animée qu'elle étoit, ne donneroit pas une idée approchante de l'émotion universelle, lorsqu'au milieu d'un silence imposant, M. le Commissaire-Priseur plaça, d'une main solennelle, sur la table éblouie, un volume, et bientôt deux volumes du petit format in-folio, reliés en maroquin rouge, dans une reliure élégante que l'on prendroit, volontiers, pour un travail de Pasdeloup.

En ce moment suprême, on eût vu, soudain, ces regards avides et curieux se tourner vers cette merveille inestimable, avec tant d'envie et d'ardentes convoitises!

En effet, le moment étoit venu, où l'on saura quel amateur françois, ou tout autre amoureux des vieux livres, arrivé d'Angleterre, d'Espagne ou d'Italie (il en étoit venu même du Nouveau Monde!), emportera, triomphant, un des plus respectables monuments de la littérature françoise, à savoir la correspon-

(1) Ce beau livre, aux armes du savant helléniste et lecteur du Collége de France, Habert de Montmaur, tout chargé des vers, des souvenirs, des sympathies et des respects de nos contemporains, s'est vendu définitivement 950 fr. à la vente de M. Giraud; il est un des plus précieux ornements de la bibliothèque de M. Maxime du Camp.

dance autographe de Boileau Despréaux, avec ce bel esprit d'une province intelligente, qui se dévouoit à la gloire du maître, et qui l'entoura, pendant les douze dernières années de sa vie, avec un zèle, une constance, une fidélité à toute épreuve, de ses meilleures déférences. Nous voulons parler de M. Brossette, un célèbre avocat du Parlement de Lyon, qui vécut et qui mourut, à Lyon même, honoré, à tous les titres, esprit, mérite et fortune, des respects unanimes de sa ville natale, et de cette considération personnelle, qui sont la légitime récompense d'une probité à toute épreuve, et d'un talent sincère, actif, dévoué.

M. Brossette aimoit le mérite; il le recherchoit pour l'honorer. Il se glorifioit d'une illustre amitié, comme tant d'autres se glorifient du titre ou du nom de leur père. Quoi d'étonnant? Si de nos jours le respect est rare, on rencontroit souvent ces honorables ambitions dans les bons siècles littéraires, comme on peut le voir dans la correspondance et dans le souvenir de tous les grands écrivains.

A ce propos, vous rappelez-vous une aimable lettre de Pline le jeune à Tacite? On veut la citer ici, pour donner une idée approchante du zèle et de l'empressement des honnêtes gens de l'Empire romain à récompenser le zèle du philosophe, la vertu de l'historien, les inspirations du poëte :

« Ami, disoit Pline à Tacite, j'ai lu votre livre, et j'ai indiqué sur les marges, avec tout le zèle de l'amitié, ce qu'on y peut ajouter, ce qu'on en doit retrancher; c'est une heureuse habitude, entre nous, de nous dire et d'écouter nos vérités, puisque aussi bien celui-là est surtout fait pour la louange, qui se montre obéissant aux bons conseils. Vous, cependant, à votre tour, n'épargnez pas mon livre, et me le renvoyez, chargé de vos notes marginales.

« Heureux et très-utile échange d'amitié, de conseils, de bons sentiments; la postérité, du moins je l'espère, nous en tiendra compte, et reconnoîtra, comme un fait rare et char-

mant, cette honorable alliance de deux hommes du même âge, ou peu s'en faut, d'une certaine réputation (pardonnez-moi si je vous mets à mon niveau !), s'encourageant, l'un l'autre, à bien faire, et toujours à mieux faire? Déjà, dans ma première jeunesse, vos œuvres et votre renommée étoient pour moi un grand sujet d'émulation, et je voulais :

Venir en vos sentiers, de loin.... mais après vous !

« Certes, nous étions alors à une époque habile, et féconde en beaux génies, mais pas un de ces grands hommes, autant que vous-même, ne me sembloit un exemple, une grâce, une autorité.

« Ainsi, je ne suis jamais plus content et plus fier que si Rome, au même instant, s'occupe à la fois de Tacite et de Pline, et pense à moi, lorsqu'elle parle de vous. A ce prix seulement je consens que Rome ait ses préférences et réserve à d'autres que nous le premier rang, pourvu qu'elle me place à vos côtés : à mon sens, être après vous, c'est être encore avant tous les autres.

« Avez-vous aussi remarqué ces testaments nombreux, dans lesquels pas un des testateurs ne laisse à Tacite un legs, qu'il n'en laisse un tout pareil à Pline, son émule? Eh ! le moyen que nous puissions ne pas nous aimer, quand tout nous y convie : une égale ambition d'apprendre et de savoir, l'exercice assidu des belles-lettres, les mêmes mœurs, le même amour de la renommée, et jusqu'à la dernière volonté de nos lecteurs? »

Au milieu de tant de beaux esprits qui élevèrent jusqu'aux astres la gloire et l'honneur du règne de Louis XIV, M. Brossette avoit, principalement, adopté l'illustre auteur des *Satires*, de l'*Art poétique* et du *Lutrin*.

Il préféroit Despréaux à tous les esprits de son temps ; il l'aimoit jusqu'au culte, et, comme il arrive, aisément quand l'homme admiré vaut en effet l'admiration qu'on lui porte, et

quand cette admiration est sincère, intelligente et dévouée, une amitié tendre et confiante, des deux parts, se forma entre Boileau et Brossette, entre le vieux poëte et le jeune avocat : le poëte, heureux d'être aimé de cette amitié active, ingénieuse, attentive et prudente; l'avocat, fier et content de la confiance inestimable qui lui étoit accordée. Ainsi, l'un et l'autre, à force de s'écrire et de se rendre, en toute occasion, cas aimables et ingénieux services qui sont, pour ainsi dire, le bonheur de la vie et du travail de chaque jour, ils arrivèrent à cette entente excellente, sur laquelle sont basées les sérieuses et charmantes correspondances!

C'étoient donc ces deux tomes autographes d'une correspondance intime entre Boileau et Brossette qui étoient offerts aux amateurs, et je renonce à décrire, ici, l'anxiété de ce moment de la vente. Tous les honnêtes gens que ce manuscrit avoit attirés se regardoient comme autant d'ennemis; puis, une fois lancés sur cette proie, ils allèrent, tant que leurs forces purent aller. — « A 1,000 fr. ! » disoit le crieur... « à 1,000 fr. !....» Un silence ému, passionné, et plein d'angoisses répondit à sa voix. — « A 2,000 fr. ! » reprit cette voix, qui, certes, ne crioit pas dans le désert. A ce prix de deux mille francs, dix acheteurs se présentèrent aussitôt! — A 2,500 fr., la lutte s'engagea, et cette fois s'engagea réellement, et comme on dit, *bon jeu, bon argent*, entre deux hommes qui s'étoient bien promis, tout bas, de toucher aux dernières limites de ce glorieux argent que tout honnête homme, amoureux des belles choses, tient en réserve, afin de satisfaire à ces honnêtes et irrésistibles passions.

Vous avez vu parfois, autour d'un jeu de hasard, deux joueurs acharnés à leur proie, et poursuivant, d'un regard enflammé, la carte qui les sauve, ou le dé qui les tue?... Il y auroit injustice et cruauté à comparer l'avare, ou le furieux qui en veut à l'argent de son voisin, au patient antiquaire, au biblio-

phile avide et curieux d'emporter, dans ses bras tremblants de joie et d'émotion, un livre, un tableau, une image, un meuble exquis. Le joueur est un homme avide, aveugle, insensé, stupide et mal conseillé par une honteuse et misérable passion. Le joueur n'en veut qu'à l'argent, quelle que soit la source abominable de l'argent qu'il emporte.

Au contraire, un paisible amateur des belles choses : un livre, une image, un tableau, un feuillet de papier qui porte encore l'empreinte illustre ou suave d'une main savante ou charmante, est jaloux à ce point de l'objet convoité par lui, qu'il s'inquiète, avec un frisson plein de fièvre et de bonheur, du moindre détail qui se rapporte à cet objet charmant : — D'où vient ce livre, et d'où sort ce tableau ? A quel propriétaire appartenoit ce meuble de Boule, ou cette élégante porcelaine ? Tel est le spasme, et telle est l'agitation du curieux. Le curieux s'inquiète même de l'odeur qui s'exhale de ce volume, admiré et rêvé par lui ?

Ce n'est donc pas la vilaine et misérable rougeur de l'avidité, de l'avarice, ou de toute autre passion mauvaise, qui monte au front ou dans les yeux de ces généreux lutteurs aux enchères publiques, c'est l'honorable et sincère incarnat de toutes sortes de passions généreuses. Voyez-les, perdus dans la poussière olympique de la maison des ventes, ces hommes heureux, qu'anime une ambition glorieuse ! Ils accourent à cette opulente curée, oublieux de toute agitation vulgaire ! Leur front resplendit d'espérance ; on voit dans leurs regards, brillants de joie, une inquiétude mêlée de contentement, tant le charme est grand d'être propriétaire, et ne fût-ce qu'un seul instant, de cette merveille tant convoitée ! Ainsi, pleins de zèle, insensibles à la dépense, et bien décidés à ne pas renoncer sans combattre à leur chère espérance, à leur passion, ces deux passionnés enchérisseurs pour les lettres autographes de Boileau Despréaux, dans cette arène loyale que leur ouvroient les héritiers de M. Renouard, se disputoient un prix si rare et si glorieux.

Après une lutte acharnée, enfin la victoire est restée à M. Laverdet. Si M. Laverdet n'étoit point l'éditeur du présent livre, imprimé à ses frais, à de très-grands frais pour nos humbles fortunes, basées sur des feuillets de papier, je pourrois dire, à propos de cette vente, et rien ne me gêneroit, à quel point il excelle à chercher, à fureter, à découvrir, dans les moindres recoins où se cachent encore l'histoire, la littérature et les beaux arts du temps présent aussi bien que des temps passés, les cent mille preuves et témoignages qui servent, tantôt à nier un crime, et tantôt à confondre un hypocrite; ou, qui mieux est, à protéger une renommée, à défendre une gloire, à sauver une vertu.

Certes, les *Catalogues* de M. Laverdet ne sont que des Catalogues; mais, entre les mains d'un historien, d'un philosophe, ou d'un juste appréciateur des mouvements les plus cachés du cœur humain, ces Catalogues de M. Laverdet représentent une mine inappréciable, en vérités, en démonstrations, en révélations de toute espèce. Il est calme, il est patient, et quand il cherche, il trouve; il a trouvé, il excelle à tirer, de ces papiers inertes, de ces pages arrachées à l'injure du temps, de ces lettres, de ces billets, de ces fragments, une phrase, une parole, un mot, qui suffisent souvent à donner le secret d'un caractère, à expliquer une conduite, à dévoiler une manœuvre. Et comme il est avant tout un esprit droit, un homme juste, un homme impartial, sans parti pris pour personne ou contre personne, on peut se fier à l'exactitude, à la loyauté de ses extraits.

Voilà comment, grâce aux catalogues de M. Laverdet (1), tant de pièces rares, curieuses, indispensables à la bonne contexture et confection de l'histoire, auront vu le jour dans leurs parties essentielles. Avant cette méthode excellente d'en extraire, au préalable, la partie importante, ces mystères restoient en-

(1) M. Laverdet a déjà publié vingt-quatre Catalogues; dans ce nombre ne sont pas compris les douze Catalogues publiés de 1843 à 1847 par son prédécesseur, M. Charon, et à la rédaction desquels il a coopéré.

fouis, et souvent perdus à tout jamais, dans la hotte du chiffonnier ou dans le cabinet des curieux.

Ce fut donc à M. Laverdet, au prix de 4,200 fr., que fut adjugée, et définitivement, la correspondance entre Boileau et M. Brossette. A ce mot solennel : *adjugé !* ces voix émues demandèrent à l'acquéreur pour qui donc il avoit acheté, et si ce beau livre, au moins, resteroit à la France?

A quoi M. Laverdet répondit glorieusement que le livre étoit à lui, qu'il l'avoit acheté pour lui-même, et qu'il n'étoit pas disposé, certes, à le porter à l'étranger. M. Laverdet, cette fois encore, a fait beaucoup plus qu'il ne promettoit : non-seulement il a gardé son livre, mais encore il le publie avec tout le zèle d'un homme ami des choses bien faites, bien dites, généreuses; et de cette publication, accomplie avec le plus grand zèle, un soin précieux, et la plus généreuse dépense, est résulté un de ces livres rares, exquis et contents de peu de lecteurs, mais, en revanche, assurés d'être lus, étudiés, conservés par tous les bons esprits, qui, même dans les heures mauvaises où toutes les choses anciennes sont mises en oubli pour des futilités d'un jour, sont encore assez heureux, assez prudents pour avoir gardé précieusement l'admiration des œuvres sérieuses, et le culte ingénu des temps passés.

Si donc ce n'est pas la première fois que cette correspondance entre Despréaux et M. Brossette est publiée, est-ce, au moins, la première fois qu'elle est publiée en son entier, sur le manuscrit original, avec toutes les indications nécessaires, et telle enfin que M. Brossette lui-même l'arrange et la dispose, en son précieux manuscrit, si bien que le livre aujourd'hui publié par les soins de M. Laverdet nous représente, en son ensemble et dans ses moindres détails, le manuscrit même en toute sa sincérité.

M. Cizeron-Rival, en l'an de grâce 1770, a publié en effet, en trois petits tomes in-12, les *Lettres familières de MM. Boileau*

et Brossette; il a même orné son livre de notes, d'avertissements et de mémoires historiques, un peu diffus et difficiles à lire, mais qui ne sont pas toujours sans curiosité et sans intérêt.

C'est même de ces renseignements, qui nous ont été transmis par M. Cizeron-Rival, que nous tirerons la notice à laquelle M. Brossette a des droits que l'on ne sauroit contester.

L'homme heureux qui a si dignement rattaché son nom éphémère au nom impérissable de Boileau Despréaux, Claude Brossette, seigneur de Varennes-Rapetour, avocat en Parlement de la ville de Lyon, ancien échevin de cette grande cité, étoit encore un jeune homme (il avoit vingt-sept ans) lorsqu'en 1698, douze années avant la mort de Despréaux, poussé par une admiration sincère, il se fit présenter au grand poëte, en lui demandant son amitié. Il vit ainsi Despréaux vieillissant, et dans une vieillesse énergique et vigoureuse encore ; Despréaux, de son côté, à l'aspect de ce jeune homme heureux de le voir, qui venoit à lui rempli de ses œuvres, se prit tout d'un coup d'une belle passion pour ce jeune homme. Le satirique avoit une âme tendre ; il étoit facilement accessible aux bons sentiments ; il fut touché de tant de sincères et filiales déférences, et finit par s'y livrer tout à fait.

Il faut dire aussi, pour bien expliquer les intimes rapports qui s'établirent tout de suite entre l'avocat et le poëte, que le jeune avocat Brossette étoit un des administrateurs de ce magnifique Hôtel-Dieu de Lyon, l'honneur et l'orgueil de cette ville superbe ; justement, Despréaux, bon économe et sage artisan de sa propre fortune, avoit acheté 1,500 livres de rentes viagères sur l'Hôtel-Dieu de Lyon, à 12 et demi pour cent de son capital. Dans l'intervalle il y eut, par arrêt du Conseil, et comme c'étoit l'usage alors, un retranchement dans ces rentes, et Despréaux...

. . . . . Plus pâle qu'un rentier,
A l'aspect d'un arrêt qui retranche un quartier,

s'étoit adressé à son jeune ami, l'avocat Brossette, afin qu'il

vint en aide à sa créance. Aussitôt le jeune avocat, heureux et fier d'un pareil client, avait plaidé et gagné sans peine, dans le Conseil, la cause du grand poëte. On avoit décidé, d'une voix unanime, qu'il seroit *indécent* (c'est le mot !) d'attenter à cette humble fortune, et par un privilége qui n'étonnera personne, Despréaux fut intégralement payé de sa rente arriérée.

Ainsi, le service aidant à l'amitié, et l'habitude et la confiance ajoutant chaque jour un nouveau charme à cette alliance excellente, le jeune homme et le vieillard étoient entrés bientôt dans une correspondance pleine d'abandon du côté de Despréaux, de déférence et de respect du côté de M. Brossette. Il y eut même entre eux un lien académique, car M. Brossette, en ce temps-là, devint un des fondateurs de cette illustre et savante compagnie, l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Lyon, qui a compté et compte encore, sur sa liste libérale, tant d'hommes distingués dans toutes les parties de l'art d'écrire et de penser.

Ce fut ainsi que ces dernières années, tristes, sombres et solitaires, quand la vieillesse est venue, et quand la mort approche, à l'heure où les anciens amis sont partis pour ne plus revenir, à l'heure où Racine expire et se fait ramener au berceau de sa première jeunesse, à Port-Royal-des-Champs, *ce qu'il n'eût pas osé faire de son vivant*, ne furent pas sans consolation, sans grâce et sans charme pour Despréaux, grâce à l'adoption filiale du jeune Brossette.

En même temps, avec une sagacité précoce et digne d'un Athénien de Paris, M. Brossette avoit prévu l'immortalité des vers de Despréaux ; il comprenoit en même temps que son poëte auroit besoin d'un commentaire, et il s'en fut le dire à Boileau lui-même. En effet, quoi d'étrange ? A l'heure où Brossette écrivoit à Despréaux, il se plongeoit déjà dans l'ombre, envahissante et redoutable, ce grand XVIIe siècle ! En ce moment le XVIIe siècle est mort, il s'achève, il est achevé. Encore un peu de temps, quatorze ou quinze années, et le grand roi lui-même, il aura vécu.

« — Me croyez-vous donc immortel », disoit Louis XIV à son valet de chambre qui pleuroit. — Non, Sire, on ne vous croit pas immortel ; l'Europe a senti votre vieillesse, et les plus intelligents ont enfin compris que votre œuvre étoit achevée. Après vous, Sire, il n'y a rien qui vous continue. On commencera par renier votre testament, par déchirer votre Évangile et par chasser vos bâtards. Sire, à peine aurez-vous quitté ce royaume où votre auguste empreinte devoit être impérissable, aussitôt votre éternelle majesté s'efface et fait place à mille nouveautés imprévues. » C'en est fait ; la France, à la fin délivrée et reposée à l'abri d'un nouveau pouvoir, ne parle plus la même langue ; elle n'obéit plus aux mêmes coutumes ; elle renonce aux vieux usages, à la croyance antique ! Elle est jeune et surtout elle se sent rajeunie ! Elle espère, et désormais elle va relever sa tête fatiguée du joug ! Laissez-la faire, elle va tout changer, même à Versailles !

1715 ! Le roi est mort.... Vive l'affranchissement des esprits! La France n'est pas libre encore, mais elle comprend confusément les libertés à venir. C'en est fait, elle n'obéit déjà plus sans discuter l'obéissance ; elle étoit à genoux, elle se relève ; elle croyoit, elle doute ; elle obéissoit, elle résiste ; elle se met à suivre, en souriant de ses fantaisies, mais charmée de sa bonhomie et de ce bel esprit qui ne croit plus à rien dans ce bas monde, ce prince, odieux à Louis XIV, mais cher au peuple de Paris, Monsieur le Régent d'Orléans, ce dangereux prince et si charmant, riant de lui-même et riant de toutes choses ; libertin, généreux, sceptique, affable et populaire, un mélange incroyable et vrai d'ironie et de sang-froid, de sérieux et de gaîté ; méprisant les femmes sans les haïr, estimant les hommes sans les aimer.

En même temps, le voilà donc qui s'avance en ces splendeurs, au milieu de ces premiers miracles, comblant la vallée, abaissant la montagne et franchissant l'obstacle, en toutes choses, ce fameux XVIIIe siècle, plein de luttes, de résistances,

de volontés ; plein de tempêtes et de révolutions. Qui donc tiendra tête à cet orage, et quelle volonté résisteroit à l'envahissement universel ?

C'est pourquoi, les prévoyants comme étoit Brossette, et les sages amis des choses bien faites, qui ne veulent pas les voir disparoître absolument, songeoient déjà, dans la vieillesse et dans les repentirs de Louis XIV, à sauvegarder les poëtes et la poésie. Or, la poésie est véritablement le miroir d'une époque : elle en reproduit les passions et les volontés ; elle en a les mœurs, les usages, les habitudes, le langage, et la vie, et le geste et l'accent. Les moindres nuances dans l'existence d'un grand peuple, on les retrouve, au besoin, dans ses poëmes, dans ses drames, dans ses comédies et dans ses satires. L'Iliade est l'histoire héroïque, et l'Odyssée est l'épopée bourgeoise de la Grèce antique. Qui sauroit, dans ses moindres détails, la comédie entière d'Aristophane, sauroit toute la civilisation de la société athénienne.

Ainsi plus tard, chez les Romains, ces deux Italiens pleins de génie, à savoir Térence et Plaute, ont mérité de très-bonne heure les honneurs du commentaire. Otez donc leur commentaire obligé aux odes d'Horace, aux satires de Juvénal, et même au poëme de Virgile : aussitôt ces œuvres merveilleuses, l'honneur de l'esprit humain, tombent, pour le lecteur ignorant, inattentif, à qui la fatigue est odieuse, dans la plus inextricable et la plus extrême confusion. Otez son commentaire au chef-d'œuvre, aussitôt le chef-d'œuvre abandonné à lui-même, sans aide et sans appui, retombe au fond des abîmes dont les commentateurs l'avoient tiré.

Où la lumière s'étoit faite, il n'y a plus que les ténèbres ; où l'intelligence avoit pénétré, reparoît le contre-sens ; la science avoit tout éclairé, expliqué, glorifié... l'ignorance anéantit, brise, obscurcit et dénature à l'instant même toutes ces grâces, toutes ces clartés.

Donc le lecteur curieux et bien renseigné s'en alloit, tantôt,

d'un pas libre, aisé, content, dans les sentiers du commentaire, habilement tracé par des mains nettes et prévoyantes... Faites, encore une fois, qu'un rustre, un pédant, un ignorant, un malappris arrive, et détruise en se jouant l'explication et le commentaire... voici que soudain vous semez les ronces dans mon Horace, et les épines dans mon Virgile! Ainsi, croyez-moi, méfiez-vous de ces fameux savants qui lisent un poëte à livre ouvert, et qui ne veulent pas qu'on le leur explique... ils n'iront pas loin dans ces ténèbres, et s'ils persistent à marcher sans flambeau, ils tomberont bien vite au fond de l'abîme.

Ibant, obscuri, sola sub nocte, per umbram.
Ils alloient seuls, obscurs, par la nuit solitaire...

C'est donc une louange à donner au jeune avocat Brossette, digne habitant d'une cité romaine, et si loin de Paris (il y a un siècle et cinquante années), avocat dans un Parlement plein de science et tout rempli de l'esprit généreux des lois latines, antiquaire et bel esprit, poëte à ses heures perdues et pour son propre compte, de reconnoître ici qu'il avoit imaginé le premier que ce grand satirique et ce suprême législateur du Parnasse, Boileau Despréaux, seroit bientôt, lui et ses œuvres, un digne sujet de commentaire et d'explication.

Plus, entièrement et d'un grand courage, l'écrivain de l'*Art poétique* et des *Satires* s'étoit mêlé aux passions de son temps pour les combattre, aux vices de son temps pour les corriger ; plus il avoit rempli ses vers généreux, indignés, bien frappés sur l'enclume impitoyable des beaux vers, de la sottise, des préjugés, des ridicules et des bassesses de ses contemporains ; plus, lui-même, il avoit nommé, dans ses *Satires* et dans ses *Épîtres*, un plus grand nombre d'écrivains, de seigneurs, de bourgeois ; enfin, plus il avoit vécu en étroite et parfaite amitié avec les plus grands esprits de son âge : avec Racine, avec Molière et La Fontaine, avec Bossuet et Bourdaloue, avec M. le premier président Chrétien de Lamoignon, avec le roi lui-même et madame de Montespan, et madame de Maintenon, et

tout ce que la cour de France avoit alors de grandeur, de grâce et de majesté, et plus impérieuse, en effet, se faisoit sentir la nécessité d'un commentaire et d'une explication claire, à tant d'usages abolis déjà ; la nécessité d'une explication à tant de noms propres, à tant de lâchetés, à tant de gloires, à tant de vertus, que le monde alloit oubliant chaque jour.

Encore une fois, ce jour-là, le jour où il résolut de préparer les matériaux d'un commentaire aux œuvres de Despréaux, et de profiter de Boileau vivant, pour écrire son commentaire, M. Brossette eut le coup d'œil d'un véritable écrivain, d'un véritable homme de lettres, d'un vrai critique ; et la postérité, si elle étoit reconnaissante, le devroit remercier encore de sa tentative, et des sentiers qu'il a indiqués, le premier, à tant d'habiles commentaires, à tant d'ingénieux et savants commentateurs que M. Berriat Saint-Prix, un vrai savant, un grand esprit, a remplacés et rendus inutiles, en publiant son très-curieux, très-utile et très-savant travail sur les œuvres de Despréaux.

S'il nous falloit un témoignage irrécusable des sérieux résultats du commentaire entrepris par Brossette, nous pourrions citer le maître absolu, le maître unique et tout-puissant du XVIIIe siècle, Voltaire. Il n'a pas dédaigné, ce bel inventeur, cet infatigable et magnifique curieux de toute espèce de gloire et de renom, le mérite et l'honneur des commentateurs intelligents, zélés, savants à bien faire. Lui-même, il a fait un commentaire, et son commentaire des œuvres de Pierre Corneille est resté un des meilleurs travaux de la critique, en ce XVIIIe siècle, ouvert par Bayle, un grand critique, et fermé par le grand critique Fréron.

En sa qualité de maître absolu du nouveau siècle, il fut aussi, ce grand Voltaire, l'objet des avances de M. Brossette ; mais tout affable et charmant qu'il étoit quand on venoit à lui, si par bonheur il venoit à vous, ce n'étoit que pour une heure, et il n'étoit pas facile à retenir. Il se laissoit approcher assez

volontiers, mais il vous échappoit plus vite encore ; et Brossette, en dépit de sa bonne volonté, et de son vif désir d'être un des familiers de ce grand homme, aura trouvé, sans nul doute, une différence énorme entre l'accueil tout paternel que lui fit Despréaux et l'accueil poli, méthodique et presque railleur qu'il reçut de M. de Voltaire. En effet, la différence étoit grande, autant que la distance entre ces deux hommes.

L'amitié de Boileau étoit une amitié franche et facile, une adoption véritable et confiante ;... l'amitié de Voltaire n'étoit que de la politesse. Il faut cependant conserver et compter, comme une des récompenses de Brossette, la lettre que lui accorda Voltaire, à la date de 1732.

« Je suis bien flatté de plaire à un homme comme vous, Monsieur, mais je le suis encore davantage de la bonté que vous avez de vouloir bien faire des corrections, si judicieuses, dans l'*Histoire de Charles XII.*

« Je ne sais rien de si honorable, pour les ouvrages de M. Despréaux, que d'avoir été commentés par vous et lus par Charles XII. Vous avez raison de dire que le sel de ses satires ne pouvoit guère être senti par un héros vandale, qui étoit beaucoup plus occupé de l'humiliation du czar et du roi de Pologne que de celle de Chapelain et de Cotin.

« Pour moi, quand j'ai dit que les satires de Boileau n'étoient pas ses meilleures pièces, je n'ai pas prétendu pour cela qu'elles fussent mauvaises.

« C'est la première manière de ce grand peintre, fort inférieure, à la vérité, à la seconde, mais très supérieure à celle de tous les écrivains de son temps, si vous en exceptez M. Racine.

« Je regarde ces deux grands hommes comme les seuls qui aient eu un pinceau correct, qui aient toujours employé des couleurs vives et copié fidèlement la nature. Ce qui m'a toujours charmé dans leur style, c'est qu'ils ont dit ce qu'ils vouloient dire, et que jamais leurs pensées n'ont rien coûté à l'harmonie ni à la pureté du langage.

« Feu M. de La Motte, qui écrivoit bien en prose, ne parloit plus françois quand il faisoit des vers. Les tragédies de tous nos auteurs, depuis M. Racine, sont écrites dans un style froid et barbare; aussi La Motte et ses consorts faisoient tout ce qu'ils pouvoient pour rabaisser Despréaux auquel ils ne pouvoient s'égaler. Il y a encore, à ce que j'entends dire, quelques-uns de ces beaux esprits subalternes, qui passent leur vie dans les cafés, lesquels font à la mémoire de M. Despréaux le même honneur que les Chapelain faisoient à ses écrits, de son vivant. Ils en disent du mal, parce qu'ils sentent que si M. Despréaux les eût connus, il les auroit méprisés autant qu'ils méritent de l'être.

« Je serois très-fâché que ces messieurs crussent que je pense comme eux, parce que je fais une grande différence entre ses premières satires et ses autres ouvrages.

« Je suis surtout de votre avis sur la neuvième satire, qui est un chef-d'œuvre, et dont l'Épître aux Muses, de M. Rousseau, n'est qu'une imitation un peu forcée.

« Je vous serai très-obligé de me faire tenir la nouvelle édition des ouvrages de ce grand homme, qui méritoit un commentateur tel que vous.

« Si vous voulez, Monsieur, me faire le plaisir de m'envoyer l'*Histoire de Charles XII*, de l'édition de Lyon, je serai fort aise d'en avoir un exemplaire.

» Je suis, etc. « VOLTAIRE. »

Ici s'arrêta brusquement cette correspondance entre Brossette et Voltaire. En vain Brossette essaya à plusieurs reprises d'y revenir, il n'étoit pas tout à fait un assez grand seigneur, ou même un homme assez lettré, pour que le roi-Voltaire eût avec lui des communications fréquentes. L'amitié simple et vraie, attentive et confiante qui convenoit à Despréaux, ne convenoit pas à l'ami, au flatteur de M. le maréchal duc de Richelieu. Et puis Voltaire avoit de lui-même cette opinion, qu'il étoit si clair, si vrai, si vif et si françois, il se montroit si peu

voilé, il s'expliquoit avec tant de verve et tant d'esprit, qu'il n'auroit pas besoin de commentaire ; enfin il avoit si longtemps à vivre, et tant d'années à écrire! En vérité, on ne prévoit pas de si loin les commentaires! Brossette en fut donc pour sa courte honte ; mais, sage et prudent, il prit son parti ; il cessa d'écrire à ce correspondant qui ne daignoit pas lui répondre, et il revint à son bienveillant ami, M. Despréaux. De son travail, de son livre et de ses souvenirs, sont sortis plusieurs travaux très-recommandables, sans nul doute. Le commentaire de M. de Saint-Surin, et surtout le commentaire admirable de M. Berriat Saint-Prix, vous représentent une tâche hardiment acceptée et courageusement accomplie.

Oui ; mais pour être juste, il faut laisser à Brossette l'honneur de l'entreprise. Au reste il en eut le premier la gloire et le succès. M. le Régent lui-même (et celui-là savoit la véritable valeur des beaux livres) accepta la dédicace du Boileau commenté par Brossette (1), et il le fit lire à son fils, le duc de Chartres, comme une étude excellente des œuvres, des hommes et des émotions du siècle passé.

Louons aussi M. Brossette de son zèle et de sa piété à conserver ces lettres précieuses, à sauver ces documents originaux, à mettre en si bel ordre, avec tant de respect, ces très-rares autographes qui représentent, ou peu s'en faut, toutes les lettres écrites de la main de Boileau que nous ayons conservées. Hélas! telle étoit l'incurie autour de ce grand homme, et ses parents les plus proches, ses amis les plus intimes, s'étoient si cruellement familiarisés avec sa gloire, que de tant de pages écrites de sa main, raturées, corrigées, où chaque parole a son poids, sa valeur et sa forme, où le son même est interrogé avec une oreille délicate, si peu de ces pages sont restées.

Où sont-elles? qu'en a-t-on fait? Elles sont devenues le jouet des vents! A peine écrites, elles ont été dispersées misérable-

(1) In-4, année 1718.

ment par l'indifférence de celui-ci, par l'ignorance de celui-là. « Nous et nos œuvres, nous sommes voués à la mort, » disoit le poëte.... A plus forte raison, si l'instrument matériel de ces œuvres qui doivent mourir, si ce papier frêle et glorieux, exposé à tant de lâches lacérations, à tant d'injures ; si ces augustes caractères, auxquels la seule postérité donne un prix irrécusable et certain, sont misérablement anéantis par l'incurie et l'ignorance des survivants.

Voyez, par exemple, ce qui arrive en France aux époques les plus éclairées, au XVIe, au XVIIe siècle françois ; voyez les destins qui sont réservés à l'écriture, aux manuscrits de nos grands hommes : on a brûlé les manuscrits de Molière, à ce point brûlés, incendiés, lacérés, méprisés, que c'est à peine si trois à quatre signatures authentiques, de l'auteur de *Tartuffe*, ont échappé à ce bûcher impie ! A peine a-t-on retrouvé, de Michel de Montaigne, un des instituteurs de la France, après les plus ardentes recherches et la curiosité la plus fervente, une vingtaine de lettres autographes ! Où sont les manuscrits d'*Athalie* et de *Britannicus ?* qu'a-t-on fait des manuscrits du *Cid* et de *Cinna ?* Ces merveilles ont été dévorées, méprisées, souillées, anéanties ; hélas ! n'en parlons plus.

C'étoit donc un exemple utile et que le XVIIIe siècle alloit suivre, et non pas encore sans un gaspillage immense, que donnoit l'avocat de Lyon, Brossette, aux amis des belles-lettres. Il leur apprenoit à ne rien détruire, au contraire à conserver précieusement les moindres fragments touchés par une main glorieuse, et sur lesquels a passé le souffle ingénieux d'un galant homme ! Il leur enseignoit, par son exemple, que véritablement de ces fragments on peut tirer un livre, et que l'on peut faire un monument impérissable avec ces feuilles volantes. Et que disoit Énée à la Sybille : « O Sybille, ne livrez pas à l'aquilon furieux ces feuillets remplis par votre main sacrée ! » Ainsi faisoit Brossette, et voici que son livre, imprimé cette fois en son entier, sans que l'on se soit permis d'effacer même une des

variantes indiquées par le poëte, devient le camarade obligé de toutes les œuvres complètes de Boileau Despréaux !

Vous lirez ce livre ; il a tout à fait le ton du grand siècle, le ton même de la simplicité, de la vérité. Pas de gêne et pas trop d'abandon ; un entier respect de soi-même chez le poëte, et le plus profond respect pour le poëte, chez le jeune homme, qui s'adresse incessamment à Despréaux, afin d'en tirer quelques-uns des mystères de son travail et de sa vie. Heureusement qu'en ce temps-là la vie étoit à jour : pas de mystères et pas de nuages dans ces existences poétiques ; le travail, le repos, l'ordre et la règle, un sommeil facile, une méditation claire, une sagesse naturelle, une parole abondante, la modération en tout et partout ; c'était la vie en ce temps-là, et voilà justement les grâces décentes que l'on trouve dans ces dernières pages, écrites par le législateur du Parnasse.

Hélas ! quand il écrivoit la première des soixante-quinze lettres que contient notre manuscrit, Boileau n'avoit guère que douze années à vivre encore ; sa dernière lettre est écrite quelques mois avant sa mort. Donc, nous assistons dans ce livre aux derniers instants de ce grand homme, et rien, mieux que ces pages, écrites avec toutes les grâces de la vieillesse et dans l'abandon de l'amitié, ne sauroit plus dignement témoigner de ce ferme esprit, de ce grand courage et de cette vertueuse résignation.

Rien ne trouble sa mort, c'est la fin d'un beau jour.

Ajoutons : « la fin d'un beau jour » bien occupé, noblement rempli, tout au devoir ; une journée à la fois longue et contente, remplie à souhait de soleil, de repos, de travail, d'affections sincères, de vérité, d'honneur et de bon sens.

Une vie où tout est vrai, où tout est pur, où la première heure est bienséante, où l'heure suprême est résignée et croyante, où les instants sont marqués par une belle parole, par une grande pensée, par une idée généreuse, par un bienfait ! Je

les ai lues et relues, dans le manuscrit et dans le texte imprimé, ces dernières lettres de Boileau Despréaux, et je suis encore sous ce charme extraordinaire et plein de clémence qui tient à l'homme même, et non pas à son génie, à son talent, à sa poésie, aux séductions du grand poëte, aux enchantements du grand artiste.

Non ; ce qui plaît et ce qui charme en tout ceci, c'est la bonhomie ; une exquise et charmante bonhomie en pensée, en parole, en action. Certes, si le poëte avoit à se plaindre ou si l'homme avoit à gémir, Despréaux, en rencontrant M. Brossette, avoit trouvé ce jour-là, tout prêt à l'entendre et à partager sa peine, ses ennuis, voire ses injustices, une âme attentive et docile à toutes les impressions, un esprit complaisant, actif, ingénieux, et tout disposé à partager même les rancunes de ce vieillard.

Mais quoi ! pas une plainte et pas un regret ! Despréaux ne fera pas de ce jeune homme un séide, un fanatique de sa renommée et de sa personne. Au contraire, il se montre au jeune Brossette en son vrai jour, si doux et si tranquille, avec un si bon sourire ; et, comme en toute sa vie il n'a jamais joué la comédie avec personne, Boileau ne commencera pas avec cet enthousiaste ; au contraire, il le calme, il l'apaise ; il lui raconte à voix basse comment à cette heure il ne hait personne, et que la sage et verte vieillesse a calmé toutes ses haines, même ses haines littéraires, les plus violentes de toutes les haines, et qui s'apaisent les dernières.

Cette fin bienveillante et chrétienne du satirique seroit vraiment une chose inattendue à toutes les époques. Cependant voyez-les, tous ces terribles poëtes tragiques, ces prands poëtes comiques, ces féroces écrivains de satires ; voyez-les s'abandonner d'abord à toutes les licences de l'esprit ou de l'amour, et, plus tard, voyez comme ils meurent paisiblement, chrétiennement !

Molière expire entre deux sœurs de charité qui n'ont jamais entendu parler de *Tartuffe !* La Fontaine, en mourant, offre à

son confesseur cinquante exemplaires de ses contes pour en distribuer des aumônes ; lui-même enfin, Despréaux, trois mois avant sa mort, s'excuse à son ami Brossette sur son âge et sur ses maladies qui l'empêchent d'écrire. « .... Du reste, je ne sens point que mon esprit soit encore diminué ; il l'est si peu, que je travaille actuellement à une nouvelle édition de mes ouvrages, qui seront considérablement augmentés ; mais pour mon corps, il diminue tous les jours visiblement, et je puis déjà dire de lui : *fuit*... » La merveilleuse lettre, et si touchante !... Nous la publions pour la première fois.

Un autre intérêt que présente la publication de ces lettres de Boileau à Brossette et de Brossette à Boileau, c'est qu'on y retrouve, en un paisible et doux relief, les derniers moments, les échos affaiblis du règne de Louis XIV. Les noms sont les mêmes, mais déjà moins vifs et sonores ; la pensée est la même, elle est moins active. Ces grands hommes dont on parle encore : Pascal, Bossuet, La Fontaine, Fénelon, monsieur Arnauld, Valaincour, Dacier, Guillaume de Lamoignon, Gassendi.... ils sont morts, ceux-là, vous les retrouverez dans les lettres de Boileau...

Boileau est le dernier contemporain de ces grâces, de ces Majestés, de ces grandeurs ; et de même que, par un vieux mensonge, il disoit au roi Louis XIV : *Sire, je suis venu au monde une heure avant votre Majesté, afin de raconter les merveilles de son règne*... il pouvoit dire, lorsqu'il descendoit au tombeau, qu'il n'étoit resté si longtemps dans ce grand siècle que pour en faire l'oraison funèbre.

Attendez, cependant, la nouvelle génération des esprits qui vont venir, et dans les lettres même de Brossette, en deuil de Despréaux, d'autres noms vont paroître qui ne tiendront guère ce qu'ils semblent promettre. En ce moment de halte et d'apaisement, le XVIIe siècle est fini ; le XVIIIe n'est pas encore commencé, et l'on ne sauroit croire l'étonnement du lecteur studieux, se rencontrant dans cette nuit qui n'est pas faite encore, et cette aurore qui n'étoit pas commencée.

Encore un jour, encore une heure, et le grand bruit, le tumulte et les passions, Voltaire et ses violences éloquentes, l'Encyclopédie et ses démons, auront bientôt rompu le grand silence et rempli les vastes solitudes qui se faisoient auprès de Louis XIV mourant.

Nous, cependant, destinés à bientôt disparoître, acceptons avec reconnoissance, avec un pieux respect, les dernières amitiés, les derniers conseils et le suprême exemple de Nicolas Boileau Despréaux !

JULES JANIN.

LE SACRE DU ROI CHARLES X

LETTRES INÉDITES DE CHARLES NODIER.

C'est toujours avec empressement que les lecteurs de notre *Bulletin du Bibliophile* accueillent la publication d'une nouvelle lettre inédite de Charles Nodier. Nous leur en offrons aujourd'hui quatre, que l'illustre savant a écrites à sa femme et à sa chère famille, pendant le voyage qu'il fit à Reims, au mois de mai 1825, à l'occasion du Sacre de Charles X. Ces charmantes lettres, qui se rattachent ainsi à l'histoire, sont bien précieuses pour la biographie du digne et bon Charles Nodier.

J. TECHENER.

PREMIÈRE LETTRE.

Sept heures et demie du matin, mercredi (26 mai).

Ma chère amie, je t'écris de Villers-Cotterets, où nous arrivons bien fatigués, après une triste nuit passée dans un mauvais village. Je suis un peu incommodé, mais beaucoup moins qu'Allaux, qui a été malade pendant tout le voyage. Victor et Cailleux se portent à merveille (1).

Les désagréments de ma nuit se sont augmentés d'un proond sentiment de tristesse qui m'accompagne toujours, quand je vous quitte. Je me suis tourmenté l'imagination, de l'idée que vous étiez toutes femmes et sans hommes à l'Arsenal, et

(1) Charles Nodier, qui avoit reçu une invitation officielle pour assister au Sacre du roi, étoit parti de Paris avec ses quatre amis, le grand peintre M. Alaux, depuis directeur de l'École de Rome; le grand poëte M. Victor Hugo; le grand voyageur, le grand archéologue, M. le baron Taylor, et M. de Cailleux, qui a laissé de si honorables souvenirs dans la Direction des Musées royaux. (*Note du rédacteur.*)

que cela doit au moins vous donner un peu d'inquiétude. S'il est impossible que Tourtelle reste à la maison, vous devriez prier Rigolet de coucher dans mon lit, ou bien vous mettre, pour le temps de mon absence, en pension chez quelques amis. Je veux absolument être tranquillisé sur ce chapitre.

Il est très à propos aussi que tu ôtes les clefs de mes trois bibliothèques, d'abord pour la sûreté de mes livres, et puis par ce qu'il y en a *qui ne doivent pas être vus de tout le monde* (1).

J'ai bien à cœur de recevoir de tes nouvelles. Je ne sais pourquoi je me désole aussi de la pensée que tu étois froide pour moi au moment de mon départ. Écris-moi donc vite pour me rassurer.

Combien il me tarde de vous revoir, et ce ne sera pas avant jeudi! Ma chère Désirée, ma bonne Marie, parlez-moi de vous ensemble ; et, avec Élise et François, aimez-moi la millième partie de ce que je vous aime.

Malgré mon chagrin d'être séparé de vous, je suis bien aise de vous avoir laissées à Paris. Il n'y a pas moyen de trouver de paille pour dormir, et une place sur le plancher d'un galetas coûte 3 francs. Cela augmente progressivement en approchant de Reims; quant à Reims, je suppose qu'il sera impossible d'y entrer. La route est aussi peuplée que la rue Saint-Denis. Il y a soixante-douze postillons et trois cents chevaux par relais, et on n'en trouve point!

Bonjour, chères amies; écrivez-moi vite et rassurez-moi. Nos amis, que je te cite nominativement, c'est-à-dire Cailleux, qui est de fort bonne humeur ; Victor, qui est résolu, *téméraire*, et prend le temps comme il vient; Allaux, qui est mourant,

(1) Charles Nodier, comme tous les bibliophiles, avoit dans sa bibliothèque, certains livres, très-estimés des amateurs, mais peu convenables à tous égards, pour être lus ou même feuilletés par des femmes ou des enfants. Voyez les Catalogues des trois exquises bibliothèques qu'il a possédées successivement, et dont la dernière s'est vendue après sa mort.

(*Note du rédacteur*.)

mais qui retrouve un souffle pour vous envoyer ses compliments, me chargent de vous parler d'eux. Et moi, je vous embrasse du plus profond de mon cœur !

A bientôt. Écrivez-moi vite.

Charles NODIER.

DEUXIÈME LETTRE.

(Jeudi, 27 mai.)

Il faut que je sois bien malheureux, chère Désirée, pour être obligé de commencer ma lettre par des reproches ! Tu sais de quelles inquiétudes je me tourmente, quand je ne suis pas près de vous ? Tu me donnes ta parole d'honneur de m'écrire le lendemain de mon départ ; je devrois avoir déjà deux de tes lettres à Reims, et je reste abandonné à toutes mes malheureuses imaginations ! Dieu sait quelles journées il me reste encore à passer, car tu n'auras pas plus de pitié de moi demain qu'aujourd'hui. Comment veux-tu que je pense que vous m'aimez encore ?

C'est aujourd'hui le 27 ; je suis depuis hier matin à Reims, c'est-à-dire dans une très-belle ville où Paris est transporté par colonies. Il n'y manque que vous, mais c'est ce qu'il faudroit que j'y trouvasse pour me dédommager de l'ennui de cette cohue dorée et décorée. Imagine-toi tous les salons de Paris, vidés dans les rues d'une ville qui n'est pas grande en tout comme la Chaussée-d'Antin.

Indépendamment de toutes les personnes que tu sais ou que tu devines, tu n'as sans doute pas plus pensé que moi à cette foule de préfets, de maires, de procureurs-généraux, de généraux, de gardes du corps, parmi lesquels j'ai une pépinière d'innombrables amis. Il n'y a pas moyen de faire quatre pas, sans avoir quelqu'un à embrasser. J'ai retrouvé toute la Picardie, toute la Franche-Comté, toute l'Illyrie, avec tout Paris. Désaugiers est dans ma chambre. Émonin va venir me chercher. On parle

si fort et si vite et de tant de choses à la fois autour de ma chaise, que je ne sais plus ce que je t'écris.

Nous avons fait un assez bon voyage, mais nos malles ont été moins heureuses, sauf celle de Cailleux, qui arrive plus pleine et mieux arrangée qu'elle n'est partie.

Quant à la caisse que tu avois fait faire (et où diable êtes-vous allé chercher l'idée de cette caisse?) elle est restée en route; il n'en est pas arrivé une latte : les effets se sont miraculeusement soutenus, je ne sais comment, et sauf la fraîcheur et la propreté, on les a retrouvés à peu près tels quels sur la queue de la voiture ; il n'y avoit que les cols de décidément perdus. J'ai acheté une malle, et j'espère reporter à Paris ce que j'ai eu la peine d'amener à Reims. M. Solomé nous a reçu avec une parfaite hospitalité, quoiqu'il soit impossible d'être plus à charge et plus importun que nous ne devons l'être pour lui. Nous contractons envers lui des obligations dont je ne conçois pas la possibilité de nous acquitter.

Le général Dorsay nous a appris hier l'heureuse promotion de Taylor. On nous assure que la même faveur a été accordée à Guiraud, à Chazet, et à quelques autres. Quant à moi, je n'aurai *absolument rien*, parce qu'il falloit faire une demande de six semaines à l'avance, mais on m'a consolé, en me disant que, si je l'avois faite, cela n'auroit pas souffert la moindre difficulté. Je m'en retournerai donc Gros-Jean comme devant, et c'est le dernier de mes soucis. Je m'en retournerois trop heureux, si tu ne m'en laissois pas de si cruels sur votre santé et sur vos sentiments. Cependant, Dieu sait si je vous aime, et si je mérite votre oubli! Mille baisers, ma bonne Désirée et ma Marie. Mille tendresses à Élise, à Francine, à Tourtelle. Mille amitiés *aux autres*.

Votre *papa*, CHARLES.

TROISIÈME LETTRE.

Vendredi 28 mai, à trois heures après midi.

Pardon de mes fâcheries, ma chère Désirée; j'ai reçu toutes vos lettres; je vois que vous m'aimez toujours, et je ne vous gronderai plus, et puis jeudi je vous embrasserai.

Vous avons eu mauvais temps jusqu'à midi d'aujourd'hui; à une heure, le ciel étoit superbe. Le roi est entré à une heure cinq minutes. Quelle pompe! Quelle magnificence! Où étiez-vous pour voir tout cela? Quant à moi, je vis si peu loin de vous, que les plus vives impressions des autres ne me sont guères que de l'ennui. Ma curiosité étoit tout entière dans mon royalisme. Il ne faut rien de moins qu'une passion pour s'émouvoir. Il y a d'ailleurs ici quelque chose d'étourdissant qui ressemble plus à un rêve qu'à une réalité; cette confusion d'hommes et de choses; cette cohue de ministres, d'ambassadeurs, de poëtes, de pairs de France, de préfets, de musiciens, de députés, de comédiens, de prélats, de journalistes, vivant tous sur le pied d'une égalité forcée et mangeant presque à la même table dans la même taverne; cette multitude de rencontres inattendues qui reproduisent à tout moment tous les souvenirs de la vie; ce frottement d'ambitions, de cupidités, d'espérances, de rêveries, de politesses, de mensonges, c'est le cauchemar d'un solliciteur à la suite de tous les pouvoirs, qui revoit pendant le sommeil ce qu'il a imaginé pendant le jour. Il me tarde bien d'être à trente lieues de tout cela, à notre bonne petite table, et de n'en plus sortir.

Jordan, préfet du Haut-Rhin; Desclaux, procureur général de Colmar; Émonin, notre bon député, que je ne quitte point; tous nos amis, que je quitte peu, me chargent de vous témoigner leur amitié. Moi, je vous chéris et vous embrasse.

Ne crains point pour les accidents. J'ai failli être étouffé ce matin, mais je ne m'y trouverai plus.

Bonjour, chères amies, et toi Élise, et toi Francine, et tous. Je n'ai que le temps de signer ma lettre, avant de me rendre chez M. de Larochefoucault, où je suis mandé.

A vous pour la vie,

CHARLES.

QUATRIÈME LETTRE.

Deux heures après le Sacre, ce 29 (mai).

Mes bien-aimées amies, vous me consolez un peu de ne pas vous voir, en m'écrivant souvent. Combien je vous aime davantage, de savoir que vous devinez toutes mes inquiétudes, tous mes chagrins, et que vous craignez de me laisser dans la peine ! Je regrette maintenant de vous en avoir trop donné en vous parlant de mes petits accidents de voyage. Il n'y a réellement de perdu que des chiffons, et j'étois, ce matin, *superbe !* Oh ! que n'avez-vous vu cette cérémonie, et comment pourrois-je vous la décrire ? Qu'il vous suffise qu'elle a passé toutes les idées que les amateurs des *Mille et Une Nuits* peuvent se faire du merveilleux ; que personne n'étoit mieux placé que moi pour la voir, et qu'au milieu de ce concours immense d'hommes, dans un local éclairé de douze mille flambeaux, il n'est pas arrivé le plus petit accident. Je vous dis cela, parce qu'on ne manque jamais de charger le récit de ces cérémonies, des détails les plus alarmants. Par exemple, je lis dans un journal, que le duc de Reggio s'est tué en tombant de cheval ; et on va broder bien d'autres contes sur l'événement assez fâcheux qui est arrivé hier aux voitures au roi. Il est vrai qu'il auroit pu être grave, et que le roi même a couru quelques dangers, mais voici à quoi cela se réduit en résultat. A l'instant où le roi est arrivé au premier arc de triomphe de l'arrondissement de Reims, le bruit des salves a épouvanté les chevaux, qui se sont emportés, et qui ont entraîné la voiture royale pendant plus de six minutes. Elle n'a été sauvée que par la présence

d'esprit du cocher. Le roi étoit si peu troublé, qu'il a abaissé les glaces pour éviter l'accident qui pouvoit résulter de leur rupture, si la voiture avoit versé. Celle de MM. de Cossé, d'Aumont, Curial et Damas, a été renversée. M. le duc d'Aumont n'a point de mal. Le général Curial et M. de Damas ont beaucoup souffert, mais n'inspirent plus d'inquiétude. M. de Cossé étoit au sacre.

La cérémonie de demain est encore fort importante, quoique fort simple. Elle n'attirera pas une aussi grande foule, et je n'irai que pour faire acte de présence. Ainsi, vous pouvez être sans inquiétude. Je vous embrasserai jeudi soir. Le beau jour que jeudi ! Je dirois bien, comme La Sablière : Ah ! mon Dieu, l'ennuyeux lundi, l'ennuyeux mardi et l'ennuyeux mercredi !

J'ai vu ici beaucoup de monde, et j'y ai reçu beaucoup de témoignages d'amitié et d'intérêt, mais de personne autant que de M. de Larochefoucault.

Pour mes autres rapports, ils se sont établis d'eux-mêmes dans une ville, qui est, par l'affluence de tout ce qu'elle réunit de grand, la capitale de l'indépendance et de l'égalité. Il y a trop de grandeur à Reims, pour qu'on regarde à quelques nuances. C'est une pairie d'une semaine, dont tout le monde a sa part.

Je vous écris sur la table d'un café, à côté de la table où dînent Fauche et Tercy, qui se porte bien, *au vin de Champagne*. Je vais dîner avec Émonin, les deux Alaux, Victor et Cailleux, qui vous embrassent. Mille tendresses à Élise, à Tourtelle, à mademoiselle Francine, à M. le baron, à Souliers, à Caïx et à *tutti quanti*. Mes compliments à madame Viard, à qui je répondrai..... à l'Arsenal. Si vous voyez madame Rossigneux, vous pouvez la tranquilliser sur la santé de son mari ; il se porte comme la cathédrale de Reims.

Bonjour, chères amies. Aimez-moi comme je vous aime.

CHARLES.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE

D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE

A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

NOVEMBRE ET DÉCEMBRE. — 1857.

---

278. Aigrefeuille. Histoire de la ville de Montpellier, depuis son origine jusqu'à notre temps, par Ch. d'Aigrefeuille. *Montpellier*, 1737; 2 t. en 1 vol. in-fol., v. f., fil............. .... 55 – »

Superbe exemplaire.

279. Almanachs royaux. *Paris*, 1696 à 1846; 149 vol. in-8, dont 34 en m., le reste en v., vél., etc., la plupart avec armoiries........................ 400 —»

Collection fort rare ainsi complète et dont un exemplaire s'est vendu 800 fr. à la deuxième partie de la vente du feu roi Louis-Philippe.

280. L'année littéraire. Lettres sur quelques écrits de ce temps (par Fréron et l'abbé de la Porte). *Genève*, 1749-1754. — Essai sur l'esprit et les beaux esprits. *Amst.*, *s. d.* — Considérations sur l'état présent de la littérature en Europe (par Robinet). *Londres*, 1753. — Année littéraire, ou suite des lettres sur quelques écrits de ce temps, depuis 1754 jusqu'en 1776 (par Fréron), de Laporte, Sautreau de Marsy, Daillant de La Touche, Grosier et autres); depuis 1776 jusqu'à la fin de 1789, par Fréron fils, Grosier (Royou, Herivaux, Geoffroy, Brottier et autres), 300 t. en 163 vol. in-12, v. m.. 118—»

281. L'APOCALYPSE expliquée par l'histoire ecclésiastique. *Paris*, 1701; in-4, m. r., fil., tr. dor. (*Anc. rel.*) 140—»

Exemplaire de Madame de Maintenon; ses armes sur les plats du volume, et on lit sur le titre : *Ex dono* D. D. *de Maintenon*. Jolies vignettes et figures.

282. APULÉE. Les métamorphoses, ou l'Asne d'or de L. Apulée, d'excellente invention et singulière doctrine, trad. en françois par J. de Montlyard. *Paris*, 1631; 1 tom. en 2 vol. in-8, titre et fig. de Crispin de Pas, mar. bl., tr. dor. (*Anc. rel.*).......... 100—»

Fort bel exemplaire de la collection De Bure.

283. ART (l') DE VÉRIFIER LES DATES des faits historiques, des inscriptions et autres anciens monuments, avant l'ère chrétienne. — Depuis la naissance de J.-C. jusqu'en 1770. — 1770 jusqu'en 1827. — Chronologie historique de l'Amérique. — Suite et chronologie de la Louisiane; ensemble 7 vol. in-fol. rel. presque uniformément en v. marb., fil............... 475—»

SUPERBE EXEMPLAIRE qui a fait partie de la Bibliothèque de M. le marquis de Fortia, l'éditeur des derniers volumes.

284. AUBAIS. Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France, avec des notes historiques et biographiques, et des tables chronologiques par le marquis d'Aubais. *Paris*, 1759; 3 vol. in-4, rel.................. 75—»

Exemplaire en bon état d'un recueil excellent et recherché.

285. BALUZE. Capitularia regum Francorum, rursus edita a P. de Chiniac. *Parisiis*, 1780; 2 vol. gr. in-fol., v. m.................................... 65—»

Très-bel exemplaire en GRAND PAPIER.

286. BARTHÉLEMY. Voyage du jeune Anacharsis en Grèce, vers le milieu du IVe siècle avant l'ère vulgaire, (pu-

blié par M. Sainte-Croix). *Paris, impr. de Didot*, an VII (1799); 7 vol. in-8 et atlas in-4, rel. en v. f., fil., tr. dor. .... 45—»

Bel exemplaire relié par Bozérian.

287. BARRE (L. P. Jos.). Histoire générale d'Allemagne. *Paris*, 1748; 10 tom. en 11 vol. gr. in-4, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Anc. et belle reliure*)........... 250—»

SUPERBE EXEMPLAIRE en GRAND PAPIER, avec portraits et aux armes d'Auguste, roi de Pologne et de Saxe.

288. BASNAGE. Histoire des Juifs, depuis Jésus-Christ. *La Haye*, 1716; 15 vol. in-12, v. f......... 75—»

Édition la plus complète de ce savant ouvrage. Superbe exemplaire dans une charmante reliure ancienne.

289. BERGIER. Histoire des grands chemins de l'empire romain, où se voit la grandeur et la puissance incroyable des Romains, ensemble l'éclaircissement de l'itinéraire d'Antonin et de la carte de Peutinger, par Nic. Bergier. *Bruxelles*, 1736; 2 v. in-4, fig., v. m. 48—»

Bel exemplaire.

290. BODIN. Les six livres de la république de I. Bodin Angeuin; à Monseigneur Du Faur, seigneur de Pibrac. *Paris, Jacques Du Puys*; 1577; in-fol., m. bl., fil. dent., tr. dor. (*Petit*) .... 120—»

Exemplaire parfaitement conservé d'un ouvrage estimé et d'une belle exécution typographique.

291. BOUCHE (*Honoré*). La Chorographie, ou description de la Provence, et histoire chronologique du même pays. *Aix, Ch. David*, 1664, 2 vol. in-fol., blasons, fig., cuir de Russie, fil., tr. dor. (*Niédrée*)....... 250—»

Ouvrage recherché et rare. SUPERBE EXEMPLAIRE avec les *additions et corrections* de 30 pp. pour le t. 1er, et 36 pour le t. 2e. On sait que ces feuillets manquent à la plupart des exemplaires.

292. BOUCHET (*Jean*). Les Annales d'Aquitaine, édit. aug. de pièces, par A. Mounin. *Poictiers*, 1634; pet. in-fol., fig., vél. . . . . 36—»

Édition la plus complète et qui contient : l'Origine des Poitevins ; — la Légende de sainte Radegonde, etc.

293. BULLETIN DU BIBLIOPHILE, revue mensuelle, publiée par J. Techener, avec le concours d'une société de gens de lettres bibliophiles. *Paris*, 1834 à 1856, inclusivement. 21 vol. in-8, d.-rel., v. . . . . 325—»

Exemplaire bien complet de la collection très-difficile à réunir de ce recueil, dont l'éditeur vient de publier le sommaire analytique de toutes les années.

294. Cabinet des Fées, ou collection choisie des contes des fées et autres contes merveilleux. *Paris*, 1785; 41 vol. in-8, v. jaspé. . . . . 100-»

Collection publiée par Ch.-Jos. Mayer, de Toulon ; elle est ornée d'un grand nombre de jolies figures d'après Marillier. Très-bel exemplaire.

295. CALMET (Dom). La Sainte Bible, en latin et en françois, de la traduction de Lemaistre de Sacy, avec un commentaire littéral et critique, par D. Calmet. *Paris*, 1724; 8 t. en 9 vol. in-fol., v. marb. . . . . . . 140—»

Édition la plus estimée et la plus complète de cet ouvrage important accompagné d'un grand nombre de figures. Bel exemplaire.

296. CALMET (Dom). Dictionnaire de la Bible. *Paris*, 1730; 4 vol. gr. in-fol., v. jaspé. . . . . 170—»

SUPERBE EXEMPLAIRE en grand papier, de la meilleure édition de ce livre.

297. CALMET. Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine, par Dom Calmet. *Nancy*, 1728; 3 gros vol. in-fol., vél. . . . . 60—»

Exemplaire en grand papier de cette bonne édition. (Voir NOEL, *Bibl Lorraine*).

298. Castelnau. Les mémoires de Michel de Castelnau, illustrés et augm. de commentaires et manuscrits tant de lettres, introductions, traitez, qu'autres pièces secrettes et originales..., avec l'histoire généalogique de la maison de Castelnau, par J. Le Laboureur. *Bruxelles*, 1731; 3 vol. in-fol., portr., m. r., tr. dor. (*Élégante reliure*) .... 225—»

Superbe exemplaire relié sur brochure. Ces mémoires comprennent les années 1539-1570.

Les pièces justificatives sont très-importantes pour l'histoire du temps.

299. Catalogue des livres de la bibliothèque de Pierre-Antoine Bolongaro Crevenna. *Amst.*, 1789; 6 vol. in-4, v. f., fil., tr. dor. (*Bozérian.*)......... 80—»

Très-bel exemplaire en grand papier de Hollande, avec la table et les prix imprimés.

300. Choix des anciens Mercures, avec un extrait du Mercure françois, (par de La Place, Bastide, Marmontel et de La Porte). *Paris*, 1757-64; 108 t. en 54 vol. et 1 vol. de tables, reliés en m. v., fil...... 160—»

301. Ciceronis opera, cum delectu commentariorum, edidit Josephus Olivetus. *Parisiis, Coignard*, 1740; 9 vol. in-4, veau marbr., fil.................. 160—»

Très-bel exemplaire d'une édition excellente supérieurement imprimée.

302. Clarendon. Histoire de la rébellion et des guerres civiles d'Angleterre, depuis 1641 jusqu'au rétablissement du roi Charles II, par Edward, comte de Clarendon. *La Haye*, 1704; 6 vol. in-12, portr., m. citr., fil., tr. dor. (*Derome*)...................... 140—»

La meilleure édition de cet ouvrage. Très-bel exemplaire aux armes de Mesdames (Sophie-Élisabeth de France, fille de Louis XV.)

303. COMINES. Chronique et histoire faicte et composée par Philippe de Comines, contenant les choses advenues durant le règne du roy Loys onziesme. *On les vend à Paris, en la boutique de Galliot du Pré,* 1524; pet. in-fol., goth., mar. v., fil., tr. dor. (*Anc. rel.*) .... 120—»

Bel exemplaire de la première édition des *Mémoires de Comines.*

304. Collection de petits classiques françois, dédiée à S. A. R. madame la duchesse de Berry, publiée par Ch. Nodier. *Paris, Delangle,* 1825; 8 ouvrages reliés en 4 vol. pet. in-8, v. f., fil., tr. dor. (*Niédrée*).. 100—»

Charmant exemplaire lavé et encollé avant la reliure, d'une collection aussi remarquable par son exécution que par le choix des ouvrages dont elle est composée.

305. COUSIN. Histoire de l'empire d'Occident (d'après Éginhart, Liutprand, les Annales de Saint-Bertin, etc.). *Paris,* 1684; 2 vol. in-12, mar. bleu, fil., tr. dor. (*Hardy.*) .... 65—»

Très-bel exemplaire relié avec soin.

306. COUSIN. Histoire de Constantinople, depuis le règne de l'ancien Justin jusqu'à la fin de l'empire. *Suiv. la copie imprimée à Paris (à la Sphère)*, 1685; 10 vol. pet. in-8, vél. bl.............................. 60—»

Frontispice gravés par Romain de Hooghe. TRÈS-BEL EXEMPLAIRE.

307. DAVILA. Histoire des guerres civiles de France, contenant tout ce qui s'est passé de plus mémorable soubs le règne de François II, Charles IX, Henry III, Henry IV, écrite en italien par Davila, et mise en françois par J. Baudoin. *Jouxte la copie à Paris,* 1657; 2 vol. in-4, m. r., fil,, tr. dor. (*Dusseuil.*)........ 80—»

TRÈS-BEL EXEMPLAIRE du cardinal de Richelieu, avec les chiffres entrelacés A. R. (Armand Richelieu.)

308. De Vaines (Dom). Dictionnaire raisonné de diplomatique, contenant les règles pour déchiffrer les anciens titres, diplômes et monuments. *Paris*, 1774; 2 v. in-8, v. m.............................. 28—»

Très-bon livre enrichi de planches, d'après des chartes et manuscrits.

309. Dibdin. A bibliographical, antiquarian and picturesque tour in France and Germany. *London*; 1821; 3 vol. impér. in-8, fig., veau ant., fil., portr. ajouté .... 225—»

310. Dibdin. The bibliographical decameron. *London*, 1817; 3 vol. gr. in-8, fig., cuir de Russie, fil., tr. dor. (*Rel. angl.*)........................... 280—»

Très-bel exemplaire de la Bibliothèque de M. Arm. Bertin. Figures sur papier de Chine.

311. Dibdin. An introduction to the knowledge of rare and valuable editions of the greek and latin classics. *London*, 1827; 2 vol. gr. in-8, v. f., fil., tr. dor. (*Belle rel. angl.*)........................... 120—»

Exemplaire en très-grand papier.

312. Dictionnaire universel françois et latin, vulgairement appelé Dictionnaire de Trévoux. *Paris*, 1752; 7 v. in-fol., mar. cit., fil., tr. dor. (*Anc. rel.*)... 325—»

Bel exemplaire aux armes de la comtesse de Choiseul-Grammont.

313. Dubuat (Le comte Gabr.). Histoire ancienne des peuples de l'Europe, (publiée par l'abbé Arnaud et Suard). *Paris*, 1772; 12 vol. in-12, v. m.... 24—»

Cet ouvrage s'arrête à la décadence de l'empire romain, à la formation de l'empire de Charlemagne, jusqu'à la description de l'état où se trouvoit la Turquie avant la prise de Constantinople par les Turcs.

Le comte Du Buat, né en Normandie en 1732, étoit diplomate distingué il est auteur de plusieurs ouvrages estimés.

314. Du Tertre. Histoire générale des Antilles, habitées par les François. *Paris*, 1667-71; 4 t. en 3 vol. in-4, v. jaspé., fil., fig. et front. gravés.......... 80—»

Bel exemplaire d'un ouvrage fort recherché et peu commun.

315. Ellies Du Pin. Histoire de l'Église en abrégé, depuis le commencement du monde jusqu'à présent, par Louis Ellies Du Pin. *Paris*, 1726; 4 vol. In-12, v. ant., fil., tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz.*) .... 60—»

Belle condition d'exemplaire et de reliure.

316. Esprit des journaux françois et étrangers (rédigé par l'abbé Coster, bibliothéc. de l'évêque de Liège, depuis 1772 jusqu'en 1775; de 1775 jusqu'en 1793, par de Lignac; l'abbé Outin, génovéfain; M. de Millon, etc.). *Liège, Bruxelles*, 1772 à 1802; 316 vol. in-12, rel.................................. 275—»

Collection fort intéressante où se trouve un grand nombre de dissertations curieuses, qui se vendroient cher séparément.

317. De l'Esprit des loix (par de Montesquieu). *Genève, Barillot*, (1748); 2 vol. in-4, v. m............. —»

Très-bel exemplaire de l'édition originale, aux armes du cardinal Du Bellay.

318. Eutropius historiographus, et post eum Paulus Diaconus de historiis italice provincie ac Romanorum. *Romæ, impressus anno dni* 1471; pet. in-fol., m. r., à comp., tr. d.......................... 320—»

Première édition, très-rare. imprimée par G. Lauer.

319. Fénelon. Ses œuvres spirituelles. *Rotterdam*, 1738; 2 vol. gr. in-4, m. v., fil., tr. dor. (*Bozérian*). 90—»

Magnifique exemplaire tiré de format in-fol. (Voir Brunet, *Manuel*, t. III, p. 261.)

320. Froissart. Histoire et chronique mémorable de messire Jehan Froissart, reveu et corrigé sus divers

exemplaires et suivant les bons auteurs, par Denis Sauvage, de Fontenailles en Brie. *Paris, Michel Sonnius*, 1574; 4 t. en 1 vol. in-fol., mar. v., fil., tr. dor. (*Rel. molle.*)........................ 200—»

SUPERBE EXEMPLAIRE dans une ancienne reliure du temps.

321. GILLES. Les tres elégantes et copieuses annales des tres preux, tres nobles, tres chrestiens et excellens modérateurs des belliqueuses Gaulles, compilées par Nicole Gilles, jusques au temps du roy Loys XI[e]. *On les vend à Paris, par Nicolas Couteau*, 1538; pet. in-fol. goth., m. r., fil. (*Anc. rel.*)............... 145—»

Très-bel exemplaire aux chiffres de Peiresc.

322. GOUJET. Bibliothèque françoise, ou Histoire de la littérature françoise, par l'abbé Goujet. *Paris, P.-J. Mariette*, 1741-1756, 18 vol. in-12, v. f..... 40—»

Joli exemplaire.

323. DE GOUSSANCOURT. Le Martyrologe des chevaliers de Saint-Jean de Hierusalem dit de Malte. *Paris*, 1643; 2 tom. en 1 vol. in-fol., fig. et blasons, d.-rel. 75—»

Bon exemplaire d'un livre peu commun et recherché.

324. GREGORIUS Turonensis, opera omnia emendata, opera et studio Theod. Ruinart. *Lutetiae Parisior.*, 1699; in-fol., v. marb., fil..................... 75—»

Édition fort recherchée et rare. Très-bel exemplaire.

325. GRUTERI, Inscriptiones antiquæ totius orbis romani in absolutissimum corpus redactæ... (cum præfatione P. Burmanni). *Amstel.*, 1707; 4 vol. gr. in-fol., fig., v. j................................ 175—»

Bonne édition de cet ouvrage. Exemplaire en GRAND PAPIER.

326. GUIGNES. Histoire générale des Huns, des Turcs, des Mogols et des autres Tartares occidentaux, par J. de Guignes. *Paris*, 1756; 4 tom. en 5 vol. in-4, v. m. . . . . 80—»

Ouvrage très-estimé et qui se trouve difficilement. (BRUNET, *Manuel.*)

327. HEISS. Histoire de l'empire (de Charlemagne et autres), par le sieur Heiss. *Paris*, 1684; 2 vol. in-4, m. r., fil., tr. dor. (*Anc. rel.*) . . . . 65—»

Bel exemplaire de dédicace aux armes du chancelier Le Tellier.

328 HÉLYOT. Histoire des ordres monastiques, religieux et militaires, et des congrégations séculières de l'un et l'autre sexe, (par le P. Hélyot). *Paris*, 1714-19; 8 vol. in-4, fig., v. . . . . 160—»

Bon exemplaire d'un ouvrage recherché.

329. Histoire de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres (rédigée par de Boze, Freret, de Bougainville, de Foncemagne, Le Beau, Dupuy, Dacier). *Paris*, *Impr. roy.*, 1736 et ann. suiv.; 50 vol. in-4, v. marb. avec table . . . . 345—»

Bel exemplaire d'une collection importante et recherchée.

330. Histoire et Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. *Paris*, 1701-93; 51 vol. in-4, v. f., avec table, par de Laverdy . . . . —»

TRÈS-BEL EXEMPLAIRE. Les vingt premiers volumes sont aux armes du marquis de Torcy.

331. Histoire gén. et particulière de Bourgogne avec des notes, des dissertations et des preuves (par Dom Plancher et Dom Merle). *Dijon*, 1739-81; 4 vol. gr. in-fol., v. m., fil. (*Armoiries.*) . . . . 140—»

Il n'est pas commun de rencontrer cet excellent ouvrage dans une aussi belle condition.

332. Isographie des hommes célèbres, ou collection de fac-simile, de lettres autographes et de signatures, dont les originaux se trouvent à la Bibliothèque du roi, aux archives du royaume, à celles des différents ministères du département de la Seine, et dans les collections particulières. *Paris*, 1843; 4 vol. in-4, bien rel. en d.-rel., mar. (avec la table)............ 120 — »

A cette nouvelle édition on a joint une Table alphabétique indiquant les prix auxquels ont été portés dans les ventes, depuis 1830, les autographes ou signatures des personnages célèbres dont le nom figure dans l'Isographie.

Outre l'utilité que cet ouvrage peut avoir pour les amateurs d'authographes, il devient indispensable aux bibliothèques nombreuses en vieux livres, telles que les dépôts publics, où souvent se trouvent des écritures sans indication de personnages.

333. Le jardin des roses de la vallée des larmes, trad. du latin par J. Chenu. *Paris*, *Panckoucke*, 1850; in-12, mar. vert, fil., riches comp. de mosaïque rouge parsemée de roses, tr. dor. (*Duru*.)............ 140 — »

Un des deux exemplaires imprimés sur papier lilas de ce petit livre, tiré à 100 exemplaires. La reliure de Duru, richement dorée à petits fers par Marius Michel, a été exécutée pour l'Exposition universelle.

334. Les joyeusetez, facéties et folâtres imaginations de Caresme-Prenant, Gauthier-Garguille, Guillot-Gorju, Roger-Bontemps, Turlupin, Tabarin, Arlequin, Moulinet, etc. *Paris*, 1830; 20 vol. in-16, cart., non rogn. .... 340 — »

Très-bel exemplaire de souscription de la collection complète tirée à 76 exemplaires.

335. La Croix du Maine. Les Bibliothèques françoises de La Croix du Maine et de Du Verdier, sieur de Vauprivas, nouv. édit., revue et augmentée par M. Rigoley de Juvigny. *Paris*, *Saillant et Nyon*, *et Mich. Lambert*, 1772, 6 vol. in-4, portr., d.-rel., v. f., tr. sup. dor., n. rog......................... 120 — »

Superbe exemplaire en grand papier.

336. La Faille. Annales de la ville de Toulouse, avec preuves, éclaircissements et pièces justificatives. *Toulouse*, 1687; 2 vol. in-fol., mar. r., fil., tr. dor. (*Anc. rel.*).................................... 75—»

Bel exemplaire du cardinal de Beauveau.

337. Lebeuf. Dissertations sur l'histoire ecclésiastique et civile du diocèse de Paris, par l'abbé Lebeuf. *Paris*, 1739-1743; 3 vol. in-12, fig., v. m. Bon exemplaire de cet excellent livre..................... 35—»

338. Lebeuf. Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris, par l'abbé Lebeuf. *Paris*, 1754; 15 vol. in-12, v. m.................................. 95—»

339. L'Estoille (Pierre de). Journal de Henri III et de Henri IV, ou Mémoires pour servir à l'histoire de France, nouvelle édition, accompagnée de remarques historiques et des pièces manuscrites les plus curieuses de ce règne ; le tout publié sous la direction de Lenglet du Fresnoy. *La Haye, Paris*, 1741-44; 9 vol. in-8, mar. r., fil., tr. dor.................... 275—»

Très-bel exemplaire avec les cartons pour les feuillets supprimés.

340. Lettres édifiantes et curieuses, écrites des missions étrangères, nouv. édit. (publiée par l'abbé de Querbeuf). *Paris*, 1780-83; 26 vol. in-12, v. jaspé. 75—»

Bel exemplaire d'une collection très-recherchée. Il contient toutes les cartes et les figures.

341. Lobineau. Histoire générale de Bretagne, composée sur les titres et les auteurs originaux, depuis l'année 458 jusqu'en 1532... avec les preuves et les pièces justificatives. (*Rennes*), 1707; 2 vol. in-fol., fig., d.-rel. .... 75—»

Ouvrage recherché et devenu peu commun. Exemplaire en très-bon état.

342. Louis de Grenade. Cathéchisme ou Introduction au symbole de la foy.—Traité de l'oraison et de la méditation, contenant les considérations que l'on peut faire sur les principaux mystères de nostre foy. — Le Mémorial de la vie chrestienne. — Additions au Mémorial de la vie chrestienne, où il est traité de la perfection de l'amour de Dieu et des principaux mystères de la vie de nostre Sauveur. — Le Guide des pécheurs; le tout composé en espagnol, par Louys de Grenade, trad. de nouveau en françois, par Girard, conseiller du roy. *Paris, Pierre le Petit*, 1661 à 1679; 13 vol. in-8, mar. r. doublé de mar. r., fil., tr. dor. (*Anc. rel.*) 250—»

Très-bel exemplaire réglé, et dont la doublure intérieure de maroquin rouge est parsemée de croix de Lorraine et d'M entrelacées, ce qui sembleroit indiquer que ce livre a été relié pour Marie d'Appremont, femme de Charles IV de Lorraine. Le premier volume est de reliure uniforme, mais il n'est pas doublé.

343. Mabillon. Museum italicum, seu collectio veterum scriptorum ex bibliothecis italicis. *Lutet. Parisior.*, 1689 et 1724; 2 vol. in-4, fig., vél. bl........... 28—»

Très-bel exemplaire.

344. Malebranche. De la Recherche de la vérité. *Paris*, 1772; 4 vol. in-12, dos et coins de mar. v., dor. en tête, n. rog. (*Niédrée.*).................... 36—»

Très-joli exemplaire avec toutes les planches.

345. Marot. Ses œuvres. *La Haye, Moetjens*, 1700; 2 v. pet. in-12, mar. r., fil., tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz.*) .... 110—»

Très-bel exemplaire de l'édition elzévirienne très-recherchée.

346. Martène. Thesaurus novus anecdotorum. *Lutetiae Parisior.*, 1717; 5 vol. in-fol., vél.......... 90—»

Superbe exemplaire.

347. **Martène**. Veterum scriptorum et monumentorum ecclesiasticor. et dogmaticor. amplissima collectio. *Paris*, 1723-33; 9 vol. in-fol., vél........... 190—»

Superbe exemplaire d'une collection recherchée et très-rarement en aussi belle condition.

348. Médailles sur les principaux événements du règne de Louis XIV (avec explications historiques par Charpentier, Tallemand, J. Racine, Boileau). *Paris, Imp. roy.*, 1723; gr. in-fol., mar. r., fil., tr. dor. (*Aux armes du roi.*).......................... 80—»

Vignettes par Séb. Le Clerc, encadrements par Simonneau, médaillons par Cochin. Bel exemplaire.

349. Jo. **Meursii** opera omnia, ex recensione et cum scholiis Lami. *Florentiæ, Regiis typis*, 1741-63; 12 vol. in-fol., fig., v. m........................ 165—»

Excellente collection. (Voir Brunet, *Manuel.*)

350. **Monstrelet**. Chroniques d'Enguerran de Monstrelet, gentilhomme, jadis demeurant à Cambray, contenants les cruelles guerres civiles entre les maisons d'Orléans et de Bourgogne, l'occupation de Paris et Normandie par les Anglois, etc. *Paris*, 1614; 3 tom. en 1 vol. gr. in fol., v. f., fil. (*Anc. rel.*)........ 75—»

Exemplaire de Jean Racine, avec sa signature sur le titre.

351. **Montfaucon**. Les Monuments de la monarchie françoise, qui comprennent l'histoire de France, avec les figures de chaque règne. *Paris*, 1729-1733; 5 vol. in-fol., fig., v. gr. fil.................. 390—»

352. **Moreri**. Le grand Dictionnaire historique, nouv. édit., dans laquelle on a refondu les suppléments de l'abbé Gouget; le tout revu et augmenté par Drouet. *Paris, les libraires associés*, 1759; 10 vol. in-fol., v. m. .... 100—»

353. **Morice.** Histoire civile et ecclésiastique de Bretagne, par D. Morice et Ch. Taillandier. *Paris*, 1742-56; 5 vol. in-fol. v. jaspé.................... 375—»

Bel exemplaire d'un ouvrage recherché.

354. Olhagaray. Histoire de Foix, Béarn et Navarre, recueillie, tant des précédents historiens que des archives desdites maisons, en laquelle est exactement monstrée l'origine, accroissement, alliance, généalogies, droits, successions d'icelle, etc., par Pierre Olhagaray. *Paris*, 1609; in-4, v. f............. 35- »

Superbe exemplaire d'un livre rare en si bon état.

355. Ordonnances des rois de France de la troisième race, recueillis par ordre chronologique (par de Laurière, Secousse, etc.). *Paris, Imp. roy.*, 1723 et suiv.; 17 vol. in-fol., v. m., fil................. 550—»

356. Ovide. Les Métamorphoses d'Ovide, mises en vers françois, par Raimond et Charles de Massac père et fils. *Paris*, *Pomeray*, 1617; in-8, fig., mar. v., à compart., tr. dor.............................. 70—»

Très-bel exemplaire aux armes de Le Tellier de Courtanvaux. Jolie reliure ancienne du temps dans le genre de Le Gascon.

357. Ovide. Les Métamorphoses, trad. en françois, avec des remarques, par l'abbé Banier. *Amsterd.*, 1732, 3 vol. in-12, mar. v., dent., tr. dor. (*Rel. anc.*). —»

Bel exemplaire d'une jolie édition ornée de fig. gravées par ....

358. Paradin. Annales de Bourgogne (de l'an 1378 à 1482), par Guillaume Paradin. *Lyon*, *Gryphius*, 1566; in-fol., mar. r., fil., tr. dor. (*Duru.*)....... 150—»

Superbe exemplaire rempli de témoins, d'un livre rare et recherché.

359. Paul Émile. Les Cinq premiers livres de l'Histoire françoise, trad. en françois du latin de Paul-Émile,

par Jan Regnart, Angevin. *Paris, de l'imprimerie de Michel Fezandat*, 1566; in-fol., v. fauve..... 40—»

Exemplaire bien conservé dans sa première reliure d'un livre bien imprimé et dédié au connétable Anne de Montmorency.

360. Pausanias, ou Voyage historique de la Grèce, trad. en français par Nic. Gedoyn. *Amst.*, 1733; 4 vol. in-12, fig. et cartes, mar. vert, fil., tr. d.......... 48—»

Charmant exemplaire, relié par Bradel-Derome.

361. Paz (Augustin du). Histoire généalogique de plusieurs maisons illustres de Bretagne, avec l'histoire chronologique des évêques de tous les diocèses de Bretagne, etc. *Paris, Buon*, 1619; in-fol., v. br.. 60—»

Bon exemplaire d'un excellent livre de bibliothèque.

362. Perrault. Les Hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle, avec leurs portraits au naturel (gravés par Édelinck, Van Schuppen, Lubin, etc.). *Paris*, 1696-1720; 2 vol. in-fol., veau jaspé, fil., tr., dor. (*anc. reliure*)...................... 210—»

Superbe exemplaire en grand papier, avec les figures en premières épreuves. Les portraits et les vies d'Ant. Arnauld et de Pascal s'y trouvent, ainsi que les portraits et les vies de Thomassin et de Du Cange.

363. Preces piæ. Pet. in-8, relié en velours, tr. dor., fermoirs................................ 325—»

Manuscrit sur vélin du xve siècle, avec entourages, initiales en or et en couleur, et 28 miniatures, tant grandes que petites.

Ce manuscrit a été exécuté pour Noël Le Bel, gouverneur de Croil, sous Charles VIII, dont les armoiries sont peintes dans les ornements et bordures. Ce volume est venu par alliance dans la famille Chastellain. Sur le premier feuillet on lit des vers françois écrits et signés par Le Bel (fin du xve siècle). Dans l'entourage du premier feuillet sont peintes les armoiries de la ville de Senlis. (De gueules au pal d'or).

364. Quincy. Histoire militaire du règne de Louis le Grand, par le marquis de Quincy. *Paris*, 1726; 7 vol. in-4, v. f. (*Armoiries.*).................. 80—»

Très-bon ouvrage enrichi d'un grand nombre de figures et de plans.

365. **Mémoires du cardinal de Retz**, concernant ce qui s'est passé de remarquable pendant les premières années du règne de Louis XIV. *Amst.*, 1731; 4 vol., portr. — Mémoires de Guy Joly, contenant l'histoire de la régence d'Anne d'Autriche. 1738; 2 vol. — Mémoires de la duchesse de Nemours, contenant ce qui s'est passé pendant la guerre de Paris jusqu'à la prison du cardinal de Retz, en 1635. *Amst.*, 1738; 1 vol. Ensemble 7 vol. in-12, m. r., tr. d. (*Anc. rel.*) 220 »

Très-bel exemplaire d'une collection difficile à réunir dans ces éditions qui sont les meilleures.

366. **Romanæ historiæ scriptores græci minores**, gr. et lat. opera et studio Frid. Sylburgii. *Francofurdi, And. Wecheli*, 1590; in-fol., veau marb., fil., tr. d. 110 — »

Très-bel exemplaire relié par Padeloup, provenant de la bibliothèque de Longepierre, avec son chiffre.

367. **La Sainte Bible**, trad. de Sacy, ornée de 300 fig., d'après les dessins de Marillier et Monsiau. *Paris, Defer de Maisonneuve*, 1789-1874; 12 vol. gr. in-4, rel. en v., fil., tr. dor....................... 250 — »

Très-bel exemplaire en papier vélin, tiré in-4, avec les figures avant la lettre.

368. **Saint-Non.** Voyage pittoresque ou Description du royaume de Naples et de Sicile. *Paris*, 1781-86; 4 t. en 5 vol. très-gr. in-fol., fig., veau écail., fil., tr. dor................................. 250 — »

Très-bel exemplaire dans bonnes reliures anciennes. Bonnes épreuves des figures et complet.

369. **Sallengre.** Novus thesaurus antiquitatum romanarum congestus. *Hagæ-Comit.*, 1716; 3 vol. in-fol., veau fauve. (*Anc. rel.*)..................... 38 — »

Fort bel exemplaire comme condition.

370. SCARRON. Le Virgile travesty en vers burlesques de Monsieur de Scarron (les deux premiers livres). *Suivant la copie imprimée à Paris.* (*Hollande, Elzevier*), 1648, pet. in-12, mar. citr., fil., tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz.*) .... 75—»

Première édition elzévirienne qui contient les deux premiers livres. Rare. JOLI EXEMPLAIRE.

371. SCHEUCHZER. Physique sacrée, ou histoire naturelle de la Bible, trad. du latin, par de Varenne. *Amst.*, 1732; 8 vol. in-fol., veau marb., fil........ 110—»

Bel exemplaire d'un livre fort curieux et rempli d'un grand nombre de figures dans le même genre que celles qui accompagnent les *Cérémonies et Coutumes religieuses.*

372. SCHILTERI. Thesaurus antiquitatum teutonicarum ecclesiasticorum, civilium, litterariarum cum emendationib. Scherzii. *Ulmae*, 1727; 3 vol. in-fol., d.-rel. vél.................................... 65—»

373. SCHOEFINUS. Alsatia illustrata, celtica, romana, francica. *Colmariae*, 1751; 2 vol. in-fol. — Alsatia aevi merovingici, carlovingici, etc. *Manhemii*, 1772; 2 vol. in-fol., rel. uniformément en veau marb. Bel exemplaire.................................... 95—»

374. Sensuyt le livre du roy Modus et de la royne Racio, qui parle du déduyt de la chasse à tous bestes sauvaiges, comme cerfs, biches, daims, chevreulx, lièvres, sangliers, etc., publ. Elz. Blaze. *Paris*, 1839; in-4, goth., fig. en bois, dos et coins de mar. vert, fil. (*Bauzonnet-Trautz.*).......................... 75—»

Édition d'une remarquable exécution typographique, avec figures sur bois, lettres ornées, etc., et recherchée des bibliophiles.

375. SULLY. Ses Mémoires, mis en ordre avec des remarques, par l'abbé de L'Écluse des Loges. *Londres* (*Pa-*

ris), 1763; 8 vol. in-12, portr., mar. rouge, fil., tr. dor. . . . . 175—»

Très-bel exemplaire de la meilleure édition de ce livre.

376. TESSEREAU. Histoire chronologique de la grande chancellerie de France, contenant son origine, l'estat de ses officiers, leurs noms, fonctions, etc. *Paris*, 1706-1710; 2 vol. in-fol. mar. rouge, fil., tr. dor. (*Anc. rel.*) . . . . 70—»

Abraham Tessereau, protestant, de La Rochelle, conseiller secretaire du roi. C'est la meilleure édition de cet excellent et curieux livre.

377. TESSEREAU. Autre exemplaire, relié en veau marb. . . . . 40—»

Très-bonne condition d'exemplaire et de reliure.

378. Thucydides (latinè) Laurentio Valla interprete. *Basileæ*, 1564; in-fol., m. r., fil. dent., tr. d. (*Anc. rel.*) . . . . 34—»

Aux armes du duc d'Orléans-Rothelin.

379. TILLEMONT (Sébast. Le Nain de). Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastiqne des six premiers siècles. *Paris*, 1700; 16 vol. in-4. — Histoire des empereurs et des autres princes qui ont régné pendant les six premiers siècles de l'Église..., justifiée par des citations des écrivains originaux. *Paris*, 1700; 6 vol. in-4, ensemble 22 volumes reliés uniformément en v. m. . . . . 175—»

Beaux exemplaires de deux ouvrages savants et estimés.

380. TITI LIVII historiarum quod extat, ex recensione J.-F. Gronovii. *Amstelod.*, *D. Elzevir*, 1678; in-12, mar. r., comp. doublé de mar. amaranthe, compart., tr. dor. (*Thouvenin.*) . . . . 65—»

Bel exemplaire du premier tirage sous cette date. 5 p. 5 lig. 1 2.

381. Urfé. L'Astrée de messire Honoré d'Urfé, où par plusieurs histoires et sous personnes de bergers, et d'autres, sont déduits les divers effets de l'amitié. *Paris*, *Aug. Courbé*, 1632; 5 vol. in-8, fig. et front. gravés par Michel Lasne, Daret et autres, mar. rouge, fil. dent., tr. dor. .... 325 - »

Très-bel exemplaire dans sa première reliure du temps, d'un livre don il est bien difficile de se procurer de beaux exemplaires.

382. Valerii Maximi dictorum et factorum memorabilium libri IX. *Venetiis*, *Aldus*, 1502; in-8, m. br., tr. dor. (*Duru*.)................................ 65— »

Superbe exemplaire de la première et TRÈS-RARE édition aldine.

383. Van Praet. Catalogue des livres imprimés sur vélin de la bibliothèque du roi, par Van Praët. *Paris*, *De Bure*, 1822-28. 6 tom. en 5 vol. — Catalogue des livres imprimés sur vélin, qui se trouvent dans les bibliothèques tant publiques que particulières, par Van Praët. *Paris*, *De Bure frères*, 1824-28, 4 vol., en tout 9 vol. gr. in-8, d.-rel., dos et coins de mar. rouge, n. rogn. (*Bauzonnet*.).................... 275 - »

Très-bel exemplaire en GRAND PAPIER VÉLIN.

384. Vatel. Le Droit des gens ou les principes de la loi naturelle, appliqués à la condition et aux affaires des nations et des souverains, par de Vatel. *Londres*, 1758; 2 vol. in-4, mar. rouge, fil. (*Anc. rel.*)...... 48—»

Exemplaire aux armes du Roi.

Cette livraison est accompagnée d'un *fac-simile* reproduisant la belle reliure d'un livre qui est passé entre nos mains dernièrement.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

385. HISTOIRE DE WALDRADE, de Lother II et de leurs descendants, par le Baron Ernouf, d'après Liudprand, Frodoard, Erchempert, Léon d'Ostie, Benoit de Saint-André, Annales de Saint-Bertin et de Fulde, Panégyrique de Bérenger, etc. *Paris*, 1858, 1 vol. in-8 de XV et 508 pages........................ 7—50

PAPIER DE HOLLANDE tiré à CINQUANTE exemplaires 20—»

386. Circulaire des sires de Rays, notice, tables analytique et alphabétique, choix de documents, listes des sires de Rays, par P. Marchegay. *Nantes*, gr. in-8° de 100 p.................................. 8—»

M. Marchegay, à qui l'on doit déjà de nombreux travaux sur l'Anjou et les provinces voisines, nous donne ici une très-intéressante notice sur un manuscrit récemment découvert dans les archives du château de Serrant. Ce manuscrit, qui date du XV° siècle et qui contient la copie des *lettres et enseignements de la seigneurie de Rays*, depuis 1161 jusqu'en 1449, est, soit par la variété, la date ou le nombre des chartes, l'un des plus importants cartulaires féodaux connus jusqu'ici. Ne pouvant songer à publier en entier les trois cent vingt-six pièces, presque toutes inédites, qu'il renferme, M. Marchegay a dû se borner à en faire l'analyse, et il s'est acquitté de sa tâche en homme accoutumé à de pareils travaux. Une excellente table alphabétique permet aux lecteurs de tirer tout le profit possible de son mémoire. L'appendice contient: 1° Des Lettres patentes de Charles VII, au sujet du maréchal de Rays, pièce importante et inédite; 2° Une liste des sires de Rays, relevée d'après le cartulaire; 3° Le texte de sept chartes inédites. — Tiré à cinquante exemplaires, tout sur papier de Hollande.

387. TALLEMANT DES RÉAUX. Les Historiettes, troisième édition publiée par MM. Paulin Paris et de Monmerqué. 1857, in-8, T. VII°...................... 7—50

Ce volume contient la fin des *historiettes*, parmi lesquelles on remarque celles qui concernent: M[me] de Lanquetot, — le petit Scarron, — Scudery

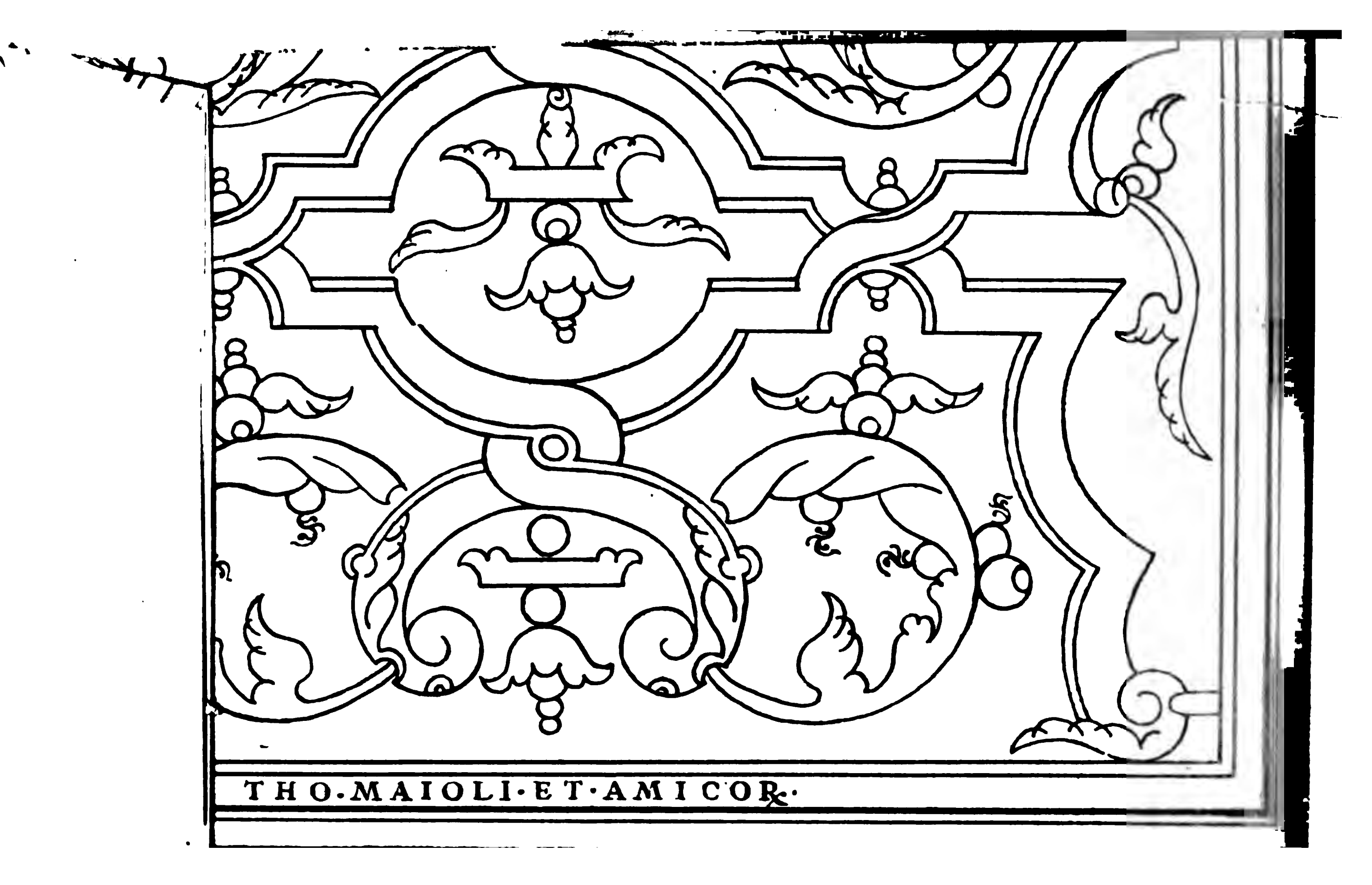
d'après les documents historiques, titres, mémoires, notes conservés aux archives de la famille, in-8.

M. le marquis du Prat, il y a quelques années, a publié une notice sur la vie du chancelier, son ancêtre; dernièrement cette notice, revue et augmentée, est devenue un livre important. Ce n'est point une apologie, mais la juste énumération des services rendus à la France par le cardinal-ministre, la disculpation de fautes que lui reprochoient, dans les mémoires du temps, ses envieux en politique et ses adversaires en religion, enfin le portrait historique d'un des principaux personnages de cette grande époque de la Renaissance, si riche en beaux caractères, qui nous a légué des monuments que nous nous efforçons de restaurer.

Après avoir payé sa dette au passé, pour ce qui concerne sa famille, M. le marquis du Prat a voulu s'acquitter envers le présent. On s'est ému depuis quelque temps d'un grand nombre d'usurpations de titres nobiliaires, on a parlé de projets de loi, de création de chambre de noblesse, comme si en pareilles matières l'opinion publique n'avoit point assez de bon sens et ne faisoit pas justice à elle toute seule. Pour être noble, il ne suffit point de vouloir le paroître, il faut encore la confirmation de la notoriété. Si vous avez connu le père honnête commerçant, croirez-vous le fils l'égal des plus authentiques gentilshommes, parce qu'il aura fait devancer son nom roturier d'un titre ou d'une particule? Le sort de la noblesse est-il donc si invariable pour qu'on veuille se faufiler entre ses rangs dans le pays où il y a un peu plus d'un demi-siècle sa seule prérogative étoit de mourir dans l'exil ou sur l'échafaud !

Si un membre de chacune des grandes familles de France avoit assez de patience et d'érudition pour se livrer à des recherches analogues à celles de M. du Prat, ce seroit le meilleur moyen d'empêcher toute usurpation. L'examen de l'histoire de chaque branche et de ses alliances, la révision et la continuation des travaux généalogiques du temps de Louis XIV et de Louis XV composeroient un répertoire utile pour les historiens.

Le chancelier et ses trois frères les évêques de Clermont, de Montauban et de Mende ne sont pas les seules illustrations de la famille du Prat, en dehors du clergé elle a de dignes représentants dans les armées. Guillaume du Prat, baron de Viteaux, est célèbre par ses duels; François du Prat chevalier de Nantouillet, est mentionné par Boileau dans son épître du passage du Rhin; elle compte aussi un premier maître-d'hôtel de Philippe de France, duc d'Orléans, et un grand veneur de ce prince. Parmi ses alliances se trouvent des membres des Maisons de Saint Simon, d'Estouville, de Chabannes, de Grammont, de Cosnac. Retracer la vie de ses ancêtres, rappeler au public, souvent trop oublieux, leurs grandes actions, rectifier les erreurs des historiens, la tâche n'est pas indigne d'un gentilhomme; en abordant des sujets qu'il lui appartenoit de traiter par droit de naissance, M. le marquis du Prat, grâce à de judicieuses et profondes recherches, a su les garder par droit de conquête. J. Andrieux.


THO·MAIOLI·ET·AMICOR·

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. J. ANDRIEUX; L. BARBIER, administrateur à la bibliothèque du Louvre; AP. BRIQUET; G. BRUNET; E. CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; V. COUSIN, de l'Académie françoise; CUVILLIER-FLEURY; Dr BERNARD, bibliophile; A. DINAUX; Bon A. ERNOUF, bibliophile; FERDINAND DENIS, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; AL. DE LA FIZELIÈRE; Vte DE GAILLON; prince AUGUSTIN GALITZIN; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J.-F. PAYEN; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; Bon J. PICHON, président de la Société des bibliophiles françois; SERGE POLTORATZKY; RATHERY, bibliothécaire au Louvre; ROCARD; S. DE SACY, de l'Académie françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie françoise; A. TEULET; VALLET DE VIRIVILLE; CH. WEISS; Francis WEY; YÉMÉNIZ, de la Société des bibliophiles françois; etc., etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

JANVIER

TREIZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1858

Sommaire du n° de janvier.

LA BIBLIOTHÈQUE

D'ISABEAU DE BAVIÈRE

REINE DE FRANCE.

Isabelle ou Isabeau de Bavière, née à Ingoldstadt, où résidoit son père, reçut quelque instruction littéraire au sein du foyer domestique. Elle vint chez nous en 1385, à peine âgée de quinze ans, pour épouser Charles VI. Froissart la vit à cette époque en Hainaut. « Elle étoit, dit-il, pourvue de sens et de doctrine ; mais point de françois elle ne savoit. — Aussi, la jeune dame, ajoute-t-il, en estant (1), se tenoit toute coie et ne mouvoït œil, *ni bouche.* »

Une fois reine de France et fixée à l'hôtel de Saint-Paul, elle fut au centre et en plein foyer littéraire. L'Université de Paris étoit encore dans tout son éclat. Les docteurs et les beaux esprits affluoient à la cour. Tous les princes de la fleur de lis se piquoient d'aimer, d'amasser les beaux et savants livres. C'est à la cour de France, dans le palais du roi, dans la chambre de la reine et des dames, que se conservoit la tradition d'une vie élégante et noble, l'exemple et le modèle des bonnes manières ainsi que du beau langage. Plût à Dieu que cette recherche et cette élégance n'eussent point dégénéré jusqu'à la licence et la

(1) De *stare* ; debout, droite.

corruption des mœurs. Isabelle, sans échapper, on ne le sait que trop, aux éceuils que nous signalons, se forma vite à cette école littéraire. Le nom qu'elle portoit étoit dans sa langue natale *Élisabeth*. Sa fête, que ses intimes célébroient exactement, du moins aux jours de sa prospérité, étoit la sainte Élisabeth (1) (de Hongrie). Depuis son mariage, un chiffre de deux lettres entrelacées, figuroit l'union des deux époux. Ces lettres étoient le 𝔎 et l'𝔈 (2), initiales des noms latins : *Karolus*, Charles, et *Elisabetha*, que l'on traduisoit en françois et dans les langues néolatines du midi : *Isabella, Isabeau. Isabel*. Elle signa toujours en France sous cette dernière forme. Ses autographes, je parle des signatures, sont assez nombreux. Ils attestent une main légère, déliée, familiarisée avec l'usage de la plume.

Charles VI, avant l'altération de son esprit, aimoit aussi les lettres et les livres, comme tout ce qui touchoit à la haute vie (3) et au luxe. On sait que son père, Charles V, avoit formé une collection célèbre, noyau de la *Bibliothèque royale*. Charles VI la recueillit et paroît même, au commencement de son règne, l'avoir augmentée. La reine eut de bonne heure en propre un certain nombre de livres. Les comptes royaux du règne de Charles VI nous sont restés en grande partie, notamment à la direction générale des archives. En compulsant cette série de registres originaux, d'un intérêt et d'une richesse historiques inappréciables, j'ai remarqué une suite assez considérable de témoignages fournis par ces documents sur les livres d'Isabeau de Bavière. J'ai recueilli ces renseignements, qui formeront la matière principale du présent article.

Bientôt je mettrai sous les yeux du lecteur le texte même de ces documents. Qu'il me soit permis d'y joindre préalablement

(1) Registre des comptes royaux, direction des Archives à Paris. KK fol. 38, art. 270. Cette fête tombe le 19 de novembre.

2) KK 34, fol. 57 *et passim*.

(3) *High life*.

quelques observations, en guise à la fois de résumé, d'éclaircissement et de commentaire.

La reine, dès 1387, avoit dans ses bagages un coffre de bois couvert en cuir pour transporter, lorsqu'elle voyageoit, ses *livres* et *romans*. Je crois que ces deux mots différents expriment une distinction à faire. *Livres*, désigneroit plus particulièrement les ouvrages latins et *religieux ;* les seuls que la reine pût avoir en cette langue. Tels étoient les missels, graduels, pontificaux et autres livres de chœur, qui faisoient partie du riche mobilier de sa chapelle. J'y comprendrai aussi ses livres de dévotion proprement dits, comme les *Heures*, dont le texte principal étoit également latin, et dont elle faisoit personnellement usage. *Romans*, au contraire, signifie essentiellement toute sorte d'ouvrages écrits en *roman*, nom que portoit la langue vulgaire par opposition au latin. *Romans*, désigne donc ici tout livre d'instruction profane ou écrit en français.

Un fragment de compte qu'on trouvera ci-après, se rapporte au 12 octobre 1390. Il paroît qu'à cette date trois aunes de drap suffisoient pour contenir, dans des sacs, toute la bibliothèque de la reine. C'est-à-dire du moins, tous les *livres* et *romans* que la reine, lorsqu'elle voyageoit, emportoit avec elle. Ces indices permettent conséquemment de supposer que cette bibliothèque n'étoit pas très-nombreuse. En 1393, une de ses dames d'honneur avoit la garde spéciale des *livres* et *romans* d'Isabelle. Cette bibliothécaire de la reine se nommoit Catherine de Villiers, dame du Quesnoy. Isabelle avoit une affection particulière pour cette dame, qui épousa l'un des officiers de la reine, et qui figura, en 1413, sur la scène de l'histoire lors de l'émeute des cabochiens.

A défaut d'un catalogue en forme, ces comptes nous fournissent quelques lumières çà et là, sur le titre et le contenu de ces ouvrages. Occupons-nous en premier lieu, des *romans* ou livres profanes.

Nous n'en connoissons qu'un très-petit nombre. En 1398, Philippe le Hardi, duc de Bourgogne et bibliophile célèbre,

prête à la reine un exemplaire des *Chroniques de France.* Le vieux duc, probablement, vouloit former de sa main la reine à la politique. Ce volume étant entre les mains d'Isabelle, avoit été ensuite prêté au roi. Charles VI, à cette époque, étoit arrivé déjà au paroxisme le plus aigu de son affreuse maladie. Le roi, sans doute, gâta et endommagea ce volume, comme il faisoit souvent des objets mobiliers qui se trouvoient entre ses mains. Car ses accès, étoient marqués fréquemment par des actes d'une violence destructive. Le compte, comme on le verra plus loin, ne dit point positivement que le roi ait endommagé le livre en question. Mais l'ensemble des articles qui s'y rapportent me paroît justifier cette conjecture.

Nous savons, en effet, que les livres de Philippe le Hardi étoient tenus avec tout le luxe d'un opulent bibliophile. Or la reine, avant de rendre au duc le volume dont le roi s'étoit servi, y fit faire des réparations considérables et dont on retrouvera plus loin le détail (1), et pourvut à ce qu'il fût complétement remis en état.

Le 15 janvier 1399, la reine acheta de Pierre Le Portier, libraire de Paris, un livre intitulé les *Cent ballades*, qui lui coûta 14 liv. 8 s. parisis (2). Cet ouvrage avoit pour auteur Messire Othe de Granson. En 1401, la reine fit mettre à ce volume, par son orfèvre, deux fermoirs d'or qu'elle paya 6 liv. 18 s. parisis (3).

D'après nos fragments de compte, la bibliothèque d'Isabeau de Bavière se seroit composée, en grande majorité, de livres pieux. J'essaierai d'abord de les distinguer par leurs titres.

Premièrement, en 1396, un *Livret de dévocions* (4), sans autre détail plus explicite. Puis, en 1398 « un petit livre où sont

(1) KK 41, fol. 188 et 229.

(2) KK 41, fol. 258.

(3) KK 42, fol. 31.

(4) KK 41, fol. 118, 146, 184 v°.

escripts le kalendrier et plusieurs mémores et suffrages de messes et aumosnes (1). »

Même année : « Un petit livret auquel est contenue la vie de sainte Marguerite et pluseurs versets de pluseurs sains (2). »

Cette même année 1398, la reine fit encore écrire tout de neuf « un livret de dévocions, ou quel est contenue la Passion de N. S., etc. (3). »

En 1399, nouveau « livres de dévocions (4). »

Le 6 mai 1400, la reine acheta d'Hilaire de Rez, libraire, demeurant à Paris, un exemplaire de la *Vie des Saints* ou *Légende dorée*, par Jacques de Voraggio. Elle le paya 54 liv. p. (5).

La reine Isabelle de Bavière avoit aussi un riche psautier. Le 25 août 1398, elle y fit mettre deux fermoirs d'or émaillés de ses armes (6).

En 1401, ce volume reçut, par ses ordres, une couverture de velours noir à ramages ou figures (7).

Nous devons enfin mentionner encore ici deux bréviaires, à l'usage des chapelains de la reine, et qui furent réparés sous la date du 12 janvier 1402 (8) nouveau style.

Dans la recherche qui précède, nous avons joint aux livres propres de la reine, des manuscrits qu'Isabelle fit exécuter pour ses proches ou pour donner à diverses personnes. La reine, passant par le Soissonnois, avoit reçu dans ce pays quelques services d'une femme dont le mari s'appeloit Jehan Tatien. De retour à Paris, la reine, pour reconnoître ces bons offices, lui

(1) KK 41, fol. 184.

(2) Ib. 184 v° et 185 v°.

(3) Ib. fol. 185.

(4) Ib. fol. 189, 234.

(5) Ib. fol. 258 v°.

(6) Ib. fol. 172 verso.

(7) KK 42, fol. 48.

(8) Ib. fol. 51.

fit un présent. Elle acheta, le 26 septembre 1397, de Jean Dessy, libraire, un livre d'heures, qu'elle paya 20 livres tournois; soit 16 livres parisis. Ce livre fut transmis à la donataire, au nom de la reine, par un des médecins du roi, nommé Jean de Monanteuil (1).

Entre autres enfants, Isabelle de Bavière eut pour fille la princesse Jeanne, personne d'un grand mérite, née le 24 janvier 1391. En 1397, à l'âge de six ans et quelques mois, elle fut mariée, dit le père Anselme, le 30 juillet, au comte de Montfort, qui fut depuis Jean VI, duc de Bretagne. Le 26 septembre 1398, la reine donna en présent à la comtesse de Montfort un *petit* livre d'heures de Notre-Dame, enluminé et contenant les *psaumes*. Je dis *petit*, parce que la princesse n'étoit pas grande et que le livre coûta seulement 11 liv. 4 s. p. (2).

Jean de France, quatrième fils de Charles VI et d'Isabelle, vint au monde le 31 août 1398. Ce prince, qui mourut dauphin, eut, dès sa naissance, un chapelain attaché à sa personne et sa *chapelle* propre. Le 17 mai 1399, la reine acquit, pour la chapelle de son fils, un Missel, au prix de 36 liv. p. (3).

Le 18 décembre de la même année, Isabelle donna également un livre d'heures de 10 liv. 16 s. p., à une jeune fille de noble maison, nommée mademoiselle de Ligne (4), qui faisoit partie de la suite ou compagnie de la reine.

On trouve encore, sous la date du 2 janvier 1403, diverses fournitures de libraire faites au compte de la reine, pour la princesse Michelle de France, née le 11 janvier 1395. Plusieurs livres sont désignés dans cet article. L'un étoit un missel pour la chapelle de la jeune Michelle. Les deux autres sont un *Psautier* et un *A, b, c, d, des psaumes* (5). Ces deux dernières déno-

(1) N° 41, fol. 146.

(2) Ib. fol. 186.

(3) Ib. fol. 258.

(4) Ibid.

(5) KK n° 42, fol. 56 verso.

minations s'appliquent à des livres d'instruction élémentaire. Au moyen âge, et jusque vers l'époque de la révolution françoise, c'étoit dans des livres de dévotion, que l'on enseignoit aux plus jeunes enfants les principes d'instruction littéraire. On épeloit dans l'*A, b, c*, et l'on continuoit les exercices de lecture dans les *Psaumes*. Tantôt l'*A, b, c*, et les *Psaumes*, l'un suivi de l'autre, ne formoient qu'un seul et même volume. Tantôt ils formoient deux livrets séparés. La princesse en avoit de ces deux espèces, savoir : un *A, b, c*, suivi des *Psaumes* (sans doute en gros et par fragments, pour la lecture); et 2° un *Psautier* (1). On a pu remarquer ci-dessus, que le livre d'heures donné par la reine à la comtesse de Montfort, âgée de sept ans, contenoit également les *psaumes*.

En dehors des ouvrages qui précèdent, Isabelle de Bavière posséda successivement et simultanément un nombre assez considérable de *Livres d'heures* (2). Les *Heures* ou *Livre* d'heures étoient celui que nous appelons ordinairement *Paroissien*, le livre qui sert au fidèle pour suivre les diverses offices et généralement pour accomplir l'acte religieux de la prière. Aujourd'hui, grâce au perfectionnement des arts et à l'imprimerie, le commerce répand, à profusion, des Paroissiens très-complets pour un prix très-modique. Au XIVe siècle, il n'en étoit pas ainsi. Les personnes, non-seulement lettrées, mais surtout *riches*, possédoient seules des Livres d'heures. Or, comme les manuscrits étoient fort chers, on les faisoit moins étendus et plus variés. Au lieu de mettre tous les offices, les *communs*, les *propres*, les exercices de piété, etc., etc., dans un seul recueil, on composoit diversement des Heures, dans lesquelles entroient seule-

(1) Ce Psautier pouvoit être aussi, comme le Missel, un livre de chœur, pour la chapelle. Mais l'autre usage que j'indique est constant et j'incline de préférence pour cette interprétation. (Voy. sur ce point *Histoire de l'instruction publique*, 1849, in-4°, page 206, et à la table aux mots *Livres de classe*.)

(2) *Heure*, au moyen âge, signifioit à la fois un office liturgique et une division du jour : *heure* de *prime*, de *matines*, de *vêpres*, etc.

ment un fonds commun, le plus nécessaire, puis certaines parties qui varioient d'un recueil à l'autre.

Parmi les documents que nous avons sous les yeux, les articles les plus nombreux et aussi les moins précis, sont ceux qui se rapportent aux *Heures* de la reine. Essayons toutefois de les distinguer à leur tour avec quelque clarté.

Au mois d'août 1398, la reine avoit notamment deux Livres d'heures. L'un portoit cette dénomination : *Les bonnes heures*, comme on disoit les *bons* habits ou habits de fête. C'étoit, par rapport à l'autre ou à tout autre, le plus riche, le plus beau, le plus complet. Puis, par opposition, on trouve désigné dans le même article un second Paroissien, plus modeste, qui contenoit les heures de la Croix et du Saint-Esprit, avec plusieurs mémoires de saints (1).

Au mois d'octobre suivant, la reine fit faire, pour le prix assez bas de 8 liv. 16 s. p., un petit recueil spécial, qui contenoit seulement l'office de la Vierge ou heures de Notre-Dame, suivi de quelques prières particulières (2). Le 21 février de l'année suivante (1399), la reine fit mettre à ces *mêmes* heures de Notre-Dame, si je ne me trompe, *uns*, c'est-à-dire une paire de *fermouers* d'or (3). Au mois de juin suivant (1399), ce même volume, dont la reine paroît avoir fait un usage assidu, subit diverses réparations. Il fut, par ses ordres, nettoyé, blanchi, et *retracé* dans certaines parties, pour 20 s. p. On n'avoit pu faire ces opérations sans découdre et démembrer le manuscrit. Le livre fut de nouveau relié en bois, couvert de cuir gaufré et doré sur tranches, au prix de 23 s. p. (4). Ces mêmes petites heures paroissent être encore celles dont il est question pour de nouvelles réparations en 1401 (5).

(1) KK 42, fol. 185 verso.

(2) Ib. fol. 187.

(3) Ib. 228.

(4) Ib. 256.

(5) Ib. fol. 30 verso.

Au surplus, la reine possédoit en octobre de la même année 1401, deux livres contenant l'office de la Vierge. L'un appelé simplement de Notre-Dame, avoit une chemise de velours noir à figures; l'autre, intitulé Grandes heures de Notre-Dame, portoit une couverture de satin rouge, orné de *chapelets* ou rosaires brodés sur les plats (1). Elle possédoit en outre deux Bonnes heures (2). Ainsi en 1401, la reine avoit au moins quatre Paroissiens. En effet, dans le même temps, son orfèvre, Jean Clerbourg, lui fournit quatre *pipes* d'or pour heures (3). C'est-à-dire quatre petits bijoux qui servoient à marquer les passages et à tourner les feuillets. Je reviendrai plus loin, avec quelques détails, sur cette particularité bibliographique. On voit enfin par beaucoup d'articles que, d'année en année, la reine augmentoit le nombre de ses livres de piété, ou qu'elle remplaçoit les anciens par des acquisitions nouvelles.

Les documents qui vont suivre, contiennent des notions instructives et précieuses sur tout ce qui touche à la technique de la librairie du moyen âge. Les libraires, à cette époque, réunissoient dans leurs mains toutes les attributions qui se rapportent à la confection des livres. Ces travaux commençoient à la préparation du parchemin ou du papier pour recevoir l'écriture; ils se terminoient à la reliure et aux réparations des livres confectionnés. Mais ces ouvrages intermédiaires n'en étoient pas moins distincts. Les documents ci-après montrent l'analyse de ces diverses opérations. Ainsi, comme on le verra par maint exemple, le parchemin étant d'abord poncé, divisé, réglé, puis assorti, par nombres de feuilles égaux, en cahiers, on commençoit ensuite par écrire le texte courant, soit en lettres de forme, soit d'un autre caractère. Le copiste qui exécutoit cette œuvre,

(1) KK 42, p. 49

(2) Ib. fol. 31. L'un de ces livres étoit *tout d'enluminures* (KK 41, fol. 228 verso), c'est-à-dire orné à chaque page de peintures. Telles sont les *Bonnes heures* de saint Louis, d'Anne de Bretagne, etc., etc., qui nous sont restées.

(3) KK 42, fol. 32 verso.

avoit soin de réserver des blancs ou vides, variés d'étendue et nombreux. Un autre ouvrier confectionnoit les lettrines ou lettres peintes en couleurs et en or. Une autre main exécutoit ensuite les vignettes ou *bâtons* fleuris, c'est-à-dire les rinceaux et et autres ornements qui décoroient les marges. Enfin un dernier artiste peignoit, sous le nom d'*histoires*, tantôt en grisailles (noir et blanc), tantôt en couleurs, les sujets, miniatures ou images.

On observera que tous ces travaux, depuis la simple *lettre de forme*, jusqu'aux peintures les plus riches, étoient accomplis par des ouvriers de la même corporation, et quelquefois par la même main. Ainsi, tous ces ouvrages divers se payoient à des prix différents, mais toujours au mille, au cent ou à la douzaine. En un mot, l'*art* et l'*industrie* se confondoient alors. Ils n'étoient point encore divisés par cette barrière qu'a élevée entre eux notre délicatesse moderne.

La reine et les grands personnages n'usoient pas de leurs Heures, exclusivement à la *paroisse;* circonstance qui a fait donner à ce genre de livres le titre de *Paroissien* dans les temps modernes. Ils s'en servoient quotidiennement dans leurs chapelles ou oratoires annexés à leurs habitations. Ils y lisoient enfin dans leurs chambres mêmes ou ailleurs, à toute *heure* du jour et de la nuit, suivant que leur dévotion étoit plus ou moins fervente ou assidue. Isabelle de Bavière mettoit dans sa piété beaucoup de recherche et de luxe. Elle avoit, pour dire ses heures, de petites lanternes d'ivoire qui recevoient une bougie ou chandelle de cire et qui étoient munies d'ouvertures vitrées. La reine pouvoit ainsi dire ses heures de grand matin, le soir ou la nuit. Elle ne craignoit pas de verser sur les feuillets, de ces gouttes de cire qui tachoient le papier ou le parchemin et que l'on rencontre assez souvent dans les livres du moyen âge. Sous les dates de 1394 et 1402, nous avons recueilli deux articles qui témoignent de cette particularité (1).

(1) KK 41, fol. 66 et n° 42 fol 98. Ces deux lanternes furent achetées vers l'hiver. — On lit dans un autre compte sous la date de 1397 : « A Co-

Christine de Pisan, auteur distingué de cette époque, offrit, comme on sait, à Isabelle de Bavière, plusieurs de ses opuscules. La reine, de 1401 à 1405, répondit à ces hommages de Christine en lui accordant divers présents ou libéralités (1). Les bibliothèques de Paris (2), de Munich (3), et autres grands dépôts littéraires de l'Europe possèdent des exemplaires manuscrits de ces ouvrages ou opuscules, dédiés à la reine par Christine. Le plus beau de ces exemplaires est celui du *British Museum*, à Londres. Il contient l'épître de Christine à Isabeau de Bavière, intitulée : *Épître du débat sur le roman de la Rose*. En tête du manucrit, se voit une très-jolie miniature qui représente la reine dans sa chambre, à Saint-Paul ou à Barbette. Elle est entourée de ses dames d'honneur, et Christine, à genoux, lui offre le volume qu'elle a composé (4).

Le *Livre des Cent ballades*, que la reine acquit à Paris, en 1399, est un recueil intéressant et demeuré, je crois, inédit. L'auteur, Othe de Granson, étoit chevalier de Bourgogne et un personnage considérable de son temps (5). Il existe au département des manuscrits, dans l'ancien fonds du roi (n° 7999), un exemplaire de ce livre des ballades. Il porte en tête une miniature dont les costumes correspondent parfaitement bien,

lart de Laon, peintre, pour avoir fait et ordonné plusieurs escuçons et patrons, et avoir fait une esconce pour mettre la chandelle pour dire heures.» KK 41, fol. 145. (Voyez *Archives de l'art françois*, 1857, t. V, p. 182.

(1) KK 42, fol. 34; KK 43, fol. 81 et 109 verso. (Voyez *Magasin pittoresque*, 1857, pages 367-8.)

(2) Fonds françois du roi, n°s 7087 jusqu'à 7090. (Voy. les *Manuscrits françois*, etc., de M. Paris.)

(3) Ms. français de la Bibliothèque de Munich, n°s 9 et 11.

(4) Cette peinture, pleine d'intérêt, a été reproduite en couleurs dans Shaw, *Dresses, etc. of the middle ages*. Londres, 1843, in-4. Voyez aussi, *Magasin pittoresque*, 1836, p. 321.

(5) Christine de Pisan en parle dans une épître au duc d'Orléans. (Voy. sur cet auteur Paulin Paris, les *Manuscrits françois*, t. V, p. 165, note 4; Aimé Champollion, *Louis et Charles d'Orléans*, 1re partie, p. 210; 2e partie, p. 32, n° 39; et les renvois de ces deux écrivains.)

ainsi que le caractère de l'écriture, à la date de 1399. Mais rien ne prouve d'une manière précise, que cet exemplaire soit bien celui qui fut possédé par la reine (1).

On a vu qu'en 1398, cette princesse avoit fait faire pour son usage « un livret de dévocions ou quel est contenue la Passion de Nostre Seigneur. » Nous ignorons ce qu'est devenu le volume même que cette mention désigne. Mais l'ouvrage ou la composition littéraire exécutée à la requête de la reine nous a été conservé. Le Ms. 7296, fonds du roi, françois, est un livre de piété qui porte à la fin la signature de Marie de Clèves (2). Il a effectivement appartenu à cette princesse, troisième femme de Charles d'Orléans, le duc poëte. Au frontispice de cet ouvrage, on remarque une miniature des plus intéressantes. Cette peinture, en effet, nous offre les portraits, évidemment ressemblants et peints d'après nature, du duc et de la duchesse, agenouillés devant leur prie-Dieu. Les deux époux (3), avec le contraste de leurs âges respectifs, sont représentés vers l'époque, et peut-être à l'époque même de leur mariage, qui eut lieu en 1440. Voici maintenant le début du texte : « A la louenge de Dieu, de la Vierge souveraine, et tous sains et toutes saintes, à la requeste de très-excellente et redoubtée dame et puissante princesse dame Ysabel de Bavière, par la grâce de Dieu royne de France, j'ay translaté cette Passion de Jhésus nostre sauveur, de latin en françois, sans y adjouster moralités, hystoires, exem-

(1) La même bibliothèque renferme un second exemplaire des *Cent balades*, dans le volume Colbert 8047,1, intitulé au dos : *Poésies diverses*. Ce Ms. paraît être aussi ancien que le Ms. du roi 7999. Mais il est décoré, en tête du texte, d'un blason masculin et du temps, savoir un écu en give, d'ordiapré, à la bande de sable, accompagnée de deux cotices de sable. J'ignore quelles sont ces armes, qui sont peut-être de Granson. Mais on voit par là que l'exemplaire de Colbert n'a pu être celui de la reine Isabelle.

(2) J'ai parlé de ce livre et des mœurs littéraires de la duchesse d'Orléans dans l'article que j'ai consacré à cette princesse. Voyez *Biographie générale* de MM. Didot, au mot *Clèves* (Marie de).

(3) Malheureusement les têtes, surtout celle du duc, sont très-fatiguées. Cette vignette, ce monument historique et iconographique, périra-t-il, comme tant d'autres, avant d'avoir été recueilli et reproduit?

ples ou figures, l'an mil ccc. IIII. xx et xviij (1398), etc. (1). Ce volume est donc une copie exécutée pour la duchesse d'Orléans, vers 1440, de l'ouvrage commandé et possédé, en 1398, par la reine.

Le département des manuscrits possède, enfin, un dernier ouvrage qui paroît avoir appartenu en propre et identiquement à la reine. C'est un petit Livre d'heures qui, au XVIIe siècle, appartenoit à Ballesdens, et qui, des mains de cet académicien bibliophile, est passé dans le cabinet du roi, dont il fait encore partie. Une espèce de certificat signé *Ballesdens*, atteste que d'après la tradition et d'autres indices, ce Livre d'heures avoit été à l'usage de la reine Isabeau de Bavière. La reliure consiste en ais de bois couverts d'une riche étoffe du XIVe siècle, brodée ou brochée d'or et de soie. Le style des miniatures, de l'écriture, la composition du texte et le choix des prières, tout concorde pour appuyer et pour justifier cette attribution (2).

Extraits des comptes royaux relatifs à la bibliothèque d'Isabeau de Bavière.

1387. (KK 18. *Argenterie du roi.*)

Fol. 42 verso. Pour un coffre de bois couvert de cuir fermant à clef, ferré et cloué, acheté le 12 janvier 1386-7 pour mettre et porter en chariot les livres et romans de la royne, pour ce, 7 liv. 4 s. p.

1388. (KK 19. *Argenterie du roi.*)

Fol. 70 verso. A Huguenin Arrode, brodeur et varlet de chambre de Madame la royne... pour la broderie faite par lui en et

(1) M. P. Paris a donné une analyse étendue de cet ouvrage : *Manuscrits françois*, t. VII, p. 359 et suiv.

(2) J'ai examiné ce petit volume à plusieurs reprises avec beaucoup d'intérêt et d'attention. Il mérite une notice spéciale que je me propose de lui consacrer ultérieurement.

sur les ais des Heures de ladicte dame ; lesquelz il a brodez aux armes de ladicte dame et semez des perles partout et sur les fermoir d'icelle semé les armes de ladicte dame... (Quittance du 4 avril.)

1389. (KK 21. *Argenterie du roi.*)

Fol. 28 verso. A Nicolas Alexandre, drapier, demeurant à Paris, pour trois aulnes de gros drap de Louviers, acheté de lui le 12[e] jour d'octobre, et baillé au tailleur de la reine pour faire sacs à mettre dedans les livres et romans de la royne, à porter avec elle en ses voyages, pour les garder plus sûrement, 3 liv. 12 s. p.

1391. (KK 22. *Argenterie du roi.*)

Fol. 29 verso. Pour trois aulnes (1) de drap vert de Damas, acheté de lui le 1[er] jour d'août 1391, et baillé à Robert de Ponteaudemer, pannetier de la royne, pour faire faire des chemises à *heures* pour lad. dame, 12 liv. 16 s. p.

Pour quatre aulnes (2) de cendail vermeil pour faire doubler lesd. chemises, 4 liv. 16 s. p.

Pour deux cannettes (3) d'or de Chypre, pour faire broder cesdites chemises, 24 s. p.

1392. (KK 23. *Argenterie du roi.*)

Fol. 149. Pipe d'or (4) armoyée aux deux bouts, aux armes

(1) Les chemises d'heures, commme on le voit dans les monuments peints et sculptés, étoient souvent très-amples et se déployoient sur l'oratoire tout autour des heures comme un tapis.

(2) Le cendal, étoffe de soie, était apparemment plus étroit que ce drap vert de Damas (damas de laine), aussi emploie-t-on ici quatre aunes de l'un pour doubler trois aunes de l'autre.

(3) Cannette ou canne, mesure de longueur employée surtout par les marchands du Midi ou pour le commerce de l'Orient.

(4) La pipe étoit une pièce de métal ou de pierre fine, qu'on appeloit aussi *tuyau à tourner les feuillets*. Cette pièce de métal ressembloit ap-

de la reine et émaillée, pour mettre à un livre de la reine, 17 décembre : façon, 38 s. p.

1393, nouveau style (KK 23.)

83 verso. A Pierre du Fou, coffrier, pour un coffre de bois couvert de cuir, fermant à clé, ferré et cloué ainsi qu'il appartient, acheté le 9 janvier, pour baillier à Katherine de Villiers, damoiselle de la reine, pour mettre et garder les livres et romans d'icelle dame, 48 s. p.

1393. (KK 41. *Argenterie de la reine.*)

Fol. 19. A Huguenin Arrode, brodeur et varlet de chambre de la royne, pour avoir brodé une grant bourse à mettre le livre de ladicte dame, sur veluiau vermeil et icelle armoiriée des armes du roy et de ladite dame; fait entour de l'armoierie plusieurs feuillettes (1); et aussi deux autres petites boursettes qui sont avecques ladite grant bourse; et pour or, soie et peine, 6 liv. 8 s. p.

proximativement à ces petits bourrelets que les relieurs nomment *tranchefils*. On la plaçoit au lieu du tranchefil ou sur le tranchefil, de manière à recouvrir la *tête* du volume. Cette pipe, à ses extrémités, offroit deux faces ou deux bouts. Les armes étoient émaillées sur chacune de ces faces. Des lacs de soie ou rubans pendoient de la pipe, comme le signet pend du tranchefil. Ces rubans, un peu plus longs que les feuillets, se terminoient par des perles ou de petites médailles, des besans d'or, etc., pour saisir les rubans. Les lacs de soie ou signets, passant entre les feuilles, servoient à marquer un passage ou un point d'arrêt pour la lecture. Ils servoient aussi, en glissant la main qui tenoit le besan, de gauche à droite, à soutenir le feuillet que l'on achevoit de lire, puis à le tourner lorsqu'on l'avoit lu, sans salir le vélin par le contact répété des doigts et sans fatiguer autant le volume. On rencontrera plus loin (KK 42, fol. 32), un autre passage où il est question de pipes d'or. Les bibliophiles pourront aussi consulter sur ce sujet la *Revue archéologique*, du 25 juin 1850, p. 234 et suiv. On trouve à Paris, dans le commerce, des *pipes* modernes. Elles se vendent chez les libraires qui tiennent *l'article de piété*. Seulement, les bourrelets ou *tuyaux* proprement dits, sont en soie et non en métal. *Tuyau* et *pipe* signifient objet cylindrique ou à peu près tel.

(1) Petites feuilles.

1394, nouv. st. (KK 41.)

Fol. 66. A Jehan Aubert, ymagier d'ivoire, pour la vente d'une absconse (lanterne) (1), d'yvoire, achetée de lui pour mettre la chandelle quand la reine dit ses *heures*; baillié à Katherine de Villiers, etc. (6 mars), 32 s. p.

1396, (KK 41.)

Fol. 118. A Jehan de Chastillon, escrivain de lettre de fourme, demeurant à Paris, pour sa painne et salaire d'avoir escript pour la royne un *Livret de dévotions*, contenant vingt-sept caiers et demi, dont il a eu pour chacun cayer 12 s. p., valent 16 liv. 10 s. p.; et pour le vellin où ledit livret est escript, 4 liv. p.; pour tout 20 liv. 10 s. p., à lui payé par vertu desdites lettres de mandement et roulles (2) et quittance dudit Jehan de Chatillon, donnée le 23e jour de février 1396-7, pour ce 20 liv. 12 s. p.

1397. (KK 41.)

Fol. 146. A Robin la niepce, chasublier, demeurant à Paris, pour avoir fait faire, le 4e jour d'avril 1397 n. s., les fermeures d'un *Livre de dévocions* pour ladite dame, pesans une once cinq esterlins, au pris de 13 s. 6 d. p. l'once, valent 16 s. 10 d. obole parisis; pour la façon, doreure et esmailleure, 23 s. p., et pour les tissuz 6 s. p.; pour ce 46 s. 10 d. ob. p.

Fol. 146. A Jehan Dessy, libraire, demeurant à Paris, pour unes *Heures de Notre-Dame*, à l'usage de Romme, achetées de lui par la royne et baillées à Maistre Jehan de Moenanteuil, phisicien du roy, pour donner de par ladite dame à la femme Jehan Tatien, demourant en Soissonnoys, pour certains plaisirs qu'elle avoit fait à ladite dame; pour ce paié à lui, par quittance donnée le 26e jour de septembre 1397, 20 liv. tournois valent 16 liv. p.

(1) De *abscondere*, *absconsa*.

(2) Rôles.

Fol. 148 verso. A Gieffroy Chose, escrivain et enlumineur, demourant à Paris, pour avoir fait ès *heures* de la royne, pluseurs vingnettes et lettres d'or et d'azur, et de pluseurs autres fines couleurs ; pour ce à lui paié ledit 20e jour de décembre 1397, 4 liv. 2 s. p.

1398. (KK 41.)

Fol. 172. A Jean de Clerbourt, orfèvre de la royne, demourant à Paris, le 20e jour d'aoust, pour avoir mis deux tissuz de soie tous neufs à unes *Heures*, pour la royne, et avoir assis les fermeures sur iceulx tissuz ; pour ce 4 liv. s. p.

Fol. 172 verso. A Jean de Clerbourt, le 25e jour dudit mois, pour avoir mis en un *Psautier*, pour la royne, deux fermans d'or armoyez aux armes de ladite dame, pesant 15 esterlins d'or, qui valent au prix de 6 liv. p. l'once, 4 fr. 10 s.; pour façon d'iceulx fermouers 32 s. p.; pour tout 6 liv. 2 s. p.

Fol. 174. A Jehan Clerbourt, le 28 décembre, pour avoir fait par ordonnance et commandement de la royne, des bourdons (1) d'or et des fermans à clorre les fermouers de ses *Heures*, et clouer les tissus ; èsquelz bourdons sont entrez deux esterlins et demi d'or, qui valent 15 s. p., et pour façon de ce, 8 s. p.; pour tout, 23 s. p.

Fol. 184. A Robin de Fontainnes, enlumineur et escrivain, demourant à Paris, pour avoir fait, escript et enluminé, pour la royne, un petit livre où sont escript le *kalendrier* et plusieurs *Mémores et suffrages de messes et aumonsnes* ; pour ce, le dernier jour de mai 1398, 54 s. p.

Fol. 184 verso. A lui, le vintiesme jour d'aoust ensuivant, pour sa painne et salaire d'avoir enluminé pour la royne un petit livret, ou quel est contenue la *Vie sainte Marguerite*, et pluseurs versets de pluseurs saints, et y a trente vingnettes ;

(1) Attribut de pèlerin. Les pèlerinages à Saint-Antoine, à Longchamps, à l'église de Boulogne près Paris, etc., étoient des exercices de mode autant que de piété. Ces exercices jouissoient d'une pleine faveur au temps d'Isabelle, et la reine y prenoit une part assidue.

chascun vingnète du pris de 12 d. p.. valent 30 s. p., et un cent et demy de versets, 9 s. p.; pour tout, 39 s. p.

A lui, le 16[e] jour d'octobre en suivant, pour avoir enluminé pour la royne, unes *Heures de la Croix et du Saint-Esprit*, et plusieurs mémoires de sains; avoir aussi fait en ycelles Heures cinquante vingnètes, chascune vingnète du prix de 12 d. p.; pour ce, 50 s. p.; huit cents versets, chacun cent du prix de 6 s. p. valent 48 s. p.; et pour avoir fait ès bonnes *Heures* de la royne cinq vingnettes à baston, du pris de 2 s. p. chascune, valent 10 s. p.; pour tout, ce jour, 108 s. p.

A lui, pour douze vingnettes carrées qu'il a faictes ès *Heures* de la royne, 4 s. p.; pour dix-huit versets, 16 d. p.; pour trente-huits vingnètes à baston, 78 s. p.; pour tout, le pénultime jour de janvier en suivant, 4 liv. 3 s. 4 d. p.

A lui, le dernier jour dudit mois de janvier, pour avoir fait relier, couvrir de cordouan vermeil et ordonner ainsi qu'il appartient un *Livre de pluseurs dévocions* pour la royne; pour ce 18 s. p.; pour toutes ces parties, 15 liv. 2 s. 4 d. p.

Fol. 185. A Jehan de Chasteillon, escrivain, demourant à Paris, pour avoir escript en lettre de fourme pour la royne, un *Livret de dévocions* auquel est contenue la Passion de Nostre Seigneur (1); pour parchemin et escripture, 66 s. p.; à lui paiez par quittance donnée le septiesme jour de juillet 1398, 66 s. p.

Fol. 185 verso. A Pierre Le Portier, escripvain de lettre de fourme, demourant à Paris, pour sa painne et salaire d'avoir escript un petit livret, là où est contenu la *Vie saincte Marguerite*, et trente suffrages de pluseurs sainz et avoir quis le parchemin; pour ce, le 20[e] jour du mois d'aoust, 32 s. p.

A lui, le 20[e] jour de novembre en suivant, pour avoir escript de lettre de fourme en huit coyers de parchemin, en unes *Heures* de la royne, pluseurs oroisons, suffrages et besoingnes; pour chascun coyer 8 s. p., valent 64 s. p.; pour avoir net-

(1) Voy. Ms. 7296.

toyé, blanchy, corrigié, reffourni, doré, relié et mis à point lesdictes Heures, 54 s. p.; pour tout ce, 218 s. p.

A lui, pour avoir escript en trois coyers de parchemin, avoir quis et livré le parchemin, et dorer les feuillets d'icelles *Heures* ou mois de janvier en suivant; pour ce 4 liv. 18 s. p.

Fol. 186. A Perrin Cauvel, pour unes *Heures de N.-D.*, escriptes de lettres de fourme enluminées d'or et d'azur et de pluseurs autres vives et fines couleurs, à ymages, *pseaulmes* et vingnètes, pour Madame la comtesse de Montfort, par le commandement et ordonnance de la royne; pour ce, 26ᵉ jour de septembre 1398, 11 liv. 4 s. p.

Fol. 187. A Alain Sebèce, escripvain, demeurant à Paris, pour avoir fait et escript unes petites *Heures de N.-D.*, pour la royne, où sont escript et contenus pluseurs sains avecques autres bonnes dévotions, et avoir quis et livré parchemin et encre; pour ce, le 24 jour dudit mois d'octobre, 8 liv. 16 s. p.

Fol. 188. A Jean Gieffroy, relieur de livres, demourant à Paris, pour avoir nettoyé et mis à point unes *Croniques de France*, que Monseigneur de Bourgogne avoit baillié à la royne; lesquelles avoient esté prestées devers le roy; icelles couverts, reliées et dorées bien et suffisamment ainsi comme il appartient par le commandement et ordonnance de la royne; pour ce, le 24ᵉ jour de décembre (1398), 4 liv. 10 s. p.

Fol. 189. (1399.) A Andry de la Croix, escripvain de lettre courant, demourant à Paris, pour avoir escript en lettres courant un *Livre de dévocions* pour la royne, contenant icelui livre ving-sept coyers de parchemin, dont il a pour chascun coyer et parchemin, 10 s. p.; pour ce, le derrenier jour dudit mois de janvier (1399 n. s.), 13 liv. 10 s. p.

Fol, 219 v. A Huguelin Arrode, brodeur et varlet de chambre de la royne, pour avoir fait et brodé par l'ordonnance et commandement de ladicte dame, sur une chemise de veluiau noir sur soye, doublé de satin noir, contenant demie aulne de long et un quartier et demi de lé (1) pour les *Heures* d'icelle

(1) *Latus*, large.

dame, cent quarante tiges de moron (1) à la devise de ladicte dame, et avoir livré les bizettes ou fermouers d'icelles Heures et pour avoir fait estoffez d'or et de soye, ladite chèmise tout environ à l'entour, pour tout ce voir (2), fait bien et richement, 12 liv. p.

Fol. 228. A Jehan Clerbourc, orfèvre de la royne, demourant à Paris, le 21 jour de février (1399 n. s.), pour avoir mis uns fermoers d'or en unes *Heures de Nostre-Dame*, pour la royne, ès quelz fermouers d'or il convint faire des cloux tout neufs, et y entrèrent deux esterlins d'or qui valent 12 s. p.; une bizète d'or, et pour peine et façon, 12 s. p.; pour tout 24 s. p.

Fol. 228 verso. A Jean Clerbourg le 17e jour de février (1399 n. s.), pour avoir fait tout de neuf, pour les bonnes *Heures* de la royne, qui sont toutes d'enlumineures, uns fermouers d'or, garni chacun fermouer de quatre perles et d'un gros balay, ès quels fermoers entrèrent de creue 5 esterlins d'or; pour tout, 60 s. p.

Fol. 229. A lui, le 1er jour de mars ensuivant, pour avoir fait par l'ordonnance et commandement de ladicte dame, uns fermoers d'argent dorez armoiez aux armes de Monseigneur de Bourgogne, pour un livre nommé *Les Croniques de France*, lesquels fermoers poisent environ deux onces; pour or, argent peine et façon, 48 s. p.

Fol. 240. A Guyot Greslet, gaynier, demourant à Paris, pour un étuy couvert de veluiau noir par dehors et par dedans pour mettre les *Heures* de la royne, du prix de 12 s. p. (Le 23 mars 1399 n. s.)

Fol. 252 verso. A Jehan de Jouy, enlumineur de livres, demourant à Paris, pour argent baillié à lui par le commandement et ordonnance de la royne, sur ce qui lui puet et pourra estre dû, pour sa paine et salaire d'enluminer unes *Heures* pour

(1) Le mouron étoit, entre autres, l'emblême d'adoption ou devise d'Isabelle.

(2) A la vérité.

ladite dame; pour ce, le 10e jour de février (1399 n. s.), 10 liv. 16 s. p.

Fol. 252 verso. A Jehan de Jouy, le 24e jour du mois de juing ensuivant, pour avoir fait par ordonnance de la royne, en ses vieilles *Heures*, deux histoires, de blanc et de noir (1), de la Croix et du Saint-Esprit; au pris de 8 s. p. chacune histoire, 16 s. p.; pour avoir fait en unes neuves pour ladicte dame vingt histoires faictes de fines couleurs au pris de 8 s. p. chacune histoire, 8 liv. p.; pour vingt vingnètes faictes ès dictes Heures au pris de 2 s. chacune vingnète, 40 s. p.; et pour trois mille versetz faitz ès dictes Heures, au pris de 4 s. p. le cent, 6 liv. p.; pour tout, ledit jour, dont il lui fut compté pour prest ou mois de février précédent, si comme il appert par la partie devant escripte, 10 liv. 16 s. p.; pour ce, 6 liv. p.; en tout 16 liv. 16 s. p.

Fol. 254. A Jehan de Chasteillon, escripvain de lettres de fourme, demourant à Paris, pour avoir escript deux caiers et demi de parchemin en un *Livret de dévocions* pour la royne, avoir quis et livré parchemin et fait enluminer yceulx caiers, le 17e jour de mars, 44 s. 6 d. p. (1399, n. s.)

Fol. 256. A Pierre Le Portier, escripvain, demourant à Paris, pour sa peine et salaire et estoffes d'avoir nettoyé, blanchy et trait, par l'ordre de la royne, unes petites *Heures de N.-D.* 20 s. p.

Pour ycelles relier, empraintes et dorer, 23 s. p.

Et pour avoir fait relier bien et proprement unes autres *Heures* escriptes d'or et d'azur pour ladite dame, ycelles couvrir de veluiau noir, 16 s. p.; pour tout le 24e jour de juing 1399, 60 s. p.

Fol. 258. A Pierre Le Portier, escrivain de lettre de fourme, demourant à Paris, pour un *Messel*, escript de lettre de fourme, enluminé et ordonné ainsi qu'il appartient; délivré au clerc de la chapelle de Monseigneur Messire Jehan de France, pour ser-

(1) Grisaille ou camaieu.

vir en ladite chapelle, pour ce, le 17e jour de mai 1399, 36 liv. p.

A lui, le 18e jour de décembre en suivant pour unes *Heures de N.-D.*, que la royne donna à Mademoiselle de Ligne, 10 liv. 16 s. p.

A lui pour un livre nommé *Les Cent balades* (1) forni et acheté de lui dès le 15e jour de janvier, 14 liv. 8 s. p.; pour tout, 61 liv. 4 s. p.

Fol. 258 verso. A Hislaire de Rez, libraire, demourant à Paris, pour un livre appelé *La Légende dorée*, prins et acheté de lui par le commandement de la royne et retenu par devers elle pour faire sa volenté; pour ce, le 6e jour de may, l'an 1400, 54 liv. p.

1401. KK 42. *Argenterie de la reine.*

Fol. 30. A Jehan Clerbout, pour avoir remis uns fermouers d'or en unes *Heures* pour ladite dame, et mis sus une bizette; pour ce, 12 s. p.

A lui, pour avoir fait pour la royne deux fermouers d'or pour unes petites *Heures*, armoyées des armes de ladite dame, pesant 17 e[sterlins] d'or, qui valent 4 liv. 19 s. p.; pour la façon, 40 s. p.; et pour les tixus, 6 s. p.; pour tout, 7 liv. 5 s. p.

Fol. 31. Audit Clerbout, pour avoir fait deux fermouers d'or pour le livre des *Balades*, Messire Othes de Grantson (2), dont l'or poise 13 esterlins obole, qui valent 4 liv. 4 s. p., et pour la façon et les bisettes qui y furent mises, 54 s. p.; pour tout, 6 liv. 18 s. p.

A lui, pour deux estuis de cuir fauve poinçonnés et ordonnez, garnis de larges couroyes pour servir à mettre les deux bonnes *Heures* de la royne, 24 s. p..

Fol. 31. A lui, pour avoir fait pour ladite dame uns fer-

(1) Voy. Ms. 7999.

(2) Ms. 7999.

mouers d'or sur un nouvel livre, desquels les cloux faiz tout de neuf; pour tout, 26 s. p.

Fol. 32. A lui, pour avoir fait pour la royne quatre pipes d'or pour *Heures*, dont les trois estoient garnies de trois grosses perles chacune, et la 4e estoit toute émaillée de blanc et de vert; ès quelles quatre pipes à petit besans d'or branlans (1); pour tout, 17 liv. 11 s. p.

Fol. 49. A Jaquette d'Espinoy, boursière, demourant à Paris, pour avoir fait pour la royne une couverture de veluyau noir figuré pour un *Psautier*, pour ladite dame, 8 s. p.

Pour un autre couverture de mesme pour unes *Heures de N.-D.*, 8 s. p.

Pour une autre couverture de satin vermeil à chappelets de bredure pour unes grans *Heures de N.-D.*, 10 s. p.

Pour avoir garny une grant bourse de cendal noir doublé pour mettre *Heures* et *livres*, 5 s p.

Pour une couverture à livre de veluyau figuré, 12 s. p.

Pour quatre couvertures de quatre *livres de dévocions*, et pour les lacets pour tirer les fermouers d'un des livres dessus dits; pour tout, le 14e jour d'octobre, 36 s. p.

Fol. 51. A Gervaisot de Deuil, escrivain de lettre de fourme, demourant à Paris, pour avoir nettoyé, collé et rescript sur les colleures, et renoté de nouvel deux *Bréviaires* de la chapelle de la royne, et pour avoir fait recouvrir iceulx de cuir blanc, et fait faire à chacun une chemise de cerf et deux fermans de laton; pour tout, le 12e jour de janvier M. CCCC. ung, (1402 n. s.), 8 liv. 2 s. p.

Fol. 56 verso. Signets et tirants de *Missel*, pour Madame Michelle.

A Guillemette de Tours, boursière, demourant à Paris, pour Madame Michelle de France, les parties qui s'ensuivent, c'est assavoir : Pour une chemise à un *Psautier*, 8 s. p.; pour une autre chemise à un *Messel*, 12 s. p.; pour une autre chemise

(1) Suspendu au bout du signet à un maillon ou chaînette.

d'un *A, b, c, d, des pseaulmes*, 12 s. p.; pour la bourse du *Messel*, 16 s. p.; et pour les signets et tirants dudit *Messel*, 12 s. p. (Quittance le 2 janvier 1401-2.)

Fol. 57. A Pierre Le Portier, escrivain de lettres de fourme, pour avoir fait en unes *Heures* que ladite dame la royne a naguères faict faire, c'est assavoir icelles avoir nettoyées et blanchies et y avoir fait plusieurs colleures, les avoir ramoicies, traictes et de rechief reblanchyes, reliées, et couvertes à emprainctes de bestelettes, et les avoir redorées par dehors à vignettes aux armes d'icelle dame; pour ce, le 24e jour de décembre 1401, 11 liv. 4 s. p.

Fol. 98. A Richart des Grès, pingnier (1), pour une esconce d'yvire (2), pour mectre chandelle de bougie pour dire les *Heures* de la royne, pour ce, le 28e jour d'octobre 1402, 32 s. p.

Fol. 104 verso. A Jaquette d'Epinoy, boursière, pour avoir fait pour la royne, une couverture de satin figuré pour unes des *Heures* de ladite royne, 12 s. p.

A elle, pour avoir fait une autre couverture de satin vermeil brodée de perles, pour unes autres *Heures*, pour ladite dame, 16 s. p.

Fol. 113 verso. A Pierre Le Portier, escripvain de lettre de forme, pour sa peine et salaire, d'avoir fait ès *Heures* de la royne, vingt et un cayers en parchemin, 8 liv. 8 s. p.; pour cinq cents versets d'or et d'azur, 40 s. p.; pour les vignetes à un baston, 10 s. p.; pour les nettoier et blanchir, 18 s. p.; pour les dorer et relier par deux foiz, 44 s. p.

1403. KK 43. *Argenterie de la reine.*

Fol. 39 verso. A Haincelin, peintre, demourant à Paris, pour deux estuis de cuir, pour mettre les livres pour la royne, et lesquels il a pains, aux armes et à la devise de ladite dame; pour ce, le 24e jour de septembre, 72 s. p.

(1) Fabricant de peignes.

(2) Absconse d'ivoire. (Voy. ci-dessus KK, 41 fol. 66.)

Fol. 152. A Michel Mercat, pour une aulne de satin figuré de veluiau noir, qu'il a livré pour faire un grant bourse à mettre les livres de la royne ; pour ce, 7 liv. 4 s. p.

1416. KK 49. *Menus plaisirs de la reine.*

Fol. 2. Mars, 8. A Me Estienne Bruneau, secrétaire de ladite dame, qu'il avoit payé du sien pour faire escripre certaines oraisons et suffrages ès *Heures* de la royne, par le commandement d'Ysabeau La Fauconnière (une des dames de la reine), 4 s. p.

Fol. 33. (1416). A Jehan Petit, qu'il avoit paié du sien, pour une couverture à *Heures*, de velours, à bas et hault poil, brodées et doublées de sendal, 8 escus (no 303).

Fol. 34. Au mesme, pour demi-aulne de satin bleu renforcié pour doubler une couverture à *Heures*, pour ladite dame, etc., le 10 novembre, 54 s. (no 31).

Fol. 40. A Jehan Postic, libraire, pour avoir et acheter les estoffes nécessaires pour unes *Heures*, que ladite dame lui a ordonné faire, le 13 janvier 1417 (n. s.), 6 escus, valent 108 s. p.

Vallet de Viriville.

REVUE DES VENTES

La saison des ventes vient de s'ouvrir. Le grand nombre de catalogues qui étoient en distribution pouvoit faire craindre une baisse dans le prix des livres; mais cette crainte s'est bientôt dissipée. Nous ne citerons aujourd'hui que les ventes les plus importantes et les articles dignes d'intéresser nos lecteurs.

Le 23 novembre a eu lieu la vente d'une petite collection de livres composée de 126 numéros adjugés en une seule vacation. On y remarquoit :

N° 2. *Speculum humanæ Salvationis; Zainer*, 1470. « Bel exemplaire d'un volume fort précieux et très-rare, qui s'annexe, dit le rédacteur du catalogue, à la collection des livres xilographiques. » La date de 1470 nous paroît bien tardive pour un livre xilographique. A notre avis, on ne doit admettre comme tel que les volumes imprimés avant le *Psautier* de 1457, c'est-à-dire, avant le premier livre imprimé avec date. Toutefois, le *Speculum* est un volume très-précieux, qui a été adjugé au prix de 610 francs.

8. — *Horæ in laudem Virginis Mariæ;* pet. in-4, imprimé en caractères gothiques, par Geoffroy Tory, en 1527, avec les beaux encadrements dont sont ornés tous les livres d'Heures de ce célèbre imprimeur. Cet exemplaire, recouvert d'une curieuse reliure du temps, a été adjugé 565 fr. à M. Firmin Didot, qui possède une collection presque complète des éditions de G. Tory.

108. Les Chroniques de Saint-Denis, de la première édition de *Pasquier Bonhomme*, 1476; premier livre françois imprimé à Paris. Le catalogue ne faisoit point pressentir le désappointement qu'ont éprouvé les bibliophiles, lorsque, avant de soumettre l'ouvrage aux enchères, on a annoncé que cet exemplaire était incomplet de plusieurs feuillets à chaque volume, en tout, de 22 feuillets. Malgré ces regrettables imperfections, les 3 volumes in-fol. ont été adjugés à 1,695 f., plus 5 p. 100 de frais de vente. Cette seule vacation a produit 8,600 fr. environ.

Le 24 novembre et les jours suivants, la bibliothèque de M. L. Ch*** (Le Chevalier), amateur distingué de la Normandie, a été livrée aux enchères. Cette bibliothèque, composée de livres rares et curieux, étoit également remarquable par une riche collection d'ouvrages relatifs à la Normandie. La vente, dirigée par les soins de M. L. Potier, a obtenu un succès que justifioient suffisamment l'excellent choix des exemplaires et l'élégance des reliures dont étoient revêtus la plupart des volumes. Nous signalerons les articles suivants :

N° 1. Biblia sacra; 1462. Fragment de cette première et précieuse édition de la Bible, imprimée à Mayence par Fust et Schœffer. Adjugé 500 fr. à M. Firm. Didot.

52. Le Roman de la Rose. Manuscrit du XIV[e] siècle, de 141 feuillets. Adjugé 250 fr. à M. Firmin Didot.

105. Corneille, édition de Renouard. 12 vol. gr. in-8, gr. pap. vélin, avec une double suite des vignettes de Moreau, d.-rel. maroq. rouge. — 291 fr.

118. Gil Blas. Exemplaire de Pixérécourt, illustré d'un très-grand nombre de figures. — 252 fr.

134. La collection des joyeusetés, facéties, etc., 20 vol. — 315 fr.

161. Voltaire. Édition de Kehl, 72 vol., mar. rouge. — 471 fr.

175. Montfaucon. Les Monuments de la monarchie française, 5 vol. — 365 fr. Exemplaire d'une condition très-rare.

BIBLIOTHÈQUE NORMANDE.

342. *Heures à l'usage d'Évreux.* — 172 fr.

347. *Le Coustumier de Normandie.* Manuscrit du XIV[e] siècle. — 180 fr.

349. *Le Livre coustumier de Normandie.* 1483, première partie, imprimée sur vélin. — 360 fr

351. *Le Livre coustumier de Normandie.* Même édition que la précédente 2 parties. — 140 fr.

350. *Les drois et establissemens de Normandie.* — 215 fr.

552. *Le grant coustumier de Normandie.* 1510 ; incomplet. — 104 fr.

416. *Palinodz, chants royaux, etc., présentez au Puy à Rouen.* Vers 1525 ; goth. mar. vert *(Bauzonnet)*. — 446 fr.

421. *Poésies de la Fresnaie-Vauquelin.* 1612, mar. bleu. — 141 fr.

51. *La terrible et merveilleuse vie de Robert le Diable.* Vers 1550 ; goth., mar. vert. Exemplaire de Rich. Hébert. — 230 fr.

611. *C'est la déduction du sumptueux ordre...* (Entrée de Henri II et de Catherine de Médicis à Rouen, en 1550). Exempl. sur vélin. — 155 fr.

612. Le même livre que le précédent. Impr. sur papier. — 120 fr.

784. Approbacion et confirmacion apostolique de la confrarie... de la conception Notre-Dame... à Rouen. Vers 1521. On ne connoit que deux exemplaires de ce livre. — 225 fr.

786. Les trois siècles palinodiques, par J. Guiot. Manuscrit in-fol. de 537 pag. d'un ouvrage inédit. — 150 fr.

795. Le Moréri normand, par J. Guiot, 2 vol. in-fol., manuscrits et inédits. — 495 fr.

817. Le défensoire de la conception, par P. Fabri, prêtre, né à Rouen. 1514, in-4, goth., fig. s. bois. — 195 fr.

Le 1er décembre et les jours suivants a été vendu un choix de livres anciens et de manuscrits dont une grande partie étoit relative à l'Histoire de la Normandie. Voici quelques articles remarquables :

56 — Missale ad usum ecclesiæ Rothomagensis. 1499, in-fol. sur vélin, plain-chant et fig. color. — 850 fr.

65. Heures, par Ant. Vérard, gr. in-8, goth. — 190 fr.

66. Heures, par S. Vostre. 1488, pet. in-4, goth., imp. sur vélin. — Adjugé 400 fr. à M. Firmin Didot.Le dessin de cette reliure est très-remarquable ; elle était restaurée.

121. Le Livre des Marchants. 1534, goth. — Briève exposition de la foy chrestienne, par Huldrick Zwingle. 1539, goth. — ensemble pour 209 fr.

233. Recueil de facéties, publié à Rouen vers la fin du XVIe siècle. — 181 fr.

234. Recueil de facéties, publié à *Rouen*, vers la même époque que le précédent. — 250 fr.

239. Triomphe de l'abbaye des conards. *Rouen*, 1587, mar. rouge. Exemplaire de Gaignat. — 260 fr.

268. La Paule-Graphie, par Gab. Minut. Lyon, 1587, mar. vert. (*Derome*). — 161 fr.

330. Les ditz d'amours et ventes. *Paris*, *J. Trepperel*, pet. in-8, goth. de 8 feuillets. — 125 fr.

333. Le débat de l'homme mondain et du religieux. *Paris*, *J. Trepperel*, pet. in-8, goth., de 12 feuill. — 118 fr.

336. Jean Marot de Caen... 1533. Édition de Geoffroy Tory. — 230 fr.

380. Cancionero. *Anvers*, 1555. — 183 fr.

569. Montfaucon. Les monuments de la monarchie françoise, 5 vol. in-fol. mar. vert, tr. dorée (Aux armes de Mesdames. — Exemplaire de Mme Victoire). — 601 fr.

663. La description des villes de France. Manuscrit original, gr. in-fol. de 430 pag., commencé en 1640, orné de blasons coloriés. — 160 fr.

717. Recueil d'inscriptions proposées pour les statues de Charles VII et de la Pucelle d'Orléans... eslevées sur le pont d'Orléans. 1638, in-4, fig. de L. Gaultier (aux armes de Richelieu). — 160 fr.

753. Inventaire des titres de l'abbaye de Saint-Ouen, à Rouen, dressé en 1642. Beau manuscrit in-fol. de 400 pag., mar. r., fil, tr. d. — 280 fr.

762. La joyeuse entrée de Henri IV a Rouen, le 16 octobre 1596. Rouen 1599, pet. in-4, fig. s. b. — 380 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE LA DUCHESSE DE RAGUSE.

Cette bibliothèque, qui a été soumise aux enchères le 17 décembre et les cinq jours suivants, rappeloit, par la condition des exemplaires, la collection de la duchesse de Montebello, également vendue depuis peu de temps. Les livres dont étoient composées l'une et l'autre bibliothèque avoient été reliés par les meilleurs artistes de l'époque de la Restauration, tels que Bozérian, Thouvenin, Purgold; on y remarquoit aussi de très-bonnes reliures, plus anciennes, sorties des ateliers de Derome, et d'autres; mais il ne faut pas oublier que M[me] la maréchale duchesse de Raguse a fait partie de la société des bibliophiles françois.

Les articles que nous allons citer suffiront, sans doute, pour donner à nos lecteurs une idée assez exacte de l'ensemble de cette *brillante* collection.

3. La Bible, de Le Maistre de Sacy. *Defer de Maisonneuve*, 1789, 12 vol. in-4, gr. pap. vélin, 300 fig. de Marillier, avant la lettre, d.-rel., mar. bleu, non rog. — 350 fr.

6. Histoire de Jésus-Christ, par le P. de Ligny. *Crapelet*, 1804, 2 vol. in-4, pap. vél., grav. avant la lettre, d'après les tableaux des grands maîtres, d.-rel., mar. r., non rog. — 100 fr.

28. Œuvres de Platon, trad. par V. Cousin. 1823, 13 vol. in-8, d,-rel., mar. v., non rog. (l'un des 25 exemplaires en grand papier vélin). — 170 fr.

38. Morale de Sénèque, par Naigeon. *Paris, Didot l'aîné*, 1782, 3 vol. in-18, mar. bleu, dent.. tr. d. (*Derome)*. Exempl. sur peau vélin. — Adjugé à 101 fr. pour M. de Villeneuve.

40. Essais de Montaigne. *Paris, Lefèvre*, 1818, 5 vol. in-8, gr. pap. vél., mar. bl., riches compart., tr. d. (*Thouvenin*). — 181 fr.

54. Morale de Mahomet, par Savary. *Paris*, 1784, in-12, pap. vél., d.-rel., mar. r., non rog. — 72 fr.

71. Histoire naturelle des oiseaux, par Buffon. *Paris, Imp. royale*, 1771, 10 vol, gr. in-fol, 1008 pl. color., mar. bleu, tabis, tr. d. (*anc. rel.*). — 395 fr.

72. Papillons d'Europe, peints d'après nature, par Ernst. *Paris*, 1779. 8 vol. in-4, fig. col., mar. v., dent., tr. d. (*Bozérian*). — 245 fr.

81. Essai sur la physiognomonie, par Lavater. *La Haye*, 1781, 4 vol. gr. in-4, fig., mar. r., tabis, tr. d. — 161 fr.

82. Entretien sur la pluralité des mondes. *Paris*, 1686, in-12, fig., mar. v., large dent., doublé de mar. r., tr. d. (anc. rel.) Première édition. Aux armes de Mme de Chamillard. — 205 fr.

96. Galerie du musée de France, publ. par Filhol. *Paris*, 1814, 10 vol. in-4, pap. vélin, épreuves avant toute lettre, d.-rel., mar. rouge, non rog. — 360 fr.

115. Costumes suisses. Collection des dessins originaux de G. Lory, gr. in-4. — 295 fr.

142. Lucrèce, trad. par La Grange. *Paris*, *Bleuet*, 1768, 2 vol. in-8, gr. pap. de Holl., fig. de Gravelot, mar. r., dent., tr. d. (*Bozérian*). — 86 fr.

152. Satires de Juvénal, trad. par Dusaulx, avec le texte en regard. *Paris*, *Didot jeune*, 1796, 2 vol. in-4, gr. pap. vél., fig. de Moreau avant la lettre, mar. r., dent., tabis, tr. d. (*Bozérian*). — 140 fr.

156. Poésies des Troubadours, par Raynouard. *Paris*, 1816, 6 vol. gr. in-8, pap. vél., d.-rel., mar. viol., non rog. — 200 fr.

162. Les faiz de maistre Alain Chartier. *Paris*, *Le Caron*, s. d., pet. in-fol., goth., v. f. — Adjugé, malgré quelques imperfections, à 200 fr.

170. Marguerites de la Marguerite des princesses. *Lyon*, *J. de Tournes*, 1547, 2 vol. in-8, fig. s. b., v. vert sablé d'or, fil., tr. d. (*Bozérian*). — 195 fr. (Court de marges.)

171. Les poésies de Malherbe, avec les observ. de Ménage, deuxième édit. *Paris*, *Barbin*, 1689, in-12, mar. r., tr. d. (*Dusseuil*). — 100 fr.

178. Contes et Nouvelles, par de La Fontaine. *Amsterdam*, 1762, 2 vol. in-8, fig., mar. v. fil., tr. d. (*Derome*). — 170 fr.

223. Choix de chansons mises en musique, par de La Borde. *Paris*, 1773, 4 vol. gr. in-8, fig. de Moreau, v. porph. fil., tr. d. — Adjugé 131 fr. pour M. de Villeneuve.

317. Opere di P. Metastasio. *Parigi*, *V. Hérissant*, 1780, 12 vol. in-4, pap. de Holl., fig. de Martini, av. et ap. la lettre, mar, r., dent., tr. d. — Adjugé 180 fr. à M. Huillard.

330. Œuvres de Rabelais, avec les rem. de Le Duchat. *Amst.*, 1741, 3 vol. in-4, gr. pap., fig. de B. Picard, mar. v., dent., tr. d. (*Bradel*). — 520 fr.

332. Les Aventures de Télémaque. *Paris*, *Didot jeune*, 1785, 2 vol. gr. in-4, pap. vél., fig. peintes à la gouache, mar. r., dent., tabis, tr. d. (*Derome*). — 395 fr.

334. Le Roman comique, par Scarron. *Paris*, *Didot*, an IV, 3 vol. in-8, gr. pap. vél., fig. de Lebarbier av. la lettre, mar. or., riches compart. à mosaïque, tr. d. (*Thouvenin*). — 94 fr.

379 Le Décameron de J. Boccace, trad. par Le Maçon. *Londres* (*Paris*), 1757, 5 vol. in-8, pap. de Holl., doubles fig. de Gravelot, mar. r., filets, tr. d. (*Anc. rel.*). — 185 fr.

454. Œuvres de Voltaire, avec les notes de Condorcet. *Kehl*, 1785, 70 vol. et 5 vol. de supplém., in-8, gr. pap. vél., fig. de Moreau, mar. bleu, dent., tabis, tr. d. (*Bozérian*). — 710 fr.

498. Collection d'auteurs latins. *Birmingham*, *Baskerville*, 1757-1773, 6 vol. in-4, mar. r., tr. d. — 74 fr.

499. Collection des auteurs classiques, à l'usage du Dauphin. *Paris*, *Didot*, 1783, 30 vol. in-4, pap. vél., mar. r., dent., tabis, tr. d. — 705 fr.

520. Voyage pittoresque de Naples et de Sicile, par de Saint-Non. *Paris*, 1781, 5 vol. in-fol., fig. mar. r., compart., tabis, tr. d. — 360 fr.

547. Cérémonies et coutumes religieuses de tous les peuples, avec les fig. de B. Picart, et les suppléments, 13 vol. in-fol., gr. pap. fig., mar. r., fil., tr. d. — Ce bel exemplaire a été adjugé 1,500 fr. à M. Hulot.

614. Histoire de Louis IX, par M[lle] de Lussan. *Paris*, 1755, 6 vol. in-12, mar. citr., fil. tr. d. (*Armes de Mesdames*). — 103 fr.

624. Satire Ménippée, avec le comment. de Ch. Nodier. *Paris*, 1824, 2 vol. in-8, gr. pap. de Holl., fig. de Dévéria av. la lettre et eaux-fortes sur pap. de Chine, mar. viol. (*riche rel. de Thouvenin*). — 110 fr.

663. Collection de Mémoires sur la révolution, publ. par Berville et Barrière. *Paris*, *Baudouin*, 1820-26, 54 vol. in-8, pap. vél., d.-rel., mar. viol. non rog. (*Thouvenin*.) — 287 fr.

667. Collection complète des tableaux histor. de la Révolution. *Paris*, *Auber*, 1804, 4 vol. gr. in-fol., pap. vél., fig., d.-rel., mar. r., non rog. — adjugé 309 fr. pour M. de Labédoyère.

777. Dictionnaire historique, par P. Bayle. *Rotterdam*, 1720, 4 vol. in-fol., gr. pap., mar. r., tr. d. (avec la dédicace au duc d'Orléans). — 800 fr.

782. Mémoires histor. sur Raoul de Coucy. *Paris*, 1781, 2 vol. in-12, pap. vél., fig., mar. r. (*Derome*). — 195 fr. à M. de Lignerolles.

800. Mercure de France. *Paris*, juin 1770 à juillet 1792, relié en 292 vol. in-12, mar. r., fil. tr. d. (*Aux armes de la Dauphine*). — 326 fr.

Nous avons publié dans notre numéro d'octobre dernier, un article intitulé : UN VOLUME AYANT APPARTENU A GROLIER ; ce volume avoit figuré dans le catalogue d'une vente faite par M. Cretaine.

Nous sommes portés à croire, d'après l'assurance de M. Cretaine, que ce volume a été revêtu originairement d'une reliure faite pour Grolier, le célèbre bibliophile ; mais elle est aujourd'hui altérée par des restaurations maladroites, et c'est la seule cause pour laquelle ce volume a subi la dépréciation dont nous avons rendu compte à nos lecteurs. D'ailleurs la description du catalogue étoit exacte, puisque la reliure étoit indiquée : *habilement restaurée*.

ANALECTA BIBLION

(PUBLICATIONS NOUVELLES).

Avènement au trône de l'Empereur Nicolas Ier. Ouvrage rédigé d'après l'ordre de l'Empereur Alexandre II, par le secrétaire d'État de Sa Majesté, baron de Korff. Traduit du russe. *Paris, Duprat, libraire,* 1857, 1 vol. in-8.

Chaque matin, il n'y a pas bien longtemps, certaines feuilles fournissoient à leurs lecteurs des articles peu favorables à la personne de Sa Majesté l'empereur Nicolas; aujourd'hui ces mêmes feuilles, sans changer de rédacteurs, se servent à son égard des adjectifs les plus diamétralement opposés à ceux dont elles usoient fort à l'aise : le vent a tourné, nul plus que moi ne s'en réjouit; mais, franchement, j'ai trop souffert naguère de ne pouvoir les contredire quelque peu, pour me refuser à présent la satisfaction d'essayer de présenter la vérité historique entre la critique d'hier et la louange du moment :

« Hor qui tener a fren a nostro desio
« Ed esser cauti molto a noi conviene. »

« Or, il est de notre désir de nous tenir sur nos gardes,
« et il nous convient d'être bien précautionnés. »

(*Jérusalem délivrée*, xv, 57.)

On connoît, on a justement admiré *le dernier jour* de l'empereur Nicolas; on connoît moins, on a été en même temps généralement porté à juger sévèrement *sa première journée*, dans laquelle il a également déployé un grand courage en comprimant une conjuration dont le lugubre souvenir ne s'est plus effacé de sa mémoire. Sa Majesté l'empereur Alexandre II vient elle-même de combler cette lacune, en ordonnant de publier la relation de l'avénement au trône de son illustre père et, pour que cette œuvre paroisse avec la splendeur qui lui est due, elle en a confié le soin au baron Korf (1), secrétaire d'État, membre du Conseil de l'empire, directeur de la Bibliothèque de Saint-Pétersbourg, et, de plus, bibliophile éclairé. La valeur de cette publication, doublée par le mode de son apparition, demanderoit sans doute à être appréciée par une plume habile; mais le cœur ne mesure pas ses forces.

I.

Ses premières pages sont peut-être celles qui nous révèlent le plus de faits longuement suffoqués, parce qu'ils n'ont pu être décrits jusqu'à présent, remarque le baron Korf, par des écrivains russes soumis aux restrictions de la censure; restrictions, se hâte-t-il d'ajouter, indispensables dans notre organisation sociale, et dont l'utilité, selon lui, ne sauroit être contestée. Elles nous apprennent ainsi que l'empereur Alexandre Ier, encore du vivant de l'impératrice Catherine, se juroit à lui-même de renoncer à la couronne qui l'attendoit et d'aller s'établir avec sa femme aux bords du Rhin. « La cour, écrivoit-il, le 10 mai 1796, à son ami Koutchoubei, n'est pas une habitation faite pour moi; je souffre chaque fois que je dois être en représentation, et je me fais du mauvais sang en voyant ces bassesses qu'on

(1) Je prends la liberté de ne pas suivre l'orthographe de M. le baron Korf, même en traçant son nom illustre dans les *Mémoires* du siècle dernier. Il me semble inutile de faire précéder tout nom russe de l'article *de*, de le terminer par plus d'une *f* et d'y intercaler des *w* et des *y* qui n'ont pas d'équivalents hors du riche alphabet slave.

fait à chaque instant pour acquérir une distinction pour laquelle je n'aurois pas donné trois sous. Je me sens malheureux d'être obligé d'être en société avec des gens que je ne voudrois pas avoir pour domestiques, et qui jouissent ici des premières places. » Il n'échappa pas à ce *malheur*, mais il y demeura toujours sensible; sa conversation avec Mme de Staël en fait foi; il revenoit souvent à ses rêves d'adolescence et les communiqua une fois, en 1819, à son frère Nicolas. Cette confidence plongea celui-ci, comme il l'a lui-même fort élégamment rapporté : « Sous l'impression d'un sentiment analogue à celui qu'éprouveroit un homme parcourant une route unie, jonchée de fleurs, entourée de beaux sites, et qui verroit s'ouvrir soudainement sous ses pas un affreux précipice qui l'attireroit à lui avec une force irrésistible, sans qu'il eût la possibilité ni de faire un pas en arrière, ni de rebrousser chemin. »

Entre le grand-duc Nicolas et le trône, il y avoit le grand-duc Constantin, nommé tzesarévitch par son père, sans qu'il lui en eût donné la capacité avec la patente. Deux ans après la conversation que nous indiquons, le tzesarévitch confioit à son frère Michel, qu'il avoit fait la promesse solennelle et sacrée de renoncer à tout jamais à ses droits sur le trône, parce que le respect, la vénération, l'amour qu'il portoit à son bienfaiteur étoient si absolus, qu'il ne pouvoit penser sans terreur à la possibilité de prendre sa place, et que sa femme, Polonoise, n'appartenoit à aucune maison souveraine. Mais il se garda bien d'en dire un mot à son frère Nicolas, et se contenta uniquement dès lors de l'appeler, par forme de plaisanterie, *tzar de Mirliki* (1).

(1) « On sait, dit une note (p. 21) au sujet de cette plaisanterie, que le patron du grand-duc est le saint Nicolas de Mirliki, du nom d'une petite ville et d'une province où il fut évêque. » Je crois, d'après le *Martyrologe de l'Église orthodoxe catholique orientale*, qu'il convient d'écrire ici de *Myre* et non de *Mirliki*.

Il affectoit d'appeler ainsi l'Empereur. Le sentiment monarchique en Russie, assurément fort recommandable, s'y traduit souvent par une soumission aveugle et sans mesure, petite épidémie qui lui est venue de l'Asie.

Les intentions du tzesarévitch étoient sincères. Le 14 janvier de l'année suivante, il écrivoit à l'empereur avec une abnégation dont il y a peu d'exemples : « Ne reconnaissant en moi, ni le génie, ni les talents, ni la force nécessaires pour être jamais élevé à la dignité souveraine à laquelle je pourrois avoir droit par ma naissance, je supplie Votre Majesté impériale de transférer ce droit à celui à qui il appartient après moi. » L'empereur le transféra au grand-duc Nicolas — sans l'en avertir — par un manifeste du 16 août 1823. Ce manifeste ne devoit être lu qu'après sa mort; il le fit déposer, en attendant, dans le tabernacle de la cathédrale de l'Assomption de Moscou, par le métropolitain Philarète, qui l'avoit rédigé, et il n'y avoit, outre celui-ci, que deux personnes dans tout l'empire qui en eussent connoissance : le prince Alexandre Galitzin (1), qui l'avoit transcrit de sa propre main, et Araktchéef, qui jouissoit funestement de toute la confiance de l'empereur.

Tel étoit brièvement l'avenir de la stabilité de l'empire, quand Dieu appela à lui l'empereur en 1825. L'impératrice, son épouse, *ne savoit*, elle-même, *rien de positif* sur ses dernières volontés. Qu'il ait entendu les céler à un public peu accoutumé à être considéré, cela se conçoit jusqu'à un certain point; mais qu'il ne les ait même pas fait davantage pressentir à celui qui devoit les accomplir, c'est un fait qui s'explique moins bien. Peut-être appréhendoit-il, dit la relation officielle, que son second frère, à l'exemple de son aîné, refusât également le fardeau du pouvoir. Quoi qu'il en soit, cet état de choses, cet absolu mystère pouvoit aisément compromettre l'ordre public, et c'est ce qui ne manqua pas d'arriver.

Le tzesarévitch résidoit à cette époque à Varsovie, et le grand-duc Nicolas à Saint-Pétersbourg. Lorsque la fatale nouvelle parvint à celui-ci, il convoqua les principaux fonctionnaires, leur dit de prendre désormais leurs ordres à Pétersbourg, et y expédia son frère, avec la confirmation de sa re-

(1) Ministre des cultes et de l'instruction publique, mort en Crimée le 4 décembre 1844.

nonciation et son serment de sujétion. Quand, trente-six heures plus tard (1); elle arriva à Saint-Pétersbourg, le grand-duc Nicolas déclara de son côté, à la garde, qu'il devenoit du devoir de tous de prêter serment au nouveau souverain, Constantin Pavlovitch, et que lui alloit le faire de suite. Ce n'est qu'après avoir noblement rempli ce devoir que le grand-duc, retournant près de l'impératrice-mère, apprit *la première fois d'une manière positive*, que c'étoit lui qui étoit empereur. « Advienne ce qui pourra », dit-il, et il n'en continua pas moins à faire procéder à la prestation du serment; il fit chanter un *De profundis* en mémoire de feu l'empereur Alexandre, un *Te deum* en l'honneur de l'empereur Constantin, lui écrivit : *Au nom du ciel, ne nous abandonne et ne nous délaisse pas !* Et durant trois semaines, dont il faut lire les émouvantes péripéties, il tint la même conduite au-dessus de toute suspicion comme de tout éloge. Ce n'est que lorsqu'il acquit la conviction que toutes ses instances près de son frère aîné seroient vaines, et qu'il entrevit surtout l'orage qui menaçoit l'empire, qu'il en saisit énergiquement les rênes en prononçant cette fière mais belle parole : *Dussé-je n'être empereur que pendant une heure de temps, je saurai prouver que j'ai été digne de l'être.*

II.

La partie la plus importante du livre du baron Korf est consacrée à cette première heure. La police avoit beau affirmer à l'empereur, avec son habituelle faconde, qu'elle seroit calme; il sentoit qu'elle ne pouvoit l'être, et disoit à son lever au comte Benkendorf : « Ce soir, tous les deux nous ne serons plus de ce monde peut-être, mais nous mourrons du moins après avoir accompli notre devoir. » En effet dès qu'il sut qu'on se battoit,

(1) Ce retard nous rappelle que le décès de l'empereur Nicolas a été connu à Paris quarante-huit heures avant de l'être à Moscou, et à Sévastopol ce sont les zouaves qui l'ont appris à ses héroïques défenseurs.

il voulut paroître en personne sur le lieu du danger (1); il monta à cheval, lui donna de l'éperon (petit détail qui me plaît infiniment), se lança en avant et ne s'arrêta qu'à la portée des balles. Il importe de lui rendre la justice qu'il ne voulut d'abord recourir qu'aux voies de la persuasion, et essayer sur les rebelles l'effet des exhortations de la religion. Il fit appeler le métropolitain de Saint-Pétersbourg.

« A la vue du vénérable vieillard, qui n'avoit pour toute égide que ses cheveux blancs et sa dignité sacerdotale, les soldats insurgés abaissèrent leurs fusils et se mirent à faire le signe de la croix; quelques-uns baisèrent même avec dévotion le crucifix porté par l'homme de Dieu. Mais pendant que le métropolitain faisoit tous ses efforts pour ramener les égarés en leur présentant la marche des événements sous leur vrai jour, en dépeignant l'horreur d'une trahison envers le souverain légitime, et la punition du ciel qui attendoit les coupables, les chefs de l'émeute se narguoient du caractère sacré du prélat et assuroient que leur souverain légitime étoit le tsar Constantin, plongé audacieusement dans les fers : « Ce n'est pas l'affaire du clergé, disoient ces malheureux, de se mêler de ces choses; si des évêques, ajoutoient-ils, peuvent prêter serment deux fois la semaine, leur exemple n'est pas bon à suivre. Ce n'est pas un prêtre qu'il nous faut, mais le grand-duc Michel. » Finalement les chefs des émeutiers donnèrent l'ordre de battre le tambour, afin de couvrir la voix du métropolitain et menacèrent de tirer sur lui. Des sabres et des baïonnettes se croisoient même déjà sur sa tête. La démarche généreuse du métropolitain resta donc infructueuse, et il fut obligé de se retirer en simple fiacre. »

Cependant le jour baissoit; il fait nuit de bonne heure à Saint-Pétersbourg en décembre. « Mû par un sentiment de clé-

(1) M. Chodzko, sans doute insuffisamment renseigné, a dit *Biographie Didot*, art. *Grabowski*, qu'il hésita à se montrer en personne devant les insurgés : l'hésitation est un sentiment qui a toujours été inconnu à S. M. l'Empereur Nicolas.

mence très-naturel, l'empereur croyoit toujours à la possibilité de serrer d'assez près les insurgés pour les forcer à se soumettre sans qu'il y eût du sang répandu. Voulant se convaincre encore une fois par lui-même de la position des révoltés, il se porta sur la place du sénat, et fut de nouveau accueilli par une décharge. « Il leur faudroit de la mitraille, » s'écria tout à coup une voix derrière l'empereur.

Cette voix, qui réclamoit la mitraille sortoit d'un gosier allemand. On amena trois pièces de canon; l'empereur donna l'ordre de les charger à mitraille. « A cheval auprès du flanc gauche de la batterie, il envoya Soukazanett vers les insurgés pour leur porter une dernière parole de clémence. Le général mit son cheval au galop et entra jusque dans les rangs des rebelles qui lui livrèrent passage. « Les canons sont en face de vous, dit-il en élevant la voix, mais l'empereur dans sa miséricorde veut vous épargner encore et espère que vous reviendrez à la raison. Si vous déposez à l'instant même les armes, tout le monde, sauf les principaux meneurs, aura son pardon. » Les soldats, visiblement émus par ces paroles, baissèrent les yeux; mais quelques officiers et d'autres individus débraillés entourèrent le général, et lui demandèrent grossièrement et en le menaçant, s'il leur apportoit *une constitution.* « J'apporte le pardon et je ne viens pas pour des pourparlers, » répondit Soukazanett, et, faisant pirouetter son cheval, il s'élança du milieu du groupe des conjurés. « Sire, dit Soukazanett en revenant auprès de l'empereur, ces insensés demandent une constitution... » L'empereur haussa les épaules et leva les yeux au ciel. Le moment décisif étoit venu. L'empereur éleva la voix et commanda en personne : « Canonade, par ordre de pièces, à commencer du flanc droit : première!... » Le commandement répété successivement par tous les chefs, venoit déjà d'être articulé par le lieutenant Bakounine; mais le cœur de l'empereur se serra douloureusement, et le mot « attendez ! » suspendit le coup. La même chose se répéta quelques instants; enfin l'empereur commanda une troisième fois. Mais l'ordre fatal, prononcé par Ba-

kounine, reste inexécuté. Le boute-feu ayant, à deux reprises, entendu un contre-ordre, ne se dépêchoit pas d'exécuter le nouveau commandement. Bakounine, s'en étant aperçu, saute à bas de son cheval, court à la pièce et demande sévèrement au boute-feu pourquoi il ne tire pas : « Ce sont des frères, mon officier, » répondit l'homme timidement et à demi-voix. Le premier coup porta trop haut, dans la partie supérieure de l'édifice du Sénat. Des cris forcenés et un feu de file répondirent à cette première explosion. Mais un second et un troisième coup portèrent dans le centre même de la colonne des insurgés et la mirent en déroute. Sur la place du Sénat, remplie un instant auparavant par une foule tumultueuse, il ne resta bientôt plus personne. Personne! hormis ceux qui ne pouvoient plus se relever. Heureusement le nombre n'en étoit pas grand (1). La mitraille, tirée à une distance aussi rapprochée, n'avoit pu agir efficacement : ou elle faisoit balle, ou elle ricochoit contre le sol et s'éparpilloit au-dessus des têtes. Les murs de l'édifice du Sénat et des maisons environnantes en gardèrent le plus de traces.

« Après les trois premières décharges, l'empereur fit remettre les pièces sur leurs affûts et ordonna de les avancer auprès du monument de Pierre le Grand ; ici, deux coups de canon furent encore tirés contre des groupes d'insurgés qui commençoient à se reformer sur la glace de la Néva. Enfin, un dernier coup fût tiré par la pièce qui se trouvoit auprès du détachement commandé par le grand-duc Michel, afin de disperser complétement la foule qui fuyoit dans la direction du canal de Krukoff.

« Tout étoit fini, et la révolte comprimée... »

Le baron Korf n'en raconte pas le lendemain ; il a raison, car le lendemain a été long (2)!

(1) Il n'a jamais été, bien entendu, porté à la connoissance du public.

(2) V. le chapitre intitulé : l'*Expiation*, dans l'*Histoire intime de la Russie sous les empereurs Alexandre et Nicolas*, par le savant et consciencieux M. Schnitzler que le baron Korf estime le meilleur récit de cette période. (P. XIII.)

Les emprunts que nous avons faits à sa publication suffisent pour en signaler ici l'importance historique et le vif intérêt, que n'altèrent pas quelques locutions peu françoises et d'autres trop orientales. Tel qu'elle nous présente l'empereur Nicolas le premier jour de son règne, tel nous le retrouvons par la suite : ne connoissant ni fatigue, ni péril, — esclave jusqu'à la minutie de ce qu'il croyoit son devoir, — encore plus sévère pour lui-même que pour les autres, — haussant les épaules au mot de *constitution*, — abhorrant tellement le faux libéralisme qui corrompt les sociétés, qu'il ne pouvoit supposer qu'il y en eût un vrai qui les sauve, — aimant la vérité, « mais ne tenant peut-être pas toujours assez compte de l'opinion des autres (1), » — employant la religion, fille du ciel, à des vues terrestres, et pour à peu près tout dire, un souverain doué d'incontestables qualités, pas assez enclin, toutefois, à user du privilége de la souveraineté qui la rapproche le plus de la Divinité : celui de pouvoir pardonner. Son auguste héritier amnistia, le jour même de son couronnement, tous ceux qui avoient pris part aux événements du 14 décembre. Sa miséricorde, observe parfaitement le baron Korf, s'étendit jusque sur la postérité des condamnés tant morts que vivants, et, en permettant alors d'en publier la narration fidèle, il forma ce vœu auquel à coup sûr s'associeront les soixante-dix millions dont il tient la destinée : *Dieu veuille*, dit-il avec la mansuétude qui le distingue, *Dieu veuille qu'à l'avenir, les souverains de la Russie ne se trouvent plus dans le cas ni de punir, ni même de pardonner pour des crimes de cette nature !*

Prince Augustin Galitzin.

15 décembre 1857.

(1) Cette expression appartient au *Nord*, du 20 septembre dernier.

NÉCROLOGIE.

MONSIEUR LEFÈVRE.

« L'auteur des plus utiles réformes dans la fabrication des livres, l'éditeur de la *Collection de classiques françois*, l'homme de pratique et de goût, M. Lefèvre, vient de mourir dans sa 79e année, emportant avec lui l'estime et les regrets de tous ses confrères et de tous les vrais amateurs de beaux livres. M. Lefèvre n'étoit pas seulement libraire, il ne publioit pas seulement des livres pour les vendre, il les publioit par amour pour les livres eux-mêmes. Il possédoit tous les secrets de notre langue et savoit par cœur tous nos auteurs classiques ; plus d'une note anonyme de ses éditions témoigne d'une intelligence délicate, des beautés et des difficultés de nos grands écrivains du xviie et du xviiie siècle. Si l'amour des livres peut conduire à la renommée, elle ne mène certainement pas à la fortune. M. Lefèvre l'a éprouvé plus que personne. Le flot toujours croissant des éditions à bon marché a fait oublier ses splendides volumes, et il est mort dans une honorable pauvreté. Mais son nom restera inscrit pour la postérité à côté de ceux des Renouard, des Crapelet, des de Bure et des Didot. »

DARENBERG.

Nous avons peu de choses à ajouter à cet éloge funèbre, si concis et si judicieux. Nous insisterons cependant sur l'heureuse création du titre sous lequel M. Lefèvre a publié une célèbre série de prosateurs et de poëtes.

Les littérateurs et les bibliophiles de tous les pays, connoissent la *Collection des classiques françois*, dont le plan a été combiné par M. Lefèvre, avec une rare intelligence, et dont le

titre donne une idée si exacte de ce qu'elle renferme. M. Lefèvre sut apprécier la transformation que Pierre Didot avoit fait subir à la typographie françoise, mémorable transformation dont M Lefèvre fut un ardent propagateur. La *Collection dédiée aux amateurs de l'art typographique*, publiée antérieurement par P. Didot, avoit excité son admiration; mais il sentit que les textes isolés de Corneille, de Boileau, de La Bruyère, etc., ne suffisoient plus aux aspirations littéraires d'un siècle qui veut tout comprendre et tout savoir. Après avoir étudié et collationné les originaux, M. Lefèvre fit ajouter aux textes revus et corrigés, des notes, des commentaires, des éclaircissements, que rédigèrent MM. Victor Leclerc et Aimé Martin. Puisque ce nom se trouve sous notre plume, n'oublions pas que M. Aimé Martin secondoit avec zèle les idées littéraires de M. Lefèvre, qu'il savoit mettre en œuvre avec une rare sagacité, les avis et les recherches de son éditeur, et que le talent dont il fit preuve dans les commentaires de nos écrivains françois lui auroit ouvert les portes de l'Académie, s'il n'eût été enlevé trop tôt à ses amis et à ses études. Il laissa, en mourant, tous les matériaux préparés pour une édition de Corneille. M. Lefèvre fut chargé en 1854, c'est-à-dire à l'âge de 76 ans, de mettre en ordre ces matériaux, et il fit imprimer la plus complète et la plus remarquable édition littéraire des Œuvres de P. et de Th. Corneille. Il est à regretter que M. Lefèvre n'ait pas résisté à la déplorable introduction des nouveaux papiers vélin dans les ateliers de l'imprimerie françoise; mais l'expérience pouvoit seule en démontrer les fâcheux résultats. M. Lefèvre reconnut son erreur, et il eut soin de n'employer que des papiers vergés pour ses dernières publications. Il étoit sur le point de mettre sous presse une édition des Œuvres poétiques de Boileau, à laquelle il avoit mis la dernière main, lorsque, le 5 janvier de cette année, la mort vint le surprendre au milieu de ses travaux, qu'il continuoit malgré son grand âge et ses infirmités, soutenu par une douce et saine philosophie que lui inspirèrent les auteurs dont il publia les œuvres.

— M. Pierre-Augustin-Jacques-François Pillet aîné, ancien imprimeur, fondateur du *Journal des Villes et des Campagnes*, ancien membre du Tribunal de commerce de la Seine, est mort à l'âge de soixante-dix-huit ans, le mardi 29 décembre, après une courte maladie. M. Pillet aîné a été pendant quarante-cinq ans le directeur-gérant du *Journal de la Librairie*, et il a su, pendant cette longue gestion, maintenir la rédaction de cette feuille dans une ligne d'impartialité dont chacun conserve le souvenir.

— Nous avons à enregistrer aussi une perte regrettable dans la personne de M. Eugène Laugier, archiviste de la Comédie françoise. Il est auteur de plusieurs ouvrages estimés, parmi lesquels nous citerons le petit volume intitulé : *De la Comédie française depuis 1830 jusqu'en 1844*. M. Laugier a examiné le Théâtre-François sous deux points de vue, la partie littéraire et la partie administrative; la marche du répertoire, les productions nouvelles, l'aspect purement scénique de la question, et l'impulsion directoriale du comité directeur; les raisons cachées qui ont dirigé telle ou telle représentation, etc.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

Mystification bibliographique importée de l'étranger. — Plusieurs journaux annonçoient, il y a quelques jours, qu'un M. Maruel venoit d'acheter à Paris, *en vente publique*, le *Psautier de Gutenberg* de 1461, au prix de 14,500 fr. On ajoutoit que ce livre avoit échappé à M. le baron de Rothschild, comme il y a *cinq* ans, le *Catholicon de Janua Balbi*, de Gutenberg, édition de 1464, qui fut adjugé à M. Solar.

« Dans une des dernières ventes de livres qui ont eu lieu « à Paris, on a adjugé au prix énorme de 14,500 fr., un livre « assez mal relié et qui, au premier abord, ressemble assez à un « de ces volumineux bouquins qui languissent dans les étalages

« en plein vent du quai Voltaire. Ce livre est le Psautier de Gutenberg, et il a été imprimé à Mayence par l'illustre inventeur « de l'imprimerie ; il porte la date de 1461. On ne connoît que « quatre exemplaires de cette édition : l'un est à Trèves, le second à Paris, le troisième à Mayence, et le quatrième est celui « dont il est question, et qui a été conquis à la pointe de l'enchère par M. Maruel. »

« M. de Rothschild, qui avoit poussé ce Psautier jusqu'à « 14,000 fr., et qui n'a pas voulu aller au delà, s'étoit déjà laissé « enlever, il y a cinq ans, par M. Solar, le *Catholicon*, du même « Gutenberg, édition de 1464, dont il n'existe que trois exemplaires, dont un à Mayence, l'autre à Paris, à la Bibliothèque « impériale, le troisième est celui de M. Solar. »

La note où se trouvent les indications qui précèdent contient des erreurs que nous croyons utile de relever, pour servir de réponse aux questions qui m'ont été adressées à cet égard :

Il n'existe pas de *Psautier* portant le nom de Gutenberg, ni daté de 1461. L'édition de 1457, publiée par Fust et Schœffer, a été acquise à la vente de M. Mac-Carthy, en 1817, par la Bibliothèque royale, moyennant la somme de 12,000 fr. Depuis aucun exemplaire complet n'a paru dans les ventes à Paris.

Quant au *Catholicon*, on n'en connoît pas d'édition où figure le nom de Gutenberg, ni la date de 1464. L'exemplaire de la première édition très précieuse, imprimée en 1460, annoncé 950 fr. dans le *Bulletin du Bibliophile* (page 839, année 1841), acheté alors par M. Libri, a été adjugé à 1,505 fr. au mois de juin 1847, à M. Molini, libraire à Florence. Depuis, en 1855, à la vente de M. Ch. Giraud, membre de l'Institut, un autre exemplaire a été vendu au prix de 1,950 fr. à M. Solar. L'heureux acquéreur n'avoit pas pour concurrent M. de Rothschild, mais M. Potier, libraire.

— Un modeste mais fort compétent slaviste, le P. Martinof, vient de faire paroître une monographie complète, conçue avec la précision de l'érudit et le sentiment de l'artiste, sur les *Manuscrits slaves de la Bibliothèque impériale de Paris.* Ce travail nous semble destiné à rendre un notable service aux philologues françois, et à mettre en faveur l'idiôme et les importantes productions slaves. On sait que l'*Évangéliaire glagolitique de Reims,* tracé dans ce bel idiôme en 1053, par un saint abbé Procope, sur lequel les rois de France prêtoient serment au moment de leur sacre, a été pris jusqu'à nos jours pour du *copte !* De semblables méprises ne pourront plus avoir lieu grâce aux laborieuses investigations du religieux russe que nous nous bornons aujourd'hui à saluer avec une sympathique estime, en nous réservant le droit d'en approfondir plus tard tout le mérite réel et l'intérêt nouveau.

—Nous avons lu dans la *Revue françoise*, dirigée par M. Morel, un curieux article de M. Ch. Asselineau, sur Huet, évêque d'Avranches. L'auteur explique quel genre d'intérêt peuvent offrir aux lecteurs du XIX[e] siècle la vie et les ouvrages de cet illustre évêque, qui fut théologien profond, savant renommé, littérateur aimable, prélat vertueux. Nous ajouterons : et bibliophile distingué. Cette qualité égale à nos yeux tous les titres de Huet à la célébrité. Digne émule de de Thou, il possédoit une bibliothèque importante, composée de livres rares et d'ouvrages érudits, matériaux indispensables pour les immenses études auxquelles il se livra pendant toute sa vie. On y trouvoit peu de reliures en maroquin ; la plupart des volumes étoient revêtus de veau fauve ou de vélin. Mais Huet inscrivoit sur les gardes et sur les marges, d'une écriture fine et lisible, des notes, des remarques, des corrections et des additions qui donnent à ces exemplaires une grande valeur. Des livres annotés par Scaliger, par Lipse, par Vossius et par Huet, sont des reliques précieuses pour les savants bibliophiles.

— M. Techener s'est rendu acquéreur des manuscrits, des autographes et des autres papiers de Gabriel Peignot, ainsi que de la propriété de tous les ouvrages de cet auteur estimé. M. Techener s'empresse d'annoncer qu'il se propose de publier ces documents précieux et inédits dans le *Bulletin du Bibliophile*.

— Le 17 février prochain, aura lieu la vente des livres de M. F***, dont le catalogue est en distribution. Cette collection de livres et d'estampes, quoique peu nombreuse, doit appeler l'attention des amateurs qui s'intéresent aux collections spéciales.

Réunie dans un but d'études archéologiques et historiques, elle renferme un très-grand nombre d'ouvrages spéciaux, de notices rares aujourd'hui, et d'ouvrages sur l'art chez tous les peuples, et des recueils de gravures, pour servir d'illustration à l'Ancien Testament, telles que les figures réduites d'après les tableaux du Poussin et du Dominiquin. Elle renferme aussi des traités sur la liturgie, la théologie, et des pamphlets échangés aux XVI[e] et XVII[e] siècles, entre les catholiques et les protestants.

Les œuvres de Rembrandt, de Van Ostade, d'Holbein, l'histoire de Samson, par Verdier; la statistique monumentale de Paris, seront certainement remarquées par les amateurs, ainsi qu'une réunion intéressante d'ouvrages sur les belles-lettres, la poésie grecque, latine et françoise, sur l'histoire du théâtre en France, sur les mystères, même quelques facéties.

Une division particulière a été adoptée pour les ouvrages sur l'histoire de Paris. Elle comprend un grand nombre de plans et de dessins, ainsi que des traités curieux sur les églises, les monuments publics, hôpitaux, prisons, palais, cafés, théâtres, musées, etc. Cette série n'est pas la moins remarquable ni la moins nombreuse. La dernière est toute spéciale. Elle se compose d'une foule de livres relatifs aux sépultures et aux cérémonies funèbres de tous les peuples. Les pompes funèbres des rois et des grands, les discours prononcés sur leur tombe, les recueils des danses des morts, etc.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE

D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE

A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

JANVIER. — 1858.

---

392. D'Aubigné. Histoire universelle (de l'an 1550 jusqu'à la fin du xvie siècle). *Maillé*, 1616-20; 3 vol. in-fol., rel. en mar. r., fil. à comp., tr. dor. (*Hardy*.) .... 250—»

Édition rare, condamnée et brûlée par la main du bourreau. Il est surtout très-rare de rencontrer un exemplaire aussi remarquable par sa conservation et par sa reliure.

393. Un autre exemplaire de la même édition; rel. en v. br., et bien conservé.................. 60 - »

394. Bescrivels over Danskemynter og medailler i den Kongelige samling, c'est-à-dire : Description des médailles et monnaies du cabinet royal de Danemarck, par Nielsen, Muller, Kolle et Spengler. *Copenhague*, 1791; 4 vol. gr. in-fol., cart., n. rog........... 180—»

Devenu rare; les deux derniers volumes contiennent les planches.

395. Boileau. Ses œuvres avec des éclaircissements historiques par Brossette, et augmentées des remarques par de Saint-Marc. *Paris, David*, 1747; 5 vol. in-8, mar. bl., dent., tr. dor. (*Bozérian*.)... 200 - »

Bel exemplaire de Pixerécourt, relié sur brochure. Figures doubles, eaux-fortes, etc.

396. CASTELA. La Guide et adresse pour ceux qui veullent faire le saint voyage de Hierusalem, par le Fr. Henry Castela, Tolosain, religieux obseruantin et confesseur des dames religieuses à Bourdeaux. *Paris, Laurent Sonnius*, 1604; pet. in-12, front. gr., v. jaspé. .... —»

Première édition d'un livre rare, orné d'un très-beau frontispice gravé par Léonard Gaultier. Exemplaire d'une conservation parfaite. Henri Castela, né à Toulouse, religieux observantin, confesseur des religieuses de l'Annonciade à Bordeaux, partit de cette dernière ville en avril 1600, se rendit à Rome, puis à Venise, où il s'embarqua pour faire le voyage de la Terre-Sainte. Il étoit de retour à Bordeaux, au mois d'octobre 1601, après avoir visité Alep, Jérusalem, le Caire, le mont Sinaï et Alexandrie. Il publia la relation de son voyage en 1603. *La Guide et adresse* est le complément de son œuvre. Dans ce petit volume, écrit avec une élégante simplicité, le P. Castela fournit aux pèlerins, les renseignements les plus détaillés sur la route qu'ils doivent parcourir et sur les lieux sacrés qu'ils peuvent visiter. Il donne également des avis fort sages, relativement aux préparatifs du voyage, aux vivres, boissons et vêtements dont il faut se munir, aux précautions indispensables contre les ruses des filous, contre la rudesse des matelots, contre la cupidité et l'insolente barbarie des Turcs, des Arabes nomades, etc. Ce livre est plein d'intérêt. On chercheroit vainement ailleurs, un tableau plus naïf et plus curieux des souffrances que les pèlerins enduroient autrefois, pendant une longue traversée. Dans le dernier chapitre, l'auteur fait le compte des dépenses que nécessite un voyage à Jérusalem, et indique la valeur des monnoies d'or et d'argent qui avoient cours en Orient. Parmi les dépenses on y relate celle-ci : « A tous les coquins que l'on rencontrera il faut donner pour le moins quatre ou cinq *maidins*, plus ou moins. »

397. CASTIGLIONE. Le Courtisan de Messire Baltazar de Castillon, nouvellement reveu et corrigé, avec privilége royal pour trois ans. *François Juste* (*à Lyon*), 1538; 4 parties, in-8 de 142, 59 et 58 ff. chiffr., avec 2 ff. non chiff. à la fin, mar. bl., fil., tr. d....... 90—»

Bel exemplaire d'une édition très-rare, dont chaque page est entourée d'un encadrement gravé en bois, dans le genre des livres d'Heures de Geoffroy Tory, de Bourges. Le célèbre ouvrage du comte de Castiglione, *Il libro del cortegiano*, avoit été imprimé par les Aldes, en 1528, malgré l'auteur qui s'étoit toujours refusé à publier ce livre, et qui eut le chagrin de le voir paroître d'après une copie subreptice pleine de fautes. Balthazar Castiglione eut le temps de publier lui-même, avant de mourir, une édition

complète, revue et corrigée, à Florence. Ce Livre du Courtisan, qui étoit déjà fameux dans toutes les cours de l'Europe, eut alors une immense vogue et fut réimprimé de tous côtés. Les traducteurs françois se disputèrent l'honneur de le *translater* du *tuscan* en françois. Jean Chaperon devança ses rivaux, et sa version fut imprimée la première à Paris, chez Jean Longis, pendant que le libraire de Lyon, François Juste, faisoit traduire le même ouvrage par Jacques Colin, d'Auxerre, qui avançoit lentement dans ce travail difficile, et qui n'épargnoit pas la bourse de l'éditeur. La traduction de Jacques Colin achevée, Mellin de Saint-Gelais et Estienne Dolet, chargés de la revoir, y trouvèrent beaucoup à redire et corrigèrent une foule de passages défectueux; après quoi, François Juste, qui se plaignoit d'avoir déboursé *gros deniers* et d'arriver le dernier avec sa traduction du *Courtisan*, mit sous presse cette édition *très-élégamment et correctement* imprimée, « comme celluy qu'ay voulu user du labeur de Monsieur maistre Estienne Dolet, pour certain en littérature, eloquence et scavoir, une des principues lumieres de France. » Étienne Dolet, dans son épître liminaire à Mellin de Saint-Gelais, déclare que, nonobstant le privilége qu'il a obtenu du roi, il ne veut pas empêcher que tous imprimeurs n'impriment tout ce que bon leur semblera. « Mais que ce soit, dit-il, sur les copies qui sortiront de moy, et qui seront differentes de la vulgaire et commune. »

P. L.

398. CATERUS (*Jacques*). Virtutes cardinales ethico emblemate expressæ. *Antuerpiæ, ex off. Plantiniana*, 1645; in-4 de 20 ff., front. et 4 pl. grav. sur cuivre. 24—»

Très-bel exemplaire, à toutes marges, d'un livre RARE. — Les gravures dont ce volume est orné, sont tirées à part, en premières épreuves, et fort bien exécutées; elles représentent sous des figures allégoriques, la Prudence, la Justice, la Force et la Tempérance. Le texte se compose de trois parties : une explication des allégories, imprimée en caractères lapidaires; une description de chaque vertu cardinale, extraite des offices de Cicéron, imprimée en caractères ronds; quatre pièces de vers latins, imprimées en italiques, et intitulées : *Larva prudentiæ*, *larva justitiæ*, etc. La marque de Chr. Plantin est placée sur le dernier feuillet.

On trouve le nom de l'auteur, Jacques Caterus, de la Société de Jésus, à la fin de la dédicace, datée du 1er juin 1645, et adressée à François de Kinschot, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Jacques, et conseiller de S. M. catholique dans la cour suprême du trésor et des domaines royaux en Belgique.

399. COPIE BULLARUM CONCILII BASILIENSIS et pape Sixti quarti in materiam conceptionis beatissime Marie Virginis, una cum duobus oratiunculis Sixti pape quarti et Alexandri pape sexti, de eadem conceptione ad Ma-

riam virginem et sanctam Annam pluribus indulgentiis dotatis. (*Impressum Heidelberg*), *s. a.*; in-4, de 4 feuillets, lettres rondes, gravures en bois sur le titre. .... 18—»

TRÈS-RARE. — Ces quatre feuillets ont dû être imprimés dans les dernières années du XV[e] siècle. Ils contiennent un décret du Concile de Basle, dans lequel les membres du Concile exposent que la question ardue de l'immaculée conception de la Vierge a été solennellement débattue devant eux, et qu'après avoir mûrement examiné les raisons fournies de part et d'autre, ils ont déclaré et statué au nom de l'Église universelle qu'ils représentent, que la Vierge n'a jamais été assujettie au péché originel; en conséquence, ils rétablissent la fête de la Conception, qui étoit fixée autrefois au 8 décembre, et ordonnent qu'elle soit célébrée dans toutes les églises. Ce décret est daté du 17 septembre 1439, c'est-à-dire deux mois avant la déposition du pape Eugène IV et l'élection de Félix V, par le même Concile. Vient ensuite une bulle de Sixte IV, qui accorde à tous ceux qui assisteront dévotement aux offices de la fête de l'Immaculée Conception, onze mille ans d'indulgences. La bulle est faussement datée de l'an 1466 : Sixte IV succéda à Paul II, le 9 août 1471; il faut peut-être lire *septuagesimo* au lieu de *sexagesimo*. Ce recueil finit par une courte prière en l'honneur de l'Immaculée Conception, offerte par le fameux pape Alexandre VI, à la dévotion des fidèles, avec une concession de dix mille ans d'indulgences pour les péchés mortels, et de vingt mille ans pour les péchés véniels. Il résulte des pièces contenues dans ce livret, que la question de l'Immaculée Conception de la Vierge avoit été déjà résolue en 1439, par le Concile de Basle, et que l'établissement d'une fête de la Conception remonte à une époque beaucoup plus reculée.

AP. B.

400. DU BUC. Devot traicté compilé du livre de Genèse, par le frère Richard Du Buc, religieux de l'ordre des Frères mineurs, comprenant en langue françoise bien élégamment l'exercice de la vie active et contemplative, soubz la figure du mariage de Jacob, et sa génération. *Paris, J. Bignon et P. Sergent, s. a.* (1539); pet. in-8, mar. vert, fil., tr. dor. (*Kœhler.*)........... 48—»

BEL EXEMPLAIRE D'UN LIVRE RARE. Jolie édition en lettres rondes. Le privilége pour trois ans, placé au verso du titre, est daté du 7 septembre 1539. L'impression du volume a dû avoir lieu la même année. Cet ouvrage a été publié après la mort de l'auteur, qui le composa dans un âge très-avancé, ainsi que nous l'apprend l'*Avis au lecteur benivole :* « Et a esté « composé à la requeste de plusieurs gentz de bien, qui voyans que le « predict bon père estoit ia en l'aage dernière de l'homme, ont voulu auoir

« quelque œuure de luy, auquel après sa mort peussent auoir, et leurs « successeurs, soulas en leurs espritz, comme ont tous les iours en ses très- « deuotz sermons. » Il est fâcheux que les sermons de Richard Du Buc soient perdus; ils devoient être aussi curieux que ceux de Maillard, de Menot, de Raulin, etc., dont les extraits ont été recueillis par G. Peignot, dans son *Predicatoriana*.

Le *Mariage de Jacob* est une œuvre mystique qui appartient à la nombreuse série de petits livres écrits au xve siècle et au xvie, par des cordeliers et des capucins, pour l'édification des fidèles. On y trouve, il est vrai, des passages assez singuliers, tels que ceux-ci : « En ce fourneau « estoit bouillant le cueur de la benoiste Magdaleine, et le bouillon estoit « si grant et si impétueux, qu'il vuydoit le fons du pot... — Rachel luy a « dict : J'ay une seruante nommée Bala, prenez-la en mariage... Par « ainsi Jacob a pris Bala en mariage et a usé de ses deux premières et « principales femmes qui estoient seurs tempéréement, des deux servantes « obtempérammment; car en obéissant à leurs deux maistresses de nulle « intemperamment... » Mais la naïveté des lecteurs égaloit celle des bons Pères. Richard Du Buc et ses confrères étoient considérés comme de profonds théologiens.

401. Epiniciorum à populo christiano, post deletos acie pragensi perduelles, Deo, sanctis, Ferdinando cæsari invictiss., Maximiliano Bavariæ duci fortiss., cæterisque piæ militiæ... exhibendorum, pegmata sacra. *s. l.*, 1621; in-4, grav. sur cuivre, vél............ 36—»

Rare. — Ferdinand II, élu empereur le 28 août 1619, et déjà roi de Bohême depuis le 29 juin 1617, par suite de la démission de l'empereur Matthias en sa faveur, ne fut point reconnu par les États de Bohême, qui, pour défendre la religion protestante, dont ils faisoient profession, donnèrent la couronne à Frédéric V, électeur palatin. C'est alors que commença la guerre de trente ans. Le 8 novembre 1620, les Impériaux, commandés par Maximilien, duc de Bavière, défirent complétement, près de Prague, l'armée des Bohémiens. Ce poëme héroïque, en vers latins, fut composé à l'occasion de cette victoire remportée par les catholiques de l'empire, sur les protestants de la Bohême. Le volume est orné de 15 belles gravures sur cuivre imprimées dans le texte; elles représentent des arcs de triomphe et des médailles en l'honneur de Ferdinand et du duc de Bavière, une pyramide et des médailles pour perpétuer le souvenir de la fidélité du duc de Saxe, la statue équestre du marquis de Spinola, un obélisque hyéroglyphique à la gloire du comte de Bucquoy, un cénotaphe pour les défenseurs de la foi qui succombèrent dans la bataille, les figures allégoriques de la Bohême et de l'Allemagne, etc., etc. Ce livre curieux se rattache essentiellement à l'histoire, et reproduit un sanglant épisode de la guerre de trente ans.

Ap. B.

402. Erasme. Préparation à la mort, nouuellement composé et publié par le discret docteur Érasme, de Roterdam. Auecques aulcunes prières et pseaulmes moult prouffictables à tous christiens. *S. l.*, 1543; in-32, goth., mar. br., fil. à froid, tr. dor. . . . . 24—»

Charmant exemplaire d'un rare opuscule d'Érasme. Ce volume, parfaitement imprimé en caractères gothiques, n'est point paginé; il porte les signatures *a. k.* La dédicace d'Érasme est datée du 5 décembre 1534. Il est probable que la traduction françoise avoit été imprimée avant 1543, et que, par inadvertance, les éditeurs de cette édition ont conservé sur le titre les mots : *nouvellement composé;* mais on ne connoît point d'éditions antérieures, et celle-ci est elle-même fort rare. Cet exemplaire a appartenu à la bibliothèque du collége des Jésuites, à Arras, puis à M. Oblin, curé de Dammartin. Ces deux indications sont inscrites sur le titre.

403. Guyse (*Jacq. de*). Le premier (second et tiers) volume des Illustrations de la Gaulle belgique, antiquitez du pays de Haynau et de la grande cité de Belges. *Paris, Galliot du Pré*, 1531; 3 tom. en 1 vol. in-fol., goth., veau fauve. . . . . 110—»

Très-bel exemplaire d'une parfaite conservation et grand de marges.

404. Hilarion de Coste. Histoire catholique ov sont descrites les vies, faicts et actions héroïques et signalées des hommes et dames illustres, qui par leur pieté ou sainctеté de vie, se sont rendus recommandables dans les xvie et xviie siècles. *Paris, P. Chevalier*, 1625, in-f. portr., d.-rel., cuir de Russie. . . . . 65—»

Bel exemplaire d'un livre vraiment très-curieux.

405. Joinville. Histoire de saint Louis, par Jehan, sire de Joinville; les Annales de son règne, par Guillaume de Nangis; sa Vie et ses miracles, par le confesseur de la reine Marguerite, avec un glossaire et une table très-ample (édit. donnée d'après les mss. de la Bibliot. roy., par Mellot, Sallier et Capperonnier). *Paris, Imp. roy.*, 1761, in-fol., v. . . . . 30—»

Très-bel exemplaire.

406. Livre merveilleux, contenant en bref la fleur et substance de plusieurs traictez, tant de propheties et révélations, qu'anciennes cronicques, faisant mention de tous les faicts de l'église universelle,... et d'un temps auquel on ostera et tollira aux gens d'église et clergé, leurs biens temporels... Item du temps du grand et dernier Antechrist, et après sa mort, jusques au dernier jour du jugement,... et quand ce doit estre. *Paris, J. Bessault*, 1588; pet. in-8, mar. r., fil., tr. dor. (*Anc. rel.*)............................... 36—»

Livre rare et singulier, qui renferme des prophéties et des pronostications extraites de plusieurs anciens manuscrits à peu près inconnus. Frère Telsfore de Sance, prêtre et ermite près de Thèbes, composa cet ouvrage en 1386, à l'occasion du grand schisme d'Occident, et l'écrivit d'abord en latin, ainsi que le prouve cet article du catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Lyon : *Fr. Telesphori de Cusantia prophetiæ et prognostica de ecclesiæ et imperii statu ab anno 1386 ad finem mundi* (*cum pict. et delineat. nitidiss.*). *Sæc. XVI, chart. fol.* Le volume dont nous nous occupons, est une traduction de ce manuscrit, dans laquelle on a retranché les figures, mais cependant les indiquant quelquefois : *Cy-après s'ensuit et est démontré par plusieurs figures comment Satan fut mis hors de prison.*

Le texte de cette compilation est précédé d'une *Épistre* de Fr. Telsfore, ermite, à Antoine, noble duc de Gênes, *touchant la dévotion de la religion et de l'église militante.* Elle est datée de l'*Hermitage du Champ herculain, près Thèbes*, l'an 1386, le 3ᵉ jour de septembre.

L'auteur raconte que par suite d'une vision, il se rendit avec son compagnon, frère Eusèbe de Vebsailles, dans la cité de Thèbes et à Cusance, pour rechercher des livres de prophéties sur les temps à venir. Parmi ceux qu'il trouva et dont il fit usage, nous citerons le Livre de Cyrille, *écrit en deux tableaux d'argent*, les Livres du grand prophète Joachim, la *Fleur des souverains évêques*, la *Révélation qui est intitulée : De Oroscopo*, la Révélation de Roboam, les Prophétie des Sybilles, etc., etc.

Les pronostications que cherche à expliquer Fr. Telsfore, sont des phrases d'un latin barbare et inintelligible. En voici un exemple : *Deinceps virginis aractato poneris ob possum num milionum regnabunt summi clavis actionarii.* .

Il révoque en doute la fameuse donation de Constantin, et reproche à la cour de Rome les richesses terriennes qu'elle possède. Il prédit que bientôt elle en sera dépouillée.

Après avoir raconté fort longuement les faits et gestes de l'Ante-Christ, et énuméré tous les schismes advenus dans l'Église romaine, jusqu'au grand schisme *qui est le vingt-deuxième*, l'auteur suppute combien de temps le monde doit éxister. Or, d'après ses calculs, la fin du monde étoit fixée à

l'année 1801. Le prophète s'est trompé ; mais il avoit pris ses précautions : *Toutefois*, dit-il, *nul ne scait de certain combien le monde doit durer*.

Les derniers feuillets du volume contiennent la prophétie de l'abbé de Cambrezi, la Prophétie des Agarenes ou Mahmmetains, la Prophétie et Pronostication du ciel.

On peut juger par cette analyse très-sommaire, de toutes les choses curieuses et singulières que renferment les 43 feuillets de ce petit livre.

407. QUITARD. Dictionnaire étymologique, historique et anecdotique des proverbes et des locutions proverbiales des autres langues, par Quitard. *Paris*, 1842; in-8 de 702 p., br. . . . . 6—»

Exempl. lavé et encollé, d. rel, veau fauve doré, en tête non rogné. . . . . 12—»

Ce dictionnaire, pour la confection duquel l'auteur a consulté tous les recueils de proverbes imprimés ou manuscrits de la bibliothèque royale et des bibliothèques des principales villes de l'Europe, offre à la fois le résumé, le correctif et le complément des dictionnaires qui l'ont précédé, mais il n'est point une compilation. C'est un ouvrage nouveau pour les personnes même qui connoissent tout ce qui a été publié sur la même matière. Il ne contient en général que des articles inédits qui se distinguent tous par quelque trait moral, historique ou littéraire, ou par quelque observation étymologique fondée sur l'origine des choses plutôt que sur celle des mots. Il y a dans ces diverses articles plus de cinq cents explications inconnues jusqu'à ce jour, et puisées dans les usages de nos pères. L'auteur a eu pour but de réunir et de condenser tout ce qui peut servir à expliquer l'histoire des mœurs par l'histoire des expressions, et tout ce que présente de remarquable et de curieux la langue proverbiale des différents peuples dans ses rapports avec la nôtre. Une foule d'anecdotes, bons mots, pensées philosophiques et citations où les proverbes sont heureusement employés ou rappelés, ajoutent à l'intérêt et à la variété de cet ouvrage, qui peut être consulté avec fruit par les historiens, les moralistes, les littérateurs et les grammairiens, et qui promet en même temps une lecture agréable aux gens du monde.

408. REBREVIETTES. L'impiété combatue par des infideles ou Discours moraux et chrestiens sur le psaume 13 de David, par lesquels on peut voir que les anciens idolâtres, tant Grecs que Romains, ont détesté avec David les athées et les fruicts de l'athéisme. Avec un panégyrique sur les alliances royales pour l'explication du frontispice, appliqué au sujet du livre; dédié à la serenissime princesse Isabelle, sœur du roi très-chrestien,

et princesse d'Espaigne ; par de Rebreviettes, seigneur d'Escœuvres, etc. *Paris*, *Franç. Huby*, 1612 ; in-8, front. gravé par L. Gaultier ; v. f. fleurdelysé, et compart., tr. d. .... 38—»

Exemplaire de dédicace à la sœur de Louis XIII. L'ouvrage est peu de chose par lui-même, quoique *pieusement et catholiquement composé*, suivant l'approbation des docteurs ; mais l'exemplaire est un bien curieux spécimen de l'art de la reliure à cette époque. C'est encore la reliure telle qu'elle étoit au milieu du XVIe siècle, mais avec plus de lourdeur et de solidité ; le dos massif, à nerfs saillants, doré à petits fers, rappelle les endossages de manuscrits. La conservation de cette reliure est parfaite. Quant à la paraphrase de Guillaume de Rebreviettes, qu'on ne s'attendroit pas à trouver sous un pareil habit, on n'a pas besoin de la lire pour admirer la bonne figure qu'elle fera dans une bibliothèque ou plutôt dans un musée de reliures. Il y a dans la collection de Motteley, au Louvre, deux volumes in-folio reliés dans le même style. P. L.

409. Recueil des pièces curieuses sur les matières les plus intéressantes, par Albert Radicati, comte de Passeran. *Londres*, 1749 ; in-8, mar. v., fil., tr. dor. (*Derome.*) .... 28—»

Charmante reliure de Derome, dite *à l'oiseau*.

Ce recueil, qui contient les pièces suivantes, est précédé d'un factum où le comte de Passeran raconte une partie de ses aventures : *Douze discours moraux, historiques et politiques.* — *Histoire de la profession sacerdotale ancienne et moderne.* — *Nazarenus et Lycurgos mis en parallèle*, trad. du latin. — *Recit fidelle et comique de la religion des Cannibales*, trad. de l'arabe. — *Projet facile, équitable et modeste, pour rendre utiles à la nation un grand nombre de pauvres enfants qui lui sont maintenant fort à charge*, trad. de l'anglois.

410. Romæ ruina finalis, anno dom. 1666, mundique finis sub quadragesimum quintum post annum. Sive, literæ ad Anglos Romæ versantes datæ, quibus... et Bestiam derelinquere et Babylone, urbe nempe romana anno jam dicto, excidio et incendio delendâ, atque funditus evertendâ confestim exire admonentur. *Londini*, 1655 ; in-4 de 70 pag. .... 48—»

Très-rare. — Ce volume est du même genre que l'*Idea reformandi antichristi*, l'*Antichristus romanus*, etc. ; mais, c'est un des plus singuliers livres écrits contre la cour de Rome. L'auteur qui s'est caché sous les initiales J. W., étoit anglois et sans doute presbytérien. Il dédia son œuvre, le 25 juillet 1655, au très-illustre seigneur, le protecteur de la république de

la Grande-Bretagne et de l'Irlande. Il nous apprend, dans la préface, qu'il vivoit du temps de la reine Élisabeth, qu'il fut élevé dans l'académie de Cambridge, qu'il se retira du monde pour se livrer entièrement aux méditations religieuses, et que, bravant la faim, la soif et la misère, il est parvenu à acquérir la connoissance des choses futures : *Futurorum quorundam arcanorum, quæ generationi huic fastidiosæ, stupidæ et obduratæ incredibilia videntur, scientiam consequutus est.* Cette phrase suffit pour prévenir les lecteurs que notre presbitérien va débiter des rêveries. Il faut avouer cependant qu'il avoit prodigieusement lu. Son livre n'est à peu près qu'une longue compilation extraite de l'Écriture sainte, et des écrivains religieux ou profanes. Il a cru, dit-il, qu'il étoit de son devoir d'adresser cet ouvrage, ainsi qu'un autre volume intitulé : *Vox è deserto*, aux Anglois qui résidoient à Rome, attendu que cette ville doit être irrévocablement détruite de fond en comble en 1666, et qu'ils pourront, à l'aide de cet avertissement, échapper aux dangers qui les menacent. Mais, quels graves motifs ont pu déterminer notre Anglois à prophétiser la destruction de Rome en 1666, et la fin du monde quarante-cinq ans après cette date, c'est-à-dire, en 1711? Le nombre de la *bête* de l'Apocalypse est 1666 ; les lettres numérales que renferment les mots *Alexander episcopus Romæ* (Alexandre VII, élu pape en 1655), forment par leur addition, le même nombre 1666. Daniel a prédit que le monde finiroit quarante-cinq ans après la chute de l'Antechrist. Donc, rien n'étoit plus certain que les dates fixées pour ces deux grands cataclysmes. Sur cette base qui nous paroît au moins très-singulière, l'auteur a construit une interminable dissertation accompagnée, comme tous les ouvrages de ce genre, de nombreuses citations et d'épigrammes dirigées contre la cour de Rome. Ap. B.

411. TOTALE ET VRAIE DESCRIPTION DE TOUS LES PASSAIGES, lieux et destroictz par lesquelz on peut passer et entrer des Gaules es Ytalies, et signamment par ou passerent Hannibal, Julius Cesar, et les roys de France Charlemaigne, Charles VIII, Louis XII et le roy François a présent regnant, premier de ce nom. — Item, plus est contenu le nombre et titres des cardinaulx et patriarches ; l'ordre et les noms des archeueschez et eueschez, estant en luniuersel monde. — Item, les archeueschez, eueschez, abbayes et autres bénéfices reseruez au sainct siège ; avec la taxe ordinaire estans au royaume et seigeuries de la couronne de France (par Jacques Signot). *A Paris, à la rue Sainct Jacques, à lenseigne de la croix de boys, en la maison de Toussaint Denys.* (A la fin) : *Impressum Parisius, sumptibus Toussaint Denys*, 1515; pet.

in-4, goth. de 28 ff. chiffrés et 12 non-chiff., v. f., fil., tr. dor. (*Thompson*)........................ 75—»

TRÈS BEL EXEMPLAIRE d'un livre RARE. — La *Totale description* avoit déjà paru à la suite de la *Chronique de Gènes*, imprimée en 1507; mais l'édition de 1515 est la première qui ait été publiée séparément, avec les additions indiquées sur le titre. Cependant, nous ferons remarquer que ce titre, malgré sa longueur, est encore incomplet. En effet, on n'y trouve pas cités: *La vraye et briefue description du pays d'Ytalie; le sommaire de ce que les seigneurs et communaultez de Italie tiennent dudit pays* (ces possessions sont évaluées en ducats); *Le chemin de Paris à Rome; Modus quo tempore tenentur singuli romanæ ecclesiæ tributum solvere; Electores imperii; De regibus christianis*. L'auteur de la *Totale description*, et probablement de la *Description du pays d'Italie*, se nommoit Jacques Signot. On lit (f. 4 r°) : « De ladite victoire (de Fornoue) par les lettres et diligence « de Jacques Signot, compositeur de ceste présente description furent « aduertiz les gens du roy qui estoient demourez audit royaume de Naples. « Et de long temps après neurent aucunes nouuelles dudit seigneur (le « roi), fors que par le moyen des lettres dudit Signot, lequel estoit de-« mouré en la terre du duc de Ferrare, pour aduertir ledit seigneur (le « roi), du faict de ses ennemis, comme il feist par deux fois. La première « fois fut à Pontelonguo par de la Brassello. Et l'autre ung iour auant la « bataille. Et furent adressez les messagiers à Monsieur de Piennes, pour « en aduertir ledit seigneur. » Ainsi, Jacques Signot servit d'espion au roi Charles VIII, avant et après la bataille de Fornoue. La première partie de ce volume est une description exacte et curieuse des dix passages qui conduisent de France en Italie. La seconde partie contient une relation géographique des provinces de l'Italie, entremêlée de fragments historiques, tels que : Le Récit de la bataille de Fornoue, l'Histoire des ducs de Milan, l'Histoire des possessions de la république de Venise, et des renseignements sur plusieurs familles souveraines en Italie. La liste des cardinaux, des évêchés, etc., et la taxe des bénéfices de France, sont publiées en latin; c'est une compilation rédigée d'après d'anciens pouillés. La marque de T. Denys, est sur le recto du titre; elle a été reproduite dans le *Manuel du Libraire*, t. 4, p 49; et sur le verso, on trouve le *privilége* accordé par le Parlement, le 10 décembre 1515, pour l'impression du volume. Ce livre intéresse non-seulement les bibliophiles, mais encore les géographes et les historiens. Ap. B.

412. VIVANT DENON. Monuments des arts du dessin chez les peuples, tant anciens que modernes, recueillis par le baron Denon, pour servir à l'histoire des arts, lithographiés par ses soins; décrits et expliqués par Amaury-Duval. *Paris*, *Firmin Didot*, 1829; 4 vol. gr. in-fol., v. fauve fil. à comp., tr. dorées. (*Thouvenin*.). 300—»

Édition originale tirée seulement à 250 exemplaires et premier tirage des 315 planches. Très belle condition de reliure pour ce livre.

413. Voyages faits principalement en Asie, dans les XIIe, XIIIe, XIVe et XVe siècles, par Benj. de Tudèle, J. de Plan-Carpin, Guil. de Rubruquis, Marc Paul, etc., accompagnez de l'Histoire des Sarrazins et des Tartares, par P. Bergeron. *La Haye*, 1735; 2 vol. in-4, fig. et cartes, v. m. .... 37—»

Les voyages qui composent ce recueil sont les plus anciens qui nous restent depuis la destruction de l'empire romain.

PUBLICATIONS NOUVELLES

414. La Muse historique ou recueil des lettres en vers, contenant les nouvelles du temps écrites à Son Altesse Mademoiselle de Longueville, depuis duchesse de Nemours (1650-1665), par J. Loret; nouvelle édition revue sur les manuscrits et les éditions originales, et augmentée d'une introduction, de notes et d'une table générale des matières, par MM. F. Ravenel et Ed. V. De La Pelouze. *Paris*, 1857. TOME PREMIER, 1 vol. gr. in-8 de 582 p., à 2 colon., br.... 15—»
GRAND PAPIER, tiré à petit nombre.......... 25—»

415. Essai sur l'histoire de la côte Sainte-Catherine et des fortifications de la ville de Rouen, suivi de Mélanges relatifs à la Normandie, par Léon de Duranville. *Rouen*, 1857, 1 vol. in-8 de 475 p. et 3 planches, et 1 plan du fort Sainte-Catherine en 1592...... 6—»

416. MANUEL DU BIBLIOGRAPHE NORMAND, par Édouard Frère. *Rouen, Le Brument; à Paris, chez J. Techener*, 1857, gr. in-8 à 2 colon. PREMIÈRE LIVRAISON.. 5—»
Papier vergé tiré à VINGT-CINQ exemplaires; prix de la livraison.............................. 10—»

Le *Manuel du Bibliographe normand* formera 2 vol. in-8; il sera publié en six livraisons chacune de 160 pages environ, et terminé vers la fin de

décembre 1858. On ne sauroit trop encourager de semblables recueils, résultats de recherches arides, d'investigations et de travaux opiniâtres. L'ouvrage dont nous annonçons aujourd'hui la première livraison est un *Dictionnaire historique et bibliographique* qui comprend l'indication des ouvrages relatifs à la Normandie, depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'à nos jours, des notes biographiques, critiques et littéraires sur les hommes qui appartiennent à la Normandie par leur naissance, leurs actes et leurs écrits; enfin des recherches sur l'histoire de l'imprimerie en Normandie.

M. Ed. Frere est membre de l'académie des sciences, belles lettres et arts de Rouen et auteur de plusieurs ouvrages estimés. Nous reproduirons ici l'épigraphe qui se trouve sur le titre:

« La connoissance des livres abrège de moitié le chemin de la science, et c'est déjà être très-avancé en érudition que de connoître exactement les ouvrages qui la donnent. »

417. Lettres de Gabriel Peignot à son ami N. D. Baulmont, inspecteur divisionnaire des postes en retraite, membre de la Légion d'honneur, mises en ordre et publiées par Émile Peignot, son petit-fils. *Dijon*, 1857, in-8, fac-simile et portrait.................. 5—»

Le titre de cette publication en indique le contenu; Peignot écrivant à son ami ne néglige aucun de ces détails privés, de ces particularités personnelles qu'une correspondance intime contient quand elle n'est pas destinée à l'impression. Quoique nous les annoncions dans le *Bulletin du Bibliophile*, ces lettres ne sont pas purement scientifiques et littéraires. Cette correspondance de trente années avec un ami de sa jeunesse, pieusement recueillie et publiée par le petit-fils de G. Peignot, contient un grand nombre de faits curieux, d'observations utiles ainsi que les confidences et les pensées intimes d'un des écrivains les plus distingués qui ont honoré les lettres françoises et la Bourgogne.

418. COSMOGRAPHIE MOSCOVITE, par André Thévet, recueillie et publiée par le prince Augustin Galitzin. *Paris*, 1858; in-16, xv et 180 pag., papier de Hollande, br.................................... 8—»

Ce volume imprimé à très-petit nombre est la quatrième publication de la *Bibliothèque russienne*, mise au jour par les soins du même éditeur. Les autres ouvrages déjà imprimés et annoncés précédemment sont : *Discours sur l'origine des Russiens. — Relation des particularitez de la rébellion de Stenko-Razin contre le grand-duc de Moscovie. — Document relatif au patriarchat moscovite*, 1589.

419. HISTOIRE DE WALDRADE, de Lother II et de leurs descendants, par le baron Ernouf, d'après Liudprand, Frodoard, Erchempert, Léon d'Ostie, Benoit de Saint-

André, Annales de Saint-Bertin et de Fulde, etc. *Paris*, 1858; 1 vol. in-8........................ 7—50

Papier de Hollande, tiré à 50 exempl....... 20—»

On trouvera dans ce livre un grand nombre d'aperçus nouveaux, de documents curieux et peu connus. L'auteur s'est efforcé de faire pour les premières années du dixième siècle, ce qu'a fait Augustin Thierry, pour les temps mérovingiens.

La liaison adultère de Waldrade et de Lother II, l'un des arrière-petits-fils de Charlemagne, est un des incidents capitaux de l'histoire de l'Occident chrétien pendant la seconde partie du IXe siècle. Mais ce qui est bien moins connu, et ce qui pourtant mérite de l'être, c'est la destinée sinistre et grandiose de la race issue de ces coupables amours, race énergique et vaillante dans sa perversité même. L'histoire de cette famille, consciencieusement étudiée sur les documents originaux, par M. le baron Ernouf, éclaire d'un jour nouveau la partie la plus obscure et la plus inexplorée des annales du Xe siècle, notamment en ce qui concerne l'influence étrange et incontestable qu'exercèrent à cette époque quelques femmes d'une dépravation profonde, mais d'une haute intelligence. La première de toutes ces femmes fut sans contredit la fille même de Waldrade, Berthe de Toscane, alors connue jusqu'en Orient, et parmi les Infidèles sous le nom de *Berthe la grande comtesse*.

L'auteur de ce livre s'est efforcé de démêler et de préciser l'influence exercée par cette femme étrange et par sa postérité sur les événements de leur temps. Ses recherches studieuses l'ont mis sur la trace de faits curieux, émouvants, dont l'importance historique avoit été méconnue jusqu'ici. Nous croyons pouvoir prédire un succès sérieux à ce livre, doublement intéressant par des révélations piquantes et instructives et par l'intérêt dramatique du récit.

420. PAGNON. Art de reconnoître les médailles fausses des vraies antiques, et les divers moyens qu'emploient les faussaires pour les contrefaire et les patiner; suivi d'un catalogue de médailles fausses, frappées dans des coins anciens et modernes, par A. Pagnon, numismatiste lyonnois. *Marseille*, 1857, in-8, br............................... 5—»

Ce petit ouvrage inédit, d'une grande importance pour la numismatique, dévoile aux amateurs des moyens infaillibles de reconnoître une médaille fausse à première vue, par des procédés nouveaux inconnus jusqu'à ce jour et que l'auteur expérimenté a bien voulu divulguer aux numismatistes. Il est suivi d'un catalogue de médailles fausses frappées or, argent, mé-

daillons grands, moyens et petits bronzes, sortant de coins anciens et modernes que l'on est sujet à rencontrer journellement dans le commerce.

Cet opuscule n'est tiré qu'à 250 exemplaires.

421. Le Roman en vers de très-excellent, puissant et noble homme Girart de Rossillon jadis duc de Bourgoigne publié pour la première fois d'après les manuscrits de Paris, de Sens et de Troyes, suivi de l'histoire des premiers temps féodaux, par Mignard, membre des académies de Dijon, Lyon, etc. (*Imprimé à Dijon par Loireau-Feuchot, en vente à Paris chez Techener, libraire*), 1858; 1 vol. gr. in-8 de XLVIII et 458 pages, et neuf planches............. 15—»

Papier de Hollande tiré à cinquante exemplaires. planches sur papier de Chine......... 30—»

Voici très en raccourci un premier aperçu de ce poëme né en Bourgogne. Le prologue renferme des avis pleins de sens et de sagesse pour quiconque écrit l'histoire. On sent par le début seul que l'auteur a principalement en vue la vérité, tout en donnant à ses récits les ailes de la poésie : ainsi, les dissensions de famille de Louis le Débonnaire; les menées de Charles le Chauve, son caractère cauteleux, suborneur et emporté; la puissance des grands vassaux exprimée par celle de Girart de Roussillon, vrai type des vigoureux champions de la féodalité : tout est exposé dans ce poëme selon l'histoire. Nous avons aussi, grâce à ce recueil, une image complète de nos temps héroïques précurseurs de notre haute civilisation : rien de plus intéressant, comme partie épisodique, que de voir un héros jusqu'alors gâté par la fortune être en proie pendant sept ans aux rudes épreuves de l'exil, de l'abandon et de la misère, mais soutenu et consolé par un ange de vertu, le type de l'épouse chrétienne, par Berthe, en un mot; puis rentrer en grâce auprès du Roi par des circonstances les plus ingénieusement produites, et recommencer une vie héroïque et exemplaire où rien n'est oublié des leçons de la fortune, même dans la conduite de la guerre qui reprend bientôt avec fureur entre le roi de France et lui. Les épisodes du siége de la forteresse de Roussillon sont remplis d'intérêt; les scènes de combat sont très-diversifiées; et rien ne manque au terrible spectacle d'une lutte tellement acharnée entre la royauté et la féodalité, que l'intervention divine est nécessaire pour ramener la paix parmi les peuples. Enfin, l'on sent partout la profonde influence du christianisme dans notre société moderne : déjà au IX[e] siècle la dignité des mœurs conjugales et l'influence douce et pénétrante de la femme chrétienne avoient remplacé la suprématie farouche des guerriers. Un fond de moralité remarquable respire dans ce poëme : c'est le respect des peuples pour les personnes de haut rang qui donnent l'exemple des vertus.

Neuf dessins, dont six coloriés à plusieurs teintes et fidèlement calqués sur les originaux, existant au manuscrit de la Bibliothèque impériale, occuperont dans notre ouvrage la même place qu'au manuscrit même. Ces dessins respirent, par leur naïve expression, les premières années du XIVᵉ siècle dont ils reproduisent exactement les costumes. « On voit d'abord « Girart, poursuivi par le roi de France, s'échapper de Dijon pour fuir à « Besançon. Un saint ermite habitant les forêts le réconforte et dispose son « âme à la résignation. Ici, Berthe est représentée gagnant sa vie comme « couturière, pendant que Girart s'en va au marché avec un sac de charbon « sur le dos. Là, rien de plus original que la scène où il se venge de l'in- « sulte d'*un varlet*. Les dessins suivants nous montrent d'abord la reine, « épouse de Charles le Chauve, rencontrant fortuitement les pauvres pros- « crits accablés sous le poids de leurs sept années d'infortune; puis vient « Charles, à qui la pieuse reine Elwis, sœur de Berthe, avoit raconté un « songe rempli d'émotions; ainsi préparé, le roi pardonne à Girart tous ses « torts. Ailleurs, ce dernier, après avoir commis une grosse faute contre « Berthe, se tient, avec les signes du plus vif repentir, à la porte d'une « église toute flamboyante des solennités de Noël. Un peu plus loin, la « pieuse et magnanime Berthe le console et le fait entrer dans le temple. « Enfin, le 9ᵉ dessin représente un ange révélant au peuple d'Avignon que « les fléaux répandus sur la contrée cesseront seulement lorsqu'on aura « transporté les précieux restes de Girart à son abbaye de Pothières, en « Bourgogne. »

Il n'est pas possible de faire ressortir dans une esquisse aussi rapide tout le mérite de cette production; on y puise les plus judicieuses leçons sur les qualités de l'homme de guerre, sur le respect dû à l'autorité, ce qui étoit une morale plus en vigueur chez nos aïeux que chez nous malheureusement; on y trace les principales qualités d'un souverain, dont le cœur doit être le sanctuaire de la justice; on y expose comment il doit craindre et mépriser la flatterie, honorer et garder ses serviteurs, priser le bon sens et les bonnes mœurs du pauvre comme du riche, demeurer attentif entre la miséricorde et le droit, respecter les choses saintes et les ministres de Dieu. Nous ne finirions point si nous voulions analyser l'intérêt historique de ce poëme où l'on apprend jusqu'aux formules des sommations et appels de bans entre vassal et suzerain. Charles le Chauve y est parfaitement dépeint sous les couleurs de sa forfanterie habituelle, tandis que la religion, qui a relevé le cœur de Girart, rend toutes ses pensées grandes et généreuses.

Puisse cet exposé fort court, et circonscrit dans les limites d'une simple note, donner une suffisante idée d'un poëme qui a été trop longtemps enseveli dans ses langes, et auquel on s'est proposé de redonner la vie en le rendant intelligible à tous par des explications et par le commentaire des mots d'un sens difficile et aujourd'hui inusité. Toutefois on ne s'est pas borné au poëme uniquement, mais on l'a accompagné de recherches consciencieusement élaborées sur le personnage réel de Girart et sur son rôle dans l'histoire du IXᵉ siècle. On trouve dans ce travail des aperçus tout neufs sur la suite des comtes de la contrée depuis la mort de Girart jusqu'au gouvernement des premiers ducs héréditaires.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. J. ANDRIEUX; L. BARBIER, administrateur à la bibliothèque du Louvre; AP. BRIQUET; G. BRUNET; E. CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; V. COUSIN, de l'Académie françoise; CUVILLIER-FLEURY; Dr BERNARD, bibliophile; A. DINAUX; Bon A. ERNOUF, bibliophile; FERDINAND DENIS, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; AL. DE LA FIZELIÈRE; Vte DE GAILLON; prince AUGUSTIN GALITZIN; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J.-F. PAYEN; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; Bon J. PICHON, président de la Société des bibliophiles françois; SERGE POLTORATZKY; RATHERY, bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie françoise; A. TEULET; VALLET DE VIRIVILLE; CH. WEISS; Francis WEY; YÉMÉNIZ, de la Société des bibliophiles françois; etc., etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

FÉVRIER

TREIZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1858

Sommaire du n° de février.

NOTE SUR UNE LETTRE

SANS ADRESSE, DATE NI SIGNATURE.

Deux seigneurs, que les liens du sang unissent, demeurent à peu de distance l'un de l'autre. L'âge, le rang, la fortune n'ont pas seuls concouru à créer entre eux une intimité profonde : dès que leurs épaules avoient pu supporter la lourde cuirasse du XVIe siècle, ils s'étoient rangés sous le même drapeau, avoient combattu côte à côte, animés d'une ardeur et d'une constance communes, soit que la victoire favorisât leur parti, soit qu'elle donnât l'avantage aux ennemis de leur famille et de leurs principes. Après une lutte encore plus vive que longue, leur chef et parent, brave général, mais non moins habile politique, a vaincu la Ligue, le Pape et l'Espagnol. Il est monté sur le trône

Et par droit de conquête et par droit de naissance.

Une paix longuement désirée et chèrement acquise étant enfin rendue à la France, nos deux cousins rentrent dans leurs terres, puis ils se marient presque en même temps. Le caractère de leurs jeunes femmes, Henriette et Charlotte, forme un contraste complet avec celui des belles dames de l'époque. Modestes, puritaines même, quoique spirituelles et jolies, elles préfèrent la vie de province ainsi que les châteaux, très-beaux du reste, de leurs époux à l'éclat et aux plaisirs de la ville comme de la cour. Malgré la différence de leur culte, Charlotte est protestante et Henriette catholique, elles vivent dans une union

parfaite. Aussi leurs haquenées ou leurs litières franchissent-elles souvent la courte distance qui sépare les résidences ducales de Henri et de Claude. Elles se voient plus fréquemment encore lorsque celui-ci vient habiter, parfois, son manoir des bords de la Vienne.

Claude et sa femme y sont installés depuis quelques jours. Ils ont quitté leur principal château, qui domine le cours de la charmante rivière du Thouet, mais dont la situation, au milieu d'un pays de plaines, augmente encore pour eux le charme des bois, digne entourage de toute demeure féodale. En se rapprochant de Henri et de Henriette, ils trouvent autour du vieux castel des Bouchard les belles forêts qui manquent à leur habitation du Poitou.

Après d'affectueuses visites faites de part et d'autre, Henri arrive un jour seul chez son cousin. Il a voulu l'inviter lui-même à une partie de chasse, plaisir pour lequel ils sont tous deux passionnés, lui quoique souffrant toujours de ses glorieuses blessures, et Claude quoique goutteux.

Mis au courant des petits épisodes survenus dans le jeune ménage depuis leur dernière entrevue, Henri trouve aussi le temps nécessaire pour instruire la belle Charlotte et son mari de ce qui se passe chez lui.

Il leur parle notamment d'une visite annoncée, mais non désirée. Probablement Claude et sa femme devoient la subir à leur tour : c'étoit faire acte de bon parent que d'éviter à ses cousins le désagrément de la surprise.

A peine arrivés chez Henri, les deux chasseurs apprennent que les hôtes fâcheux sur lesquels ils ne comptoient pas de sitôt y seront rendus le lendemain même.

On se fera facilement une idée de l'ennui causé par cette mauvaise nouvelle, surtout à de vrais disciples de leur compatriote du Fouilloux, à des maîtres en l'art de vénerie, qu'on attend pour lâcher la meute et mettre aux abois le plus beau gibier de la forêt. Ils ne se gênent guère, nous le croirons volontiers, en parlant des visiteuses qui auroient beaucoup mieux

fait de rester chez elles ; peut-être même ne leur épargnent-ils pas les épithètes un peu libres qu'ils ont maintes fois entendues ou prononcées eux-mêmes dans la conversation des camps ; mais ils n'en sont pas moins condamnés à une alternative cruelle : ou renoncer à leur partie de chasse, ou laisser à Henriette toute la corvée dont leur présence auroit diminué la charge ; et en même temps froisser la susceptibilité d'hôtes peu aimables, dont la haute position réclame néanmoins de minutieux égards.

A la suite d'une scène moitié triste, moitié comique, Claude s'écrie joyeusement qu'il a trouvé un moyen pour tout concilier. Il faut envoyer chercher Charlotte. Elle aidera sa cousine à faire les honneurs du château ; et si les deux demoiselles ne sont pas parties quand les maris reviendront de la chasse, ils se dévoueront à leur tour, et déploieront bravement la galanterie la plus chevaleresque. Henriette y consent, parce que la compagnie de sa chère cousine lui feroit affronter des ennuis bien plus grands encore.

Le lendemain matin, au saut du lit et au moment de monter à cheval, Henri et Claude écrivent donc sur le premier morceau de papier venu, et quel papier ! la lettre suivante ; et ils expédient en toute hâte le laquais chargé de la remettre à Charlotte :

Madame ma chere cousine, mon papier est si beau et si honneste que vous ne me sçauriés refuser la requeste qu'il vous porte, qui est de faire l'honneur a vostre cousine de luy ayder a faire l'honneur de chés nous, qui est chés vous aussi, car vous y avés la mesme puissance. C'est pour recevoir ces deux grandes filles de qui je vous parlois hyer, qui y seront ce soir ; et cependant, nous chasserons, monsieur vostre mary et moy, qui suis en tout vostre serviteur.

Il n'est point besoin de dire que nous sçavions qu'elles

deussent arriver ; plus tost, s'il vous plaist que vous ignoriés mesmes qu'elles deussent venir.

Il vous est ordonné, mais je dis par arrest donné en la chambre de Fleur de Lys, que vous serés vestue tout ainsi qu'hyer.

Et d'une autre main :

Vous voyés le commandement c'on vous fait. Je ne vous voiray que demain. Nous allons a la chasse, et vous orés ses deux longues filles sur les bras. Dieu vous fortifie pour les bien soustenir.

Comme le porte notre titre, cette lettre est sans signature, sans date et sans adresse, écrite d'ailleurs avec une précipitation qui la rend difficile à déchiffrer, surtout pour les quelques lignes ajoutées par Claude.

A qui étoit-elle adressée ? quand et par qui a-t-elle été écrite? Nous nous le sommes longtemps demandé, avec une curiosité surexcitée par le style du cousin et du mari.

Après de longues et nombreuses comparaisons, il a été possible de reconnoître l'écriture de ce dernier, désigné plus haut par son véritable nom de baptême. Nous avons donc constaté que le chasseur impatient dans l'opinion duquel les deux demoiselles dont parle son cousin étoient encore plus lourdes que grandes, l'époux de Charlotte, est Claude de La Trémoille, duc de Thouars, un des héros les plus admirés à Coutras et à Ivry, le spirituel et caustique censeur de la conversion et des galanteries de Henri IV, le calviniste aussi dévoué à sa foi que brave et éloquent pour la défendre ; qualités et vertus proclamées même par les commissaires envoyés par le roi à l'une des assemblées protestantes de Saumur, lorsqu'ils demandoient, avec une sorte de terreur, au célèbre d'Aubigné, l'ami de La Trémoille : « Avez-vous beaucoup de tels huguenots ? »

Ce premier nom connu, il devient facile de découvrir les autres.

La dame pour laquelle notre lettre a été écrite, la femme de Claude, est Charlotte-Brabantine de Nassau, digne fille de Guillaume le Taciturne, prince d'Orange, et de Charlotte de Bourbon-Montpensier ; digne sœur aussi des illustres Maurice et Henri de Nassau, et de huit aimables, vertueuses et bonnes princesses, parmi lesquelles il suffira de citer madame l'Électrice Palatine, dont le fils aîné eut le malheur de se laisser proclamer roi de Bohême, et madame la duchesse de Bouillon, qui fut la mère du grand Turenne.

Le cousin est Henri de Bourbon-Montpensier, plus proche parent encore de Charlotte que de Claude. Henri IV lui devoit la soumission de la Normandie, conquise au prix de son sang, nous pourrions même dire de sa vie, car ce furent les blessures reçues au siége de Dreux qui causèrent sa mort. Sa femme, Henriette-Catherine de Joyeuse, nommée *Fleur de Lys* dans notre lettre, ne lui donna qu'une fille. Celle-ci épousa Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, et fut mère de la grande Demoiselle, l'héroïne de la Fronde, l'ennemie acharnée de Mazarin, contre lequel elle fit tirer le canon de la Bastille, sans réfléchir que l'armée ennemie étoit celle du roi de France, non du cardinal, et que Louis XIV pourroit faire chèrement expier à sa belle cousine la grande part qu'elle avoit prise aux troubles de sa minorité. La veuve de Henri de Bourbon-Montpensier se remaria avec Charles de Lorraine, duc de Guise. Dans l'historiette qu'il a consacrée au fils du célèbre Balafré, Tallemant Des Reaux rend aux vertus de cette dame un hommage dont sa plume n'est guère prodigue.

Quant aux deux *grandes filles*, il ne nous a pas été possible de découvrir leur nom. Il serait donc aussi téméraire qu'irrévérentieux de consigner ici nos conjectures. L'un des savants et habiles investigateurs de l'histoire des XVI[e] et XVII[e] siècles saura probablement les nommer avec certitude.

Nous avons oublié de dire que la lettre des ducs de Montpensier et de La Trémoille paroît avoir été écrite de Champigny, pendant l'automne de 1599 ou de 1600.

Charlotte habitoit alors le château de l'Ile-Bouchard, mais celui de Thouars étoit la résidence ordinaire de son mari et d'elle. C'est du chartrier de Thouars que provient la lettre commentée et publiée ci-dessus. L'original a été découvert et est conservé au château de Serrant, en Anjou.

PAUL MARCHEGAY.

LE CANARD

DE LA BATAILLE DE PAVIE.

Rien de nouveau sous le soleil, pas même les *canards* qui se crient dans les rues avec permission de M. le préfet de police. Nous avons retrouvé celui qu'on a crié dans les Flandres et la Belgique, pour annoncer la victoire du connétable de Bourbon, la défaite des François et la prise du roi François Ier, sous les murs de Pavie, en 1525. Ce *canard*, qui certainement est unique, se trouve relié et plié dans un volume de la bibliothèque de l'Arsenal, concernant deux Pronostications pour l'an 1547 et pour l'an 1537, par Jacques Sauvage, médecin d'Anvers, et par Jaspar Laet. Il contient une lettre de Louise de Savoie, régente de France, à l'Empereur, et une chanson sur la bataille de Pavie. Ces deux pièces, que nous publions ici pour la première fois, présentent un immense intérêt historique.

P. L. JACOB, bibliophile.

S'ensuyt la copie des lettres envoyées à l'Empereur par la Regente de France.

Monseigneur mon bon filz, après avoir entendu par ung gen-

til homme la fortune advenue au Roy monseigneur mon filz, j'ay loué et loue Dieu de ce qu'il est tumbé es mains du prince de ce monde, où je l'ayme mieulx, esperant que vostre grandeur ne vous fera point oublier la proximité de lignage d'entre vous et luy. Et davantage que je tiens pour le principal le grandt (*sic*) bien qui en poeult universelement venir à toute la chrestienté, par l'union et amitié de vous deux : et pour ceste cause, vous supplie, Monseigneur mon bon filz, y penser, et en attendant commander qu'il soit traicté comme l'honnesteté de vous et de luy le requiert, et permettre, s'il vous plaist, que je puisse avoir nouvelle de sa santé. Et vous obligerés une mere, ainsy par vous nommée, et vous prie aincoire (*sic*) une foys que maintenant en affection soyés pere à votre humble et bonne mere. *En bas estoit escript :* LOYSE. Et au-dessus : A monseigneur mon filz l'Empereur.

Quiconque voeult en soy rememorer
Les faictz haultains des victorieux Roys,
Il les verra non estre à comparer
A nos derniers parages et arrois,
Par lesquelz est vaincu le roy Franchoys,
Prins en son parcq, son orgoeul abbatu,
Tant que ad present, il n'est en son francq chois,
Par follement vers nous s'estre embatu.

Il estimoit fortune luy debvoir
Porter faveur, comme fist aultrefois
A Sainct Croix. où estoit le pooir
Des Suysses, mais en suyvant ses loix
Elle a torné, supz (*sic*) sa sphere de bois,
Tant que soubz piet, a mis la gent franchoise,
Le Roy captif, aultres princes et Roys
Samblablement, par leur content et noise.

Loenge à Dieu, qui donne la victore
Telle à Cesar, par le duc de Bourbon !

Noble Bourbon, pays mis ans telle glore
Ne acquit quelqung, que ton bruyt et renom :
Par tel fachon, t'as erigé son nom
À tousjours mais, n'est besoing en doubter,
Tu as dompté superbe nation
Qui pretendoit le monde surmonter.

Franche, dis-moy, quand tu fis encharger
La Salemandre à ton Roy pour blason,
Pensois-tu point pourquoy signifier :
Elle enseigne sans contradiction
Homme pardu, de venerin tison,
Comme ton Roy, dont poeuples, sans nombrer,
Sont abismés, en la conclusion,
Comme en histore on porroit racompter.

Sainct Mathias, en son mois de febvrier,
T'a visité, trop mieulx que à ses pardons :
Son sort est chut, supz (*sic*) toy au vray compter,
Tant que tu n'as peult rapasser les pontz
Du fort Thesin, mais ainsy que moutons
Sont les gens mors, pour purger les malfaictz
Que t'as commis, vers toutes nations,
Comme febvrier le denote en ses faictz.

Si cy-après tu passes près Pavie,
Ramembre-toy de la belle journée,
Où ont laissé les membres et la vie
Tes danseriaulx (*sic*), que creature née
Telle ne scet, abaisse sa huée,
Car en ce point pugnit Dieu les malvais :
Tu as regné, tu seras regentée
Par nos regentz et victorieulx fais.

Ne doubtes point que Cesar vaincquera,
Comme piecha Dieu l'a notifié :

Provinces en toy cy-après on fera,
Quand le ters faict sera restifié :
Tu as premier l'Empereur deffié
A ton malheur, ainsi comme il appert,
Prie merchi de coeur humilié,
Car aultrement tu vois que tout se pert.

Francs Bourgougnons, reveillés vos esprit
Et si chantés et Bourgougne et Bourbon,
Car nous avons gaigniet et los et pris
Dessupz Franchoys, qui n'ont pas eult le bon,
Tesmoing Thesin où se noia foison
Des ennemis de Cesar invaincu :
Si parsuyvons, à mon opinion,
Tout le réalme est en un coup vaincu !

UN PRÉDÉCESSEUR INCONNU DE LA FONTAINE.

PIERRE SOREL,

POËTE CHARTRAIN DU XVIe SIÈCLE.

Voici le titre et la description d'un volume de poésies, assez rare pour n'avoir été mentionné ni par l'abbé Goujet (*Biblioth. franç.*), ni par les auteurs des *Annales poétiques*, ni par M. Viollet Le Duc (*Biblioth. poét.*), et sur lequel le *Manuel du Libraire* a gardé le plus profond silence, soit que le savant auteur de cet estimable répertoire n'ait pas connu notre curiosité bibliographique, soit que, n'ayant pas remarqué le passage qui pouvoit le faire apprécier des amateurs, il ait négligé de le signaler à leur attention ;

LES ŒVVRES DE PIERRE SOREL, *Chartrain, où sont contenuz :*

les Complaintes d'Amour, l'Ambition à la Royne, l'Aduertissement du Monstre du Danube au Senat romain, les Fantasies et Paraphrase du premier liure de l'Œuure et Iour d'Hésiode, la Paraphrase sur la Sagesse de Salomon. — A Paris, chez Gabriel Buon, au clos Bruneau, à l'enseigne S. Claude. 1566. Auec priuilege du Roy.—In-4° de 2 et 82 feuillets. Au milieu du frontispice se trouve la marque du libraire, avec la devise *omnia mea mecum porto,* et sur le *verso* du même feuillet l'Extrait du Privilége, daté du 19 novembre 1565.

Ces Œuvres du poëte chartrain n'étoient pourtant pas inconnues aux deux principaux bibliographes du XVI[e] siècle, à La Croix du Maine et Antoine du Verdier, qui mentionnent, l'un et l'autre, l'édition placée dans le moment sous nos yeux (*Biblioth. franç.*, édit. de 1772, tom. II, p. 326, et tom. III, p. 345). Le premier nous apprend, en outre, que Pierre Sorel avoit mis en vers françois « quelques livres de l'Iliade d'Ho« mère, non encore imprimés », et avoit également traduit de latin en françois « la Complainte sur la mort de messire Anne de « Montmorency, connétable de France, imprimée à Paris, chez « Rouville, l'an 1568, avec plusieurs Sonnets et Élégies » (1); et il ajoute que notre poète « mourut à Chartres (lieu de sa nativité), l'an 1568 ou environ » (2).

(1) La *Bibliothèque historique de la France* (tom. III, n° 31435), donne ainsi le titre de cet ouvrage : *Plainte sur la mort d'Anne de Montmorency, traduite du latin de M. Legier du Chesne, professeur du roi, ensemble plusieurs Élégies et Sonnets*, par P. Sorel, Chartrain; Paris, Rouille, 1568, in-4°.

Nous n'avons trouvé nulle part l'intitulé du poëme latin de Leger ou Legier du Chesne (*Leodegarius à Quercu*); il n'est pas même indiqué dans l'article que l'abbé Goujet a consacré à ce savant professeur, aux pages 345 et suivantes du tome II de son *Mémoire hist. et littér. sur le Collége de France* (Paris, 1758, 3 vol. in-12).

(2) On lit aussi le nom de Pierre Sorel, avec la date de sa mort, dans la Table des Poëtes des XIV[e], XV[e] et XVI[e] siècles, placée à la fin du sixième volume des *Poëtes François*, recueillis par M. Auguis (Paris, 1824, 6 vol. in-8°).

Nous ignorons si notre poète chartrain étoit de la même famille que Charles Sorel, auteur de la *Bibliothèque françoise*, du *Berger extravagant* et autres ouvrages, né à Paris, en 1599, d'un procureur de cette ville.

N'ayant jamais rencontré la seconde publication de Pierre Sorel, indiquée par La Croix du Maine, nous nous bornerons à énumérer les poésies contenues dans le recueil de 1566.

Le volume débute, au feuillet qui suit immédiatement le titre, par un sonnet intitulé : *Aduertissemens à tous humains*, dont les huit premiers vers donneront une idée assez peu avantageuse de la manière de l'auteur :

Vous qui errés souz la voulte des Cieux,
Soient Roys, soient Ducs, soient Moustaphas d'Asie,
Soient plus petits, desquelz l'ame est saisie
Du traict d'Amour et de ses mols épieux :
Adandonnés ce Dieu si ocieux ;
Car d'autre Amour l'ame se resasie,
D'autre, ie dy, qui nous donne la vie
Des bienheureux, auecques tous les Dieux.
. . . .
. . . .

Ce sonnet est accompagné d'une pièce du même genre, adressée *à monsieur Archambault, secretaire et maistre des deniers de la Chambre de la Maiesté du Roy*. Puis viennent, dans l'ordre indiqué par le titre général du volume : *Complaintes d'Amour*, suite de 47 sonnets, dont le premier n'est qu'une mauvaise imitation de celui que Ronsard a mis en tête de ses *Amours* ; — l'*Ambition*, songe allégorique, encore imité de Ronsard, et dédié *à la Royne* ; — les *Fantasies*, recueil de poésies diverses, telles que sonnets, odes, chansons, acrostiches, discours, élégies, tombeaux, épitaphes, etc. Parmi ces pièces, relatives pour la plupart à des noms historiques, nous en remarquons une que l'auteur veut bien appeler une *Gayette* (gaîté) *à sa Dame :*

Maistresse, ie te donne
Non le rouge Hyacin,
Ny le Iaphir qu'on tourne
En l'orient Turquin.

Ce rougissant raisin
D'une couleur bacchique,
Semelien antique,
Ie te le donne. Tien,
Prens le donc, ma Colchique,
Medée de mon bien.

Qui potest capere, capiat. Les dames de Chartres du XVI[e] siècle ne devoient pas être fort difficiles à *égayer*, si elles s'amusoient à écouter de pareilles billevesées. Ces *Fantasies* sont suivies de la paraphrase du premier livre des *Œuvres et Iours* d'Hésiode et de celle des 19 chapitres de la *Sagesse de Salomon.*

Aux feuillets 23 à 27 de notre volume, entre l'*Ambition* et les *Fantasies*, figure un assez long morceau que nous mentionnons hors de sa place avec intention, puisque le sujet de cette pièce, joint à sa valeur littéraire, a motivé la notice consacrée aujourd'hui par nous aux élucubrations poétiques de Pierre Sorel. Nous voulons parler de l'ADVERTISSEMENT ET REMONSTRANCE DV MONSTRE DV DANVBE AV SENAT ROMAIN, PRIS DE MARC AVRELLES (*sic*). Ce titre indique suffisamment une fiction dont la source est la même que celle de la fable du *Paysan du Danube;* et ces mots qui le terminent : *pris de Marc Aurelles,* nous montrent dans le poète chartrain un écrivain aussi peu versé en critique littéraire que le fut plus tard notre bon La Fontaine, l'un et l'autre ne faisant aucune difficulté d'accepter, pour traduction d'une œuvre originale de l'empereur romain, un livre apocryphe publié par Antonio Guevara, prédicateur de Charles-Quint et successivement évêque de Cadix et de Mondoñedo. L'ouvrage espagnol, intitulé : *Marco Aurelio con el Relox de Principes,* et imprimé pour la première fois en 1539 (Valladolid, Nic. Thierry, in-fol.), eut, au moment de son apparition, un succès qui, malgré les justes protestations de quelques esprits sérieux, se maintint jusques vers la fin du XVI[e] siècle, et se manifesta par de nombreuses versions dans toutes les langues de l'Europe et par les éditions multipliées de la tra-

duction françoise de René Bertaut, sieur de La Grise, retouchée d'abord (1544) par Antoine du Moulin et en dernier lieu (1555) par Nicolas de Herberay, sieur des Essarts (1).

Une cause très-secondaire vint encore en aide à la supercherie littéraire de Guevara : une foule de compilateurs d'extraits et d'anecdotes puisèrent à pleines mains dans la traduction françoise ; et la fiction du personnage, appelé tour à tour le Vilain, le Rustique, le Paysan et le Monstre du Danube, eut particulièrement le bonheur de figurer, en style plus ou moins rajeuni, dans le *Recueil mémorable d'aucuns cas merveilleux* de Jean de Marconville (Paris, J. Dallier, 1563 et 1564, pet. in-8º), dans les *Histoires prodigieuses* de P. Boaistuau (Paris, Macé, 1576, pet. in-8 et autr. édit.), et enfin, un siècle plus tard, dans *Parallèles historiques* de Fr. Cassandre (Paris, 1676 et 1680, in-12) (2).

(1) Voici les éditions de la traduction françoise de l'ouvrage de Guevara, qui sont parvenues à notre connoissance ; cette note, bien qu'imparfaite, servira à compléter la liste donnée par M. Brunet (*Manuel*, tom. II, p. 483): — *Paris*, Galliot du Pré, 1531, pet. in-4º, goth. (1re édit. de la trad. de R. B. de La Grise, sous le titre de *Liure dore de Marc-Aurele*); — *Paris*, même libr., 1534, pet. in-4º, goth.; — *Paris*, même libr., 1535, in-fol., goth.; — *Paris*, Jehan André, 1537, pet. in-8º, goth.; — *Paris*, Est. Caveiller, 1538, pet. in-8º, goth.; — *Paris*, Galliot du Pré, 1540, in-4º, goth. ; — *Paris*, Est. Caveiller, 1542, pet. in-8º; — *Lyon*, Jean de Tournes, 1544, in-16 (1re édit. de la trad. revue par Ant. du Moulin); — *Lyon*, même libr., 1550, in-16; — *Paris*, L'Angelier, 1550, in-8º; — *Paris*, Guill. le Noir, 1555, in-fol. (1re édit. de la trad., refaite pour le premier livre et revue pour le reste, de Nic. de Herberay, sieur des Essarts, sous le titre de l'*Horloge des Princes*); — *Paris*, Est. Groulleau, 1561, in-8º; — *Paris*, même libr., 1561, in-16 ; — *Paris*, Pierre et Galliot du Pré, 1565, in-fol.; — *Lyon*, B. Rigaud, 1592, in-12. — Dans ces quinze éditions ne sont pas comprises les trois de 1566, 1580 et 1588, in-8º et in-16, mentionnées vaguement par M. Brunet, sans désignation de lieu ni de libraire, que nous ne trouvons indiquées nulle autre part.

(2) Voir, pour quelques détails sur ces recueils, l'*Hist. de la vie et des ouvr. de La Fontaine*, par Walckenaer (Paris, Nepveu, 1824, in-8º, p. 277 et suiv.), les *Mél. tirés d'une pet. Biblioth.*, par Ch. Nodier (Paris, 1829, in 8º, p. 161 et suiv.), ainsi que les excellentes éditions de La Fontaine données par ces deux littérateurs, qui ont résumé dans leurs notes tous les travaux de leurs prédécesseurs.

Les poëtes et rimeurs ont dû venir à leur tour; mais jusqu'à présent on ne connoissoit qu'une seule imitation en vers de ce fragment du roman espagnol, antérieure à celle de La Fontaine. Nous voulons parler du rare et précieux opuscule décrit, il y a aujourd'hui 23 ans, ici même, dans le *Bulletin du Bibliophile* (janvier 1835, nº 13 de la 1re série, p. 14 et suiv.), par M. G. Duplessis, et dont nous reproduisons le titre en abrégé : *Harangue descripte au liure doré de Marc Aurele, empereur, d'vn Paysant des riuages du Danube, appelé Milene, laquelle il fit en plein Senat dans Rome, remonstrant les grandes exactions et tirannies que les Censeurs romains faisoyent en son pays..... Nouuellement mis en vers par Gabriel Fourmennois, Tournisien. — A Vtrecht, par Salomon de Roy, imprimeur ordinaire de Messieurs les Estats dudict païs*, 1601, pet. in-4º de 40 pages.

C'est donc pour nous une véritable bonne fortune de bibliophile d'avoir trouvé dans les œuvres d'un auteur à peu près inconnu une traduction versifiée de la harangue du *Paysan du Danube*, dont l'impression remonte à 35 ans plus haut que celle de Gabriel Fourmennois; et les commentateurs de La Fontaine seront désormais condamnés, sous peine de passer pour négligents et incomplets, à compter Pierre Sorel au nombre des prédécesseurs de notre grand fabuliste.

Pour faire connoître les qualités plus ou moins précieuses des 242 alexandrins que renferme la pièce du poëte chartrain, nous nous bornerons à en citer les passages les plus saillants, en ayant soin de reproduire dans les notes les vers de La Fontaine exprimant la même pensée (1).

I'estois morne du tout et dans mon lict lassé
Du songe que mon ame auoit la nuit dressé,

(1) Les lecteurs qui voudront comparer la prose de la version françoise du roman de Guevara avec les vers de P. Sorel et de La Fontaine, trouveront le discours du *Paysan du Danube*, aux chap. XXXI et XXXII de la traduction du sieur de La Grise, et aux chap. III, IV et V du troisième livre de la traduction revue par le sieur des Essarts.

Quand demy sommeillant, demy leuant la veüe,
Oeil à oeil i'aperceu ce qu'en certaine nüe
I'auois en reuassant par phantome congnu.
Ce fut vn Monstre horrible, effroiable, incongnu,
Dont le corsage fut couuert de peau de cheure,
Le visage petit, petite main, la leure
Par ampoules enflée, à cheueux herissés
De crainte et de terreur en rondeur enlacés,
Le regard enfoncé, la teste escheuelée,
La couleur en tout point de la chaleur bruslée,
Les sourcis aualés, le front tout renfrongné,
La barbe qui couuroit de son poil mal peigné
Sa face et sa poitrine, au-dessus de laquelle
Il auoit mis la peau d'vne ourse tres cruelle.
Voilà le vray pourtrait du Monstre qui, de nuit,
Se plaignant des Romains, telz propos me deduit (1).

« O trois foys bienheureux, peuple de Romanie,
« En qui gist nostre bien, nostre heur et nostre vie!
« Et vous, grands Senateurs, que les Danubiens
« Estiment leurs seigneurs et princes terriens!
« Le Dieu, pere commun de ceste humaine race,
» Tant de vous que de ceux où le Danube glace,
« Enflamme vostre cueur à vouloir quelquefois
« Ranger paisiblement vos subiects souz vos loix!

(1) .... Et certain paysan
Des rives du Danube, homme dont Marc-Aurèle
Nous fait un portrait fort fidèle.
.... Voici
Le personnage en raccourci :
Son menton nourrissoit une barbe touffue;
Toute sa personne velue
Représentoit un ours, mais un ours mal léché;
Sous un sourcil épais il avoit l'œil caché,
Le regard de travers, nez tortu, grosse lèvre;
Portoit sayon de poil de chèvre,
Et ceinture de joncs marins.

« Le Dieu, pere commun de ceste race humaine,
« Me souffle dans le corps sa veritable aleine,
« Pour vous pouuoir compter combien souffre de maux
« Le Danube germain dessous vos Juges fatilz (1)!
« . . . .
« La voix de nostre peuple au dedans l'air resonne,
« Cryant et lamentant l'insupportable ennuy
« Que son roy le contrainct de porter auiourd'huy;
« Et toutefoys, Censeurs, vostre oreille estoupée
« Demoure, et vostre main en sang enuelloppée.
« . . . .
« Vous vous faites trainer en des coches tremblantes,
« Vestus de saions d'or et perles éclatantes,
« Tryumphans de l'honneur qui ne vous est point deu,
« Pour ne nous auoir point de iustice rendu.
« Nostre sang et nos pleurs en demandent vengeance
« Au tonnant Iupiter, qui de nostre souffrance,
« Le pryant, le cryant, aura quelque pitié.
« O cruelz Senateurs! ô trop dure amytié!
« . . . .
« Soiés donq' assurés que l'estrange partage
« Qu'auiourd'huy vous tenés comme propre heritage,
« Vous sera quelquefoys, quoy que ce face tard,
« Rauy et emporté par l'estranger soldart (2)!

(1) Le député vint donc, et fit cette harangue :
« Romains, et vous Sénat assis pour m'écouter,
« Je supplie avant tout les Dieux de m'assister :
« Veuillent les Immortels, conducteurs de ma langue,
« Que je ne dise rien qui doive être repris!
L. F.

(2) « Craignez, Romains, craignez que le Ciel, quelque jour,
« Ne transporte chez vous les pleurs et la misère;
« Et mettant en nos mains, par un juste retour,
« Les armes dont se sert sa vengeance sévère,
« Il ne vous fasse, en sa colère,
« Nos esclaves à votre tour!
L. F.

« . . . .
« Dites-moy donq', Censeurs, qui meut premierement
« Vos soldars à s'enfler et s'armer brauement
« Contre la Germanie? Estoit-ce que le Tybre
« Ne iettoit point assés pour l'Itale de viure
« . . . .
« Ie ne voy point de loy de nos premiers ancestres
« Qui vueille que soiés sur le Danube maistres (1).
« . . . .
« Par vous, mauldits Censeurs, nostre loy fut polluë,
« Par vous nous a esté la liberté tolluë;
« Celuy, qui au palais nous ordonne la loy,
« A tous diuersement abandonne sa foy,
« Bronchant deçà delà, conuertissant l'office
« De Iuge, qu'il nous doit, en certaine malice.
« . . . .
« . . . . Les plus grands de l'Almagne,
« Ont conclud de iamais ne hanter leur compagne,
« De crainte que leurs fils et succesifs enfans
« En vn sort si cruel n'accomplissent leurs ans,
« Auecq' meilleur desir de les voir mourir libres
« Qu'obéir comme nous aux tyranniques Tybres.
« . . . .
« Et, comme on voit vn champ le plus delicieux
« Sans le soc n'apporter qu'vn chardon ennuyeux,
« Qu'vne herbe mal plaisante et l'epine tortüe,
« Si son flanc n'est tracé du soc de la charrüe,
« Nos femmes au pareil, veufues et en langueur,
« N'enfanteront sinon vne morte rancueur (2).

(1) « Et pourquoi sommes-nous les vôtres? Qu'on me die
« En quoi vous valez mieux que cent peuples divers?
« Quel droit vous a rendus maîtres de l'univers?
« Pourquoi venir troubler une innocente vie?
L. F.

(2) « Retirez-les (vos Préteurs) : on ne veut plus
« Cultiver pour eux les campagnes;

« . . . .
« L'estat de vos Censeurs commis par nostre terre
« Est pire, je diray, que celuy de la guerre,
« Auquel il est permis en armes s'opposer
« A cil qui de nos biens nous vouldroit deposer :
« Là, sans oser siller ou tourner nostre veue,
« Nous voyons vos Censeurs trainer par pleine rue
« Vne togue empourprée, vndoyante à grands plis,
« Tissue à la sueur et labeur des petits.
« . . . .
« . . . . Chacun de nous citoiens de la ville
« Est tellement poussé, qu'il laisse sa famille,
« Et va sauuagement, souz les touffes des boys,
« Viure auecques les ours qui n'ont ny droicts ni loix.
« . . . .
« Velà le tout au vray que ie vous fais entendre,
« Dont vostre cueur deburoit en vostre corps se fendre.
« . . . .
« Adonques, Senateurs, si les choses sont telles,
« Il vous faut deporter de prendre nos tutelles ;
« Il vous faut deporter de commander sur nous,
« Sans rauir nostre bien comme sauluages loups.
« Ou si vous estimés que mon propos soit fable,
« Noués, Censeurs, noués à mon col quelque chable ;
« Ie m'offre deuant vous au Senat, pour souffrir
« Tel tourment qu'il plaira à vous autres m'offrir :
« Qu'on dresse l'echarfault, ou qu'on picque la fourche,
« Plus constant ie seray que la plus ferme rouche ;
« Car le droit me contraint, et dy ce que ie doy

« Nous quittons les cités, nous fuyons aux montagnes ;
« Nous laissons nos chères compagnes ;
« Nous ne conversons plus qu'avec des ours affreux,
« Découragés de mettre au jour des malheureux,
« Et de peupler pour Rome un pays qu'elle opprime.

L. F.

« Pour nostre Germanie et ma terre et ma loy (1) ».
Lors s'enuola ce Monstre ; et, croilant son baston,
Il me laissa ses mots engraués en lethon.

« Or pleust au Dieu des cieux que dedans ceste France
Vn tel Monstre suruint et y print sa naissance,
Pour faire entendre au Roy, prince dessus nous tous,
Et dont le naturel est gracieux et doux,
Combien de cruauté en la Gaule seiourne,
Comme toute æquité du François se detourne,
Comme tout le malheur ensemble amoncelé
S'est de l'vmbre des grands fierement affublé !
. . . .

Il ne faut pas s'étonner si ces vers, quelque éloignés qu'ils soient de la noble simplicité de ceux de La Fontaine, paroissent en contenir les principales pensées, puisque les uns et les autres ont été puisés à la même source. Avouons-le cependant : l'interminable discours, mis par Antonio Guevara dans la bouche de son rustique héros, n'a pas trop mal inspiré notre Pierre Sorel ; et le poète chartrain a même rendu certaines idées avec assez de vigueur, pour nous faire regretter que l'auteur de la fable du *Paysan du Danube* ait négligé de s'en emparer.

EUSÈBE CASTAIGNE,
Bibliothécaire de la ville d'Angoulême.

(1) « .... Ce discours un peu fort
« Doit commencer à vous déplaire.
« Je finis. Punissez de mort
« Une plainte un peu trop sincère. »
L. F.

TRIOMPHES DE CHENONCEAU

DOCUMENT RELATIF AU PATRIARCAT MOSCOVITE

RELATION DES TROIS AMBASSADES DU COMTE DE CARLISLE

(Publiés par le prince AUGUSTIN GALITZIN.)

Quelque fidélité que nous cherchions à mettre dans le compte rendu des publications du prince Galitzin, il nous devance par leur rapidité. Au mois de mars nous avions donné la liste des ouvrages dus à ses études, et leur nombre nous avoit forcé de sacrifier à une aride et scrupuleuse nomenclature une partie des éloges qui leur étoient dus. Pour être exact, en ne sortant pas des limites qui nous étoient accordées, nous étions demeuré concis, et pour énumérer tous ses titres à la reconnaissance des études historiques, il nous avoit fallu nous modérer dans l'analyse et dans la louange. Encore avions-nous passé sous silence un *Compte rendu des importants travaux de Monsieur le duc d'Aumale* (1), divers articles sur *Vauvenargues*, sur *les Représentants de Maine-et-Loire en 1789*, etc. (2), dignes des excellents recueils qui les avoient accueillis.

Aujourd'hui nous sommes devenu plus incomplet encore grâces à trois publications nouvelles, et, pour nous étendre davantage sur chacune d'elles, nous n'attendrons pas que celles qui nous sont promises viennent augmenter ses droits et la tâche que nous nous sommes imposée.

Les tentations que pourroient offrir au prince Galitzin son érudition et sa facilité d'étude et de style ne le détournent pas

(1) *Correspondant.* Février 1857.

(2) *Bulletin du Bibliophile*, publié par M. Techener, 12ᵉ série, *Analecta Biblio*. p. 993 — Id ibid., p. 1068 — Id., 13ᵉ série, p. 3.

de la noble route qu'il s'est sévèrement tracée. Le devoir que lui impose une patrie qu'il aime, l'attrait que lui inspire le pays qu'il habite le trouvent toujours fidèle. Ses regards se tournent vers la Russie, ses pas se portent vers la France. Ce partage de ses affections et de sa vie indique la division de ses travaux, et l'alliance qui s'établit entre ces deux nations faites pour être sœurs ajoute une opportunité de plus à la variété de ses publications, une sanction nouvelle aux liens qu'il a formés.

Déjà le château de Chenonceau, par un juste orgueil de famille et par une vraie prédilection d'artiste, avoit fixé son attention. Il avoit extrait du trésor de ses archives un délicieux joyau que nous avons signalé : *l'Inventaire des meubles, bijoux et livres de Chenonceau*, précédé de *la Vie de Louise de Lorraine* (1), réunissoit au nom de l'une des princières habitations de la Touraine le souvenir de l'une des plus attrayantes reines de France. Le même penchant a ramené le prince Galitzin vers de mêmes études, et, cette fois encore, bien servi par l'histoire, il a pu rapprocher du nom de Chenonceau, cher aux arts, celui d'une autre reine, cousine et belle-sœur de Louise de Lorraine, qui, dix-sept ans avant, avoit porté la même couronne. Marie Stuart ne se recommanda point par les vertus et la pureté qui firent de Louise de Lorraine presque une sainte. Toutefois, des charmes différents les rendirent également attrayantes : des malheurs disproportionnés consacrèrent leurs memoires. Marie Stuart devança Louise de Lorraine dans la tombe comme sur le trône. Le veuvage fut pour l'une la voie de la solitude et de la prière; pour l'autre, le premier pas vers de nouvelles amours et un cruel supplice. Celle-ci porta sa royale tête sur l'échafaud, celle-là courba la sienne sous les austérités de la pénitence. N'étoit-il pas juste que de Chenonceau, où passèrent les joies et la jeunesse de Marie, où se réfugièrent le deuil et les douleurs de Louise, partissent et les fleurs et les larmes qu'il convenoit d'offrir dans une mesure

(1) Chez M. Techener, 1856.

différente à ces deux noms glorieux ?

Avant que Louise de Lorraine vînt cacher à Chenonceau son veuvage et son désespoir, Marie Stuart y avoit porté auprès du roi François II, son époux, l'orgueil et le bonheur de ses deux couronnes. C'est ce souvenir que le prince Galitzin a célébré en publiant *les Triomphes de Chenonceau* (1). Un préambule placé en tête de ces curieuses pages est consacré à l'auteur inconnu de cette narration. Sans résoudre l'incertitude, il éclaire du moins l'ignorance, et prépare par des biographies sur tous les Plessis, auxquels il est attribué, la voie à de plus fructueuses recherches.

Espérons qu'avec le temps, et à l'aide du travail auquel il s'est voué d'une manière si consciencieuse, le prince Galitzin épuisera toutes les illustrations de Chenonceau. Catherine de Médicis, grande et redoutable reine; Diane de Poitiers, séduisante et souveraine maîtresse du roi Henri II, furent les hôtesses successives de cette belle demeure. Puissent-elles à leur tour devenir l'objet des recherches que notre auteur a consacrées à tant d'augustes ou de célèbres mémoires!

Tels sont quelques-uns des travaux par lesquels le prince Galitzin a préludé à d'autres études plus considérables. Tel est le retour dont il paye l'hospitalité françoise. Il a cherché dans l'histoire les personnages embellis par la grâce, la gloire ou la bonté; son cœur et son goût n'ont point été choisir les faits, les figures, les usages que le blâme et la sévérité auroient pu atteindre. Il a présenté la France à la Russie par les souvenirs et les habitudes qui l'honorent. Exemple noble et généreux.

Aussi a-t-il acquis le droit de recommander à son tour sa patrie à la nôtre, et de solliciter un éloge pour la justice qu'il rend à ses héros et à son peuple. Le but de ses soins est de faire prendre à la grande nation à laquelle il appartient une place aussi notable dans la bibliographie qu'elle en tient une considérable dans le monde. Elle a été trop oubliée : lorsque

(1) Chez M. Techener, 1857.

les voyages et les études se sont dirigés vers elle, la prévention, la critique et l'exagération n'ont-elles pas eu souvent une bien large part dans les appréciations et les récits ?

Ce n'est pas que nous prétendions réhabiliter quelques mémoires suspectes. Elles appartiennent à l'histoire avec le cortége de terreurs et de réprobations qui ne sauroit les abandonner. Mais ce n'est pas non plus pour les faiblesses d'un homme qu'on doit condamner toute sa vie, pour les excès du pouvoir qu'il faut flétrir l'autorité, pour les abus d'une institution qu'on peut la déclarer vicieuse. Les reflets et les rayons doivent être étendus plus que les ombres et les taches, et ceux qui font partager les crimes d'un homme et d'un moment à tout un âge, à tout un peuple, calomnient et ne racontent pas.

Traitant chaque question selon l'ordre et l'importance qu'exige sa dignité, avant d'entrer dans le domaine de la politique, le prince Galitzin a commencé par celui de la religion. C'étoit encore demeurer Russe de cœur et d'âme, et s'il ne l'est pas par la forme de sa foi, du moins l'est-il toujours par sa ferveur.

Un Document relatif au patriarcat moscovite (1) nous montre l'Église russe sous un point de vue tout nouveau. Le prince Galitzin l'a transporté pour la première fois dans notre langue. Il l'a accompagné d'une introduction et de notes savantes et consciencieuses qui analysent et élucident les faits.

L'institution de ce patriarcat, en 1588, fut le point de départ de la séparation de l'Église russe d'avec l'Église grecque. Une pensée de vaine inconstance, une passion de nationalité inadmissibles dans les choses de foi que le cachet d'immutabilité et d'universalité doit empreindre, ne dirigèrent point cette séparation. Elle fut bien différente, dans ses résultats et dans ses causes, de celle que commença Photius et que consomma Michel Cérulaire. L'Église russe voulut devenir plus pure en renonçant à d'indignes pasteurs, et demeurer plus chrétienne en évitant l'influence musulmane qui pesoit à Constantinople sur son chef.

(1) A Paris, chez Techener, 1857.

Elle établit à Moscou une troisième Rome, Rome qui n'est plus, depuis qu'en 1721 Pierre le Grand a substitué son omnipotence et celle de ses successeurs au patriarcat.

Le prince Galitzin, dans un esprit éminemment national, s'attache à démontrer combien l'Église russe est supérieure à l'Église grecque, et, dans un esprit équitable et catholique, il prouve encore combien elle est proche de l'Église romaine. *Un cheveu*, a dit un docte critique, *un seul cheveu les sépare en quelque sorte l'une de l'autre* (1). Il suffiroit d'un pas pour qu'elles devinssent unies. Mais ce pas c'est l'Église russe qui doit le faire. Il ne seroit d'ailleurs qu'un retour. La première, l'Église romaine a tendu la main. Quelle dignité, quelle indépendance souffriroient de ce rapprochement ? Ne pourroit-on pas conclure avec l'auteur que ce seroit un acte d'adhésion plus que de soumission ?

La séparation des deux Églises et l'institution du patriarcat russe furent au reste (le prince Galitzin le rappelle) le signal d'une réunion partielle, tant l'évidence de ses avantages et de ses facilités avoit frappé les esprits éminents de l'Église russe. En 1594, les évêques de la métropole de Kief résolurent de reconnoître le pape; une députation lui fut envoyée à Rome pour arriver à ce but. L'union fut consommée entre les mains de Clément VIII, et c'est il y a dix-sept ans seulement que l'Église grecque unie a succombé dans des circonstances dont le récit n'appartient pas à notre sujet.

L'ouvrage dont nous nous occupons aujourd'hui, et qui nous semble fait pour avancer la question de l'union, a des relations intimes avec *le Discours sur l'origine des Russiens* (2), que nous avons indiqué dans un précédent article. Espérons que de mêmes honneurs et une même justice lui seront rendus. Celui-ci, traduit en allemand par le baron Haxthausen, a de plus reçu, dans *le Messager russe* d'octobre 1856, les encouragements

(1) M. Laurentie, *Union* du 29 avril 1857.

(2) Paris, chez Techener, 1856.

d'un des plus savants publicistes de Moscou. Nous nous unissons à lui pour répéter ses propres termes en les traduisant : « Il nous est impossible de ne pas remercier le prince Galitzin « pour son utile entreprise de ressusciter des documents du « plus haut intérêt pour quiconque s'occupe de l'histoire an- « cienne de Russie. Les revues bibliographiques françoises « annoncent qu'il va faire paroître *les Ambassades du comte de « Carlisle, les Commentaires de Sigismund Herberstein*, *la « Moscovie d'Antoine Possevin*, etc. Il nous rendra là un véri- « table service, car ces ouvrages ne sont pas seulement d'un « prix élevé, ils sont encore à peu près introuvables. »

La première de ces promesses vient d'être religieusement tenue. Nous avons entre les mains *la Relation des trois ambassades* (1)... Elle reçut déjà en diverses langues nombre d'éditions demeurées inconnues, ou devenues épuisées. Nous n'analyserons pas ce volume, il faut le lire pour en sentir tout le charme. Le prince Galitzin, dans son préambule, fait l'histoire de l'ouvrage. L'édition qu'il donne au public ne sera pas un de ses moins heureux traits. D'un bout à l'autre, sans interrompre et sans ralentir le récit par ses commentaires, il l'accompagne de notes qui l'expliquent, le complètent, ou le rectifient.

Deux faits seulement nous fourniront des citations que nous renouvellerions davantage si nous suivions notre attrait. Fier de sa patrie et de ses princes, l'auteur remarque dans son préambule qu'en présence du crime qui venoit de frapper le roi Charles Ier, le tzar Alexis, ce souverain soi-disant incivilisé d'un peuple qu'on se plaît à représenter comme barbare, avoit donné l'exemple d'un cœur et d'une dignité que n'imitèrent pas les plus grands monarques : « Tandis que Louis XIV « mandoit à M. le Protecteur qu'il avoit toute la joie que l'on « peut avoir de ce que la divine Providence l'avoit élevé à la « grandeur où il étoit, et qu'il n'y avoit rien qu'il désiroit da-

(1) Paris, chez Jannet, 1857.

« vantage que de lui faire connoître par des effets jusqu'à quel « point ces intérêts lui étoient chers, le tzar de Russie, dit « M. Guizot, *seul* entre les souverains de l'Europe, rompit tout « lien avec la république révolutionnaire, et chassa les négo- « ciants anglois de ses États (1). »

Si le prince Galitzin n'étoit pas Russe avant tout, nous l'avons déjà signalé, il se sentiroit, nous aimons à le croire, l'attrait d'être François : ses publications témoignent assez de sa fidélité et de ses sympathies. Mais quant à devenir Anglois, nous ne le soupçonnerons jamais de ce penchant. C'est lui-même encore qui donne à ce sujet la mesure de ses tendances.

Après avoir suivi l'ambassade de 1553 dans ses pérégrinations, dans ses découvertes, et dans son débarquement à Archangel, il ne veut pas laisser à l'Angleterre seule, qui voudroit bien s'en vanter, l'initiative des relations amicales avec ces lointaines contrées. Sans remonter au XI[e] siècle, qui fit asseoir sur le trône de France une grande princesse de Russie près de Henri I[er], et qui la donna pour mère à toute la glorieuse suite de nos rois, le prince Galitzin établit que, vers le temps auquel se rattache la relation qu'il publie, la France pénétroit en Russie par d'autres voies, et ne se laissant devancer par aucune rivale dans le succès et dans la civilisation, établissoit avec le Nord des relations amicales par l'entremise du *tzar Théodore I[er], et de son très-louable frère bien-aimé Henri III.* On multiplieroit à l'infini les citations qui, dans un ouvrage tout anglois, glorifient la Russie et élèvent la France, grâce aux commentaires qui le rectifient. Cependant ils n'abattent point le juste orgueil britannique; mais ils ne lui laissent pas obtenir cette suprématie que recherche tout esprit national, et qu'il est permis de combattre plus que de blâmer, possible de vaincre plus que de détruire. Nous nous contenterons de ces quelques lignes, inférieures au mérite des publications qu'elles recommandent. Nous ne craignons pas de promettre aux lecteurs des

(1) *La Relation des trois ambassades*, etc., préambule, p. x.

ouvrages publiés ou écrits par le prince Galitzin, autant de plaisir que nous en avons éprouvé nous-même en nous laissant guider par ses études et entraîner par ses travaux.

MARQUIS DU PRAT.

Au moment où nous achevons ces lignes, le prince Galitzin vient d'ajouter un ouvrage à ceux que nous avons indiqués. Il mériteroit un article; nous regrettons de ne pouvoir aujourd'hui disposer que d'une note en sa faveur.

La *Bibliothèque russienne* est augmentée par ses soins d'un livre qui ne sera pas la moins importante des publications qui la composent. André Thévet, cordelier du XVI[e] siècle, homme ignorant par le vice de son éducation, devint savant par l'instinct de sa curiosité et par l'effort tardif de sa nature. Il est le premier des géographes et des voyageurs françois qui ait étudié la Russie avec conscience et qui la raconte avec détail. Le prince Galitzin a détaché de son gros et rare in-folio, intitulé *Cosmographie universelle*, un fragment relatif à la Russie. Sous le titre de *Cosmographie moscovite* (1), il donne à ses lecteurs un petit volume que ses conditions typographiques rendent charmant pour les yeux, que son sujet et les notes qui l'accompagnent rendent plus attrayant encore pour l'esprit. Un chapitre surtout, *En quoi les Moscovites diffèrent de l'Église romaine, et de leur religion encore*, mérite, nous ne dirons pas seulement d'attacher le sentiment religieux, mais aussi de fixer l'attention studieuse du lecteur. Nous ne le suivrons pas dans son récit des faits qui amenèrent le schisme et des causes qui maintinrent la séparation des deux Églises; mais, nous le disons sans crainte d'erreur, l'importance et l'opportunité de ce sujet, son actualité persévérante à travers les siècles, ont été renouvelées par les événements qui se sont succédé de nos jours. La thèse de la réunion des deux communions assigne au livre que nous annonçons, plus que nous ne l'analysons, une place dans toutes les bibliothèques sérieuses. Une curiosité différente dans son objet, et toujours louable cependant, trouvera sa satisfaction dans d'autres sujets. La *description de l'idole de Stata-Baba et des bêtes monstrueuses de ce pays, et choses merveilleuses de Lithuanie*, etc., feront encore passer des heures utiles et heureuses à quiconque aura la bonne chance de rencontrer *la Cosmographie moscovite*, et le bon goût de ne pas la laisser échapper.

(1) Paris, chez M. Techener.

VOCABULAIRE

DES MOTS USITÉS DANS LE HAUT MAINE

PAR M. DE MONTESSON.

Quoique le *Bulletin* ait déjà parlé du *Vocabulaire du haut Maine*, par M. de Montesson, nous voulons en dire aussi notre petit mot, ne fût-ce que pour remercier l'auteur, qui nous a fait très-gracieusement l'envoi de son volume; petit volume digne des bibliophiles et par son exécution typographique, et plus encore par la matière qui y est traitée. Longtemps on a négligé les expression employées par le peuple; on eût même voulu les bannir, les faire disparoître comme ces patois pour lesquels Ch. Nodier a si spirituellement réclamé. Aujourd'hui, sur tous les points de la France on les recueille, on les enregistre, on en fait des volumes, ce qui est un grand honneur pour ces pauvres vocables; parias exclus de tous les dictionnaires, les voilà qui à leur tour sont matière de dictionnaires, et qui traitent de pair à compagnon avec celui de l'Académie. M. de Montesson a pris sa part dans la tâche commune, et s'en est acquitté avec beaucoup de bonheur et d'habileté. Des exemples pris de Montaigne, de Desperriers, de Rabelais, éclairent son vocabulaire sans le surcharger. N'est-ce pas une agréable surprise pour l'esprit que ces rencontres de langage entre nos paysans et nos vieux écrivains? Les mots de ceux-ci nous les retrouvons chez ceux-là. Est-ce notre laboureur, est-ce notre métayer qui nous parle? Non, c'est Michel Montaigne; ou plutôt c'est lui et ce sont eux. Ces locutions qu'on pouvoit croire enterrées dans les *Essais*, les voici vivantes autour de nous. Oseroit-on après cela dédaigner des mots qui pour vivre aujourd'hui dans une condition humble et obscure n'en ont pas moins des ancêtres illustres qui ont fait leur chemin dans les

livres ? et dans quels livres ! des chefs-d'œuvre. Comment, lorsque nous les notons si curieusement dans ces mêmes livres, n'irions-nous pas les chercher dans la tradition vivante de nos campagnes ?

Oh ! que voici notre étude agréablement transportée de l'ombre des bibliothèques au grand jour et à la lumière des champs ! mais ce n'est plus notre étude, ce sont nos plaisirs qu'il faut dire, plaisirs semblables à ceux du chasseur d'Horace, et que nous goûterons comme lui à la fraîcheur du matin, *sub jove frigido*. Les volumes qu'il nous faut consulter, je les aperçois là-bas, c'est, le long de cette haie, ce laboureur qui conduit sa charrue ; c'est, au coin de ce bois, ce paysan qui sème du chanvre. Quelle bonne occasion pour nous bibliophiles, que l'on accuse de ne vivre que dans les livres, de ne faire nos recherches que dans de poudreux in-folio et qu'à grand renfort de besicles. Arrière les in-folio cette fois ! Quant aux besicles, nous pouvons les garder : chaussons-les, comme dit Rabelais, et plus heureux que lui, disons : Je vous vois, gens de bien, gens en blouse et en sabots, paysans.

Mais à propos de paysans, de laboureur et d'étude en plein vent, qu'il nous soit permis de raconter à M. de Montesson une petite anecdote qui est du haut Maine, de la patrie de son vocabulaire, qu'elle peut grossir de quelques expressions. Il y a quelques temps un bibliophile qui avoit, je le parierois, son petit volume dans sa poche, visitoit ses propriétés. Ils ont des propriétés, des fermes, des moulins, des étangs, ces heureux bibliophiles, et M. Techener le sait bien lui qui leur vend de si beaux livres. Le nôtre, que nous ne vous donnerons pas cependant pour le marquis de Carabas, visitoit donc ses propriétés, étoit au milieu de ses fermiers, braves gens qui lui exposoient leurs requêtes. Tout à coup l'un d'eux, le bonnet à la main, lui demande quelques arbres pour faire au bout de sa maison ce qu'il appeloit un *purjet*, et vite notre bibliophile de prendre son calepin, son crayon, et d'écrire cette petite note : *Pourjet, de projectus, le même mot que projet. Toit jeté en avant qui*

n'est soutenu que par des piliers sans maçonnerie. Le brave fermier conçut la plus haute idée de son propriétaire, qu'il crut très-occupé de calculer ce qu'il lui falloit de bois pour construire le *purjet*. Celui de qui nous tenons cette historiette eut dans le même moment une nouvelle occasion de se servir de son calepin; une bonne vieille fille se prit à le plaindre de ce que ses affaires avoient *déturbé* son repos.

Certes, voici des mots dont la noblesse remonte plus haut que Montaigne et va jusqu'à Cicéron et à Plaute. Peut-être si l'on pouvoit remonter à l'origine de tous, en trouveroit-on quelques-uns qui nous viennent directement de l'antique Étrurie et du pays des Osques. On ne sauroit s'imaginer quelle persistance ont les termes d'une langue; comme certaines races d'hommes, ils vivent et se perpétuent sans patrie. L'orthographe et la prononciation italiennes, que nous croyons corrompues et dégénérées du latin, viennent des vieux sabins. Ceux-ci écrivoient et prononçoient *scænum* pour *cænum, scælum* pour *cælum, scæna* pour *cæna*. Nous ne prenons point cette remarque sous notre bonnet, qui n'est point assez savant, et ne seroit propre en pareille matière qu'à être jeté par dessus les moulins, mais sous celui d'un commentateur de Plaute dont le nom en *us* nous est une garantie de son érudition. En Nivernois des paysans nous ont parlé des *ranes* qui croassent dans les marais; ces *ranes* se réclament de Phèdre; nous ne connaissons que les grenouilles qui, sous leur air un peu barbare, viennent aussi du latin (*ranulæ*). Nous avons entendu de petits enfants du même pays nous dire qu'ils gardoient leurs ouailles (parmi nous il faut être un évêque, un monseigneur pour avoir des ouailles), et comme ils prononçoient *oues*, cela fait presque l'*oves* des Latins. Nos campagnards qui disent : Sauf votre respect, parlent comme Martial, qui a dit : *Salva infimarum quoque personarum reverentia*. Ce que nous convoitons, nous le mangeons des yeux (*suspexit molles pueros, oculis que comedit*, Martial). Nous faisons tant des pieds et des mains que nous réussissons dans nos desseins; un personnage de Térence tient le même

langage : *Ego pedibus manibusque omnia facturus*. Dans le même poëte il est question d'un visage : *Adeo venusta ut nihil supra*, si beau que rien plus. Cette expression se trouve dans Malherbe : Madame de Nevers a dit à la reine que son fils est mal appris et si maigre que rien plus. Mais on n'auroit jamais fini à rassembler les mots et les locutions de ce genre, la liste en seroit si longue que rien plus. Retournons dans le Maine.

Le vocabulaire de M. de Montesson nous a donné occasion de faire quelques rapprochements entre les mots qu'il mentionne et ceux usités en d'autres provinces. A *voyette*, sentier, il nous renvoie à Ducange et au mot *viola*. En Nivernois on dit : *un violet ;* dans le Morvand : *un vialet*. *Voyette* est le diminutif de voie, mais dans *violet*, surtout dans *vialet*, la trace de l'origine latine est plus fidèlement conservée. Ces langages rustiques ont aussi des distinctions délicates qui feroient honneur aux langues des érudits et des lettrés. Si dans le Maine, on dit : *Encaver* un animal mort, c'est à dire l'enfouir ; dans le Nivernois on dit dans le même sens : *Encrotter* (crōt, mettre dans un crōt). Dans l'un et l'autre pays, on a voulu imprimer à l'expression *enterrer* un caractère religieux en l'appliquant à l'homme seulement. On enterre l'homme, on encave, on encrotte le chien. D'où vient ce mot crōt ? Nous ne savons, peut-être est-il le même que creux. De crot, prononcé crō, on aura fait creu, comme de *poc* (*pocus*) on a fait pō, peu. C'est une conjecture que nous donnons.

Il faut un peu deviner quand il s'agit de l'origine et de la filiation des mots. C'est encore là, ô bibliophiles ! un attrait de notre science ; on la croiroit aride ; point du tout, elle s'aide volontiers de l'imagination et l'égare quelquefois. Il y a tel mot qui, enfourché par un savant, lui a fait traverser plus d'espaces imaginaires que l'Hippogryphe des romans n'en faisoit parcourir à ses aventureux cavaliers. Quelles excursions ne fit point Ménage dans ces régions de la fantaisie. D'où il suit que ce pays de l'étymologie est presque comme celui de la

lune dans l'Arioste, où le bon sens des gens est enfermé dans des fioles étiquetées. M. Génin les a vues et comptées ces fioles de ses devanciers, et peut-être lui-même a-t-il mérité d'y laisser la sienne. Mais qu'importent d'inoffensives erreurs, de naïves méprises, qui donnent à ceux qui les redressent l'occasion d'égayer leur sujet. L'ombre aimable et indulgente de Nodier a dû sourire quand M. Génin est venu, ses *Récréations philologiques* à la main, lui montrer comment il avoit, en mainte occasion, pris le fantôme pour la réalité, et la nue pour Junon. Cela arrive à d'autres amoureux qu'aux amoureux de l'étymologie.

VICOMTE DE GAILLON.

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE. — Par décret du 30 janvier, M. Naudet, administrateur général de la Bibliothèque Impériale, admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite, a été remplacé par M. Taschereau, administrateur adjoint, directeur des catalogues.

NÉCROLOGIE

Le marquis du Roure (Auguste-François-Louis-Scipion de Grimoard-Beauvoir du Roure de Beaumont-Brison), est mort le 31 janvier 1858, dans sa 75e année. Le marquis du Roure étoit un des bibliophiles les plus distingués de notre époque. Il recherchoit les belles éditions, et surtout les exemplaires dont la condition ne laissoit rien à désirer; il choisissoit les livres qu'il admettoit dans sa bibliothèque, non seulement avec le tact exquis d'un parfait bibliophile, mais encore avec le talent que lui avoient acquis ses connoissances approfondies en bibliographie. Aussi fut-il, en 1820, l'un des fondateurs de la Société des bibliophiles françois.

Le marquis du Roure a publié plusieurs ouvrages : en 1818, *Mémoires secrets de l'établissement des Bourbons en Espagne, extraits de la correspondance du marquis de Louville*, 2 vol. in-8; — en 1828, des *Réflexions sur le style original*. Impr. par J. Didot; gr. in-8 de 4 ff. et 69 pag. Ce volume, dédié à la Société des Bibliophiles françois, n'a point été mis dans le commerce; les 60 exemplaires dont se compose l'édition, furent distribués en présents; — le marquis du Roure fut, avec Charles Nodier, un des premiers coopérateurs au *Bulletin du Bibliophile*, et il écrivit pour cette publication périodique, en 1836 et 1837, une série de notices bibliographiques fort intéressantes. Ces notices ont été tirées à part et réunies en 2 vol. in-8, sous le titre de *Analecta Biblion*. On sait combien cet ouvrage est estimé, et recherché des bibliographes; au surplus l'édition est complétement épuisée; — en 1846, il publia l'*Histoire de Théodoric le Grand, roi d'Italie;* 2 vol. in-8. Sujet grandiose que l'auteur a traité d'un style ferme et élégant, et qu'il a su rendre palpitant d'intérêt. — Nous ajouterons : *l'Art historique,* poëme

en quatre chants précédé d'un discours préliminaire. Paris, Lenormand, 1822. — *Discours sur les avantages et les inconvénients de la critique littéraire*, mentionné honorablement par l'Académie françoise. Paris, Fain, 1814. — *Éloge de Montaigne*, discours qui a obtenu une mention honorable au jugement de la seconde classe de l'Institut, dans la séance du 9 avril 1812. Paris, Fain, br. in-8.

Tels sont les titres littéraires du marquis du Roure; ses titres bibliographiques ne sont pas moins remarquables. L'*Analecta Biblion* est une œuvre qui place son auteur au premier rang de ces rares bibliographes qu'on peut lire et relire avec plaisir et avec fruit. La plupart des livres qu'il a décrits lui appartenoient. Il s'étoit créé une belle et excellente bibliothèque, composée de livres rares et curieux dans un parfait état de conservation, d'une précieuse série d'Elzévirs, des meilleures éditions des auteurs classiques, et d'ouvrages modernes en exemplaires de choix. On reconnoît encore les livres qui proviennent de sa bibliothèque, aux charmantes notes littéraires qu'il écrivoit sur les gardes : notes qui donnent aujourd'hui une grande valeur à ces exemplaires.

Cette courte notice nécrologique est un hommage et un souvenir. Le nom d'un des premiers collaborateurs du *Bulletin* doit être inscrit dans ces colonnes, en caractères indélébiles. Il nous a été facile d'apprécier l'homme d'esprit; nous renonçons à peindre l'homme de cœur. Les relations intimes et affectueuses que nous avons conservées pendant trente ans, avec le marquis du Roure, viennent de se briser. Nous avons perdu un homme de bien, un sage conseiller, un guide bienveillant, dont la mémoire nous sera toujours chère.

J. T.

— Nous avons à enregistrer la mort de M. Clément [illegible]che, libraire, au Mans. — De M. Pierre Drouelle, libraire, à Dijon.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE,

D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE

A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

FÉVRIER. — 1858.

---

422. Abrégé de l'histoire des roys de France, avec les effigies depuis Pharamond jusques au roy Louis XIII, à présent régnant. Tirées des plus rares et excellents cabinets de la France. Reveu, corrigé et augmenté de nouveau de ce qui s'est passé depuis l'année 1610 jusques au mois de may 1624. *Rouen, Louis du Mesnil*, 1624, in-8, sign. A.-Liiij, non compris 4 ff. prélim., mar. brun fil. tr. d. (*Rel. janséniste*)........ 38—»

Très-joli exemplaire d'un livre qui ne peut-être que FORT RARE, puisqu'il étoit à l'usage des enfants, des *escoliers* et du peuple. C'est probablement la 10e ou 20e édition de la *Chronique abrégée des rois de France*, qui avoit commencé à paroître en 1569, et qui est citée sous le no 15728 de la *Bibliothèque historique de la France*. Cette édition est bien plus précieuse que les précédentes, car elle contient des détails très-circonstanciés sur le crime et le procès de Ravaillac, avec une grande gravure sur bois pliée, qui représente le supplice du régicide. Nous voudrions transcrire ici tout le passage relatif aux conférences secrètes que Ravaillac avoit eues avec le père d'Aubigni, jésuite : « Messieurs les commissaires l'examinèrent s'il cognoissoit ledit d'Aubigni ; fit responce qu'ouy, et qu'il avoit parlé à luy après avoir ouy la messe à la chappelle de St-Louis, rue St-Anthoine, après Noel dernier, et monstra audit d'Aubigni un morceau de couteau où il y avoit un cœur et une croix « avec enseignes qu'il me donna un sol. » Ce que le père d'Aubigni dit que tout cela estoit faux. Ledit Ravaillac soustint le contraire et dit qu'il avoit esté communiqué audit d'Aubigni ses visions estant en

meditation : ce que ledit père d'Aubigni répliquant ausdits commissaires que c'estoient toutes resveries fausses et menteries, et qu'après avoir fait un si meschant acte, il ne devoit accuser les innocens ny les personnes à faux, ains se contenter de ses pechez ; et dit particulièrement à M. Servin, que Dieu lui avoit donné ceste grace : que si tost qu'on luy avoit revelé une confession, que Dieu luy en ostoit la memoire. » Quant aux effigies tirées des plus excellents cabinets, elles sont monstrueuses et fantastiques ; ce qui n'a pas empêché de les reproduire très-fidèlement dans la plupart des éditions de l'*Abrégé de l'histoire de France*, par Le Ragois.

P. L.

423. BONNECORSE. La Montre, reveue et corrigée par M. de Bonnecorse. Dédiée à Monseigneur de Vivonne. *Paris, Louis Billaine*, 1672 ; 2 parties en 1 vol. in-12, fig. mar., r. fil., tr. d.................... 18—»

La seconde partie, publiée chez Claude Barbin, est intitulée : *La Montre, seconde partie contenant la Boëte et le Miroir*. La publication de ce petit ouvrage galant, en prose et en vers, fut l'origine de la querelle littéraire qui divisa l'auteur et Boileau pendant plus de vingt ans. Balthazar Bonnecorse, qui habitoit Marseille après avoir exercé la charge de consul de la nation françoise au Caire, envoya le manuscrit de son ouvrage à Scudéry, qui le fit imprimer à Paris. Cet ouvrage, composé dans le goût et le style de Voiture, ne manquoit ni de grâce ni d'esprit. Boileau ne daigna pas le lire, mais il le cita parmi les livres qui servent au combat *biblique* des chantres, dans le v[e] chant du *Lutrin* :

L'un tient l'*Édit d'amour*, l'autre en saisit *la Montre*.

Bonnecorse ne prit pas cette citation en bonne part, et il fit demander des explications à Boileau, qui traita du haut de sa grandeur le poëte de Marseille, qu'il ne connoissoit pas plus que ses vers. Celui-ci se vengea en faisant paraître *le Lutrigot*, poëme satyrique contre le terrible redresseur des torts du Parnasse françois. Boileau, blessé au vif, riposta par une épigramme qui mettoit au pilori Pradon et Bonnecorse, *grands écrivains de même force*. Et pourtant Boileau avoua qu'il n'avoit rien lu de cet écrivain : « Je ne connoissois point le nom de Bonnecorse, dit-il à Brossette, quand j'ai parlé de *la Montre* dans l'épître à M. de Seignelay. Je puis dire même que je ne connoissois point *la Montre d'amour*, que j'avois seulement entrevue chez Barbin, et dont le titre m'avoit paru très-frivole, aussi bien que ceux de tant d'autres ouvrages de galanterie moderne, dont je ne lis jamais que le premier feuillet. » Si Boileau avoit lu quelques pages de *la Montre*, il eut peut-être regretté ses attaques contre cet ouvrage et son auteur.

P. L.

424. Brief recueil de toutes chroniques et hystoires quant aux illustres et plus notables personnages, faictz et advenues (*sic*) depuis le commencement du monde jusques au temps present, an mil cinq cens trente quatre. Avec ce est mis en brief le catalogue (ou l'ordre) de tous les empereurs et papes romains jusques à Charles cinquieme de ce nom et Clement septieme. *En Anvers, par Martin l'Empereur, l'an M. D. XXXIIII*, pet. in-8, goth., sign. A.-Lv, mar. brun, fil., tr. d. 40—»

Superbe exemplaire d'un livre FORT RARE et peu connu, que la *Bibliothèque françoise*, de Du Verdier, cite cependant au nom d'Achilles Pirminius Gassarus, qui est l'auteur de l'ouvrage original intitulé : *Epitome chronicorum mundi.* On ne sait pas le nom du traducteur. Quant à Gassarus, c'étoit un savant de premier ordre, médecin et mathématicien, grand amateur de livres. La bibliothèque qu'il avoit à Lindau fut réunie à celle des comtes Palatins du Rhin ; elle est entrée, en 1622, dans celle du Vatican. Ce petit livre de chronologie et d'histoire avoit été fait *pour les estudians.* « Car, dit Gassarus dans son épitre dédicatoire à son parrain, Leonard Paier de Essingen, parce, ay estimé povoir aucunement ayder et anoblir les estudes les plus jeunes, comme il soit que en cette œuvre aye desyr de bailler occasion aux imbecilles de plus activement desormais investiguer et plus diligemment revolver les elegans et disertz autheurs et scripteurs des choses notablement faictes. » On trouve à la fin du volume : « Le con- « tenu en brief des lettres du tres-illustre David, roy d'Éthiope, dict Pre- » tejan, au tres-illustre et tres-puyssant Jehan, roy de Portugal, lequel « Pretejan est descendu de la royne d'Ethiope, nommée Candace, dont le « pais rescut la foy du Christ par le chastré de ladicte royne, qui fut bap- « tisé par sainct Philippe. » C'est une pièce curieuse qui n'a pas encore été inventoriée dans la bibliographie du Prestre-Jehan.

P. L.

425. COSSART. Le Brasier spirituel, par J. Cossart, lieutenant-général en la vicomté d'Évreux. *A Évreux, chez Anthoine Lemarie.* 1607 ; pet. in-12, cart..... 18—»

Ce petit volume plait au premier regard par sa jolie impression, et par la marque du titre, où l'on voit un dauphin portant Arion jouant de la lyre, avec cette devise : « Je hante l'armonie. » Rendons tout d'abord cet hommage à Antoine Lemarie, libraire à Évreux. Mme de Sévigné, supposant qu'on lui fait la question : Qu'est-ce que c'est qu'Évreux ? répond qu'É-

vreux est la plus jolie ville de Normandie. Nous dirons, nous, qu'Évreux étoit, en 1607, sinon la plus jolie, au moins la plus littéraire, la plus poétique ville de Normandie, puisqu'elle avoit un évêque (le cardinal Du Perron), et un lieutenant-général, tous deux poëtes, *arcades ambo*. C'est nous qui faisons ce rapprochement où il entre une familiarité dont est fort éloigné Jean Cossart, qui dans sa préface se met aux genoux de Monseigneur, qu'il entretient de l'espoir qu'ont les fidèles de lui voir ramener au bercail les brebis égarées. Coopérer à cette bonne œuvre, c'est l'intention et la prétention de notre poëte. C'est pour cela qu'il allume son brasier, qui, s'il a échauffé les cœurs en son temps, nous laisse un peu froids aujourd'hui.

Vicomte de G.

426. Les Délices de la poésie galante des plus célèbres autheurs de ce temps. *Paris*, 1666; 3 part. en 1 vol. in-12, 2 frontispices curieux, v. gr., fil. dent. 30—»

« Recueil, dit M. Viollet Leduc, destiné aux précieuses; composé de madrigaux, de bouquets, de fadeurs, la plupart fort ridicules, mais utiles à la connoissance de la littérature de l'époque. » Il y a en effet ici beaucoup de choses destinées aux précieuses, comme par exemple un billet d'enterrement d'un Amour, avec indication de l'heure précise du convoi, et une procuration où les sentiments du pays de Tendre sont exprimés par les formules de M° Loyal, notaire, et au nom de , tendre et discret amant messire Endimion. Mais à côté de ces fadeurs, il y a des choses qui choqueroient la pruderie des précieuses, des pièces qui sentent un peu la licence d'un parnasse satirique, des allusions aux mésaventures d'un marquis de Langers, célèbre de la même façon quedevoit l'être plus tard le marquis de Gesvres. Ce recueil contient les premiers vers de Despréaux, ses stances adressées à Molière au sujet de l'*École des Femmes*, avec la stance supprimée par le poëte, et qui n'est dans aucune édition de ses œuvres avant celle donnée par Berriat Saint-Prix à qui rien n'a échappé de ce qui regarde Despréaux. On y trouve aussi le remerciement au roi par P. Corneille :

Mon génie au théâtre a voulu m'attacher.
Partout ailleurs je rampe et ne suis plus moi-même;
Mais j'ai là quelque nom, là quelquefois on m'aime.

Faut-il parler aussi de *Stances galantes* signées du nom de Molière? Il seroit piquant, ne fût-ce que pour réjouir Cotin, dans le goût et dans le style duquel ces stances sont écrites, de les pouvoir attribuer au grand poëte comique. Mais le grand Molière avoit en ce temps-là un homonyme qui a bien pu faire des vers à la façon de Cotin. Cette pièce a été reproduite dans l'édition des œuvres de Molière qu'a publiées M. Louandre. (Paris, Charpentier, 1856.)

Vicomte de G.

427. Essays de méditations poétiques sur la Passion, mort et résurrection de N. S. J.-C. *Paris, François Muguet, rue de la Harpe,* 1659 ; in-8, mar. r., fil., comp., tr. d., front. gr. .... 30—»

Volume d'une parfaite conservation et dans sa première reliure. On lit sur le titre : *Donné à Monsieur de Froment, conseiller du roy, en sa cour des aydes de Dauphiné, par l'autheur son très-humble serviteur.*

L'auteur, récollet du couvent de Lyon, passant un carême chez une dame illustre par sa piété, son esprit et sa naissance, fit, pour l'amuser et l'édifier, quelques sonnets sur la Passion de Jésus-Christ ; il prit goût à la besogne et la continua ; puis vinrent les amis qui le décidèrent par toutes sortes de bonnes raisons à publier son ouvrage. Seulement avant de succomber à la tentation, il voulut le soumettre à la censure et aux corrections d'un juge compétent, si bien que quelques sonnets perdirent aux retranchements qu'on leur fit, leur forme primitive. Mais sonnets ou pièces libres ôtent au récit des apôtres cette simplicité qui en fait le charme. L'auteur n'en espère pas moins que les âmes pieuses tireront un profit spirituel de son livre, et à ce sujet il invoque d'une façon qu'on pourroit tourner en raillerie contre lui, ce que dit Albert le Grand, que le simple souvenir de la Passion de Notre Seigneur est plus méritoire que si quelqu'un jeûnoit un an tout entier au pain et à l'eau. Le souvenir gravé dans un sonnet doit être plus efficace encore ; il nous semble cependant que ce jeûne d'un an seroit une pénitence plus rude que celle de lire tout le volume de notre bon récollet.

Vicomte de G.

428. Le Galant nouvelliste, histoires du temps. *La Haye, Henri de Bulderen,* 1693 ; pet. in-12, mar. bl., tr. d. (*Rel. janseniste.*) .... 24—»

Charmant exemplaire d'une charmante édition de Moetjens, qui avoit acheté des caractères et des fleurons elzéviriens, et qui s'efforçoit d'imiter les éditions des Elzéviers. Le *Galant nouvelliste*, qu'il réimprima si soigneusement, venoit d'avoir la vogue à Paris, où la première édition avoit paru chez J. Guignard, 1693, in-12. On n'en savoit pas l'auteur, et on l'attribuoit à plusieurs dames de lettres, qui ne se defendoient guère contre cette attribution. Barbier, dans son *Dictionnaire des Anonymes*, ne cite que l'édition de 1703, et nomme l'auteur : *la comtesse d'Auneuil.* Cette édition (*Paris, Ribou*, 1703, in-12), fut publiée sous le nom de la comtesse de L***. Cependant il est certain que ce joli roman a pour auteur Mme de Gomez de Vasconcelle, qui prenoit souvent le nom de son mari, Gillot

(de Beaucour), dans les priviléges de ses ouvrages. En tête du *Galant nouvelliste*, elle adresse une dédicace au public : « Vous avez, lui dit-elle, si favorablement reçu mes derniers ouvrages, que je me crois engagée par reconnoissance à vous dédier celui-ci. » Un renvoi en note, au mot *ouvrage*, cite l'*Arioste moderne* et le *Mari jaloux;* or, ces deux ouvrages, l'un traduction ou imitation de *Roland Furieux*, publiée en 1685, et l'autre, simple nouvelle, publiée en 1688, sont bien de Mme Gomez, comme Barbier le déclare lui-même dans son *Dictionnaire des Anonymes*.

P. L.

429. Histoire galante et enjouée, interrompue par des entretiens de civilité, d'amitié et de passe-temps. *Paris, J.-B. Loyson*, 1673; in-12 de 516 p., v. f., fil., tr. d. (*Niédrée*)........................ 34—»

Joli exemplaire d'un livre publié en 1664 et remis en vente sous un nouveau titre, neuf ans plus tard. Ce titre avoit été imaginé pour dérouter les amateurs de romans, qui accueillirent avec assez d'indifférence le volume intitulé : *Aristandre ou Histoire interrompue*, par M. H. A. d'A. (Paris, Dubreuil, 1664, in-12). On eut grand soin d'enlever l'épître dédicatoire qui auroit pu faire reconnoître cet ouvrage du sieur Hedelin, abbé d'Aubignac, et l'on ajouta un faux-titre qui devoit achever de rendre *Aristarque* méconnoissable : *Nouvelles pour le divertissement et l'instruction des honnestes gens*. Nous ne savons pas si le livre et l'auteur furent reconnus. L'auteur vivoit fort retiré dans sa ville natale de Nemours, et son livre, le dernier qu'il ait composé, est ce qu'on appeloit alors un ouvrage de société, dans lequel les personnages déguisés sous des noms de fantaisie (Cléomène, Udorine, Eurimedon, Validaur, etc.), ne sont que des habitants de Nemours, parents ou amis de l'abbé d'Aubignac, qui s'est lui-même mis en scène sous le nom du *Sage Edelian*.

P. L.

430. MELISSUS (*P.*). etc. (carmina varia). *Sine titulo* (*Norimbergæ*, 1572-1582); in-fol. de onze feuillets imprimés d'un seul côté........................ 18—»

C'est un recueil factice de poésies latines, composées en l'honneur de personnages notables. Ces placards, publiés séparément et à des époques différentes, étoient destinés aux familles, et n'ont dû être imprimés qu'à très-petit nombre. Cette collection a donc au moins le mérite de la rareté.

En voici la description : 1er feuillet, deux pièces adressées à George-Frédéric, marquis de Brandebourg, fondateur d'un nouveau collège en Franconie, l'an 1582, signées P. Melissus, *comes palatinus et eques, civis romanus*. Les sept feuillets suivants contiennent les armoiries (gravées sur

bois) de certaines familles, avec une description poétique de leurs blasons, 2e f., Fabricius, 1580; 3e f., Homagius, 1581; 4e f. Limmerus, 1581; 5e f., Mergiletus, 1581; 6e f., Lyttichius, 1581 (ces cinq pièces sont signées P. Melissus); 7e f., Leius, 1581; deux pièces (l'une de Melissus, et l'autre de M. Christophe Homagius); 8e f., Poblinger, 1582 (une pièce de Melissus); 9e f., vers de Melissus, sur la mort de noble André Imhoff, septemvir de la république de Nuremberg, décédé en 1579, âgé de 66 ans; 10e f., épitalame pour le mariage de Joachim Lochner, libraire à Nuremberg, et de Marguerite Schleemuller, célébré en 1574, signé Michael Rauenspuch; 11e f., épitaphe de Jean Christophe, fils de George Eisen, mort en 1572, par Jean Conrad, diacre à Œttingen. Les trois derniers placards sont entourés d'une large bordure.

431. MERCIER (*Nicolas*), Nic. Mercerii pisciaci, proprimarii, ac professoris navarrici, de Conscribendo epigrammate. (*Parisiis, ap. Joh. de la Caille*, 1653); in-8, front. gr., portr., mar. r., dent., dos et plats fleurdelisés, tr. dor. (*Anc. rel.*).................. 28— »

Livre estimé, et devenu rare. Le beau frontispice et le portrait (avant la lettre) de Michel Le Masle, prieur de Notre-Dame-des-Champs, et chanoine de l'église de Paris, à qui l'ouvrage est dédié, ont été gravés par Michel Lasne. On lit sur la garde, que ce volume a été donné, le 12 août 1673, à Lambert Bourgoin, de Paris, élève de seconde au collège du Plessis-Sorbonne, pour un accessit de version latine; c'est pourquoi la reliure, entièrement fleurdelisée, porte sur les plats le chiffre P. S. (*Plessis-Sorbonne*), répété dix fois.

Nicolas Mercier, né à Poissy, vers la fin du XVIe siècle, devint régent de troisième et sous-principal au collège de Navarre; il remplit ce double emploi d'une manière très-distingué, et mourut en 1657. Son traité *de Conscrib'ndo epigrammate*, renferme un choix nombreux d'épigrammes latines, anciennes et modernes. Plusieurs sont inédites, et 172 ont été composées par Nic. Mercier. On s'empressa de prodiguer, en langage poétique, les éloges les plus pompeux à l'auteur et à son œuvre; et, selon l'usage du temps, ces éloges furent imprimés dans les pièces liminaires. Tous les professeurs du collège de Navarre concoururent à fêter leur collègue, et nous trouvons ainsi la liste officielle des régents de ce collège en 1652. C.-E. du Boulay, professeur d'éloquence, recteur de l'Université en 1661; J. Julienne, professeur des humanités; P. Daniel, régent de 4e; Nic. Tavernier, régent de 5e, plus tard professeur d'éloquence, puis professeur royal de grec, recteur de l'Université en 1662, en 1674 et en 1681; enfin, Fr. de Bonnamour, régent de 6e. Or, comme Nic. Mercier étoit régent de 3e et sous-principal, il ne manque à cette liste que le principal du collège.

432. Le Miroir de vertu et Chemin de bien vivre... tant en prose que par quatrains et distiques françois... avec le Stille de composer toutes sortes de lettres missives, la ponctuation et accents de la langue francoyse et l'instruction de l'art d'écrire, par P. Habert. *Paris, Claude Micart,* 1575; in-16, v. fauve, *rare*... 48—»

L'auteur de ce livre, Pierre Habert, qui devint valet de chambre et conseiller du roi, avoit d'abord été maître écrivain à Paris; il retint toujours le goût de son ancienne profession, et se plut à diriger non-seulement la main, mais aussi le cœur des enfants. Le *Miroir de vertu* est en prose et offre un premier modèle du livre si connu depuis sous le nom de *Morale en action*. Ce sont des traits de vertu et d'héroïsme empruntés à l'histoire et rangés par ordre alphabétique. Le *Chemin de bien vivre* est en quatrains qui nous paroissent aujourd'hui valoir ceux de Pibrac, bien qu'ils n'aient pas eu la même fortune dans leur temps. Viennent ensuite avec un titre à part, *le Stille de composer toutes sortes de lettres missives*, la *Ponctuation de la langue françoise*, et l'*Instruction de l'art d'écrire*. Dans cette seconde partie de son livre, P. Habert n'omet rien de ce qui regarde l'art d'écrire, depuis la manière de composer la lettre, jusqu'au choix du ganivet (du canif), de la plume et du papier. Même pour les derniers préceptes qui lui sont si chers, il retourne à la forme poétique du quatrain. En un quatrain, il nous donne le moyen de gouverner le coton, le coton si rebelle et si malin, que de nos jours on a trouvé plus facile de le supprimer que de le gouverner. Ce petit volume se termine par *la civilité qu'un chacun doit tenir et principalement les jeunes enfans, en prenant le repas des viandes créées de Dieu pour notre usage.* Recueil d'instruction naïves naïvement exprimées :

Avant manger et boire en chacun lieu,
Lave les mains et puis vien prier Dieu.
Aux apparens, vieux, sages et rassis,
Est dû l'honneur d'être premier assis.
. . . .
Couper du pain auprès de la poictrine,
Repugne fort à civile doctrine.
Ne guette au plat longuement la viande,
Prens la plvs près, sans choisir la friande.

Vicomte de G.

433. Noë. Plusieurs enigmes et descriptions enigmatiques, par Michel Noë. *Lewarde, Henri Rintius,* (Holl.

Elzev.) 1682; pet. in-12, mar. r., fil., tr. dor., doublé de mar. vert dent. (*Closs.*)............... 35—»

Voici un disciple et un rival hollandois de notre abbé Cotin. Il n'y a pas beaucoup de recueils d'énigmes, et ce n'est pas là un genre bien estimé en littérature. On pourroit même dire que de ces bagatelles la littérature est exclue. Tout en avouant dans sa dédicace au prince de Nassau qu'il ne s'agit ici que de bagatelles, notre auteur les rehausse et les rattache à la plus illustre antiquité. Nous avions bien tort de croire que Noé (le nôtre et non celui de l'arche) et Cotin avoient fait seuls des énigmes. Les plus grands hommes de l'antiquité ont pris plaisir à ces sortes d'ouvrages. La reine d'Éthiopie se servit d'énigmes pour éprouver l'esprit du roi Salomon, et de siècle en siècle on en a vu des recueils qui n'ont pas été reçus sans approbation. Dans cette glorieuse nomenclature, notre auteur oublie le plus célèbre, mais aussi le plus redoutable des auteurs d'énigmes, le sphinx. Nous ne sommes pas obligés, sous peine de mort, de deviner celles de Michel Noé, qui d'ailleurs en donne les mots à la fin de son recueil.

Vicomte de G.

434. Le nouveau parnasse des muses galantes, ou les divertissements de la poésie françoise. *Paris*, 1665; in-12, vél............................... 15—»

Ce volume s'ouvre par quelques poésies galantes, et se ferme (en fait de divertissements), par l'*Ode burlesque de Scarron; Léandre et Héro*. Le milieu, et pour ainsi dire le corps du recueil, est tout consacré au poëte Rampalle, dont il contient les six idylles : *La Nymphe Salmacis*, *Le funeste départ*, *Europe ravie*, *Le Soleil amoureux*, *La Lune amante*, *L'Esclave généreuse*. Ces idylles avoient paru en 1648, dans les formats in-4 et in-12. Elles avoient fait une réputation à leur auteur, dont Colletet parle ainsi dans son Discours de la poésie bucolique : « Il est arrivé que de notre temps N. de Rampalle a renouvelé la gloire de l'idylle, puisqu'il nous en a donné plusieurs imitées du Pretti et du cavalier Marini; et même, comme il avoit un génie particulier à décrire purement et naïvement les choses, il en publia une autre de sa façon, intitulée : *Le Départ funeste*, dont la disposition est assez ingénieuse, et dont la belle mélancolie ne doit pas moins plaire au lecteur intelligent que la douce gaieté de ses autres idylles.

Vicomte de G.

435. Ordentliche Beschreibun mit was stattlichen Ceremonien und Zierlichheiten die Rom. Kay. May. unser aller gnedister Herr, sampt etlich andern Erzherzogen,

Fürsten und Herrn, den Orden Guldin Flüss in disem 85 Jahr zu Prag und Landshüt emfangen und angenommin. *Getruckt zu Dilingen durch Joannem Mayer.* 1587. (Exacte description des magnifiques cérémonies et réjouissances qui eurent lieu à Prague, cette année 85, à l'occasion de la remise de l'Ordre de la Toison-d'Or à S. M. l'empereur des Romains, notre très-gracieux maître, ainsi qu'à différents archiducs, princes et seigneurs. Imprimé à Dilingen, par Jean Mayer). Pet. in-4 de 155 p., encad., rel. en mar. blanc, fil., comp., mosaïque, dor. à petits fers, tr. dor.. 65—»

Philippe-le-Bon fonda l'Ordre de la Toison-d'Or le 10 janvier 1429, pour la gloire du Rédempteur, en l'honneur de Notre-Dame et de l'apôtre saint André. Naguère, ses 31 chevaliers juroient de défendre de leur sang la foi et l'Église catholique, et savoient tenir leur serment, *dita, servata fides;* maintenant, on ne le leur demande plus; Abdul-Medjid porte la Toison-d'Or, M. Dupin aîné doit l'avoir. Après avoir rappelé l'origine et l'excellence de cet Ordre, longtemps le premier de la chrétienté, l'auteur de cette *exacte description*, le sieur Paul Zehendtner van Zehendtgrüb, secrétaire de Ferdinand II, landgrave d'Alsace et comte du Tyrol, raconte comment son maître, ayant été appelé à passer au cou de son petit-neveu Rodolphe II le fameux collier, quitta, non sans effort, sa capitale d'Inspruck le 14 mai 1585, avec une suite de 120 personnes, dont faisoient partie dix cuisiniers et quatre pâtissiers, sans énumérer l'entourage de sa nouvelle épouse, Anna-Catharina de Gonzague, et celui de son fils, Charles, margrave de Burgau; — comment ces illustres voyageurs arrivèrent après quatorze jours de marche à Prague, le 29 mai, y séjournèrent agréablement jusqu'au 12 juin, s'en retournèrent par Munich, où il leur fut offert un feu d'artifice; — comment enfin ils rentrèrent, gais et dispos, le 2 juillet de la même année à Inspruck, où ils ne manquèrent pas, dès le lendemain, de faire chanter un *Te Deum* dans leur chapelle archiducale pour remercier le ciel de les avoir miraculeusement préservés de toute mésaventure dans une pérégrination si longue et périlleuse. Ce récit abonde de détails, comme les Allemands savent en donner quelquefois, et qui ne nuisent pas à sa valeur historique. Nous ajouterons qu'on trouve seize grandes planches fort curieuses sous le double rapport de l'art et de la représentation historique du cérémonial. Les costumes y sont remarquables et les personnages représentés paroissent être des portraits authentiques à cause de l'indication mise au dessous de chacun d'eux. L'exécution de la gravure de ces planches a été faite simultanément à l'eau-forte et au burin par un artiste allemand. Quant à sa valeur bibliographique, la netteté de son impression, l'originalité des planches qui l'accompagnent

suffisent pour en faire une curiosité d'amateur. D'ailleurs, la condition exceptionnelle de cet exemplaire, revêtu d'une reliure du temps, d'une conservation parfaite, le ferait admettre dans les collections intéressantes des reliures faites au XVIe siècle.

Prince AUGUSTIN GALITZIN.

436. L'Orphelin infortuné ou le portrait du bon père, histoire comique et véritable de ce temps, par le sieur D. P. F. *Paris, Cardin Besongne*, 1660-61; in-8 de 8 ff. prélimin. et 335 p., v. f., fil., tr. d. (*Duru.*). 34 – »

Bel exemplaire d'un livre RARE, qui le deviendra bien davantage, quand il sera recherché comme il doit l'être, car c'est un livre très-amusant, très-comique et très-utile pour l'histoire de la langue. L'auteur, César-François Oudin de Préfontaine, fils de César-Oudin, savant linguiste et lexicographe, possédoit plusieurs langues, comme son père, surtout la langue espagnole; il avoit puisé, dans les ouvrages de Quevedo et des auteurs burlesques de l'Espagne, une gaîté caustique qu'il répandoit à pleines mains dans ses propres ouvrages; de plus, il écrivoit avec une piquante originalité dans le genre facétieux, et il donnoit surtout à ses descriptions ou à ses portraits les couleurs les plus vivantes et les plus animées. Nous n'avons aucun détail sur la vie de cet auteur; mais, à en juger par les sujets qu'il traite dans ses livres, il menoit une vie peu édifiante dans le jeu, le vin et les femmes. On peut donc supposer qu'il a raconté quelque chose de ses propres aventures dans l'*Orphelin infortuné*, puisqu'il dit à *notre illustre* le sieur de La Boissière, chevalier, commandeur du Congot (*sic*): Cette prudence, qui vous fait si bien juger de tout, vous fera connoistre que le seul malheur a fait tout le crime de cet infortuné, qui a lieu d'espérer que vous aurez soin de sa fortune, puisque vous avez déjà commencé à régler sa conduitte. Il estoit d'humeur trop libre et grand amy des bonnes compagnies et de la bouteille, mais vous lui avez appris à fuir le cabaret et à changer les bons morceaux contre d'autres plus médiocres, luy donnant plusieurs salutaires instructions, mesme la méthode de se servir utilement de la plume et autres gentillesses. » Le sieur de La Boissière, que de Préfontaine nomme son *bon ami*, ne fut pas trop flatté sans doute de cette dédicace, car il pria l'auteur de la supprimer, et celui-ci fit reparaître son roman avec une autre dédicace adressée à un autre Mécène moins scrupuleux, sous ce titre, qui semble annoncer un ouvrage tout différent du premier: *Les aventures tragi-comiques du chevalier de la Gaillardise, où, dans le récit facétieux de sa vie et de ses infortunes, il divertit agréablement les esprits mélancoliques* (Paris, C. Besongne, 1662, in-8°). Il n'y avoit d'ailleurs de changé dans le roman, que le titre et la dédicace; l'édition de 1661 avoit fourni les exemplaires de celle de 1662. Malgré les promesses du nouveau titre, malgré le mérite un peu grave-

leux du livre, le chevalier de la Gaillardise n'eut pas meilleure fortune que l'Orphelin infortuné, et ce joli roman ne fut pas réimprimé. L'auteur, dont le frère cadet avoit été maître d'italien du roi Louis XIV, ne parvint pas à sortir du bourbier des mauvaises mœurs, et les gens du monde n'allèrent pas le chercher dans les tavernes qu'il fréquentoit; mais « l'homme tombe et le livre reste. » On réimprimera les œuvres d'Oudin de Préfontaine et on les placera au premier rang parmi les monuments gaulois de la littérature gaillarde et comique. P. L.

437. Parterre (le) du parnasse françois ou nouveau recueil des pièces les plus rares et les plus curieuses, des descriptions, caractères, allusions, pensées morales, ingénieuses et galantes des plus célèbres poëtes françois, depuis Marot jusqu'à présent, par Bonafous. *Amsterdam, Est. Roger*, 1709; in-12, front. gravé, mar. r., fil., dent., tr. d. (*Courteval.*)........... 24—»

C'est un choix assez bien fait de pièces de vers et de morceaux détachés sur la raison, l'amour, l'argent, la beauté, le vin, le jeu, les femmes, le mariage, le cocuage, la cour, la solitude, la vie, la mort, Dieu, les prédicateurs, la guerre et l'amitié. Le collecteur, qui a fait entrer dans le recueil quelques pièces de vers de sa façon, étoit un François que la révocation de l'édit de Nantes avoit forcé de se réfugier dans les Pays-Bas. Il n'a pas été compris dans la *France littéraire* de M. Quérard. Ce volume paroît avoir été imprimé avec des caractères provenant de l'imprimerie des Elzéviers, quoiqu'on n'y trouve aucun fleuron elzévirien. Le libraire Estienne Roger, chez lequel le livre se vendoit à Amsterdam, annonce, sur le titre du *Parterre du Parnasse*, qu'il a assortiment général de toute sorte de musique et « qu'il la vendra toujours à meilleur marché que qui que ce soit, quand même il devroit la donner pour rien. » Ce marchand libraire ne paroît donc pas avoir été l'éditeur des ouvrages, (entre autres ceux de Constantin de Renneville), qui portoient son adresse et qui se vendoient chez lui pour le compte des auteurs. Il y avoit alors à Amsterdam un petit cénacle de protestants françois réfugiés, auxquels le goût des lettres rappeloit sans cesse la patrie absente : Bonafous et son ami Balmier étoient les joyeux apôtres de cette église littéraire, où, malgré le rigorisme de la réforme, on buvoit d'excellent vin, en récitant les contes de La Fontaine.

P. L.

438. Pontanus (*Jac.*). Floridorum libri octo; editio quarta. Accessit hymnorum liber singularis. *Ingolstadii*,

Adam Sartorius, 1602; in-8, mar. r., dent., dos et c. ornés, fil., tr. dor. (Armoiries). (*Riche reliure ancienne.*) .... 24—»

Jacques Pontanus, philologue distingué, né en 1582, à Bruck, dans la Bohême, se nommoit Spanmüller, et prit le nom de Pontanus, pour désigner le lieu de sa naissance. Il fut admis dans l'Ordre des Jésuites, professa avec succès les lettres anciennnes et la rhétorique, et forma un grand nombre d'élèves distingués. Il publia divers traités élémentaires qui, pendant plus d'un siècle, ont été suivis dans la plupart des collèges de l'Europe, et traduisit en latin plusieurs ouvrages grecs qui n'avoient été connus jusqu'alors que par quelques savants.

En parcourant ce volume de poésies sacrées (*Floridorum libri*), on s'aperçoit facilement que si Pontanus s'est rendu célèbre, c'est par ses travaux en philologie, plutôt que par ses talents poétiques. Cependant, ce livre avoit été imprimé quatre fois, de 1594 à 1602. On ne connoit point les premières éditions, et celle de 1602 est même assez rare. La reliure de cet exemplaire est très-remarquable.

439. PHILELPHE (*Fr.*). Ode Francisci Philelphi, equitis aurati, laureatique poetæ, variis carminum generibus ornatæ. Mag. Jacobi de Alneto Vindocinensis presbyteri interpretatione enucleatis, quæ nunquam antehac Parrhisiis impressæ fuerunt. *Venundantur Parrhisiis, à Joh. Granion, bibliopola*, (in fine) : *Opera et impensis Joh. Granion, perfectum est in edibus Thome Kees.* (vers 1510); in-8, v. marb...................... 40—»

Volume très-rare, non cité par les bibliographes. Bel exemplaire, dont le titre est orné de la marque de Jean Granion ou Granjon. François Philelphe, l'un des plus célèbres philologues qui parurent en Italie, à l'époque de la renaissance des lettres, étoit né le 15 juillet 1398, à Tolentino dans la Marche d'Acône, et mourut à Florence, le 31 juillet 1481, à l'âge de 83 ans.

Il avoit eu l'intention d'écrire dix livres d'odes, de donner au premier le nom d'Apollon, et aux autres les noms des Muses; chaque livre devoit être composé de dix odes, chaque ode de cent vers. Il ne put achever ces cinq livres, pour lesquels il suivit le plan qu'il s'étoit proposé.

Cette édition est accompagnée d'arguments et de commentaires rédigés par Jacques Launay, de Vendôme, prêtre et professeur au collége de la Marche, à Paris. Les *Odes* de Philelphe sont précédées d'une courte Notice sur la vie de l'auteur, d'une liste de ses ouvrages et de pièces de vers élogieuses adressées à Jacq. de Launay, par des poëtes vendômois; elles sont

suivies de plusieurs autres poésies que, par un échange de politesse, J. de Launay adresse à ses parents et à ses amis, résidant à Vendôme. Nous avons remarqué que dans la liste des ouvrages de Philelphe, on lui attribue un Traité en 6 six livres, *De liberorum educatione*, qui appartient à Maffeo Vegio. Philelphe n'a composé sur ce sujet qu'une satire de cent vers latins.

440. Les remonstrances faictes au roy Loys unzieme, sur les privileges de l'Église gallicane et les plainctifs et doleances du peuple. Plus l'institution et ordonnance des chevaliers de l'Ordre des tres-chrestiens roys de France, avec la forme et ordre de l'assemblée des trois Estatz, tenuz en la ville de Tours, soubz le regne de Charles huictieme, et ce qui y fut remonstré, décidé et ordonné. *Paris, Jean Dallier*, 1561; in-8 de 141 ff. chiff., non compris le titre et 2 ff. de table, mar. bl., tr. d. (*Rel. jansén.*)........................ 36—»

Superbe exemplaire d'un recueil qui fut imprimé par ordre du roi ou plutôt du conseil de régence, à l'occasion des États-Généraux convoqués à Orléans. On lit à la fin du volume : *Achevé d'imprimer à Paris le 20e jour du mois de novembre 1560.* François II mourut le 5 décembre suivant, et son frère Charles IX lui succéda ; les États-Généraux, qui venoient à peine de s'ouvrir à Orléans, furent transférés à Pontoise. La réunion des pièces qui figurent dans ce volume, qu'on distribua sans doute à tous les députés des États, avoit pour objet de leur remettre sous les yeux les principes fondamentaux de la monarchie françoise, les privilèges de l'Église gallicane et les droits de la couronne royale ; car, parmi ces députés des *trois Estats*, il y avoit des partisans avoués de la réforme religieuse et politique ; on voyoit même apparoître déjà quelques sectateurs de l'utopie républicaine. Les harangues de maître Jean de Rely, docteur en théologie et chanoine de Notre-Dame aux États de Tours, étoient bien faites pour raviver le feu sacré du dévouement monarchique dans le cœur des députés aux États d'Orléans ; ces belles harangues, ainsi que les cahiers des trois États qui les accompagnent, avoient été imprimées plusieurs fois, au commencement du règne de François Ier, par Galliot du Pré, in-fol. et in-4° goth., mais elles étoient totalement oubliées, lorsqu'on eut l'idée de les faire reparaître en 1561 ; on les publia encore dans la même pensée, lors des États de Blois en 1588, et elles furent remises en lumière, non-seulement en 1614, pour l'ouverture des États-Généraux qu'on regarda longtemps comme les derniers de la monarchie ; mais encore en 1789, au moment de la convocation des véritables derniers États-Généraux qui allоient

enfanter une révolution. Et pourtant, nonobstant ces réimpressions successives, la relation des États de Tours, écrite par Jean de Rely, demeura tellement ignorée, qu'on l'a réimprimée presque textuellement d'après un manuscrit, dans la collection des Documents inédits publiés par ordre du roi sous les auspices du ministère de l'instruction publique. C'est là un de ces livres immortels que tous les François devroient savoir par cœur.

P. L.

441. SAINT-MARTIN. La Nature naissante ou les merveilleux effets de la puissance divine dans la création du monde achevée en six jours, en vers françois; par le sieur de Saint-Martin, mathématicien. *A Paris, de l'imprimerie de Vincent du Moutier, demeurant rue des Carmes, à l'enseigne du Miroir.* 1667; pet. in-4, v. br. 8—»

Poëte et mathématicien! il nous semble que ces mots ne se repoussent pas, quoi qu'on ait dit contre le chiffre qui a pourtant donné son nom (le nombre) à l'harmonie, et que la poésie se doit arranger du voisinage de Pythagore et de Newton. Voici de bien grands noms prononcés au sujet du sieur de Saint-Martin. C'est que lui aussi eut une haute ambition. Vivant de sa science et de sa plume, occupée tous les jours, nous dit-il, pour des personnes de mérite, ses nuits étoient ses seuls loisirs; il en voulut consacrer quelques-unes à chanter les merveilles de la création, se proposant de fournir la carrière naturelle de son sujet les six jours de la Génèse. Notre mathématicien reprenoit ainsi l'œuvre du vieux poëte Dubartas; mais l'haleine lui manqua au bout du premier jour, et le produit de ses veilles se termine par le congé qu'il prend et qu'il donne à sa muse d'aller se coucher:

Muse, quittons ces vers, il nous faut sommeiller.

Dans ce premier jour, l'auteur fait entrer bien des choses; à la création de l'univers il rattache toute l'histoire de l'église, la guerre des bons et des mauvais anges, les harangues de saint Michel et de Satan à leurs troupes, etc.; enfin, tout ce qu'a chanté Milton qui, par une coïncidence singulière, faisoit paroître à Londres son *Paradis perdu*, la même année où notre poëte mettoit au jour sa *Nature naissante*, c'est-à-dire en 1667. De l'un et de l'autre côté du détroit, les deux poëmes recevoient à peu près le même accueil; mais l'un devoit se relever glorieusement de l'oubli et l'autre y demeurer enseveli à jamais. Les vers de Saint-Martin sont faciles, mais prosaïques, et point du tout à la hauteur du sujet,

Vicomte de G.

442. Le Temple d'Apollon ou nouveau recueil des plus excellents vers de ce temps. *Rouen, Raphaël du Petit-Val.* 1611; in-12; veau éc., fil., tr. dor. bel exempl. 60—»

Volume d'une bonne et élégante impression, avec un fort beau titre gravé par L. Gautier. A côté de pièces de vers, de poëtes connus, tels que Malherbe, Regnier, Bertaud, etc., ce recueil nous offre un grand nombre de poëtes dont les noms et les œuvres n'ont probablement jamais été recueillis ailleurs. Nous y avons remarqué, page 263, un sonnet de *feu madame la duchesse de Bar, sœur du roy.* Dans ce sonnet, la duchesse se proclame la fille aînée de ce grand Jupiter, chef de la destinée, et, à propos d'une blessure que ses yeux ont faite, elle ne demande point, comme Agnès, si ses yeux ont du mal pour en donner aux autres, mais trouve que le téméraire qui l'a regardée a été justement puni et qu'il devoit savoir :

Que le soleil est beau, mais qu'il blesse les yeux.

Ce sonnet n'est point mauvais, puis il a le mérite d'être du sang royal de France. Cette duchesse de Bar étoit Catherine de Bourbon, fille de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, mariée en 1599 à Henri, dit le Bon, duc de Lorraine et de Bar, et morte en 1604 sans enfants. C'étoit une des femmes les plus spirituelles de son temps.

Vicomte de G.

EN DISTRIBUTION :

CATALOGUE d'un choix de livres anciens et modernes dont un assez grand nombre de beaux Elzevirs provenant du cabinet de M. L. B. M***, dont la vente aura lieu le lundi 29 mars 1858 et jours suivants.

On remarque parmi les Elzevirs : *La Sainte Bible de Des Marets,—L'Imitation de J.-C., en vers françois, par Corneille,— L'aimable Mère de Jésus, — Le Héraut du grand Roy Jésus, — Corpus juris civilis, — Térence, — Cicéron*, relié par Dusseuil, — *Aristippe à la cour de* Balzac, non rogné, etc., etc.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. J. ANDRIEUX; L. BARBIER, administrateur à la bibliothèque du Louvre; AP. BRIQUET; G. BRUNET; E. CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; V. COUSIN, de l'Académie françoise; CUVILLIER-FLEURY; Dr BERNARD, bibliophile; A. DINAUX; Bon A. ERNOUF, bibliophile; FERDINAND DENIS, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; AL. DE LA FIZELIÈRE; Vte DE GAILLON; prince AUGUSTIN GALITZIN; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J.-F. PAYEN; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; Bon J. PICHON, président de la Société des bibliophiles françois; SERGE POLTORATZKY; RATHERY, bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie françoise; A. TEULET; VALLET DE VIRIVILLE; CH. WEISS; Francis WEY; YÉMÉNIZ, de la Société des bibliophiles françois; etc., etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

MARS-AVRIL

TREIZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1858

SOMMAIRE

DE LA

LIVRAISON DE MARS-AVRIL

pages

NOTICE

BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE

SUR

COULANGES LE CHANSONNIER

Oui, bien qu'il ait été conseiller au Parlement, maître des requêtes, il ne sera pour nous que Coulanges le chansonnier, et pas autre chose; ou le petit Coulanges, comme l'appeloit Mme de Sévigné.

« C'étoit, a dit Saint-Simon, un très-petit homme, gros, à face réjouie ; de ces esprits faciles, gais et agréables qui ne produisent que de jolies bagatelles, mais qui en produisent toujours et de nouvelles et sur-le-champ ; léger, frivole, à qui rien ne coûtoit, que la contrainte et l'étude. »

Oh ! quel excellent conseiller il eût fait, s'il lui eût été permis de mettre les procès en chansons, comme Bridoye les arrangeoit par le sort des dés.

Mais débrouiller d'obscurs grimoires devant nosseigneurs de la Cour, cela n'étoit point du tout son fait. Aussi, un jour qu'il s'agissoit d'une certaine mare dont on disputoit la possession à un paysan nommé Grapin (l'histoire, si elle n'est vraie, est du moins vraisemblable), tant de fois il tourna autour de cette malheureuse mare, qui étoit au beau milieu de son sujet, qui étoit son sujet même, que ce fut pour lui la mare au diable, et qu'il finit par tomber dedans et s'y noyer. Je ne sais si, par suite de cette aventure, Grapin perdit sa cause, mais Coulanges avoit gagné la sienne, car depuis il ne se chargea d'aucun procès à rapporter, sans toutefois renoncer à sa carrière de magistrat.

Nous croyons même qu'en ce temps-là sa philosophie étoit bien plus dans ses couplets que dans son cœur, et qu'il avoit dans la tête un petit grain d'ambition, comme le berger de La Fontaine, ambition que stimuloit son mariage avec Mlle Dugué-Bagnols, fille de l'intendant de Lyon, nièce de Letellier et cousine-germaine de Louvois. Quelle occasion à saisir aux cheveux de se pousser aux emplois et aux honneurs ! et comment ne pas tenter la fortune quand il semble qu'on vient de l'épouser !

Coulanges, nommé maître des requêtes, crut sous ces heureux auspices qu'il pourroit obtenir, et sollicita une place d'intendant. On sait le refus qu'il essuya et qu'aggravèrent encore les faveurs accordées dans le même temps à son cousin Bagnols; aussi, de dépit, il se décida à vendre sa charge.

De dépit, disons-nous. Lui-même a prononcé ce mot dans un couplet inspiré par la circonstance, et où la philosophie et la bonne humeur reprennent vite le dessus. Il eût pu comme un autre avoir une intendance. Mais quoi ! il eût fait grosse dépense, il se fût tué pour bien servir le roi ; il lui eût fallu s'éloigner de ses amis ; au lieu de cela il a l'esprit tranquille, et, ajoute-t-il :

Et je suis dans Paris, commodément chez moi.

Là-dessus Bussy le gronde, lui qui enrageoit d'être commodément chez lui dans ses beaux châteaux de Bourgogne :

Or nous dites, Coulanges,
Magistrat sans pareil,
Par quel caprice étrange
Quittez-vous le Conseil ?

Est-il donc si étrange ce caprice ? Que fait autre chose Coulanges, que d'imiter Dioclétien, Charles-Quint, Christine, tous les héros enfin qui, las de gloire, se contentèrent de planter des choux ? Lui ne plantera pas de choux, mais, ce qui est aussi in-

nocent, il fera des chansons, et, pour commencer, c'est en chanson qu'il a mis tout ce dialogue entre lui et son cousin Bussy, qu'il envoie au diable :

Le diable vous emporte,
Monsieur, et vos raisons !

Voici donc, en dépit des remontrances de Bussy, Coulanges affranchi de toute sujétion. Tant mieux pour lui et pour nous. S'il n'a plus qu'à se laisser gouverner à sa fantaisie, bien volontiers nous le suivrons dans cette vie toute de plaisirs et de liberté. Notre rôle de biographe est ici bien simple, en vérité, et bien agréable. Ses chansons, ses lettres, celles de sa femme, celles de Mme de Sévigné, ne sont pas seulement pour nous d'attrayants matériaux d'une érudition facile, mais nous présentent notre besogne toute faite. C'est un enchantement de puiser à ces sources, et de vivre un instant, grâce à lui, dans ce monde dont il a fait l'amusement.

Ce monde, c'est d'abord sa famille, Mmes de Sévigné et de Grignan, qui goûtent fort la société de leur petit cousin : la mère l'appelle son aimable, et la fille aime à le voir tourner dans son grand château. Si grand, en effet, est ce château de Grignan, et si magnifique le train qu'on y mène, que la vivacité de notre petit homme en est quelquefois toute *suffoquée.*

C'est auprès de sa cousine de Sévigné que cette vivacité se trouve à l'aise et prend ses ébats, comme pendant certain carnaval qu'ils passent ensemble à Livry, alors que Mme de Sévigné, heureuse de revoir son abbaye et d'écouter le bruit des oiseaux qui commencent déjà d'annoncer le printemps, a pour lui aider à passer le temps, le petites lettres de Pascal, des comédies, la princesse de Clèves, et enfin Coulanges et le livre de ses chansons (le recueil manuscrit), qu'elle trouve la plus plaisante chose du monde. Les chansons étoient gaies, le chansonnier l'étoit plus encore. « Il est gai, il mange, il boit, il chante.» Si Livry porte bonheur au style de la cousine, ainsi fait-il à

celui du cousin, qui n'a guère écrit de plus jolie lettre que celle où il fait le récit d'une promenade que lui a proposée Mme de Sévigné; les promeneurs sont la bonne Martel, Corbinelli, lui Coulanges, et Mme de Sévigné, guide un peu aventureuse de la troupe. Il s'agissoit de trouver une chênaie de Mme de Chelles. On se perd, on arrive dans une plaine, on prend de petits quartiers, on marche dans les herbes mouillées. Chacun suit avec une douceur de mouton. Ce n'est pas qu'il n'y ait quelque révolte secrète au fond des cœurs. Coulanges lui-même a une préoccupation très-inopportune à l'heure qu'il est. Mais que dis-je? c'est peut-être l'heure qui cause sa préoccupation; il songe à la cuisine de l'abbaye, dont il lui semble que l'on s'éloigne trop; il a peur (inquiétude digne de Panurge) de ne pas entendre la cloche du dîner. Cependant on va toujours, sans trouver la fameuse chênaie : qu'importe, la promenade n'est-elle pas charmante? C'est l'avis de Mme de Sévigné, dont le plaisir dut, je l'imagine, se communiquer à ses compagnons. Elle qui aime sa haute forêt et sa belle vue, est toute consolée; elle reconnoît le beau pays qui la charme, l'herbe verte qu'elle a si souvent foulée avec sa charmante fille. Je gage que pour elle, elle fut trop tôt terminée, cette promenade, et que trop tôt on rencontra l'abbé et le père prieur qui étoient venus au-devant des chercheurs de chênaie. Cette lettre est agréable et ne fait pas trop regretter que Mme de Sévigné ait laissé le récit de l'aventure à son cousin : et cependant..... Coulanges nous pardonnera cette exclamation et cette réticence.

Nous voudrions rester à Livry, où nous sommes en si bonne compagnie, mais déjà Coulanges nous appelle ailleurs. Le voici aux États de Bretagne, avec le duc de Chaulnes, aux Rochers avec le jeune Sévigné, puis aux eaux de Bourbon où il accompagne Mme de Louvois, et où il s'ennuie; enfin à Paris, où il se dédommage de sa triste vie des eaux par des dîners et des indigestions. C'est à qui l'aura; tout le monde se le dispute. « Le joli homme! Qu'il est heureux! Toujours aimé, toujours estimé; toujours portant la joie et le plaisir avec lui. » Bien qu'il ne se

jette à la tête de personne, il appartient cependant à qui veut l'emmener. Heureux, a-t-il dit :

Heureux qui voyage
En bon équipage
Qu'il ne nourrit pas !

Ainsi, et toujours sans nourrir l'équipage, il va avec la maréchale de Rochefort au-devant de la dauphine, et plus tard à Rome, avec le duc de Chaulnes. C'est tout un brillant épisode de sa vie, que ce voyage de Rome. Admis à faire son compliment au Pape, lors de la première audience, où l'ambassadeur étoit accompagné et suivi d'un brillant cortège, il fit ce compliment en italien, et le Saint-Père lui répondit honnêtement et gaîment. Dans ce voyage, dans ce séjour à Rome, la verve du petit homme redouble ; il écrit à sa cousine de charmantes lettres ; il lui dit qu'il veut épouser Pauline (Pauline de Grignan) ; qu'il en demande la permission au Pape ; qu'il la fera comtesse d'Avignon. La vieillesse est autour de lui, il se doute de quelque chose par de certaines supputations, mais il ne la sent point du tout ni au corps ni à l'esprit. Il monte à la boule de Saint-Pierre, et chante cet événement ; il chante tous les beaux endroits de Rome, les palais, les cours, Mme Lanti. Il chante et est chanté. Le duc de Nevers, dont il provoque la verve, s'écrie, après le départ de sa sœur, Mme de Bouillon :

Sans un peu de Coulange on mourroit en ces lieux.

C'est ainsi qu'il falloit à Richelieu quelques dragmes de Boisrobert; il semble qu'en faisant son hémistiche le duc de Nevers dut avoir ce rapprochement dans l'esprit.

Le séjour à Rome se prolongea assez pour que Coulanges éprouvât une grande joie à revoir la France, où il continua à vivre au gré de l'étoile la plus errante et la plus *libertine* qui fut jamais. Nous sommes en ce moment comme sa cousine, qui ne

sait où le prendre. Où êtes-vous? A Saint-Martin? à Meudon? à Baville? Quel est le bienheureux endroit qui possède l'aimable et jeune Coulanges? Sa femme, étonnée de ses courses continuelles, voudroit, pour lui épargner la fatigue, inventer une machine qui le lançât d'un lieu à un autre. Oh! qu'on eût bien dû, tout exprès pour ce petit homme, inventer dès ce temps-là les chemins de fer! A défaut de chemin de fer, le cardinal de Bouillon lui envoie son équipage, qui l'amène à Saint-Martin, où il fait des triolets : « *Je vous envoie des triolets, enfants de Saint-Martin.* » De Saint-Martin, il va avec Mme de Louvois à Meudon, à Tonnerre, à Anci-le-Franc. A Tonnerre, c'est le bruit, les réceptions; à Anci-le-Franc, le calme, la vie de Mme de Sévigné aux Rochers; seulement la marquise de Bourgogne est encore plus grande dame que celle de Bretagne. Coulanges raconte de ce pays des scènes qui ressemblent à celle du marquis de Carabas : A qui ces terres? A madame. Ce château? A madame. Et tout est madame. Des paysans apportent des cadeaux, il reçoit les cadeaux et les compliments, et égaie tout le monde. « Je me porte si bien, ma bonne humeur et mon appétit sont si bien revenus, et ma veine poétique est si bien ouverte, qu'il n'y a sottise dont je m'avise ici pour me réjouir premièrement, et puis pour réjouir mon prochain. » Ainsi c'est d'abord lui qu'il veut réjouir, et il a raison. C'est en pareille matière, assurément, qu'est excusable la pratique de cette maxime. « Charité bien ordonnée commence par soi. » Horace en fait un précepte de son Art poétique : « Si tu veux me faire rire, commence par rire toi-même. Réjouis-toi d'abord, et tu me réjouiras ensuite. »

Mais pendant que notre imagination est encore en Bourgogne, il nous faut nous tourner vers la Picardie. Coulanges aime ce pays, et depuis qu'il a soupé à Amiens, visité son église et vu le chef de saint Jean dans sa châsse, il se déclare prêt à soutenir, envers et contre tous, que les Picards sont chrétiens. Oui certes, ils sont chrétiens, témoin ces chanoines de Picquigny, dont les cloches sont si bien pendues qu'elles empêchent les

gens de dormir ; témoin encore, M. de Noyon, qui a le mauvais esprit de gâter la foire de Chartres, d'où il éloigne les danseurs de corde, chanteurs et bateleurs, ne pouvant souffrir, dit-on, même les violons dans son diocèse. Ce que ne sauroit bannir M. de Noyon, c'est la joie et la gaîté que Coulanges apporte avec lui ; ce sont les douces et innocentes folies dont il réjouit les hôtes un peu tristes de Chaulnes et de Picquigny. Folies de la nature de celles de cet homme d'Athènes, qui croyoit que tous les vaisseaux du Pirée étoient à lui :

Loin de Paris, où tout m'offense,
Je vis ici dans l'abondance.
Me voilà riche, Dieu merci,
Me voilà duc et pair de France.

Une fois qu'il donne dans les visions de ce *bienheureux fou d'Athènes*, il va jusqu'au bout, et, se rappelant ses voyages aux États de Bretagne avec le gouverneur, il lui semble qu'en ce temps il étoit aussi gouverneur de Bretagne. Qu'on ne guérisse pas ma folie, dit-il :

On me feroit un mauvais tour;
Qu'en tous lieux elle m'accompagne,
Et que je sois au premier jour
Encor gouverneur de Bretagne !

Avouons que Gros-Jean a plus de frais d'imagination à faire pour détrôner le Sophi, que Coulanges pour prendre à M. de Chaulnes son duché et son gouvernement. Pauvre duc ! pauvre gouverneur ! A Chaulnes, il ne rêvoit que la cour ; dans la liberté de ses champs, il regrettoit le brillant entourage de Versailles. Coulanges le prêchoit en vain :

Défaites-vous de l'envie
De Paris et de la cour.

Demeurez en Picardie;
Chaulnes est un si beau séjour!
— Je ne saurois.
— Menez une douce vie.
— J'en mourrois.

De cette douce vie, lui Coulanges s'arrange très-volontiers. Il chante les rossignols du parc de Chaulnes et aussi les bons dîners qu'on fait dans ce beau château, et le maître d'hôtel qu'il honore :

Honorons Monsieur Honoré,
Car il est honorable.

Ces bons dîners, ce M. Honoré, il les retrouve à Paris, à Versailles, partout.

En jours maigres comme en jours gras,
Vive l'hôtel de Chaulne!
Tous les jours des mets délicats,
Des poissons longs d'une aune.

Croyez que ces poissons longs d'une aune sont fort de son goût, et que de l'humeur de ce rieur dont parle La Fontaine, c'est toujours à eux qu'il a à parler, et qu'il les préfère beaucoup aux carpettes et perchettes que lui sert Mme de Coulanges. Oh! quel bon endroit pour faire pénitence, que cet hôtel de Chaulnes! Parlez-nous surtout du *triomphe du mercredi* en Carême.

Le vrai triomphateur de ces somptueux festins nous a fait de l'un d'eux une description qui est un curieux tableau de certaines mœurs du temps, et qui feroit croire que beaucoup des convives de l'hôtel de Chaulnes avoient oublié leur civilité puérile et honnête. Il y a une Mme de Saint-Germain qui envoie à Coulanges un poisson tout entier sur son assiette, après l'avoir,

quoiqu'il proteste ne vouloir pas de sauce, arrosé à plusieurs reprises avec sa cuiller, sortie toute fraîche de sa belle bouche. Cette beauté de la bouche étoit elle-même une sauce qui faisoit passer cela. Il y a aussi une Mme Du Bois, qui rit avec éclat; une Mme de Lasalle, qui ne se sert que de ses dix doigts. « En un mot, je ne vis jamais tant de saleté; et notre bon duc, avec la meilleure intention du monde, fut encore plus sale que les autres. » Coulanges, d'abord choqué, finit par s'amuser de ces ridicules, et par sa gaîté pousse à leur exagération, se mêlant franchement au jeu, et faisant convenir tout ce monde, qu'il n'est rien de tel que d'être du même pays, de parler la même langue, et que la moindre personne qui surviendroit les troubleroit infiniment.

Nous n'avons nommé qu'en passant Saint-Martin, cette belle abbaye où le cardinal de Bouillon étaloit tant de magnificence. Ce lieu mérite qu'on y revienne. Là aussi, notre petit Coulanges est le plus désiré, le plus choyé des hôtes. Quel pays de Cocagne, que cette abbaye! Quelle chère on y fait! (Des ragoûts qui parlent plusieurs langues, mais Coulanges les comprend toutes.) Et en quelle compagnie! avec tout ce qui s'appelle Bouillon, La Trémouille et Créqui. C'est à Saint-Martin et après des discours pleins d'honnêteté et de caresse que lui a faits Mlle de La Trémouille, que notre chansonnier, malgré toute sa philosophie, s'aperçoit et fait la réflexion qu'une grande naissance a pour lui de grands charmes. Sa philosophie n'étoit pas plus en désarroi le jour où il conduisoit à la comédie les duchesses de Valentinois, de Villeroi, et de la Feuillade : tout fier d'être avec avec elles sur le premier banc d'une loge, pour voir jouer *Cinna*, qu'il trouva ce jour-là plus admirable que jamais. Si à l'hôtel de Chaulnes, Coulanges fait si bien son carême, à Saint-Martin il va se reposer de ses dévotions et de ses austérités; oui, austérités; écoutez ceci : un jour, le cardinal vient le chercher comme de coutume; le petit homme s'excuse, il étoit en train de faire son jubilé, et il lui falloit encore deux jours pour lui donner sa perfection. Oh! le bon apôtre! Mais

pourquoi ne feroit-il pas son jubilé, ce joyeux chansonnier? Il n'y a dans son fait aucune hypocrisie, rien qui ressemble à la haire et à la discipline de M. Tartuffe. Donc il lui a fallu résister courageusement à la proposition du cardinal; en sorte que le voici encore dans le cilice et la cendre pour deux jours, au bout desquels une petite chaise le viendra prendre, et il roulera rapidement jusqu'à cette abbaye, qui pour les autres peut-être, mais à coup sûr pour lui, est l'abbaye de Thelème, avec l'inscription sur la porte : « Fais ce que tu voudras. » Nulle contrainte pour lui dans ce beau pays; il peut même y être triste, si la fantaisie lui en prend, ou si la goutte lui en donne les motifs. « Mme de Coulanges n'a qu'à venir à Saint-Martin, elle m'y trouvera les coudées bien franches, et d'une liberté et d'un air qui lui feront voir combien je suis aimé dans cette maison, et considéré du galopin jusqu'au maître. » Mais il y a des Bouillon ailleurs qu'à Pontoise; il y en a à Navarre, près d'Évreux. Vite un voyage à Navarre, car ces Bouillon se mettent à aimer Coulanges, à l'exemple du cardinal. « Dites, Mesdames (Mmes de Sévigné et de Grignan), que votre petit cousin n'est pas un homme fort considéré; il ne peut aller d'un côté, qu'on ne crie miséricorde de l'autre. » Cela veut dire que voici Mme de Louvois qui se croit abandonnée, parce qu'il va à Évreux, et qu'elle ne lui permet de partir que sur l'engagement qu'il prend de ne la pas quitter d'un moment à son retour, et d'aller avec elle cogner et recogner, à Choisy, depuis le matin jusqu'au soir.

A Choisy, c'est comme à Chaulnes, la chair y est splendide : « On est obligé d'y avoir deux tables, par la quantité de monde qui s'y trouve : un lansquenet ensuite, et puis des promenades délicieuses. Choisy est un séjour enchanté. Autre ressemblance avec Chaulnes, Mme de Louvois s'ennuie et est triste parmi ses grandeurs; elle a besoin que la gaîté de Coulanges l'anime, la réveille. « Mme de Louvois est toujours la femme la plus malheureuse au milieu de ses trésors; et moi, le petit homme du monde le plus heureux au milieu de la plus parfaite indigence.»

Arrêtons-nous un moment à cet aveu si complet d'indigence. Coulanges, il nous l'a dit en prose et en vers, étoit pauvre, et ce n'est pas seulement la rime, mais aussi le destin, qui vouloit que sa cassette logeât la disette. Cette pénurie le réduisoit parfois à la nécessité de faire des dettes. Quoi qu'ait dit Panurge à la louange des prêteurs et des emprunteurs, l'état de ces derniers seroit très-agréable s'il ne falloit rendre. Mais cette obligation gâte un peu leur affaire. On court le risque de voir apparoître le créancier dans le moment le plus inopportun. C'est ce qui arriva un jour à Coulanges. Il avoit 100 francs. 100 francs! Quelle somme! Cela lui paraissoit presqu'aussi considérable qu'au savetier les 100 écus de l'homme de finance. S'il n'y voyoit pas tout à fait tout l'argent que la terre avoit depuis cent ans produit pour l'usage des gens, c'étoit assez pour lui permettre de boire et de s'amuser à la foire; il n'étoit pas en ce moment très-difficile en fait de plaisirs. Ces plaisirs, il croyoit déjà les tenir, par la précaution qu'il avoit eue de consigner ses créanciers à sa porte, tout comme eût fait don Juan. Tout à coup la malice ou la maladresse d'un portier laisse pénétrer jusqu'à lui un M. Dimanche, qui avoit flairé les bienheureux 100 francs. Coulanges, qui n'étoit pas don Juan, ne s'en tire pas aussi bien que ce dernier, et n'en est pas quitte pour demander des nouvelles de madame et de mademoiselle Dimanche; les 100 francs lui échappent, et voici tous ses projets de plaisir à la foire qui se renversent et se répandent comme le pot au lait de Perrette. Mais vous connoissez bien mal ce petit homme, si vous croyez qu'il se désole d'une aventure si propre à être mise en chanson. Donc cette aventure, il la chante sur l'air d'un rigodon de l'opéra de *Galathée*. Les 100 francs étoient envolés, mais la bonne humeur étoit restée, cette bonne humeur qui lui a inspiré ce couplet :

Que Bazin s'en aille en Suède,
Qu'en Portugal demeure Oppède.
C'est un effet de la faveur,

C'en est un de la Providence
Que je dois d'assez bonne humeur
Pour vivre heureux dans l'indigence.

C'est donc en vain que nous avons arrêté au passage l'indigence de Coulanges, espérant rompre la monotonie de ses prospérités par quelque chapitre de ses infortunes. Comment tirer ce chapitre de ce qui semble moins une peine pour notre philosophe qu'un des éléments de son bonheur ?

Ce chapitre que nous méditons, et dont il nous semble que ce seroit ici la place, cherchons-le et nous le trouverons peut-être. Car enfin, cette vérité, que nul n'est parfaitement heureux en ce monde, a dû se réaliser, même pour Coulanges, et il doit avoir eu ses chagrins, ce petit homme à qui la joie seyoit si bien. Sa cousine de Sévigné nous fait entrevoir qu'il en eut quelquefois. D'abord, nous avons vu comment il avoit été trompé dans ses espérances d'ambition. Maintenant ses filles bien-aimées, ses chansons, ne lui causèrent-elles point quelque désagrément? Nous ne parlons point de l'obstacle qu'on pourroit croire qu'elles ont mis à sa fortune comme magistrat, si l'on prenoit à la lettre la réponse de Guilleragues (Guilleragues, qui sait et parler et se taire !) au couplet sur le lit vert de Sucy, où il fait intervenir à la naissance du fils de Jeanne d'Ormesson, les fées qui prédisent que l'on verroit sa carrière bornée par quelques couplets de chanson. Auprès de qui et à quel propos pouvoient-ils être un obstacle, ces couplets si innocents où Coulanges ne chante que des lancelots, des pains bénis? Quel chagrin lui ont-elles donc causé, ses chansons? Le voici : un jour qu'il revenoit de Tonnerre et d'Anci-le-Franc, il trouva qu'elles s'étoient émancipées jusqu'à paroître dans le public. Lui, le gai convive de Saint-Martin, de l'hôtel de Chaulnes, on l'avoit imprimé tout vif, on en avoit fait monsieur l'auteur. On ne lui avoit pas demandé sa permission pour publier ses chansons, dont le choix avoit été assez mal fait. Dans une préface, on entretenoit le public de ses qualités solides et agréables. On donnoit des preuves

de ces dernières, dit avec malice Mme de Coulanges, qui paroît penser qu'il eût peut-être été difficile d'en fournir des premières. « Monsieur de Coulanges a trouvé une grande affliction à son retour, etc. » Une grande affliction ! ce n'est ici qu'une manière de parler, et nous nous permettrons de réduire cette grande affliction aux proportions d'une petite contrariété. Encore le succès du volume consola bientôt l'auteur, heureux au fond de joindre à l'approbation de ses amis et commensaux celle du public.

Comptons; voici deux chagrins que nous avons déjà trouvés; quel sera le troisième? Le troisième, ma foi ce sera la goutte. Rabelais estime les goutteux et trouve qu'ils sont volontiers gens de bien. Les gens de bien sont aussi volontiers goutteux; leur ronde et franche nature est amie de la bonne chère, et à la suite de la bonne chère la goutte arrive :

Le cruel mal que la goutte.
Quand la diablesse s'y boute
Elle vous met en déroute
Les pieds, les mains, les genoux;
Faut-il que je la redoute?
Faut-il aussi qu'il m'en coûte
De n'oser boire une goutte
De ces vins piquants et doux?

On voit qu'il est facile de trouver des rimes à goutte, et c'est déjà pour notre chansonnier une compensation à ses douleurs, c'est aussi une occasion à ses amis de lui témoigner leur bienveillance :

Chacun me présente le poing
De peur qu'un faux pas je ne fasse.

A Grignan, il a pour lui présenter le poing la charmante Pauline, dont il est toujours amoureux; à Paris, son aimable

cousine de Sévigné. Mais, quand elle est loin de lui, cette dernière ne lui est pas moins bonne en de pareils moments par les jolies lettres qu'elle lui écrit : « Mon cher Coulanges, hélas ! vous avez la goutte au pied, au coude, au genou. La douleur n'aura pas grand chemin à faire pour tenir toute votre petite personne. Quoi ! vous criez, vous ne dormez plus, vous ne mangez plus, vous ne buvez plus, vous ne chantez plus, vous ne riez plus ! Quoi ! la joie et vous, ce n'est plus la même chose ! » Peut-être ne boit-il plus, le régime le veut ; mais on ne lui défend pas de rire et de chanter, et il profite de la permission. Mme de Sévigné en convient ailleurs : après un effort pour se représenter Coulanges au lit, affligé dans toutes les jointures de son petit corps, et ne remuant ni pied ni patte, elle s'étonne surtout que de ce triste état il puisse sortir un couplet de chanson. Une autre fois elle-même est témoin de la bonne humeur qu'il oppose à son ennemie, et il faut l'entendre raconter comment elle est venue, avec Mme de Chaulnes, souper chez Mme de Coulanges, dans le cabinet de Coulanges, qui a la goutte comme un petit débauché. Il crie, on le porte sur le dos, il voit du monde, il souffre, il ne dort point, mais tout cela se fait comme pour rire ; il ne souffre pas même ses douleurs sérieusement. Oh ! le joli chapitre que celui de la goutte de Coulanges, racontée par sa cousine ! Oh ! la jolie chose que cette goutte du petit homme ! et combien lui-même en sait tirer parti presque autant que Mme de Sévigné de son rhumatisme dont elle se promettoit de faire un livre qui eût bien été le plus agréable livre possible sur cette matière. Ces charmants esprits égayent tout ce qu'ils touchent du bout de leur plume. Il n'est rien qu'ils ne fassent tourner au profit de leur enjouement, et avant qu'un spirituel écrivain eût inventé la théorie des petits bonheurs, ils en pratiquoient aussi heureusement que lui la science. Voici donc, tout calcul fait, que la goutte de Coulanges a des circonstances et dépendances si agréables, qu'il nous faudroit peut être la retrancher du nombre de ses chagrins. D'ailleurs elle ne le visite qu'à de rares intervalles, et finit même par l'oublier tout à fait, si bien qu'il se

met à la provoquer, à trouver qu'elle est une goutte bien maladroite et qui sait mal son métier, et que ce n'est pas la peine de se priver pour elle de ces bons vins qu'il aime, et de ces excellents repas auxquels on l'invite. Tous les traits de vin qu'il avale tous les jours, sont, dit-il, comme autant de coups qu'il donne à sa goutte, qu'il croit bien morte (ce qui le rend si hardi), et qu'il pense avoir noyée dans la rivière de Seine pour s'y être baigné sans précautions quelconques tout un été. Ainsi il a suivi pour sa goutte le conseil de Trissotin à la princesse Uranie, pour sa fièvre : il l'a noyée de ses propres mains.

Puisque la diversion que nous cherchons nous échappe, retournons à l'homme heureux. Mme de Sévigné a dit du cœur humain, que c'étoit sa fantaisie d'être content. C'est aussi celle de Coulanges. Il faut avec lui en prendre son parti. Ce qu'il apprécie surtout, c'est cette liberté dont il jouit. Dans ses continuelles excursions, outre l'agrément qui l'attire au dehors, il y a le bonheur de quitter son ménage, bonheur si doux qu'il le chante :

Heureux qui n'a ni feu, ni lieu,
Ni femme qui le gêne !

La sienne ne le gêne pas assurément. Très-recherchée elle-même, elle se plait aussi à aller seule, et l'on n'a jamais vu de petit ménage mieux assorti pour la facilité de se passer l'un de l'autre. Des enfants, ils n'en ont pas ; nous ne savons si madame s'en afflige, mais monsieur en est fort aise. Que feroit-il au logis de cette marmaille ? A peine la peut-il supporter chez les autres. Il se proclame tout d'abord le fléau des petits enfants, et avertit, dans les maisons où on l'invite à dîner, qu'on ait à les faire retirer. Ce qui ne l'empêche pas, dans une longue et très-spirituelle chanson, de donner d'excellents conseils pour les bien élever. Même ces joies qu'il ne regrette guère pour lui, il les permet à son père de famille ; qu'il les goûte en secret, pourvu

qu'en public il suspende la paternité. Père charmé de votre enfant :

Quand on vous a dit d'un bouton,
Qu'il est joli qu'il est bien sage;
Qu'on lui a donné du bonbon;
N'en exigez pas davantage,
Faites lui faire serviteur
Aussi bien qu'à son précepteur.

Comme on le voit, l'ogre n'est pas aussi redoutable que ceux des contes de nourrices, et tout en se donnant les airs de vouloir dévorer les petits enfants, il a pour eux du sucre et des bonbons dans ses poches.

Mais s'il est le moins gêné, Coulanges est aussi le moins gênant des maris. Cette liberté qu'il prend, il la laisse à sa femme. Surtout il n'est point jaloux. Comment le seroit-il, lui qui partage son cœur entre tant de femmes : Pauline de Grignan, Mme de Louvois, etc. Ce qui fait que Mme de Sévigné, qu'on pourroit aussi mettre au nombre de ses femmes, lui dit, avec son enjouement ordinaire : que la polygamie, loin d'être pour lui un cas pendable, fait tout l'agrément de sa vie.

Non content d'avoir tant de femmes, il a aussi une maîtresse. Il en fait l'aveu dans un couplet :

J'aime une maîtresse nouvelle,
Barbe Robert elle s'appelle...

Pourquoi ce prénom de Barbe? Nous avons cru d'abord, sachant moins goûter les sauces que nous n'en connoissons les origines et généalogies, nous avons cru surprendre ici l'acte de naissance de la sauce Robert. Toutefois, comme il faut n'avancer les choses qu'à bon escient, des recherches ultérieures nous ont appris que la sauce Robert étoit au monde avant Coulanges. Rabelais la nomme, et notre chansonnier a tout à coup de ce

côté un rival dont il ne se doutoit peut-être pas. Panurge, qui se ruoit volontiers en cuisine, a connu et courtisé en son temps cette maîtresse, dont le père et le parrain figure parmi les fameux cuisiniers qu'enrôle frère Jean, pour son expédition contre les andouilles, et qu'il enferme dans une machine semblable au cheval de Troie. Oh ! que voici, sous forme de digression, un point historique qu'il importoit d'éclaircir !

Nous avons assez suivi notre petit homme hors de son logis, pour pouvoir nous y enfermer un moment avec lui. Ce logis, qu'il quitte si facilement, avec joie il y revient, l'ayant arrangé de façon à y trouver au besoin un refuge et un asile. Aussi philosophe en son genre que Pascal, qui a dit : que tout le malheur d'un homme venoit de ne pas savoir rester dans sa chambre, Coulanges savoit garder la sienne, et s'y étoit entouré des objets de ses fantaisies, doux et futiles objets qui l'occupoient plus que le problème de la destinée humaine. Il s'étoit fait une galerie de portraits. C'étoit assez la mode des portraits au XVII[e] siècle. On les demandoit au double talent de l'écrivain et du peintre, à la plume et au pinceau. Que pouvoit-il faire de mieux le petit Coulanges dans son oisiveté affairée et si bien remplie, que de se donner les innocentes manies de son époque ? Plus tard ayant vu à l'hôtel de Guise, chez M[me] la duchesse de Nemours, une collection de pierres précieuses, il fit succéder ce goût à celui des tableaux.

Mon goût n'est plus pour les tableaux,
J'aime les cornalines.

Nous ignorons jusqu'à quel point il satisfit à ces caprices un peu chers, mais c'eût été dommage qu'il s'y fût ruiné, lui qui étoit si facilement heureux.

Témoin de son bonheur, sa femme est un peu tentée de s'en moquer, et en mainte cccasion elle succombe à la tentation. « M. de Coulanges, dit-elle en une de ses lettres (1696), a toujours plus d'affaires que jamais, et toutes de la même impor-

tance, mais elles sont agréables quand elles le rendent heureux. C'est de cela qu'il est question. » Un jour qu'il écrivoit à Mme de Sévigné, sa femme survient et l'interrompt pour dire aussi son mot, et elle raconte qu'elle arrive et qu'elle trouve un vieil enfant (c'est de son mari qu'elle parle), entouré de jouets et tout ravi dans la contemplation de ses poupées; il sait lire et écrire, cet enfant. Plus tard elle le représente revenant de Versailles avec un portrait que lui a donné le duc de Bourgogne, et plus content que le héros du jour, le maréchal de Villars; puis elle ajoute : « Tout Paris dit qu'il va être fait duc. Je ne dis pas M. de Coulanges. » Nous n'imiterons pas Mme de Coulanges, nous ne nous moquerons point de cette simplicité d'enfant qui est un des agréments du caractère de notre chansonnier. Cette simplicité, il la portoit à un degré tel, qu'il falloit en effet avoir soin de lui comme d'un enfant. Pratiquant un peu à la lettre le conseil évangélique, d'imiter les lis et de ne pas s'inquiéter du vêtement, il laissoit Mme Duqué-Bagnols, l'intendante de Lyon, le fournir de calottes et de lunettes :

A mon âge on a grand besoin
De calottes et de lunettes
C'est toujours vous qui prenez soin
De ces nécessaires emplettes,
Et qui me faites voir encor
Qu'il est pour moi des louis d'or.
Je vous adore jour et nuit,
Je vous aime plus que ma vie.
Vos sapates (1) font un grand bruit,
Je les chante et je les publie;
J'attends encor de vos bontés,
Mitaines et manteaux fourrés.

Passe pour les mitaines et les manteaux, mais les louis d'or,

(1) Sapates, présents dont l'auteur ne se fait pas connoître. Le mot et la chose sont originaires d'Espagne.

cela sort un peu de la coutume des présents. Toutefois il n'en a point honte et ne veut pas faire mal à propos le glorieux; d'ailleurs, il est souvent sans argent (Fortune sans argent me laisse). Mme l'intendante, au contraire, a des écus comme la boulangère de la chanson, de la chanson qui n'est point de Coulanges, mais dont il pourroit s'appliquer le refrain : « Elle en a, car je les ai vus. »

Ainsi vivoit le petit Coulanges faisant bonne chère, passant de la table des grands seigneurs à celle du cabaret, qu'il ne dédaignoit pas :

Un fameux cabaret a cent fois plus d'attraits
Que le plus beau palais.

Et à force de bien vivre et de courtiser les sauces, il croissoit en embonpoint et en rotondité, ce qui justifioit la descendance qu'il prétendoit tirer de Louis-le-Gros, car il ne pouvoit trouver de meilleur moyen de se mettre à l'aise parmi les ducs et grands seigneurs, ses hôtes, que de se faire du sang royal de France. Les années se succédoient sans lui rien ôter de sa bonne humeur et de sa bonne santé. A Rome, il avoit laissé la vieillesse en France. En France, il ne la retrouvoit pas; elle et lui ne pouvoient se rencontrer. Il alloit en avant par les années, c'est Mme de Sévigné qui le dit, mais à reculons contre le baptistère, et l'on eût pu lui appliquer la vive et pittoresque image de Montaigne, que le temps entraînoit à reculons. Lors d'une certaine attaque de goutte qui avoit apparemment mêlé à son enjouement quelques pensées noires, Mme de Coulanges avoit dit : « Je le plains s'il est jamais obligé de se croire vieux. » Cette triste obligation ne lui vint pas; quant à cette attaque de goutte, ce ne fut que l'affaire d'un moment, qu'une lutte dont il sortit victorieux, offensant bientôt les goutteux ses confrères, par la façon insolente dont il frappoit du pied, dans le temps qu'eux ne pouvoient se remuer. Aussi l'auroient-ils étranglé s'ils l'avoient pu : « Rien n'est plus extraordinaire que l'état jeune et

florissant dans lequel je me trouve, écrit-il de Paris à Mme de Sévigné; vous perdez bien de n'être point ici pour me voir. Combien danscrions-nous ensemble aux chansons; c'est un divertissement à la mode. Voilà donc qu'après avoir, comme la cigale de la fable, chanté tout l'été, non seulement il chante encore, mais, prenant au sérieux le conseil railleur de la fourmi, il danse maintenant. Il danse aux noces de son *fils* Barbezieux (le fils de Mme de Louvois), à celles du duc d'Albret et de Mlle de La Trémouille; il danse aux chansons, peut-être aux siennes. La mort frappe autour de lui les amis et les connoissances de sa jeunesse : sa cousine de Sévigné meurt après lui avoir écrit une dernière lettre, où elle lui demande place dans la hotte où il met ses amis, s'il a pour eux une hotte (1); ensuite le duc de Chaulnes, qui depuis quelques années alloit pesamment son chemin, portant une valise trop pleine (allusion à sa rotondité), et qui l'embarrassoit dans cette fin de voyage que Coulanges poursuivoit si légèrement, quoique sa valise fût aussi assez lourde; puis un petit laquais qui chantoit fort bien. Grand motif à un chansonnier de le regretter. Mais pourquoi ne seroit-il pas mort, ce petit laquais? M. le duc de Sully, M. de Rebenac sont bien morts. On le voit, il se console presque de cette perte avec la ballade de Villon, et en pensant aux neiges d'Antan.

Sur ses vieux jours (il faut bien nous décider à prononcer ces mots, Coulanges ayant vécu jusqu'à 84 ans), nous le trouvons retiré à Ormesson, et n'en sortant plus que rarement. Ce n'est pas qu'il ne soit capable d'entendre encore l'appel que lui font ses amis; Hamilton, par exemple, qui lui demande s'il ne sortira d'Ormesson qu'après la prochaine moisson :

Prétendez-vous faire vendange
Chez le bonhomme Palémon,
Tranquille et paresseux Coulanges?

(1) A quelle hotte Mme de Sévigné fait-elle allusion? Ce n'est pas sans doute à celle des chiffonniers. Un passage des *Souhaits*, comédie du Théâtre italien, nous apprend que les banquiers avoient aussi une hotte, même

Ce bonhomme Palémon, c'est lui-même ; il appelle son château la maison de Palémon. Tranquille et paresseux, voici des épithètes un peu nouvelles qu'on lui applique ; elles conviennent à son âge, mais qu'importe son âge? sa gaîté et sa muse ne lui font pas défaut. Tandis que sa femme, peut-être plus convertie que lui à la retraite, goûte les entretiens solides de Catinat, son voisin à Saint-Gratien, lui continue à chanter et fait les couplets que l'on sait sur le morceau de pomme qui n'étoit pas digéré, et sur son poétique espoir d'aller à cent ans et d'être mis dans la Gazette :

Seroit-elle muette
Si j'allois à cent ans?

Après avoir parlé si longuement de Coulanges, que dire de ses chansons, qu'il nous semble que nous avons assez fait connoître, rien qu'à raconter la suite de cette vie heureuse, qui après avoir trouvé quelqu'obstacle du côté de la fortune, s'est si vite répandue dans les plus faciles et les plus aimables plaisirs? Coulanges et ses chansons ne font qu'un ; elles naissent de sa gaîté, et la font naître à leur tour. Ce sont elles qui lui rendent sa bonne humeur quand par hasard il l'a perdue, et cela lui arrivoit rarement.

Rien ne me rend ma belle humeur,
Comme ces chansonnettes.

Par elles il est philosophe, plus philosophe que Zénon, Épictète et la bande stoïque :

Leur sage, qu'ils croyoient heureux,
Épuisa leurs louanges ;

une petite hotte. Colombine énumérant à Isabelle ceux qui vont se prendre dans ses filets, y fait venir le caissier avec son comptoir, le juge avec ses épices, le banquier avec sa petite hotte. Sans doute il s'agit de quelque meuble où l'on mettoit les objets précieux.

J'en connois un plus sage qu'eux,
C'est l'enjoué Coulanges.

Est-il étonnant qu'elles lui rendent sa belle humeur, ces chansons? Elles lui coûtent si peu de peine! Tout ce que vouloit écrire Ovide, il l'écrivoit en vers; tout ce que dit et pense Coulanges, il le dit et le pense en chansons. Son cerveau est comme un moule à couplets, où il ne peut rien jeter qui n'en ressorte à l'instant sur un air quelconque. Il abuse même de sa facilité à cet égard; tout sujet lui est bon et lui agrée : qu'une puce le pique, tout aussitôt la démangeaison de rimer lui vient, et il met la chose en vers. En vers, il donne le nom de sa rue ou une adresse pour avoir le teint frais. Rentre-t-il fatigué chez lui, ce qu'il a de plus pressé, ce n'est pas de se mettre au lit, mais de faire un couplet pour dire qu'un homme fatigué est bien entre deux draps. Au réveil, il se sent plus dispos encore, vite un couplet pour demander ses mules; il est vrai qu'alors, il fait rimer *chambre* et *descendre*; on pourroit croire qu'il n'est pas encore bien éveillé, mais c'est que le petit homme n'y regarde pas de si près. Pour éveillé, il l'est, je vous l'assure, si bien qu'il seroit assez en veine pour faire comme ce Lancelot Turpin, si plaisamment chanté par lui, et qui écrivit :

En sortant de son lit un sonnet à Denise.

Oui, le petit Coulanges seroit tout à fait capable d'un pareil exploit.

A défaut du sonnet à Denise, nous avons la chanson de Monsieur et de Madame Pinard. Ce M. Pinard avoit été secrétaire d'État et avoit fait bâtir le château de Louvois. Aussi, c'est à Louvois que Coulanges le chansonne, lui donnant un cachet de philosophique bonhomie qui rappelle le *Petit homme gris* de Béranger. Le petit homme gris de ce dernier est un pauvre diable qui en décembre souffle dans ses doigts faute de bois. M. Pinard, au contraire, est riche; il sort de son château en

habits magnifiques ; il va voir ses bois de Germaine ; et cependant au milieu de toute cette richesse, il est philosophe et sage à sa manière, prenant le temps comme il vient :

Pinard voyant la pluie,
Laissoit pleuvoir,
Et dans sa galerie
Alloit s'asseoir
Mettant dans le beau temps tout son espoir.

Laisser pleuvoir, cela est d'une bonne philosophie et vaut mieux que la prétention de faire la pluie et le beau temps. C'étoit la philosophie parisienne au bon temps des badauds. « Il vaut mieux, dit un des personnages de la comédie des *Proverbes,* faire comme on fait à Paris, laisser pleuvoir. Ainsi faisoit M. Pinard, qui pour ce trait seul, mériteroit lui aussi d'être comparé à Épictète. Ce *laissoit pleuvoir* ne donne-t-il pas l'idée du *sustine* des stoïciens mêlé à l'espérance chrétienne du retour du beau temps ? On pourroit faire tout une page de commentaires sur ces cinq vers, si l'on ne craignoit de ressembler un peu au docteur Mathanasius. Quelque chose cependant dérange nos idées au sujet de la sagesse de M. Pinard ; fort sur le *sustine*, il pratiquoit mal l'*abstine*, témoin certain poëlon dont il se servoit quand il avoit trop mangé et trop bu, poêlon que n'a pas seulement chanté Coulanges, mais qu'il a employé au même usage. Quant à Mme Pinard, elle ne se pique point de sagesse ; elle est vaine, met du rouge et du fard :

Elle alloit à confesse
Fort rarement,
Elle entendoit la messe
Gaillardement,
Mais donnoit à l'offrande
Largement.

Qu'il est vivant ce portrait ! et qu'elle nous plaît, cette Mme Pi-

nard, que ses confessions rares, et la messe entendue gaillardement, eussent certainement brouillée avec son curé, sans cette circonstance de l'offrande si propre à tout faire pardonner.

C'est une des bonnes fortunes de notre sujet, que la rencontre de Mme de Sévigné. A ce titre il nous faut citer la chanson, du reste fort jolie, que Coulanges adresse à sa cousine charmée de la lecture d'Homère. En 1776, l'aimable marquise, qui faisoit les plus sérieuses lectures, venoit de lire et recommandoit à Mme de Grignan, l'*Art poétique*, du père Lebossu (son *Traité du poëme épique*), que Corbinelli, disoit-elle, mettoit cent piques au-dessus de celui de Despréaux. Cette question du poëme épique les amena à parler d'Homère, dont elles lurent et relurent les œuvres. Très-bien venu auprès de la mère, le vieux chantre d'Ilion n'excita que les dédains de la fille, qui se plut à travestir et à mettre en caricature les personnages de ses poëmes « Vous nous ridiculisez étrangement les héros d'Homère. » Mais si de cette campagne faite dans l'*Iliade*, Mme de Grignan étoit revenue ennuyée et dégoûtée, Mme de Sévigné en étoit sortie enchantée et triomphante. Passant tour à tour d'un camp dans l'autre, elle avoit assiégé Troie avec Achille, ou l'avoit défendu avec Hector ; elle avoit écouté, sans les trouver trop longs, les discours de l'oracle de Tylos ; elle avoit pris place sur le char des guerriers allant au combat ; enfin, elle étoit entrée dans toute cette mêlée, comme elle l'appelle, des hommes et des dieux, en vraie déesse elle-même, et au risque d'attraper, comme Vénus, quelque coup de la lance de Diomède. Ce n'est pas que dans la médiocre traduction qu'elle lisoit alors (celle de Mme Dacier n'avoit point encore paru), Mme de Sévigné pût juger Homère (nulle traduction d'ailleurs n'en sauroit donner l'idée), mais elle se plaisoit à la description de ces mœurs antiques ; elle en aimoit la simplicité et même la rudesse. Qu'Homère ne soit pas trop fier de son suffrage, elle aimoit ses héros un peu par les mêmes raisons qui lui faisoient aimer ceux de Scudéry et de Calprenède, à cause de leurs grands combats et de leurs furieux coups d'épée. Charmée de l'Iliade, Mme de Sé-

vigné ne le fut pas moins de l'Odyssée, et ne se trouva tout d'abord pas plus étrangère à la cour du roi des Phéaciens, qu'elle ne l'étoit à celle de Versailles; surtout Nausicaa eut toute sa sympathie, et elle se plut à lui voir laver elle-même ses robes à la rivière. Il y avoit dans cette circonstance de quoi brouiller plus que jamais Mme de Grignan avec le poëme épique, en dépit du père Lebossu, en dépit du rapprochement que fait le père Rapin, des comparaisons à longue queue d'Homère avec les seigneurs de la cour de Louis XIV, ornés de leurs perruques, de leurs rubans, de leurs canons. Cela étoit trop choquant qu'une princesse lavât elle-même ses robes et fit cette grosse besogne. (Mme de Sévigné, aux Rochers, ne se permettoit que de faire couper ses serviettes à Mlle Du Plessis.) Puis quel personnage que cet Ulysse, qui sort brusquement des flots, en rendant ce qu'il a avalé de l'onde amère ! A son aspect, Mme de Grignan s'écrieroit volontiers, comme dans Montaigne les Européens à la vue des sauvages : «Mais quoi ! il n'a pas de haut-de-chausses!» C'est toute cette histoire qui a inspiré à Coulanges sa chanson, et il se tire très-gentiment de cet agréable sujet. Lui, il ne ridiculise pas les héros d'Homère, cependant il les déguise un peu pour les accommoder au style de ses vers, qui n'est pas le style épique. Chez lui Achille boude dans un coin ou retrousse ses bras jusqu'au coude, et Ulysse paroît fait comme un gueux quand il rentre dans son pauvre ménage. Cependant, dit-il à sa cousine:

Cependant ces deux fier-à-bras
Et le fils de Tydée,
Te charment par tous leurs combats
Et leurs grands coups d'épée.
Le Tasse étoit ton bien aimé,
Tu ne pouvois t'en taire
Altri tempi, altre cure.
Maintenant c'est Homère.

Quant à Nausicaa, il raconte son aventure très-légèrement et

très-spirituellement, et conclut par conseiller à Mme de Sévigné d'avertir la comtesse qu'elle chérit tendrement :

Qu'infantes de l'antiquité,
De race bonne et belle,
Avoient une simplicité
Qu'on ne voit pas en elle.

Il y a dans cette fin un petit coup de patte contre la chère comtesse. Cette simplicité antique qui ne pouvoit plus être dans ses mœurs et dans ses manières, elle eût pu l'avoir dans son cœur et dans son esprit, en goûter par l'imagination le charme réel qu'avive encore le contraste avec une civilisation plus raffinée, sentir ces choses comme les sentoit sa mère, qui pour cela ne se fut pas plus accommodé qu'elle de laver ses robes à la rivière, même aux Rochers, même à Livry, et lorsqu'elle se faisoit bergère et s'entouroit de moutons. Voilà comme, quelque soit le jugement porté sur la mère et la fille, tous les témoignages contemporains des parents et des amis tournent à l'avantage de l'une et au détriment de l'autre. Le petit Coulanges a dit ici, sans s'en douter, son mot dans le procès, et nous aimons à le recueillir.

D'Homère passons aux pains bénits, et commençons par celui de Baville. Dès qu'il sera sorti du four, Coulanges se promet de danser autour, au son du fifre et du tambour. Peu s'en faut qu'il ne fasse, dans cette circonstance, danser aussi le père Bouhours (David a bien dansé devant l'arche); mais non, il se contente de faire chanter le père jésuite au lutrin, tandis qu'un autre père, le père Rapin, l'accompagne, et que du coin de l'œil le curé lorgne les pistoles qui entourent le cierge. A Livry, la scène est plus amusante et plus variée. Coulanges, à qui Mlle de Scudéry a dit qu'il étoit tantôt Calot et tantôt Raphaël (Sapho, qui va trop loin se perd), Coulanges est comme le Téniers de cette petite kermesse flamande dont il nous met sous les yeux le tableau ; rien n'échappe à son pinceau naïf, ni les broches qui

tournent et qui font rire les moines (et moines en riront), ni les marchands de macarons et de pain d'épice, qui disent d'approcher aux nourrices et aux enfants, ni les pèlerins qui arrivent au son des trompettes, suivis bientôt des dames de Paris et de Versailles; ces dames, ce sont l'aimable Heudicourt, Mongeron, Sansay la comtesse, puis Coulanges (la femme de l'auteur. Lebasan mettoit son chien dans ses tableaux, Coulanges y met sa femme), qui ressemble à un petit ange descendu des cieux. Les peuples de Chelles et ceux de Clichy sont dans l'admiration. Même les oiseaux prennent part à la fête, et vont chercher leurs petits pour les amener

Voir les banderolles,
Sur le pain béni.

A défaut du père Bouhours, pour chanter au lutrin, nous avons ici l'abbé Testu, qui donne et dirige la musique :

Une femme brune
Dit : le connais-tu
Ce monsieur l'abbé Testu?
Dans cette tribune,
C'est ce nez pointu.

Nous, Madame (nous répondons à la femme brune), nous le connaissons cet abbé Testu ; il a l'esprit comme le nez, et est le premier homme qui ait eu des vapeurs. Mais il n'en doit pas avoir aujourd'hui au milieu de cette belle musique et devant ce beau pain béni. Et Mme de Sévigné, où est-elle? Comment ne pas la demander à Livry, dans ce pays qu'elle aime. Un garde bois a la même pensée que nous. Un moine s'avance (j'aime mieux ce moine que ceux qui regardent tourner les broches), qui nous répond qu'elle est en Provence avec sa fille :

Elle est enchantée
Auprès de Grignan.

Nous eussions pu nous en douter, mon père; mais la fête de Livry se pouvoit-elle passer sans qu'il y fût fait mention de celle qui, absente ou présente, est la sainte du lieu, la Notre-Dame de l'abbaye?

Si exemptes de fiel que soient les chansons de Coulanges, lui aussi, en ces dernières années du règne de Louis XIV, alors que la malignité éveillée de tous côtés chantoit pouille à l'univers sur l'air de Joconde, il voulut chanter pouille, sinon à quelqu'un, au moins à quelque chose, et il s'en prit aux modes de son temps. Dans une chanson assez longue il parle des jeunes gens qui se renversent sur leurs sièges devant les dames; du tabac, dont la vogue s'accroît chaque jour; des perruques qu'on se permet de retirer pour se mettre à son aise. Retirer sa perruque! ô majesté du grand siècle, que devenois-tu? Ce qu'il y a de pis, c'est que dans les licences qu'ils prennent, les jeunes gens sont encouragés et imités par les femmes :

La femme d'un autre côté
A pris part au libertinage.

Elle ne veut plus se contraindre dans son habillement, abolit le corps de juppe, supprime la collerette, le grand habit noir, fait des visites en écharpe, et ose sortir en mules de chambre (en pantoufles). Si les maris trouvent tout cela bon, après tout Coulanges s'en arrangera aussi, et n'en prendra pas de chagrin :

Si les maris en sont contents,
Vive la mode de ce temps!

Sans cette fin un peu égayée par laquelle il coupe court à son sermon, en vérité le petit Coulanges alloit, malgré son privilége d'être toujours jeune, rentrer ici dans la définition qu'Horace a faite du vieillard : *Laudator temporis acti.* Nous craignons d'avoir épuisé notre sujet au lieu de n'en avoir pris que la fleur; sans un peu de Coulanges, disoit M. de Nevers. Nous n'a-

vons point traité nos lecteurs à la mesure de M. de Nevers, nous leur avons donné beaucoup de Coulanges. Résumons-nous sur ce petit homme. Nous ne voudrions pas que l'on nous crût une trop haute opinion de son mérite littéraire. Peut-être même la littérature n'a-t-elle rien à voir dans ses chansons, assez récompensées en leur temps pour que la postérité ne s'en soucie guère; elles n'ont pas seulement donné le bonheur, mais presque la gloire à leur auteur, que l'on traitoit de poëte lyrique, et sous le nez duquel Sapho brûloit un encens si ridicule. Avec plus de mesure, Mme de Sévigné trouvoit qu'il avoit bien fait de s'y consacrer tout entier, et l'admirable avocat-général d'Aguesseau les savoit toutes et les retenoit comme s'il n'avoit eu autre chose à faire. Un si grand succès dut enivrer Coulanges, bien que la facilité et le laisser-aller de ses chansonnettes en excluent en apparence toute prétention. En les produisant il cédoit à un talent naturel, mais aussi à un goût de son temps. Faire des chansons, c'étoit une mode dans le monde qui l'entouroit : chacun à ce métier perdoit impunément de l'encre et du papier. M. de Grignan faisoit des couplets; Mme de Sévigné admiroit les couplets de son gendre et en faisoit aussi. Son fils commence une de ses lettres par un tercet qu'il n'achève pas, aussi malheureux avec la Muse qu'avec Ninon. Corbinelli, charmé des Lancelots, répond sur le même air et sur le même ton. Nous avons vu Guilleragues s'en mêler également. C'est comme dans ce passage de Rabelais, quand Pantagruel, le moine, Panurge, se trouvent saisis d'une belle fureur poétique : la rime les prend à la gorge. « Nous sommes en rithmaillerie, » dit frère Jean. Frère Jean a trouvé le mot; oui vraiment nous sommes ici en rimaillerie. Si notre auteur, un peu gâté par ses contemporains, repoussoit l'expression comme trop dénigrante, nous lui citerions Gacon, un contemporain qui ne l'a pas gâté, et qui lui assigne son rang :

> Tout au plus bas du sacré mont
> Près du cocher de Verthamont.

Cocher fameux qui faisoit en ce temps-là les chansons du Pont-Neuf. N'y a-t-il pas à nous quelque malice à rappeler à Coulanges ce fâcheux souvenir, ce cri de l'insulteur placé derrière son char de triomphe?

VICOMTE DE GAILLON.

CORRESPONDANCE INÉDITE

DE

CHARLES NODIER.

Nous avons recueilli et classé avec soin les sept lettres suivantes adressées par Charles Nodier à Aimé Martin, de 1813 à 1836.

Elles sont intéressantes à connoître, parce qu'elles pénètrent au plus vif de la biographie de ces deux écrivains.

Sous une forme particulière et presque confidentielle, on y trouve autant d'éléments qu'il en faut pour résumer l'histoire de leurs relations amicales et littéraires. Cette amitié, également honorable pour l'un et pour l'autre, est d'autant plus curieuse à suivre qu'elle eut à traverser, — au seuil du deuxième quart de notre siècle, — des luttes d'écoles et de partis, dont le choc brisa plus d'une fois de nobles liaisons fondées sur des sympathies de cœur et des parentés d'esprit.

Si parfois l'on vit un nuage obscurcir le ciel calme et pur où s'épanchoit leur amitié, dans une étreinte fraternelle, il suffit toujours d'une explication cordiale, d'un serrement de mains, pour le dissiper avant qu'il pût éclater en orage.

Un incident tout littéraire servit d'occasion à leur connois-

sance et de point de départ à une amitié qui dura trente ans.

Le *Journal des Débats*, si haut placé dans la littérature contemporaine, cherchoit déjà, vers 1810 ou 1811, à rallier autour de son drapeau les réputations les mieux accréditées dans la critique transcendante : Nodier, avec son esprit fin, sa science profonde de notre langue et ses incommensurables lectures, sembloit être rédacteur né de cette feuille illustre. Il y entra à peu près dans ce temps-là avec la charge de rendre compte des livres nouveaux et des cours publics qui commençoient à marquer, par leurs tendances libérales, dans les fastes de l'enseignement. C'est ainsi qu'il fut amené à discuter le *Cours de Littérature*, ouvert par M. Aimé Martin dans les salons de l'Athénée.

On trouve ce remarquable morceau de critique dans le *Journal des Débats*, du 20 décembre 1813.

Dès l'ouverture de son cours, Aimé Martin avoit pris la peine de combattre les hypothèses pédantesques de certains érudits de profession qui faisoient descendre de l'Arabie les chants de nos troubadours. A ce propos, Nodier écrivoit : « Les critiques des siècles passés avoient la fureur de ces généalogies de sciences et de langues, et il n'y a point de supposition ridicule qu'on n'ait avancé en, ce genre. Il est cependant évident que toutes les nations ont eu, vers les premiers temps de leur civilisation, une poésie propre et locale, ou, pour me servir de l'argot des savans, une littérature « autoctone » : c'est même une chose très-facile à expliquer ; car il ne faut que se rendre raison pour cela de ce qu'ont dû être les langues à leur origine. Le nombre des mots étant alors infiniment petit, il a fallu étendre leurs acceptions à une infinité d'idées différentes, à mesure que le développement de la civilisation en faisoit naître de nouvelles ; de là le style figuré. Presque tous les mots primitifs ou radicaux des langues sont des substantifs pittoresques qui représentent les objets naturels par leurs bruits, quand ils sont sonores, ou par un bruit analogue à la sensation qu'ils produi-

sent sur les autres organes ; de là cette harmonie imitative dont les modernes n'ont que trop conservé le secret (1). » Ajoutons à cela que la manière de sentir est tout autre dans une société naissante que chez une nation usée. Les sens sont plus irritables, les sensations plus vives et plus mobiles, les passions plus naïves et plus fortes ; la nature tout entière s'offre à l'œil de l'homme dans de plus grandes proportions, et ces circonstances sont précisément celles qui constituent la poésie. Aussi est-il universellement reconnu que le langage primitif étoit la poésie elle-même ; et quand le perfectionnement du système social eut forcé les hommes à multiplier les mots, et par conséquent à appauvrir très-réellement l'expression des langues en enrichissant matériellement les vocabulaires, ils conservèrent l'usage de celle-ci pour quelques occasions solennelles, et surtout pour certaines familles d'idées primitives auxquelles le raffinement des institutions n'avoit encore rien changé. Voilà pourquoi elle demeura l'interprète de la religion, de l'héroïsme et de l'amour. »

Nous avons rapporté ce passage, afin de montrer sur quel ton élevé d'érudition et de philosophie Nodier savoit prendre la critique, et pour justifier en même temps la haute opinion que le professeur critiqué avoit dû se former de son juge, malgré les piqûres désagréables faites, d'une plume badine et légère, à son amour-propre. Car le feuilleton cité en fait foi : Charles Nodier n'avoit pas épargné le patient, assis en sa chaire magistrale comme sur la sellette de l'accusé. S'il avoit loué son auteur en qualité d'écrivain laborieux, dont le « style étudié étoit plus soigné que facile, mais généralement correct », il ne manquoit pas de lui reprocher « de trop insister sur des raisons suffisamment prouvées, tandis qu'il passoit trop légèrement sur les détails de mœurs, sur les souvenirs de poésie, toutes particularités offrant à l'imagination et à l'esprit un intérêt réel ».

(1) On retrouve en tout ceci la préoccupation qui avoit produit précédemment le *Dictionnaire des Onomatopées*.

Il lui faisoit également la guerre sur « certains petits lieux-communs de modestie qui ne sont pas sans vanité, sur de petits morceaux d'apparat visant ouvertement à l'effet, sur de petits lambeaux d'érudition qui ne peuvent intéresser qu'une foible partie de l'auditoire et de petites anecdotes un peu crues qui pourroient bien choquer l'autre : *Est modus in rebus* ». Enfin, et ce qu'il y a de pis, il le surprend en flagrant délit de solécisme : « *faire hommage*, au lieu de « *rendre hommage* ». Peccadilles, sans doute, mais qui deviennent mortelles dans la bouche d'un futur candidat académique,

Aimé Martin ayant pris connoissance de l'article, sur l'épreuve, écrivit à l'auteur une lettre de remercîment, très-amicale et très-sincère, avant même que le feuilleton parût.

Ce procédé toucha Nodier et lui inspira cette lettre :

Paris, rue des Trois-Frères, n° 17, le 19 décembre 1813.

Monsieur,

« Je suis d'autant plus sensible à votre procédé, que je ne puis me dissimuler que vous avez fort peu à vous louer de moi. Les articles d'Athénée dans le *Journal de l'Empire* sont une espèce de thème où la critique est d'obligation, et où l'on n'admet d'éloges que ce qu'on est strictement forcé d'en admettre. Cela est trop généralement connu pour que la partie critique de ces articles puisse vous donner le moindre déplaisir. Quant à l'autre, elle ne rend que très-imparfaitement l'opinion distinguée que j'ai de votre mérite, et que j'établirai mieux dans un article *où je serai à mon aise* J'aurois l'honneur d'aller vous voir moi-même et de commencer avec vous des relations qui me flattent infiniment, si je n'étois malade

et retenu dans ma chambre. J'espère me dédommager incessamment de cette privation.

« Daignez agréer, Monsieur, l'assurance de mon estime et de tous les sentiments avec lesquels je suis,

« Votre très-humble et très-dévoué serviteur,

« Ch. Nodier. »

Les deux lettres qui viennent ensuite nous apprennent peu de chose.

On y trouve, comme partout, des preuves de la sensibilité et de la droiture de ce grand cœur.

Celle qui porte la date du 14 juin 1816 peut intéresser en ce qu'elle nous apprend au juste l'époque à laquelle Nodier commença à se croire digne d'une illustre distinction. Il y donne avis à Aimé Martin de la demande qu'il a faite de la croix d'honneur.

Son bagage littéraire n'étoit pas encore bien considérable alors, mais il avoit une importance qu'on ne sauroit poser en doute. En effet, Nodier avoit déjà mis au jour une œuvre impérissable : le *Dictionnaire des Onomatopées*, un travail qui fait toujours loi ; les *Questions de littérature légale*, et sept ouvrages d'imagination : *Stella ; le Dernier chapitre de mon roman ; le Peintre de Salzbourg ; les Tristes ; la Filleule du seigneur ; le Laurier rose* et *la Vision.*

13 janvier 1815.

« Mon pauvre Aimé,

« Vos peines font mal à mon cœur. Soyez sage cependant. J'ai fait l'expérience que les bonnes âmes ont toujours un certain bonheur à goûter, même sur terre. Il ne faut que savoir attendre.

« Je ne vous casserai pas la tête sur ce livre. Voici seulement une observation : c'est que je ne crois pas à propos d'en-

tamer dans un premier article cette question toute morale : *avait-on le droit de l'écrire?* Si la négative se présente à un esprit malade et attrabilaire, il sera temps pour un second article, dans le cas où vous croiriez devoir le donner; mais l'initiative seroit la foiblesse d'un cœur timoré, et le nôtre n'a point de crainte, car *nous sommes sûr d'avoir une bonne conscience*, selon les termes de l'apôtre.

« Bonjour, Aimé. Si vous voyiez madame Guillard, il vous faudroit lui dire que je l'aime, que je l'honore, et que je ne la verrai cependant qu'un peu tard, parce que je n'ai pas de forces pour les malheurs de mes amis.

« Tout à vous ou à toi,

« Ch. NODIER. »

« 14 juin 1816.

« Mon cher Aimé, vous pouvez promettre à madame Guillard que je serai le Pylade de son Oreste ; je lui saurois mauvais gré d'avoir pensé que cela ne s'en alloit pas sans dire.

« Je crois bien être d'une société coloniale d'Afrique, mais je ne sais pas ce que c'est.

« Monsieur le duc de Tarente m'écrit, ou me fait écrire, de me *pourvoir* par-devant S. Exc. le ministre de l'intérieur pour la décoration de la Légion d'honneur que j'ai demandée l'an passé. Expliquez-moi ce que cela veut dire, et à qui je dois m'adresser, ou plutôt étayez ma prétention de votre crédit. Je suis sûr qu'il est dans la pensée du roi de m'accorder cette faveur, et il paroîtroit qu'elle dépend tout à fait de M. Lainez.

« Bonjour, mon cher Aimé. Je vous souhaite plaisir, gloire et surtout santé.

« *Vale*,

« Charles NODIER. »

Paris, rue Saint-Lazare, n° 33.

La quatrième lettre, sans date, remonte aux premiers jours de décembre 1818, ainsi qu'on le peut vérifier en recherchant le jour de la démission de M. le vicomte Lainé, comme ministre de l'intérieur (28 décembre 1818).

« Voici, mon cher Aimé, une idée qui m'est venue. Est-elle exécutable? Est-elle *très-facile* à exécuter? Si vous sentez que non, ne me répondez pas. Je n'y attache qu'autant d'intérêt qu'il faut pour vous en fatiguer une minute.

« Vous sentez bien que, dans ma position, je devrai vendre mes livres avant peu. J'en fais le catalogue raisonné, et je l'envoie en Angleterre, où l'on me promet un meilleur débit (1). Ne vous seroit-il pas bien doux, si vous le pouviez, de me redonner une bibliothèque? Voilà ce que vous n'entendez pas.

« Il vous souvient peut-être que j'avois conçu, avant mon absurde et malencontreux voyage (2), le plan d'un livre très-important, d'un livre dont j'osois penser qu'il deviendroit classique dans notre littérature, où il feroit le complément nécessaire du *Dictionnaire de l'Académie*, et où il rentreroit de nécessité dans un *Dictionnaire* bien fait. C'étoit le dictionnaire des exceptions, des anomalies verbales, tirées *des clas-*

(1) Ce projet ne fut pas réalisé, ainsi qu'on le verra dans la lettre suivante, par laquelle Nodier prioit Aimé Martin de lui prêter un millier de francs sur ses livres, en lui réservant le droit de les reprendre dans un délai déterminé.

(2) Ce voyage est celui qu'entreprit Nodier pour aller occuper à Odessa la chaire de littérature que le duc de Richelieu venoit de créer au collége de cette ville, dont il étoit le fondateur. Nodier alla jusqu'à la frontière, où il fut retenu quelques jours pour attendre le premier quartier de ses honoraires; mais le ministre lui fit faux bond, et le pauvre professeur dut revenir à Paris à ses frais. On conçoit que cette aventure fut loin d'avancer ses affaires. Je lis dans une lettre de Charles Nodier à François Grille quelques lignes qui expliquent et justifient le silence de M. de Richelieu; les voici : « Mon voyage de Crimée n'a jamais existé qu'en projet. Au moment où j'allois quitter la France, l'empereur de Russie renvoya de la petite Tartarie tous les professeurs françois déjà établis. — Ce n'étoit pas le cas de continuer ma route, et mon voyage de Russie s'arrêta en Franche-Comté. »

siques seulement (1). Un tel volume seroit la table la plus curieuse, par exemple, qu'on pût attacher à cette belle collection, que M. Didot achève, je crois, de publier, et dont j'ai vu chez vous un exemplaire. Ce seroit un monument curieux, surtout pour une langue qui doit finir incessamment; car les langues, expressions des institutions, finissent ou du moins changent sensiblement avec elles, et vous voyez que nos institutions s'*en vont* comme les dieux de Galès.

« Maintenant vous allez comprendre. Vous m'avez dit que le ministre accordoit de certaines distributions de livres à quelques gens de lettres. S'il étoit bien aisé de m'obtenir celle-là, on rendroit un grand service à moi, qui ai toujours besoin de lire, quoique le malheur d'avoir su lire ait porté tous mes malheurs en lui, comme le cheval de bois portoit les vainqueurs de Troie; et puis on rendroit un certain service à l'instruction, parce que je ferois un bon ouvrage de lexicologie que l'Académie ne fera jamais. D'un autre côté, si je n'ai pas la collection des classiques, il est évident que je ne ferai jamais le livre, car je n'aurai jamais de quoi en acheter les matériaux; et vous sentez bien, d'ailleurs, que lorsqu'on vend Montaigne, Charron et Rabelais, ce n'est pas pour acheter des La Rochefoucauld et des La Bruyère.

« Or, cela est-il, je ne dis pas possible, mais, je le répète, extraordinairement facile, car je ne suis pas dans une position où je puisse demander des faveurs? Vous concevez que si j'avois quelque chose à demander, ce seroit justice, et que je ne m'informerois pas de la possibilité d'avoir des livres pour m'en servir à gagner du pain, si je voyois la possibilité d'avoir un peu de pain pour me dispenser de faire des livres. Je vous préviens bien de cela, parce que je ne veux pas que

(1) Le spécimen de cet ouvrage a paru sous le titre de *Dictionnaire de la langue écrite*. Il s'arrête à la syllabe ACC.

vous usiez votre amitié pour moi, et celle que le ministre a peut-être pour vous, à des inutilités qui prolongeront ma vie de quelques mois, mais qui ne la sauveront pas.

« Au reste, s'il est vrai, comme on le dit, que nous devons nous attendre à de grands changements, je serois bien aise de trouver encore un bienfait de M. Lainez, dans un des derniers actes de son ministère. Cela expliqueroit mon dévouement pour lui aux gens qui ne comprennent pas le dévouement gratuit, et qui taxent de folie tous les sentiments généreux quand ils ne voient pas un petit intérêt derrière. Dans tous les cas, si je dois la faculté de faire mon livre à la bonté de M. Lainez, ministre, je lui en témoignerai ma reconnoissance en lui dédiant mon livre, quand il ne le sera plus.

« Encore une fois, ceci ne vaut point de réponse : si cela ne peut pas s'arranger sans le moindre effort, j'oublierai mon rêve et j'en ferai d'autres (1). Ce n'est pas ma faute si je vous y mêle trop souvent; c'est que je pense beaucoup à vous quand je suis éveillé.

« Bonjour, mon cher Aimé, je vous embrasse de cœur.

« Charles NODIER. »

La lettre suivante, du 14 janvier 1819, est navrante. La pauvreté, si tristement entrevue dans la lettre précédente, est entrée au logis du poëte, et ce n'est plus seulement son goût pour les livres qu'elle vient contrarier, c'est son foyer qu'elle va tout à l'heure éteindre, si le secours n'arrive en temps opportun.

Il semble voir le rouge de la honte lui monter au front, et dénoncer quelque mystérieuse et antérieure escapade de bibliophile à l'instant où il essaye, en tremblant, d'effacer

(1) « J'oublierai mon rêve et j'en ferai d'autres. » Tout l'homme est peint dans cette petite phrase. Voilà bien, en effet, ce grand enfant bercé sans cesse par ses illusions, ce rêveur éveillé — qui, par bonheur, écrivoit pour nous le meilleur de ses rêves.

dans l'esprit de son ami, qui sera demain son sauveur, tout soupçon sur l'emploi de la somme qu'il sollicite.

« Mon cher Aimé,

« Je ne puis condescendre à l'offre généreuse que vous m'avez faite. Vous recevrez ma bibliothèque en échange du prix que vous y attacherez.

« Seulement, je dois vous dire que depuis que je l'estimois cent louis, je l'ai augmentée de plus d'un tiers. Vous jugerez sans doute à propos de la faire estimer par un connoisseur, auquel nous conviendrons de nous en rapporter tous deux.

« Vous pensez bien qu'il a fallu que je parvinsse à la dernière extrémité du malheur pour me résoudre à ce sacrifice. Jusqu'à ce jour, j'ai attendu d'autres ressources; mais à l'heure où je vous écris, le 15 janvier sonne, et si demain à midi je n'ai pas 500 francs (demain, que dis-je! c'est déjà aujourd'hui), si vous ne pouvez pas disposer de cette somme sur celle que vous m'offriez, je suis perdu.

« On me berce encore de l'espérance d'une gratification pour ma dédicace au roi (1). J'achève la copie d'un roman (2) vendu *seize cents francs*, et pour lequel je recevrai sous dix jours des billets dont la négociation n'est, dit-on, pas diffi-

(1) C'est la dédicace de son excellente édition des *Fables* de La Fontaine, publiée, en juin 1818, chez A. Eymery.

Voici en quels termes dignes et modestes il parloit à un prince dont il avoit salué le retour avec enthousiasme :

« Sire, le souverain dispensateur des facultés des hommes ne m'a pas permis d'imprimer à mes propres conceptions le sceau du talent qui rend durables les ouvrages de l'esprit. Je ne pouvois immortaliser mon amour et ma reconnoissance pour le meilleur des rois, qu'en attachant l'expression de ces sentiments à un ouvrage immortel.

« Votre Majesté a daigné m'autoriser à placer cette édition des *Fables* de La Fontaine sous ses auspices, et ce bienfait met le comble à tous ses bienfaits. »

(2) C'est *Thérèse Aubert* qui parut, en effet, la même année, chez Gide fils; 1819, in-12. Hélas! le lecteur qui verse des larmes sur ces ravissantes productions d'un cœur sensible et d'un esprit délicat ne se doute guère des tortures qu'enduroit peut-être l'auteur en les écrivant.

cile. Je compte assez sur votre amitié pour ne pas douter que vous voudrez bien retarder jusqu'au 1er février l'arrangement de nos comptes, et me permettre de rentrer dans la propriété de mes livres en vous rendant la somme que je vous supplie de m'avancer.

« Je l'aurois obtenue aisément sur ce gage au *dépôt bibliographique* de la rue de Choiseul, qui touche ma porte, mais j'ai craint de me lier et de compromettre la belle conservation de mes livres par la multiplicité des transports.

« Le commissionnaire attendra votre *réponse*, et la rapportera *à ma femme*. C'est elle qui lui donne cette lettre, ce qui doit vous ôter tout soupçon sur l'emploi de l'argent.

« Je vous embrasse,

« Charles NODIER. »

Nous arrivons à une époque importante dans la vie de Nodier, celle où il entreprit de solliciter les suffrages académiques, et où, après plusieurs tentatives honorables, mais infructueuses, il obtint enfin cette consécration glorieuse de son talent de prosateur vif, élégant et correct.

Entre Aimé-Martin et Ch. Nodier, cette fameuse question : Être ou n'être pas de l'Académie, fut peut-être, autant que la petite guerre de bibliomanie, qui suspendit parfois l'expression mutuelle de leur tendresse — au seuil des magasins de Crozet ou de Techener, mais jamais au delà — la cause des deux ou trois refroidissements que leurs amis communs constatèrent pendant une intimité de trente ans.

Vers les premiers mois de 1830, lorsque Charles Nodier se décida à poser sa candidature contre celles de MM. de Pongerville et Cousin, Aimé Martin avoit encore le temps d'attendre son tour. Une ou deux voix à peine qui lui étoient assurées par d'illustres amitiés ne suffisoient pas d'ailleurs pour le faire venir bientôt ; aussi faut-il supposer que l'aimable auteur des *Lettres à Sophie* s'employa de grand cœur

à faciliter les tentatives de son ami. Il se préparoit, d'un autre côté, en favorisant cette élection, un appui sûr et dont il étayeroit avec confiance ses prétentions quand viendroit l'heure d'entrer lui-même en lice; aussi comprend-on difficilement, en lisant la lettre suivante, pourquoi Nodier prenoit tant de précautions oratoires pour faire part à Aimé Martin de ses prétentions au fauteuil de Fourier.

Paris, samedi (22 mai 1830).

« Mon cher ami,

« On fait des sottise à tout âge. Je regrette bien le temps où j'en faisois d'autres que celle dont je vais vous parler, mais je n'ai pas le choix.

« Tout le monde dit autour de moi, et sans cela cette idée ne me seroit certainement pas venue, que la place vacante à l'Académie (1) est probablement la seule que j'aurai chance d'occuper, d'ici au moment où j'irai prendre une place moins disputée dans l'endroit que vous savez (2). Au moment où l'on m'a averti, les premières démarches étoient faites. J'en subirai les conséquences, et puis je n'y penserai plus.

« Le centre de l'Académie sait par expérience que les dix voix de Cousin ne s'augmenteront pas d'une seule, tant que cette partie *éclectique* de l'assemblée ne se sera pas fortifiée (3). Je vous dis bien confidentiellement que c'est l'opinion de Lamartine, et que si ce n'étoit pas l'opinion de Lamartine, je ne penserois pas le moins du monde à entrer en lice.

« Le côté droit est encore plus convaincu de l'impossibilité

(1) Elle fut vacante le 10 mai 1830 par la mort du savant Fourier.

(2) On lit clairement ici la pensée de Nodier en s'adressant à un candidat de l'avenir, pour lui demander son appui auprès de M. Lainez. On y voit la crainte d'effaroucher les prétentions d'un rival et le désir d'exciter la sensibilité d'un ami.

(3) Il paroit qu'elle se fortifia pendant l'élection, car c'est précisément M. Cousin qui passa au premier tour de scrutin.

d'arracher le nom d'Ancelot au scrutin (1). Ces deux fractions me prendront volontiers pour *pis-aller*, et je n'ai aucune raison d'être fier. La dernière élection me dispense d'ailleurs de l'obligation d'être modeste.

« Le côté gauche est plus embarrassé que tout le reste. Il sait qu'il porteroit inutilement Benjamin Constant (2) et Béranger (3), et M. de Pongerville est de l'Académie. J'ai par là trois ou quatre amis de trente ans. Jouy, qui me veut de toute la sincérité de son âme; Étienne et Arnaud, qui me voudront, et qui ne sauroient guère faire autrement, s'ils ne se rabattent sur M. Azaïs (4) ou M. Mazure (5). Vous voyez que mes probabilités pour être l'élu des quarante, sont précisément de la même nature que celles de Lépide pour être le troisième des triumvirs, et il eut la majorité.

« Je n'ai pas supposé, mon cher ami, que vous fussiez sur les rangs (6). Votre avenir est plus long que le mien, et vous avez tout l'avantage d'une position d'ailleurs en tout supérieure à la mienne, c'est-à-dire le temps d'attendre. Vous me demanderez donc à quelle fin je vous écris, et je vais vous le dire.

« M. Lainez m'a suivi partout des marques d'une bienveillance qui m'est d'autant plus chère, que je vous la dois en grande partie. Il l'a poussée au point de me donner deux fois sa voix, quoique je ne fusse pas candidat. Si je l'avois cette fois-ci, avec celle de M. de Châteaubriand, que j'ai droit d'espérer, et celles de Lamartine, de Droz et de Jouy, dont j'ai

(1) M. Ancelot ne fut pas mis en question pour cette fois. Il avoit déjà obtenu 15 voix contre M. de Pongerville, mais il ne fut élu qu'en 1841, à la place de M. de Bonald.

(2) Il y avoit à donner, outre le fauteuil de Fourier, celui du comte de Ségur. Les candidats étoient MM. Benjamin Constant, Viennet, Tissot, Scribe et Kératry. Il y eut ballotage entre MM. Viennet et B. Constant. B. Constant n'obtint que 9 voix.

(3) Béranger ne fut pas présenté.

(4) Il ne se présenta pas.

(5) Il ne se présenta pas.

(6) Il ne se présenta pas.

l'audace d'être *sûr*, ou je serois nommé ou je me consolerois de ne l'être pas (1).

« Ce que j'attends de vous, c'est donc une démarche auprès de M. Lainez, que j'avois quelque pudeur d'importuner d'une prétention, sans savoir jusqu'à quel point elle *s'arrange* avec ses *arrangements*; et puis une réponse d'un mot d'après laquelle je jetterai mon ancre sur l'*immortalité*, ou me coulerai à fond avec mon esquif (2).

« En un mot, ce que je vous demande, c'est un service d'ami, et je sais de longtemps que votre cœur ne manque pas à cet appel. Quoi qu'il en soit, mettez-moi aux genoux de la Muse qui embellit votre vie, et dites-lui que son suffrage est le seul auquel il m'en coûteroit de renoncer.

« Tout à vous,

« Charles NODIER. »

Nous avons parlé plus haut de la froideur qui glaça, pour un temps, les relations des deux amis. On l'a diversement appréciée. Le fait est que rien ne fut jamais plus puéril que la cause première de cette froideur, si l'on s'en rapporte aux confidences que, dans sa douleur de ne pas être de l'Académie, Aimé Martin faisoit à François Grille, sous les ombrages de l'Étang-la-Ville.

« Nous courions tous deux chez les commisssaires-priseurs, dit-il; nous luttions chez Techener et partout, aux ventes, sur les quais, pour des éditions rares. Nodier ne pouvoit souffrir qu'on lui enlevât un Elzevir ou un Gryphius qu'il désiroit, et, tout en faisant mine d'en rire, il en gardoit une rancune qui, quoique sourde, n'en étoit que plus envenimée.

(1) Nodier n'obtint pas de voix.

(2) Nodier avoit raison de vouloir se presser; car deux mois plus tard la Révolution éclatoit et ajoutoit à ses concurrents littéraires le cortége des hommes politiques, parmi lesquels quatre furent élus avant lui : MM. Viennet, Dupin, Jay et Thiers.

« Tu auras le livre, disoit-il tout bas, mais tu n'auras pas ma voix. »

A chaque élection, manquée pour Aimé Martin, et quoique Nodier lui eût toujours donné sa voix au premier tour de scrutin, on ne se voyoit plus que de loin en loin, froidement, on ne se voyoit plus du tout, on se brouilloit, on se desservoit, pour se rapprocher à l'élection suivante.

Les préventions d'Aimé Martin allèrent si loin, ainsi que ses suppositions à l'endroit des sentiments de Nodier pour lui, qu'il finit par persuader François Grille de la légitimité de ses griefs. Il réussit même à lui faire croire que le succès de ses prétentions académiques dépendoit uniquement de Charles Nodier. François Grille aimoit beaucoup Aimé Martin, il estimoit Nodier, et voyoit avec peine qu'un malentendu les séparât. Aussi prit-il la résolution d'écrire à ce dernier, afin d'obtenir de lui qu'il levât les obstacles dressés, comme de parti pris, devant la candidature de son vieil ami.

« Faites-moi la grâce, Monsieur, de me dire pourquoi vous avez quitté Aimé Martin, pourquoi vous le repoussez de l'Institut, et comment, après avoir vécu avec lui en si bonne intelligence, vous avez marqué pour lui tout à coup de l'antipathie. « Je le connois bien, et je sais que souvent il est brusque, affecté, singulier, exigeant, bizarre. Mais combien de qualités rachètent ces défauts! quel esprit élevé, quelle âme généreuse! Comme il est serviable, empressé, loyal, et qu'il vaut mieux cent fois avec ses inégalités d'humeur, que ces gens tout d'une pièce, compassés, glacés, et qui ne s'occupent jamais que d'eux-mêmes et de leurs misérables intérêts!

« Aimé Martin a de l'instruction, du style, du cœur. Il a fait de bons et beaucoup de livres. Il a de la dignité dans le caractère, et un amour raisonné et sincère de tout ce qui est grand et utile. J'ai longtemps vécu avec lui, lorsque déjà vous ne le voyiez plus, et toujours il m'a parlé de vous dans les termes de l'estime profonde et de l'affection. Pourquoi

êtes-vous froid et ingrat, et d'où vient que vous n'employez pas votre influence pour faire arriver au fauteuil un homme qui, à tous égards, en est digne?

« Eloigné de Paris, vieux, caché dans les bois, je tourne les yeux vers vous et l'Académie. Je pense à vos querelles, à vos luttes, à ces choix souvent dictés par la passion, et à ces injustices qui crient et qui révoltent, et l'idée me vient de vous écrire pour un homme qui m'en voudroit peut-être de prendre ainsi sa cause en main, et de m'occuper de lui sans en avoir mission ni autorisation aucune.

« Je suis guidé par un sentiment d'équité, et il me semble que vous ne serez pas trop surpris de ma démarche. La vérité ne déplaît pas à un homme comme vous. Vous l'avez dite tant de fois à d'autres, que vous trouverez bon qu'on vous la fasse entendre à votre tour, et, à la prochaine élection, vous songerez à réparer un oubli qui a jusqu'ici tenu écarté de vos rangs un écrivain que son mérite réel et ses ouvrages devoient y faire déjà, depuis dix ans, trouver place.

« Au lieu même où vous êtes, à l'Arsenal, j'ai vu mourir de chagrin Treneuil, à qui l'Académie avoit fermé ses portes. J'en ai fait l'histoire dans un petit livre que Techener a annoncé. Aimé Martin a plus de force et de courage; et, quoiqu'il arrive, il résistera au sort. Mais vous, Monsieur, n'auriez-vous pas de la joie, et ne tiendriez-vous pas à honneur de faire rompre cette loi d'exil qui le sépare de ceux dont il est, il est vrai, le pair, l'émule et le frère? »

Cette lettre partoit d'un bon cœur et d'un esprit droit, mais, il faut bien le dire, Nodier ne pouvoit rien, personnellement, pour l'élection d'Aimé Martin. La lettre qui suit peint bien la situation d'un académicien vis-à-vis ses collègues et en présence des considérations d'intérieur, de corps, auxquelles il faut toujours finir par se subordonner. Cette lettre est précieuse à examiner pour quiconque veut

peindre par des traits exacts et pris sur le vif, le caractère de Charles Nodier.

Paris, 9 novembre 1836.

« Mon cher Aimé,

« Je ne suis pas moins sensible que vous au plaisir d'avoir retrouvé un ami, et j'ai plus de raisons sous tous les rapports de m'en féliciter, car vous pouvez être bien sûr que vous n'aviez pas perdu le vôtre. Il n'y a pas un seul instant de votre longue froideur où vous ayez cessé d'être le même pour moi, c'est-à-dire l'homme que j'aime le mieux au monde, après un ami de province qui a sur vous l'avantage de la date (1). Je ne demandois pas mieux que de prendre les torts sur mon compte, s'il y a des torts, car je suis extrêmement faillible; mais ne les attribuez pas à mon cœur. Quant au reste, nous différons sur beaucoup d'idées; mais qu'est-ce que les idées? Qu'est-ce que la raison? Qu'est-ce que la vérité? Savons-nous ce que nous savons?

« Ne parlons donc plus de tout cela. Je serois désolé d'être aimé de ceux que j'aime, pour ce qu'il y a de *littéraire* en moi; car ma *littérature*, ce n'est pas moi, ce n'est pas même mon habit, c'est un haillon de rencontre dont j'ai voilé ma nudité quand je n'avois pas autre chose à mettre dessus. Les gens qui ont la bonté de m'aimer parce que je suis bête, savent mille fois mieux m'aimer que ceux qui m'aiment par sympathie *littéraire*. Ils m'ont du moins mieux jugé.

« Ma bêtise ne m'empêche pas d'être académicien. Cela s'est concilié plusieurs fois. Or, quand je suis entré à l'Académie, avec la ferme intention de me subordonner à tous, je n'ai cependant pas dissimulé que tous mes vœux pour les élections à venir se résumoient en vous, Ballanche et Victor Hugo. Pour ce qui vous concerne, je n'ai jamais rencontré une opposition. Votre place y est marquée, voilà le fait. L'époque,

(1) M. Weiss, bibliothécaire à Besançon.

c'est une autre affaire, et elle ne sero certainement pas éloignée, si elle dépendoit de moi; mais vous comprendrez, quand vous serez de l'Académie, qu'il ne dépend pas de moi de la hâter. C'est une de ces choses dont l'on ne juge pas bien au dehors. On ne s'explique pas la patience d'un ami, et toutefois cet ami peut vous dire comme Dieu, révérence gardée : *Je suis patient parce que je suis immortel.*

« Ne croyez donc pas à la nécessité d'insister jamais auprès d'un académicien qui s'appelle Charles Nodier. Ce que vous désirez, il l'a cent fois plus à cœur que vous. Et ce que je vous dis là, c'est ma pensée du mois dernier, comme ma pensée d'aujourd'hui (1). Vous êtes bien le maître de vous brouiller avec moi, mais me brouiller avec vous, je vous en défie.

« Je vous embrasse de toute mon âme,

« Charles NODIER. »

Charles Nodier vota toujours pour Aimé Martin sans pouvoir le faire élire à l'Académie; cela prouve-il qu'il trahit jamais leur vieille amitié?

Aimé Martin mourut sans être de l'Académie : cela démontre-t-il sans réplique qu'il n'étoit pas un écrivain sérieux, élégant, distingué? L'un n'est pas plus vrai que l'autre. Nodier à l'Académie fut toujours du parti des lettres contre celui de la politique; Aimé Martin, hors de l'Académie, resta invariablement homme de lettres dans un temps où on vouloit faire de l'Académie françoise une succursale de la Chambre des pairs. Voilà deux raisons suffisantes pour démontrer que l'influence du premier n'avoit pas plus d'efficacité que les chances du second avoient de certitude.

Les fragments de correspondance qu'on vient de lire n'en sont pas moins une touchante expression d'une des plus honorables amitiés littéraires qui jamais ait existé entre deux écrivains, suivant presque la même carrière.

Albert DE LA FIZELIÈRE.

(1) Il fait allusion aux élections de MM. Guizot et Mignet.

NOTICE

D'UN

LIVRE D'HEURES

QUI PAROIT AVOIR APPARTENU A LA REINE DE FRANCE, ISABELLE DE BAVIÈRE (1)

Les Livres d'Heures du moyen âge sont, en général, des joyaux charmants. Il n'est guère, à mon sens, pour un bibliophile, pour un curieux, pour un amateur, d'objet plus digne de recherche et d'envie. Ce genre de livres est souvent enfoui dans les grandes bibliothèques, par pacotille, dans une sorte de fatras, sous ce titre juste et pourtant banal : *Libri precum*, classe de la *théologie*, section de la *liturgie*; toutes dénominations peu séduisantes et qui font détourner la tête à beaucoup de personnes.

Cependant, lorsqu'on a pénétré assez profondément dans la connoissance de la bibliographie et de l'art du moyen-âge, pour distinguer des perles au milieu de fumier, les Livres d'Heures anciens, surtout les manuscrits du XIVe (ce sont à peu près les plus anciens) et du XVe siècles, ne semblent jamais monotones. Même au point de vue de la composition littéraire, il présentent presque toujours entre eux ou individuellement, quelque particularité intéressante. Plus on approfondit les détails, plus les révélations précieuses se multiplient. Les Livres d'Heures, il est vrai, étoient au moyen âge une marchandise banale. Ils se confectionnoient dès lors aussi par *pacotille*, et se vendoient au premier venu, chez les merciers. Mais souvent aussi, parmi les

(1) Voyez *Bulletin du Bibliophile*, janvier 1858, page 675, note 2.

grands et les princes, ces livres étoient écrits, peints, reliés, sous l'œil même du maître, avec un soin jaloux, un luxe extrême, avec tout le goût et l'élégance qu'y pouvoient mettre, soit le donateur, soit le donataire, ou le futur possesseur.

D'ailleurs, une fois passé dans les mains du destinataire, le Livre d'Heures, même sorti de la boutique du dominotier ou du libraire, n'étoit plus un objet banal; aussitôt, le propriétaire s'empressoit d'y marquer son nom ou ses armes, premier cachet d'individualité.

Le Livre d'Heures étoit souvent un présent que le fiancé, au jour du mariage, offroit solennellement à la fiancée. Il y en a un exemple précieux à la Bibliothèque impériale. C'est un petit in-4, assez mince, de l'ancien fonds latin du roi, n° 1190. Il est couvert d'une riche étoffe historiée et brodée à la main, de sujets pieux ; ouvrage d'intérieur et de dame. Chacun des plats du livre, masqué intérieurement par un feuillet de texte, sans garde, contient une surprise ou cachette. En pressant de l'ongle, à propos, une rainure secrète, la planche glisse, emportant avec elle le feuillet de texte collé qui la masque. Bientôt l'œil surpris et charmé voit apparoître, dans cette loge ou cadre ainsi ménagé, un charmant portrait d'homme : un beau seigneur, brun, en splendide costume du temps de Charles VIII ou de Louis XII. Tel est le panneau de gauche. L'ais ou plat de droite, vous réserve une découverte semblable. Ici, c'est le portrait d'une jeune femme, de l'épouse, selon toute apparence, qui se révèle à vos regards. J'ai entendu dire de bonne source, qu'autrefois une hostie eucharistique ou fragment d'hostie se conservoit encore sous l'une des deux coulisses. Était-ce l'hostie de la communion, reçue en commun par les deux époux, à la messe de leur mariage ?

Les moindres Livres d'Heures offroient, d'ordinaire, en avant et à la fin du texte, des cahiers de vélin blanc. Le futur père de famille, ou souvent la fiancée, pour qui devoient luire les jours prochains de la maternité, avoit mission de remplir ces feuillets, vides encore, comme sa vie, et semblables à l'avenir. Les regis-

tres légaux de l'état civil n'existoient point au moyen-âge. Ils datent tout au plus de la grande ordonnance de François Ier, sur la justice; l'édit de Villers-Cotterets, août 1539. Le père, ou la mère étoit aussi la greffière de la famille. C'est là qu'elle inscrivoit tous ces actes, pour lesquels l'officier de l'état civil étoit Dieu. Ces actes, qui pouvoit mieux qu'elle, les attester et les écrire? N'étoient-ce pas les actes de ses entrailles et de son cœur? Elle les écrivoit avec larmes. Tantôt, au jour des relevailles ou du baptême, c'étoit le nom d'un enfant bien-aimé, d'un nouveau venu, qui s'enregistroit joyeusement; tantôt, c'étoit le mariage d'un fils, d'une fille, d'un frère ou d'une sœur; tantôt, c'étoit un membre de la famille disparu de ce monde, et dont le service funèbre venoit de s'accomplir. Dans tous ces cas divers, naissance, mariage, décès, qui comprennent tout le cycle de la famille et de la destinée humaine, le Livre d'Heures étoit un instrument nécessaire pour la célébration, à la fois civile et religieuse, de ces actes ou de ces cérémonies. Ses feuillets offroient en même temps la relation formelle de ces grands contrats, de la naissance, du mariage et de la mort, dans lesquels le Livre d'Heures assistoit toujours comme témoin.

Plus souvent, les portraits de l'époux, de l'épouse, des enfants ou parents, au lieu d'être mystérieusement voilés, étoient peints, répétés et multipliés pour ainsi dire à ciel ouvert, sur le vélin des pages. Le Livre d'Heures, recevoit de son possesseur, soit en prose, soit en vers, mainte confidence morale. Indépendamment du texte latin, qui varioit lui-même, suivant les rites, les diocèses et les siècles, il y avoit, comme appendice aux *Psaumes* ou fond liturgique de ces livres, une seconde partie qui varioit essentiellement. Il faudroit un traité pour en faire connoître la seule nomenclature. A la langue employée dans ces prières spéciales, au choix des diverses espèces, au texte qui les compose, si l'on combine ces éléments avec d'autres, tels que le format lui-même, on peut reconnoître ou découvrir le sexe, la patrie, jusqu'à un certain point l'âge, la condition so-

ciale, le degré de lumière ou de littérature, et mainte autre particularité relative au propriétaire.

Lorsque ce possesseur a joué sur la scène du monde un rôle important, l'intérêt que présente le Livre d'Heures atteint aux plus hautes proportions historiques. Voici, par aperçu, une liste de quelques uns de ces livres, que j'ai eu l'occasion d'admirer et d'étudier çà et là, dans le cours de mes recherches :

Évangéliaire de Charlemagne, écrit en 780. (Au Louvre, Musée des Souverains.)

Psautier de Charles le Chauve. (Même Musée.)

Psautier de Blanche de Castille et de saint Louis. (*Ibid.*)

Psautier ou Bréviaire de saint Louis; donné plus tard par Charles VI, en 1400, à Marie de France, sa fille, religieuse à Poissy. (Id.)

Heures allemandes du XIVe siècle, avec miniatures dans la manière de *maître Stéphan*. (Bibliothèque grand-ducale de Hesse, à Darmstadt. *Théologie*. Vu en août 1857.)

Psautier de Richard II, roi d'Angleterre : 1377-1399, au British Museum de Londres. (*Domitian*, A XVIII.)

Heures de Jean, duc de Berry, en 1409. Ms. du roi, 917 latin. Bibl. imp.

Heures de Louis II, roi de Sicile et de Jérusalem, mort en 1417. Lavallière, 127. (Ibid.)

Missel de Jean, duc de Bedford, appartenant à sir John Tobie, en Angleterre. (Voyez *Magasin pittoresque*, 1839, page 300.)

Heures de Marguerite de Clisson (1), morte en 1441. Ms. suppl. latin, 1222. Bibl. imp. Orné d'un ravissant portrait de Marguerite.

Heures d'Isabelle Stuart, duchesse de Bretagne, avec son portrait et celui du duc François Ier, son époux. n° 1369, ancien fonds du roi, latin, Bibl. imp. (2).

(1) Je n'oserois répondre de cette attribution avec une complète certitude.

(2) Entre autres particularités pleines d'intérêt, ce Livre d'Heures contient une ballade inédite ou nouvellement découverte, sur la mort de la célèbre dauphine, Marguerite d'Écosse, sœur de la duchesse Isabelle. Voy. *Revue des Sociétés savantes*, 1857, in-8°, pages 713 et suiv.

Heures de Pierre II, duc de Bretagne, mort en 1457. Ms. 1159. Ibid.

Heures d'Étienne Chevalier, peintes par Jean Fouquet. A Francfort-sur-le-Mein. Cabinet de M. Louis Brentano. (Voyez la *Revue de Paris*, des 1er août et 1er novembre 1857.)

Heures de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, mort en 1467. Bibliothèque royale de La Haye, catalogue Gérard, n° 3.

Bréviaire de Philippe le Bon. Ms. 9511 ; Bibliothèque royale de Bruxelles.

Heures de René d'Anjou. Anc. fonds du roi, 1156 ; A Bibl. imp.

Heures de René, après son second mariage. Lavallière 285. Ibid.

Heures de Louis de Laval, sieur de Chatillon. (Plus tard à Henri IV, roi de France.) Ms. 920, latin du roi. Ibid.

Heures de Jeanne de Laval Montmorency. (Voy. *Bulletin du Bibliophile*, novembre 1853.)

Heures d'Anne de Bretagne, duchesse et reine de France. (Musée des souverains.)

Heures du cardinal d'Amboise. (Bibliothèque royale de La Haye, n° 91.)

Heures du connétable de Bourbon. N° 246, même Bibliothèque.

Psautier d'Henri VIII, roi d'Angleterre. Au British-Muséum, 2 A, XVI.

Heures de Catherine d'Aragon. Bibliothèque royale de La Haye, n° 85.

Heures d'Isabelle de Castille, épouse de Ferdinand le Catholique, reine d'Espagne. Bibl. roy. de La Haye, n° 84.

Heures de Marie Stuart, reine de France et d'Écosse. Au Musée des Souverains.

Heures de Charles IX, roi de France. Bibl. roy. de La Haye, n° 245.

Heures de Henri III, roi de France. Musée de Cluny, n° 737 du catalogue.

Heures de Henri IV, roi de France. Au Musée des Souverains.

Heures de Louis XIV. Même établissement.

De tous ces livres et de beaucoup d'autres, il y auroit à faire un livre splendide et vraiment historique, en empruntant, pour ainsi dire, un feuillet à chacun d'eux. On reconstitueroit de la sorte un nouveau Livre d'Heures, composé de tout ce que ces livres royaux contiennent de beautés et de magnificences. On y joindroit les *fac simile* de tous les autographes précieux qu'ils renferment, et une notice historique sur chacun d'eux. L'ensemble seroit précédé d'une introduction bibliographique et critique, sur les livres de prières. Cet ouvrage seroit digne de l'art et de l'industrie du XIXe siècle appliqués aux productions de l'imprimeur et du libraire. Il pourroit s'intituler : *Spicilége des plus beaux et des plus curieux Livres d'heures de l'Europe.*

L'adhésion de deux cents souscripteurs millionnaires suffiroit pour que l'on commençât avec sécurité cette entreprise commerciale. J'offre ici publiquement l'avance de l'idée, et je m'inscris sur la liste pour le contingent de mon travail.

Cette préface, quoiqu'un peu bien longue, ne semblera peut-être pas dépourvue de tout lien ni de rapport avec le sujet de la présente notice. Parmi ces deux ou trois cents Livres d'Heures, plus ou moins ignorés, le département des manuscrits de la Bibliothèque impériale de Paris, renferme, sous le n° 1403, ancien fonds latin du roi, le volume dont je vais parler. C'est un petit billot assez épais, quoique très-portatif et assez mignon, qui séduit tout d'abord par sa couverture riche et fanée. Sa hauteur est de 13 centimètres et la largeur de 9, sur une épaisseur de 5 à 6 centimètres. La couverture, sur laquelle nous reviendrons, est une forte étoffe de soie qui atteste le XIVe siècle. Le dos rompu et dépouillé par la vétusté montre au vif ou à nu ses nerfs délabrés. Il ne subsiste plus des fermoirs que les emplacements et quelques traces. La tranche est dorée et gaufrée.

Ouvrons maintenant les feuillets de vélin du volume. Du folio 1 au folio 12, se déploie suivant l'usage, le calendrier. Les

noms des saints et des fêtes fixes alternent en encres d'or, de couleur et noir pâle. Quelques petites vignettes imagent et décorent ce morceau. Le livre débute, au feuillet 13, par une sorte de préface ou prière françoise :

« Sires Deus, tous pouxan peires, soies à ton *ancelle* propisse ; *confession...* » (Sire Dieu, tout puissant père, sois propice à ta *servante.*) Ainsi, tout d'abord on le voit, ce sont les heures d'une femme.

« ..... *Confiteor Deo, misereatur. Amen.* » Suivi d'une oraison en françois.

Au feuillet 15, commencent les offices ou *Heures de Notre-Dame*. Ici se remarque, dans un cadre fort restreint, une très-jolie miniature. La Vierge est escortée de deux séraphins, qui portent sa couronne rayonnante de lumière ; elle allaite l'Enfant Jésus. A droite, un ange est agenouillé devant elle ; à gauche, on voit une jeune femme représentée dans l'attitude de la prière ; son costume, d'accord avec tout les signes appréciables que présente le manuscrit, dénote environ l'an 1390 ou la fin du XIV[e] siècle. Cette figure, toutefois, de *priante*, est très-simple ; elle est celle d'une *fidèle* quelconque, sans aucun attribut de reine, ni même de grande dame. L'ensemble du volume, toutefois, trahit la recherche et le luxe ; ce qui accuse en même temps, ici (comme au feuillet 13), une modestie volontaire et spéciale.

Du feuillet 15 au feuillet 152, se succèdent les psaumes, versets, nocturnes et répons, qui constituent les Heures de Notre-Dame.

Après un blanc de plusieurs pages, on trouve, au feuillet 155 : *Houre dou S. Esprit*, les Heures du Saint-Esprit. Enfin, du folio 163 au folio 176 et dernier, se lit une suite d'oraisons choisies dans un certain esprit d'éclectisme. Elles sont toutes en françois, sauf exception, et portent ces titres : *Orison au S. Sacrement* (fol. 163). — *A Nostre Signour* (166). — Orison (167). — Bonne orison. — *A Nostre Dame* (173). — *A S. Jehan. Initium sancti evangelii* (175 v°). Puis, cette dernière, qui est à remarquer : (176 v°) *Orison.* « Deus Abraham, Deus Ysac,

Deus Jacob, Deus Moysi, Deus Hélye, Deus Enoch, Deus Aaron, Deus Sabaoth, soit avieuc nous ! Amen ! Aingièles Michiel, aingèle Gabriel, aingèles Raphael, aingèles Chérubin et Séraphin soient aviec nous !

« *Les hault nom :* Jhésu. Jehan. Marie. Jhésu. Hély. Héloy. »

Au-dessous, on découvre la trace d'un nom complétement enlevé ou gratté, mais dont l'emplacement est visible. Cet emplacement offre l'espace et la mesure nécessaires pour ces lettres : *Ysabel*, dans le cas où ce livre auroit été signé de la reine.

Ce charmant et curieux petit Livre d'heures (quelle qu'en ait pu être la maîtresse ou propriétaire), est assez richement exécuté. Chaque office est, suivant l'usage, historié en tête, et annoncé par une vignette ou petite composition peinte. A chaque page règne un genre particulier de rinceau qui se dénomme parfaitement du nom de *vignettes à bâton*. Des lettres ornées sont en outre à profusion et par centaines, multipliées dans le courant du texte. Nous avons publié dans des pages antérieures des détails minutieux et étendus sur les Livres d'heures que possédoit Isabelle de Bavière (1).

Pénétré de ces notions, nous n'avons pu nous défendre de l'impression que ressentira sans doute tout observateur. Je veux dire l'analogie et presque l'identité qui semblent se révéler (2) entre ces descriptions, d'une part, et la réalité qu'offre, d'autre part, aux yeux, le petit ms. 1403 latin.

Cette dévotion aux *noms* de Dieu et autres, alignés par lettres : *Jhésu, Jehan... Héloy*, n'est pas commune. Elle touche à la superstition et à la doctrine fondamentale de la cabale. Ce trait particulier ne conduit-il pas à l'individualité d'Isabelle ? Telle est, pour mon compte, l'idée spéciale que je me fais de sa dévotion, ainsi que de son caractère.

(1) *La Bibliothèque d'Isabeau de Bavière, reine de France*, dans le *Bulletin du Bibliophile*, janvier 1858. (Tiré à part à petit nombre et réuni au présent article.)

(2) Voy. notamment les extraits KK 41, fol. 184 v° ; 187 ; KK 42, fol. 113 v°, *et passim*.

Voici maintenant ce qu'on lit sur l'une des gardes ou plats intérieurs de ce volume, en caractères du XVIIe siècle : *Hic liber creditur fuisse illustrissime Elisabethe Bavare, Caroli sexti regis Francie uxoris.* (On croit que ce livre a appartenu à l'illustrissime Isabeau de Bavière, épouse de Charles VI, roi de France.) Et au-dessous : « Le lieu d'où je l'ai eu justifie qu'il a esté à ceste bonne reyne, et qu'elle ne s'en est pas beaucoup servi. » *Signé*, « BALLESDENS. »

Ballesdens, membre de l'Académie françoise, florissoit sous Louis XIII et sous Louis XIV. C'étoit un bibliophile fureteur et antiquaire passionné. Il avoit même le courage, vraiment rare de son temps, de ne point conspuer le *gothique*. Il alloit jusqu'à rechercher les débris de l'art du moyen-âge (1) ou ses manuscrits. Le département des manuscrits ou *fonds du roi* lui-même, s'est enrichi de livres manuscrits assez nombreux, qui lui furent cédés par Ballesdens (2).

Ce certificat, on doit en convenir, pèse donc d'une autorité vraiment grave et considérable (3).

Je parlerai, en dernier lieu, de la couverture. C'est une étoffe de soie très passée, de sorte qu'on ne sauroit aisément en déterminer la couleur primitive. Mais le travail fixe tout d'a-

(1) Le *Cabinet des médailles* de la Bibliothèque possède aujourd'hui un sceau de cuivre, qui, du XIIIe siècle au XVIe, servit à sceller les actes de l'Université de Paris. C'est à Ballesdens que nous devons la conservation de ce sceau historique. (Voyez *Histoire de l'instruction publique*, 1849, in-4, page 130, note 1.)

(2) Voyez P. Paris, des *Manuscrits françois*, tome II, page 164.

(3) La note de Ballesdens est en partie ironique : « Cette *bonne* reine... » Les derniers mots de la phrase sont pour nous une énigme. Quant au lieu où put se trouver un Livre d'Heures d'Isabelle de Bavière (abstraction faite de la note écrite par Ballesdens), voici ce qu'on lit dans le testament de la reine de France : «... Nous donnons et délaissons à nostre très-chère et aimée fille, Marie de France, religieuse à Poissy..... nos tableaux d'or et d'argent et autres quelconques, avec les *livres heures* qui seront trouvez en notre chapelle au jour de nostre décedst. Et au cas que nous survivions nostre dicte fille, donnons à Poissy toutes les choses dessus dictes. » Testament de la reine Isabeau de Bavière, en date de 1431. Direction générale des archives. PP 2298, à la fin du registre.

bord l'attention, au point de vue archéologique. Le tissu est brodé ou broché de fleurs en relief qui rappellent le procédé du plumetil. Ces fleurs sont à cinq lobes et à pistils ou calice: les lobes ou pétales excutés en soie mêlée jadis de fines perles, dont on retrouve avec peine quelques traces et les petites loges sphériques. Des feuilles aiguës sortent, aux angles rentrants, de dessous les pétales et se terminent en lacs ou cheveux de fil métallique. Ces feuilles sont elles-mêmes tissues de fils d'or et d'argent. L'aspect de cet ouvrage accuse nettement le XIVe siècle. Dans les comptes royaux de Charles VI et d'Isabeau de Bavière, on trouve à chaque page la mention et presque le devis de telles étoffes. On sait, en outre, que l'un des emblèmes les plus familiers d'Isabelle étoit la *fleur de mouron* (1), qui se reproduisoit presque invariablement sur tous ses meubles. Or, cette fleur, uniformément brochée sur la couverture du ms. 1403, paroît être la fleur du mouron.

En l'absence de toute signature portant le nom de la reine et de ses armes (2), il ne me sembleroit point sage de proclamer comme un fait authentique et constant, que ce Livre d'Heures a réellement appartenu à Isabelle de Bavière. Mais cette attribution, le lecteur en jugera, nous paraît extrêmement vraisemblable.

VALLET DE VIRIVILLE.

(1) Voy. *Bulletin du Bibliophile*, janvier 1858, page 682, note 1.

(2) Quant à la signature, nous avons signalé un emplacement vide qui a pu la recevoir; quant aux armes, nous rappellerons au même titre que les fermoirs de ce manuscrit, sur lesquels ces armes *pouvoient* avoir été peintes, ne subsistent plus.

NOTICE

SUR

DEUX XILOGRAPHIES

INCONNUES AUX BIBLIOGRAPHES.

Parmi les productions de la xylographie, une des plus intéressantes est, sans contredit, le petit livre, si populaire dans le xve siècle, intitulé : *Ars moriendi*, ou *De Tentationibus morientium*, ou encore *Tentationes dæmonis*. M. Marie Guichard, dont les lecteurs du *Bulletin* n'ont pas oublié, sans doute, les *Recherches sur les livres xylographiques* (*Bulletin du Bibliophile*, an. 1840, n. 3, 4, 6, 8, et an. 1841, n. 16 et 17), indique sept éditions latines, trois allemandes et une françoise de ce livre. Il est permis de croire que si ce jeune bibliographe, trop tôt enlevé à la science, avoit pu visiter les bibliothèques de l'Allemagne, et surtout celle de Munich, la plus riche de toutes en livres xylographiques, il eût enrichi sa liste d'autres éditions encore. En attendant qu'un autre bibliographe entreprenne de compléter le travail de M. Guichard, qui est resté le meilleur sur ce sujet, nous croyons devoir signaler une édition allemande, de l'*Ars moriendi*, entièrement inconnue, et dont le texte même diffère de celui qu'on trouve dans les éditions publiées dans la même langue et décrites par Heinecken, Panzer, Ebert et Guichard.

Le volume que nous allons décrire fait partie de la bibliothèque du prince Michel Galitzin, ministre de Russie en Espagne; c'est un petit in-4° ayant en hauteur 0,135, et en

Die erst anuechtung ist in dē gloubē wā-
der glob ist alles heiles vnd all' gut-
tē ding ein fundamīt es kan och niemā
kei and' fundamīt gelegē deñ daz da ge-
leit ist daz ist cristus ihs es ist och nit
mueglich got zu geuallē on dē gloubē
wan wer nit gelobet der ist ietzunt uer-
urteilet sid nu kei heil on dē glōbē gesi-
n: mag dar um so understet d' tufel den
mēschē an lestē zu betrigē in irr'ung vn-
glōbē vñ ketzerie zu bringē mit flex
bebung des glōbes der in dē heide ketze
vnd uezwifelte od' d' gelichē da mit
das ē betrogē werde doch also lang der
mensche sinē frie willē vnd gutte
uernunfft hat so mag im der tufel
in diser noch in dē andern anuechtu-
gen nit an gesigē er gehelle im den
mit sinem willen

Facsimile du Volume 16 de N. D. des Victoires

largeur 0,09. Il contient treize feuillets épistographes, dont quinze pages sont remplies par le texte et onze par les figures. Le texte s'y trouve toujours au recto et les figures au verso, à l'exception des deux derniers feuillets, qu'occupe entièrement le texte. Gravé à longues lignes, avec des caractères gothiques et une encre noire, le texte ne présente aucun autre signe de ponctuation qu'une virgule à la fin de la huitième ligne du neuvième feuillet, et deux points à la fin du dernier feuillet, après le mot *Amen*. La lettre *i* est souvent marquée d'un point; d'autres fois elle ne présente aucun signe. La transposition d'un mot à la fin d'une ligne est toujours indiquée par deux traits parallèles. Chaque page de texte, moins les trois dernières, commence par une lettre initiale, sans ornements ni fleurons. Toutes les pages du livre sont encadrées dans un filet très-irrégulier de grosseur. Ce volume ne porte pas de titre. Il est sans chiffres, signatures, ni réclames, et l'on n'y trouve aucune indication d'année, de ville, ni de graveur. Le papier en est jaunâtre et grossier, et n'offre pas de filigranes. Les figures sont gravées au trait, sans hachures, et coloriées. Les lignes principales y sont seules indiquées, et les contours s'y trouvent fortement accusés. Cette exécution les distingue de toutes les planches qui accompagnent les éditions du même livre existant à la Bibliothèque impériale de Paris, et des reproductions jointes à l'ouvrage du baron Heinecken (*Idée générale d'une Collection complète d'Estampes, Leipzig et Vienne*, 1771). Quant à la composition des tableaux, elle est ici plus simple, et le nombre des personnages secondaires y est moindre que dans les autres éditions, ce qui a pu être motivé par un format plus petit. La même raison, vraisemblablement, y aura fait omettre les rouleaux ornés de légendes, qui se voient dans tous les *Ars moriendi* dont nous avons pris connoissance. Quelque grossières que soient les planches dont nous désirons donner une idée, elles dénotent cependant une certaine habileté. Le dessin n'y manque pas de correction, et l'on ne sauroit ne pas remarquer la noblesse que l'humble artiste, qui

travailloit pour la classe la plus infime de la société, a su donner à quelques uns de ses personnages, et la hardiesse originale avec laquelle il a représenté certains démons :

F. 1, recto, 1re p. de texte, contenant la préface en 18 lig., commençant ainsi :

Syd. dem mal der gang dess todes uss diesē gegenwūrtigen ellend w unwissenheit des sterbens villute geistlich und weltlichē zu mal schwer forthstsam, &.

(Tentation du Diable touchant la Foi).

Le pécheur mourant est représenté dans son lit, au pied duquel un roi et une reine adorent à genoux une idole placée sur une colonne et figurant un homme couronné, qui tient une lance surmontée d'une flamme. Un démon hideux les montre au malade, penché sur lui. Un autre est accroupi sur son lit. Il est du sexe féminin. Sur le premier plan, une femme nue jusqu'à la ceinture, et portant un fouet armé de pointes et des verges (la Pénitence ?) s'éloigne du moribond. Auprès du lit, deux personnages encapuchonnés (des parents ou des amis, ou peut-être encore des médecins), confèrent gravement sans se douter de la présence d'êtres surnaturels à leurs côtés. Dans le haut du tableau, au-dessus du mourant, Dieu le père, Jésus, Marie et un saint qu'on entrevoit à peine, sont spectateurs de cette scène, tandis qu'un petit diable qui voltige cherche à tirer un rideau pour dérober les puissances célestes aux yeux du pécheur.

F. 2, recto, 2e p. de texte, 18 lignes, commençant par ces mots :

Die erst aruechtūg ist in de gloubē wader glob ist alles heiles, &.

F. 2, verso, 2e fig.

(Bonne inspiration de l'Ange touchant la Foi).

Jésus, Marie, Moïse (portant deux cornes recourbées) et, groupés derrière eux, d'autres saints personnages au nombre

de six, viennent assister le mourant et se tiennent à sa droite, tandis que l'ange gardien est à sa gauche. Trois démons fuient épouvantés ; l'un se précipite du lit la tête en bas, l'autre se cache sous le lit ; un troisième rampe sur le premier plan.

F. 3, recto, 3e p. de texte, 19 lignes commençant par ces mots :

Darumb so sol ein gutter cristę dęss tufęls erschrockenlicheit und in blasung, &.

F. 3, verso, 3e f.

(Tentation du Diable touchant le Désespoir).

Quatre démons entourent le lit du mourant. Le plus rapproché de lui, à sa gauche, le menace de son doigt crochu ; le second lui offre un tableau où sont inscrits ses péchés ; le troisième lui montre une bourse et un habit dont il vient de dépouiller un homme qu'on aperçoit assis tout nu ; le quatrième tend vers lui un poignard dont il vient de frapper un autre individu qui est représenté étendu et défaillant. Les deux victimes sont sur le premier plan, et, à côté d'elles, le dos tourné au malade, se voit un mendiant tenant un bâton et une écuelle, lequel doit figurer probablement la Pauvreté repoussée. Un homme et une femme sont debout au chevet du lit.

F. 4, recto, 4 p. de texte, 19 lignes commençant par les mots.

Die and' annechtūg ist vertzwifetūg die ist wid' das, &.

F. 4, verso, 4e fig.

(Bonne inspiration de l'Ange touchant le Désespoir.)

Saint Pierre et sainte Madeleine sont près du mourant et l'encouragent par l'exemple de leur repentir. Le coq de saint Pierre, perché au-dessus de la tête du pécheur, semble lui rappeler les nombreuses occasions où il a renié Jésus. Le bon larron en croix, et (sur le premier plan) saint Paul renversé avec son cheval, sous une grêle de pierres tombant du ciel, représentent aussi des images du Repentir. L'ange se

tient au pied du lit, montrant derrière lui saint Paul. Un démon a cherché un refuge sous le lit; un autre se traîne par terre.

F. 5, recto, 5e p. de texte, 18 lignes commençant par ces mots ;

Syd nun die ugangẽ ubel mt schedẽ so siemt gevallet, &.

F. 5, verso, 5e fig.

(Tentation du Diable touchant l'Impatience).

Le malade irrité s'arrache les cheveux et lance un coup de pied à deux femmes, qui s'éloignent effrayées. Sur le premier plan, une autre femme tient entre ses mains étendues un vase contenant quelque préparation médicinale. Près du lit, un petit diable, dont le corps se termine en poisson, semble exciter le malade en lui montrant le breuvage amer qu'on lui offre. On aperçoit sur le premier plan une table renversée avec des plats et une cuillère.

F. 6, recto, 6e p. de texte, 18 lignes commençant par ces mots :

Die dritt anvechtung ist ungedult die ist wider die liebe, &.

F. 6, verso, 6e fig.

(Bonne inspiration de l'Ange touchant l'Impatience).

Des saints viennent exhorter à la patience le malade qui, saisi de regret, étend vers eux ses mains suppliantes. Ils sont sept : saint Sébastien tenant une flèche dans une main, le touche d'une discipline. Un autre saint, placé à la droite de ce dernier et qui est nu, porte une couronne de feuillage sur la tête et une gerbe verte dans la main. A la gauche de saint Sébastien, se voient: deux saintes, l'une tenant une petite tour dans la main, l'autre portant pour emblème une roue; saint Laurent reconnaissable à son gril, et, sur le premier plan, un saint dont la tête est tonsurée, et les mains cachées sous la chasuble relevée. Sur la même ligne, et placé au pied du lit, l'ange exhorte le malade la main élevée. De même que dans les planches précédentes

un diable se réfugie sous le lit. Ici, il rampe sur le dos, et déjà l'on ne voit plus sa tête. Un autre est aux pieds de l'ange.

F. 7, recto, 7e p. de texte, 19 lignes commençant par ces mots :

Wann ab' wore myn und liebe gedultig ist uñ alle ding lidet, &.

F. 7, verso, 7e fig.

(Tentation du Diable touchant la vaine Gloire.)

Un démon placé au chevet du malade dépose une couronne entre ses mains. Une autre lui est offerte par un second diable qui gambade à ses pieds. Deux esprits infernaux, placés sur le premier plan, lui parlent, et cherchent à le séduire. Dans le fond du tableau, Dieu le père contemple cette scène. Il tient sous son bras gauche, à demi-cachées, deux petites figures nues (les Ames bienheureuses), sur lesquelles il ramène de sa main droite les plis de son manteau. La sainte Vierge, priant les mains jointes pour le pécheur, et deux saints l'accompagnent.

F. 8, 8e p. de texte, 20 lignes commençant par ces mots :

Die uerde anuechtūg irt sin selbs wol geuallē das ist, &.

(Bonne inspiration de l'Ange touchant la vaine Gloire.)

La sainte Trinité accompagnée de la sainte Vierge et de saint Antoine (?) viennent visiter le mourant. Un ange, dont on ne voit que le haut du corps, tient un long rouleau écrit au-dessus de sa tête. Un autre l'exhorte, placé au pied du lit. Sur le premier plan, un troisième ange lui montre d'un geste plein de noblesse l'enfer figuré par la gueule ouverte d'un monstre vomissant des flammes, au milieu desquelles se voient des damnés. Un démon épouvanté se roule aux pieds de l'ange.

F. 9, recto, 9e p. de texte, 18 lignes commençant par ces mots :

Syd min ein yeglicher d' durch das gut das er getan, &.

F. 9, verso, 9e fig.

(Tentation du Diable touchant l'Avarice.)

Dans le haut de la planche se voient la famille et les amis du mourant rangés le long de son lit; un homme et trois femmes, dont la dernière a auprès d'elle un jeune garçon nu. Un démon les lui désigne du doigt. Un autre lui montre sa maison, qui occupe tout le bas de la planche. La partie la plus apparente de l'édifice est une tour carrée, flanquée à ses angles de tourelles, et qui, par deux larges ouvertures pratiquées au premier étage, laisse voir une habitation derrière elle. Une porte ouverte au rez-de-chaussée, précédée d'un auvent, découvre une cave avec trois tonneaux. Un corps de logis bas, attenant à la tour, a aussi une porte, sous laquelle on aperçoit un valet qui fait rentrer un cheval à l'écurie. Toutes les ouvertures du bâtiment sont cintrées.

F. 10, recto, 10e p. de texte, 18 lignes, commençant par les mots :

Die funffte anuechtug ist all' meist die weltlichē und gitliche dinge, &.

F. 10, verso, fig. 10.

(Bonne inspiration de l'Ange touchant l'Avarice.)

Jésus sous la figure du Bon Pasteur, suivi de son troupeau (trois brebis), vient secourir le pécheur dont la fin approche. Au chevet de ce dernier, sont représentés le même Sauveur sur la croix et Marie en prières auprès de lui. Un groupe de quatre femmes se tient derrière le Bon Pasteur (peut-être les saintes femmes qui suivirent Jésus). L'attitude de l'ange qui exhorte le mourant, offre plus ou moins d'analogie avec celle qu'il a sur les autres planches. Sur le premier plan, on voit un autre ange caché sous une draperie, et un homme et une femme qui s'éloignent (les amis du malade, d'après certains bibliographes). Les deux démons frappés de terreur se retrouvent encore ici. L'un est

assis, l'autre couché à plat ventre. Ici les personnages saints n'ont pas de nimbes, comme sur les autres planches. Les anges n'en portent nulle part dans ce volume.

F. 11, recto, 11 p. de texte, 18 lignes commençant par ces mots :

Wann aber cristus sin liebe muter und dem cruze uerlich, &.

F. 11, fig. 11 et dernière.

(Conclusion.)

Le malade expire. Un moine met un cierge bénit dans ses mains. Deux anges placés derrière lui reçoivent son âme. Jésus sur la croix, ayant la sainte Vierge et saint Jean à ses côtés, apparoît au fond du tableau. Quatre autres saints se voient groupés autour de l'arbre du salut; sur le premier plan, quatre démons témoignent de leur désespoir furieux; l'un deux, qui semble vouloir s'élancer vers le pécheur sauvé, porte des ailes de chauve-souris.

F. 12, recto, 12 p. de texte, 18 lignes commençant par ces mots :

Syd nun cristus an dē crus mit smerlichē mute' und alle heiligē, &.

F. 12, verso, 13 p. de texte, 18 lignes commençant par ces mots :

San durch die ere kraft, &.

F. 13, recto, 14 p. de texte, 18 lignes commençant par ces mots :

Die on durch, &.

F. 14, verso, 15 p. de texte commençant par ces mots :

Miltechchē non allen &, et finissant par : Amen.

M. G.

(La fin à l'un des prochains numéros.)

NOTES SUR CHRISTOPHE PLANTIN

LETTRE A M. TECHENER, DIRECTEUR DU

BULLETIN DU BIBLIOPHILE.

MONSIEUR,

Voici les notes qu'avec votre obligeance bien connue des bibliophiles, vous avez bien voulu m'autoriser à vous adresser pour le Bulletin. Vous avez jugé qu'elles seroient de nature à intéresser vos lecteurs, et je serois heureux si elles pouvoient apporter quelque nouveau document au consciencieux travail que publient, dans le *Bulletin du Bibliophile belge*, MM. de Backer et Ruelens sur l'illustre imprimeur tourangeau. Elles sont extraites d'un volume petit in-8, dont j'ai eu le bonheur de devenir acquéreur à la vente de M. Salmon (mai 1857), et qui, si je ne me fais illusion, vaut bien même la peine de quelques indications préliminaires.

Ce volume est enregistré de la manière suivante dans le catalogue de la vente Salmon, rédigé par M. Potier :

« 1337. Index librorum qui ex typographia plantiniana « prodierunt. *Antuerpiæ, ex officina plantiniana*, 1615, in-8, « veau brun.

« Cet exemplaire est enrichi de notes bibliographiques « sur Plantin, par Ch. Major, Van Hultem et Voisin, biblio- « thécaire de l'Université de Gand. Il a été donné par ce der- « nier à Ch. Nodier (*Catal. de Ch. Nodier*, 1844, n° 1240). »

Il se compose de quatre-vingt-douze pages, y compris le titre, qui porte la vignette sur bois représentant la main armée d'un compas et autour la banderolle avec la célèbre devise : *Labore et constantia*. Les pages 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90 entièrement, sous le titre générique : *Teuto-*

nici sive Plaudini, l'indication des livres en langue flamande, imprimés par Plantin. Les caractères typographiques de cet index sont gothiques. Enfin, un appendice de deux pages contient les livres en cours d'impression au moment de la publication du catalogue, et termine le volume. Neuf feuillets blancs en tête et quatre à la fin ont été ajoutés sans doute par Carolus Major lorsqu'il fit relier le livre; et sont chargés, au recto et au verso, de notes manuscrites de ses divers propriétaires : Major, Verdussen, Van Hultem et Voisin. Charles Nodier seul a été plus discret, et cette discrétion, je l'avoue, vient mêler de regrets le plaisir que j'éprouve à feuilleter cette petite curiosité bibliographique. Ces notes se multiplient, sous forme de notules, sur les marges du texte même; elles fourmillent d'indications de toutes sortes: dates, format, nombre de pages, données avec une brièveté et une sûreté de science remarquables à tous égards.

Les deux contre-plats, en papier peigne, sont ornés, l'un de la vignette ovale de Verdussen, célèbre libraire et marchand d'estampes du XVIII[e] siècle. Cette vignette représente deux grues se disputant un serpent, avec cette légende: *Pietas nomini tutissimâ virtus.* Dans un coin la signature autographe du propriétaire : *V. B. Verdussen Antverp.* L'autre, de la vignette carrée de Van Hulthem, représentant l'Étude assise tenant une palme de la main droite et une couronne de la main gauche. Au-dessus cette légende: *Secundas res ornat, adversis perfugium ac solatium præbet.* Plus bas encore l'indication : *Ex Bibliothecâ C. Van Hulthem Gandensis, Rect. acad. Brux.* La date 1808 écrite à la main. Sur le papier de garde postérieure, une seconde vignette, plus petite que la précédente, offrant la vue d'une bibliothèque avec un mobilier dans le goût romain, le buste d'Érasme à droite sur un piédestal en forme de colonne tronquée. Au-dessous un passage d'Érasme terminé par l'indication : *Ex bibliotheca C. Van Hultem.*

Ces renseignements matériels donnés, j'arrive au véritable

intérêt de ce volume et je copie, sans commentaires, les notes manuscrites dont il est chargé.

« Voicy le premier livre que Plantin a imprimé à Anvers en italien-françois; la traduction françoise a été faite par M. Jean Beller. En voicy le titre : *La institutione de una fanciulla nata noblimente, composto per M. Jehan Michaele Bruto. Institution d'une fille de noble maison, traduite de langue toscane en françois, par Jean Beller.* La dédicace de Plantin est en françois à Mgr *Gerard Grammay*, receveur de la noble ville d'Anvers, dans laquelle Plantin dit : *Je vous présente, monsieur, cestuy premier bourgeon sortant du jardin de mon imprimerie, etc. En Anvers, de l'imprimerie de Christofle Plantin avec privilège.* 1555, petit in-8 de VIII et vingt-cinq feuillets, sur du papier bleu ; les lettres initiales dorées de même que sur tranche (note de la main de Van Hulthem : Ce livre a passé de la bibliothèque de M. Verdussen d'Anvers dans celle de M. Verhoeven, à Malines, où il fut acheté en 1820 pour la biblioth. impér. à Paris. Je l'ai vu et examiné. Ch. Van Hulthem). J'ay ce livre en main quod attestor. C. Major. (De la main de Van Hulthem, grand amateur de livres à Malines, mort le 15 décembre 1765). Il ne se trouve pas dans cet index. » Ainsi que l'indique la signature, ces notes sont de C. Major, sauf celles placées entre parenthèses appartenant à Van Hultem.

Toutes les notes qui suivent sont de la main de Van Hulthem.

« Carolus Major, à qui ce livre a appartenu, et qui y a ajouté quelques notes de sa main, qui d'ailleurs est connu par sa grande bibliothèque, étoit né à Erfurth, capitale de la haute Thuringe, en Allemagne. Il vint dans les Pays-Bas au commencement du XVIIIe siècle avec les troupes auxiliaires allemandes étant musicien dans un régiment. Ayant obtenu son congé, soutenu par une abbaye de la Campine, il apprit le latin, étudia en théologie et devint prêtre. »

« Le 6 juin 1710, il fut nommé maître de chapelle ou de

chant (Phonascus), dans la cathédrale de Malines, à la place de *Marc-Antoine de Breucq*, appelé à Tournay pour y remplir la même fonction. Le 20 du même mois, il obtint un canonicat de la fondation de Zellaer. Il étoit membre de l'Académie d'Erfurth, sa patrie, acquit une grande connaissance des livres et forma une nombreuse collection d'ouvrages parmi lesquels il s'en trouve de très-rares et dont le catalogue, en 2 vol. in-8, fut imprimé en 1777, après sa mort. Le 17 août 1760, il célébra un jubilé d'avoir été chanoine pendant cinquante ans, et mourut le 14 décembre 1765, à onze heures du matin, étant le plus âgé de tous les ecclésiastiques du diocèse. Sa devise était : *In parvis Major est quies.* »

« Ce catalogue des livres imprimés par le célèbre Plantin est devenu fort rare. Cet exemplaire a successivement appartenu à M. Ch. Major, Verdussen et à M. Servais de Malines. C'est à la vente de ce dernier que je l'ai acheté en 1808. Ch. Van Hulthem. »

« La vignette collée à la fin de ce volume est celle que M. Jean-Baptiste Verdussen, échevin d'Anvers, mettoit sur tous les livres de sa belle et riche bibliothèque, dont le catalogue a été publié en 1776, in-8. Le savant possesseur de cette prétieuse (*sic*) collection de livres étoit né à Anvers, le 15 décembre 1698, et est mort, dans la même ville, le 13 octobre 1773.

Je n'ai aucune indication sur M. Servais de Malines, en voici quelques-unes sur Van Hulthem lui-même. Né à Gand le 4 avril 1764, il mourut le 16 décembre 1832, après avoir fait partie, en 1799, du conseil des Cinq-Cents comme député de l'Escaut et du tribunat en 1804. Il avait réuni la plupart des raretés de la bibliothèque de Ch. Major, dont M. Voisin fit le catalogue et que le roi des Belges acheta pour la bibliothèque royale de Bruxelles au prix de 275,000 francs.

Enfin voici les documents ayant uniquement rapport à Plantin.

« Plantin avoit imprimé lui-même son catalogue sous le titre : *Catalogus librorum qui in typographia Christophori Plantini prodierunt. Antv. Plant.* 1584, in-4. Il se trouvoit chez M. Verdussen. Pag. 354, n° 139 de son catalogue. Jugler, *Biblioth. hist. litter.*, Jenæ, 1754-1785, 4 vol. in-8, cite encore t. 3, p. 2221, une autre édition de 1596. Je possède encore les deux catalogues suivants : *Index librorum qui in typographia plantiniana excusi venales nunc exstant. Antv.*, ibid., *Ball. Moretus*, 1656, p. p. 38, in-8. »

« On prétend que les Dialogues françois, imprimés à Anvers, en 1567, in-8, sont de Plantin et qu'il y décrit, avec beaucoup d'exactitude, les instruments et tout ce qui appartient à l'art typographique. *Nouvelle bibliothèque*, 1739, pag. 336. »

« Dès le commencement, il plaça sur le titre de ses livres une vignette gravée en bois, représentant une main sortant d'un nuage, traçant un cercle avec un compas, et la devise : *Labore et constantia*, voulant par là témoigner sa constance dont pendant toute sa vie il a donné un rare exemple. On voit dans ses premières éditions qu'il demeuroit à la *Licorne d'or*. C'est ainsi qu'est marqué, entre autres livres, l'*Historiale description de l'Éthiopie; en Anvers, de l'imprimerie de Christofle Plantin, à la Licorne d'or*. 1558, in-8.

« L'épitre dédicatoire de Plantin qui se trouve à la tête de l'*Institution de la femme chrestienne, traduite du latin de Louis Vives. Anvers, de l'imprimerie de Christofle Plantin*, 1579, in-8, prouve de la manière la plus évidente que *Balzac* a eu tort de dire que ce célèbre typographe ne savoit pas le latin et qu'il ne pouvoit lire les lettres latines que *Juste Lipse* et d'autres savants lui écrivoient. Plantin dans ses entreprises typographique étoit moins guidé par son intérêt que par l'amour des lettres et l'utilité publique. « Nunc mortuo (Goropio Becano), dit-il, reliquorum ejus operum editionem avide sum aggressus. Quamquam enim providerem pluris-

que etiam litteratis et doctis, viri hujus monumenta non factura ad gustum. Tamen cum semper artem studiumque meum ad bonum publicum retulissem non ad meum, etiam hic rationem eam habui : et ne Becani ingenium doctrina que perirent, perire aliquid malim meis rebus. » Ita Plantinus in *epist. dedicat.* ante *Hierogliphica, in ope. Jo. Gor. Becani hactenus non editis.* Antv. Christ. Plant. 1580, in-fol. Les lettres de Plantin, qui accompagnent la plupart de ses éditions et qui toutes méritent d'être lues, respirent l'amour le plus pur pour les sciences utiles, et un grand zèle pour répandre les bons ouvrages par le moyen de l'impression. »

« Plantin se trouvant à Paris après le sac d'Anvers, fait en 1576 par les troupes espagnoles, Henri III lui offrit le titre et le nomma à la place d'imprimeur du roi. Plantin depuis, de retour à Anvers, en publiant, en 1580, les œuvres inédites de *Jo. Graphius Becanus,* dédia à ce roi les *Francica* qui font partie de ces ouvrages inédits, et lui rappela avec reconnaissance l'honneur qu'il avoit voulu lui faire. « Visa mihi est peropportuna occasio, dit-il, declarandi animi mei studiique erga potentissimum regem. Teneo enim memoria et æternum tenebo, heroicam illam et insignem liberalitatem animi ; qua me post cladem Antverpiensem Lutetiam venientem M. tua ita est complexa, ut ultro ac sponte honestissimum mihi typographi regii munus detulerit, cum descriptione stipendii privilegiorumque liberali et ultra votum. » J. Aug. De Thou, dans un voyage qu'il fit, en 1576, dans les Pays-Bas, « fut chez Plantin où, malgré le malheur des temps, il trouva encore dix-sept presses d'mprimerie. Il apprit de lui l'état malheureux des Pays-Bas, et que, si le conseil n'y mettoit ordre, ils seroient sur le point d'être ruinés par les Espagnols. » Mémoires de la vie de M. de Thou, in-8. Rotterdam, 1771, pag. 39.

« Par un acte donné dans la ville de Gand, le 3 septembre 1581, les États généraux des Provinces unies ont nommé Ch. Plantin, *Architypographe des Pays-Pas, avec pouvoir*

d'imprimer toutes sortes de placcarts, statuts et ordonnances, concernantes la police et autres affaires pour le bien des Pays-Bas et villes susdites, et avec défense à tous imprimeurs des Pays et seigneuries de pardeçà, d'imprimer, faire, ne souffrir imprimer aucun desdits placcarts, statuts, ordonnances ou autres concernantes la police et bien desdits pays et villes, qu'iceluy Plantin aura imprimé par la charge et ordonnance desdits Estats, ou d'aucune des villes particulières desdites provinces. Plantin avoit déjà reçu, en 1571, le titre d'architypographe du roi, *Proto typographus regius*. Dans le *summa privilegii*, qu'on trouve dans l'édition de saint Augustin, 1576, en 10 vol. in-fol., il y est appelé : *Suæ Majestatis architypographus.*

« On doit au zèle et aux soins de Plantin la publication des plans topographiques représentés à vue d'oiseau des principales villes des Pays-Bas. Il en avoit partout cherché les dessins auprès de ses amis, et s'adressa, le dernier novembre 1581, par une lettre circulaire aux magistrats, officiers et habitants des provinces et villes, pour recouvrir (*sic*) les plans de ces villes, que jusqu'alors il n'avoit pu obtenir. Il en acquit un grand nombre par ce moyen, les fit graver proprement en cuivre à ses frais, et les plaça dans la seconde édition de la *Description des Pays-Bas de L. Guichardin*, imprimée par lui à Anvers, en 1582, en italien et en françois. J'ai depuis remarqué que la plus grande partie de ces plans a été copiée d'après ceux publiés par *George Braan* dans les trois premiers volumes de ses *Civital. or.* (sic). Ces plans topographiques ont un intérêt particulier pour nous, pour connoître l'état de nos villes à l'époque de la révolution (1566), et les changemens et agrandissemens qu'elles ont subis, jusqu'au temps présent (1815). On peut y remarquer que toutes les villes des provinces méridionales avoient la même grandeur qu'elles ont à présent, tandis que celles de la Hollande se sont considérablement agrandies, améliorées et embellies. Tel a dû être naturellement l'effet d'une sage li-

berté, d'un bon gouvernement et de grandes richesses acquises par un commerce très-étendu.

« Chr. Plantin, né en 1514 à Mont-Louis en Touraine, à une lieue de la ville de Tours, avoit 41 ans, lorsqu'en 1555 il établit une imprimerie à Anvers. Son premier ouvrage porte le titre de *La Institutione*. Il imprima une immense quantité de livres, avec beaucoup de soins, une grande correction, de beaux caractères et sur de bon papier, dans le court espace de trente-quatre ans; et mourut le 1er juillet 1589, âgé de soixante-quatorze ans. Die S. S. Trinitatis, dit *François Raphelingius le fils* au cardinal *César Baronius*, ex templo B. Virginis rediens in vehementissimum incidit morbum; memor interim tui nihilominus, ut inter immensos ex apostemate interiori dextri lateri dolores..... Kalendis juliis (obiit)..... Antverpiæ, 7 idûs julii 1589. In *Epistolis Baronii*, t. 3, p. 167. »

« *Franciscus Raphelengius*, junior, avo suo Christophoro Plantino monumentum chartaceum exstruxit, ut ex ejus epistolâ cardinali Cæsari Baronio, Antverpiâ postridiè nonas septembris 1589 scripta videmus. Ex ejus verba : Exstruxi avo meo monumentum chartaceum, ejus aliquot exemplaria sarcinæ librariæ ab avunculo meo (*Joanne Moreto*) missæ adjunxi, primùm tibi, indè D..... atque aliis amicis, si videatur distribuenda. T. 3 *Epistolarum card. Cæs. Baroniis*, p. 171.

« *Thuanus histor. lib. XCVI*, ad annum 1589, quo mortuus est Plantinus, ita : Ex nostris commemorandus venit Christoph. Plantinus Turonensis, qui secundum Manutios, Stephanos, Frobenicos, et Oporinum, maxime rem litterariam juvit, libris innumeris, et inter alia Bibliis ad Complutense exemplar, sed longe majore operarum elegantia, auspiciis Philippi, Hispaniarum regis, editis; quæ editio illi quam gloriosa, tam detrimenta fuit, præpostera ministrorum Philippi diligentia, qui pœcuniam in id a Rege collatam dum asperius exigunt, Plantinum abundè pecunia ab amicis mutuo sumta jam gravatum pene merserunt. Vixit annos LXXVI.

« Juste Lipse étoit son ami particulier; voici comment ce-

lui-ci déplore sa mort : *Ecce nuncius, Plantinum illum meum, quo neminem ego, nemo me fidelius amavit, illum, pulcherrimæ artis columen, et stili mei lucem, abiisse. Heu ! heu! ego vivo et scribo !*

« Maittaire, dans ses *Annales typograph.*, t. 3, p. 2, p. 549, a pensé que le premier livre imprimé par Plantin étoit le suivant : *Observations de plusieurs singularitez et choses memorables trouvées en Grèce, Asie, Judée, Egppte, Arabie et autres pays estranges, rédigées en trois livres par Pierre Bellon.* Anvers, Christofle Plantin, 1555, in-8. On a vu plus haut qu'il avoit tort.

« On a publié après la mort de Plantin : *Joannis Bochii urbis Antverpiensis a secretis, epigrammata funebria, ad Christophori Plantini, architypographi regii Hispa. Cum nonnullis aliorum (J. Sivineius, Mich. Ainsinger, Jo. Posthius, Lamb. Schenck, C. Kilian, Franc. Raphelingius) ejusdem argumenti elogiis. Antv., in officina plantiniana, apud viduam, et Joannem Moretum.* 1590, in-fol. Avec le portrait de Plantin, gravé par H. Goltzius.

« *Jean Moerentorf,* en latin *Moretus*, qui avoit épousé *Martine*, seconde fille de Plantin, continua l'imprimerie après la mort de son beau-père jusqu'à l'an 1610; lorsqu'il mourut âgé de soixante-sept ans, *Balthazar Moretus,* élève de Juste Lipse, eut soin de cet établissement, d'abord avec son frère *Jean*, qui mourut en 1618, et ensuite seul jusqu'à sa mort en 1641. N'ayant point été marié, il institua son héritier universel *Balthazar*, fils de son frère Jean. Un Moretus qui vient de mourir imprimoit encore en 1820.

« Les héritiers de Plantin ont pris pendant plus d'un siècle et demi possession du droit exclusif d'imprimer tous les livres liturgiques pour les Pays-Bas, la Pologne, l'Espagne et l'Amérique espagnole, et lorsque, vers 1754, le roi d'Espagne songea à ériger une grande imprimerie dans ses États, il fit demander à la maison Moretus, si quelqu'un d'eux, un fils ou un neveu, vouloit venir s'établir en Espagne; que, dans ce

cas, il continueroit à jouir du même droit pour le royaume et les colonies ; mais que, dans le cas contraire, il avoit résolu de faire imprimer dorénavant ces sortes de livres dans ses Etats, afin d'empêcher la sortie considérable d'argent que l'achat de ces livres coûtoit à l'Espagne. La maison Moretus étoit devenue très-riche, et aucun des enfants ne voulut se rendre en Espagne pour y établir une nouvelle imprimerie.

« La commission centrale, chargée d'examiner et de juger les produits de l'industrie nationale exposés à Gand pendant le mois d'août 1820, après avoir donné les louanges les plus mérités aux travaux de Plantin et à ceux de ses successeurs, s'exprime de la manière suivante dans son *rapport général* (La Haye, imprimerie de l'État, 1820, in-8, p. 166) : « Il est douloureux de penser que la plus ancienne et une des plus célèbres imprimeries de l'Europe se trouve ainsi à la veille de son entière destruction. Formons des vœux pour qu'un héritier de Plantin et des Moretus puisse lui rendre son ancienne splendeur et toute sa gloire. »

« C'est au jeune *Moretus Welleus*, qui vient, en août 1820, de succéder dans la maison et imprimerie plantiniennes, à accomplir ces vœux partagés par tous les amis des lettres et de la patrie, et à vérifier, par de constants et utiles travaux, la devise de ses ancêtres, *Labore et constantia.* Puissent les vœux que nous formons être un jour couronnés par d'heureux succès. »

« Christophe Plantin et son gendre, Jean Moretus, sont enterrés dans l'église de Notre-Dame d'Anvers, en haut, à la droite du chœur. On voyoit sur le tombeau de l'un un tableau de Jacques de Backer, représentant le Jugement dernier, surmonté du tableau de Plantin, avec une inscription honorable rapportée dans la *Bibliotheca Belgica* de Foppens, et sur le tombeau de l'autre un tableau de Rubens, représentant la Résurrection de J.-C. Ces deux tableaux avoient été enlevés par les commissaires de la République françoise, en 1794, et furent placés au Musée de Paris ; mais ayant été rendus en

1815 après la bataille de Waterloo, ils ont été replacés par la famille dans la même église, dans deux chapelles latérales à côté des deux tombeaux. Le dernier est placé dans des entourages de marbre, ainsi que les deux volets placés à côté, et surmonté du portrait de Jean Moretus, avec cette inscription :

Cristo resurgenti sacrum.
Joanni Moreto, Antverpiensi,
Magni Plantini genero,
Ejusdem virtutum atque artium
Laboris et constantiæ heredi
Queis juvenis senescentem socerum juvit,
Vita functum superstes expressit,
Publice utilissimus, privatim benignus
Passim modestus, probus, prudens,
Omnium bonorum elogio bonus
Vixit, præclarum suis honesti
Exemplum, annos LXVII, menses IV.
Obiit, insignem in Deum
Pietatem testatus
X. Kal. oct. M. D. C. X.
Martina Plantina.
Opt. Marito cum lacrymis
Optime apprecata sibi et posteris
Mortalitatis memor.

Priori cœnotaphio sæculo elapso destructo,
Optimo progenitori
Liberi et nepotes nob[is] D[ni] Francisci Joannis Moretus,
Ejusque sororis No[is] D[ni] Mariæ
Petronillæ Moretus,
Conjug[is] Nob[is] D[ni] Arnoldi Francisci Josephi Brunonis De Pret,
Novum erexerunt anno Domini M. DCCC. XIX. »

Enfin, voici la note d'envoi à Charles Nodier :

« Ce livre qui provient de la bibliothèque de feu M. Van Hulthem, m'a été donné en février 1833 par son neveu et héritier M. de Bremmaecker. »

« Je prie M. Charles Nodier, membre de l'Institut et bibliothécaire en chef de l'Arsenal, de l'accepter comme un bien faible souvenir de ma respectueuse estime.

Gand, ce 12 octobre 1837.

A. Voisin.

Bibliothécaire de l'Université de Gand. »

J'ai dit plus haut que toutes les pages de ce catalogue étoient chargées de nombreuses indications. Vouloir les transcrire toutes seroit entreprendre une nouvelle édition de ce livre. Je vous demande la permission de donner ici quelques-unes de celles qui me paroissent le plus importantes, comme renseignements bibliographiques. Elles sont de la main de M. Van Hulthem, et d'une écriture remarquablement fine et lisible.

Page 6. *Biblia sacra*, hebraicè, chaldaicè, græcè, etc. Philippi II regis catholici pietate et studio edita; octo tomis, cum *Apparatu sacro*, distincta, in-folio regali. *En note* : « 1569. 1571. Fuere duodecim exemplaria in membranis impressa : emptæ Léidis Hollandiæ membranæ fuerunt sexcentis libri seu pondo probatæ publicæ monetæ. *Petri Opmerii chronographia. Coloniæ*, 1625, in-8, p. 804. Plantin commença l'impression de cette Bible en avril ou mai 1568. Le secrétaire du duc d'Albe intima, le 2 mai, à Plantin, d'acheter du parchemin pour imprimer six exemplaires. *Mém. mss. de Granvelle.* J'ai vu un exemplaire sur vélin de cette Bible, en 1804, à la Bibliothèque impériale à Paris. On l'avoit tiré de la Bibliothèque royale de Turin. J'ignore si on l'a rendu depuis. On peut voir sur ces impressions sur vélin les lettres de *Viglius* et de *Joachim Hopperus.* »

Page 26. En note : « Librorum prohibitorum index, ex mandato regiæ Catholicæ majestatis, et illustriss. ducis Albani, consiliique regii decreto conjectus et editus. Antv., 1569, in-24. Liber summæ raritatis. »

Page 63. Virgilius collatione scriptorum græcorum illus-

tratus et industriâ Fulvii Vrsini, in-8. En note : « 1567? Le ms. avoit été envoyé à Plantin par le cardinal Granvelle. L'épitre dédicatoire a été corrigée par *Phigius*. Plantin envoya deux exemplaires au cardinal, le 22 novembre 1567. *Mém. de Granv. mss.*

Page 65. En note : Regimen scholæ, auctoritate ac munificentiâ senatus Reipub. Antwerpiensis, bonarum artium ac religionis discendæ gratiâ institutæ. Antverpiæ, ex officinâ Christophori Plantini. 1583. p. p. 8, in-4. Hoc opusculum rarissimum est in meâ bibliothecâ. »

Telles sont les notes manuscrites de mon exemplaire. Je vous les adresse, Monsieur, en vous laissant seul juge du degré d'intérêt qu'elles pourront offrir à vos lecteurs.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

Comte L. Clément de Ris.

SUR UNE ÉDITION INCONNUE

DU

DON-DON INFERNAL

DU POÈTE PROVENÇAL

LOUIS BELAUD DE LA BELLAUDIÈRE.

Aix, ce 10 novembre 1857.

Mon cher Monsieur Techener,

Puisque vous pensez que ces détails minutieux intéresseront quelques-uns des lecteurs du *Bulletin*, quelques amateurs des *incunables* de Provence, et j'en connois plusieurs qui les pourchassent avec une ardeur digne des plus heureuses rencontres, je vous envoie le complément de la description du *Don-don infernal*, de 1588, qui fera suite à ma lettre précédente (1). J'ai ajourné longtemps celle-ci, dans l'espoir que le signalement de la vignette remarquable qui orne le titre et le dernier feuillet de cette édition, mettroit sur la voie de son origine quelque bibliophile françois ou étranger, qui en feroit part à ses confrères du *Bulletin*; mais puisque cette communication se fait attendre, je me décide à compléter la description de ce mince volume, si curieux pour nos origines typographiques, par l'indication de ce qu'il contient.

L'édition de 1588, *A Aix en Prouence, par Michel Goyzot*, aujourd'hui la première connue, et qui n'est cependant qu'une réimpression du *Don-don infernal*, de La Bellaudière, donne

(1) V. le numéro de février 1857, du *Bulletin*, p. 77.

seize pièces liminaires, y compris l'*Extraict des registres de Parlement* et l'Épitre à M. Du Périer, dont deux seulement ne se trouvent que là.

L'édition de Marseille, 1595, en donne dix, et celle d'Aix, 1602, en offre douze, qui toutes sont tirées de l'édition de 1588 (1) ; il manque donc quatre pièces à celle d'Aix, et six à celle de Marseille : mais ce ne sont pas toujours les mêmes pièces qui font défaut dans l'une et dans l'autre.

Les deux principales à mes yeux sont les deux premières, qui manquent à l'édition de Marseille, et l'on en voit le motif aisément. La première, imprimée au verso du titre dans les deux éditions d'Aix, est l'*Extraict des registres de Parlement*, qui permet l'impression moyennant certaines modifications indiquées, extrait qui me paroît assez curieux pour être donné en note textuellement à la fin de ma lettre.

La deuxième pièce est l'épître dédicatoire à l'ami du poëte, A MONSIEVR DV PÉRIER, *gentilhomme provensal, salut...*, imprimée en italiques, et continuant ainsi : Monsievr, cuidant ces « iours passez adoucir un rongeard ennuy qui rauageoit tout « le pourpris de mon cerveau; il me prin envie de lire quelques « livres de récréation, et par fortuit les Œuvres de Marot me « tombèrent en main, où je cueillis assez de plaisir par la lec- « ture d'une infinité de bons motz, dignes d'un poete facétieux. « Les feuilletant, je lis une intitulation de son Enfer ; ce mot « m'arresta quelque peu... je trouuay que le tout n'estoit « qu'une fiction poetique du Chastellet de Paris (prison trop « malencontreuze), où Marot avoit longtemps fait demeure. « Sur quoy je dis à moy-mesme, que veritablement ce miséra- « ble lieu (où à présent je suis innocemment detenu), est le « Purgatoire et l'Enfer pour y veoir languir sans relasche, un « million de pauvres ames, du tout abandonnées de l'humaine

(1) Le *Catalogue* ou *Notice des livres et auteurs provençaux*, par l'abbé Dubreuil, ms. de la bibliothèque Méjanes d'Aix, indique encore une édition du *Don-don infernal*, Aix, David, 1634, in-12, qui n'est sans doute qu'une copie de celle de 1602 ; mais elle n'a jamais passé sous mes yeux.

« pitié, et où l'aboy journalier du chien triple chef jamais ne « défaut; bref où les tourmens sont à fort bon marché. Au « moyen de quoy, voulant divertir ma pensée de ce nombre « infini de calamitez, à mesme instant j'entendis l'effroyable « *don-don* de la cloche de nostre enfer. De sorte qu'il n'y eut « personne (j'entends de ceux qui sont subjects à la touche), « à qui un frisson de peur et de crainte ne furetast le plus sein « de sa poictrine. Finy le triple bruit de ce tintamarre *don-* « *donique;* un intervalle après ce, je vis entrer deux seueres « Magistrats de la Cour pedicequement suivis d'une troupe de « chiquanoux aux verges argentées, rouges museaux, et faces « cramoisies. Lesquels venoyent, comme au couny d'Himénée, « pour tirer la quinte essence de verité, à un misérable de ce « manoir, destiné au tourment d'allongement de nerfs, bras « muscles et tendons... Mais quand ces deux Magistrats furent « partis, quelque peu après la Cerberique porte fust ouverte à « certains beaux pères, expressement dediez à l'exhortation « spirituelle, pour ceux à qui la Parque filandiere brunit le filet « de leurs vies, les rendant passagers de la Charonienne bar- « que avant leurs trames achevées. Et parce qu'il me souvient « avoir leu une chanson dans les œuvres du Romain Orace, « reputant l'homme trop heureux qui peut passer sa vie, franc « des Royalles cours, mangeant libre son pain entre les siens, « parmi les champs, les forests et les bois; à son imitation, j'ay « basty assez grossièrement, quelques stances en nostre lan- « gage Provençal, d'autant qu'il se trouve plaisant à la rime, « estimant trois et quatre fois heureux celuy à qui le vent mal- « heureux n'a jamais singlé les voilles de son navire... Et d'au- « tant que de longue main j'ay faict preuve de vostre amitié, « pour arres de la mienne, je vous donne et dedie ce mien petit « labeur... Estant d'autre part asseuré que vous excuserez mon « ouvrage, trop mal poly et limé; tenant ce proverbe véritable, « à petit mercier, petit panier, et selon le bras, la saignée. Au « surplus, vous qui avez beu dans la douce fontaine d'Hélicon, « et receu place aux Carolles des Muses, pourrez rabiller les

« fautes que je y puis avoir commises... Et pour ce que la clo-
« chette dinnative nous convie à l'infernalle mandibulation, je
« donneray fin à mon long discours, après vous avoir baisé
« les mains, et de nos amys de vostre monde. De Molins, ter-
« roir borbonique, et dans la cruelle demeure du renfrogné et
« impitoyable Pluton, ce vingt-septiesme novembre, mil cinq
« cens quatre vingts et trois.

« Vostre plus asseuré et parfaict amy pour vous obeyr,

« L. De La Bellavdiere. »

Je n'ai pu me refuser au plaisir de transcrire une partie de cette épître curieuse, qui ne remplit pas moins de trois pages très-serrées dans mon édition, pour dédommager quelque peu le lecteur des détails arides dans lesquels je dois entrer. Il n'y manque certes ni la couleur locale, ni le sentiment, ni la verve de l'infortuné poëte, ni aussi le cachet de l'époque de Ronsard, dont, il faut rendre justice à La Bellaudière, se ressentent beaucoup moins ses vers provençaux que sa prose ambitieuse. Quant à la couleur locale, bien que la pièce soit datée de la prison de Moulins en Bourbonnois, on peut croire que le souvenir des prisons du Palais de Justice d'Aix, avec lesquelles le poëte avoit malheureusement fait connoissance, est pour beaucoup dans la peinture effroyable qu'il fait de celle de Moulins, et les détails plus ou moins satiriques que l'on trouve dans les stances, appartiennent bien plus au palais d'Aix, qu'à la prison présidiale de la capitale du Bourbonnois.

Au reste, la fin de cette pièce, dans l'édition de 1588, offre quelques différences légères mais caractéristiques, avec l'édition de 1602, où l'imprimeur a cru devoir remplacer les formes franches et amicales dont use le poëte avec Du Périer, par des formes obséquieuses. Ainsi, il lui fait baiser les mains *bien humblement*, et lui fait dire, après la date de 1583 : Par, *Monsieur, vostre plus humble et plus obligé serviteur*, *L. de La Bellaudière*. Le poëte étoit mort depuis près de quinze ans, et François Du Périer, qui étoit un personnage important, et d'ailleurs

très-recommandable, ne mourut qu'en 1623. Il règne aussi moins de correction dans cette dernière édition, certainement faite à Aix, que dans l'autre de 1588, dont l'exécution à Aix peut sembler douteuse, et c'est une raison de plus pour la lui attribuer, puisqu'il n'existoit alors aucune autre imprimerie en Provence.

Poursuivons l'indication des pièces qui se trouvent dans la première édition, en signalant celles qui appartiennent, ou qui manquent aux deux autres.

3° Après l'épître dédicatoire, les premiers vers que l'on y lit, sont deux couplets espagnols adressés *Al' senor de La Bellavdiera, gentilombre provençal*, et signés *C. Jaques Parache;* ils commencent ainsi :

> Provençales los primeros
> Poetizaron en vulgar.....

On les trouve aussi dans les éditions de Marseille, et d'Aix 1602.

4° *Lou Libret au Lectour, sonnet en prouençaou*, il n'est pas signé et se trouve dans les deux autres éditions (il pourroit bien être de La Bellaudière lui-même).

5° *A M. D. La Bellaudière*, quatrain françois, signé L. D. G. (*Louis de Gallaup*), qui s'y trouve aussi avec l'imitation qui suit.

6° *Gallaupianæ inventionis imitatio versu heroico*, cinq hexamètres signés *I. Alloysius*.

7° *Al S. L. de La Bellaudiera, G. Provenzale, sonetto.* Ce sonnet italien, signé *C. Jaques Parache*, est aussi dans les deux autres.

8° *Sur le Don-don du sieur de Bellaud, sonnet*, signé *F. Du Perier*; il manque à l'édition de Marseille, et commence ainsi :

> BELLAUD, ton DON-DON effroyable
> Bruit si fort en cest univers,
> Que le son porté sur tes vers
> Fait peur au Scyte impitoyable.....

9° *A M. de La Bellaudière, sonnet;* il est signé *C. D. Nostradame.* On le trouve dans les deux autres éditions, et commence ainsi :

Bellaud, orné de lauriers vers,
Eust du ciel à son gré vassalle
La Melpomene provençalle
Qui faict vivre ses doctes vers.....

10° Autre sonnet au même, signé C. D. Nostredame, qui manque à l'édition de Marseille. Il commence ainsi :

Le bon se voit toujours par le bien allécher,
Et l'autel de vertu reçoit son sacrifice, etc.

11° *A M. de La Bellaudière, sonnet en prouenssaou,* signé *P. Cagnon ;* il manque à l'édition de 1602, et se trouve dans celle de Marseille, signé *P. Cagnon.* Il commence ainsi :

Cambro, paretz, escaliers et tu pouorto,
D'aquel enfert, qu'a tort as detengut, etc.

12° *A M. de La Bellaudière ;* quatre couplets ou sizains, signés *L'Aymant a gré,* qui manquent à l'édition de 1602, et sont dans celle de Marseille. Voici le premier :

Coumo lous viels troubadours
Per l'amour de las filhetos
Gitauon souspirs e plours
Et fasien de canssonnetos.
Car l'Archier que lous dontauo
A rimar lous incitauo.
  Testimony lou Tuscan
Que pres au visc de Laureto...

13° et 14° Deux sonnets en françois, *Sur le Don-don du sieur*

de Bellaud, et à luy-mesme, signés *B. Siguiran de Clappiers*, qui ne se trouvent qu'ici. Voici le début du premier sonnet :

> *Bellaud*, bien que Saturne aye imposé silence
> Au canal de mes vers, et que les doctes seurs
> N'ayment (n'animent) plus mes sens de leurs saintes fureurs
> Pour m'estre forvoyé du pas de leur cadance...

Ce B. Siguiran de Clappiers, qui signe ces deux sonnets, n'est autre que Boniface de Clapiers, qui joignit à son nom celui de sa mère, Marguerite de Seguiran, dame de Vauvenargues, laquelle apporta à cette branche de la famille de Clapiers, la seigneurie de Vauvenargues. C'est à cette branche, éteinte à Aix en 1801, qu'appartenoit le moraliste Vauvenargues, l'une de nos gloires provençales les plus pures, à qui M. Gilbert, lauréat de l'Académie françoise, vient de rendre un digne hommage, en publiant en 2 volumes in-8, une belle édition de ses Œuvres, bien plus complète que les précédentes.

15° et 16° Enfin ces pièces se terminent par deux quatrains : l'un en françois, *à M. de Bellaud*, signé L. D. G. (Louis de Gallaup); et l'autre, qui en est la version latine, *ad Loysium Bellaudum Poetam Narboneum*, signé I. Alloysius; ils sont dans les trois éditions.

Le poëme, ou les stances du Don-don, commence avec la page 15, par le même titre qu'au frontispice. Tous les sizains sont numérotés en chiffres arabes ; ils ne le sont pas dans l'édition de Marseille, mais le nombre est le même. Voici le début de l'ouvrage, imité d'Horace, comme le poëte l'a dit dans l'épître dédicatoire :

> O trop heuroux l'home que de sa vido
> N'a de prezon jamais agut sentido,
> N'auzit lou brut d'un gros manou de claux,
> N'y lou DON-DON, dau pallais la campano,
> Que tremoular d'uno febre cartano
> Fa tout subie la gent à tout prepaus.....

Bornons-nous à citer encore le dernier sizain, qui offre la même idée, et une légère différencé au 4ᵉ vers, avec l'édition de 1602. Celle de 1595 le donne comme la nôtre :

O dou (donc) heouroux et trop heouroux encaro
Que n'a sentit de preson la phanfaro,
Ny la doullour d'un proucez criminaou
Aquel sy pouot dire de la fourtuno
(Lou favourit) que sye jour ou nuech bruno
Non és subject au virar d'uno clauo.

L'édition de 1602 donne ainsi le 4ᵉ vers :

Mon du Perier, aqueou es de fortuno.

On retrouve après, dans les trois éditions, les cinq pièces provençales qui suivent : 1° *Prèguiero messo en sonnet;* 2° *Vot a Diou*, sonnet; 3° *Contro un mesdisent*, sonnet; 4° *Post tenebras lux*, quatrain; 5° enfin *Au Lectour*, huitain. La Bellaudière y annonce au lecteur l'offrande prochaine de cent sonnets *et plus*, annonce que l'on comprend très-bien en 1588, et que l'éditeur de 1602 a tout simplement reproduite. Après le huitain, on lit FINIS, et au-dessous (*s'entende*) *entro l'autro fournado*, c'est-à-dire, bien entendu, en attendant l'autre fournée, l'autre publication dont l'ami Pierre-Paul se trouva chargé après la mort de La Bellaudière, arrivée à la fin de 1588, et dont il s'acquitta en 1595.

Le dernier feuillet, non chiffré, donne au recto la vignette caractéristique déjà décrite du frontispice (celle du verso est insignifiante), vignette qui, si nous en connoissions l'origine, pourroit nous fixer sur le lieu de notre édition, que toutefois, jusqu'à preuve du contraire, nous sommes très-disposé à croire avoir été exécutée à Aix. Elle peut l'avoir été pendant le chômage de l'imprimerie de Maillou, décédé en 1587 ou 1588; soit par les presses de celui-ci avec le concours de quelqu'un de ses ouvriers, soit plutôt par quelque industriel ambulant, plus ou moins nanti de l'attirail typographique, et nous en

ferions volontiers un Belge ou Flamand, qui auroit importé la vignette caractéristique de son origine. L'idée émise à ce sujet dans ma première lettre n'est pas aussi inadmissible qu'elle le paroît au premier aspect, et j'y persisterai d'autant plus volontiers, que je suis tombé par hasard, en parcourant la collection du *Bulletin*, qui renferme tant de faits et de renseignements bibliographiques instructifs, sur une lettre du savant et vénérable Peignot, adressée à l'éditeur du *Bulletin*, où je lis en tête ce passage qui terminera la mienne, déjà bien longue, par la plus heureuse citation : « Ce seroit une bibliographie aussi curieuse qu'utile pour l'histoire de l'imprimerie, que celle qui seroit consacrée spécialement à la description des *incunables* exécutés au xve siècle (et sans doute aussi au xvie), dans les villes de France, par ces ouvriers typographes ambulants qui, pour la plupart, avoient vu l'imprimerie à son berceau, soit à Mayence, soit à Strasbourg, soit à Bamberg, et quittoient l'Allemagne et venoient, avec leur petit bagage de caractères, de casses, de presses, offrir leurs services aux maisons religieuses et ailleurs. Mais, pour donner à cette bibliographie tout le degré d'utilité possible, il faudroit que l'on ne décrivît que des exemplaires que l'on eût sous les yeux ; ce seroit le seul moyen d'être plus exact, etc. » (*Bulletin du Bibliophile*, 2e série, p. 18.) Enfin la même idée se trouve encore développée et appuyée sur des textes, dans le *Prospectus* des *Recherches historiques et bibliographiques sur les imprimeries particulières et clandestines*, que le même savant, qui certes fait autorité, se proposoit de donner au public, et dont on nous a annoncé dernièrement la prochaine publication posthume.

Agréez, je vous prie, mes sincères compliments.

ROUARD,
Bibliothécaire d'Aix.

— « Extraict des registres de Parlement :

Sur la requeste présentée en la chambre ordonnée en temps de vacation, par LOVIS DE LA BELLAVDIERE, escuyer de la ville

d'Arles, de la maison et compaignie d'ordonnance, du Sieur grand Prieur de France, gouverneur et lieutenant-général pour le Roi en Provence, touchant afin d'avoir permission de faire imprimer certaines stances prouençalles, intitulées : LE DON-DON INFERNAL, où sont descrites les misères et calamitez d'une prison. Veu ladite requeste du trentiesme du present mois d'aoust, response au bas d'icelle du Procureur-général du Roy dudit jour. N'empeschant la permission requise, à la charge de rayer les expressions mesme du nom de Monet et autres ; et encores changer les paroles qui se trouvent un peu trop piquantes, et de rayer les motz lou Payre, la Mayre que malheiroux au monde l'an boutat satirique. Autre requeste du dernier dudit mois d'aoust à mesme fins. Tout consideré, DIT A ESTÉ, que ladite chambre ordonnée en temps de vacations, a permis et permet audit de LA BELLAVDIERE, faire imprimer lesdites stances prouençalles, suyvant les conclusions dudit procureur-général du roy.

Faict à Aix, en la chambre ordonnée durant les vacations, et publié à la barre le dernier jour du mois d'aoust, l'an mil cinq cens huictante quatre, collation est faicte, et plus bas signé, ESTIENNE. »

On trouve en effet dans la stance 78 du *Don-don*, et dans les pièces à la suite, le nom de *Gounet*, substitué à celui de *Monet*, qui paroît avoir été celui du geôlier ou concierge de la prison, et la censure parlementaire peut sembler quelque peu bénigne et même illusoire à cet égard.

COUP D'OEIL

SUR LA VIE ET LES ÉCRITS

DU CHANOINE

RUMPLER DE RORBACH.

Les nombreuses Biographies publiées de nos jours ont révélé l'existence d'un assez grand nombre de personnages obscurs ou insignifiants; il en est d'autres, plus dignes d'intérêt, sur lesquels les auteurs de ces recueils biographiques ont gardé le silence, sans doute parce qu'ils ne les ont pas connus. Dans cette catégorie, il faut ranger le chanoine Rumpler, dont la vie agitée et aventureuse, racontée par lui-même, offre des incidents variés, qui en feroient une espèce de Gil Blas tonsuré, si les convenances de son état ne lui eussent interdit quelques-unes des foiblesses humaines. En essayant de tracer un tableau rapide de cette vie singulière, nous réparerons un injuste oubli de nos prédécesseurs, et peut-être la bibliographie facétieuse nous devra-t-elle l'indication de quelques productions de ce genre, à peu près inconnues, que l'on doit à la plume originale du malicieux chanoine.

Louis Rumpler de Rorbach naquit à Obernai, petite ville d'Alsace, située au pied de la célèbre montagne de Sainte-Odile, d'une famille honorable, dont les membres, de père en fils, avoient occupé les premières charges de la cité. Il fit ses études au collège des Jésuites de Strasbourg. « A la suite d'une « retraite prêchée par un révérend père plein d'onction et de « zèle, il promit à Dieu, par un vœu sincère, de ne jamais se « marier. » Cette promesse, dont il ne songea pas à se faire

relever, décida seule de sa vocation ; mais son père, qui avoit d'autres vues sur lui, s'opposoit à ce qu'il prît le parti de l'Église, et pour ne pas contrarier la volonté paternelle, le jeune Rumpler, après avoir fait son droit, fut reçu avocat au Conseil souverain d'Alsace. Il profita de ses premiers moments de loisir pour visiter Paris et Londres, satisfaisant ainsi son goût décidé pour les voyages. Il parcourut une partie de la France et de l'Angleterre. A Paris, il se logea au collége de Narbonne, ne voulant pas s'exposer à la fréquentation des mauvaises compagnies qui se trouvent trop souvent dans les hôtels garnis. Pendant dix-huit mois de séjour qu'il fit dans la capitale, il refusa des partis avantageux qui lui furent proposés, afin de ne pas faillir à son premier vœu. Pouvant satisfaire son goût pour les arts, il suivoit aussi les cours de physique de l'abbé Noblet. Admis dans des sociétés d'élite, il fut surtout l'objet des bontés du cardinal de Soubise. Rappelé à Obernai par une maladie de son père, il eut la consolation de lui fermer les yeux. Rien ne s'opposant plus à l'exécution de son dessein, il entra au séminaire, et après avoir reçu les ordres, exerça d'abord les modestes fonctions de vicaire dans une paroisse de campagne. Deux mois s'étoient à peine écoulés, qu'il fut nommé chanoine à Haguenau. Là, il eut la direction des bâtiments appartenant à la mense canoniale, et les fit souvent restaurer de ses propres deniers. Il se livroit même à la prédication, où, s'il faut l'en croire, il obtint quelque succès. Le besoin de se distraire et de changer d'air le conduisit à Francfort, où il voulut assister au couronnement du roi des Romains. Il y fut accueilli par Son Altesse électorale palatine et l'Électeur de Mayence.

Quoiqu'il eût trouvé à Haguenau une existence bien douce, il traita pour une charge d'aumônier de la maison du roi, dont les fonctions peu assujétissantes le fixèrent à Versailles pendant une dixaine d'années. Il passoit son temps dans les bureaux des ministres pour solliciter des grâces en faveur de ses amis, ou soi-disant tels, ou pour obtenir l'élargissement de quelques pauvres prisonniers. Admis chez la duchesse de Vil-

lars, la marquise de Prie et autres dames qualifiées ; il y faisoit le soir la partie de whist, et pendant le jour s'amusoit à tendre des gluaux dans le parc de Versailles ; c'est à cette occasion qu'il observe assez plaisamment « qu'un chanoine qui s'occupe « après sa messe à faire des ingrats, à dépeupler les prisons, à « jouer au whist, à forger des vers, à piper des oisillons, n'est « vraiment pas homme à mettre partout ailleurs que dans la « république ailée. » Sur les instances de ses prétendus amis, il eut la condescendance de permuter son office de Haguenau pour un autre canonicat de l'insigne église collégiale de Saint-Pierre-le-Jeune à Strasbourg, permutation qui lui causa dans la suite tant de désagréments.

Sa santé s'étant un peu altérée, il consulta trois célèbres docteurs, MM. Senac, Chirac et Bouillac, qui l'ayant déclaré prêt à devenir *hypocondriaque*, lui conseillèrent de voyager, ce qui étoit fort de son goût. Il entreprit alors le voyage de Rome, en passant par la Suisse ; il s'arrêta à Notre-Dame-des-Ermites, à Milan, à Parme, à Florence, à Bologne. Il fut accueilli dans la capitale du monde chrétien, par les personnes les plus distinguées. Il alloit fréquemment passer ses soirées chez les cardinaux Cavalchini, Boschi, et chez les princes romains, dans les assemblées connues sous le nom de *Conversazioni*. Il fut surtout l'objet des attentions du cardinal de Bernis, qui le pria de regarder sa table comme la sienne, et le fit quelquefois mettre à ses côtés, *quoiqu'il ne fût ni marquis, ni baron*. Son Éminence le présenta lui-même au pape Clément XIV. Le Souverain Pontife l'interrogea sur le service de la chapelle de Versailles, et entre autres questions lui demanda *comme il avoit trouvé les spectacles de Rome*. Le grand camérier, qui le manda le lendemain de cette présentation, lui remit comme souvenir de part de Sa Sainteté, un chapelet de sardonix, avec une médaille et un anneau en or, accompagnés d'un indult pour 1500 indulgences plénières à distribuer à ses amis. En quittant Rome, il se rendit à Notre-Dame-de-Lorette, où il fut admis à célébrer la messe dans la *Santa-Casa*. S'étant embarqué à Ancône, pour

aller jouir à Venise des derniers moment du carnaval, il éprouva l'inconstance des vents, qui repoussèrent le bâtiment qu'il montoit sur les côtes de Dalmatie et de l'Istrie. Après avoir failli faire naufrage, il arriva cependant sain et sauf à Venise, la veille des Rameaux. Peu satisfait de la cité *hydrophile*, il n'y fit pas un long séjour, et se rendit à Padoue, où il consulta le célèbre médecin Morgagni, après avoir assisté à une de ses leçons. Il revint à Strasbourg, par Vérone, Trente, Inspruck et Augsbourg. Ayant voulu gratifier son chapitre d'une des indulgences plénières qu'il devoit à la générosité du Saint-Père, il éprouva la mortification d'un refus, parce que le doyen du chapitre qui ne l'aimoit pas, prétendoit, en sa qualité de banquier-expéditionnaire en cour de Rome, avoir le privilége exclusif de faire venir de Rome *toutes espèces de bulles possible*. Il fit aussi retrancher au chanoine Rumpler ses droits de présence pendant les six mois qu'avoit duré son absence, quoiqu'il fût d'usage de les conserver à ceux que des raisons de santé forçoient d'interrompre leur service.

Dominé par le besoin de changer de place, et pour obéir aux ordonnances de ses docteurs *en ac* (comme il les appeloit), Rumpler fit un nouveau voyage à Paris, dont le but principal étoit de récupérer des sommes considérables que, *dans le principe de sa bonhomie*, il avoit prêtées *à des comtes, à des colonels, à des grands-vicaires, à des chanoines et même à des dames de haut parage*, qui ne dédaignoient pas de puiser dans sa bourse. Loin de rentrer dans ses avances, il fut encore la dupe de nouveaux emprunteurs, et tomba dans les filets d'une baronne de son pays, qui l'attira chez elle sous différents prétextes, et qui, de complicité avec un chevalier d'industrie, le dépouilla complétement de *tous ses louis d'or*, dans une partie de brelan, et qui, pour se payer de 54 autres louis qu'il avoit perdus sur parole, voulut bien se contenter de son équipage, car notre chanoine, favorisé des dons de la fortune, ne voyageoit que dans sa propre voiture, avec un valet de chambre. La bonté de son cœur le portoit, dans le même temps, à sollici-

ter près des fermiers-généraux la grâce de trois contrebandiers condamnés aux galères, grâce qu'il eût le bonheur d'obtenir.

De retour en Alsace, il fit l'acquisition d'une petite campagne près de Strasbourg, où, comme de raison, affluèrent une foule de gens ennuyés, *qui venoient le mettre de moitié avec eux.* En 1773, il fut nommé chanoine honoraire de Varsovie, par le roi de Pologne Stanislas-Auguste, et autorisé à en porter la décoration en France.

Dans son penchant déterminé pour les voyages et pour le jeu, le chanoine Rumpler ne pouvoit manquer de se rendre aux eaux de Spa. Il sut résister aux séductions du pharaon, du crabs, etc., et des pyramides d'or offertes à la convoitise des joueurs. Mais, un jour de bal, un de ces *bals jouants, d'usage dans le pays de Liège,* il eut la foiblesse de succomber à la tentation... Un Espagnol décoré, un colonel hollandois et un *cavaliere* italien, *confrères en industrie,* lui proposèrent *un petit whist à un louis la fiche.* A la fin de la partie, qui dura six mortelles heures, il se vit seul perdant, et allégé de 80 louis qui garnissoient sa bourse. Il retourna trois fois à Spa, et s'il fut plus sage, quant au jeu, il éprouva d'autres mésaventures. Ayant eu l'imprudence d'accepter pour compagnon de voyage un juge de la Grande Tartarie, celui-ci, fidèle à son origine, s'empara par violence du cabriolet dans lequel il avoit été reçu et du cheval que Rumpler avoit acheté à Spa, pour retourner à Strasbourg.

Notre chanoine ne pouvant se tenir en place, voulut aussi visiter Vienne, où il fit connoissance du chevalier Chick, et de là se rendit à Ratisbonne, où le prince de La Tour-Taxis le reçut à bras ouverts et le pria de veiller à l'éducation de ses fils, qu'il avoit l'intention d'envoyer à Strasbourg, quoiqu'il eût choisi pour eux un gouverneur de grand mérite. On conçoit que, pendant tous ces voyages, le chanoine ne pouvoit guère être assidu aux offices. Ayant eu le malheur de s'attirer l'inimitié du prévôt et du doyen de son chapitre, pour quelques actes d'opposition à leurs vues, ils saisirent avec empressement une

occasion que la facilité imprudente de Rumpler leur offrit pour le frapper d'une mesure disciplinaire. Un marquis de Chevigney, perdu de dettes, ayant entendu parler du cabinet de tableaux et sans doute du caractère obligeant du chanoine, se faufila chez lui sous prétexte de visiter sa collection; il commença par lui vendre quatre tableaux, au prix de 15 louis pièce, et finit par l'entretenir d'un procès qu'il avoit à Coblentz, pour un quaterne gagné à la loterie électorale, qu'on ne lui payoit pas. Les *efforts oratoires* du marquis parvinrent à déterminer Rumpler à se charger de poursuivre cette affaire, moyennant 10 p. 100 des sommes recouvrées, s'il obtenoit une transaction. Dans le cas contraire, il déclaroit renoncer à ses déboursés et aux avances qu'il seroit obligé de faire. Il est bon d'observer que le billet gagnant avoit été mis en gage par le marquis, toujours pressé du besoin d'argent, et que des saisies-arrêts de la part d'autres créanciers avoient été exercées sur le même billet. Après plusieurs voyages à Coblentz, à Francfort, à Manheim, le mandataire réussit dans sa négociation; mais il eut à essuyer un grand nombre de procès dont il ne put se tirer que par de nouveaux sacrifices, et encore se trouva-t-il compris dans la faillite de deux banquiers chez lesquels il avoit placé une partie des fonds provenant de Coblentz. C'est alors que les chefs vindicatifs du chapitre mirent en mouvement l'officialité diocésaine, et que, sur les réquisitions du promoteur, il fut rendu une sentence par laquelle *il fût fait défense au chanoine Rumpler de se mêler désormais d'affaires de négoce contraires à l'état ecclésiastique et aux saints canons.* Depuis plus de quinze ans, Rumpler avoit sollicité vainement la tenue des chapitres généraux capitulaires, que la mauvaise volonté du prévôt et du doyen avoit toujours éloignée. Il renouvela sa demande par une requête présentée à M. l'évêque d'Arath, exerçant les fonctions épiscopales au nom du cardinal de Rohan. Cette requête jugée *despectueuse*, donna lieu contre le chanoine à l'application d'une peine disciplinaire plus rigoureuse encore; il fut interdit pour six mois de ses fonctions canonicales. Cette peine, infligée à un

chanoine qui n'avoit point été entendu dans ses moyens de défense, mit Rumpler au désespoir. Se considérant *frappé à mort*, il se pourvut devant toutes les juridictions civiles et ecclésiastiques, mais il ne réussit que près du siége métropolitain de Mayence, où il obtint un jugement qui reçut son appel, et suspendit l'effet de la sentence de l'officialité de Strasbourg, qui néanmoins étoit exécutoire par provision. Le promoteur, d'ailleurs, s'étoit pourvu au Conseil souverain d'Alsace, contre la sentence archiépiscopale, de sorte que, pendant cette involution de procédures, *le semestre d'ignominie* (comme l'appeloit Rumpler) *s'écoula et vint à sa fin, parce qu'enfin tout prend fin dans ce monde.*

Pendant son interruption forcée de service, notre chanoine, plus ambulant que jamais, alloit et venoit de Strasbourg à Mayence, de Mayence à Paris, pour intéresser à sa cause des personnes dont l'influence pouvoit lui être utile. Rendu plus sage par l'expérience, il résista aux sollicitations de l'aéronaute Blanchard, qui cherchoit à lui emprunter 25 louis, et aux prévenances de l'abbé Raynal, qui lui fit mille amitiés et lui exprima le désir de l'accompagner en Alsace, pour de là se rendre en Suisse; mais, ayant prévenu l'auteur de l'*Histoire philosophique*, *qu'il croyoit en Dieu*, *suivant le Catéchisme de son diocèse*, l'abbé Raynal ne lui parla plus de ce projet de voyage.

Depuis sa rentrée au chapitre, Rumpler n'en poursuivoit pas moins la réparation qu'il croyoit due à son honneur blessé. Il se vengea d'abord d'une manière cruelle, en publiant contre les chefs du chapitre, non un de ces factums que, dans l'arène judiciaire, les parties se permettent de diriger contre leurs adversaires, mais un véritable pamphlet appuyé de pièces justificatives, où le prevôt, le doyen et leurs adhérents sont l'objet des plus sanglantes récriminations. C'est en deux volumes in-8 que se produisit ce factum d'un nouveau genre, sous le titre moitié plaisant, moitié énigmatique, d'*Histoire véritable de la vie errante et de la mort subite d'un chanoine qui vit encore, écrite à Paris par le défunt lui-même.* C'est aussi une autobio-

graphie où, tout en ayant l'air d'écrire ses confessions, le malin chanoine trouve le moyen de dévoiler les turpitudes de ses adversaires.

Nous nous proposons d'examiner plus amplement, dans un second article, cette production originale sous le rapport bibliographique et littéraire, en continuant le précis de la vie de l'auteur d'après les documents que nous avons recueillis.

J. L.

TOME ET VOLUME.

On peut remarquer dans les formules de la typographie françoise, et même dans les éditions de nos plus célèbres imprimeurs, une bizarrerie regrettable qui n'a pas encore été signalée. Cette bizarrerie n'est point d'origine récente; mais elle s'est tellement propagée, depuis un siècle environ, qu'il me paroît utile d'en provoquer la suppression.

Les mots *tome*, *volume*, servent à désigner les sections d'un ouvrage imprimé, qui forment matériellement un corps à part. Il n'est pas nécessaire de rechercher et d'exposer ici quelle différence existoit autrefois entre ces deux expressions. Cette différence a cessé d'avoir lieu pour nos livres, et ces mots sont devenus des synonymes désignant un même objet en matière d'imprimerie. On peut employer indifféremment volume au lieu de tome, tome au lieu de volume; soit par l'un, soit par l'autre de ces mots, on désignera toujours la même chose, typographiquement parlant; c'est-à-dire l'une des parties d'un ouvrage, disposée pour être distincte en sa forme et séparée des autres parties; et quand le *Dictionnaire de l'Académie françoise*, qui définit le *tome*, un *volume* faisant partie d'un ouvrage, ajoute : « Il signifie *quelquefois* simplement volume; » c'est ordinairement et non quelquefois qu'il auroit dû dire.

Je ne m'occupe pas des modifications que la reliure peut apporter à l'individualité du tome ou du volume constitué par l'impression. Que, pour certaines convenances ou certains caprices, on relie un tome en plusieurs volumes, peu m'importe; cette circonstance ne change rien à la division de l'ouvrage, telle que l'imprimeur l'avoit arrêtée et formulée.

Maintenant si, dans les acceptions de notre langue et dans nos usages, *tome* et *volume* sont l'équivalent l'un de l'autre; s'ils ne peuvent être et s'ils ne sont effectivement que la signification d'un seul et même objet, à quoi tient la confusion que les imprimeurs françois font très-fréquemment de ces deux mots dans la manière dont ils les emploient au commencement et à la fin de leurs livres? Pour quelles raisons ce qu'ils appellent généralement un *tome* sur le titre, devient-il un *volume* à la dernière page? Pourquoi cette substitution de volume à tome? L'Académie françoise, qui en use ainsi dans son Dictionnaire, pourroit-elle nous en donner les motifs? Les titres de cet ouvrage portent *tome* I, *tome* II, et le tome Ier se termine par *fin du volume*.

Des singularités de ce genre se rencontrent dans les publications des autres classes de l'Institut de France. Je pourrois les indiquer dans les derniers tomes de l'*Histoire littéraire* et dans les *Mémoires* de l'Académie des sciences. Il faut donc comprendre nos premiers corps savants au nombre de leurs auteurs; à moins qu'ils n'en rejettent la faute sur les imprimeurs.

Passons donc aux imprimeurs.

En 1819, P. Didot imprime les *Œuvres de Ducis* en trois volumes. On lit sur les titres *tome* I, *tome* II, *tome* III; vient ensuite à la fin de chaque *tome* la table des pièces contenues dans ce *volume*; et l'on termine cette table par ces mots : fin du *tome*.

Le *Voyage du jeune Anacharsis* sort, en 1822, des mêmes presses avec le mot *tome* sur les titres, — fin du *tome* à la dernière page du texte, — table des matières contenues dans ce *volume*, et — fin de la table du *volume*. Tout cela se couronne

par une table générale des matières, au 7e tome, pour laquelle on fait ce *nota* : « Le chiffre romain indique le *tome*, le chiffre arabe la page du *volume*.

Les *Œuvres de Platon,* traduites par M. Cousin, ont eu trois imprimeurs, de 1822 à 1840, MM. Firmin Didot, Lachevardière et Rignoux. Les volumes sortis des presses du premier et du troisième de ces imprimeurs offrent la même confusion. Ainsi, après le premier volume, qui porte *tome* Ier sur le titre, — fin du *tome* Ier, — table des matières contenues dans le *tome* Ier, on lit sur le second volume, *tome* II, — fin du deuxième *volume*, — table des matières contenues dans le *tome* II.

Le *Traité de l'Instruction criminelle*, de M. Faustin Hélie, est arrivé depuis 1845 à son sixième volume. L'ouvrage s'imprime chez M. Cosson. Les volumes 1, 2, 3, 5 et 6 portent sur la couverture le mot *volume* avec son quantième, et le volume 4e porte le mot *tome*. A l'intérieur, sur le titre des volumes 2 à 4, on lit *tome*, et ces tomes se terminent par — fin du *volume*, — table des matières contenues dans ce *volume*. Ouvrez ensuite les volumes 5 et 6, vous lirez sur le titre cinquième *volume*, sixième *volume*, puis fin du *tome* cinq, fin du sixième *volume*.

Qu'est-ce qu'un mélange pareil? Et pourquoi ne pas s'en tenir à un seul mot, soit *tome*, soit *volume*, pour dénombrer, au commencement et à la fin, un ouvrage par ses quantièmes? Les Anglois ont-ils un autre mot que *volume*, les Allemands un autre mot que *band* à la fin de leurs livres, quand ils l'ont employé au commencement? Nous-mêmes, en France, je dois le reconnoître, nous possédons beaucoup d'ouvrages où cette uniformité du langage et du bon sens se trouve respectée. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, de même que j'ai réduit à quelques cas seulement les faits nombreux que j'aurois pu rapporter en sens contraire, je prendrai l'*Histoire de la république de Venise*, imprimée en 1826 par M. Firmin Didot : le mot *tome* y est invariablement à toutes les places où le quantième de l'ou-

vrage a besoin d'être désigné, sur le titre, à la fin du texte, au commencement et à la fin de la table. Et voilà comment tous les ouvrages qui s'impriment en France, en plusieurs volumes ou en plusieurs tomes, devroient sortir des mains de l'imprimeur. Je ne tiens pas plus à l'un qu'à l'autre de ces mots, *tome* ou *volume*; mais je crois que l'on doit, pour l'ordre et la raison, garder en tous lieux celui qu'on a adopté à la tête d'un livre.

François Morand.

Boulogne-sur-Mer, avril 1858.

LETTRE AU DIRECTEUR DU BULLETIN.

Monsieur le prince Augustin Galitzin, dont je suis le premier à estimer les travaux littéraires et bibliographiques, a bien voulu consacrer quelques pages dans le *Bulletin du Bibliophile* (janvier 1858, pages 694—702) à une analyse de mon ouvrage sur l'avènement au trône de l'empereur Nicolas. Tout en le remerciant de ce que cette analyse et quelques-uns de ses articles précédents renferment de flatteur pour moi, je me permets de lui soumettre les deux petites observations suivantes :

1° En s'arrêtant à l'orthographe de mon nom de famille, tel qu'il a été imprimé en tête du volume, le prince Galitzin y désapprouve l'article *de* et le double *f* à la terminaison, qui lui semblent inutiles à tout nom russe. Or, ma famille n'étant pas d'origine russe, et provenant de la Westphalie, jamais, pendant six siècles, ne s'est écrite autrement, tant en allemand qu'en latin, et de là aussi en françois. En changer la forme, seroit donc me faire abdiquer l'histoire et les souvenirs d'un nom que le prince lui-même veut bien appeler illustre.

2° Mon ouvrage a paru en Russie et en russe, et le prince

Galitzin, tout en usant de son droit pour relever les quelques locutions (peu françoises) de la traduction, sera assez équitable pour ne pas confondre ici le traducteur avec l'auteur. J'ose même me flatter que si mon critique avait lu le texte original et s'étoit placé au point de vue de l'organe de cette publication, son autre épithète de locutions (trop orientales) auroit également disparu. Chaque langue, comme chaque pays, a son esprit particulier, et c'est ce qui constitue l'écueil principal des traductions. Les documents aussi précieux qu'authentiques que renferme mon livre l'ont fait traduire dans presque toutes les langues de l'Europe, et il me seroit d'autant plus impossible de répondre de l'élégance et même de l'exactitude de ces différentes versions, que, faites sans aucune initiative de ma part, elles ne me sont parvenues, en majeure partie, que déjà tout imprimées. Ce n'est, par exemple, qu'une critique de la *Revue des Deux-Mondes* qui m'a appris que, dans la traduction françoise, je travestissois l'histoire, en faisant traverser à Alexandre le Grand, le Rubicon!!! tandis que mon texte russe parloit tout doucement du Granique.

En vous priant, mon bien estimable monsieur Techener, de faire insérer ces lignes dans le prochain numéro de votre charmant recueil, dont je suis un des lecteurs les plus zélés, je profite de cette occasion pour vous réitérer les assurances de ma considération la plus distinguée.

BARON MODESTE DE KORFF.

Saint-Pétersbourg, le 15 Mars 1858.

MON CHER TECHENER,

Je recommande aux investigations des bibliophiles de l'ouest de la France, un petit volume fort rare et précieux pour l'histoire de l'époque révolutionnaire dans cette partie de la France. Je n'ai jamais vu ce volume, mais j'ai acquis la preuve de son existence par des personnes qui vivent encore.

C'est un procès-verbal de la fête de l'Être-Suprême, célébrée à Mamers (Sarthe), en l'an III ou IV. Pour la solenniser dignement, on alluma un feu de joie avec les archives du bailliage et de plusieurs couvents, et une grande quantité d'ornements d'église apportés de plusieurs lieues à la ronde. On avoit aussi apporté de trois lieues, et installé sur la place de Mamers le grand orgue de Perseigne, pour accompagner le chant des hymnes républicains pendant cet auto-da-fé. Cet orgue resta là pendant plusieurs années exposé aux injures de l'air, après quoi il fut restauré tant bien que mal, et placé dans une église de Mamers où il est encore.

Le procès-verbal imprimé de cette fête contient aussi un discours ultrà-révolutionnaire prononcé à la même occasion, par un sieur N...., dont le fils a exercé depuis avec quelque distinction la profession d'avocat à Paris.

Les révolutionnaires de cette petite ville se firent remarquer par leur violence. Une autre fois, à l'occasion de la fête de l'Agriculture, on apporta, sur cette même place, une certaine quantité de terre qu'on arrangea en sillons artificiels, et on força plusieurs habitants riches et d'anciens nobles à y manœuvrer la charrue en présence du peuple assemblé. Deux des plus honnêtes gens de la ville furent emprisonnés comme prévenus d'avoir pleuré en apprenant la mort de Louis XVI. On renversa, comme partout, les statues des saints, notamment un *saint Augustin*, qui entraîna le profanateur dans sa chute

et lui brisa les reins, catastrophe qui fut considérée par beaucoup de gens comme une punition du ciel.

Il est juste d'ajouter qu'aucune exécution à mort n'eut lieu à Mamers pendant cette période de sinistre mémoire.

La recherche des documents imprimés et des traditions orales qu'on peut encore recueillir sur cette époque dans les diverses parties de la France est du plus grand intérêt. Ce n'est que par cette voie qu'on peut arriver à réunir les matériaux d'une histoire complète et sincère de la Révolution françoise, que les historiens réduisent généralement au récit des campagnes de nos armées, des débats des assemblées et des émeutes de Paris.

Tout à vous.

Bon Ernouf.

P. S. On me communique à l'instant quelques nouveaux détails que je joins ici à la hâte.

Le procès-verbal imprimé de cette fête contenoit aussi une prétendue correspondance interceptée entre plusieurs ecclésiastiques, se moquant entre eux des momeries qui leur servoient à exploiter les personnes dévotes. Sur le bûcher où étoient entassés les anciens titres, les ornements sacrés et les missels, on avoit disposé çà et là, au hasard, diverses étiquettes sur lesquelles étoient écrits, en gros caractères, les mots *marquisats, comtés, baronnies, droits féodaux*, etc. La cérémonie commença par une procession, parodie ridicule et sacrilége des solennités de la Fête-Dieu. On avoit forcé l'un des hommes les plus marquants et les plus honnêtes de la ville à remplir un rôle dans cette farce : il marchoit sous un dais, tenant dans ses mains, au lieu d'hostie, une planche sur laquelle étoit gravée la déclaration des droits de l'homme.

Par une faiblesse déplorable, mais trop commune dans ces temps de malheur, les *gens riches* pactisoient avec ces infâmies et enchérissoient parfois sur les excès des autres. L'un

d'eux, dans cette cérémonie, crut faire sa cour aux démocrates en attachant au cou de son chien un *manipule* en guise de collier. Les plus exaltés se moquèrent de cette ignoble parade, et l'animal étant mort de la rage peu de temps après, les dévots ne manquèrent pas de crier au miracle.

Cette petite ville étoit alors menée révolutionnairement par une vingtaine d'individus qui faisoient trembler tout le monde. L'un d'eux étoit un sieur G. de R., proche parent d'un personnage du même nom, mais non du même caractère, qui a été depuis l'un des signataires des fameuses ordonnances de 1830. Un autre, nommé Petithomme, fit depuis une fortune considérable dans les acquisitions de biens nationaux.

NOUVELLES

ET VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES

— La Belgique a perdu un bibliophile fort distingué, M. Borluut de Noortdonck, mort le 21 juin 1857, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Par son nom, par sa fortune et surtout par son instruction, M. Borluut pouvoit aspirer à tous les honneurs, à toutes les distinctions. A l'exemple de ses ancêtres, il étoit appelé à prendre une part active aux affaires publiques et à rendre d'éminents services à son pays; mais, résistant toujours aux entraînements de l'ambition, il s'isola complétement dans une vie paisible et retirée, et consacra entièrement à sa bibliothèque et à sa collection d'estampes son intelligence, son temps et sa fortune. M. Borluut n'étoit pas un de ces amateurs vulgaires qui, sans goût et sans discernement, achètent des livres dans le seul but de garnir les rayons d'une bibliothèque. Il s'attacha à n'acquérir que les meilleurs ouvrages de chaque branche des connoissances hu-

maines, et il les lisoit tous : on en trouve la preuve en parcourant les volumes qui lui ont appartenu et auxquels il a joint de remarquables notes bibliographiques. Le tome I[er] du catalogue de cette précieuse bibliothèque vient de paroître; les 2655 articles dont il est formé seront vendus à Gand, le 19 avril et jours suivants. Nous n'insisterons pas sur l'importance de cette vente, nous nous réservons d'en parler plus longuement, lorsque les trois volumes du catalogue auront été publiés. Cependant, nous ne saurions attendre jusque-là pour faire l'éloge de la rédaction de ce premier volume, dans lequel M. Vander Meersh a fait preuve de goût et de science bibliographique. Les bibliophiles lui sauront gré d'avoir conservé toutes les notes recueillies ou composées par M. Borluut, ce qui rend la lecture de ce catalogue fort intéressante; et c'est une particularité que nous nous plaisons à signaler.

Nous ajoutons à cette livraison du *Bulletin*, le portrait de M. Borluut de Noortdonck. Heureux, quand nous pouvons ainsi reproduire les traits des amateurs distingués qui, en recueillant avec soin les livres précieux, les ont conservés aux bibliophiles de notre époque.

— Les grandes bibliothèques particulières disparoissent. Les de Thou, les de La Vallière, les Mac-Carthy ne trouvent plus que de rares imitateurs. Le nombre des amateurs s'est considérablement accru ; mais ils forment des cabinets et non pas des bibliothèques. Les in-folios sont lourds et tiennent trop de place !... Il convient cependant de faire observer que les livres anciens qui pourroient exciter et alimenter le goût des grandes bibliothèques sont enlevés journellement à la circulation. Les bibliothèques publiques de toutes les villes s'accroissent aux dépens des bibliothèques particulières et au préjudice des amateurs. En Angleterre, des bibliothèques immenses, successivement agrandies pendant plusieurs générations, acquièrent une stabilité désespérante, par suite des

priviléges du droit d'aînesse, et vont, tôt ou tard, augmenter les richesses bibliographiques accumulées dans le Musée britannique. C'est ainsi qu'ont disparu la bibliothèque du roi Georges III, composée, en 1823, de 63,000 volumes et de 20,000 pamphlets; les collections de sir Joseph Banks et de sir R.-C. Hoare, formant 18,000 volumes; la vaste bibliothèque de lord Grenville, celle de lord Spencer, etc...

Le roi de Prusse a récemment acheté, au prix de 50,000 florins, l'intéressante bibliothèque de l'orientaliste docteur Sprenger, d'Heidelberg. Cette collection, riche en imprimés et en manuscrits indiens, est destinée à la bibliothèque royale de Berlin.

La bibliothèque de Munich vient d'acquérir (tous les journaux l'ont déjà publié) la bibliothèque de M. Etienne Quatremère, moyennant 340,000 francs. Outre l'innombrable série des livres imprimés, que renferme cette célèbre collection, on y remarque plus de 1,100 manuscrits orientaux, dont plusieurs n'ont pas d'équivalents dans les dépôts publics de l'Europe.

Nous citerons aussi et seulement pour mémoire le legs fait au Louvre de la bibliothèque Motteley.

Le prince Charles-Albert, ancien élève distingué de l'École polytecnique, avait acquis pour son usage personnel un grand nombre de bons ouvrages sur les sciences et l'histoire; il fit don de cette collection à la bibliothèque de l'Université de Turin. Son fils, le duc de Gênes, mort en 1855, avoit réuni près de 11,000 volumes, qui formoient l'une des plus importantes bibliothèques militaires que l'on connoisse.

Parmi les collections particulières qui existent en France, nous ne pouvons signaler qu'un bien petit nombre de grandes bibliothèques. Nous ne saurions comprendre sous ce titre le précieux cabinet de M. Brunet, notre savant bibliographe; le cabinet si remarquable de M. Cigongne, la somptueuse collection de M. Yémeniz, les livres d'un choix exquis de M. de Lignerolles, les échantillons de M. le marquis de Ga-

nay, etc., etc. — M. V. Cousin possède une grande bibliothèque. — Les collections de M. le baron Pichon et de M. Dutuit sont formées sur une vaste échelle. — Le cadre qu'avait adopté M. Ch. Giraud convenoit à une grande bibliothèque. — M. Solar a pris pour modèle les bibliothèques de de Thou, de Soubise et du duc de La Vallière : il ne pouvoit se tracer un plan plus beau et plus honorable. Sa collection, quoique très-remarquable, a déjà pris une telle extension qu'elle nécessite l'agrandissement du local qui lui est consacré. — M. Firmin Didot a donné à sa bibliothèque une direction qui s'écarte des exemples que nous venons de citer; elle est unique dans son genre, et n'a point d'égale pour l'histoire de l'imprimerie et les précieux spécimens de la typographie. Pourquoi ne pas ajouter à cette nomenclature l'admirable bibliothèque du duc d'Aumale, bibliothèque qui est bien françoise. Enfin, nous ne clorons point cet article, sans faire mention de l'immense collection de livres rares et précieux réunis par M. le marquis de Morante, tant en France qu'à l'étranger; quelques volumes du catalogue de cette bibliothèque sont déjà imprimés, et nous en rendrons compte à nos lecteurs aussitôt que ce curieux répertoire sera complétement publié.

Les donations aux dépôts publics semblent devenir endémiques en France. M. Bourdillon a légué ou plutôt relegué à Châteauroux, sa petite collection de livres si rares et si précieux. M. Parison avoit eu aussi l'intention de donner à sa ville natale sa bibliothèque tout entière. — La révolution de 1848 a seule empêché que la bibliothèque publique de Lyon n'héritât de la collection de M. Coste.

Si cet état de choses continue, bientôt nous ne trouverons plus de livres anciens. Les legs et les acquisitions qui enrichissent les bibliothèques publiques laissent bien des regrets aux amateurs, regrets cependant beaucoup moins vifs, lorsque ces volumes précieux restent en France, et que des catalogues, rédigés avec goût, permettent de les retrouver et de les visiter quelquefois!...

REVUE DE L'ANJOU ET DU MAINE.

L'activité intellectuelle qui règne à Paris absorbe tellement l'attention des critiques, qu'ils ne s'occupent que rarement et très-superficiellement des études de la province. C'est une indifférence regrettable. Il y a, dans plusieurs chefs-lieux de nos départements, des écrivains ignorés et des érudits modestes dont les travaux mériteroient d'être analysés et répandus, dont il seroit juste d'encourager les utiles et laborieuses recherches.

Angers, sous ce rapport, est une des premières villes à signaler. On y cultive les lettres avec un zèle éclairé, et M. Villemain, juge si compétent en pareille matière, a plus d'une fois témoigné de sa haute estime pour les hommes distingués qu'elle renferme.

Il se publie dans cette ville, sous la direction de M. Albert Lemarchand, un recueil mensuel que nous recommandons particulièrement à nos lecteurs. La *Revue de l'Anjou et du Maine* compte un grand nombre de rédacteurs parmi lesquels on remarque plusieurs célébrités. L'histoire locale a naturellement une large part dans cette publication ; mais elle ne l'envahit pas entièrement, et les questions générales, à l'exception de celles qui touchent à la politique, y sont parfois traitées avec autant de science et de sagesse que les questions relatives à l'Anjou. En ce moment, une controverse très-vive, qui s'est engagée entre M. l'abbé Bernier, chanoine de la cathédrale d'Angers, et le R. P. Dom Guéranger, abbé de Solesme, au sujet du rôle de la Compagnie de Jésus dans l'affaire du Jansénisme, donne un intérêt spécial au recueil fondé par M. Lemarchand.

Voici les principaux articles insérés dans les deux premiers volumes de la *Revue de l'Anjou et du Maine* :

Etudes morales sur la littérature contemporaine, par M. E. Poitou.—*René Benoist aux pieds de Sixte-Quint,* par le prince

Augustin Galitzin. — *Saint Louis apprécié à Moscou*, par le même.—*Journal d'un voyage au Cap Haïtien*, par M. A. Lemarchand. — *Le prieuré de S.-Martin de Laval*, par M. Labeauluère. — *Note sur une médaille ancienne frappée au Louroux-Béconnais*, par le docteur René Brian. — *S. Vincent de Paul et ses institutions dans le Maine*, par M. l'abbé Lochet. — *Journal inédit de messire Guill. Oudin* (*XVe siècle*). — Les *Femmes vendéennes*, par M. le comte de Quatrebarbes. — *Les Pélerins de la Mecque*, par M. Théodore Pavie. — *Les représentants de Maine-et-Loire depuis 1789*, par M. Bougler, conseiller à la Cour impériale d'Angers. — *Dante travesti*, par M. Emile Affichard. —*Le Prince blanc*, par M. F. de Bigorie. —*Registre du présidial d'Angers.*—*Migrations*, par M. Victor Pavie.—*Etude sur le Jansénisme*, par M. l'abbé Bernier.—*Le Jansénisme et la Compagnie de Jésus*, par Dom Guéranger. — *Jean Cousin a-t-il été statuaire?* par M. Philippe Béclard. — *François d'Alençon et la reine Elisabeth*, par M. Ernest Mourin, professeur au Lycée d'Angers.

RÉPONSE A L'OBSERVATION D'UN ABONNÉ.

J'ai commis étourdiment une grosse erreur dans le dernier *Bulletin* (page 776), en substituant à Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV, une autre Catherine, fille de ce roi.

Je renonce à m'expliquer et à expliquer aux lecteurs cette méprise qu'il me suffit de reconnoître.

Le sonnet de la duchesse de Bar se trouve dans les œuvres de Bertaut, sous ce titre : *Sonnet fait promptement par Madame, sœur du Roi, sur un mal d'yeux.* Il est suivi de la réponse de Bertaut en faveur d'un prince qui est bien certainement le comte de Soissons. — On le voit, le sonnet de Catherine de Bourbon a un nouveau mérite, celui d'avoir été improvisé.

Vicomte De Gaillon.

— Le 3 mai prochain, aura lieu à Augsbourg, la vente d'un petit nombre de livres précieux, parmi lesquels on remarque des raretés xylographiques et typographiques. Nous citerons entre autres ouvrages xylographiques : l'*Apocalypse*, le *Cantique des Cantiques* et l'*Ars memorandi*. Nous signalerons également, comme raretés typographiques, le *Catholicon* de Guttenberg (1460); le *Cicéron* (1465); le *Missale Ratisbonense* de Pfeil de Bamberg (1465); la première lettre écrite du nouveau monde par Christophe Colomb, traduite en allemand et imprimée à Strasbourg en 1497; un Dante (*Florence*, 1481), avec vingt gravures sur cuivre de Baccio Baldini; l'*Alphabet de la Danse des Morts*, d'Holbein, gravé par Lodel de Goettingue, etc., etc.

— Le 5 mai prochain est le jour fixé pour la vente aux enchères, à Londres, de l'important ouvrage de M. Leigh Sotheby, sur les livres xylographiques. Cet ouvrage, en 3 vol. in-4° et intitulé *Blok-Book*, n'a été tiré qu'à 250 exemplaires; 220 seront adjugés aux enchères. Commencée dès l'an 1814, par M. Sam. Sotheby, libraire distingué et expert pour les ventes, cette curieuse collection de *fac simile* a été continuée jusqu'à nos jours par son fils, M. Sam. Leigh Sotheby. Lorsqu'un de ces rares monuments typographiques paraissoit dans une vente, MM. Sotheby s'empressoient de faire exécuter le *fac simile* d'une des plus belles planches du livre. C'est ainsi que pendant quarante ans, ce recueil a été successivement augmenté, et qu'il se compose aujourd'hui de 120 planches reproduisant la page la plus précieuse d'un nombre égal de livres xylographiques (1). Pour compléter ce travail autant qu'il lui étoit possible, M. Sotheby a exploré les dépôts publics et les collections particulières de la Flandres, de la Hollande et de l'Allemagne.

(1) Nous devons faire observer que le volume xylographique décrit dans le *Bulletin* est tellement rare qu'il n'a point passé sous les yeux de MM. Sotheby, pendant les quarante années qu'ils ont consacrées à leurs recherches.

— Un exemplaire de la première édition de Shakspeare (1623), découvert récemment à Maidenhead, a été vendu 3,000 fr.

— Le conseil municipal de Bordeaux a l'intention d'emprunter une somme de cinq millions, dont une partie seroit consacrée à la bibliothèque et au musée de cette ville. Il est à désirer que cet exemple soit suivi par d'autres villes importantes qui possèdent des biblioques trop souvent entassée dans des locaux peu convenables à leur destination.

Nos lecteurs verront sans doute avec intérêt un *fac-simile* de l'écriture de Boileau Despréaux; pour les hommes de goût qui vivent la meilleure partie de leur temps dans les livres et qui se plaisent à converser avec les illustres morts, une page écrite sans préméditation et dans l'indépendance de l'intimité, par un ami à son ami, vaut quelquefois un portrait. A certains yeux exercés, et pour des esprits ouverts aux souvenirs du grand siècle, ces lignes de l'auteur de l'art poétique peuvent avoir l'éloquence d'un trait exactement dessiné.

Nous devons la communication de la lettre de Boileau qui forme le sujet de la planche ci-jointe, à l'obligeance de M. Laverdet. Il l'a extraite pour nous de son beau livre de la *Correspondance de Boileau avec Brossette,* paru tout récemment, et qui réunit dans un magnifique volume une belle et savante introduction de Jules Janin, à ces pages précieuses, échangées familièrement et dans toute la confiance de l'amitié, entre deux hommes dont l'un avoit le génie de la poésie et l'autre la patience et l'intuition du commentateur.

Boileau n'étoit pas connu jusqu'ici ou, qui pis est, il étoit mal connu. En le lisant, ses lettres à Brossette à la main, on entre dans sa pensée et dans son cœur; on l'admire sans restriction, et, ce qui avoit jusqu'alors paru impossible, — on l'aime.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

MARS ET AVRIL 1858.

---

443. BILLY. Six livres du second avenement de nostre Seigneur, avec un traité de S. Basile, du jugement de Dieu, plus les quatrains sententieux de S. Grégoire, par Jacq. de Billy. *Paris, Guill. Chaudière*, 1576; in-8, cart.................................... 18—»

Jacques de Billy, d'une famille très-ancienne et très-distinguée, embrassa l'état ecclésiastique, et mourut à peine âgé de quarante-six ans. Il n'étoit qu'esprit, a dit Rapin dans une ode saphique consacrée à sa mémoire :

> Tu ne fus qu'esprit, et la pâle maigreur
> Qui geloit ton corps ne geloit ton ardeur,
> Ains le transportoit plus alegre et isnel
> Pour voler au ciel.

Son poëme est le récit d'un songe à l'aide duquel il décrit tout ce qui doit précéder, accompagner et suivre le dernier avénement de Jésus-Christ. Sans être à la hauteur du sujet, le style ne manque pas d'une certaine facilité. Même on y rencontre quelques mouvements d'éloquence quand l'auteur invective les vices de son siècle. Il en cherche et en trouve souvent l'occasion, et ces passages sont les plus curieux et les plus intéressants de son livre, soit qu'il s'adresse aux mauvaises religieuses :

> Allez, allez aussi, fausses vierges voilées.

Ou aux gentilshommes :

> Mangeurs de faisans, et leveurs de la gerbe
> Du curé, du prieur!.....

Vous imposiez mille corvées à vos sujets :

> Emportiez leurs chapons, viviez de leurs travaux,
> Chez eux preniez l'avoine et foin pour vos chevaux.

Pour plus de détails sur Jacq. de Billy, nous renvoyons nos lecteurs à l'abbé Goujet, qui lui a consacré un long article dans sa bibliothèque.

444. Boissard (*J.-J.*). Emblematum liber. Ipsa emblemata ab auctore delineata; à Theodoro de Bry sculpta. *Francofurti*, 1593; in-4, beau portr. de Boissard à l'âge de 65 ans, 52 fig. sur cuivre, par Th. de Bry, d.-rel., dos et coins mar. vert................ 28—»

Bel exemplaire d'une édition recherchée. Jean-Jacques Boissard naquit à Besançon en 1528. Entraîné par une passion extraordinaire pour les antiquités, il parcourut pendant trente-cinq ans l'Allemagne, l'Italie et la France, décrivant et dessinant tous les monuments antiques qui s'offroient à sa vue. Mais la plus grande partie de ses dessins, qu'il avoit déposés chez sa sœur, à Montbéliard, fut détruite lorsque les Lorrains ravagèrent la Franche-Comté. Il ne renonça aux voyages qu'à l'âge de cinquante-cinq ans. Le baron de Clervant lui offrit alors une retraite honorable dans sa maison, à Metz; Boissard y passa le reste de sa vie, et y mourut le 30 octobre 1602. Ce fut par reconnoissance de cette généreuse hospitalité, qu'il dédia son *Emblematum liber*, et en 1596, son *Theatrum vitæ humanæ*, à Catherine de Heu, baronne de Clervant. L'épître dédicatoire et le sonnet adressés à la baronne de Clervant sont les seules pièces écrites en françois, dans le *Livre des Emblèmes*, de Boissard. Le frontispice et les gravures, de Théod. de Bry, sont en belles épreuves; le portrait de Boissard est d'une exécution très-remarquable. On lit au-dessous deux distiques de Pierre Lepidus Messin, et sur le feuillet suivant, quatorze vers latins sur le même portrait, composés par Philippa Lazæa Polana Illyrica, femme poëte qui nous étoit inconnue. Boissard adresse chacun de ses emblèmes à un personnage notable ou à un savant : le baron et la baronne de Clervant et leurs cinq enfants; Gauthier Chabot, du Poitou; Jacq. Saint-Albin, médecin à Troyes; Louis Malarmé, et J. Sauget, de Besançon; Abr. Ortelius, J. Posthius, etc.

445. **Boissard** (*J.-J.*). Theatrum vitæ humanæ; à Theodoro Bryo illustratum. *Metis, Abraham Fabri*, 1596; in-4, front., portr. et 60 fig. sur cuivre, grav. par Th. de Bry, v. f., encadr. à fil., coins ornés, tr. d. (*Lardière*).. 50—»

Bel exemplaire d'un livre RARE. L'auteur a voulu prouver que la vie de l'homme n'est qu'un tissu de misères et de calamités. *Vita humana est tanquam theatrum omnium miseriarum*, tel est le titre du premier chapitre. Il a puisé le sujet des dissertations et des gravures, dans les histoires grecques et romaines, et surtout dans la Bible. Les quatre figures du frontispice et celle du premier chapitre appartiennent à une danse des morts et sont très-remarquables. Le portrait de Boissard avoit déjà servi pour le Livre des Emblèmes, en 1593; aussi est-il ici en épreuve un peu foible, mais le frontispice et les gravures sont en très-belles épreuves. Il est à regretter que, dans quelques gravures, un des possesseurs du volume ait eu la mauvaise pensée de gratter ou de cacher d'un trait de plume, des nudités indispensables aux tableaux, et auxquelles les gens de goût ne font nulle attention.

446. **Chabanon**. Tableau de quelques circonstances de ma vie. Ouvrage posthume de Chabanon; publié par Saint-Ange. *Paris*, 1802, in-8, cart......... 8—»

Ce volume, qui n'est pas commun, a été publié par le poëte Farian de Saint-Ange, à qui Chabanon avoit légué une partie de ses manuscrits, en exprimant le désir qu'ils fussent mis au jour. Le légataire s'est conformé à la volonté du testateur; mais il a laissé inédits les travaux les plus utiles et les plus estimables du savant écrivain, qui s'étoit occupé surtout des antiquités grecques et romaines. Chabanon étoit membre de l'Académie françoise et de l'Académie des inscriptions; son bagage littéraire, comme poëte et comme critique, est fort mince; mais il a inséré d'excellents Mémoires dans le recueil de l'Académie. S'il étoit plus connu, le *tableau de quelques circonstances de sa vie* contribueroit à faire aimer son caractère. A la suite de ces pages intéressantes, on trouve des anecdotes sur Voltaire qui méritent d'être recueillies; car Chabanon a été un des principaux caudataires de l'illustre philosophe. Ce littérateur modeste et distingué avoit légué aussi ses manuscrits dramatiques à Fleury et Dazincourt, acteurs du Théâtre-François, mais ils n'ont pas pris la peine de faire imprimer la comédie du *Faux noble*, revue et corrigée, et celle du *Mystérieux*, qui n'avoit été applaudie que par les amis intimes de l'auteur.

P. L.

447. Chanson spirituelle sur la saincte cene de nostre Seigneur Jesus-Christ, auec le deuiz consolatif d'un chrestien affligé, et un d'églogue rustic d'un pastoureau chrestien, et la confession d'un chascun fidelle. *S. l.*, 1545; pet. in-12, cart. (*quelques raccommodages*). .... 18—»

Petit livre calviniste, mêlé de prose et de vers, dont l'auteur est anonyme. Un *Avis au lecteur*, de huit pages, sert d'introduction à ce recueil. La *Chanson spirituelle*, divisée en vingt couplets, avoit pour but de populariser le Traité de Calvin sur la Cène; aussi chaque couplet est suivi des passages de ce Traité, que l'auteur vient d'expliquer en vers, tels que ceux-ci :

Christ le pain vif par ce convive exquis,
A tous croyans le haut ciel a conquis;
Et tout vray fidelle
En foy bien instruit,
A vie éternelle
Ce pain le conduit.
Doys tu pas estre ayse
Pouvre homme pecheur,
De prendre à ton ayse
Christ ton créateur?

Les quatre derniers vers servent de refrain à tous les couplets.

Le *Deviz consolatif* et la *Complainte en forme d'églogue*, sont en vers de dix syllabes, dans lesquels le poëte ne s'est point assujetti au croisement des rimes, et n'a jamais évité les hiatus. Ainsi il écrit :

De le suivre tellement je taschay,
Que près du lieu enfin je m'approchay,
Où il estoit *couché à* la renverse,
Pour escouter sa complainte diverse.
Là je le *vy assis* près d'une souche,
De belles fleurs ayant fait une couche.

La *Confession du fidelle chrestien* est une paraphrase en prose du *Credo*, à l'usage des protestants. Le volume finit par deux *prières* : l'une, *devant le repas*, composée de quatre strophes ayant chacune huit vers, dont les deux premiers ont dix syllabes, et les six derniers cinq syllabes seulement. L'autre, *après le repas*, de six strophes ayant chacune sept vers de huit syllabes. TRÈS-RARE.

448. CHEVALIER. Le decez ou fin du monde, par G. de Chevalier, divisé en trois visions. *A Paris, chez Robert le Fizelier*, 1584; pet. in-4, d.-rel........... 8—»

Guillaume de Chevalier étoit un esprit sérieux porté à l'étude de la philosophie. A peine avoit-il vingt ans qu'il cherchoit déjà à pénétrer les secrets de Dieu. Dans son poéme, c'est la Providence elle-même qui lui apparoît et lui révèle toute la condition de l'homme et des choses humaines, et le décès ou fin du monde. L'auteur trouve ce sujet digne de la Muse, et déplore la *calamité de son siècle où il semble que les poëtes ne s'occupent qu'à choses basses et contemptibles, tracées et retracées si souvent, que les plus éventez commencent à se dégouter d'un tel fruit*. Guillaume de Chevalier ne s'est pas attaché à choses basses, et il a pris son vol dans une haute région. Son poëme est écrit en vers alexandrins à rimes croisées, et comme le sens s'arrête toujours au bout de quatre vers, cela forme de véritables quatrains. L'abbé Goujet (tome XIII, page 63, de sa Bibliothèque), consacre une page à notre poëte, et dit qu'il y a beaucoup de verbiage dans son poëme.

449. La Chronique scandaleuse, ou Mémoires pour servir à l'histoire de la génération présente contenant les anecdotes et les pièces fugitives les plus piquantes que l'histoire secrète des sociétés a offertes pendant ces dernières années; 4[e] édition, revue et corrigée. *A Paris, dans un coin d'où l'on voit tout* (*imprimé à Neuwied*) 1791; 5 vol. in-12, reliés................ 28—»

Voici un des recueils les plus curieux qui aient été imprimés pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII[e] siècle. L'auteur ou plutôt le compilateur, étoit un bénédictin défroqué, nommé Guillaume Imbert, de Bordeaux, qui avoit quitté la congrégation de Saint-Maur pour devenir journaliste, un peu pamphlétaire et grand coureur de nouvelles. Il habitoit Paris et vivoit dans le monde des gens de lettres, écoutant et recueillant tous les bruits, toutes les anecdotes, toutes les épigrammes qui circuloient de bouche en bouche : c'étoit là son butin, qu'il expédioit chaque semaine à Neuwied, où l'on imprimoit ses lettres anonymes, sous le titre de *Correspondance secrète, politique et littéraire*, formant tous les ans un volume in-8 en cinquante-deux cahiers. Cette correspondance, qui avoit pour objet de remplacer les *Nouvelles à la main*, de Bachaumont, ne pénétroit pas facilement en France; néanmoins plus d'une fois, Imbert alla coucher à la Bastille, en punition du scandale que son journal, distribué en Allemagne,

avoit causé à Paris. Imbert a refondu et délayé, en 18 volumes in-12, sous le titre : *Correspondance secrète, politique et littéraire*, ou *Mémoires pour servir à l'histoire des cours, de la société et de la littérature en France, depuis la mort de Louis XV*, les premières années de sa publication de Neuwied, qui continua cependant à paroître périodiquement jusqu'en 1793. L'ouvrage, en 18 volumes, ne va pas au-delà de l'année 1784. Imbert a tiré encore de son curieux journal la *Chronique scandaleuse*, dont la première édition n'a qu'un volume (1783), et qui s'est augmentée successivement dans les éditions suivantes. La dernière, celle de 1791, comprend les anecdotes relatives à l'histoire du temps, depuis 1783 jusqu'en 1788; le 5[e] volume, qui a paru séparément, renferme aussi beaucoup d'emprunts faits à la *Police dévoilée*, de Manuel. La réimpression de ce recueil, avec des notes et des corrections, seroit d'autant mieux accueillie, que l'ouvrage est assez rare et peu connu en France.

P. L.

450. FULGENTIUS (*Placiades*). Enarrationes allegoricæ fabularum (cum commentario J.-B. Pii bononiensis). *Mediolani, per Uldericum Scinzenzeler*, 1498; in-fol. d.-rel. . . . . 30—»

Très-rare. Première édition avec date, composée de 48 feuillets. Le titre, en deux lignes, est inscrit sur le recto du premier feuillet, et sur le verso on lit le privilége d'imprimer accordé pour cinq ans, le 9 novembre 1497, par Louis-Marie Sforce, duc de Milan, à Jean Passiranus de Asula. Le deuxième feuillet contient au recto la table des chapitres de l'ouvrage, avec cette suscription : *Fulgentii episcopi Rhuspensis secundum philosophiam moraliter expositarum ad Catum presbiterum Carthaginiensem tabula*; et au verso, la dédicace adressée par le commentateur Jean-Baptiste Pius, au protonotaire Antoine-Marie Bentivoglio. Enfin, l'œuvre de Fulgentius commence ainsi, avec le troisième feuillet : *Fulgentii episcopi Carthaginiensis mythologiarum... liber primus*. Des commentaires fort amples entourent le texte. La souscription se trouve à la fin du 41[e] feuillet; le 42[e] est blanc et sépare du corps de l'ouvrage un appendice dont voici le titre : *Fabii Fulgentii Placiadis vocum antiquarum cum testimonio ad Calcidium*. Une courte notice sur la vie de l'auteur et une liste de ses ouvrages, extraites de Trithème, occupent le verso du 47[e] feuillet et le recto du 48[e]. Le volume est terminé par un *errata*.

Fabius Fulgentius Placiades est cité par les biographes comme un évêque de Carthage, vivant au VI[e] siècle; mais il règne à cet égard une grande incertitude. En effet, dans ce volume, il est nommé évêque de Rhuspe, au 2[e] feuillet, et au 3[e] évêque de Carthage. Trithème ne le désigne qu'avec la qualité d'évêque de Rhuspe. S'il avoit réellement composé les nombreux ouvrages qu'on lui attribue, il en est un qui pourroit servir à fixer l'époque de son existence : *Altercatio cum Thrasemundo rege*. Trasimond, roi

des Vandales, depuis 496 jusqu'en 523, persécuta cruellement les Chrétiens. Vers l'an 505, il relégua en Sardaigne 620 évêques, au nombre desquels on cite saint Fulgence, évêque de Rhuspe. Il est probable que Fabius Fulgentius Placiades a été confondu avec le saint évêque de Rhuspe, Fabius Claudius Gordianus Fulgentius, mort en 533. Ap. B.

451. GAZA (*Théodore*). Grammaticæ institutionis libri IV, latine e regione ad verbum fere expositi, Joanne Vatello concinnatore (gr. et lat.). *Venundantur in ædibus ascensianis, et e regione gymnasii italici* (*apud Vatellum*), 1521; pet. in-4, v. f., fil., tr. dor. (*Hering et Muller*). 40—»

TRÈS-BEL EXEMPLAIRE D'UN LIVRE RARE. La première édition grecque de la Grammaire de Th. Gaza, fut publiée par les *Aldes*, à *Venise*, en 1495. Les bibliographes ne citent que la traduction latine d'Hercule Girlandus, *Venise*, *Fr. Garoni*, 1527; *Paris*, *Chr. Wechel*, 1529; et *M. Vascosan*, 1534. Cette première édition de la traduction complète des quatre livres de Gaza, avec le texte grec en regard, revue et corrigée par Jean Vatel, libraire à Paris, est donc antérieure de six années à la version d'Hercule Girlandus. Elle fut imprimée avec les beaux caractères grecs et latins de Josse Bade Ascensius; le titre est orné de la marque de J. Vatel, et on lit sur le dernier feuillet un extrait du privilége accordé pour deux ans à J. Vatel, le 8 octobre 1521; c'est la date de l'impression du volume, car l'épître dédicatoire est également du mois d'octobre 1521. Cette dédicace nous apprend que l'éditeur a reproduit, avec de légères corrections, la traduction d'Érasme pour les deux premiers livres, et celle de Jacques Tusanus pour le troisième. La traduction du quatrième livre, par Richard Crocus, ne l'avoit point satisfait; il la retoucha et la corrigea avec soin, après avoir collationné plusieurs manuscrits.

Théodore Gaza, né à Thessalonique, vint habiter l'Italie, après la prise de sa ville natale par les Turcs, en 1429; et il mourut en 1476. Parmi ses diverses productions, on distinguera toujours sa grammaire, ouvrage excellent, d'un usage général au commencement du XVIe siècle, pour l'enseignement de la langue grecque, et souvent réimprimée en totalité ou par parties. Mais cette grammaire a subi le sort de tous les livres d'usage, et il est fort difficile d'en trouver des exemplaires bien conservés. AP. B.

452. GUILLARD. La Chasteté, poëme héroïque en l'honneur du roy et des reynes, par le sieur Guillard Danville, gendarme de la reyne. *A Paris, de l'imprimerie de Nicolas Alexandre*, 1624; pet. in-4 relié.. 18—»

Les évêques, les abbés, les hommes d'église faisoient autrefois des vers amoureux. Voici, par compensation, un gendarme qui chante la chasteté.

L'auteur nous donne l'acte de naissance de son poëme ; il le commença en 1619, allant en poste en Autriche, le continua à Vienne, et l'acheva en douze jours qu'il mit à revenir de Bavière en France. Ce retour en France réservoit à l'auteur, pour dénouement de sa mission diplomatique, la saisie de ses papiers et son emprisonnement à la Bastille, dénouement qu'il déplore en prose et en vers, mais dont il ne nous explique pas les causes. Parmi ses papiers saisis étoit son poëme, qu'il recopia de mémoire et en le corrigeant. Il n'a rien de suspect ce poëme, et est tout à l'honneur du roi et des reines Anne et Marie, sa femme et sa mère. Au sujet du roi, Guillard Danville fait cette prédiction assez singulière :

Il aimera toujours l'honnesteté ;
Il chérira surtout la chasteté.

Vénus, que le poëte, pendant le saint complot que font ensemble Pallas et Hercule, représente toute saisie et réveillant en sursaut les amours, devoit sourire de cette prédiction et ne guère s'en effrayer.

Ce poëme, qui est en vers de dix syllabes assez faciles, mais peu poétiques, se termine par une chanson et un madrigal en espagnol écrits à la Bastille. Dans le même volume, avec un autre titre et une autre pagination, est un poëme du même auteur intitulé : *Paraphrase sur le Cantique des Cantiques.* — Volume fort rare.

453. HORACE. Les cinq livres des Odes de Q. Horace Flacce, traduits du latin en vers françois, par J. Mondot Velaunois, doct. en droit canon. *Paris, Nic. Poncelet, rue Judas, à l'Oye qui ne court plus,* 1579 ; in-8, mar. brun, fil. tr. dor........................ 45—»

Première traduction des Odes d'Horace, en vers françois. Bel exemplaire d'un volume très-rare. Malgré les plus actives recherches, l'abbé Goujet n'avoit pu en découvrir qu'un seul exemplaire dans le précieux cabinet de M. Mahudel, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Jacques Mondot étoit né au Puy en Velay ; il a consacré ce fait dans une gravure allégorique, placée sur le titre et sur le dernier feuillet, avec cette inscription présomptueuse : *Non moriar sed vivam.* La traduction de Mondot est imprimée en lettres rondes ; et le texte latin, en italiques, occupe les marges du livre. La versification offre tous les défauts communs aux poëtes de cette époque. Mondot fut le premier qui osa entreprendre de traduire en vers les Odes d'Horace, et il avoue qu'il a besoin de l'indulgence de ses lecteurs ; car, dit-il, *c'est chose bien difficile de ne s'égarer en un chemin où personne n'a encoré passé.* Il avoit également traduit les autres poésies d'Horace ; mais, avant de les donner au public, il vouloit *espier* si la traduction des Odes lui seroit agréable. Il paroît que ce premier volume fut accueilli favorablement, si l'on en juge par les nombreux

éloges imprimés parmi les pièces liminaires. Cependant, l'auteur n'a point publié le *second tome* qu'il promettoit. On trouve à la fin de cet ouvrage, une *complainte sur le décès de Christine Mondot* (sœur du poëte), *qui mourut l'an 1578, à la contagion, au Puy*. Cette pièce renferme des sentiments de regrets et d'affection, que l'auteur a bien exprimés. Il nous apprend qu'il avoit déjà perdu trois frères :

Mais quoi ? tu vis là haut entre les feux divers
Du rond corps estoillé, puis icy dans mes vers.
De nos frères tu vas trouver la belle troupe,
Louys, François, Gabriel, et boire dans la coupe
Où ils ont desjà beu l'ambroisie des Dieux,
Pour là, prendre ta place, et pour vivre auprès d'eux.

Il lui restoit encore un frère, Pierre Mondot, qui a écrit quelques vers à sa louange.

Nicolas Poncelet, libraire ou imprimeur, à l'enseigne de l'*Oye qui ne court plus*, n'est pas cité par Lottin (*Catal. des libraires de Paris*). Cette omission nous engage à signaler ce libraire-poëte, qui composa le quatrain suivant *sur l'anagramme* de Jacques Mondot :

Mondot, icy finit (mais c'est pour toujours vivre
Malgré le noir tombeau) ton livre tant exquis.
Entre les plus sçavants tu as NOM DOCTE ACQUIS,
Dont chacun veut tes vers imiter et ensuivre.

AP. B.

454. Introductio quædam utilissima, siue vocabularius quattuor linguarum Latine, Italice, Gallice et Alamanice, per mundum versari cupientibus summe utilis. *Augspurg, Erhart Oglin,* 1516 ; in-4 de 48 ff. avec le titre, impr. à 4 col., cart. (une légère piqûre dans la marge de quelques feuill.)................ 40—»

Exemplaire bien conservé d'un volume rarissime. C'est le second vocabulaire polyglotte imprimé qui soit connu des bibliographes. Le premier seroit le *vocabularium latinis, gallicis et theutonicis verbis scriptum;* Lyon, 1514. Notre Dictionnaire, aussi rare que celui de Lyon, contient de plus les mots en italien. Cet ouvrage, type de nos guides polyglottes de la conversation, fut accueilli avec tant de faveur, que d'autres libraires s'en emparèrent, à l'aide de quelques modifications. Peypus publia, à Nuremberg, en 1529, un vocabulaire en cinq langues; puis, en 1531, une autre édition où la langue bohémienne étoit substituée à la langue espagnole. Ph. Vlhardus fit également imprimer à Augsbourg, en 1533, un vocabulaire en cinq langues. Enfin, Amos Comenius publia à Amsterdam, en 1661, le *Janua*

linguarum reserata quinque; livre qui obtint beaucoup de succès, et dont on connoît un grand nombre d'éditions.

L'*Introductio quædam utilissima* a été évidemment rédigée par un Allemand, ce qui rend le volume très-curieux. Voici l'avis de l'auteur, *en françois :* « Tres util vocabuliste a prendre pour ceulx qui desirasse sans « aler a l'escole comme artisans et femmes. Ancore le Françoys peut « aprendre Latio, Italien et Allement. Pourquoy en ce liure s'y se contient « tous les nons, vocales et paroles que on peult dire em plusieurs manie« res. » Plus bas, on lit cette note : *Vbi inueneris u ante vocalium*, a, e, i, o, *legas per* f. *saluo si inueneris ante aliam litteram legas per* u. Quoique cette note soit insuffisante, elle nous apprend que l'*u* consonne doit être prononcé *f* et non pas *v*. C'est pourquoi notre Allemand écrit *la lefre*, au lieu de la lèvre. Il écrit encore *le spaule* pour l'épaule (de l'italien, *la spala*), *le schine*, pour l'échine (de l'ital., *la schina*), *espice* pour espèce, *luel* pour l'œil, etc. Notre vieux langage du XVe siècle est reproduit en entier dans ce volume, avec les altérations qu'il a subies sous une plume allemande. On lira avec plaisir ces diverses nomenclatures d'objets de tout genre; c'est un inventaire intéressant des connaissances acquises au commencement du XVIe siècle, dans l'industrie, le commerce, etc., etc.

AP. B.

455. LA BORDERIE. Les préludes de Perroquet, flûteur tolosain, par de la Borderie. *A Bourdeaux, par Gilbert Vernoy*, 1620; in-8, m. viol., fil. tr. d. (*Ducastin*)................................. 36—»

M. Viollet le Duc a vu, dans les ventes publiques, s'élever à des prix fous ce livre recherché des curieux et qui n'est pourtant, dit-il, qu'un ramas de sales équivoques, de véritables grossièretés sans esprit, de pièces amphigouriques. Il est difficile de ne pas souscrire à ce jugement. Notre perroquet, qui vouloit nous amuser, y a peu réussi. Et cependant pour nous faire rire il a été à bonne école, à celle de Rabelais, dont il a retenu quelques mots qu'il place au hasard. Oui, il étoit des voyages de Pantagruel, ce perroquet; il a entendu pendant la tempête les cris de Panurge, ses *ba be bous be be bous* qu'il met dans la bouche d'un personnage d'une pièce grotesque. Dans un voyage qu'il fait en l'autre monde, il a encore Panurge ou plutôt Epistémon pour guide; il y voit les princes de la terre occupés à de chétives besognes :

César étoit fournier.....
Scipion l'Africain tournoit le brodequin,
Et Annibal jouoit du cornet à bouquin.

Mais une rencontre que n'a pu faire Epistémon, c'est celle de nos poëtes :

Le Vendomois sonneur dessous dame Clémence,
Remplissoit tout premier sa fanatique panse.
Desportes, le mignard, desbridoit si popin,
Qu'on estimoit de voir la lèvre d'un lapin.
. . . .
Qui me demanderoit où estoit du Bartas,
Je dis qu'en paradis ses vers ne coulent pas,
Que si j'en mets quelqu'un, c'est faute de besicles.

O flâteur Toissain ! qu'on examine les tiens avec ou sans besicles, ils iront encore moins en paradis que ceux de du Bartas.

456. Léon Hébreu. Philosophie d'amour de M. Léon Hébreu. Traduicte d'italien en françoys, par le seigneur du Parc, Champenois. *Lyon, Guill. Rovillé*, 1551; in-8 de 675 pages et 21 ff. non chiffr. pour les tables, mar. café, tr. d. (*Capé*) .... 48—»

Très-bel exemplaire d'une des éditions les plus parfaites du XVIe siècle : c'est la première qui ait été publiée de cette traduction célèbre d'un livre fameux que la France galante ou plutôt possédée alors de ce qu'on appeloit la philosophie d'amour accueillit avec autant d'enthousiasme que l'Italie avoit accepté l'original italien. Cette traduction, dédiée à la reine Catherine de Médicis, est aussi connue que les *Dialogi di amore*, que Denis Sauvage, seigneur du Parc et sieur de Fontenailles a rendus en françois dans un style très-élégant et très-correct. Mais ce qui donne à cet ouvrage une importance toute particulière pour l'histoire de la langue, c'est le *Dictionnaire pour exposition des plus difficiles mots :* on trouve dans ce petit glossaire tous les mots nouveaux que le traducteur avoit introduits dans sa version, et qui ont depuis, la plupart pris droit de cité parmi les locutions françoises les plus autorisées. On est tout étonné d'apprendre que Denis Sauvage s'est servi, le premier peut-être, en 1551, de certains mots que le Dictionnaire de l'Académie n'a eu garde de déclarer hors d'usage, tels que : *fastidieux*, *astuce*, *démence*, *effrenée*, *éminent*, *habitude*, etc. Ce précieux dictionnaire semble avoir conseillé à Rabelais d'adjoindre à la première édition de son quatrième livre une brieve declaration d'aulcunes dictions plus obscures.

P. L.

457. Massac. Rœmundi Massaci Clariaci agenensis..... *Parisiis, apud Tussanum du Bray.* (1605) Les fontenes de Pougnes, de Raymond de Massac, mises en vers par

Ch. de Massac, son fils. *Paris*, *Toussaint du Bray*. — La 13me liv. des Métamorphoses d'Ovide, id. 1605, 3 part. en un vol. in-8, v. fauve............ 18—»

Remond et Charles de Massac, le père et le fils, l'un docteur en médecine, l'autre avocat au conseil du roi, travaillèrent en commun à la traduction des Métamorphoses d'Ovide, traduction dont Henri III avoit donné l'idée à Remond, et qui ne parut que sous Louis XIII. L'abbé Goujet n'en fait pas l'éloge; il en trouve la versification plus barbare que celle des traducteurs qui avoient précédé, de François Habert, par exemple. S'il ne réussissoit guère dans les vers françois, Remond de Massac avoit, dès sa jeunesse, cultivé les muses latines avec assez de succès et de réputation. Les vers latins, après tout, convenoient mieux à un docteur hippocratique. Dans le recueil dont il est question ici, il s'agit donc de vers latins, et de vers latins sur un sujet médical, les eaux de Pougues, car c'est au point de vue de la science et de la santé que notre docteur traite son sujet. Nicolas Rapin, dans une pièce adressée aux belles biberonnes des eaux de Pougues, avoit égayé la matière plus que de raison. Massac ne tombe pas dans cet écueil, et nous parle beaucoup de la gravelle, tout en donnant à son sujet un petit air des Métamorphoses d'Ovide par sa nymphe Pegée changée en fontaine, etc. Le poëme latin du père est traduit par le fils, et le tout compose le présent volume, auquel est joint le troisième livre des Métamorphoses d'Ovide.

458. PASQUIER. Le Monophile, par Estienne Pasquier, parisien. *Paris, Jean Longis*, 1555, in-8 de 8 ff. non chiff. et 144 ff. chiff., caractères italiques (*impr. par Benoist Prevost*), v. fauve, fil., tr. dor. (*Petit*). 18—»

Seconde édition d'un livre rare qui avoit paru en 1553. C'est le premier ouvrage de l'auteur, qui étoit âgé de 24 ans quand il le composa en l'honneur d'une belle dame qu'il aimoit; car Etienne Pasquier, alors avocat au Parlement de Paris, manifestoit sa complexion amoureuse par des ouvrages de fine galanterie, qui se sentoient de la vie de plaisir qu'il menoit dans la compagnie des poëtes et des beaux esprits, plutôt que de l'étude de droit et des sérieuses préoccupations du barreau. Ses amis les plus chers à cette époque étoient Jodelle et Denisot, dit le comte d'Alsinois, qui ont composé des vers apologétiques en tête du *Monophile*. Ce personnage, dont le nom signifie *aimant seul*, étoit « pensif et resveur, tellement que son œil pouvoit donner ample témoignage de la passion intérieure de son cueur. » A côté de lui, Pasquier s'est mis en scène lui-même, avec deux personnages qu'il caractérise ainsi; l'un Glaphire, « gratieux et courtois aux dames, tenant sans comparaison plus du party du courtisan que de l'amour; » l'autre, Philopole, « plus jeune que les deux autres, d'un cueur gay et françois, estant adonné à toutes sans faire estat d'une seule. » On peut recon-

noître Jodelle et Denisot sous les noms de Glaphire et de Philopole. Il y a, en outre, une damoiselle qu'on ne nomme pas et qui est là comme le juge du camp, pour décider des questions délicates qu'on agite en sa présence. On voit que le *Monophile* est un ouvrage inspiré par ces dialogues italiens qui traitent aussi de la philosophie amoureuse et qui eurent tant de vogue en France sous le règne de Henri II et de Diane de Poitiers. On peut donc classer le *Monophile* parmi les mystiques de l'amour; le bel avocat, qui raffinoit ainsi sur la théorie galante et qui s'érigeoit en champion de l'honneur des dames, écrivoit d'un tout autre style ses *ordonnances générales d'amour*, et luttoit de libertinage facétieux avec ses amis Jodelle et Denisot. P. L.

459. Perles d'eslite recueillies de l'infini trésor des 150 Psaumes de David, trad. de l'italien par l'auteur. *Par Jean de Laon*, 1577, in-8, v. fauve......... 15—»

C'est un bel écrin de poésie que celui des Psaumes de David. Dans cet écrin, l'auteur de notre volume a choisi des perles pour en faire un collier qu'il donne à sa bien-aimée; car il ne se dissimule pas, le saint homme, que les filles ont du goût pour les bijoux, qu'elles aiment ces ornements

Qui servent au dehors pour l'embellir, ce semble;
Mais il faudroit penser au dedans tout ensemble.
Or, ma fille, un collier de perles je te donne,
Où la crainte de Dieu a pris le premier lieu.

Jamais cadeau n'a été fait dans de meilleures intentions; seulement c'est un assez pauvre joaillier spirituel que l'auteur. Ces perles du trésor de David, il les enchâsse dans une monture un peu rude et grossière; c'est-à-dire dans un style qui ne répond pas à la beauté de l'original dont il s'inspire. Ce volume, imprimé par Jean de Laon, ne porte pas d'indication de lieu. Nous le croyons sorti des presses de quelque ville de Suisse, Bâle ou Genève. Parmi les pièces préliminaires se trouve une Ode (pièce de 10 pages) sur les perles tirées du Thresor de cent cinquante pseaumes de David, à la fin de laquelle je trouve la signature autographe B. de Montmeia. Cette origine se trahit encore plus par le langage un peu informe de l'auteur; il nous semble venu de ces pays voisins qui, emportés par notre mouvement littéraire, avoient aussi leurs poëtes, et pindarisoient ou plutôt ronsardisoient comme nous. Vicomte de G.

460. Les Plaisirs de Saint-Germain-en-Laye et de la cour, et le tableau de la vie humaine, ou le Solitaire. *A Paris, chez G. Quinet*, 1665, in-12, v.......... 15—»

Ce volume se compose de quinze pièces que, dans un préambule adressé au lecteur, l'auteur passe en revue avec une complaisance pour lui-même

qui rappelle un peu l'homme au sonnet du *Misanthrope*. Lui aussi il ne veut qu'on censure ses vers que si on est capable de faire mieux. Nous ne lui répondrons pas :

J'en pourrois, par malheur, faire d'aussi méchants,
Mais je me garderois de les montrer aux gens.

Nous nous félicitons qu'il ait montré les siens aux gens, ce qui nous procure le plaisir de passer une journée avec lui à Saint-Germain, à la cour du grand roi. Suivons notre guide ; après une description de Saint-Germain, qu'il met au-dessus de toutes les villes du monde, même de celle de Rome, qu'on ne pourroit, dit-il,

Comparer, sans crimes inouis,
Au château qui a vu naitre le grand Louis.

Après une description de ce château, qu'il abrége, ne voulant point se perdre, comme Scudéry, dans les festons et dans les astragales, il nous introduit dans la royale demeure à l'heure du déjeuner du roi. Un de ses amis, officier de bouche, le rencontre par hasard et le fait passer par une galerie ;

Car la chambre est petite et les premiers venus
Entrent facilement : les autres n'entrent plus.

Il voit défiler les plats et les flaire au passage ; leur vue et leur odeur flattent ses appetits. Aussi, à l'approche du dessert, toujours probablement par la faveur de son ami, il prend les devants, et sans attendre la musique qui va commencer (ce n'est pas d'airs amoureux qu'il a faim, il le déclare), il descend à l'office et y mange *comme quatre* jusqu'au moment où on annonce que le roi va se promener dans les jardins :

Alors bien satisfaits et la panse bien pleine,
Suivons, dis-je, suivons notre grand capitaine.

Sancho Pança, après les noces de Gamache, n'eût pas eu plus de cœur à suivre don Quichotte.

Bien qu'il n'y ait point d'aventures terribles à chercher dans ces jardins de Saint-Germain, un danger y attend les visiteurs qui s'engagent en un certain lieu appelé les *barricades*, danger d'être tout à coup assailli par une foule de jets d'eau, au grand plaisir du roi qui, du haut d'un balcon, regarde l'embarras des gens tombés dans le piége. A la promenade succède la pêche.

C'est un des grands plaisirs que prenne notre roi.

Vient ensuite la chasse ; pour la suivre, notre auteur va bien vite chercher un cheval à son hôtel ; puis il se mêle aux gens d'armes et mousquetaires qui accompagnent le roi, car c'est avec les rois surtout que la chasse est l'image de la guerre. La journée se termine par le spectacle, dans lequel une nymphe, abandonnée de son amant, touche de pitié les dames que

ce sentiment rend plus disposées à écouter les tendres propos des princes, ducs, marquis, et *autres gens du bel air*. Telle est cette pièce que l'auteur intitule : poëme héroïque ; si les personnages en sont héroïques, le style ne l'est guère. Parmi les autres pièces que nous n'analysons pas, il y en a une sur l'empire et la chute des rubans qui est intéressante, comme chapitre de l'histoire des modes du temps. Vicomte de G.

461. Psaumes (les) en vers, avec la prose, et la Lithurgie, le Cathéchisme, et la confession de foi des églises réformées. Nouvelle édition retouchée une dernière fois. *Amsterdam, P. Brunel*, 1698, in-12, front. gr., v. f., fil., tr. dor. (*Niédrée*)................ 40—»

Très-bel exemplaire d'un livre rare, qu'on croiroit imprimé avec des caractères elzéviriens. Ces Psaumes en vers françois, ont été retouchés sur l'ancienne version de Clément Marot et de Théodore de Bèze, par Valentin Conrart, né en 1603, à Paris, d'une famille calviniste, et mort le 23 septembre 1675, fondateur et secrétaire perpétuel de l'Académie françoise, et par Marc-Antoine de la Bastide, mort à l'âge de 80 ans, à Londres, où il s'étoit réfugié en 1687, après la révocation de l'édit de Nantes. Conrart ne retoucha que 51 Psaumes qui furent imprimés à Charenton en 1677. De la Bastide acheva ce travail, et la collection entière, aprouvée par le synode de l'Ile de France, le 27 avril 1679, fut publiée la même année à Charenton. De la Bastide corrigea de nouveau, à Londres, tous les Psaumes ; c'est cette édition, *nouvellement retouchée*, dont nous offrons un exemplaire. Elle est précédée d'un *avertissement* très-remarquable sur les Psaumes de David, sur la traduction de Cl. Marot, sur la nécessité d'en rajeunir le style, etc. Chaque Psaume est accompagné de la musique notée ; et la traduction, en prose, est imprimée sur les marges, en regard de la version poétique. Les Psaumes sont suivis de la lithurgie, du catéchisme et de la confession de foi, à l'usage des églises protestantes. Puis on trouve à la fin du volume une excellente notice manuscrite sur la vie et les ouvrages de M. Ant. de la Bastide.

Nous ferons remarquer que les bibliographes citent l'édition de *Londres*, 1701, comme la première de cette nouvelle révision, et qu'ils n'ont pas connu celle-ci, antérieure de trois ans à l'édition de Londres.

462. Relation de ce qui s'est passé dans la nouvelle découverte du royaume de Frisquemore. *Paris, Thomas Jolly*, 1662, in-12 de 5 ff. et 118 p., avec une carte, v. f., dent., tr. dor..................... 18—»

Ce petit volume a été classé parmi les *Voyages imaginaires* dans le Catalogue Lavallière-Nyon ; d'autres bibliographes ont pensé qu'il pouvoit y

avoir quelque chose de sérieux dans ce voyage raconté sous une forme sérieuse. M. G. Brunet de Bordeaux, dans une note manuscrite qui nous est communiquée, ne s'est pas trompé sur le véritable caractère de cet ouvrage. « Nous croyons, dit-il, que ce petit volume étoit une allégorie dans l'intention de son auteur, mais elle est restée couverte d'un voile que de plus habiles que nous soulèveront peut-être. » M. Brunet eût tout à coup déchiré ce voile, s'il avoit lu, page 61 : « Le royaume de Frisquemore est ainsi appelé par les habitants du païs d'un mot hébreu corrompu qui signifie *froid.* » C'est, en effet, le royaume de la froideur et les provinces qui le composent ne sont autres que des personnes de la connaissance de l'auteur : la *Sainctyonide*, Saint-Yon ; la *Clauzellique*, Clauzel ; la *Touronnide*, Touron ; la *Dufresnence*, etc. Il s'agiroit maintenant de retrouver quelques renseignements relatifs à ces types de la froideur. Quant à l'auteur, qui signe *de S.*, la dédicace à messire Gaston Goth, duc d'Espernon, sire de Lespare, marquis de Rouillac, est certainement Charles Sorel de Souvigny, auquel on doit déjà un ouvrage allégorique du même genre : *Relation de ce qui s'est passé au royaume de Sophie depuis les derniers troubles excités par la Réthorique et l'Éloquence.* Paris, 1659, in-12. C'étoit le bon temps des allégories du pays de Tendre et du royaume de Coquetterie. P. L.

463. SANGUINET. La Dodécade de l'Évangile, par Estienne de Sanguinet, gentilhomme gascon. *A Bergerac, par Gilbert Vernoy*, 1614, in-8, vél............. 40—»

Véritable trouvaille que ce volume. Où est-il mentionné ? Ni l'abbé Goujet, ni Brunet, ni Viollet le Duc n'en parlent. Il n'est pas à notre connoissance qu'il ait passé dans aucun des catalogues de ventes qui ont été publiés depuis trente ans. Il faut que l'édition ait été jetée dans la Dordogne ou dans la Garonne. Les derniers exemplaires, traqués par les catholiques, auront quitté la France lors de la révocation de l'édit de Nantes. Le nôtre y est resté ou y est revenu, nous ne savons comment, et c'est vraiment bien heureux ; car c'est un beau volume imprimé à Bergerac, sur beau papier, avec de beaux caractères, dans toutes les conditions enfin qui constituent une belle édition. Le titre porte une marque en harmonie avec le nom du libraire ; on y voit un oranger tout chargé de feuilles et de fruits dans la tige duquel s'enroule un ruban avec cette légende : *Sic omni tempore verno.* Aux deux côtés de l'arbre et sous ses rameaux sont une femme et un guerrier qui regardent vers l'arbre et la légende. Cette femme, c'est la muse ; ce guerrier, c'est l'auteur, qui n'est pas homme, croyez-le bien, à se dérober derrière son libraire, et qui trouve peut-être que nous eussions dû parler de lui d'abord et rendre compte de son œuvre. Ce qu'est l'œuvre, nous le dirons tout à l'heure ; quant à l'auteur, c'est un soldat : il nous le dit tout net ; même il est plus soldat que poëte :

Plus de Mars que de Minerve appris.

C'est au retour d'Ostende, dans les années 1605 et 1606, en revoyant sa ville de Tartas et les *gazouillants bords de sa douce Nanonde*, que la fantaisie lui est venue d'être poëte ; il n'a mis que 200 jours environ à faire son poëme, et à peine sa besogne achevée, il sent si bien qu'il est plus propre à porter les armes qu'à manier la plume, qu'il demande à retourner sur le champ de bataille et à combattre pour le Seigneur, jurant d'ailleurs qu'après avoir chanté le Christ, il ne veut point profaner sa plume par aucun autre sujet.

C'est une âme ardente que Sanguinet, un fervent huguenot. Poëte de l'école de d'Aubigné, il en a, sinon le talent, au moins les passions. Dans son style barbare, plein d'inversions forcées, il rencontre parfois des accents énergiques qui se sentent de la violence de son âme et de la haute source d'inspiration où il puise : la Bible et les prophètes. Il déteste le pape et la papauté, et admet comme vérité historique le conte de la papesse Jeanne. Repassant toutes les circonstances de la vie de Jésus-Christ, il ne manque aucune occasion de dogmatiser et d'exposer ses doctrines sur le jeûne, sur les œuvres, sur la foi et la justification. S'il y a un poëte sous l'armure de ce soldat, il y a encore plus un théologien. Le caractère de son esprit est si bien imprimé à son poëme, qu'il n'a pas nommé Chants mais Traités les douze divisions d'ou il tire son nom de Dodécade. Cette Dodécade, qui est l'histoire du Nouveau Testament mise en vers, se termine par une double vision du bonheur des élus et de l'enfer des damnés. Le poëme est dédié au roi Jacques d'Angleterre, que l'auteur exalte en termes magnifiques, mais un peu durs. Oserai-je, lui dit-il, me hausser sur l'aile de ta renommée,

> Si bien qu'illuminé des beaux rais de ta gloire,
> Par ton nom mon nom monte au temple de mémoire.

Cadédis ! voici un hémistiche dont l'harmonie est étrange, il faut l'avouer. *Par ton nom mon nom mon...* Muses, bouchez-vous les oreilles, ceci est de la poésie charivarique. Ailleurs, le poëte, au moment où son poëme est terminé, chante son *Nunc dimittis* et demande à mourir pour le Christ.

> S'il faut mourir pour Christ, dévoré par la flamme,
> Meurs, ô mon frêle corps, mais vous, immortelle âme,
> Esgayez-vous, fidèle.....

Le poëte, disons-nous, gâte ce mouvement, du reste assez beau, par de nouvelles duretés de style. Que ma lyre se brise, si jamais plus je chante, et si par l'univers,

> Tant peu que soit on oit le ton d'un de mes vers.

Il n'y a eu, depuis Sanguinet, que Chapelain pour trouver de semblables cacophonies,

Il seroit peut-être curieux d'étudier l'œuvre de notre auteur sous le rapport des gasconismes qui doivent s'y rencontrer en grand nombre. Là où le françois lui manque, Sanguinet fait comme Montaigne, il y appelle le

gascon, non pas le gascon fin et délié de l'auteur des *Essais*, mais un gascon violent, brutal, un gascon qui lui-même appelle les barbares à son secours, c'est-à-dire les néologismes les plus étranges. Notre poëte ne recule devant aucune hardiesse de langage, et ne met aucun scrupule à forger des mots; par exemple, de tonnerre il fera l'adjectif tonnerreux, puis l'adverbe tonnereusement. Du taratantara d'Ennius, il fait le verbe *taratantarer*.

Sanguinet a lu et goûté les œuvres du grand poëte gascon du xvi[e] siècle, Dubartas. Il lui prend sa mer *flo-flottante* et fait à son imitation le verbe *cla-clapoter*. Mais ce n'est pas seulement son style qu'il emprunte à Dubartas, c'est aussi son goût. Il met un balai dans les mains de Jean le Précurseur, entendant ainsi à la lettre ce qui a été dit de lui qu'il étoit venu préparer les sentiers du Seigneur. Il montre Adam dans Eden, *qui sur son bonnet a mille fleurs branchées*, et veut *faire la nique au maître jardinier*.

Si Etienne de Sanguinet a fait son poëme dans les années 1605 et 1606, il l'a retouché et augmenté depuis cette époque, car il y parle de la mort de Henri IV, et en prend occasion de déclamer contre les jésuites.

Vicomte de G.

464. Le Sympose de Platon ou de l'Amour et de la Beauté, traduit du grec en françois, avec trois livres de commentaires extraictz de toute philosophie et recueillis des meilleurs autheurs, tant grecs que latins et autres, par Loys Leroy, dit Regius. Au Roy dauphin et à la Royne dauphine. Plusieurs passages des meilleurs poëtes grecs et latins, citez aux commentaires, mis en vers françois, par J. du Bellay, angevin. *Paris, Jehan Longis et Robert le Mangnyer*, 1558, in-4, mar. r., fil., tr. dor .... 38—»

Bel exemplaire d'une admirable édition. Le savant philosophe Louis Leroy fit cette belle traduction : « Estant retiré ce caresme dernier quelques jours de la court avec le maréchal Strosse, non moins sçavant ès-lettres que vaillant ès-armes. » Le premier livre est dédié *au Roy-dauphin et à la Royne-dauphine*; le second livre à François de Vallois, roi d'Écosse et dauphin de France; le troisième, « à très-illustre et très-vertueuse princesse madame Marie d'Esteuart, royne d'Escosse et dauphine de France. » Cette dédicace, qui n'a pas encore été signalée, mérite de l'être : « Je pense, dit le traducteur du Sympose, le roy-dauphin plus heureux en vous prenant par honnête mariage, que ne fut Pâris en ravissant Hélène, jaçoit que ce fust par l'octroy de Vénus...... Nature vous a ornée d'une tant excellente beauté, que quand bien n'auriez autres singularitez, seriez à bonne raison

désirable des plus grands seigneurs du monde; mais avec ce en vostre tendre jeunesse avez appris les lettres que vous aymez et honorez, et acquis vertu vray ornement de vostre esprit divin, pour vous estre guide de toute la vie advenir. » La belle et spirituelle Marie Stuart, dès son arrivée en France, s'étoit fait aimer des poëtes et des sçavants, qui ne lui furent pas ingrats à l'époque de ses malheurs, malgré la force de l'habitude. Louis Leroy n'étoit pas riche avec sa philosophie, mais son affection envers les lettres ne faisoit que s'accroître néanmoins, dit-il, « combien que du commencement pauvreté me suadast autre manière de vivre. »

P. L.

465. Verville. Les Appréhensions spirituelles, poëmes et autres œuvres philosophiques; les Cognoissances nécessaires (poëme); — Dialogue de l'honneste amour en prose; — les Soupirs amoureux avec un discours satyrique (en vers); — l'idée de la République (prose et vers); — Dialogue de la vertu (prose). *Paris*, 1574), avec les Recherches de la pierre philosophale, par F.-B. de Verville. *Paris, Timothée Jouan*, 1584, pétit in-12, v. . . . . 28 — »

A en juger par ses ouvrages, il y avoit deux hommes dans Beroalde de Verville; si c'est le premier, le libertin, dont parle Colletet, qui est auteur du *Moyen de parvenir*, c'est le second, c'est-à-dire le savant, le philosophe, le moraliste, qui est auteur des *Appréhensions spirituelles*. Nous ne ferons point, après Goujet, l'analyse des pièces qui composent ce recueil qu'estimoit peu le brave abbé, et dont Viollet-le-Duc fait aussi peu de cas. Ce dernier a vu partout dans ce volume les rêveries de l'alchimiste; le fait est que Beroalde est très-occupé de l'alchimie, mais quoi qu'il aille jusqu'à rechercher la pierre philosophale, il a l'air de faire quelque distinction entre la vraie et la fausse science. Il parle contre les souffleurs. J'ai vu, dit-il dans sa République :

J'ai vu les vanités qu'enseigne l'alchimie,
Alchimie de nom, mais de fait tromperie.

La *République* est le plus considérable, au moins pour le nombre des vers, des poëmes de Beroalde. Cette République n'est point une utopie, comme celle de Thomas Morus, mais un Discours sur les devoirs des hommes, *qui montre à tous, selon leurs qualités et professions, le moyen de bien et heureusement vivre en la société humaine, et de se façonner aux bonnes mœurs*. La revue que fait le poëte des différentes professions est

assez curieuse ; toutes défilent devant nous, le médecin, le chirurgien, le verrier, l'*horlogeur*, le peintre, l'imprimeur, le libraire, le relieur.

Libraires, relieurs, vous aurez ici place.

Le lapidaire, le fondeur, et à propos du fondeur l'alchimiste, le chaudronnier, l'*espéronnier*, le sonnetier.

Qui est ce sonnettier importun à ma porte,
Qui de laton en rond des sonnettes apporte ?

l'*esguillier*, l'*espinglier*, le tavernier, le compassier,

Que le compassier lui-même se compasse,

le balancier, le cadranier, le potier, le menuisier, le charron,

Le peigneux qui du chef des dames a souci.

Beroalde sait, à l'occasion, par quelques gentillesses d'imagination, relever ce qu'a d'aride sa nomenclature. A propos de l'art de souffler le verre, il en fait remonter l'invention aux gentilshommes, et s'étend sur la louange de cette noble industrie. Parlant de l'*horlogeur*, il le voit qui pratique

Les mouvements du ciel au fond de sa boutique.

Puis il veut qu'il règle et monte sa conscience avec plus de soin encore que ses horloges. A propos de l'aiguillier, il dit le bien que font aux filles les pointues aiguilles,

Qui, entre leurs beaux doigts, menées doucement,
Retiennent leurs esprits....

Plus loin il nous montre les cardeurs

Filant heureusement d'une agréable peine,
Dedans eux la vertu comme dehors la laine.

Et ici il est sur la piste de la jolie image par laquelle saint François de Sales représente si agréablement à M[me] de Chantal les chrétiens se filant leurs habits avec la laine de l'agneau. Quant au teinturier, qu'il prenne garde à lui :

Garde le teinturier de se laisser atteindre
Du vice qui son cœur malheureux puisse teindre.

Cette mention du teinturier nous rappelle une idée de Tertullien qui est moins digne d'un docteur de l'église que de la verve enjouée d'un railleur, d'un humoriste. Cette idée, c'est que le diable est teinturier, et que si Dieu avoit voulu qu'on s'habillât de rouge, il eût créé des moutons de cette couleur. C'est dans son traité de l'habillement des femmes que parle ainsi Tertullien, qui est, avouons-le, moins sérieux ici que Beroalde de Verville.

Parmi les œuvres de notre poëte et à la suite de ses soupirs amoureux, il y a un discours satirique de Nicolas le Digne, son contemporain et son

ami. Ce Discours, remarqué par M. Viollet-le-Duc, est très-agréable en effet, d'une versification aisée et naturelle. Le Digne en veut surtout à ces amoureux qui, pour exprimer leurs amours, empruntent toutes leurs métaphores aux arts de la guerre et de la navigation. Toujours, quand ils se font marins, leur mât se rompt ou leur navire s'engloutit :

Et si le plus souvent ceux qui cherchent ces mots,
N'ont jamais vu la mer ni l'horreur de ses flots.

C'est encore pis sur terre. Il ne leur faut pas moins qu'Ilion saccagé par les Grecs pour représenter ce que l'amour fait dans leurs cœurs. Tout ce fracas déplaît à notre auteur; il sait que l'amour, tout en nous causant bien des peines, n'aime pas l'attirail des armes, et que ses lèvres préfèrent les baisers aux arquebusades. Donc voici en fait de vers amoureux la poétique de Le Digne, poétique développée par lui avec enjouement; il veut que sans importuner le ciel de ses cris,

Et sans tant rechercher la douleur des vieux Grecs,

on déclare d'un vers *doux-coulant* sa douleur ou sa joie. Tout cela est dit avec gentillesse et gaieté.

Ce Discours satirique est suivi de plusieurs pièces très-libres; deux surtout, *le Pallemail* et le *May* sont d'une grande licence. Ces pièces appartiennent-elles à l'auteur du *Discours* ou à Verville? Si elles sont de ce dernier, il eût pu les renvoyer avec les contes graveleux de son *moyen de parvenir*. Vicomte de G.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

---

466. L'entrée en Espagne, chanson de geste inédite renfermée dans un manuscrit de la bibliothèque de Saint-Marc à Venise; notice, analyse et extraits par Léon Gautier, ancien élève de l'école des Chartes, archiviste du département de la Haute-Marne. *Paris, Techener,* 1858; in-8°.......................... 4—»

Jusqu'à ce jour, malgré les travaux de Zanetti, de MM. Bekker, Paul Lacroix et Adalbert Keller, tout n'a pas été dit encore sur les manuscrits de la bibliothèque de Saint-Marc. Dans une mission scientifique qui leur fut confiée en 1856 par le gouvernement, MM. Guessard, professeur de

l'école des Chartes, Henri Michelant et Léon Gautier, ont cherché à compléter les renseignements qu'ils devoient à leurs devanciers : mais ils ont plus particulièrement examiné, M. Guessard, la série de chansons héroïques réunie dans une vaste compilation de 18,500 vers qui se trouve dans le ms. coté XIII ZZ. 3 ; M. Michelant, le ms. coté V (CIV, 6), poëme unique où il a reconnu le récit de la *Prise de Pampelune ;* et M. Gautier, un grand poëme de plus de 20,000 vers que renferme le ms. XXI, intitulé au catalogue : *La Conquête de l'Espagne.* C'est ce dernier manuscrit que M. Gautier s'est proposé de faire connoître par la publication dont nous venons de transcrire le titre.

L'*Entrée en Espagne* et non la *Conquête de l'Espagne*, tel est le titre qu'il faut donner au ms. XXI de la bibliothèque de Saint-Marc, ms. in-folio du XIVe siècle, composé de trois cent quatre feuillets et orné de très-nombreuses miniatures.

Et comme Nicolais à renier l'a conplue
DE L'ENTRÉE EN SPAGNE qui tant est escondue.

Le poëme se divise en deux parties distinctes : dans la première, l'auteur, Nicolas de Padoue se sert de la chronique de Turpin et des ouvrages inconnus de Jean de Navarre et de Gautier d'Aragon, qui ont raconté, mais d'une manière plus détaillée, les mêmes faits que l'archevêque. Cette première partie s'arrête à la prise de Nobles et au retour de Roland au camp.

Dans la seconde partie, dont on ne trouveroit pas dans un poëme françois les développements plus que singuliers, l'auteur a suivi les caprices de son imagination.

Tot ce vos saurai dir, ch'en sui estez houtor.

Voici le résumé de cette seconde partie, que Nicolas de Padoue nous fait connoître par avance selon la coutume des trouvères :

Se vos vorois entendre, je vos dirai encor
Cum Rollant pasa mere en tere alienor
E com du roi de Perse fut loïal servitor
Quant il fist la bataille en la loi paienor
Por la fille à Soudans, Diones al frois collor,
Vers le Turc que de force estoit superior :
Pelias oit a non, mout avoit de valor.
Oiroiz comant Sansons, le fuiz à l'aumansor,
Mist amistez en lui qe dura jor en jor
E si vos contera com il fu avoheor
Dou grant regne de Persse par son sotil labor,
Esconfist Malgidant e sa gient en estor
E prest Jerusalem. . . . .
. . . .
Encor vos dirai, se tant vorois sofrir,
Com il fist le soldant e son fil convertir

Quant il trova vgons qel stoit alez querir.
Oirez com à soi quart se mist à departir
Quant il trova l'armite qe lui dist tôt à tir
Quant il devoit durer et quant devoit morir.
Mais sor tot autres coses vos pora abellir
La joie qu'en fist Carles quant le voit revenir.
Se por lœr devroie totes ses huevres dir,
Il vos anoieroit, je le sais sans fallir :
Ne por quant il devroit a cote gent ploisir,
Car la bontié Rollant ne fait bon à tésir.
Pues qe de ses bontez suis mis à discourir
Dou tot les conterai, ne m'an poies retenir.

L'ENTRÉE EN ESPAGNE, comme le fait remarquer M. Gautier, est un *poëme écrit en françois par un Italien.* Ce n'est, du reste, pas le seul de son espèce; un certain nombre d'auteurs italiens se faisoient gloire d'écrire en notre langue. C'est là un fait trop souvent oublié et qu'il est bon de rappeler : notre muse nationale, sous la double forme provençale et françoise, est bien réellement la muse des nations modernes. Son réveil a précédé celui des Italiens et des Espagnols; l'Allemagne a tout emprunté de nos vieux poëtes, et nos vieux poëtes n'ont rien emprunté à l'Allemagne. Dante l'a dit : « A la France appartiennent les premières traductions, les premiers romans, » les premiers poëmes. » Et aujourd'hui encore le voyageur voit vendre aux portes des églises de Bohême d'informes petits poëmes, mais qui portent les titres populaires de nos romans, les noms de nos héros carlovingiens.

Quand on lit les neuf cents vers cités par M. Gautier, on croit entendre parler notre langue à un Padouan du XIV[e] siècle, et c'est à chaque instant qu'on le saisit en flagrant délit d'italianisme. L'auteur a employé tantôt l'alexandrin, tantôt le vers de dix syllabes; il y a plus, il ne se gêne nullement pour mêler dans un même couplet ces deux espèces de vers.

Cette première publication ne peut que faire le plus grand honneur à M. Gautier; elle est digne de fixer l'attention des philologues qui pourront y étudier le combat de l'italien et du françois, sous la même plume, et y voir les caractères saillants de ces deux langues éclater tour à tour et se disputer, pour ainsi dire, chaque vers, chaque mot, chaque syllabe.

M. Fortoul, on le sait, avoit eu l'heureuse idée de publier, aux frais de l'État, une collection des grands poëmes de la France. Ce projet, qu'il n'a pas eu le temps d'exécuter, M. Rouland, le nouveau ministre de l'instruction publique, l'a refait et modifié. M. Janet est chargé de publier, dans une série de quarante volumes, les poëmes héroïques qui racontent les hauts faits de Charlemagne et quelques autres qui s'y rattachent plus ou moins directement. M. Léon Gautier a travaillé, sous la direction de M. Guessard, non seulement à la copie de plusieurs de ces poëmes, mais à l'inventaire complet de tous les grands poëmes chevaleresques que le moyen âge nous a légués, chansons de geste ou poëmes d'aventure. C'est là qu'il a puisé, encore plus qu'à l'école des Chartes, les connoissances philologiques et la

connoissance parfaite des poëmes du cycle carlovingien qui se révèlent dans le travail dont nous venons de rendre compte. J. CARNANDET.

467. Notice historique sur la paroisse de Blécourt, par l'abbé J. B. A. Crépin, curé de Blécourt, ornée de planches et dessins par M. Hector Guiot, professeur de dessin au lycée de Chaumont. *Chaumont, imprimerie de Ch. Cavaniol*, 1858; in-8°.................. 4 — »

Sous ce titre, M. le curé de Blécourt vient de publier un opuscule destiné principalement à faire connoître son église, l'une des plus belles et des plus intéressantes du diocèse de Langres.

Classée, en 1841, au nombre des monuments historiques, sans que ce titre ait pu jusqu'ici lui être bien profitable, Notre-Dame de Blécourt mérite cependant toute la sollicitude de l'administration supérieure, et devra certainement participer dans une large proportion aux secours que distribue le gouvernement.

Le plan de la notice est ainsi résumé par son auteur : « Nous examinons » dans un premier chapitre l'antiquité de l'église de Notre-Dame de Blé- » court, sa célébrité, son pèlerinage et sa construction. Vient ensuite la » description de cet édifice et des objets d'art qu'il renferme. — Dans le » second chapitre, nous recherchons l'origine de Blécourt, nous exposons » l'état du village, son industrie, ses produits, son commerce et sa popula- » tion. Enfin, après avoir donné la liste des curés et des instituteurs de » Blécourt, nous terminons par quelques lignes sur les antiquités de ce vil- » lage et sur les localités qui en dépendent au point de vue religieux. »

Sept lithographies, finement dessinées, ornent le texte et en rendent l'intelligence plus complète : 1° Une vierge du XIIIe ou XIVe siècle, Notre-Dame de Blécourt en chromo-lithographie ; 2° une vue de l'église prise sur le transept nord ; 3° le portail principal de l'église ; 4° plan de l'église ; 5° une coupe longitudinale travée ; 6° des détails de l'église : fenêtre, supports, contreforts ; 7° une ancienne porte latérale.

Tous ceux qui aiment les arts au moyen âge accueilleront avec intérêt ces recherches aussi variées que nombreuses où la plume s'est fortifiée du crayon. Le style ne vise pas au pittoresque, il n'affecte aucune prétention archéologique ou scientifique ; il décèle le bon pasteur, qui, après s'être acquitté des devoirs du saint ministère, étudie le temple dont il est le gardien-né, et qui, pour le faire comprendre et pour le faire aimer, puise dans son cœur autant que dans son esprit.

Plusieurs pièces justificatives ont été ajoutées à cette notice. Nous citerons : une charte de Jean de Joinville, l'historien et l'ami de saint Louis ; la charte d'affranchissement de Blécourt, par l'abbé de saint Urbain, Charles de Lorraine, archevêque et duc de Reims ; et la charte de fondation de Mathons, en 1208, par le sire de Joinville.

J. CARNANDET.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. J. ANDRIEUX; L. BARBIER, administrateur à la bibliothèque du Louvre; AP. BRIQUET; G. BRUNET; F. CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; V. COUSIN, de l'Académie françoise; CUVILLIER-FLEURY; Dr BERNARD, bibliophile; A. DINAUX; Bon A. ERNOUF, bibliophile; FERDINAND DENIS, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; AL. DE LA FIZELIÈRE; Vte DE GAILLON; prince AUGUSTIN GALITZIN; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J.-F. PAYEN; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; Bon J. PICHON, président de la Société des bibliophiles françois; SERGE POLTORATZKY; RATHERY, bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie françoise; A. TEULET; VALLET DE VIRIVILLE; CH. WEISS; Francis WEY; YÉMÉNIZ, de la Société des bibliophiles françois; etc., etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

MAI

TREIZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1858

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE MAI

NOTICE

SUR LA BIBLIOTHÈQUE

DE

CATHERINE DE MÉDICIS

AVEC DES EXTRAITS DE L'INVENTAIRE DE CETTE BIBLIOTHÈQUE

Catherine de Médicis s'est montrée toute sa vie amateur très-éclairé des beaux-arts et des belles-lettres. En meubles, en bijoux, en tableaux et dessins, en objets précieux de toutes sortes, elle avoit amassé des richesses immenses, dont on peut se faire une idée en parcourant le petit nombre des inventaires de sa maison qui nous restent. Elle partagea les goûts très-prononcés de bibliophile que les princes de la maison de Médicis ont eus presque tous, et qu'elle retrouva chez François Ier, son beau-père, et chez Henri II, son mari. Une circonstance s'étant présentée d'accroître d'une manière notable la bibliothèque particulière qu'elle avoit formée, elle ne manqua pas de la saisir. Ayant appris la mort du maréchal de Strozzi, tué au siége de Thionville en 1558, elle prétendit que la curieuse bibliothèque du vieux maréchal provenoit d'un membre de la famille des Médicis pour la revendiquer. Voici en quels termes Brantôme a raconté le fait : « Ce « grand capitaine Strozzi avoit une très-belle bibliothèque, « dont on ne sauroit dire de lui comme le roy Louis XI disoit « d'un prélat de son royaume qui avoit une très-belle librairie « et ne la voyoit jamais, qu'il ressembloit à un bossu qui avoit « une belle grosse bosse sur le dos et ne la voyoit pas. Mais « Monsieur le maréchal visitoit, voyoit et lisoit souvent en « sa belle librairie ; elle lui estoit venue du cardinal Ridolphe « (le cardinal Ridolfi de la maison de Médicis) et fut achetée « après sa mort ; il estoit très-savant prélat ; elle estoit esti- « mée plus de quinze mille escus pour la rareté des beaux

« et grands livres qui y estoient. Après la mort dudit maré-
« chal, la royne-mère la retira avec promesse d'en récom-
« penser son fils et de la lui payer un jour; mais jamais il
« n'en a eu un sol. Je sais bien ce qu'il m'en a dit d'autrefois
« en estant fort mal content (1). » Toute sa vie Catherine de Médicis apporta le plus grand soin à compléter sa collection. Quand elle mourut, les livres hébreux, grecs, latins, françois, italiens qui la composoient, s'élevoient au nombre de quatre mille cinq cent cinquante environ; beaucoup de volumes renfermoient plusieurs ouvrages. On y comptoit huit cents manuscrits grecs et latins d'une grande ancienneté pour la plupart, qui provenoient de chez le maréchal de Strozzi. Une estimation de cette bibliothèque fut faite en 1597, et dirigée par le savant F. Pithou. Nous verrons plus loin qu'il en porta la valeur à une somme très-considérable.

Ce n'est pas sans quelques difficultés que ce trésor littéraire a été conservé à la France. En 1588, à la mort de Catherine de Médicis, les créanciers de cette reine obtinrent que ses biens meubles fussent mis sous le sequestre, afin d'être vendus à leur profit. La bibliothèque faisoit partie de ces biens; elle resta consignée à Paris, entre les mains de Benciveni, abbé de Bellebranche, aumônier et bibliothécaire de la reine-mère. En 1594, Auguste de Thou, cet ardent bibliophile, qui étoit investi depuis peu des fonctions de garde de la bibliothèque du roi, ne manqua pas de signaler au monarque triomphant la collection de Catherine de Médicis. Il étoit juste qu'elle fît retour à la couronne; Henri IV le comprit, et des lettres-patentes furent expédiées à cet effet; elles restèrent sans exécution pendant plusieurs années: il fallut d'autres lettres itératives et une procédure au Parlement; enfin, dans le cours de l'année 1599, la bibliothèque de la reine-mère fut jointe à celle des rois de France.

S'il faut en croire le père Hilarion de Coste, ordinairement

(1) *Vies des Capitaines étrangers*, etc.; t. I, p. 434 des Œuvres complètes, édit. in-8°.

bien informé de ce qui concerne la vie privée de nos rois, c'est au château de Saint-Maur, près Paris, que se trouvoit la bibliothèque de Catherine de Médicis. Parlant avec éloge du goût de cette reine pour les arts et les lettres, il dit qu'elle fit venir d'Italie les plus rares manuscrits en toutes sortes de langues; il cite ces vers de Ronsard :

« Ceste royne d'honneur de Médicis issue,
« . . . .
« Pour ne dégénérer de ses premiers ayeux,
« Soigneuse a fait chercher les livres les plus vieux,
« Hébreux, grecs et latins, traduits et à traduire :
« Et par noble despense elle en a fait reluire
« Le haut palais du Louvre, afin que sans danger,
« Le François fût vainqueur du scavoir estranger.

« Dans les dernières éditions, ajoute Hilarion de Coste, il « n'y a pas *le haut palais du Louvre,* mais *son chasteau de* « *Saint-Maur*; car la reyne Catherine estant encore daufine « fist commencer de bastir ce chasteau-là en l'honneur du « roy François le Grand, le père des muses et des lettres, « pour y loger Sa Majesté, ces chastes pucelles et sa *librairie*. « Ceux qui ont esté visiter ceste maison royale n'ignorent « pas que l'image de ce grand monarque est en bronze, au « lieu le plus éminent de ce chasteau-là; et plus bas sont « représentées en marbre blanc les trois Grâces, auprès des- « quelles sont les Muses, trois d'un costé et quatre de l'autre, « qui tiennent en leurs mains des instruments de musi- « que, etc. (1) »

J'ai sous les yeux l'inventaire de la bibliothèque de Catherine de Médicis; cet inventaire est suivi de l'estimation faite par Pithou dans les termes suivants :

« Nous soubzsignez commis et nommez pour la prisée et

(1) *Les Éloges ou les Vies des Reines, des Princesses et des dames illustres,* etc., etc. Paris, 1647, in-4o.—T. I, p. 240.

« évaluation de la bibliothèque et livres hébreux, arabes, « grecs, latins, françois et italiens qui ont appartenu à la « reine-mère deffuncte Catherine de Médicis, certifions à tous « qu'il appartiendra avoir veu, visité, feuilleté ensemblement « au logis du sieur abbé de Bellebranche, tous et ung chacun « les volumes, livres, papiers, desquelz le catalogue et indice « est cy-dessus transcript, qui sont pour la plupart grecz, « escriptz à la main, antiens et *apportez de Grèce* (2), nous « ont été représentez par le dict sieur abbé et que tous les « ditz livres, volumes, papiers à nous représentez vallent bien « argent contant cinq mil quatre cens escus, encores qu'il ne « se puissent assez estimer, tant pour la rareté et bonté des « ditz livres qui ne se pourroient trouver ailleurs, que pour « estre une bonne partie d'iceulz non imprimez, et les ditz « livres originaux et non copies, dignes d'estres reservez en « France pour la postérité, conservation des bonnes lettres et « pour l'honneur du royaulme; et impossibilité de pouvoir « colliger et assembler à présent une telle bibliothèque pour « quelque prix et en quelque pays que ce soit. Faict ce xx[e] « mars mil cinq cens quatre-vingtz dix-sept.

PELLERIN, — P. LASSILÉ, — PITHOU.

A cette évaluation est jointe la déclaration suivante :

« Après lesquelz livres veus et prisez par nous, le dict sieur « abbé de Bellebranche nous a dit avoir délivré par le com- « mandement exprès de la Royne-mère les livres qui s'en- « suivent :

« Un gros livre où sont contenues toutes les œuvres grec- « ques d'Hippocrates, presté à M. Duret, médecin.

« Item. Avoir presté à Monsieur le président Fauchet, par « son récépissé, un livre contenant la conqueste de Constan- « tinople, dessus la couverture duquel est écrit *de Expedi-* « *tione Francorum*.

Plus à Monsieur du Perron, à présent évêque d'Evreux,

(2) Ces deux mots ont été rayés.

deux volumes, scavoir : *Synodicus liber*, marqué 107. — *Canones et Synodi*, cum expositione Zonaræ, marqué 3.

Item à Monsieur le président de Thou et d'Emery par récépissé : Procopii Historia. — Ptolomæi Harmonica.

Item à Monsieur l'advocat Servin, par son récépissé : Acta Synodi Florentina. — Synodus Florentina. — Georgii Gennadii contra latinos. — Quomodo oportet accipere hæreticos venientes ad sanctam ecclesiam. — Œliani et aliorum diversorum Tactica cum figuris.

Item à Monseigneur le chancelier : Chrysostomi Orationes variæ. — Basilii in exameron homiliæ novem. — Aristotelis opera.

Lesquelz susditz livres nous n'avons peu priser ny evalluer pour ne nous avoir encores esté représentez. Faict le XXIX° juillet mil vc quatre-vingtz dix-sept. (29 juillet 1597).

Ainsi Cl. Fauchet, du Perron, J.-A. de Thou, qui comptent tous les trois au nombre des plus ardents bibliophiles de leur époque, avoient emprunté des livres à la reine-mère ; ces livres ont-ils jamais été rendus ?

L'inventaire de cette riche collection, qui se retrouve aujourd'hui presque entière à la bibliothèque impériale, est curieux à étudier. On y trouve mentionnés non-seulement de beaux manuscrits des auteurs classiques de l'antiquité grecque et latine, mais encore la plupart des éditions princeps de ces auteurs. Parmi les ouvrages en langue vulgaire, les plus remarquables de la littérature italienne : l'Enfer du Dante, le Décaméron de Boccace, le Roland de l'Arioste, les œuvres de Machiavel, sont énumérés souvent en doubles et triples exemplaires. Mais la première place, sans contredit, appartient aux ouvrages françois manuscrits ou imprimés. Ces ouvrages remplissent certainement plus de la moitié des deux mille cinq cents numéros qui composent cet inventaire.

Les livres relatifs à la théologie, aux sciences et aux arts ne sont pas les plus nombreux. On doit y remarquer cependant plusieurs travaux importants sur l'architecture, *Vitruve*,

Serlio, Alberti, ainsi qu'une série d'ouvrages des plus singuliers sur l'Astrologie judiciaire, cette science chimérique dont, comme chacun le sait, Catherine de Médicis étoit infatuée. Je signalerai les quatre suivants, qui sont très-remarquables et de plus écrits en françois :

Nº 605 : Jugements et plusieurs prognostications des fortunes et avantures de la disposition, mutation et changements des temps qui sont et ont esté. — Nº 2437 : Déclaration de la Table des Dignitez des planètes et mansions de la lune, par Mº Jehan Thibaut. — Nº 1342 : Des Douze Signes du Firmament pour scavoir quand la lune est bonne ou mauvaise, de la nature des femmes selon les XII signes du soleil. — Nº 448 : La Compilation de Léopold, fils du duc d'Autriche, de la Science des estoiles.

En poésie françoise, depuis le XIIIe siècle jusqu'à la fin du seizième, en romans de chevalerie, en contes et nouvelles, en mystères, la bibliothèque de Catherine de Médicis renfermoit des trésors inappréciables; on en pourra juger par les citations qui suivent cette notice. Je signalerai surtout sept ouvrages contenant des mystères, des moralités, des farces de notre vieux théâtre françois, entre autres le nº 2488 : La Résurrection de Jésus-Christ en vers, par Constantin, valet de chambre du roi François Ier. Je ne connois aucune autre mention de ce mystère.

Les ouvrages relatifs à l'histoire ancienne ou moderne dépassent le nombre de cinq cents numéros; plusieurs de ces ouvrages ont deux, trois et quatre volumes. Quelques-uns se rapportent à l'Italie, à l'Espagne, mais le plus grand nombre appartiennent à la France. J'ai compté plus de trente volumes, tant manuscrits qu'imprimés, de nos Chroniques nationales, celles de saint Denis, de Guillaume de Nangis, de Froissart, de Monstrellet, et de quelques autres. J'ai remarqué aussi une série très-ample, très-curieuse de pièces relatives aux règnes de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier.

Je signalerai aussi sous le n° 1966 un manuscrit intitulé : Les Rues et les Églises de Paris, avec la despence qui s'y fait chacun jour ; sous les n°s 2167 et 2433, les Antiquités et Histoire dè l'Abbaye de Saint-Denis. Du reste je donne à la fin de cette notice le titre complet de tous les ouvrages relatifs à l'Histoire de France que possédoit Catherine de Médicis.

Les livres imprimés composoient un peu plus du tiers environ de cette bibliothèque, qui dépassoit le chiffre considérable, à cette époque, de quatre mille volumes. Ces livres imprimés se recommandoient presque tous par l'ancienneté de la date de leur impression et la beauté de leur exécution. Plusieurs étoient imprimés sur vélin et ornés de belles miniatures. Je citerai, n° 294, la Bible historiale de Guiard des Moulins ; — n° 438, la Cité de Dieu, de saint Augustin, traduit par Raoul de Presles, imprimé à Abbeville en 1486 ;— n° 1543, les Hymnes translatées en vers françois, à Paris ; — n° 637, la Vie de Jésus-Christ ; — n° 597, la Légende des Saints, de Jacques de Voragines, imprimé en 1493 ;— n° 709, la Bible des poëtes, imprimé en 1493 ; — n° 399, l'Arbre des batailles, imprimé en 1493 ; J. Lancelot du Lac, imprimé à Paris en 1494 ; — n°s 138 et 431. Deux exemplaires des Chroniques de Saint-Denis, divisés chacun en trois volumes.

Il seroit curieux de savoir comment étoient reliés tous ces beaux livres; malheureusement les rédacteurs de l'inventaire ne disent rien à cet égard. Il est à craindre que la vie très-agitée de Catherine de Médicis ne lui ait pas permis de donner tous les soins désirables à cette partie importante de sa collection; seulement on sait qu'elle ne fit pas relier les manuscrits grecs et latins du maréchal Strozzi, et que ce fut Henri IV qui se chargea de ce soin. Il employa ainsi l'argent qu'il percevoit du revenu des jésuites, pendant quelques années que dura l'exil de ces religieux. Je regrette d'autant plus de manquer de renseignements à cet égard que la reine-mère, magnifique en tout, n'a pas manqué de faire exé-

cuter par les habiles artisans de cette époque de très-belles reliures ; les modèles qui nous restent le prouvent suffisamment. C'est d'abord un inventaire des bijoux et joyaux qui se trouvoient à Fontainebleau, dans le cabinet du roi en 1570. La reliure de cet inventaire, en maroquin du Levant, est ornée d'une bordure ou *roulette* en or fort élégante; sur les plats sont semés des *K* et des *C* entrelacés, surmontés de la couronne royale; le tout est doré. Dans un écusson au milieu sont gravées, en or et en couleur, les armes de France. Deux médaillons, dans le coin du haut à droite et dans celui du bas à gauche, renferment, en or et en couleur, les armes de la reine (mi-partie de France et de Médicis). Deux autres médaillons, dans les coins opposés, représentent la devise que cette reine avoit adoptée depuis la mort de Henri II, c'est-à-dire de la chaux qui jetoit une grande fumée à cause des eaux (symboles des larmes) qui tomboient dessus, et autour ces mots : *Ardorem extincta testantur vivere flamma*, c'est-à dire : Le feu vit sous la cendre. « Elle prit encore, ajoute Hilarion de Coste, une lance brisée dont les éclats estoient posez en pal de part et d'autre d'un écu avec ces mots autour : *Lacrimæ hinc, hinc dolor :* D'icy les larmes, d'icy la douleur ; pour signifier que la mémoire du funeste accident qui luy avoit enlevé ce prince luy seroit toujours présente, etc. » (1)

Voici encore une reliure moins somptueuse exécutée sur un livre qui certainement a fait partie de la bibliothèque de Catherine de Médicis, bien qu'il ne soit pas mentionné dans l'inventaire ; c'est un exemplaire grand papier de l'Architecture de Philibert de Lorme, imprimé à Paris en 1567, et dédié à la reine-mère. Cette reliure, en veau brun, est

(1) T. I, p. 240.—On connoît trois exemplaires de cet inventaire des bijoux, joyaux, etc., conservés à Fontainebleau. Le premier est aux Archives de l'Empire, le second à la Bibliothèque impériale, le troisième à la Bibliothèque de l'Arsenal. C'est l'exemplaire de la Bibliothèque de l'Arsenal, qui avoit été exécuté pour Catherine de Médicis, régente, que je viens de décrire.

couverte d'ornements d'un goût excellent, frappés à froid, dans le genre de ceux des livres de Grolier. Plusieurs de ces ornements représentent le cœur enflammé et environné de larmes, ainsi que la faux enlacée qui figuroient entre les emblèmes adoptés par la veuve de Henri II. L'écusson du milieu est resté vide, mais autour de celui du verso on lit en lettres d'or la devise que j'ai citée plus haut : *Ardorem extincta testantur vivere flamma* (1). Catherine a eu pendant toute sa vie un goût très-vif pour l'architecture, dont elle connoissoit les principes et les règles ; aussi Philibert de Lorme lui dit-il, au début de sa dédicace : « Madame, je voy de jour en jour l'accroissement du grandissime plaisir que Vostre Majesté prend à l'architecture, et comme de plus en plus vostre bon esprit s'y manifeste et reluit, quand vous mesme prenez la peine de portraire et esquisser les bastiments qu'il vous plaist commander estre faicts, sans y omettre les mesures de longueurs et largeurs avec le département des logis qui véritablement ne sont vulgaires et petits, ains fort excellents et plus que admirables, etc., etc. »

On sait que l'architecte Jacques Androuet du Cerceau a dédié à Catherine de Médicis son livre très-curieux, très-recherché des Bâtiments de France (2), et je suis bien étonné de ne pas trouver cet ouvrage parmi ceux du même genre que possédoit la reine.

Dans les notices que du Cerceau a jointes à ses dessins, il ne manque pas de rappeler les travaux importants exécutés par ordre de la reine, dans plusieurs châteaux de la couronne. Après avoir parlé des constructions faites au Louvre, sous François Ier, par Pierre Lescot, il ajoute :

« Ce que le roy Henry se trouvant grandement satisfait de la veue d'une œuvre si parfaicte, delibera la faire continuer

(1) Ce volume fait partie du cabinet de M. H. Destailleur, architecte du gouvernement.

(2) Le premier volume des plus excellents Bastiments de France, etc. Paris, 1576, in-fol.—Le second volume, etc. Paris, 1579, in-fol.

es trois autres costez pour rendre cette cour non pareille. Et ainsi par son commandement fut commencé l'autre corps de bastiment depuis le susdict pavillon tirant le long de la rivière : lequel a esté poursuivy par les roys François second et Charles neufiesme décédé, ses enfans, ou plustost par la royne leur mère, jusques à l'endroit où sera assis un autre escallier pour servir audit corps de logis. Davantage ont esté par laditte dame encommencez quelques accroissements de galleries et terraces, du costé du pavillon, pour aller de là au palais qu'elle a fait construire et édifier au lieu appelé les Tuileries. »

Voici comment s'exprime Androuet du Cerceau, en parlant des Tuileries : « Ce lieu estoit n'a pas longtemps une place aux faulxbourgs de S. Honoré, à Paris, du costé du Louvre, et est costoyé de la rivière de Seine, où il y avoit certaines maisons dédiées à faire les thuilles; et près d'iceluy y avoit quelques beaux jardins. La royne mère du roy ayant trouvé ce lieu bien commode pour faire quelque bastiment plaisant, fist commencer à y bastir, et ordonna premièrement le dessein que vous en ay figuré, avec ce fist dresser les jardins suyvans, et ainsy que les voyez par mes portraictz. Icelle dame ayant bien considéré le premier dessein du plan, ne l'a guères depuis changé, excepté quelques augmentations qu'elle a délibéré y faire. » Du Cerceau donne encore quelques détails précieux sur les travaux que cette reine fit exécuter au château de Saint-Maur, près Paris, et à celui de Chenonceau, en Touraine (1).

Tous les volumes manuscrits ou imprimés qui composoient la bibliothèque de Catherine de Médicis ont-ils été remis aux commissaires désignés par Henri IV, et peut-on les retrouver aujourd'hui à la Bibliothèque impériale de Paris? Il est assez

(1) Liv. II, p. 5. — Au sujet des travaux que Catherine de Médicis avoit fait exécuter aux Tuileries, et de la grotte en rocailles que Bernard de Palissy avoit construit par ses ordres dans le jardin du palais.

Voyez un article curieux de M. A. de Montaiglon, t. 7, p. 1[r] des *Archives de l'Art françois*.

difficile de vérifier complétement ce fait; seulement il est certain que desouvrages importants, inscrits dans l'inventaire dressé par les commissaires P. Laffilé et Pithou, ne se retrouvent plus à la Bibliothèque. Comme exemple digne de remarque, entre les livres imprimés sur vélin et ornés de miniatures que j'ai signalés plus haut, je citerai la Cité de Dieu, imprimée à Abbeville en 1486, et le Roman de Lancelot du Lac. Je dois encore observer que plusieurs ouvrages dont la reliure est ornée des armes ou de la devise de Catherine, et qui lui ont appartenu évidemment, se retrouvent dans des bibliothèques publiques ou particulières.

J'ai parlé plus haut d'un exemplaire grand papier des ouvrages d'architecture de Philibert de Lorme. Voici le titre d'un manuscrit de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris :

Histoire des Prouesses et Vaillantises de noble seigneur messire Simon, comte de Montfort, faites par luy pour la foy catholique et l'église de Dieu contre les Albigeois hérétiques; depuis l'an de grâce 1206 jusques à 1218, premièrement composée en latin par frère Pierre, religieux des Vaux de Sernay, de l'ordre Cisteaux; puis traduicte en françois, l'an du Saulveur 1565, par reverend père en Dieu messire Guillaume Pellicier, évesque de Mompellier, le tout au nom du Créateur auquel soit gloire et honneur es siècles des siècles. 1 vol. in fol. sur papier de 250 feuillets. (*Bibliothèque Sainte-Geneviève*, H. F. 10, in-fol.)

Ce volume est orné d'une charmante reliure en veau fauve un peu fatiguée, couvert d'ornements frappés à froid. Au milieu du recto, un médaillon peint sur vélin vert représente les armes de Catherine de Médicis, entourée de la cordelière des veuves ; au verso, dans un autre médaillon, sont peintes des flammes sur un ciel parsemé de larmes ; autour du médaillon on lit ces mots : ARDOREM EXTINCTA TESTANTUR VIVERE FLAMMA.

Nous pouvons également signaler un exemplaire de l'*Orlando Furioso*, édition de Giolito, en italien, in-4°, qui fait partie de la riche bibliothèque de M. Solar. (*Note de l'éditeur.*)

BIBLIOTHÈQUE

DE

CATHERINE DE MÉDICIS.

EXTRAITS DE L'INVENTAIRE.

THÉOLOGIE. — JURISPRUDENCE. — SCIENCES ET ARTS

Partie de la Bible en italien, commençant aux Proverbes, imprimée à Venise l'an 1471. (N° 48.)

Le premier volume de la Bible traduit de latin en françois par Guiard des Moulins, imprimé sur vélin, avec figures. (N° 376.)

— Le deuxième volume de la Bible en françois, imprimé sur vélin, avec figures. (N° 376.)

Psautier en françois pour Madame, vieil. impress. (*vieille impression.*) (N° 2098.)

Psaultier traduit en vieil françois par Pierre de Patis (*sic?*), environ l'an 1200. (N° 2574.)

Les Épistres et Évangiles traduits de latin en françois, selon l'ordonnance du Messel, à l'usage de Paris. (N° 2582.)

Les Hymnes translatées en vers françois, à Paris, vieil. édit. (*vieille édition*) sur vélin, avec figures (N° 1543.)

La Légende des Saints, avec figures enluminées, imp. sur vélin, 1493. (N° 597.)

S. Augustinus, de civitate Dei, imp. Mogunciæ, an. 1473. (*Imprimé à Mayence en 1473.*) (N° 510.)

S. Augustinus, de Civitate Dei, impr. an. 1467. (*Imprimé en 1467.*) (N° 606.)

Le second volume de la Cité de Dieu de S. Augustin, contenant les XII derniers livres, imprimez à Abbeville l'an 1486. (No 438.)

Le premier volume des grans postilles sur les Epistres, leçons et Evangiles de tout le caresme, traduit en françois par Pierre Desrey, et imprimé sur vélin, avec figures enluminées. (No 654.)

Le 2e volume, etc. (No 655.)

Le 3e volume des Expositions des dictes Epistres et Evangiles de toute l'année. (No 656.)

Le 4e volume, etc. (No 657.)

Le 5e volume, etc. (No 658.)

Le premier volume de Vita Christi, imprimé sur vélin, avec figures enluminées, composé en latin par Pierre Ludoulphe, chartreux, et translaté en françois par Guillaume le Menan, de l'ordre des Frères Mineurs. (No 637.)

La Passion de Jésus-Christ en vers italiens et en prose françoise, par le saint homme François de Paule. (No 2556.)

Volumen Epistolarum S. Hieronymi, impress. an. 1468. (*Lettres de saint Jérôme, imprimées en 1468.*) (No 116.)

Albertus Magnus de Animalibus, impress. an. 1468. (*Imprimé en* 1468). (No 116.)

Vitruvius, editio Jocundi. Venetiis 1511. (*Vitruve, édition de Jean Joconde, Venise, 1511.*) (No 1762.)

L'Architectura di Sebastiano Serlio. (No 257.)

Les livres d'architecture et perspective de Sebastiano Serlio, en italien et en françois, imprimé à Paris, l'an 1545. (No 295.)

L'Architecture de Léon-Baptiste Albert, en italien, à Florence, 1550. (No 1912.)

Description de trois pièces de tapisserie de Turquie, veues à Vienne. (No 1607.) — *Au Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque impériale*, no 7406.

L'Art de la Guerre de Machiavel, traduit en françois par Jean Charrier, impr. à Paris l'an 1546. (No 619.)

Averroes, in Aristotelis Metaphysicam, impress. an. 1473. (*Imprimé en 1473.*) (Nº 77.)

Histoire Naturelle de Pline, en italien, impr. l'an 1476, traduite par Christophorus Landinus. (Nº 153.)

Plinii opera, imp. Parmæ, an. 1476. (*Œuvres de Pline, imprimées à Parme en 1476.*) (Nº 367.)

Tabulæ Astronomicæ Joannis de Blanchinis. (Nº 454.)

Introducteur d'Astronomie que J. Philippe traita pour un empereur de Rome. (Nº 449.)

Liber ultimus secundum Astronomos Magistri Joannis, qui est de Imperio Turcorum. (Nº 605.)

Tractatus Meteorum. (Nº 305.)

Tabula Conjunctionum et Oppositionum solis et lunæ. (Nº 437.)

Tractatus spheræ secundum Adalonum, Astrologia et theorica Planetarum. (Nº 823.)

— Pratica Astrolabii. (Nº 823.)

— Tractatus de sphæra incerti authoris. (Id.)

Canones Almanach de Æquationibus Planetarum. (Id.)

Theorica distantiarum omnium sphærarum à terra. (Id)

Tabulæ Astronomicæ Boneti. — Tabulæ Alfonsi. — L'Astrolabe et l'Algorisme en françois. — Canones in tabulas Parisienses. — Albertus Magnus de Mirabilibus mundi. — Quædam Astrologica in Arabico. (Nº 1341.)

Albumazar de Mansionibus cum ratione spheræ Pithagoricæ. — Des douze signes du firmament pour scavoir quand la lune est bonne ou mauvaise. — De la nature des femmes selon les XII signes du soleil. — Liber Albandini, et Alia de signis cœlestibus. (Nº 1343.)

Tabulæ Astrologicæ. (Nº 1267.)

Catalogue des plus célèbres Astrologues, fait par Simon de Phares, du temps de Charles V. (Nº 1272.)

Liber de signis et indicis Astrologiæ, imperfectus. (Nº 1215.)

Speculum Domini Alberti de Discretione Astrologiæ (Nº 605).

Jugements et plusieurs des pronostications des fortunes et

avantures de la disposition, mutation et changement des temps qui sont et qui ont esté. (N° 605.)

Déclaration de la table des Dignitez des Planetes, et mansions de la lune par Me Jean Thibaut. (N° 2437.)

Alchabicius de Astrologia cum expositione Joannis de Saxonia. Venetiis, MCCCCLXXXV. (N° 2643.)

Guidonis Bonati Astrologica. (N° 2602)

La Compilation de Leopolde filz du duc d'Austriche, de la science des estoilles. (N° 448.)

Summa Hostiensis, imp. Romæ, an. 1473. (*Imprimé à Rome en 1473*). T. 1. — Alter tomus summæ Hostiensis. Nos 131).

La saincte et très chrestienne Cabale métrifiée et mise en ordre par frère Jean Thenaud, avec enlumineures. (N° 526.)

Claudii Ptolomei cosmographia, interprete Jacobo Angelo ad Alexandrum V, pontificem maximum. — *Au commencement est le portrait du roy Louis XII.* (N° 67.)

Textus decretalium, Clementinæ, et Extravagantes: impressa Venetiis, anno 1464. *Textes des Décrétales, etc., imprimées à Venise, en 1464.* (N° 42.)

Modus faciendi duellum coram Rege Angliæ. (N° 694).

— De officio Marescalchi in Anglia. (N° 694.)

Les Statuts, Ordonnances et Coustumes à tenir en l'ost, ordonnez par Richard II, roy d'Angleterre. (N° 694.)

Ordonnances faites par le roy Charles VI. (N° 1323.)

Pragmatique Sanction, traduite de latin en françois.

Les Remontrances faites par la Cour de Parlement au roy Louis XI, pour l'entretenement (sic) de la Pragmatique.

Traité de Guillaume Paraldi, archevêque de Lyon, contre la pluralité des bénéfices. (N° 749.)

Ordonnances du Roy touchant la gendarmerie, et le prix de la façon de l'artillerie. (N° 2616.)

Le Gouvernement des Princes, traduit du grec d'Aristote en

françois par le docteur Philippe, vieille édit. sur vélin. (N° 556.)

Déclaration de Noblesse et des choses qui lui appartiennent, et comment on doibt faire blasons.

— La manière de faire champ à outrance, par Thomas, duc de Glocestre.

— L'ordonnance des gages de bataille, selon la coustume du royaume de France.

— La première institution des roys d'armes et hérauts, et des serments qu'ils font à leur création.

— La manière de faire tournois et behours, et des droits des hérauts en iceux.

— L'ordonnance que souloient anciennement faire les parents des nobles hommes trespassez, avec l'enterrement de Messire Gérard de Mortagne, seigneur d'Espieres. (N° 1022.)

Le thresor de Noblesse, composé par un docteur en loix pour Charles VIII, vieille édit. sur vélin. (N° 557.)

L'Instruction des princesses, dames de cours et autres femmes, composée par dame Christine. (N° 1181.) — Au cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque impériale N° 7398.

BELLES-LETTRES

Le Premier Livre de Amadis de Gaule, en vélin, avec figures blanches, imprimé l'an 1540. (N° 553.)

L'Arbre des Batailles, impr. à Paris, l'an 1493, avec figures. (N° 399.)

L'Art et Science de Rhetorique pour faire rithmes et ballades, vieil. impress. de Paris, 1493. (N° 1001.)

Le Roman du Roy Artus, 1 vol. imprimé à Rouen l'an 1488. (N° 134.)

Decameron de Boccace en italien. (N° 1766-1767.) — Aux Manuscrits de la Bibliothèque impériale, n° 7262-7263.

Decameron de Boccace en françois, avec enluminures. (N° 78.)

Decameron de Boccace traduit en françois par Mᵉ Laurent de Premier (fait), vieil. impr. (N° 883.)

Idem. mˢ. (N° 1820.) — Aux Manuscrits de la Bibliothèque impériale, n° 7371.

Les Cent Nouvelles de Boccace en françois, à Paris, 1505. (N° 1335.)

Le Decameron de Jean Boccace, imprimé à Paris l'an 1545. (N° 154.)

Le Champion des dames de Martin Franc, vieille impress. (N° 191.)

Ciceronis opera, edita à Jo. An. episcopo Aleriensis. Romæ an. 1471. *Œuvres de Ciceron, imprimées à Rome, en 1471.* (N° 128.)

Le Livre intitulé Eracles de la Conqueste de la Terre Sainte par Godefroy de Buillon, continué jusques au Roy Jean de Brienne. (N° 249.)

Apologues d'Ésope traduits du latin de Laurent Valle, par Guillaume Tardif, liseur du roy Charles VIII, vieil. édit. avec figures. (N° 584.)

Le Roman Mestre Gossouin, qui est appelé *Image du Monde*. (N° 527.) — B. I. 7070.

Lactantii opera. Romæ. Impres. an. 1470. (N° 444.)

Lactantii opera. Impr. Romæ 1468. *Œuvres de Lactance, imprimées en 1468.* (N° 446.)

Le Roman de Lancelot du Lac avec figures, escrit en l'an 1274. (N° 497.)

Le 1ᵉʳ, 2ᵐᵉ, 3ᵐᵉ volume de Lancelot du Lac, imprimé sur vélin, avec figures, l'an 1494. (Nᵒˢ 415, 16, 17.)

Autre 1ᵉʳ volume. (N° 428.)

Autre 2ᵐᵉ vol. (N° 1080.)

Autre 3ᵐᵉ vol. sur vélin. (N° 1056.)

La tierce partie de Lancelot du Lac, avec la queste du S. Graal et la dernière partie de la Table ronde, vieille impression. (N° 121.)

Ovidii opera, Romæ 1469. (Nº 611.)

La Bible des Poëtes, ou metamorphoses d'Ovide en prose, imp. à Paris 1493, avec figures enluminées. (Nº 709.)

Les Paraboles Maistre Alain, avec comment., imprimées sur vélin, avec figures enluminées. (Nº 692.)

Senecæ Philosophi et Rhetoris opera; Impress. an. 1474. (Nº 115.)

La Sforziada di Giovanni Simoneta, traduite en italien par Christophe Landinus, et imprimée sur vélin l'an 1479. (Nº 161.)

Histoire de la destruction de Troyes, en vers, par Mᵉ Jaques Milet, impr. l'an 1498, avec figures. (Nº 404.)

L'Incarnation de Nostre Seigneur, par personnages, vieille impress. (Nº 1473.)

Le Mystère de la Passion, joué à Paris et à Angers, 1490. (Nº 774.)

Le Mystère de la Passion de Nostre Seigneur, vieil. impress. (Nº 1337.)

Le Mystère de la Resurrection de Nostre Seigneur, composé par Mᵉ Jehan Michel, joué à Angers. Vieil. impress. (Nº 1469.)

La Resurrection de Jés.-Christ en vers, par Constantin, valet de chambre du roy François. (Nº 2488.)

La Resurrection de Nostre Seigneur en rithme à Paris; vieil. impress. (Nº 2489.)

Le Mystère de Bienavisé et Malavisé en rithme, vieil. impress. (Nº 1458.)

Le Debat du Content et du non Content, par Jean du Prier, dit le Prieux. (Nº 2455.)

Maistre Pierre Pathelin, en rithme, vieil. impres. (Nº 2097.)

HISTOIRE. — HISTOIRE DE FRANCE.

Le Livre des Merveilles du monde, lequel contient six autheurs, à scavoir : Marc-Paul.—Frère Andry, de l'ordre des frères mineurs.—Traicté fait à la requeste de Talai-

rant de Pierregort, cardinal en titre de s. Pierre ad Vincula, contenant l'estat de la Terre-Saincte et en partie d'Égypte, par Guillaume de Bouldeselle, l'an 1336.—Le Livre de Guillaume de Mandeville; — celuy de Jean Hayton, — et le Livre de frère Bieul, de l'ordre des Prescheurs. (Nº 81.)

Histoire de la Terre-Saincte, par l'archevêque de Tyr. (Nº 741.)

Voyage de la Terre-Sainte, de Bertran de la Broquiere, an 1438. (Nº 2468.)

Le premier volume d'Orose, traduit en françois, vieille édition. (Nº 243.)

Le 2e volume d'Orose, en vélin, avec figures. (Nos 144 et 598.)

Le second volume d'Orose, vieille impression sur vélin, avec figures. (Nº 344.)

Josephe de la bataille judaïque, avec figures, imprimé à Paris, l'an 1492. (Nos 246 et 332.)

Titi Livii opera, imp. Romæ, 1472. (Nº 195.)

Titi Livii Decades duæ, impr. Romæ, an 1466. (Nº 430.)

Le second volume des Decades de Tite-Live en françois, imp. à Paris, l'an 1530. (Nº 290.)

Histoire romaine, divisée en x livres, intitulée les Commentaires de Jules César, traduits en françois, avec plusieurs belles enluminures. (Nº 441.)

Les Commentaires de Jules Cesar en françois, avec additions jusques en l'an 1325. (Nº 250.)

Le premier volume du Miroir historial, traduit en françois par Jean de Vignoy, escrit par Raoul d'Orliens, l'an 1396. (Nº 47.) Bibl. imp. 6934.

Le premier volume du Miroir historial de Vincent, traduit en françois, et imp. à Paris, l'an 1495. (Nº 302.)

Le second volume du Miroir historial de Vincent, en françois, vieille impress. (Nº 386.)

Le quatriesme volume du Miroir historial de Vincent, vieille impression. (Nº 196.)

Le même, ms sur papier. (N° 340.)

Le cinquiesme volume du Miroir historial de Vincent, en françois, vieille impression. (N° 334.)

Paulus Œmilius, de Gestis francorum, vet. edit. (N° 852.)

Paulus Œmilius, etc. Paris, 1539. (N° 848.)

Le premier volume de la Mer des histoires, impr. l'an 1488. (N° 146.)

Idem. Imprimé à Paris en 1488, sur vélin. (Nos 503-504.)

Le second volume, *idem*, avec figures.

Le troisiesme volume de la Mer et Chroniques des histoires de France, finissant à la mort de Charles VII, vieille impression. (N° 333.)

Les Croniques de France selon qu'elles ont esté composées en l'eglise de S. Denis en France, avec figures, et finissant au couronnement du roy Charles VI. (N° 301.)

Volume des Chroniques de France, en papier, depuis le roy Philippe de Valois, jusques à l'an 1459. (N° 343.)

Le premier volume des Chroniques de France, ou de S. Denys, imprim. à Paris, 1493, sur vélin, avec enlumineures. (N° 461.)

Le second volume, etc. (462.)

Le troisiesme volume, etc. (463.)

Le premier volume des Chroniques de France, finissant au roy Louys-le-Jeune, imprimé et enluminé sur vélin. (N° 138.)

Le second volume des Chroniques de France, finissant à l'an 1374. (N° 139.)

Le tiers volume des Chroniques de France, finissant à la mort du roy Charles VII. (N° 140.)

Les Chroniques de Guillaume de Nangis, depuis le roy Pharamond jusques à l'an 1381. (N° 1443.)

Histoire des roys de France, depuis la destruction de Troyes jusques au roy Charles-le-Bel. (N° 738.)

Abrégé des Chroniques de France, commençant à la destruction de Troyes et finissant au roi Charles VII. (N° 2624.)

Le premier volume des Chroniques de Jean Froissart.

Le deuxième volume, etc.

Le troisième volume, etc.

Le quatriesme volume des Chroniques de Jean Froissart, avec additions sur la mort de Richard, roy d'Angleterre. (Nos 309 à 312.)

Le premier volume des Chroniques de Jean Froissart. (No 396.)

Voir encore les nos 724.

Le premier volume des Chroniques d'Enguerran de Monstrelet, vieille impress. (Nos 385 et 460.)

Le premier volume des Chroniques de Monstrelet. (No 602.)

Les deuxième et troisième volumes. (No 603.)

Gestes des François descendus du roi Priam, jusques à Charles, fils de Charles VI, et Jeanne la pucelle. (No 2632.)

Premier volume des Chroniques françoises en vers, par Guillaume Crétin, chantre et chanoine de la Sainte-Chapelle. (No 580.)

Le second volume des Chroniques de France, mises en vers françois, par Guillaume Crétin, commençant au roy Clotaire, avec figures enluminées. (No 565.)

Le troisiesme volume des Chroniques de France, en vers françois, finissant à la mort de Pepin, par Guillaume Crétin, chantre et chanoine de la Saincte-Chapelle, avec figures enluminées. (No 523.)

Le quatriesme volume des Chroniques de France, de Crétin, contenant les gestes de Charlemagne. (No 524.)

Chroniques du roy Louys XII, depuis l'an 1501 jusques à l'an 1506. (No 991).

Les Chroniques du roy Louys XII, de l'an 1499 et 1500. (No 1011.)

Abrégé d'histoire, depuis le commencement du monde jusques au roy Louis XII, avec les enseignements de S. Louis à son fils. (No 2059.)

Petit Traité sur le decours ruineux de Assyrie, de Grèce, de Rome et Triomphe de France. (N° 443.)

Louange de la France, par Bernard, avec peintures. (N° 2594).

Officium et Vita sanctæ Clotildis reginæ. (N° 581.)

Chronique de Charlemagne, où sur la fin sont les noms des Roys de France. (N° 892.)

Histoire du roy Louys-le-Jeune, en vers françois, par René Macé, religieux de la Trinité de Vendosme. (N° 558.)

Le Livre de la Vie et Miracles du roy S. Louis, avec figures enluminées. (N° 714.)

La Venue de l'empereur Charles en France, et de sa réception par le roi Charles-Quint. (N° 2630.)

Carolidos liber I, de Miseribus guerræ Anglicorum. (N° 2694.)

Lettres délivrées par le roy d'Angleterre en exécution du Traité de Brétigny.

Traité de Belleville et de la délivrance du duc de Berry et du comte d'Alençon.

Don fait par le roy Edouard à son fils, prince de Galles, de la duché de Guienne, après le traité de Brétigny, avec autres lettres servants pour l'installation dudit prince en ladicte duché.

Lettres délivrées par le roy Jean, en exécution du traicté de Brétigny, pour sa part.

Traicté de l'hostage des quatre princes de France, pour la délivrance du roy Jean.

Délaissement fait par Alphonse, roy de Castille, au roy d'Angleterre, du droit qu'il prétendoit en Gascogne.

Traité des Trèves faites entre les rois d'Angleterre et d'Écosse, l'an 1357. (N° 694.)

Desolatio Franciæ dum rex Carolus VI detineretur ab Anglis, per Magistrum Robertum Blondeblum ; Carmina. (N° 1197.)

Chronique du roy Charles VI, depuis 1402 jusques en 1458. (N° 2270.)

Histoire du roy Charles VII compilée par Jean Chartier, chantre de l'église de Saint-Denis. (N° 513.)

Le Siége d'Orléans par les Anglois. (N° 1376.)

Arrest du connestable de Luxembourg. (N° 1336.)

Exhortation au roy Louys XI pour aller outre mer. (N° 2483.)

Ordonnance de Charles, duc de Bourgogne, pour la gendarmerie, l'an 1473. (N° 1444.)

Congratulation de la Nativité du roy Charles VIII. (N° 1555.)

Livre des sept grâces que Dieu a faites au roy Charles VIII. (N° 1135.)

Harangue de Madame France à son fils Charles VIII. (N° 1402.) B. 3, J. J., n° 7405.

La Prophétie du roy Charles VIII et l'exercice d'icelle. (N° 1371.)

La vraie ordonnance du roy Charles VIII, par Pierre d'Urfé, grand escuyer de France. (N° 1970.)

Couronne du roi Charles VIII, en prose et vers. (N° 2320.)

De Excellentia animi regis franc. Caroli VIII, poema Petri Lazaroni. (N° 2258.)

L'Epitaphe du roy Charles VIII. (N° 1970.)

Généalogie de la royne Anne de Bretagne, avec les cérémonies faites à son enterrement, avec figures. (N° 1126.)

Joannis Michaelis Nagonii Panegyricon et Prognosticon ad Ludovicum XII, regem Franciæ. (N° 1003.)

Le Blason de la guerre du Pape et de ses alliez contre le Roy de France. (N° 2439.)

Ludovici Heliani utriusque juris doctoris, de bello reparando adversus Hispanos oratio ad Ludovicum XII. (N° 1261.)

— Ejusdem Heliani Paradoxon Immortalitatem hominum in solis litteris consistere. (Id.)

Remontrances faites au Pape pour le Roy Louis XII contre le Roy des Romains. (N° 804.)

Fausti Sylva de secunda Napolitana Victoria, ad Ludovicum XII. (N° 2099.)

Triomphe du Roy pour la Victoire contre les Vénitiens, en vers italiens. (N° 1534.) — B. J. N° 7488.

Les Droits du Roy Louis XII au royaume de Sicile. (N° 1258.)

Les Vaillances et Conquestes du Roy Louis XII delà les monts. (N° 1969.)

La Chronique de Gennes et de Milan, avec la totale description de l'Italie, à Paris, 1507. (N° 1972.)

Triomphes du Roy Louis XII, par Symphorien Champier, à Lyon, 1509. (N° 2060.)

Les Louanges du Roy Louis XII, par Cl. Seyssel. (Vieille impress.)

Remonstrance faite par les Confederez de l'Empereur aux Estats tenus à Valdollit, sur la reddition de Milan, avec la Response. (N° 1160.)

Les Alarmes de Mars sur le voyage de Milan, en vers, avec la Conqueste et Entrée d'icelle, en prose. (N° 588.)

La Deploration de l'Église sur ses persécutions, es ans 1510 et 1511, par le Traverseur des Voyes périlleuses. Vieille impress. (N° 1967.)

Joustes entre le duc de Valois et le duc de Bretagne, a l'advenement de la Reine Marie d'Angleterre, femme du Roi Louis XII. (N° 2319.)

Éphemerides de l'An 1519. (N° 1199.)

L'Epistre de la Royne Marie au roy d'Angleterre, son frère, à Paris, 1517. (N° 1140.)

La Complainte de Gennes, sur la mort de Dame Thomassine Espinolle, Genevoise, avec figures. (N° 1200.)

La Ressource de la Chrestienté sur l'entreprise de Naples. (N° 1279.)

Antonii Geral Carmen panegyricum ad Franciscum Sforciam Mediolani ducem. (N° 1998.)

Franciscus Aleardus de laudibus Francisci Sforciæ ducis Mediolanensis. (2261.)

Joannis Stephani Cotæ Carmen de Laude pacis ad Franciscum Sforciam. (N° 2573.)

Fausti Andrelini Carmen de Captivitate Ludovici Sforciæ. (No 2559.)

Oratio ad Mediolanenses post defectionem eorum et de Ludovico Sfortia apud Novarium Victoriam. (No 2628.)

Hieronymi Mangariæ Opusculum super Declaratione Arboris consanguinitatis ad Galeacium Mariam ducem V Mediolani. (No 1594.)

Traité des Meurs, à Louyse de Savoye, mère du Roy Francois I. (No 2086.)

Les Louanges à Madame Louyse de Savoyé par les Sept planettes, composé par André de la Vigne. (No 1487.)

Vers françois à Madame d'Engoulesme. (No 1919.)

Vers sur la Naissance du Roy Francois I. (No 1162.)

Epistre de Jean de Linoncourt, thresorier de l'église de Tours, au duc de Valois, traitant des gestes de Totila. (No 2091.)

Francisci Valesii fata per Stephanum Doletum. Lugduni, 1539. (No 2569.)

Fausti Andrelini Carmen ad Franciscum Regem (No 2571.)

Histoire du temps du Roy François Ier, remplie de digressions morales, autrement Louanges et Exhortations adressées au Roy François Ier. (No 258.)

Interpretation du pseaume *Dominus illuminatio mea*, par dialogues, entre le Roi Francois I et sa mère, avec figures. (No 2058.)

Horoscope fait sur la Nativité de Monsieur, filz du Roy François Ier, né l'an 1517. (No 1128.)

Remonstrance faite au Pape sur la calomnie du Roy des Romains contre le Roy François. (No 1451.)

Carmen Julii Ascanii Thusciensis in laudem Francisci Regis Fr. (No 2259.)

Joannis Antonii Modesti Ecloga de Laudibus Francisci I Regis. (No 1964.)

Louange du Roy Francois I, en vers, sous le nom de Clio. (No 2189.)

Vers de la Chasse du cerf, avec figures, et comment le Roy

François donna l'office de grand veneur au marechal de Chabannes. (No 2102.)

Alexandri Ruinagiæ Jurisconsulti, pro Civitate Placentina oratio ad Franciscum Regem. (No 2597.)

Le Sacre, Couronnement et Entrée de Claude, reine de France, avec figures. (No 2558.)

Instructions pour Mons. le Dauphin, en vers françois. (No 2367.)

Plainte sur le Trépas de Me Guillaume de Bissipat, en vers françois. (No 2584.)

Généalogie des princes de Bourbon. (No 2477.)

Prognosticum Revolutionis pro anno ætatis 18 — Joannis Borbonii ducis. (No 2482.)

Discours à Charles II, duc de Bourbon. (No 1447.)

Vers à la duchesse de Bourbon. (No 2368.)

Lettres envoyées par Me Jean Robertet, secrétaire du duc de Bourbon, à Mons. de Montferrat, gouverneur de Jacques de Bourbon. (No 1012.)

Le Livre de la Dedicace du Temple S. Francois, où sont representez les Pairs de France, pour juger la cause du comte de Flandres. (No 1143.)

Première partie des Histoires de Hainaut, de Me Jaques de Guise. (No 337.)

Les Chroniques de Normandie, commençant à Robert le Diable, et finissant l'an 1217. (No 309.)

Histoire de Florence, de Machiavel, en italien, imprimé l'an 1537. (No 2016.)

Discours de Machiavel sur le I decade de Tite-Live, à Venise, 1537. (No 2017.)

Le Prince et la Vie de Castrucio, et autres traitez du mesme Machiavel. (No 2018.)

Histoire de Florence, en italien, traduite du latin de Léonard Aretin, par Donato Aciayoli, à Venise, 1473. (No 539.)

Histoire de Florence, de Pogge, traduite de latin en italien par Jaques Pogge, son filz, à Venise, 1476. (No 540.)

Antiquitez de l'Abbaye de Saint-Denys. (No 2167.)
Histoire de l'Abbaye de S. Denys. (No 2433.)
Les Rues et les Eglises de Paris, avec la despense qui s'y fait chacun jour. (No 1966).
Statuta Collegii magistri Gervasii. (No 2434).
Inventaire des Livres de la Librairie de Blois, fait lors que les livres furent transportez à Fontainebleau. (No 790.)

LE ROUX DE LINCY.

COUP D'ŒIL

SUR LA VIE ET LES ÉCRITS DU CHANOINE RUMPLER

(DEUXIÈME ARTICLE). (1)

L'intérêt presque romanesque qui s'attache au récit de la vie errante du chanoine Rumpler ne permet pas de classer son *Histoire* dans la catégorie de ces livres qui ont peu de valeur par eux-mêmes, et que les bibliophiles ne recherchent qu'à raison d'un titre plus ou moins attractif par sa singularité, que les auteurs ont eu l'adresse d'adopter. Car c'est un appât auquel des hommes éclairés d'ailleurs se laissent prendre ; et cette amorce trompeuse les égare quelquefois, jusqu'au point de faire porter leurs convoitises, même sur des ouvrages mystiques ou ascétiques, qui l'emportent de beaucoup sur les productions de l'art profane par la bizarrerie métaphorique de leurs titres.

Il seroit injuste de confondre l'*Histoire véritable* avec ces sortes de livres. A part la forme ironique et facétieuse que le caractère naturellement jovial de l'auteur lui a imprimée, elle a un côté sérieux en ce qui concerne la mésintelligence qui avoit éclaté entre lui et les chefs de son chapitre. Quoique sa gaîté

(1) Voir le premier article, livraison de *mars-avril* 1858, p. 807.

ne l'abandonne pas, même lorsqu'il en parle le cœur navré, il cède quelquefois aux émotions qu'il éprouve, et les retrace en quelques pages écrites avec chaleur, qui forment un contraste assez piquant avec le ton général du livre. Le malicieux chanoine se laisse entraîner au penchant qui le porte à ne voir les affaires humaines que sous leur côté plaisant; mais en courant trop après le trait, il en affaiblit la portée, et s'il arrache quelque sourire à ses lecteurs, il les lasse à le suivre dans une voie où il ne sait pas s'arrêter à propos. On conçoit qu'avec une pareille disposition d'esprit, il n'ait pas su éviter les inconvénients de la prolixité dans ses digressions, et même dans ses récits. Il ne faut pas non plus y chercher une correction de style bien conforme aux règles, soit que, né dans un pays nouvellement réuni à la France, et où la langue allemande est généralement parlée, il ne se fût pas assez pénétré des prescriptions de notre code grammatical, soit que, pour donner plus de vivacité ou d'énergie à l'expression de sa pensée, il ait volontairement transgressé ces règles, par suite de l'esprit d'indépendance dont il étoit animé en toutes choses. Entre autres bizarreries, il s'est étudié à composer une table des matières, ou plutôt des chapitres, où il cherche à caractériser par un titre sommaire de trois ou quatre mots la série des événements rapportés dans son histoire; et, comme on peut le penser, ces titres sont tournés d'une manière burlesque. Par exemple : *Saint Pierre qui jure. — Saint Paul qui triomphe. — Sollicitation à rien. — Whist à quatre nations. — Doyen à un écu. — Fouetté qui raisonne*, etc. Il faut naturellement chercher dans le texte l'explication de ces titres énigmatiques, imaginés sans doute pour piquer la curiosité du lecteur. Quoi qu'il en soit, la verve caustique et originale qui règne d'un bout à l'autre dans *l'Histoire véritable*, doit lui assigner, dans la classe des livres facétieux que recherchent les bibliophiles, un rang que beaucoup d'autres écrits du même genre ne méritent pas à si juste titre.

Pour faire imprimer son livre, le chanoine Rumpler s'étoit adressé à la Société littéraire typographique établie à Kehl,

mais le prévôt et le doyen de son chapitre étoient à l'affût de toutes ses démarches. N'ayant pu obtenir par séduction ou menaces la communication du manuscrit, ils intéressèrent le ministre du margrave de Baden à leur querelle, et eurent assez d'influence pour faire interdire à l'imprimeur la publication des Mémoires de Rumpler, succès d'autant plus extraordinaire, qu'à la même époque l'autorité ecclésiastique de Strasbourg, agissant par un prince de l'Église et du Saint-Empire, le cardinal de Rohan, dont la juridiction spirituelle et même temporelle s'étendoit au delà du Rhin, n'avoit pu réussir près du gouvernement de Baden, lorsqu'elle avoit réclamé la discontinuation de l'édition de Voltaire, entreprise à Kehl. Notre chanoine fut donc obligé de recourir à d'autres presses plus indépendantes du veto canonial, après avoir dû rembourser à la Société typographique les frais d'achat de grand papier fort qui étoit destiné à cette publication. Nous ne connoissons ni le lieu de l'impression, ni le nom de l'imprimeur qui consentit à s'en charger. L'auteur déclare lui-même qu'il veut se taire sur ce point; il nous apprend seulement qu'il eut pour correcteurs des *Westphaliens*, qui lui donnèrent plus de peine pour la révision des épreuves, *qu'il n'en avoit eu à écrire ses Mémoires.* C'est donc par une fiction relative à son procès qu'il avoit gagné à la cour archiépiscopale de Mayence, que le nom de cette ville fut indiqué sur le frontispice de l'ouvrage comme lieu de l'impression. Il y a des exemplaires qui portent aussi : *cinquième édition*, mais un savant bibliophile a observé avec raison que les quatre premières n'existent pas (1). Il est bon de faire connoître aussi que ce frontispice a été renouvelé plusieurs fois. Nous avons vu des exemplaires datés de 1784, de 1785, de 1788, et même de l'an IX de la république, mais c'est toujours le même livre composé de 366 pages.

Il faut nécessairement joindre à l'*Histoire véritable*, un au-

(1) Voir la note qui accompagne la mention de l'ouvrage de Rumpler, sous le n° 241 du Catalogue de la librairie de M. Techener, joint au *Bulletin du Bibliophile*, du mois de septembre dernier.

tre volume intitulé : *Dossier des pièces pour un chanoine ressuscité à demi contre les auteurs de sa mort et leurs complices, tirées du sac des procès despectueux rapportés dans son Histoire véritable, édition de Mayence*, 1784, in-8 de douze feuilles non paginées. Ce dossier contient, *in extenso*, toutes les pièces mentionnées dans le Mémoire, avec des numéros de renvoi à chacune d'elles. La première pièce, inventoriée sous le nº 1, est le portrait de l'auteur, gravé par Guérin. On lit au bas ces quatre vers :

Aux dons du cœur Rumpler allie
L'amour du vrai, le goût du bon ;
En vérité, c'est la Raison
Sous le masque de la Folie.

Par son ami l'abbé du M***, qui entend par folie une aimable gaîté.

On trouve dans le même volume une autre gravure dont le dessin est dû à Mme Vaultrin Saint-Urbain, fille du célèbre graveur en médailles de ce nom, et connue elle-même par ses œuvres chalcographiques (2). Elle représente la vue et le plan d'une maison d'orphelines que le chanoine Rumpler vouloit fonder à Obernai, lieu de sa naissance, et pour l'établissement de laquelle il avoit légué à cette ville un capital de 22,000 fr. Mais l'Assemblée nationale n'ayant pas voulu accepter cette libéralité, Rumpler la révoqua par un testament olographe du 31 décembre 1792.

J. L.

(2) Parmi ces œuvres on doit citer la médaille de l'impératrice Marie-Thérèse et celle de Stanislas Ier, roi de Pologne, laquelle peut se joindre à la collection des ducs de Lorraine, gravés par Ferdinand de Saint-Urbain.

C'étoit la plus jeune des filles de ce célèbre artiste. Avant son mariage avec M. Vaultrin, elle étoit connue sous le prénom de Marie-Anne.

GUILLAUME DUVAIR [1]

Toute injustice se répare avec le temps, et nous sommes dans le temps des réparations. Duvair, qui, après avoir eu en son siècle de nombreux et d'ardents panégyristes, avait été trop dédaigné peut-être, vient de retrouver un admirateur, un réhabilitateur, s'il nous est permis d'employer cette expression. Est-ce trop de licence de créer le mot dans un pays et à une époque où la chose est si à la mode? Voici donc tout un volume, un volume de près de 300 pages, consacré à Duvair; ajoutons que ce volume se fait lire avec agrément et intérêt, et que, moius gros encore que le recueil des œuvres du vieux garde-des-sceaux de Louis XIII, il en tiendra lieu à la plupart des lecteurs qui s'en rapporteront à M. Cougny et se laisseront conduire, en cette matière, par un guide qui l'a consciencieusement et scrupuleusement étudiée. Le docte professeur a examiné à la Bibliothèque impériale les mémoires et les lettres de Duvair, et cet examen a pour résultat d'éclairer d'un nouveau jour la carrière d'un homme d'un beau caractère et qui étoit digne de laisser dans l'histoire plus de traces qu'il n'en a laissé. Car il faut avouer qu'homme du premier rang par le mérite, Duvair ne joue dans l'histoire politique et littéraire de la France qu'un rôle secondaire; ministre et serviteur de Henri IV, sa figure pâlit et s'efface devant celle du grand Sully; garde-des-sceaux sous Louis XIII, il est à deux reprises élevé à ce poste éminent, mais il ne fait qu'y passer, et la mort, au milieu de la guerre du Béarn

(1) Guillaume Duvair, étude d'histoire littéraire par E. Cougny, professeur au Lycée impérial de Versailles. *Paris, Durand, libraire.*

conseillée par lui, l'arrête tout à coup comme pour faire place à Richelieu dont la main puissante saisit les rênes du gouvernement. C'est ainsi que, venant à une de ces époques intermédiaires dont parle M. Cougny, Duvair est lui-même un homme intermédiaire, le précurseur de celui qui devoit venir. Sa destinée d'écrivain est assez semblable à sa destinée d'homme politique; il donne à la prose françoise le tour et la noblesse dont elle avoit besoin; mais venu un peu tôt, et trop engagé dans la langue du XVIe siècle, il ne remplit pas cette tâche d'une façon assez complète pour que Balzac, qui la continue et l'achève, n'en recueille pas à juste titre la gloire devant la postérité.

M. Cougny a consacré la première partie de son livre à retracer la vie politique de Duvair, qu'il nous montre dans les plus brillantes et les plus décisives phases de son rôle, d'abord aux états de la Ligue, où il fait, au grand ennui de l'Espagne, décréter le maintien de la loi salique, cet antique fondement de la monarchie françoise; le discours qu'il prononça en cette occasion est resté célèbre. Duvair, cherchant les raisons de l'infériorité de l'éloquence chez les modernes, attribue en partie cette infériorité au défaut de ces grandes circonstances où les anciens avoient à parler et à délibérer. Mais lui-même, en cette occasion mémorable, n'eut-il pas aussi son théâtre que l'on seroit tenté de comparer à celui des orateurs de la Grèce et de Rome, si l'on n'étoit retenu, M. Cougny en fait la remarque, par la pensée du ridicule que les rieurs de la satire *Ménippée* ont attaché à ces états de la Ligue : « Parce que les estats de la Ligue ne sont point estats de Bale ni de ceux qu'on vend à la douzaine... » Toujours est-il qu'il n'y a pas à rire du discours de Duvair, qui fut habile, inspiré par un véritable patriotisme, et qu'il n'y a de louange digne de l'orateur que ces vers de Claudien que lui applique la *Gallia Christiana* :

Oracula regis
Eloquio crevere tuo, nec dignius unquam
Majestas meminit Francorum se esse locutam,

Maître de Paris et du royaume, Henri IV donna sa confiance à Duvair qu'il avoit reconnu pour un de ceux qui l'avoient le plus méritée, et par une mission en Angleterre lui fournit l'occasion d'exercer son habileté diplomatique et son talent d'observation. Au sujet de ce voyage d'Angleterre et des remarques de Duvair sur le gouvernement anglois, sur les hommes et les choses du pays, M. Cougny fait d'ingénieux rapprochements entre lui et Montesquieu, dont les notes, à plus d'un siècle de distance, confirment les relations et observations de son devancier.

Mais le plus glorieux moment de Duvair, c'est peut-être celui où, intendant de la justice à Marseille, il pacifie les esprits des Provençaux, et achève dans les cœurs l'œuvre accomplie déjà dans les actes. Caseaux, ce grand Titan, comme l'appelle Malherbe, venoit d'être tué à la suite d'une révolution fomentée par le viguier Libertat ; Libertat, nom symbolique et qui porte avec lui en cette circonstance une sorte de prédestination. La ville de Marseille rentrée sous l'obéissance du roi, il restoit encore à rattacher les Provençaux à la France : c'est ce que fit Duvair avec un grand succès. Cette mission qui, dans la pensée et l'intention de quelques-uns de ses amis, désireux de l'éloigner du roi, auprès duquel ils redoutoient son intégrité et sa sévérité, avoit été une sorte de disgrâce, tourna à son avantage et lui prépara peut-être la voie à être garde-des-sceaux. C'est l'opinion de Richelieu, qui, du reste, n'accorde pas à Duvair le mérite de l'homme d'État et n'en veut faire qu'un bon justicier. M. Cougny, qui dans cette occasion ne craint pas de s'attaquer à Richelieu, accuse ce dernier de partialité contre son prédécesseur, et pendant qu'il est en train, il va jusqu'à se demander si la besogne accomplie avec rudesse par le terrible Cardinal n'eût pas été exécutée aussi bien quant aux résultats, et plus heureusement quant aux moyens, par l'homme dont la fermeté se tempéroit de douceur. Grande question que M. Cougny, satisfait d'avoir donné la mesure de sa bienveillance pour Duvair, se garde bien de trancher : en quoi il se montre homme

d'esprit, et qui, au moment où son sujet paroît l'entraîner, en reste le maître et le domine.

Mais, tout en faisant la part assez belle et assez large à l'homme politique chez Duvair, M. Cougny, qui aime et honore les lettres, a dû se sentir attiré surtout vers lui par le côté de la littérature et de la philosophie. Avec quelle admiration, je dirai presque avec quelle piété filiale il analyse et commente les traités de la *philosophie morale des Stoïques* et de la *sainte philosophie!* Ces traités, peu connus et qu'on ne lit guère, sont fort beaux. Duvair, après avoir donné pour appui à l'âme humaine la sagesse un peu chimérique de Zénon et d'Epictète, en rend la pratique possible en lui adjoignant cette sagesse qui, sans être plus haute dans ses maximes, a pour s'imposer à l'homme la sanction de la Divinité. Ainsi Duvair complète par la religion ce qu'il a commencé par la philosophie. « Mais, de même que celle-ci (nous citons M. Cougny) aboutissoit à Dieu, celle-là ne se sépara pas de l'homme ; l'âme humaine fut encore le point de départ, non plus l'âme troublée, dénaturée par les passions, mais l'âme dans sa pureté native... Comme çà et là on sentoit passer dans l'autre livre le souffle du christianisme, ainsi dans la *sainte philosophie* on entend encore parfois comme un écho de la sagesse profane : Platon, Thémistius, Plotin, d'autres encore, apportent leurs pures maximes à côté des préceptes de la loi divine tirés des livres saints. » Nous avons dit que les traités de Duvair étoient fort beaux : c'est l'impression qui résulte de l'éloquent commentaire qu'en fait M. Cougny, qui rajeunit, dans son style plein de douceur et d'harmonie, les pensées du vieux moraliste. Cette philosophie humaine, cette divine sagesse, après avoir échauffé le cœur de Duvair, ont passé dans celui du fervent disciple, qui remet en honneur ces leçons oubliées depuis deux siècles et qui trouvent aujourd'hui, comme elles l'avoient alors, leur à-propos. Heureuses les âmes qui, fatiguées des combats de la vie, après s'être un moment reposées dans ces temples sereins (*templa serena*) dont parle Lucrèce, s'élèvent plus haut encore et montent, sur

les ailes de la foi, jusqu'à cette région supérieure d'où l'on contemple avec une sécurité non plus égoïste, mais compatissante, la mer de ce monde et tous ses naufrages !

Nous ne suivrons pas M. Cougny dans l'intéressante revue qu'il fait des œuvres de celui que l'on pourroit appeler son client, tant il met de zèle à embrasser sa cause ; il n'en oublie aucune, l'inventaire est complet : question politique, question biographique, question de littérature et de philologie, il a tout abordé et épuisé. Ce livre, qui commence par un résumé rapide du travail de formation de la prose françoise depuis Amyot jusqu'à Balzac, se termine par un vocabulaire des ouvrages de Duvair. Cette partie du travail de M. Cougny est très complète, faite avec patience et habileté, et peut fournir d'utiles renseignements et matériaux à l'étude entreprise aujourd'hui sur tous les points et de tous les côtés de notre vieille langue françoise.

Mais si M. Cougny étoit très-disposé à beaucoup accorder à Duvair comme homme politique, ne l'a-t-il pas aussi un peu grandi comme écrivain ? En lisant le commentaire des œuvres qu'il analyse, on ne comprend pas l'oubli où elles sont tombées ; de cet oubli il doit cependant y avoir une raison. Mlle de Gournay a parlé quelque part de ces écrivains dont il faudroit émonder le babil : cette opération, que la bonne demoiselle eût pu pratiquer sur ses propres écrits, nous paroît applicable à ceux de Duvair. Son style est branchu, touffu, qu'on nous permette ces expressions qui ne font que continuer la métaphore de Mlle de Gournay. On pourroit dire de sa phrase en général ce que Barbier d'Aucourt a dit des comparaisons de Bouhours, qu'elle traîne à sa suite un train de paroles nombreuses. Sans doute il a donné à la prose la noblesse et le tour cicéroniens, mais il n'y a pas assez chez lui de cette familiarité gauloise qui égaye la verve de Pasquier, qui rehausse l'éloquence sceptique de Montaigne. Avec Duvair on est toujours en robe rouge, jamais en déshabillé ; son style tient trop du discours oratoire, pas assez de la causerie ; il fatigue par un peu de monotonie. Nous avons parlé du tour cicéronien : mais en France, sauf le

respect, nous dirons presque le culte dû au grand orateur de Rome, le tour cicéronien ennuie. D'ailleurs, nous l'avons dit, pour ce qui est d'avoir donné le nombre et l'harmonie à la prose, c'est Balzac qui en a la gloire, et cette gloire il la gardera, car il l'a méritée.

Balzac, dit M. Cougny, formé à l'école de Duvair, en lui empruntant sa magnificence d'expression, ne lui a pas pris sa généreuse chaleur et ses solides pensées. M. Cougny a raison ; ces choses, d'ailleurs, ne se prennent pas ; on les trouve dans son cœur, on ne les y sauroit mettre. Mais cela n'empêche pas que, pour l'extérieur, pour la forme de l'éloquence, Balzac a ajouté à l'idée qu'en avoit donnée Duvair ; les contours un peu flottants chez ce dernier sont précisés par lui, dégagés du nuage de paroles. Balzac donne à la période sa perfection, et aux mots le meilleur arrangement possible. Chez lui le fond est assez aride, mais la science portée à un très-haut point, si bien que cette science lui fait, à force de travail, atteindre à ces beautés de style que Bossuet rencontrera sans effort, et par le simple essor de son génie. Le rapprochement que l'on a fait entre ces deux hommes, si disproportionnés d'ailleurs, fait grand honneur à Balzac. Il y a en effet, dans quelques-uns de ses discours, dans son *Socrate chrétien* surtout, des morceaux qui sont comme le canevas déjà tout tracé que le grand évêque n'aura plus qu'à animer de son souffle puissant.

Mais peut-être a-t-on tort de vouloir mesurer par des dates précises, et de rattacher à tels ou tels écrivains l'achèvement de la langue. La langue, c'est la littérature, et la littérature représentant l'homme, sujet ondoyant et divers, comme dit Montaigne, est-il étonnant qu'elle soit elle-même ondoyante et diverse ? Aussi, après avoir maintenu à Balzac la palme dont il est en possession, nous serions quelquefois tenté de la lui dérober au profit, non pas de Duvair, mais d'écrivains bien antérieurs. Dans ce laps de temps que nous fait parcourir M. Cougny, d'Amyot à Balzac, que d'écrivains dont la langue est parfaite parce qu'ils l'ont formée à l'image de leur propre

esprit! Que de noms à citer, nous renfermant dans les prosateurs : Montaigne. Montluc, Brantôme, Olivier de Serre, Palissy, Lanoue. Ce dernier, l'un des moins renommés cependant, est, dans ses discours politiques et militaires, d'une clarté, d'une précision admirables. Comme avec Montaigne on a l'exubérance des métaphores dans un style naturel, avec Lanoue on a déjà cette sobriété du discours, cette juste proportion du style des bons écrivains du XVIIe siècle. On a longtemps trop rapproché de nous l'époque de la perfection de la langue, que l'on faisoit commencer au *Discours de la Méthode* et aux *Provinciales*: grâce à l'étude plus approfondie du XVIe siècle, nous avons reculé la borne et gagné du terrain en arrière. Peut-être, pour éviter toute confusion et ne pas tomber en des injustices apparentes, dans l'histoire de la formation de la langue, disons de la prose françoise pour mieux limiter la question, peut-être faudroit-il, en assignant les dates générales, mettre à part et réserver les exceptions dues au génie propre des écrivains. D'Amyot à Balzac la prose a toujours été se perfectionnant et s'achevant enfin; cela est vrai, mais avant Amyot le style de Comines est déjà achevé en son genre, et dans l'intervalle une sorte de perfection a été atteinte; il semble même que Descartes et Pascal dussent mieux s'accommoder de la langue claire et sobre de Lanoue, que du style un peu emphatique de Balzac. Assurément ils sont plus près de Calvin, né quatre ans avant Amyot, et dont un siècle les sépare, que du père Lemoine, leur contemporain. Mais nous nous engageons en un sujet très-compliqué et où il est, quelque route que l'on prenne, facile de se fourvoyer.

Revenons à M. Cougny, qui nous a jeté dans cette digression; lui-même, par son titre et par l'école à laquelle il se rattache, est une preuve de cet aspect varié que nous assignons à la littérature. Disciple de cette université où il est maintenant maître à son tour, il appartient à ce groupe d'écrivains qui, dans le renversement de toutes les règles et le débordement de l'imagination, ont conservé les saines et bonnes traditions du style : car il y a aujourd'hui deux courants dans notre littéra-

ture, l'un qui vient du grand siècle et le continue; l'autre, qui a aussi ses aïeux, on en a toujours si novateur que l'on soit, mais qui pour les trouver remonte au-delà de nos écrivains classiques, jusqu'à P. Mathieu et au père Lemoyne.

VICOMTE DE GAILLON.

LA BIBLIOTHÈQUE DE MLLE RACHEL.

Certaines ventes de livres prennent la proportion d'un événement. Lorsque le caprice, la mauvaise fortune ou la mort d'un savant, d'un illustre bibliophile, livrent à la fureur des enchères une bibliothèque qui a fait, pendant de longues années, l'admiration des connaisseurs, et, plus souvent encore, l'envie et le désespoir des bibliomanes, on doit s'attendre à des luttes dignes des combats épiques. Mais qu'est-ce, je vous prie, que l'ardeur d'un collectionneur de livres auprès de la rage de ces frénétiques qui, sans motif avouable, sans choix et par une sorte d'égarement de la raison, s'attachent à posséder un objet sans autre but que la gloriole de l'avoir payé cher?

C'est précisément là ce qui vient de se passer à la vente des livres de Mlle Rachel; on y a vu pendant deux jours des prodiges d'une aberration qui, dans plusieurs cas, n'a pas eté bien loin de l'aliénation mentale.

Ambitionner la possession d'un objet qui servoit habituellement à un personnage devenu historique par ses actions ou son talent, rien ne paroît ni plus juste ni mieux pensé; payer

au poids de l'or l'œuvre d'un grand génie, c'est montrer le bon goût d'une âme généreuse; mais avilir l'argent qu'on gagne avec tant de peine, au point d'attribuer la valeur d'un chef d'œuvre à quelque meuble d'un usage secret ou à un livre dont le seul mérite est de porter les traces visibles d'un trop long usage, ceci rentre dans une série de phénomènes qui sont uniquement du domaine de la médecine.

L'origine de la bibliothèque de Mlle Rachel remontoit à ses premiers succès au théâtre. Lorsqu'il fut bien prouvé que la débutante en tragédie alloit devenir subitement la prêtresse de l'art classique, M. Duchatel, alors ministre de l'intérieur, lui fit don d'une collection choisie d'auteurs françois. Ce magnifique cadeau étoit accompagné de la lettre suivante :

« Paris, 30 novembre 1839.

« Mademoiselle,

« J'ai fait réunir une collection de nos meilleurs auteurs pour vous être offerte à titre d'encouragement. Permettez-moi de vous l'adresser. Je serois heureux qu'elle pût servir à vos études et contribuer à développer encore un talent qui ajoute une gloire nouvelle à celles qui ont fait l'éclat de la scène françoise.

« Recevez, mademoiselle, l'assurance de mon hommage respectueux.

« DUCHATEL »

Les biographes affirment que la grande tragédienne ne tint qu'un médiocre compte du vœu de M. le Ministre, et qu'elle ouvrit rarement les beaux livres qu'elle avoit reçus de lui; mais, d'un autre côté, si elle négligea nos classiques, Rachel n'en éprouvoit pas moins d'impérieux désirs de connoître, et parfois elle eut des curiosités étranges et d'ardentes soifs d'apprendre.

Elle voyoit beaucoup d'hommes éminemment distingués; on parloit devant elle de certains sujets qui, par moments, lui causoient une sorte de démangeaison de savoir : elle faisoit acheter le livre qui devoit lui ouvrir les portes de la science, puis quand le livre arrivoit, elle oublioit de le lire, ou le temps lui manquoit pour le faire.

Cependant, avant de se mettre en voyage, elle aimoit à se familiariser à l'avance avec les contrées qu'elle alloit visiter, et de nombreux numéros de son catalogue, au chapitre de la géographie, témoignent de ses préoccupations à la veille du départ et de ses études préalables. Elle possédoit des ouvrages historiques et descriptifs sur tous les pays qu'elle a parcourus, et plusieurs portent sur les marges des notes de l'intéressante voyageuse.

Il y avoit pour les bibliophiles, dans cette collection due encore plus aux hasards des relations de celle qui la forma qu'au désir de s'instruire, des particularités qui font parfois la fortune d'un volume.

Plusieurs ouvrages dramatiques, faits pour elle et joués par elle, avoient été tirés dans des conditions uniques pour lui être offerts par les auteurs. Elle possédoit ainsi des pièces imprimées sur papier spécial avec des reliures d'un luxe excessif et des dédicaces qui en doubloient la valeur réelle. Quelques-unes, telles que la *Charlotte Corday*, de M. Ponsard, ou la *Valeria*, de M. Jules Lacroix, rappeloient par un mot écrit sur le titre, par une pièce de vers, d'autres par un dessin, quelque particularité bonne à conserver pour l'histoire littéraire du temps.

Les mots *Oubli et Souvenir*, rapprochés, en dépit de l'hiatus, par le lyrique M. Ponsard, sur la couverture de *Charlotte Corday*, rappelleront aux futurs historiens du Théâtre-François que le rôle de Charlotte Corday fut, entre la grande artiste et l'auteur de *Lucrèce*, le motif d'une vive et bruyante altercation, d'où M. Ponsard ne sortit pas vainqueur.

Les livres de Mlle Rachel se sont tous vendus plus cher que leur valeur réelle; ceux qui portoient son chiffre et sa devise ont monté plus haut encore, et les brochures qui lui avoient servi pour l'étude de ses rôles ont excité au plus haut degré la fièvre des enchères.

Quand parut sur la table *Adrienne Lecouvreur*, il se fit un silence à laisser entendre les battements des trois ou quatre cœurs intéressés à l'adjudication de cette relique, hélas! bien prosaïquement maculée. Nous avons recueilli, à ce propos, un mot d'une galanterie toute moderne. — « Cette brochure est bien sale! disoit un des amateurs, en montrant les traces du pouce mouillé qui avoit fréquemment et péniblement tourné les pages.

— « Que voulez-vous, répliqua une des personnes intéressées à la vente : les femmes ont beau être propres, elles salissent tout ce qu'elles touchent. » Aimable délicatesse!

A la vue de cette pièce qui avoit à peu de chose près été le rôle, sinon le meilleur, du moins le plus populaire de Rachel, les concurrents se mirent promptement en garde. Jusqu'à 500 francs les mises montoient lentement de dix en dix francs; arrivées à ce chiffre elles firent, à l'ébahissement de tous, des enjambées de 50 francs de large, et atteignirent en quelques secondes le chiffre de 1,200 francs.

1250! s'écria une voix brève et déterminée, et tout s'arrêta là : l'adversaire étoit anéanti; il n'est plus de lutte avec un ennemi vaincu.

Après un si vaillant exploit, la *Cléopâtre* obtint, non sans tiraillements, le prix de 290 francs; puis on tomba sur une suite de pièces doubles, à peine effleurées par la main de l'incomparable; alors tout enthousiasme s'arrêta, les esprits calmés laissèrent reposer les lèvres frémissantes, comme dit le poëte :

Placati animi, et trepida ora quierunt.

M. Aubry, libraire chargé de la vente, avoit estimé à cinq

mille francs environ la bibliothèque de Mlle Rachel, presque uniquement formée de livres modernes d'une valeur connue et courante; mais, contrairement à toutes les prévisions, cette collection, composée de 288 numéros, a produit, y compris le 5 0/0 des frais, 20,501 francs 55 centimes.

Il est inutile de détailler les chiffres d'adjudication; le total est d'une éloquence plus que suffisante. Nous reproduirons seulement le tableau des prix des pièces d'étude de la grande artiste; c'est sur cette série que s'est localisée la rage des concurrents.

Pièces de théâtre ayant servi a Mlle Rachel pour l'étude de ses rôles.

	fr.		fr.
148. Cinna..	27	161. Polyeucte	360
149. Les Horaces	70	162. Phèdre	1200
150. Andromaque	125	163. Angelo	580
151. Tancrède	47	164. Britannicus	200
152. Iphigénie	48	165. Le Misanthrope	95
153. Mithridate	53	166. Athalie	220
154. Bajazet	78	167. Don Sanche d'Aragon	100
155. Esther	67	168. Virginie	300
156. Nicomède	63	169. Catherine II	85
157. Marie Stuart	80	170. Le Vieux de la Montagne.	95
158. Ariane	83	171. Adrienne Lecouvreur	1250
159. Le Cid	575	172. Cléopâtre	290
160. Frédégonde	70		

Un exemple et un rapprochement établiront pour tous les ouvrages de cette bibliothèque la proportion dans laquelle la valeur des livres s'est accrue sous l'influence de cet engouement sans précédents en librairie: un exemplaire des *Confessions d'un Enfant du siècle*, par A. de Musset, édition Charpentier, qui vaut, relié, 4 francs, s'est vendu 19 francs.

Enfin, en mettant en regard quelques numéros de la vente Rachel et du catalogue Armand Bertin, l'un des mieux

accueillis dans ces dernières années, nous trouvons ce résultat significatif :

	Vente Bertin.	Vente Rachel.
Essais de Montaigne (édition Lefèvre, 5 vol. in-8).	20 fr. 50—	80 fr.
Œuvres de Rabelais (édition P.-L. Jacob)........	5 50—	13
Œuvres de lord Byron (Amédée Pichot, 6 vol. in-8)	18 50—	99
La Jérusalem délivrée (éd. Philippon de la Madeleine)	5 75—	31
Théâtre des Grecs du P. Brumoy (16 vol. in-8)....	50 »—	155

Les six autres parties du catalogue de Mlle Rachel sortent complétement de la spécialité du *Bulletin du Bibliophile;* aussi n'en parlerons-nous que pour mémoire et afin d'émettre un regret qui est dans tous les cœurs généreux.

Le gouffre de cette vente de vingt jours a englouti tout ce qui restoit de cette merveilleuse femme qui fut la gloire de notre théâtre ; il s'est refermé sur tous ces débris, qui étoient pour la plupart d'illustres souvenirs, et en a vomi la plus forte partie dans les égouts du *Temple*. C'est une profanation. Eh quoi ! ce bracelet monumental portant en exergue : « *Victoria, reine, à Rachel* » ; cet hommage d'une reine héréditaire à cette reine unique, sans prédécesseurs et sans successeurs; cette royale consécration de la royauté du génie ! on l'a jeté sans rougir de honte à la horde des revendeurs aux doigts crochus ! Le bijou d'or, rien de mieux ; mais la légende ? cette légende qui étoit comme les lettres de noblesse de la grande artiste, personne n'a donc pensé que ses fils, un jour, pourroient demander compte de l'héritage de gloire de leur mère ? on pourroit donc vendre aussi la croix d'honneur d'un soldat ?

Ils ont bien vendu d'ailleurs une broche formée d'un masque tragique entouré du mot : *Feliciter*, l'emblème de la carrière artistique de Rachel. Ils ont vendu une broche autour de laquelle elle avoit fait graver, la pauvre femme : *Vita dulcis*. Ah ! si elle avoit prévu cette torture de vingt jours, n'auroit-elle pas écrit bien plutôt : *Mors amara*. Et ce bracelet

d'or avec cette inscription : *Amo te, ama me*, et non « ces inscriptions », comme dit le catalogue qui auroit dû, dans ce cas, ajouter « et belles lettres », on l'a vendu aussi.

Sa gloire et son cœur, tout y a passé, et il ne reste plus de ce génie transformé en réclame, de cette illustration changée en lingots, de ce cœur taillé en enseigne, — sordides métamorphoses de la mythologie d'un siècle d'*agio*, —qu'un souvenir, un écho et un nom.

Vita tristis !

Albert de la Fizelière.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

Société des Bibliophiles françois. — M. Schefer, premier secrétaire-interprète de l'Empereur pour les langues orientales, professeur de persan à l'École des langues orientales vivantes, vient d'être nommé membre adjoint de la Société des bibliophiles françois. M. Ambroise-Firmin Didot a été également élu membre de la Société.

Ces Messieurs remplacent MM. le marquis de Berenger et P. Blanchemain, membres adjoints, devenus titulaires par la mort si prématurée et si regrettable de madame la duchesse de Mouchy, et la démission de M. Bérard.

— La prochaine publication de la Société des bibliophiles, qui doit bientôt paroître, est la réimpression du *Plan de Gomboust*. La gravure et le tirage sont terminés, le texte est également sous presse, et la mise en vente des exemplaires est annoncée pour le commencement de juillet prochain.

— Le quinze juin prochain aura lieu à Londres la vente d'une intéressante collection d'ouvrages historiques, relatifs à la France, à la Révolution françoise et au règne de l'empereur Napoléon Ier. On y remarque même une série curieuse de livres classés sous le titre de *Napoléon muséum*, dont tous les volumes et recueils de pièces sont reliés en cuir de Russie uniformément. Enfin le Catalogue, rédigé par MM. Leigh Sotheby et John Wilkinson, indique une collection de volumes avec annotations et signatures de personnages célèbres, tels que lord Byron, le pape Clément VIII, Henry Cromwell, Édouard VI, J.-F. Gronovius, J. Locke, John Milton, Napoléon Bonaparte, Reynolds, Shakespeare, Torquato Tasso, etc.

— Nous avons reçu le catalogue d'une vente publique qui se fera le 21 juin, à Anvers, de la collection de livres et manuscrits *délaissée* par Henri-Pierre Verdussen, descendant de la famille des Verdussen, qui occupe un rang distingué dans les annales de la typographie des Pays-Bas, et imprimeur lui-même. La préface du catalogue, qui comprend 6,429 articles, nous donne, sur la nature des livres, les indications suivantes :

« Si la collection dont nous publions le catalogue ne brille point par des ouvrages ordinairement recherchés par les bibliographes, ou qui se distinguent par la richesse des reliures, les amateurs des études sérieuses y trouveront néanmoins une quantité d'ouvrages précieux et rares dans toutes les facultés, et dont la valeur est généralement reconnue par les savants. Aussi avons-nous été très-sobres de notes et de recommandations dans la rédaction du catalogue ; nous avons cru que ces notes sont souvent superflues pour les véritables bibliographes, surtout alors qu'elles ont pour but de recommander la valeur intrinsèque de l'ouvrage, et qu'elles ne sont pas ajoutées pour faire connoître quelques particularités qui caractérisent l'exemplaire.

« La bibliothèque de M. Verdussen se distingue par quelques grandes collections que l'on rencontre rarement dans les cabinets particuliers. Nous nous bornerons à citer le

grand ouvrage des bollandistes, *Acta sanctorum*, exemplaire complet, avec les continuations récentes, et accompagné des opuscules polémiques et des ouvrages de critique qui ont paru à l'occasion de cette célèbre publication, dont ils forment un complément précieux (3825 et suivants). *Le Antichità di Ercolano da Ottav. Ant. Bayardi* (5656); *Histoire et Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (5921); *Histoire de l'Académie royale des Sciences* (5925); *Mémoires de l'Institut national des Sciences et des Arts* (5934); et autres collections moins volumineuses, mais non moins précieuses. »

Nécrologie. — M. le comte de Saint-Aignan, ancien pair de France, commandeur de la Légion d'honneur, est mort le 21 mai, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

— Nous avons aussi à enregistrer la perte de M. H.-M. Erdeven, chevalier de la Légion d'honneur, ancien chef de bureau à la préfecture du Morbihan et de la Seine, décédé dans sa soixante-dix-neuvième année, le 21 avril dernier.

— Au moment où nous mettons sous presse, nous recevons le tome deuxième du *Catalogue des livres, manuscrits, dessins et estampes* de feu M. Borluut de Noortdonck. Cette seconde partie, qui comprend la partie historique, n'est ni moins riche ni moins nombreuse que la première, qui a été mise aux enchères au mois d'avril dernier (voir pages 881 de la livraison précédente). La vente aura lieu à Gand, le 19 juillet prochain, et tout porte à croire que cette deuxième *auction* aura le même succès que la première, qui a été accueillie et suivie avec le plus vif empressement, non-seulement par les bibliophiles gantois, mais encore par les amateurs et les libraires venus exprès de France et d'Angleterre.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

MAI 1858.

---

468. AENEAS SILVIUS de pravis mulieribus, epitaphia clarorum virorum et alia multa. (*Absque nota*) *Strasbourg*, *Grüninger*, 1507; pet. in-8, goth........... 35—»

« Cette édition, indiquée dans le catalogue de De Boze comme très-ancienne et même comme imprimée avec des caractères mobiles de bois, ne peut pas avoir été mise au jour avant l'année 1507, qui est celle que porte pour date l'épître dédicatoire placée au commencement du volume.» (Brunet, *Man. du Libr.*, t. I, p. 25.) Nous ajouterons à cette note : La marque de Jean Grüninger, imprimeur à Strasbourg, est gravée sur le titre. De plus, une édition d'Alcimus Avitus, cataloguée ci-dessous, n° 470, et imprimée avec les mêmes caractères, renferme une dédicace du même éditeur, également datée de 1507, porte la même marque sur le titre, et la souscription finale : *Impressum anno 1507.* Il est donc évident que l'Aeneas Sylvius a été imprimé à Strasbourg, en 1507, par J. Grüninger.

Les diverses éditions des ouvrages d'Aeneas Sylvius, publiés séparément dans le xve siècle et au commencement du xvie, sont des raretés typographiques très-recherchées des bibliophiles. Celle-ci n'est pas citée par Panzer, et l'erreur bibliographique causée par les petits caractères gothiques dont s'est servi l'imprimeur donnent au volume un certain attrait de curiosité.

Outre le traité *De Pravis mulieribus* et les Épitaphes annoncés sur le titre, on trouve encore dans ce livre : *De Trinitate*, extraits en prose et en vers des plus célèbres auteurs chrétiens. *Notabilia*, collection de facéties, d'épigrammes, etc. Bocace, *De Pravis mulieribus*, *contra gulosos et ebriosos*. *Aurea carmina Pythagoræ, Aldo rom. interprete (versibus)*; *eorumdem alia traductio Marsilio Ficino interprete (solutâ oratione)*.

Ce recueil est précédé de 12 vers élégiaques, composés par J.-Adelphe

Mulingus, de Strasbourg, au-dessous desquels on voit l'empreinte des armes d'un noble allemand; c'est sans doute celui qui a signé sur le titre. J.-A. Mulingus a daté son épître dédicatoire *Ex Treveri, anno hujus seculi septimo*, c'est-à-dire 1507.

AP. B.

469. ALBERICI. Historiarum sanctiss. et gloriosiss. Virginis deiparæ de Popolo almæ urbis compendium. Auctore R. P. F. Jacobo de Albericis a Sarnico Bergomensi, hujus cænobii priore. *Romæ, Nic. Mutius*, 1599; in-4, fig. et portr., v. f., fil., tr. dor. (*Capé*). 38—»

Ce volume RARE et curieux porte sur le titre la signature autographe de Baluze : *Stephanus Baluzius tutelensis;* il est orné de 3 fig. et de 11 portraits; ensemble 14 planches gravées sur cuivre. Toutes les pages sont encadrées d'un double filet.

Jacques de Albericis, prieur du monastère de Sainte-Marie di Popolo, écrivit l'histoire de l'église de cette abbaye, l'une des sept églises de Rome, et dédia son ouvrage à l'illustriss. Ottavio Aquaviva, cardinal du titre de Sainte-Marie di Popolo. Ce livre est divisé en plusieurs chapitres : *Originis et causæ S. Mariæ de Populo narratio.* L'orateur raconte les miracles opérés par la Sainte Vierge près de la porte Flaminia, miracles qui donnèrent lieu à la fondation de l'église. Une gravure à compartiments représente ces différents actes miraculeux. — *Descriptio ecclesiæ.* Cette description est précédée d'une vue de l'intérieur de l'église. — *Discursus in admirabilem et insignem S. Mariæ imaginem.* Admirable tableau peint par S. Luc, dit l'auteur, et placé dans l'église di Popolo, par les soins du pape Grégoire IX. La gravure qui accompagne le discours, représente les décorations de l'autel et le tableau de S. Luc.—*Indulgentiæ privilegiaque maxima ecclesiæ S. Mariæ de Populo à summis pontif. concessa.* Ainsi que l'indique le titre, cette partie du livre contient les bulles de concession des indulgences et priviléges accordés à l'église par onze papes; avec leurs portraits gravés dans le texte, depuis Pascal II, en 1099, jusqu'à Clément VIII, en 1597. La dernière partie est, à notre avis, la plus importante : *Epitaphia varia in ecclesia S. Mariæ de Populo existentia.* Ce recueil d'épitaphes embrasse cinq siècles, et fournit des noms d'hommes illustres de tous les pays. L'Italie, l'Espagne, la France, l'Allemagne, la Flandre, etc., sont représentées dans cette longue liste nécrologique. Au milieu des grands personnages inhumés à Sainte-Marie di Popolo, il est assez curieux de trouver des noms tels que ceux-ci : *Paulus Bursanus*, cantor celeberrimus, *atque ob id Paulo III P. M. gratissimus, qui vixit an. 43. dies 3. et obiit an. 1556. — Petrus Segalinus placentinus*, barbitonsor benemeritus, *positus est 1537, vixit an. 58, mens. 5, dies 26.* Nous regrettons de ne pouvoir offrir à nos lecteurs un extrait de cette collection d'épitaphes, mais ce travail nous auroit entraîné beaucoup trop loin.

AP. B.

470. Alcimi Aviti, viennensis episcopi, poetae christianissimi, libri vi. De Origine mundi. De Originali peccato. De Sententia Dei. De Diluvio mundi. De Transitu maris Rubri. De Virginitate. (Marque de Grüninger sur le titre.) In fine : *Fœliciter impressum anno virginei partus M CCCCC VIJ, feria quinta post Bartholomei ;* pet. in-8, goth. . . . . 35 — »

Ce livre est imprimé avec les mêmes caractères que l'Aeneas Silvius catalogué ci-dessus ; il porte également sur le titre la marque de J. Grüninger, le célèbre typographe de Strasbourg. Les pièces liminaires se composent de deux avis au lecteur (en vers), par Ringmannus Philesius et J.-Ad. Mulingus ; d'une épître dédicatoire adressée par Mulingus à Jacques, archevêque et électeur de Trèves, et datée de Strasbourg, le 12 des calendes de septembre 1507 ; enfin, d'une courte notice sur Alcimus Avitus, extraite de la Chronique d'Eusèbe et de l'ouvrage de J. Trithème, *De ecclesiasticis scriptoribus*. D'après ces écrivains, Alcimus Avitus, poëte distingué et théologien, vivoit sous les empereurs Zénon et Anastase, vers l'an 500 de notre ère. Les poésies chrétiennes de cet ancien archevêque de Vienne sont estimées, et cette édition de Strasbourg, citée seulement par Panzer, est une rareté bibliographique.

471. Antidote contre les cocus ou Dissertations sur les Cornes antiques et modernes, ouvrage philosophique. *A Paris, chez les marchands de nouveautés, s. d. ;* in-8 de 48 p. y compr. le titre, d.-rel. . . . . 9 — »

Ce n'est pas une nouvelle édition, mais un nouveau titre seulement ajouté à celle qui avoit paru en 1786, sous ce titre tout à fait différent : *Dissertations sur les cornes antiques et modernes, ouvrage philosophique dédié à MM. les savants, antiquaires, gens de lettres, poëtes, avocats, censeurs, bibliothécaires, imprimeurs, libraires, etc.* Paris, in-8. Selon Barbier et M. Quérard, l'auteur de cette célèbre dissertation seroit J.-Fr.-Marie Vielh de Boisjolin, qui ne s'est fait connoître que par des poésies très-gracieuses, mais peu archéologiques. Beuchot n'a pas adopté l'opinion de Barbier, car dans l'article de l'architecte Charles-François Viel (*Biographie universelle*), il lui fait honneur de la Dissertation sur les cornes antiques et modernes. Beuchot tenoit de bonne source ce renseignement authentique, à l'appui duquel on peut invoquer le témoignage du savant de l'Aulnaye, dans le glossaire de son édition de Rabelais (1823, t. III, p. 64). C.-F. Viel venoit de composer ses *Lettres sur l'architecture des*

anciens (Paris, Bleuet, 1780-85, in-8), lorsqu'il envoya au comte de Wanestin, son protecteur, cette Dissertation sur les cornes. Nous ne savons pas jusqu'à quel point le comte fut flatté de l'hommage qu'on lui adressoit.

P. L.

472. ARATOR, poeta christianissimus in actus Apostolorum (libri duo) ; (absque nota). *Strasbourg, J. Grüninger*, 1507; pet. in-8, goth................ 35—»

Ce volume FORT RARE, cité par Panzer, est imprimé avec les mêmes caractères que l'Aeneas Silvius et l'Alcimus Avitus, ci-dessus catalogués; il porte aussi la marque de Grüninger. Arator, cardinal sous-diacre, composa ce poëme sur les Actes des Apôtres, pendant le siége de Rome par les Vandales, sous le règne de l'empereur Justinien, vers l'an 540. Le pape Vigile ordonna que cet ouvrage seroit lu trois fois en public, dans l'église Saint-Pierre-aux-Liens. L'affluence des auditeurs fut grande, et la lecture du poëme dura plusieurs jours; car on l'accueillit avec tant d'enthousiasme, que l'auteur ne pouvoit en lire, dans chaque séance, que la moitié d'un livre, par suite des nombreux passages que les assistants faisoient répéter.

Cette édition est dédiée à Guillaume, comte de Hunstein, évêque de Strasbourg et landgrave d'Alsace, par J.-A. Mulingus, en six vers élégiaques, et par Guill. Seszler, en trois pages de prose latine. On lit ensuite une notice sur l'époque de la composition du poëme, puis le prologue d'Arator, en deux épîtres; l'une à l'abbé Florianus, et l'autre au pape Vigile. La page qui suit l'*explicit liber Aratoris*, est restée blanche. Les deux derniers feuillets sont consacrés à une notice sur la vie et les ouvrages d'Arator, extraite de J. Trithême, et à une épître en prose adressée par Mulingus à ses anciens précepteurs, G. Holensteiner et Jér. de Geeuiler, directeurs des écoles de Strasbourg et de Sletstat, datée de Trèves, le jour des Calendes de novembre 1507. Dans cette pièce, Mulingus annonce qu'il a l'intention de publier, avec les mêmes caractères typographiques, les œuvres de Juvencus, de Sedulius, de Fortunatus et de plusieurs autres poëtes chrétiens. Si cette publication a été réellement continuée, il seroit curieux mais bien difficile de réunir les volumes qui en font partie; et nous regardons comme une bonne fortune bibliographique, de pouvoir offrir aux amateurs trois ouvrages de cette collection.

AP. B.

473. CHRYSOSTOME. Libellus sancti Johannis Crysostomi; quod nemo leditur nisi a se ipso. (In fine): *Guiot Marchant, imprimeur, demorant au grant hostel de Champ-Gaillart, à Paris*, (vers 1486); in-4 de 16 ff. à 36 lig. par page, goth., signat.................... »

Exemplaire bien conservé d'une édition tellement rare, qu'elle n'est

citée ni par Panzer ni par Hain; ces bibliographes indiquent cependant trois autres éditions du xv[e] siècle avec des titres différents. Il est difficile de retrouver les opuscules de saint Jean Chrysostôme, imprimés séparément au xv[e] siècle. Dans celui-ci, l'auteur discute une question philosophique, qui, dans ces temps reculés, devoit sembler paradoxale : *Nemo leditur nisi a semetipso* (l'homme est le seul artisan de son malheur). L'éloquent orateur avoit prévu les objections. Voici le début de son discours, assez foiblement traduit :

« Je sais que ceux qui convoitent les plus grossières jouissances de cette vie, qui s'attachent à la terre, sacrifient tout aux plaisirs, et qui, par suite, ne peuvent comprendre le sens spirituel, trouveront notre discours nouveau et extraordinaire. Ils se moqueront peut-être de la proposition inscrite sur le titre de cet opuscule, proposition dont la preuve leur paroîtra impossible; mais ces considérations ne nous feront point abandonner notre projet. »

Quoique cette proposition soit aujourd'hui généralement adoptée, il n'est pas moins curieux d'en lire la démonstration écrite au iv[e] siècle par saint J. Chrysostôme.

Cet opuscule a été imprimé par Guiot ou Gui Marchant, typographe parisien, devenu célèbre par la publication de la *Grande Danse Macabre*, en 1486, en 1490 et en 1491. La *Danse Macabre*, plusieurs fois reproduite dans les siècles suivants, est enfin tombée dans le domaine des imprimeurs de Troyes : N. Oudot et Garnier (vers 1729), l'ont habillée de papier gris et chargée de mauvaises gravures sur bois. *Sic transit gloria mundi.*

La marque singulière, à rébus, de Gui Marchant, est imprimée sur le dernier feuillet de l'opuscule de saint J. Chrysostôme, et gravée dans le *Manuel du Libraire*, t. II, p. 11. Ap. B.

474. Collectio opusculorum moralium. Langenius (Petrus) : Insignes aliquot et utilissimæ ad virtutem adhortationes, carmine conscriptæ. *Antverpiæ, J. Loëus*, 1556. — Nemius (J.). Parens et Noverca, hoc est, allegoricωs depicta humanæ conditionis fœlicitas et infœlicitas (carminibus). *Antverpiæ, J. Latius*, 1553. — Fullonius Gnapheus (Guill.) : D. Eloquentiæ triumphus, carmine redditus. *Antverpiæ, J. Loëus*, 1555. — Disciplina et institutio puerorum. *Parisiis, Chr. Wechel*, 1532. — Erasme. De Civilitate morum puerilium libellus, scholiis illustratus per Gisbertum Longolium. *Antverpiæ, J. Verwithaghen*, 1551. — Dedekindus

(Fréd.). Grobianus, de morum simplicitate libri duo (versibus). *Francofurti, Christ. Egenolphus* (1549); en 1 vol. in-8, d.-rel., veau.................. 36—»

Ce recueil factice est composé de six ouvrages fort rares, en très-jolies éditions imprimées dans le XVIe siècle, à Anvers, à Francfort et à Paris. Le *Grobianus*, de Dedekind, est le seul de ces opuscules qui soit cité par les bibliographes. — Les *Insignes aliquot ad virtutem adhortationes*, de P. Langhen, directeur de l'école de Kaiserwert au diocèse de Cologne, contiennent en dix-neuf feuillets, huit opuscules (dont le dernier est en prose), tous destinés à l'instruction morale des enfants. — Le poëme moral et allégorique de J. Nemius, professeur à Nimègue, *Parens et noverca*, est également à l'usage des enfants. Cet ouvrage, mêlé de prose et de vers, a été très-élégamment imprimé. — Les bibliographes citent Guillaume Volder ou Le Foulon, dit Gnapheus, à propos de la célèbre comédie *Acolastus, de filio prodigo*, qui fut traduite en anglois par Palsgrave; ils signalent encore deux comédies du même auteur : *Hypocrisis*, Basle, 1544, et *Morosophus*, Nuremberg, 1599; et ajoutent que ces deux pièces sont plus rares que l'*Acolastus*, mais ils n'ont pas connu le *Triumphus D. eloquentiæ*, comédie au moins aussi originale que l'*Acolastus* et beaucoup plus rare que les autres pièces citées. Elle fut représentée d'abord à Elbing, puis dans l'académie qui venoit d'être fondée à Kōnigsberg (Prusse), en 1545, sous la direction de l'auteur. Les principaux acteurs se nommoient Robert Finck, Guill. David, Michel Hecht et Théod. Montfort. Elle avoit été primitivement composée en vers familiers et *scholastiques*, mais Gnapheus en corrigea le style avant de la faire imprimer en 1555. La mise en scène étoit compliquée : cent personnages au moins, guerriers, musiciens, poëtes, dieux et déesses, paroissoient sur le théâtre, à pied, à cheval, ou montés sur des chars. Quelques parties de cette comédie devoient être chantées. C'étoit, en un mot, ce que nous nommerions aujourd'hui une pièce à grand spectacle. — L'opuscule anonyme de 12 feuill., *Disciplina et institutio puerorum*, imprimé en caractères italiques, *Paris, Wechel*, 1532, est un manuel qui trace aux écoliers leurs devoirs, depuis le lever jusqu'au coucher, à l'étude, à la récréation, pendant les repas, etc. Ce livre est curieux par les singuliers conseils qu'il renferme. — Le traité d'Érasme, *De Civilitate morum puerilium*, est bien connu; mais cette belle édition de 1551, avec les scholies de Gilbert Longueil, jeune auteur de vingt ans, n'a point été indiquée. — L'édition de Francfort, 1549, est la première et la plus rare du *Grobianus*, de Fr. Dedekind, poëme satirique sur les mœurs; mais elle ne contient que deux livres, tandis que celles de 1554 et des années ultérieures contiennent trois livres. Cet ouvrage a été traduit plusieurs fois en anglois et en allemand.

AP. B.

475. Les diversitez galantes, contenant : Les soirées des auberges, nouvelle comique; l'apoticaire de qualité,

nouvelle galante et véritable; l'avanture de l'hostellerie ou les deux rivales; le mariage de Belfegore, nouvelle facétieuse; l'occasion perdue recouverte, nouvelle comique. *Paris, Jean Ribou,* 1665 ; p. in-12 de 11 ff. prélim., 154 p., 1 feuillet non chiff. et 100 p. v. éc. . . . . 15--»

Le titre détaillé de ce petit volume, peu commun et digne d'être recherché, n'annonce pas la pièce la plus intéressante qu'il contient, et l'on peut supposer que l'auteur, Villiers ou de Villiers, comédien de l'hôtel de Bourgogne, a omis à dessein sur le titre l'indication de sa comédie, *Responce à l'Impromptu de Versailles ou la Vengeance des Marquis*, qu'il imprimoit dans ce recueil pour la première fois. Elle y est si bien cachée, qu'on la cherche souvent dans les catalogues, où on ne la trouve pas, parce qu'il n'en existe aucune édition séparée. Elle avoit été représentée avec succès à la fin de 1663, et Villiers y avoit joué un rôle, mais il ne la fit pas imprimer alors, peut-être parce qu'il ne savoit à qui la dédier, quoique Antoine Jacob de Montfleury eût fait paroître dès le mois de février 1664, son *Impromptu de l'hôtel de Condé*, qui étoit aussi une réponse satyrique à la comédie de Molière, et qui n'avoit pas non plus de dédicace. *La Vengeance des Marquis*, de Villiers, devroit figurer dans les éditions complètes des œuvres de l'auteur de l'*Impromptu de Versailles*. — Exemplaire de M. Viollet-Leduc, les deux premiers feuillets tachés. P. L.

476. EPISTOLA RABBI SAMUELIS israhelite missa ad Rabbi Ysaac magistrum synagoge in subiulmeta ciuitate regis Morochorum, qua iudeus ille catecuminus aridam iudeorum de Messia spem stimulans, ipsos, necnon eorum posteros, sua spe super testimoniis legis et prophetarum de venturo Messia esse frustratos, ... apertissime demonstrat. Annexa est etiam in fine Pontii Pilati, de indubitata hiesu resurrectione, epistola ad Tiberium imperatorem. (*Impressa est epistola ... arte literaria perfamati Casparis Hochfeders nurenbergensis,...* anno 1498); in-4, goth., à 2 col., d.-rel., v. (*piqûres*) . . . . 50—»

Volume d'une extrême rareté, imprimé avec de jolis caractères gothiques. Cet exemplaire, grand de marges, a été malheureusement atteint de nom-

breuses piqûres ; mais il faut bien l'accepter tel qu'il est, car il seroit sans doute fort difficile d'en trouver un autre. Les éditions du xv[e] siècle deviennent de plus en plus rares ; les grandes bibliothèques publiques et quelques cabinets d'élite les ont déjà presque entièrement absorbées.

L'éditeur de ce livre en raconte ainsi la singulière histoire : L'an 1000, le rabbin Samuel, originaire de la cité de *Sem*, au royaume de Maroc, adressa une lettre au rabbin Ysaac, chef de la sinagogue de la ville de *Subiulmeta*, dans le même royaume ; et désirant que cette lettre importante et confidentielle fût tenue secrète, il l'écrivit en arabe, *langue peu familière aux Juifs et surtout aux Chrétiens*. L'existence de la lettre du rabbin Samuel ne fut point révélée pendant trois siècles; mais le fr. Alphonse Bonhomme, espagnol, religieux de l'ordre des frères prêcheurs, découvrit enfin cette pièce unique et la traduisit fidèlement d'arabe en latin, l'an 1338, sous le pontificat de Benoit XII.

Ce traité en 27 chapitres, où l'on démontre que les prophètes ont annoncé la venue du Messie, me paroît être un de ces ouvrages apocryphes composés avec tant de zèle par les moines du moyen âge. Je soupçonne le fr. Bonhomme, ou le général de son ordre, le fr. Hugues, d'avoir écrit cette fameuse lettre. Remarquez qu'il n'est pas plus facile de préciser l'auteur que le traducteur. En effet, on lit dans le prologue : *Hæc epistola per eundem Alfunsum... fideliter traducta est;* et avant *l'explicit : Hæc frater Alphunsius Boni hominis instancia fr. Hugonis magistri ejusdem ordinis predicatorum ad translationes quas idem hugo fecit nuper de epistola Samuelis, addidit.* La polémique serrée du rabbin Samuel et la qualité de catéchumène que lui donne l'éditeur, m'avoit fait supposer qu'il se préparoit à recevoir le baptême. Mais il est évident que Samuel n'avoit point cessé d'être israélite, et que s'il eût été catéchumène, il auroit publié sa lettre en langue vulgaire afin d'être lu et compris par tous, juifs ou chrétiens, au lieu de faire usage d'un idiôme peu usité, *même au Maroc*. Et peut-on admettre que le rabbin Ysaac, chef d'une synagogue, n'ait pas détruit cette lettre confidentielle qui devoit être un sujet de scandale pour ses coréligionnaires, puis, que les successeurs d'Ysaac l'aient conservée avec tant de soin qu'elle existoit encore en 1338 ? Seroit-ce le rabbin Samuel qui auroit puisé dans l'alcoran des preuves de la venue du Messie, comme s'il avoit ignoré que Mahomet s'est servi des Évangiles pour la rédaction de son code religieux ? N'est-ce point plutôt le fr. Bonhomme qui n'a pas craint, dans ses additions, de corroborer le témoignage des prophètes, par des preuves extraites du testament des douze patriarches, livre notoirement apocryphe et inséré comme tel dans l'ouvrage de Fabricius, et de plus, par les prédictions apocryphes de la sibylle qui vécut du temps de Priam et de la guerre de Troie ? — La dernière pièce du volume est une lettre adressée par Ponce Pilate à l'empereur Tibère, dans laquelle il relate les miracles, la passion et la résurrection de Jésus-Christ : lettre également apocryphe. Il est fâcheux que la sentence de Ponce Pilate n'ait été retrouvée qu'en 1580 ; cette collection d'œuvres apocryphes se seroit enrichie du *Thrésor admirable de la sentence prononcée par Ponce Pilate contre nostre*

Sauveur Jésus-Christ, trouvée miraculeusement escripte sur parchemin en lettres hébraïques dans un vase de marbre, enclos de deux autres vases de fer et de pierre, en la ville d'Aquila, au royaume de Naples, en l'année 1580. AP. B.

477. HYSSOPŒUS. Rabi Joseph Hyssopœus Parpinianensis judæorum poeta dulcissimus ex hebraica lingua in latinam traductus a Joanne Reuchlin Phorcensi, legum imperialium doctore. (*Tubingæ, in ædibus Thomæ Anshelmi badensis*, 1512); in-4. . . . . 30—»

Première édition d'un livre rare imprimé en beaux caractères. Jean Reuchlin, l'un des premiers restaurateurs des lettres en Allemagne, et l'un des hommes les plus savants de son époque, mourut en 1522. Parmi les nombreux ouvrages qu'il publia sur les langues, on doit remarquer ce curieux spécimen de la poésie hébraïque. Dans une préface fort érudite, Reuchlin, après avoir établi l'antiquité de la philosophie israélite et examiné les différentes sectes des philosophes de cette nation, avoue que malgré les témoignages de Philon, de Josèphe, d'Origène, d'Eusèbe et de plusieurs autres écrivains, il n'avoit pu croire que les Hébreux se fussent adonnés à la poésie ; il y trouvoit de grandes difficultés ; mais son incrédulité cessa, après avoir découvert au milieu des livres de sa bibliothèque l'opuscule de Joseph Hyssopœus ; il en admira l'abondance des pensées, la richesse du rhythme et la suave mélodie. Il s'empressa de traduire ce poème en latin, vers pour vers, et en faisant usage, ainsi que le poète hébreu, du mètre iambique hipponactéen. Le rabbin Joseph Hyssopœus de Perpignan *(Parpinianensis)*, chanta cet épithalame pendant le repas des nocès de son fils Samuel. Par allusion au bassin d'argent offert par les chefs d'Israël, lors de la dédicace de l'autel, J. Hyssopœus intitula son poème *Lanx argentea* (le bassin d'argent) ; et comme le bassin de la dédicace pesoit 131 sicles, le bassin poétique d'Hyssopœus contient 131 sentences morales exprimées en 232 vers.

La marque de Th. Anshelme de Bade, qui se compose d'un monogramme surmonté de caractères hébraïques, est imprimée sur le dernier feuillet, au dessous de la souscription. AP. B.

478. LESSIUS. Le vray régime de vivre pour la conservation de la santé du corps et de l'âme, et du parfait usage du jugement, de la mémoire et de tous les sens jusqu'à une extrême vieillesse, sans l'usage d'aucune medecine ; averé par l'expérience de plusieurs personnes et confirmé par l'authorité de très-scavans me-

decins ; composé en latin par le R. P. Leonard Lessius, de la Compagnie de Jésus. Ensemble un Traitté de Louis Cornaro, noble vénitien, sur le même sujet. Le tout traduit en françois, par Sébastien Hardy, parisien; reveu, corrigé et augmenté d'annotations en marge, et de la vie admirable dudit Cornaro, et des tesmoignages des auteurs qui en ont parlé. *Paris, Gervais Clousier*, 1646; in-8, mar. r., fil., tr. d. (*Aux armes du roi.*) .... 28—»

Exemplaire précieux du Père La Chaise, qui a mis à la fin un *Advertissement* de huit pages, que nous croyons autographes. Cette addition manuscrite renferme des particularités intéressantes sur M. de Chavigny, secrétaire d'État; sur Colbert et sur le savant jésuite qui a recueilli ces observations hygiéniques : « L'autheur de cet advertissement, dit-il, a eu de même (que Colbert), une attaque de goutte, estant fort jeune (marque de foible complexion), mais, par la permission de Dieu, ce livre estant tombé entre ses mains peu après, il luy fit connoistre ce qu'on devoit faire pour se conserver en santé, et quoy qu'il n'ait pas toujours esté assez sage pour garder la sobrieté necessaire, neanmoins il court sa 67e année et se porte mieux sans comparaison qu'il ne faisoit à 30 ans, où il vivoit dereglement, n'ayant goutte, gravelle, sciatique, ny autre incommodité, graces à Dieu: marchant de mesme qu'il faisoit estant jeune, mais plus foible à cause de l'aage et la veüe abaissée par une trop grande application aux livres, et cela sans estre abstreint de peser sa noriture, comme M. de Chavigny et Cornaro, qui est une sujétion dont peu de gens seroient capables en France ; mais encore une fois ne point surcharger son estomac et ne rien prendre que l'appetit ne soit revenu, fait faire une bonne digestion, et si on trouve plus de volupté en mangeant et beuvant de la sorte que de le faire sans appetit, suivant ce proverbe : « Qu'il n'y a sausse que d'appetit. » C'est à faire cette bonne digestion que, comme il a esté dit, aboutissent toutes les regles de santé, dont il y a tant de volumes, et qui seroit assez sage pour le pratiquer, ne mouroit que de vieillesse. » Le Père La Chaise mourut en 1709, à l'âge de 87 ans.

P. L.

479. Lettre de M. de l'Écluse, chirurgien-dentiste, seigneur Du Tilloy, près Montargis, à Monsieur son curé; avec un avis des éditeurs et un hymne chanté à la louange de M. le marquis de Pompignan, à la fin du jour de la fête qu'il a donnée à son village pour la bénédiction

de l'église, et qui n'a point été imprimé avec la relation de cette fête et le sermon prononcé à cette occasion. *Genève, aux dépens des chirurgiens-dentistes*, 1763; in-8 de 16 p., cart........................ 6—»

C'est une facétie de Voltaire qu'on n'a pas reproduite en entier dans les éditions de ses œuvres. L'article que M. Quérard (*France littéraire*, t. X, p. 336) consacre à cette facétie, présente quelques erreurs qu'il faut attribuer à Beuchot, lequel ne paroît pas avoir eu sous les yeux l'édition originale. Voltaire a mis cet opuscule plaisant sous le nom du sieur de l'Écluse, qu'il connoissoit et qu'il estimoit. Ce *Lécluse* ou de l'Écluse, qu'on a confondu mal à propos avec son cousin, le collaborateur des œuvres poissardes de Vadé, avoit été effectivement dentiste avant de devenir seigneur Du Tilloy; il avoit composé plusieurs ouvrages techniques sur l'ondontologie, publiés en 1752 et 1755, lorsqu'il exerçoit encore avec succès son métier ou plutôt son art de dentiste, à Paris. Voltaire, qui avoit perdu toutes ses dents, le nommoit galment son dentiste ordinaire et extraordinaire.

P. L.

480. Moerman. Apologi creaturarum (sive fabulæ versibus expressæ a J. Moermanno, figuris æri incisis a Ger. Juda ornatæ). *Antverpiæ, excudebat Gerardo Judæ Christoph. Plantinus*, 1584; pet. in-4, de iv, 65 et 1 feuillets, titre gravé, fig., mar. r., jansén., tr. dor. (*Belle reliure.*)........................ 65—»

Superbe exemplaire d'un livre assez rare, imprimé avec de beaux caractères romains et italiques; excellentes épreuves de jolies gravures.

Ces Apologues sont imités du *Dialogus creaturarum*, et ornés de 65 figures en taille-douce, gravées par Gérard de Jode. On sait que le *Dialogus* fut imprimé pour la première fois à Gouda, par G. Leeu, en 1480, et que cet ouvrage a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe.

J. Moerman nous apprend dans la dédicace, adressée à son ami J. Aviarius, médecin et directeur de l'École de Middelbourg, qu'ayant trouvé des fables, ou plutôt des apologues écrits par un anonyme, en prose latine et d'un style peu élégant, il avoit entrepris de les traduire en vers latins, afin d'adoucir par le travail la douleur que lui faisoit éprouver la mort récente de sa femme et de ses enfants. Nous n'avons découvert aucun autre renseignement sur ce poëte belge ou hollandois.

481. Speculum Stultorum. Incipit epistola veteris Vigelli ad Vuilhelmum amicum suum secretum... (*absque*

nota) (vers 1480); in-4 de 62 ff. à 32 lig. par page, goth., signat. .... 38—»

Édition TRÈS-RARE, imprimée vers 1480; exemplaire grand de marges et parfaitement conservé, sauf une piqûre dans la marge de plusieurs feuillets. Ce livre obtint un grand succès. On en connoît plusieurs éditions du XVe siècle, sans indication de lieu ni de date, excepté celle de 1499; elles sont toutes extrêmement rares. Ce volume fut encore réimprimé en 1506, en 1601 et en 1662.

L'auteur étoit un moine de Cantorbéry, nommé Nigel Wirecker; mais, par mesure de prudence, il s'est caché sous le pseudonyme de Vetus Vigellus. Cet ouvrage singulier, écrit au XIIe siècle en vers élégiaques, renferme une violente critique des mœurs du clergé et des ordres monastiques; et certes, les traits satiriques du moine Wirecker auroient pu lui susciter une fâcheuse affaire. La versification de ce poëme est facile et le rend agréable à la lecture. Plusieurs passages pourroient être cités, et certains vers ne seroient pas déplacés dans un recueil d'apophtegmes. Le sujet du poëme est assez bizarre. Il s'agit d'un âne nommé *Brunellus* (Bruneau), qui, mécontent de la queue qu'il a reçue de la nature, désire qu'elle soit plus longue et plus touffue. Il quitte son étable et vient consulter le célèbre médecin Galien. Celui-ci, en homme sage, conseille à Bruneau de conserver sa queue telle qu'elle est :

Quod natura dedit non sit tibi vile.
....
Crede mihi. Vetus est tibi cauda salubrior ista
Natibus innata, quam foret illa nova.

Mais, à propos de cette queue d'âne, voilà maître Galien qui s'empresse d'éreinter les médecins :

Cotidie fallunt ars et praxis medicine :
Si tres evadunt, septem dant colla ruine.
Pendet in ambiguo morbi medicina : dolorem
Impedit atque parit conditione pari.
etc.

Nous ne pouvons suivre l'auteur dans ses nombreuses et burlesques fantaisies. Il faut lire la consultation, *à nulle autre pareille*, que dicte Galien, pour faire croître la queue de Bruneau ; la bénédiction ironique à laquelle l'âne répond *amen;* le chapitre des chiens qui mordent l'âne et lui rognent la queue; la scène où, après avoir pris la qualité de nonce du pape, Mons Bruneau jette le frère Fromond dans le Rhône; la fable des deux vaches ; l'histoire d'un coq et d'un fils de curé. Enfin, Bruneau se rend à Paris, pour étudier; mais, à peine a-t-il quitté cette ville, qu'il en a oublié le nom. Cependant, il veut choisir une profession. Deviendra-t-il évêque, prévôt d'une ville, ou moine? C'est alors qu'il passe en revue ces divers

états, et que sous une forme facétieuse, il en fait une critique acerbe. Moines noirs, moines blancs, moines de Grandmont, chartreux, prémontrés, chanoines, tous reçoivent le coup de pied de l'âne. Et les religieuses! c'est bien pis :

Corpore serpentes, syrenes voce, dracones
 Pectore............................
Harum sunt steriles et quedam parturientes
 Virgineoque tamen nomine cuncta tegunt.
Que pastoralis baculi dotatur honore
 Illa quidem melius fertiliusque parit,
Vix etiam quevis sterilis reperitur in illis :
 Donec eis etas talia posse negat.

Plusieurs chapitres du même genre sont consacrés aux rois, aux prélats, aux laïques.

Le poëte termine son œuvre par une recommandation qui doit plaire aux bibliophiles, et que, par suite, nous nous empressons de reproduire :

Quisquis theologus, quisquis legista peritus
 Vis fieri : multos semper habeto libros.
Pristina gestorum que condita vulgus haberet
 Cum legis in carta mens tua commemorat.
Non in mente manet quidquid vidimus ipsi;
 Quisque sibi libros vendicet, ergo vale.

Nous ferons observer que Panzer et d'autres bibliographes ne donnent à cette édition que 61 feuillets : ils ont oublié le 62[e]. Ce dernier feuillet, blanc au recto, contient au verso, 15 lignes de prose qui forment l'épilogue moral du livre; il commence ainsi : *Speculum stultorum, hic liber novus et a paucis visus, etc..... Igitur, o stulti quorum infinitus est numerus, etc .....*

AP. B.

482. Sujets de critique prosaïques et versifiez, honête (*sic*), rectifiante et raisonnée, en faveur des muses naissantes..., chez le sieur de Richesource, les samedis à deux heures, et qui donne la liberté de proposer des difficultez. *Paris, à l'Académie des Orateurs, place Dauphine, à la Renommée, deuxième appartement,* 1685; 16 pages. — Les mêmes sujets de prose et de vers, critiquez d'une manière raisonnée, honête et rectifiante, en faveur des auteurs naissans .. Chez le même. *Ibid,*

à l'Académie des Philosophes orateurs, 1685; 52 p. Les deux pièces en 1 vol. in-8, cart............ 19—»

Ces deux pièces se débitoient à l'Académie des philosophes orateurs, que le sieur de Richesource (Jean de Soudier) a tenue pendant plus de trente ans à Paris, en concurrence avec l'Académie françoise. On trouve sur un feuillet volant qui précède la première pièce, la liste des 20 ouvrages que ce singulier rectificateur de la langue et du style vendoit lui-même à ses auditeurs. Richelet, dans son *Dictionnaire*, s'est moqué de ce grammairien pédant qui s'érigeoit en correcteur du Parnasse, et qui s'amusoit à rectifier les ouvrages des plus célèbres écrivains. Il y auroit à faire une curieuse notice sur cet original, qui ne manquoit pas d'instruction ni même d'esprit. Il avoit fait graver une estampe relative à ses conférences oratoires du samedi ; l'emblème qu'il avoit choisi étoit un bâton, *qui porte autant qu'il est porté*, disoit-il, avec cette devise : « Jé soustiens celuy qui me porte. » Ses critiques sur les vers et la prose de ses contemporains étoient quelquefois amusantes. Mais on peut supposer que ces conférences amenoient souvent une étrange confusion dans les matières de la discussion ; car on est tout surpris de trouver, au milieu de divers sujets de critique *réelle, verbale, oratoire et pathétique*, deux renseignements qui méritent d'être recueillis pour l'histoire de l'art : « Au château du Verger, en Anjou, dans un pan de tapisserie, on voit une Judith à genoux, le glaive en main devant une Notre-Dame. Aux Minimes, de Tours, une Notre-Dame, à genoux, dit ses heures devant un crucifix, et à côté l'ange qui la salue. »

P. L.

483. TABOUET. Historica Franciæ regum genesis, duplici dialecto in epitomen contracta, Juliano Taboëtio jureconsulto autore. *Lugduni, Nicol. Edoardus*, 1560; in-4 allongé, v. f., fil., tr. dor. (*Niédrée*).... 38—»

Bel exemplaire d'un livre RARE.—Julien Tabouet, jurisconsulte et historien, né près du Mans, dans les premières années du XVIe siècle, mourut vers 1562.

La *Genesis historica* est une chronique sommaire des règnes de soixante rois de France, depuis Pharamond jusqu'à Henri II inclusivement. Chaque article se compose de quelques lignes de prose, suivies de vers latins. Le volume n'a que vingt feuillets, dont le premier contient le titre sur lequel est gravée la marque singulière de l'imprimeur, et le dernier renferme la souscription qui nous apprend que Nicol. Édouard étoit Champenois. *Lugduni, Nic. Edoardus campanus*. La dédicace de cette œuvre, en dix vers élégiaques, est adressée à Charles de Valois, duc d'Orléans, devenu roi sous le nom de Charles IX; et le livre finit par une pièce de

vers *ad invictissimum monarcham Franciscum regem suum*, *Henrici filium*, c'est-à-dire, François II, qui régnoit en 1560.

Le P. Lelong a été induit en erreur par les mots : *Duplici dialecto*, qu'on lit sur le titre. La Genèse historique de Tabouet n'est point écrite en deux langues, mais en prose et en vers.

484. THIERS. Dissertation sur la Sainte Larme de Vendôme, par J.-B. Thiers, avec la réponse à la lettre du P. Mabillon. *Amsterd.*, 1751, in-12, veau fauve, fil. d. en tête (*Kœlher*) .... 15—»

Bel exemplaire NON ROGNÉ. — On trouve en tête un curieux catalogue de tous les ouvrages de M. Thiers. « C'est une croyance fort répandue parmi les peuples du Vendômois et ceux des provinces circonvoisines, qu'il y a à Vendôme, dans le monastère de la Trinité, une des larmes que Notre Seigneur Jésus-Christ versa sur la mort de Lazare. » C'est ainsi que l'auteur commence son intéressante dissertation. Voici ce que Belleforest dit dans sa Cosmographie : « L'histoire porte donc que Notre-Seigneur ressuscita Lazare, et qu'il pleura (suivant la vertu de l'Évangile) ; un ange recueillit cette larme d'un grand nombre qui ruisseloient des yeux du Sauveur et Créateur de tout le monde, formant soudain un vase qui, à dire vrai, est de merveilleux artifice, sans rupture, soudure, ni ouverture quelle que ce soit, et le dehors duquel est blanc et aussi transparent que crystal. Mais de dire de quelle matière il est fait, je crois que les plus experts lapidaires et minéralistes y perdroient leur latin. Et la Sainte Larme qui toujours tremble dedans ce petit vaisseau est de couleur d'eau et azurée. Je vous en parle comme sçavant qui ait pris soigneusement garde à la contempler à mon aise. On tient outre ce, que l'ange qui recueillit cette larme, la donna à la Madeleine, et elle étant sur les fins de sa vie, en fit présent à S. Maximin, son bon maître et pasteur en l'Évangile, lequel la laissa en son église de Marseille, d'où il fut évêque ; et là demoura ce vase jusqu'au tems du grand empereur Constantin, qui le porta en sa cité de Constantinople, où il fut jusqu'au tems du roy Henry, roy de France, lequel requis par l'Empereur Grec de secours contre les Mahométans, y envoya le comte d'Anjou, Geoffroi Martel, lequel ayant chassé les infidèles, refusa toute récompense, et ne voulut que des reliques : et lui étant donné le choix de prendre ce qui lui plairoit le plus, il prit le vase de la Sainte Larme et le porta à Vendôme, le posant (comme dit est) en l'abbaye de la Trinité, alors qu'elle fut consacrée. Là demoura ce sacré vaisseau, jusqu'à ce que durant ces fureurs enragées qui ont ravagé toute la France par la diabolique invention des calvinistes, que le très-illustre et très-dévotieux prince Mon[r] le cardinal de Bourbon, craignant que ces ennemis de toute piété et religion, les Huguenots, ne profanassent aussi bien ce temple que les autres (comme ils ont fait, sans y épargner les ossements des bons princes royaux sortis

de l'estoc de Vendôme), et ne fissent perdre ce reliquaire, le fit porter à Chelles, où il a demeuré l'espace d'onze ans : et enfin les troubles appaisez, ou au moins aucunement assoupis, le susdit seigneur Loys de la Chambre, abbé de Vendôme, a usé de tout devoir pour faire remettre ce saint vase en l'ancien domicile, que l'Angevin lui avoit établi. »

485. Traité de l'origine des Macreuses, par feu M. de Graindorge, docteur de la Faculté de Médecine de Montpellier, et mis en lumière par M. Thomas Maloüin, docteur de la Faculté de Médecine en l'Université de Caen. *Caen, Jean Poisson*, 1680; pet. in-8 de 4 ff. prélim. et 89 p., v. f. fil. tr. d. (*Koehler*)... 18—»

Ce traité rare et curieux est bien connu des bibliophiles qui le recherchent, et des bibliographes qui le décrivent. L'auteur, André de Graindorge, étoit plus qu'un savant; c'étoit un philosophe de l'école de Gassendi, très-inquiet de découvrir la vérité en toute chose et très-avancé dans la connoissance des secrets de la nature. On comprend que le duc de Montausier ait jeté les yeux sur lui, *pour l'obliger à commenter Lucrèce pour monseigneur le Dauphin*, auquel il étoit attaché en qualité de médecin. L'épître dédicatoire de l'éditeur (à M. Du Montier, lieutenant-général au bailliage et siége présidial de Caen), dans laquelle nous trouvons relaté ce fait omis par les biographes, renferme d'autres détails intéressants sur la vie et la personne d'André de Graindorge. Quant à ce traité, on sait que ce naturaliste a voulu démontrer, en le composant, que les macreuses n'étoient pas produites par des feuilles d'arbre tombées dans l'eau, comme on le croyoit encore de son temps, d'après le consentement unanime de tous les écrivains de l'antiquité et du moyen âge. « Ce ne sont que des macreuses, dit l'éditeur Thomas Maloüin en offrant cet ouvrage à M. du Montier, mais qui par votre protection peuvent devenir aussi belles et aussi glorieuses que les rossignols et les cygnes du Parnasse. » Edition originale rare.

P. L.

486. Trophæa Bavarica sancto Michaeli archangelo, in templo et gymnasio societatis Jesu dicata Monachii (versibus elegiacis). (*Monachii*), *Adam Berg*, 1597; in-fol., fig. vél........................ 28—»

Volume qui doit être très-rare, surtout en France. Cet exemplaire est bien conservé; mais la première gravure est remontée.

Guillaume II, dit le Religieux, duc de Bavière depuis 1579, abdiqua l'an 1596 en faveur de son fils Maximilien, mourut en 1626, à l'âge de

soixante-dix-huit ans, et fut inhumé dans l'église des Jésuites de Munich, qu'il avoit fait construire sous l'invocation de saint Michel archange. Les *Trophæa bavarica* sont un hommage de reconnaissance rendu par les Jésuites au duc Guillaume. Ce volume de trente-six feuillets, imprimé en gros caractères, et dont toutes les pages sont encadrées d'un double filet, est divisé en trois parties : *Trophæa sancti Michaelis. Trophæum secundum; domus Bavarica. Trophæum tertium; dedicatio templi et reliquiæ sacræ.* Chaque partie est ornée d'une belle gravure. La première représente saint Michel terrassant le dragon; la seconde, la maison de Bavière, sous les traits d'une femme, qui tient enchaînée, avec l'aide de saint Michel, l'hérésie figurée par de monstrueux démons. Le texte est une chronologie poétique de la famille des ducs de Bavière, depuis 532 jusqu'en 1597. La troisième gravure représente la façade de l'église de Saint-Michel. Cette dernière partie est consacrée à la description de l'extérieur et de l'intérieur de l'église, et des cérémonies de la dédicace, ainsi qu'à l'énumération des nombreuses reliques qui y furent déposées.

487. TUARTIUS (*Victor*). Apologia pro Francogallis contra mendacia, imposturas et calumnias Joannis Meinardi Frisii in academiâ Pictaviensi leguleii. *Parisiis*, *Barth. Macæus*, 1611 ; pet. in-8, vél.............. 18—»

Volume TRÈS-RARE.—Un grand nombre de livres, latins et françois, furent publiés à l'occasion de la mort de Henri IV : Oraisons et chants funèbres, éloges, regrets, pleurs, imprécations contre l'assassin, etc., etc. Jean Meinard, originaire de la Frise, jurisconsulte, ou d'après Tuartius, *procédurier* dans l'académie de Poitiers, avoit composé une brochure intitulée : *Regicidium detestatum*, *quæsitum*, *præcautum*. Imprimée d'abord à Poitiers, elle fut de suite réimprimée à Paris, par J. Libert. Aucun des ouvrages inspirés par ce funeste événement ne souleva un si violent orage. Il est vrai que J. Meinard provoquoit les réfutations et les réclamations les plus vives, en prétendant que la nation françoise formoit encore, en 1611, deux peuples distincts : les Francs, fidèles à leurs souverains, et les Gaulois, traîtres et assassins; et lorsque après cette division imaginaire, il ajoute que la ville d'Angoulême n'étant peuplée que de Gaulois, devoit être punie pour le crime d'un de ses enfants. Les réponses à ce libelle ne se firent pas attendre. Thomas et Villoutrey, d'Angoulême, prirent la défense de leur patrie, et Tuartius écrivit son apologie pour les Franco-Gaulois, contre les mensonges, les impostures et les calomnies de Meinard. Malgré les deux éditions du *Regicidium*, je n'ai trouvé ce livre cité nulle part. Quant à Tuartius, l'*Apologie* et son auteur paroissent avoir été inconnus aux bibliographes et aux biographes. Cette violente critique est également dirigée contre Meinard et contre son livre. Tuartius reproche à ce *procédurier* d'avoir usurpé, sur le titre du *Regicidium*, la qualité de professeur de droit à l'académie de Poitiers, tandis qu'il n'étoit que lecteur, et que,

de plus, il avoit deux concurrents pour la chaire en litige, Rousseau d'Angoulême et Dugué, qui lui seroient certainement préférés; il explique ensuite ses invectives contre les habitants d'Angoulême par la haine qu'il portoit à Rousseau. Il conclut en disant qu'un étranger qui ose écrire de telles calomnies contre le pays qui lui a donné l'hospitalité, doit en être honteusement chassé. La réfutation du libelle est fort intéressante par les citations fréquentes de nos anciens chroniqueurs nationaux, et surtout par de longs passages relatifs à l'histoire de la ville d'Angoulême. Ap. B.

488. VALENTIN. Les Douze clefs de philosophie de frère Basile Valentin, religieux de l'ordre de sainct Benoist, traictant de la vraye médecine métalique. Plus l'Azoth ou le moyen de faire l'Or caché des philosophes; traduction françoise. *Paris, Pierre Moet*, 1659, fig. en taille-douce, par J. Gobille.—Azoth..... de frère Bazile Valentin; reveu, corrigé et augmenté, par M. L'Agneau, médecin. Ibid., id., 1659, fig. grav. en bois.—Traicté de la nature de l'œuf des philosophes, composé par Bernard, comte de Trèves, allemand. *Paris*, 1659; trois part. en 1 vol. in-8, mar. bl. tr. d., rel. janséniste. (*Hardy*)........................ 38—»

Très-bel exemplaire d'un recueil hermétique rare et singulier, dans lequel on trouve les douze clefs gravées en taille-douce, *J. Gobille fecit*, et la figure du Phénix, qui manque souvent. Le libraire, dans sa préface au lecteur, dit qu'il a fait traduire d'*alemand et de françois en nostre langue françoise*, les œuvres de frère Basile Valentin, à la prière de plusieurs personnes de qualité. Dans sa dédicace au chevalier Digby, chancelier de la reine de la Grande-Bretagne et auteur du *Traité sur la poudre de sympathie*, il ne nomme pas les auteurs de cette traduction françoise, que le *Dictionnaire des anonymes* attribue à David L'Aigneau. Nous croyons que ce médecin, dont le nom se trouve seulement sur le titre de l'*Azoth*, n'a fait que revoir la traduction et y ajouter ses observations personnelles; car il s'occupoit moins de médecine que de sciences occultes. Jean Gobille, qui a signé les dessins des douze clefs, n'est peut-être lui-même qu'un adepte de la philosophie de Basile Valentin; car, s'il eût tenu à se faire remarquer comme graveur, il n'eût pas manqué de signer aussi l'estampe du Phénix, qui est fort belle sous le rapport du burin. Jean Gobille seroit donc le traducteur, dont David L'Aigneau auroit revu le travail. On trouve, à la suite du Traité de l'*Azoth*, le poëme philosophique du sieur de Nuisement sur cet azoth des philosophes. Les stances que le libraire Pierre Moet a composées sur la figure du Phénix, prouvent qu'il avoit, comme son

confrère Jacques de Sanlecque, le feu sacré de la philosophie des *souffleurs*; mais, à coup sûr, ce n'étoit pas faire de l'or que de vendre des livres d'alchimie.

P. L.

PUBLICATIONS NOUVELLES

489. VARIÉTÉS LITTÉRAIRES MORALES ET HISTORIQUES, par S. de Sacy, de l'Académie française. 1858 ; 2 vol. in-8, br. . . . . 14—»

Nous nous bornons aujourd'hui à annoncer cette publication. Nous espérons pouvoir bientôt mettre sous les yeux de nos lecteurs une analyse de cet ouvrage qui leur permettra d'apprécier leur mérite littéraire et l'intérêt exceptionnel d'un recueil de ce genre.

490. CHOIX DES TRAITÉS DE MORALE CHRÉTIENNE de Duguet ; édition revue et précédée d'une préface, par M. S. de Sacy, membre de l'Académie françoise : *Explication de l'ouvrage des six jours*. — *Traité de la prière publique*. 2 vol. in-16. . . . . 12—»

PAPIER DE HOLLANDE, tiré à cent exempl. . . 30—»

Cet ouvrage forme les volumes X et XI de la *Bibliothèque spirituelle*, publiée par M. de Sacy.

491. DISCOURS HISTORIQUE sur la châtellenie et le château de Chenonceau, publié par le prince Augustin Galitzin. *Tours*, 1858 ; in-4°, pap. Holl., br. . . . . 3—»

Brochure tirée à CINQUANTE exemplaires, tirage à part de la

492. DESCRIPTION BIBLIOGRAPHIQUE des livres choisis en tous genres, composant la librairie J. Techener. 1858; TOME DEUXIÈME, 1 vol. in-8 de 560 pages à deux colonnes, br. . . . . 5—»

Ce volume comprend le catalogue détaillé des livres classés sous les divisions bibliographiques de : Théologie, Sciences et Arts et Belles-lettres. Les séries des *Beaux-arts* et la *Poésie dramatique* sont nombreuses ; il y a près de sept mille articles offerts aux amateurs, avec les prix de vente.

493. SOTHEBY'S (*G. L.*) PRINCIPIA TYPOGRAPHICA : The block books, or Xylographic delineations of scripture History, issued in Holland, Flanders, and Germany, during the fifteenth century, exemplified and considered in connexion with the origin of printing : to with is added an attempt to elucidate the character of the paper marks of the period. *London*, 1858 ; 3 vol., pet. in-fol. avec un grand nombre de planches et de *fac-simile* d'après les originaux, les marques du papier, etc., d.-rel., mar. non rogn.................... 300—»

C'est l'un des ouvrages les plus importants qui aient été composés jusqu'à ce jour, sur l'histoire des origines de l'imprimerie. Il contient une analyse étendue des diverses éditions des livres imprimés avec des formes gravées sur bois (*Block books*) : ce sont les plus anciennes productions de l'art, publiées en Hollande, en Flandre et en Allemagne, telles que l'*Apocalypsis*, *Biblia pauperum*, *Ars moriendi*, *Cantica canticorum*, *Ars memorandi*, etc., etc. Il renferme, en outre, des analyses détaillées, accompagnées de *fac-simile* très-exacts, des livres les plus rares et les plus intéressants imprimés dans l'enfance de l'art, avec des caractères mobiles, tels que les *Donat doctrinale*, *Catonis disticha*, *Speculum humanæ Salvationis*, *Exhortatio contra turcos*, *Literæ indulgentiarum*, etc. L'ouvrage est terminé par un essai sur les marques de l'ancien papier, illustré de nombreuses gravures.

L'auteur a employé plusieurs années dans ses longues recherches, et il n'a épargné ni travaux, ni dépenses, pour parvenir à examiner lui-même chaque exemplaire de ces livres antiques qui existe encore dans les collections publiques ou particulières.

L'édition a été strictement limitée à 220 exemplaires, qui, tous, ont été distribués, de telles sortes que lorsque les libraires auront disposé de ceux pour lesquels ils avoient souscrit, on n'en trouvera plus dans le commerce. Cet ouvrage a excité un vif intérêt ; la reine d'Angleterre, le roi de Hollande, le British museum, etc., ont souscrit pour un certain nombre d'exemplaires. Ce livre deviendra donc rare très-promptement, et augmentera beaucoup de valeur.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. J. ANDRIEUX; CH. ASSELINEAU; L. BARBIER, administrateur à la bibliothèque du Louvre; AP. BRIQUET; G. BRUNET; E. CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; V. COUSIN, de l'Académie françoise; CUVILLIER-FLEURY; DESBARREAUX-BERNARD, bibliophile; A. DINAUX; B[on] A. ERNOUF, bibliophile; FERDINAND DENIS, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; AL. DE LA FIZELIÈRE; V[te] DE GAILLON; prince AUGUSTIN GALITZIN; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; D[r] J.-F. PAYEN; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; B[on] J. PICHON, président de la Société des bibliophiles françois; SERGE POLTORATZKY; RATHERY, bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie françoise; A. TEULET; VALLET DE VIRIVILLE; CH. WEISS; Francis WEY; YÉMÉNIZ, de la Société des bibliophiles françois; etc., etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

JUIN ET JUILLET.

TREIZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1858

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE JUIN ET JUILLET.

LA

SEPTIÈME CAMPAGNE

DE

CÉSAR EN GAULE (1)

La *Revue des Deux Mondes* a publié dans son numéro du 1er mai un travail historique et archéologique qui a causé une vive impression dans le public érudit et lettré. Ce travail fut attribué dès l'abord à une plume déjà connue par de premiers essais non moins remarquables (entre autres la *Notice sur la captivité du roi Jean*, que le *Bulletin*

(1) La question du siége et de l'emplacement de l'ancienne *Alesia*, qui fut prise par César sur Vercingétorix pendant la septième campagne des Gaules, a été fort discutée dans ces derniers temps ; elle a été particulièrement l'occasion d'une controverse intéressante entre deux provinces de France, la Bourgogne et la Franche-Comté, qui ont fait valoir l'une après l'autre et l'une contre l'autre, par l'organe de quelques érudits, les arguments de toute sorte, empruntés, soit à l'étude des textes et des origines, soit à l'examen des localités.

I. *Notice sur Alesia*, par M. Du Mesnil, chef d'escadron d'état-major (*Spectateur militaire*, 15 septembre 1839). — II. *Découverte d'Alesia*, par M. Delacroix (Mémoires de la Société d'émulation du département du Doubs, 1855). — III. *Alesia*, par M. Dey, Auxerre, 1856. — IV. *Alise, étude sur une campagne de Jules-César*, par M. Rossignol, Dijon, 1856. — V. *Mémoire relatif au travail de M. Delacroix, intitulé : Découverte d'Alesia*, par M. Ernest Desjardins ; *Extrait d'un Mémoire sur l'emplacement d'Alesia*, par M. Jomard (Bulletin de la Société de géographie, septembre 1856). — VI. *Alesia*, *Alaise Séquane*, *Alise en Auxois*, dissertation par M. Charles Toubin, Besançon, 1857. — VII. *L'Alesia de César rendue à la Franche-Comté*, par M. Quicherat, Paris, 1857. — VIII. *Étude sur la cité gauloise d'Alesia*, *Siége d'Alesia*, *l'Alesia de César remise à sa place*, trois mémoires de M. de Coynard, chef-d'escadron d'état-major (*Spectateur militaire*, 1856 et 1857), etc.

du Bibliophile a donnée presque entièrement à ses lecteurs). Il s'agissoit, cette fois, du siége et de l'emplacement de l'ancienne *Alesia*, prise par César sur le Gaulois Vercingétorix, à la fin de la septième campagne dans les Gaules. On sait que deux provinces de France se disputent l'Alesia de César, la Bourgogne et la Franche-Comté. L'auteur de l'article de la *Revue des Deux Mondes* prend parti pour l'Alesia bourguignonne. Les raisons qu'il en donne, dans un mémoire que personne n'a trouvé long, les développements stratégiques dans lesquels son expérience d'ancien commandant en chef d'une armée françoise lui permettoit d'entrer, toute la partie spéciale et technique de ce beau travail, en un mot, est trop étrangère aux habitudes de notre recueil pour que nous nous croyions le droit d'en emprunter des extraits; mais on lira avec plaisir, nous l'espérons, les passages qui suivent, et par lesquels l'auteur d'*Alesia* prélude aux recherches bibliographiques qui l'ont mis sur la voie de la vérité.

« La Gaule, quand César y parut, étoit divisée en deux grands partis : l'un avoit pour chefs les Éduens, l'autre les Séquanes. » C'est ainsi que s'exprime César au douzième chapitre du sixième livre de ses *Commentaires*. Assurément notre Gaule moderne n'est plus aussi docilement rangée derrière les Éduens ou les Séquanes; mais la rivalité de ces deux vaillantes nations ne s'est pas amortie. Il y a deux cents ans, la guerre des deux Bourgognes étoit tout aussi acharnée que du temps de César; les gens de « la duché » et de « la comté » faisoient des prodiges de valeur pour s'arracher Dôle ou Saint-Jean-de-Losne. Aujourd'hui, bien que le niveau de la révolution ait passé sur nos traditions provinciales, comme le niveau de la conquête romaine avoit passé sur les passions celtiques, le vieux levain subsiste toujours. J'entendois naguère les ba-

teliers de la Saône crier *France* ou *Empire*, suivant qu'on devoit approcher de la rive droite ou de la rive gauche (1), et je vois que l'on combat encore ; mais l'imprimerie seule fournit des armes dans cette lutte, qui est restée vive, quoiqu'elle ait cessé d'être sanglante : on n'échange plus que des arguments et des mémoires, on ne se dispute que l'emplacement d'Alesia.

Voilà ce que je me disois en ouvrant une brochure de M. Jules Quicherat, qu'un de mes amis m'avoit envoyée, brochure fort piquante d'ailleurs, où la verve du style s'unissoit à tout ce qu'annonçoit le nom seul de l'auteur : érudition solide, grande habitude des discussions historiques et rare habileté à manier les textes. Encore bien novice sur ce terrain, je fus facilement convaincu, et, après la première lecture, je ne doutois plus qu'Alesia ne dût être rendue à la Franche-Comté. L'occasion cependant étoit trop bonne pour se refuser le plaisir de relire quelques chapitres des *Commentaires ;* mais à cette jouissance sérieuse je voulus joindre un amusement plus frivole, et je saisis ce prétexte pour tourner, retourner et comparer un certain nombre de beaux livres. Toutefois ce n'étoit pas un simple passe-temps bibliographique que j'entendois me procurer. J'espérois que ces recherches pourroient achever de m'éclairer, confirmeroient ou modifieroient l'impression que m'avoit laissée le plaidoyer de M. Quicherat, et, sans me borner à l'examen du texte de César, je voulus m'assurer si les nombreuses études consacrées au conquérant des Gaules par mainte plume savante ou illustre ne pouvoient pas jeter quelque lumière sur la question qu'on agite aujourd'hui. Je pris donc sur mes planches et j'étalai sur une grande table :

D'abord les éditions les plus estimées des *Commentaires*,

(1) Nous rappelons ces dénominations pour prouver la persistance des traditions locales, mais nous devons ajouter qu'elles ne sont pas exclusivement bourguignonnes ou comtoises : elle remontent à la division de l'empire de Charlemagne, et sont employées sur presque tout le cours de la Saône et du Rhône.

depuis la *princeps* de 1469 (1), jusqu'à celle de Leipzig, 1847.

Puis le *César* de Montaigne, avec les notes autographes et les jugements si honnêtes et si droits de l'immortel auteur des *Essais*.

Le Parfait Capitaine, ou Abrégé des guerres de la Gaule, œuvre assez pâle d'un vrai grand homme, Henri, duc de Rohan.

Le *Commentaire*, toujours pédant, quelquefois juste, plus souvent faux, que le général Turpin de Crissé a cru devoir ajouter aux véritables *Commentaires*.

L'*Étude sur le Siége d'Alesia*, par le colonel Vacca Berlinghieri, travail très-remarquable, très-complet et approfondi, œuvre d'un soldat et d'un érudit. Cependant on peut lui reprocher de traiter un peu cavalièrement le conquérant des Gaules (2).

Le *Précis* dicté à Sainte-Hélène par Napoléon. Qui pouvoit mieux comprendre et juger César? Malheureusement, si dans quelques passages on retrouve comme l'empreinte de la griffe du lion, l'ensemble de cet écrit se ressent des négligences d'une dictée rapide et de la fatigue trop manifeste de l'illustre auteur.

Enfin un fort beau manuscrit, avec miniatures, d'une compilation très-aimée du moyen âge, et intitulée *Lucan, Suétoine et Saluste*. Je fais assurément peu de cas du mérite historique de cette œuvre; mais elle pouvoit fournir quelque indication sur les traditions populaires.

(1) Il faut savoir qu'avec le premier *Virgile*, le premier *Lucain* et le premier *Aulu-Gelle*, sortis la même année des presses pontificales de Rome, ce premier *César* est un des plus rares et précieux livres qui existent. Citons encore les éditions aldines, surtout en ancienne reliure; l'elzévirienne avec les bonnes fautes; celle de Tonson (Londres 1712), en très-grand papier, avec la rare planche de l'Urus; celle d'Oudendorp (Leyde, 1737), aussi en grand papier : je ne crois pas qu'il en existe de meilleure; celle de la collection Lemaire, dont les notes ne sont pas à dédaigner, etc.

(2) Le mémoire de Berlinghieri dispense de lire celui de Guischardt qu'il résume et corrige. Guischardt, officier allemand au service de Hollande, avoit lui-même discuté et réfuté les erreurs de Folard et autres.

Sauf le plaisir de relire quelques belles pages et de manier des livres aimés, cet examen fut peu fécond en résultats. Éditeurs, annotateurs, aucun n'avoit discuté l'emplacement d'Alesia. Je remarquai seulement que l'édition *princeps* et plusieurs autres disent Alexia et non Alesia, orthographe qui se retrouve encore dans la traduction grecque des *Commentaires*, attribuée à Planude, et dans la version latine du Plutarque d'Estienne ; enfin, que les cartes annexées aux éditions du XVII[e] siècle placent Alesia sur la rive gauche de la Saône, tandis que sur les cartes postérieures aux travaux de d'Anville cette cité occupe l'emplacement de l'Alise bourguignonne. C'étoit un retour à des traditions déjà anciennes dont nous trouvons la trace dans *Lucan, Suétoine et Saluste*, car nous lisons Alise dans ce manuscrit comme dans la traduction françoise des *Commentaires*, imprimée à la fin du XV[e] siècle par Vérard.

Pour mieux m'éclairer, je voulus me faire une idée de l'Álaise comtoise que M. Quicherat ne décrivoit pas ; c'est dire que j'eus recours à la magnifique carte de France que nous devons à notre corps d'état-major, et qui peut guider avec une précision toute mathématique ceux qui veulent étudier l'histoire des faits de guerre accomplis sur le sol de notre patrie. Je parvins, non sans peine, à découvrir ce hameau, et j'avoue qu'au premier coup d'œil jeté sur la carte, ma surprise fut grande. J'avois présents à l'esprit quelques traits principaux de la description de César, et j'en cherchois vainement la représentation graphique. Je ne pouvois retrouver ni la ceinture de collines d'une même hauteur (*colles pari altitudinis fastigio oppidum cingebant*), ni la plaine (*planities*) théâtre de l'engagement de cavalerie, ni ces terrains découverts et en pente douce (*loci campestres*), où l'armée de secours fit d'infructueux efforts pour renforcer les retranchements de l'assiégeant. La conviction que j'avois puisée dans une première lecture du mémoire de M. Quicherat se trouva fort ébranlée ; je revins au texte de César. A tout l'arsenal de do-

cuments que j'avois déjà réunis, je joignis les *Éclaircissements géographiques sur l'ancienne Gaule* de d'Anville, et, la carte à la main, je suivis pas à pas le grand capitaine dans sa septième campagne, discutant à part moi toutes les hypothèses que soulevoit cette étude, et tentant de les résoudre, non pas victorieusement, Dieu me garde d'une pareille prétention, mais au moins avec une complète indépendance d'esprit. C'est après avoir achevé ce travail solitaire que je lus les divers mémoires dont j'ai rapporté les titres et nommé les auteurs. Je fis largement mon profit de leurs savantes recherches, et si, dans les pages qui vont suivre, il se rencontre quelques idées qui m'appartiennent, le lecteur y trouvera surtout l'analyse et le résumé critique des écrits déjà consacrés à ce sujet.....

L'auteur d'*Alesia* entre ensuite dans son sujet, et il l'épuise, on peut le dire, par la profondeur, la netteté et la vigueur de son investigation historique, ne laissant derrière lui aucun texte sans le discuter, aucun argument de quelque valeur sans y répondre. L'histoire de la septième campagne de César dans les Gaules, la force et la composition de l'armée romaine, l'étude des ressources dont disposoit l'insurrection gauloise, ses marches et ses contre-marches, son audacieuse prise d'armes, puis sa retraite sur Alesia, le siége de cette place marqué par tant d'incidents, et à propos de ce siége la description des ouvrages élevés, soit pour l'attaque, soit pour la défense, enfin la chute du grand Vercingétorix, tels sont les éléments de cette belle étude dont une érudition consciencieuse a fait les frais, dont un esprit supérieur a tiré les conséquences. Citons à ce propos les réserves que l'auteur de l'article croit devoir exprimer en parlant du célèbre ouvrage dont l'obscurité sur le point en discussion

semble autoriser aujourd'hui cette vive controverse; citons quelques pages relatives aux *Commentaires de César*.

Nous pensons donc qu'en faisant une large part au génie de César, à la valeur et à la discipline de ses soldats, à leur aptitude au travail, aux fautes et à la désunion des Gaulois, à l'imperfection de leur organisation et de leurs moyens, il est impossible de comprendre ce qui s'est passé devant Alesia, si l'on n'admet :

1° Que pendant le blocus de cette place, les tribus restées fidèles à Rome fournirent à l'armée de César des vivres, des moyens de transport et peut-être des travailleurs, sinon pour l'exécution même des ouvrages, au moins pour le rassemblement des matériaux ;

2° Que l'effectif de la garnison d'Alesia étoit inférieur au chiffre indiqué par César.

Mais est-il permis de modifier ainsi le récit du grand capitaine, de douter de ses assertions? Les contemporains le pensoient. « Ses *Commentaires* ne brillent ni par le soin ni par l'exactitude, disoit Pollion. Pour les actions de ses lieutenants, il ajoute foi trop légèrement à leurs rapports, et quant à ce qui s'est passé sous ses yeux, il altère souvent la vérité, soit de propos délibéré, soit par manque de mémoire (1). » Pollion est une autorité considérable. Orateur éminent, critique délicat, ami de Cicéron et de Virgile, il avoit lui-même composé une histoire des guerres civiles, et ce travail nous a valu une des plus belles odes d'Horace (première du deuxième livre); mais, républicain d'opinion, s'il ne l'étoit pas en pratique, regrettant les libertés de sa patrie tout en courtisant César, Antoine et Octave, il se vengeoit peut-être de sa servilité par la sévérité de ses jugements sur les œuvres de ceux qu'il avoit adulés à contre-cœur. Son appréciation des *Commentaires* nous semble dure et peut-être injuste. Rien dans César ne laisse soupçonner une crédulité trop naïve, et de

(1) Suetonius, *D. J. Cæsar.*

nombreux exemples prouvent que sa mémoire étoit à la hauteur de ses autres facultés. Quant au mérite littéraire de ses écrits, Cicéron, dont l'opinion en pareille matière a bien autant de poids que celle de Pollion, et qui ne lui cédoit assurément pas en indépendance, — car si on peut lui reprocher quelques foiblesses politiques, on ne sauroit oublier que par sa courageuse conduite, lors de la conjuration de Catilina, il a retardé de plusieurs années l'asservissement de Rome, et que sa résistance aux oppresseurs de sa patrie lui a coûté la vie; —Cicéron, dis-je, regardoit les *Commentaires* comme un modèle du genre et comme un livre excellent (1). Nous ne pouvons qu'accepter respectueusement la sentence d'un pareil juge, et, bien qu'il se prononce plutôt sur le mérite de l'écrivain que sur son exactitude, nous nous appuyons de son sentiment pour adopter celui de Montaigne, qui tenoit César pour « le plus net, le plus disert et le plus sincère historien qui fut jamais » (2). Il nous paroîtroit seulement plus exact de dire : le plus sincère de ceux qui ont écrit leur propre histoire; car il y a une grande différence entre raconter les actions d'autrui, quelque chaleur, quelque passion qu'on y apporte, et retracer des faits où l'on a été soi-même le principal acteur.

Parcourons les récits de celui des modernes dont le nom vient le plus naturellement à l'esprit quand on prononce le nom de César; laissons de côté et ses bulletins, destinés à produire sur l'esprit public un effet momentané, et ces pages dictées à Sainte-Hélène pour repousser loin de lui la responsabilité des calamités qui avoient frappé la France : ces écrits sont remplis d'assertions trop faciles à réfuter. Mais prenons, par exemple, la relation d'une de ses plus brillantes victoires, celle de Marengo, relation faite de sang-froid, six ans plus tard, et recommencée trois fois par ses ordres : au lieu de ces deux batailles que tout le monde connoît, la première perdue

(1) *De claris Oratoribus*, 75.

(2) Note manuscrite sur son exemplaire des *Commentaires*.

et la seconde gagnée, nous trouverons une manœuvre impossible, un changement de front inexplicable. Il falloit à tout prix attribuer au vainqueur une sorte d'infaillibilité surhumaine qui, selon nous, n'ajoutoit rien à sa gloire. Cet exemple, que nous pourrions multiplier, contient une leçon dont nous devons tenir compte, tout en reconnaissant que le caractère de César ne nous permet pas de le soupçonner d'avoir essentiellement altéré la vérité. Sans aller jusqu'à croire qu'il poussât la candeur au même degré que Turenne, répondant à un indiscret questionneur « qu'il avoit perdu par sa faute les batailles de Mariendal et de Rethel », on ne peut contester que ses récits respirent la sincérité. Et cependant nous croyons qu'il faut faire une distinction entre ceux de la guerre des Gaules et ceux de la guerre civile. Il n'a écrit les derniers qu'après le triomphe et pour la postérité; il y parloit d'ailleurs d'événements auxquels Rome entière avoit en quelque sorte assisté, et ses omissions, ses erreurs volontaires ou involontaires auroient trouvé plus d'un contradicteur. Les *Commentaires* de la guerre des Gaules étoient composés dans des circonstances toutes différentes et pour un tout autre but.

Le théâtre sur lequel César travailloit à fonder sa réputation militaire avoit été fort habilement choisi : il ne s'éloignoit pas trop de l'Italie, et la guerre qu'il y soutenoit étoit éminemment populaire à Rome. On n'avoit pas oublié que Brennus étoit venu jusqu'au Capitole, et les succès de l'heureux proconsul paroissoient plus qu'une revanche. « La guerre gauloise, disoit-on, César seul l'a faite; avant lui, on s'étoit borné à la repousser. Marius lui-même avoit uniquement réprimé les tentatives de ces barbares; il n'avoit pas pénétré jusqu'à leurs villes et à leurs demeures. Grâce à César, le plus grand péril qui pût menacer l'Italie est aujourd'hui conjuré (1). » Les bulletins envoyés par le conquérant, sous la forme de lettres au sénat, produisoient sur le Forum un effet immense que

(1) Cicero., *De Prov. consul.*

ses largesses ne contribuoient pas peu à augmenter, et que ses *Commentaires* étoient destinés à renouveler et à confirmer. Il paroît certain qu'ils furent écrits pendant la dernière année de son commandement en Gaule ; c'étoit une des armes qu'il forgeoit pour la guerre civile. Il n'avoit pas à craindre la contradiction de ses adversaires, car les Gaulois n'avoient guère moyen de faire entendre leur voix à Rome. Et, parmi les Romains, qui auroit pu lui répondre? Caton et ses amis pouvoient bien condamner la politique agressive de César, flétrir ses cruautés ; mais, pour le réfuter quand il racontoit des actions de guerre, il eût fallu l'intervention de quelque témoin oculaire. Or, ceux mêmes de ses lieutenants qui embrassèrent le parti contraire dans la guerre civile, Labiénus, entre autres, étoient intéressés à ne pas diminuer la valeur d'un livre qui étoit pour eux aussi un monument de gloire.

Qu'y a-t-il donc d'étonnant à ce que César ait combiné son récit de manière à rehausser l'éclat de sa conquête; qu'il ait légèrement glissé sur quelques incidents moins bons à faire connoître; qu'il ait omis certains détails; qu'il en ait exagéré d'autres? Le récit du siége d'Alesia surtout doit être lu avec précaution, car c'étoit la principale opération de la guerre, le coup de grâce donné aux Gaulois, le bouquet du feu d'artifice, si l'on peut parler ainsi, qui se tiroit de l'autre côté des Alpes pour éblouir les citoyens de Rome. César devoit être naturellement disposé à grossir les difficultés et l'importance bien réelles pourtant, de ce fait d'armes. Les résultats qu'il obtint paroissoient incroyables, non-seulement à Napoléon et à quelques militaires des temps modernes, mais à ceux des Romains qui avoient le plus étudié et pratiqué leur tactique. « Les grandes choses qu'il a faites devant Alesia, s'écrioit Velleius Paterculus, qui avoit longtemps et bien fait la guerre, un homme oseroit à peine l'entreprendre ; un dieu seul put les accomplir (1). » Si cette phrase ne sortoit pas de la plume d'un panégyriste, on pourroit la prendre pour un trait d'ironie.

(1) *Hist. rom.*, l. II, XLVII.

Même en réduisant de moitié la force que l'on prête à l'armée de Vercingétorix, en admettant que les Romains furent en partie nourris et assistés par les tribus qui leur étoient restées fidèles, et que la perfidie ou l'inaction des Éduens ait facilité le succès, on laisse encore à César une bien belle part de gloire. Concevoir un système entièrement nouveau d'ouvrages, le faire exécuter par ses troupes devant un ennemi bien retranché, bloquer avec 50,000 hommes une armée égale à la sienne, remporter le même jour deux victoires éclatantes, l'une devant, l'autre derrière soi, voilà certes plus qu'il n'en faut pour illustrer un homme de guerre. Nous nous permettrons de signaler particulièrement l'emploi que, dans toute cette campagne, il fit de sa cavalerie, parce que jusqu'alors les généraux romains, mettant avec raison leur confiance dans leurs admirables légions, mais tirant d'un principe juste des conséquences extrêmes, s'étoient presque exclusivement appliqués à diriger l'infanterie, et que leur peu d'aptitude à se servir de la cavalerie ou à repousser ses attaques avoit été la cause de leurs plus cruels revers. C'étoient les Numides d'Annibal qui avoient décidé la plupart de ses victoires, et au moment même où César triomphoit des Gaulois, les escadrons parthes détruisoient l'armée de Crassus. Quant à la résolution même d'enfermer ses soldats entre deux lignes et de les y faire combattre dos à dos contre l'ennemi du dedans et l'ennemi du dehors, elle étoit sans doute la meilleure que les circonstances et l'espèce d'adversaires auxquels on avoit affaire permissent de prendre : l'événement, en tout cas, a donné raison au vainqueur. Cependant cet exemple a été funeste presque à tous ceux qui ont voulu le suivre, et devant Dyrrachium il en coûta cher à César lui-même pour avoir voulu recommencer cette dangereuse expérience en face de soldats romains (1).

(1) *B. G.*, III, 63. Nous ne parlons pas ici du grand échec essuyé par César devant cette ville, et à la suite duquel Pompée prit le titre d'*imperator*, mais du premier combat désavantageux livré quelques jours plus tôt, après la défection des jeunes Allobroges.

Nous ne voudrions pas prolonger cet examen, qui nous entraîneroit trop loin de notre sujet. Nous n'avons cherché à établir qu'une chose, c'est que, sans être nullement détracteur de César, en restant admirateur déclaré, non-seulement de ses grandes actions, mais de la façon dont il les raconte, il étoit permis de soumettre à l'analyse certains passages de ses *Commentaires* et de discuter quelques-unes de ses assertions, alors qu'il avoit un intérêt évident à dissimuler ou à exagérer la vérité ; mais nous ne croyons pas que cette faculté puisse s'étendre jusqu'à changer le caractère de ses récits, ni que la critique moderne ait le droit de s'affranchir de l'interprétation rigoureuse du texte dans tout ce qui regarde les descriptions de lieux, d'ouvrages, de mouvements.......

Voici maintenant comment l'auteur de l'article sur *Alesia* termine sa longue et lumineuse argumentation : nous citerons une demi-page dont l'effet a été grand dans le public lettré. Une sorte de patriotisme rétrospectif a accueilli ces nobles lignes, où le souvenir de l'héroïque défenseur de l'indépendance gauloise est évoqué avec tant de chaleur d'âme, et laisse une trace si profonde dans la mémoire du lecteur.

«... Les travaux d'exploration continuent fort activement en Franche-Comté. Un savant professeur, M. Desjardins, a déjà rendu à l'Académie un compte sommaire d'une excursion qu'il a faite de ce côté ; il annonce un mémoire ; M. Quicherat, qui s'est aussi rendu sur les lieux, va en publier un autre. On attend une seconde édition du travail de M. Delacroix et un itinéraire d'Alaise, dû à la plume de M. Castan, archiviste de Besançon. Il paroît que la surface du massif est littéralement couverte de débris, et que les antiquités celtiques fournies par cette région et réunies à Besançon forment dès aujourd'hui le plus beau musée celtique de France. Peut-

être rencontrera-t-on dans ces décombres quelque document certain ; peut-être pourra-t-on prouver, non-seulement qu'Alaise étoit un *oppidum*, mais surtout que cet *oppidum* étoit bien celui qui fut défendu par Vercingétorix contre César, car toute la question est là. Pour notre part, nous ne demandons pas mieux que d'être convaincu, et nous n'éprouverons aucune humiliation à déclarer que nous n'avons pas raisonné juste lorsque nous avons placé en Bourgogne la rencontre suprême des Gaulois et des Romains. Il y a mauvaise grâce à dire qu'on est prêt à recevoir de César une leçon d'art militaire ; mais si l'on me démontre mon erreur, je suis très-disposé aussi à préférer la stratégie de Vercingétorix à la mienne, tout barbare qu'il étoit, car je fais le plus grand cas de son caractère et de son mérite ; j'en suis fier comme d'une de nos gloires nationales. Je me souviens encore de l'émotion que me causoit dès mon enfance le récit de sa lutte contre César. Quoique le temps ait modifié mes idées sur bien des points, quoique la conquête romaine ne m'inspire plus la même indignation et que je reconnoisse tout ce que lui doit notre France moderne, j'ai conservé la même chaleur d'enthousiasme pour le héros arverne. A mes yeux, c'est en lui que se personnifie pour la première fois notre indépendance nationale, et, s'il étoit permis de comparer un héros païen avec une vierge chrétienne, je verrois en lui, au succès près, comme un précurseur de Jeanne d'Arc. L'auréole du martyre ne lui manque même pas ; six ans de captivité et la mort reçue de la main d'un esclave dans la froide étuve de la prison Mamertine (1) valent bien le bûcher de Rouen. Assurément, comme homme de guerre, on ne sauroit le mettre sur le même rang que César ; mais il fut souvent bien inspiré par son ardent patriotisme : il possédoit de rares facultés d'organisation et de commandement; il se montra toujours persévérant,

(1) « Par Hercule ! que vos étuves sont froides ! » s'écria Jugurtha quand il fut jeté dans cette même prison pour y recevoir la mort. — Plutarque, *Vie de Marius*, c. 13.

actif, intrépide. Bien qu'il eût parfois poussé la rigueur jusqu'à des extrémités qui révoltent nos idées modernes et chrétiennes, il eut de ces mouvements généreux qui ne manquent jamais aux vrais grands hommes. Quand je le vois, malgré sa résolution bien prise, céder aux larmes et aux prières des habitants de Bourges (1), qui le suppliaient d'épargner leur ville, je sens le cœur battre dans sa poitrine. Et quand au dernier jour de sa puissance il se dévoue au salut de ses compagnons, que, paré de sa plus riche armure, monté sur son plus beau cheval, il va s'offrir avec tant de fierté et de bonne grâce à un vainqueur dont il n'avoit pas de pitié à attendre, je salue en lui le premier des François. Je ne suis pas un détracteur de César : si de plus vastes génies peut-être ont étonné le monde, je n'en connois pas de plus complet, de plus séduisant ; quand je lis l'histoire de sa vie, je suis tenté d'oublier qu'il a consacré toutes les ressources de son incomparable nature à l'asservissement de sa patrie ; je me sens sous le charme, et je comprends, comme Montaigne, « que la victoire n'ait pu se séparer de lui, même en cette très-injuste guerre civile. » Mais un petit chef de clan de l'Auvergne, qui parvient à réunir en un faisceau national des tribus éparses, hostiles les unes aux autres, et qui tient un moment en échec la fortune de César, n'a-t-il pas droit aussi à notre admiration ? A tenter ce sublime effort pour sauver l'indépendance de son pays, il y avoit certes plus de vraie gloire qu'à fonder le gouvernement des empereurs à Rome... »

(1) « Et precibus ipsorum et misericordia vulgi. » *B. C.*, VII, 15.

NOTICE

SUR LA VIE ET LES ÉCRITS

DE

JUSTINE WYNNE

COMTESSE DES URSINS ET DE ROSENBERG

I

Justine (Giustiniana) Wynne, comtesse des Ursins et de Rosenberg, fille d'un Anglois marié à une Italienne, naquit dans les États vénitiens vers 1735. On ne peut fixer qu'approximativement cette date, car Justine elle-même a soigneusement évité toute explication catégorique sur ce point délicat. Elle descendoit par son père d'Owen Wynne, sous-secrétaire d'État sous Charles II, roi d'Angleterre; par sa mère, elle se rattachoit à cette illustre maison des Orsini, sur laquelle la destinée criminelle et tragique d'un de ses derniers descendants a jeté récemment un reflet sinistre.

Justine étoit l'aînée de cinq enfants, trois filles et deux fils. Son père étoit protestant, sa mère catholique exaltée. Placée, au début de la vie, sous ces deux influences contradictoires, elle subit un tiraillement moral dont l'impression demeura ineffaçable. Ses idées religieuses s'altérèrent au contact d'un monde frivole et sceptique, mais elle retint l'exaltation en perdant la foi. Rien ne put détruire en elle le germe de cette sensibilité profonde, qualité qu'elle tenoit de sa mère, et qui, seule, donne aujourd'hui quelque valeur littéraire à ses œuvres, et quelque intérêt à sa mémoire.

Elle avoit quatorze ans, quand une violente attaque de goutte remontée lui enleva son père. Quoiqu'il habitât l'Italie depuis plusieurs années, il n'avoit aucunement rompu les liens qui

l'attachoient à sa patrie, et sa famille dut se conformer aux prescriptions des lois angloises. Lord Holland, l'un des grands seigneurs philosophes de ce temps-là, fut nommé tuteur de Justine et de ses frères et sœurs. Il voulut attirer en Angleterre toute cette famille, fort belle et fort intéressante, y marier avantageusement les filles, faire donner aux garçons une éducation angloise. Cette volonté trouva un obstacle insurmontable dans l'opiniâtreté de M[me] Wynne, dont l'idée fixe étoit de soustraire à tout prix ses enfants à la contagion de l'hérésie. Deux fois elle fut contrainte de venir avec eux en Angleterre (1751-1756), et deux fois elle parvint à les remmener en Italie, sous prétexte que le climat du nord étoit préjudiciable à leur santé. Comme leur mine florissante auroit démenti ses assertions, elle les contraignoit à se composer un teint maladif avec des lotions journalières d'une eau de safran, préparée *ad hoc* par un vieux prêtre irlandois.

Jolie, ambitieuse et avide de plaire, Justine n'avoit fait qu'entrevoir deux fois Londres et Paris, cette terre promise de la galanterie. Jamais elle ne pardonna à sa mère de l'avoir éloignée par scrupule religieux de l'Angleterre, sa véritable patrie, où elle auroit pu faire un mariage avantageux, et briller sur un théâtre plus digne d'elle. La France lui avoit fait aussi une vive impression ; à son dernier voyage de Paris, elle emmena, *comme dépouille opime*, dit-elle, une femme de chambre françoise, dont la conversation lui rendit notre langue aussi familière que l'italien et l'anglois, et ne contribua pas peu à exalter cette jeune tête.

Malgré les efforts de M[me] Wynne, ses deux fils au moins furent soustraits définitivement à son influence, et rendus à l'Angleterre. L'un d'eux, Richard, devint ministre du culte anglican, et s'est fait connoître par des travaux philologiques d'une certaine valeur. Justine elle-même étoit au moment de redevenir angloise, quand un événement, qu'elle ne désigne que sous le nom de « *combinaison fâcheuse* », l'éloigna pour toujours du pays de ses rêves.

Cette combinaison fâcheuse fut son mariage avec le comte de Rosenberg, gentilhomme allemand, ministre d'Autriche à Venise. Il étoit grand temps que Justine, extraordinairement gâtée par sa mère en tout ce qui ne touchoit pas aux pratiques religieuses, *fît une fin*, comme on dit aujourd'hui; depuis longtemps déjà sa coquetterie avoit fait ses premières armes.

Elle-même nous a appris que dès l'âge de seize ans elle s'étoit passionnément éprise d'un jeune Italien qu'elle vouloit à toute force épouser, en dépit des deux familles. Elle vécut pendant plusieurs années sur cette passion toujours contrariée, s'ingéniant à combiner des entrevues secrètes, dévorant tous les romans qui lui tomboient sous la main, et se reconnaissant dans toutes les héroïnes amoureuses et persécutées.

La constance réciproque des deux amants finit par lasser la résistance de leurs parents; ils consentirent au mariage, et Justine, ayant enfin toute liberté de suivre son penchant, en profita pour déclarer catégoriquement au jeune M.... qu'elle se sentoit désormais tout autre à son égard, et que, du moment où ils pouvoient se voir sans obstacle, elle n'y trouvoit plus aucun plaisir. Tel est du moins son récit, dont nous lui laissons toute la responsabilité. Un semblable caprice lui avoit fait manquer depuis un parti avantageux à Paris, où elle avoit été fort remarquée, si nous l'en croyons, lors du séjour de quelques mois qu'elle y fit en 1756.

La comtesse de Rosenberg a gardé sur son mariage un silence de mauvais augure. Si elle n'a pas continué le récit de sa vie commencé dans l'opuscule qu'elle a intitulé: « *Mes premiers voyages* », c'est probablement pour éviter ce sujet délicat. On sait seulement qu'elle résida à diverses reprises en Allemagne; elle parle même quelque part des cinq plus belles années de sa vie, passées dans une petite ville de ce pays, qu'elle ne nomme pas; mais comme elle témoigne en même temps s'y être fort amusée pendant ce long séjour, nous croirions volontiers que, dès cette époque, les *fâcheuses combinaisons* avoient fait place à d'autres moins déplaisantes. Ce

qui est certain, c'est que la position d'ambassadrice à Venise offroit peu de ressources légitimes d'amusement à une femme coquette. On sait à quel singulier régime de séquestration étoient soumises les personnes appartenant au corps diplomatique, sous le gouvernement de la sérénissime république, qui défendoit aux nobles vénitiens, *sous peine de mort*, toute relation, même de société, avec les ambassadeurs étrangers.

Vers 1760, la comtesse de Rosenberg se trouva veuve, sans enfants, et encore assez jeune pour se dédommager largement de cette longue et ennuyeuse quarantaine. « J'étois charmante, écrivoit-elle longtemps après ; il m'est permis de le dire aujourd'hui, parce que je survis à ma beauté, et qu'il n'est pas plus ridicule de se louer sur ce que l'on a été, que de composer soi-même son épitaphe. » Elle fut, pendant près de vingt ans (1760-80), une des reines de l'aristocratie vénitienne. Cette période de décadence, où Venise amoindrie gardoit encore un certain air de majesté théâtrale, est une époque curieuse et peu connue, où le plus beau rôle appartint aux jolies femmes de l'aristocratie. Elles avoient la haute main dans ces luttes incessantes, dans ces *imbroglios* (1) politiques et administratifs, qui absorboient l'activité inquiète et stérile de la noblesse. Toute place vacante, toute nomination un peu considérable devenoit comme un tournoi, comme une *régate*, où les adorateurs de chaque beauté à la mode entroient en lice pour le candidat qu'elle désignoit. Tout n'étoit pas irréprochable, assurément au point de vue moral, dans cette omnipotence féminine ; mais les hommes conservoient une certaine grâce chevaleresque dans leurs empressements ; les femmes quelque décence dans leurs coquetteries, et jusque dans leurs foiblesses. On avoit encore foi en elles ; leur

(1) L'étymologie même de ce mot, dont l'emploi remonte à l'époque dont nous parlons, suffit pour prouver le rôle considérable et presque exclusif de ces intrigues dans le gouvernement vénitien d'alors. Le *Broglio* était le coin de la place Saint-Marc où les nobles se donnoient rendez-vous pour préparer et concerter les élections, etc.

culte étoit le dernier point d'appui de cette société chanceante et blasée. Mais cette situation empira bientôt; le dérèglement des mœurs s'accrut par l'affoiblissement des croyances religieuses; le sentiment des convenances se perdit peu à peu, d'abord chez les femmes, qui se livrèrent sans retenue à leurs caprices; et par suite chez les hommes, qui délaissèrent la galanterie délicate pour les amours vulgaires. La comtesse de Rosenberg, parvenue au déclin de l'âge, vit avec douleur cet abaissement des femmes, et en prévit les funestes conséquences. Elle s'en explique dans un de ses opuscules avec une franchise tout à fait caractéristique. « Les dames de Venise, dit-elle, ont tout perdu en perdant leur ancienne réserve. Leur pouvoir est détruit; elles n'influent plus dans les affaires, et si elles s'amusent davantage, elles intéressent bien moins les chefs, qu'elles n'amusent plus. » C'étoit un nouveau progrès dans la décadence même.

Elle montra du moins plus de tact que la plupart de ses contemporaines, qui prolongeoient leurs galanteries bien audelà de la jeunesse, ou achevoient de s'avilir en demandant des émotions nouvelles à la funeste passion du jeu. Quand Justine Wynne se sentit vieillir pour tout de bon, elle se fit ermite.

Cette métamorphose eut lieu vers l'an 1780. L'ermitage étoit une *villa* nommée *Altichiero*, située sur la Brenta, à une lieue seulement de Padoue. Les bords de cette rivière, depuis Padoue jusqu'à la mer, étoient, comme on sait, le quartier général de la villégiature aristocratique de Venise. Altichiero appartenoit au sénateur Angelo Quirini, qui, après avoir été l'un des adorateurs de Justine, étoit resté pour elle un ami dévoué, ce qui leur fait honneur à tous deux.

Moins somptueuse que ses orgueilleuses voisines, les villas Pisani, Foscarini, etc., Altichiero avoit néanmoins son cachet et sa réputation à part. Une partie du domaine étoit consacrée à des expériences agronomiques; les jardins étoient dessinés à la françoise, suivant le goût alors dominant; mais

l'agréable y étoit partout sacrifié à l'utile avec une affectation systématique et parfois originale. Les bosquets, les massifs, les avenues, étoient exclusivement composés de beaux arbres fruitiers de toute espèce, et symétriquement décorés de statues des divinités du paganisme, de bustes de grands hommes anciens et modernes, notamment ceux de Voltaire et J.-J. Rousseau, ces deux *matadors* du dix-huitième siècle, comme Justine Wynne les appelle quelque part. On rencontroit là, Hercule et Vénus dans un massif d'orangers, Mars de garde au milieu d'un carré de pastèques, et *un autel dédié aux Furies*, au rond-point d'une belle treille formant labyrinthe. Cette propriété si classiquement décorée avoit encore une qualité qui passeroit aujourd'hui pour un défaut aux yeux de bien des gens: tout y étoit aussi uni, aussi plat que régulier. Aucun mouvement de terrain, aucune inégalité malséante, même à l'horizon, n'y altéroient l'harmonie et la précision des lignes. Ce verger mythologique et philosophique, qui paroîtroit à coup sûr assommant aujourd'hui, étoit une merveille pour les beaux esprits italiens du temps. Sa renommée avoit même franchi les Alpes; elle étoit arrivée jusqu'à Voltaire par l'un de ses plus passionnés admirateurs, Huber de Genève, grand ami de Quirini.

Ce fut dans cette retraite que la brillante comtesse Orsini, acceptant de bonne grâce et même un peu prématurément le rôle de femme sur le retour, vint s'installer avec ses livres et ses chiens. « Quand j'étois jolie femme, disoit-elle, j'avois eu du moins le bon esprit de comprendre qu'il me resteroit une longue vie au-delà de la vie brillante de la jeunesse. Je consacrois à la lecture le temps que j'avois de reste, celui que les autres femmes réservent à leur chien ou leur sapajou. Heureusement, je n'aimois pas les bêtes alors; je les aime à présent, et je donne à mes chiens les moments que je donnois naguère à mes adorateurs. Les livres me restent toujours,

(1) J. W., *descr. d'Altich.*

ainsi que quelques amis, qui m'aident à supporter l'âge du repentir (1) »

Parmi ces amis, qui venoient fréquemment consoler l'ex-jolie femme et qui la tenoient au courant des nouvelles du monde qu'elle avoit quitté, on remarquoit, outre Quirini, un sénateur nommé Dandolo, qui avoit été et qui redevint depuis provéditeur de Dalmatie. Mais le consolateur le plus assidu étoit un certain comte *Benincasa*. Nous devons dire quelque chose de ce personnage, qui prit aux travaux littéraires de Justine Wynne une part fort exagérée par quelques biographes.

Benincasa, plus jeune que son amie d'au moins dix ou douze ans, étoit un gentilhomme de Modène, galant, bien fait, spirituel; marié, mais ne s'en gênant guère; plus instruit que la plupart de ses compatriotes, et surtout parlant et écrivant le françois avec facilité, ce qui étoit un grand moyen de séduction auprès de la comtesse. Ils avoient dû se rencontrer longtemps auparavant, soit à Venise, soit en Allemagne, où Benincasa avoit été envoyé en mission. Cette liaison devint encore plus intime à la suite d'une mésaventure conjugale de Benincasa. Un jour, ou plutôt une nuit, il arriva à Modène, et rentra chez lui tout à fait à l'improviste, et dans le moment le plus inopportun. Soit qu'il fût de ceux qui pratiquent l'infidélité et ne la tolèrent pas, soit qu'il fût bien aise, au contraire, de rompre une chaîne qui lui pesoit, il fit grand bruit de cet incident de ménage, et se sépara avec éclat de sa femme, bien que toute la fortune fût du côté de celle-ci. Il fut accueilli par la comtesse, dont il crut pouvoir sans scrupule accepter l'assistance.

Ce fut dans les réunions intimes d'Altichiero que Justine Wynne hasarda ses premiers essais littéraires. Elle rédigea pour Quirini une description de sa villa, qu'il fit splendidement imprimer et illustrer à ses frais. Plus tard, elle réunit

(1) J. W. *Pièces morales et sentimentales.*

plusieurs opuscules sur différents sujets, et les fit publier à Londres, en 1785, en anglois et en françois, sous le titre de : *Pièces morales et sentimentales*. Benincasa, qui décidément remplissoit alors auprès d'elle les fonctions de secrétaire, fut l'éditeur de ce recueil, et y ajouta un avant-propos de sa façon, dont la lecture suffit amplement pour justifier Justine Wynne de tout soupçon de plagiat à l'égard de son cavalier servant (1). Ce petit ouvrage est devenu rare, bien moins cependant que *les Morlaques*, auxquels nous arrivons enfin.

Au milieu d'un monde frivole et blasé, Justine Wynne avoit toujours conservé un très-vif attrait pour la mâle poésie des mœurs simples et primitives. Déjà, dans une Nouvelle placée à la fin du recueil de pièces précédemment cité, elle avoit tracé un tableau assez curieux des costumes et de la physionomie des gondoliers de Venise, encore originaux et pittoresques dans ce temps-là. Elle avoit saisi à merveille et longtemps d'avance l'inconvénient à la fois artistique et moral de l'extrême civilisation, qui n'a été généralement compris que de nos jours. « A force de communiquer ensemble, disoit-elle, les hommes finissent par se ressembler tous, parce qu'ils substituent indistinctement aux caractères nationaux, des manières et des idées de convention générale, ce qui efface la physionomie des nations. »

Avec une telle disposition d'esprit, la comtesse Orsini dut être vivement impressionnée d'un événement tragique qui se passa à Venise, sur le quai des Esclavons, vers l'an 1781 : la rencontre et le combat acharné de deux voyageurs, ennemis

(1) Voici un échantillon du style de Benincasa : « Une femme qui a eu le bonheur de joindre la beauté à l'esprit est encore plus en état d'écrire agréablement. Ses avantages lui ont valu des hommages nombreux, ceux des hommes d'esprit ont développé *le sien*. Elle a pu remarquer de sang-froid la marche des séductions, avant d'être atteinte d'aucune; bref, une jeunesse brillante et semée de conquêtes, *vaut le cours de morale le plus profond*. » Ce pathos amphigourique n'a rien de commun, ni avec la diction spirituellement incorrecte des pièces détachées, ni avec le sentiment pathétique qui domine dans les scènes principales des Morlaques.

mortels; par suite d'une rivalité d'amour combat qui se termina par la mort du rival préféré. Les acteurs de ce drame sanglant étoient des *Morlaques*, habitants des cantons reculés de la Dalmatie, alors sujets ou plutôt tributaires de Venise, et tout pareils par le langage, comme par les mœurs, aux Monténégrins d'aujourd'hui.

A l'occasion de cet événement, la comtesse recueillit de son ami Dandolo et de quelques autres qui connoissoient parfaitement le pays, des informations très-curieuses sur cette population. Elle fit aussi d'heureux emprunts aux investigations alors récentes d'un savant et spirituel voyageur (l'abbé Fortis), et à une collection d'anciens chants héroïques, publiée dans le courant du XVIII[e] siècle par un religieux dalmate, le P. Morvizza. Elle eut enfin l'idée d'encadrer tous ces détails dans une fiction romanesque dont l'aventure du quai des Esclavons formeroit le dénouement.

La composition de cet ouvrage se compliqua bientôt d'un nouvel incident. En 1780 et 1781, le grand-duc héréditaire de Russie, Paul Pétrowitz (depuis Paul I[er]), et la princesse de Wurtemberg, sa seconde femme, visitèrent les principales contrées de l'Europe, et séjournèrent quelque temps en Italie, sous le nom de *comtes du Nord*. Depuis le démembrement de la Pologne, et surtout depuis la dernière guerre contre les Turcs, les progrès de la puissance russe, œuvre du génie de Pierre le Grand, développée par Catherine II, absorboient à peu près exclusivement l'attention du monde civilisé. Le traité même de Kaïnardgi (1774) n'avoit été considéré que comme une trève, comme la dernière étape des armées russes avant Constantinople. Dans de telles circonstances, le voyage du comte du Nord avoit une haute portée politique. « Catherine, dit un historien, vouloit qu'en contemplant les héritiers de son trône, l'Europe s'occupât encore d'elle (1). »

Le grand-duc et sa femme furent fêtés avec un respectueux empressement par la haute aristocratie vénitienne, dont la

(1) Castéra, *Histoire de Catherine II*, t. II, p. 314.

comtesse Orsini faisoit partie. Elle fut présentée aux augustes voyageurs, et reçut d'eux le plus gracieux accueil. Elle écrivit à cette occasion une lettre sur leur séjour en Italie (1782), opuscule imprimé et tiré à très-petit nombre, comme ses autres ouvrages. Ce fut alors qu'on lui suggéra l'idée de dédier ses *Morlaques* à Catherine II, d'y intercaler quelques épisodes en son honneur, d'y exprimer surtout l'enthousiasme qu'excitoient son nom et sa gloire chez tous les peuples d'origine slave.

Il est douteux que Catherine II ait fait grande attention à l'envoi de cet ouvrage, qui ne dut pas lui parvenir (si même il lui est parvenu jamais) avant l'année 1789. Pendant cet intervalle, les préoccupations politiques de l'Europe avoient changé d'objet; tous les regards étoient tournés du côté de la France. Vers cette même époque, la comtesse de Rosenberg voulut revoir une dernière fois l'Angleterre. Elle fit ce voyage avec Benincasa, devenu son compagnon inséparable, et passa près d'une année auprès de son frère Richard, avec lequel elle étoit toujours restée en correspondance. Elle revint par la France, où Benincasa se fit fort applaudir dans quelques clubs par ses adhésions chaleureuses à la révolution. La comtesse trouva peu d'agrément dans ce dernier voyage ; elle ne voyoit plus les deux pays à travers le prisme décevant de la jeunesse, et s'éloigna sans regret de ce Paris révolutionnaire, si différent du Paris de ses souvenirs.

Il paroît que les brumes du Nord avoient gravement affecté sa poitrine, et qu'autrefois sa bonne mère n'avoit pas eu si tort de les redouter pour elle. Toujours est-il qu'elle mourut presque subitement à Altichiero, peu de temps après son retour. Elle n'avoit pris aucunes dispositions, et Benincasa se trouva privé d'une pension qu'elle lui faisoit, ce qui étoit à peu près son unique ressource. Heureusement pour lui, leurs amis communs vinrent à son secours. Il occupa depuis, sous la domination françoise, quelques emplois lucratifs, qu'il perdit à la rentrée des Autrichiens. Il a vécu jusqu'en 1825.

Au commencement de notre siècle, on se souvenoit encore, dans la haute société de Milan et de Venise, de l'aimable et spirituelle comtesse Orsini. Malgré des légèretés qu'il est juste d'imputer en partie au monde dans lequel elle a vécu, c'est une figure originale, sympathique. Elle regretta sans doute dans ses derniers jours l'amour et la jeunesse, ces vrais biens de la vie, mais non cette publicité qu'elle avoit toujours évitée, dédaignée. Jamais ambition littéraire ne fut plus discrète; elle n'aspiroit à se survivre que dans le cœur de ceux qui l'avoient aimée.

II.

Tous les ouvrages de Justine Wynne, indépendamment de leur mérite intrinsèque, ont celui d'une extrême rareté, et sont dignés, à ce double titre, d'être recherchés des amateurs. Ils présentent d'ailleurs le phénomène singulier et probablement unique d'une femme moitié Angloise, moitié Italienne, mariée à un Allemand, résidant en Italie et écrivant en françois. Cette prédilection d'une personne aimable et distinguée pour notre langue mérite bien quelque retour de la part des bibliophiles françois, généralement courtois et chevaleresques, comme chacun sait.

Voici la nomenclature des œuvres de Justine Wynne :

Altichiero. Comme nous l'avons dit, la description détaillée de cette villa avoit été faite originairement à la demande d'Huber de Genève, qui en fut si charmé, qu'il la fit d'abord imprimer à ses frais, à un très-petit nombre d'exemplaires. Cette première édition, *sans gravures*, est fort rare et fort mal exécutée. En 1787, Quirini, propriétaire d'*Altichiero*, fit faire à grands frais une nouvelle édition de luxe de cette description, avec un grand nombre de planches assez bien exécutées. C'est un volume petit in-4°, qu'il n'est pas non plus facile de rencontrer. Au point de vue littéraire, *Altichiero* est assurément l'œuvre la plus médiocre de son auteur.

Lettre sur le séjour des comtes du Nord en Italie (1782). Cet opuscule fort rare est dédié à son frère Richard Wynne.

Pensées morales et sentimentales. (Londres, 1785, in-18.) Il y en a deux éditions, publiées simultanément, en anglois et en françois. L'édition angloise, que nous n'avons jamais vue, présente, suivant l'éditeur Benincosa, « des différences innombrables, *quant à l'égard* (*sic*) des pensées et de l'expression. » Une partie des opuscules qui composent ce recueil avoient été composés en françois, d'autres en anglois, si bien qu'on peut considérer les deux éditions comme originales, et qu'il seroit curieux de les réunir.

Le style de ces opuscules est généralement fort négligé, mais néanmoins d'une allure aisée et gracieuse. Les plus intéressants sont :

1° *La nouvelle Vénitienne plébéienne*, dont il a été question ci-dessus;

2° La pièce intitulée *Mes premiers voyages*, dont nous avons tiré presque tout ce qu'on peut savoir de la jeunesse de l'auteur. En racontant ses premières impressions en Angleterre et en France, son but étoit « de démontrer le peu d'utilité que les jeunes femmes tirent généralement de leurs voyages. Elles sont si occupées d'elles-mêmes, que rien ne sauroit les en distraire. A cet âge-là, et quelquefois beaucoup plus tard, on ne croit pas que les pays étrangers soient bons à être vus, mais bien que l'on en fait soi-même pour être connue et admirée partout. »

3° Une lettre sur *le Jeu*, satire pleine d'énergie et de bon sens contre ce travers, fort commun chez les dames italiennes de son temps, quand elles arrivoient à un âge qui les contraignoit à se priver de passe-temps plus doux.

4° *Les Réputations.* C'est un des plus jolis morceaux de ce recueil. Elle y raconte fort spirituellement plusieurs anecdotes piquantes sur les réputations usurpées, notamment l'histoire d'un grand seigneur italien, honoré et décoré autant qu'on peut l'être par un électeur allemand; le tout pour son

talent extraordinaire à découper en lames fabuleusement minces la mortadelle ou saucisson de Bologne, dont l'électeur étoit très-friand. « A un premier voyage en Allemagne, l'Italien n'avoit gagné qu'une décoration; mais il y retourna, muni d'un couteau d'une trempe perfectionnée, avec lequel il se surpassa lui-même. Cette fois il remporta le grand cordon et le titre de chambellan.

Quelques-unes de ces *pièces morales* ont usurpé ce titre, notamment celle où l'auteur raconte avec une franchise plus que naïve l'effet que produisit sur ses sens la lecture clandestine des *Contes* de La Fontaine. Ce petit volume est rare, mais bien moins que LES MORLAQUES, l'œuvre capitale de Justine Wynne.

Les Morlaques ont été imprimés à Modène, en 1788; du moins MM. Quérard et Brunet citent un exemplaire portant la désignation de cette ville, désignation qui manque dans les deux seuls exemplaires que j'ai vus. C'est un volume grand in-8° (et non in-4°, comme l'ont dit quelques bibliographes), de 358 pages; divisé en deux tomes, on ne sait trop pourquoi, car la pagination se suit, et le volume est encore assez mince.

Il y a deux titres, dont l'un porte seulement (de même qu'*Altichiero* et *les Pensées*) les initiales des noms de l'auteur, tandis que l'autre, qui ne se trouve pas, à ce qu'il paroît, dans tous les exemplaires, contient la dédicace à Catherine II, et le nom en toutes lettres de J. Wynne, comtesse des Ursins et de Rosenberg.

L'impression de ce livre a été visiblement fort négligée; les fautes typographiques y sont aussi nombreuses que les incorrections grammaticales. Le style en est généralement plus diffus et plus prétentieux que celui des autres ouvrages de J. Wynne; peut-être même ne seroit-il pas impossible de reconnoître, dans quelques tirades ampoulées, des interpolations de l'éditeur Bonincasa, notamment dans tous les épisodes qui concernent Catherine II, à laquelle l'auteur prodi-

gue les adulations les plus emphatiques, et décerne même une sorte d'apothéose, lui faisant rendre des honneurs presque divins par les Morlaques, qui célèbrent son génie *et ses vertus*.

Malgré ces défauts, les *Morlaques* ont une valeur littéraire incontestable. Nous pouvons invoquer à cet égard un témoignage important, et particulièrement cher aux lecteurs du *Bulletin du Bibliophile* : une note de Nodier, jointe à l'exemplaire des *Morlaques* qui a successivement appartenu à lord Glenbervie (qui le tenoit de Justine elle-même, ainsi que le constate un envoi qui semble autographe), à Ch. Nodier, au prince d'Essling, et enfin à nous : « Je connois, dit Nodier, peu de livres plus neufs, plus piquants et plus curieux. C'est un tableau très-vrai des mœurs les plus originales de l'Europe, et j'ose dire qu'il n'existe dans aucune langue un ouvrage aussi complet sur cette matière. » Nodier a répété et amplifié cet éloge dans ses *Mélanges*, et défendu, avec une vivacité de conviction à laquelle nous nous associons de grand cœur, l'honneur littéraire de Justine contre l'imputation d'avoir fait écrire ses ouvrages par Benincasa, et d'y avoir seulement mis son nom; plus récemment, et dans ce recueil même, un bibliophile distingué, M. A. Dinaux, a appelé de nouveau sur *les Morlaques* l'attention des rares amateurs qui trouvent un charme délicat dans la recherche des talents inconnus, dans la réhabilitation d'œuvres remarquables, injustement oubliées.

Peu de livres sont plus dignes que celui-ci d'intéresser ces bibliophiles, qui représentent à eux seuls la postérité pour tant d'œuvres charmantes, qu'ils savent seuls découvrir et apprécier. Les *Morlaques* ont tous les mérites qui sollicitent et justifient cette curiosité intelligente et vraiment généreuse. On n'en connoît que trois ou quatre exemplaires en France, et un, je crois, à Venise; et quand on a la chance difficile et enviable de posséder ce livre, on y trouve une foule de renseignements curieux qui n'existent que là, des scènes pleines de naturel et de pathétique; enfin, un sentiment profond de

la poésie des mœurs primitives, mérite singulièrement rare et exceptionnel dans le temps où l'auteur a vécu.

Parmi les passages les plus intéressants de cet ouvrage, on remarque dix *chansons* morlaques, disséminées dans le cours du volume conformément aux exigences du récit. Quelques-unes sont tirées du recueil déjà cité du P. Morvizza ; les autres, inédites, avoient été rapportées et traduites à Justine Wynne par ses amis de Venise. Ces chansons appartiennent à des époques fort différentes ; l'une des plus anciennes (*Tiescimir et Vukossava*, p. 254) est évidemment antérieure à l'invasion musulmane. Ch. Nodier a cité dans ses *Mélanges* un *Chant funèbre* (p. 293), et M. Dinaux l'*Histoire d'Anka* (p. 28). L'auteur des *Morlaques* attachoit avec raison une certaine importance à ces chansons, puisqu'on a pris la peine d'en réunir l'indication dans une table particulière placée à la fin du volume. Plusieurs renferment des beautés d'un ordre supérieur, notamment la dernière, *le Chant de mort de Jervar*, qui n'est autre chose qu'une improvisation poétique de la veuve du jeune Morlaque assassiné à Venise en 1781, improvisation recueillie à la veillée funèbre.

O mon époux !... Les bras de la mort t'arrachent donc pour jamais aux miens...

O toi qui m'as rendu la vie si heureuse, prends pitié de mes souffrances, ouvre tes bras froids, serre-moi contre ta poitrine, et glace mon sang comme le tien !

O mort, ne peux-tu changer ta victime ? Donne-lui ma vie, que je t'abandonne ; que je meure de sa mort, qu'il vive de ma vie *et qu'il l'ignore !*

Je retournerai seule et abandonnée dans ma patrie ! Tout est fini pour moi, hors les souffrances et la tristesse inconsolable.

Je n'entendrai plus que le cri funeste du hibou ; le jardin ne m'offrira plus que des épines ; je ne lèverai les yeux au ciel, que quand il sera aussi noir, aussi ténébreux que mon âme.

Je demande pitié à Dieu et aux hommes ; ma raison n'est que douleur, mon langage n'est que désespoir ; je ne puis, je ne veux que mourir.

Cet ouvrage inconnu, décrié de confiance par quelques uns de ces bibliographes dont les recherches ne dépassent pas la couverture et le titre des livres, renferme des pages entières d'un mouvement aussi élevé, aussi pathétique

que celle-là. On sait d'ailleurs que les poésies et les traditions morlaques sont une mine féconde, déjà explorée, mais non épuisée à beaucoup près. Ch. Nodier lui-même leur a fait plus d'un emprunt heureux, et l'un des esprits les plus distingués de notre temps, M. Mérimée, a montré dans un ingénieux pastiche qui a trompé la sagacité de bien des érudits, quelles ressources l'imagination d'un poëte moderne pouvoit trouver dans ces souvenirs épiques des anciens jours; quels sons mélodieux peuvent rendre encore, sous des mains inspirées, les vieilles cordes de *la guzla*.

Baron Ernouf.

NOTICE HISTORIQUE

SUR

L'ANCIEN CABINET DU ROI

ET SUR LA

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE DU LOUVRE

Au moment où la bibliothèque impériale du Louvre va prendre possession de la belle galerie qu'on lui prépare dans l'aile neuve du nord, il ne sera ni sans intérêt ni sans à-propos de tracer l'histoire d'un établissement assez imparfaitement connu jusqu'à ce jour, mais qui, classé désormais parmi les nouvelles dépendances du vieux palais de nos rois, ne peut manquer d'emprunter une certaine notoriété au magnifique ensemble dont il fait partie. Nous dirons d'abord quelques mots de la *Bibliothèque du cabinet du roi*, à laquelle il a succédé, et dont le nom, survivant à l'époque révolutionnaire, se lisoit encore il y a peu de temps au-dessus de la porte du guichet Saint-Thomas, à l'entrée du local qu'il vient d'abandonner.

I

ANCIEN CABINET DU ROI

Tant que nos rois, de Charles V à Louis XII, eurent sous leurs mains, au Louvre, dans la *Tour de la librairie*, les quelques centaines de volumes qui composoient leur bibliothèque, ce dépôt suffit amplement aux besoins assez restreints de leur personne et de leur maison. Mais, de François Ier à Louis XIV, alors que, grossie démesurément par les progrès de l'imprimerie, par des dons et accroissements successifs, la *Bibliothèque du roi*, comme on continuoit à l'appeler, émigrant à Blois, à Fontainebleau, ou passant, à Paris même,

du quartier de l'Université à la rue Vivienne, cessoit d'être un service domestique de l'ancienne royauté féodale, pour devenir un établissement à l'usage des savants et du public, il fallut un dépôt, ou plutôt, comme on l'appela, un *Cabinet de livres* qui, placé près de la personne du souverain, dans sa résidence habituelle, pût servir exclusivement aux princes, à leur famille et à leur maison.

Le Cabinet ou plutôt *les Cabinets* du roi comprenoient, outre les livres, des collections de plusieurs espèces. Le P. L. Jacob, dans son *Traité des bibliothèques*, atteste que le cabinet de Charles IX passoit « pour une merveille du monde par ses raretés et antiquités, outre ses pierreries. » En 1611, Antoine de Rascas S[r] de Bagarris réunissoit l'intendance du tout, avec le titre de *Maitre des cabinets, médailles et antiquités de Sa Majesté*. Cependant, dès le temps de François I[er], il y avoit, pour la surveillance spéciale des livres du cabinet du Louvre, un *libraire du roi*, ou *garde des livres de la chambre*. Voici, jusqu'à l'époque indiquée plus haut, la série de ceux qui se succédèrent dans ce poste :

Avant 1528 —	Guillaume de Sauzay
	Jean de Sauzay.
De 1528 à 1533 —	Jean Verdurier.
.... —	Claude Chappuis (il prend ce titre dans son poème intitulé : *la Cour*).
De .... à 1599 —	Gabriel Chappuis, garde de la librairie du cabinet.
De 1595 à 1609 —	Guillaume Larche, S[r] de Langle, Garde du cabinet des livres, soit à titre commun, soit comme ayant obtenu la survivance de Chappuis.

La séparation que le temps avoit amenée entre la grande bibliothèque, ouverte par la munificence royale aux savants, puis au public, et le dépôt de livres annexé au Cabinet du roi, se trouve nettement indiquée dans le *Vray estat de la France* de 1652; on y lit p. 89:

« Le maistre de la bibliothèque du roy, qui est aux cordeliers de Paris, est M. Dupuy.

« Le maistre de la bibliothèque du cabinet, ou garde du cabinet des livres, qui est au Louvre, est M. de Chaumont, beau-frère de M. le président le Bailleul. »

Ce Jean de Chaumont, conseiller d'État, étoit en même temps garde du cabinet des médailles et antiques. Il paroît qu'il avoit succédé à Antoine de Rascas dans ces diverses attributions, qui passèrent ensuite, comme nous allons le voir, à l'abbé Bruneau, sauf la survivance dont son frère Paul-Philippe de Chaumont, évêque d'Acqs, membre de l'Académie françoise, semble avoir joui pendant quelques années, du moins en ce qui touche le cabinet des livres (1).

Des lettres patentes du mois d'août 1658 vinrent enjoindre à tous ceux qui imprimoient par privilége de fournir un exemplaire à la bibliothèque du Cabinet du roi, injonction qui fut renouvelée par arrêt du conseil du 29 mai 1675.

Un accroissement encore plus rapide sembloit promis à cet établissement par le don que fit au roi Gaston, duc d'Orléans, mort en 1660, de son propre cabinet, composé de livres tant imprimés que manuscrits, de médailles, de miniatures, d'estampes et de toutes sortes de raretés. L'abbé Bruneau, son bibliothécaire, devint celui du roi, grâce au zèle qu'il déploya dans cette circonstance, et réunit les fonctions de garde du cabinet du roi, médailles et antiques, vacantes en 1664 par la mort de Jean de Chaumont.

Le Cabinet du Louvre venoit de s'enrichir par un autre don précieux, celui des tableaux, statues et manuscrits (au nombre de plus de 2,000) de M. de Béthune, et par l'acquisition du beau recueil d'estampes de l'abbé de Marolles, en 224 vol. in-fol., lorsqu'un malheureux événement vint à la fois le priver de son chef et servir de prétexte pour le dépouiller d'une partie de ses richesses.

(1) Nous avons vu un acte signé de ce personnage, où il prend le titre de *Maître de la Bibliothèque de Sa Majesté*, *en son château du Louvre*.

Au mois de novembre de l'année 1666, l'abbé Bruneau ayant été assassiné par des voleurs qui s'étoient introduits dans le Louvre, l'intendance du cabinet fut réunie à la charge de garde de la bibliothèque du roi, et les clefs en furent remises à M. de Carcavi, qui exerça ce double emploi sous l'inspection de Nicolas Colbert, évêque d'Auxerre. « M. de Carcavi, dit Leprince (1), persuadé, d'après le genre de mort de l'abbé Bruneau, que le cabinet des médailles n'étoit point en sureté où il étoit, et qu'il seroit mieux dans la bibliothèque du roi, nouvellement transférée dans la rue Vivienne, on écrivit à M. Colbert, qui en parla plusieurs fois au roi ; en conséquence les médailles, avec quelques autres raretés qui étoient au Louvre, furent transportées à la bibliothèque en 1667. Celles de Gaston, avec ses livres et manuscrits, y entrèrent aussi dans le même temps. On ajouta aux médailles, raretés, etc., qu'on tira du Louvre pour être remises à la bibliothèque royale, le grand recueil des estampes de l'abbé de Marolles, que le roi venoit d'acheter et que Sa Majesté avoit fait mettre d'abord dans son cabinet. Le tombeau de Childéric (découvert à Tournay en 1651 et donné au roi par l'électeur de Mayence) passa aussi dans ce même temps du cabinet du Louvre dans la bibliothèque de Sa Majesté. »

Il seroit probablement facile de grossir le triste inventaire des trésors qui émigrèrent alors sans retour du Louvre à la rue Vivienne. Nous lisons par exemple dans les *Annales de la Bibliothèque du roi*, placées par M. Louis Pâris à la suite de l'ouvrage de Leprince, à la date de 1672 : « Vingt-trois manuscrits provenant du vieux Louvre, et qui faisoient autrefois partie de la librairie du cardinal de Bourbon, sont transportés à la Bibliothèque royale. On les réunit au fonds de Versailles. »

Nous ne voulons pas troubler les mânes de M. de Carcavi, ni récriminer contre une mesure qui a tourné en définitive

(1) *Essai Historique sur la Bibliothèque du Roi*, édition de M. L. Pâris, p. 47.

au profit du public; mais il sera bien permis à un bibliothécaire du Louvre de consigner ici un regret sur la perte de tant de trésors si dignes d'orner le palais de nos rois, et de faire observer en passant que les médailles n'étoient peut-être pas plus mal placées au Louvre qu'à la rue Vivienne, puisque, après tout, le vol de 1666 (que le pauvre abbé Bruneau nous pardonne!) leur fut moins funeste que ceux du 16 février 1804 et du 6 novembre 1831.

Quoi qu'il en soit, le Cabinet des livres du Louvre, ainsi amoindri, existoit toujours en fait, et, malgré la réunion des deux titres, il y avoit cependant un garde séparé du Cabinet. Le brevet de cette place avoit été acheté par Louis Irland de Lavau, de l'Académie françoise, qui en jouit de 1672 à 1694 (1). En 1702, celui que nous en trouvons pourvu est André Dacier, membre des deux Académies françoise et des sciences, aux gages de 1200 livres par an, avec le titre de *Garde de la librairie tant du Cabinet du Louvre que de la suite de Sa Majesté*. C'est ainsi que nous voyons figurer cet emploi dans les *Etats de la France* du commencement du 18e siècle, entre le *Cabinet des affaires et dépêches* et les *Oiseaux du Cabinet du roi*. Au Cabinet des livres se rattachoient l'imprimeur et le relieur du roi, ses lecteurs et interprètes, un garde des plans, cartes et dessins, etc.

Tel étoit l'état des choses lorque intervint l'édit du roi du mois de janvier 1720, qui porta le dernier coup à l'existence officielle et indépendante du Cabinet des livres. « Le feu roy, y est-il dit, notre très-honoré Seigneur et Bisayeul, ayant jugé convenable au bien de son service de réunir sous un seul et mesme titre les charges de maistre de nostre Librairie, d'Intendant et Garde de notre Cabinet des Livres, Manuscrits, Médailles et raretez antiques et modernes, et de Garde de nostre Bibliotèque, l'utilité dont a esté cette disposition nous a engagé à la confirmer après la mort du Sr Abbé de Louvois, et nous avons pourvu le Sr Abbé Bignon par un seul titre

(1) *Annales de la Bibliothèque*, p. 376.

desdites charges réunies. Dans le dessein où nous sommes pour l'embellissement et plus grande utilité de nosdites Bibliotèque et Cabinet, de les placer dans nostre Chasteau du Louvre, nous avons résolu de réunir de même à ladite charge dudit S[r] Abbé Bignon celle de Garde de Cabinet particulier des Livres que nous avons audit Chasteau, pour estre tout régi par une mesme personne, dans un seul corps de Bibliotèque ; mais cette dernière charge se trouvant actuellement remplie par le S[r] Dacier, et la réputation qu'il s'est acquise par un grand nombre d'ouvrages dignes des éloges de toutes les nations nous portant à lui conserver une place qu'il occupe si dignement, tant qu'il pourra nous y continuer ses services, nous avons jugé à propos de lui en laisser les fonctions, gages, et autres attributions pendant sa vie, ayant mesme engagé ledit S[r] Abbé Bignon à le récompenser dès à présent des trente mille livres que, par nostre Brevet du 23 novembre 1717, nous avons assuré, tant à son profit qu'à celui de Dame Anne le Fèvre son épouse, à laquelle nous avons bien voulu montrer, par une grâce si singulière, l'estime que nous faisons d'une personne qui a sû joindre à la vertu et à la modestie de son sexe, ce que les talens et l'érudition héréditaires dans sa famille ont de plus distingué.

« A CES CAUSES, etc., nous avons réuny et par le présent Edit perpétuel et irrévocable, réunissons la charge et les fonctions de Garde de la Librairie de nostre Cabinet du Louvre, Cour et suite, dont est pourvu ledit S[r] Dacier, à celles dont a esté pourvu ledit S[r] Abbé Bignon par nos lettres du 15 septembre dernier, pour estre une seule et mesme charge, sous le titre de nostre Bibliotéquaire, intendant et garde de nos Bibliothèques et Cabinet, tant de nostredit Chasteau du Louvre, que de nostre Cour et suite, et jouir du tout par ledit S[r] Abbé Bignon et ses successeurs, conjointement et indivisément en vertu du présent Edit, aux mesmes honneurs, privilèges, gages, appointements, droits, fonctions et attributions en dépendantes. Voulons néanmoins que ledit S[r] Dacier

continue durant sa vie d'exercer les fonctions de sadite charge de jouir de tous les droits y attachez, et mesme que si par maladie ou autre légitime empeschement il vouloit s'en demettre, lui et la Dame le Fèvre sa femme, jouissent, leur vie durant, des mesmes gages et logement dont jouit ledit S[r] Dacier leur en faisant dès à présent don par forme de récompense; et en conséquence ordonnons que ledit S[r] Dacier, tant qu'il vivra, ou, après son déceds, ladite Dame sa femme, si elle survit, reçoive les mesmes gages et droits appartenans à ladite Charge, qui seront à cet effet employez dans nos estats à la manière accoustumée, et après leur deceds seulement sous le nom dudit S[r] Abbé Bignon ou de ses successeurs. Signé LOUIS; *et plus bas*, Par le Roy, LE DUC D'ORLÉANS, Régent, etc. »

On voit quelle est la portée de cet édit, dont les termes sont si honorables du reste pour celui dont la charge ne devoit pas lui survivre. En réunissant définitivement la garde du Cabinet des livres à celle de la grande Bibliothèque, il absorboit le premier dans la seconde, en se fondant sur la translation, projetée depuis 1716, de la Bibliothèque du roi au Louvre (1). Bien que cette translation, toujours mise en avant jusqu'à nos jours, n'ait jamais été réalisée, la fusion des deux charges en la personne d'Armand Jerôme Bignon n'en subsista pas moins, et même, on y ajouta celle de Bibliothécaire de Fontainebleau, qui étoit restée dans la famille de sainte Marthe et que l'Abbé Bignon acquit également des héritiers (2). L'édit du mois de mars 1720, qui consacra cette nouvelle adjonction, est le complément de celui de janvier, et nous devons également en rapporter les termes:

« Ayant par nostre édit du mois de janvier dernier, pour les causes y contenues, réuni la Charge de Garde de la Librairie, tant de nostre Chasteau du Louvre que de nostre

(1) Mémoire Historique sur la Bibliothèque du Roi, p. 60, en tête du *Catalogue des livres imprimés*, 1739, in f°.

(2) *Ibid.* p. 58.

Cour et suite, remplie par le S[r] Dacier, à celle de nostre Bibliotéquaire, dont est pourvu le S[r] Abbé Bignon, les mesmes raisons nous engagent à y réunir pareillement celle de Garde de nostre Bibliotèque de Fontainebleau, employée dans nos estats aux appointemens de quinze cens livres, dont estoit pourvu le S[r] de Sainte Marthe, dernier titulaire, et qui a vaqué par sa mort, et à suivre le dessein qu'a eu le feu Roy, nostre très-honoré Seigneur et Bisayeul, de n'en point accorder de provisions à aucun officier autre que nostredit Bibliotéquaire.

« A CES CAUSES, etc., nous avons réuni et par ces présentes signées de nostre main, réunissons l'Etat et Charge de Garde de nostre Bibliotèque de Fontainebleau, dont estoit pourvu ledit S[r] de Sainte Marthe, employé dans nos estats, et toutes autres pareilles Charges, si aucune y a, à celle cy-devant réunie et dont est pourvu ledit S[r] Abbé Bignon, voulant que luy et ses successeurs jouissent indivisément de toutes lesdites Charges réunies dans toutes nos Maisons, sous le titre de nostre Bibliotéquaire, Intendant de nos Cabinets, tant de nostre Chasteau du Louvre, que de nostre Cour et suite, et d'autant qu'il est du bien de nostre service et de l'utilité de nostre Cour, de trouver dans tous les lieux de nostre résidence les livres du plus nécessaire usage, sous la garde des personnes capables d'en donner l'intelligence, ordonnons que dans chacune de nos Maisons, il sera réservé un appartement près de nostre Personne, pour y loger les livres que nous ordonnerons estre portez à nostre suite, tirez et faisant partie de ceux de nostre Bibliotèque, que nous faisons actuellement placer en nostre Chasteau du Louvre, sous la garde et direction de nostredit Bibliotéquaire, lequel jouira des prérogatives, droits, honneurs, entrées et privilèges attachez à toutes lesdites Charges réunies, et nommement par augmentation des 1500 livres par an attribuez à celle de Garde de nostre Bibliotèque de Fontainebleau. SI DONNONS EN MANDEMENT, etc. »

Après la mort de M. Dacier (18 septembre 1722) les livres qui formoient le Cabinet du Louvre furent réunis à ceux de

la Bibliothèque royale, après que l'inventaire en eut été dressé par deux libraires de Paris. Parmi ces volumes se trouvoient 60 manuscrits environ, latins ou françois. Plusieurs avoient appartenu d'abord au Cardinal d'Amboise, puis aux deux cardinaux de Bourbon, archevêques de Rouen. Le *Mémoire historique*, déjà cité, auquel nous empruntons ces détails, ajoute qu'ils restèrent longtemps renfermés à part dans la Bibliothèque du roi, sans qu'on songeât à les distribuer à leur place définitive.

L'*Etat de la France* de 1722 confirme le fait : « Tous les livres qui étoient dans le Cabinet du Louvre sont donc présentement réunis à la grande Bibliotèque du Roy. » Il ajoute même que « des livres qui s'impriment, l'on n'est plus obligé d'en fournir un exemplaire au Cabinet du Louvre, mais seulement deux à la Bibliotèque de Sa Majesté, ce qui a été réglé par un Arrest du Conseil d'Etat du 11 octobre 1720. »

Malgré ces termes si précis, reproduits dans les *États de la France* et *Almanachs royaux* des années suivantes jusqu'en 1789, l'article 108 du *Règlement de la librairie*, du 28 février 1723, porte encore que deux exemplaires des livres imprimés par privilége devront être remis, un *au garde de la Bibliothèque publique de Sa Majesté*, et un *au garde du Cabinet du château du Louvre*. Il est donc permis de conclure qu'il resta des dépôts de livres, soit au Louvre (le projet d'y transférer la Bibliothèque royale n'ayant pas eu de suite), soit dans les résidences royales les plus ordinaires, telles que Versailles, Fontainebleau, Choisy (1), puisque nous voyons dans ces mêmes *États de la France* et *Almanachs royaux*, M. Jacques Hardion, de l'Académie françoise et de celle des inscriptions, désigné, depuis 1740 jusqu'en 1766, époque de sa mort, comme Garde de la bibliothèque particulière du roi à Versailles, et du cabinet des livres à la suite de la cour. Dans l'*État général de la France*, pour 1789, par Waroquier, on lit : « qu'en vertu de

(1) « CHATEAU DE CHOISY, *bibliothécaire*, M. Bernard, secrétaire général des dragons. » *État de la France*, 1749, t. 1, p. 135 et 81, p. 106.

la réunion ordonnée par l'édit de janvier 1720, la charge de bibliothécaire du roi, intendant et garde des bibliothèques et cabinets de S. M., tant de son château du Louvre que de sa cour et suite, ainsi que celle de maître de la librairie du roi, intendant et garde du cabinet des livres, etc., est possédée par M. Jean-Charles-Pierre *Le Noir*, conseiller d'État ordinaire, ancien lieutenant-général de police, nommé à la place de *N. Bignon*, en 1783, à 7,200 livres de gages. »

Puis, à la suite :

« Garde de la bibliothèque particulière du roi, à Versailles, et du cabinet des livres à la suite de la Cour.

« N..... *de Sancy*. »

II

BIBLIOTHÈQUE DU LOUVRE

La révolution de 1789, en bouleversant la Maison du roi et les résidences royales, mit fin à cet ancien état de choses, et, s'il se trouvoit encore des livres dans le Cabinet du Louvre à cette époque, ils furent bientôt confondus dans les confiscations et déplacements qui suivirent la chute de la royauté. Il nous reste à exposer comment se reformèrent les bibliothèques de la Couronne et celle du Louvre, qui resta le dépôt central et principal.

Une grande partie des richesses littéraires qui s'étoient trouvées dans les maisons royales, dans celles des émigrés et condamnés, dans les établissements supprimés (non pas seulement communautés religieuses, mais corporations de toute espèce, sociétés littéraires, anciennes académies, etc.), avoient été entassées dans divers dépôts du département de la Seine et à Versailles. Elles se composoient d'environ 1,500,000 volumes appartenant à plus de 1,200 bibliothèques différentes (1). Une section de bibliographie, dépendant de

(1) Voici, sur ces dépôts de livres, des détails intéressants et peu connus. Nous les tirons d'un *Rapport* fait par Marmontel, *au nom de la commission nommée pour l'examen de la résolution du 12 fructidor, sur la manière*

la Commission temporaire des Arts, adjointe au Comité d'instruction publique de la Convention nationale, fut chargée d'inventorier cet énorme amas.

Lorsque la Convention, revenant à des sentiments d'humanité et de justice, ordonna la restitution aux familles du mobilier saisi chez elles, un grand nombre de collections qui étoient restées distinctes, et qui portoient sur des feuilles placées à l'intérieur des volumes l'indication de leurs anciens propriétaires, leur furent successivement rendues.

Ces restitutions faites (1), le gouvernement autorisa les bi-

de disposer des livres conservés dans les dépôts littéraires; d'une *Opinion de Creuzé-Latouche*, sur le même sujet, Conseil des anciens, prairial et fructidor an V.

1° Le dépôt de Saint-Louis de la Culture renfermoit à lui seul 96 bibliothèques formant 500,000 vol., de théologie pour les trois quarts, de sciences, arts, belles-lettres pour le reste.

2° Le dépôt des Cordeliers, riche en histoire et en littérature, se composoit de 238 bibliothèques et d'environ 262,000 vol., dont 142,080 provenoient d'émigrés et 4,449 de condamnés.

3° Le dépôt des Capucins, rue Saint-Honoré, contenoit 47 bibliothèques, dont 9 de corporations religieuses, 3 de sociétés littéraires et 15 d'émigrés; total, environ 200,000 vol.

4° Le dépôt de la rue de Lille se composoit presque en entier de bibliothèques d'émigrés et de condamnés. On l'évaluoit à 224,000 vol.

5° Parmi les 33 bibliothèques qui formoient le dépôt des *Enfants de la Patrie*, on distinguoit celle de Saint-Victor, et dans les 50 à 60,000 vol. que ce dépôt contenoit, on remarquoit un grand nombre de livres rares.

6° Le dépôt de la rue de Thorigny, tout composé de bibliothèques d'émigrés et de condamnés, offroit 66,000 vol. presque tous relatifs à l'histoire, aux sciences, aux arts, etc.

Outre ces six dépôts dans Paris, il y en avoit un à Saint-Denis, presque tout composé de livres de théologie, au nombre d'environ 60,000 vol., et un à Versailles, renfermant, dit le Rapport, de nombreuses et brillantes collections dont le nombre n'est pas spécifié.

(1) Voici un état de ces restitutions, à la date du 18 messidor an V, tel qu'il résulte d'une lettre écrite à cette époque par le ministre de l'intérieur Benezech, et dont Creuzé-Latouche donne ainsi la substance dans son *Opinion* au conseil des anciens, du 25 floréal suivant :

« Le Dépôt des Capucins n'a eu en livres d'émigrés qu'environ 9267 vol., dont 1960 vont être rendus.

« Celui de la rue de Thorigny a restitué à des parents de condamnés

bliothécaires de Paris et des départements à choisir dans les dépôts les ouvrages qui leur manquoient ; les mêmes éléments servirent à composer des bibliothèques nouvelles. Ainsi se formoient, dès l'an v, celles du Corps législatif, du Muséum d'histoire naturelle, de l'École polytechnique, de l'École de médecine, et, plus tard, celles de l'Hôtel des Invalides, de la Cour de cassation, du Conseil d'État, du Louvre, de Fontainebleau, de Saint-Cloud, de Rambouillet, de Trianon, de Compiègne, et même de certaines villes des départements françois ou réunis, parmi lesquelles nous citerons Versailles, Bourges, Bruxelles, Laecken, etc,

environ 16,000 vol.

« Celui de la rue de Lille a rendu 8 bibliothèques de condamnés, et une mal à propos intitulée *d'émigré.*

« Au dépôt de la rue Saint-Marc, sur environ 200,000 vol. provenant d'émigrés et de condamnés, il a été rendu 10,000 vol. à des personnes rayées de la liste d'émigration, et 30,000 à des parents de condamnés.

« Dans celui des Cordeliers, sur 217 bibliothèques d'émigrés et 21 de condamnés, il a été restitué 13 des premières et 8 des secondes, en totalité, 15,000 vol.

« A Versailles, il a été rendu 22 bibliothèques de condamnés ou de prétendus émigrés, formant 19,030 vol.

« Enfin on continue, dans tous ces dépôts, de restituer chaque jour les livres des condamnés à leurs familles, ainsi que ceux des personnes rayées de la liste des émigrés. »

Après avoir donné connoisssance de cette lettre du ministre au conseil des anciens, Creuzé-Latouche ajoutoit : « Si nous avons eu le malheur de passer par une crise dont le souvenir ne peut cesser d'être douloureux, il faut pourtant songer que cet état violent et monstrueux n'existe plus, et pour vous rassurer complétement à l'égard de la matière que nous discutons, il suffira de vous apprendre que les restitutions à faire s'effectuent aussi ponctuellement et aussi aisément, pour les livres déjà placés dans les bibliothèques publiques, que pour ceux qui sont restés dans les dépôts. C'est ainsi que l'on a déjà retiré de la grande bibliothèque nationale, et de celle du Muséum d'histoire naturelle, et de celle de l'École polytechnique, et de celle même du Corps législatif, un assez grand nombre de livres qui ont été rendus fidèlement à leurs propriétaires. »

Ces restitutions de livres continuèrent pendant plusieurs années, et ne rencontrèrent de limite que dans l'impossibilité de reprendre, au bout d'un certain temps, des livres disséminés dans les dépôts de la France et de l'Étranger, et dont la plupart ne portoient plus l'indication de leur pro-

En 1798, François de Neufchateau, alors ministre de l'intérieur, autorisa M. Barbier (Antoine-Alexandre), membre de la section de bibliographie près la Commission des arts, à choisir dans les dépôts de Paris et de Versailles les ouvrages qui devoient former la bibliothèque du Directoire. Bientôt il fut nommé conservateur de ce dépôt, qui, placé successivement au grand Luxembourg, puis à l'hôtel de Croï, rue du Regard, ne tarda pas à réunir plus de 30,000 volumes.

Ici nous laisserons parler M. Louis Barbier, qui, dans la notice consacrée à son père, en tête du 4e volume du *Dictionnaire des anonymes*, fait ainsi ressortir les difficultés de la tâche accomplie par lui dans cette circonstance :

« Pour avoir une idée des peines et des travaux occasionnés par le choix et la réunion d'un aussi grand nombre de livres, il faut se figurer l'immense quantité de volumes de tous les genres contenus dans les seuls dépôts de Paris ; il faut se représenter aussi la confusion que cette multitude d'ouvrages avoit dû engendrer, la nécessité de parcourir des yeux plus de 1,200 bibliothèques, dans lesquelles les mêmes articles étoient répétés, la difficulté enfin de trouver ce qu'elles pouvoient contenir de bon, et de le séparer d'avec ce qui étoit médiocre, inutile et souvent incomplet.

« Sans exclure aucun des bons livres qui font partie du système des connaissances humaines, M. Barbier s'attacha

venance. D'ailleurs il y avoit là une prescription d'ordre public que le gouvernement des Bourbons reconnut lui-même, à l'occasion de volumes ayant notoirement appartenu au roi, aux princes, aux premières familles du royaume, et portant encore leurs armes, volumes qui avoient servi à former la bibliothèque de la ville de Versailles. Consulté sur la question de savoir s'il y avoit lieu à restitution, M. Barbier, administrateur des bibliothèques de la Couronne, dans une lettre du 10 octobre 1815, adressée au comte de Pradel, ministre de la Maison du Roi, et que les lecteurs de ce recueil peuvent se rappeler (*Bulletin du Bibliophile*, 1857, p. 490), posa avec beaucoup de convenance et de netteté l'état de la question, et ouvrit la proposition de donner en dédommagement aux familles les grands ouvrages publiés par le gouvernement, tels que la *Description de l'Egypte*, l'*Iconographie grecque et romaine, etc.*

spécialement, dans la formation de la bibliothèque du Directoire, à ceux qui concernoient la philosophie, la morale, la politique, le droit public, l'administration. le commerce, etc. A peine en eut-il terminé le catalogue, qu'il se vit forcé de se livrer à de nouveaux travaux.

« En 1799, peu après le 18 brumaire, les consuls arrêtèrent qu'il seroit choisi, dans la bibliothèque du Directoire, des livres pour leur usage personnel, et que le reste formeroit celle du Conseil d'État.

« En effet, le premier Consul prit les livres d'histoire et d'art militaire; Cambacérès déclara que son intention étoit d'avoir les meilleurs ouvrages de droit public, de législation, de littérature et d'histoire; le consul Lebrun et l'ex-consul Sieyès firent des choix à peu près semblables. »

Cependant, la bibliothèque du Conseil d'État restoit à compléter; M. Barbier se remit à l'œuvre. Pourvu, en 1801, du titre de bibliothécaire, qu'il avoit si bien mérité, il publia deux ans après un excellent catalogue, 2 tomes en 1 vol. in-folio, de ce dépôt fondé et maintenu par ses soins persévérants. La bibliothèque du Conseil d'Etat, transférée au château des Tuileries, fut alors placée auprès de la salle des séances du Conseil. Mais quatre années à peine s'étoient écoulées, lorsqu'un décret en ordonna la démolition. On fut forcé de l'enlever si promptement, que cent vingt grenadiers, formant la chaîne, furent employés pendant deux jours à transporter les livres dans la portion de la galerie du Musée où il n'y avoit pas encore de tableaux (1).

En 1807, Napoléon ordonna que la bibliothèque du Conseil d'État deviendroit celle du château de Fontainebleau. Une partie de la jurisprudence et de l'économie politique fut cependant conservée au Louvre pour l'usage du Conseil, tandis qu'un nouveau dépôt, établi rue du Bac, servoit à for-

(1) Nous continuons d'emprunter ces détails, ainsi que ceux qui suivent, à la notice de M. Louis Barbier, qui a bien voulu, dans cette partie de notre travail, nous aider également de ses communications verbales.

mer la bibliothèque de l'Empereur et celles des châteaux impériaux. Ce fut encore l'infatigable M. Barbier qui fut chargé de ce soin, ajoutant à son titre de bibliothécaire du Conseil d'État celui de bibliothécaire de l'Empereur, attribué d'abord à M. Ripault, membre de l'Institut d'Égypte ; et, depuis 1804, à l'abbé Denina, qui lui avoit été adjoint comme bibliothécaire honoraire. Ces fonctions ne furent point une sinécure pour le nouveau titulaire, car, indépendamment des travaux accessoires, rapports, correspondances avec le chef de l'État, sur lesquels M. L. Barbier a donné, soit dans sa Notice, soit dans ce Bulletin, d'intéressants détails, M. Barbier père, dans le temps même où il menoit de front la direction de deux bibliothèques, auxquelles on peut même en ajouter une troisième, celle de l'Impératrice, créoit les bibliothèques des châteaux des Tuileries, de Compiègne, Saint-Cloud, Trianon et Rambouillet.

A la Restauration, M. Barbier conserva le titre de bibliothécaire du Conseil d'État, mais sans toucher de traitement en cette qualité, et, au lieu de l'emploi de bibliothécaire particulier du souverain, il eut celui d'administrateur des bibliothèques particulières du Roi.

« Ce fut à cette époque, dit M. Louis Barbier, qu'il créa, sous les ministères de M. le comte de Blacas et de M. le comte de Pradel, la bibliothèque placée dans la galerie du Louvre (1), en réunissant la bibliothèque du Conseil d'État à celle du prince, qui, jusqu'alors, avoit été dans un local à part, et en les augmentant considérablement. Par ses soins, elle s'enrichit successivement de plusieurs collections fort précieuses, et, pendant les années 1816 à 1819, il en rédigea le catalogue, » que ceux des bibliothèques des châteaux royaux.

Le célèbre bibliomane anglois Dibdin a décrit dans un chapitre de son *Voyage bibliographique en France et en Alle-*

(1) Elle reprit alors son ancien nom de *Bibliothèque du Cabinet du Roi*, qui se lisoit, comme nous l'avons dit, au-dessus de la porte du guichet Saint-Thomas.

magne, avec cette vivacité d'impressions qui lui étoit propre, la visite qu'il fit en 1821 à la bibliothèque du Louvre. Nous le laisserons parler, en nous servant de la traduction de M. A. T. Barbier, ancien secrétaire des bibliothèques de la Couronne :

« Il me reste maintenant à parler d'une collection de livres que l'on peut regarder comme une bibliothèque publique et particulière en même temps ; je veux dire la collection destinée plus spécialement à l'usage particulier du roi, et qui est déposée au-dessous de la grande galerie du Louvre, dans un local charmant autant que singulier. Pour y arriver, je marche le long des rives de la Seine, du côté de la façade sud du Louvre, et j'entre sous une arcade fermée par une grille en fer. Un homme de service, à la livrée du roi, m'ouvre la porte de la Bibliothèque, aussitôt que je suis au-dessous de l'entresol. Je demande si M. Barbier, le bibliothécaire en chef, est à la Bibliothèque. — Monsieur, il s'y trouve toujours ; donnez-vous la peine de continuer à marcher jusqu'à ce que vous le voyiez. — Quelle perspective devant moi ! Pas moins de treize salles, coupées chacune au milieu par de petites portes cintrées, à travers lesquelles ma vue plonge avec étonnement comme dans un tube. Chacune de ces salles est remplie de livres, et dans quelques-unes sont rassemblées les personnes qui viennent lire. Le tout est parfaitement magique.... Enfin, après avoir franchi un espace de plus de 200 pieds sur un carreau ciré en rouge, étonné de ne point voir finir cette suite de salles en apparence interminables, je vois mon estimable ami, le *Bibliothécaire en chef*, établi tout à l'extrémité, et profondément occupé à quelque correction de Bayle ou de Moréri. La réception qu'il me fait est plus qu'amicale ; elle est pleine d'affection et pleine d'enthousiasme, etc. »

Peu de temps après, au mois de septembre 1822, M. Barbier se voyoit enlever à des fonctions qu'il remplissoit depuis plus de vingt-sept années, avec le plus grand désintéressement, avec un plaisir, un zèle et une science bien rares. M. A Cl.

Valery, auteur des *Voyages en Italie*, des *Curiosités et anecdotes italiennes*, etc. (1), lui succéda avec le titre de conservateur-administrateur des bibliothèques de la Couronne, et fut remplacé lui-même après 1830 par M. de Jouy, l'auteur de *Sylla*, de *Guillaume Tell* et de *l'Ermite de la Chaussée d'Antin*. Enfin M. Louis Barbier, fils aîné d'Antoine-Alexandre, devint en 1847 bibliothécaire en chef de cet établissement créé par son père, auquel il étoit lui-même attaché depuis 1819, et, à partir de 1829, comme sous-bibliothécaire.

Placé après la révolution de 1848 dans les attributions du Ministère de l'instruction publique, et soumis momentanément au régime de la publicité, l'établissement dont nous venons de retracer les vicissitudes relève aujourd'hui, sous le titre de *Bibliothèque impériale du Louvre*, de l'Administration centrale du Ministère de la Maison de l'Empereur. Le règlement du 21 juillet 1853, sur le service des bibliothèques de la Couronne, porte :

ART. 16.

« Nul ne peut être reçu à la bibliothèque du Louvre, soit pour travailler, soit pour consulter des ouvrages, sans une autorisation du Ministre.

« Cette autorisation ne sera exigée ni des personnes composant les grands corps de l'État ou les corps constitués, ni de celles occupant des fonctions publiques et administratives.

« Les autorisations accordées sont temporaires et ne peuvent excéder une année. Elles peuvent être renouvelées à leur expiration.

ART. 17.

« Les ouvrages, recueils, publications, etc., de la Bibliothèque ne peuvent être prêtés sans une autorisation du Ministre, qu'aux membres des corps politiques et savants, aux per-

(1) M. Valery étoit précédemment bibliothécaire du palais de Saint-Cloud, et devint, après 1830, bibliothécaire du palais de Versailles.

sonnes attachées au service de Leurs Majestés ou de la Famille impériale. »

La Bibliothèque du Louvre avoit continué, jusqu'au mois d'avril dernier, d'occuper le second entresol placé sous la grande galerie du Musée; mais, par suite de l'accroissement considérable qu'elle avoit pris, elle s'étoit successivement étendue dans l'espace à la suite, laissé libre par la réunion aux Archives impériales de celles de la Couronne et de l'ancienne Secrétairerie d'Etat. Aux treize salles dont l'aspect pittoresque avoit séduit le bibliomane Dibdin, treize autres avoient été successivement adjointes; mais les travaux d'achèvement du Louvre avoient exigé à plusieurs reprises des déplacements partiels qui, joints à la poussière, au bruit, aux allées et venues des ouvriers, avoient gravement compromis le calme de l'établissement et la bonne condition des nombreux ouvrages de luxe et richement reliés dont il se composoit. Enfin, l'affectation de son local au service du Grand Ecuyer de la Maison de l'Empereur fit décider la translation de la Bibliothèque du Louvre dans l'aile du Nord nouvellement construite. Elle y occupera la galerie qui s'étend depuis le pavillon faisant face au Palais-Royal (1) jusqu'au pavillon Richelieu, sur la place Napoléon III.

Un escalier monumental du style le plus hardi et le plus élégant conduira à la Bibliothèque proprement dite, décorée de peintures et de sculptures, revêtue d'une boiserie et de tablettes en noyer d'un aspect sévère. Au-dessus, et communiquant par un escalier intérieur, s'étendra le dépôt ménagé pour recevoir les doubles, les ouvrages en nombre, les souscriptions destinées à être envoyées en présent ou distribuées dans les bibliothèques des châteaux impériaux, etc. C'est là que désormais, à l'abri des agitations qui ont signalé son existence, la Bibliothèque impériale du Louvre, abritée provisoirement dans une galerie voisine, pourra bientôt étaler

(1) Ce pavillon, dit *Pavillon de la Bibliothèque*, porte sur une tablette de marbre noir l'inscription : *Bibliothèque Impériale du Louvre.*

ses richesses sous ces voûtes splendides, dignes de l'hospitalité accordée de tout temps aux œuvres de l'intelligence dans le palais de nos souverains.

COMPOSITION GÉNÉRALE.

Il nous reste à donner un aperçu rapide de ces richesses au point de vue bibliographique. Formée primitivement à l'usage du pouvoir exécutif, puis affectée au Conseil d'Etat, puis enfin rapprochée, dans la maison du souverain, des chefs-d'œuvre des arts qui en constituent comme elle une dépendance, la Bibliothèque du Louvre se ressent, dans sa composition générale des circonstances diverses qui ont présidé à son développement. Ainsi à un fonds primitif d'ouvrages sur le droit public, l'administration, les finances, l'économie politique, l'histoire, est venue s'adjoindre une riche et précieuse collection de livres, de traités, de recueils sur les beaux-arts, peinture, sculpture, architecture, ornementation, etc, que leur prix élevé interdit trop souvent au budget modeste des bibliothèques publiques, et qui ont été utilement consultées, soit par l'administration du Musée, soit par les architectes du Louvre, soit même par les ordonnateurs des fêtes royales et impériales. Le goût personnel des souverains n'a pas été sans influence sur le choix des ouvrages à diverses époques. Ainsi, les prédilections littéraires du roi Louis XVIII se reconnoissent dans de belles collections des classiques latins et françois. Les études favorites de quelques princes de la maison d'Orléans et des empereurs Napoléon Ier et Napoléon III ont amené un développement notable dans la section qui regarde la théorie et l'histoire de l'art militaire, et souvent les dépôts du Louvre ont pu fournir aux camps de Compiègne, de Fontainebleau, etc., des bibliothèques militaires destinées au délassement et à l'instruction des officiers et de l'état-major. Enfin, l'on ne s'étonnera pas que les travaux personnels de quelques-uns des conservateurs aient laissé des traces dans l'établissement confié à leurs soins.

Ainsi, le savant auteur du *Dictionnaire des Anonymes*, non-seulement a enrichi par des acquisitions judicieuses les sections de la bibliographie et de l'histoire littéraire, mais encore a consigné, dans des notes écrites de sa main sur les volumes ou sur des feuillets séparés, des renseignements précieux, fruits de son érudition et de son expérience, et que l'on chercheroit vainement ailleurs. Le contingent de la littérature italienne, déjà grossi, sous l'Empire, par les envois du royaume d'Italie, s'augmenta encore par les soins de M. Valery et par l'acquisition, après sa mort, d'un choix des livres italiens de sa bibliothèque particulière.

Outre les achats considérables et les souscriptions courantes, les ouvrages retirés, à mesure que le besoin s'en faisoit sentir, des châteaux royaux où ils avoient été primitivement envoyés, la Bibliothèque du Louvre reçut encore, à diverses époques, des accroissements notables par l'adjonction totale ou partielle des livres d'autres dépôts supprimés, tels que ceux de l'Intendance de la Liste civile, des Tuileries, et, tout récemment encore, de l'Elysée, adjonctions qui permettent aujourd'hui d'évaluer à 80,000 le nombre des volumes dont elle se compose. (1)

La division des belles-lettres, assez riche en ouvrages et en réimpressions modernes, présente, en ce qui concerne nos vieux poètes et notre ancien théâtre, une lacune d'autant plus regrettable que ce genre d'ouvrages constitue, pour ainsi dire, les pièces à l'appui de la *Vie des poètes* par Colletet, manuscrit dont nous parlerons plus tard. Il seroit à désirer que ces monuments de notre ancienne littérature, relégués dans les dépôts de Compiègne et de Fontainebleau, à une époque où l'on ne prévoyoit pas l'importance et le développement que prendroit la bibliothèque du Louvre, fussent rame-

(1) Par un arrêté tout récent, M. le Ministre de la Maison de l'Empereur vient de décider que la Bibliothèque du Musée et la belle collection Motteley seroient réunies à la Bibliothèque du Louvre.

nés au lieu où ils ont le plus de chances d'être utilement consultés.

L'histoire des pays étrangers, aussi bien que leur littérature, est, à la bibliothèque du Louvre comme dans la plupart de nos dépôts publics, de cinquante ans en arrière. Sauf les publications de la commission des *records*, présent du gouvernement anglois, celles du congrès des États-Unis, et quelques autres des Pays scandinaves, procurées par échange et par l'intermédiaire de M. Vattemare, et sous la réserve de ce que nous avons dit relativement à la littérature italienne, les importants travaux de l'Angleterre, de l'Allemagne, et des États du Nord, depuis le commencement du siècle, n'ont trouvé que peu ou point d'accès sur nos rayons. En revanche, les généralités de l'histoire, et l'histoire de France en particulier, y sont très-convenablement représentées. Les grandes collections des Bollandistes, des Bénédictins, de l'Académie des inscriptions, etc., s'y trouvent presque toutes, et le plus souvent dans les plus belles conditions. Histoire de la Révolution, de l'Empire, de la Restauration, histoire contemporaine, mémoires, polémique, pamphlets même, tous ces documents y abondent, et l'on peut y rencontrer, sur chacune des phases politiques que nous avons traversées, les témoignages pour et contre, ce qu'il faut attribuer moins encore aux vicissitudes dynastiques qu'à l'impartialité qui a présidé à la plupart des choix.

COLLECTIONS PARTICULIÈRES.

Ceci nous amène à parler de certaines collections factices qui forment comme des groupes séparés dans la série générale, et qu'il peut être utile de signaler parce qu'elles ne se trouvent point ailleurs.

1° La première dans l'ordre bibliographique et la plus considérable est celle dite de *Saint-Genis*, recueil tant imprimé que manuscrit d'arrêts, ordonnances, lettres patentes, édits, etc., formé par la famille parlementaire de ce nom et

par le jurisconsulte Gillet (1). Elle s'étend depuis l'an 305 jusqu'à 1789. Mais, pour les temps anciens, et jusque vers le second tiers du XVIIe siècle, elle renferme moins de pièces proprement dites que de renvois à des collections imprimées, où il est presque toujours facile de les trouver (2). Le tout, avec de nombreux suppléments, ne forme pas moins de 800 volumes et cartons in-4o. La table manuscrite seule en a 85. Elle est rédigée par ordre alphabétique de matières, tandis que le recueil est par ordre chronologique. Il y a aussi une table chronologique manuscrite en 10 vol., de 1684 à 1786, et une table imprimée en 6 vol., de 1721 à 1750, faite pour le recueil de Prault, mais appropriée à celui de Saint-Genis par des renvois et des notes manuscrites. M. Isambert a puisé dans notre collection les principaux éléments de son Recueil des anciennes lois françoises, et il n'a pas hésité à dire, dans l'introduction qui précède cet ouvrage, « que c'étoit la plus précieuse de toutes celles existantes sur ces matières. » Il ajoute qu'elle est consultée fréquemment par les conseillers d'État et maîtres des requêtes chargés de la rédaction des projets de lois, et l'on peut dire que le rôle important donné au Conseil d'État dans nos institutions actuelles fait sentir encore plus vivement l'utilité de la collection Saint-Genis. D'ailleurs il faut remarquer qu'on y rencontre fréquemment des pièces du temps, intercalées à leur date, et qui rendent ce recueil presque aussi précieux pour l'étude de l'histoire que pour celle du droit public et de l'ancienne administration.

(1) Voy. dans les *Annales encyclop.*, 1817, t. III, p. 69, une *Notice sur Aug. Nic. de Saint-Genis*, par M. ***, avec notes, par M. Barbier.

(2) Nous disons presque toujours, parce qu'il y a quelquefois des renvois à certains recueils factices, ou désignés d'une manière vague, qu'il n'est pas possible d'identifier avec ceux que possède la Bibliothèque. Il est du moins à désirer qu'elle arrive à réunir tous les ouvrages imprimés et même toutes les éditions citées dans le recueil, ouvrages dont il a été dressé une table spéciale, afin que ceux qui font une recherche aient la possibilité de retrouver à l'instant le document auquel on les renvoie.

2° La *Bibliothèque pétrarquesque*, formée par les soins du professeur Antoine Marsand, et acquise de lui en 1826 par le roi Charles X, se compose de 862 volumes et de 736 ouvrages, dont plusieurs manuscrits précieux et un grand nombre d'éditions rares des premiers temps de l'imprimerie. Le catalogue publié à Milan, 1826, in-4°, renferme la description détaillée de la collection. La première partie comprend les éditions de Pétrarque ; la deuxième, les biographes, les commentateurs et traducteurs ; la troisième, les manuscrits. Nous nous contentons d'y renvoyer les curieux, en faisant toutefois observer que, depuis 1826, il a été fait à la Bibliothèque pétrarquesque des additions qui se trouvent indiquées sur l'exemplaire du catalogue qui est à la bibliothèque du Louvre.

3° Vient ensuite la collection dite le *Recueil A*, commencée par le libraire Nyon, et portée au nombre actuel de mille volumes de tous formats par les soins des bibliothécaires du Louvre qui l'ont continuée.

Elle se compose de pièces de médiocre étendue sur des sujets fort divers. On y trouve quelques rares livrets du XVIe siècle et du commencement du XVIIe, des thèses latines et allemandes de la même époque, mais surtout un grand nombre de documents pour l'histoire de la presse et de la littérature au XVIIIe et au XIXe siècle : almanachs spéciaux et provinciaux, catalogues et prospectus de librairie, polémique philosophique et littéraire, éloges académiques, vers et satires, beaucoup de ces pièces de circonstance composées de quelques feuillets et si difficiles à retrouver au bout d'un certain temps. Chaque jour apporte son contingent à la suite de ce recueil, qui sert de refuge à beaucoup de brochures difficiles à classer autrement. Quoiqu'on ait essayé, dans les derniers volumes, de grouper les pièces par ordre de matières, la formation successive du recueil et la différence des formats ne permettent pas que cet ordre soit rigoureusement suivi. Heureusement une table des matières, qui tient à elle seule 2 vol. in-f°, vient remédier à cet inconvénient et ramener le

tout à l'ordre bibliographique. Les noms d'auteurs et les titres des pièces anonymes sont reportés aux tables générales.

4° Le *Recueil sur la révolution*, en 768 volumes ou cartons (1), est précieux, moins encore par le choix et l'abondance des pièces qui le composent que par le dépouillement minutieux qui en a été fait et qui permet de retrouver à l'instant la moindre de ces pièces, grâce aux inventaires et catalogues qui l'accompagnent : Table alphabétique des noms d'auteurs, 2 vol. in-f°; des anonymes, 1 vol. in-f°; Dépouillement analytique, avec indication des dates et des volumes dont chacun porte un numéro d'ordre; Table des matières dressée sur le dépouillement qui précède; double liste des journaux de la collection, l'une alphabétique et l'autre chronologique, un vol. in-f°. Un autre recueil, acquis de M. Viollet-Leduc qui l'avoit formé, et renfermant 131 vol. in-8°, in-12 et in-18, peut passer pour un appendice de celui sur la Révolution. En effet, sous le titre assez inexact de *Théâtre révolutionnaire*, il comprend, non-seulement un grand nombre d'œuvres dramatiques représentées ou composées de 1788 à 1825, mais encore une foule de pamphlets en vers et en prose, de satires, pièces fugitives, poésies lyriques, chansons avec musique, dont la plus grande partie se rapporte aux événements et à l'époque de la révolution. Il en existe un catalogue spécial où chaque pièce est indiquée : 1° à sa date; 2° par le nom de son auteur, ou par son titre si elle est anonyme.

MANUSCRITS.

Outre quelques curiosités dont nous ne donnerons pas ici la description, et certains volumes annotés par des hommes célèbres, tels que Cujas, Pithou, Loisel, Bossuet (2), etc., la

(1) Il faut ajouter à ce nombre une soixantaine de cartons qui restent à dépouiller et à classer.

(2) Les *Réflexions sur la miséricorde de Dieu*, par Mlle de la Vallière, annotées de la main de Bossuet, ont donné lieu à des publications intéressantes de MM. Damas-Hinard et Romain-Cornut.

Bibliothèque du Louvre possède un certain nombre de manuscrits qui sont l'objet d'un catalogue à part, bien qu'ils se trouvent indiqués dans le catalogue général sous chacune des divisions bibliographiques à laquelle ils appartiennent. Beaucoup sont des copies dont les originaux se retrouvent ailleurs. Bornons-nous à citer dans cette catégorie : *Mémoires secrets du Parlement de Paris, depuis 1302 jusqu'à sa suppression par l'Assemblée constituante*, 45 vol. in-4° avec table. *Recueil des Registres du Parlement depuis 1319 jusqu'en 1670*, 72 vol. in-f°, magnifique copie avec ancienne reliure en maroquin rouge. — *Extraits des Registres secrets du Parlement, de 1500 à 1720*, 70 vol. in-f°. — *Inventaires du Trésor des Chartres, Chartres de Lorraine et de Bar*, etc., formant une quarantaine de vol. in-f°. — Un beau manuscrit persan du *Shah-Nameh*, avec vignettes, etc.

D'autres sont des manuscrits originaux et précieux, soit au point de vue paléographique ou artistique, soit en raison des documents qu'ils renferment. Nous ne mentionnerons ici que pour mémoire les *Heures de Charlemagne*, le *Registre de l'ordre du Saint-Esprit*, le *Sacre de Napoléon*, avec dessins originaux d'Isabey, Percier et Fontaine, qui ont été enlevés à la Bibliothèque du Louvre pour enrichir le Musée des souverains; mais elle possède encore entre autres richesses: La *Bulle sur papyrus du Pape Agapet*, de l'année 951 ; — des séries de dessins originaux, ayant servi à l'illustration de divers grands ouvrages et payés magnifiquement aux auteurs ou à leurs héritiers : *Traité des arbres et arbustes de Duhamel*, exempl. sur vélin; les *Pigeons* de M[me] Knip; le *Choix des diverses fleurs* et les *Roses* de Redouté; le *Musée de Florence* de Wicar. Signalons en même temps les *Dessins d'architecture pour le Louvre et Versailles, l'Arc de triomphe, l'Observatoire*, etc. par *Claude Perrault;* 2 volumes in-f°. avec *texte explicatif et autographe de Charles Perrault.*

Enfin, quoique plus modestes dans leur extérieur, certains manuscrits peuvent fournir de précieuses lumières à

l'histoire proprement dite et à l'histoire littéraire. Tels sont plusieurs recueils de *Pièces provenant des Archives de Joursanvault*, et principalement relatives aux dépenses du duc et de la duchesse d'Orléans au XIV[e] siècle; — le manuscrit sur peau vélin contenant le *Contrôle des dépenses et payements de la Maison du duc de Bedford*, depuis le 1[er] octobre 1427 jusqu'au 30 septembre 1428. — les *Minutes et Correspondances du Secrétaire d'Etat Bourdin*, de 1552 à 1588; 9 vol. in-f°; — les *Papiers de Noailles*, de 1576 à 1730, 30 vol. in-f°; — les *Papiers d'Argenson*, de 1630 à 1757, 61 tomes en 56 vol. in-f° et in-4°; — les *Lettres autographes de Louis XIV et des personnages de sa famille, de sa cour et de son temps*; 1 vol. in-f°; — les *Archives du Grand Maître des cérémonies*; de 1805 à 1813, 14 vol in-4°; — l'*Etat des dépenses faites au Temple depuis le 13 août jusqu'au 10 novembre 1792*; par le commissaire Verdier, 1 vol. in-f°, etc., etc.

Dans la littérature, indépendamment des *Lettres et manuscrits autographes de Vauvenargues*, qui ont servi à la nouvelle édition de M. Gilbert, nous signalerons en terminant les manuscrits de Guillaume et de François Colletet, si souvent cités, si souvent consultés, mais dont on n'a pas encore donné une description détaillée, ce qui nous engage à l'insérer ici, d'après la mention rédigée par l'auteur de cette notice, dans le Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque du Louvre.

1° G. Colletet. *Vies des poètes françois, par ordre chronologique, depuis 1209 jusqu'en 1647* (1). — M[ss] original.. . 5 vol. in-4°

2° *Copie de l'Histoire générale et particulière des poètes anciens et modernes, par ordre alphabétique* . . . . . . 6 vol. in-4°

3° *Préface, observations générales sur la vie des poètes.— Notes diverses* . . . . 1 vol. in-4°

(1) Contrairement à ce que cette indication pourroit faire croire, la *Vie des poètes* ne contient malheureusement pas de notices sur beaucoup d'écrivains, tels que Saint-Amand, Théophile, etc., qui avoient écrit dans la première moitié du XVII[e] siècle, et sur lesquels précisément G. Colletet auroit pu donner des renseignements personnels.

4° *Pièces relatives à l'édition projetée en 1730 de la Vie des poètes de Colletet* .... 1 vol. in-f°

5° G. et F. Colletet. — *Hommes savants et illustres*, en latin. — *La vie des grands et illustres personnages.* — *Mémoire pour Louis de Rével.* — *Copies de Lettres du Pt. de la Mare, de Nicolas Vignier, de Boisrobert*, etc. — *Catalogus omnium librorum exiguæ Bibliothecæ Fr. Colleteti*, etc...... 1 vol. in-4°

6° Fr. Colletet. — *Mémoires des choses arrivées de nostre temps, particularités et autres galanteries, recueillis pour servir à l'histoire et pour en garder le soubvenir dans le cabinet de* 1648 à 1669.............................. 1 vol. in-4°

7° Fr. Colletet. — *Le conducteur des étrangers à Paris et dans les environs* (1679) — *Recueil des poésies de G. et F. Colletet et de quelques autres auteurs* .... 1 vol. in-4°

8° G. et F. Colletet. — *Pièces de théâtre : la Chasse des Hollandois, le Martyre de Sainte Julienne, les Illustres Malheureux*, etc. — *Les Bienfaits reconnus, Dilude pour les jours gras.* — *La révolte de Jupiter contre Saturne, tragi-comédie* (1). — *Le triomphe de l'Assomption de la Vierge.* — *Dilude pour la distribution des prix.* — *Distribution des prix aux élèves de F. Colletet* .... 1 vol. in-4°

9° *Témoignages des auteurs touchant G. Colletet, recueillis par son fils F. Colletet.* — *L'Enéide travestie*, *liv. V*, *Recueil des proverbes et extraits divers*, etc............ 1 vol. in-4°

(1) On lit à la suite la note suivante :

« Cette tragédie fut représentée à mes frais et dépens dans ma maison à l'entrée du faubourg Saint-Victor, par mes jeunes pensionnaires, le mercredy 17e novembre 1666. Et firent si bien tous que la compagnie généralement, qui estoit au moins de trois cent personnes, dont près de deux cens estoit de très-haute condition, en sortit extremement satisfaitte. Et avoua d'une commune voix qu'elle n'avoit jamais rien veu de mieux concerté, un théâtre mieux ordonné, et des acteurs enfans mieux réussir dans une pièce assez difficile à représenter.

« M. Bourgeois demeure à l'entrée des piliers des halles, à l'Empereur, ou aux Trois Estoiles. C'est le loueur d'habits pour les tragédies. Son amy M. Mareschal qui loue les lustres, loge proche Saint-Jacques de la Boucherie. »

RELIURES, DÉPOUILLEMENTS ET CATALOGUES.

On peut affirmer qu'il est peu de bibliothèques qui soient tenues plus au courant que celle du Louvre, quant à la reliure des livres, le dépouillement des collections et les catalogues. Sauf les acquisitions toutes récentes, il n'y reste qu'un très-petit nombre d'ouvrages à l'état de brochure, et les reliures de luxe par Simier, Capé, etc, y abondent. Non-seulement elle possède un Catalogue général par ordre de matières, 9 vol. in-fo; une table alphabétique des auteurs, 22 vol.; des anonymes, 6 vol.; des Manuscrits, 1 vol; mais encore, comme nous l'avons vu, elle a pu dépouiller et cataloguer un grand nombre de collections particulières, dont un pareil travail double la valeur et l'utilité.

E. J. B. RATHERY,

Bibliothécaire à la Bibliothèque Impériale du Louvre.

Le personnel de l'établissement est ainsi composé :

M. Barbier. — Conservateur-administrateur.— de Courson (A.) conservateur.

— Rathery,
— Valery-Radot,
— Maestroni-Meglia,
— De Laverne (Ch.), } bibliothécaires.
— Bretin,
— Arnal, } sous-bibliothécaires.

STYLE ÉPISTOLAIRE

D'UN RÉFORMATEUR RELIGIEUX

LETTRES DU BIENHEUREUX PIERRE FOURIER (1).

(Lunéville, 1757, 2 vol. in-12.)

Les saints et les bienheureux se soucient peu de la gloire

(1) Le bienheureux Pierre Fourier, dit de Mataincourt, réformateur religieux, né à Mire (Lorraine), le 30 novembre 1565, mort à Gray, le 9 dé-

littéraire, eux qui ont la solide gloire et la vraie immortalité; et cependant, comme pour justifier cette parole évangélique, qu'à ceux qui cherchent le règne de Dieu et sa justice, le reste sera donné par surcroît, souvent il arrive que cette gloire qu'ils n'ont point cherchée et que dans l'occasion ils eussent méprisée, ils la rencontrent, et qu'en même temps que leurs vertus les canonisent dans le ciel, ils sont canonisés sur la terre par la grâce et le charme de leurs écrits. Tel est saint François de Sales qui, même avant que Rome lui eût décerné la palme des saints, avoit déjà reçu de nous, qu'il s'en soucie ou non, celle du plus aimable des écrivains. Nous savons qu'il n'y a rien à comparer à cet exemple peut-être unique en ce genre, mais sans atteindre, comme saint François de Sales, à l'éclatante renommée d'écrivain, combien pourroient mêler à l'auréole sainte de leurs fronts un rayon détaché de la gloire littéraire ! Pour ne point sortir du cercle de notre littérature françoise, nous citerons saint Vincent de Paul, un illettré, presqu'un ignorant, si l'on en croit M. de Saint-Cyran, ce qui n'empêche pas qu'on ne propose, et avec raison, comme un modèle d'éloquence simple et pathétique, son allocution à des dames pour leur recommander des enfants trouvés, sans compter une foule de passages gracieux et naïfs qu'on pourroit recueillir des lettres ou des discours de ce bon saint, moins appliqué à la spéculation qu'à

cembre 1640. Il étudia la rhétorique à Pont-à-Mousson, sous le père Bauni, et la philosophie sous le père Sirmond. Il se livroit dès lors aux exercices de la plus vive piété, et entra à l'âge de 20 ans dans l'abbaye des chanoines réguliers de Pont-à-Mousson. Plus tard, il fut pourvu de la cure de Mataincourt. Il réforma les chanoines réguliers de la congrégation de Saint-Sauveur de Lorraine, et institua les religieuses de la congrégation de Notre-Dame, qui travaillent à l'instruction des filles, et dont l'institut fut approuvé par des bulles du pape Paul V, datées du 1er février 1615 et du 6 octobre 1616. Le père Fourier, s'étant retiré à Gray pendant les guerres de Lorraine, y mourut en odeur de sainteté. Il a été béatifié à Rome, le 29 janvier 1730. La vie de Fourier a été écrite par J. Bedel; *Paris*, 1645, in-8, et par le père Friant; *Nancy*, 1746, in-12. *(Biographie générale, publiée par MM. Didot.)*

fait que puiser depuis plus de 60 ans, et il en trouve toujours plus par la grâce d'Adam. Cette grâce d'Adam est une chose assez drôlette opposée à la grâce de Jésus-Christ. Cette fois la pièce qu'il a tirée de son bissac est de très-fin aloi, il faut qu'on la reçoive pour bonne; elle est véritablement de mise, et bien plus de la marque de Notre-Seigneur que de celle d'Adam. Ce n'est pas qu'à cette bonne excuse, qui est qu'il faut qu'avant de les visiter il ait du loisir pour penser à leurs affaires, Adam ne vienne ajouter aussi quelque chose du sien. En quoi consiste cet alliage, il ne le dira pas, le bon père, et ne satisfera pas à ce sujet la curiosité de ses filles : « *Vous épiez bien que je vous dise ce que c'est, mais ne le saurez pas pour ce coup.* » N'est-ce pas une gentille imagination que cette monnoie spirituelle qui participe du nouvel et du vieil homme tout à la fois ? Mélange bien naturel ; la pièce est à l'effigie de Jésus-Christ, mais examinez-la bien : le vieil Adam y a mis son empreinte dans un coin ; les saints eux-mêmes n'ont quelquefois que cela dans leur bourse.

Ailleurs, dans une lettre adressée au curé de Saint-Eloy, à Châlons, notre bon prêtre ne craint pas de mêler le Saint-Esprit aux fantaisies de son imagination naïvement enjouée, le Saint-Esprit qui ne s'offense point de sa familiarité et la lui inspire peut-être. Il s'agit encore d'excuses, et voici à quel propos il avoit été obligé de fouiller de nouveau dans son escarcelle. M. Jeannin, curé de Saint-Eloy, avoit, par messages exprès et par lettres, invité ses religieux (les religieux de la congrégation de Notre-Sauveur) à demander pour eux le monastère de Castrie, qu'il jugeoit apparemment à leur convenance. Notre saint homme répond : « *De cette semonce du bon monsieur de Saint-Eloy, les religieux se sentent bien obligés, ainsi que d'une infinité d'autres traits de bienveillance dudit monsieur; mais il y en a un autre qui est encore meilleur conseiller que lui qui retient les pères de penser à Castrie et crie tant fort qu'il peut à leur pauvre morfondue et nécessiteuse congrégation : Ne erigas oculos tuos ad opes quas non potes habere quæ facient sibi pennas et*

volabunt. » Ainsi parle Salomon au chapitre vingt-troisième de ses Proverbes, et paraphrasant le texte de Salomon, le bon père lui fait spécifier la manière dont ces richesses s'envoleront; elles s'envoleront vers Paris au profit de messieurs de Sainte-Geneviève. La traduction, quóique libre, est exacte, et Salomon qui étoit prophète, a bien pu voir messieurs de Sainte-Geneviève. *Voilà donc*, c'est Fourier qui continue, *voilà donc d'un côté monsieur de Saint-Eloy qui nous invite en ses lettres du 2me de décembre, voilà de l'autre* (et derrière Salomon notre bienheureux voit un bien plus grand personnage), *voilà de l'autre le Saint-Esprit qui nous détourne ès-siennes du 23me des proverbes.* La conclusion de la réponse et le résumé de l'excuse, c'est que courir après ces belles abbayes poursuivies par ces bons messieurs de Sainte-Geneviève, c'est se roidir contre le cours d'un fleuve, et le bon père en revient à sa lettre du 23e des proverbes, où il lit encore : *Noli laborare ut diteris, sed prudentiæ tuæ pone modum.*

Il semble qu'on sente ici la légèreté d'une bonne conscience habituée à jouer et à s'égayer devant la majesté de Dieu, comme devant la gravité du père s'ébat et folâtre la gentillesse du petit enfant.

On le voit, les lettres du bienheureux roulent un peu toutes sur le même sujet; son imagination s'égaye, mais dans un cercle limité; surtout il ne faut pas à ce pauvre prêtre, occupé de bonnes œuvres, à ce père tout entier aux soins de ses deux congrégations, il ne faut pas lui demander d'excursions dans le domaine de l'érudition et de l'histoire. Un jour cependant il s'y aventure et se transporte à Rome, au temps des Gracches, mais non pour prendre part, lui l'homme pacifique, à leur esprit séditieux. C'est au contraire, à propos des Gracches, une leçon de douceur et de modération qu'il donne : *Voici*, écrit-il au père Gautier, à Mattaincourt, *voici le révérend père N*** qui va se soumettre à votre obéissance. Si par quelque transport ou pieux excès de ferveur à soutenir la vérité de quelque proposition, il venoit à sortir des limites qu'on lui a prescrites, que*

votre révérence emprunte vitement ce petit flageolet que le serviteur de l'un des deux Gracchus de Rome tenoit derrière son maître pour lui gouverner sa voix, lorsqu'elle s'égaroit, et se serve tout doucement de ce gentil sifflet pour faire que la parole du bon père change non-seulement de ton, mais aussi de matière. »

Fourier, qui eût pu s'applaudir de la gentillesse de son idée, trouve la leçon bonne, et la continue au profit, cette fois, du père Gautier lui-même. Ce père Gautier étoit probablement quelque peu rude à l'égard de ses domestiques, et prompt à s'impatienter de leurs fautes ou de leurs méprises. Bref, Fourier lui conseille aussi la recette du flageolet de Gracchus : « *Que votre révérence veuille retenir ce flageolet pour s'en servir aussi elle-même d'ici à Pâques en parlant au pauvre petit valet, lorsqu'il n'aura pas assez tôt apporté les écuelles ou les plats, ou qu'il aura rompu un verre ou une bouteille pleine de vin,* etc. » Conseil aimable où respire toute la grâce de l'homme évangélique, et qui nous rappelle, par opposition et contraste, ce passage des *Essais* où l'homme naturel se montre chez Montaigne dans une agréable boutade, alors qu'il trouve plus commode, ce que trouvoit aussi peut-être le père Gautier, d'appliquer un soufflet à son laquais en faute que de s'imposer la gêne de retenir sa colère et sa main. Montaigne, lui, qui parcouroit le domaine de l'histoire et qui étoit plus encore citoyen de la Rome antique que de la moderne, n'a pas su s'approprier ce flageolet de Gracchus. Bonne invention, cependant. Laissons celui à qui elle appartient en développer les avantages : « *Que le père Gautier joue seulement dans l'occasion de ce flageolet, et quand viendra le temps de Pâques, il n'aura pas à se repentir en faisant son examen, ni à s'accuser en faisant sa confession de s'être accommodé d'une pièce empruntée chez un sénateur romain (contre l'intention d'icelui) et d'avoir transporté un peu de l'or étranger dans notre terre de promission.* » Avouons que voici bien de la grâce et de l'esprit dans le développement de cette imagination. Maintenant, prenons pour nous les derniers mots

de la lettre que Fourier adresse au père Gautier : « *Ceci soit dit, comme en riant à demi, pour recréer un petit votre révérence.* » Oui, lecteurs, que notre révérence, puisque révérence il y a, sourie, comme a dû sourire le père Gautier, et sachons au besoin recourir au flageolet de Gracchus. Nous pourrions lire toute l'histoire romaine sans en tirer un enseignement aussi simple, aussi pratique.

En fait de mignardises de langage, notre bon père aime les diminutifs, non par affectation littéraire, la littérature n'a rien à voir dans ce qu'il écrit, mais par simplicité enfantine. Il veut que l'on quitte tout pour Dieu, sans aucune *exceptionnette*, sans retenir aucune *chosette*, ni *imagette* de rien. Parlant d'un procès où s'étoient laissé entraîner ses paroissiens de Mattaincourt, il voit leur pauvre petite *barquette* presque enfoncée dans un abîme de frais et de difficultés. Ses religieuses sont de simples *agnelettes* qu'il doit conduire aux meilleurs pâturages. Il se reproche d'avoir quitté une de ses fondations quand elle avoit encore besoin de son aide, et il se représente cette pauvre petite congrégation, si nouvelle, si *tendrette*, qui ne fait que *tremblotter* encore dans son petit berceau, et qui crie après son père établi de Dieu pour la gouverner, l'allaiter, la nourrir, la fomenter, la consoler, la défendre. Cependant il s'éloigne, ce père que tant de soins réclament; il est vrai que c'est pour se jeter au milieu d'une *pestilence*.

Les lettres de notre bienheureux abondent en détails gracieux, en comparaisons charmantes. Quel plus aimable et plus spirituel tableau que celui de la religieuse comptant sa dot! car il faut être riche, très-riche pour entrer au service du Seigneur. « *Il faut qu'avant d'y entrer vous comptiez votre or et votre argent, pour voir si vous en avez suffisamment pour porter votre dot en un cloître, j'entends la dot spirituelle qui vous est nécessaire; vous examinerez et peserez les unes après les autres toutes les pièces que vous avez en votre riche buffet, et si vous trouvez que la somme n'y soit pas telle qu'il est requis pour achever cette divine entreprise, ou bien qu'il s'y reconnoisse*

quelque espèce parmi les autres qui ne soit pas de bon aloi ou qui n'ait pas son juste poids, avant que de passer plus outre à rien débourser, vous recourrez hativement à en demander de l'autre, à celui qui vous a déjà donné ce que vous en avez ; il vous écoutera volontiers ; il est infiniment riche. On dira qu'à ce moyen nous mettons l'entrée en religion à moult trop haut prix ; il est vrai ; mais c'est le fils de Dieu qui a établi ce taux, ainsi le veut l'état et dix mille fois davantaje. Il n'y en a point de semblable à financer en tous les pays ; ni ès-cours de tous les princes et rois de l'univers. Saint Bernard qui avoit tant hanté et couru les grands de la terre, n'avoit su trouver ni la dedans, ni dans le reste du monde, point d'offices, point de grandeurs, point de dignités à quoi il put comparer une religieuse : ce qui le réduisit a grimper jusqu'au ciel et a chercher un objet de comparaison hardiment chez les anges. »

Les simples de cœur, les sages selon Dieu, n'en connoissent pas moins les ruses de la prudence humaine, et savent s'y conformer au besoin. Le père Fourier, dans un procès qu'avoit à soutenir sa congrégation, donne au père Perpets d'excellents conseils pour les sollicitations qu'il prévoit qu'il aura à faire. Et d'abord il faut que le père Perpets agisse avec bien de la circonspection... *ce père discret* se gardera surtout de se rendre importun aux personnes de qualité. La prudence, c'est elle qu'ici le père Fourier met en scène, la prudence *qui se mêle de tout* (elle a bien raison de le faire, et ne se mêle point encore d'assez de choses), la prudence se garde bien de jeter ses pauvres clients dans la maison d'un grand pour lui parler d'affaires en quelqu'une des circonstances suivantes : lorsqu'il est prêt de se mettre à table pour *prendre sa refection ayant bon appetit ; s'il ne fait que revenir de la Cour ou des champs; s'il tance son serviteur* (car il y a à parier que Monseigneur ne se sert point du flageolet de Gracchus) ; c'est alors que la Prudence avertit les siens et leur dit doucement : « Mes amis, gardez-vous d'entrer là-dedans, il n'y fait pas bon pour vous ; Monseigneur va dîner, Monseigneur gronde ses gens, etc. Attendez un moment

plus opportun, et jusque-là sachez rester à la porte, dans l'antichambre, où vous voudrez. Puis, pour adoucir un peu cette *station d'ennui* qu'elle leur impose, voici que la Prudence va avertir la Patience de venir auprès de ses clients qui sont aussi les siens, et toutes deux sont si bonnes conseillères qu'on ne sauroit rien faire de mieux que de suivre leur inspiration. Comment d'ailleurs s'ennuyer dans l'antichambre, quand on y est en si bonne compagnie ? il seroit facile de donner à ce passage d'une des lettres de Fourier le tour et le ton littéraires. De son pinceau naïf il trace de piquants portraits qui font penser à La Bruyère. Il semble qu'il sache aussi bien que le célèbre moraliste, que la chose la plus prompte et qui se présente d'abord c'est le refus ; et il prend toutes ses précautions pour l'éviter. La Bruyère ne parle-t-il pas aussi quelque part d'un grand qu'il ne faut pas importuner à l'heure où il va se mettre à table ?

Mme de Sévigné, puisque nous en sommes à citer les grands noms dans notre petit sujet, Mme de Sévigné nous montre sa plume qui ne demande qu'à courir, et à qui elle met la bride sur le cou. Fourier lui aussi personnifie sa plume : écrivant au père Marets, prieur de Belchamp, il s'excuse de son bavardage en disant : « *Cette effrontée de plume semble être aucunement excusable en ce sien babil et bégayement importun parce qu'elle prend du plaisir et du repos à deviser avec votre révérence.* Plus tard, quand les années ont allourdi son corps et peut-être appesanti quelque peu son esprit, sa plume continue à faire son office ; plus que jamais elle court sur le papier ; il ne s'agit pas seulement de lettres à écrire, mais de constitutions à dresser pour ses filles de Notre-Dame. C'est là une besogne fatigante et au-dessus des forces de cette vieille plume qui toutefois témoigne encore de sa bonne volonté. « *Elle essaye, elle essaye, elle essaye, la pauvre vieille plume, et puis, tout d'un coup, elle s'ennuye et répond qu'elle n'y connoit rien, et que d'ailleurs elle est toute débile et affligée.* »

Plus débile encore et plus affligé étoit alors le bienheureux lui-même, et il a fait, avec sa naïveté accoutumée, la peinture

des infirmités que lui amenoit la vieillesse. A un de ses religieux qui lui présentoit la requête du père Marets, malade et réclamant ses prières, il répond : « *Des prières, en sais-je faire? puisque je n'ai pas encore obtenu de Dieu que j'aille parmi la ville sans bâton qui me porte et que je porte comme un pauvre mendiant.* »

Plus loin, dans la même lettre, il ajoute avec une pointe de gaîté :

« *Je crois que si nous étions maintenant proche du carême-prenant, ceux qui me voient boitoyer par la rue et porter mon manteau et mon bâton de si mauvaise grâce, suivi d'un petit garçonnet qui a les mules aux talons, diraient que nous allons tous deux en mascarade.* » Puis revenant au père Marets, s'il n'espère pas le guérir par ses prières, il veut au moins l'égayer, et telle a été son intention dans le tableau qu'il vient de faire : » *Ce que je dis pour tirer un petit souris du révérend père malade.* »

Mais c'est assez parler de notre bienheureux, et le bouquet que nous avons tiré de ses lettres est assez gros. Une réflexion nous vient en finissant, c'est qu'en tout ceci nous jouons un peu à son égard le rôle de ces démons qui tentèrent saint Antoine dans son désert, et que Sédaine nous montre s'efforçant de le faire danser. Nous aussi, ne voulons-nous pas faire entrer le bon père Fourier dans ce branle confus et étourdissant que dansent les vanités humaines? Il nous semble que pour toute réponse à nos suggestions il nous exorcise et se met en prières. C'est, en vérité, une étrange fantaisie de notre part de le vouloir ranger parmi les maîtres du style épistolaire, lui qui n'a eu d'autre ambition que de passer en faisant le bien. La *philautie*, a-t-il dit quelque part, *est subtile et se prend aisément aux doigts de ceux qui se meslent d'escrire.* Cela est vrai des littérateurs de profession, de M. de Balzac, son contemporain, par exemple. Mais lui, le bon prêtre, ce qui se prend à ses doigts c'est le froid, lorsque dans sa chambrette de Lunéville, il écrit à ses bien-aimées sœurs et filles : c'est le froid, mais aussi la

charité, l'amour du prochain, la tendresse et la miséricorde pour les pauvres. C'est de ce côté qu'il veut être regardé et imité. Quant à ces pages où nous lui cherchons un mérite d'écrivain, elles n'ont pas excité chez lui le plus petit mouvement de vanité. Il y a là vraiment de quoi nous remplir de confusion.

Vte DE GAILLON.

NOUVEAU DOCUMENT RELATIF A LA MARQUISE DE COURCELLES

Il me semble que l'on doit saluer comme une véritable bonne fortune toutes les occasions qui se présentent de pouvoir dire quelque chose de neuf sur un fait intéressant de notre histoire ou un personnage célèbre. Dans un temps d'investigation comme celui où nous vivons, ces rencontres sont rares, mais pas si rares cependant qu'on pourroit le supposer, parce que nombre de gens suivent paisiblement les sentiers battus, sans trop s'écarter à droite ni à gauche, se contentant de glaner çà et là ce que leurs devanciers ont négligé volontairement ou non. Il y a cependant encore bien des choses à exhumer sans trop s'amuser aux bagatelles de la porte.

En feuilletant l'autre jour cette mine quasi inépuisable qui a nom *la Collection de Conrart*, à la Bibliothèque de l'Arsenal, je tombai sur une pièce dont le titre me frappa :

Relation de ce qui se passa au siége de Courcelles, qui commença le 20 janvier 1669. Je copiai à tout hasard et découvris en relisant l'excellent travail mis en tête des *Mémoires de la marquise de Courcelles*, publiés dans la bibliothèque elzévirienne, par M. Paul Pougin, que non seulement elle avoit échappé à l'éditeur et étoit complétement inédite, mais encore qu'elle donnoit de piquants détails sur ce moment de la vie de la trop aventureuse marquise.

Quelques lignes suffiront pour remettre mes lecteurs au courant des faits et gestes de la belle Sidonia de Lénoncourt.

Elle naquit en 1640, et eut le double malheur de perdre son père très-jeune, et de voir sa mère se remarier avec un homme sans naissance, ce qui fut cause qu'on la sépara d'elle. L'éducation du couvent remplaça celle de la famille, et Sidonia passa dix années à devenir l'une des plus belles et des plus spirituelles jeunes filles du royaume, à l'abbaye de Saint-Loup d'Orléans, chez sa tante Marie de Lénoncourt. Elle fut brusquement et sans transition transportée à Paris, dans l'hôtel de Soissons, pour épouser, par ordre du roi, un frère de Colbert; mais elle ne voulut pas y consentir. Sa beauté, sa richesse la faisoient partout rechercher, et, ajoutons-le, hélas! sa coquetterie, qui se développa avec une rare rapidité, en faisoit en outre l'une des reines des salons; puis elle épousa, sans trop savoir pourquoi, le marquis de Courcelles. Et les disputes commencèrent, Sidonia le disoit elle-même, dès la première nuit des noces.

Je passerai rapidement, ne voulant pas m'appesantir sur un sujet dont mes lecteurs certainement sont assez remémorés.

La marquise de Courcelles ne tarda pas à jeter, comme on dit vulgairement, son bonnet par-dessus les moulins de Montmartre, et c'est dans les *Mémoires de Madame de Mazarin* qu'il faut lire ses débuts galants. Brouillée avec Louvois, ce ministre la fit enfermer au couvent des Filles-Sainte-Marie de la rue Saint-Antoine; en même temps le marquis s'étoit fait incarcérer pour s'être battu en duel contre Cavoye, et

pendant deux ans, de 1667 à 1669, Sidonia fut libre de ses actions : je n'en dirai pas plus.

Mais quand il sortit de la Conciergerie, le marquis, mis de mauvaise humeur par une longue détention, s'avisa enfin de trouver l'existence de sa femme par trop gaie, et profita du droit que lui donnoit dans le moment l'opinion publique pour envoyer Sidonia réfléchir au château de Courcelles, dans le Maine, sous la surveillance de sa belle-mère, Marie de Neufville, sœur du maréchal de Villeroy, laquelle dans le commencement avoit été loin de prévenir sa belle-fille contre les galanteries de Louvois, bien au contraire.

Cette réclusion eut lieu vers la fin de l'automne de 1668, et l'on comprend de reste que les deux marquises ne vécurent pas longtemps en termes même supportables. C'est précisément sur cette époque que les renseignements manquoient, et M. Paul Pougin, faute de documents, est obligé dans sa très-curieuse notice, de passer presque sans transition à la plainte en adultère déposée au Parlement par le marquis de Courcelles, le 3 avril 1669. La pièce conservée par Conrart nous fait connoître ce qui se passa auparavant, avec de piquants détails sur cette grande dame galante du XVIIe siècle.

Relation de ce qui se passa au siége de Courcelles, qui commença le 20e janvier 1669 (1).

« La marquise de Courcelles a dit publiquement, il y a plus d'un mois, qu'elle vouloit aller à Paris, de quoi M. de Courcelles ayant esté adverty et l'ayant priée par lettre de n'y point penser, elle est demeurée ferme dans son premier dessein, disant hautement à tout le monde et particulièrement à la douairière, à ce qu'elle a publié, qu'elle ne laisseroit pas, nonobstant cela, de l'exécuter, ce qui obligea cette douairière de dépêcher M. le curé de Mesré à M. de Courcelles, pour lui donner avis de la résolution déterminée de la mar-

(1) Manuscrit de Conrart, in-folio, tome XIII, pages 965 et seqq.

quise, de faire le voyage; même la douairière ajoute que ce curé, prenant congé de sa belle-fille et luy demandant ce qu'il diroit de sa part à son mary, le chargea de luy dire qu'elle estoit résolue d'aller à Paris, qu'il le voulût ou non. Le curé estant arrivé près de M. de Courcelles, il résolut de l'arrester en cas qu'elle continuast dans sa résolution, par le conseil de ses proches, particulièrement de Monseigneur de Chartres (1), d'envoyer un commissaire de l'artillerie avec ce pouvoir. Le commissaire estant venu et lui ayant montré les lettres de M. de Chartres et de son mary, par lesquelles elle estoit priée instamment de rester à Courcelles, elle répondit, à ce que soutient sa belle-mère, qu'elle ne feroit pas moins le voyage. A quoy répliqua le commissaire, qu'en ce cas, il avoit ordre et pouvoir de M. de Courcelles d'empescher son départ; et au mesme moment tous les ponts furent levés; on posa des sentinelles et particulièrement sur le portail de la basse-cour, où Laforest a esté au guet nuit et jour depuis ce temps. Au sujet duquel Laforest, qui servoit d'écuyer à la marquise, il est nécessaire de dire que M. de Courcelles, lorsque sa mère revint la dernière fois de Paris, ayant ce Laforest suspect, la pria de le chatier sitost qu'elle seroit arrivée au païs, mais ne l'ayant pas fait pour quelques considérations et entre autres de peur d'aigrir sa belle-fille, il est arrivé qu'il y a environ deux mois, la marquise, dégoûtée de Laforest, luy commanda de se retirer, et prit d'elle-même en sa place le bonhomme Rostain (2), qui, estant demeuré ferme dans ses intérêts, avec La Fleurot (3), sont

(1) Mgr de Villeroy, oncle de Mme de Courcelles.

(2) Le bonhomme Rostain avoit pour fils puiné Jacques de Rostaing, dit le jeune, ancien page de l'évêque de Chartres, et qui fut le père de l'enfant si malencontreusement mis au monde par Sidonia, bien qu'elle voulût à toute force l'attribuer à son mari. Jacques s'enfuit à temps et fut condamné à mort par contumace.

(3) Cette Fleurot doit être la nommée Françoise, femme de chambre très-dévouée à Mme de Courcelles, et qui la fit évader de la Conciergerie en se mettant à sa place et en changeant de vêtements avec elle.

pareillement prisonniers avec leur maîtresse, n'ayant communication avec personne et ne recevant aucune lettre de nulle part, tous les messagers qui abordent à la porte estant fouillés exactement. Madame de Courcelles s'est servie en cette occasion du conseil de M. d'Oyray (1), qui, ayant esté quelques jours près d'elle, y a laissé en sa place son fils aîné et un nommé de Roches, parent de sa femme. M. de la Barre y fut aussi appellé au conseil. Depuis ce temps-là, la belle-mère dit que sa belle-fille ne l'a pas voulu voir; qu'elle a voulu demeurer dans sa chambre, où elle mange seule ou avec son bonhomme Rostain, afin de ne point voir un objet qui lui est odieux. Les dimanches et jours de festes, elle va entendre la messe par la galerie, au haut de la chapelle dans une tribune, pendant que la douairière est en bas avec tout le monde. Laquelle douairière assure encore que sa belle-fille dit dans le moment de son arrest, en présence de MM. d'Oyray, de La Barre et du prévost de La Flèche, qu'on avoit bien fait de la retenir, et qu'elle s'en seroit assurément allée dans quatre ou cinq jours au plus tard. Et c'est en cet endroit qu'il faut dire qu'elle s'estoit adressée au comte d'Antigné, pour l'assister dans ce dessein, mais qu'il a esté si malheureux que toutes ses intrigues ont esté interceptées. La marquise lui ayant envoyé, par le plus fidèle de ses laquais, une lettre de son mary, qui lui faisoit prévoir sa détention, et le prioit de donner ordre au plustôt à toutes choses et même de faire donner sur les oreilles à ce curé de Mesré en s'en retournant. Le comte lui répondant, l'asseura de sa passion extraordinaire, ainsi que de sa constance inébranlable à l'adorer; ajoutant que cette petite créature, parlant du mary, ne méritoit pas d'avoir aucune part dans son cœur; qu'il tiendroit toutes choses prestes au premier jour; qu'il estoit pourveu de masques et d'habits, et qu'elle ne se mist point

(1) Henry de Sancelles, chevalier, seigneur d'Oiré, parent de M. de Courcelles. Oiré est un château voisin de la Flèche, appartenant aujourd'hui à M. le baron Chaubry de Troncenord.

en peine; luy répondant que son petit prestelet seroit étrillé sur le dos, sur le ventre et de tous costés.

« Le pauvre laquais arrivant à Courcelles, et ayant appris auprès du chasteau qu'il y avoit quelque chose d'extraordinaire, mit son paquet dans un gand et l'enterra ainsi près de la porte; mais, soit qu'il fut aperçu, soit qu'on remarqua cette terre nouvellement remuée, le gand fut trouvé, les lettres ouvertes et lues publiquement. Mais ce qui est encore pis pour le comte, c'est que la marquise désirant avoir toutes les lettres de la belle-mère, l'avoit prié de les prendre dès le Mans, avant qu'elles vinssent à Foulletourte. Le comte, pour la satisfaire, avoit écrit une lettre au commis de la poste, au nom de la mère, signée : la douairière de Courcelles, et lorsque la bonne femme a fait bruit de n'avoir point receu de lettres depuis un mois, le commis s'est excusé en montrant son ordre qui se trouve imprudemment écrit de la main du comte d'Antaigné, lequel, pour surcroit de malheur, s'estant présenté deux ou trois jours après l'arrest de la marquise, à la porte de Courcelles, sur les neuf heures du soir, et luy ayant esté dit que les dames n'y estoient pas, il s'en vint coucher bien mortifié à Foulletourte. M. du Maine et Mme la marquise de Lavardin, qui sont partis nouvellement pour Paris, ont asseuré la douairière n'avoir aucune part à tout cela, et elle leur a répondu que sans leur considération, elle l'eust fait arrester. Cette douairière se plaint publiquement de la dame de Vahays, religieuse à la fontaine, de ce qu'elle faisoit tenir toutes les lettres à la marquise, par diverses personnes, et particulièrement celles arrêtées au Mans, et dit hautement qu'elle s'en plaindra à la supérieure lorsqu'elle sera revenue. Avant-hier, comme elle contoit au comte de la Sèze les intrigues qu'elle avoit eu avec sa belle-fille et la Fleurot, le comte luy demanda si c'étoit cette Vahays qui avoit déjà fait tant de bruit à la Perrine. Quant au pauvre Rostain, il a le droit de se promener dans les cours, mais sans espée, et personne n'oseroit l'approcher, mesme son fermier de la Mésan-

gère estant venu l'autre jour pour luy parler de ses affaires, il s'en retourna sans le voir. Il a demandé permission de sortir, mais on luy a respondu que s'il sortoit il ne rentreroit plus.

« On dit que la marquise s'en va à Paris pour se faire démarier et accuser son mari d'impuissance.

« Quant au mary et à la belle-mère, ils consentiroient volontiers à une séparation, mais ils voudroient pour cela une bonne somme que la marquise ne peut donner, tant à cause qu'elle est mineure, et que son bien est entre les mains du duc de Villars, qui ne veut point s'en dessaisir. Au reste, la douairière avoue que l'abbé d'Effiat (1), oncle du duc de Mazarin, est dans les intérêts de la marquise, avec son oncle M. d'Argenteuil, personne d'entreprise. Ainsi on ne doute point que dans peu on n'entende parler de quelque chose, et d'autant plus que M. Mazarin est pour suivre le mouvement de M. d'Effiat. Et déjà, se défiant un peu du commissaire d'artillerie envoyé, on a mis à la porte Dixmier, valet de chambre de M. de Cormeilles, auquel on a toute confiance. Enfin la douairière est bien heureuse de l'interception des lettres sans lesquelles elle auroit bien de la peine à justifier sa grande entreprise. »

Ce document, je le répète, éclaire toute une partie inconnue de la vie de Mme de Courcelles, en même temps qu'il nous donne, ce me semble, un très-curieux tableau d'intérieur.

Je crois inutile d'esquisser la fin de la marquise qui, après condamnation en Parlement, alla de chute en chute; elle s'attacha d'abord à un gentilhomme qu'elle emmena en Suisse, M. du Boulay. Puis après un retour à Paris, une nouvelle incarcération, de nouveaux procès, de nouvelles aventures, devenue veuve, elle épousa un capitaine de dragons, et mourut en décembre 1685, âgée de trente-cinq ans. É. DE BARTHÉLEMY.

(1) C'est en effet chez l'abbé d'Effiat, fils du maréchal, que Sidonia voyoit secrètement le marquis de Villeroy, alors l'amant de la princesse de Monaco, comme elle, elle étoit la maîtresse de Louvois.

Le duc de Mazarin fut également un des adorateurs heureux de la belle marquise.

CHEVREAU ET LA REINE CHRISTINE

ANECDOTE BIBLIOGRAPHIQUE

« Je n'ai jamais eu tant de peine à quitter mon royaume qu'à sortir de Paris, » s'écria la reine Christine de Suède, lorsque, après l'assassinat de Monaldeschi, les froideurs de la reine Anne et les intrigues de Mazarin la forcèrent à se réfugier en Italie. C'est qu'en effet cette femme singulière, si diversement et parfois si sévèrement jugée, sembloit née pour cet incomparable Paris et pour ce peuple qui, de l'élégance, du bel esprit et des belles lettres, a toujours fait l'objet d'un culte sincère.

De son trône enfoui dans les frimas du Nord, de ce trône qu'elle auroit si volontiers échangé contre un tabouret au Louvre, Christine s'étoit plu à faire une manière de fauteuil académique du haut duquel elle régnoit, non pas autant sur son peuple de paysans et de soldats que sur un petit cénacle d'hommes choisis, d'érudits entretenus à grands frais, venus des quatre coins de l'Europe, avec qui elle conversoit dans leur idiome natal, pouvant, comme dit Chevreau dans un ode célèbre:

« . . . . S'exprimer avec facilité
Sur les plus hauts sujets en huit sortes de langues. »

et de l'esprit desquels elle tenoit plus grand cas, dit-on, que du génie de ses ministres et de ses généraux.

Elle avoit une correspondance suivie avec les savants les mieux accrédités. — Le seul Chevreau dépensa 600 écus

en trois ans pour le port des lettres de Paris venues par son entremise, et c'étoit plaisir de voir les lettres qu'elle leur faisoit l'honneur de leur écrire et qui étoient, dit Ménage, « d'une pureté de style au-dessus de la capacité ordinaire des étrangers ». Tous les jeudis elle descendoit des sphères élevées de la politique et se donnoit le plaisir de transformer son palais en une sorte d'hôtel de Rambouillet, où brilloient

« Les plus fameux esprits attirés à sa cour »

et par-dessus tous MM. de Saumaize, Chevreau, Beautru, Ménage et tant d'autres.

De cette enceinte royale d'où les Muses sont ordinairement bannies, elle leur fit un asile qu'elle appeloit, en riant, sa *Joviale* :

« Ma Joviale est très humble servante de votre *Mercuriale*, » écrivoit-elle à Gilles Ménage qui recevoit le mercredi; et notre savantissime étimologiste ne pouvoit revenir de la surprise que lui causoit ce trait éminemment françois; il ne pouvoit comprendre qu'il sortît si facilement d'une plume scandinave, d'une plume barbare, presque provinciale.

Parmi les familiers de la *Joviale* on remarquoît un certain Saint-Maurice, ancien professeur à Blois, qui se remuoit beaucoup pour arriver à quelque chose. Un moment il crut toucher au but; la reine avoit daigné sourire à une saillie puisée dans l'arsenal de Furetière, et son œil profond avoit scruté le regard oblique du fripon. Le lendemain Christine abdiquoit, et Saint-Maurice, dévoré d'envie, outré de dépit juroit de se venger.

La vengeance ne se fit pas attendre :

En 1655, deux pièces imprimées parurent à Stockholm sous les titres de :

I. *Briève relation de la vie de Christine reyne de Suède*, jusques à la démission de sa couronne et son arrivement à Bruxelles.

II. *Le génie de la reyne Christine de Suède.*

La disposition typographique, le papier, les caractères, les lettres ornées, les culs-de-lampe, vignettes, etc., sont les mêmes sur les deux plaquettes.

A la fin de la Briève Relation l'auteur a ajouté l'avis suivant au lecteur:

« Il y a environ quatorze mois que ce présent escrit est tombé entre nos mains, sans que j'aye jugé à propos de le faire voir au public, croyant qu'il dérogeoit à l'estime que je faisois de la reyne Christine : mais après avoir examiné sa conduite et l'avoir veue se précipiter dans les erreurs et dans les superstitions de l'Église romaine, j'ay levé le scrupule qui me retenoit; et me suis persuadé que je pouvois prendre la liberté de publier ce que j'avois si longtemps tenu secret. »

Voici maintenant l'avis placé en tête du *Génie de Christine :*

« Le loisir, dont une retraite solitaire se trouve ordinairement accompagné, a porté l'auteur de ce petit ouvrage, de se servir de celluy qu'il y trouve pour le composer, tant pour se divertir soy-même, que pour satisfaire la curiosité de qui voudroit sçavoir quelque chose de particulier du génie de la grande Christine, qui paroist partout si extraordinaire. Il en eust dit davantage si la modestie n'avoit arresté sa plume, et s'il n'avoit eu peur d'estre accusé d'avoir parlé par ressentiment et par passion. Comme il a escrit sur ce subjet tout ce qu'il a jugé à propos, un chascun sera aussi dans la liberté d'en croire ce qu'il luy plaira et rien s'il ne veut. Il luy est mesme fort indifférent que l'on l'approuve ou que l'on le censure; ce n'est point un faiseur de livres qui l'a travaillé, et pour ce qu'il n'a jamais creu qu'il deut estre connu de beaucoup de monde, il ne s'est pas donné la patience de le polir comme il se pourroit faire : mais ce qui vient d'un amy doit estre toujours bien receu. »

Le *Génie de la Reyne Christine* est écrit sous forme d'une espèce d'allégorie, dans laquelle l'auteur suppose que Mars ayant adopté Gustave-Adolphe, obtient de Jupiter qu'il fasse

assembler les dieux pour lui donner un successeur digne de lui. Ici l'auteur place un tableau burlesque des démarches faites par Mars pour se rendre chacun de ses collègues favorables ; puis il donne un procès-verbal de la discussion.

Après un long débat, la partie féminine de l'assemblée décida que le successeur de Gustave le Grand, seroit une fille, et, ce point réglé, Vénus fut chargée de lui façonner le corps ; Minerve lui donna l'inclination pour les sciences ; Mars, l'humeur généreuse et martiale, et Mercure, enfin, lui communiqua sa légèreté. « C'est, ajoute t-il, du meslange des influences de ces quatre divinités, comme du concours des quatre éléments, que la grande Christine a été formée. En effet, qui fera reflection sur les choses les plus remarquables de sa vie, il y verra une merveilleuse disposition pour la connoissance de toutes les belles choses, beaucoup de générosité et une légèreté incroyable. Minerve a eu les premières années de sa vie, Vénus l'a retirée ensuite de ses profondes méditations, pour la mettre dans une haute galanterie. Mercure, voulant avoir son tour, l'a faitte précipiter d'un throsne pour la promener dans le monde ; mais Mars a eu tousjours l'ascendant durant tous le cours de sa vie ; car il faut advouer, soit qu'elle aist estudié, soit qu'elle se soit divertie, soit qu'elle se soit promenée, que partout elle s'est faitte remarquer pour une reyne fort généreuse. »

L'auteur continue alors par un tableau très-séduisant des qualités de l'esprit de la reine et un dénombrement louangeur de ses connoissances.

C'est-là ce qui résulte des dons de Mars et de Minerve.

Vient alors le tour de Vénus à qui s'unit Mercure.

« La gentille deesse qui avoit assés mal joué son personnage dans la formation du corps de cette princesse, qui se trouve assés mal partagée des dons qui contribuent à la beauté d'une femme (car elle est petite et voutée, elle a une enfonceure dans le costé qui la fait marcher de mauvaise grace), voulut faire voir que ce corps ainsi mal façonné estoit capa-

ble de toutes les plus hautes galanteries. Dès lors que Christine a eü abandonné les Muses, on l'a veüe se plaire à la danse et aux balets, où elle a toujours eu la meilleure part; les conversations les plus dissolües luy estoient les plus agréables; les postures lascives lui plaisoient bien mieux qu'une contenance modeste....... Je luy ai ouï faire des contes que je n'oserois descrire sans rougir, et je sçay qu'une personne fort spirituelle, avec laquelle j'avois contracté une amitié fort étroite en Suède (1), l'a divertie cent fois en lui racontant des choses que la plus dissolüe de toutes les femmes souffriroit avec peine. De cette haute galanterie ou plustost dissolution, elle a passé dans l'impiété. »

Suit alors, à ce sujet, une longue énumération de griefs desquels il résulte que Christine partageoit, sur certains points, les doctrines de Descartes et de Spinosa, principalement en ce qui concerne l'unité de la matière.

Enfin l'auteur se défend avec tant de vivacité d'avoir aucune raison d'en vouloir à Christine et de lui devoir la moindre reconnoissance, qu'on doit supposer qu'elle avoit dû certainement tromper, en quelque chose que ce soit, l'attente du pamphlétaire.

En somme, et quelles que soient ses dispositions envers la reine Christine, il en dit plus de bien que de mal, et par moment le mal qu'il croit en dire tourne encore, pour qui sait juger philosophiquement un caractère, à l'avantage de cette princesse.

La plus grosse injure qui subsiste, après une juste compensation du pour et du contre, c'est que Christine affectoit des manières viriles, et que, se présentant le plus souvent « en la posture d'homme, elle faisoit toujours le geste de relever une moustache qu'elle n'avoit cependant pas ».

Dans *la Briève relation*, au contraire, l'auteur s'appesantit surtout sur les défauts de Christine, et conclut à ce qu'elle « n'avoit rien de royal que le royaume ».

(1) C'étoit Gilles Ménage.

On peut facilement concevoir le bruit que firent ces deux publications. La reine de Suède étoit l'héroïne à la mode; le monde entier s'occupoit d'elle; on voulut deviner qui avoit osé porter une main sacrilége sur l'idole de tous ces fanatiques du bel esprit — plaçant l'intelligence au-dessus de la moralité. — Naturellement les soupçons se dirigèrent sur ses familiers. Chevreau étoit de réputation intacte : c'est lui qu'on accusa. M. Isaac Vossius tenoit bureau de nouvelles; il accueillit le bruit, l'adopta, le répandit, et M. Colomiès, auteur de *Gallia orientalis*, le publia dans son recueil des *Particularités*. « M. Vossius m'a dit qu'un Italien nommé Palavicini estoit autheur du *Céleste Divorce* et du *Courrier dévalizé*. C'est aussi de luy que j'ay sçu que M. Chevreau avoit fait le *Génie de Christine*.

Le fait étoit dès lors acquis à l'histoire littéraire, et Barbier l'a consacré, nº 22548 de son *Dictionnaire des Anonymes*.

Chevreau ne fut pas seul victime de ces petites médisances, dont les nouvellistes de tous les siècles se rendent si volontiers coupables pour amuser les badauds : Gilles Ménage partagea son sort; il fut même plus cruellement traité.

Lorsque Christine entra à Rome, on lui fit une espèce de triomphe. Guy Patin en apprit la nouvelle en ces termes à son ami Spon : « Le pape, qui étoit à Castel Gondolpho, lui a envoyé des rafraîchissements, savoir : des confitures, des bouteilles de vin, etc., peut-être des médailles, des chapelets, des indulgences, et autres bagatelles de ce pays de *papolâtrie*. Dès le lendemain qu'elle fut arrivée, les cardinaux la furent visiter. Je ne sais pourtant si quelqu'un de la parenté du pauvre Monaldeschi ne lui fera point quelque querelle d'allemand. »

On ne lui suscita nulle querelle; mais Pasquin parla, et Rome, le lendemain, répétoit les vers suivants, plus sanglants qu'un coup de poignard :

Pazza GOTTA rotta viene del norte.

Del monarca invitto l'indegna figlia
Mentre Pologna geme et si rompiglia
Avane pompe Roma apre le porte :
Contra questi applausi l'un grida forte,
Et in basso note l'altro bisbiglia
Corre la sciocca gente alza le ciglia,
Ride Pasquin del Papa e della corte.
Su, su, venite voi ruffiani snelli
E portate a Christina stravagante
Di venere il scettro ne i paparelli :
Vuol parer dotta e erozza pedante
E in braccio a mangiator di ravanelli
Vuol parer casta et e putana errante.

Ménage écrivoit élégamment en italien ; on fit courir sous son nom, à Paris, ces vers en patois de Rome. Voilà donc les deux meilleurs amis de la reine de Suède en passe d'être à jamais brouillés avec elle, et qui pis est, déconsidérés aux yeux des honnêtes gens.

Je ne sais si Ménage prit la peine de se défendre, mais Chevreau projeta de se disculper publiquement, dans la 2e édition du *Chevræana*, qu'il préparoit lorsque la mort vint le surprendre.

Par la même occasion il transcrivit les vers italiens reproduits ci-dessus, et les présenta comme une épigramme sortie de la plume de quelque ami ou parent de l'infortuné Monaldeschi.

Les hasards du *bouquinage* m'ont mis en possession de l'exemplaire du *Chevræana*, sur lequel Chevreau avoit fait ses corrections et additions. C'est là que j'ai trouvé — tome I, page 288 — la note additionnelle que voici; elle est explicite :

« M. Colomiès, de La Rochelle, dans ses *Opuscules*, à la page 122, dit qu'il a sçu de M. Isaac Vossius, que M. Chevreau a fait le *Génie de la Roine Christine*. Peut-être qu'il l'a ouï dire à M. Vossius, qui parmi nous a passé toujours pour

un grand menteur. J'étois en Suède, secrétaire des commandements de cette reine, qui m'a toujours honnoré de son estime, et qui depuis fit à Rome tout ce qu'elle put pour m'avoir encore à son service. J'eusse été bien peu reconnoissant de toutes les graces qu'elles m'a faites, si je les eusse payées d'une satire, outre que j'ay toujours été persuadé que l'on n'écrivoit point impunément contre les personnes de son caractère. Ce *Génie de la Reine Christine* étoit l'ouvrage d'un certain homme nommé Saint-Maurice, qui avoit conduit en Suède un des enfants de M. de Saumaise : et comme la roine ne fit nul état de ce prétendu gouverneur, qui étoit un maître de langue à Blois pour les étrangers, il s'en vangea par une satire.

« Si M. Vossius, que j'ay toujours regardé comme un savant homme, m'eût mieux connu ; et qu'il eût été capable de juger du stile sur ce qui regarde notre langue, il m'eût épargné la peine de le convaincre de cette imposture. »

Voilà certes une défense modérée et qui ne fait pas les grands bras ; aussi n'y a-t-il rien à répondre à ce dernier argument. Il faut être, en effet, complétement étranger à notre langue pour se hasarder d'attribuer à un écrivain qui a laissé des souvenirs, une platitude telle que le *Génie de la Reine Christine*. Il n'y avoit qu'un écrivain famélique de l'espèce de ce Saint-Maurice, qui pût blesser aussi lâchement la grammaire et le bon sens, dans un si pitoyable pamphlet.

Les additions et corrections du *Chevræana* ne verront sans doute jamais le jour ; mais je n'ai pas voulu laisser croupir dans l'oubli qui attend les autres, cette note qui nous donne la clef d'une nouvelle rectification bibliographique.

Albert DE LA FIZELIÈRE.

ÉTUDES BIO-BIBLIOGRAPHIQUES.

SUR LES FOUS LITTÉRAIRES

PREMIÈRE ÉTUDE : *BLUET D'ARBÈRES*

Tel est le titre d'un opuscule imprimé à Londres à très-petit nombre, et destiné à faire partie des publications d'un Club de bibliophiles, qui ne livre ce qu'il met au jour qu'à un cercle très-restreint d'amateurs d'élite. L'auteur de cette étude est déjà très-avantageusement connu dans le monde littéraire : c'est M. O. Delepierre, auquel on doit un volume des plus curieux sur la poésie macaronique et divers ouvrages qui attestent un goût très-vif et très-éclairé pour les livres.

Des études sur les Fous littéraires ont déjà été ébauchées à diverses reprises, mais il n'a rien encore paru de satisfaisant et de complet. M. Delepierre a donc, en abordant ce sujet, ouvert à ses investigations un champ fort curieux qu'il saura exploiter de la façon la plus satisfaisante. Il a bien fait de placer, au début d'une série qui promet d'être longue, le *Comte de Permission*, espèce d'aliéné, dont personne jusqu'ici n'a eu l'avantage de voir les œuvres complètes. M. Delepierre passe en revue les diverses mentions accordées à Bluet d'Arbères, par Prosper Marchand, par De Bure, par Ch. Nodier; tout cela étoit un peu superficiel : M. Deperrey, dans un ouvrage peu répandu, *Biographie des hommes célèbres du département de l'Ain* (Bourg, 1835-40, t. II, p. 90), est celui qui a donné les renseignements les plus amples.

L'étude que nous signalons analyse successivement les différentes parties qui composent le recueil de Bluet d'Arbères. On sait qu'il était formé de 173, peut être de 180 pièces; on ne

possède aujourd'hui que les livres 1 à 85 (1), 91 à 113, 141 à 173.

Le 1er livre renferme des oraisons qui ne sont ni sans onction, ni sans mérite, quoiqu'elles offrent deux ou trois propositions singulières, telles que la distinction entre la pucelle et la vierge : « La première c'est avoir mauvaise volonté sans effect, la seconde c'est être sans mauvaises volontés et sans effect. »

Le 9e livre, *des Rois*, n'est qu'une série de noms de fantaisie sans liaison entre eux, que l'auteur donne aux rois et aux grands seigneurs de l'Europe. Plusieurs livres sont consacrés à des visions très-bizarres, du genre de celle-ci : « Vision que « je voyois le soleil à ma fenestre, lequel me crie : Ouvre-moy « la porte, que j'entre en la maison ! je veux entrer, et tu me « fermes toujours la porte. Autre vision que j'estois transporté « en la Turquie avec la femme du Grand Turc, et qu'elle lisoit « mes livres, et pleuroit des livres qui se devoyent imprimer. « Autre vision que je voyois la ressemblance de madame la « princesse et duchesse de Nemours, et s'est venue présenter « à moy en chemin, et me dist : Mon amy, j'ay froid, poussez-« moy un peu dans cette chambre. Autre vision que je voyois « une grande duchesse qui avoit perdu ses souliers.... »

Une autre fois, Bluet est aux prises avec un diable à cheval. Il lui met le mors d'une bride dans la gueule et appelle au secours : « Je voyois le Pape et messieurs les Cardinaux, qui « ne me vouloient point secourir. Je leur ay dit : Sauve qui « pourra, car je m'en vais le laisser aller, je ne le peux « plus tenir ! »

Il se trouve, un jour, à ce qu'il prétend, avec trois enfants « qui avoient une face reflambante ; les larmes leur distilèrent « des yeux et m'ont dit : Vous avez la plus grande obligation « à cestuy grand Dieu de là haut ; il n'y a jamais eu pape et « n'y aura, qui aye jamais pu faire ce que vous avez fait. Vos « livres règneront jusqu'à la consommation du monde ; vous

(1) C'est une erreur que l'on trouve répétée dans tous les livres de bibliographie. Voy. la *Note bibliographique* qui suit cet article. (*Note du rédacteur.*)

« serez tenu à merveille au dernier temps: ce que vous n'estes « pour le présent ; monstrez-nous de vos œuvres. Je leur en « ay montré. Quand ils ont eu de mes œuvres, ils ont com« mencé à chanter à haulte voix : Ce livre soit donné au « grand Dieu éternel, et bénédiction soit donnée à vos actions « et à vos œuvres ! »

Plusieurs des livres de Bluet sont consacrés à l'énumération des présents qu'il recevoit des personnes de distinction, auxquelles il faisoit hommage d'un exemplaire de ses écrits. Parfois il trouvoit des Mécènes généreux : le duc de Nemours lui donne un jour cinquante écus, mais souvent il ne touche que de la menue monnaie ; madame la *vidame* du Mans lui *baille* un chapelet valant dix sols ; l'évêque de Grenoble lui envoie une rame de papier ; parfois le pauvre Bluet ne reçoit que des promesses : il demande trente fois de suite, sans rien obtenir.

Il convient que le péché qui l'a « le plus persécuté, c'est la tentation des femmes », et il ajoute : « Je vous advertis « qu'il m'a pris des envies de me faire crever les yeux pour « éviter de ne veoir les femmes, mais j'ay considéré que cela « me destourneroit de faire quelque chose de grand, que j'ay « envie de faire au monde, qui sera remarquable, s'il plaist à « Dieu. »

Le livre 58 est un des plus curieux, mais le sujet est délicat : « Du remède comment les femmes mettent les hommes « en tentation et comment les hommes doivent résister. » Ce livre, précédé d'une petite gravure sur bois un peu libre, est cependant dédié à « haute et puissante dame, princesse et duchesse de Guise, royne de sabat ». On ne s'attendoit pas à cette qualification.

Au milieu d'une multitude d'extravagances, Bluet dit parfois des choses très sensées ; dans le 21e livre, il recommande la tolérance entre les catholiques et les protestants ; idée hardie pour l'époque. « Voilà les prédicateurs des deux religions ; la plupart de leurs prédications sont d'exciter de se couper la

gorge les uns avec les autres... le Comte de Permission vous avertit, de la part de Dieu, que cela n'est point bon... De trente mille qui vont à l'église, il n'y en a pas un qui fasse son devoir. »

Ne donnons pas plus d'étendue à cette analyse; elle suffit pour faire comprendre l'intérêt que présente le travail de M. Delepierre, et l'on ne peut qu'exhorter vivement cet ingénieux érudit à tenir sa promesse de continuer ses investigaions sur les Fous qui ont fait imprimer leurs idées. Il fait, en attendant, une courte mention de quelques-uns d'entre eux. Joseph O'Donnelly a publié à Bruxelles, en 1854, un écrit dans lequel il affirme avoir découvert la langue primitive, et il ajoute : « Il faut que la volonté du Seigneur soit faite. Il donna à son serviteur (*c'est-à-dire à l'auteur du livre en question*), la clef de toutes les sciences, soit sur le ciel, soit sur la terre, accompagnée de l'équerre avec laquelle il a taillé la création. »

Un autre original résout les hautes questions de la philosophie humaine, par leur analogie avec les parties du corps de l'homme. Il veut démontrer, dans un de ses chapitres, que les pouvoirs de l'homme et de la femme mis en mariage sont représentés par la jambe et le pied. Voir les *Vérités positives, rapport entre les vérités physiques et les vérités morales*, par M. C. Fusnot (Bruxelles, 1854).

Un Anglois, Thomas Wirgmann, dépensa une fortune de 50,000 mille livres sterling à faire imprimer des livres apocalyptiques et inintelligibles qu'il intituloit : *Grammaire des Cinq Sens; Dévérication* (nom forgé à plaisir) *du Nouveau Testament*, etc.

Tout récemment un journal allemand annonçoit une *Bibliothèque de la Bêtise et de la Folie Humaine*, et il commençoit l'exploration de cette mine bien opulente par l'analyse de trois livres écrits en allemand, au nom et sur l'ordre de Dieu lui-même, par un certain Burck, et qui ont été imprimés à Saxe en 1855-1856.

Il nous reste à exprimer un désir que partageront tous les bibliophiles : c'est que M. Delepierre ne restreigne pas la publicité donnée à ses études sur les Fous dans les limites extrêmement étroites de la *Philobiblon Society*, mais qu'il les donne, avec le temps, sous la forme d'un volume que tout amateur s'empressera de lire et d'acquérir.

G. B.

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

SUR LES OEUVRES DU COMTE DE PERMISSION

Nous avions promis depuis longtemps au *Bulletin du Bibliophile* un travail aussi complet que possible sur la vie et les ouvrages du comte de Permission, qui a droit d'occuper une belle place dans l'histoire des Fous célèbres, et qui mérite aussi de tenir son rang dans la bibliographie curieuse. *Notre siége étoit fait*, lorsque M. Techener nous a communiqué les *Études bio-bibliographiques sur les Fous littéraires*, que M. Octave Delepierre, secrétaire de la Société des Philobiblon de Londres, vient de publier dans les Mélanges de cette Société. En présence de cette savante et spirituelle notice, consacrée à l'illustre comte de Permission, *notre siége* est à refaire. Nous trouvons plus sage d'y renoncer, puisque la place est prise par un bibliographe.

M. Delepierre est de l'école de notre maître à tous, Charles Nodier ; il sait donner une forme piquante et variée à tout ce qu'il écrit sur la science des livres rares ; il mêle toujours à l'érudition la plus solide le goût littéraire qui doit être l'âme de la bibliographie : il nous instruit en nous charmant. Telle est, au reste, la devise de la Société des Bibliophiles de Londres, de cette Société, toute françoise, qui s'est fondée

sous les auspices d'un noble prince, qu'il faut nommer avec respect, en première ligne, toutes les fois qu'on tient à prouver que les princes peuvent être, de nos jours, les amis et les protecteurs des lettres.

M. Delepierre, en composant ces doctes et ingénieuses études sur les Fous qui se sont fait imprimer, et particulièrement sur Bluet d'Arbères, a répondu au vœu exprimé par Charles Nodier, qui avoit lui-même donné le plan de cette Bibliothèque de la Folie. Il a voulu nous faire connoître la vie et le caractère de cet étrange personnage, qui, sous le nom de comte de Permission, chevalier des Ligues des treize Cantons de Suisse, a préparé bien des *tortures* aux Saumaises de la bibliographie : il a voulu, en même temps, nous donner des renseignements plus étendus et plus exacts sur les œuvres de ce fameux visionnaire.

C'est seulement à cette seconde partie du travail de M. Delepierre qu'il nous paroît utile de faire des additions bibliographiques, que nous fournira la comparaison de plusieurs exemplaires du recueil des œuvres de Bluet d'Arbères. De Bure le jeune, dans sa *Bibliographie instructive*, avait essayé le premier de rédiger le catalogue des *livres* qui composent ledit recueil; ce catalogue, quoique fait sur l'exemplaire du duc de La Vallière, lequel exemplaire passoit pour le plus complet qu'on eût formé à cette époque, présente des lacunes et même des erreurs notables; M. Delepierre en a signalé quelques-unes, en a soupçonné quelques autres, dans un nouveau catalogue, plus développé et mieux étudié, qui s'arrête malheureusement au 67e livre des œuvres du comte de Permission.

Nous croyons devoir consigner ici certaines remarques générales qui serviront à guider les bibliophiles dans le choix des exemplaires qu'ils pourroient rencontrer, de ce rare et précieux recueil, exemplaires si différents les uns des autres, et offrant la plupart des particularités qui les distinguent. Commençons cette note, purement bibliographique,

par déclarer que, suivant notre conviction bien fondée, il est et seroit absolument impossible de faire un exemplaire vraiment complet, et même presque complet, de ce singulier monument de la folie humaine.

Il résulte donc de nos recherches personnelles, que les exemplaires les plus complets ne sont pas les plus précieux, et que les plus rares sont ceux qui se recommandent par leur bon état de conservation, par la grandeur des marges, par la fraîcheur du papier et par la garantie d'une ancienne reliure. Peu importe, ce nous semble, que ce recueil, toujours incomplet, quoi qu'on fasse, soit relié en trois volumes, en deux ou en un seul. Ce qu'il faut, ce qu'on doit désirer en achetant pareil ouvrage, si toutefois on a le bonheur de le trouver jamais, ce phénix des livres, c'est d'avoir un livre bien conservé et bien relié, pour servir de spécimen dans la classe heureusement très-bornée des livres composés par des fous. Ainsi, le plus bel exemplaire que nous connaissions, le plus intéressant aussi aux yeux d'un véritable bibliophile, n'a nullement la prétention d'être bien complet; mais il a été relié en maroquin rouge par Padeloup, qui a laissé aux marges toutes leurs dimensions et qui paroît avoir été chargé d'exercer son savoir-faire sur une réunion de parties entièrement pures et encore brochées (1).

Il est bon de savoir que le comte de Permission, après avoir fait imprimer un de ses *livres*, qui forment ordinairement 24 ou 12 pages; après avoir distribué lui-même la moitié environ de l'édition tirée à des nombres inégaux, faisoit imprimer à part, pour chaque *livre*, deux feuillets qui n'étoient pas seulement destinés à figurer, en tête de ce livre, comme titre détaché et supplémentaire, mais qui devoient servir de prospectus pour attirer de nouveaux acheteurs, pour vendre le reste de l'édition et quelquefois une édition nouvelle.

(1) Ce magnifique exemplaire, dont nous ignorons la provenance, est dans les mains de notre ami M. Techener. (P. L.)

C'étoient ces feuillets qu'il répandoit à profusion dans les rues, de même qu'on distribue aujourd'hui, sur la voie publique, des circulaires et des prospectus commerciaux, avec autorisation de la police.

De Bure le jeune, qui souvent n'a vu que des feuillets volants à la place des *livres* qu'ils annoncent, s'est figuré que les livres n'existoient pas et n'étoient représentés que par leurs titres; quoique ces titres indiquassent, en général, les matières contenues dans les livres mêmes. La teneur des titres en question auroit dû suffire pour éclairer De Bure le jeune et lui faire constater l'existence des livres originaux, parmi lesquels on en remarque plusieurs qui parurent d'abord sans aucun titre. Ces titres-prospectus, dont chacun forme invariablement deux feuillets, l'un portant le titre imprimé avec ou sans gravure, l'autre ne présentant qu'une gravure qui n'a pas toujours de rapport avec le sujet du livre, manquent naturellement dans les anciens exemplaires rassemblés par les souscripteurs qui composoient la clientèle permanente de Bluet d'Arbères. On comprend que lesdits titres-prospectus, imprimés après coup pour solliciter l'attention et les aumônes des passants, n'aient pas une importance réelle dans les œuvres de l'auteur.

Voici cependant quelques particularités nouvelles qu'on peut extraire de ces titres-prospectus, que De Bure a pris quelquefois pour les *livres* eux-mêmes, et qui, nous le répétons, ne sont pas nécessaires dans le recueil du comte de Permission.

Le premier livre d'Oraison, imprimé à Paris le 1er mai 1600, par le *commandement* du comte de Permission, *qui a fait la composition*, avoit été tiré à 2,000 exemplaires : « Ont esté tous donnez; il n'en reste plus que douze, » disoit l'auteur, quand il fit faire le titre-prospectus qui offre son portrait en costume d'homme de guerre. Ce titre-prospectus n'a jamais été mentionné par les bibliographes.

Le second livre d'Oraison, imprimé également à Paris, au

même nombre de 2,000 exemplaires, et dédié « au Roy de France, quatriesme de ce nom, grand empereur, Theodose Ier, fils de l'Eglise ». Il en restoit 600, quand le comte de Permission fit imprimer ce titre-prospectus, que citent les bibliographes, sans avoir eu connaissance du livre second, qui est sans doute le plus rare de tous.

Le troisième livre des *Sentences sans répliques*, qui contenoit *trente-six feuilles*, fut tiré aussi à 2,000 exemplaires et dédié au duc de Nevers ; il n'en restoit plus que trois, lorsque le comte de Permission fit paroître ce titre-prospectus, en deux feuillets, que les bibliographes ont cité, sans dire que le livre, contenant trente-six feuillets, est perdu.

Le quatrième livre des Prophéties n'existe pas davantage, quoique les bibliographes aient cité son titre-prospectus, en deux feuillets, où l'on apprend que ce livre, contenant soixante feuilles, avoit été dédié à Henri IV et tiré à 2,000 exemplaires : il n'en restoit plus que quatre, lorsque tous les autres eurent été donnés au mois de juin 1600.

Le cinquième livre, dédié au comte de La Hunauldaye, contenoit vingt-quatre feuilles: il avoit été tiré à 2,000, dont trois seulement restoient, après la distribution des exemplaires. Ce livre-là, par malheur, *Livre de Songes*, n'est plus représenté que par son titre-prospectus.

Le sixième livre des *Visions*, imprimé le 25 octobre 1600, contenoit vingt-quatre feuilles; il étoit dédié au comte de Laval : douze exemplaires seulement survécurent à la distribution générale des 2,000, que le comte de Permission avoit fait imprimer.

Le titre-prospectus du septième livre, imprimé à Paris, le 20 novembre 1600, offre un portrait de Henri de Bourbon, prince de Condé, à l'âge de 9 ans, en 1597. Le livre, tiré à 2,000, dont il ne restoit plus que 100 après la distribution, contenoit douze feuilles, suivant ce titre-prospectus, que les biographes n'ont pas connu; or, comme il est composé de vingt-quatre pages, on doit en conclure que le comte de

Permission désigne les feuillets par le nom de *feuilles*, qui pourroit donner lieu à quelque incertitude et à quelques calculs erronés.

En voilà assez sur les titres-prospectus. N'oublions pas toutefois qu'on y trouve la preuve irrécusable de l'existence de plusieurs *livres* en grand format, in-4 sans doute, qui ne sont jamais parvenus sous les yeux des bibliographes. On lit sur le titre-prospectus du vingt-septième livre du *Chariot triomphant* : « Est en grand volume et ne peult pas entrer en cestuy rang. » Puis, au-dessus : « Le vingt-neuviesme livre est en grand volume, qui ne peult pas entrer aussi en cestuy rang. » Le titre-prospectus du quarante-unième livre, en un feuillet, porte cette note : « Le quarante-deuxiesme livre qui est le tableau du Paradis et de l'Enfer, qui est en grand volume, ne peult pas entrer en cestuy rang. »

Il faudroit un volume entier, et peut-être un grand volume, pour décrire avec soin et en détail toutes les parties qui doivent composer les Œuvres du comte de Permission. Nous ne pouvons présenter ici qu'un simple apercu de cette espèce d'enquête et de procès-verbal bibliographique, que nous trouverons certainement dans la nouvelle édition du *Manuel du Libraire*, revu et augmenté. Nous voudrions aussi que, dans une description fidèle et minutieuse de ce recueil si rare et si curieux, on examinât toutes les gravures en bois dont il est orné et qui appartiennent originairement à des ouvrages de toute espèce, imprimés à différentes époques et par différents imprimeurs. Il faudroit distinguer celles que le comte de Permission a fait graver lui-même, probablement d'après ses propres dessins, et qui sont souvent très-intéressantes à cause des portraits, des emblèmes et des devises qu'elles représentent.

Voici, sur les premiers *livres* de Bluet d'Arbères, quelques simples notes de bibliographie qui montreront combien il seroit insensé de chercher à faire un exemplaire complet du Recueil de ses Œuvres.

Titre général et préface : *L'Intitulation et Recueil de toutes les œuvres de Bernard de Bluet d'Arberes, comte de Permission*, 4 pages, avec la devise de la Croix.

1. *Premier livre d'Oraison*, titre, deux feuillets, avec la figure du comte de Permission, représenté en soldat et en berger ; non cité par De Bure. *Oraisons qui ont esté données à Bernard de Bluet d'Arberes...*, 72 pages, avec la devise de Bluet d'Arberes.
2. *Second livre d'Oraison*, titre, deux feuillets, avec les portraits de la famille royale et celui du comte de Permission. Ce livre manque.
3. *Troisiesme livre des Sentences sans répliques*, titre, deux feuillets, avec le portrait du comte de Permission, inspiré par le Saint-Esprit. Ce livre, qui contenoit 36 feuilles ou 72 pages, manque.
4. *Quatriesme livre des Prophéties*, titre, deux feuillets, avec les fleurs de lis de France et les armes du roi. Ce livre, qui contenoit soixante feuilles ou 120 pages, manque.
5. *Cinquiesme livre*, « qui traite des songes et interprétations ; » titre, deux feuillets, avec une gravure représentant le comte de Permission, sous le nom d'Archimède. Ce livre, qui contenoit vingt-quatre feuilles ou 48 pages, manque.
6. *Sixiesme livre des Visions*, titre, deux feuillets, avec figure alchimique. Ce livre, qui contenoit vingt-quatre feuilles ou 48 pages, manque.
7. *Septiesme livre des Prophéties*, titre, deux feuillets, avec portrait de Henri de Bourbon, prince de Condé ; non cité par De Bure.

   Le septième livre de Professie (sic) *du comte de Permission*, dédié à Henri de Bourbon, prince de Condé, 1601, 24 pages, sans autre figure que l'emblème de l'Arbre de vie.

Il y a une réimpression de ce *Livre de Prophéties*, dédiée au seigneur de Rambouillet, 24 pages.

8. *Le huitiesme livre de l'interprétation du Tableau du Paradis et de l'Enfer,* dédié à défunte Mme la princesse de Condé, titre, 2 feuillets, figures; non cité par De Bure.

Le VIIIe livre du comte de Permission, 1600, 24 pages, sans autre fig. que l'Arbre de vie.

9. *Le neuviesme livre des Rois, Princes, Ducs et grands Seigneurs,* dédié à M. le prince de Conty, titre, deux feuillets, avec figures ; non cité par De Bure. Le IXe livre des Rois, 24 pages, sans autre figure que l'Arbre de vie. M. Delepierre dit que ce livre est dédié à Henri de Bourbon, roi de France, pour lequel 500 exemplaires ont été imprimés. C'est là une seconde édition sans doute.

10. *Le dixiesme livre qui tient le second rang du livre de la Gramme des Rois,* dédié à Henri de Savoye, duc de Nemours, titre, deux feuillets, avec portraits et armoiries; non cité par Debure.

Le 10e livre, 24 pages, avec l'Arbre de vie. Il y a deux éditions, l'une dédiée à Henri de Savoye, l'autre à M. de Beaumont, toutes deux avec la date du 16 mars 1601.

11. *Le onziesme livre qui traite de toutes les premières du monde,* dédié à Marie de Médicis, reine de France ; titre, deux feuillets, avec les armoiries de la Reine; non cité par De Bure.

Le XIe livre, dont 200 *copies* ont été dédiées à Ysabeau de La Tour, dame de Sardiny, 24 p., fig.

12. *Le douziesme livre qui traicte des grands seigneurs qui sont compris dans les terres du duc de Savoye,* dédié à Charles Manuel, duc de Savoye, titre, deux feuillets, avec portrait du comte de Permission et de sa maîtresse Argentine Provane ; non cité.

Le XIIe livre, 24 pages, en petit texte, avec l'Arbre de vie.

13. *Le treiziesme livre qui traicte des noms et surnoms des interprétations des grands seigneurs de qualité,* dédié au marquis de Lullin ; titre, 2 feuillets, avec portraits ; non cité.

Autre titre-prospectus, 1 feuillet, sans figure; non cité; au bas, on lit pour la première fois cet avis que le comte de Permission a répété sur quelques autres titres-prospectus : « Le comte de Permission prétend donner tous ses livres reliez ensemble, à tous ceux à qui il en a dediez. »

Suivant De Bure et M. Delepierre, le XIII[e] livre auroit 12 pages; mais il n'en a que 8, cotées 6, parce que deux pages sont remplies par des portraits, entre autres ceux du comte de Soissons, du duc de Byron, du duc de Guise, etc.

14. Le *quatorziesme livre, qui traitte des noms et surnoms et interprétations des seigneurs de qualité de France*, dédié à M. de Sainct Falle; titre, 2 feuillets, avec fig. représentant saint Hubert; non cité.

Autre titre-prospectus, 1 feuillet, sans fig.; non cité.

Le XIV[e] livre, auquel Debure attribue 12 pages, n'en a que 6; plus 1 feuillet non chiffré, avec l'Arbre de vie.

15. Le *quinziesme livre des Sentences et présages*, dédié à M. de Nantouillet *belle face;* titre, 2 feuillets, avec fig. représentant saint Hubert et le Dieu d'Amour.

Autre titre, 1 feuillet, sans fig.; non cité.

Le XV[e] livre, qui commence ainsi: *Autre sentence de l'interprétation*, etc., a 12 pages, sans fig.; non cité par les bibliographes.

16. Le XVI[e] livre, *qui traicte des sentences,* dédié à Anne d'Est, duchesse de Nemours; titre, 2 feuillets, avec le portrait du comte de Permission agenouillé et entouré d'emblèmes; non cité.

Autre titre, 1 feuillet, sans fig.; non cité.

Le XVI[e] livre commence ainsi: *Autre sentence de l'interprétation*, etc.; il a 12 pages sans figures.

17. Le XVII[e] livre, qui traite des visions du comte de Permission, dédié à Antoine Zamet, *baron de cinquante mille escus, frère du grand Abraham Surmonte;* titre, 2 feuil-

lets, avec figures allégoriques représentant M. de *Rocquelore* (sic) *le Victorieux*, et M. *Anthoine Zamet Surmonte;* non cité.

Autre titre, 1 feuillet; non cité.

Ce livre, de 12 pages, sans figures, commence ainsi : « Le comte de Permission a eu une vision.... »

18. Le XVIIIe livre des Sentences, dédié à Catherine de Gonzague, duchesse de Longueville; titre, 2 feuillets, avec les portraits du duc et de la duchesse de Longueville; non cité.

Autre titre, 1 feuillet; non cité.

Ce livre, de 12 pages, sans figures, commence ainsi : « Sentence haute et puissante, composée par le sieur compte *(sic)* de Permission. »

19. Le *dixneufiesme livre, qui traitte de la naissance et advenement de Monseigneur le Dauphin*, dédié à Bastien Zamet, le grand Abraham, *marquis d'un million d'or par la grâce de Dieu*; titre, 2 feuillets, avec fig. représentant le Sacrifice d'Abraham; non cité.

Ce livre, qui a 12 pages avec fig., commence ainsi : « La justice de Dieu pour ma désobéissance.... »

20. Le XXe livre des Sentences, dédié à Antoinette du Pont, marquise de Guercheville; titre, 2 feuillets, avec le portrait de la dame et celui de M. de Premy *belle fin;* non cité.

Autre titre, sans figure, 1 feuillet; non cité.

Ce XXe livre, orné des portraits de la famille Du Plessis, a 12 pages.

21. Le XXIe livre, *qui traite de la verité et des dissimulations de la division des religions*, « commencé et parachevé par un vendredi-saint, » dédié à Henri IV; titre, 2 feuillets, avec une gravure représentant le prophète Nahum; non cité.

Ce XXIe livre a 24 pages sans figures.

22. Le XXIIe livre dès Sentences et visions, dédié à Anne,

princesse de Montafier et duchesse de Luce, princesse de Soissons; titre, 2 feuillets, avec les portraits des évangélistes et du comte de Soissons; non cité.

Ce livre, de 12 pages, avec figures tirées d'une Danse des morts, commence ainsi : « Sentence composée par le conte de Permission; voila deux artisans... »

Seconde partie, 2 feuillets, avec les portraits des ancêtres d'Emmanuel Philibert, duc de Savoie; vision du mois de juillet 1602; non cité.

23. Le XXIIIe livre des Visions, dédié à Henri de Bourbon, duc de Montpensier; titre, 2 feuillets avec portraits du comte et de la comtesse de St-Paul; non cité.

Autre titre, sans figure, 1 feuillet; non cité.

Le XXIIIe livre, de 12 pages, avec figures empruntées à une Vie de Jésus-Christ, commence ainsi : « Il me sera représenté devant moy, comme les comédiens... »

24. Le XXIVe livre des Sentences et présages, imprimé le 30 mai 1602, dédié à Henri, duc du Maine; titre, 2 feuillets, avec les instruments de la Passion, figure très-singulière et très-équivoque; non cité.

Ce livre, qui a 12 pages sans figures, commence ainsi : « Autre vision que je voyois que les gens du Roy de France. »

25. Le XXVe livre, « qui traitte des Sentences et présages, » dédié au comte et duc de Vaudemont et de Lorraine; titre, 2 feuillets, avec le portrait du seigneur Paul d'Estournel; non cité.

Autre titre, 1 feuillet, sans figures, avec cette note : « Le comte de Permission ne sçait ni lire ni escrire et n'a jamais estudié. » M. Delepierre a cité ces deux titres.

Ce livre, qui a 12 pages sans figures, commence ainsi : « Quand le ciel est bien clair... »

26. Le XXVIe livre des Visions, imprimé le 1er mai 1602, dédié à Henri de Savoye, prince et duc de Nemours; titre,

2 feuillets, avec les portraits de Mmes de Longueville et d'Estouteville.

Ce livre, qui a 8 pages, commence ainsi : « Le vingt sixiesme livre, qui traite des visions et qui a esté imprimé le premier jour de may 1602 .. » Non cité.

7. Le XXVIIe livre, « qui traitte de la représentation et ressemblance du Chariot triomphant et du plaisir de monsieur le Dauphin du Roy de paix, » dédié à la duchesse de Nemours; titre, 2 feuillets, avec figures.

Autre titre, sans figure, 1 feuillet; non cité.

Ce livre, qui avoit été imprimé en grand volume, n'existe pas.

28. Le XXVIIIe livre, qui traitte des sentences, » dédié à M. Le Clerc, président des Monnoies; titre, 2 feuillets, avec les portraits de G. Le Clerc et de Miron, lieutenant civil; non cité.

Autre titre, 1 feuillet, sans figure; non cité.

Ce XXVIIIe livre, qui a 12 pages, commence ainsi : « L'interprétation que le comte de Permission donne du nom et surnom à haut et puissant noble Charles de Cossé, monsieur le maréchal de Brissac... »

29. Le XXIXe livre *de l'interprétation des Souisses des cantons d'Allemagne,* dédié à *M. de Lavoié* (sic) de Rocquemont de Berne ; titre, 2 feuillets, avec les armoiries des 13 Cantons.

Ce livre, qui avoit été imprimé en grand volume, n'existe pas.

30. Le XXXe livre des Visions, imprimé le 24 décembre 1602 et dédié au maréchal de Brissac ; titre, 2 feuillets, avec les portraits du duc et de la duchesse de Brissac; non cité.

Autre titre, 1 feuillet, avec l'emblème du comte de Permission ; non cité.

Le XXXe livre a eu deux éditions, toutes deux de 24 pages ; la seconde se termine par une addition de 9 lignes en petit-texte.

31. Le XXXIe livre des Présages, imprimé le 30 septembre 1602, et dédié à M. de Cenamy; titre, 2 feuillets, avec les portraits de la famille Cenamy.

Ce livre, qui a 10 pages, avec les portraits du maréchal de Balagny et de sa femme, commence ainsi: « Monsieur le maréchal de Balagny s'appellera libéralité... »

Nous n'avons pas le courage de pousser plus loin cette aride description, qui a pour objet de prouver que les bibliographes les plus attentifs, à commencer par De Bure le jeune et à finir par M. Delepierre, ne sont pas encore parvenus à établir un classement complet des Œuvres du comte de Permission, et cela sans doute à cause des différences extraordinaires que présentent les exemplaires de ce bizarre recueil; les uns formés par l'auteur lui-même, qui en avoit supprimé les titres-prospectus; les autres rassemblés au fur et à mesure par les souscripteurs ou les curieux, qui n'avoient fait que classer chronologiquement les pièces publiées à part, sans titres et sans numéros d'ordre. Le comte de Permission ne s'y reconnaîtroit pas lui-même.

Voilà un de ces livres qu'on ne réimprimera jamais et que les bibliophiles rechercheront toujours.

P. L. Jacob, *Bibliophile.*

SUR DEUX LIVRETS CURIEUX
RELATIFS AU RÈGNE DE LOUIS XIV

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DU BULLLETIN DU BIBLIOPHILE

Monsieur,

Vous avez publié, dans le *Bulletin du bibliophile*, octobre 1857, nº 258, un article de M. P. L., sur un petit livre que je crois assez rare, qui en tout cas est curieux, et dont le titre est : A. O. *Censure, ou discours politique touchant les prétendants à la couronne de Pologne*. Cologne, Pierre Marteau, 1670. Il y a dans cet article une erreur et quelques omissions; voulez-vous bien que je vous les signale en peu de mots?

M. P. L. dit « qu'on trouve à la fin du volume une harangue du prince de Lorraine, prononcée le 12 juin 1669, en présence des états de la république de Pologne. » Voilà l'erreur. Le prince de Lorraine ne parut point devant la Diète. La harangue fut prononcée par Chavagnac, qu'il avoit chargé de ses intérêts; elle avoit été composée en latin par l'abbé Friquet, secrétaire de l'envoyé, du député, de l'ambassadeur, comme on voudra le nommer.

Ce Chavagnac étoit, pendant la Fronde, un des officiers du prince de Condé, qu'il quitta en 1652, parce que le prince avoit voulu l'obliger à retrouver, sous peine de la restituer de ses deniers, une somme d'argent que des soldats avoient volée à un marchand de Paris. Il s'appeloit Gaspard, et il étoit frère cadet de celui dont la première femme fut tuée par la garni-

son révoltée de Sarlat, en 1653. C'est de lui que nous avons des *Mémoires.*

Après avoir cité quelques lignes du livre où l'auteur reproche au prince de Condé « de ne s'être point soumis au sacrement de la confession, d'avoir mangé de la chair un vendredi, de mépriser le christianisme comme faisant mal au cœur », M. P. L. ajoute : « C'etoient là des griefs que la France lui pardonnoit en faveur de sa bravoure. »

Il y avoit quelque chose de mieux à dire : c'est que l'évêque de Culm avoit été gagné à la cause du prince de Lorraine par Chavagnac, et qu'il relevoit là des griefs qui n'existoient plus en 1670.

L'évêque de Culm avoit vu la cour de France. Il se souvenoit apparemment d'avoir entendu attribuer quelques torts de ce genre au prince de Condé, non-seulement par le parti royaliste, mais encore par la Fronde elle-même ; ce qui, pour le dire en passant, prouve que la France ne pardonnoit pas. Mais, en 1670, les temps étoient changés et le prince aussi.

Parmi les souvenirs du prélat polonois, il en est un que je m'étonne de n'avoir pas vu signalé par M. P. L ; c'est celui-ci: L'évêque de Culm examine les conséquences qui pourroient résulter de l'élection du prince de Condé. La première est la probabilité et presque la nécessité de la candidature du duc d'Enghien, après la mort de son père. L'évêque dit à cette occasion : « Il est à craindre qu'il ne tombe en folie, ce qui peut lui venir par héritage du côté de sa mère. » Je n'ai pas besoin d'insister sur l'intérêt de cette prévision, qui trouveroit peut-être sa justification dans quelques événements de la vie de la mère et du fils.

Enfin il n'est pas tout à fait inutile d'ajouter à l'article de M. P. L. que l'évêque de Culm étoit chancelier de Pologne.

Me permettrez vous, Monsieur, puisque j'y suis, de vous dire quelques mots de l'article suivant, du *Bulletin du Bibliophile.* M. P. L. fait remarquer que l'*Apologie pour la France sur sa préséance contre l'Espagne, en cour de Rome*, n'est pas

une mazarinade. Il a parfaitement raison ; le titre seul le prouve. Mais il est assez disposé à croire que le *Manifeste d'Espagne, fait contre Mazarin, rapporté par Madame la duchesse de Longueville, et présenté à Messieurs les princes à son arrivée*, a été publié en représailles. En cela, il a complétement tort. Vous n'en douterez pas quand je vous aurai dit qu'il n'est pas le moins du monde question de l'Espagne dans le *Manifeste*.

C'est une défense habile et spirituelle du prince de Condé, en faveur de qui l'auteur invoque un peu tardivement la déclaration de 1648, puisque le prince étoit sorti de prison. Le pamphlétaire étoit venu trop tard ; et, pour rattraper le temps perdu, il avoit pris, non de son sujet, mais des circonstances, le titre de son libelle,

Ainsi il n'y a, ni dans l'*Apologie*, ni dans le *Manifeste*, de prétexte à l'injure que M. P. L. fait à Anne d'Autriche. Je souscris volontiers à l'éloge des sentiments françois de Mazarin ; mais je nie que la mère de Louis XIV ait jamais eu des intérêts espagnols ; et je m'étonne toujours, quand je vois accuser de la sorte la reine qui, malgré les troubles violents de sa régence, a poursuivi énergiquement la guerre avec l'Espagne, qu'aidoit la Fronde, et a eu l'honneur de conclure le traité le plus glorieux dont nos annales aient gardé le souvenir, le traité des Pyrénées.

Recevez, Monsieur,

l'assurance de ma considération.

MOREAU.

REVUE DES VENTES.

La ville de Gand, cette ville paisible et savante qui renferme un si grand nombre d'amateurs en tout genre, vient d'être le théâtre d'une lutte animée qui aura du retentissement dans le monde des bibliophiles.

Le catalogue de la bibliothèque de M. Borluut de Noortdonck, comme nous l'avons dit précédemment en annonçant sa publication, offroit un grand intérêt. Aussi, quoiqu'on procédât seulement à la vente de la première partie de cette collection de livres et de manuscrits, elle avoit été annoncée avec tant de soin dans toute l'Europe, qu'on devoit s'attendre à une nombreuse réunion d'amateurs. Cette vente a été ouverte le 19 avril dernier; et, dans un vaste et beau salon, autour de la table traditionnelle, étoient assis les délégués de la Belgique, de la Hollande, de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne. La Bibliothèque royale de Bruxelles étoit représentée par MM. Alvin et Ruelens; la Bibliothèque de La Haye, par M. Nihof; le Musée britannique, par M. Boone. Les libraires de Londres et de Paris n'avoient point fait défaut. Parmi les amateurs françois, nous citerons seulement M. Firmin Didot, qui ne néglige aucune occasion d'enrichir ses précieuses collections, et M. Giraud de Saviné. La présence de tant de bons juges en matière bibliophilique faisoit pressentir que les enchères seroient bien *nourries*.

Au début de la vente, la possession de vieux livres flamands a été vivement disputée à l'Angleterre par la Belgique, qui cherchoit à conserver ces monuments de la littérature et de la typographie nationales. Toutefois, la *Bible* flamande (nº 3), imprimée à Delft, a été adjugée à M. Boone, de Londres, au prix de 145 fr., plus les 10 pour 100 habituels : c'étoit un exemplaire de la première édition de la Bible en langue fla-

mande. — Les *Évangiles* en flamand, imprimés à Utrecht, 1481, ont été également adjugés à M. Boone, pour 165 fr. — Un manuscrit in-fol. du XIIIe siècle, *Pauli epistolæ*, a été cédé à M. Firmin Didot, pour 150 fr. — Le no 32, *Historiarum vet. test. icones*, figures de Hans Holbein, impr. à Lyon, 1538, adjugé à M. Heussner, de Bruxelles, pour 200 fr. : c'est la première édition de ce livre ; mais l'exemplaire étoit un peu court. — M. Giraud de Saviné a payé 630 fr. le no 65, *Horæ beatæ Mariæ Virginis*, manuscrit du XVe siècle, orné de 19 grandes miniatures et de 96 petites. — Le no 71, *Dionisius Areopagita* de Colard Mansion, vers 1476, en demi-reliure, 175 fr. : « Édition d'une très-grande rareté, dit le catalogue, et dont Van Praet assure qu'il n'existe que cinq exemplaires : c'est un petit in-fol. de 97 feuill., comme l'annonce le *Manuel du libraire*. — Le *Quodlibectica decisio de septem doloribus Virginis Marie*, Anvers, Théod. Martens, 1494, in-4, riche reliure à petits fers de Closs, « exemplaire magnifique, imprimé sur peau de vélin, probablement celui qui fut offert à Philippe le Beau, archiduc d'Autriche et duc de Bourgogne, qui étoit inscrit dans la confrérie des Sept-Douleurs, dont il est fait mention dans l'ouvrage, » a été longtemps disputé par MM. Alvin, Boone, Serrure de Gand, et est enfin resté à M. de Mayer, au prix de 335 fr. — Le *Raymundi de Sabunde theologia naturalis*, 1480, in-fol. de 256 feuill., 1re édition, a été vendu 42 fr. — *J. Bertaudi encomium trium Mariarum*, adjugé 150 fr. à M. Bailleux, de Paris.

Nous n'avons pas l'intention de donner la liste complète des adjudications ; cette liste sera imprimée et pourra être jointe au catalogue. Nous nous contenterons de signaler les divers articles qui ont provoqué des luttes assez vives, ainsi que les noms des heureux adjudicataires qui possèdent ces raretés. — Le *Fr. de Retza comestorium vitiorum*, 1470, passe pour être le premier ouvrage imprimé à Nuremberg. Ce magnifique exemplaire, relié en mar. du Levant, offert d'abord à 30 fr., s'est bientôt élevé à 115 fr., prix de l'adjudication.—

Le *Hermanni de Petra de Scutdorpe sermones*, 1480, le premier livre imprimé avec date à Audenarde, étoit convoité par deux amateurs du pays, M. le sénateur Wergauw et M. de Mayer. Ce volume, d'une grande rareté, a été adjugé pour 157 fr. à M. de Mayer, — *L'Imitation de Jésus-Christ*, par l'abbé de Choisy, provenoit de la vente Nodier, où il avoit été payé 100 fr.; M. Towey, libraire de Londres, après l'avoir vivement disputé à M. Boone, l'a obtenu à 141 fr. On peut lire la note du catalogue Nodier sur ce curieux exemplaire. — Les amateurs des livres flamands ou d'impression flamande au XVIe siècle sont nombreux en Belgique, et chaque production de ce genre stimuloit le zèle des bibliophiles nationaux. Cependant, le *Pomarium mysticum* de Guill. Branteghem d'Alost, a été exclusivement poussé de 30 fr. à 95 fr. par les deux libraires anglois dont nous venons de parler, et ce volume a été adjugé à M. Boone. — Mais, lorsqu'on soumit aux enchères la *Somme rurale* de Jehan Boutillier, Bruges, Colard Mansion, 1479, tous les yeux se fixèrent sur ce remarquable volume. On admiroit sa splendide reliure de maroquin bleu doublé de mar. rouge, avec une large dentelle à petits fers dans l'intérieur : c'étoit le chef-d'œuvre de Niédrée. En effet, j'avois fait relier ce livre pour une des expositions qui ont eu lieu à Paris, et M. de Noortdonck l'acheta 700 fr. ou environ. Depuis cette époque, la valeur en est singulièrement augmentée. Les enchères se sont succédé avec rapidité, et, après une lutte très-suivie, ce volume m'a été adjugé au prix de 2,915 fr. avec les frais. La *Somme rurale* est actuellement à Paris, placée à côté du *Catholicon* de 1460, imprimé sur vélin, et acheté à Augsbourg, peu de jours après, par le même amateur ; il avoit déjà, quelques semaines auparavant, dépensé plus de 25,000 fr. en achat de livres précieux. Admirable collection qui fait le plus grand honneur au bon goût de ce bibliophile éclairé ! — Les *Décrétales* du pape Boniface VIII, imprimées sur vélin par Fust et Schoiffer en 1465, livre d'une rareté et d'une valeur extrêmes, a été adjugé pour

2,000 fr. à M. Firmin Didot. — Le *Livre des bonnes mœurs*, par Jacques Legrant, manuscrit du xv[e] siècle, a excité l'attention des amateurs. On lisoit dans la note : « Aux armes des ducs de Bretagne. Manuscrit de la plus grande beauté sur peau vélin. Ce magnifique volume est orné de 51 charmantes miniatures *très délicatement peintes en or et en couleurs*, et occupant les trois quarts des pages ; elles sont exécutées avec la plus grande finesse par un artiste habile. » Les seules observations qu'on puisse faire sur ce volume précieux se réduisent à ceci : la reliure n'est pas du temps, mais du xvii[e] siècle ; les hermines du milieu ne représentent pas les armes de Bretagne; enfin, les miniatures sont fort ordinaires, et le prix de 3,700 fr., plus, 10 pour 100 de frais, nous paroît plus que suffisant. — Le *Speculum vitæ humanæ*, Romæ, 1469, a été adjugé pour 156 fr. — L'*Institution d'une fille de noble maison*, trad. de l'ital. par Jehan Bellère, Anvers, Plantin, 1555, petit volume à toutes marges, élégamment relié par Bauzonnet, a été poussé de 100 fr., mise à prix, jusqu'a 490 fr., plus les frais. Il différoit un peu de l'exemplaire cité par M. Brunet dans le *Manuel du Libraire*, où il est indiqué comme le premier volume sorti des presses de Plantin, à Anvers. — Les *Considérations politiques sur les coups d'État*, par Gab. Naudé, de l'édition de Rome (Paris), 1639, in-4, mar. rouge, anc. reliure, a été acheté pour l'Angleterre, au prix de 115 fr. — L'*Histoire naturelle des oiseaux*, par G. Edwards, 7 vol. gr. in-4, rel. par Derome, vendus 200 fr. — Les *Centuries de Nostradamus*, Elzévir, 72 fr. — La *Collection du journal l'Artiste*, 680 fr. — *Les Arts au moyen âge*, par Du Sommerard, 1,350 fr. — La *Galerie de Munich*, 515 fr. — La *Galerie de Florence*, bon exemplaire, 315 fr. — Enfin, le *Musée françois*, par Robillard et Laurent, 3,200 fr., plus les frais. — *Le Peintre-Graveur* de Bartsch, a été adjugé pour 250 fr. — Nous citerons encore le livre singulier de Vinciolo *Sur les ouvrages de lingerie*, Basle, 1599, vendu 151 fr. — La collection sur les beaux-arts avoit été formée avec beau-

coup d'ensemble, et étoit composée d'exemplaires de choix. Nous parcourrons rapidement la série des belles-lettres, en signalant les articles qui nous paroîtront dignes d'intérêt. — Nous n'oublierons pas le *Catholicon* de 1460, 2 vol. in-fol. reliés en maroquin et dans un étui, achetés par M. Firmin-Didot, 1,150 fr. Un autre exemplaire du *Catholicon* a été vendu à Augsbourg. Ainsi, dans l'espace d'un mois, deux exemplaires de cet ouvrage ont été livrés aux enchères. Combien s'écoulera-t-il d'années avant qu'un troisième exemplaire soit offert aux amateurs?

Les *Petits traités* de Henri Estienne *sur la langue françoise*, ont été vendus 90 fr. — Le *Virgile* de Baskerville, superbe exemplaire provenant de la vente du comte d'Ourches, a été adjugé 341 fr. — La rare édition de *Lucain*, Paris, 1512, 140 fr. — Le *Meygra entreprisa*, Avignon, 1537, édition originale et exemplaire de Ch. Nodier, vendu à cette époque 160 fr., s'est élevé au prix de 260 fr., plus les frais. — L'*Historia bravissima Caroli Quinti*, a été acheté 220 fr. Cet article étoit accompagné de la note suivante : « Volume de la plus grande rareté, qui a été longtemps confondu avec le *Meygra entreprisa*. Notre exemplaire provient de la vente Mac Carthy, et, en dernier lieu, de celle de Nodier, où il avoit été adjugé à 91 fr., non compris les frais. » Citons encore les *Cent histoires de Troye*, par Christine de Pisan, Paris, Ph. Le Noir, 1522, in-4, goth., mar. vert. Cet exemplaire avait été acheté 200 fr. ou environ à la vente White Knight, de Londres, et à peu près le même prix à la vente du baron Taylor; mais, à Gand, il a facilement atteint le prix de 500 fr., plus les frais. Les *Faictz et dictz d'Alain Chartier* (1478), édition de 1526, pet. in-fol. v. fauve, 165 fr. — *Les Folles entreprises*, par Gringoire, édition de 1505, pet. in-8, rel. en mar. rouge, a été adjugé pour 400 fr. — M. Boone, de Londres, a acheté 500 fr. les *Fantaisies de la mère Sote*, édition de 1516, in-4, relié en mar. vert par Thompson.

Un petit volume, inscrit sous le n° 1497, et intitulé : *Les*

actes et dernier supplice de Nicolas Le Borgne dict Buz, traictre : rédigés en rime par Josse Lambert, tailleur de lettres, et Robert de la Visscherye. Imprimé à Gand l'an 1543, pet. in-4 goth. de 4 feuillets, fig. sur bois, a été l'objet d'une manifestation vraiment patriotique. On lisoit dans la note jointe à l'article : « Livre de la plus grande rareté, et jusqu'ici le seul exemplaire connu. Il a fait partie de la collection du duc de La Vallière ; il provient de celle de M. Audenet, et en dernier de celle de M. Brisart, où il a été adjugé à M. de Noortdonck au prix de 110 fr. » Cette plaquette étoit fort curieuse. Nous l'avions rapportée de l'une de nos excursions bibliographiques, et nous l'avions cédée à M. Audenet ; à sa vente, elle ne coûta que 60 fr. Mais, à Gand, la possession de ce petit volume fut vivement disputée, et lorsqu'on prononça l'adjudication en faveur de M. de Mayer, au prix de 365 fr., ce résultat provoqua une explosion de bravos qui prouvoient la satisfaction de la plupart des assistants, en acquérant la certitude que ce précieux ouvrage ne sortiroit pas de la Belgique. En ajoutant les frais au prix d'adjudication, M. de Mayer se trouve avoir payé plus de 100 fr. chaque feuillet du livre.

Mais continuons notre exploration. — Le *Marot* d'Estienne Dolet, édition précieuse et très-rare de 1543, exemplaire bien conservé, a été adjugé pour 290 fr. — *Les Marguerites de la Marguerite*, Lyon, 1547. Magnifique exemplaire de cette rare édition, 325 fr. — Le *Tombeau de Marguerite de Valois*, Paris, 1541 ; quoique relié en mouton rouge, a été vendu 145 fr. — Le *Combat à la barrière*, fig. de Callot, 77 fr. — Les *Œuvres de J.-B. Rousseau*, d'Amar-Duvivier, exempl. en grand papier, relié par Thouvenin, 125 fr. — *Le Chevalier sans reproche*, par Jean d'Ennetières, 80 fr. — Un très-bel exemplaire du *Cabinet satyrique* ; Elzévir, 1666, 186 fr. — Le *Parnasse satyrique*, Elzévir (1660), relié en mar. rouge par Bozérian, 140 fr. — L'*Eschole de Salerne*, Elzévir, 1651 ; exemplaire provenant de la vente Nodier, 160 fr. — Un beau *Dante* de Vellutello, de 1544, reliure ancienne en mar. rouge,

250 fr. — Les *Lusiades* du Camoëns, édition de Firm. Didot, qui passe à juste titre pour un chef-d'œuvre typographique, 250 fr. — Un *Tewrdannck*, de 1517, sur papier, mais d'une magnifique conservation, 426 fr. — Le *Triomphe de Jésus-Christ*, comédie apocalyptique; bel exempl. — La collection de mystères : *La Conception, la Nativité, le Mariage et l'Annonciation, la Passion, la Résurrection*; éditions de 1540 et de 1541, non citées par les bibliographes. Ce vol. in-4, mar. rouge, anc. reliure, quoique un peu court, a été payé 750 fr. — Les deux *Jodelle* (1858), ont été achetés pour l'Angleterre; l'édition de 1583, pet. in-12, 100 fr., et l'édition de 1574, in-4, 180 fr. — Le *Théâtre de Jacq. Grévin* (1559), Paris, 1562, exempl. relié par Thouvenin et provenant de la vente Nodier, adjugé 130 fr. — La *Comédie de paix et de guerre*, impr. à Gand, 70 fr. — *De la fidélité nuptiale*, Anvers, 1577, 75 fr. — Et les *Trois comédies françoises de Gérard de Vivere, Gantois*, Anvers, 1589, 230 fr. — Le *Théâtre de Denis Coppée, bourgeois de Huy*, imprimé à Liége et à Rouen. Livre introuvable, provenant de la vente Soleinne et de celle de Baudelocque, où il avoit été payé 211 fr.; à la vente Noortdonck, il a été adjugé au prix de 211. Il fait partie aujourd'hui de la collection de M. Cigongne.

Un très-médiocre exemplaire d'une pièce relative à Molière: *Élomire, ou les Médecins vengés*, édition Elzévirienne de 1671, a été adjugé à 50 fr.; et le *Panégyrique de l'École des femmes*, à 62 fr.

Un magnifique exemplaire du *Directorium humanæ vitæ* relié par Duru, a été vendu 250 fr. Nous renvoyons à la note du catalogue nº 2145, sur ce précieux volume.

Parmi les romans de chevalerie, nous citerons : Le *Roman de Merlin*, nº 2167 ; cette petite édition in-4 a été adjugée 285 fr. — *Les Quatre fils Aymon*, édition d'Anvers, 1561, 152 fr. — *La genéalogie de Godeffroy de Boulion*, ou *le Chevalier au Cygne*, imprimé par Michel Le Noir, à la Rose blanche, 1511, vendu 1,100 fr. avec les frais.

Signalons encore un bel exemplaire du *Remède d'amour* d'Eneas Silvius, édition de Jehan Longis, vendu 177 fr. — Une *Collection de Caron*, avec la suite, 350 fr. — Enfin, un très-bel exemplaire du *Recueil des plus illustres proverbes*, par Jac. Lagniet (2451), relié en vieux mar. rouge. Ce curieux recueil, si rare, fait partie de la belle collection de M. Solar.

En résumé, cette vente a prouvé que les amateurs qui se retirent sont déjà remplacés par de nombreux adeptes, animés du feu sacré. Les prix ont dépassé toutes les prévisions, et les beaux exemplaires ont été vendus beaucoup plus cher qu'ils n'avoient été payés dans les ventes les plus célèbres.

Quelques semaines après la dispersion des livres de M. de Noortdonck, on vendoit à Augsbourg les doubles de la Bibliothèque de Munich. Voici l'article que le Journal des Débats a consacré à cette vente :

VENTE DE LIVRES A AUGSBOURG.

La bibliothèque royale de Munich avoit confié à l'honorable M. F. Butsch, libraire à Augsbourg, le soin de vendre une quantité assez considérable de doubles consistant surtout en raretés xylographiques et typographiques (1). De mémoire de

(1) La bibliothèque de Munich est la plus importante de l'Allemagne, tant à cause de ses richesses littéraires que par son organisation. Fondée par le duc Albert V, de Bavière, au XVIe siècle, elle ne comptoit encore au commencement du XVIIe que 47,046 volumes. Ce fut l'électeur Ferdinand-Marie qui contraignit les libraires à y faire le dépôt gratuit d'un exemplaire de tous les ouvrages édités par eux. Sous le roi Maximilien-Joseph (1803), elle s'accrut de toutes les collections des couvents ; mais c'est à Louis Ier que cet établissement fut le plus redevable, car c'est lui qui lui a fait ériger le splendide bâtiment que la bibliothèque occupe actuellement.

Le nombre des livres imprimés y est de 800,000, dont 13,000 incunables, et 300,000 brochures ; celui des manuscrits de 220,000. Une commission composée de savants et d'hommes compétents (1814) a fait elle-même la

libraire on n'avoit vu en Allemagne des livres aussi remarquables et arrivant aux enchères à des prix aussi élevés. L'animation étoit extrême; presque toutes les commissions importantes étoient sans limites; elles venoient surtout de la Russie et de l'Angleterre. Les florins allemands ont dû céder le pas aux guinées et aux roubles. La France a eu aussi quelque part à ces dépouilles opimes (1). Voici quelques exemples des prix de vente d'après la *Gazette d'Augsbourg* du 9 mai et d'après nos propres renseignements :

Le *Cancionero*, de Fern. Castillo, de 1527, à M. Quaritch, de Londres, pour 530 florins (environ 1,134 fr.); e *Livre du concile de Constance*, de 1483, au même, pour 181 florins (environ 387 fr.); une édition du Dante, de 1481, à M. Gancia, de Londres, pour 235 florins (environ 402 fr.); le *Catholicon*, de Gutenberg, de 1460, sur papier, à M. Stargardt, de Berlin, pour 671 florins (environ 1,435 fr.); le même sur parchemin, la perle de la vente, à M. Deschamps, de Paris, pour

division des matières, au nombre de douze, qui se subdivisent à leur tour en 180 catégories. Il entre tous les ans à la bibliothèque de 2 à 3000 volumes ; le nombre des lecteurs y est de 6000 ; celui des livres communiqués de 18,000 par année. En effet, de même qu'au *British Museum*, à Londres, on n'y est admis qu'avec une carte. Les ouvrages de littérature légère, d'agrément, voire même les traductions des classiques, les grammaires et autres livres qu'on peut se procurer facilement au dehors, n'y sont pas communiqués, la bibliothèque étant destinée uniquement pour les recherches sérieuses.

Cette disposition explique comment les employés ont pu dresser l'excellent catalogue dont on se sert actuellement, et qu'on annonçoit déjà en 1813, comme formant une collection de 180 volumes in-folio. Le catalogue méthodique est en train ; les manuscrits seront décrits dans les catalogues raisonnés. Le prêt des livres au dehors, interdit par Ferdinand, a été autorisé par le roi Maximilien-Joseph (1802), qui a aussi fixé les heures de séance de huit heures à une heure, et la fermeture annuelle pour le reclassement des livres ou la réparation des volumes endommagés pendant l'année, du 1er septembre au 15 octobre.

(1) En effet, M. Techener s'est rendu acquéreur de plusieurs ouvrages, entre autres, de *l'Apocalypse de Saint-Jean*, vol. xylographique de la plus grande rareté, au prix de 3,021 fr. Le fameux *Catholicon* sur vélin a été acheté pour M. Solar, environ 9,437 fr.; et la *Bible mazarine* a été vivement disputée à M. Baer, par M. Firmin Didot.

4,410 florins (environ 9,437 fr.); le *Missale Ratisbonense*, de 1518, sur parchemin, à M. Boone de Londres, pour 710 florins (environ 1,519 fr.); les deux poëmes *Parcival* et *Tyturell*, par Wolfram de Eschenbach, à M. Baer de Francfort, pour Saint-Pétersbourg, au prix de 246 florins (environ 526 fr.); la *Historia seu providentia Virginis Mariæ ex Cantico-Canticorum*, impression xylographique, à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, pour 1,255 florins (environ 2,685 fr.); Cicéron, *Officiorum libri tres*, de 1465, sur parchemin, à M. Asher, de Berlin, pour 1,950 florins (environ 4,175 fr.); *Ars memorandi per figuras Evangelistarum*, impression xylographique, au même, pour 725 florins (environ 1,551 fr.); *Historia S. Joannis evangelistæ ejusque visiones apocalypticæ*, impression xylographique, à M. Windprecht (commission de Paris (1), pour 1,412 florins (environ 3,021 fr.); la *Bible de Mayence* ou *Bible Mazarine*, à M. Baer, pour Saint-Pétersbourg, au prix de 2,336 florins (environ 5,000 fr.), bien qu'elle fût un peu mouillée et attaquée par les vers; la traduction allemande de la première *Lettre* de Christophe Colomb, 1497, pour 170 florins (environ 360 fr.), à M. Viweg, de Paris; la *Biblia saxonica inferior*, de 1480, pour 115 florins (environ 260 fr.), au même; l'*Imitation* de 1471, au même, pour 100 florins (environ 210 fr.). — La somme totale produite par les doubles de la bibliothèque de Munich, qui comprenoient 850 numéros, s'est élevée à plus de 70,000 fr. Voilà certes un exemple fort encourageant pour les autres bibliothèques. Il y a là double profit : celui de la bibliothèque qui cède ce qu'elle a de trop, et celui des bibliothèques qui s'enrichissent de ce qui leur manque. » CH. DAREMBERG.

Une petite collection de livres curieux a été soumise aux enchères à Paris, le 26 mai dernier. Le catalogue ne contenoit que 212 articles, qui ont été vendus en une seule séance.

(1) Acheté par M. Techener, libraire, et revendu depuis à M. Ambroise-Firmin Didot.

Nous indiquerons les prix de quelques-uns de ces articles, ainsi que les noms des adjudicataires.

N° 2. Suite très-rare de 263 gravures microscopiques exécutées par les filles du célèbre graveur Kyssel. Adjugée à 160 fr. à M. Lebrument, libraire à Rouen.

— 4. Psaultier de David, 1586; pet. in-fol., très-belle reliure ancienne, — 230 fr.

— 33. Jost Amman. Kunstbüchlein, — 144 fr.; M. Potier, libraire.

— 42. Armes et costumes des Bannerets du Saint-Empire (texte allemand), 1579,—145 fr.; à M. Potier, libraire.

— 58. Logica memorativa, Thomæ Murner, 1509, in-4, — 66 fr.; à M. Piot.

— 64. Le Monde plein de fols, 1720, in-4, — 98 fr.; à M. Julien, libraire.

— 84. Fêtes données à Strasbourg, 1 vol, gr. in-fol., — 105 fr.; à M. Lebrument, libraire.

— 92. La Forest de conscience, par Michel de Tours, 1520, — 121 fr.; à M. Arm. Cigongne.

— 108. Recueil de chansons gaillardes, — 140 fr.; à M. Cigongne.

— 118. Les Œuvres de P. Corneille, 1644, pet in-12; le tome Ier, le seul paru, dit-on, de cette édition, — 160 fr.

— 146. Serées de Bouchet, 1608, parchemin, — 112 fr.

— 211. Le Manuel du Libraire et de l'Amateur, 10 vol. brochés, — 129 fr.

J. T.

ANALECTA-BIBLION.

(PUBLICATIONS NOUVELLES.)

Études littéraires et morales de Racine, par le marquis de LAROCHEFOUCAULD-LIANCOURT. In-8.

Rien ne mérite mieux d'être accueilli favorablement des littérateurs que ces cadeaux que leur font de temps à autre des amateurs studieux, des hommes de loisir, jaloux de témoigner autrement que par des applaudissements leur culte et leur amour des lettres.

M. le marquis de Larochefoucauld-Liancourt, dont tout le monde connoît le goût éclairé, et qui déjà avoit donné plus d'une preuve de savoir et de talent (1), vient de faire à la littérature un de ces cadeaux inestimables, en publiant, sous le titre *d'Études littéraires et morales de Racine*, une partie des notes manuscrites données en 1756 par Louis Racine à la Bibliothèque du roi.

Bien que M. de Larochefoucauld n'annonce pas la provenance de ces manuscrits, on sait qu'ils font partie d'un fonds spécial connu à la Bibliothèque sous la désignation de *carton de Racine*, et qui contient, outre ces notes, papiers de travail, lettres originales, etc., dix volumes imprimés chargés d'annotations de la main du poëte tragique.

Ce sont ces notes, pensées, observations, préparations, que M. de Larochefoucauld a recueillies avec soin, en y

(1) On se rappelle que M. de la Rochefoucauld-Liancourt est auteur d'une tragédie d'*Agrippine*, représentée il y a quinze ans avec honneur au second Théâtre françois; — il a de plus traduit en vers les satires de Perse et de Sulpicia et la 4me satire de Salvator Rosa.

ajoutant quelques documents propres à en augmenter l'intérêt, tels que la liste des acteurs qui ont créé les rôles dans les pièces de Racine : liste curieuse, surtout pour *Athalie* et pour *Esther*, jouées pour la première fois, l'une et l'autre, par les nobles pensionnaires de Saint-Cyr ; les passages supprimés par La Harpe de *l'Examen d'Athalie*, par l'Académie Françoise, et la lettre de Fénélon qui provoqua cet examen ; une lettre inédite de Boileau à Racine (du 6 octobre 1692), etc.

Les *Études littéraires et morales de Racine* se composent principalement de ses notes sur Homère et les classiques Grecs et sur la Bible ; de variantes pour *Athalie;* de maximes morales tirées par Racine de ses lectures et de ses méditations, pendant sa jeunesse ; d'études sur l'Histoire de France, et enfin de notes sur le règne de Louis XIV, prises évidemment en vue de cette fameuse *Histoire* conjointement commandée à Boileau et à Racine et qui, comme on sait, ne fut jamais faite ; on pouvoit seulement croire qu'elle n'avoit jamais été commencée..

Comme on le voit, la publication de M. de Larochefoucauld-Liancourt a de quoi intéresser le lecteur. Les notes de lecture de Racine, ses réflexions, ses incertitudes, sont autant de traces de son éducation et comme la biographie de sa pensée.

Peut-être souhaiteroit-on seulement un peu plus d'éclaircissements, et, dans le travail général de l'éditeur, une méthode un peu plus moderne et un peu plus précise. Mais, je l'ai dit, la critique n'a rien à voir ici.

Et cependant il faut que M. de Larochefoucauld me permette de lui dire que le supplément qu'il vient d'ajouter aux deux premières parties de son travail ne me paroît mériter ni les mêmes éloges ni les mêmes remercîments. Quoi donc ! un homme de loisir, oh ! de grand loisir, celui-là ! pour prouver que « Racine eût été Virgile à Rome et que Virgile eût été Racine en France », s'amuse à traduire les vers de Racine en latin AU MOYEN D'HÉMISTICHES DE VIRGILE ! Et M. de Laroche-

foucauld, admirateur passionné de Racine, publie cela, *pour la gloire de Racine!* Qu'il y ait eu entre Virgile et Racine parenté d'inspiration, de tempérament et partant de style, soit! et la découverte n'est pas miraculeuse : Racine est le Virgile françois, Virgile est le Racine latin; on peut danser longtemps sur ce parallèle. Mais en prouvant que Racine a écrit en françois *dans la langue de Virgile*, pensez-vous avoir prouvé qu'il fût un bon poëte françois? En réussissant, peut-être auriez vous prouvé tout autre chose.

A part cette facétie innocente, la littérature n'a, je le répéte, que des actions de grâce à rendre à M. le marquis de Larochefoucauld. Elle ne peut que l'engager à persévérer; et s'il veut bien consulter, p. 229, le *Dictionnaire des pièces autographes volées*, de MM. Lalanne et Bordier, il verra qu'il lui reste encore quelque chose à tirer pour nous du *carton de Racine*.

Ch. A.

Les Miracles de madame sainte Katherine de Fierboys, par M. l'abbé Bourassé, président de la Société archéologique de Touraine. (In-12 de 102 pages.)

La tradition veut que Charles Martel, après avoir sauvé, en 732, la chrétienté, ait édifié une chapelle sous le vocable de Sainte Catherine à l'endroit même de sa victoire pour y déposer son épée, et l'histoire apprend que Jeanne d'Arc, avant d'aller trouver Charles VII à Chinon, est allée ouïr trois messes dans cette chapelle et y ceignit l'épée qui devoit sauver la France. Cette chapelle de la patronne des libérateurs existe encore non loin de Tours. Depuis que l'*Encyclopédie* a déclaré que les pèlerinages n'étoient bons que pour des gueux, elle reçoit peu de visiteurs; mais, il y a

cinq cents ans, nobles et vilains y affluoient de toutes les provinces de France ; il s'y opéroit de *beaulx* miracles qu'on consignoit scrupuleusement sur un registre, avec tous leurs détails, devant témoins et sur la foi du serment. Ce registre s'appeloit *le Livre des miracles :* M. l'abbé Bourassé, auquel la science est déjà si redevable (1), a eu la bonne fortune de le découvrir et l'idée non moins excellente de le publier avec un soin qui mérite d'être ici apprécié.

Précédé d'une préface tracée de main de maître, ce précieux document renferme la relation de XL miracles advenuz à sainte Katherine appelé Fierboys de 1375 à 1446. Le premier de ces procès-verbaux constate que : « Quant Hylaire Habert, paroissien de saint Espain, faisoit la chapelle de madame sainte Katherine de Fierboys, si en desplaisoit à sa femme et en estoit trop marrie dont il venoit faire la dite chappelle et laissoit sa besongne a faire. Si requist sa femme a Dieu qui iamais il n'en peust retourner ni venir a l'ostel. Et tant il luy avint qu'elle cheut comme celle qui estoit morte. Elle avoit les yeulx et la bouche close, sans parler, sans bouger, devint toute roidi comme ung baston, ne oncques ne s'en revint a tant que son seigneur vint de la dite chappelle. Et la trouva en celuy point. Si la voua a Madame Sainte-Katherine, et promist de la luy mener, se il luy plaisoit la luy rendre en vie et en santé. Si tost qu'il eut fait sa priere les yeulx luy ouvrirent et commença a parler, en fut en bon point, aussi bien comme elle avoit oncques esté. Et tantost il la mena à la dite chappelle, et illecques fist son oblacion et sen ala toute saine. »

J'avoue que ce prodige ne m'a pas paru un des moins forts. Une femme recommençant à parler après avoir esté

(1) M. l'abbé Bourassé est auteur *des Cathédrales de France*, *des plus belles Églises du monde*, d'une *Archéologie chrétienne*, d'un *Dictionnaire d'archéologie*, vrai trésor d'érudition condensée, d'une *Histoire des insectes*, d'une *Histoire naturelle des oiseaux*, et d'une foule de brochures et d'articles séparés.

toute roide comme ung baston, —cela se conçoit; mais une femme ressuscitée grâce à la prière fervente et aux gémissements sincères de son mari, — c'est là un double miracle qui a peu de chances de se renouveler dans une société qui ne prie et ne pleure plus, et perd, peut-être par cela même, l'usage du franc rire.

Plus d'un de ces récits, qu'on lit sans reprendre haleine, offre une véritable importance historique. Ainsi que le remarque leur savant éditeur, « les gens d'armes et les bourgeois qui accourent à Fierbois font la naïve description des désordres qui accabloient le pays. C'est comme un écho fidèle des douleurs de la nation. » On ne sauroit prêter l'oreille un moment à cet écho, sans éprouver une vive émotion, et, débarrassée des subtilités de la passion, la raison n'est froissée par aucun des miracles de Madame Sainte-Katherine. Pourquoi lui répugneroit-il de croire que cette glorieuse vierge, à laquelle Jeanne d'Arc étoit si dévote, ait délivré quelques François des gibets anglois, quand elle est bien obligée de convenir que la France étoit à cette époque à deux doigts de sa perte et « qu'elle n'a vraiment estoit relevée, dit Estienne Pasquier qui n'étoit pas bigot, que par *un miracle de Dieu tres-exprès*, car si nous considerons Charles septiesme souz le regne duquel advint ce grand retablissement, quelque chose qu'on se persuade de luy, ce n'estoit un subiect capable pour cest effect. » *(Les Recherches de la France,* livre cinquiesme.)

La publication de M. l'abbé Bourassé n'est donc pas seulement une pièce très-curieuse, mais surtout une pièce historique d'une très-incontestable valeur. Son exécution matérielle fait honneur aux presses dont elle est sortie : nous savions que M. Mame pouvoit semer jusqu'à 15,000 volumes chaque jour sur tous les points du globe; nous ne savions pas encore, mais nous nous en doutions bien, qu'il lui seroit également aisé de perpétuer dans quelqu'une de ses productions les traditions de l'ancienne imprimerie

françoise. Héritier naturel des Jenson et des Plantin (1), pourquoi ne coopéreroit-il pas puissamment à la formation d'une *Société de Bibliophiles Tourangeaux*, instituée à l'instar de celle des *Bibliophiles françois*, mais avec des vues plus modestes, pour publier ou reproduire des ouvrages rares ou inédits intéressant particulièrement la Touraine? Je ne puis résister, en finissant, à glisser ce vœu qui, j'en ai la confiance, sera bientôt une réalité à laquelle quelques lecteurs du *Bulletin du Bibliophile* ne seront assurément pas insensibles. On n'a rien fait dans ce monde, quand on n'a pas fait tout ce qu'on peut faire.

P^ce AUGUSTIN GALITZIN.

Le faux Pierre III, par POUCHKIN, traduit du russe par le prince AUG. GALITZIN. 1 vol. in-12. *Paris*, 1858, *chez H. Plon*.

On sait que la meilleure histoire de Russie est celle de Karamzin. Sous le règne d'un empereur tourmenté de projets élevés, Karamzin put retracer avec indépendance des faits qui, à la vérité, appartenoient à un lointain passé. Il le fit avec la plume de Tacite, le soin d'un bénédictin, et surtout avec cette chaleur patriotique aussi nécessaire pour l'écrivain qui raconte l'histoire de son pays, que pour le soldat qui défend son drapeau. Ce n'est que lorsqu'il se trouve en face des événements religieux de la Russie, en face de la sollicitude constante et désintéressée que la papauté témoigne à ce pays, qu'il adopte, sans nouvelles recherches, un texte déplorable d'erreurs et de déclamations. La mort arrête sa plume

(1) Nicolas Jenson, que Sixte IV a décoré du titre de *comes palatinus*, est le premier François qui ait été imprimeur; Christophe Plantin, le typographe le plus fécond du XVIe siècle, est né à Mont-Louis, près de Tours, en 1514. Tous deux, il est vrai, allèrent ailleurs déployer leurs talents; mais il reste toujours à la Touraine la gloire d'avoir produit ces citoyens, qui ont été plus utiles que bien d'autres auxquels on a élevé des statues.

à l'époque confuse où s'éteint la race souveraine des Rurik. Pouchkin, poëte national, fut chargé par l'empereur Nicolas de continuer les éminents travaux de Karamzin. Cette tâche étoit assurément digne de son rare talent, quoique difficile à remplir, à cause de la sincérité un peu sauvage de son caractère. Admis par une rare exception à pénétrer dans les archives de l'empire, Pouchkin commença par en retirer les pièces relatives à l'insurrection cosaque qui ensanglanta le règne de Catherine II. Cette insurrection lui parut plus grave, plus logique, plus pleine d'enseignements que ne vouloit le faire croire à Voltaire l'impératrice-philosophe. Il vit aisément qu'elle avoit son origine dans la détestable administration de l'Etat, dans le désir naturel des populations de s'affranchir de l'esclavage : c'étoit là ce qui avoit fait le succès momentané de la révolte.

Tout en ne rappelant en apparence qu'un épisode du siècle écoulé, Pouchkin saisit avidement cette occasion de flétrir ces deux grandes plaies de la Russie, dont l'une tend de nos jours à se fermer, dont l'autre est encore saignante malgré les efforts du jeune souverain sur lequel l'Europe a aujourd'hui les yeux. Le fragment historique que le prince Aug. Galitzin vient d'offrir au public françois, avec quelques notes qui complètent la tâche du traducteur, est une page curieuse de ce travail de Pouchkin. Nous l'avons lu avec le plus vif intérêt. Ce monde du Nord et son histoire nous sont à peu près inconnus : nous n'avons sur lui que des ouvrages et des écrivains superficiels, des phrases de convention, bref des préjugés et des erreurs. Il est donc heureux qu'on nous présente enfin des documents sérieux, des pièces authentiques, des faits certains sur cette Russie, en apparence si mystérieuse, si obscure, et dont les destinées ne font que de commencer. C'est l'œuvre qu'a entreprise un jeune seigneur russe, animé d'une vive ardeur patriotique, et qui en même temps est françois par l'éducation, la religion, le cœur et l'esprit. Les ouvrages importants qu'il a publiés sur cette ma-

tière l'ont déjà fait connoître de tout ce qui aime les recherches sérieuses et la vérité historique; l'ouvrage de Pouchkin, grâce à une traduction aussi simple qu'élégante, grâce à des notes aussi curieuses que le texte, lui assure les sympathies de tous ceux qui aiment un récit court, substantiel, animé, lequel a, dans certaines parties, tout l'imprévu et l'entrain d'une fiction remarquable. TH. LAVALLÉE.

Journal d'un Missionnaire au Texas et au Mexique, par l'abbé E. DOMENECH. *Paris, Gaume, libraire.*

Le Texas, jusqu'à nos jours, avoit obtenu sans doute l'attention de la politique, mais il avoit peu occupé la géographie et ne tenoit qu'une médiocre place dans l'histoire. Moreri l'avoit omis dans son grand dictionnaire. La Martinière avoit imité son oubli. Malte-Brun nomme seulement le Texas, mais comme l'une des nombreuses et des moindres divisions d'un État puissant qui l'absorbe et dans lequel il se confond. Mac-Carthy lui accorde quelques lignes spéciales et abrégées sous la désignation de *Cohahuila-et-Tejas.* Le Texas faisoit alors partie de la Confédération Mexicaine. Le nombre de ses habitants n'égaloit pas l'importance de son territoire ; il perdoit presque jusqu'à son nom dans cette adjonction forcée. Le temps accrut les forces et augmenta la fierté de ses jeunes populations. En 1835, elles secouèrent le joug Mexicain et reconquirent leur titre et leur indépendance. Cette liberté, reconnue bien vite par les États-Unis et bientôt après par la France, ne cessoit pas d'être inquiétée par d'anciens maîtres jaloux de son établissement. Le Texas, pour la conserver, après dix ans de lutte genéreuse, réclama son admission dans les États de l'Union.

M. Lavallée, dont les travaux ont placé la réputation près

de celle de Malte-Brun et ont rendu le nom synonyme de science géographique, a consacré au Texas les premières lignes qui fassent connoître complétement son histoire, ses ressources, sa population si nombreuse, si mêlée, si promptement accrue par une émigration à laquelle ont contribué toutes les races.

Jusqu'à lui, les missionnaires s'occupant, au péril de leurs jours, de christianiser, de civiliser et de féconder ces contrées, avoient seuls entretenu l'Europe d'un grand pays et d'un petit peuple que la France et l'Espagne s'étoient disputés dès le XVIIe siècle, et qu'elles avoient tour à tour abandonnés.

Un successeur de ces apôtres, après avoir parcouru et fertilisé ce champ de leurs travaux, vient de donner au public le récit de ses voyages. Entrepris avec le zèle de la foi et l'amour de la science, ils ont pour résultat le double mérite de développer l'admiration du lecteur et d'exciter sa curiosité.

M. l'abbé Domenech a fait pour le Texas ce que M. l'abbé Huc avoit, quelques années plus tôt, accompli pour la Chine et pour le Thibet. Après avoir porté dans ces contrées lointaines l'activité de sa nature et le dévouement de son cœur, il en a rapporté des souvenirs pleins de charme qui associent le lecteur à sa science et à ses plaisirs, sans lui imposer les fatigues qu'il a subies et les dangers qu'il a courus.

Le *Journal d'un missionnaire au Texas et au Mexique* est écrit d'un style pur, simple et clair, conditions premières de l'élégance. Il se lit avec une entraînante rapidité. La facilité du langage, la nature des faits ne laissent jamais languir l'intérêt du lecteur. L'auteur ne se borne pas au récit des événements qui mettent en relief sa mission et son zèle ; il décrit le pays, énumère ses richesses, raconte son histoire, indique ses ressources, n'hésite pas à signaler ses plaies et ses maux, et prophétise presque son avenir.

Si nous ne craignions pas d'éveiller la méfiance des hommes sérieux au lieu d'animer leur curiosité, nous dirions que l'a-

venture tient une large place dans ces pages si dignes d'obtenir de nombreux lecteurs.

Mais ici l'aventure est de l'histoire ; et l'histoire, tout en demeurant fidèle au caractère de vérité dont elle ne doit s'écarter jamais, prend malgré elle les couleurs et les allures d'un roman. Les exclure en pareille rencontre seroit la dépouiller de son droit, de son devoir et de son bien.

De 1846 à 1852, M. l'abbé Domenech a parcouru, visité, évangélisé le Texas et le Mexique. Il ne s'est point attaché aux villes que la civilisation enrichit de ses ressources : il s'est voué surtout aux lieux que leur distance et leur isolement rendoient plus dépourvus des bienfaits que son ministère devoit leur offrir. L'ardeur de son zèle lui traçoit son choix ; l'intérêt du lecteur en profite.

Il sait et il raconte les regrets que le Mexique donne à ce nouvel État de l'Union. Sa division en 117 comtés indique assez sa grandeur : sa chasse merveilleuse, révélée par son nom de Texas (1); son tabac, le meilleur des États-Unis; ses forêts abondantes en arbres précieux; ses montagnes pourvues de richesses minérales; la salubrité de son climat; la fécondité de son sol, justifient les regrets du Mexique, et expliquent l'énergie avec laquelle les populations Texiennes ont voulu l'indépendance. Lorsqu'à la noblesse d'un cœur humilié par l'assujettissement se joignent l'exploitation des richesses nationales au profit de l'étranger et l'annulation de l'existence d'un peuple, rien ne sauroit arrêter son élan vers la liberté. Et quand la sagesse de ses moyens accompagne la justice de son but, il a droit aux bénédictions divines non moins qu'aux sympathies humaines.

Rien ne manque à l'intérêt et à la variété des récits de M. l'abbé Domenech. L'inconstance de la fortune accompagne la constance de son courage, et son courage finit par dominer la fortune. Il échappe providentiellement aux périls des dé-

(1) Texas signifie en indien lieu de chasse abondant en gibier.

serts et à ceux de l'Océan ; les épidémies, les Indiens, les serpents, les panthères, les révolutions se multiplient sous ses pas, et le ciel qui veille sur lui le préserve de leurs dangers.

Il court vers les contrées que son zèle s'est proposé d'atteindre, vers les hommes qu'il veut conquérir à sa foi. Il revient pénétré de leurs besoins; il retourne chargé des ressources nouvelles que Rome et la France ont mises entre ses mains. En Europe, il a peint ces misères lointaines; au Texas, il apprend les merveilles et la charité des nations civilisées, qu'il offre pour exemple. Si plus tard il revient encore, c'est qu'épuisé par les nombreuses fatigues dont il faut connoître le récit, ses forces ont trahi son courage et demandent au ciel de la patrie un renouvellement de vigueur pour aider un renouvellement de travaux.

Il ne nous appartient pas de louer ici le but apostolique qui a dirigé l'abbé Domenech dans ses courses périlleuses, ni le zèle qui l'a conduit. Une bouche et une main augustes et vénérées par-dessus toutes les autres, celles du souverain pontife Pie VIII, lui ont accordé l'éloge et la bénédiction qui récompensent et qui fortifient dignement le missionnaire chrétien. Après de tels encouragements, tout autre est superflu.

Pour notre part, nous prétendons seulement louer l'aûteur de son livre, et le remercier d'avoir, dans des pages pleines de charme et de talent, raconté ce qu'il a vu, ce qu'il a fait, ce qu'il a souffert.

Nous avons comparé son ouvrage, dans son but et dans son esprit, à ceux de M. l'abbé Huc. Nous ne craindrons pas de le comparer, dans son intérêt et dans son mérite, à ceux de M. de Bellemare, si tristement et si prématurément enlevé à l'étude, aux lettres et à ses amis. Les épisodes étranges et animés que nous présentent *Costal l'Indien, les Squatters*, les *Scènes de la vie mexicaine*, trouvent sinon leurs semblables, du moins leurs équivalents dans le *Journal d'un missionnaire au Texas*. En lisant son dernier chapitre, on regrette de quitter l'auteur et son livre; l'on souhaite que de nouvelles forces

lui permettent de courir à de nouvelles aventures, que de nouveaux souvenirs lui fassent ajouter de nouvelles pages à celles qui viennent d'être publiées. Mis du Prat.

Auguste Abadie, le relieur de Toulouse. — La reliure avoit été chantée par un de ses enfants, Lesné, mais elle n'avoit pas encore produit son poëte; et cependant de toutes les professions, après celle d'imprimeur, digne de toute gloire et qui a vu à son berceau les rois attentifs à ses travaux et n'oser les troubler, de toutes les professions qu'on peut appeler mécaniques, il n'en est pas qui touche de plus près aux choses de l'intelligence. Le relieur a déjà la main dans la littérature; c'est une tentation d'y mettre aussi son esprit et son cœur. C'est ce qu'a fait Aug. Abadie, qui ne se borne plus, comme son confrère Lesné, à célébrer sa profession, mais chante tout ce que chantent les poëtes. Nous avons sous les yeux son recueil: *Roses et Dahlias*, relié par lui, et il nous semble que ce volume mérite un double éloge; les vers ne sont point sans mérite; s'ils ne placent point leur auteur au premier rang de nos *muses prolétaires*, ils justifient son admission dans leur chœur; de ces muses d'ailleurs sa muse est la plus jeune, celle par conséquent dont le talent peut le plus croître et se fortifier. La reliure (nous ne voulons point séparer ces choses) est bien exécutée, a un cachet de simplicité et de bon goût où se révèle le talent littéraire. Heureux bibliophiles de Toulouse, qui, en apportant vos livres au relieur, ne trouvez pas un simple atelier de travail manuel, mais un laboratoire intellectuel où l'on peut parler d'art et de littérature, et où, tout en s'occupant de la couverture des livres, on en sait goûter la moelle et la substance!

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE À LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

JUIN ET JUILLET 1858.

---

494. L'Antropophagie, ou les Antropophages. *Amsterdam* (*Paris*), 1764; in-8° de 37 p., fig., cart. 9— »

On lit dans les Mémoires de Bachaumont, à la date du 8 novembre 1764 : « Un de ces forcenés, dont le génie satirique ne peut rester circonscrit dans les bornes de l'honnêteté, vient de faire une sortie affreuse contre les fermiers généraux, dans un poëme qu'il appelle *les Antropophages*. Ce libelle pitoyable attire la sévérité de la police et en reçoit tout son lustre. Il y a eu des libraires de Rouen envoyés à la Bastille, des colporteurs arrêtés. » Bachaumont, qui étoit l'écho fidèle de tous les bruits des salons et des clubs de Paris, n'a pas nommé l'auteur de ce pamphlet, parce que cet auteur n'eut garde de se faire connoître, en présence des ordres rigoureux du roi, portant défense d'écrire sur des matières de finances. On avoit pourtant arrêté et mis à la Bastille un nommé Darigrand, auquel on attribuoit *l'Anti-Financier*, qui paroît avoir été rédigé par la même plume que *les Antropophages*; mais il fut relâché avant la mise en circulation de ce dernier libelle. Il y avoit, à cette époque, une formidable conspiration que le gouvernement laissoit se former sous le drapeau de l'économie politique. Le mot d'ordre de cette conspiration étoit : Guerre aux financiers! Vingt ans plus tard on crioit : Guerre aux nobles et aux rois, qu'on qualifioit aussi d'*antropophages*.....!

P. L.

495. Bekker (*Balth.*). Le monde enchanté, ou examen des communs sentiments touchant les esprits, leur nature, leur pouvoir, etc., trad. du hollandois. *Amst.*,

1694 ; 4 vol., portr. et fig.—Benj. Binet, Traité historique des dieux et des démons du paganisme, avec quelques remarques critiques sur le système de Bekker. *Delft*, 1696 ; in-12, ens. 5 vol. pet. in-12, v. fauv. fil. (*Anc. reliure uniforme.*) .... 18— »

Ce livre, un peu diffus, est fait pour prouver qu'il n'y a jamais eu ni possédé ni sorcier, et que les diables ne se mêlent pas des affaires des hommes et ne peuvent rien sur leurs personnes. Bekker, né dans la province de Groningue, mourut à Amsterdam en 1608. Son *Monde enchanté* le fit dépouiller de sa place de ministre.

B. D. N.

496. P.-S. Caron, collection de différents ouvrages anciens, poésies et facéties, réimprimés par ses soins. (*Paris*, 1798-1806), 11 vol. pet. in-8° d.-rel. dos de mar. rouge. (*Bradel.*) .... »— »

Collection tirée seulement à cinquante-six exemplaires. Notre exemplaire contient, outre les onze ouvrages indiqués par M. Brunet, le *Cocu consolateur*, le *Mystère de la Sainte Hostie* et la *Moralité nouvelle du mauvais Riche et du Ladre, à douze personnages ;* ces dernières pièces, réimprimées à Aix en Provence, en 1823, par Aug. Pontier, au nombre de soixante-sept exemplaires.

Caron, ce singulier bibliophile, comme il s'appelle, a été toute sa vie trop maltraité par la fortune pour pouvoir se livrer avec indépendance aux goûts du luxe ; il est douteux qu'il ait eu une bibliothèque. C'étoit un pauvre figurant de vaudeville, que l'obscurité seule de son emploi mettoit à l'abri de la sévérité du public, car il n'avoit aucun talent pour le théâtre; ses pamphlets prouvent qu'il en avoit peu pour écrire, et que la muse sous les auspices de laquelle il végétoit, ne le voyoit pas d'un œil favorable; ses couplets sont encore plus plats que sa prose. Le choix de ses lectures et le style de ses compositions ne donnent pas une excellente opinion de ses mœurs : il paraît que son esprit, altéré par des excès ou par des malheurs, finit par céder à des impressions bien étrangères aux idées burlesques dont il s'étoit longtemps occupé. Atteint d'une mélancolie, qui, par un rapprochement assez étrange, fut dans ce temps là (1806) endémique au peuple joyeux de Momus, il finit ses jours par un suicide, comme deux ou trois acteurs du même théâtre.

Son nom, si connu des bibliographes, n'est pas parvenu jusqu'aux biographes, qui cependant ont enregistré tant de renommées ridicules ; c'est jouer de malheur. (Voy. *Anal. Bibl.*, t. I, p. 323)

Borluut de Noortdonck.

497. Désordres de la Bassette, nouvelle galante, *suivant la copie imprimée à Paris*, 1682; pet. in-12 de 6 ff. et 94 p., cart........................... 15— »

Le sieur de Preschac, qui s'est reconnu auteur d'un roman intitulé : *La Vénitienne ou la Bassette*, histoire galante (Paris, 1679, in-12), doit être aussi l'auteur de ce second roman sur les *désordres* de ce même jeu de hasard; car, à coup sûr, le sieur de Preschac avoit été une des victimes de la Bassette; de là cette haine qui se traduit par deux petits livres publiés coup sur coup, comme une sorte de dénonciation et de protestation morales. Celui-ci est dédié au chancelier (Michel Le Tellier), qu'on adjure de sévir contre un jeu nouveau qui ruine les joueurs et n'enrichit que les *tailleurs* ou banquiers : « Le parlement a voulu pourvoir à ce désordre, dit la dédicace, mais cependant il ne laisse pas de continuer, et en voulant abattre la teste de ce monstre, il en est sorty trois autres, scavoir : le Lansquenet de Pologne, le Nombre et le Treize : jeux composez de la Bassette et du Hoca, et qui sont comme des poisons devenus plus dangereux par leur meslange. Un arrest du conseil, un edit, enfin un feu subtil pour estouffer ces monstres de société, pour consumer ces poisons, est un acte de justice qui n'est pas tout à fait indigne de vous. » L'auteur avoit composé ce joli roman, dans un accès de ressentiment, après avoir perdu son argent à la Bassette; il regretta sans doute d'avoir écrit son livre lorsque la Bassette fut supprimée; c'étoit un jeu qu'il connoissoit bien, comme on le voit à la page 17, où il démontre que la Bassette est un jeu de dupe pour les joueurs, un jeu de fripon pour les banquiers. Il y a dans cette nouvelle beaucoup de détails à recueillir pour l'histoire des mœurs.

P. L.

498. Steph. Doleti commentariorum linguæ latinæ libri duo. *Lugduni, Seb. Gryphius*, 1536 et 1538; 2 vol. in-fol. v. jasp. fil. *Très-bel exemplaire*....... 75— »

Sébastien Gryphe est le plus éminent et le plus savant des imprimeurs de ce nom, qui tous se sont distingués par la netteté et l'élégance des types dont ils se sont servis, la perfection de leurs impressions et la correction des textes des livres qu'ils ont publiés. Sébastien, entre autres, eut les plus habiles correcteurs : il s'exprime ainsi au sujet des commentaires sur la langue latine, de Dolet, et qui n'ont qu'un errata de huit fautes : « Erratis et mendis in opere tam vario tamque spisso carere omnino non « potuimus, tametsi omni diligentiâ et curâ quanta maxima potuit adhibitâ. » Jules-César Scaliger et Conrad Gesner furent ses amis intimes, et lui ont même dédié quelques-uns de leurs ouvrages. Le premier s'exprime ainsi à son égard en tête d'un de ses livres : « Tuam, mi Gryphi, veram

« pietatem, excellentem eruditionem, insignem humanitem hic nostris
« lucubratiunculis et præesse volui et moderari. »

Il fut aussi lié d'amitié avec le savant et malheureux Dolet, dont il imprima les deux volumes de commentaires sur la langue latine, et que Maittaire qualifie de *opus rarissimum et præstantissimum*.

Le 1er volume parut en 1536 et le 2e en 1538; ils se trouvent rarement ensemble et en de pareilles conditions.

B. D. N.

499. Énigmes, charades et logogryphes, de monsieur Sarauton, seconde édit. revue et augm. *Berlin, Ch. Fréd. Rellstab*, 1784; in-16 de 4 ff. et 83 p.. 9— »

Le nom de cet auteur n'est pas cité dans la *France littéraire*, de M. Quérard, où l'on trouve pourtant une si abondante richesse de renseignements sur les écrivains françois qui ont publié leurs ouvrages à l'étranger. *Monsieur* Sarauton, qui a eu l'honneur de voir ses énigmes, charades, logogryphes imprimés deux fois à Berlin, n'étoit probablement pas un personnage d'importance; en tout cas, c'était un poëte de dernier ordre, qui envoyoit de temps en temps au *Mercure de France* ou à la *Gazette des Deux-Ponts*, les produits naïfs de sa muse de sphinx. Au reste, avant lui, le fameux abbé Cotin avoit fait imprimer un recueil d'énigmes. Sarauton ne fut pas, comme l'abbé Cotin, membre de l'Académie françoise. On peut supposer, sans lui faire tort, qu'il étoit professeur de langue et peut-être maître à danser. Son petit livre est un bijou d'impression prussienne.

P. L.

500. Gesta Romanorum cum applicationibus moralisatis et mysticis (sans lieu ni date); in-fol. goth. à 2 col. de 50 lignes à la page.................... 150— »

Exemplaire très-grand de marges, d'un volume fort rare, imprimé vers 1480.

Le *Gesta Romanorum* est un des livres les plus curieux que nous ait laissés la littérature du moyen âge. Il ne faut pas croire cependant, d'après le titre donné à cette compilation, qu'elle contient un récit plus ou moins véridique des gestes des Romains; le *Gesta romanorum* n'est qu'un recueil de contes, quelquefois très-amusants et toujours fort curieux, indifféremment empruntés aux auteurs orientaux, aux saintes Écritures, à l'antiquité grecque et romaine, à l'histoire véritable ou fausse, ancienne ou moderne. Tous ces contes, appropriés aux mœurs et aux croyances de la féodalité, sont écrits dans le goût des romans de chevalerie : de plus, on y trouve toutes les idées scientifiques et littéraires répandues en Europe à la fin du XIIIe siècle, tous les préjugés, toutes les erreurs qui, à cette époque, embarrassoient les diverses connoissances de l'esprit humain.

Ce livre mérite encore de fixer l'attention sous un autre point de vue :

Il doit jeter une grande lumière sur l'histoire de la fiction et sur les imitations que des peuples, différant d'époque et de langage, ont faites du même conte. On y trouve des écrits empruntés aux plus anciens auteurs connu de l'Orient, par des écrivains grecs et latins du Bas-Empire, et qui, après avoir servi de sujet à quelques romans de chevalerie, à quelque légende sacrée ou même à de gais fabliaux, ont plus tard été reproduits par des conteurs italiens, anglois, françois, par Boccace, Chaucer, Belleforest le Commingeois, et enfin par La Fontaine.

Qui est l'auteur de ce livre? Jusqu'à présent on ne peut l'indiquer avec certitude : un passage du 68e dialogue du *Dialogus creaturarum* nous le fait connoître par ces mots : *Elinandus in gestis Romanorum*. Warton, l'historien de la poésie anglaise, d'un autre côté, croit pouvoir l'attribuer à *Pierre Bercheur*, né en Poitou, prieur du couvent de Saint-Eloi à Paris, et mort en 1362, d'après un passage de la *Philologie sacrée*, de Salomon Glassius. M. Douce réfute cette opinion et attribue l'ouvrage à un Allemand, toutefois sur des preuves assez légères.

Sans chercher à augmenter le nombre des conjectures émises à cet égard, on croit pouvoir présumer que le *Gesta Romanorum* a dû être composé primitivement vers le milieu du XIVe siècle, et que, depuis cette époque jusqu'à la fin du XVIe, il a dû subir des transformations nombreuses, qui ont enfin produit plusieurs rédactions différant entre elles.

Les manuscrits du *Gesta Romanorum* sont assez rares : la Bibliothèque impériale à Paris n'en possède que deux, mais incomplets; Montfaucon en cite un conservé au Vatican. En Angleterre, il en existe beaucoup de copies de la traduction anglaise du XVe siècle, mais sensiblement altérées; les moralités en sont différentes et les noms propres souvent changés. Les meilleurs manuscrits en cette langue se composent de 102 histoires; 40 et plus d'entre elles ne sont pas dans l'original latin.

Le *Gesta* fut encore traduit en allemand aux XIVe et XVe siècles et dans la première moitié du XVIe.

Il en parut deux imitations françoises; la plus rare est intitulée : *Le Violier des histoires romaines, moralisez sur les nobles gestes, faits vertueux et anciennes chroniques de toutes nations et gens fort recréatif et moral.* Paris, Jean de la Garde, 1520, in-folio. Le volume contient 149 histoires. L'autre imitation est due à la verve féconde de l'un des poëtes les plus singuliers du règne de Louis XII, à *Pierre Gringore*, dont les étranges compositions sont très-recherchées des bibliophiles. Il a intitulé son livre : les *Fantaisies de Mère Sotte*, et n'a traduit du *Gesta* que 25 ou 30 histoires auxquelles il a joint de longues moralités mises en vers. Gringore a eu soin de ne pas parler de son modèle, et dans le privilége, il se donne pour l'inventeur des récits qu'il n'a fait que traduire.

Le *Gesta Romanorum* en latin fut souvent imprimé aux XVe et XVIe siècles; de 1480, 1re édition avec date, jusqu'à 1555, on en compte jusqu'à 28 éditions différentes; de plus, cinq éditions sans date, mais imprimées de 1475 à 1480, sont considérées comme originales.

B. D. N.

501. Histoire tragique d'un mariage infortuné, contenant la mort des deux mariez, avec les motifs d'une grace octroyée par le roy. *Lyon*, *Jacques Roussin*, 1611, pet. in-12 de 11 ff., 135 et 73 p., plus 1 feuill. non chiff., vél............................ 18— »

Histoire touchante d'un procès célèbre qui mérite d'être placé à côté du procès d'Hélène Gillet, que Charles Nodier a remis en honneur. L'auteur l'a dédiée à la reine Marguerite, parce qu'il étoit « du nombre des officiers de sa très-illustre maison ». La femme d'un gentilhomme du Dauphiné, qui n'est pas nommé, résolut de se venger enfin des longs et cruels sévices de son mari ; elle avoit été outragée et maltraitée indignement par ce gentilhomme : elle le fit tuer par deux assassins qu'elle introduisit elle-même dans sa maison pendant la nuit ; mais la justice eut l'éveil et retrouva le cadavre enterré dans un champ. La veuve fut condamnée à mort avec ses complices. Le roi Henri IV, sollicité par les amis et les parents de cette dame, lui accorda sa grâce, eu égard aux mauvais traitements qu'elle avoit eu à souffrir de la part de son mari et en considération de la pénitence qu'elle s'engageoit à faire dans un cloître. Le parlement de Grenoble, nonobstant les lettres de grâce, ordonna de passer outre à l'exécution de la sentence, et la condamnée, après avoir été soumise à la question extraordinaire, fut décapitée sur la place publique de Grenoble, le 28 février 1611. C'est un jurisconsulte, un avocat, qui raconte cette triste légende judiciaire, en l'entremêlant de textes de lois romaines et d'exemples empruntés à l'histoire ancienne et moderne ; mais, comme il est bon écrivain, comme il est bon poëte, il donne à son récit une éloquence qui devoit être surtout bien sentie par les femmes malheureuses en ménage. La moralité de ce plaidoyer, c'est qu'une femme a le droit de se délivrer d'un mari qui la bat..... P. L.

502. Lettre de monsieur le baron ***, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, pensionnaire du roi, à une des rivales de Terpsichore. *Londres* et *Paris*, *Esprit*, 1775 ; in-8° de 17 p., cart................................ 6— »

Nous ne savons pas si c'est à Mlle Guimard ou à Mme Vestris que cette lettre est adressée ; nous ne savons pas non plus quel est ce baron anonyme, puisque baron il y a, qui prend un intérêt si particulier à la gloire chorégraphique de l'Académie royale de musique et de danse ; mais nous trouvons dans son opuscule beaucoup de bon sens et de fine moquerie. Gardel se posoit alors en régénérateur de la pantomime et du ballet ; il venoit de mettre en ballet l'*Avénement de Titus à l'empire*, à l'occasion du couronnement de Louis XVI, et, en imprimant son programme, il l'avoit

fait précéder d'une introduction très-pédante et très-ridicule, dans laquelle il s'avisoit de traiter des origines du ballet, en remontant au bœuf Apis. Le baron ***, ancien capitaine de cavalerie, ou quelque amateur qui s'est caché sous ce pseudonyme, écrivit cette lettre pour railler l'orgueilleuse présomption du chorégraphe, et pour lui rappeler qu'il étoit l'élève de Noverre, quoiqu'il se vantât de n'avoir pas eu d'autre maître que Lani. Qui avoit tant à cœur de prendre fait et cause pour Noverre contre Gardel, si ce n'étoit Noverre lui-même? P. L.

503. La Lyre protestante consacrée aux partisans de la bonne cause, vrais intéressés à la conservation de l'équilibre en Europe, aux sincères amis de la vérité, aux généreux protecteurs et restaurateurs des arts, des belles-lettres et des artistes. Seconde et dernière édition beaucoup enrichie et plus correcte que la première. Aux dépens de l'auteur, par qui chaque exemplaire sera signé. *S. n. et s. d.* (*La Haye*, 1756); in-8° de 199 p., non compris le titre et l'errata...... 12— »

La *France littéraire*, de M. Quérard, cite cet ouvrage, mais en abrégeant le titre qui mérite d'être cité tout entier. J.-G.-D. Ramier étoit un pauvre artiste françois, qui, après avoir été attaché à la maison du cardinal de Fleury, premier ministre, s'étoit exilé de France et avoit été chercher fortune à l'étranger, sans la rencontrer nulle part. Il conservoit un profond ressentiment contre le cardinal, qu'il accusoit d'être *dur, bizarre*.....

Et de tous les mortels, enfin, le plus avare.

Et il n'avoit pas d'autre moyen d'existence, à La Haye, où il s'étoit réfugié, que de vendre son volume de vers, qu'il alloit lui-même déposer à la porte des *personnes respectables et choisies* de la ville. Il avertit lesdites personnes que dans le cas où elles n'entendroient pas le françois ou ne seroient pas dans l'intention de former une bibliothèque, il reprendra son ouvrage « sans murmurer, ou en cas d'indisposition, l'enverra reprendre ». Nous avons encore aujourd'hui des poëtes qui font le même commerce. J.-G.-D. Ramier s'adressoit à ses coreligionnaires, et le titre de protestant malheureux diminuoit le nombre des refus. Son recueil contient deux poëmes, l'un politique, intitulé : *L'Equilibre reconquis, ou la Balance de l'Europe remise au niveau par Sa Majesté prussienne et ses augustes alliés;* l'autre, religieux et pittoresque : *L'Ulissipeade, ou les Calamités de Lisbonne par les tremblements de terre, l'incendie et l'excessif reflux de la mer.* Voilà deux poëmes qu'on auroit bien de la peine à deviner sous ces noms-là. Le pauvre Ramier, qui a mis sa signature sur son recueil, étoit pourtant facétieux, comme on en peut juger d'après quelques notes dont il égaye ses poésies sérieuses. P. L.

504. Musée françois, ou Collection complète des tableaux, statues et bas-reliefs qui composent la collection nationale, avec l'explication des sujets et des discours sur la peinture, la sculpture et la gravure (par S.-C. Croze Magnan, Visconti et Eméric David), publié par Robillard Péronville et Pierre Laurent. *Paris*, 1803-1811, 4 vol. in-fol. max., d.-rel. dos et coins de mar. vert.. » — »

Magnifique exemplaire de l'édition originale, dont toutes les planches sont *avant la lettre et en épreuves de choix;* de tels exemplaires ont coûté par souscription 7,880 fr. Celui-ci, qui provient de la vente du comte de Labédoyère, a été adjugé au prix de 2,560 fr. (2628); c'est le même qui est mentionné par M. Brunet. (Voir Cat. de Labédoyère, n° 257.)

On ne connoît pas six exemplaires de ce livre avec les planches avant la lettre dans des collections particulières de toute la France; tous, ou à peu près, sont passés à l'étranger.

505. Le Musée royal, publié par Henri Laurent, ou Recueil de gravures d'après les plus beaux tableaux, statues et bas-reliefs de la collection royale, avec description des sujets, notices littéraires et discours sur les arts (par Visconti, Guizot et le comte de Clarac). *Paris*, 1816-22; 2 vol. in-fol. max., d.-rel., dos et coins de mar. vert du Levant. Ensemble 6 vol..... » — »

Magnifique et précieux exemplaire dont toutes les planches sont avant la lettre. Cette superbe collection, à laquelle ont pris part les plus habiles graveurs françois et étrangers, tels qu'Audouin, Richomme, Massard, Girardet, Forster, etc., a été publiée en 40 livr. de 4 pl. chacune, au prix de 96 fr.; de manière qu'un exemplaire, avec les planches avant la lettre, coûtoit aux souscripteurs la somme de 3,840 fr. Celui-ci ne laisse rien à désirer tant sous le rapport de la conservation que sous celui de la beauté des épreuves.

506. Le Nain. *A Magheroel*, 1762; pet. in-12 de 60 p., fig., d.-rel. mar. v........................ 9 — »

La figure, finement gravée à l'eau-forte, représente le Nain ou l'auteur, assis, interrogeant son bonnet qu'il a mis au bout de son pied. Ce petit

livre est, en effet, un dialogue ou plutôt un monologue de l'auteur vis-à-vis de son bonnet. Il traite des questions les plus graves et les plus légères, les plus ardues et les plus simples, et son refrain est toujours *tureluretanta*, ce qui équivaut à : *on s'en fiche*, comme dit la chanson de Béranger. J'avoue que j'ai cherché longtemps quel pouvoit être cet auteur anonyme qui gravoit si bien à la pointe et qui écrivoit si bien sur tant de choses : je n'ai pas réussi à lui ôter son masque de nain. L'éditeur dit, dans sa préface ou *bavardage*, que l'auteur et ses frères, dont il est l'aîné, sont tous « des rejetons de la famille de Grandjean, le protonotaire, qui fut le plus petit des nains ou des fous à la cour des rois François II et Henri II, et qu'ils peuvent bien être de la branche des trente-quatre nains qui servoient, il y a deux cents ans, le cardinal de Vitelli à Rome. » Ce charmant et spirituel opuscule a paru à l'époque où Bachaumont commençoit à rédiger ses mémoires secrets ; mais Bachaumont n'en parle pas, quoiqu'il se fît un point d'honneur de mentionner les publications faites, comme celle-ci, sous le manteau. Nous allons nous remettre à relire l'ouvrage philosophique de ce nain moraliste, qui, le bonnet au pied, nous introduit dans la belle société du XVIIIe siècle, et nous finirons peut-être par découvrir que ce nain-là est un grand homme. P. L.

507. RETZA (*Francisci de*) comestorium vitiorum. (A la fin du feuillet, avant la table) : Hic codex egregius comestorii vitiorum sacre theologie professoris eximii Francisci de Retza, ordinis predicatorum finit feliciter. *Nuremberge, anno M.CCCC.LXX*, (1470, *per Joan. Sensenschmidt*) *patronarum formarumque concordia et proportione impressus*, gr. in-fol. goth. à 2 col. de 49 lignes, mar. rouge du Levant, fil. tr. d. *Exemplaire de la plus belle conservation*............... »— »

Première édition, d'autant plus précieuse qu'elle est regardée comme la première impression, avec date, faite à Nuremberg. Les caractères sont absolument semblables à ceux employés dans la suite par J. Sensenschmidt et Henri Keffer. Dibdin l'attribue à A. Koburger. (*Voyage*, t. III, p. 22 du Suppl.)

François de Retza, auteur de ce livre, vicaire-général des couvents réformés des dominicains d'Allemagne, enseigna la théologie pendant 36 ans dans l'Université de Vienne, et y mourut, âgé de 80 ans, vers 1425. (Voy. sur ce livre la *Bibl. Spencer*, t. III, p. 489.)

Un exemplaire, certainement moins beau que celui décrit ci-dessus, a été vendu 11 livr. sterl. (275 fr.) Sykes ; un autre a été payé 100 fl. à la vente de Meerman. Le nôtre provient de la vente Wolters, faite à Paris en décembre 18 4. (N° 124 du Catal.).

B. D. N.

508. Raymundi de Sabunde theologia naturalis sive liber creaturarum. (In fine) : *Explicit liber creaturarum... Impressus Daventrie per me Rychardum Paffroed* (circa 1480); in-fol. goth. 256 ff. v. mar......... »— »

Première édition, sur deux colonnes, sans chiffres et réclames, avec signatures. En tête du volume, on trouve 7 feuillets contenant la table des matières.

Raymundus Sabunda, Sebonde où de Sabunde, natif d'Espagne, enseigna la théologie et la philosophie à Toulouse, vers 1436. Il existe une traduction françoise de cet ouvrage par Michel Montaigne, qui en fait l'apologie au titre II, chapitre 12 de ses Essais.

On reproche à Raimond de Sabunde d'avoir mis dans son ouvrage trop de subtilités, d'avoir eu quelques idées singulières et d'avoir voulu prouver par la raison les mystères de la foi. Ces reproches sont assez fondés, et quoique Montaigne ait fait des efforts pour le justifier, il faut convenir que ce n'est point là la théologie naturelle dans le sens qu'on l'entendroit aujourd'hui. Un chartreux, nommé Pierre Dorland, trouvant excellent et très utile, mais trop long, le grand ouvrage de Sabunde, l'a abrégé et réduit en six dialogues, qui ont été imprimés en latin, sous le titre de : *Viola animæ*, tantôt sous celui de *Dialogi creaturarum*.

Un autre chartreux, nommé Branteghem, et natif d'Alost, en a donné une nouvelle édition imprimée à Anvers, par Martin de Keysere, en 1533, augmentée du 7e dialogue par le même Dorland.

B. D. N.

Notre exemplaire, qui est parfaitement conservé, est exactement conforme à la description que fait de cette édition le *Catalogue des Incunables de la bibliothèque royale de La Haye*, n° 265.

509. J. F. Senault. De l'usage des passions. *Suivant la copie imprimée à Paris*, 1643; pet. in-12, vél. 18— »

Ce traité a été imprimé plusieurs fois in-4 et in-12, et traduit en anglois, en allemand, en italien et en espagnol.

C'est un ouvrage où l'érudition est unie à la sagesse des principes. L'auteur prouve l'utilité et la nécessité des passions, mais il en montre en même temps la direction et l'objet; il fait admirablement servir la philosophie à la morale, et les arides leçons des anciens sages à la gloire des maximes de l'Evangile, qui seules peuvent leur donner une sanction et de la consistance.

B. D. N.

510. De tristibus Franciæ libri quatuor, ex codice manuscripto bibliothecæ Lugdunensis nunc primum in

lucem editi cura et sumptibus L. Cailhava. *Lugduni, typis Perrin*, 1840; in-4, avec des vignettes. 20— »

Tiré à 120 exemplaires.

Ce volume, qui ne laisse rien à désirer sous le rapport de la beauté du papier et de la typographie, publié par les soins d'un amateur éclairé, est un poëme divisé en quatre livres, contenant des détails très-curieux sur les guerres civiles et religieuses qui désolèrent la France pendant le XVIe siècle. Il est surtout remarquable par les figures sur bois, très-fidèlement imitées du manuscrit, et retraçant avec beaucoup d'exactitude les costumes et les scènes les plus étranges de l'époque.

L'auteur inconnu de ce poëme paroît n'être point étranger à la ville de Lyon; l'importance qu'il accorde aux événements qui se sont passés en cette ville et aux environs, les figures représentant les scènes de carnage et de dévastation arrivées en cette province viennent à l'appui de cette conjecture. Les gravures, par leur importance historique, peuvent faire suite et complément au recueil de Perissin et de Tortorel, si recherché. Toute la Ligue est là : les calvinistes, métamorphosés en singes, s'abandonnant à toutes sortes de profanations, pillant les églises, revêtant les ornements sacerdotaux, s'installant dans la chaire à prêcher et criblant le crucifix à coups d'arquebuses, etc. Voir l'explication des planches, qui, à elle seule, contient toute l'analyse du poëme. B. D. N.

511. YVELIN. Ecloga recens edita in gymnasio Plessæo, anno dom. 1587. *Parisiis, Dion. à Prato*, 1587; in-4 . . . . 18—»

Cette pièce en vers latins est à peu près inconnue. Nicolas Yvelin, procureur de la province de Normandie et régent de troisième au collége du Plessis-Sorbonne, fit représenter cette éлатgue par ses élèves, en 1587, et s'empressa de la publier. Il la dédia, le 27 juin 1587, au très-noble seigneur Alexandre de Vieupont, baron de Neubourg; et il ajouta à la dédicace une épigramme latine qu'il traduisit en un sonnet françois, dont la versification est assez curieuse.

Dix élèves de N. Yvelin, charmés de l'églogue de leur professeur, lui adressèrent d'élogieuses épigrammes: *Hæc epigrammata, pro singulari amore quo præceptorem suum complectuntur, tenui avenâ meditati sunt discipuli obsequentissimi*. Cependant, le sujet choisi par Yvelin convenoit peu à une solennité scholastique et à des élèves de troisième. L'écolier chargé du rôle de la bergère Lycoris devoit être fort intrigué en récitant des vers tels que ceux-ci:

At sunt concubio connata incommoda mille.
In partu metuo Lucinæ vulnus acerbum.
Aeger at est partus qui formam tollit.....
O Pan, summe Deûm, fer nobis omina læta,
Auspice quo tandem Melibæo est juncta Lycoris, etc., etc.

512. Zubler. Novum instrumentum geometricum quo rerum mensurabilium longitudo, altitudo, latitudo et profunditas, etc., à Leonharton Zublero, à Casparo Wasero interpersae sunt. *Impensis Ludovici Regis bibliopolae Basiliensis, 1607*; — Fabrica et usus instrumenti chorographici.......... etc., 1607. — Cl. Ptolemaei magnae constructionis liber cum Theonis Alexandrini commentariis ; Jo. Bapt. Portâ Neap. interprete. *Neapoli, Fœlix Stelliola*, 1605; le tout en 1 vol. in-4°, relié fig............................ 40 -»

Recueil très-rare et précieux. Les deux premiers ouvrages contiennent la description de deux instruments trigonométriques inventés par Léonard Zubler; elle fut, d'abord, publiée en allemand, puis traduite en latin par Gaspard Waser. Le traducteur, né à Zurich en 1565, mourut le 9 nov. 1625. En 1596, il devint professeur de grec à l'académie de Zurich, et en 1611, il succéda à Jacques Brumler, comme professeur de théologie. — Le libraire de Bâle, Louis Regis, dédia cette œuvre à Henri-Frédéric, prince de Galles, qui cessa de vivre le 13 nov. 1612.—La description de l'instrument géométrique est accompagnée de 22 belles planches sur cuivre (peut-être gravées par Théod. de Bry), et celle de l'instrument chorographique, de 13 planches du même artiste.

La traduction du premier livre de Ptolémée, par J.-B. Porta, n'est point indiquée par les bibliographes. Ils ne citent que l'édition grecque avec les commentaires de Théon, Bâle, 1538, in-fol.; et la version latine de Reinhold, Wittemberg, 1549. On sait que J.-B. Porta étoit un célèbre physicien, né à Naples, vers 1550, et mort le 4 février 1615. Cette version de Porta est ornée de nombreuses figures de géométrie gravées dans le texte.

La reliure du volume, en peau de truie, est remarquable. Elle est composée de larges encadrements, remplis de portraits en médaillons et de très-jolis ornements, imprimés à froid. Dans les cadres qui occupent le milieu des plats, on voit, d'un côté, la Justice à mi-corps, et au-dessous cette légende : *Justicie quisquis picturam lumine cernis dic Deus 1562;* et, de l'autre côté, Lucrèce se poignardant, et cette inscription : *Casta tulit magna formæ Lucretia laude actat 1562.* Ainsi, on a employé après 1607, des fers dont les relieurs faisoient usage dès l'année 1562. Nous lisons dans l'un des cadres, les initiales C-KW, qui désignent, sans doute, le graveur; mais nous n'avons pu découvrir son nom.

513. GOUDOULI. Las pouésios dé Pierré Goudouli, é d'autrés pouétos dé Toulouso. *Toulouso*, 1831; pet. in-12, d.-rel. mar. r., tr. dor. (*Relié par Aug. Abadie.*). 8 — »

514. GIMET (*Fr.*). Les Muses prolétaires. *Paris*, 1856; in-12, d.-rel., mar. r. . . . . 18 — »

Recueil de notices biographiques et bibliographiques sur Adam Billaut, Jean Reboul, Jasmin, Magu, Marius Fortoul, Rouget, L. Voitelain, Ch. Poncy, Aug. Abadie, Reine Garde.

— Exemplaire relié par Auguste Abadie et provenant de sa bibliothèque. On lit sur la garde cette indication autographe : « J'ai relié dans ce volume les divers écrits qui me furent adressés par tous mes confrères en travail et en poësie. AUG ABADIE. » Ces écrits sont des comptes-rendus de journaux et six lettres autographes écrites par ces diverses personnes.

515. Stances à notre ami Auguste Abadie, relieur-poëte, de Toulouse, par Mlle Marie Gautheret et Bernard Sautereau. *Toulouse*, 1857; in-12. . . . . 4 — »

Opuscule tiré à cinquante exemplaires. Exemplaire imprimé sur papier vélin vert. (Voyez la note insérée à la page 1110.)

PUBLICATIONS NOUVELLES

516. GOMBOUST. Plan de Paris, par Jacques Gomboust, avec le texte, les vues et les ornements qui accompagnent quelques exemplaires; gravé en *fac-simile* par Lebel, et publié par la Société des Bibliophiles françois. 1858; gr. in-fol. et un texte in-8°. . . . . 55 — »

Ce plan, publié en 1652, où l'on trouve de précieuses indications sur les hôtels célèbres de Paris, au XVIIe siècle, et sur les noms de leurs propriétaires, étoit devenu introuvable. Le seul exemplaire qu'on ait vu passer en vente publique dans ces dernières années, a été payé 730 fr. à la vente de M. Walckenaer.

Cette publication, la plus importante qu'ait faite encore la Société des bibliophiles, reproduit l'édition originale avec une minutieuse exactitude. Il en a été tiré DEUX CENTS exemplaires seulement.

517. NOELS D'AIMÉ PIRON, en partie inédits, recueillis et mis en ordre avec un avant-propos, un glossaire et la

musique des airs les plus anciens et les moins connus, par Mignard. *Dijon*, 1858; in-12, br. de XXXVIII et 144 pages, plus 23 feuillets de musique notée. » — »

Tiré à DEUX CENTS EXEMPLAIRES seulement, dont cinquante sur PAPIER DE HOLLANDE.

518. DISCOURS MERVEILLEUX ET VÉRITABLE DE LA CONQUESTE FAITE PAR LE JEUNE DEMETRIUS, grand duc de Moscovie, du sceptre de son père, avenue en ceste année 1605, tirez de bons advis par Bareze Barezi, nouvelle édition précédée d'une introduction et annotée par le prince Augustin Galitzin. *Paris*, 1858; in-16, fleurons. 4—»

5e Publication de la *Bibliothèque Russienne*, tirée à petit nombre.

INTRODUCTION. Le dernier rejeton de la famille souveraine des Ruriks, qui a présidé durant sept siècles aux destinées de la Russie, étoit, en 1591, un enfant ayant nom Dmitri. Un aventurier, habile comme tous les parvenus, le fit égorger et ceignit à sa place la couronne de Monomaque. Après avoir entraîné son pays, par son ambition, au bord d'un abîme, Boris Godounof s'offrit naturellement pour l'empêcher d'y tomber : manœuvre à laquelle la nation russe n'a pas été seule à se laisser prendre. Il régnoit depuis six ans par une astucieuse violence, mais non sans éclat, lorsque apparut un jeune homme qui se déclara le fils d'Ivan le Menaçant. Intrépide et affable, il déployoit une dextérité consommée à tous les exercices du corps et avoit une physionomie avenante, malgré « un porreau à costé droit, entre le nés et l'œil, et une main bien plus longue que l'autre, qu'il avoit apportés du ventre de sa mère » ; ceux même qui ne se départent pas du thème officiel, qui le considèrent comme un imposteur, sont forcés de convenir qu'il étoit doué de toutes les qualités que l'on prête aux princes ou que l'on exige d'eux. Salué par les Kosaques comme l'étoile du matin qui venoit luire sur la Russie, bientôt il rallia sous son drapeau une armée importante, devant laquelle il avoit coutume, lorsqu'on était prêt d'en venir aux mains, de prononcer à haute voix cette prière, avec la hardiesse qu'inspire le bon droit : « Grand Dieu, toi qui vois le fond des cœurs, tu connois mon innocence et la justice de ma cause ; si je te parois avoir entrepris cette guerre par injustice, par avarice ou par impiété, *écrase-moi de ta foudre*, et anéantis-moi ; mais épargne le sang des chrétiens qui suivent mon parti : si au contraire ma cause te paroît juste, seconde-moi de ton bras tout-puissant. Et toi, Reine du ciel, je me mets, moi et mes soldats, sous ta protection. »

Dieu ne l'écrasa pas de sa foudre : après des revers courageusement supportés, la Russie entière l'acclama son souverain ; il entra triomphalement au Kremlin le 30 juin 1605, et, dès que l'onction sainte eut coulé sur son front, il montra qu'il avait hâte de se légitimer par l'accomplissement de grands desseins. « Pénétré de la supériorité de la Russie sur les autres puissances chrétiennes et de l'importance de sa situation de chef de tant de

pays soumis au sceptre russe, il ne se contenta pas du titre de Tzar et prit celui d'Empereur. Il créa un sénat; il projeta de donner une meilleure organisation à l'Empire; il y introduisit une armée régulière; il s'occupa à éclairer le peuple, à adoucir les mœurs, à rapprocher la Russie de l'Europe, particulièrement de la France; il étoit peut-être celui de ses contemporains qui avoit le mieux compris Henry IV; — il professoit pour lui une telle estime qu'il vouloit absolument aller le visiter; enfin, saisissant parfaitement les rapports qui devoient exister entre la Russie et les puissances voisines, il s'apprêtoit, avec une grande ardeur, à marcher contre le sultan turc, comme contre le plus mortel ennemi de la foi chrétienne et de notre patrie. (Oustrialof, *Histoire russe*, S.-Pétersbourg, 1855, I, 280.)

Parmi les ouvrages publiés hors de Russie à cette époque, un des plus précieux est assurément celui de Barezzo Barezzi, intitulé : *Relazione della segnalata e come miracolosa conquista del paterno Imperio conseguita dal Serrenis. Giovane Demetrio Granduca di Moscovia in quest' anno* 1605. *Con sua coronazione, e con quel que ha fatto dopo che fu coronato l'ultimo del mese di Luglio sino a questo giorno. Raccolta fata da sincerissimi avvisi per Barezzo Barezzi. In Venezia, appresso Barezzo Barezzi*, 1605. Ciampi attribue cette pièce au P. Possevin; mais son hypothèse n'étant fondée que sur ce que ce célèbre missionnaire étoit à Venise le 10 juillet 1605, il n'y a pas de raison assez déterminante pour en ôter l'honneur à Barezzo comme il s'en vante dans son épître dédicatoire à Pierre Capponi, en date du 8 décembre 1605, dans l'édition originale. Barezzo l'a évidemment composée sur les lettres que les P. P. Czyrowiski et Lawiski, qui étoient à Moscou, écrivoient à leurs supérieurs, et dont il a pu avoir communication.

Réimprimée en 1606 à Florence, chez *il Guiducci*, cette relation a été cette même année transportée en françois *à la plus grande gloire de la divine Providence*, par un aimable inconnu du nom de Moeusyenbrouck, et éditée à *Arras par Guillaume de La Rivière*, faisant commerce *à l'enseigne du Bon Pasteur*; petit in-8 de 44 pages : c'est cette traduction que nous réimprimons aujourd'hui sans en adoucir les aspérités pour ne pas en gâter l'expression sincère et libre. Pouvant servir à la rédaction d'une page définitive sur un des points les plus obscurs de l'Histoire de Russie, ce *Discours merveilleux* nous a paru devoir faire partie d'une *collection* qui n'a que la prétention de provoquer des investigations plus étendues et des travaux plus brillants.

519. MARQUES TYPOGRAPHIQUES, ou Recueil des monogrammes, chiffres, enseignes, emblèmes, etc., des libraires et imprimeurs qui ont exercé en France jusqu'à la fin du XVIe siècle, grand in-8°. (*Huitième livraison*)............................ 5 — »
PAPIER VÉLIN.................................... 10 — »

M. Silvestre continue cette publication avec un zèle que les difficultés et les recherches laborieuses n'ont pas ralenti. La livraison dont nous

annonçons la mise en vente, porte à 679 le nombre des marques reproduites; on conçoit aisément tout ce qu'il y a de curieux dans ce tableau rétrospectif et dans cette nomenclature des libraires et des imprimeurs françois à une époque où ces deux industries étoient représentées par des hommes d'une prodigieuse intelligence, des modèles de bon goût et d'un profond savoir.

520. LE CABINET HISTORIQUE, revue mensuelle, contenant, avec un texte et des pièces inédites, intéressantes ou peu connues, le Catalogue général des manuscrits que renferment les bibliothèques publiques de Paris et des départements, touchant l'histoire de l'ancienne France et de ses diverses localités, avec les indications de sources, et des Notices sur les bibliothèques et les archives départementales, sous la direction de Louis Paris. 1858, in-8°...................... » — »

Livraison de JUIN; elle contient : *Pièces inédites:* Comptes de Charles VII. —Voyage de Pierre-le-Grand en France.—Lettres de M. Bernage à M. de Noailles.—Idem. à Mgr le maréchal d'Huxelles.—Copie d'une lettre écrite de Calais.—Les généalogies du sieur Guillard (suite), Maisons de Beauvilliers, Aumont, Albret, Vardes, Lesdiguières, Bouzi, Uxelles, Brancas, Cambout, Chastillon. — Chronique et faits divers.— Archives départementales. — Bibliothèques administratives. — Découvertes de M. Métayer de Bernay, etc. — *Catalogue général:* Histoire de la Chevalerie et de la Noblesse, avec l'Histoire héraldique et généalogique (suite). Dauphiné.— Inventaires des titres et pièces du Trésor des Chartes pour servir à l'histoire du Dauphiné.—Vivarais.—Archives du département de l'Ardèche. — Titres et documents concernant le Vivarais. — Picardie. — Dépouillement de la collection dite de Dom Grenier (suite), t. XLVI et XLVII.

521. ARTHUR DINAUX. Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique. *Valenciennes*, 1858 ; in-8°................ » — »

La livraison de juin que nous recevons contient des articles intéressants et fort curieux. Nous citerons, par exemple : Une Notice sur le *Château de Bohain* et ses seigneurs, par M. Gomart.—Une Relation inédite du siége d'Arras, en 1640, un des plus hauts faits militaires des armées françoises au XVIIe siècle, annotée par A. Dinaux.—Notice biographique et littéraire sur la vie et les ouvrages d'Émile Gachet, homme de lettres fort distingué, archiviste émérite, membre de la *Société des Bibliophiles belges*, etc.—Deux lettres de *Jean Romon*, *chartreux*, *à un grand seigneur*, en 1622 et 23, communiquées par M. Le Glay.—Une lettre de Sanderus. —Esclaves de Flandre à Alger.—Portraits des Forestiers de Flandre, etc.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. J. ANDRIEUX; CH. ASSELINEAU; L. BARBIER, administrateur à la bibliothèque du Louvre; AP. BRIQUET; G. BRUNET; E. CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; V. COUSIN, de l'Académie françoise; CUVILLIER-FLEURY; DESBARREAUX-BERNARD, bibliophile; A. DINAUX; Bon A. ERNOUF, bibliophile; FERDINAND DENIS, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; AL. DE LA FIZELIÈRE; Vte DE GAILLON; prince AUGUSTIN GALITZIN; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J.-F. PAYEN; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; Bon J. PICHON, président de la Société des bibliophiles françois; SERGE POLTORATZKY; RATHERY, bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie françoise; A. TEULET; VALLET DE VIRIVILLE; CH. WEISS; Francis WEY; YÉMÉNIZ, de la Société des bibliophiles françois; etc., etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

AOUT.

TREIZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1858

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON D'AOUT.

UNE CONVERSATION LITTÉRAIRE

A LA POMME DE PIN.

Un écrivain d'un esprit charmant, plein de finesse dans le badinage et de vigueur dans la critique, l'un des rares écrivains du jour capables de joindre une érudition solide à l'inspiration du poëte, Charles Monselet, a écrit un excellent ouvrage sous le titre alléchant · *Les Oubliés et les Dédaignés.* C'est l'excursion d'un esprit indépendant, exempt de préjugés, dans une certaine catégorie de livres tombés en discrédit sans motifs plausibles.

Ce que l'ingénieux biographe a fait pour le XVIIIe siècle, combien de poëtes, de moralistes, de romanciers et de polygraphes du XVIIe siècle mériteroient aussi qu'on le fît pour eux. Il y auroit sans doute à recueillir dans ces volumes, que l'indifférence a relégués au triste rang de bouquins, une copieuse moisson de faits, de dates, de révélations et de rapprochements curieux.

Qui connoît aujourd'hui Bernier, le disciple de Gassendi? François Bernier, d'Angers, qui fut médecin du grand mogol, publia, in-12, les *Voyages aux Indes*, abrégea Gassendi et le remit en sept volumes. (Ouf! quelle abréviation!) Bernier, malgré ces gros ouvrages, malgré le brevet de physicien délivré par Boileau,

> Et que Bernier compose et le sec et l'humide,
> Des corps ronds et crochus errant parmi le vide,

seroit aussi inconnu de nous que son piteux homonyme,

l'auteur de *l'Antimenagiana*, s'il n'avoit été l'ami de La Fontaine. Cette illustre liaison l'a sauvé de l'oubli. Bernier, de on côté, n'est pas demeuré en reste avec le fabuliste, et, parmi tout son *fatras*, comme certaines gens appellent ses notes philosophiques, il nous a conservé plusieurs morceaux qui ont échappé à l'éditeur des œuvres du bonhomme.

Bernier raconte quelque part une conversation qui eut lieu au cabaret, entre La Fontaine, Boileau et quelques autres, sur l'opinion, à propos d'une fable devenue célèbre.

Le résumé qu'il en donne offre un singulier caractère prophétique, surtout quand on le rapproche de certaines idées accréditées naguère par la critique militante, celle qui préparoit les voies à la nouvelle littérature.

On me permettra d'entourer cette anecdote de la petite mise en scène que le récit de Bernier laisse suffisamment pressentir.

On sait, car les Mémoires du temps, les poëtes, les petits romans de la vie littéraire, l'ont dit à satiété, que divers cabarets, et entr'autres la *Pomme de Pin*, étoient le rendez-vous favori des beaux esprits, avant l'invention des cafés.

La *Pomme de Pin*, qui vaut mieux, dit Saint-Amand,

Que celle d'or dont fut troublée
Toute la divine assemblée.

Chapelle, à qui la lecture de Rabelais profitoit, avoit appris de messire Gargantua comment on alloit « compaunir aux tabernes méritoires de la *Mule* et de la *Pomme de Pin* ». Il introduisit Despréaux dans le sanctuaire;

Et, renversant sa cruche à l'huile,
Il lui mit le verre à la main.

Donc, un matin, Despréaux, Racine et Molière conversoient familièrement et à bâtons rompus autour d'une table où,

presque pour la forme, l'accorte servante avoit placé une fiole de vin d'Arbois. Nos trois poëtes appartenoient, par goût ou par système, à la secte des buveurs d'eau.

Ils attendoient La Fontaine qui, suivant l'habitude, avoit oublié, à la poursuite d'une rime ou d'une amourette, ses amis, le rendez-vous donné la veille et la fable qu'il devoit soumettre à leur triple et savant examen. Tout en l'attendant, et pour tuer le temps, ils félicitoient Desbordes-Grouyn, le maître du lieu, de la fortune qu'à l'aide des écus paternels M. son fils alloit se faire dans la ferme des gabelles. Desbordes, de son côté, leur présentoit son successeur Cresnay, vantant d'avance un certain vin d'Ermitage, lequel n'étoit autre que

Cet Auvernas fumeux et mêlé de Linage,

dont Boileau nous a conservé le souvenir plein de rancune.

Sur ces entrefaites, Bernier parut, tirant par la manche l'auteur de *Psyché*. La veille, notre voyageur avoit appris de Molière l'heure et le motif du rendez-vous; aussi, trouvant La Fontaine en train de tourner le dos à la *Pomme de Pin*, il s'étoit empressé de le remettre sur le droit chemin.

— Arrivez donc, ô le plus distrait des humains, s'écria Molière avec une impatience mal contenue, car l'heure de la comédie approchoit; arrivez donc, il y a deux heures qu'on vous attend.

— Hélas! mes bons amis, figurez-vous bien qu'il n'y a pas de ma faute, je vous en donne l'assurance.

— Monsieur étoit sans doute retenu à l'hôtel de Bouillon, dit Boileau d'un air pincé.

— Messieurs, je vous affirme que je venois ici en toute hâte lorsque j'ai rencontré Chapelain et Patru, vous savez, ajouta-t-il en riant, le plus pauvre poëte et le poëte le plus pauvre de Paris. Puis il reprit sur un ton vraiment pénétré : Cet infortuné Patru me racontoit qu'il se voyoit décidément forcé

de vendre son excellente bibliothèque. Il trouve acquéreur à 3,000 livres.

— Eh quoi! s'écria Boileau avec explosion, Patru vendroit sa bibliothèque, ce trésor rassemblé au prix de tant de soins et de privations! et pour une somme si modique, encore! Lui, le Quintilius de notre siècle, se verroit privé de ses livres! Eh bien! s'il faut absolument qu'il se défasse de cette précieuse bibliothèque, je l'achèterai, moi..... Je puis la payer 6,000 livres.

— C'est bien, cela, Despréaux! dit Racine en lui serrant la main, je vous reconnois à ce trait. Mais, dites-moi, où mettrez-vous cette bibliothèque? Il n'y a pas moyen de caser un volume de plus dans votre cabinet.

— Qu'à cela ne tienne, répliqua Boileau, et il s'efforçoit en vain de cacher la rougeur qui envahissoit son visage, je prierai Patru de me la garder jusqu'à ce que j'aie un plus grand appartement.

— Voilà donc encore mon méchant Despréaux, ce cœur sec et invulnérable, dit Molière en essuyant une larme d'attendrissement.

Boileau l'interrompit :

Messieurs, nous sommes ici, dit-il, pour entendre une fable nouvelle; écoutons-là, je vous prie. La Fontaine, vous avez la parole.

Lafontaine fouilla dans toutes ses poches, bégaya quelques excuses et finit par avouer qu'il avoit laissé la fable chez lui.

— Alors, récitez-la.

Notre fabuliste fit des efforts surhumains pour rappeler et rassembler ses vers; enfin, tant bien que mal, et plutôt mal que bien, il débita, non sans laisser échapper quelques hémistiches, la belle fable du *Meunier, son Fils et l'Ane.*

Quand il fut à ces vers :

> Mais *ce champ ne se peut* tellement *moissonner,*
> *Que* les derniers venus *n'y trouvent à glaner,*

Boileau l'interrompit :

— Tout beau ! dit-il, il me paroît que vous avez lu les satires de M. Du Lorens de Chasteauneuf, car le bonhomme y dit en propres termes :

> Or, *ce champ ne se peut* en sorte *moissonner*
> *Que* d'autres, après nous, *n'y trouvent à glaner.*

— Eh ! compère, répliqua La Fontaine en riant, je vois bien maintenant que vous l'avez lu vous-même ; je ne m'étonnerai donc plus, dorénavant, de trouver dans votre V[e] Satire :

> On diroit que le ciel est soumis à sa loi,
> Et que Dieu l'a pétri d'autre limon que moi.

Ce que le bon président, en sa III[e] Satire, avoit déjà dit en ces termes :

> Il diroit volontiers que sa divine main
> N'a pas tout d'un limon pétri le genre humain.

Et dans votre VIII[e] Satire..... ce vers de la XVIII[e] de Du Lorens :

> Laisse là saint Thomas s'accorder avec Scott.

— Mais vous même encore, reprit Boileau.....

— Paix là ! éternels disputeurs, dit Molière; quel mal y a-t-il à ce qu'un écrivain de génie emprunte à tel ou tel obscur auteur, un mot ou un vers qui expriment sa pensée, s'ils l'expriment bien? Voyons, la fable, la fable.

La Fontaine continua, et le *Meunier, son Fils et l'Ane* firent le plus grand plaisir. Boileau, Racine, et surtout Molière, que cet apologue si mordant et si simple avoit particulièrement égayé, donnèrent des éloges sincères et vivement exprimés à ce nouveau chef-d'œuvre.

— Cette fable, dit Bernier, me paroît être tout un traité de l'opinion.

Ce mot jeté au hasard fut aussitôt relevé par l'assemblée et devint l'objet d'une discussion en règle.

On passa en revue les variétés, les formes diverses, les révolutions et la nature même de cette impérieuse reine du monde. Bernier, qui avoit eu la facilité de l'observer dans ses voyages en Asie, sous les aspects les plus singuliers, ouvrit un vaste champ aux réflexions que ses récits firent naître.

— Somme toute, dit-il en finissant, prenez un maréchal de France, armé de son bâton, revêtu de ses insignes et transportez-le au milieu d'une tribu de l'Inde, je veux mourir si quelqu'un de ces sauvages pense à lui rendre les respects auxquels la grandeur que l'opinion attache à sa dignité lui donne droit en Europe. Je suis donc tout à fait de l'avis d'Epictète : Les hommes sont bien moins troublés par les choses que par l'opinion qu'ils en ont.

— Eh bien ! moi, s'écria Lafontaine, lorsque je souffre de la goutte ou de la migraine, je trouve que je suis tourmenté par autre chose que par une opinion.

— Je vous arrête, dit Molière, et pour vous ramener au précepte de M. Bernier, je me contenterai de vous rappeler le souvenir de la belle Claudine.

Les quatre interlocuteurs, et La Fontaine lui-même, se prirent à rire.

— Certes, continua Molière, Claudine, après la mort de son mari, n'étoit ni moins belle ni moins bête, au demeurant, que du vivant du cher Colletet. Qu'est-ce donc qui vous a subitement détaché d'elle, si ce n'est l'opinion nouvelle que vous vous êtes formée de son intelligence?

Pour faire comprendre ces derniers mots, il faut remonter un peu plus haut.

Guillaume Colletet avoit la manie d'épouser ses servantes. A l'exemple de l'*Alauda* de Martial, on l'avoit surnommé *Ancillariolus*. Le fait est qu'il en épousa trois. La dernière

et la plus belle se nommoit Claudine. Colletet, afin de laisser à cette femme un renom au-dessus de sa première condition, fit plusieurs pièces de vers qu'il donna sous son nom et qu'elle récitoit avec un certain charme dans les compagnies. Puis afin que la gloire de Claudine lui survécût à lui-même, il eut soin d'écrire, quand il sentit venir ses derniers moments, et de donner à sa femme les sept vers suivants qu'elle distribua quand il fut mort :

Le cœur gros de soupirs, les yeux noyés de larmes,
Plus triste que la mort dont je sens les alarmes,
Jusque dans le tombeau je vous suis cher époux.
Comme je vous aimai d'un amour sans seconde,
Comme je vous louai d'un langage assez doux,
Pour ne plus rien aimer, ni rien louer au monde,
J'ensevelis mon cœur et ma plume avec vous.

Ces vers firent beaucoup de bruit, et le P. Vavasseur les traduisit en latin. Le dernier vers et le plus beau de cette traduction fut transcrit sur la tombe de Colletet :

Condo lubens tumulo, cor, calamumque tuo.

La Fontaine s'étoit singulièrement épris de la belle Claudine : étoit-ce parce qu'il la croyoit poëte ou simplement parce qu'elle étoit belle ? Cette dernière raison me paroît devoir l'emporter, car il a dit quelque part, dans le conte de Joconde :

Une grisette est un trésor.
On en vient aisément à bout ;
On lui dit ce qu'on veut, bien souvent rien du tout.

Toujours est-il qu'il en fut dans l'enthousiasme et fit pour elle sonnets et madrigaux. Mais lorsque Colletet, ce phénix

des maris, fut mort, lorsque le bruit se répandit par la ville que Claudine n'avoit jamais écrit un vers et qu'au fond elle n'étoit qu'une sotte, La Fontaine la prit tout à coup en grippe et la harcela de sarcasmes. Il écrivit alors cette petite méchanceté à laquelle Molière vient de faire allusion :

Les oracles ont cessé,
Colletet est trépassé.
Dès qu'il eut la bouche close,
Sa femme ne dit plus rien.
Elle enterra vers et prose
Avec le pauvre chrétien.
En cela, je plains son zèle
Et ne sais au par-dessus,
Si les Grâces sont chez elles,
Mais les Muses n'y sont plus.
Sans gloser sur le mystère
Des madrigaux qu'elle a faits,
Ne lui parlons désormais
Qu'en la langue de sa mère.

Or, sa mère était blanchisseuse, et ces dames n'étaient pas beaucoup plus lettrées au XVII[e] siècle qu'elles le furent depuis, à l'époque où Vadé se fit leur secrétaire interprète.

— Laissons, je vous prie, ces folies, continua La Fontaine, et ne parlons que de l'opinion en fait de belles-lettres. Il est des chefs-d'œuvre tels que l'*Iliade*, qui la défient; mais la plupart des ouvrages de l'esprit sont soumis à des vicissitudes auxquelles n'ont échappé ni Cicéron, ni Virgile, ni Térence. Moins d'un demi-siècle après Auguste, ne leur préféroit-on pas ouvertement Sénèque, Lucain et les mimes de Laberius?

L'ouvrage de l'opinion se reproduit continuellement sous mille formes différentes. Avant que notre poésie, avant même que notre langue fût formée, Marot, Saint-Gelais et quelques autres firent briller l'étincelle du feu poétique qui s'allumoit

au flambeau des muses grecques et latines. Vint Ronsard qui, la tête pleine de toute cette ancienne poésie, et vide d'idées originales, voulut la faire passer dans la nôtre, et parvint à ne plus parler françois en écrivant cette langue. C'est à lui cependant que l'opinion avoit déféré le sceptre du Parnasse françois. Enfin vint Malherbe, et l'illusion fut dissipée. Ronsard, autant méprisé de nous autres qu'il avoit reçu d'éloges de ses contemporains, est peut-être condamné à l'oubli....... à moins qu'il ne devienne un jour un demi-dieu. Le pauvre Chapelain a presque joui de la célébrité de Ronsard, et sa *Pucelle* n'a paru que pour confondre les éloges que l'on s'étoit trop hâté d'en faire. Il avoit pourtant sur Ronsard l'avantage de parler le langage de son temps.

Aujourd'hui, vous êtes parvenus à suivre les anciens de fort près; mais que ne fait pas craindre après vous, messieurs, la mobilité de l'esprit humain? Peut-être, avant un siècle révolu, verra-t-on l'opinion altérer ou changer à son gré les idées simples du beau, de la nature et du vrai; peut-être le législateur de notre Parnasse sera-t-il le premier en butte à la malignité des zoïles futurs. Corneille et son rival séduisant, ainsi que vous Molière, vous aurez fait revivre en vain Sophocle, Euripide, Plaute et Térence; l'antique simplicité déplaira. Le goût recherché, l'affectation de l'esprit, poursuivis avec persévérance par Despréaux, renaîtront des cendres mal éteintes des Benserade et des Bréboeuf.

La note de Bernier s'arrête ici, et je termine, faute de plus amples renseignements, la conversation de ces maîtres de notre littérature.... D'ailleurs Molière vient de se lever, car on entend sonner l'heure du spectacle à l'horloge de la Magdeleine.

Albert de la Fizelière.

COUP D'ŒIL

SUR

LA VIE ET LES ÉCRITS DU CHANOINE RUMPLER

TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE. (1)

Jusqu'ici on a pu remarquer que le chanoine Rumpler, en butte à des hostilités de plus d'un genre, ne s'étoit tenu pour ainsi dire que sur la défensive. Soit que les attaques de ses ennemis eussent développé chez lui une certaine irritabilité de caractère, soit que, rendu à toute son indépendance par l'effet des événements, il eût cédé à son penchant naturel pour la controverse, nous allons le voir dans la seconde phase de sa vie, qui commence à 1789, se livrer à un système agressif envers un grand nombre de personnes avec lesquelles les circonstances ou sa volonté le mirent en relation.

Quoiqu'il dût être attaché à l'ancien ordre de choses, par son extraction, par son titre canonial, et par ses liaisons habituelles avec les personnages les plus qualifiés dont il se complaisoit à étaler les titres (pages 364 et 365 de l'*Histoire véritable*), il vit arriver avec une espèce d'enthousiasme cette époque de rénovation qui devoit porter de si rudes atteintes aux prérogatives des deux ordres privilégiés dont il faisoit partie. Les sentiments patriotiques qui parurent l'animer attirèrent sur lui l'attention de ses concitoyens, et lors de

(1) Voir les livraisons de mars, avril et mai 1858.

la première formation de la municipalité de Strasbourg, il fut élu au nombre des membres du conseil général de la commune. Le 7 février 1790, il fit une première levée de boucliers en prononçant dans cette assemblée, pour l'élection du maire et du procureur de la commune, un discours dans lequel il s'élevoit fortement contre l'impression et la distribution de listes des candidats, en tête desquels figuroient MM. Dietrich et Mathieu (qui furent ensuite élus) comme contraires aux instructions de l'Assemblée nationale et tendant à gêner la liberté des suffrages. Il protestoit en même temps n'avoir été guidé par aucun sentiment d'acrimonie, ne connoissant pas personnellement les trois *êtres privilégiés* placés à la tête de cette liste. De là, sans doute, le premier germe de la mésintelligence qui éclata entre le maire Dietrich, dont la fin fut si déplorable, et le notable Rumpler. Celui-ci n'avoit pu être admis à participer aux délibérations du corps municipal qu'en prêtant le serment civique exigé par les lois de l'Assemblée constituante de tous les fonctionnaires publics. Dans plusieurs écrits ou feuilles volantes livrées à l'impression, Rumpler prétendit n'avoir prêté ce serment qu'avec la restriction de *pouvoir vivre et mourir en communion avec le chef de l'Eglise universelle, son légitime pasteur supérieur.* Comme au sein du conseil général, Rumpler avoit levé contre le maire l'étendard de l'opposition, Dietrich, profitant de la première occasion qui se présenta de se débarrasser d'un adversaire peu commode, dénonça au conseil général un de ces écrits qu'il traita de *pamphlet*, et obtint, le 26 juin 1791, une délibération par laquelle *le pamphlet distribué avant et pendant la séance par le sieur Rumpler, seroit dénoncé aux corps administratifs, et que l'assistance aux assemblées et délibérations du conseil général lui seroit interdite, jusqu'à ce qu'il eût été statué sur cette dénonciation par les susdits corps et par la justice sur celle faite à l'accusateur du district d'Haguenau.* Ainsi, le nouveau régime traitoit le notable municipal de la même manière que sous l'ancien ordre de choses, le chanoine avoit été

muleté. Rumpler ne se le tint pas pour dit; il eut recours, pour se disculper, à la voie de la publicité, qui lui avoit déjà été favorable dans ses discussions avec les chéfs de son chapitre, en faisant paroître un écrit intitulé : *Dénonciation aux quatre-vingt-trois départements de l'empire françois, d'un attentat aux droits de l'homme et du citoyen, commis par un maire, à la face de tous les corps administratifs du département du Bas-Rhin* (8 juillet 1791), in-8 ; et quatre jours après, une *Adresse à tous les Européens qui ont de l'âme et qui font cas de ce qu'on appelle l'honneur*, in-8 d'un quart de feuille. Une certaine verve acrimonieuse règne dans tous ces écrits, que le maire Dietrich traitoit, non sans quelque raison, de pamphlets, et que leur auteur, avec une complaisance toute paternelle, appelle bonnement des *essais de logique*. La question religieuse étoit fortement intéressée dans toutes ces querelles. Dans son naïf patriotisme, le ci-devant chanoine s'étoit imaginé qu'il pourroit concilier les exigences de l'orthodoxie apostolique et romaine avec la soumission aux lois du nouveau régime. Quoique ayant prêté le serment civique, que le plus grand nombre des ecclésiastiques du diocèse avoit refusé, il persistoit à ne pas se croire dégagé des liens qui, dans l'intérêt de l'unité de la foi, l'enchaînoient au chef visible de l'Eglise. Pénétré des principes de liberté religieuse proclamés par les décrets de l'Assemblée nationale, il avoit proposé dans plusieurs réunions du conseil général, d'autoriser les capucins à laisser leur église ouverte, et plusieurs congrégations religieuses de femmes à continuer de vivre en communauté, si elles en manifestoient le désir. De telles propositions, que l'effervescence du temps rendoit peu populaires, produisirent un mouvement qui se traduisit d'abord par des murmures et des huées de tribune, et ensuite, sous forme d'émeute, par un rassemblement devant la maison du notable, dont on se contenta de casser les vitres. Quant à sa personne, comme il était connu par son caractère obligeant et généreux, elle eût été respectée. Ainsi en butte à l'animadversion populaire, il

n'étoit pas plus épargné dans les conventicules des ecclésiastiques dissidents, qui le traitoient de *schismatique*.

Le renouvellement par voie d'élection du conseil général de la commune, à la fin de 1791, mit un terme aux hostilités du maire et du notable Rumpler. Les suffrages de ses concitoyens l'appelèrent à deux reprises aux fonctions d'assesseur au bureau de conciliation, qu'il remplit à leur satisfaction. On avoit même songé, à ce qu'il prétend, à le nommer évêque constitutionnel du département du Bas-Rhin; mais il avoit positivement décliné cet honneur, *parce que son patriotisme étoit indépendant de tout projet de fortune ou d'ambition* (1).

Dans un autre ordre de faits, Rumpler ne craignit pas de donner des gages plus significatifs de son adhésion à la régénération sociale et à ses conséquences. C'est ainsi qu'il se rendit acquéreur d'un grand nombre de domaines nationaux. Assidu aux adjudications qui avoient lieu dans plusieurs districts du département du Bas-Rhin, il se flatte, dans sa pétition à la Convention nationale, d'avoir valu au trésor public plus d'un million, par les prix plus élevés auxquels il fit porter les enchères. Il avoit aussi pour but de se procurer des domaines convenables à la dotation de l'hospice d'orphelins qu'il se proposoit de fonder. Quelques-unes de ces acquisitions furent faites en commun avec des habitants de la campagne. Mais il se rendit, en son propre et privé nom, adjudicataire de l'ancienne et célèbre abbaye de Sainte-Odile, assise sur les hauteurs de Hohembourg, des ruines et des dépendances de Niedermunster et de Saint-Gorgon. Nous apprenons par un de ses savants compatriotes : « Qu'en acquéreur « bien intentionné, il conserva dans presque toute leur intégrité « les bâtimens de Sainte-Odile (2). » Il fit aussi rétablir, autant

(1) *Reclus qui veut la liberté ou la mort: à la Convention nationale*. Strasbourg, 30 ventôse an II de la République. In-8 de 16 pag. (Pag. 7.)

(2) *Explication du plan topographique de l'enceinte antique appelée le Mur payen*, par J.-G. Schweighœuser. Strasbourg, 1825, in-8, p. 16.

qu'il dépendait de lui, les autels, les statues, etc., qui avoient été l'objet des dévastations du vandalisme révolutionnaire.

Tant de concessions faites par le ci-devant chanoine à l'esprit du temps, et tant de gages donnés à la révolution, ne purent le préserver des persécutions exercées contre les ecclésiastiques. Exilé d'abord à Besançon, il ne fut rappelé à Strasbourg que pour être frappé par un arrêté du Directoire du département, qui le condamnoit, *comme prêtre réfractaire, à être transféré dans le séminaire national, pour y rester, conformément à l'article 10 de la loi du 26 aoust, si mieux n'aime renoncer à la faveur accordée par ledit article et se soumettre à la déportation.* Le choix de Rumpler ne pouvait être douteux. Attaché par des intérêts de plus d'un genre au sol natal, il préféra subir une détention qui se prolongea pendant plus d'une année. Après sa sortie, il prit à bail l'église des Petits-Capucins, où il réunit un certain nombre de fidèles, toujours avec la prétention de n'avoir pas cessé d'être en communion avec le saint-siège; mais les ecclésiastiques dissidents et surtout un père capucin auquel il étoit venu en aide, persistèrent à l'appeler *jureur*, et détournèrent les bonnes âmes d'assister aux exercices de cette petite église. Lui-même a rendu compte de cette particularité dans un *Discours adressé aux catholiques, le troisième dimanche après Pasques dans l'église des Petits-Capucins* (1794), in-8 de 16 pages.

Les périls auxquels il venoit d'échapper étoient d'autant plus menaçants pour lui, que le féroce Enloge Schneider, accusateur public près le tribunal criminel, avoit juré sa perte, et qu'il eût probablement grossi la liste de ses victimes, si Saint-Just et Lebas, envoyés en mission dans le Bas-Rhin, n'eussent fait traduire cet émule de Fouquier-Tinville au tribunal révolutionnaire, qui, cette fois, fit bonne justice.

C'est ici le lieu de mettre en relief un trait caractéristique qui achève de faire connoître avec quelle impétuosité Rumpler se livroit à son penchant naturel pour la raillerie. C'est que malgré la gravité des événements qui s'étoient accomplis

depuis 1789, malgré les chances périlleuses que le régime de la terreur pouvoient lui faire courir, il n'avoit cessé de publier, dans le même esprit, non-seulement des brochures ou des feuilles volantes, mais un gros volume de 5 à 600 pages, intitulé : *Actes d'un bon apôtre méchamment calomnié* ; Strasbourg, 1793, in-8 ; dans lequel il rendoit compte de ses actions et de ses pensées depuis le commencement de la révolution, sans omettre de lancer contre ses ennemis quelques traits plus ou moins acérés. Après le 9 thermidor, il s'étoit adressé au comité de sûreté générale de la Convention nationale, pour obtenir son élargissement. Le comité, avant de statuer, décida qu'il seroit tenu de produire un certificat de civisme dont les termes lui furent dictés, et entre autres conditions qui lui étoient imposées, il devoit prouver *qu'il n'avoit jamais cherché à ridiculiser le nouvel ordre de choses par des satires ou par des bouffonneries et des sorties plates et burlesques*. C'étoit attaquer l'ex-chanoine par son endroit le plus sensible. Il fit paroître à cette occasion un nouveau pamphlet, sans titre et daté de Strasbourg, le 13 octobre 1793, in 8 de 16 pages. Après avoir rapporté textuellement l'arrêté du comité de sûreté générale, il donne un nouvel essor à sa verve caustique, en supposant que les membres de ce comité avoient voulu *faire dépendre d'une rédaction plus ou moins joviale, la liberté d'un co-souverain françois, et n'avoient cherché qu'à faire diversion à leurs importants travaux* (p. 9.) Il ne disconvenoit pas, au surplus, d'avoir eu l'intention d'égayer *les rieurs aux dépens des sots, des administrateurs despotes et des fonctionnaires prévaricateurs*, et parmi ces rieurs il cita son compatriote Ruhl (1), à qui il attribue la rédaction de l'arrêté du comité de sûreté générale, qui lui écrivoit, le 20 octobre 1792 : « Je lirai vos

(1) Philippe Ruhl, député du Bas-Rhin à la Convention nationale, fut décrété d'accusation comme un des promoteurs de l'insurrection du 1er prairial ; pour éviter d'être jugé par une commission militaire, il se donna la mort. Il est auteur de *Recherches sur la maison de Linange*. 1789, petit in-folio.

« *Actes des apôtres*, et à coup sûr je rirai bien, non à vos dé-« pens, mais aux dépens des sots dont le nombre est infini « et que vous ne corrigerez jamais. » Rumpler lui-même ne se corrigea pas; plus soigneux des interêts de sa jovialité blessée que de sa sûreté personnelle, il ne craignit pas d'adresser à Ruhl, et même de faire imprimer une lettre où le persifflage touche de bien près à l'impertinence. Il est bon de remarquer que Rumpler se décerne à lui-même le titre de *Rabelais républicain.*

Un ordre plus régulier dans toutes les branches de l'administration publique ayant été rétabli après la mise en vigueur de la Constitution de l'an III, Rumpler, qui avoit obtenu son élargissement, alla se réfugier à Sainte-Odile, *sur le sommet de la plus haute montagne des Vosges, pour y respirer en paix l'air et la liberté.* Mais il fut loin d'y trouver la quiétude qu'il s'étoit promise. Il eut à soutenir une foule de procès contre des voisins, des coacquéreurs, et même contre les officiers ministériels qu'il avoit employés, et qui s'étaient montrés plus soucieux de leurs intérêts que des siens.

Le soin de ses affaires personnelles et les embarras qu'elles lui suscitoient ne l'absorboient pas tellement que l'activité de son esprit et la bonté de son cœur ne pussent trouver à s'exercer dans une autre sphère. C'est ainsi qu'il réclama près du Directoire exécutif de la république le terme de la détention des ecclésiastiques qui étoient encore incarcérés, en promettant, au nom de la plupart d'entre eux, la prestation du serment de haine à la royauté, qu'il s'efforça de justifier dans une brochure fort curieuse, intitulé : *Vox clamantis in deserto* (Essai sur le serment de haine à la royauté). Strasbourg, 11 ventose, 6e année républicaine, in-8 de 10 pag.

C'est aussi vers la même époque qu'il retrouva dans *ses paperasses* un poëme héroï-comique qu'il avoit composé en 1768, et qu'il considéra comme étant encore assez piquant pour être livré à l'impression trente ans après sa composition, quoique le sujet eût perdu le peu d'intérêt qu'il pouvoit avoir

alors, car il ne roule que sur la destruction d'un tonneau de vin vieux destiné à l'usage exclusif des religieuses âgées de l'abbaye de Mont-Chaux, de l'ordre de Saint-Benoît, et placé au réfectoire depuis un temps immémorial. Croyant se faire lire encore après le *Lutrin* et *Vert-Vert*, l'auteur emprunte à l'un et à l'autre quelques situations et certaines formes de style ; mais l'action est languissante, les personnages mis en scène se livrent à de fréquentes et trop longues digressions. Quoique plusieurs passages soient écrits de verve, il est facile de reconnoître que l'auteur ne connoît pas assez le mécanisme de la versification françoise. Des tableaux peu gazés sous le rapport de la décence sont de nature à offusquer quelques lecteurs d'un goût tant soit peu délicat, alors qu'ils piqueront la curiosité du plus grand nombre. Aucun bibliographe n'a mentionné ce poëme, remarquable d'ailleurs par sa singularité, et qui est devenu rare ; il a pour titre : *Tonnéide ou Tonniade. la Doliomachie ou la Guerre du tonneau, poëme héroï-comique, dédié à un couple de génies.* A Argentcourt (Strasbourg), l'an septième de la métamorphose des Francs. In-8° de 84 p. et de 5 feuillets non chiffrés. Selon sa coutume, l'ex-chanoine assaisonne sa publication de notes et de pièces accessoires où son esprit facétieux et railleur se livre à des ébats qui ne sont pas gais pour tout le monde. Une dédicace et une vignette satiriques, où il tourne en dérision deux ecclésiastiques, qu'il qualifie de *chefs des préposés catholiques de la confession de Strasbourg* et qui l'avoient blâmé d'avoir prêté le serment de liberté et d'égalité, peuvent être considérées comme une représaille plus cruelle que l'offense.

Nous avons sous les yeux un exemplaire de *Tonnéide*, provenant de la bibliothèque du savant naturaliste Hermann, qui a inscrit sur la garde une annotation que nous croyons devoir rapporter textuellement, parce qu'elle nous paroît être l'expression naïve du sentiment d'un compatriote, sur l'ouvrage et l'auteur. Cette note est ainsi conçue : « Par l'archi- « crâne, bon diable d'ailleurs, Rumpler, chanoine de Varsovie.

« Ce livre, mauvais en lui-même, sera un jour une curiosité
« pour le caustique qui y règne. »

On remarque parmi les pièces qui sont à la fin du poëme une lettre du cardinal Zelada à Rumpler, qui avoit consulté le Saint-Siège sur la légitimité des serments de soumission aux lois de la république, de liberté et d'égalité qu'il avoit successivement prêtés. Par cette lettre, datée du 18 novembre 1795, le cardinal répond que la cour de Rome n'a encore prononcé aucun jugement *définitif* sur le premier, et que, quant au second, les laïcs et les ecclésiastiques qui l'avoient prêté *devoient consulter leur conscience*. Comme l'authenticité de cette lettre avoit été contestée, Rumpler la fit déposer d'abord chez un notaire, ensuite au greffe d'une justice de paix de Strasbourg, et par un *appel* spécial invita les catholiques purs à aller en prendre connoissance. L'originalité de l'onomatopée qui précède le texte de cet appel, et par laquelle le facétieux écrivain a cherché à imiter d'une manière bizarre des roulements de tambour, au moyen des lettres et des syllabes qui composait son nom, nous engage à la reproduire :

Rrrrrr, rum; rum, rum; rrrrr,
Rum, rumplerum, rumplerum plerum;
Rrrrrr, rum; rrrrrrrrr, rum!!!

Ce roulement de tambour ne fut-il pas le précurseur dès *baound*, *baound*, de la grosse caisse du *Charivari*.

En général, lorsqu'on est dépouillé de quelque bien de fortune, on n'est guère porté à rire; notre chanoine (1), sous ce rapport, est plus philosophe que la plupart des hommes. Il sembloit trouver une espèce de compensation dans le parti qu'il prenoit de confier à la presse les sujets de grief qu'il croyoit avoir contre ceux qui avoient commis à son préjudice quelque acte de spoliation ou d'iniquité. Dans ce cas, il ne ménageoit personne, pas même les tribunaux qui avoient sta-

(1) Il est bon d'observer ici que Rumpler n'avoit pas cessé de conserver e titre de chanoine de Varsovie.

tué sur les nombreuses contestations élevées entre lui et ses adversaires. Car alors, la législation n'avoit opposé que des digues impuissantes à la licence de la presse et aux déchaînements de l'animosité privée. C'est sous cet aspect qu'il faut considérer un nouveau pamphlet qu'il mit au jour sous le titre de : *Actes d'un bon apôtre méchamment trahi, calomnié, spolié, etc.*; recueil dixième; Strasbourg, Dannebach et Gay, an x, in-8 de 16 pag. D'après cette indication de *recueil dixième*, on seroit porté à croire que depuis 1792 jusqu'en l'an x, Rumpler auroit fait paroître sous le même titre, neuf autres recueils semblables; mais, malgré nos recherches, nous n'avons pu les découvrir. Peut-être aura-t-il compté au nombre de ces *Actes*, les brochures ou feuilles volantes qu'il avoit publiées successivement et dont nous avons rendu compte. Au surplus, ce dernier écrit n'est relatif qu'à des discussions fastidieuses d'intérêt privé.

Les procès nombreux qu'il avoit à soutenir ne satisfirent pas encore son humeur belliqueuse : à la même époque, un nouvel accès de fièvre de controverse l'engagea dans une querelle religieuse et littéraire, avec un de ses compatriotes, nommé Jean-Frédéric Prœsamlé, ex-commissaire du gouvernement près le tribunal correctionnel de Strasbourg, qui avoit publié, en langue allemande, une brochure intitulée : *De la Religion du Christ et de celle des prêtres;* Strasbourg, 1800, pet. in-8 de 48 pag. Cette fois, ce fut un véritable libelle que l'ex-chanoine lança contre l'ex-commissaire. En se constituant le vengeur du christianisme, attaqué dans son essence *par un apprenti prédicant*, Rumpler ne craint pas de fouiller dans la vie intime du pauvre Prœsamlé, qu'il prend pour ainsi dire au berceau, et de lui imputer des faits d'une telle gravité, que celui qui s'en seroit rendu coupable auroit pu encourir des poursuites juridiques. C'étoit à la fois peu charitable et peu chrétien; mais le malicieux chanoine, toujours entraîné par son penchant naturel, alla plus loin, « il fit graver une caricature représentant *l'immortel*

Prœsamlé sortant du cul de Thomas (l'église de Saint-Thomas), en carmagnole, coiffé du bonnet rouge et accompagné d'un cortége d'enfants de la ville qui embouchoient en son honneur leurs trompettes de bois. Cette caricature se trouve en tête de la 2ᵉ édition du pamphlet, qui a pour titre : *Prœsamlé dénoncé par un sot à la police correctionnelle;* Strasbourg, an IX, in-8 de 34 pag. L'agresseur devoit s'attendre à des représailles; elles ne lui manquèrent pas : *Rumpler peint par lui-même, en réponse à la prétendue réfutation philosophique de l'écrit intitulé : Sur la Religion du Christ et sur celle des prêtres*, par Jean-Frédéric Prœsamlé (Strasbourg, an IX), publié peu de temps après, justifia l'ex-commissaire d'une partie des imputations qui lui avoient été faites, sans qu'il cessât de persister dans ses opinions antichrétiennes. Chose remarquable, il y eut plus de modération dans la défense que dans l'attaque, et, par une singularité qui eût été extraordinaire de la part de tout autre, Rumpler la fit réimprimer, avec l'indication de *deuxième édition, ni revue, ni corrigée, ni augmentée, mais diminuée de quelques petites pièces;* Strasbourg, an IX, in-8. Il étoit difficile qu'en pareille matière quelques personnalités ne vinssent se mêler à la discussion.

Par exemple, l'ex-commissaire insinue que Rumpler « avoit « rétabli, en excellent spéculateur, les autels, les ossements, « les croix et les saints, que des mains dévastatrices avoient « brisés à Sainte-Odile, afin que tous les fidèles de la terre « allassent y porter leurs offrandes. » Prœsamlé, qui s'attendoit à voir paroître un nouveau mémoire *dans le genre burlesque et bouffon*, avoit pris et annoncé la résolution de n'y pas répondre; mais, cette fois, l'ex-chanoine s'en tint à la réimpression du *Rumpler peint par lui-même*, qu'il fit seulement précéder d'une tirade injurieuse de trente-trois vers monorimes, dont voici le début :

Braire, est-ce plaire?
C'est le contraire;

Mieux vaut se taire
Ex-commissaire....., etc.

Et le reste dans le même goût.

C'est dans cette lutte, qui paroît avoir été la dernière, que l'ex-chanoine acheva de jeter son feu. L'âge et les infirmités, et surtout l'affaiblissement, sinon la perte totale de la vue, vinrent amortir la fougue de ses anciens penchants. Ses dernières années s'écoulèrent, tantôt à Sainte-Odile, tantôt à Strasbourg, où il mourut le 17 mai 1806.

D'après l'exposé que nous avons tracé des divers incidents de son existence agitée, on doit regretter qu'il n'ait pas su contenir, dans les limites de la modération et du bon goût, l'esprit enjoué et railleur dont la nature l'avoit doué, ce qui ne contribua pas peu à lui attirer une partie des disgrâces qu'il eut à subir dans le cours d'une longue carrière. C'est de lui qu'on peut dire aussi que sa vie fut un combat. Successivement victime des abus de l'ancien et du nouveau régime, il le fut peut-être plus encore de son caractère (1).

Justin Lamoureux.

(1) La reconnoissance nous fait un devoir de déclarer que nous devons à l'obligeance de M. Dorlan, avocat à Schledstadt, ancien membre de l'Assemblée constituante, et possesseur d'une des plus riches bibliothèques de livres et de manuscrits sur l'Alsace, la communication de plusieurs documents qui nous ont été bien utiles pour la rédaction de ce troisième article. Nous devons ajouter ici que Rumpler portoit les prénoms de *François-Louis*, quoiqu'on lise seulement celui de *Louis* au bas de son portrait.

BIBLIOPHILANA

A M. TECHENER, DIRECTEUR DU *BULLETIN DU BIBLIOPHILE*.

Mon cher libraire (il n'y a pas de plus beau titre en littérature que celui-là), nous parlions, l'autre jour, des accidents heureux qui, de temps à autre, occupent le monde des amateurs de beaux livres, et chacun de nous (nous étions quatre ou cinq) avoit, chose étrange, une bonne fortune à raconter.

Celui-ci avoit trouvé, pour rien, dans une vieille armoire, le *Marot* de Pierre Roffet; celui-là, dans une vente, en province, avoit eu, pour un franc, le Salluste in-4° de 1470; le troisième, enfin, le plus heureux des trois, avoit rencontré sur ces quais brûlés et stériles qu'on pourroit très-bien appeler les quais des bibliophiles morfondus, un admirable exemplaire du *Rabelais* d'Estienne Dolet, aux armes d'un cardinal romain, qui étoit, sans nul doute, un bel esprit. Oh! les gens heureux! Et quand vint mon tour, à moi-même, de raconter ma bonne aventure, il fallut bien (à ma honte, à mon préjudice) avouer que depuis tantôt quarante ans que j'achète des livres et que j'en cherche, il m'étoit arrivé une seule fois de rencontrer, pêle-mêle avec des livres de théologie, un charmant *Horace* (de 1676, la bonne date) des grands imprimeurs d'Amsterdam.

Oui, mais écoutez la fin de mon aventure. A peine avais-je acheté et payé le précieux volume, je l'enfouis dans la poche de mon paletot, et, la main sur ma poche, je revins en toute hâte en ma maison. Dans cette maison vit et respire une aimable créature du bon Dieu qui partage, et d'une façon bien naturelle, mon innocente et *dilapidatrice* passion! Et comme j'arrivais un peu tard pour le dîner: — Ne vous fâchez pas! m'écriai-je, on a trouvé cette fois, pour cinquante centimes, une merveille. Au même instant je tirai mon livre de ma poche... O déception! ô désespoir! je m'étois trompé de volume, et je

rapportois en si grand triomphe un tome V de *la Science des Confesseurs*.......

Vous jugez du chagrin, et vous jugez des rires. Quand je revins à la boîte, l'Horace étoit parti, et je vis même errer sur le parchemin qui couvre la face du bouquiniste, un joli petit sourire de contentement.

Le lendemain de cette intéressante causerie, il y eut autour de nous une rumeur, un bruit, un phénomène de bruit, du Molière que venoit de découvrir notre ami d'Ortigue, au bout du Pont-au-Change, un *vendredi*, le 13 du mois d'avril dernier, par-dessus le marché C'étoit une rumeur à ne pas y croire, et tout de suite, comme je voulois en avoir le cœur net, j'écrivis à d'Ortigue.

..... Hélas! la rumeur étoit vraie. (*Hélas!* est ici pour payer un juste tribut aux penchants envieux du Bibliophile!) Mais enfin la chose étoit vraie et j'en étois bien content. D'Ortigue est digne de la fortune; il est un fin connoisseur; il a un tact exquis; comme tous les conquérants, il est né sous un astre favorable.... et si vous saviez que de belles choses il a trouvées, et *pour rien!* Cela va sans dire, et chacune d'elles a sa légende, et dans chaque légende, au lieu et place du démon baffoué et conjuré, c'est un pauvre revendeur aveuglé par l'ignorance — quoiqu'il ait la finesse du diable — à qui il ne reste plus d'autre ressource que de tirer du fonds de ses boîtes saccagées, et de lire le vrai *Décrotoir de vanité*, du bon Henri de Langenstein; Douay, 1581, in-16. C'est bien le plus étrange remède qu'on ait jamais inventé pour calmer les blessures d'amour-propre, et le seul capable de guérir le bibliopole ou le bibliomane, fourvoyé par un adversaire malin; ce qu'en argot de boutique on appelle *enfoncé*. Mon confrère d'Ortigue n'a pas encore eu besoin (et bien lui en a pris le bienheureux et le prédestiné qu'il est) d'acheter ce précieux bouquin presque introuvable.

LE DESTIN DES LIVRES!

Ici je dois citer le *habent sua fata libelli*, pour avertir ceux qui le citent que ce demi-vers charmant qui possède l'énergie

et la concision d'un passage de l'*Art poétique* d'Horace, appartient à un grammairien qui (deux siècles et demi avant l'abbé Delille) étoit un poëte didactique, un certain Terentianus Maurus; justement il a écrit un petit traité sur la prosodie latine, *De Litteris, syllabis, et metris Horatii.*

JULES JANIN.

COMMENT ON VEND L'ÉDITION D'UN LIVRE EN ANGLETERRE.

Ceci est toute une anecdote bibliographique dont le récit ne sera pas sans intérêt pour les personnes qui se préoccupent encore aujourd'hui de la difficulté de fabriquer et de vendre de beaux livres ou des ouvrages coûteux. La leçon nous vient d'Angleterre : nous en aurions beaucoup à recevoir d'elle en tout ce qui se rapporte au commerce largement compris et libéralement pratiqué.

En 1824, M. Sotheby père, libraire à Londres, fit un voyage à Harlem, à la requête de son ami M. Ottley. Ce voyage, entrepris dans le but de collationner les éditions décrites par M. Ottley dans son premier volume des *Recherches sur l'origine et l'histoire de l'Imprimerie*, publiées en 1816, devoit servir, dans l'esprit du savant historien, à confirmer ses hypothèses.

M. Sotheby s'intéressa d'autant plus à ces recherches qu'il crut être, dès le début, sur la voie d'une découverte relative aux marques du papier des éditions du *Speculum humanæ salvationis* et de certains exemplaires de livres xilographiques qui lui passèrent sous les yeux. Cette nouvelle étude lui donna lieu d'espérer qu'il pourroit du même coup établir les hypothèses de M. Ottley, jeter un jour nouveau sur la valeur des préten-

tions de la Hollande à l'invention de l'imprimerie, et parvenir enfin, par l'adjonction de quelques planches du *Speculum* et des éditions xilographiques, à compléter une série de *fac-simile* des productions des imprimeurs primitifs, qu'il avoit commencé à faire lithographier dès 1814.

Telle fut l'origine de l'immense publication terminée depuis peu par M. Leigh Sotheby, et qui fait l'objet de cette notice.

En 1845, ce dernier voulut utiliser les travaux de son père et mettre au jour les *fac-simile* qu'il avoit réunis. M. Sotheby pensoit devoir s'en tirer facilement par l'adjonction de quelques nouvelles planches; mais, lorsqu'il eut jeté les yeux, avec une attention soutenue, sur les notes de son père, il ne tarda pas à reconnoître toute l'importance d'un pareil travail et l'obligation qu'il lui imposoit de tenter une histoire complète de la xilographie.

Dans ce but, il se mit en quête de se procurer les *fac-simile* de toutes les éditions xilographiques qui existent en Angleterre. Le British Museum, les bibliothèques de lord Spencer, de lord Pembroke, de Mgr le duc d'Aumale, de S. G. le duc de Devonshire, de MM. Olford, Inglis, Jonhson et Botfield, lui fournirent des trésors précieux, en même temps que des savants distingués, tels que le révérend Bandinel, de la bibliothèque Bodleienne, et M. Boone, l'éclairoient de leurs lumières. C'est à ce dernier que M. Sotheby doit d'avoir pu ajouter à son ouvrage deux pages du *Livre des Rois*, de l'édition xilographique, dont on ne connoît qu'un seul exemplaire.

Le livre terminé, tiré à 225 exemplaires et relié avec ce luxe et cette solidité qui n'appartiennent qu'aux ouvrages confectionnés à Londres, il s'agissoit de le mettre en vente et de rentrer dans les immenses déboursés d'une telle entreprise.

M. Sotheby s'y est pris de la manière la plus simple pour vendre son édition tout entière; tellement simple, qu'un éditeur parisien, assez entreprenant pour la renouveler, ne

trouveroit pas à placer quatre exemplaires du livre sur lequel il tenteroit son essai.

M. Leigh-Sotheby a répandu un prospectus annonçant à tous ses confrères en librairie que le mercredi 5 mai, il livreroit aux enchères publiques, dans son magasin, 215 exemplaires de l'*Illustrated work on the Block-Books*, en trois volumes imperial-quarto, sur la mise à prix invariable de huit livres sterling (200 fr.).

En moins de deux heures, tout fut enlevé. Les premiers exemplaires mis sur table atteignirent le chiffre de 10 l. 10 s. sterling (262 fr. 50 c.); quelques uns s'arrêtèrent à 9 l. 15 s. (243 fr. 75 c.), et tous les autres invariablement se sont vendus 9 l. 9 s. (236 fr. 25 c.).

Sauf quelques exemplaires adjugés à des bibliothèques publiques ou privées, presque toute l'édition a été acquise par des libraires, et répartie de la manière suivante, pour ne citer que les principaux :

Willis et Sotheran,	de Londres,	33	exemplaires;
Quaritch,	Id.	13	»
Trübner,	Amérique,	12	»
W. Boone,	Londres,	9	»
G. Bohn,	Id.	8	»
E. Allen,	Id.	7	»
Techener,	Paris,	6	»
Skeffington,	Londres,	5	»
Evans,	Id.	4	»
Claudin,	Paris,	3	»
H. Stevens,	Amérique,	3	»
M. Nijhoff,	La Haye,	2	»
Gerold,	Vienne,	2	»
Weigel,	Leipsig,	2	»

Nous prenons acte de cette vente curieuse, dont le produit s'est élevé à la somme de cinquante mille quatre cent huit francs : décidément, le commerce de la librairie n'est pas encore mort..... en Angleterre. A. DE LA FIZELIÈRE.

NÉCROLOGIE

M. BENOIT FOULD

M. Jules Janin, dans une de ces belles pages où, sous chaque expression d'une plume experte en bien dire, on découvre une inspiration du cœur, exposoit l'autre jour en plein *Journal des Débats*,—Quintilien dans sa chaire d'éloquence,— la vie d'un homme considérable, un des athlètes des luttes politiques et littéraires de la monarchie de Juillet.

Il ne nous appartient pas de prononcer ici, dans ces feuillets réservés aux loisirs littéraires, ces mots de la science sévère du gouvernement des peuples; mais M. Jules Janin, dans le tableau qu'il a tracé de la vie publique et privée de M. Benoît Fould, a parlé du « noble goût des livres » et par là du moins, cet homme éminent appartient à nos souvenirs et à nos regrets.

Oui, M. Benoît Fould aimoit les livres, et la dernière ambition de sa vie si bien remplie fut d'apprendre un jour à les connoître.

L'une de ces maladies terribles qui menacent et atteignent trop souvent — en nos temps d'agitations — les hommes voués aux affaires publiques, est venue rompre prématurément le lien par lequel il espéroit se rattacher, dans la vie tranquille du châtelain, aux douces occupations d'un grand esprit remis en possession de sa liberté.

Depuis un an à peine, M. Benoît Fould avoit acquis de la famille de Noailles, la terre de Val-Saint-Germain, et trouvé, dans l'une des galeries du château, un somptueux emplacement disposé par les anciens propriétaires pour recevoir une bibliothèque.

Ce fut pour lui une heureuse occasion de se livrer sans relâche à son goût pour les beaux livres, si souvent contrarié jusqu'alors par les exigences des affaires. Il se complut à y classer quelques très-bons ouvrages qu'il possédoit déjà; puis il s'imposa la tâche de mettre journellement à contribution les meilleurs catalogues de livres pour enrichir ses rayons et compléter la collection des bons auteurs dont il avoit rêvé de faire la société de sa vieillesse. Il négligeoit volontairement et par système tous les livres qui n'ont d'autre mérite que leur rareté, s'attachant aux ouvrages qui promettent et apportent toujours à leur heureux possesseur un enseignement, un plaisir et une consolation : de ceux-là qui ont mérité et obtenu le doux titre d'*amis qui ne changent jamais*.

M. Benoît Fould, et c'est là une preuve ajoutée à tant d'autres, de la distinction de son esprit, avoit les vrais, les sincères instincts du bibliophile. Si la mort aveugle ne lui a pas laissé le temps d'inscrire son nom dans le livre d'or de cette noblesse de l'érudition à laquelle il aspiroit, l'ardeur et la bonne volonté qu'il mit dans ses premières tentatives serviront d'exemple à ceux qui, favorisés comme lui par l'intelligence et par la fortune, se doivent au culte et à l'encouragement des lettres et des arts.

L'une des plus belles gloires et des plus enviables pour un homme de bien qui est riche, n'est-elle pas de couronner une vie laborieuse par une vieillesse libérale et de mériter qu'on transcrive un jour sur sa tombe, cette inscription trouvée à Rome :

« Il pratiqua la vertu et il aima les lettres. »

J. T.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES

M. J. Quicherat, dans une intéressante notice de la *Correspondance littéraire*, annonce la découverte d'un nouveau monument relatif à Jeanne d'Arc, et contemporain ou peu s'en faut, de cette femme célèbre.

Il s'agit d'une tapisserie découverte à Lucerne, et achetée par M, le marquis d'Azeglio. Elle représente l'entrée de Jeanne d'Arc à Chinon. « L'ouvrage, d'assez petite dimension, paroît être un fragment de bordure qui encadroit ce qu'on appeloit autrefois « une chambre de tapisserie. » Le costume des personnages offre une si grande ressemblance avec celui des miniatures du temps de Charles VI, que, si l'on n'étoit pas limité par le sujet, on placeroit l'époque de la fabrication plus près de 1420 que de 1430. » Et une légende en *allemand* semble attester que le travail est germanique ; cependant le style est essentiellement françois, soit qu'on ait copié en Allemagne des cartons exécutés en France, soit que la pièce ait été exécutée en France (par exemple à Arras), avec destination pour l'Allemagne. Cette dernière conjecture semble justifiée par les fautes accumulées dans la légende qui se lit ainsi :

Vie kunt die Juckfrow von Got gesant
dem Delphin in sin Land.

(Comment vient la Pucelle envoyée de Dieu au Dauphin dans sa terre. »

M. J. Quicherat est d'autant mieux fondé à croire que cette tapisserie n'a pas été exécutée en Allemagne, que l'inscription est en patois flamand et non en allemand incorrect.

Voici la description que fait M. Quicherat de cette intéressante composition :

« A gauche est une ville figurée par une double enceinte de murs crénelés avec un donjon et une église dans l'intérieur

de la seconde enceinte. Deux personnages à mi-corps apparoissent entre les créneaux. Sur la fortification s'ouvre un portail dont le pont-levis est abattu, et l'on voit s'avancer sur ce pont Charles VII, suivi d'un chevalier. Le chevalier est armé de toutes pièces; le roi a la couronne en tête. Son habit est une demi-houppelande à jupe bouillonnée et déchiquetée par le bas. Il a la main droite appuyée sur la ceinture; il lève la main gauche comme pour accueillir une cavalcade de cinq personnages au milieu de laquelle figure la Pucelle.

Jeanne est armée d'un harnais blanc avec des gardes brunies; elle a sur la tête une chapeline, ou grosse calotte de fer qui est posée par dessus un chaperon, de sorte que le tour du chaperon garnit le bas de la chapeline, à l'instar d'un turban. Un gorgerin très-élevé, garni d'une petite collerette, lui couvre la totalité du cou. L'armure du buste est cachée par une veste sans manches (ce qu'on appeloit huque), entièrement déchiquetée sur l'ouverture du devant et sur le bord inférieur. Elle tient à la main droite son fameux étendard. C'est un drapeau long et étroit, terminé par une double queue, et sur lequel est représenté tout près de la hampe le Christ assis dans sa gloire entre deux anges en adoration. Vers la pointe, on voit trois rosaces qui ont été mises là au lieu de trois fleurs-de-lys, soit par une erreur de mémoire, soit par la faute du devis qui n'expliquoit pas assez clairement au dessinateur la nature des fleurons qu'il devoit exécuter en cet endroit.

« Les autres cavaliers sont à la droite de la Pucelle. Deux la précèdent et sont armés à blanc; le premier est un chevalier qui adresse la parole au roi, le second tient une arbalète et se tourne du côté de la Pucelle. Les personnes placées derrière sont : un page en costume de ville, qui porte une lance, et un écuyer qui tient un bâton à la main gauche.

« Toutes ces figures se meuvent sur un fond semé de rinceaux, et de petits soleils se trouvent reproduits comme bossettes sur plusieurs pièces de l'armure de Jeanne, et à la ren

contre des lanières qui forment le harnais de son cheval.

« La composition qu'on vient d'écrire n'a rien d'historique. Lorsque Jeanne d'Arc se présenta à Chinon, elle n'avoit ni étendard ni armure. Son habit étoit celui d'un valet d'armée, et, loin que Charles VII soit venu la recevoir sur le seuil de la ville, il fit toutes sortes de difficultés avant de l'admettre en présence. La tapisserie de M. d'Azeglio rend donc les choses d'une manière purement légendaire. Il ne faut pas y chercher non plus la ressemblance des personnages; mais leur ajustement, celui surtout de la figure principale, est conforme aux descriptions que nous fournissent les documents authentiques. Il est incontestable que le dessinateur a opéré d'après des notes recueillies ou des détails donnés de bouche par quelqu'un qui avoit vu la Pucelle dans le temps où elle était à la tête des armées. »

L'école des Beaux-Arts vient d'être mise en possession d'une riche collection de livres d'architecture, qui pourra servir de cadre et de noyau à une bibliothèque digne de ce grand et utile établissement d'instruction publique.

Ce don, résultat d'une pensée pieuse, a été fait dans les circonstances suivantes :

M. Destouches, architecte du Panthéon, mourut en 1851 et laissa, avec une fortune importante, une admirable bibliothèque qui revint à ses deux fils et à M. Lefuel, son gendre.

Les héritiers, peu soucieux de garder des livres qui ne leur étoient pas d'une grande utilité, prirent le parti de les mettre en vente, au grand regret de l'un d'eux, M. Charles Destouches, jeune homme distingué, d'un caractère élevé, et artiste d'une grande espérance.

Se trouvant assez riche pour garder une collection qui étoit une partie de la gloire de son père, il fit faire deux parts des ouvrages qui constituoient cette portion de l'héritage commun.

On mit dans l'une tous les livres précieux, rares ou importants, qui avoient coûté tant et de si difficiles recherches à M. Destouches père; on laissa dans l'autre les ouvrages courants et que l'amateur est toujours sûr de pouvoir trouver à acquérir quand il en a besoin. Cette partie du catalogue fut vendue aux enchères publiques (le *Bulletin* a enregistré les particularités de cette vente dans les n^os de mars 1851, p. 125). Quant à l'autre, elle fut achetée à la succession, à l'amiable et à dire d'expert, par M. Charles Destouches.

A partir de ce moment, le jeune et intelligent amateur s'appliqua sans cesse à compléter une collection si brillante à son début, et sa fortune lui permit de faire de ce soin l'une des occupations importantes de sa vie. En peu de temps, il avoit déjà composé un véritable cabinet d'artiste et de connoisseur. Il en étoit là, lorsque la mort vint le frapper subitement, après quelques mois d'un mariage qui faisoit son bonheur.

Mme Destouches, après la mort de son mari, n'a pas voulu rentrer dans un monde dont elle étoit l'idole; mais où elle avoit été si cruellement frappée! Elle est entrée en religion, et, au moment où elle prononçoit ses vœux, elle a prié son père d'offrir à l'école des Beaux-Arts une bibliothèque qui perpétuera, dans le souvenir des artistes, le nom que la mort n'a pas laissé le temps à Charles Destouches d'illustrer dans un art qu'il aimoit, et pour lequel il avoit de remarquables aptitudes.

OUVRAGES RÉCOMPENSÉS PAR L'ACADÉMIE FRANÇOISE. — L'Académie françoise a tenu jeudi 19 août sa séance solennelle pour la distribution des différentes séries de prix qu'elle a mission de décerner annuellement.

M. Saint-Marc Girardin présidoit la séance.

Le prix de poésie avoit pour sujet la *Guerre d'Orient*. M. Julien Dallière a obtenu le prix d'une valeur de 2,000 fr. Une mention honorable a été accordée à M. Siméon Pecontal, sous-bibliothécaire au Corps législatif.

L'Académie avoit à distribuer six prix aux ouvrages qui lui avoient paru le plus utiles aux mœurs. Ils consistoient en deux médailles de 2,500 fr., une de 2,000 et trois de 1,500.

Les deux premières ont été accordées :

Au *Manuel d'économie politique*, de M. Henri Baudrillard, et à la *Vie de la sœur Rosalie*, par M. le vicomte de Melun; la seconde à l'*Essai de logique*, de M. Ch. Wadington, et les trois dernières à *Rome et Judée*, par M. de Champagny; au *Spiritualisme chrétien*, de M. de La Farelle, et à la *Grèce tragique*, de M. Halévi.

Le prix d'éloquence, de 3000 fr., fondé par M. de Monthion, et qui avoit cette année pour sujet : le *Génie historique et oratoire de Thucydide*, a été décerné à M. Jules Girard, maître des conférences à l'École Normale.

Les neuf dixièmes du revenu de 10,000 fr. légué par le baron Gobert aux auteurs des meilleurs ouvrages sur l'histoire de France, ont été maintenus cette année à M. Poirson pour son *Histoire d'Henri IV*. Le partage du dixième restant a été également maintenu à M. Chéruel pour son *Histoire de l'administration monarchique*, et à M. Théophile Lavallée pour son *Histoire de la maison de Saint-Cyr*.

Le prix de 1,500 fr., fondé par M. le comte Maillé de Latour-Landry en faveur d'un écrivain ou d'un artiste que ses travaux et ses progrès rendent digne de l'intérêt de l'Académie, a été attribué cette année à M. Livet, rédacteur du *Moniteur* et éditeur d'une *Histoire de l'Académie françoise*.

Le prix de 3,000 fr., fondé par M. Bordin pour encourager les hautes études littéraires, est décerné à M. Bouchitté pour son ouvrage intitulé : *Le Poussin, sa vie et son œuvre*.

M. Thalès Bernard, auteur de poésies, a reçue la récompense

honorifique fondée par M. Lambert pour rémunération de travaux littéraires.

Voici le programme des concours pour 1859 :

L'Académie propose pour sujet d'un prix de poésie de la valeur de 2000 fr. : *La sœur de charité au* XIXe *siècle.*

Les ouvrages ne dépassant pas une limite de 300 vers seront adressés au secrétariat avant le 1er avril 1859.

L'Académie remet au concours, pour sujet d'un prix d'éloquence d'une valeur de 2,000 fr., l'*Éloge de Regnard* (concours annulé en 1858). Les ouvrages devront être adressés avant le 1er mars 1859.

L'Académie propose pour sujet d'un prix d'éloquence d'une valeur de 2,000 fr. à décerner en 1860: une étude littéraire sur le *Génie et les écrits du cardinal de Retz.* Les ouvrages devront être envoyés avant le 1er janvier 1860.

L'Académie décernera pour la première fois, en 1860, le prix triennal de 1,500 fr. fondé par feu M. Achille Halphen pour être attribué à l'auteur de l'ouvrage jugé le plus remarquable au point de vue littéraire et le plus digne au point de vue moral.

Le Moniteur publie les promotions suivantes dans la Légion-d'Honneur à la date du 15 août :

Commandeur :

M. Cayx vice-recteur de l'Académie de Paris.

Officiers :

MM. Jules Sandeau, de l'Académie français; Philippe Lebas et Reinaud, de l'Académie des inscriptions et belles lettres.

Chevaliers :

MM. Henri Murger, romancier; de Warren, auteur de l'*Inde anglaise;* Bourquelot, bibliographe et professeur adjoint à l'école des Chartes; de Laplace, secrétaire perpétuel de la société des antiquaires de Normandie; Leblanc, auteur des *Recherches sur les inscriptions chrétiennes de la Gaule.*

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

AOUT 1858.

---

522. ANDREA (*Jean d'*). Summa super quarto decretalium : quæ et si brevis est verbis utilitate tamen longa satis. *Impressa per Hieronymum Holtzel civem Nurembergensem*, 1507 ; pet. in-4, goth. cart. n. rogné. 35—»

Cet opuscule de huit feuillets, non compris le titre, est rare. Jean d'Andrea, célèbre canoniste du xve siècle, professeur de droit canon à Pise, à Padoue et à Bologne, a été confondu par quelques auteurs avec Jean Andrea, évêque d'Aleria, en Corse, né l'an 1417; on a souvent attribué à ce dernier les ouvrages sur les décrétales. Le commentaire sur le quatrième livre traite des fiançailles et du mariage. Ce sujet, toujours scabreux pour les canonistes, offre des particularités très-curieuses. On sait avec quelle liberté de style les théologiens discutent ces matières. Ainsi, J. d'Andrea nous apprend que les enfants ne peuvent être fiancés qu'à l'âge de sept ans ; il y a cependant une exception : *Nisi esset proxima etati et malicia suppleret etatem: Maxime cum tentassent commisceri.* L'homme peut se marier à l'âge de quatorze ans, et la femme à l'âge de douze ans. Il faut lire les détails relatifs aux empêchements de mariage par suite de parenté spirituelle, et surtout le chapitre intitulé : *De frigiditate, artatione et maleficio.* Enfin, le canoniste termine son œuvre par cet avis charitable : *Et contrahere cum meretrice que vult desistere meretricari opus est pietatis.*

523. BEROALDE (*Philippe*). Declamatio de tribus fratribus ; ebrioso, scortatore et lusore.

= WIMPFFELING (*Jacques*). Germania, ad rempublicam

Argentinensem. — Ad universitatem Heydelbergensem oratio de annuntiatione angelicâ. *Impressum per Joh. Prüss civem Argentin.*, 1501 ; in-4, cart. n. rog. 35—»

Ce recueil est rare. Nous avons déjà parlé dans le *Bulletin* (juillet 1855, pp. 291-293), de Phil. Beroalde l'aîné, l'un des plus célèbres littérateurs du XVe siècle, ainsi que de la dissertation singulière *De ebrioso, scortatore et lusore.* Cet opuscule a été imprimé pour la première fois à Bologne, 1499; l'édition de Strasbourg, 1501, n'est citée que par Panzer. Nous rappellerons à nos lecteurs que l'ouvrage de Beroalde a été traduit en prose françoise par Calvi de la Fontaine, *Paris*, 1556; et en vers françois, par Gilb. Damalis, *Lyon*, 1558.

Jacques Wimpffeling, à qui l'on doit cette édition, étoit professeur d'éloquence et de littérature grecque à Heidelberg, de 1497 à 1500; puis il se retira à Strasbourg. Ses opuscules sont très-rares, et le *Germania* mérite de fixer l'attention des curieux et même des historiens. Dans la première partie de ce livre, l'auteur combat les prétentions des rois de France sur la ville de Strasbourg et sur le littoral du Rhin, fleuve qu'ils considéroient comme la limite naturelle de leur royaume. Dès l'an 1444, le dauphin Louis, fils de Charles VII, envahit l'Alsace et assiégea Strasbourg, sous le prétexte de revendiquer les droits de la France, qui, disoit-il, devoit s'étendre jusqu'au Rhin. Depuis quatre cents ans, cette question n'a cessé d'être débattue soit par les armes, soit par les traités. Louis XIV réalisa en partie ce projet, lorsqu'il s'empara de Strasbourg et de l'Alsace; mais ce n'est que sous l'Empire, et pendant quelques années seulement, que le Rhin est devenu complétement un fleuve françois. La seconde partie de l'ouvrage de Wimpffeling est spécialement consacrée à la ville de Strasbourg. Les détails que donne l'auteur sur l'administration municipale, sur l'état de la religion, sur l'éducation des enfants, sur les avantages de l'instruction, etc., sont fort intéressants. Les premiers feuillets du *Germania* sont ornés de deux belles gravures sur bois : l'une représente les armes de Strasbourg, surmontées de six vers latins en l'honneur de cette ville; l'autre représente la Vierge assise avec l'Enfant Jésus, et cette devise : *Virgo roga prolem quod plebem servet et urbem.*

L'*Oratio de annuntiatione angelica* est un discours académique plutôt qu'une dissertation théologique; il fut prononcé dans l'Université d'Heidelberg le 24 mars 1500. On y remarque de curieuses digressions sur les mauvais prédicateurs, sur les devoirs des professeurs et des étudiants. Entre autres conseils que Wimpffeling donne aux étudiants, il leur recommande de mépriser les insultes des soldats qui les provoquent dans le seul but d'exciter des rixes et de se servir de leurs armes pour les blesser ou les tuer.

Ap. B.

524. BUCHANAN (*George*). De jure regni apud Scotos, dialogus. *Edinburgi, Joh. Rosseus*, 1579; pet. in-4, cart. .... 25— »

Livre curieux et RARE. — George Buchanan, Ecossois, poëte et historien célèbre, naquit en 1506. Zélé partisan de la réforme, il fut chargé par les États, de l'éducation du roi Jacques VI. Malgré son emploi de précepteur royal, il soutint et défendit par ses écrits les droits du peuple sous une monarchie. Nous avons déjà signalé dans le *Bulletin* (avril et mai 1855, p. 194-195), la dédicace du *Baptistes*, adressée au roi Jacques VI, et écrite avec une sévérité de style qu'on chercheroit en vain dans les épîtres du même genre. Le dialogue *De jure regni apud Scotos*, qui a pour but d'établir les droits réciproques du peuple et du souverain, est également dédié au roi, âgé de treize ans, en 1579. On retrouve dans cette pièce le style de la dédicace du *Baptistes*. L'auteur informe Jacques VI que ce dialogue est composé depuis longtemps, mais qu'il s'est abstenu de le publier pendant les troubles qui agitoient l'Ecosse. Cependant il a jugé utile de le faire imprimer, aujourd'hui que la tranquillité est rétablie, afin d'instruire le roi de ses devoirs envers la nation qu'il gouverne. « Ce n'est pas seulement un conseiller que je vous adresse, dit-il; c'est un censeur hardi et importun qui vous suivra au milieu des écueils de la flatterie. Il vous retiendra dans la bonne voie où vous vous êtes engagé; et si vous vous en écartez, il vous réprimandera et vous y fera rentrer. » Buchanan termine son livre par une ode latine, intitulée : *Rex stoïcus*, et parfaitement en harmonie avec le texte de l'ouvrage. Cette pièce commence ainsi :

Regem non faciunt opes;
Non vestis tyriæ color;
Non frontis nota regiæ;
Non auro nitidæ trabes.
Rex est qui metuit nihil :
Quem non ambitio impotens,
Et nunquam stabilis favor
Vulgi præcipitis movet.

AP. B.

525. Catalogue des anciens roys et princes de Gaule (dite depuis France), extraict dans les œuvres et histoires gauloises du sieur P. de Riviere, non encores mises en lumiere, par ordre et suitte continue des temps, depuis le Deluge universel jusques à l'establissement du royaume françois audict pays, avec les tesmoignages externes, à ce qu'on ne puisse soupçonner

d'affectation les propres (*sic*), et qu'on voye qu'aucune autre nation ne peut demonstrer si ancienne et perpetuelle suitte des Roys et Princes; avec deux tables, l'une desdits Princes, l'autre des Évesques de l'Église gallicane, ès premiers siècles du Christianisme. (*Paris*,) *Par Claude Percheron*, 1610, in-4 de 35pag., plus le titre, 1 feuillet pour l'errata, 6 pag., 1 feuillet pour un second errata, et un grand tableau plié...... 28— »

L'examen de ce livre rare et singulier nous permet de corriger et de compléter l'article qui le concerne dans la *Bibliothèque historique de la France*, édition de Fevret de Fontette. Le P. Lelong, dans sa première édition, avoit cité cet ouvrage, en abrégeant le titre et en le transcrivant avec peu d'exactitude; les auteurs de la seconde édition n'ont rien changé à cette citation fautive et incomplète, mais ils ont ajouté un nouvel article ainsi conçu: « N° 3859. *Catalogue des anciens Rois et Princes des Gaules* (dites depuis France), par Étienne Percheron. 1610, in-4. » Voilà donc deux ouvrages et deux auteurs au lieu d'un. Or, le privilége du roi, en date du 8 février 1610, nous apprend que maître Paul de Rivière, conseiller en la prévôté et siége présidial de Paris, avoit, « avec un grand soin et peine, recueilly et composé *une ample histoire des faicts et gestes des anciens Roys, Princes et personnages illustres des Gaulois et François et nations circonvoisines*, » et qu'il se proposoit de la faire imprimer sous ce titre : *La Gaule France*, « pour la commodité de tous amateurs de la vraye histoire. »

L'*ample histoire* composée par Paul de Rivière n'a pas été publiée. Quant à ce *Catalogue des anciens Roys et Princes de Gaule*, qui en est extrait, il aura été probablement rédigé par Étienne Percheron, fils de l'imprimeur Claude Percheron. Cet extrait nous donne une idée de ce que devoit être l'ouvrage original, dans lequel l'auteur avoit établi, *par un labeur indicible*, la « suitte perpétuelle de Roys ou Princes, qu'il a fallu tirer de divers endroits d'autheurs, tant Grecs et Romains anciens, que des Bretons, Allemands, Italiens et Flamands. » Cette *suite perpétuelle* commence aux enfants de Japhet, fils de Noé, lesquels seroient venus peupler la Gaule après le Déluge.

A défaut de l'Histoire de Paul de Rivière, il faut nous contenter de l'extrait d'Etienne Percheron. Cette Histoire étoit conservée sans doute dans la famille Percheron, car, quarante ans plus tard, un descendant de cette famille, avocat du roi à Montfort, écrivit un poëme latin sur ces belles origines gauloises, en prenant le pseudonyme de Nicolas Unelius : *Nicolaï Unelii Franciados libri duo, ad Christianum regem Ludovicum XIV, poema heroicum ad imitationem Æneidos*. (Parisiis, Chevallier, 1648, in-8 de

63 p.) Le poëme ne remonte pas si loin, il est vrai, que l'Histoire : il commence seulement à Francus, fils d'Hector.

Notre exemplaire présente des corrections qui paroissent autographes. Sont-elles de Paul de Rivière ou d'Étienne Percheron?

P. L.

526. Discours prononcez à l'Academie françoise le jour que Messieurs de l'Academie de Soissons sont venus luy faire compliment sur l'établissement de leur Academie. Avec quelques ouvrages de prose et de vers, qui y furent lus et recitez le mesme jour. *Paris, Pierre Le Petit*, 1675, pet. in-12 de 90 p......... 12 — »

Ce petit livre, que nous n'avons jamais vu cité, est très-curieux au double point de vue de l'histoire et de la typographie. La visite des académiciens de Soissons à l'Académie françoise est mémorable. On en trouve un récit circonstancié dans l'*Histoire de Soissons*, par MM. P. Lacroix et Henri Martin, qui n'ont pourtant pas connu le recueil que nous décrivons, et que les auteurs de la *Bibliothèque historique de la France* n'ont pas cité à côté de l'ouvrage de Jean de Héricourt, *De Academia Suessionensi* (Montalbani, 1688, in-8). Ce recueil contient les Lettres de l'établissement de cette Académie, données par Louis XIV; le discours de Guérin, avocat du roi à Soissons, en présence de l'Académie françoise; le discours d'Hébert, trésorier de France à Soissons; la réponse de l'abbé Cotin, et les pièces en vers et en prose lues dans cette séance solennelle où les deux Académies étoient face à face. L'intérêt que présente ce livret, à l'égard de son exécution typographique, nous paroît encore supérieur à son intérêt historique : c'est une impression exécutée à Paris par Pierre Le Petit, imprimeur et libraire du roi, à l'imitation des éditions elzéviriennes. On y remarque la plupart des fleurons qui caractérisent les livres sortis des presses d'Amsterdam et de Leyde, la vignette, à la Chimère, celle qui offre la tête de Buffle, le fleuron au Crabe, etc. Ces différents fleurons sont copiés, avec de légères variantes, d'après les fleurons des Elzéviers.

P. L.

527. Erasme. Lingua, per Des. Erasmum Roterodamum. Opus novum, et hisce temporibus aptissimum. *Basileæ, ap. Jo. Frobenium*, mense Augusto, 1525; in-8 .... «—»

Les ouvrages d'Érasme, imprimés séparément au commencement du XVI[e] siècle, ne sont pas communs. On connoît la beauté des éditions de Froben, et notre exemplaire est bien conservé. Cette première édition du Traité *De lingua*, ou mieux *De linguæ usu et abusu*, a été publiée sous les

yeux de l'auteur; il en a relevé lui-même les fautes typographiques dans un *errata* où il déclare que ces erreurs ne doivent point être imputées à la négligence de l'imprimeur, mais au manuscrit, tellement surchargé de corrections et d'additions, qu'il peut à peine le déchiffrer.

Les bavards n'étoient pas moins nombreux au XVIe siècle qu'au XIXe; Érasme a composé son traité pour essayer de les corriger de leur intempérance de langue. Ses efforts ont eu peu de succès, mais ils nous ont valu un livre curieux, plein d'érudition, où sont décrits les maux qu'entraînent les indiscrétions de la langue, les avantages que procure un usage prudent et sensé de cet organe, et les moyens de modérer le désir incessant de parler à tort et à travers. Nous avons vu avec plaisir qu'Érasme a su rendre justice aux femmes : « On les accuse, dit-il, d'abuser de la langue ; mais une foule d'hommes ont la langue tellement méchante et venimeuse, qu'auprès d'eux les femmes semblent être vraiment sobres de paroles. » Au surplus, le Traité d'Érasme n'a point vieilli. Le temps n'a pu détruire le vice que ce moraliste attaquoit en 1525. On lit sur le titre du volume : *Opus novum, et hisce temporibus aptissimum*, ouvrage nouveau et très-convenable à notre temps. Changeons un mot, et ce livre nous appartient : ouvrage ancien, très-convenable à notre temps.

AP. B.

528. FRANKLIN. Opuscules de Francklin. *S. n.* (vers 1785), in-12, mar. v., fil., n. rog. (*Niédrée.*). 45 »

Ce recueil, provenant des bibliothèques Aimé Martin et Armand Bertin, est formé de pièces volantes composées par Franklin lors de son voyage en France, et imprimées vraisemblablement à son retour en Amérique, sinon dans une imprimerie particulière de Londres que nous ne connoissons pas. Il va sans dire qu'aucune de ces pièces n'a été citée par les bibliographes. On peut parier à coup sûr qu'un second exemplaire d'un pareil recueil n'existe pas au monde. Il suffira, pour faire apprécier la curiosité de ces *bagatelles*, imprimées peut-être par les soins d'un admirateur enthousiaste du *Bonhomme Richard*, de donner une nomenclature exacte et détaillée de tout ce que renferme ce joli volume :

Bagatelles (faux titre). Dialogue entre la Goutte et M. F. (A minuit, le 22 octobre 1780), 16 pages. — Avis à ceux qui voudroient s'en aller en Amérique. 1784, 15 p. — A Passy, le 10 novembre 1779 (franç. et angl.), 8 p. — Information to those who would remove to America, 12 p. — Avertissement du traductéur (Lettre à M. Brillon sur la *manne* tombée sur la rivière, à Passy, dans l'été de 1778), 4 p. — M. F-n à Mme H-s, 2 p. — Parabole contre la persécution, à l'imitation du langage de l'Ecriture, 2 p. — Le Sage et la Goutte (en vers). 2 p. — M. F. à Mme La Fr-é, 2 p. Remarques sur la politesse des sauvages de l'Amérique septentrionale, 16 p. — Remarks concerning the savages of North-America, 8 p. — To the royal Academy of....., 6 p. — Les Mouches à Mme He-s, 2 p.

P. L.

529. GAUSSART FLAMIGNON (G.). Six livres de similitudes, tirées de toute sorte d'animaux; extraictes de divers autheurs chrestiens et profanes. *Paris, Gilles Beys*, 1577; in-16, parch........................... 30— »

Volume RARE. G. Gaussart Flamignon, prieur de Sainte-Foy, à Coulommiers, composa ce livre pour l'instruction d'un enfant de onze ans, Pierre Bergeron, fils d'un avocat au Parlement.

C'est un recueil de comparaisons entre les animaux et les hommes, extraites et traduites des auteurs sacrés et profanes. Ainsi, le Veau *enseigne pourquoi les méchants sont heureux en ce monde;* le Lion *représente Jésus-Christ, le diable, les prélats et tout ce qui est excellent; on y voit encore Providence, Constance, Rapine, Violence, etc.* Tous les êtres animés figurent dans ce petit volume, et nous donnent des leçons de morale. Le 1er livre traite des quadrupèdes; le 2e, des quadrupèdes *ponans des œufs*; le 3e, des oiseaux; le 4e, des poissons; le 5e, des serpents; le 6e, des mouches et autres insectes. L'auteur auroit pu dire avant La Fontaine :

Je me sers d'animaux pour instruire les hommes.

A défaut des vers de La Fontaine, nous avons la prose du bon prieur de Coulommiers, et cette prose est empreinte d'une remarquable naïveté. De plus, la diversité des exemples empruntés à l'Ecriture, aux saints Pères, aux auteurs profanes, tels que Sénèque, Erasme, etc., rompt la monotonie habituelle des livres de morale et rend agréable la lecture de cet ouvrage. On pourroit reprocher à G. Gaussart d'être un naturaliste peu exact, mais on se rappellera qu'il est seulement un compilateur. Il a respecté les textes qu'il traduit, et il attache bien moins d'importance aux mœurs véritables des animaux qu'à certains détails qui peuvent concourir à réformer les mœurs des hommes.

Ce livre a fait partie de la bibliothèque d'André Félibien, historiographe du roi, et de celle d'Hyacinthe Théodore Baron, ancien doyen de la Faculté de médecine de Paris, et premier médecin des camps et armées du roi. Les armoiries de ces deux personnages sont attachées aux plats intérieurs de la reliure. Il est également utile de faire observer que ce volume est complet, mais qu'il y a des erreurs de pagination et des transpositions de feuilles.

530. Histoires admirables des miracles estranges qui sont advenus en grand nombre et adviennent encores journellement en la marchande et fameuse ville d'Amsterdam, en un lieu appellé Tucht-Huys, situé sur la sainte voye. Ausquels est adjousté sur la fin encore

un miracle très-admirable de S. Justicia. *Leyden, par Theodore Johannes*, 1612, pet. in-4 de 9 ff., v. 18—»

Voilà un très-singulier opuscule, que les plus savants catalogographes ne manqueroient pas de classer dans l'histoire des miracles et des lieux saints, en le jugeant sur son titre. Mais c'est une facétie allégorique, qu'il faut placer parmi les ouvrages qui traitent des maisons de force, des hôpitaux, des mendiants, etc. On appeloit *Tuchthuys* une maison pénitentiaire où l'on enfermoit les gueux et les vagabonds à Amsterdam, et où ils étoient forcés de travailler en sciant du bois, sous peine de mourir de faim. Ces malheureux, qu'on amenoit infirmes en apparence, sortoient de là guéris et ingambes, grâce à l'intervention des saints ordinaires de l'établissement : S. Raspinus et S. Prioponos, patrons de la scie, et S. Ponos et S. Labor, patrons du travail. Quant à S. Justicia, il ne faisoit pas moins de miracles, mais il manifestoit sa puissance par des moyens plus rigoureux : ainsi une fille, qui se disoit possédée du diable, se trouva exorcisée et délivrée de la possession diabolique, grâce à trois croix que S. Justicia lui fit marquer sur le dos avec un fer rouge : « Desquelles croix le diable avoit si grand peur, qu'avec horrible tempeste il la laissa. » L'auteur de cette relation édifiante devoit être quelque fidèle serviteur des saints nouveaux de Tuchthuys.

P. L.

531. Historia aliquot sæculi nostri Martyrum, nunquam antehac typis excusa. *Moguntiæ, apud S. Victorem, excudebat Franç. Behem*, 1550 ; pet. in-4, cart. 50—»

Ce petit volume, de 75 feuillets, est parfaitement conservé et très-rare; il porte pour titre courant : *Historia martyrum Angliæ*. Ce livre, écrit par deux chartreux, Vitus à Bulken et Guillaume à Sittart, contient l'histoire de l'évêque Jean Fischer, de Thomas Morus et de plusieurs chartreux qui furent persécutés, torturés et mis à mort sous le règne de Henri VIII. C'est un document curieux pour l'histoire de la Réforme en Angleterre. On trouve à la fin du volume trois pièces de vers latins à la louange des chartreux ; l'une de ces pièces est un poëme saphique de Sébastien Brandt.

532. HIPPOCRATE. Les Aphorismes d'Hyppocrates, prince des médecins, traduicts de latin en vers françois, par maistre Jean Cassal, natif de Roudes en Rouergues, chirurgien à Dijon. *Lyon, Benoist Rigaud, de l'impr. de Jacq. Roussin*, 1592 ; in-8, parch. (Un peu taché). 20—»

Dans une préface hérissée de citations empruntées à l'Ecriture, aux saints Pères, à Plutarque, à Sénèque, à Salluste, etc., notre poëte combat le sys-

tème d'Épicure et préconise le travail. Il ajoute : « Et à celle fin de ne « point cacher le talent que Dieu m'a presté, et inciter ceux de mon « estat et profession de s'appliquer à faire quelque bel œuvre, je me suis « délecté en ce temps misérable et calamiteux (y employant deux heures « par jour) à traduire au moins mal les *Aphorismes* d'Hippocrates, de « latin en vers françois, à fin que ceux qui sont curieux d'apprendre « quelque chose et prennent plaisir à la lecture et poésie françoise, « ayent le moyen d'y contenter leur esprit. » Cette réclame assez prétentieuse fut cependant bien accueillie par les amateurs de la poésie françoise ; du moins, si l'on s'en rapporte aux sept pièces de vers qui suivent la préface.

Qui est-ce (mon Cassal) qui ne t'admirera !

s'écrie le sieur Garin.

Car oncques l'on a veu l'Hippocrate Gréjois,
Se présenter en rithme à nostre bord françois.
Ta Muse, à ton honneur, luy donne telle entrée.

D'après cette phrase du médecin H. Petot, Me Cassal seroit le premier qui auroit traduit les *Aphorismes* en vers françois.

Jean Le Fèvre, apothicaire à Dijon, fournit aussi son contingent poétique, hélas !

Si celuy, qui la manière
D'apprendre et de retenir
Quelque subject ou matière
À treüvé, l'on doit bénir.

Le reste est à l'avenant, mais un peu moins intelligible.

Quant à la poésie du chirurgien, oh ! c'est une autre affaire. Les *Aphorismes* d'Hippocrates ont subi une métamorphose complète sous la plume de Me Jean Cassal, de Roudès en Rouergues, chirurgien à Dijon :

Dieu roy de l'Univers, le thrésor de sagesse,
Avoit au siècle d'or en un lieu de repos,
D'esbats et de plaisir le premier homme enclos,
Luy faisant de ses biens une grande largesse.
De paradis heureux, où Dieu l'avoit fait naistre,
Le concierge il estoit : et tous les animaux,
Comme humbles serviteurs, de leurs fumants museaux
Par signes l'avouoyent leur seigneur et leur maistre.
Mais si tost que Satan........................

Tel est le début de la traduction de l'aphorisme *Vita brevis, ars vero longa*. Dieu, le paradis et Satan figurent assez gracieusement dans cet aphorisme du médecin de Cos. Toutefois, il paroît qu'au temps où l'homme avoit le bonheur d'être concierge du paradis terrestre, les animaux ne parloient encore que *par signes de leurs fumants museaux*. Des maladies, des

infirmités, des remèdes, sont, il est vrai, des sujets fort peu poétiques. Mᵉ Cassal auroit-il été condamné par ordonnance de médecin à exercer sa verve sur de pareilles matières? Ne pouvoit-il au moins se dispenser d'écrire des vers tels que ceux-ci :

Tel pèche beaucoup plus *qu'un qu'est* en meilleur poinct.

. . . .

Quand quelque mal cruel de ses rouges tenailles
Commence à deschirer ton corps amèrement,
Si le cas le requiert, chasse-le rudement ;
Mais, s'il est en vigueur, laisse l'en tes entrailles.

. . . .

Celle qui est plus forte et plus gloutte d'onguent,
L'autre moindre soudain l'oblige à elle, et l'emble.

. . . .

Quand nous commencerons à sentir nos corps las,
Le remède est garder (en dormant) nostre chambre.

Etc., etc.

Voilà un specimen curieux du talent poétique d'un médecin, d'un chirurgien et d'un apothicaire de Dijon, au XVIᵉ siècle.

AP. B.

533. LA BAUNE (*Jacq. de*). Augustissimo Galliarum senatui panegyricus, dictus in regio Ludovici Magni collegio Societ. Jesu. *Parisiis, Gab. Martin*, 1685 ; in-4, fleurons, vign. et pl. d'armoiries.......... 18— »

Volume RARE et très-intéressant pour l'histoire du Parlement. Les vignettes et les planches sont en belles épreuve. Cet exemplaire est dans un excellent état de conservation.

Les jésuites du collége Louis-le-Grand, voulant donner au Parlement une preuve de reconnoissance pour la protection qu'il leur avoit accordée, décidèrent que la solennité de l'ouverture des classes, le 13 décembre 1684, seroit consacrée à cette haute cour de justice. Le P. de La Baune, professeur de rhétorique, fut chargé de composer un panégyrique qu'il prononça devant le Parlement assemblé dans une salle du collége décorée avec magnificence. Telle est l'origine de ce livre orné de vignettes, d'initiales historiées et de planches d'armoiries. Le panégyrique latin est dédié au premier président, Potier de Novion. Cette dédicace, surmontée d'une vignette allégorique gravée par Ertinger, commence par le mot *Patere*, et l'initiale, qui est également celle du nom de Potier, a été historiée des armes de ce président. Le panégyrique est précédé d'une vignette gravée au-dessus du texte par Dolivar : elle représente la salle où le discours fut prononcé. A la fin et après la formule *Dixi*, on a répété le portrait allégorique de la Justice, qui se trouve déjà sur le titre. Vient ensuite un second

titre, ainsi conçu : *Explication de l'appareil pour la harangue prononcée en l'honneur du Parlement de Paris;* il est orné des armes de Louis XIV, accompagnées d'un soleil et de la devise *Nec pluribus impar.*

La vignette qui précède le panégyrique est reproduite en tête de l'explication, et la lettre initiale a été historiée des armes de France. Après la description des tentures, des portraits, des devises et des armoiries, dont la salle étoit décorée, on lit : « Pour conserver à jamais le souvenir de « l'honneur dont le Parlement nous a comblés en voulant bien assister à « cette action, nous avons fait graver ici les Armes de tous ceux qui com- « posoient pour lors ce très-auguste Corps. » Suivent 11 planches d'armoiries, avec des explications héraldiques. La première planche est réservée aux armes des présidents et des conseillers qui composoient le Parlement en 1684.

534. L'Ancre (*Pierre de*). Tableau de l'inconstance des mauvais anges et des démons, ou il est amplement traicté des sorciers et de la sorcellerie, par Pierre de L'Ancre. *Paris*, 1613; in-4, d.-rel., v. fauve. 48— »

Exemplaire bien conservé, qui contient la grande figure du Sabbat et des Sorciers. Cette planche est intéressante, non seulement parce que c'est une des plus curieuses eaux-fortes de J. Ziarnko, artiste polonois qui travailloit à Paris, et dont les ouvrages sont en petit nombre et rares, mais encore parce que c'est une des compositions les plus singulières et les plus bizarres qui aient été faites sur les croyances du temps.

Au-dessous de l'estampe se trouve une explication imprimée ainsi conçue :

A. Satan est dans une chaire dorée en forme de bouc, qui presche auec cinq cornes, ayant la cinquiesme allumée pour allumer toutes les chandelles et feux du Sabbat.

B. La roine du Sabbat, couronne à dextre, et vne moins favorie à senestre.

C. Au-dessous de la chaire est vne sorcière qui lui présente un enfant qu'elle a séduit.

D. Voilà les conuiues de l'assemblée ayant chacune un démon près d'elle, et en ce festin, ne se sert autre viande que charoignes, chair de pendus, cœurs d'enfans non baptisez et autres animaux immondes, du tout hors du commerce et vsage des Chrestiens, le tout incipide et sans sel.

E. En ce festin ne sont admis, ces spectateurs qui sont plusieurs poures sorcières reiettées aux recoings, et qui n'osent s'approcher des grandes cérémonies.

F. Après la pance vient la danse, car après auoir esté repeus de viandes ou fugitives ou illusoires, ou très-pernicieuses et abominales, chaque Démon mesne celle qui estoit près de luy à table au-dessous de cet arbre maudit, et là, le premier ayant le visage tourné vers le rond de la danse,

et le second en dehors, et les autres aussi en suiuant tout de mesme, ils dansent trépignent et tripudient. auec les plus indécens et sales mouuemens qu'ils peuuent.

G. Ce sont les ioueurs d'instrumens et le concert de musique, au chant et harmonie de laquelle ils dansent et sautent.

H. Au-dessous se void une troupe de femmes et filles qui dansent toutes le visage en dehors le rond de la danse.

I. Voilà la chaudière sur le feu pour faire toute sorte de poison, soit pour faire et maléficier les hommes, soit pour gaster le bestail; l'vne tient les serpens et crapaux en main, et l'autre leur couppe la teste et les escorche, puis les iette dans la chaudière.

K. Pendant cet entretien, plusieurs sorcières arrivent au Sabbat, sur des bastons et balais, d'autres sur des boucs, accompagnées des enfans qu'elles ont enlevé et suborné, lesquels elle viennent offrir à Satan; d'autres partant du Sabbat, et transportées en l'air, s'en vont sur la mer ou ailleurs, exciter des orages et tempestes.

L. Ce sont les grands seigneurs et dames, et autres gens riches et puissans, qui traictent les grands affaires du Sabbat, où ils paroissent voilez, et les femmes avec des masques, pour se tenir touiours à couvert et incogneus.

M. Près de ce ruisseau sont les petits enfans, lesquels auec des verges et houssines blanches, esloignez des cérémonies, gardent chacun les troupeaux des crapeaux, de celles qui ont accoustumé les mener au Sabbat.

Outre ce, il y a plusieurs autres choses que la petitesse de ceste figure n'a peu souffrir, qui se pourront entendre commodément par le discours du Sabbat, qui est au discours 4 du livre second. »

535. Le Blanc. Le Soldat généreux, par le R. P. Thomas Le Blanc, de la Compagnie de Jésus. *Pour l'utilité de tous les soldats, afin qu'ils soient de jour en jour plus courageux et vertueux; et des bourgeois qui les logent, afin de les avoir plus doux et plus traitables.* Au *Pont-à-Mousson. par Jean Guilleré*, 1655: in-8. figure; le titre doublé, et les feuillets de table racommodés et tachés .... 30— »

Le P. Thomas Le Blanc, né à Vitry en Champagne, vers 1599, fut admis aux Jésuites en 1617; il mourut à Reims en 1669, après avoir été successivement professeur d'hébreu, recteur de plusieurs colléges, notamment de celui de Dijon, et enfin provincial de Champagne.

Il a écrit plusieurs guides à l'usage des différentes classes de la société. On a de lui, outre *le Soldat généreux*, *l'Homme de bonne compagnie*, où il traite particulièrement de la tenue à table et de la sobriété dans les repas; *le Guide des beaux-esprits*, traduit de l'italien, du P. Daniel Bar-

toli; *le Bon valet et la Bonne servante, le Bon vigneron et le Bon laboureur, le Bon écolier, le Bon riche* et *le Bon pauvre, le Miroir des vierges* et *la Consolation des veuves.* On a encore de lui le *Saint travail des mains.* ou *la Manière de gagner le ciel par la pratique des actions manuelles,* et *la Pauvreté contente,* dédiée aux riches qui ne sont jamais contents.

Il n'y a pas un de ces titres qui ne semble promettre quelques bons avis, précieux à suivre dans la pratique de la vie; malheureusement ces ouvrages ne sont guère composés que pour servir de cadre à plusieurs suites de prières rédigées par l'auteur. Il est vrai qu'il y ajoute parfois quelques traits de la vie des saints qui ont exercé la profession dont il parle; mais ces traits, par malheur, sont presque tous apocryphes.

Le Soldat généreux est le plus considérable et le plus important de ces ouvrages. Il est intéressant par la grande quantité de faits militaires que le P. Le Blanc y a recueillis. On y trouve des naïvetés fort amusantes; ayant besoin, par exemple, de présenter un saint modèle à tous ceux à qui son livre s'adresse, il s'est ingénié à distribuer à tous les vieux soldats du paradis, les titres et les grades en usage dans l'armée françoise : saint Gengoul, selon le P. Le Blanc, est connétable; saint Valentin, général d'infanterie; saint Nicostrate, maréchal de camp; saint Romule, maistre de camp; saint Quirin, colonel de cavalerie; saint Maurice, colonel d'infanterie; saint George et saint André, capitaines; saint Exupère, cornette, et saint Julien, enseigne; saint Gordien, lieutenant; saint Ménas, maréchal des logis; enfin, les simples soldats peuvent choisir leur patron parmi les saints : Victor, Alexandre, Callistrate, Sosime et Léonce.

Les faits que le P. Le Blanc rapporte sont quelquefois de la force du suivant : « Les nègres de la côte de Guinée levèrent une armée de 1,200,000 hommes; les Portugois n'étoient que 150 hommes. Le P. Barreira, de la Compagnie de Jésus, appuyé sur la puissance de Dieu et la bonté de sa cause, anime les Portugois au combat et les remplit de confiance en Dieu, auquel il importe peu pour donner la victoire si le nombre des ennemis est grand ou petit. Cependant il s'écarte et se met en prière, laquelle eut tant de force, qu'à mesure qu'elle étoit plus ou moins fervente, la victoire s'avançoit ou reculoit. Enfin cette poignée de gens défit et mit à vauderoute toute cette canaille. »

Ce qui donne du prix à ce volume, c'est qu'il est surchargé de notes du célèbre Jamet. La profonde connoissance qu'avoit ce dernier de la querelle des Jésuites et des Jansénistes donne beaucoup de prix aux éclaircissements dont il s'est plu à élucider certains passages obscurs. Le savant bibliophile a, suivant son habitude, lu ce livre la plume à la main, et il n'y a pas un feuillet qui ne porte un témoignage de l'intérêt qu'il y prenoit. Là, c'est un trait d'histoire rectifié; plus loin, c'est une agréable plaisanterie parfois un peu vive; ici c'est une épigramme ou une approbation : partout c'est une saillie amusante. D'ailleurs, toutes ses notes n'ont pas trait directement au *Soldat généreux*. Un mot, un nom, une date, lui rappellent une anecdote, un vers, un proverbe ou une citation; vite il s'empresse de le consigner à la marge. C'est ainsi que, faisant un recueli

d'anas de chacun de ses volumes, le bonhomme Jamet avoit doublé sa bibliothèque sans autres frais que ceux de son universelle et prodigieuse érudition et de son inépuisable mémoire. Comme épigraphe au *Soldat généreux*, Jamet a écrit sur le titre de son exemplaire — ceci soit dit pour donner une idée du caractère de ses annotations — cette épigramme du chevalier de Cailly :

Je ne connois qui que ce soit
De ceux qui maintenant suivent Mars et Bellone,
Qui s'il ne violoit, voloit, tuoit, brûloit,
Ne fût assez bonne personne.

A. de L.

536. Legenda sanctarum virginum Christiane Kunegundis, Mechtundis et Wibrandis, de societate undecim millium virginum et martyrum. *Absque nota.* (*Basileæ*), 1504; pet. in-4 de 5 feuillets, pet. caract. goth., cart. . . . . « — »

Cette plaquette, fort rare, est parfaitement conservée. On donne aujourd'hui au mot *légende* une signification qu'il n'avoit pas au moyen âge, et qu'il n'a pas dans le langage liturgique. Ce mot vient du latin *legendum* ou *legenda*, parce que les vies des saints étoient lues aux offices et pendant les repas. On ne devroit donc nommer *légende* que la vie d'un saint telle qu'on la lisoit aux offices. Le petit volume dont nous venons de transcrire le titre, se compose de neuf leçons destinées à l'office des Matines; il contient l'histoire de quatre des onze mille vierges martyrisées au IVe siècle, sous Gratien, ainsi que la relation des miracles qui eurent lieu en présence de témoins dont on cite les noms, lorsque, en 1504, Raymond de Gurck, cardinal et légat en Allemagne, fit exhumer, près de Basle, les corps de ces quatre saintes.

Le P. Herman Crombach, de la compagnie de Jésus, a répondu dans son livre : *Ursula vindicata*, aux attaques dont le martyre des onze mille vierges avoit été l'objet. S. Cunibert a publié leur vie, et Surius a reproduit l'œuvre de ce savant chartreux.

J. Carnandet.

537. Le Gras. Le Tombeau de feu noble Maistre Richard Le Gras, de Rouen, docteur en médecine. — Les Besongnes et les Jours d'Hésiode Ascraan, mis en (vers) françois, par Jacq. Le Gras, de Rouen. *Paris, Est. Prevosteau*, 1586; 2 part. en 1 vol. pet. in-12, d.-rel., v. . . . . 48— »

L'abbé Goujet, énumérant les traductions en vers que l'on fit d'Hésiode

au XVIe siècle, en trouve quatre, dont la dernière, celle de Jacques Le Gras, lui paroît préférable aux précédentes et d'une versification moins désagréable. Ce Jacques Le Gras a dédié sa traduction à son père, noble homme Richard Le Gras, docteur en médecine, dont nous avons ici le *Tombeau*, réunion de pièces diverses, françoises, latines, quelques-unes grecques, que publie le fils, mais qu'il ne grossit que de quelques vers, où il dit que, la douleur l'empêchant de prendre la parole, il la laisse aux amis de celui qu'il pleure. Parmi ces amis est un sieur de Fondimare, qui a corrigé à la main une pièce d'un de ses confrères, et donné d'une autre pièce une variante meilleure que l'original, sans compter deux pièces de sa façon ajoutées au volume, le tout d'une belle et nette écriture. Bien que cette particularité de notre volume n'ait pas grande importance, nous croyons devoir la signaler, ainsi que l'*Ex libris Lud. Fr. Le Gras, de Bardouville*, inscrit sur le titre. Maintenant, du *Tombeau* du père, passons à l'œuvre du fils, et justifions par quelques citations la bonne opinion de l'abbé Goujet.

Après quelques conseils donnés à l'homme des champs, Hésiode l'engage à festoyer ses voisins.....

.... Car si chose t'arrive
Où tu ayes besoin de quelque aide hastive,
Tes voisins tout déceints tout à l'instant viendront;
Mais avant qu'y venir tes parents se ceindront.
Un mauvais voisin nuit autant qu'un bon profite.
Rencontrer bon voisin n'est pas gloire petite.

Voici un autre passage qui a un petit air d'idylle tout aimable :

Quand le chardon fleurit.
Quand c'est la saison d'été,
Le soleil brûle et sèche le corps.
Mais pour te rafraîchir il te faut avoir lors
Au pied d'un haut rocher en un plaisant ombrage
De bon vin biblien, du tourteau, du laitage
De chèvres sans petits, et de la chair encor
D'une génisse à qui n'a point touché le tor,
Et de jeunes chevreaux; puis après que l'envie
De manger, en ton cœur sera toute assouvie,
Boy de bon vin cleret, à l'ombre t'asseant,
Et tournant le visage au vent te récréant.

En somme, cette traduction est agréable à lire, et le vieil Hésiode s'accommode bien du langage gaulois et naïf de son traducteur. Le Gras affectionne peut-être, encore plus que ne l'a fait Ronsard, les mots composés à l'imitation des Grecs; il dit : *les bœufs corne-crochus*, *les chiens aspre-dents*, etc. Ridicule chez Ronsard, ces épithètes sont plus à leur place dans une traduction du poëte d'Ascrée.

V

Ve de G.

538. Lescarbot (*Marc*). Les Muses de la Nouvelle-France. *Paris, J. Millot*, 1609; in-8, v. f., fil., tr. d... 75—»

Très-bel exemplaire d'un volume rarissime. — Marc Lescarbot, avocat au Parlement, naquit à Vervins dans le xvie siècle, et mourut vers 1630. Il fit de longs voyages en Europe et en Amérique. Dans les premiers jours de 1606, il s'embarqua sur un vaisseau destiné pour la Nouvelle-France; il arriva au Port-Royal en juillet, contribua à former les premiers établissements au Canada et repartit pour la France au mois d'août 1607. A son retour il écrivit une relation de ces pays encore peu connus, et la publia en 1609; une seconde édition, augmentée, parut en 1611; et enfin, une troisième édition avec de nouvelles additions, en 1618. Il fit imprimer à la suite de cette dernière édition *les Muses de la Nouvelle-France*, recueil de vers qu'il avoit composés pendant son voyage en Amérique. Les bibliographes signalent cette édition comme rare et très-curieuse. Mais *les Muses de la Nouvelle-France*, imprimées pour la première fois et séparément en 1609, sont d'une telle rareté qu'elles n'ont été citées que dans une note du *Manuel du Libraire*, ainsi conçue : « La première édition de l'*Histoire de la Nouvelle-France*. Paris, 1609, pet. in-8, vendue 19 sh. (avec *la Muse*), Héber. »

Nous indiquerons sommairement les pièces que contient ce recueil : *les Muses de la Nouvelle-France, au roy*; ode pindarique présentée à S. M. en novembre 1607, c'est-à-dire peu de temps après l'arrivée de l'auteur en France; *Adieu aux François retournants de la Nouvelle-France en la France gauloise, du 15 août 1606*. Les biographes ont fort maltraité notre poëte en parlant de son *Tableau de la Suisse;* il nous suffira, pour le réhabiliter, de transcrire le début de son *Adieu du 15 août 1606 :*

Allez doncques, vogués, ô troupe généreuse,
Qui avés surmonté d'une âme courageuse
Et des vents et des flots les horribles fureurs,
Et de maintes saisons les cruelles rigueurs,
Pour conserver ici de la françoise gloire,
Parmi tant de hazards l'honorable mémoire.
....
Fatiguez de travaux vous nous laissés ici
Ayant également l'un de l'autre souci.
Vous, que nous ne soyons saisis de maladies
Qui facent à Pluton offrandes de nos vies;
Nous, qu'un contraire flot, ou un secret rocher
Ne vienne votre nef à l'impourvu toucher.
Mais un point entre nous met de la différence:
C'est que vous allez voir les beautés de la France.
....
....

Et nous comme perdus parmi la gent sauvage
Demeurons étonnez sur ce marin rivage,
Privez du doux plaisir et du contentement
Que là vous recevrez dès votre avénement.

Le Théâtre de Neptune, représenté sur les flots du Port-Royal, le 14 novembre 1606, au retour du sieur de Poutrincourt, du pays des Armouchiquois. — Adieu à la Nouvelle-France, du 30 *juillet* 1607.. Cet *Adieu*, commencé au Port-Royal, fut continué sur la mer. Aussi le poëte termine-t-il cette longue et curieuse description du Port-Royal, des animaux et des végétaux qu'on trouve au Canada, par ces deux vers :

Cherchant dessus Neptune un repos sans repos,
J'ay façonné ces vers au branle de ses flots.

Ode à M. de Monts, lieutenant général pour le roi, en la Nouvelle-France. — Ode à M. de Poutrincourt, grand sagamos en la Nouvelle-France. Sagamos est un mot de la langue des sauvages qui signifie capitaine, chef. *Sonnet à M. de Champ-Doré, capitaine de marine en la Nouvelle-France.*

La pièce la plus intéressante est : *La défaite des Sauvages Armouchiquois par le sagamos Membertou et ses alliez sauvages, en la Nouvelle-France, au mois de juillet 1607.* Le récit poétique est précédé d'une introduction en prose, où l'auteur explique les causes de cette guerre entre les Armouchiquois et les Souriquois. Les noms de plusieurs guerriers sauvages, ainsi que des phrases en langage souriquois, sont inscrits dans les vers de M. Lescarbot. Le sagamos Membertou, chef desdits souriquois et ami de la France, remporta la victoire.

Ce recueil est fort important pour l'histoire du Canada, à l'époque des premières expéditions françoises. L'*Histoire de la Nouvelle-France* avoit été imprimée avant *les Muses*, car l'auteur renvoie fréquemment à cette histoire, en indiquant le chapitre et la page. C'est par suite de la connexité des deux ouvrages que M. Lescarbot les réunit dans l'édition de 1618.

Ap. B.

539. Lescarbot (*Marc*). Le Tableau de la Suisse et autres alliez de la France ès-hautes Allemagnes ; auquel sont descrites les singularités des Alpes, et rapportées les diverses alliances des Suisses, particulièrement celles qu'ils ont avec la France. *Paris, Adr. Perier*, 1618 ; in-4, vél.............................. 40— »

Bel exemplaire, d'une excellente conservation. En 1612, Marc Lescarbot acompagna Pierre de Castille, ambassadeur en Suisse, et parcourut les treize cantons. Son *Tableau de la Suisse* est le récit de ce voyage, ré-

digé en vers françois. « Cet ouvrage, dit Viollet Le Duc, donne une idée assez favorable du talent descriptif de l'auteur. Marc Lescarbot écrivoit facilement en vers. Le *Tableau de la Suisse* n'est guère autre chose qu'un itinéraire rimé. On y trouve le détail des villes et des bourgs plus que les impressions du voyageur. Marc Lescarbot, en somme, est moins un poëte qu'un observateur et un naturaliste. Il s'étend sur les mœurs du chamois et de la marmotte, mais ne dit rien du spectacle grandiose des hautes cimes. » On lit dans la *Biographie universelle* de Michaud : « Le *Tableau de la Suisse*, in-4 de 79 pages. Cet ouvrage est écrit en vers fort plats et fort ennuyeux, mais on y trouve des particularités intéressantes qui le font rechercher des amateurs. L'auteur y réfute l'opinion, déjà répandue de son temps, que le Rhône traverse le lac de Genève sans y mêler ses eaux. La *Description des bains de Feffers*, qui fait partie de ce livre, avoit déjà paru séparement : *Lyon*, *de Tournes* ; 1613, in-4 de 8 p. »

Ces appréciations ne sont pas très-exactes. En effet, notre poëte n'a point oublié de décrire ses impressions de voyage et le *spectacle grandiose des hautes cimes*. Nous citerons pour exemple les passages indiqués ainsi par des notes marginales : *Horreur des Alpes aux sources du Rhin et du Rhône; Le plus haut lieu habité de l'Europe ; L'Estat des Hautes-Alpes ; Les fourches des Grisons et du Valais;* etc. Le rédacteur de la *Biogr. univ.* a compté 79 pages dans un volume qui en contient 96. Nous ajouterons que les vers de Marc Lescarbot ne sont ni plus *plats* ni plus *ennuyeux* que ceux de ses contemporains, et qu'ils ont au moins l'avantage d'avoir été composés sur un sujet intéressant. Mais laissons reposer en paix la muse de Marc Lescarbot, et parlons de sa prose. C'est presque une découverte, puisque les bibliographes ne se sont pas aperçus que le *Tableau de la Suisse* étoit écrit en vers et en prose. Il paroît que M. Lescarbot cultivoit la dédicace. Son poëme est précédé de trois épîtres dédicatoires. La première, adressée à Louis XIII, est signée LE FRANC GAULOIS, et voici sa requête : « Plaise à V. M. donner quelque favorable œillade à ce Tableau et à son ouvrier, lequel attend l'occasion d'estre employé à quelque chose pour vostre service, soit en ce monde, soit en l'autre de votre Nouvelle-France, où il espère ne vous estre inutile, s'il plait à V. M. de l'honorer de ses commandements, et semer quelque chose pour en retirer une ample moisson. » La seconde, adressée à très-magnifiques et très-honorés seigneurs MM. les bourguemestres, etc., des treize cantons suisses, est ornée de 21 écussons finement gravés aux armes des cantons et des autres alliés de la France. Dans la troisième, adressée à Pierre de Castille, ambassadeur en Suisse, on remarque certaines phrases qui ressemblent assez à une réclame : « Voilà l'emploi de mon loisir, lequel je ne veux m'imaginer estre *cedro dignum opus;* aussi n'en attends-je point de ces *coronnes* de laurier, qui n'ont que pauvrement donné à repaistre à Homère et plusieurs autres qui l'ont suivi. .....Je me contente d'apporter... ce peu que je sçay faire, n'ayant oncques rien gaigné à ce mestier auquel je m'estudierois davantage, si par les lettres on pouvoit parvenir en France. » La profession d'homme de lettres a rarement conduit aux honneurs et à l'opulence ; on

s'en est plaint dans tous les siècles. Cependant aujourd'hui les hommes de lettres savent conserver leur dignité ; ils souffrent peut-être, mais ils ne tirent plus à vue sur les grands et sur les riches par des dédicaces humiliantes qui rappellent le temps où, chez les Romains, les grammairiens, les rhéteurs et les poëtes, étoient des esclaves. Les dédicaces du *Tableau de la Suisse* sont suivies de l'*Ordre des cantons selon les séances* et *selon l'époque de leurs alliances*, ainsi que de plusieurs autres particularités relatives à l'histoire de la Suisse. Les 26 pages qui terminent le volume renferment le texte françois des traités d'alliance conclus avec les Suisses par les rois de France, depuis Charles VII jusqu'à Henri IV, et enfin, *la Caroline ou Confirmation par Charles-Quint de la souveraineté temporelle accordée par Charlemagne à l'évêque de Sion*, ainsi que l'acte de *renonciation à ce prétendu droit*, contre lequel les habitants du Valais s'étoient insurgés.

Nous avons cru devoir donner à cette analyse une extension inaccoutumée, afin de prouver que le livre de Marc Lescarbot est encore plus important pour l'histoire de la Suisse que pour la collection des poëtes françois.

AP. B.

540. LESCARBOT (*Marc*). Discours sur l'origine des Russiens et de leur miraculeuse conversion, par le cardinal Baronius; traduict en françois par Marc Lescarbot; nouvelle édition, revue et corrigée par le prince Galitzin. *Paris, J. Techener* (*typogr. de Ch. Lahure*), 1856; mar. rouge, fil., tr. dor. (*Hardy*) . . . . 18— »

Ce *Discours* de Baronius, traduit en françois par Marc Lescarbot, fut publié, à Paris, en 1599. Cette traduction, devenue excessivement rare, a été réimprimée par les soins du prince Augustin Galitzin, qui l'a revue, corrigée et augmentée d'une introduction. Nous ne répéterons point ce qu'on a déjà dit, dans le *Bulletin*, de cette réimpression. Nous nous dispenserons de signaler l'importance de l'ouvrage pour l'histoire religieuse de la Russie, la sollicitude éclairée de l'éditeur, qui a rendu cette nouvelle édition digne des amateurs de beaux et bons livres, par l'élégance du format, des vignettes, des caractères typographiques, et la beauté du papier. Notre seul but est de réunir aux *Muses de la Nouvelle-France* et au *Tableau de la Suisse* que nous venons de cataloguer cette œuvre de la jeunesse de M. Lescarbot. Nous regrettons de ne pouvoir ajouter à ce catalogue l'*Histoire de la Nouvelle-France;* nous aurions offert à nos lecteurs les œuvres complètes de Marc Lescarbot, œuvres dont la rareté n'est certainement point le seul mérite.

AP. B.

541. MAGISTRIS (*Martin*, à). Contemplatio melliflua et bonæ ac piæ eruditionis plenissima super Salve Regina.

Parrhisiis, Jod. Badius Ascensius, 1519; pet. in-4, d.-rel., v. viol........................ 15— »

Volume parfaitement conservé, et imprimé avec soin par Josse Bade; sa marque est sur le titre. Une biographie manuscrite de ce célèbre typographe, extraite du *Moniteur de la Librairie (ann. 1843)*, est inscrite sur la garde du livre. Martin à Magistris, théologien de la Faculté de Paris, appartenoit sans doute à la même famille qu'Hyacinthe de Magistris, Italien, missionnaire jésuite, né en 1605; François de Magistris, chanoine à Naples en 1661, et Simon de Magistris, prêtre de l'Oratoire, né en 1728. Le *Contemplatio melliflua* est un de ces nombreux ouvrages mystiques qu'on recherchoit tant au moyen âge, et qui, de nos jours, n'attirent plus l'attention que par les titres bizarres dont ils sont ordinairement illustrés. Ce livre avoit été déjà imprimé, peut-être, au XVe siècle; mais il étoit devenu fort rare. Pour complaire au cardinal de Bourbon, à qui cette édition est dédiée, Josse Bade rechercha l'ouvrage de Martin à Magistris, le découvrit avec peine, attendu, dit-il, qu'il n'en restoit qu'un seul exemplaire, et le réimprima en 1519. On ne sauroit analyser cette paraphrase, qui n'offre rien de saillant, et qui, malgré l'épithète de *Melliflua*, ne nous paroît pas très-agréable à lire.

AP. B.

542. MÉTAPHRASTES (*Siméon*). In gesta sancti Nicolai, cognomento magni, Myrensis episcopi; vera historia e græco in latinum versa : Leonardo Justiniano, patritio veneto, interprete. *Parisiis, vænit Simoni Colinæo*, 1521; pet. in-4, cart............... 15— »

Les Vies des Saints, de Métaphraste, traduites en latin et imprimées séparément, sont rarissimes. Cet exemplaire de la *Vie de saint Nicolas*, traduite par Léonard Giustiniani, est imprimé par Simon de Colines, est orné sur le titre d'un portrait de S. Nicolas, et parfaitement conservé avec toutes ses marges.—Siméon le Métaphraste, ancien hagiographe grec, naquit à Constantinople, dans le Xe siècle, d'après Allatius, ou dans le XIIe, suivant César Oudin. Il avoit été surnommé le Métaphraste, parce qu'on lui reprochoit d'avoir paraphrasé les *Vies des Saints* qu'il a publiées. Cependant, sa *Vie de saint Nicolas* n'offre rien de plus extraordinaire que les Actes du même saint si populaire en Orient, recueillis par d'autres auteurs. Au surplus, l'éditeur, Pierre Gillius d'Albi, dans sa lettre à Guillaume Boisset, abbé de Cîteaux, rend hommage à la véracité de Métaphraste. Il déclare qu'il a fait imprimer cette *Vie*, afin de la substituer aux contes ridicules qu'on débitoit depuis trop longtemps sous le titre d'Actes de saint Nicolas; et, à ce sujet, il cite comme un tissu de fables la *Légende dorée*, ainsi que plusieurs ouvrages de ce genre.

J. CARNANDET.

543. Le Moine galant, ou la Vie de dom F..., bernardin, écrite par lui-même. *S. n.*, 1756, in-8° de 78 p., dont les 4 premières non chiffrées, v............ » — »

Le marquis de Paulmy, dans le catalogue de sa bibliothèque, dit que c'est là un de ces livres dont on ne sait jamais l'auteur. La dédicace à l'abbé de ***, laquelle est très-sérieuse, porte la signature du chevalier de R...., qui offre ce faible ouvrage au meilleur de ses amis : « Je te dois préférablement cet hommage, dit le chevalier, par tes services, notre ancienne amitié et ton mérite, aussi illustre que ta naissance, seul endroit par où je puisse me dire ton égal. » Quoique le titre équivoque du *Moine galant* semble devoir reléguer ce livre parmi ceux de l'Enfer des bibliothèques, nous nous faisons un devoir de l'innocenter, en déclarant qu'il renferme un roman d'aventures, ou plutôt des Mémoires véritables semés d'histoires amoureuses qui paroîtroient décentes à côté des romans de Crébillon fils. On voit que cet honnête homme de moine, en racontant ses exploits galants, s'est bien gardé de scandaliser ses lecteurs.

P. L.

544. Paquelin. Apologème pour le grand Homère, contre la reprehension du divin Platon sur aucuns passages d'iceluy, par Guillaume Paquelin, Beaunois, *Lyon*, *Charles Pesnot*, 1577; in-4, d.-rel., dos et c. de v. br., fil............................ 38— »

Volume rare; bel exemplaire. — Guillaume Paquelin, né à Beaune le 25 novembre 1575, mourut le 29 mars 1632. Il entra dans la Société des Jésuites; mais, ayant eu à s'en plaindre, il les quitta et écrivit contre eux quelques livres assez violents. L'*Apologème pour Homère* est l'ouvrage le plus rare de Paquelin; il n'est pas même indiqué par Papillon dans sa *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*. — Les préliminaires de ce volume se composent d'une dédicace au parlement de Dijon et de deux sonnets à la louange de l'auteur, par J. Brethe, Beaunois, et par Estienne Guyard, *marchand* à Beaune. Voici quelle fut l'origine de l'*Apologème* : on sait que Platon n'a point admis dans sa république les poëtes ni les autres *fabricateurs de fables*. A cette occasion, il critiqua le sens moral et politique de plusieurs passages des poëmes d'Homère. Paquelin recueillit tous les passages incriminés, les traduisit en vers françois, et entreprit de réfuter les observations du célèbre philosophe grec. Tel est le sujet du livre publié par notre écrivain bourguignon. Les derniers feuillets du volume contiennent un *sonnet* adressé *à la bonne ville de Beaune*, et une *ode* en 72 vers de six syllabes, *sur la misère des troubles;* elle est signée *vostre Paquelin.* Dans le sonnet à la ville de Beaune, l'auteur dit :

Bellone, c'est de toy que Beaune le nom porte,
Ville digne du nom, mais ô Sémelien,

Elle deburoit aussi porter marques du tieu,
Veu le nectar sacré qu'au tyrse elle rapporte.

Pourquoi n'avoir pas ajouté que Beaune auroit dû *porter* également *les marques* du dieu des vers, puisque la poésie y étoit fêtée jusque dans la boutique d'Est. Guyard ?

545. Passio sive legenda x. millium martirum. *Hanc legendam fecit imprimi Colonie reverendiss. Raymundus cardinalis Gurcensis ad Germaniam apostolice sedis de latere legatus, an. Dni 1503;* pet. in-4 de 4 feuill., goth., fig., cart. . . . . 15— »

Cette plaquette, très-rare, est ornée sur le titre des armes de la ville de Cologne, gravées en bois et encadrées de figures fantastiques; on voit encore sur le dernier feuillet une gravure représentant saint Achate, l'un des dix mille martyrs, au-dessous d'un Christ crucifié. —Raymond de Gurck, cardinal et légat en Allemagne, fit imprimer, à Cologne, ce petit volume, afin de le distribuer *gratis* aux églises et aux divers personnages qui avoient reçu quelques reliques des dix mille martyrs, apportées par le légat de la ville de Rome et d'autres lieux.

Cette légende, imprimée avant celle des quatre saintes de la société des onze mille vierges, ci-dessus cataloguée n° 536, n'a point la forme des légendes destinées à être lues pendant les offices. C'est une histoire très-curieuse, très-invraisemblable et très-fertile en anachronismes, du martyre de dix mille soldats romains convertis à la foi du Christ, au milieu d'une bataille, et crucifiés tous le 22 juin, par ordre de l'empereur Adrien.

Ap. B.

546. Les Portraits de la Cour, c'est-à-dire du Roy, des princes, des ministres d'Estat et autres. *Cologne*, 1668, p. in-12 de 91 p., v. f. fil. tr. d. (*Niedrée*). . 28 — »

Charmant exemplaire d'un petit livre rare. C'est une réimpression, faite en France, des *Divers Portraits*, composés par Mademoiselle de Montpensier et publiés pour la première fois en 1659. Ces portraits eurent une vogue prodigieuse à la cour et dans le grand monde; ils décidèrent la mode des portraits; chacun se mêla d'en faire et chacun voulut avoir le sien. Ceux-ci ont un intérêt historique réel, eu égard à la position personnelle de l'auteur, qui étoit à même de *pourtraire* d'après nature le roi, les princes et les ministres. Mademoiselle de Montpensier n'a pas manqué de faire figurer son propre portrait dans cette galerie : « Elle est de belle et grande taille, d'une mine masle et eslevée, d'une démarche libre et hardie. Elle a un port majestueux et un abord asses agréable; son humeur est impatiente, son esprit actif et son cœur ardent en tout ce qu'elle entreprend. » Elle

explique ainsi d'avance ses amours avec le duc de Lauzun. Un passage très-remarquable, qui mérite d'être cité, concerne le Louvre : « Le dessein du Louvre, de faire quatre grandes cours où l'on puisse mettre six mille hommes en bataille. Et, outre la régularité des bastiments et leur industrieuse architecture qu'on prétend devoir surpasser tout ce que l'Art a produit de grand et de merveilleux dans le reste du monde, on y cherche la commodité pour y loger toute la famille royale et tous les principaux officiers de la couronne. »

P. L.

547. Saint Jérome. Lettres de saint Jérôme, traduites en françois, avec des notes par dom Guillaume Roussel. *Paris*, 1704; 3 vol. in-8°, portr. mar., fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)........................... 36— »

« Le traducteur fait connoître dans la préface l'importance des lettres de saint Jérôme. La traduction en est excellente, tant pour l'exactitude que pour le style fleuri et élégant; les remarques sont solides, judicieuses, d'une saine critique, et pleines de recherches utiles. Le troisième volume contient les lettres critiques de saint Jérôme sur l'Écriture-Sainte, à l'exception de celles qui sont trop chargées de grec et d'hébreu. D. Roussel y a joint les lettres de saint Jérôme à saint Augustin, et de saint Augustin à saint Jérôme. Quoique déjà traduites par M. du Bois dans sa version françoise des lettres de saint Augustin, ce troisième volume a été traduit sur l'édition de saint Jérôme donnée par D. Jean Martianay. A la fin, on a ajouté des Maximes morales, tirées des autres ouvrages de saint Jérôme. Elles sont très-utiles pour le règlement des mœurs et pour la pratique des vertus chrétiennes. » « Dom Guillaume Roussel, disent les journalistes de « Trévoux, vient de mettre les lettres de ce saint docteur entre les mains « de tout le monde, par la belle traduction qu'il en a faite en françois. « On peut dire qu'il a représenté dans notre langue une partie des beau- « tés de son auteur. Il a imité le style ingénieux et élevé de saint Jérôme, « et il a rendu jusqu'au sublime de ses pensées. »

Dom Roussel, un des plus beaux esprits de la congrégation de Saint-Maur, étoit né à Conches, en Normandie, d'une des meilleures familles de la ville. A l'âge de vingt et un ans, il se consacra à Dieu par des vœux solennels, le 23 septembre de l'an 1680, dans l'abbaye de Notre-Dame de Liré, au diocèse d'Évreux. Il fit ses études avec le plus grand succès, et ne tarda pas à donner des preuves de ses talents pour la prédication; mais il préféra bientôt la tranquillité d'une vie privée aux fonctions éclatantes du ministère évangélique. Il se retira dans l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise, et ensuite dans celle de St-Nicaise de Reims, où il s'occupa utilement d'études sérieuses. Les supérieurs l'ayant fait venir dans le monastère de Notre-Dame d'Argenteuil, il y finit ses jours, le 5 d'octobre 1717, âgé de 59 ans. » (*Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur.*)

548. TRIGAUT. De Christianis apud Japonios triumphis, sive de gravissima ibidem contra Christi fidem persecutione exorta anno MDCXII usq. ad annum MDCXX, libri V. Auctore Nicolao Trigautio Soc. Jesu, Belga Duacensi. Cum Raderi auctario et iconibus sadelerianis. *Monachii*, 1623, pet. in-4; front. gr., 17 grav. sur cuivre, peau de truie, empreintes à froid, ais en bois, fermoirs (*Anc. rel.*)................ 38— »

Livre RARE et curieux.—1re édition.—Nicolas Trigaut, jésuite, missionnaire en Chine, naquit à Douai en 1577, et mourut à Nanking, le 14 novembre 1628. Il s'étoit embarqué pour la première fois le 5 février 1607, mais il ne pénétra dans la Chine qu'en 1610. Vers 1613, il fut renvoyé par ses supérieurs en Europe, afin d'y rendre compte de l'état et des besoins des Missions. Enfin, il repartit de Lisbonne en 1618, avec 44 missionnaires, dont plusieurs moururent pendant la traversée, et il rentra en Chine l'an 1620. Avant de quitter l'Europe pour n'y plus revenir, il publia cette curieuse relation, dans laquelle on trouve des détails importants pour l'histoire du Japon. La dédicace aux ducs de Bavière est datée : *Ulyssiponensi ex portu cum sociis ad Sinas soluturus. Anno sal.* 1618 *mense april.* L'ouvrage de Nic. Trigaut finit avec l'année 1616; mais un autre jésuite, nommé Rader, a ajouté aux 5 livres de l'auteur un *Appendice* de 22 pages, qui comprend le récit des persécutions exercées contre les chrétiens pendant les années 1617-1620, et un catalogue général des missionnaires qui ont souffert le martyre depuis 1612 jusqu'en 1620. — Ce volume est orné d'un très-beau frontispice et de 17 grandes gravures sur cuivre, exécutées par Raphaël Sadeler. La marque de cet habile artiste (une tortue avec la devise : *Sub parvo sed meo*) est placée sur le verso du dernier feuillet. Les 17 gravures représentent des scènes horribles : c'est une série de supplices incroyables. On est effrayé de l'atrocité des tourments infligés aux chrétiens par les Japonais; et l'on seroit tenté de révoquer en doute l'exactitude de cette relation, si les Indiens ne nous avoient pas montré à quel point les idolâtres de l'Asie savent pousser le raffinement de la cruauté.

AP. B.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. J. ANDRIEUX; CH. ASSELINEAU; L. BARBIER, administrateur à la bibliothèque du Louvre; AP. BRIQUET; G. BRUNET; E. CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; V. COUSIN, de l'Académie françoise; CUVILLIER-FLEURY; DESBARREAUX-BERNARD, bibliophile; A. DINAUX; Bon A. ERNOUF, bibliophile; FERDINAND DENIS, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; AL. DE LA FIZELIÈRE; Vte DE GAILLON; prince AUGUSTIN GALITZIN; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J.-F. PAYEN; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; Bon J. PICHON, président de la Société des bibliophiles françois; SERGE POLTORATZKY; RATHERY, bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie françoise; A. TEULET; VALLET DE VIRIVILLE; CH. WEISS; Francis WEY; YÉMÉNIZ, de la Société des bibliophiles françois; etc., etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

SEPTEMBRE.

TREIZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1858

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE SEPTEMBRE.

VARIÉTÉS LITTERAIRES

MORALES ET HISTORIQUES

PAR M. S. DE SACY

DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE

---

2 VOL. IN-8°; DIDIER, QUAI DES AUGUSTINS

I.

Si je me proposois simplement de louer M. de Sacy dans ce *Bulletin*, dont il est un des rédacteurs et des inspirateurs les mieux accrédités, la besogne seroit facile et ne blesseroit en rien ma conscience.

Il me semble toutefois qu'un livre qui résume toute la vie d'un écrivain aussi laborieux que célèbre, d'un académicien distingué, mérite mieux qu'une couronne, quand même j'aurois qualité pour la décerner. M. de Sacy est journaliste, il s'en fait gloire; et c'est le journal qu'il honore par son talent qui lui a valu les honneurs académiques. Ce n'est donc pas lui manquer de respect que de le traiter en journaliste, et de discuter son livre, comme lui-même discuteroit un chapitre d'histoire littéraire.

L'histoire littéraire est une conquête, parlons mieux, une création de notre siècle. Précédemment, l'histoire littéraire n'existoit que dans les commentaires, dans les mémoires et dans les *anas;* on n'alloit guère plus loin (je parle en général, bien entendu) que la biographie d'un auteur, l'examen d'un livre ou la caractérisation d'un genre. Il étoit réservé au XIX[e] siècle de chercher la parenté des écrivains entre eux, d'étudier la filiation des divers génies, et de faire à travers les

livres l'histoire des idées. Faire des livres sur les livres étoit une conséquence forcée de la découverte de l'imprimerie. Lorsque le nombre des livres se fut multiplié au delà de toute proportion avec le temps que la masse du public peut donner à la lecture, il fallut bien inventer une littérature spéciale, intermédiaire, littérature de résumé, d'analyse, qui livrât à ce public si occupé, si affairé, la quintessence de ce qu'il ne pouvoit pas lire par lui-même. Par là de nouveaux devoirs et en même temps une fonction plus élevée furent dévolus à l'homme de lettres. Je dirai même, sans vouloir donner à cette allégation plus d'importance que n'en mérite une opinion personnelle, que l'homme de lettres m'a toujours paru être un produit direct de l'invention de l'imprimerie. N'est-ce pas un type d'écrivain tout moderne que cet homme, qui, sans être personnellement ni poëte, ni romancier, ni historien, ni dramaturge, a le sentiment vif de tous les arts; qui s'inquiète de tout, étudie tout et répond à tout? Combien ne diffère-t-il pas du *litteratus* et du rhéteur de l'antiquité, toujours prêt, il est vrai, à parler de *omni re scibili*, mais à son choix; de ce *litteratus egens* que Juvénal nous montre louant à crédit une salle d'audience pour y faire, ce que font de notre temps les orateurs-voyageurs anglois et américains, des lectures ou des leçons sur des sujets préparés? L'homme de lettres, lui, le nôtre, ne prévient pas le public; c'est le public qui le prévient et qui l'interroge, et c'est l'honneur du métier que d'être prêt à la réponse. Certes, il falloit une révolution, il falloit bien que le livre fût inventé, pour que l'on vît ce phénomène d'un écrivain aimant les livres d'autrui au point d'oublier d'en faire lui-même; car la remarque est bonne à faire ici: tandis que le poëte, le romancier, l'historien, le dramaturge, peuvent être indifféremment voyageurs, *dilettanti*, coureurs d'aventures, l'homme de lettres est toujours, et avant tout, *bibliophile*.

La Harpe a donné de l'homme de lettres une définition qui m'a toujours frappé: « C'est, dit-il, celui qui cultive sa rai-

son pour ajouter à celle des autres. » Otez à cette phrase l'emphase philosophique qui est le défaut du temps; supposez, par exemple, que La Harpe ait dit simplement : *Un homme qui s'instruit pour le profit de tous*, et nous aurons la plus exacte définition de la fonction de l'homme de lettres, et du même coup la meilleure réponse à ces questions impertinentes que se permettent aujourd'hui tant de gens qui se font un dandysme de mépriser la littérature et s'en vont demandant avec des airs endormis : — Qu'est-ce qu'un homme de lettres? A quoi sert un homme de lettres?

— A quoi il sert, c'est La Harpe qui vous répond : « Il s'instruit pour vous, pour votre instruction. » Ce livre, que vous n'avez pas le temps de lire, il le lit pour vous. Cette question, que vous n'avez pas le loisir d'étudier ou le moyen de comprendre, il vous la livre tout étudiée et tout élucidée. Que sauriez-vous de ces livres qui sont le luxe de la science, vous qui avez à peine le temps d'en acquérir le nécessaire? Que sauriez-vous de Rabelais et de Dante, de Shakspeare et du second Faust? Que sauriez-vous même de Platon et de Lucrèce? D'où tireriez-vous les opinions que vous émettez journellement sur telles et telles doctrines philosophiques et économiques? Comment seriez-vous si bien renseignés sur le mouvement des idées en Angleterre, en Allemagne et dans tous ces pays si voisins et pourtant si éloignés de vous, tellement séparés du moins par la différence des langues? Enfin que sauriez-vous de ce qui se passe ici même sous vos yeux, à côté et autour de vous, de ce prodigieux mouvement des études historiques et philologiques, s'il n'étoit là, cet homme patient, dévoué et exact à la besogne, lisant, analysant, traduisant et dépouillant à mesure toutes les pièces de cette correspondance universelle? Ces idées, ces notions *qui sont dans l'air*, comme vous le dites, et que vous respirez si naturellement, c'est lui qui les formule et qui les souffle. Il est pour le public tout entier ce qu'étoient sous François Ier les professeurs-lecteurs du Collége royal : après le lecteur du roi,

il est le lecteur de tous. Et, je le demande, que seroit une société qui ne seroit renseignée ni sur l'histoire ni sur la philosophie, sur rien de ce qui constitue l'ensemble des connoissances humaines? que seroit une nation qui, par ce temps de communications faciles, resteroit uniquement fermée aux communications de l'esprit; sinon une société, une nation de barbares? Sachez-le donc, tandis qu'emportés par la course au clocher de la concurrence, vous sentez diminuer progressivement le temps que vous auriez à donner, comme dit La Harpe, à la culture de votre esprit; tandis que vous passez les jours courbés sur vos pupitres et dans le travail haletant de la profession, il y a quelque part un homme studieux, silencieux, modeste, qui reconquiert pour vous ce temps enlevé aux nobles études; un homme qui vous refait hommes en vous rendant quelque chose de ce fonds général de connoissances que les anciens appeloient les humanités, *humaniores litteræ;* et cet homme là, c'est l'homme de lettres, c'est le journaliste, si vous voulez, et de l'un comme de l'autre, il n'y a pas de personnification plus complète et plus élevée que l'écrivain dont nous avons à vous parler aujourd'hui

II.

La plupart des critiques qui, jusqu'à ce jour, ont parlé du livre de M. de Sacy, n'ont guère manqué de débuter par un reproche dont il est bon de peser la valeur.

Je sais bien que rien n'est si doux que de surprendre un juge en flagrant délit de contradiction avec lui-même; surtout quand ce flagrant délit est l'absolution du blâme qu'il nous a infligé. Mais en voyant cette unanimité de représailles, je m'étonne qu'aucun de ceux qui s'y sont livrés n'ait eu la bonne foi de constater une différence assez notable entre le grief du juge et ceux qu'il a condamnés. Voici l'affaire: M. de Sacy n'aime pas les livres faits avec des articles de jour-

naux. C'est l'opinion d'un journaliste qui estime sa profession et qui veut que le travail du journal ait avant tout son caractère *journalier.* Peut-être voit-il quelque inconvénient à ce qu'un journaliste, en écrivant son article, pense un peu trop au volume ; et assurément il y en a beaucoup. Cette opinion, M. de Sacy l'a maintes fois exprimée fermement, sévèrement quelquefois ; et, dans son ouvrage, il y revient en deux ou trois passages qu'il lui eût été bien facile de retrancher sans doute, et qu'il a très-bien fait de conserver.

Là-dessus, grande récrimination : « — Ah ! ah ! disent les critiques, nous vous y prenons à votre tour ! vous aussi vous faites des livres avec vos articles. Et quel livre ! deux gros volumes avec préface ! Avez-vous été assez sévère pour nous autres ! Combien de fois et sous combien de formes ne nous avez-vous pas répété que le livre est le livre et que le journal est le journal ; et qu'il n'y a que des paresseux et des vaniteux qui se hâtent de brocher des articles en volumes, pour se dispenser de se présenter devant le public avec des travaux plus mûrs ! Enfin vous y voilà donc ! »

Eh bien! examinons la cause d'un peu plus près. Je suis moi-même de l'avis de M. de Sacy ; et, qu'on me passe cette petite vanité de me montrer d'accord avec un critique célèbre, je l'ai dit autrefois fort nettement en parlant à un propre collaborateur de M. de Sacy, à un jeune écrivain dont je ne méconnois, dont je n'ai jamais méconnu le talent ni le savoir, mais qui dans cette circonstance me sembloit un peu trop pressé de prendre les devants sur le jugement de la postérité.

« C'est une invention récente, disois-je, que celle de ces collections d'articles qui visent à être des livres ; et, n'en déplaise à M.***, c'est une invention mauvaise. Un article est un article : c'est un jugement nécessairement improvisé, destiné à éclairer et à diriger l'opinion du public. C'est, en un mot, une besogne essentiellement *journalière*, et qui ne peut sortir des conditions du journal. Un article écrit en vue de la

postérité manque son but : il est écrit pour l'auteur et non plus pour le public. C'est peut-être à la maladie du volume que nous devons l'envahissement de cette critique par *à côté*, qui consiste à broder, sur un titre quelconque, des variations plus ou moins risquées.... Lire dans un livre le compte-rendu d'un autre livre, à quoi bon? Vous avez beau, pour donner à vos articles une apparence de cohésion, les diviser en quatre ou cinq livres : un pour l'érudition, un pour la philosophie, un pour la fantaisie, etc., etc. Vous ne pouvez ni me tromper, ni me convaincre; il n'y a d'autre liaison entre ces parties que la ficelle du brocheur. Et puis, de quel intérêt peut-il être pour nous de retrouver dans un volume des articles encore tout frais dans notre mémoire, et qui n'ont plus même le mérite de l'actualité? Car les choses en sont venues là, qu'on n'attend plus l'année révolue : tant l'impatience est grande de lire son nom sur une couverture (1) ! »

Voilà le mal! et encore aurais-je pu ajouter ceci : qu'un journaliste qui pense à réunir ses articles s'apprête à l'avance à les soumettre à la critique; et n'est-il pas à craindre que cette prévision ne coûte quelques sacrifices à son indépendance? Aussi, sans réclamer, comme le faisoit M. de Sacy en 1835, un règlement qui mette les réimprimeurs d'articles au ban de la littérature, je souscrirais volontiers à un arrêt qui imposeroit, au *minimum*, un délai de dix ans pour la réimpression. Un article qui, après dix ans écoulés, a conservé quelque intérêt, mérite peut-être d'être réimprimé. Mais combien, au bout de ce temps d'épreuve, auroient tout perdu avec l'à-propos!

M. de Sacy ne s'en est pas toujours tenu à cette rigueur, je l'avoue. Mais si ses derniers articles portent la date de 1856, n'oublions pas que les premiers remontent jusqu'en 1828. C'est donc une période de trente ans, trente ans d'une vie studieuse et applaudie, qu'il soumet à l'approbation du

(1) *Athenæum français* du 23 février 1856.

public; et, si nous défendons au critique né d'hier, au critique improvisé de nous faire ruminer ses œuvres et de se consacrer lui-même avant l'âge requis, pouvons-nous contester à l'écrivain parvenu à la maturité de l'âge et du succès le droit de rappeler à ses contemporains les titres qui ont fait sa réputation?

Imprudents critiques! mais n'est-ce point votre cause même que plaide cette publication? N'est-elle pas la meilleure réponse et la plus nette au choix que l'Académie a fait d'un de vos confrères, et auquel lui-même vous associoit si cordialement dans son discours de réception? L'Académie a choisi un journaliste, a dit M. de Sacy à ses nouveaux collègues; vous avez reconnu, consacré l'importance littéraire du journal dans la vie intellectuelle des sociétés modernes. Vous avez donné à la *presse* ses grandes entrées là où n'avoient pénétré jusqu'à ce jour que la tragédie et l'histoire, la poésie et l'éloquence. Eh bien! voici donc des articles de journal! Et puisque c'est à eux, et à eux seulement que je dois vos suffrages, je veux qu'ils paroissent aujourd'hui sous votre estampille: *Articles de journal par un membre de l'Académie françoise!* — Telle a été la pensée de M. de Sacy; et, pour ma faible part, je le remercie d'avoir si bien servi l'honneur de la profession.

Comment, d'ailleurs, n'être pas désarmé par la modestie du titre? M. de Saçy a-t-il été chercher bien loin le titre de ses deux volumes? S'est-il souvenu même des précédents audacieux établis par des confrères plus jeunes ou moins autorisés que lui, pour grossir l'étiquette de son bagage? Est-ce des *Impressions* qu'il vous offre? ou des *Méditations?* ou des *Mémoires?* A-t-il, lui aussi, dévalisé M. Sainte-Beuve? Point, ce sont des variétés: *Variétés littéraires, morales et historiques.* Et ce titre, qui lui-même rappelle une des divisions élémentaires du journal, n'est-il pas une dernière courtoisie envers la presse?

III.

Il semble, au premier abord, qu'un livre de cette nature échappe à l'analyse. — En effet, comment s'y prendre et par quel bout commencer l'examen d'une série d'articles (et ici il y en a soixante et dix-sept bien comptés) écrits sur différents sujets et à différentes dates? — Mais n'y a-t-il pas autre chose à faire? Ne peut-on, en allant de l'un à l'autre, chercher un caractère général, une inspiration commune, et du même coup un reflet, un écho des passions et des opinions du public pendant un laps de temps donné? C'est là en effet le profit de ces sortes de livres : le journaliste étant un être éminemment collectif, et, comme le dit fort bien M. de Sacy, *un journal étant l'œuvre de ceux qui le lisent autant que l'œuvre de ceux qui le font*, on ne sauroit, à quelque distance que ce soit, toucher à ces jugements éphémères sans soulever et mettre en mouvement, comme la poussière d'un cabinet longtemps fermé, mille et mille atomes qui ne sont autre chose que les spectres de nos passions et de nos pensées. Opinions, caprices, et jusqu'à nos contradictions mêmes, tout est là, tout se retrouve consigné dans ces chroniques journalières que l'on fait bien d'exhumer pour notre enseignement, quand le chroniqueur a été fidèle et qu'il a reçu l'autorité. Ne me demandez donc pas en quoi il importe de relever le sentiment de tel critique de nos jours sur Cicéron, sur Fénelon ou sur La Rochefoucault; car n'est-ce pas constater ce que les révolutions, le temps, les circonstances, les épreuves de toute nature ont introduit de modifications à nos jugements sur des écrits immortels? Qu'est-ce que M. de Sacy étudie principalement en Cicéron? l'orateur? Oui, sans doute, mais à quel point de vue? Est-ce au point de vue de la rhétorique, qui fut celui de tous les critiques du XVIIe et du XVIIIe siècle, et même du commencement du nôtre, qui se sont occupés du père de l'éloquence romaine? M. de Sacy nous parle, il

est vrai, de l'éloquence et du style de Cicéron; il justifie très-nettement et très-finement ses préférences pour tel dialogue sur tel autre, et caractérise vivement, en homme qui s'y est plu, les grâces naturelles et familières de ces lettres, où le *style majestueux de l'orateur se détend et s'assouplit.* Mais ce qui l'intéresse avant tout, c'est le citoyen, c'est l'honnête homme. Il plaint ces temps horribles où il n'y avoit pas de camp pour la vertu. Et quand il s'écrie avec un élan de joie très-sensible, que *le premier des orateurs et des écrivains de Rome a été aussi le plus grand de ses citoyens,* c'est qu'à la date de cet article les devoirs du citoyen étoient ceux qui préoccupoient le plus les consciences, et que la voie qu'il importoit le plus de chercher et de suivre étoit celle de l'honneur politique. L'article sur La Rochefoucauld est un des plus originaux du recueil. J'y retrouve un de ces cris heureux qui échappent souvent à M. de Sacy, et qui illuminent soudainement en y projetant la clarté vivante de notre soleil, la lumière douce, mais toujours un peu vague, d'une étude rétrospective. M. de Sacy admire La Rochefoucauld; il sait que son livre restera toujours «comme un modèle accompli de style,» qu'on y trouvera éternellement « la science du monde proprement dit, » le « talent d'être un galant homme et un honnête homme *sans croire à rien.* » Il convient qu'on ne peut se permettre de condamner « un ouvrage entouré depuis deux siècles de tant d'approbation et d'estime; » tout ce qu'il demande, c'est « qu'il soit permis de ne pas l'aimer et de dire pourquoi ».

— « Que ceux-là, dit-il, se plaisent avec les La Rochefoucauld, les Molière et les Voltaire, qui sont jeunes et qui « n'ont pas le cœur blessé! Pour moi, c'est fini, les moqueurs me rebutent. Le talent sans âme m'irrite ou m'afflige; je veux être touché, consolé, fortifié. Combien ne « donnerois-je pas de *Maximes* de La Rochefoucauld pour un « chapitre des *Élévations à Dieu* de Bossuet, ou pour une « page de Pascal! » Je ne sais si La Rochefoucauld est encore

aujourd'hui le philosophe de la jeunesse, mais cette protestation mélancolique d'un cœur blessé, et peut-être indigné, m'éclaire singulièrement sur la répulsion instinctive que j'ai toujours eue pour le livre des *Maximes*. Ce n'est point là la mélancolie de l'âge, mais la tristesse d'une âme froissée, déçue par la vie, et qui ne veut pas qu'à ses blessures et à ses déceptions on l'oblige d'ajouter cette douleur suprême de désespérer de tout et de se mépriser elle-même. Aussi M. de Sacy me paroit-il se tromper quand il dit que le livre de La Rochefoucauld convient à la jeunesse. Il n'est le livre d'aucun âge en particulier, pas plus de la maturité que de la jeunesse; il est le livre de certains temps et de certaines époques: il est le livre des époques heureuses. Oui, dans les temps de prospérité et de calme, alors que la vie est facile et régulièrement organisée, l'homme se plaît à se railler de soi-même et même à se calomnier. Que risque-t-il? On ne le prendra point par ses paroles. Il n'a point d'ennemis prêts à se faire une arme de ses aveux. Dans les temps difficiles, dans les temps de crise, c'est autre chose. L'honnête homme, l'homme bon, je ne parle que de celui-là, tire du sentiment de sa douleur une pitié universelle. Il veut aimer ses semblables, il veut s'aimer lui-même, et le plus souvent cette charité grave le ramène à un amour plus grave encore, à l'amour de Dieu. Dès lors, que lui font les paradoxes métaphysiques et les sophismes quintessenciés? Que trouvera-t-il dans l'ironie comique et dans l'acrimonie du pamphlet, que le mépris et le dégoût de tout ce qu'il veut chérir, relever, respecter ? Gardez pour les jours heureux les bravos du théâtre et le gros rire de la caricature! Quant à moi, je suis malheureux, je suis triste, compatissant, attendri; et certes je préfère à votre misanthropie précieuse, à vos satires, à vos sarcasmes, quelques pages d'une philosophie austère ou la parole émue d'un homme de Dieu.

IV.

Je pourrais, en étendant cet examen aux articles sur Bossuet, sur Pascal, sur Descartes, sur Théodore Jouffroy, etc., montrer dans les jugements de M. de Sacy les pensées et les impressions du temps rendues avec une égale franchise et une égale lucidité. On reconnoîtra quelque jour, j'en suis certain, que la meilleure manière et la seule peut-être de faire l'histoire des opinions et des passions intellectuelles d'une société, c'est de rapprocher les uns des autres les jugements portés à diverses époques par des critiques dignes d'autorité sur les chefs-d'œuvre de la littérature.

Mais il faut se borner. Chacun d'ailleurs a ses prédilections; et c'est encore un avantage de ces livres-recueils, que chacun en peut prendre ce qui lui plaît et s'arrêter à ce qui lui convient. Je me permettrai donc de déclarer ma préférence pour un article qui n'a été ni des plus loués ni même des plus remarqués (et je m'en étonne); mais qui n'en doit pas moins passer, à mon gré, pour un modèle et pour un modèle achevé de cette critique semi-littéraire, semi-historique, la seule qui corresponde à l'état actuel de la science et aux besoins du public. Il s'agit du volume supplémentaire des *Mélanges* de l'abbé de Féletz, que publia il y a déjà plus de quinze ans, malgré ou plutôt avec le désaveu adroit de l'auteur, M. l'abbé Dassance. Dans cet article, M. de Sacy caractérise, disons mieux, explique fort clairement pour nous, nouveaux venus, le rôle quelque peu astucieux du journalisme sous l'Empire. On comprend en le lisant comment il nous est resté de ce temps-là tant de volumes de critique, tant de *Mélanges* et de *Cours de littérature*. C'est que le journalisme avoit alors toutes raisons de se guinder à ces hauteurs du livre. Ce n'est pas seulement les noms de Dussault, de Geoffroy et de Féletz qui justifient ces consécrations ambitieuses; c'est l'importance qu'avoit prise dans les idées, et conséquemment dans le jour-

nal, la critique littéraire. « La politique n'avoit pas envahi toute la place; ou plutôt la littérature étoit la politique d'alors.... » Tout étoit prétexte à des gens d'esprit qui vouloient montrer tout ce qu'ils en avoient, et qui, heureusement pour eux, étoient en même temps des hommes instruits. Le moindre livre étoit accueilli comme un compère : « on s'arrangeoit des médiocres; on recherchoit les mauvais. » Oh! c'étoit le bon temps pour les écrivains de l'Université! Une traduction des anciens, quelle qu'elle fût, obtenoit les honneurs de deux, de trois, quelquefois de quatre articles de Dussault! La littérature du grand siècle participoit à cette faveur : n'étoit-elle pas un terrain neutre? On parloit des tragédies de Racine comme de la pièce nouvelle, et des satires de Boileau comme du feuilleton d'hier, ou de la dernière séance de l'Athénée. C'est que tout cela étoit nouveau en effet, après ce long oubli, après cette violente distraction de la révolution françoise. « On avoit tout oublié, on rapprenoit tout. » Et l'on croyoit se venger de vingt années de silence imposé aux lettres, en montrant la vieille France parée de toutes ses gloires et escortée de tous ses grands hommes. Mais ce qu'il y a de plus saisissant dans cet article de M. de Sacy, et ce qu'il indique très-finement, c'est que ceux-là qui s'insurgeoient le plus haut en faveur de la monarchie de Louis XIV et de ses grands écrivains, et qui par contre tonnoient le plus fort contre la révolution et la philosophie, étoient eux-mêmes les fils de cette philosophie qui avoit préparé et amené la révolution. « C'étoit le XVIIIe siècle, nous dit M. de Sacy, que je voudrois citer ici tout entier, qui se jugeoit lui-même avec cette rigueur, sans s'en douter ! Je dis sans s'en douter, car je crois vraiment que, de la meilleure foi du monde, la plupart des gens qui crioient le plus haut contre la philosophie ne s'apercevoient pas qu'ils en tenoient beaucoup.... Ils aimoient la religion, la royauté, la noblesse, tout ce que, dix ans plus tôt, beaucoup d'entre eux auroient appelé des abus, des préjugés et de ridicules superstitions, de toute

l'horreur que leur avoient inspirée les crimes de 1793! — Des deux éducations que les hommes de cette époque avoient reçues, pour ainsi dire, coup sur coup, la première, celle de leur jeunesse, l'éducation philosophique, régloit leur vie; la seconde, la rude éducation de l'expérience, le souvenir des maux qu'ils avoient soufferts et la haine de la révolution, régloit leurs principes. » Voilà, je m'imagine, un portrait bien tracé, et surtout une contradiction bien expliquée. Avoir fait une révolution et s'en repentir, quelle épine dans une conscience humaine! quel motif permanent d'irritation et de colère!

Ah! je comprends maintenant pourquoi la jeune école littéraire de 1820, monarchique au début, fut tant maltraitée par les deux camps: libérale en littérature, dynastique en politique, elle étoit prise entre deux feux. Les libéraux la trouvoient cagote; les royalistes du feuilleton la trouvoient jacobine: n'attaquoit-elle pas leur palladium, les otages de leur conversion, Boileau, Racine et Louis XIV? Contradiction, ai-je dit tout-à-l'heure. Hélas! ne sommes-nous pas tous des foyers de contradiction! Cette double éducation, celle du maître et celle de la vie, celle de la jeunesse et celle de l'expérience, n'existe-t-elle pas pour tous les hommes, non seulement en politique, mais en morale, en littérature, mais en tout? Et M. de Sacy lui-même, qu'il me permette de le dire pour sa justification, ne laisse-t-il pas transparaître à chaque instant dans son livre les traces de deux éducations littéraires superposées: celle du *Journal des Débats*, novateur et *romantique* en 1830, et une autre personnelle, intime, celle du désenchantement et de la fatigue qui, tôt ou tard, ramène l'homme vers les régions sereines de l'impérissable?

Et cependant M. de Sacy a beau faire: si désenchanté qu'il soit du présent, il ne perdra jamais entièrement le souvenir de ses premiers élans et de ses premiers battements de cœur, lors du grand hallali de 1830. Je n'en veux pour preuve que le long article consacré dans son recueil à M. Jules Janin, et

cette admiration si franche pour l'écrivain à coup sûr le moins classique, le plus capricieux (je fais ce que je puis pour ne pas dire fantaisiste) de la littérature contemporaine. J'ai dit que j'entreprenois sur ce point la justification de M. de Sacy; c'est assurément grande licence de ma part; mais qu'il me le pardonne, car je n'ai d'autres vues que de le laver d'un dernier reproche. — On ne les lui a pas ménagés, on l'a traité avec les honneurs de la guerre. — M. de Sacy, dans sa préface, s'est confessé d'un goût exclusif en littérature. Il avoue qu'il s'en tient au beau déjà connu, et que, quoi qu'on publie désormais de bon ou d'excellent, il a renoncé à faire de nouvelles connoissances. Peut-être ignore-t-il que cette déclaration a fait scandale. On a crié à la superbe, au dédain, à l'injustice; et un homme d'esprit de nos amis, plus cousin de M. de Sacy qu'il n'en a l'air, lui a demandé dernièrement ce que penseroient de cet aveu ses jeunes confrères du *Journal des Débats*, et M. Ratisbonne, et M. Rigault, et M. Taine, ceux-là mêmes qu'il confond dans les honneurs de la dédicace avec les doyens et les aînés de la maison. Je ne sais ce qu'ils en penseront, et s'ils lui en voudront beaucoup; mais moi, leur contemporain, je ne lui en veux pas du tout. En voudroit-on à un amateur de beaux-arts de préférer les peintres primitifs aux peintres modernes, ou la Renaissance à l'art gothique?

La seconde éducation littéraire de M. de Sacy a été faite par la politique. C'est la lassitude de la polémique quotidienne et l'ennui de la discussion à heure fixe qui l'ont poussé vers l'étude calme et reposante des chefs-d'œuvre. Ce qu'il a cherché dans les lettres, c'est un refuge; mieux qu'une distraction, un rafraichissement, une compensation. Lui-même nous le dit : bien des fois, une heure, une seule heure de lecture après le débat le plus tumultueux, l'a délassé, ranimé. Ce calme, cette paix qu'il cherchoit, l'eût-il trouvée près des œuvres toujours contestées, toujours discutées de la littérature contemporaine? Je suis touché, je l'avoue, quand je le vois

se rendant à la Chambre, mettre un petit volume dans sa poche, pour dérober quelques instants à la fatigue de la tension d'esprit. Je suis touché encore de le voir, le soir venu, se retirer, s'enfermer dans sa bibliothèque et, dégonflant ses poumons de l'air énervant des assemblées politiques, aspirer à longs traits les effluves vivifiantes de la pensée des maîtres. « Je n'ai eu le temps, dit-il, de lire que des livres excellents. » Ces livres, il les a relus, médités, approfondis; il les sait, il les possède. De quoi nous plaindrions-nous? En comptant bien, combien trouverions-nous aujourd'hui de critiques capables d'émettre *de plano*, sur les œuvres de la littérature classique ancienne et moderne, un jugement motivé et conçu de longue date? Assurément, si nous sommes gâtés, ce n'est pas de ce côté-là. Balzac se plaignoit qu'il n'y eût plus actuellement de vrais rédacteurs en chef, faute de connoissances solides en littérature. M. de Sacy lui donne un démenti; et la littérature du XIXe siècle doit lui en avoir obligation.

Elle lui en a d'autres encore. N'a-t-il pas montré récemment qu'un journaliste peut non-seulement rendre des services, mais donner de bons et de nobles exemples? Tandis que des écrivains, pour ainsi dire patentés pour la défense de la religion et des bonnes mœurs, s'évertuoient en cent façons, et par la violence, et par le sarcasme, et par l'injure même, à réveiller les cœurs engourdis et à leur redonner quelque zèle pour la foi et pour les vertus de l'Évangile, un mondain, un philosophe, un journaliste enfin (le mot dit tout!) trouvoit sans bruit une voie plus simple, plus digne et, n'en doutons pas, plus profitable. Il réimprimoit de bons et beaux livres. Il nous rendoit le goût de la littérature sacrée en nous remettant sous les yeux, parés avec le soin d'un bibliophile, ces chefs-d'œuvre qu'on se croit trop souvent dispensé de lire dans l'âge mûr, pour les avoir appris à contre cœur dans d'autres temps. Il leur redonnoit l'à-propos par une critique intelligente, sans prétention et sans hauteur. C'étoit

comme une conversation, en apparence désintéressée, à laquelle on se laissoit prendre tout d'abord, l'amour des belles-lettres et la curiosité servant d'excuse contre l'amour-propre philosophique. On achetoit ces livres, on les regardoit, on les feuilletoit ; et bientôt, cédant à l'attrait de l'éloquence et de la conviction, on les lisoit et on les relisoit, heureux d'y trouver de si bonnes leçons de style et de si hautes leçons de vie. En ce sens, le succès de la *Bibliothèque spirituelle*, succès que l'on peut bien constater ici après l'avoir constaté ailleurs, est un enseignement précieux qui ne doit pas être perdu pour notre siècle, et qui, j'en suis sûr, sera compté un jour à l'honneur des lettres françoises et à l'honneur de M. de Sacy.

Cet amour du beau et du bien qui a présidé à la publication de la *Bibliothèque spirituelle*, je le retrouve à chaque page dans les deux volumes que vient de publier M. de Sacy. Car il est peu de vies, j'entends peu de vies littéraires, qui présentent plus que la sienne d'unité dans les sentiments et de fidélité aux principes.

C'est un dernier éloge que je veux donner aux *Variétés littéraires* et à leur auteur :

Je connois peu de livres qui fassent plus penser, et sur de plus nobles sujets.

CHARLES ASSELINEAU.

ÉCLAIRCISSEMENT D'UN FAIT

CONCERNANT

LES PROVINCIALES DE PASCAL (1)

A M. LE DIRECTEUR DU *BULLETIN DU BIBLIOPHILE.*

Paris, le 24 septembre 1858.

MONSIEUR,

Vous m'avez quelquefois exprimé l'obligeant désir de me voir contribuer en quelque chose à votre excellent *Bulletin;* mais, tout en aimant beaucoup les livres, je ne suis pas docteur ès livres, je ne suis pas bibliographe, et je me sens plus capable de goûter les curiosités que d'en découvrir.

Voici pourtant un point, un seul petit point, qui pourra intéresser quelques-uns de vos lecteurs, et ceux qui ne trouvent pas qu'il y ait de la minutie dans les moindres remarques ayant trait à un chef-d'œuvre.

Tout le monde a lu, en tête de la troisième *Provinciale*, la *Réponse* que l'auteur suppose que le *Provincial* lui adresse, et dans laquelle il y a deux billets insérés tout à son éloge. L'un est censé d'un des académiciens les plus illustres; l'autre est attribué à une personne que l'on ne veut *marquer* et désigner *en aucune sorte*, et dont il est dit : « Contentez-vous de l'honorer sans la connoître, et quand vous la connoîtrez, vous l'honorerez bien davantage. »

De qui sont ces deux billets? N'est-ce qu'une invention adroite de l'auteur, et une manière indirecte de se louer? ou

(1) On peut lire dans le cours de la publication du *Bulletin du Bibliophile* des articles intéressants sur Pascal, par MM. Cousin, Silv. de Sacy, Sainte-Beuve, Basse, G. Brunet, etc. (*Note de l'éditeur.*)

sont-ils de personnes en effet connues, et que les lecteurs bien informés alors se nommoient tout bas?

Les commentateurs, et moi-même autrefois qui me suis occupé de l'examen des *Provinciales*, nous avons négligé de le dire, et j'étois resté dans l'incertitude jusqu'à ces derniers temps.

Mais venant à relire la première des deux petites Lettres où Racine rétourne contre ses anciens maîtres de Port-Royal l'art et l'ironie des *Provinciales*, j'y ai remarqué deux passages qui répondent à la question.

On se rappelle que la Lettre de Racine fut provoquée par un mot dur de Nicole, qui, dans l'une de ses *Imaginaires*, avoit lancé l'anathème contre les auteurs de romans et de comédies, qu'il appeloit des *empoisonneurs publics* et *des gens horribles parmi les chrétiens*.

« Pourquoi voulez-vous, lui disoit Racine, que ces ouvrages d'esprit soient une occupation peu honorable devant les hommes et horrible devant Dieu? Faut-il, parce que Des Maretz a fait autrefois un roman et des comédies, que vous preniez en aversion tous ceux qui se sont mêlés d'en faire? Vous avez assez d'ennemis: pourquoi en chercher de nouveaux? Oh! que le Provincial étoit bien plus sage que vous! voyez comme il flatte l'Académie, dans le temps même qu'il persécute la Sorbonne. Il n'a pas voulu se mettre tout le monde sur les bras; il a ménagé les faiseurs de romans; il s'est fait violence pour les louer. »

Comment Pascal a-t-il loué les faiseurs de romans, et en quel endroit? On ne le voit pas d'abord; mais il est dit tout à côté qu'il flatte aussi l'Académie, et cela semble déjà indiquer que c'est dans le même endroit qu'il use, à l'égard des romanciers comme à l'égard de l'Académie, du même artifice.

Un peu plus loin, dans cette Lettre si pleine de malice, Racine raconte la jolie anecdote du volume de la *Clélie* qu'on envoya à Port-Royal, à cause de l'endroit où il étoit question

du saint Désert et de M. d'Andilly le patriarche : « L'on fit venir au Désert le volume qui parloit de vous ; il y courut de main en main, et tous les solitaires voulurent voir l'endroit où ils étoient traités d'*illustres*. Ne lui a-t-on pas même rendu ses louanges dans l'une des *Provinciales*, et n'est-ce pas elle que l'auteur entend, lorsqu'il parle d'*une personne qu'il admire sans la connoître ?* »

Ceci achève de nous fixer, et il devient évident que c'est à Mlle de Scudéry que s'applique (sauf une légère différence dans les termes) le passage cité plus haut, dans lequel il est dit : « Contentez-vous de *l'honorer sans la connoître.* » Par conséquent, le billet cité est d'elle, et, maintenant que nous le savons, il nous est facile, en effet, d'y reconnoître sa manière spirituelle et son agrément apprêté.

« Je vous suis plus obligée que vous ne pouvez vous l'imaginer, écrivoit donc Mlle de Scudéry à une dame qui lui avoit fait lire la première *Provinciale*, de la Lettre que vous m'avez envoyée ; elle est tout à fait ingénieuse et tout à fait bien écrite. Elle narre sans narrer ; elle éclaircit les affaires du monde les plus embrouillées ; elle raille finement ; elle instruit même ceux qui ne savent pas bien les choses ; elle redouble le plaisir de ceux qui les entendent. Elle est encore une excellente apologie, et, si l'on veut, une délicate et innocente censure. Et il y a enfin tant d'art, tant d'esprit et tant de jugement en cette Lettre, que je voudrois bien savoir qui l'a faite, etc. »

Si le second billet cité dans cette *Réponse du Provincial* est de Mlle de Scudéry, il est bien évident que le premier billet doit être aussi d'un personnage réel, et il n'est pas difficile de conjecturer de qui, vraisemblablement, il peut être. Quel est, en effet, l'académicien qu'on pouvoit, à cette date, désigner comme *des plus illustres entre ces hommes tous illustres*, et à qui cette emphase même, cette solennité d'éloge ne déplaisoit pas ? Balzac étoit mort. Gomberville, sur le compte duquel de méchants connoisseurs avoient d'abord essayé de

mettre les *Provinciales*, étoit plus occupé à s'en justifier qu'à les louer. Je ne vois guère que Chapelain qui ait pu écrire le majestueux billet qui faisoit, à ce point, autorité. Il étoit, on le sait, fort en correspondance avec M. d'Andilly. Le style du billet ne dément pas la supposition, mais bien plutôt la confirme :

« Je voudrois que la Sorbonne, qui doit tant à la mémoire de feu Monsieur le Cardinal, voulût reconnoître la juridiction de son Académie françoise : l'auteur de la Lettre seroit content ; car, en qualité d'académicien, je condamnerois d'autorité, je bannirois, je proscrirois, peu s'en faut que je ne die, j'exterminerois de tout mon pouvoir ce *pouvoir prochain* qui fait tant de bruit pour rien, et sans savoir autrement ce qu'il demande. Le mal est que notre pouvoir académique est un pouvoir fort éloigné et borné ; j'en suis marri, et je le suis encore beaucoup de ce que tout mon petit pouvoir ne sauroit m'acquitter envers vous, etc. »

La plaisanterie, on le voit, est bien assez compassée et assez lourde pour être de Chapelain, et pour n'être que de lui.

Au moment où les *Provinciales* commencèrent à paroître, en 1656, les deux plus grandes autorités littéraires universellement reconnues et régnantes étoient Chapelain et Mlle de Scudéry : celle-ci avoit la vogue, et l'autre le poids. C'étoit donc un coup d'art et d'habileté à Pascal de les mettre pour soi tout d'abord, de les intéresser et de les envelopper, pour ainsi dire, dès le premier jour, dans son succès.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération et de mon dévouement,

SAINTE-BEUVE.

DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

SOUS LOUIS XIV (1).

Dans un temps où la polémique, soit qu'elle eût pour objet la science, la politique ou la religion, étoit assez vive et assez active pour enfanter des volumes et jusqu'à des corps d'ouvrage sur toute question en litige, on devoit naturellement voir naître le *Livre-Revue*. Je donne ce nom à de petits livrets publiés à foison, à tout événement, et dont certaines impressions elzeviriennes nous ont conservé de précieux *spécimens* fort recherchés des amateurs.

Cette tribune facile, dressée bien au delà des atteintes de M. le lieutenant criminel, semble avoir été créée tout exprès pour alimenter la cour et la ville de faits, d'anecdotes, de conflits, de scandales et d'épigrammes sur tout et sur chacun.

Puis, après avoir passé mainte et mainte fois au laminoir de la conversation polie des salons historiques et des saillies bourgeoises, ces traits en ressortoient plus piquants encore et stimuloient de leur aiguillon cet esprit françois alerte et dispos, toujours prêt à s'épanouir dans quelque *Caquet de l'accouchée*, dans une *Provinciale* de Pascal, une comédie de Molière, une satire de Boileau, un conte de La Fontaine, dans une lettre de Guy-Patin ou de Mme de Sévigné. C'est

(1) Un écrivain et bibliophile distingué, M. Leber, a publié chez M. Techener, en 1834, un petit volume sur ce même sujet, intitulé : *De l'état réel de la presse et des pamphlets depuis François Ier jusqu'à Louis XIV*, ou Revue anecdotique et critique des principaux actes de nos rois, et de quelques documents curieux et peu connus sur la publication et la vente des livres dans le XVIe siècle; in-8°. Prix : 3 fr. 50 c. (*Note de l'éditeur.*)

ainsi que l'esprit des hommes de génie est tout bonnement l'esprit de tout le monde.... élevé à sa plus haute puissance.

La Hollande, toujours ouverte au transit de ces armes courtoises mais efficaces de la malice gauloise, — dangereuses cependant à manier ouvertement et sous les yeux d'un pouvoir ombrageux et absolu, — la Hollande les recueilloit, les imprimoit, et les Elzevier — ou leurs émules — les renvoyoient à leurs auteurs, garanties contre les bastilles et enjolivées de tous les ornements de leurs incomparables ateliers.

Les collectionneurs et les délicats recherchent avidement ces petites pièces, qui rentroient en France, leur véritable patrie, souvent dépecées et par morceaux, et qu'on réunissoit ensuite en volumes ou en fascicules sous le titre générique de *Recueils de pièces choisies*, *Lettre sur les événements du temps*, etc.

Un joli petit volume, relié par Duru, et que nous avons en ce moment sous les yeux, semble composé à souhait pour que l'analyse donne une idée complète de ce genre de productions.

Le titre de ce livre est conçu en ces termes :

NOUVEAU RECUEIL DE QUELQUES PIÈCES CURIEUSES, tant en prose qu'en vers. *Imprimé à Cologne*, 1681, in-12 de 129 pages (1).

Il renferme vingt-deux pièces, la plupart satiriques, dont quelques-unes présentent un véritable intérêt.

On y trouve en première ligne :

STANCES EN FORME DE REMONTRANCE, faites d'un cavalier protestant, ayant été accusé par une dame catholique romaine, d'être huguenot.

Elles tiennent de la page 4 à la page 15.

Ces vers badins, très-spirituels, remplis de traits et d'allusions, sont tournés de façon à donner un sens, dans le lan-

(1) Le nom de *Cologne* est ici pour dérouter les recherches de la police, car il suffit d'un coup d'œil pour s'assurer que notre exemplaire est d'impression aussi bien que de composition françoise. Il sort évidemment des presses de Rouen dont il porte les fleurons.

gage amoureux, à toutes les expressions de la langue religieuse.

En voici un échantillon :

Bruslé de ce beau feu qui m'enflamme le sein,
Ie veux faire à vos yeux feste continuelle
Et ne plus travailler qu'au glorieux dessein
D'allumer un flambeau dedans votre chapelle.
Puisque dans votre église on se plaît à chanter,
Bien qu'un rume importun m'ait rendu la voix casse,
Ie feray mon effort pour vous mieux contenter
De faire le dessus, si vous faites la basse.
Ah! que n'ay-je l'accez au sacré cabinet,
Où la pitié paroît si vaillante et si brave,
Pour être cardinal porter rouge bonnet,
Seulement pour entrer dedans votre conclave!
Ouy je souhaiterois, objet de mille amants,
Au hazard de porter et l'estolle et la chape
De concourir si fort dedans vos sentiments,
Qu'ensemble quelquefois nous pussions faire un pape.

Cette pièce est suivie, de la page 16 à la page 23, d'une LETTRE D'UN AMI A L'AUTRE, s'il est utile ou non de se marier.

Puis vient, de la page 25 à la page 33, une REQUESTE DES DAMES DE LA COUR, présentée à M. Colbert, surintendant de la réforme du royaume de France, sur le luxe des bourgeoises de Paris. Cette pièce et la suivante, intitulée : RÉPONSE AUX GRIEFS SUSMENTIONNÉS, par les marchandes et bourgeoises de Paris, forment dans leur ensemble une excellente plaisanterie, dont le sel consiste principalement dans l'énumération des griefs que l'auteur prête successivement aux deux camps opposés. Il est intéressant de suivre, dans les satires du même genre qui ont paru à différentes époques du XVII[e] siècle, les progrès du luxe chez les bourgeoises, et de constater la difficulté toujours croissante qu'éprouvoit le gouvernement à faire observer les édits somptuaires.

Ainsi le *Discours sur la Mode* (Paris, P. Ramier, 1613) nous apprend que :

> Pour une cotte qu'a la femme du bourgeois,
> La dame en a sur soy l'une sur l'autre trois,
> Que toutes elle fait esgallement paroistre,
> Et par là se fait plus que bourgeoise cognoistre.

Il y avoit donc alors des règlements respectés qui établissoient les rapports de toilette entre les dames et les bourgeoises. Notre satire nous présente ces dernières en lutte ouverte avec les femmes de la cour, et les remarques de Pierre Taisant, écrites une quinzaine d'années plus tard, nous montrent le luxe des petites gens « arrivé au dernier période où il peut aller; tout est dans une si grande confusion, qu'aux Tuileries, où les laquais ne suivent pas leurs maîtresses, on ne distingue plus la femme d'un procureur de celle d'un duc..... Il y a, ajoute-t-il, quarante ou cinquante procureuses à Paris qui ont des habits de velours galonnés d'or : qu'auroient de plus les reines et les princesses? » Dix ans après cette sortie de P. Taisant, ce n'étoient plus seulement les bourgeoises qui empiétoient sur les droits de la cour, c'étoient aussi leurs filles. Une nouvelle génération arboroit le drapeau de l'égalité des femmes devant la toilette. Le vieux monde étoit mort.

L'auteur de la *Nouvelle satire contre le luxe des femmes* (Paris, 1704, in-12) terminoit en ces termes une furieuse sortie contre ce mal commun :

> Mon procureur, avide autant qu'on le peut être,
> Par ses vexations me fait assez connoître
> Qu'au luxe de sa fille un plaideur doit fournir.

La 4e pièce du Recueil a pour titre : LE PALAIS DES PLAISIRS (de la page 48 à la page 62). Elle est d'un style noble, élégant, et rappelle, pour la facture et surtout par certaines

façons de parler sentencieuses, les beaux vers de Corneille. On y trouve des pensées de ce genre :

De tous tes ennemis ne crains que ton courage.
. . . .
Ne prescris point de borne à ton vol glorieux,
Et sçache que je marque en plus grand caractère
Un village conquis qu'un trône héréditaire.

Cette pièce, dont l'idée première semble prise de la *Nymphe de la Seine*, du jeune Racine, fait allusion aux plans du palais de Marly, qui venoient d'être arrêtés.

L'auteur, en encourageant le roi à continuer la guerre, le presse de s'arracher aux délices de Marly, pour tirer son épée à la tête de ses troupes, et finit, en suivant son image, par comparer les douze pavillons du château aux douze signes du zodiaque, dans lesquels le soleil ne fait que passer sans cesse, sans s'arrêter dans aucun.

Le n° 5 offre une déclaration d'amour en STANCES IRRÉGULIÈRES. Elle se recommande particulièrement par un style facile et spirituel, d'un tour tout à fait galant.

La 6e pièce (de la page 65 à la page 72), intitulée : SATIRE CONTRE UN JALOUX, est écrite dans une allure magistrale qui rappelle les bonnes tirades des raisonneurs de Molière. Ces vers, par exemple, sont de toute beauté :

Nous aimons, nous voulons ce qui fait de la peine,
Et comme il est bien doux de se devoir son sort,
Où l'obstacle est plus grand, le désir est plus fort :
C'est ainsi qu'un malade à sa bizarre envie
Immole obstinément tous les soins de sa vie,
Et trouve du plaisir à prendre une liqueur
Dont un ordre opposé fait toute la saveur.

La pièce qui suit, de la page 72 à la page 77 : LA COUPE ENCHANTÉE, est un charmant badinage sur la comédie de La

Fontaine qui porte le même titre. On y fait allusion, sous forme de critique générale, à plusieurs personnages du théâtre contemporain, entre autres à M. Dimanche, pour personnifier le créancier.

Viennent ensuite sept SONNETS sur les événements du jour. L'un a trait au mariage d'une duchesse qui a sacrifié ses prérogatives à la cour, au bonheur d'épouser le jeune fils d'un conseiller. Le dernier tiercet finit par la même pointe qui fut dirigée depuis contre la duchesse de Chaulnes, dans une semblable occasion :

Il n'est jamais d'âme si fière,
Qui, pour le plaisir du devant,
Ne quitte celui du derrière.

Les six autres sonnets, composés sur des bouts-rimés, se rapportent à la guerre de Flandre de 1668.

La pièce portant le n° 9 (de la page 86 à la page 103) est, avec la *Requête des dames de la cour contre les bourgeoises*, le morceau capital de ce petit recueil. C'est une épître donnée sous le titre de : LETTRE EN VERS LIBRES sur le retranchement des fêtes. Elle se rapporte à un événement de la plus haute gravité, puisqu'il ne s'agissoit de rien moins, en ce moment, que de la suppression des religieuses de Port-Royal.

En 1668, Mgr Hardouin de Péréfixe (il appartient aux bibliographes à plus d'un titre, car nous lui devons une histoire de Henri IV fort recherchée, surtout quand elle porte la date de 1664 et le nom de Daniel Elzevier) renouvela une ordonnance d'Urbain VIII, relative au chômage de la fête des saints.

Cette mesure étoit fort sage, car chaque localité, chaque profession, et beaucoup de particuliers, ayant une dévotion spéciale pour tel ou tel saint, il s'ensuit que le nombre des jours fériés alloit toujours croissant, au détriment du travail et de la prospérité publique.

En prenant le retranchement des saints pour texte de ses plaisanteries, l'auteur de cette épître la rattacha à l'affaire du jansénisme, dont la querelle étoit alors dans son beau. Il feint que le prélat a fait descendre sainte Catherine au rang des saints retranchés, parce qu'elle étoit le modèle auquel on comparoit les dames de Port-Royal.

Toute cette dispute est curieuse, et l'on nous saura gré de reproduire, dans son entier, ce petit morceau satirique pour la lecture duquel nous avons trouvé quelques éclaircissements.

LETTRE EN VERS LIBRES

SUR LE RETRANCHEMENT DES FÊTES.

Vous sçavés qu'à Paris, par un nouveau projet,
On a retranché bien des fêtes;
Cela fait gronder bien des têtes
Contre le prélat (1) qui l'a fait.
Quoi! dit-on, parce qu'on retranche
A tous les auvents (2) une planche,
Le pasteur qui domine icy
Retranchera les fêtes aussi! (*sic*)
Vrayment c'est bien là nous instruire,
C'est bien pour nous sanctifier
Que de prétendre nous ruiner.
Mais encor, quels sont ses desseins?
Pourquoy retrancher tant de saints?
Hé! qu'a donc fait, dit l'un, S. Mathias apôtre?
Qu'a fait S. Barnabé? dit l'autre.
Et chacun, parlant pour son nom
Et pour l'honneur de son patron,

(1) Mgr Hardouin de Beaumont de Péréfixe. Il fut nommé, en 1662, au siége de Paris, vint l'occuper en 1664, et mourut en 1670.

(2) Allusion à une ordonnance de police récente. Le nombre des voitures allant sans cesse en augmentant, on fut obligé, pour faciliter la circulation, de faire diminuer la portée des auvents.

Il se forme une voix publique,
Et l'on entend de tous côtés
Les noms de ces grands saints qui ne sont plus fêtés,
Dont chacun, comme il peut, fait le panégyrique;
Et quand on a bien dit toutes leurs qualitez,
On se demande enfin par quelle politique
Nous les a-t-on donc tous ôtez?
C'est ce que dit le peuple au sujet de ces fêtes;
Mais vous m'avés souvent et sagement écrit
Que le peuple a beaucoup de têtes,
Mais qu'il n'a pas beaucoup d'esprit.
En effet le peuple est étrange,
Il prend à tous moments le change :
Et devant qu'on parlât de ce retranchement,
Il a dit mille fois qu'il étoit nécessaire;
Maintenant qu'il est fait, il conclut hautement
Qu'on ne le devoit jamais faire.
Ce peuple cependant n'a point icy de voix;
C'est à luy seulement à recevoir des loix;
Et celle-ci n'a rien qui ne soit légitime,
Puisqu'en dispensant de la solennité (*sic*)
Elle ôte seulement l'occasion du crime,
Et tout le monde est invité
D'honorer tous ces saints selon sa piété.
C'est aussi ce qu'Urbain (1), le pontife de Rome,
A fait avant notre prélat;
Ils ont cru qu'après tout le sabbat est pour l'homme,
Et non l'homme pour le sabbat;
Et qu'ainsi le peuple fidelle
Qui ne gagne son pain qu'au travail de ses mains,
Ne le pouvant gagner au jour de tant de saints,
Leur vigilance paternelle
A bien fait de pourvoir à son soulagement
Par ce sage retranchement.

(1) Urbain VIII, mort en 1646, régularisa les fêtes des saints.

Mais pour arrêter l'insolence
De ceux qui blâment cette loy,
L'autorité de notre roy
En a confirmé l'ordonnance :
Et l'on ne peut trop admirer
Un roy qui pense à tout et qui sçait tout comprendre,
Qui connoît la justice et qui veut nous la rendre,
Autant que l'on peut désirer
Et plus qu'on ne devoit attendre.
Quand nous le vîmes tout ardent
Courir si jeune à la victoire,
Qui de nous auroit osé croire
Qu'un roy si généreux deut être si prudent?
Et que ce feu qui dans la guerre
Formoit la foudre et le tonnerre
Contre ses ennemis et contre leurs projets,
Deut répandre aujourd'hui cette douce lumière,
Qui dans une juste carrière
Éclaire et conduit ses sujets?
Mais que je vois de gloire et de magnificence!
Que de grandeur et de puissance!
Où mon zèle indiscret m'a-t-il donc emporté!
Ma muse tremble et se retire,
Je n'ose la commettre à tant de majesté,
Et je voulois seulement dire
Que ce retranchement étoit plein d'équité.
Il est juste, en effet, mais sous tant de justice
Il est caché, dit-on, quelque petit caprice.
Ma Muse s'y trouva quand l'affaire se fit,
Et je vous le dirai comme elle me l'a dit :
Je vous le donne au moins sur la foy d'une Muse;
Prenés garde à la fiction,
Je vous nomme ma caution,
Et vous sçavés comme elle en use :
Elle aime un peu la liberté

Et mêle assés souvent la fable avec l'histoire;
Mais vous connoîtrés bien ce qu'il en faudra croire,
Et cependant voici ce qu'elle m'a conté :
Un jour ce grand prélat qu'on connoît à la mine,
Trouvant un livre sous sa main,
Le prit et, l'ouvrant sans dessein,
Y rencontra le nom de Ste Catherine :
Il vit ce qu'en ont dit les plus communs auteurs,
Que cette illustre fille, en sa tendre jeunesse,
Avoit confondu les docteurs,
Et dissipé l'éclat de leur vaine sagesse.
A ces mots, par un coup fatal,
Il se souvint de Port-Royal,
De ces filles dont la science
Et la profonde humilité
Ont soutenu la vérité (1),
Malgré son injuste puissance,
Et réduit son autorité
A garder un honteux silence (2).
Un cruel souvenir lui fit changer de tein (3);
Il fut d'abord saisi d'une fièvre intestine ;
Cent fois il frappa de la main,
Et cent fois le dépit soûleva sa poitrine.
Falloit-il (disoit-il) que moi, qui ne lis point,
Je leusse ce malheureux point,
Qui n'a servi qu'à me confondre,
Et qui reproche à mon esprit

(1) Les dames de Port-Royal-des-Champs refusèrent de signer le formulaire du pape Alexandre VII, condamnant les cinq propositions de Jansenius.

(2) Les controversistes aux gages de l'archevêque ne surent que répondre à l'*Apologie des religieuses de Port-Royal*, par Nicolle, et n'eurent d'autre ressource que de le faire injurier par l'énergumène Desmarets de Saint-Sorlin.

(3) Défense de la foi des religieuses contre le libelle scandaleux et diffamatoire de M. Chamaillard. 1668, in-4.

Qu'avec tant de raison des filles m'ont écrit,
Et que je n'ay pu leur répondre?
Ah! cruel souvenir, dit-il d'un triste ton,
Je croy que cette horrible idée
Est un véritable démon,
Par qui mon âme est possédée.
Ma Muse cependant qui ne paroissoit pas,
Le voyoit marcher à grands pas
Dans un triste et profond silence;
Et puis par un soudain transport
Répondant à sa conscience,
Il est vray (disoit-il), j'ay tort (1).
Pourquoy tant presser cette affaire?
Qu'avois-je dans l'esprit? Que prétendois-je faire?
Et de quoy m'étois-je flatté,
Quand je fus tourmenter des vierges si fidèles?
Par quelle opiniâtreté
Voulois-je disputer contre elles?
N'étoit-ce pas assés que leur humble respect
Me fit un serment véritable
De ne jamais parler du FAIT (2).
Et ne devois-je pas être bien satisfait
D'un silence si raisonnable,
Sans forcer leur raison par un cruel tourment
De publier ma honte et mon aveuglement?
C'est toy, poursuivit-il, ANNAT, injuste et traître (3),
C'est toy qui m'as mis aux abois;

(1) Après sa visite à Port-Royal, l'archevêque de Péréfixe avoit donné beaucoup d'éloges au caractère des religieuses.

(2) Tout en refusant de signer le formulaire, les dames de Port-Royal offrirent de s'engager par serment à se tenir en dehors de toute controverse.

(3) Le P. Annat, jésuite, confesseur du roi, étoit le conseiller de Mgr de Péréfixe, dans sa querelle avec Port-Royal. Il est auteur du *Rabat-joie des Jansénistes*. C'est à lui que Pascal adressa avec tant de succès les deux dernières *Provinciales*.

Ne m'as-tu pas dit mille fois
Que pour confondre tout je n'avois qu'à paroître (1)?
J'ay paru comme tu disois,
J'ai fait ce que tu proposois ;
Mais hélas! on a vu qu'au lieu de tout confondre,
J'ay moi-même été confondu.
Parmi tant de raison mon esprit s'est perdu,
Je n'ay jamais pu leur répondre.
Et je ne puis encor déguiser à mon cœur.
Que ces filles m'ont fait des réponses divines (2),
Et quelles sont des Catherines
Ou que je ne suis pas docteur.
Tu m'as donc bien trompé, misérable jésuite,
Lorsque tu vins comme un démon,
Et que tu fis accroire à mon âme séduite
Qu'il ne falloit plus que mon nom
Pour faire tout changer d'esprit et de conduite?
Je t'ai donné ce nom que je chérissois tant,
Ce nom que j'avois fait si grand (3),
Tu me l'as fait servir au gré de ta vengeance,
Tu l'as rendu garant de ta mauvaise foy,
Tu l'as produit partout avec ton ignorance,
Tu l'as mis en gage pour toy;
Et tout Paris qui t'a vu faire,
Et qui veut se moquer de ma crédulité,
Ne m'appelle que ton vicaire,
Et ne me connoît plus qu'à cette dignité.
Là son front éclata comme une ardente braise,
Et ma Muse m'a dit qu'il en sua partout,
Et que ne pouvant plus se soûtenir debout
Il se laissa tomber dans les bras d'une chaise :

(1) C'est sur les instances du P. Annat que M. de Péréfixe alla visiter Port-Royal, les 15, 16 et 17 novembre 1664.

(2) M. de Péréfixe avoit un esprit doux et conciliant; il n'auroit pas, de lui-même, été jusqu'à la persécution.

(3) Comme précepteur du roi et comme historien.

Mais à peine y fut-il qu'un secret mouvement
Le relevant soudainement,
Ah! dit-il en parlant d'une voix haute et basse,
Que ces filles me font souffrir!
Et que ne suis-je dans la place
De celles que j'ay fait mourir (1).
Je crois, poursuivit-il, que l'on me lit sans cesse
Tous les écrits qu'elles ont faits,
Et quand on vient à ces endroits
Où la vérité prouve et presse,
Je sens mon cœur s'arrêter là,
Et j'entends une voix qui d'une force extrême
Me demande, au fond de moy-même,
Que peux-tu répondre à cela?
Rien du tout, cria-t-il, la raison m'abandonne,
Et par un sort cruel dont je suis investi
Moy, proviseur de la Sorbonne,
Je demande un docteur qui prenne mon party (2),
Et je ne puis trouver personne.
Juste ciel a-t-on jamais vû
Un proviseur plus dépourvû!
Je sçai bien qu'en cette indigence
Chamaillard a pris ma défense,
Et que s'il n'eût fallu que de la volonté,
Le bonhomme eût tout emporté:
Mais par malheur il faut, dans ces cas d'importance,
De l'esprit et de la science,
C'est pourquoy Chamaillard s'est fait chamaillarder (3),

(1) Deux religieuses étant mortes au moment où elles recevoient l'ordre de quitter Port-Royal, on attribua cette mort à la persécution.

(2) M. de Péréfixe étoit proviseur de la Sorbonne. Il chargea M. Chamaillard, un de ses docteurs, de répondre aux défenseurs des dames de Port-Royal.

(3) Allusion à un factum très-vif, dans le goût des *Provinciales*, lancé par Barbier d'Aucour, de l'Académie françoise, sous ce titre : *Chamaillarde à M. Chamaillard, sur sa réponse aux raisons que proposent les religieuses de Port-Royal, contre la signature du Formulaire.*

Et, pour peu qu'il fasse d'instance,
Je croy qu'il se fera brider.
Et cet autre docteur, tout fait de musc et d'ambre,
Ce petit poly de Gaudin (1),
N'a-t-il pas mis au jour un écrit si badin
Qu'on vouloit qu'il fût fait par un valet de chambre?
Je fus fâché tout seul et tout le monde rit
De voir ce beau docteur qui pensoit tout soumettre,
Retourner le sens d'une lettre
Comme l'on retourne un habit.
Et ce père Amelot n'est-il pas pitoyable (2)?
S'il veut dire un mot seulement,
Il faut que son esprit s'enfle aussi vainement
Que la grenouille de la fable :
Il pensoit tout briser de son stile fougueux,
Et sur ce faux espoir son âme étoit guindée;
Mais quelqu'un lui fit voir l'erreur de son idée,
Et luy, sans répliquer, demeura tout honteux.
Cependant par un sort que j'ay peine à comprendre,
Cet homme qui jamais n'a pu parler pour soy,
Prétend aujourd'huy me deffendre,
Et s'ingère à parler pour moy.
Dans une épître liminaire,
Écrite en son style ordinaire
Ridiculement sérieux :
Par la machine d'une phrase
Il me fait monter jusqu'aux cieux,
Et m'appelle un S. Athanase.

(1) Gaudin (Don Alexis) préludoit par de petits factums, écrits sous l'inspiration de l'archevêché, à sa polémique contre Bayle, qui fit sortir son nom de l'obscurité plutôt à cause de l'honneur que lui fit ce célèbre polémiste de lui répondre, que grâce à son très-maigre talent.

(2) Amelot ou Amelotte, prêtre de l'Oratoire. Il traduisit cette Bible que Louis XIV fit répandre à 100,000 exemplaires dans les Cévennes; il est surtout connu pour ses attaques véhémentes contre ceux de Port-Royal.

Se peut-il rien de plus mal feint?
Et s'il alloit donner envie,
Sur ce qu'il dit que je suis saint,
A quelqu'un d'écrire ma vie?
Grand Dieu! deffendés-moy d'un si malheureux sort :
Ma vie, hélas! seroit ma mort.
Que diray-je d'ailleurs de ce vieux fanatique,
De ce fantasque Des-Marets (1),
Que j'ay mis dans mes intérêts
Par une folle politique?
C'est un rêveur, c'est un hibou,
C'est un illuminé, c'est un visionnaire,
Un homme qui voit Dieu le père
Et qui ne voit pas qu'il est fou.
Mais ce qui pousse à bout toute ma patience,
C'est qu'aussitôt qu'on eut son ridicule écrit (2),
On tira cette conséquence
Que, puisqu'il prenoit ma deffense,
Il falloit qu'il eût mon esprit (3).
C'est avec ce piquant et malheureux langage
Qu'on déchire mon cœur, qu'on l'accable et l'outrage;
Mais le plus grand mal qu'il ressent,
C'est que ma conscience elle-même y consent,
Et m'en dit encor davantage.
Il est vray que jamais je n'ay rien répondu,
Que ces filles m'ont confondu,
Et qu'au lieu d'approuver leurs raisons convainquantes,
Ma tyrannique vanité

(1) J. Desmarets de Saint-Sorlin.

(2) Desmarets publia, en 1668 : *Réponse à l'insolente apologie des religieuses de Port-Royal.* C'est une folie de plus à ajouter à toutes celles qu'il fit, et dont la moindre fut de proposer au roi de lever une armée de volontaires pour exterminer les hérétiques.

(3) Il y a loin de la plaisanterie inoffensive contenue dans ces vers, au jugement sévère de Bayle, qui appeloit M. de Péréfixe : « Homme de peu d sens, d'une petitesse d'esprit et d'une obstination invincibles. »

N'a pu souffrir la vérité,
Et les a fait punir d'être trop innocentes.
Mais ny par les durs mandements,
Ny par les menaces cruelles,
Ny par les emprisonnements,
Je n'ay pu les rendre infidelles;
Et je dois l'avouer, puisqu'enfin je le voy,
La Grâce est plus forte que moy.
Quand il eut dit ces mots d'une voix pitoyable,
Il s'assit et, pressant sont front dans ses deux mains,
Il s'appuya sur une table,
Et lui-même eut horreur de ses lâches desseins.
Quelques moments après : Ma conduite est étrange,
Dit-il en s'écriant, j'en ay peur; mais enfin,
Quelle qu'en puisse être la fin,
Je ne saurois prendre le change,
Je ne saurois jamais me laisser démentir,
Et quelque mal que mon cœur sente,
Quoy qu'il gémisse et se repente,
Il faut cacher son repentir;
Il faut soûtenir une faute
Quand on l'a faite avec éclat:
L'avouer, ce n'est pas montrer une âme haute,
Et c'est agir en homme et non pas en prélat :
Un prélat doit garder le titre d'infaillible;
Dans quelqu'erreur qu'il eût vieilli.
Jamais une douleur visible
Ne doit montrer qu'il a failli :
Il faut qu'il n'ait point de tendresse,
Qu'il entreprenne tout et qu'il ne craigne rien :
Le mal lorsqu'il est fait avecque hardiesse,
Éblouit et paroît un bien.
Après, m'a dit ma Muse, avoir fait ces maximes
Si favorables pour les crimes,
Il conclut en disant d'un ton pontifical :

Accablons donc le Port-Royal;
Perdons ces vierges trop fidèles
Et traitons-les si rudement,
Que la rigueur du châtiment
Fasse juger à tous qu'elles sont criminelles.
Vengeons-nous implacablement
De ce triste et fâcheux silence,
Que leur trop subtile science
M'impose si honteusement;
Sans doute elles ont trop d'esprit et de doctrine;
Vit-on jamais tant de raison?
Partout on les compare à S. Catherine,
Et je sçay bien où va cette comparaison (1).
Mais puisqu'enfin la S. a rapport avec elle,
Son nom sera rayé des fêtes solennelles.
Ouy, reprit-il, je l'en exclus,
Et l'on ne la fêtera plus.
Par cette seule cause elle fut retranchée;
Mais pour tromper nos jugements,
Et, pour tenir toujours cette raison cachée,
On fit à même temps d'autres retranchements;
D'une puissance entière et pleine,
On retrancha S. Anne et S. Magdeleine,
S. Marc, S. Luc, S. Roch, Ste Croix, S. Thomas.
Les S. Barthélemy, Barnabé, Mathias,
Tous trois de l'ordre des apôtres.
S. Joseph, S. Michel avec S. Nicolas,
Les Innocents comme les autres,
Tous ensemble ont passé le pas.
Voilà ce que j'ay sceu de ma Muse historique (2);

(1) L'opinion publique en faisoit des martyres.

(2) L'auteur pense peut-être donner à supposer par ce petit subterfuge que ces vers sont de Loret, qui publioit la *Muse historique* à l'époque où commencèrent les démêlés de Mgr de Péréfixe avec les religieuses de Port-Royal; mais Loret est mort en 1665, et cette pièce est évidemment de 1668

Mais au moins ne l'oubliés pas,
Puisque l'ordonnance publique
Ne dit pas un mot de ce cas.
Vous savez que souvent par un destin semblable,
Dans ces actes publics que la puissance écrit,
On ne donne aux lecteurs qu'un prétexte probable,
Et que la raison véritable
Est cachée au fond de l'esprit.

Dans les recueils du genre de celui-ci, on trouve toujours à côté de la pièce principale, et comme pour lui servir d'antidote, quelque bonne flatterie à l'adresse du roi. Cet excès de précaution montre combien l'éditeur de ces petites malices avoit à redouter d'indiscrétion, et prouve qu'il étoit dangereux d'écrire sur certaines matières, même à cent lieues de la Bastille.

A la suite de la *Lettre sur le retranchement des fêtes*, on a inséré un compliment au roi du ton le plus ambitieusement flatteur. L'auteur s'y met, de lui-même, dans la familiarité de la cour : Grand roi, dit-il,

Qui du sommet de l'univers
Daignez souvent jeter l'œil sur mes vers.

Il ne seroit pas fâché qu'on attribuât sa pièce à Racine ou à Boileau; et, en effet, ses vers ont l'allure pompeuse, bien plus, ils ont le nombre et l'abondance des productions officielles de MM. les historiographes du roi.

Le livre finit par six fables, de la page 105 à la page 129. La pièce au roi que nous venons de citer, leur sert de dédicace. Ici notre recueil revient bien vite à son caractère satirique, et il n'est pas difficile de saisir, sous la transparence des images,

ou 1669. Il lui auroit été plus facile de la prêter à Subligny, dont le style, plus varié que celui de Loret, n'est pas sans offrir, dans la *Muse dauphine*, quelques rapports avec la *Lettre sur le retranchement des fêtes*.

le sens secret de ces fables. *La Cigale et le Hanneton*, ou *les Dégoûts de l'Hymen*, est une allusion assez audacieuse aux froideurs du monarque vis-à-vis de la reine et à ses infidélités; on reconnoît sous l'allégorie *du Singe et de Cupidon* certaine anecdote de cour dont parle Saint-Simon, d'une belle dame qui prit au bal masqué quelque épais écuyer pour le roi qu'elle attendoit.

Les quatre autres : *Le Papillon, la Chenille et le Frelon, le Sansonnet et le Coucou, la Tourterelle et le Ramier, l'Hirondelle et l'Oiseau de paradis*, sont d'une trame trop fragile pour qu'il soit possible d'y rattacher l'idée de quelque aventure connue; mais elles ont évidemment pour objet des faits assez en vogue dans le moment pour fixer l'attention des oisifs de la cour.

Telle est la composition du *Nouveau recueil de pièces curieuses* que nous avons choisi pour type d'un genre d'ouvrages fort recherché au XVIIe siècle. Il y a beaucoup à prendre dans ces sortes de publications ; il suffit pour cela de se donner la peine de les disséquer. Dans un temps où il n'y a pas une pièce fugitive qui ne puisse devenir un indice entre les mains des historiens, bon nombre de ces morceaux épars, — prose ou vers. — mériteroient peut-être les honneurs de la réimpression.

ALBERT DE LA FIZELIÈRE.

LETTRE

SUR

QUELQUES OUVRAGES

DE LA COMTESSE DES URSINS

ET DE ROSENBERG

Saint-Pétersbourg, le 13/25 août 1858.

A M. le directeur du Bulletin du Bibliophile.

Monsieur,

C'est avec infiniment de plaisir que j'ai lu, dans la livraison de juin et juillet de votre *Bulletin*, la charmante notice de M. le baron Ernouf sur Justine Wynne, comtesse des Ursins et Rosenberg. Tous les ouvrages de cette femme célèbre, comme le fait judicieusement observer l'auteur, joignent à un mérite intrinsèque incontestable celui d'une extrême rareté, et sont dignes, à ce double titre, d'être recherchés des amateurs et de l'intérêt des lecteurs du *Bulletin du Bibliophile*. Passant à la nomenclature des écrits de cette dame, M. Ernouf y assigne la première place aux *Morlaques*, roman de mœurs, jadis si vanté par Nodier et réputé le plus rare parmi les ouvrages de Justine Wynne. « On n'en connoît, — ajoute l'auteur de la notice, — que trois ou quatre exemplaires en France, et un, je crois, en Italie. »

Il m'est agréable de pouvoir signaler à vos lecteurs qu'en dehors de ces quatre ou cinq exemplaires des *Morlaques* il en existe encore deux à Pétersbourg : l'un à la bibliothèque particulière de l'Empereur, dite de l'Ermitage, et l'autre à la grande bibliothèque Impériale publique à laquelle j'ai l'honneur de présider. Le premier de ces exemplaires, tiré sur

très-gros papier et ayant une reliure de l'époque, en maroquin, à tranche dorée, est évidemment celui que Justine Wynne fit parvenir à Catherine II. Le second, dans des conditions plus modestes, vient d'être acheté par la bibliothèque publique, à Pétersbourg même, il y a quelques mois seulement, à un particulier qui n'a pu retrouver dans sa mémoire la provenance de son volume. Les deux exemplaires correspondent exactement à la description du baron Ernouf. Ils possèdent chacun les deux titres et ne portent, ni l'un ni l'autre, aucune désignation du lieu de l'impression. Je me permettrai d'ailleurs de faire observer que M. Brunet, de son côté, n'affirme point non plus avoir vu un exemplaire avec l'indication de Modène, et ce qu'il en dit exprime seulement un doute. Voilà ses propres paroles : « Quant à l'édition de Modène, 1788, in-4°, qui est portée à 6 fr. seulement dans le catalogue de la *librairie d'Apollon*, Venise, 1817, p. 72, peut-être est-ce une des deux précédentes, lesquelles ne portent point de lieu d'impression, mais peuvent bien effectivement avoir éte imprimées à Modène. » (*Manuel du libraire*, t. IV, p. 731.)

Au nombre des autres écrits de Justine Wynne, M. Ernouf place encore sa lettre sur le séjour des comtes du Nord en Italie (1782), comme un opuscule également fort rare. Celui-ci se trouve aussi à la bibliothèque Impériale publique de Pétersbourg, et son titre exact porte: *Du Séjour des comtes du Nord à Venise en janvier MDCCLXXXII. Lettre de Mme la comtesse douairière des* URSINS *et* ROSENBERG *à M. Richard Wynne, son frère*, à Londres, 1782. Avec approbation. Mais, qui plus est, nous en possédons en outre deux *versions italiennes*, restées inconnues aux bibliographes françois, *et qui, malgré la similitude du* titre, diffèrent entièrement entre elles. L'une d'elles, qui n'a que la désignation de l'année (1782), porte sur le titre même que c'est une traduction du françois (*del francese recata in ital.*); l'autre, au contraire, n'a que l'indication du lieu de l'impression (*Vicenza*), sans l'année, et ne s'annonce

comme traduction que dans l'avis préliminaire : « L'Editor del testo francese. » L'édition, sans lieu d'impression, est encore précédée d'un avis du « Stampatore », où il développe les motifs qui lui ont fait entreprendre cette publication (*Per rendere l'intelligenza più universale*). L'éditeur de Vicence dit à peu près la même chose dans un appendice dont il fait suivre l'avis préliminaire françois, et qui nous apprend que l'original, paru, comme nous l'avons indiqué, sans désignation du lieu de l'impression, a été imprimé à Venise.

Ces traductions italiennes, qui paroissent ne pas le céder en rareté à l'original, sont toutes deux dans le format in-8°; celle de Vicence a 82, et l'autre 77 pages. La dernière reproduisant exactement les mêmes types que l'opuscule françois, il y a tout lieu de croire qu'elle fut également imprimée à Venise.

Je vous prie d'agréer, etc.

Baron M. DE KORFF.

PUBLICATIONS NOUVELLES

Le *Manuel du Libraire*, de M. Brunet, est un des monuments de la bibliographie. On a fait des ouvrages plus substantiels encore, mais on n'en a jamais publié où la matière intéressante et utile ait été plus ingénieusement, je dirai même plus savamment condensée. Depuis quinze ans, ce livre est le *Vade-mecum* indispensable du libraire et de l'amateur. L'opinion générale sur ce précieux travail est, depuis qu'il a vu le jour, qu'on pouvoit le désirer plus complet, mais qu'on n'avoit jamais fait aussi bien et, — conclusion unanime, — que l'auteur lui-même, et lui seul, seroit capable de faire mieux.

M. Brunet laissa dire, et fit son profit de ce qu'on disoit. Tandis que chacun de nous, heureux de son concours fécond, l'interrogeoit dix fois par jour et s'enrichissoit sans peine en puisant à ce trésor toujours ouvert, M. Brunet, courbé comme par le passé sur ses catalogues, ardent à suivre les ventes, à la piste des raretés, des particularités et des *desiderata* de toute nature, butinoit, abeille laborieuse, et conservoit pour nous le miel des plus riches fleurs de littérature et de poésie.

Il méditoit en silence de consacrer sa vieillesse à parfaire l'œuvre de son âge mûr, et de léguer à la postérité un livre qui fût, sinon le dernier mot de la bibliographie françoise, du moins le prototype et le guide infaillible des *Manuels* à venir.

Tout n'est pas dit, on le sait en librairie, quand on a trouvé le sujet d'un livre, même lorsque ce livre est écrit jusqu'à la dernière ligne; et surtout quand l'exécution matérielle pour le publier représente le capital d'une fortune entière. Il falloit trouver un éditeur; il falloit rencontrer dans le monde des spéculations littéraires un de ces hommes enflammés du feu sacré, qui placent la gloire et l'utilité publique au même titre que le profit dans la perspective du but qu'ils se proposent.

Cet éditeur exceptionnel, capable de suivre et de seconder le travail de l'auteur, de comprendre l'importance qu'il faut attacher à chaque détail pour que l'ensemble ne pèche en rien, et de conduire, enfin, la publication à bon port, à travers tous les écueils d'une longue et pénible élaboration, sous l'égide d'une haute position commerciale, M. Brunet l'avoit sous la main, puisqu'il connoissoit M. Ambroise-Firmin Didot.

L'œuvre est sous presse. Avant peu, il nous sera donné d'apprécier un travail dont nous pouvons d'avance nous faire une idée, en nous rappelant ce qu'est déjà la dernière édition, qu'on a entièrement refondue et améliorée. Nous aurons occasion d'en reparler bientôt à nos lecteurs.

Tandis que MM. Brunet et Didot s'efforcent de publier le répertoire définitif de la bibliographie françoise, de l'autre côté du Rhin les savants, entraînés par le besoin de mettre un peu d'ordre dans les études de l'histoire et de la philosophie, songent à faire aussi, à l'usage de leurs compatriotes, ce que la France et l'Angleterre possèdent déjà depuis longtemps.

M. Théodore Graesse, bibliothécaire à Dresde, et auteur de l'*Histoire littéraire universelle*, vient d'entreprendre la publication du *Trésor des livres rares et précieux*, chez l'éditeur Rudolf Kuntze, à Dresde.

Nous ne saurions qu'applaudir à une pareille entreprise. La bibliographie est une de ces sciences qu'on ne sauroit trop approfondir; et pour le développement de laquelle on n'a jamais assez de travailleurs. Nous souhaitons donc à M. Graesse le succès que méritent des efforts consciencieux.

Le prospectus de l'ouvrage nous annonce des merveilles : les plus illustres bibliothèques, dit-il, ont ouvert leurs plus précieuses armoires aux investigations de l'auteur. Nous sommes heureux de cette circonstance, qui facilitera à M. Graesse la

tâche difficile de *combler une lacune*, qu'il s'est imposée, et l'aidera à éviter, pour les livraisons à venir, des oublis incompatibles avec la prétention de faire plus et mieux que les autres.

Nous avons sous les yeux les pages 97, 98, 99 et 100 de la 2e livraison, et nous y avons trouvé quelques lacunes qui ne doivent pas exister dans un livre qui se présente comme plus complet que ses rivaux.

Au mot AMAROU nous lisons textuellement la note correspondante du *Manuel du Libraire*, sauf qu'elle a deux mots de moins et deux mots de plus ici que là.

Les deux mots de moins sont les noms de Dondey-Dupré (l'éditeur); les deux mots de plus se trouvent dans cette indication : « Tiré à *un* petit nombre *d'exemplaires*, » au lieu de : « Tiré à petit nombre. »

Nous aimons à croire que ce n'est pas là uniquement ce que MM. Graesse et Kuntze appellent « combler une lacune ».

Quelques lignes plus bas on lit cette indication :

AMATUS FORNACIUS, *amator ineptus*. Palladii, 1633, etc.

Fornacius n'est point un nom ni un surnom, et la phrase ci-dessus devoit être écrite et ponctuée ainsi :

AMATUS *Fornacius amator ineptus.*

A l'article MICHEL D'AMBOISE, *La* Penthaire (et non *le*) de L'esclave fortune, M. Graesse indiquant que ce livre est sans date, ajoute entre parenthèses celle de 1530. Mais M. Brunet, dont M. Graesse a copié l'article, se contentoit de faire remarquer que le privilége ajouté au volume est en date du 22 février 1530, ce qui est bien différent.

Ce n'est pas encore en ce point que M. Graesse a comblé une lacune.

A l'article AMBRA (François d'), M. Graesse réunit les pièces de cet auteur comique. Pourquoi omet-il la *Stessa*, *Venezia*, 1567, in-12? Est-ce parce que le vieux et suranné Fournier l'indique comme assez rare et n'y attribue qu'un prix de 12 fr. ?

Ce n'est pas encore là combler une lacune.

Pourquoi dans le même article, ligne trois de la note, indiquer une préface en *lettres italiques*, tandis qu'elle est en *lettres rondes* dites de *civilité*, ce qui devroit être l'objet d'une distinction ; car la bibliographie comprend aussi l'histoire de l'imprimerie ?

Pourquoi faire de *Camaldulensis* un nom propre et écrire : AMBROSIUS CAMALDULENSIS pour AMBROSIUS *Camaldulensis*, sous entendu *abbatis*, auteur de l'*Hodœporicon* ?

Nous ne voulons pas chicaner plus longtemps M. Graesse sur les bévues échappées sans doute à la plume de ses copistes ou de ses correcteurs ; seulement nous voulons le prémunir contre de pareilles déconvenues pour l'avenir, et lui montrer qu'il n'est pas toujours facile de « combler une lacune » laissée par un illustre savant, même quand on prend le livre de ce savant comme point de départ.

Un dernier mot. En annonçant l'ouvrage de M. Graesse au prix de 128 fr., M. Kuntze fait savoir qu'il sera plus complet et beaucoup moins cher que le *Manuel* de M. Brunet, qui coûte, — dit-il, — 300 fr. Il paroît que la distance en Allemagne, au rebours des lois de l'optique, augmente les objets ; car à Paris on sait que le *Manuel*, en état ordinaire, varie dans les ventes de 110 à 150 fr.

En dehors de ces observations, nous nous plaisons à constater que le *Trésor des livres rares et curieux* occupera sur les rayons des bibliothèques un rang honorable et important, par le nombre et le choix de ses renseignements, surtout si, comme nous avons lieu de l'espérer, la bibliographie allemande, trop négligée chez nous, y trouve une place bien méritée.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

SEPTEMBRE 1858

---

549. Les Amours de Philinde, par F. F. D. R. Seconde édition, reveue et augmentée. *Paris, Math. Guillemot*, 1601 ; pet. in-12 de 94 ff., non compris le privilége, cart., bien conservé. .... 25—»

Ce petit roman doit être fort rare : nous ne l'avons pas trouvé dans le Catalogue La Vallière-Nyon, ni dans celui de Mme de Pompadour. Lenglet-Dufresnoy, dans sa *Bibliothèque des Romans*, le cite de manière à nous prouver qu'il ne l'avoit pas vu : « *Amours de Philindre*, in-8, Paris..... » C'est un roman amoureux, à grands sentiments et à grandes phrases, comme tous ceux qu'on voyoit éclore à cette époque sous les rayons de l'*Astrée.* L'auteur, qui dédie son livre *à Monsieur son oncle*, se nommoit probablement François Fouet, de Rouen, car le privilége du roi est accordé à Robert Fouet, marchand libraire juré en la ville de Rouen, avec défense à tous les libraires et imprimeurs du royaume d'imprimer ou de faire imprimer *les Amours de Philinde et les Amours de Doris*, « sans le congé et consentement dudit Foüet. » L'auteur raconte, dans l'épître à son oncle, qu'il composa cet ouvrage, son premier coup d'essai, dans un âge bien foible et *contre toutes les défiances de ses forces ;* il ajoute, dans l'Avis au lecteur, qu'après avoir produit « ce fruict sans grâce et sans beauté, » il alla en Italie, et ne fut pas peu étonné, à son retour, qu'un de ses amis avoit publié, à son insu, *les Amours de Philinde*, d'après un manuscrit incorrect. Il avoit donc été forcé, pour son honneur, de donner lui-même une nouvelle édition, revue et corrigée, dans laquelle il s'étoit contenté de *r'accoutrer les bresches qu'on y avoit fait, pour redonner du lustre à ces couleurs ternies.*

P. L.

550. L'Apocalypse de Méliton, ou Révélation des mystères cénobitiques, par Méliton. *Sainct Léger*, 1668; pet. in-12 . . . . —»

Claude Pithois, qui a publié ce livre, entré jeune aux Minimes, jeta bientôt le froc, changea de religion et se réfugia à Sedan, où il mourut en 1696. La première édition est de 1662, Elzevier.

C'est un extrait des différents écrits de Camus, évêque de Belley, contre les moines, et particulièrement de la Réponse aux Entretiens d'Hermodore, par Jacques de Chevannes, capucin. (Voy. Nicéron.)

B. D. N.

551. D'Artigny. Nouveaux mémoires d'histoire, de critique et de littérature. *Paris*, 1749-56; 7 vol. in-12, v. m. . . . . 28—»

Ces mémoires seroient dignes d'entrer dans le recueil de l'Académie des inscriptions. La plupart des ouvrages que l'abbé d'Artigny analyse, avec autant d'érudition que de goût, concernent l'histoire particulière de la France; ainsi on ne trouve que là un examen des travaux manuscrits sur Jeanne d'Arc. Cet ouvrage n'est pas rare, et c'est tant mieux pour l'instruction littéraire. Il en est peu dont la matière soit plus variée et la lecture plus amusante et plus profitable.

B. D. N.

552. Bibliotheca exotica, sive catalogus officinalis librorum peregrinis linguis scriptorum, videlicet Gallica, Italica, etc., omnium quotquot in officinis bibliopolarum indagi potuerunt et in nundinis Francofurtensibus prostant. — Bibliothèque universail (*sic*), contenant le catalogue de tous les livres qui ont esté imprimés.... despuis l'an 1500 jusques à l'an présent 1610.... *A Frankfourt, par Pierre Kopf*, 1610; in-4, demi-rel., mar. br . . . . 20—»

Les principaux libraires de l'Allemagne ont fourni les matériaux de ce catalogue *officinal*, rédigé dans le seul but de faciliter et d'activer la vente des livres qu'ils apportoient aux foires de Francfort. Cette Bibliothèque universelle des ouvrages imprimés de 1500 à 1610 est rare et très-curieuse. C'est l'un des plus anciens catalogues que nous connoissions; il est rangé par ordre de matières, et, dans chaque série, selon l'ordre alphabétique

des noms d'auteurs. On s'aperçoit que l'éditeur étoit un protestant, car les livres théologiques des partisans de la Réforme y figurent en première ligne, et viennent ensuite : *Libri theologici papistarum*. Les autres divisions sont intitulées : *Libri juridici; Libri medici; Libri politici; Libri poetici et metrici; Libri erotici et cynœcologi, etc., etc.* Nous recommandons aux bibliophiles les deux dernières séries que nous venons de citer; ils y trouveront des indications précieuses. Une bibliothèque composée des ouvrages inscrits dans ce catalogue auroit aujourd'hui une valeur difficile à apprécier. Il seroit fort intéressant de comparer cet ancien inventaire des produits de l'imprimerie pendant le XVI[e] siècle avec les *Annales typographiques* de Panzer, auxquelles il peut servir de supplément, ainsi qu'avec le *Dictionnaire bibliographique* de Eber, et le *Manuel du Libraire* de M. Brunet. — L'exemplaire que nous avons sous les yeux a appartenu à un amateur qui a noté sur les marges tous les livres relatifs à l'amour, au mariage et aux femmes.

J. CARNANDET.

553. BRAILLIER. Déclaration des abus et ignorances des médecins, œuvre très-utile et profitable à un chacun studieux et curieux de sa santé. Composé par Pierre Braillier, marchand apothiquaire de Lyon; pour responce contre Lisset Benancio, médecin. *Lyon, Michel Joue,* 1557; in-16, v. f., fil., tr. dor. (*Kœhler.*).... 40—»

Charmant exemplaire d'un livre rare et curieux. — En 1553, on imprimoit à Tours un petit ouvrage, in-16, intitulé : *Déclaration des abus et tromperies que font les apothicaires, fort utile et nécessaire à un chacun studieux et curieux de sa santé. Composé par M[e] Lisset Benancio.* Ce livre fut réimprimé à *Lyon*, chez *Michel Joüe*, en 1557. Pierre Braillier répondit à Lisset Benancio en publiant sa *Déclaration des abus et ignorances des médecins.* D'après Barbier (*Dict. des Anon.*), Lisset Benancio seroit le pseudonyme de Sébastien Colin, et P. Braillier celui de P. Palissy. Quant au premier, il est évident que Lisset Benancio est l'anagramme exact de Sébastien Colin. Toujours est-il que P. Braillier, ou P. Palissy, a écrit la défense des apothicaires avec esprit et surtout avec une élégance de style bien rare en 1557. La *Déclaration des abus des médecins* acquiert même un certain degré d'actualité, grâce au fameux article publié récemment par l'*Union médicale*, et dont nous reproduirons deux phrases : « Les médecins doivent être payés, payés strictement, absolument, toujours, dans tous « les cas payés, parce que les médecins payent patente. Il est triste assurément qu'un malheureux blessé reste *sans secours* faute d'argent.... Mais « ils doivent être payés, payés strictement, absolument, toujours et dans « tous les cas payés. » On lit dans l'ouvrage de P. Palissy : « Il ne faut « pas attendre que la plus grand part des médecins de maintenant aillent « visiter les malades, s'ils n'en pensent estre payés, et deussent-ils mourir

« tous quant et quant.... Le médecin est payé comptant, ou s'il n'est payé « il n'y retournera plus.... Ils ont bien en recommandation le teston, mais « de guérir ne s'en soucient pas grandement : guérisse le patient s'il « peut, mais qu'ils aient leurs mains pleines, c'est assez. Aussi font-ils de « belles cures à rebours, et ne sauroit estre autrement; car s'ils vont chez « le malade, ils n'ont pas loisir de le regarder, qu'ils tendent la main pour « avoir le salaire et s'en aller.... Ils ne font qu'entrer et sortir, prendre « argent et à Dieu. Si tu prens garde aux médecins de maintenant, tu « trouveras que ce n'est rien qu'avarice, et ne se soucient que d'avoir ar- « gent, guérisse ou meure le patient s'il veut. » En 1557, les médecins ne payoient pas patente, et cependant ils professoient les mêmes principes que l'*Union médicale*. Le rédacteur de ce journal sera fort agréablement surpris en apprenant que dès le XVI[e] siècle les médecins vouloient être payés, payés strictement, etc., *guérisse ou meure le patient s'il veut.*

L'ignorance de la plupart des médecins du XVI[e] siècle est rudement critiquée par M[e] P. Palissy. Voici une anecdote qu'il raconte à ce sujet : « Je « dis que jamais ne fut et ne sera bon médecin s'il n'a été apothiquaire et « qu'il ayt fréquenté l'herbolage et les drogues, pour en congnoistre la « force, saveur, vertu et acrimonie; les avoir veu composer, pour seure- « ment en ordonner après, et ne faire comme celuy qui me demanda der- « nièrement si j'avois du sirop d'absinthe romain, et je lui dis que ouy. Il « me dit qu'il avoit plus de vertu à conforter l'estomac que l'absinthe pon- « tic, et en va ordonner pour boire en eau bouillie et à la cuiller à une « jeune demoiselle, sans regarder l'amertume, qui est si grande que, quand « la jeune demoiselle en tasta, cuida crever de vomir, et rua fiole, sirop « et voirre par terre. Si le médecin eust veu faire le sirop et en eust tasté, « il se fust bien gardé d'en ordonner pour boire, car il est trop plaisant ; « et s'il se fust trouvé près de la demoiselle quand elle gousta du sirop, « elle lui eust jetté par la teste. Ainsi font-ils des autres choses. »

L'apothicaire de Lyon réprouve certains médicaments ordonnés par les médecins, tels que les métaux, l'or potable, les pierres précieuses, etc. : « Si je voulois dire que l'or ne fust restauratif, j'aurois bien menti, car « par l'or on a chapons, perdrix, cailles, faisans et toutes choses qui sont « bonnes pour resjouir et restaurer l'homme, comme maisons, chasteaux, « terres qui resjouissent l'homme extérieurement et non intérieurement, « comme de le manger en substance que nos médecins ordonnent. J'ai- « merois mieux, si j'estois malade, avoir perdu un escu que d'en avoir « mangé un autre, en quelque sauce que le médecin le me sceust mettre.... « Ainsi en est-il des pierreries.... Il faudroit beaucoup manger de pierres « pour faire et engendrer une once de sang. » Que de passages curieux nous pourrions encore citer! mais les bornes de cet article s'y opposent.

AP. B.

554. Chassignet. Le Mespris de la vie et Consolation contre la mort, par Jean-Baptiste Chassignet, Besançonnois. *Besançon, Nicolas de Moingesse*, 1594; in-16, v. gr. . . . . 24 — »

C'est un poëte distingué que J.-B. Chassignet, une âme noble, un esprit élevé comme les montagnes du Jura, sa patrie. Sa traduction, ou plutôt sa paraphrase des psaumes de David, renferme de beaux passages et mériteroit d'être plus connue qu'elle ne l'est. Sa muse n'aimoit que les sujets religieux, et, occupé avec David, déjà il pensoit à Job, dont il projetoit la traduction, qu'il n'a point faite ou qu'il n'a point publiée. Nous avons ici le premier ouvrage de notre poëte et son coup d'essai, et pour ce coup d'essai, au lieu de chanter Philis, il s'attaque à la mort, et nous apprend en 434 sonnets à la mépriser.

Parmi les poëtes dont les vers élogieux précèdent le texte de l'ouvrage, nous avons remarqué Jacques-Antoine Chassignet, frère de l'auteur, et l'imprimeur du livre, Nicolas de Moingesse.

Chassignet, fils d'un médecin de Besançon, fut reçu docteur en droit, et devint avocat fiscal à Grey pour les sérénissimes archiducs d'Autriche.

Vicomte de G.

555. Le Contr'empire des sciences et le Mystère des asnes, P. P. P. P. (par Paul Perrot, Parisien), avec un paysage poetic sur autres divers subjets, par le mesme autheur. *A Lyon, de l'impression de Françoys Aubry, à l'enseigne de l'Asne bardé*, 1599; pet. in-12. . . 35 — »

Très-joli exemplaire. — Les œuvres de Paul Perrot, dont la liste est dans le *Manuel du Libraire*, sont rares. Le volume que nous annonçons ne paroît pas souvent dans les ventes, et cependant il a eu au moins deux éditions, ayant été publié à Middelbourg, en 1593, sous ce titre : *la Gigantomachie, ou Combat de tous les arts et sciences avec la louange de l'asne*, titre qui nous paroît plus poétique que le second et qui exprimoit mieux la pensée de l'auteur, qui est moins d'attaquer les sciences que de défendre contre elles la religion, qu'elles sont tentées quelquefois de combattre. Il va sans dire que c'est la fausse science et non la vraie que Perrot décrie, celle qui ne fait que donner aux jeunes gens du babil et de l'outrecuidance. Il est vrai qu'en plusieurs passages de son poëme on ne démêle pas assez bien cette distinction, et qu'il a un peu l'air parfois d'attaquer la science en général. Sa vive imagination lui représente les savants comme une armée ennemie sur laquelle il fond en vrai don Quichotte; il les prend tous à partie, les poëtes, ces poëtastres qui se font couronner en peinture, les historiens, les dialecticiens, les mathématiciens, par qui sont venus les jeux de hasard et les folles croyances à l'astrologie, croyances que lui-même a

partagées, mais qu'il abjure hautement aujourd'hui. Après avoir passé en revue un grand nombre de sciences, arrivé à la politique, il donne à son poëme un caractère moral et satirique qui le rend plus intéressant. Voici un tableau de la cour dans lequel il fait comme Juvénal, et pousse jusqu'à l'excès sa mordante hyperbole :

> La cour est un amas des méchants plus fameux,
> Une ligue, un conseil de tous ambitieux,
> Un théâtre de fous, une escole de vice,
> ....
> Là sont tigres cruels, lyons fiers, ours sauvages,
> Sangliers escumants, loups aspres aux carnages,
> Cerfs craintifs, boucs infects et regnards cauteleux.,
> ....
> Chevaux pour pennader, chiens d'attache pour mordre.

Un autre passage dépeint d'une façon touchante les maux du paysan. Après avoir décrit sa vie précaire, sa fortune en butte aux événements, Perrot ajoute :

> Que s'il lui reste encor de sa pauvre cueillette
> Quelque petit amas que sa femme discrette
> Aura par un long temps, pour l'aider en saison,
> Reserré chichement au coing de sa maison,
> Le soldat lui survient, pire que n'est l'orage,
> ....
> Soldat impétueux, insolent, enragé.

Notre poëte est un zélé huguenot; il n'aime pas les moines, qu'il traite de *coqueluchons*. D'Aubigné n'eût pas désavoué une certaine invective contre Rome où l'auteur ne ménage pas les termes injurieux. A côté des passages violents nous avons remarqué des peintures comiques: telle est celle d'un concert où les chanteurs figurent avec toutes les variétés de leurs grimaces. Voici aussi quatre vers qu'un Téniers ou un Van Ostade pourroient prendre pour sujet de tableau; il s'agit de l'état des gentilshommes et des paysans, tel que l'auteur souhaite le voir après la paix, les uns n'ayant qu'à se reposer, et les autres n'étant plus à la merci du soldat :

> Bien pourra l'hobereau à qui, en temps de paix,
> Le cœur s'enfle d'honneur, parler de ses hauts faits,
> Cependant qu'endormi de son histoire vaine
> Tityre ronflera dessus sa panse pleine.

En somme, il y a beaucoup de bons passages, beaucoup de bons vers dans ce volume. Il mériteroit peut-être une plus longue mention, si celle-ci n'étoit déjà trop longue pour le lieu qui lui est destiné.

Le *Mystère des asnes* est écrit avec facilité et gaieté. Nous en dirons autant des autres pièces qui terminent ce recueil.

556. Le Dialogue de consolation entre lame et raison. Fait et composé par ung religieux de la reformation de lordre de Fontevrault (François Le Roy), *et nouvellement imprimé par Symon Vostre.* 1499; in-8, goth., mar. r., fil., tr. d. (*Ancienne reliure*)........ 70—»

Ce charmant volume, d'une belle conservation, imprimé pour Simon Vostre, dont il porte la marque sur le titre et sur le dernier feuillet, est fort rare comme tous les livres publiés au xve siècle. C'est la première édition de cet ouvrage mystique, qui fut réimprimé en 1537. *Paris*, *P. Sergent.* Le Dialogue de consolation respire la piété la plus douce et la plus tendre; nous l'avons lu avec autant de plaisir que l'Internelle consolation. On a du même auteur : *Dialogue de confidence en Dieu*, *moult devot et consolatif pour relever l'âme pécheresse.* Paris, Sim. Vostre, s. d.; in-8, goth. Mais ce dernier ouvrage est peut-être le même que le premier, avec un titre différent. Le but que s'est proposé le P. François se trouve indiqué dans les vers suivants, qui servent d'épilogue au Dialogue de consolation:

Si tu es en tentation
Dinstabilité muable,
Blaspheme, desesperation,
Ou daultre vice detestable,
Ly ce liure consolable,
Et le mets à execution,
Car il te sera proufitable
Contre ta grefue afliction.

Il te donnera discretion
Pour virillement surmonter
De lennemy la tentation,
Lequel te veult precipiter.
Pour ce il sefforce de tenter :
Cest toute son intention;
Mais il ne te pourra deieter
Se fais ceste monition.

Semblablement si veulx tendre
A vertu et perfection,
Tu pourras icy aprendre
Des docteurs instruction,
Et les fruits de religion
Y sont declairés amplement,
Pour aymer ta vocation
Et la garder parfaictement.

Mais se tu as aucunesfoys
Par ce liure consolation,
Prie Dieu pour frere Francoys,
Qui peruiengne à saluacion.
Toutesfoys la gloire et honneur
En soit en Dieu tout puissant,
Sans lequel lhomme n'a valeur,
Force, vertu, ne entendement.

J. Carnandet.

557. Entendons-nous, ouvrage posthume de M. Gobe-Mouche. *Aux Boulevards, s. d.* (1760), in-8 de 39 p. . . . . 10—»

Le masque de M. Gobe-Mouche cacheroit, suivant Barbier, deux auteurs qui se seroient associés ainsi pour écrire ces 39 pages de philosophie morale et critique : Jean-François Guichard et Barthélemy-Claude Graillard de Graville. C'est probablement l'œuvre d'une matinée. La Bruyère a bien mis vingt ans pour faire la sienne à lui tout seul. Les deux collaborateurs ont réuni sous ce titre : *Entendons-nous,* des portraits et des caractères où le verbe *entendre* reparoît toujours avec une application différente. La première maxime résume la pensée générale de l'opuscule : « Tout dans la société dépend de bien s'entendre. » Parmi les portraits, il en est un que nous devons placer dans notre galerie : « Un de ces êtres qui parcourent toutes les bibliothèques publiques, attentivement occupé sur un livre, ose à peine lever les yeux ; il écrit avec une célérité surprenante. A le voir, on croiroit qu'il cherche à dérober les pensées les plus sublimes des différents auteurs. On approche avec précaution, et l'on est bien étonné de le voir commenter avec tant de précaution (*sic*) un Almanach royal, ou les *Secrets du grand Albert.* » Allez à la Bibliothèque impériale : notre homme y est encore.

P. L.

558. Euripide. L'Iphigene d'Euripide, poete tragique, tourné de grec en françois, par l'auteur de l'Art poetique (Th. Sibillet). *A Paris, en la boutique de Gilles Corrozet*, 1550 ; pet. in-8, mar. r., jans., tr. d. (*Bauzonnet-Trautz.*) . . . . 75—»

Superbe exemplaire d'une parfaite conservation. « Euripide, dit l'abbé Goujet, ne se reconnoîtroit guère dans cette tragédie. Elle est singulière du côté de la versification, Sibillet y ayant employé toute sorte de mesures, même des vers de deux pieds, quelquefois des monosyllabes. Il vouloit que cette pièce présentât des modèles de toutes les espèces de vers, et il y auroit fait usage du rondeau s'il eût pu l'y introduire. » Et l'abbé Goujet de se demander si ce mécanisme bizarre, qui a dû coûter à l'auteur, est fait

pour plaire. Nous en doutons; toujours est-il que le ton naïf de Sibillet peut nous amuser. Grâce à lui, le terrible Agamemnon nous paroît tout à fait un bon homme quand il dit, en pensant aux combats qu'il va avoir à essuyer dans sa famille :

Puis, en plorant de semblable reprouche,
Mon petit-fils Oreste m'assaudra,
Et me dira, le garçonnet, de bouche
Ce que son sens encor ne comprendra.

N'est-il pas singulier d'entendre Clytemnestre s'écrier :

O miserable mère ! ô fille miserable !
Mon mari est-il fol ou possedé du diable?

Peut-être, tout en continuant de sourire, serons-nous touché de ce passage où Iphigénie et le petit Oreste supplient leur père :

Vos deux enfants les mieux aimés vous prient,
Et vous tenant au menton vous supplient,
L'un bien fort jeune, et l'autre jà grandette;
Enterinez leur tant douce requête.

Plus loin, au moment où Iphigénie va se séparer de son frère, Clytemnestre lui dit de le baiser en godinette :

Baisez-le en godinette
Pour la dernière fois.

Baiser en godinette, disent les anciens dictionnaires, c'est-à-dire amoureusement, tendrement. Probablement on connoissoit, en Grèce, les baisers de ce genre; mais ce style n'en est pas moins bien loin d'Euripide, qu'il travestit plus qu'il ne le traduit.

Vicomte de G.

559. Fabricius (*George*). Antiquitatum libri III, ex ære, marmoribus, saxis, membranisve veteribus collecti. *Basileæ, typis Oporinianis,* s. a. In-8, mar. r., ornements au chiffre de Fabri de Peiresc, dent., fil. (*Ancienne reliure.*)........................ 65—»

Édition rare et non citée.—D'après le P. Niceron, cet ouvrage auroit été imprimé pour la première fois à *Strasbourg*, 1549; puis, augmenté et précédé de la description de Rome, à *Bâle*, 1550; et avec de nouvelles additions, à *Bâle*, 1587. Or, l'exemplaire que nous avons sous les yeux n'appartient ni à l'édition de 1550, ni à celle de 1587, puisqu'on n'y trouve pas la description de Rome, et qu'il contient trois livres d'antiquités, tandis que l'édition de 1587 n'en renferme que deux. Cette édition sans date est donc plus ample que toutes celles qui l'ont précédée. Le volume, élégam-

ment relié pour Fabri de Peiresc, est interfolié, et acquiert de la valeur par les annotations autographes ajoutées par ce savant antiquaire. Ce recueil de monuments épigraphiques est fort curieux. On y remarque deux testaments facétieux, des lois, des décrets, 137 inscriptions tumulaires, 7 épigrammes, 135 épitaphes, 3 anciens calendriers romains, etc., etc.

On a joint au volume : *Cl. Ptolemæi inerrantium stellarum significationes, etc.* Cet opuscule, de 24 ff., paroît avoir été imprimé à Bâle; le titre est orné d'une bordure à grotesques, gravée sur bois, dans le genre de Hans Holbein.

George Fabricius, poëte, historien et antiquaire, naquit à Chemnitz en 1516, et mourut en 1571. Il avoit épousé Marie-Madeleine Faust, dont il eut onze enfants. Il passa vingt-cinq ans à s'instruire et à voyager, professa les humanités pendant dix-huit ans, publia près de cinquante ouvrages, et ne vécut que cinquante-cinq ans.

Ap. B.

560. Fleurs, fleurettes et passe-temps, ou les divers caractères de l'amour honneste. *Paris, Jacques Cottin*, 1666, pet. in-12 de 11 ff. prélim. et 619 p., v. 28—»

Ouvrage rare et très-singulier : ce sont de petits romans, entremêlés de facéties et de bouffonneries, que l'auteur intitule *Passe-temps*. Il y a trois de ces Passe-temps que nous recommandons aux amateurs du genre : *la Loterie des curieux; le Mariage de toute la nature, avec le festin de noce, et un Récit à la Suisse; Almanzor, sous le nom du Chevalier errant, ou le Carrousel gothique*. On ne sauroit se faire une idée de la bizarrerie desdits Passe-temps, qui sont parfois très-joyeux; on en jugera par cette citation de quelques-uns des lots de la Loterie des Curieux :

« La quenouille de Pénéloppe avec laquelle on file dans une nuict autant de laine qu'il en faut pour habiller un Suisse.

« Le voile d'une ancienne fée, pour connoistre les dames qui ont laissé aller le chat au fromage.

« La cuillère dont Grandgosier faisoit manger la bouillie à Pantagruel.

« Un poulce du colosse de Rhodes, lequel, pendu à l'oreille, fait entendre toutes les cloches qui se sonnent en Espagne.

« Le vertugadin de Diane, pour empescher que l'on ne soit pas investy par derrière.

« Une bague faite du poil de la queue de la Toison d'or, qui porte bonheur au jeu.

« Les pantoufles de Pline, pour guérir les curieux qui s'alambiquent par trop à la recherche des choses inconnues.

« Les besicles de Scipion Nasica, dont l'usage allonge le nez à ceux qui l'ont trop court.

« Une médaille de Janus, roy d'Italie, à deux visages, avec un discours de la commodité que c'est d'avoir le visage de derrière pour les amoureux de ce pays-là. »

L'auteur de ces drôleries étoit pourtant un grammairien et un géographe, qui devint dans sa vieillesse un faiseur de méditations pieuses. Il se nommoit Robert de Bonnecase de Saint-Maurice, et il remplaçoit quelquefois son nom de baptême par le nom profane d'Alcide. On ne le trouve, bien entendu, dans aucune biographie. Le premier ouvrage que nous connoissons de lui, est intitulé : *Le Sage politique instruisant son jeune prince de toutes les choses qui le peuvent fortifier dans une belle éducation.* Paris, Champhoudry, 1656, in-8. Ce sont les instructions données à Guillaume d'Orange par sa mère. Cette publication est anonyme, comme les *Fleurs, fleurettes et passe-temps.* Alcide ou Robert de Saint-Maurice a rédigé un *Guide fidèle des étrangers dans les voyages en France*, dont nous avons vu une édition de 1672, in-12, mais qui fut imprimé d'abord quinze ou vingt ans auparavant. Son *Tableau des provinces de France*, Paris, 1664, 2 vol. in-12, est l'annexe naturelle de son *Guide du voyageur*, lequel a été bien perfectionné depuis par Piganiol de La Force, et de nos jours par Giraud de Saint-Fargeau. C'est en 1673 que Robert de Saint-Maurice mit en lumière ses *Remarques sur les principales difficultés de la langue françoise.* Paris, in-12. Il vivoit encore en 1699, puisque *l'Ame chrétienne en retraite, ou Exercices de dix jours pour des religieux*, Paris, in-12, est de cette année-là. Ce dernier ouvrage, on le pense bien, n'a pas la moindre analogie avec les burlesques *Passe-temps* de 1666. L'auteur imita le diable, qui, devenu vieux, se fit ermite.

P. L.

561. Fragmenta quædam Caroli Magni imp. rom. aliorumq; incerti nominis de veteris ecclesiæ ritibus ac ceremoniis, a Wolfango Lazio Cæs. historico eruta a tineis. Adjectum est perelegans opus Rabani Mauri, archiepiscopi Moguntini, de virtutibus, vitiis ac ceremoniis eiusdem antiquæ ecclesiæ, ab eodem repertum. *Antuerpiæ, apud Ioannem Beleerum, sub insigni Falconis,* 1560; in-8, belle conservation, vélin........ 12—»

Wolfgang Lazius, savant philologue allemand, publia en 1560 une collection liturgique dont nous venons de transcrire le titre et qui doit être comptée pour la seconde. Elle est moins ample que celle de Cochlée, et se compose des pièces suivantes :

1° Une lettre de Charlemagne à Alcuin, *De ceremoniis ecclesiasticis;*

2° La réponse d'Alcuin à cette lettre ;

3° Le poëme d'Hildebert, *De mysterio missæ;*

4° Un fragment anonyme, *De ritibus et cæremoniis ecclesiæ romanæ a nativitate Domini per hyemem ;*

5° Rhaban Maur, *De Virtutibus et vitiis.*

On sait que Rhaban Maur, connu surtout à cause de son martyrologe, et d'abord abbé de Fulde, puis archevêque de Mayence, est un des principaux liturgistes du moyen âge. On connoît aussi le zèle de Charlemagne pour la liturgie. Ce monarque a cherché à procurer l'unité des formes du culte dans toute l'étendue de son vaste empire. Alcuin, moine anglois, est également très-célèbre parmi les liturgistes. Quant au vénérable Hildebert de Lavardin, évêque du Mans, puis archevêque de Tours, son poëme *De mysterio missæ* est infiniment précieux. C'est ce qui nous dispense d'insister sur le mérite de la collection de Wolfgang.

Ce volume a appartenu à Christophe, baron de Wolckenstein, dont les armoiries gravées sont collées sur la garde.

J. Carnandet.

562. L'Histoire de Theodorite, euesque de Cyropolis, ville de Medie, en laquelle sont contenues les choses dignes de memoire aduenues en la primitive Église, tant du regne de l'empereur Constantin le Grand comme de ses successeurs ; traduicte du grec en françoys par D. M. Mathée. *On le vend à Poictiers, à l'enseigne du Pélican. Imprim. de J. et Engilbert de Marnef.* In-8 de xii ff. prélim. et 220 ff., mar. bl., tr. d., jansén. (*Hardy*.) . . . . 60—»

Bel exemplaire d'un livre rare. — La Croix du Maine, dans sa *Bibliothèque françoise*, n'a pas cité cette traduction de l'Histoire ecclésiastique de Théodoret. Du Verdier, qui la cite, ne connoissoit pas cette première édition, puisqu'il parle seulement de la réimpression faite à Paris par Hiérosme de Marnef, en 1569, in-16. Du Verdier, en rapprochant cette édition de 1569 d'une traduction de Dioscoride publiée à Lyon, en 1559, sous le nom de Martin Mathée, médecin, avoit pensé que ce dernier pouvoit être le même que le traducteur de Théodoret, quoique celui-ci s'intitulât *prieur en l'abbaye de Moustier-Neuf, près Poitiers ;* il s'est abstenu toutefois de faire du prieur et du médecin un seul personnage : ce que son commentateur La Monnoye n'a pas manqué de proposer, sans s'arrêter à la *diversité de profession*, « car, dit-il, le médecin a pu fort bien, s'étant fait moine, traduire l'*Histoire de Théodoret*, dix ans après avoir traduit Dioscoride. » La Monnoye ne soupçonnoit guère l'existence de notre édition, laquelle ne prouve pas cependant que le prieur et le médecin soient deux traducteurs différents. Il est même probable que dom Martin Mathée quitta son prieuré et jeta le froc aux orties pour se faire médecin, à l'exemple de François Rabelais, helléniste comme lui. On sait qu'à cette époque tous les savants qui s'occupoient de grec étoient suspects d'hérésie ; on sait aussi que les premiers apôtres de la réformation calviniste avoient étu-

dié le grec avec passion aux universités d'Orléans et de Poitiers. Nous ne sommes donc pas éloigné de croire que le prieur de Moustier-Neuf s'étoit enrôlé secrètement parmi les novateurs, pour l'amour du grec. Il dédie sa traduction à Jehan Bouchet, *très-insigne historiographe des faicts et gestes françoys*, en disant qu'il a voulu « pleinement monstrer la proximité de la langue françoyse à la grecque ». Jehan Bouchet, dans sa réponse à cette belle dédicace, s'efforce de démontrer que rien n'est plus avantageux ni plus utile que la traduction des ouvrages grecs et latins en langue vulgaire, lorsqu'ils sont traduits par gens de savoir *et non suspects;* il fait seulement une réserve à l'égard des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament : « En la lecture de quelque bon livre non suspect, dit-il, on peut apprendre plus de bonnes choses en ung mois, qu'on ne feroit à ouyr toutes les contions d'une année. » Alors la *Bible en françois* étoit interdite sous les peines les plus sévères, et quiconque prioit Dieu *en françois* couroit risque d'aller terminer ses prières sur un bûcher.

P. L.

563. Kekkius. Selectiorum Ioannis Kekkii, monachi Tegernseensis sacrorum sermonum syluula. *Impressa in monasterio Tegernsee, anno* 1574. — Concio F. Francisci Cordubensis, ordinis minorum, habita Francofordiæ in solenni omnium sanctorum festo coram Romanorum et Bohemorum regina. *Ingolstadii, Wolfgang Eder*, 1586. — Oratio S. Gregorii, episcopi Nysseni, de Filii et Spiritus sancti Deitate.... (Græce.) Studio et opera Davidis Hæschelii. *Augustæ Vindelic., Michael Mauger*, 1591; pet. in-8, vél., bien conservé.............. 24—»

Jean Keck fit profession en l'abbaye de Saint-Quirin de Tegernsee en Bavière, au diocèse de Frisinguen en 1442, et mourut à Rome en 1450. Il assista au concile de Bâle et y harangua en présence du pape. Dom Martene le traite de religieux très-savant, et nous apprend qu'il avoit composé un fort beau commentaire sur la règle de saint Benoît, que l'on conservoit manuscrit dans l'abbaye dont il étoit profès, et qu'il dédia à Gaspard de Grandose, son abbé. Les sermons de Keck, qui se trouvent dans le volume que nous avons sous les yeux, sont au nombre de neuf, et ont pour sujets : l'Annonciation, la Nativité, la sainte Trinité, les saints Anges, le premier dimanche de l'Avent, la Cène, les paroles du Prophète : *Convertimini ad me*, les paroles de l'Évangéliste : *Ascendens Jesus*, et enfin l'éloge des études théologiques. Ce recueil est précédé d'une vie de Jean Keck, dont le nom ne figure pas dans la Biographie Michaud, de la liste de ses ouvrages et de deux pièces de vers latins en l'honneur de ce religieux. Nous y voyons également les armes de l'abbé de Saint-Quirin.

en l'honneur de l'un de ces derniers, Jean-Adalbert, prince-évêque d'Ermeland (*Varmia*), que les élèves du collége de Braunsberg composèrent ce recueil. Ils ont épuisé, en vers et en prose, toutes les ressources des allégories et des symboles, pour préconiser les vertus et les hauts faits du prince dont ils célébroient l'anniversaire. Sur le verso du titre sont gravées les armoiries de l'évêque de *Varmia*, écartelées de Pologne, de Suède, de Lithuanie et de Gothie, chargées en cœur de l'écusson particulier de sa famille. Chacun de ces quartiers, répété séparément, donne lieu à des allusions élogieuses (*lusus symbolici*). Le *Manipulus quadruplex* est divisé en quatre sections : *Manipulus thuris; — luminum; — frumenti; — cedri.* Les pièces de vers et de prose sont signées par des Polonais dont les nobles familles existent encore de nos jours. Cinquante-cinq élèves concoururent à la composition de cet ouvrage.

J. CARNANDET.

567. PENA (*Lazare*). Histoire des embellissements, avec la méthode pour guérir les maladies du cuir, de l'invention de L. P. D. L., en la F. D. M. *Paris, J. Berjon*, 1616; in-8, figure de la Vérité sur le titre, mar. v., fil., tr. d. (*Ancienne reliure.*)............. 35— »

Livre rare et curieux.— Le nom et la qualité de l'auteur, Lazare Pena, *docteur licentié en la Faculté de médecine de Paris*, se trouvent à la fin de l'épître dédicatoire adressée à très-vertueuse, très-honorable et très-magnifique dame de S. I. S. Il paroît que cette très-vertueuse dame affectionnoit les cosmétiques et tenoit beaucoup à conserver la fraîcheur de son teint; mais, craignant d'employer quelques substances malfaisantes, elle chargea son *physicien*, L. Pena, de composer un traité spécial des embellissements du visage. Le médecin se mit à l'œuvre, et, après avoir recueilli et expérimenté les cosmétiques égyptiens, arabes, grecs, romains, etc., il écrivit son *Histoire des embellissements*, à laquelle il ajouta la *Méthode de guérir les maladies du cuir*, en faveur du frère de madame de S. I. S., qui étoit affligé d'une certaine rougeur à la face, d'assez mauvaise espèce.

Cet ouvrage est divisé en cinq chapitres : *De l'excellence du visage; Relation des embellissements des anciens et des modernes; Des causes en général du mauvais teint; Des quatre sortes de rougeurs de la face; L'histoire de l'ancienne Hélène et de son gouvernement* (c'est-à-dire des soins qu'elle donnoit à sa toilette). Si les dames pouvoient consulter ce livre, elles suivroient les prescriptions simples et judicieuses de Lazare Pena, et s'empresseroient de jeter par la fenêtre les petits pots de rouge, de blanc, de pommade au borax, etc., car toutes les substances minérales flétrissent et plombent le teint : la céruse noircit ; le borax ride la peau ; l'alun, les sels, le lait et l'eau-de-vie *roussissent le cuir*, etc., etc. L. Pena indique comme le meilleur et le plus précieux embellissement, l'huile de

myrrhe, qui *polit, nettoye et embellit la peau, et fortifie le cerveau par son doux parfum;* il recommande également l'huile de vieux lard, mais il ne dit pas que cette substance fortifie le cerveau par son doux parfum. Notre médecin signale encore un remède *infaillible* pour épurer le sang: « La chair des vipères cuicte avec herbes rafraischissantes; l'usage de laquelle, manié adextrement, guérira sans faillir le mal, et arrachera puissamment les racines de cette imperfection (la 3ᵉ rougeur de la face). » Ce mets, *manié adextrement*, nous semble terriblement appétissant pour les dames. L'*Histoire de l'antique Hélène* est fort singulière; elle offre un résumé de tous les moyens d'acquérir et de conserver la beauté. « Dix mille Grecs, dit l'auteur, moururent d'amour pour la belle Hélène. Enfin, le grand Sort, qui du ciel distribue les aventures, l'a donnée au *petit* Menelaus, qui ne languissoit pas moins que les autres Grecs d'amour. Le prince a enfermé ce *meuble* précieux dans une tour de diamant.... Pâris, berger royal qui est au désert, a veu son image..... » L'histoire d'Hélène finit avec le volume par cette galante moralité : « Ceci vous apprend, madame, que la beauté du visage est le plus excellent ornement de nature, qu'elle domine sur les supplices, et donne loy et empire à toute créature. »

AP. B.

568. Plaisirs (les) de la poésie galante, gaillarde et amoureuse. *S. l. n. d.;* pet. in-12......... 30— »

Bel exemplaire. Volume RARE, de la série des nombreux recueils de vers et de prose publiés au XVIIᵉ siècle. On s'aperçoit aisément que ce livre, sans indication de lieu ni de date, et sans privilége, a été imprimé clandestinement et à la hâte. Le titre gravé, la dédicace à Mᵐᵉ M** la jeune, ainsi que les deux feuillets suivants, non paginés, qui contiennent l'historiette de La Fontaine : *Sœur Claude ayant fait un poupon*, une historiette de M. de S. G. (peut-être Mellin de Saint-Gelais), une épigramme de Furetière et un billet de Richelet, semblent avoir été ajoutés au volume; car le titre placé en tête de la page 9, chiffrée 1, porte : *Nouvelles poésies et prose galantes*, au lieu de *les Plaisirs de la poésie galante....* De plus, la pagination est peu correcte. De la page 23 on passe à la page 60, et l'erreur continue jusqu'à la fin; de la page 120 on passe à la page 122. Au lieu de 218, on lit 228, etc., etc. Il en résulte que le volume, qui paroît avoir 303 pages, n'en a réellement que 264. Les poésies gaillardes que renferme ce recueil ont obligé l'éditeur et l'imprimeur à garder l'anonyme. Cependant on y trouve plusieurs pièces intéressantes, telles que le sonnet de Boileau sur cette jeune cousine qui lui fut prématurément enlevée; une lettre de la Levrette au Levron et la réponse du Levron; une lettre de la bonne faiseuse de mouches; un madrigal sur Scarron; une dissertation de Pélisson *sur la préférence des vers à la prose;* un madrigal sur la surdité de Mˡˡᵉ de Scudéry; l'épitaphe de Gaultier, Guillaume et Turlupin, etc.

569. Ramas de poésies vieilles et nouvelles. *S. n. et s. d.* (*Amsterdam, Josué Rousseau*, 1689); in-12 de 126 pages........................... 6— »

L'imprimeur est le ramasseur de ces poésies et l'auteur d'un poëme historique qui termine son recueil. Ce poëme, qui roule sur l'expédition du prince d'Orange en Angleterre, est une pièce de circonstance, qu'on peut supposer commandée et payée par la partie intéressée. Le poëte s'est piqué d'être un historien très-exact et très-véridique, car il a joint à ses vers une quantité de notes qui relatent les faits avec des détails fort piquants. C'est le principal mérite de ce petit *ramassis*, où l'on trouve bon nombre d'épigrammes contre Louis XIV, le fameux sonnet de *l'Avorton*, l'épitaphe de M[lle] de Fontanges, le quatrain sur la statue de la place des Victoires, et *l'Art de prêcher*, poëme didactique de l'abbé de Villiers. L'imprimeur-poëte Josué Rousseau étoit certainement un François que la révocation de l'édit de Nantes avoit fait passer en Hollande.

P. L.

570. SYMMACHI, senatoris romani, Epistolæ familiares nunquam alias impressæ; et noviter per Barth. Cynischum ab inferis pene revocatæ. — In calce epistolarum nonnulli tractatus utilissimi impressi sunt. (*Absque nota.*) (*Impressum Venetiis per Bernardinum Venetum de Vitalibus*, s. a.) (de 1503 à 1510); in-4, mar. r., dent., fil., tr. dor. (Le dernier feuillet légèrement raccommodé.)............................ 40— »

« Première édition, dont les exemplaires complets sont rares. Elle ne porte point de date; mais une épigramme de Cynischus, qu'on lit en tête de ce volume, indique qu'il a été imprimé sous le pontificat de Jules II, c'est-à-dire de 1503 à 1513. Les Lettres de Symmaque, qui forment la première partie de cette édition, se trouvent quelquefois séparément, et ne portent alors ni nom d'imprimeur, ni lieu d'impression. Tel étoit l'exemplaire décrit dans la *Bibliotheca Pinelliana*, lequel, quoique ayant un feuillet déchiré, a été vendu 2 liv. 3 sh.» (*Manuel du Libr.*, t. IV, p. 375.) C'est probablement sur la vue d'un pareil exemplaire que Michel Denis, dans son supplément à Maittaire, a indiqué vaguement une édition de la fin du xv[e] siècle, sans lieu ni date. Panzer ne cite qu'une édition de *Strasbourg*, 1510. Puisque celle de Venise est la première (*nunquam aliàs impressæ*), elle a donc été publiée avant 1510. Le bel exemplaire que nous avons sous les yeux ne renferme que les Lettres de Symmaque et, par conséquent, il est sans aucune indication de lieu ni de nom d'imprimeur.

Quintus Aurelius Avianus Symmachus naquit à Rome dans le IVe siècle, et mourut vers 408. Il devint successivement préteur, proconsul en Afrique, préfet de Rome et consul. Des divers ouvrages qu'il composa il ne nous reste que ses lettres, au nombre de 965. Parmi les personnages auxquels elles sont adressées, on remarque les empereurs Constance, Gratien, Valentinien II, Théodose, Arcadius et Honorius, le poëte grec Andronicus, le poëte latin Ausone, et un Ambroise qu'on croit être le saint évêque de Milan. Cet écrivain a été confondu par plusieurs auteurs et même par Cynischus, le premier éditeur de ses lettres, avec Quintus Aurelius Memmius Symmachus, sénateur, beau-père de Boèce, et mis à mort par ordre de Théodoric, roi des Goths, en 525 ou 526.

AP. B.

571. TURQUETY. Œuvres de Édouard Turquety : Amour et Foi. — Poésie catholique. — Hymnes sacrées; cinquième édition, augmentée d'un grand nombre de pièces et précédée d'une étude sur l'auteur, par Émile Souvestre. *Paris*, 1857; in-12, cart.... 6 — »

« Mon dessein, dit l'auteur, étoit de publier ce recueil sans réflexions préliminaires. L'intention qui l'a dicté est si peu douteuse et revient si fréquemment dans le cours de l'ouvrage, qu'il me paroissoit au moins inutile de la manifester une fois de plus. Des personnes d'une autorité grave en ont jugé autrement : elles ont pensé que je devois au lecteur quelques lignes d'introduction à mon foible travail. J'obéis à un arrêt que je respecte; mais l'explication sera courte. Au lieu de poursuivre des développements qui sembleroient peut-être hors de leur place, j'aime mieux renvoyer à l'ouvrage lui-même, si toutefois on a l'indulgence de le lire.

« Le but de ce livre est complétement religieux : je dis *complétement*, car les pièces variées qu'il renferme se rattachent à cette unité religieuse. Elles sont là pour montrer l'écrivain sous ses diverses faces; mais l'écrivain est toujours lui-même, c'est-à-dire catholique avant tout; et c'est en cela que le genre de ce volume diffère de la poésie religieuse telle que l'a créée en France un poëte illustre doublement sacré par son rare génie et sa belle âme. »

Voici la manière dont Charles Nodier annonça la seconde édition d'*Amour et Foi :* « ....
...... Entre tous les jeunes poëtes qu'a produits la noble école religieuse de M. de Lamartine, je n'en connois point qui l'emporte sur M. Turquety par l'élévation de la pensée et par la magnificence de l'expression; c'est le digne Élisée du prophète, et on reconnoît la double inspiration de son maître à la grandeur des sentiments comme à la constante élégance de la parole. Ce qui le distingue surtout, et, pour s'exprimer comme on le fait aujourd'hui, ce qui le spécialise entre tous ses émules, c'est que sa poésie

est animée par une foi pure et une conviction profonde. Ce n'est plus l'élan indéfini d'un spiritualisme admiratif qui honore Dieu dans ses œuvres, mais sans savoir précisément à quel Dieu inconnu il doit rapporter ses hommages : c'est l'hymne exhalé aux autels du christianisme, et tel qu'il a été recueilli par Klopstock dans les concerts mêmes des anges. Nos muses modernes sont déistes, et c'est un immense progrès après un long siècle de scepticisme absurde qui annonçoit la fin des temps. Celle de M. Turquety est catholique, et ses chants peuvent se marier aux concerts des vierges et des prêtres ; or, c'est là une réelle et incontestable originalité. Il nous semble qu'une haute destinée est réservée au jeune talent qui a marqué ainsi son point de départ et est allé prendre sa lyre aux murailles du sanctuaire................ »

CH. NODIER.

572. VALADES. Rhetorica christiana ad concionandi et orandi usum accommodata, utriusq; facultatis exemplis suo loco insertis ; quæ quidem, ex Indorum maxime deprompta sunt historiis ; unde præter doctrinam, summa quoque delectatio comparabitur. Auctore R^do^ admodum P. F. Didaco Valades totius ordinis fratrum minorum regularis observantiæ olim procuratore generali in romana curia. (*Perusiæ, P. Jac. Petrutius*), 1579 ; in-4, front. gr., et 26 curieuses fig. vél. 36—»

Vous connoissez cet exemple de la grammaire latine : *Alii alio dilapsi sunt ?* Ainsi en est-il des auteurs qui ont parlé de la rhétorique sacrée. Les uns, comme saint Augustin, négligent tous les préceptes élémentaires de l'école pour traiter exclusivement des règles spéciales à l'éloquence de la chaire ; les autres, comme la plupart des modernes, semblent oublier le côté surnaturel de la prédication chrétienne et revêtent l'enseignement divin des seules formes de Cicéron ou d'Aristote.

Valades tenta la réconciliation de ces deux méthodes opposées.

Disciple respectueux des traditions ecclésiastiques, il examine quels sont l'origine et le but de la rhétorique sacrée. L'orateur chrétien puise toute sa doctrine à une source unique : il emprunte la parole de Dieu ; mais ce verbe habite sous trois tentes : il est pensée, parole et écriture. L'on communique au verbe-pensée par l'innocence du cœur et la méditation ; au verbe-parole par la docilité à l'enseignement de l'Église ; au verbe-écriture en lisant et en pénétrant nos livres saints. Valades, bien qu'il ne suive pas un ordre méthodique, ne laisse pas d'épuiser toutes ces questions. Il offre surtout de très-beaux développements sur le double sens de la Bible.

Pour analyser brièvement toutes les vérités de la religion, l'auteur les divise en neuf sujets : Dieu, la gloire, l'ange, le ciel, l'homme, l'imagi-

natif, le sensitif, le végétatif, l'élémentatif et enfin l'instrumentatif. C'est dans les mêmes vues qu'il donne, en son dernier livre, qui est le sixième, un résumé du Maître des sentences.

Le but du prédicateur est d'instruire, de plaire et de toucher. Il doit éclairer la foi, charmer l'espérance et déterminer à l'action la charité; mais pour instruire il a besoin de connoître lui-même les Écritures, et de plus les arts et les sciences naturelles; s'il veut plaire, il lui faudra la variété du langage, la convenance de prononciation et surtout la douceur de l'Évangile. On triomphe des volontés rebelles par l'autorité de sa conduite, de sa doctrine et de son action.

Jusqu'à présent Valades est un écho fidèle de nos anciens docteurs; maintenant il donne la main aux rhéteurs profanes. Écoutez-le : il vous entretiendra fort longuement des trois genres de causes, qui sont le démonstratif, le délibératif et le judiciaire. Suivront les différentes parties du discours, à savoir : l'exorde, la narration, la division, la confirmation, la digression, la péroraison. Enfin, il vous composera un bouquet de fleurs de rhétorique.

Somme toute, l'œuvre de ce religieux est un assemblage assez bizarre de divin et d'humain, de théologie et de grammaire; Valades n'est cependant pas à mépriser, et nous le préférons de beaucoup à tous les rhéteurs contemporains. C'est un homme très-pieux et très-érudit, quoique diffus et sans ordre.

On trouve dans cet ouvrage des détails fort curieux sur l'Amérique, découverte alors qu'il préparoit son ouvrage. Il fut témoin oculaire des événements qu'il raconte, ayant dirigé lui-même les missions de ce pays encore idolâtre. Ces histoires excitent un vif intérêt; pourtant on se demande si elles sont bien à leur place. Mais, après réflexion, l'on pardonne volontiers à l'auteur toutes ces longues digressions illustrées de gravures tantôt allégoriques et mnémoniques, tantôt historiques et relatives aux mœurs et usages des Indiens. L'invention d'un monde a de quoi enthousiasmer la génération contemporaine. En vérité, pouvoit-on, à l'époque de Valades, écrire un volume sans parler de l'Amérique? Aujourd'hui quel est l'article, quel est le discours, quel est le livre qui ne fasse pas mention des télégraphes électriques et des chemins de fer?

J. Carnandet.

PUBLICATIONS NOUVELLES

573. ANNALES DE L'IMPRIMERIE DES ELSEVIER, ou Histoire de leur famille et de leurs éditions, par Charles Pieters. *Gand*, 1858; in-8°. . . . . 15— »
Grand papier de Hollande tiré à 10 exempl. . 36— »

La supériorité des grands imprimeurs des XVI°, XVII° et XVIII° siècles, dans tout ce qui touche au style, à l'élégance de l'art, et surtout à l'exactitude des textes, toujours collationnés scrupuleusement et par des savants demeurés célèbres, fait encore rechercher aujourd'hui, pour leur perfection, les éditions de classiques ou d'auteurs contemporains imprimés par quatre ou cinq imprimeurs illustres. C'est ainsi que le nom des Alde, des Gryphe, des Estienne ou des Elsevier, inscrit en tête d'un ouvrage admiré, va lui donner un nouveau prix, en même temps qu'il en garantit la correction et la sincérité. Il résulte de là que les amateurs ont toujours attaché la plus grande importance à connoître d'une manière certaine les moyens de vérifier l'origine des éditions anciennes qui leur tombent entre les mains. Aussi le public a-t-il accueilli avec une faveur marquée les bons ouvrages qui se sont produits successivement sur cette matière. Les Elsevier, dont le travail a usé plusieurs générations sans que la gloire ait jamais cessé de l'accompagner; les Elsevier ont été plusieurs fois l'objet de recherches sérieuses, de la part de nos meilleurs bibliographes : le P. Adry, M. Motteley, M. Bérard, M. Charles Nodier, et même M. Ch.-J. Brunet, dans son *Manuel du Libraire*, ont recueilli des faits précieux qu'il sera toujours utile de consulter. Cependant, malgré les efforts louables des savants que je viens de citer, il restoit toujours à élever, en l'honneur des Elsevier, un monument analogue à celui que M. Renouard avoit érigé aux Alde Manuce.

Un savant belge, M. Charles Pieters, a entrepris le travail immense de faire connoître tous les livres sortis des presses elseviriennes et de les distinguer de ceux qui ont faussement paru sous leur nom ou que les bibliographes leur ont attribués par erreur. Cette séparation étoit des plus importantes à établir; car si leur habituelle supériorité a donné aux éditions imprimées par les Elsevier un renom d'exactitude et de correction qui les a fait préférer de tout temps, même aux éditions originales, ce seroit jeter les savants dans une singulière perplexité, que de leur offrir comme venant des Elsevier ces éditions clandestines, écloses un peu partout, sous le pavillon de la Hollande, mais bien loin des honorables officines des célèbres typographes de Leyde et d'Amsterdam.

M. Pieters a écrit son livre autant en historien qu'en bibliographe, et c'est les faits de l'histoire sous les yeux qu'il a travaillé à restituer aux

Elsevier les livres qui leur appartiennent. Il a commencé par établir, d'après les archives communales des villes où ces artistes célèbres ont travaillé, leur état civil et leur généalogie. Il est arrivé à prouver de cette façon que quatorze Elsevier ont inscrit leur nom sur le titre des livres, en qualité d'imprimeurs ou de libraires, depuis 1583 jusqu'à 1712. Après une courte biographie de chacun d'eux, M. Pieters donne le catalogue chronologique de leurs ouvrages, accompagné de notes et d'éclaircissements très-précieux, puisés par lui dans tous les dépôts publics et privés des Pays-Bas et, pour mieux dire, de l'Europe entière.

Les faits anciens rétablis dans leur sens véritable ou justifiés par des preuves authentiques, les faits de découverte récente accumulés en grand nombre par M. Pieters donnent un intérêt tout nouveau aux *Annales de l'imprimerie des Elsevier*, et rendent cet ouvrage utile à tous ceux qui veulent connoître le dernier mot de l'histoire sur cette radieuse époque de l'imprimerie hollandoise.

Ce livre n'a jamais été considéré par l'auteur comme une spéculation. Ayant commencé ses recherches en 1843, il s'entoura, dès cette époque, de tous les documents qu'il put puiser à des sources certaines, et donna successivement, pendant l'espace de huit ou dix ans, plusieurs livraisons d'un catalogue raisonné des productions typographiques des Elsevier. Ce premier ouvrage étoit complétement publié, lorsque M. Pieters, qui n'avoit pas un instant abandonné ses études, mit la main sur des pièces dont la découverte, tout en confirmant ses premières hypothèses, donnoient à sa première publication tous les caractères d'une œuvre incomplète. Notre savant n'hésita pas : il fit retirer partout où ils avoient été déposés les exemplaires de son ouvrage, racheta même ceux qu'on voulut bien lui vendre, et, après les avoir livrés au pilon, il entreprit l'édition que nous avons le plaisir d'annoncer.

Il est impossible aujourd'hui de sortir du chaos des éditions elseviriennes, sans aller chercher dans le livre de M. Charles Pieters la clef de cette science nouvelle, l'une des branches les plus importantes de la bibliographie et l'une aussi des moins connues, malgré les tentatives d'Adry, de Charles Nodier, de M. Brunet, et malgré l'essai de M. Bérard, qui n'a plus même, en ce moment, la valeur d'un simple catalogue.

A. DE L.

574. HISTOIRE DE LA BANDE D'ORGÈRES, par A. F. Coudray-Maunier. *Chartres*, 1858; in-8, br. .... 2—50

De toutes les bandes de voleurs et d'assassins qui infectèrent la France, de temps immémorial et spécialement pendant le dernier siècle, aucune ne présente plus de traits d'horreur, de profonde scélératesse et de génie destructeur que la troupe monstrueuse dont les refuges ordinaires étoient les bois de la Muette, de la Porte, de Champbaudouin, situés dans le canton de Boisseaux, département du Loiret; horde impie à laquelle l'horrible

assassinat commis sur le citoyen *Fousset* père, cultivateur au hameau de Millouard, commune de Poupry, canton d'Orgères, a fait donner le nom de *Bande d'Orgères*.

L'organisation de cette bande, composée d'hommes et de femmes, de vieillards et d'enfants que rassemblent l'habitude du crime, l'oisiveté et le déréglement ; ses mariages, son code criminel et l'énorme quantité de ses crimes méritent d'être offerts à la curiosité publique. Mais il falloit lui présenter une analyse succincte, un résumé historique des faits ; aussi, de tous ceux contenus dans cette notice, il n'en est pas un qui n'ait été scrupuleusement recueilli dans les pièces de la procédure tenue contre ces brigands, qui pillèrent et exercèrent plus particulièrement leurs ravages dans les chaumières, les fermes, les boutiques, les châteaux des départements du Loiret, de Seine-et-Oise et d'Eure-et-Loir.

Quant aux faits en dehors de la procédure et à ceux survenus depuis le prononcé du jugement, ils ont été extraits, avec le plus grand soin et le plus profond respect pour la vérité, de notes et chroniques manuscrites, de journaux et imprimés de l'époque, des registres de l'état civil, etc.

575. TOUSSAINT DE SAINT-LUC. Mémoires sur l'état du clergé et de la noblesse de Bretagne. *Rennes*, 1858 ; 3 part. en 2 vol. in-8°, br............. 24— »

Réimpression en fac-simile, tirée à 200 exemplaires, d'un ouvrage utile, fort curieux, et qu'il étoit très-difficile de se procurer ; elle est accompagnée d'un grand nombre de blasons gravés à l'eau forte.

576. RÉCIT VÉRITABLE de tout ce qui s'est passé à l'entrée du roi (Louis XIV) en la ville d'Auxerre, avec les harangues faites à leurs majestés par MM. du clergé de ladite ville. *Paris*, 1650 ; pet. in-12, br.... 2 50

Réimpression faite à Auxerre en septembre 1858, et imprimée à petit nombre par les soins d'un amateur auxerrois.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. J. ANDRIEUX; CH. ASSELINEAU; L. BARBIER, administrateur à la bibliothèque du Louvre; AP. BRIQUET; G. BRUNET; J. CARNANDET; E. CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; V. COUSIN, de l'Académie françoise; CUVILLIER-FLEURY; DESBARREAUX-BERNARD, bibliophile; A. DINAUX; Bon A. ERNOUF, bibliophile; FERDINAND DENIS, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; AL. DE LA FIZELIÈRE; Vte DE GAILLON; prince AUGUSTIN GALITZIN; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J.-F. PAYEN; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; Bon J. PICHON, président de la Société des bibliophiles françois; SERGE POLTORATZKY; RATHERY, bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie françoise; A. TEULET; VALLET DE VIRIVILLE; CH. WEISS; Francis WEY; YÉMÉNIZ, de la Société des bibliophiles françois; etc., etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

OCTOBRE.

TREIZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1858

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON D'OCTOBRE.

ÉCLAIRCISSEMENT D'UN FAIT

CONCERNANT LES PROVINCIALES DE PASCAL.

M. Sainte-Beuve a reçu de M. l'abbé Maynard, chanoine honoraire, la lettre suivante que nous nous faisons un devoir et un plaisir de mettre sous les yeux de nos lecteurs :

« Paris, le 24 octobre 1858.

« Monsieur,

« Je viens de lire aujourd'hui seulement, dans la *Revue de l'Instruction publique* du 21 octobre (1), la lettre que vous avez adressée, en date du 24 septembre dernier, au directeur du *Bulletin du Bibliophile*, au sujet des deux billets insérés dans la *Réponse du Provincial aux deux premières Lettres de son ami*.

« De qui sont ces deux billets? y demandez-vous. N'est-ce « qu'une invention adroite de l'auteur, et une manière indi- « recte de se louer? Ou sont-ils de personnes en effet connues, « et que les lecteurs bien informés alors se nommoient tout « bas?

« *Les commentateurs*, et moi-même, autrefois, qui me suis

(1) La *Revue de l'Instruction publique* a reproduit la lettre de M. Sainte-Beuve, insérée dans le *Bulletin du Bibliophile*.

« occupé de l'examen des *Provinciales*, nous avons négligé « de le dire, et j'étois resté dans l'incertitude jusqu'à ces der- « niers temps. »

« Puis vous développez des arguments dont il résulte que le second billet est de Mlle de Scudéry, et le premier de Chapelain. Permettez-moi, Monsieur, de réclamer un droit de priorité sur Mlle de Scudéry.

« Dans mon édition des *Provinciales* avec commentaires et réfutations, publiée en 1851 par MM. Didot, j'avois écrit expressément (tome Ier, p. 109, note 2) :

« Cette personne (la personne dont il est dit : « Contentez- « vous de l'honorer sans la connoître »), cette personne, à en « croire Racine, seroit Mlle de Scudéry. » — Et alors je citois comme vous, Monsieur, la première lettre à Nicole.

« Quant au premier billet, je n'y voyois (*ibid.*, note 1) « qu'un pastiche, et un pastiche très-heureux, du mauvais « style académique. » Je reconnois bien volontiers que l'attribution que vous en faites à Chapelain ne manque pas de vraisemblance, et j'en tiendrai certainement compte dans une nouvelle édition de mon livre. L'un des deux billets étant très-probablement réel et authentique, l'analogie porte à croire que l'autre l'est également.

« En fin de compte, Chapelain vous reste, Monsieur ; mais je garde Mlle de Scudéry. — Lequel de nous deux est le plus mal partagé ? — En tout cas, l'auteur du *Grand Cyrus*, cette « grande personne maigre et noire », dit Tallemant (1), n'est pas femme à exciter la jalouse rivalité de chevaliers posthumes, — si l'on excepte peut-être M. Cousin qui, il est vrai, ne l'aime, je crois, que pour les louanges qu'elle a données à *Mandane*-Longueville.

« A vous de voir, Monsieur, si, suivant l'Évangile de ce jour, vous devez rendre à César ce qui appartient à César, —

(1) Les Historiettes de Tallemant des Réaux, troisième édition publiée par MM. de Monmerqué et Paulin Paris. 7 vol. in-8°, chez J. Techener.

citation bien orgueilleuse sans doute; mais quel écrivain ne se croit pas un César dans ses plus minces conquêtes littéraires?

« Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de la considération, etc., etc.

« V. MAYNARD,
« Chanoine honoraire. »

M. Sainte-Beuve s'est empressé de répondre à M. l'abbé Maynard :

« Non, Monsieur l'abbé, Madeleine de Scudéry ne sera pas une Hélène, elle ne fera verser ni flots de sang ni flots d'encre. Je vous demande pardon de mon rapt très-innocent; je confesse mon tort de n'avoir pas su qu'il y avoit possesseur légitime; je vous la rends, non sans un léger sentiment de regret. Voilà comme nous sommes : on ne tient pas aux choses, et, quand elles s'en vont, on les voudroit garder. Mais vraiment vous en parlez à votre aise de me laisser ainsi avec Chapelain sur les bras!

« Agréez, je vous prie, etc.

« SAINTE-BEUVE,
« de l'Académie françoise. »

DE TABARIN

ET DE SES NOUVEAUX EDITEURS.

Un bibliographe éminent, qui ne partage pas les goûts de certains bibliophiles pour ces livrets facétieux qu'on n'acquiert aujourd'hui qu'à des prix élevés, s'écrioit en apprenant que la *Bibliothèque elzévirienne* publioit les *Œuvres de Tabarin*, que ce farceur, s'il revenoit à la vie, seroit bien étonné de voir que plus de deux cents ans après sa mort on le choyoit *comme un vrai classique*. C'étoit dire assez que ce génie de la farce auquel Molière et La Fontaine n'ont pas dédaigné d'emprunter, ne méritoit guère qu'on lui fît de nos jours l'honneur d'une réimpression. Que va dire notre bibliographe, actuellement qu'il vient d'en surgir une seconde? Que c'est absurde, quand il étoit plus que suffisant d'en publier une. C'est possible, mais le débit de la première, qui date de moins de six mois, est en assez bonne voie pour faire croire que tout le monde n'est pas absolument de cet avis. Il y a mieux, nous ne serions pas étonné qu'on rencontrât assez de gens de mauvais goût pour que les deux éditions fussent épuisées dans un temps assez limité.

Celle qui vient de paroître dernièrement est publiée par le libraire Delahays. Si elle a l'avantage d'être en un seul volume, il faut dire que, moins élégamment imprimée que celle de la *Bibliothèque elzévirienne*, elle est aussi plus fatigante à

lire. Cette tâche, que nous avons remplie, nous a démontré qu'elle étoit moins complète. Ainsi, indépendamment d'une classification différente qui intervertit et confond l'ordre des pièces appartenant à chaque recueil publié de 1622 à 1625, on n'y trouve qu'une partie du *Grattelard* (1), et des vingt-trois pièces annexes qui font partie de l'édition Jannet, on n'en reproduit que dix-sept (2). On s'est aussi dispensé de donner une bibliographie tabarinique, document important et pour ainsi dire indispensable aux bibliophiles pour acquérir en connoissance de cause les anciennes éditions, et parvenir à se compléter sans trop de doubles emplois. L'édition Delahays est donc l'édition à bon marché, ce qui ne veut pas dire qu'on n'en a pas pour son argent.

Présentée à un autre point de vue que celle de M. Jannet, elle est précédée d'une préface et annotée par M. Georges d'Harmonville et de plus terminée par une *Postface* due à un littérateur qui ne se nomme pas, mais que M. d'Harmonville ne peut considérer que comme un autre lui-même. Dans la préface insérée d'abord dans la *Revue française* du 1er août 1858, sous le titre : *Le Théâtre de Tabarin*, M. d'Harmonville *dénigre l'édition qui avoit devancé la sienne. C'est l'usage.* Sa critique porte sur deux points qui, on le verra plus loin, ne nous ont pas paru très-vulnérables. Comme, en définitive, il ne dit pas trop de mal de cette publication, et qu'après l'a-

(1) Sur les quatorze demandes dont se compose ce livret, celles numérotées 7, 8, 10, 11, 12 et 13, ne font partie d'aucun autre recueil tabarinique. Pourquoi donc alors les avoir éliminées?

(2) Les pièces retranchées sont : 1° *Les Tromperies des charlatans descouvertes, par de Courval ;* 2° *La Response de Tabarin à la Tromperie des charlatans, descouverte ;* 3° *Le Clair-voyant intervenu sur la response de Tabarin ;* 4° *Discours de l'origine, des mœurs et impostures des Charlatans ;* 5° *Harangue faicte au Charlatan de la place Daufine....* 6° *Les Arrests admirables du sieur Tabarin.* Si une partie de ces *Arrests* avoit déjà paru dans l'*Almanach prophétique*, tout dans cette facétie n'est pourtant pas, à beaucoup près un double emploi. L'avoir retranchée est donc une lacune. (Pour ces divers opuscules, voir pages 205, 219, 225, 231, 341 et 437 du tome II, de l'édition Jannet.)

voir disséquée avec son aptitude habituelle il n'y trouve que de quoi se *conformer à l'usage*, nous sommes porté à croire qu'il y a du bon dans l'édition Jannet. Du reste, M. d'Harmonville, en traitant plus injustement M. G. Aventin, eût fait preuve d'ingratitude, car si M. d'Harmonville ne l'a point servilement copié, s'il a édité Tabarin *en un seul volume*, et transposé les parties dont il se compose, on ne sauroit pourtant disconvenir qu'il s'est incessamment inspiré de l'œuvre de M. G. Aventin. Presque toujours c'est celui-ci qui fournit le fond sous une forme différente. Avec cette manière de procéder, la critique est aisée, et le savoir d'autant plus facile que M. d'Harmonville ne dit absolument rien de nouveau concernant Tabarin.

Le rapprochement de deux citations extraites de l'introduction qui se lit dans l'édition Jannet, donne, au premier aperçu, gain de cause à M. d'Harmonville lorsqu'il avance que M. Aventin, après avoir dit que l'Italie étoit vraisemblablement la patrie de Tabarin (et ce n'est pas là s'exprimer affirmativement), démontroit au contraire qu'il étoit de Lorraine. Cette prétendue contradiction, que M. d'Harmonville fait ressortir à son profit, n'a pas, nous le savons, échappé aux investigations de M. Aventin, et il lui étoit facile de la réduire à sa juste valeur à l'aide d'une note de quatre lignes, qui eût empêché une critique méticuleuse et rendu sans objet l'explication suivante.

On admet généralement que Tabarin étoit d'origine italienne. Cette opinion est aussi celle de M. Leber, et elle est, selon nous, d'autant plus considérable, que ses recherches sur Tabarin ont été approfondies, et qu'à l'aide de divers opuscules tabariniques, qui faisoient partie de sa bibliothèque, il a pu, mieux que personne, s'éclairer à ce sujet. Un seul écrit *semble contraire* à cette opinion, et cet écrit n'est point, comme on le prétend, corroboré par Daniel Martin, puisque dans le dialogue où, à propos de charlatan, il cite Tabarin et Montdor, il se tait sur l'origine du premier.

C'est ce même auteur qui avance que Tabarin fut tué à la chasse par des voisins jaloux de sa fortune et irrités de voir un histrion enrichi se poser comme leur égal. Une telle particularité ne sauroit, sans aucun doute, être négligée par un éditeur des œuvres de Tabarin; mais il suffit d'un moment de réflexion pour ne l'accepter qu'avec une grande réserve. M. Aventin s'exprime de manière à faire pressentir que telle est sa pensée, qui doit être celle de bien d'autres; car si la fin de Tabarin a été aussi tragique, comment admettre qu'elle n'ait été signalée que par un seul de ses contemporains? Peu d'années s'étoient écoulées depuis que Tabarin avoit renoncé à son métier, et la grande vogue dont il jouit longtemps à Paris étoit encore présente à la mémoire de ceux qui fréquentoient son théâtre. Il faudroit, dès lors, s'étonner que divers écrivains, à l'instar de ces faiseurs de livrets qui avoient exploité l'engouement dont Tabarin étoit l'objet, n'eussent pas su mettre à profit cette affreuse catastrophe et fait connoître aux habitants de Paris la fin malheureuse de celui qui, lorsqu'il trônoit à la place Dauphine, les avoit fait rire *à double mâchoire*. Et d'ailleurs, de quelle façon ce document est-il présenté? Est-ce dans une œuvre qui se rapporte spécialement à Tabarin? Pas le moins du monde. Si le hasard n'eût fait tomber un lecteur sur ce renseignement qu'il ne cherchoit pas, qui se seroit jamais avisé de l'aller exhumer d'un livre intitulé : *Parlement nouveau*, lequel a pour but, à l'aide de dialogues sur différents sujets, de servir de *dictionnaire et de nomenclature aux amateurs de deux langues françoise et allemande?* Ce qui fait l'objet du dialogue où il est question de Tabarin n'est donc qu'un accessoire pour l'auteur, Daniel Martin, et il n'est pas impossible qu'il ait été mal renseigné sur la mort de cet histrion. Quant à son origine, il n'en parle pas. Du reste, l'auteur de la *Postface*, que M. d'Harmonville, avons nous dit, doit considérer comme un autre lui-même, n'est pas aussi absolu que dans la *Préface*, et sans abandonner l'idée que Tabarin pouvoit bien être François, il déclare que l'opuscule

qui a pour titre : *Stanze della vita e morte di Tabarino, canaglia milanese*, Ferrara, 1604, confirme l'assertion émise dans le *Clair-voyant intervenu sur la response de Tabarin*, Paris, 1619 : « Tabarin est de Milan. » Il suit de là que la cause est entendue (1). En terminant, nous renverrons à l'édition Jannet ceux qui voudroient savoir par quel motif on est fondé à croire que le charlatan de la place Dauphine ne se nommoit pas Tabarin.

On sait que les divers rédacteurs des *Œuvres de Tabarin* sont restés inconnus jusqu'à ce jour. Les recherches persévérantes auxquelles M. Aventin s'est livré à ce sujet l'ont amené, *de son propre aveu*, à une bien petite découverte, à savoir que, suivant l'*Histoire comique de Francion*, l'*Inventaire*, l'un des deux recueils tabariniques, seroit sorti de la plume d'un nommé *Guillaume*, ce qui n'est pas impossible, l'épître dédicatoire à Montdor étant signée des initiales A. G. Là-dessus M. d'Harmonville de s'écrier : « N'est-on pas bien avancé? Il ne reste plus qu'à prier Guillaume d'ôter son masque. » C'est là de l'ironie et rien de plus, à propos d'une foible trouvaille donnée par son auteur même pour ce qu'elle vaut. Celle que M. d'Harmonville, ou plutôt son autre lui-même, a faite à cette occasion, va nous donner sans aucun doute une solution bien autrement satisfaisante, et il a là son homme tout prêt. Cet homme est *Antoine Gaillard*, *personnage peu connu qu'on a regardé comme un pseudonyme*, et dont on possède des *Œuvres mêlées*, publiées en 1634. Ne voilà-t-il pas quelque chose de bien concluant? Quand on voit M. d'Harmonville ne s'appuyer sur aucune citation et faire appel à son imagination seule, qui lui fait nommer bien bas, il est vrai, Antoine Gaillard, parce que *Gaillard* commence par G et *Antoine* par A,

(1) On pourroit même dire que le but est dépassé. En définitive, tout est facile à concilier, si l'on veut admettre que Tabarin, *d'origine italienne*, naquit en France ou plutôt y vint assez jeune pour s'initier aux finesses du langage de sa nouvelle patrie, et adapter à l'esprit françois celui dont, indépendamment d'une imagination féconde, la nature l'avoit doué.

n'est-on pas plus en droit que lui de s'écrier : « Il ne reste plus qu'à prier *Gaillard* d'ôter son masque. »

C'est en ne s'étayant guère de meilleures raisons que le rédacteur du catalogue de M. de Soleinne avançoit que *Chevrol* doit être regardé comme l'auteur du *Recueil général des Œuvres de Tabarin* (1).

Des vingt-trois opuscules annexes que contient l'édition Jannet, six ne se retrouvent pas dans celle du libraire Delahaye, sous prétexte qu'ils ne concernent Tabarin qu'indirectement, ou qu'ils *dénaturent le caractère du bateleur en le faisant descendre au simple rôle de charlatan.* Cette nuance, nous l'avouons à notre honte, ne nous a pas semblé facile à saisir, surtout en considérant le but que vouloient atteindre et le bateleur et le charlatan, deux professions qui peuvent fonctionner ensemble sans crainte de se mésallier. A ce point de vue, farces et drogues, comme aussi Tabarin et Montdor, nous paraissent absolument inhérents. Pourquoi, d'ailleurs, avoir préféré des pièces qui, purement facétieuses et gaillardes, avoient alors pour M. d'Harmonville une bien foible raison d'être, c'est-à-dire le nom seul de Tabarin sur le titre, tandis que dans celles éliminées il se rencontre des particularités curieuses qui se rapportent plus essentiellement à Tabarin et à son associé Montdor ?

Quant aux *Rencontres du baron de Grattelard,* dont on donne en note la Demande XIV, c'est-à-dire la dernière, il est évident que six seulement *sont entièrement semblables à des questions tabariniques et forment ainsi double emploi,* car on ne sauroit considérer comme telles, d'abord la Demande XIV qui se trouve être le n° IX de la première partie

(1) Les prétentions de cet imperturbable bibliographe étoient encore moins fondées, quand dans une note relative au n° 1251 du catalogue de Pixerécourt, il attribuoit sans hésiter les œuvres de Corneille Blessebois à *l'amiral Corneille Tromp!...* Si, comme on nous l'a dit, M. G. d'Harmonville est très-proche parent du bibliographe en question, il tiendroit probablement de famille cette manie de vouloir dénouer des choses insolubles.

du *Recueil général*, mais sous une autre forme de rédaction et avec une solution différente, puis la Demande IX du Grattelard, qui est la Fantaisie XXIV de l'*Inventaire universel*, avec même solution, mais avec une variante dans le sujet de la question et un autre texte bien plus étendu. Les six autres Demandes numérotées VII, VIII, X, XI, XII et XIII, ne se retrouvant pas ailleurs, les publier, ainsi que le n° IX, étoit, selon nous, d'autant plus opportun, que le Grattelard est évidemment une production tabarinesque enfantée par quelque écrivain qui a voulu mettre à profit la vogue dont jouissoit alors tout livret imprégné de parfum tabarinique. Voici, ce nous semble, dans quelles conditions le Grattelard a dû être publié.

Desiderio Descombes, le piteux rival de Montdor, avoit un paillasse qui, suivant les traditions, se décoroit du titre fastueux de baron de Grattelard. Bien inférieur à Tabarin, il empruntoit à celui-ci, dans le but d'amuser davantage son auditoire. C'étoit un plagiaire assurément, mais l'auteur du Grattelard, pour composer son chétif livret, dut y insérer ce qu'il entendoit débiter au bateleur de Descombes, sans s'arrêter à l'idée que celui-ci n'étoit parfois, pour ainsi dire, que l'écho de Tabarin. Ce dont il composa *les Rencontres* appartenoit donc au répertoire de ces deux bouffons. Il étoit dès lors naturel que le rédacteur de la seconde partie du *Recueil général* restituât à Tabarin, en 1623, ce qui, quant au fond, lui avoit été emprunté avant 1622 par le paillasse de Descombes; seulement on pourroit s'étonner qu'il ait transcrit presque littéralement quand, publiant pour la première fois, en 1623, la seconde partie du *Recueil général*, qui contient les six demandes signalées, on y ajoutoit le Grattelard tout entier, par la raison, peut-être, qu'il y avoit là *six autres demandes* qui ne se rencontroient dans aucune autre production tabarinesque. Cette singularité, ce double emploi, si vous l'aimez mieux, n'est pas sans précédents à cette époque, où en fait de publications de ce genre on n'y regardoit pas de bien

près, s'embarrassant peu de publier sciemment deux fois la même chose, comme aussi de retrancher d'une manière inintelligente (1). Bornons-nous donc, à propos de Grattelard, à signaler un fait irrécusable, sans risquer, à l'exemple de certains éditeurs, une solution qu'on pourroit à juste titre considérer comme trop hasardée : celle que nous donnons concernant les éléments qui ont servi à écrire le Grattelard, tout en étant probable, n'est pourtant pas présentée comme absolument exclusive. C'est l'opinion émise par l'éditeur du *Tabarin* de la Bibliothèque elzévirienne, et nous la partageons, en faisant remarquer toutefois que les notes des pages XI de l'Introduction et 159 du tome II ne rendent pas sa pensée sur ce point d'une manière assez lucide. Elles doivent être positivement rectifiées et complétées dans le sens indiqué plus haut.

Telles sont les observations que nous a suggérées la publication récente des deux éditions de *Tabarin*. On voudroit peut-être qu'en terminant nous disions laquelle est, selon nous, la meilleure. Nous sommes moins que personne en position de nous prononcer à cet égard. Nous avons fait ressortir les inconvénients et les avantages de l'une et de l'autre de ces productions. Ceux qui désirent apprendre quelque chose sur Tabarin, et s'édifier sur tout ce qui se rattache tant à sa vie théâtrale qu'à ses *Œuvres*, peuvent à présent faire leur choix. Il est à croire qu'après nous avoir lu, ils seront plus à même de savoir à quelle édition ils doivent donner la préférence.

UN BIBLIOPHILE TABARINESQUE.

(1) Un libraire de Rouen, nommé Pierre Mullot, dont l'industrie consistoit à vendre aux colporteurs des brochures facétieuses débitées dans les foires et marchés, réimprima, vers 1600, *Chambrière à louer à tout faire, par Christophe de Bordeaux.* Cette facétie en vers contenoit vingt pages dans l'exemplaire qu'il reproduisoit. Il a copié page pour page jusqu'à la seizième inclusivement, et s'est arrêté là, sans remarquer qu'alors le reste de la phrase étoit à venir, se bornant à mettre au bas de la seizième page le mot FIN. On ne vouloit employer qu'une feuille de papier.

NOTICE

LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE

SUR LES

NOELS D'AIMÉ PIRON

PUBLIÉS PAR M. MIGNARD (1).

Les études philologiques ont pris, dans ces dernières années, un très-grand développement. Une méthode très-intelligente s'y étant introduite, c'est dans les littératures provinciales que les savants vont chercher aujourd'hui les preuves et les documents que l'étude spéciale des langues romanes n'avoit pu compléter.

Entre la littérature du grand siècle et les dernières lueurs de la langue latine, luttant contre l'envahissement des idiomes conquérants, qu'elle a fini par absorber, il s'est opéré, par transformations lentes, mais radicales, plusieurs révolutions importantes. On en peut suivre les traces profondes, depuis le Serment de Louis le Germanique, dans les poésies des troubadours, le roman de *la Rose*, les sotties de Gringore, les vers de Marot et le *Gargantua*. Le latin, conservé dans les monastères, réapparoissoit de temps en temps, — donnant le ton, comme un diapason déposé dans un conservatoire, — et produisoit un effort littéraire dont presque toujours le résultat se manifestoit par un progrès. Quand Ronsard parut, le retour au classique étoit opéré et le françois, sans être fixé, existoit enfin.

Quiconque a écrit jusqu'ici sur l'histoire de notre langue a dû remonter, d'œuvre en œuvre, de Ronsard à *l'acte de*

(1) A Paris, chez J. Techener. — Voir le n° 517 du *Bulletin du Bibliophile*, Juin et Juillet, 1858.

Strasbourg, pour établir, du connu au moins connu, la succession des formes de notre langue.

Mais on ne pouvoit obtenir par cette analyse que l'histoire particulière de la langue poétique, et cette langue seulement a fait l'objet des recherches de nos linguistes célèbres. L'école moderne a compris l'insuffisance de cette méthode, et son premier soin, en abordant à son tour cette étude intéressante, a été de remonter, dans les idiomes provinciaux, à la source de la langue vulgaire.

L'importance des patois date de cette nouvelle période des études de linguistique nationale.

Dans l'état de la question, la publication de nouveaux documents doit toujours être accueillie avec intérêt par ceux qui s'occupent sérieusement de l'histoire de la langue françoise.

Ce n'est pas seulement par la naïveté du style, la *simplesse* de l'invention ou le détail de mœurs que les productions patoises plaisent aux amateurs ; c'est encore, c'est surtout par la lumière dont elles éclairent l'influence de la langue bourgeoise sur la langue littéraire.

Les *Noëls* de Lamonnoye ont eu, depuis cent cinquante-huit ans, un succès qui s'est traduit par une trentaine d'éditions ou de réimpressions, non-seulement en Bourgogne, mais dans toute la France.

Ce succès n'est pas le résultat d'un caprice ou d'une vaine curiosité. Pourquoi un idiome, difficilement compris en dehors de ses limites géographiques, aurait-il été si fréquemment interrogé dans toutes les provinces de la langue d'oil, si ce n'est parce qu'on y a généralement reconnu le caractère originaire du vieux langage de nos pères?

Les *Noëls* d'Aimé Piron ont cela d'intéressant, — les premiers du moins, — qu'ils ont précédé et, pour ainsi dire, engendré ceux de Lamonnoye. Aimé Piron, né à Dijon, fut l'ami d'enfance de Bernard de Lamonnoye, et leur liaison, commencée à l'âge de six à sept ans, dura quatre-vingts ans.

Ainsi Piron, dont l'esprit vif et observateur avoit saisi de bonne heure les petits ridicules de son temps et de sa localité, s'étoit amusé avec une sorte de passion à traiter en vers patois. — Le patois étoit alors, comme à Metz, à Besançon et quelques autres villes, la langue bourgeoise et populaire, — tous les événements politiques ou les anecdotes locales qui pouvoient exciter l'intérêt ou la gaîté des bons Dijonnois.

Bien avant de s'adonner aux chants de Noël, il avoit composé et publié de nombreuses pièces burlesques telles que : L'Ebaudisseman dijonnoi su lai naissance du duc de Bregogne ; Joyeusetai su le retor de lai santé du roi ; Phelisbor ecliaforai ; Monmeilhan tarbolai ; Guillaume encharbotai, etc. Et sur des aventures purement locales : Le Compliman des veigneron de Vougeo ai M. l'abbé de Citeâ ; le Privilaige égairai ; lai Comédie du bâ du Bôr ; Bontan de retor ; Opera grionche, etc. Lamonnoye étoit un des lecteurs fervents de ces petites productions sans prétention dont il avoit presque toujours les prémices. Aimé Piron, trop spirituel et trop désintéressé en matière littéraire pour craindre une rivalité dans laquelle il ne voyoit qu'une occasion de plus de rire et de vider gaîment un broc, fit tous ses efforts pour engager son ami dans la voie où il étoit entré lui-même avec tant de succès. Il mit, pour ainsi dire, Lamonnoye en demeure de montrer ce qu'il savoit faire, et dans une franche lippée de la rue Saint-Philibert, chère aux vignerons, il le proclama grand-maître de l'ordre des *Bairôzai* ou courtisans du *sirô de Bregogne ;* l'ordre le plus précieux aux buveurs après celui des *Coteaux*.

A partir de 1702 jusqu'à sa mort, Aimé Piron ne laissa point passer un *Avent* sans emboucher ses pipeaux rustiques, et une trentaine de *noëls*, parmi lesquels il y en a de délicieux, témoignent de son goût et de sa gaîté sans mélange, — comme les fines fioles de sa cave.

A l'âge de 81 ans, il entreprit et conduisit à bonne fin un petit poëme connu des bibliophiles sous le titre de : *l'Evaire-*

man de lai peste, ou Moyen de se préserver des maladies contagieuses.

L'année suivante, il avoit alors 82 ans, il fit encore paroître *Lai Gade dijonoise*. Dijon, in-12, 1722. Ce fut là son dernier ouvrage de longue haleine; car il composa des noëls jusqu'à sa dernière heure.

Le président Bouhier avoit conservé une lettre d'Alexis Piron, datée du 17 août 1754, dans laquelle le poëte nous a communiqué des renseignements pleins d'intérêt sur le caractère de son père.

On y lit le passage suivant :

« Mon père, plus de quarante à cinquante fois dans sa vie a fait l'âme du repas du tiers état. Une fois, étant assis à côté du maire de Beaune, le maire de Châtillon, qui étoit à la gauche de celui de Beaune, se trouvant dans un moment d'enthousiasme, se leva, et, s'adressant au prince : « Monseigneur, à la santé de Votre Altesse et de tous vos illustres aïeux. » Dieu sait la risée! Le bruit cesse; mon pauvre père, que Dieu absolve, cria du même ton : *Monseigneur, ce n'a qu'un requigneu, el ai dérobai celai dans lai poche du maire de Beâne.* Celui-ci en fureur voulut battre mon père, qui se défendoit. Le prince les sépara.... Parlez-moi de ces frimes-là du bon vieux temps. »

Ce bon Piron! un seul chagrin troubloit la quiétude de ses succès littéraires et de sa dévotion; car il étoit devenu dévot, le cher homme.

« Mon père et ma mère (c'est Alexis qui parle), étoient de ces vieux Gaulois qui, s'il en existe encore, sont le jouet du siècle poli : on m'entend, je crois; de ces bonnes âmes cent fois plus occupées de leur salut et de celui des leurs, que de tout ce qui s'appelle ici-bas gloire et fortune. »

Il avoit donc un seul chagrin, c'étoit de voir son grand *Binbin* d'Alexis ne vouloir, à 28 ans, prendre un parti sérieux et repousser toutes les tentatives faites pour le mettre dans la

finance, puis dans la chicane, puis dans la médecine, puis enfin dans les ordres.

Le « drôle » ne vouloit mordre à rien ... qu'à la poésie; et quelle poésie, mon Dieu! Des vers françois, des épigrammes, des odes, et des plus déplacés. Encore s'il avoit voulu goûter les douceurs du vieux patois paternel. Mais non, cet aspirant à l'Académie ne vouloit entendre qu'à la langue de Corneille.... et de Voltaire.

A peine, un jour, quelque amourette, un caprice champêtre lui mit-il à la main la plume villageoise que le vieil Aimé avoit laissé traîner sur son bureau.

Alexis, un beau matin d'avril nouveau, fit glisser dans la poche de Madeleine, qui ne sut peut-être pas le lire, le rondeau que voici :

Maugrai vo dan, Madelene bigotte
Aipré vo pa j'iré tojor corant,
Quan je devroo dans lai made é lai crote,
De peu lé pié me forai jeûqué dan.
Je ne seu pa home qui se dégote,
Charchis sein vo lé caivarne é lai grote
Po vo caiché; san gaître ni san botte,
Je vo seugroo tot au traivar dé chan,
  Maugrai vo dan.

Pour a ce ansin quai faut qu'on erigote
Lé brave jan qui vo fon compliman,
Mai foi to fran vo n'y antandé gote,
Ma ça bé moi qui seu en ignoçan;
Pranture que vo faite lai cagote,
  Maugrai vo dan.

Aimé Piron jugea ce jour-là qu'il pourroit bien avoir enfanté un poëte. Il est vrai que ce rondeau est de la famille de ceux de Marot; mais Alexis ne se laissa pas enflammer par ce

succès de famille et il pensa devoir faire quelque chose de plus pour la postérité en composant la *Métromanie*.

Voilà donc Aimé Piron édité pour de bon. Les noëls épars, dont un tiers au moins n'avoient jamais été imprimés, sont réunis aujourd'hui, grâce à M. Mignard, dans un joli volume du format exact de la bonne édition de Gui Barôzai, celle de M DCC XX, — sur le titre de laquelle le millésime est imprimé comme ci-contre, sans ponctuation intérieure, — et que Charles Nodier a constaté être l'édition originale des *Noëls* complets avec la musique et le glossaire. Désormais les amateurs pourront joindre les deux volumes frères dans leurs rayons, comme les deux auteurs furent unis pendant leur longue existence.

Il reste maintenant à M. Mignard à récolter les compositions burlesques d'Aimé Piron, qui toutes, je crois, ont été imprimées à leur apparition, et à nous donner un second volume aussi riche, aussi élégant, aussi soigneusement édité que le premier.

Nous l'attendons avec une impatience suffisamment justifiée par le mérite incontestable de l'édition des *Noëls* qui fait l'objet de cette notice.

Albert DE LA FIZELIÈRE.

ANALECTA-BIBLION.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Mémoires de Jean, sire de Joinville, ou Histoire et Chronique du Très-Chrétien Roi saint Louis, publiés par M. Francisque Michel, précédés de Dissertations par M. Ambroise-Firmin Didot, et d'une notice sur les manuscrits du sire de Joinville par M. Paulin Paris. *Paris, librairie de Firmin Didot frères, fils et Cie, gr. in-18.*

On connoît très-peu, pour les avoir lus, les Mémoires du sire de Joinville, et c'est plutôt par les citations des écrivains modernes que par l'étude directe de son texte que nous pouvons apprécier le récit naïf et piquant du vieux sénéchal de Champagne, le premier écrivain qui, en dictant ses chroniques, se soit servi de l'idiome français. L'étrangeté du langage a pu contribuer à cette sorte d'indifférence; mais il est juste de reconnoître que la rareté du livre y a singulièrement ajouté.

On sait que la première édition de la vie de saint Louis fut imprimée en 1546, et la dernière en 1761. Nous ne parlons pas, bien entendu, de quelques réimpressions faites soit séparément, soit dans les différents recueils relatifs à l'histoire de France, publiés par Roucher, par Buchon, par Michaud et Poujoulat, et enfin par les savants éditeurs du « Recueil des historiens des Gaules et de la France », où l'on a généralement suivi le texte de l'édition de 1761.

M. Francisque Michel, écrivain laborieux, voué à l'étude du moyen âge, et dont chacun connoît le savoir et le zèle, vient de nous donner le texte d'une nouvelle édition, imprimée avec soin, ornée de gravures sur acier, commode par son format, et accessible à tous par son prix.

Les « Mémoires du sire de Joinville », annotés d'observations, de variantes et de l'interprétation des mots les plus difficiles, sont précédés de plusieurs dissertations dues à la plume de M. Ambroise-Firmin Didot, et dont voici les titres:

I. Vie de Joinville. — II. Des Mémoires de Joinville et de leur mérite littéraire. — III. Opinions diverses sur Joinville et ses Mémoires.— IV. Tombeaux et épitaphes.— V. Château de Joinville. — VI. Des manuscrits des Mémoires de Joinville. — VII. Des éditions des Mémoires de Joinville. — VIII. Sources à consulter. — IX. Actes de documents concernant les sires de Joinville. — X. Essai sur la généalogie des sires de Joinville. —XI. Dissertation sur le *Credo* de Joinville.

Ces dissertations sont suivies d'un mémoire de M. Paulin-Paris, intitulé : « Nouvelles Recherches sur les manuscrits du sire de Joinville. » Ce mémoire, imprimé pour la première fois en 1839, étoit devenu d'une telle rareté, qu'il avoit été impossible à M. A.-F. Didot de se le procurer, même dans les bibliothèques publiques, et que l'auteur lui-même ne l'avoit plus. Un appendice renferme : l'Enseignement de saint Louis à sa fille Isabelle; les Regrets de la mort de saint Louis; un poëme anglo-normand sur la bataille de Mansourah, etc.

Nous avons dit que plusieurs gravures sur acier ornoient le volume. Elles représentent : 1° l'ancien château de Joinville, tel qu'il étoit en 1780; 2° les sceau, blason et écriture de Jean, sire de Joinville; le tombeau du sire; 4° le château de Joinville, d'après un dessin de 1747; 5° la maison de plaisance des ducs de Guise, à Joinville; 6° le *fac-simile* du manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 2016.

Toutes ces gravures, à l'exception de la dernière, sont empruntées à des ouvrages publiés dans la Haute-Marne ou sur la Haute-Marne. La seconde, notamment, est due à une brochure de M. J. Feriel, sur Jean, sire de Joinville, publiée en 1853; la troisième se trouve en tête d'une traduction angloise des « Mémoires », remontant à 1807.

La lecture attentive de cette édition nous a laissé un regret,

celui de voir certains noms propres intéressant la Haute-Marne, altérés et défigurés par l'adjonction inopportune ou la transposition de quelques lettres. Les notes et les explications de M. Francisque Michel ne sont pas, non plus, toujours exactes, et nous pouvons citer quelques fautes importantes : Laingnes (p. 28) est donné pour Langres, lorsqu'il s'agit de Laignes; Acerville (p. 35), pour Ancarville, quand il est question d'Ancerville; Doulevens (p. 97), pour Dourlens, ville de Picardie, bien qu'il soit évident que c'est Doulevant dans la Haute-Marne, etc.

La dissertation VIII sur les « Sources à consulter » est loin d'être complète, et c'est à peine si l'on y mentionne les ouvrages de M. J. Feriel, qui s'est occupé d'une façon toute particulière de l'histoire de sa ville natale et des documents qui s'y rapportent. Enfin, dans la dissertation IX « Actes et documents concernant les sires de Joinville », M. Didot s'est avisé (p. CXXII) de traduire : « *De territorio de Blesensi* », par « Du territoire de Blois », bien qu'il soit question des propriétés que possédoit l'abbaye de Moutiérender dans le territoire du Blaisois, ancien pays de la Haute-Marne. Il est vrai que dans la traduction de cette même pièce, on qualifie le comte de Brienne (*Engelbertus comes Breonensis*) de comte de Breone.

On nous annonce que l'éditeur prépare une édition in-8 des Mémoires du sire de Joinville; nous ne pouvons que l'engager à faire disparoître les fautes que nous venons de lui signaler, et d'autres qu'il seroit facile d'indiquer.

La réputation de la maison Didot, qui a rendu et qui rend chaque jour encore de si éminents services aux lettres grecques, latines et françoises, est assez bien établie pour avoir à souffrir des imperfections que nous venons de lui si-signaler. On n'est indulgent qu'envers les faibles.

J. CARNANDET.

Vie de Jean de Ferrières, vidame de Chartres, seigneur de Maligny, par un membre de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne (le comte Léon de Bastard). *A Auxerre, chez Perriquet et Rouillé*, 1858, grand in-8° sur pap. de Hollande. Tiré à 170 exemplaires. Ne se vend pas.

C'est vainement que vous chercheriez dans les biographies dites *universelles* le nom de « Jean de Ferrières, vidame de Chartres, seigneur de Maligny ». Ce personnage, qui a joué un si grand rôle dans la plupart des événements politiques et religieux des règnes de Henri II et Charles IX, a été laissé dans l'oubli par tous les historiens. Il faut en excepter toutefois les auteurs de la « France protestante ». M. le comte Léon de Bastard, un des hommes qui soutiennent et représentent le mieux les études historiques dans le département de l'Yonne, a entrepris de combler cette lacune, après avoir cherché, avec une rare persévérance, et compulsé partout, en France et en Angleterre, les documents qui concernent un homme qui a sacrifié à la défense de la Réforme en France, son patrimoine, son repos et sa vie.

En lisant l'ouvrage de M. le comte de Bastard, il est facile de reconnoître, dans le vidame de Chartres, tous les traits distinctifs de ce qu'on nomme de nos jours un homme d'opposition. A nos yeux, en effet, l'histoire de la Réforme, c'est l'histoire de l'opposition, c'est-à-dire de la Révolution, et la Ligue de 1576 est l'expression solennelle de la volonté du pays, et l'une des plus glorieuses manifestations de l'esprit religieux et national de nos pères. Elle s'étoit constituée pour résister aux protestants qui, enhardis par leurs succès, aspiroient à la domination, et, non contents de réclamer, les armes à la main, le libre exercice du nouveau culte, prétendoient l'imposer à la France et s'emparer du gouvernement.

On a inventé, il est vrai, un parti de protestants composé de brebis et de colombes, armé de pied en cap pour l'affranchissement de l'esprit humain, et tendant volontiers le cou aux bourreaux de la Ligue. Nous avouons humblement n'avoir jamais rien rencontré de semblable dans l'histoire; nous y avons vu, au contraire, que partout où le protestantisme s'est produit, il s'est signalé par la violence, les confiscations et les plus excessifs abus. Nos églises portent encore les stigmates de la fureur des iconoclastes et des vandales de la Réforme.

Est-ce à dire que, parmi les calvinistes françois, il ne se soit pas trouvé des hommes de foi, de désintéressement et d'héroïsme? Oui; mais ils n'étoient pas plus tolérants que les ligueurs, ils étoient moins tolérants peut-être, comme il arrive aux minorités factieuses.

Dans son livre, M. le comte de Bastard n'apprécie pas, il raconte avec la plus stricte impartialité, et il avoue, en concluant, qu'il n'a pu répondre à cette question : « La constance de Jean de Ferrières a-t-elle été le résultat d'une conviction réelle, ou d'un entêtement produit par une ambition déplacée? » Mais il pense qu'il « n'est pas permis de mettre en doute, sans preuve contraire, la sincérité d'un homme qui sacrifie à la défense d'une cause politique ou religieuse, son patrimoine, son repos et sa vie ». Il ajoute : « Ces sacrifices, Jean de Ferrières les fit complétement; ils ne sont pas tellement communs qu'il ne doive lui en être tenu compte. »

Concluons : l'ouvrage de M. le comte de Bastard est digne, par le fond, de l'attention de nos historiographes les plus érudits, et, par la forme, d'être apprécié par nos amateurs de goût les plus délicats. Sachons le meilleur gré à l'auteur de la peine que nous savons qu'il a prise à la surveillance qu'il a constamment exercée, tant pour la correction des textes que pour le tirage des épreuves, et louons aussi les imprimeurs qui ont fait là une de nos bonnes productions typographiques provinciales.

En tête du volume se trouve un portrait très-curieux et très-bien réussi de Jean de Ferrières. Il suffit d'y jeter les yeux pour y reconnoître cette habileté de burin dont M. Riffaut a fait preuve dans les planches de l'ouvrage de M. Niel. C'est la reproduction, en *fac-simile*, mais réduite, d'un dessin aux trois crayons, conservé à la Bibliothèque impériale.

Les pièces justificatives se trouvent dans un appendice. On y remarque : les tableaux des alliances de la famille de Ferrières avec les maisons de Vendôme, de Montmorency et de Bourbon; le testament de François de Vendôme, vidame de Chartres; la correspondance de Charles IX et de Catherine de Médicis avec Gaspard de Tavannes, lieutenant général de Bourgogne, relativement à MM. Edme et Jean de Maligny qui avoient conspiré d'abord à Amboise, et quelques mois plus tard, à Lyon, dans le but de faire de cette ville le boulévard des réformés du Midi; une lettre du prince de Condé au vidame de Chartres; enfin, la lettre de créance du vidame de Chartres adressée par le prince de Condé à lord Barleigh, 3 juin 1574.

Une table des matières se trouve à la fin du volume; nous aurions aimé y voir une table des noms.

J. CARNANDET.

REVUE DE PUBLICATIONS NOUVELLES.

Ce qui distingue surtout le caractère actuel de la librairie sérieuse, c'est le retour aux beaux livres. Assez longtemps nous avons été victimes de ce prétendu luxe, qu'on vouloit bien appeler : *Livres illustrés.* Ces productions n'offroient aucune des qualités solides de l'art, et n'observoient aucun des principes fondamentaux de la typographie. M. Léon de Laborde, dans son remarquable ouvrage de l'*Application des arts à l'industrie*, en a parlé en ces termes : « Avec les prétendues illustrations mises en circulation par nos libraires depuis vingt ans, on a sali plus de livres qu'on en a ornés ; on a troublé l'esprit du lecteur plus qu'on ne l'a aidé à comprendre son auteur. » Il est donc bon de signaler les efforts tentés pour éloigner le public de ce faux goût, dont les conséquences menaçoient de devenir désastreuses.

Parmi les éditeurs modernes qui se sont plus particulièrement distingués par le choix et l'heureuse direction des livres qu'ils ont fait paroître, nous nous plaisons à citer M. L. Curmer. Son nom est attaché à une demi-douzaine des plus belles publications de ce temps-ci. S'il étoit même permis de reprocher à un homme d'avoir voulu faire trop bien, nous dirions que cet honorable libraire s'est laissé quelquefois emporter par l'amour de l'art, jusqu'à entreprendre des travaux dont l'indifférence trop souvent invincible des amateurs ne pouvoit pas le récompenser par un succès légitime.

Paul et Virginie, les *Saints Évangiles*, la *Sainte Bible*, et par-dessus tout l'*Imitation de Jésus-Christ* ont valu à M. Curmer, et sans aucune restriction, les approbations les plus flatteuses.

La nouvelle publication qu'il prépare, et dont les éléments principaux sont déjà recueillis va dépasser encore, en haut style et en intérêt artistique, les livres cités ci-dessus.

Il s'agit du *Livre d'Heures* d'Anne de Bretagne, conservé aujourd'hui dans le Musée des Souverains, au Louvre.

On sait que ce manuscrit est, de l'avis de tous les savants, le plus beau, le plus riche et le plus curieux de tous les monuments que nous ont légués les illustres inconnus de la fin du moyen âge et du commencement de la Renaissance.

Ce livre, orné de trois cent quatre-vingt-quinze encadrements de pages composés avec un bon goût et une abondance inimitables, est, en outre, enrichi de quarante-neuf miniatures capitales dont l'importance, pour l'histoire de l'art françois, est incalculable.

Tandis que le Pérugin étoit encore enveloppé dans les langes de l'art mystique du moyen âge, et plusieurs années avant que Raphaël eût proclamé les doctrines de l'art nouveau, l'auteur ou les auteurs anonymes des *Heures* d'Anne de Bretagne, avoient accompli la révolution qui a inauguré les principes de l'art de la Renaissance.

C'est en cela surtout que cette œuvre offre à la critique une étude aussi curieuse qu'elle peut être féconde.

Afin d'arriver à la perfection que réclame une publication de cette nature, M. Curmer a fait photographier les quarante-neuf miniatures, et, sur les épreuves mêmes de la photographie, il a fait peindre en gouache, par un artiste habile, les sujets du livre. Obtenant, par ce moyen, la certitude du dessin par la photographie, et l'exactitude de la couleur par la gouache, il a pu fournir à la chromolithographie des modèles exacts qui, uniformément reproduits, offriront aux souscripteurs autant de dessins aussi curieux et aussi intéressants à étudier que les originaux.

La publication des *Heures* de la reine Anne de Bretagne sera un événement dans les arts, et marquera dans l'histoire de la typographie françoise. Elle achèvera surtout d'établir

la conquête faite par la chromolithographie, un art nouveau que M. Lemercier a rendu indispensable à la reproduction exacte et intelligente des œuvres d'art.

— La bibliographie françoise vient de s'enrichir d'un ouvrage précieux. Nous possédions depuis plusieurs années la *France littéraire*, le monument le plus complet qui ait jamais été érigé à la gloire d'une littérature. Depuis le jour où la dernière feuille en a été livrée au public, de nouveaux auteurs ont surgi, un grand nombre d'ouvrages ont vu le jour : M. Quérard, qui avoit à cœur depuis longtemps de parfaire son œuvre, a dépouillé le *Journal de la Librairie* et a condensé dans deux volumes complémentaires de la *France littéraire* tous les renseignements nouveaux qui intéressent la bibliographie. Il ne s'en est pas tenu au simple énoncé des livres et de leurs auteurs; il a poussé plus loin ses investigations, et, avec cet esprit de recherche qui le caractérise, il a poursuivi et découvert les anonymes, les cryptonymes et les pseudonymes qui fourmillent dans la littérature moderne, et, accolant à chaque nom authentique les diverses formes sous lesquelles on a tenté de le dérober à la publicité, il a fait à la fois de ses deux volumes complémentaires un supplément à la *France littéraire* et aux *Supercheries dévoilées*, ses deux ouvrages les plus importants et les plus curieux.

Le *Manuel du Libraire*, d'une part — pour les livres antérieurs au XVIIIe siècle, — et la *France littéraire* de l'autre — pour la littérature moderne, — forment donc aujourd'hui le catalogue le plus imposant dont puisse s'enorgueillir l'histoire littéraire d'une grande nation.

Les onzième et douzième volumes de la *France littéraire* étoient attendus avec d'autant plus d'impatience par les lettrés, que les documents relatifs aux auteurs et aux productions actuels sont excessivement imparfaits.

L'éditeur Daguin a bien, à la vérité, donné, sous le titre de *Littérature française contemporaine*, un catalogue de noms

d'écrivains et de titres de livres mis en lumière durant ces dernières années; mais cet ouvrage est trop imparfait pour acquérir l'autorité qu'on est en droit d'exiger des travaux de cette nature.

Il est presque impossible d'arriver du premier coup à une exactitude complète, dans les recherches bibliographiques. Malgré les renseignements qui abondent dans le *Journal de la Librairie*, on est exposé à des erreurs fréquentes causées par des similitudes de noms et de prénoms, et il faut une attention bien soutenue et des investigations minutieuses pour arriver à la découverte de la vérité. M. Quérard, lui-même, avec toute son aptitude à ce genre de travaux, avec une abondance de faits qui devient, entre ses mains, la clef des questions les plus ardues de la bibliographie, n'y parvient pas toujours. Mais on comprend difficilement comment des érudits du caractère de *ceux* dont le nom figure au titre de la *Littérature contemporaine*, peuvent permettre à un éditeur de laisser passer, sous le couvert de leur signature, des erreurs comme *celles* que nous remarquons presque à chaque page de ce livre.

Il n'est pas possible d'admettre qu'un ouvrage sérieux enregistre, par exemple, des bévues comme celle que nous trouvons à l'article Wolff.

Il y a une vingtaine d'années, il y avoit à Paris un pauvre Allemand fort instruit, mais peu occupé, nommé Ferdinand Wolff. M. Eug. Bareste utilisa ses loisirs et ses connoissances en lui faisant traduire l'*Iliade* et l'*Odyssée*, qu'il fit paroître sous son nom, chez Lavigne, avec les beaux dessins de MM. de Lemud et Devilly.

Plus tard, ce même Wolff, par un juste retour des choses d'ici-bas, donna aussi sous son nom une petite pièce fugitive due à la plume de M. Maxime Réveillère, dit Max de Revel. Cela s'intituloit : *Philosophie de la Pipe.*

C'est ce Wolff, connu de tout Paris littéraire et mieux encore de la bohême artistique de 1840, que M. Daguin a, de sa

pleine autorité, revêtu des fonctions de directeur de la Bibliothèque impériale de Vienne.

Au tome VI, p. 383, la *Littérature française* attribue, dans l'article Sirand, quatre ouvrages à cet honorable magistrat de Bourg, qui en a publié vingt-quatre, et il lui accorde quelques articles dans la *Bibliographie de l'Ain*, tandis que l'ouvrage entier est de M. Sirand.

Dans le tome III, p. 17, la correspondance de Clément XIV et de Bertinazzi est présentée comme authentique, tandis qu'il est notoire qu'elle a été composée par Tabaud de la Touche.

On pourroit, en quelques heures de lecture, faire cinquante citations de ce genre. La plus jolie *distraction* des ciseaux de M. Daguin seroit celle qui fait de Cartouche un écrivain, en lui attribuant une méchante compilation publiée sous le titre de *Mémoires de Cartouche*, si nous ne lisions à la page 80 du tome V, que l'auteur du *Voyage humoristique*, composé par Swift, a été écrit par M. Lemuel Gulliver, que nous avions pris jusqu'ici pour un personnage imaginaire.

Voilà des distractions qu'on ne découvrira jamais dans la *France littéraire ;* aussi pouvons nous recommander ce livre comme une œuvre utile, intéressante et d'un vif attrait de lecture, malgré l'aridité apparente du sujet, et quoiqu'on ait quelquefois à lui reprocher quelque partialité dans des considérations à peu près étrangères à son sujet, ou du moins qu'il auroit dû en éloigner, dans un travail purement bibliographique.

Études étymologiques sur les noms de lieux dans le Hainaut. — A Tournay, M. Cholin s'est donné une tâche qui peut devenir d'une très-grande utilité pour l'étude des langues provinciales. Il a cherché l'étymologie c'est-à-dire, l'origine,

l'ancienneté de tous les noms de lieux de la province de Hainaut, l'époque à laquelle ils apparoissent pour la première fois dans un document authentique, — acquérant ainsi dans l'histoire une existence certaine, ce qu'on pourroit appeler, en statistique, une inscription légale.

Ce travail est inappréciable au point de vue de l'histoire de cette province ; car, en suivant pas à pas les influences d'idiomes qui ont prévalu dans le choix des noms, il est facile de reconnoître si les lieux sont de formation romane, flamande ou celtique.

Du Langage populaire en Vendée, par Léon Audé. — La Vendée nous envoie aussi, de son côté, un travail philologique. M. Léon Audé, dans une étude intitulée: *Du Langage populaire en Vendée*, prétend prouver que cet idiome provincial, loin d'être un patois organisé, comme le bourguignon, le lorrain, etc., ou un jargon, une déviation de la langue françoise, est incontestablement le vieux françois lui-même.

Tous les patois de la langue d'oil ont une prétention analogue à faire valoir, et ne manquent pas, non plus, de bonnes raisons pour l'établir.

Dès les premières lignes de sa brochure, qui n'est, au bout du compte, que le spécimen d'un dictionnaire à faire, M. Audé commence par déclarer son antagonisme contre les patois quel qu'ils soient. Il va même jusqu'à confondre dans son anathème l'auvergnat, qui est un idiome, avec le languedocien, qui est une langue.

Ces grandes colères *à priori*, ce parti pris de dénigrer sans contrôle n'indique pas un esprit de critique suffisamment mûri ; nous n'accepterons donc le travail ou le projet de travail de M. Audé qu'à titre de document puisé dans les chartes anciennes ; à ce point de vue, il n'est pas sans mérite.

Généalogie de la maison de Saligné, par Léon Audé. — Voici maintenant, du même auteur, quelques pages sur la

généalogie d'une famille noble de la Vendée, qui est éteinte aujourd'hui.

De vieux titres retrouvés lui ont servi de pièces justificatives pour reconstruire la maison de Saligné et ses droits féodaux. Ces pièces, comme tous les vieux actes, contiennent beaucoup de documents d'un intérêt personnel, et au milieu desquels on trouve par-ci par-là cependant quelque enseignement philologique.

Les excellentes recherches de M. le comte de La Ferrière-Percy sur les anciennes familles de Normandie, et notamment sur les célèbres La Boderie, ont donné l'éveil aux chercheurs provinciaux, et, de tous côtés, nous voyons faire des tentatives pour remettre en lumière des noms et des talents oubliés.

Les Bassecourt, par M. Renée Chalon. — M. Renée Chalon a été déterrer à Mons la famille de Bassecourt, qui a produit un certain Fabrice de Bassecourt, ministre de l'Église réformée, et un Claude de Bassecourt, surnommé le poëte haynaunois, de l'école de Ronsard.

On a de lui : 1° Des *Méditations sur les principaux mystères de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, traduites de l'italien en françois; Douai, 1597, in-12. 2° la *Tragecomédie pastorale et autres pièces de poésie*, dédiées au prince Ch. de Croy, Anvers, A. Coninx, 1594, in-16, 16 et 237 pp. (1).

(1) Ce petit volume rare et recherché est une des curiosités de la poésie du xvi° siècle. Nous en possédons un exemplaire qui provient de la Bibliothèque Pont-de-Vesle. (*V.* ci-après le n° 595 du catalogue.) Il contient une dédicace au prince Charles de Croy; l'argument de la *tragecomédie pastorale*; une très-singulière allégorie de ladite pièce; cinq morceaux de poésie à la gloire de Cl. de Bassecourt; la tragecomédie pastorale; une réfutation des critiques adressées à l'auteur; quatre sonnets laudatifs; la réplique de M. Cl. de Bassecourt à la réponse des rhétoriqueurs de Douai; l'apologie de M. Claude de Bassecourt sur les oppositions faites à quelque sien chant royal; opposition sur la pièce du *Vainqueur;* cartel présenté par M. Cl. de Bassecourt aux vainqueurs de la couronne, et chapeau d'argent donné à Douai; réponse audit cartel au nom des vainqueurs; sur le décès de

Je m'étonne que M. Chalon, en donnant l'analyse de cette pastorale, n'ait pas vu que c'est une imitation de l'*Aminte* du Tasse. Aminte et Sylvie y sont déguisés sous les noms de Cloris et de Mylas. Le nombre des personnages est le même; ils se nomment dans l'*Aminte :* l'Amour, Aminte, Sylvia, Daphné, Tircis, le Satyre, Nerine, Ergaste, Elpino; dans la *Tragecomédie*, Bassecourt les appelle l'Amour, Mylas, Daphné, Clorys, Tirce, le Satyre, Leterbe, le Chœur, le Messager.

Voici un échantillon du style de ce Claude de Bassecourt. Cloris suppose que Mylas a été dévorée par un loup furieux,

---

M. Jan Cuick, professeur ès-lettres grecques à Douai; autre tombeau du même.

On ne sauroit avoir une idée, sans lire ce petit livre, de l'étrange personnalité de ce poëte pourfendeur, plus vantard que le proverbial Gascon, insolent à ses adversaires, plein de verve et d'humeur et portant la fleur du style jusqu'à l'épanouissement le plus exagéré.

Répond-il à un rival en versification, il le traite de *poetastre coïonace.* Fait-il le tableau de la conception de la Vierge, il parle en ces termes :

Ains la senty iouer dans les viergeales chambres
De son corps se germer, se cailler, de ses membres
Prendre sang, chair et peau, les flancs luy rebondir
Et dedens par le temps en ventre s'arrondir,
S'allonger en deux bras, en deux cuisses se fendre,
Se bosser en genoux, en deux greues s'etendre,
Et sur la double espaule esleuer vn chef rond
Formé en nés, menton, bouche, yeux, oreille et front;
Le doibt pour subiet humble, et sterile matiere,
Louer modestement comme pucelle entiere.

Cet excellent Belge qui paroît d'un bout à l'autre de son œuvre préoccupé des poëtes françois et de leur forme, et qui pille sans scrupule la pastorale du Tasse, prend le soin de nous affirmer, dans son avis au lecteur, « qu'il n'a point pris pour les exemples desdictes formes (de ses poëmes) et tissures les œuvres des poëtes françois à cause que nul d'eux a usurpées lesdictes tissures aultrement que par sort et non par eslection. »

C'est là, vraiment, la naïveté dans l'impudence; mais, en fin de compte, le livre est curieux et amusant.

et il brûle d'avoir le même sort, afin d'être digéré en compagnie de sa belle :

Je voudroy, je voudroy que mes membres machez
Fussent aussi brisez, moulus et debachez,
Engorgés chaïr et os, cuis, et, pour funerailles
Et pour tombe entombez dans leurs vides entrailles.

Les Chansons de Senones, par M. H. de Marne. — M. H. de Marne nous envoie de Bar-le-Duc le prospectus d'un recueil de poésies du xve siècle, qu'il publie. Ces poésies manuscrites ont été trouvées à Senones. Les dix morceaux qu'il a choisis comme spécimens des différents genres de pièces contenues dans ce recueil donnent une excellente idée de ces poésies. Nous transcrivons la chanson nº 146 :

Assez nous parlons,
Doulcette m'amye,
Playsante, jollye,
Vng temps nous taisons.

Gardons achoisons
Ou nulz langarye,
Assez nous parlons,
Doulcette m'amye.

Muons les façons
C'est parolle lye,
Quand ne disons mye,
Mainctes foiz monstrons,
Assez nous parlons.

Les curieux de poésies anciennes, — et ils deviennent nombreux, — attendent ce livre avec impatience.

NOTICE SUR DEUX PETITS POEMES, par M. HUBAUD. — M. Hubaud, de Marseille, s'est occupé de rectifier plusieurs erreurs bibliographiques échappées à Ch. Nodier et à M. Brunet, dans son Manuel, sur les célèbres *Sonetti* de P. Aretin et sur deux petits poëmes italiens du XVIe siècle : la *Put.:.err...*, et la *Zaffetta*. Ces deux brochures contiennent des recherches curieuses sur ces opuscules et sur les imitations qu'on en a faites en françois, à la fin du siècle dernier.

DES VARIATIONS DU COSTUME MILITAIRE DANS L'ANTIQUITÉ, par M. ANDRÉ STEYERT. — Les variations du costume militaire dans l'antiquité et au moyen âge ont fourni à M. André Steyert l'occasion d'une petite étude basée sur l'examen de quelques monuments de l'art conservés au musée ou dans la bibliothèque de Lyon. Des fragments de bas-reliefs antiques, des miniatures de manuscrits anciens ont servi de modèles aux planches explicatives qui accompagnent ce curieux travail. Il a été imprimé aux frais de M. N. Yéméniz, par Louis Perrin, l'excellent typographe, qui a renouvelé à Lyon les chefs-d'œuvre des Gryphius et des De Tournes.

A. DE L.

VENTE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE M. BERGERET.

Le 15 novembre prochain aura lieu la vente de la bibliothèque de M. Bergeret, bibliophile lyonnois, qui, depuis vingt ans, mettoit toute sa joie à vivre parmi les livres qu'il aimoit et qu'il lisoit avec fruit. Le propriétaire de la collection que nous allons mettre en vente accordoit la préférence aux livres curieux dans la série de nos vieux poëtes et dans celle des conteurs et des facéties, ces formes si vives et si agréables de l'esprit françois. Il y rattachoit la série de l'histoire de France et de l'histoire littéraire, ainsi qu'un fonds indispensable, et formé avec discernement, de notre littérature classique. Nous citerons, parmi les articles remarquables, les

suivants, avec le numéro sous lequel ils figurent dans le catalogue :

10. La Bible de Royaumont, in-4, mar. rouge, doublé de mar. bleu. (*Magnifique reliure de Trautz-Bauzonnet.*)
Superbe exemplaire de l'édition originale.

12. Histoire du Vieux et du Nouveau Testament. (Mortier), 2 vol. in-fol., mar. rouge.
Bel exemplaire en reliure ancienne, en grand papier; épreuve dite avant les clous.

17. Psalterium Davidis, mar. noir; rel. anc. (*Aux armes de Henri III.*)

28. Le Nouveau-Testament françois de Lefèvre d'Etaples.

25. PRECES PIÆ. Manuscrit sur vélin avec 31 miniatures très-remarquables.

150. Essais de morale de Nicole. 23 vol., mar. bleu. (*Padeloup.*)

160. Livre de l'éternelle Consolation. Magnifique exemplaire.

754. Quintilianus. *Aldus*, 1514; in-8, mar. rouge.
Précieux exemplaire imprimé sur papier bleu.

770. Opera Virgiliana. 1529.
Curieuses figures sur bois.

825. Vigiles des morts en françois.
Edition inconnue et superbe exemplaire.

826. Le Champion des Dames. Imprimé à Lyon vers 1485; mar. rouge.

827. Alain Chartier. 1516; in-fol., goth.

828. Alain Chartier. *Galliot du Pré*, 1529; in-8.
Très-joli exemplaire.

829. L'Esperon de discipline. 1532; in-4.

849. Louise Labé. 1556; in-8.

878. Œuvres de Pierre Cornu. Très-rare.

1149. Mystère des actes des Apôtres. Superbe exemplaire.

1588. Balet comique de la Royne, par Balthazar de Beaujoyeulx. Superbe exemplaire.

1209. Amadis de Gaule. 4 vol. in-4, mar. rouge.

1213. Perceforest. Roman de chevalerie très-rare.

1214. Lancelot du Lac. Superbe exemplaire.

1218 L'Arbre des Batailles. Édition très-précieuse.

1220. L'Histoire de Florent et Lyon. Relié en mar., par Bauzonnet.
La série nombreuse des Facéties est extrêmement curieuse et piquante.

1850. Gregorii Turonensis opera. In-fol. aux armes du comte d'Hoym.

1880. Les Quarante Tableaux de la Ligue.

2062. Les Annales de Foix. Très-rare volume.

2077. Les Chroniques de Savoie de Simphorien Champier.

2135. Boissard. Volume dans une curieuse reliure ancienne.

2267. Histoires tragiques. Très-joli exemplaire.

2278. CHRONICA CARIONIS... Reliure à comp. faite pour Grollier.

2279. FLAVIUS BLONDUS... Magnifique reliure exécutée au XVI[e] siècle.

Nous offrons aux lecteurs du *Bulletin* le *fac-simile* de la reliure de ce dernier volume; elle a été faite pour Th. Maioli, digne émule de Grollier en *bibliophilie*.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

OCTOBRE 1858

577. AUBERY (*Jean*). Les Bains de Bourbon-Lancy et l'Archambault. *Paris*, *Adr. Perier*, 1604 ; in-8, front. gr., vél.................................. 28—»

TRÈS-BEL EXEMPLAIRE. — Jean Aubery, médecin du duc de Montpensier, avoit publié en 1599 un ouvrage singulier sous le titre de : *L'Antidote de l'amour*. En 1608, il fit imprimer une *Apologie de la Médecine*, en latin ; mais son œuvre la plus importante est, sans contredit, l'*Histoire des Bains de Bourbon*, qu'il a divisée en trois livres. Le premier, dédié au roi, traite de l'efficacité des bains chauds, de l'antiquité des bains, de la situation et de la structure des bains de Bourbon-Lancy et l'Archambault ; de la fondation de ces bains et de leur restauration par Henri III. Le second livre, dédié à de Fresne, conseiller d'État et secrétaire du roi, contient de curieuses dissertations sur l'origine et la cause de la chaleur des eaux de Bourbon ; du lieu où est renfermé le feu souterrain ; qui premièrement alluma ce feu sous terre ; de quels minéraux est composée la minière de Bourbou, etc. Le troisième livre, dédié à Du Laurens, seigneur de Ferrières, premier médecin de la reine, a pour sujet l'usage des bains, selon les anciens Romains, et l'usage des bains de Bourbon. Le dernier livre est consacré à l'énumération de toutes les maladies qui peuvent être guéries par l'usage de ces eaux et est suivi de la réponse à huit questions médicales sur l'influence qu'exercent, dans certains cas, les bains de Bourbon ; et l'auteur conclut en prouvant que ces bains sont les plus singuliers de l'univers, et ne se peuvent imiter par art. Cette histoire, écrite par un médecin résidant à Bourbon depuis douze ans, est aussi complète qu'elle pouvoit l'être en 1604, et elle a conservé une certaine valeur, surtout par les

renseignements que l'auteur avoit recueillis sur les antiquité des bains de Bourbon. Cet ouvrage est précédé de six pièces de vers en l'honneur de Aubery, signées par des poëtes dont les noms ne sont pas entièrement oubliés : Billard de Courgenay, P. Davity, de Lingendes, La Valletrye, etc. Il paroît que les eaux de Bourbon et de Pougues produisoient le même effet que les eaux de l'Hippocrène sur les médecins attachés à ces établissements thermaux. En effet, nous verrons (nº 581) que le docteur Du Fouilhoux, médecin des eaux de Pougues, se livroit quelquefois à des inspirations poétiques, et le docteur Aubery a parsemé son livre de vers françois tels que ceux-ci :

Qu'on ne me parle plus des *bains*,
Leur chaleur bouillante me fasche;
Ils m'ont rendu la peau si lasche
Et m'ont si bien bouilli la chair,
Qu'on peut aisément l'arracher.

AP. B.

578. AUZOLES (*Jacq.* d'). Les Saincts Évangiles de Nostre-Seigneur Jésus-Christ, selon les saincts évangélistes; par Jacques d'Auzoles Lapeyre, fils de Pierre d'Auzoles et de Marie de Fabry d'Auvergne, l'an M.DC.X. Regnans les très-chrestiens Henri IV et Marie de Médicis. *Paris, P. Chevalier* 1610; in-4, v. gran., fil.. 12—»

Jacques d'Auzoles, seigneur de La Peyre, étoit d'une ancienne et noble famille d'Auvergne; aussi a-t-il inscrit les noms de son père et de sa mère sur le frontispice de ce livre. Il naquit en 1571, devint secrétaire du duc de Montpensier, et publia un grand nombre d'ouvrages de 1610 à 1638. D'Auzoles affectionnoit les sujets sacrés, mais il les traitoit d'une manière assez singulière. On cite, comme une curiosité, son *Melchisedech, ou Discours auquel on voit qui est ce grand prêtre roi, et comme il est encore aujourd'hui vivant;* Paris, 1622. En composant les *Saincts Évangiles selon les saincts évangélistes*, l'auteur a voulu démontrer, *de visu*, la parfaite concordance des quatre Évangiles. Pour atteindre ce but, il pose en principe que chaque évangéliste n'étoit pas obligé de tout dire, et qu'il suffit que ses récits soient exacts et conformes à l'ordre des temps. Ainsi, un miracle oublié par l'un est rappelé par l'autre; et lorsque plusieurs évangélistes racontent le même fait sous des dates différentes, il n'y a point désaccord entre eux : cela prouve seulement que ce fait a eu lieu plusieurs fois. Par exemple, Jésus-Christ a chassé trois fois les vendeurs du Temple, etc., etc. Il est certain qu'en adoptant ce principe, la concordance des Évangiles n'offre point de difficultés sérieuses. Néanmoins, pour rendre cette concor-

dance évidente à tous les yeux, l'auteur a publié d'abord les Évangiles en latin, imprimés sur cinq colonnes; puis en françois, sur une seule colonne, qui est la cinquième de l'édition latine. Il seroit difficile, et surtout fastidieux d'expliquer la forme de cet ouvrage. Au surplus, elle est longuement détaillée dans la *Préface*. Il nous suffira de dire que ces *Saincts Évangiles* sont composés des quatre Évangiles réunis en un seul discours, sans lacune ni altération de versets ou de chapitres. C'est un travail pénible, aride et unique dans son genre, qui cependant n'a point lassé la patience de ce pieux écrivain. On peut remarquer que le privilége d'imprimer a été accordé par Henri IV, le 2 février 1610, mais que l'impression n'ayant été achevée que le 24 juillet suivant, c'est-à-dire après l'assassinat du roi, l'œuvre latine est dédiée à Louis XIII, et l'œuvre françoise à la régente, Marie de Médicis.

Ap. B.

578 bis. Bassecourt (*Claude* de). Voyez Trage-comédie pastoralle, etc.

579. Cardan. Préceptes de Hiérosme Cardan, médecin milanois, addressez à ses enfants. Trad. du lat. en franç., par P. C. A. *Paris*, *Ant. de La Perrière*, 1649; in-8, demi-rel., mar. . . . . 18 — »

Plaquette rare, de 39 pages chiffrées et de 5 feuillets préliminaires qui renferment une lettre du traducteur à ses enfants, un avis *au lecteur débonnaire*, deux distiques et un dizain. Cette traduction n'est point citée par les bibliographes. Voici quelques préceptes assez singuliers : « Ne mangez point des champignons, des anguilles et des grenouilles, ni ce qui grésille et fait du bruit sous la dent. — Ne mangez rien de bouilli, ni de frit ou rôti, si ce n'est des herbes et des légumes. » Et la viande, Cardan la mangeoit-il crue? « Ne vous *assisez* point en calleçons, quand les fenestres sont ouvertes, » pour se préserver, sans doute, des courants d'air. « Ne marchez jamais sous les gouttières, pour éviter la chute des tuiles. — N'admettez point dans votre compagnie un homme qui marmote entre ses dents. — Prestez avec gage, ou autres choses approchantes, avec ceste prétention que vous n'ayez point de regret d'avoir presté. » Ainsi, l'usurier prête sur gage pour n'avoir point de regrets. Le pauvre homme! « Ne mentez jamais, mais vous pouvez bien desguiser la vérité. » Autrement : « La parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée. » Maxime qui a obtenu beaucoup de succès. Les préceptes suivants n'ont point été inspirés par la charité : « N'ayez soin des affaires d'autrui, si ce n'est quand vous avez trop de loisir. — Ne faites paroistre trop de deuil, car la condition de cette courte vie ne le mérite pas. — Quittez avec diligence la fréquentation de ceux à qui la fortune tourne le dos. » Re-

commandation devenue classique. Le précepte le plus raffiné du volume est celui-ci : « Lorsqu'il sera besoin, abandonnez et décousez l'amitié, mais ne la déchirez pas. »

Ap. B.

580. Catalogue des livres en très-petit nombre qui composent la bibliothèque de M. Mérard de S. Just, ancien maître d'hôtel de Monsieur, frère du roi. *Paris, impr. de Didot l'aîné*, 1783 ; in-18, pap. d'Annonay, dos et coins de mar. citr., non rogné.............. 15—»

Joli exemplaire d'une édition tirée, dit-on, à 25 exemplaires ; mais il ne faut pas croire au chiffre de tirage que l'auteur accusoit pour chacun de ses opuscules, car, comme il les faisoit imprimer lui-même chez Didot l'aîné, avec beaucoup de soin et d'élégance, pour les distribuer dans sa société, il cherchoit à en rehausser la valeur littéraire par la rareté factice qu'il leur donnoit. Ainsi, distribution faite d'un certain nombre d'exemplaires, il en a laissé encore, après sa mort, un nombre bien supérieur au tirage qu'il avoit annoncé. Au reste, de tous ses ouvrages celui-ci est certainement le plus curieux, le plus digne d'être recherché par les bibliographes. On y trouve le spécimen d'une petite collection de livres agréables, à l'usage des gens du monde au XVIIIe siècle. Mérard de Saint-Just se vantoit de faire peu de cas des livres rares et curieux que les bibliophiles se disputent à tout prix et qu'ils ne lisent pas souvent, il faut l'avouer ; il ne vouloit que des livres qu'il pût lire et relire sans faire acte d'érudition bibliographique. La préface de ce catalogue est un singulier factum contre les bibliothèques et contre les bibliophiles : « Voilà mes nigauds, dit-il en parlant de ces derniers, qui, pareils au corbeau de la fable et alléchés par l'appât d'une sotte louange, payent au poids de l'or des rames de vilain papier, gâtées encore par des macules noires, mais superbement reliées pour l'ordinaire, et qu'il faudroit plutôt porter chez l'épicier que de les ranger, que de les accumuler dans une bibliothèque. » Le pauvre Mérard de Saint-Just se croyoit un aigle et n'étoit qu'un hanneton, ignorant, prétentieux, vaniteux. Ne va-t-il pas jusqu'à « désirer un autre Omar qui ordonnât de chauffer les bains publics avec toutes ces fausses richesses ! » Remarquons que son catalogue microscopique fut imprimé et publié, sans doute comme contraste, au moment même où Guillaume de Bure et Van Praet faisoient paroître l'admirable catalogue des livres du duc de La Vallière. Le catalogue du maître d'hôtel de Monsieur n'en étoit pas moins intéressant à certains points de vue : on y rencontre des renseignements utiles sur les reliures et les relieurs en vogue, Derome jeune, Chameau, Chaumont, Duplanil, Laferté, etc. On y reconnoît les ouvrages plus ou moins édifiants qui faisoient les délices du propriétaire, entre autres : *Le Nouvel Abai-*

lard, par Rétif de la Bretonne, 4 vol. in-8, grand papier fort, dont il n'a été tiré que deux exemplaires; *Felicia, ou mes Fredaines*; les *Œuvres* de Chevrier; *le Compère Mathieu*; *le Balai*, poëme héroï-comique; *Mémoires d'une religieuse*, etc., le tout, il est vrai, admirablement relié en maroquin par Derome jeune. On voit aussi, dans ce catalogue, divers ouvrages manuscrits de la composition de Mérard de Saint-Just, qui se contenta de le faire calligraphier par F.-F. Fyot, mais qui ne les imprima jamais, et pour cause, notamment son théâtre et ses poésies joyeuses. Il y a pourtant çà et là des indications dont la bibliographie peut faire son profit, excepté pour un certain nombre de numéros où Mérard Saint-Just a indiqué de éditions d'ouvrages et des exemplaires en grand papier qui n'ont jamais existé ou qui n'ont pas été faits. Ajoutons, en outre, que l'exemplaire qui appartenoit à Viollet-Leduc offre plusieurs notes, peut-être autographes de l'auteur, qui complètent la grande note finale relative à la typographie de Didot aîné.

P. L.

581. Du Fouilhoux (*Ant.*). Discours de l'origine des fontaines; ensemble de quelques histoires de la guerison de plusieurs grandes et difficiles maladies, faicte par l'usaige de l'eau medicinale des fontaines de Pougues en Nivernoys. — Item, le traicté de la faculté et maniere d'user de ladicte eau de Pougues, composé par M. P. *Nevers, P. Roussin*, 1592; pet. in-8, 1 figure sur bois, v.............................. 15—»

Il est fâcheux qu'un relieur maladroit ait rogné de travers, et quelquefois jusqu'à la lettre, ce petit volume rare et curieux. Le nom de ce médecin de Nevers nous rappelle le célèbre chasseur poitevin, Jacques Du Fouilloux, et son livre de vénerie, si recherché des amateurs. Mais, n'ayant découvert aucun renseignement sur Antoine Du Fouilhoux, nous ignorons s'il appartenoit à la famille du gentilhomme de Poitou. Le discours d'A. Du Fouilhoux est dédié à la duchesse de Nevers (Henriette de Clèves, qui épousa Louis de Gonzague, prince de Mantoue). Le premier chapitre traite *de l'origine des fontaines;* le second, *des divers effets de l'eau selon la diversité des lieux par où elle passe;* le troisième, qui a pour titre : *Combien l'eau est nécessaire à l'homme*, est suivi de la relation de dix cas de guérison opérée par les eaux de Pougues. Ces trois chapitres sont presque entièrement composés de citations extraites des anciens auteurs grecs et latins. Aussi notre docteur est-il qualifié *eruditissimus* dans une épigramme latine imprimée à la fin de son œuvre. Mais A. Du Fouilhoux n'étoit pas seulement érudit, il étoit encore poëte, et les vers françois qu'on peut lire

pages 23 et suivantes, ne sont pas plus mauvais que ceux de ses contemporains.

Le *Traité des eaux de Pougues*, qui suit le *Discours* de Du Fouilhoux, est complétement médical. Le docteur P** nous fait connoître les propriétés de ces eaux, et à quels maux elles conviennent; en quel temps, en quel lieu et à quelle heure il faut les boire; le régime hygiénique qu'on doit suivre, etc., etc. L'auteur termine son livre par un *Advertissement sur les bains de Bourbon-Archambault*. Ce volume est, pour l'histoire des eaux thermales du Nivernois et du Bourbonnois, le complément du traité de J. Aubery, *sur les bains de Bourbon*, ci-dessus catalogué au n° 577.

582. Galien. Le quatriesme liure de la therapeutique, ou Methode curatiue de Claude Galien, prince des medecins, auquel est singulierement traictée la cure des ulceres, translaté par Philiatros. *Lyon, Fr. Juste,* 1537; pet. caract. semi-goth. —Le cinquiesme liure de la methode therapeutique de Cl. Galien. *Lyon, Pierre de Saincte Lucie, dict le Prince*, s. d.; caract. goth. — Le sixiesme liure *s. l. n. d.*; en 1 vol. in-16, mar. brun, tr. d. (*Jolie reliure de Duru.*)............... 60—»

Bel exemplaire. — La doctrine de Galien régnoit aussi despotiquement dans les écoles de médecine du xvie siècle, que celle d'Aristote dans les écoles de philosophie. Afin de rendre populaires certains ouvrages de Galien, on les traduisit en françois; car, à cette époque, les médecins, et surtout les chirurgiens, se dispensoient assez volontiers d'apprendre le latin et le grec. Mais il paroît que ces traductions françoises ont subi le sort des livres d'usage, et qu'elles sont devenues très-rares. Aucune d'elles n'est citée par les bibliographes. Les trois livres de la *Thérapeutique* (4e, 5e et 6e), que renferme ce petit volume, forment un recueil factice. En effet, le 4e livre est imprimé en petits caractères semi-gothiques; *Lyon, Fr. Juste*, 1537;—le 5e est imprimé en caractères gothiques; *Lyon, le Prince*, s. d.; —et le 6e, également en gothique, mais avec des rubriques marginales, n'offre aucune indication de lieu ni d'imprimeur. De plus, les trois livres n'ont point été traduits par le même amateur de médecine (*Philiatros*). On sait que dans cette partie de ses œuvres, Galien enseigne la cure des ulcères et la méthode de réduire et de guérir les fractures des os. A la fin du 6e livre, on trouve deux gravures sur bois représentant des instruments utiles pour contenir les membres fracturés; un *Glottotomon, de l'invention de Me François Rabelais, docteur en médecine*, et un *Syringotome*. L'épilogue du 5e livre prouve que le traducteur étoit l'un des sectateurs enthousiastes de Galien : « .... Te suppliant, lecteur, adherer du

tout à la doctrine galenique, et ne laysser point la clayre et pure fontaine pour boyre des russeaulx (*sic*) troubles et plains de boue. » Assurément, le *translateur* a voulu désigner par ces *ruisseaux troubles et pleins de boue*, Paracelse, ses écrits et ses disciples, qui battoient si vigoureusement en brèche la *doctrine galénique*. AP. B.

583. GAZAE (*Theodori*) Grammaticae institutionis libri quatuor, latine e regione ad verbum fere expositi, Ioanne Vatello concinnatore. *Parrhisiis, apud Vatellum*, 1521; in-4, lett. rondes, v. fauve, fil., tr. dor. (*Héring et Muller*.)........................ 40—»

Voyez, sur ce rare et curieux volume, la note de la page 895, n° 451. Il y a sur le titre la marque de Jean Vatel, libraire à Paris, et que nous reproduisons ici :



584. HONNESTETÉ (l') DES HAUTS DE CHAUSSES, pourpoints et casaques débordées. Avec la bienséance des robes et cottes des femmes débordées. Traicté de la Palestie. *S. l. n. d.* (*Rouen, vers* 1620); pet. in-8, demi-rel., mar. br........................... 18—»

Plaquette de 47 pages, aussi rare que curieuse. L'auteur étoit Normand et composoit son œuvre à Rouen, car il dit (p. 27) : « L'on sçait bien que tous nos juges de cette ville empérière de Normandie sont autant d'oracles. » Ce *Traicté de la Palestie* a été inspiré par une ordonnance de Louis XIII, *pour réformer le luxe et superfluité qui se voit ès habits de ses*

sujets, et ornements d'iceux, vérifiée en parlement, le 16 mars 1620. Si cet édit n'a pas eu le pouvoir de réformer le luxe qui envahissoit déjà toutes les classes de la société françoise, il a, du moins, donné lieu à la publication d'un ouvrage que rechercheront les amateurs de curiosités littéraires. Le titre de ce livret exige une explication. En lisant l'*Honnesteté des casaques débordées et la bienséance des cottes de femmes débordées*, on pourroit croire que l'épithète *débordées* s'applique aux femmes, tandis que l'auteur a voulu seulement proclamer l'honnêteté des casaques et la bienséance des cottes, dès qu'on en auroit retranché les bordures en or ou en soie multicolore. Au surplus, il explique ce mot (p. 29), lorsqu'il raconte que Solon fit *desborder* les habits des Athéniens. Il faudroit un glossaire pour éclaircir les phrases inintelligibles de cet écrivain normand, pour traduire les termes érudits de *philotimites*, *cœnophiles*, *cophites*, *baryphores*, *corcules*, *malacines*, etc., pour corriger les textes latins qu'il cite ordinairement de cette façon : *Omnes omnium animos accendit ad æterna gloria*. Il n'a pas même épargné le cheval d'Alexandre, qui prend, sous sa plume, le nom barbare de *Bouchepsal*.

Contentons-nous de parcourir ce petit livre, et de glaner çà et là quelques passages singuliers ou curieux pour les modes du XVIIe siècle. Ces citations auront, en outre, l'avantage de faire connoître l'esprit et le style de l'auteur :

« Les Philotimites sont semblables à ces Bias ordinaires faisant une boutique portative de leur carcasse, dans laquelle ils y enferment ce subtil thrésor qui leur sert à faire évaporer leur esprit avec tous leurs biens.... Ils se rendent les prisonniers de la honte, la fable des petites mouches et les très-dévots serviteurs du temple de la pauvreté. » L'auteur décrit les costumes des Romains et de tous les anciens peuples, sans oublier les habits d'Adam et d'Ève, composés de feuilles de figuier; puis, dans son enthousiasme pour la simplicité, il veut que chacun se conforme aux mœurs de nos premiers pères, y compris l'habit qu'il nomme le *vêtement naturel*. Certes il écrivoit ce passage pendant les jours caniculaires, sans se préoccuper de la bise à venir.

Notre habitant de la Normandie fulmine ensuite contre les carrosses, « qui sont, dit-il, des chapelles de Vénus.... D'autant qu'étant renfermés dans les coques de ver à soie, et comme en un paradis ayant les estoilles à l'entour de leur boëte ou cabinet peint, attelé comme le chariot de Phœbus, je crains que les chevaux de leur Phaéton ne les précipitent dans un lieu d'où ils n'en puissent relever. » Cette phrase nous apprend que les carrosses étoient doublés de soie, ornés de peintures et constellés d'étoiles en or; elle nous fournit également une étymologie du nom de *Phaéton*, donné à certaines voitures.

Parmi les traits qu'il décoche aux dames, nous en avons choisi deux : « Il (Mercure) ne leur donna pas à conseil *d'y tiltre l'image du ciel et de la terre*, de faire de leur corps un porte-tapis, *une cage* ou un parterre. Pour le reste des petites ustencilles desquelles à l'ancienne mode nos

Françoises se parent tous les jours, vis-à-vis d'un miroir, comme les esguilles à frizer, les colliers de perles, les carcans d'or, les caneçons tomisés, cela seroit trop *mécanique* que de mettre au jour ce qui doit estre caché. »

Notre réformateur a traduit en vers françois la plupart des vers latins qu'il cite, et voici comment il opère :

Lutea demissos velarunt flammea vultus.
« Et leurs lucs remplacés ont voulu sol fa mi. »
Dimidiasque nateis Gallica palla tegit.
« Leur courte veste alloit bien le long de leur cuisse,
« Mais celle du François couvroit tout ce qui puisse. »
etc., etc.

La conclusion de l'ouvrage se compose de cinq épigrammes en vers françois. Je reproduirai seulement les derniers vers de la 5e pièce :

Excusez donc ma ververie,
Sur tout jettez l'argenterie,
La doreure au fond de la mer;
Car s'il faut que par vostre offence
Vous n'observiez pas l'ordonnance,
Adieu, Gilles; adieu, Roger. »

L'auteur devoit écrire au-dessous de ces beaux vers : *La fin couronne l'œuvre.* Ap. B.

585. Lefèvre (*Nic.*). Nic. Fabri Ludovici XIII, Franc. et Nav. regis, consiliarii ac præceptoris, Opuscula (et divers discours et lettres); cum ejusdem vita, scriptore Fr. Balbo, in curia Monetarum advocato. *Parisiis, P. Chevalier*, 1614; in-4, vél. blanc, fil. (*anc. rel.*). 24—»

Nicolas Lefèvre, né à Paris le 2 juillet 1544, mourut le 4 novembre 1612. Il compta au nombre de ses amis les savants les plus distingués de l'Europe : De Thou, Du Vair, les cardinaux Du Perron, Borromée et Baronius, Claude Dupuy, Sirmond, Loisel, etc., etc.; il vécut pendant plusieurs années avec Pierre Pithou, et partagea ses travaux. Henri IV lui confia, en 1596, l'éducation de Henri, prince de Condé; puis, en 1611, la régente Marie de Médicis le nomma précepteur du roi Louis XIII. Nicolas Lefèvre publia d'anciens auteurs, après les avoir collationnés avec les manuscrits, et éclaircis par des notes érudites; mais il ne permit jamais que son nom parût sur le titre de ces éditions. Le recueil de ses *Opuscules* est le seul volume qui porte son nom. Après la mort de Nic. Lefèvre, son cousin, François Le Bègue, avocat général de la cour des Monnoies, réunit ces diverses pièces latines et françoises, les fit imprimer avec une *Vie* de l'auteur, et les dédia au roi Louis XIII. On y trouve les *Préfaces* sur les frag-

ments de *saint Hilaire*, et sur les œuvres des deux *Sénèque*. Nous avons remarqué une dissertation latine, dans laquelle l'auteur prouve que saint Denis, l'aréopagite, et saint Denis, évêque de Paris, étoient deux personnages différents, qui n'ont point vécu à la même époque. Nous indiquerons également une dissertation françoise sur cette question singulière : *S'il est licite aux personnes religieuses d'user de medecines* — Volume dans sa première et élégante reliure du temps, en vélin doré.

586. LINDEBERG (*Pierre*). Hypotyposis arcium, palatiorum, librorum, pyramidum, obeliscorum, et epitaphiorum ab Henrico Ranzovio, prorege et equite holsato, conditorum, conscripta et edita a P. Lindebergio, *Francofurti, J. Wechelus*, 1592 ; fig. — Epistolæ consolatoriæ regum, principum, comitum, aliorumque doctissim. virorum, ad Henr. Ranzovium ex patris, liberorum et consanguineorum suorum morte luctu affectum scripta. Opera M. Georg. Ludov. Frobenii collectæ. *S. l., Christ. Axinus*, 1593 ; — Genealogia Ranzoviana, primum publicata an. D. 1585, *s. l. n. d.*; portr. en médaillons. Ensemble : trois parties en 1 vol. petit in-4, vél. blanc.................................. 35—»

Très-bel exemplaire d'un livre RARE et précieux. — L'*Hypotyposis* est orné de 17 portraits, de 31 vues de châteaux et de monuments, de 4 planches d'armoiries, d'un arbre généalogique et de 2 figures astrologiques; les *Epistolæ* sont précédées de 2 portraits et d'une planche d'armoiries; enfin, la *Généalogie de Rantzov* est accompagnée de 6 portraits et d'une planche d'armoiries. Total des pièces, 65, dont 14, gravées sur cuivre, sont d'une finesse remarquable.

Henri, comte de Rantzau ou Rantzov, né en 1526, devint gouverneur des duchés de Holstein et de Sleswig. Il acquit une assez grande fortune pour être en état de prêter des sommes considérables à l'empereur Charles-Quint, à la reine Élisabeth, au roi de Danemark, aux villes d'Anvers, de Lubeck, de Dantzig et de Hambourg. On le regardoit comme le premier seigneur de l'Allemagne, pour son opulence, pour le nombre de ses enfants et de ses livres. En effet, déjà très-riche par lui-même, il épousa une héritière de 400,000 liv.; il eut douze enfants, et réunit dans sa forteresse de Bredenberg une bibliothèque composée de 6,300 volumes, de gravures, sculptures, statues en marbre, globes, cartes géographiques, astrolabes, horloges et autres instruments de mathématiques. Il avoit mis cette bi-

bliothèque à la disposition de ses amis et des savants, et il employa une partie de ses richesses à encourager l'étude des lettres. Il fit imprimer à ses frais l'*Hypotyposis* de Lindeberg, et quelques autres livres, composa lui-même 23 ouvrages sur l'histoire et sur l'astrologie, et autorisa la publication de 4 manuscrits extraits de sa bibliothèque : *Evax, rex Arabum, de gemmis; Pauli Alexandrini de natalitiis rudimenta; Alberti abbatis stadensis Chronicon; libri Macri, medici, duo, et speculum medicorum.* Henri de Rantzau mourut le 1er janvier 1598.

L'*Hypotyposis* est divisé en 19 chapitres qui, outre les descriptions en prose, renferment 329 pièces de vers latins. Tous les poëtes de l'époque rivalisèrent de zèle pour chanter les louanges d'un protecteur si généreux, pour s'associer à ses joies et à ses douleurs, pour décrire poétiquement les châteaux et les monuments construits par cette famille princière. Dans les deux premiers chapitres, l'auteur décrit les 18 châteaux et les 7 palais de Rantzau; dans les suivants, ce sont les pyramides, les obélisques, la bibliothèque, les fontaines, les ponts, etc.; dans le 8e chapitre, les monuments funéraires et 37 épitaphes. Le 10e chapitre contient 32 éloges de H. de Rantzau, signés par les poëtes les plus distingués. Les chapitres 12, 13 et 14 sont consacrés aux descriptions poétiques des forteresses, des villes et des fleuves du Holstein et du Sleswig. Les derniers chapitres renferment l'éloge de la chasse, des épigrammes et des poëmes composés par H. de Rantzau.

La seconde partie du volume contient encore des élégies, des épitaphes, des inscriptions tumulaires et des éloges funèbres (81), et, de plus, 98 lettres de condoléance adressées à H. de Rantzau par le roi de Danemark, les archiducs d'Autriche, le duc de Brunswick, le grand-duc de Toscane, le roi Henri III, le maréchal de Schomberg, de Bassompierre, de Fresnes et de Bongars, ambassadeurs de la cour de France, Juste Lipse, etc., etc.

La *généalogie* de la maison de Rantzau, qui forme la 3e partie, est l'œuvre de H. de Rantzau; elle fut publiée pour la première fois à Hambourg, en 1585.

Josias, comte de Rantzau, maréchal de France sous Louis XIII, mort en 1650, étoit un membre de cette famille. Il avoit été tellement mutilé dans les guerres qu'il ne lui restoit qu'une oreille, un œil, un bras et une jambe.

Ap. B.

587. Panthot. Traité des dragons et des escarboucles, par Jean-Baptiste Panthot. *Lyon*, 1691; petit in-12, v. m. .... 8 — »

Dissertation intéressante et rare, « sur la question de la fameuse métamorphose qui change les vieux serpents en dragons et leur donne des jambes, des ailes et une escarboucle pour les éclairer dans les ténèbres. » Jean-Bapt. Panthot, docteur en médecine de l'Université de Montpellier, et doyen du collége des médecins de Lyon, est mort en 1707.

588. Prebonneaux. Traicté sur la refutation des abus mis en auant, par Roc Le Baillif, surnommé La Riuiere, sur l'art signé et physiognomie herbaire; par Marc-Antoine Prebonneaux, Limosin. *Paris, G. Gorbin*, 1579; —Vray discours des interrogatoires faicts en la cour de parlement, par les docteurs en medecine, à Roc Le Baillif, surnommé La Riuiere. *Paris, P. L'Huillier* (1579). — J. Durantii Cassellii, in Duretum et Martinum, medicos parisienses, apologeticus ad Ios. Scaligerum; et Mastigophorus primus I. Martini, Ph. Constantio auctore. *S. l.*, 1579; en 1 vol. petit in-8................ 25— »

Recueil rare et curieux, très-intéressant pour l'histoire des médecins et de la médecine au xvi° siècle. Les deux premières pièces sont dirigées contre Roch Le Baillif, sieur de La Rivière, médecin empirique et astrologue, disciple de Paracelse, ne connoissant ni latin ni grec, et néanmoins écrivant en latin des livres absurdes. Malgré sa profonde ignorance, ce charlatan, à force d'audace et de finesse d'esprit, sut acquérir une grande fortune et une haute réputation : ce qui prouve que déjà au xvi° siècle le savoir-faire valoit mieux que le savoir. Roch Le Baillif, sieur de La Rivière, naquit à Falaise, et vint à Paris où il exerça la médecine avec une vogue extraordinaire. La Faculté s'en émut et lui contesta le droit d'exercer avant d'avoir subi un examen. La Rivière déclara qu'il étoit prêt à être examiné. Les docteurs qui l'interrogèrent se hâtèrent de demander au Parlement un arrêt d'expulsion; mais La Rivière présenta requête afin d'être examiné de nouveau devant le Parlement assemblé. Son ignorance en anatomie, en médecine et en botanique fut clairement démontrée. Il avoua qu'il ne pouvoit parler latin. « Mais, dit-il, cela est fort inutile; les maladies ne se guérissent ni en grec ni en latin; il suffit que les remèdes soient connus. » Après ses deux examens, La Rivière publia une brochure intitulée : *Défense aux demandes, questions et interrogatoires des docteurs de la Faculté de médecine.* La Faculté répondit à ce factum, par le *Vray discours des interrogatoires.* Cette pièce renferme des détails fort curieux et, en outre, les noms de plusieurs médecins célèbres du xvi° siècle. A la même époque, Prébonneaux, Limosin, réfuta certains points de la doctrine spagyrique de La Rivière. Cependant le Parlement lui enjoignit par arrêt de sortir de la ville de Paris. Il se retira à Rennes, et, grâce à l'influence qu'exerçoient alors sur les esprits l'astrologie, la chiromancie et autres sciences occultes, La Rivière obtint le titre de médecin du Parlement de Bretagne, et se concilia les bonnes grâces du duc de Nemours et

du duc de Bouillon. Celui-ci le ramena à Paris, le présenta à Henri IV, qui, en 1594, le nomma son premier médecin. Il mourut, comblé des faveurs de la cour, le 5 novembre 1605, dans un âge avancé.

Il paroît que deux docteurs de la Faculté de Paris, J. Martin, et Louis Duret, l'un des plus célèbres médecins du XVIe siècle, né en 1527, à Bâge, petite ville de la Bresse, et mort en 1586, avoient attaqué dans leurs écrits Joseph Scaliger. Les derniers opuscules de ce recueil sont des apologies pour J. Scaliger contre ses détracteurs. Philippe Constantius, auteur de *Mastigophorus*, satire en vers latins, nous est complétement inconnu. Jacques Durant, surnommé *Casellius*, du nom d'une terre qu'il possédoit près de Riom, étoit né dans cette ville vers 1560. Il publia des poésies latines, mais il est plus connu par ses *Variæ lectiones*, imprimées à Paris, en 1582. D'après la date qu'on assigne à sa naissance, il auroit composé l'*Apologeticus in Duretum et Martinum*, à l'âge de 19 ans. AP. B.

589. STAPHYLUS (*Fred.*). Historia de vita, morte, et bustis Caroli V, maximi imperatoris Rom., nunc recens edita. *Augustæ Vindel.*, 1559; pet. in-4, rel........ 30—»

RARE. — Ce livre a été écrit par un théologien, à l'occasion du service funèbre célébré à Augsbourg en l'honneur de l'empereur Charles-Quint, les 24 et 25 février 1559. On sait que Charles-Quint, né le 24 février 1500, mourut au monastère de Saint-Just le 21 septembre 1558. L'auteur emploie les premiers feuillets du volume à démontrer l'orthodoxie des honneurs que les catholiques rendent aux morts ; puis il raconte l'histoire de la vie et de la mort de Charles-Quint. Ce récit est suivi d'une explication symbolique des insignes de l'Empire et d'une exhortation aux princes chrétiens de s'unir pour chasser les Turcs de l'Europe. On trouve dans cette dernière partie des renseignements utiles sur les invasions des Ottomans dans les États de l'Allemagne. Enfin, au 68e feuillet, commence la relation du service funèbre auquel assista l'empereur Ferdinand, avec les plus illustres prélats et les hauts dignitaires de l'empire. Cette relation est accompagnée de l'oraison funèbre prononcée par Louis Madrutius, évêque élu de Trente.

Le cénotaphe, les tentures et les constructions funéraires, élevés dans l'église cathédrale d'Augsbourg, furent employés avec quelques modifications indispensables pour deux autres cérémonies du même genre. Le 1er mars 1559, on célébra le service funèbre de Marie, sœur de Charles-Quint, reine de Hongrie, et gouvernante des Pays-Bas, après la mort de son mari, Louis II, roi de Hongrie, tué à la bataille de Mohatz, qu'il perdit contre les Turcs ; et le 2 mars, le service de Marie, reine d'Angleterre. Les oraisons funèbres de ces deux reines terminent le volume : la première fut prononcée par un évêque hongrois, et la seconde par le Jésuite Nicolas Lannoy.

Quoique délayés dans une foule de digressions théologiques, et présentés sous la forme de panégyrique dans les oraisons funèbres, les détails historiques que renferme ce volume en rendent la lecture intéressante.

Ap. B.

590. Stoa. Christiana opera per J. Fr. Quintianum Stoam, brixianum poetam. (*Impressum hoc opus in celeberrima Parrhisiorum Lutecia, impensis Io. Parvi*, 1514); in-fol., parch........................... 35— »

Volume très-rare, imprimé par J. Badius. Jean François Conti, connu sous le nom de Quintianus Stoa, poëte latin moderne, naquit en 1486, à Quinzano, dans le Brescian, et prit le nom de sa patrie; il y ajouta le surnom de *Stoa*, parce qu'il versifioit avec tant de facilité, que ses amis s'écrioient en le voyant : Voilà le *Mousôn Stoa*, « le portique des Muses. » Il mourut à Quinzano, le 7 octobre 1557. Stoa étoit un pédant plein de vanité, qui n'avoit ni jugement ni style. Sa prose et ses vers ne sont remarquables que par l'extravagance des pensées, l'obscurité et le barbarisme des expressions. Les rédacteurs de la *Biographie universelle (Michaud)* ont propagé l'erreur de *Ghilini*, qui a écrit dans son *Teatro d'uomini letterati*, que Stoa avoit été précepteur de François Ier et recteur de l'Université de Paris. Cette assertion pouvoit flatter la vanité de Stoa, mais elle est complétement fausse. Les *Christiana opera*, que l'auteur fit imprimer pendant son séjour à Paris, se composent de deux tragédies, trois poëmes et un panégyrique de la Vierge, en prose. Voici les titres barbares de ces six pièces : *Theoandrogenetis*, *Theoandrothanatos*, *Theoanastasis*, *Theoanabasis*, *Theocrisis*, *Parthenoclea*. La préface du *Parthenoclea*, que Stoa nomme *Orphnilogia*, est un chef-d'œuvre d'obscurité ; elle est écrite d'un style tellement extraordinaire, qu'on l'a insérée, comme une curiosité littéraire, dans le *Ménagiana*, t. I, p. 94. La première phrase de cette énigme indéchiffrable contient 86 mots. — Exemplaire rempli de témoins. Ap. B.

591. Verheiden. Vita Guillelmi Verheiden, Belgæ : cui accessit eiusdem de ortu et occasu maximorum imperiorum oratio, edita per Iacobum fratrem. *Hagæ Comitis, Alb. Henricus*, 1598. — De iure belli belgici aduersus Philippum, regem Hispan., oratio nobilis Belgæ. *Ibid., id.*; en 1 vol. in-4, rel............. 24— »

Exemplaire bien conservé de deux opuscules rares qui se rattachent à l'histoire de la Belgique. Guillaume Verheiden, d'une famille persécutée sous la domination du duc d'Albe, et dispersée par l'exil, avoit voué aux Espagnols une haine profonde. Il composa plusieurs discours ayant tous

pour sujet la liberté de son pays. Enfin, il retourna dans sa patrie pour soutenir, les armes à la main, le parti qu'il avoit si éloquemment défendu de sa plume; mais il fut tué dans une rencontre avec l'ennemi, l'an 1596, à l'âge de vingt-sept ans. Son frère, Jacques Verheiden, écrivit sa vie et y ajouta le discours *De ortu et occasu imperiorum*, prononcé à Venise par Guillaume.

Le second opuscule est un manifeste adressé aux princes chrétiens, dans lequel l'auteur cherche à justifier la guerre déclarée par les Belges à Philippe II, roi d'Espagne. Il signale les excès, les violences et les assassinats juridiques commis sous le gouvernement de la princesse Marguerite, du duc d'Albe, etc. Les détails que renferme cet ouvrage sont importants pour l'histoire de la Belgique pendant les phases diverses de cette grande révolution. Ce volume doit être placé parmi les plus curieux documents relatifs à l'établissement des Provinces-Unies.

592. VIBII SEQUESTRIS de fluminibus, fontibus, nemoribus, paludibus, montibus et gentibus liber incipit. *Vœnales habentur in ædibus Nic. Crispini (impressum Parisiis in ædibus Nic. de Pratis pro Nic. Crispino,* 1515) ; petit in-4° de 8 feuill., cart.............. 25— »

Cet ouvrage a été imprimé pour la première fois à Rome en 1505; mais cette édition est tellement rare qu'Oberlin et Hessel n'ont jamais pu en découvrir un exemplaire. Il fut publié de nouveau avec le Solinus, à Pesaro, en 1512. La troisième édition de Paris, 1515, donnée par les soins de Jacq. Tusanus, est également d'une grande rareté. Notre exemplaire, à peine rogné, offre de nombreux témoins : on remarque sur le titre une gravure sur bois assez curieuse. — Vibius Sequester, ancien géographe, dont la vie est peu connue, vivoit au VIIe siècle, d'après Oberlin. Il avoit rédigé cette table alphabétique des fleuves, fontaines, etc., pour faciliter à son fils Virgilianus l'intelligence des poëtes. C'est un livre utile auquel Boccace a fait de notables emprunts dans son ouvrage *De montibus, sylvis, etc.*

593. VIVALDI. Opus regale, in quo continentur.... (varia opuscula Io.-Lud. Viualdi, edita cura Andreae de Soncino). *Salutiis, Iac. de Circhis et Sixtus de Somaschis, socii*, 1507; 2 tom. en 1 vol. in-fol., goth., portr. et fig. sur bois, v. ant., tr. dor. (*anc. rel.*)..... 45—»

BEL EXEMPLAIRE d'un livre RARE. — Jean-Louis Vivaldi, dominicain et professeur de théologie, étoit fort estimé à la cour du marquis de Saluces. Ses œuvres furent imprimées aux frais de Marguerite de Foix, marquise de Saluces, pour la première fois en 1503, et de nouveau en 1507, avec

d'amples additions. Les quatre premiers opuscules ont pour sujet la mort de Louis de Saluces, le dernier vice-roi de Naples, pendant l'occupation françoise. Après la défaite et la dispersion de l'armée de Louis XII, le marquis de Saluces se renferma à Gaëte et y soutint un long siége; mais, la foible garnison qu'il commandoit ayant été décimée par la faim et les maladies, il fut contraint d'abandonner cette ville et de se retirer à Gênes, où il mourut de la fièvre, vers le mois de janvier 1504. Les deux premières pièces, précédées d'un beau portrait du marquis de Saluces, sont adressées à sa veuve Marguerite de Foix; la troisième est une oraison funèbre, prononcée le 6 février 1504; et la quatrième fut composée pour Ladislas, roi de Bohême, qui avoit épousé Anne de Foix, nièce de la marquise de Saluces. Vient ensuite un curieux traité symbolique sur l'origine et la signification des trois fleurs de lis qui figurent dans l'écusson des rois de France. Cette dissertation est dédiée à Louis XII, dont la sœur, Marie d'Orléans, avoit été mariée à Jean de Foix, vicomte de Narbonne, cousin de Marguerite de Foix. Le septième opuscule contient l'histoire des douze grandes persécutions qui ont affligé l'Église chrétienne. Cette histoire est suivie d'une longue dissertation sur l'avénement de l'Antechrist et sur la fin du monde. Dans le huitième opuscule, l'auteur discute cette singulière question : « Le roi Salomon est-il sauvé ou damné? » Enfin, les derniers feuillets du volume sont consacrés à un traité de la contrition. Il résulte de cette courte analyse que les opuscules de Vivaldi ne sont pas complétement théologiques, et qu'ils intéressent aussi l'histoire de France. Ap. B.

594. Représentation à Monsieur le lieutenant général de police de Paris, sur les courtisanes à la mode et les demoiselles de bon ton. *Paris, de l'impr. d'une société de gens ruinés par les femmes*, 1762; *sans approbation des demoiselles du bon ton*; in-12 de IX et de 117 pages, cart., non rogné........................ 15—»

Nous attribuons ce curieux tableau de mœurs à Turmeau de La Morandière, auquel on doit un ouvrage du même genre, moins piquant et moins rare que celui-ci : *Police sur les mendiants, les vagabonds, les joueurs, etc.* (Paris, Dessain junior, 1764, in-12). Ce La Morandière étoit un économiste philanthrope qui passoit son temps à chercher et à proposer des réformes utiles dans l'intérêt des mœurs publiques et de la société. Son livre sur les courtisanes à la mode seroit encore aujourd'hui de circonstance, et nous ne serions pas étonné que l'auteur ressuscitât exprès pour adresser de nouveau les mêmes représentations, non plus à M. le lieutenant de police, mais à nos moralistes et à nos législateurs. Les courtisanes à la mode, en effet, sont plus nombreuses, plus effrontées, plus rapaces, plus à la mode qu'elles ne l'ont jamais été : on peut dire qu'elles sont reines tandis que les femmes honnêtes sont opprimées, sinon esclaves.

Cet ouvrage, rempli de faits et de particularités que l'histoire des mœurs du XVIII[e] siècle ne trouveroit pas ailleurs, est un plaidoyer courageux contre la tyrannie des filles entretenues, qu'on nommoit alors les *impures* et qu'on appelle maintenant les *lorettes*. Nous craignons bien que l'auteur ne gagne pas sa cause auprès de la *jeunesse dorée*, qui se ruine pour ces demoiselles ; mais, comme le procès restera longtemps au rôle avant d'être jugé en dernier ressort, nous sommes certain que cet excellent mémoire d'avocat de la morale ira se placer dans le cabinet des bibliophiles, qui sont toujours très-compétents pour entendre les causes graves.

P. L.

595. TRAGÉDIE-COMÉDIE PASTORALLE, et autres pièces déclarées..... par Claude de Bassecourt Hayaunois. *Anvers*, 1594; petit in-8°, v. m. .... 24—»

Volume très-rare sur lequel on peut consulter la note de la page 1288 ci-dessus. Cet exemplaire est taché.

596. L'Ulissipeade, poëme, ou les Calamités de Lisbonne, par le tremblement de terre, l'incendie et le reflux excessif de la mer, accompagné d'un Discours sur la cause naturelle de cet effrayant phœnomène, par un spectateur de ce désastre; suivi de l'Archi-Héros, admiré de tout l'univers dans la personne sacrée de Frédéric le Grand, roi de Prusse, et quelqu'autres pièces fugitives du même auteur, où se trouve l'idée la plus juste du système des véritables Francs-Maçons ; le tout consacré aux généreux protecteurs des talens et particulièrement à tous ceux qui font des vœux sincères pour l'accroissement et la conservation des priviléges de la religion protestante. Aux dépens de l'auteur, par qui chaque exemplaire sera signé. *S. l. et s. d.* (*Berlin*), in-8 de 165 p., plus 1 feuillet pour l'*errata*, v. br. 12—»

Nous avons transcrit *in extenso* le titre de ce singulier volume, que M. Quérard n'a pas cité à l'article de l'auteur, nommé Ramier, que les lecteurs du *Bulletin* connoissent déjà. (*Voy.* dans la livraison du mois de juin et juillet, n. 503, notre note sur la *Lyre protestante*.) Le pauvre Ramier,

qui vécut jusqu'en 1782, puisqu'il publioit cette année là le *Miroir des vertus législatives*, n'écrivoit que *pour les partisans de la bonne cause*, c'est-à-dire pour les fidèles protestants : sa poésie ou plutôt sa rimaillerie étoit son gagne-pain, car, dès qu'il avoit fait imprimer à ses frais un recueil de vers, il l'envoyoit d'office chez toutes les personnes qu'il croyoit pouvoir s'intéresser à son œuvre de fervent religionnaire, et il venoit ensuite chercher lui-même le prix modique de l'exemplaire, qu'on lui rendoit souvent sans l'avoir lu. Il avoit beau inviter « les favoris de la fortune à encourager les Muses », il rencontroit bien des cœurs et bien des portes fermés. Ce poëme, sur les calamités de Lisbonne, pourra se placer sans trop de désavantage à côté de la tragédie du *Tremblement de terre de Lisbonne*, par son contemporain le perruquier André. Quant aux pièces en vers et en prose relatives aux francs-maçons, elles aideront ce volume à se glisser dans les collections spéciales qui concernent la franc-maçonnerie. On remarque cette note autographe en tête de notre exemplaire : « 136 fautes d'impression, par la méchanceté de l'imprimeur, sont corrigées à la plume par l'auteur. »

P. L.

597. Testament de Desbrugnières, *s. n. et s. d.* (1788); 14 pages. — Codicile de Desbrugnières, pour être annexé à son testament, 1788, *s. n. et s. d.* 15 p. in-8, cart. .... 18— »

Ces deux facéties satiriques eurent beaucoup de retentissement lorsqu'elles parurent. On y trouvoit des attaques très-vives et des allusions très-spirituelles contre les hommes qui étoient alors en évidence sur la scène politique. La mort de Desbrugnières, agent de police, chargé spécialement de mettre à exécution les mandats d'arrestation et les lettres de cachet, avoit donné l'idée de ce Testament supposé, dans lequel le défunt distribue à ses légataires les legs les plus dignes d'eux, en nommant pour exécuteur testamentaire M. de Lamoignon, garde des sceaux. On voit que cette facétie se rattache à la fameuse héroi-tragi-comédie de *la Cour plénière*, par l'avocat Duveyrier, au drame héroïque du *Lever de Baville*, attribué au journaliste Gorsas, à la comédie du *Grand Bailliage*, etc., publiés presque en même temps sur les événements publics. Nous attribuerons donc à Gorsas le *Testament*, ou du moins le *Codicile* de Desbrugnières, car ce fut Gorsas qui fit imprimer l'ouvrage suivant : *Supplément à la Cour plénière*, en un acte, avec des notes intéressantes, auquel on a ajouté le véritable Testament de Desbrugnières, pour servir de suite aux premières éditions de cet ouvrage. *Baville, chez la veuve Liberté*, 1788, in-8. (Voyez le Catal. Soleinne, n° 2396.) Le Codicile nous fournit l'indication de plusieurs livres qui ont été brûlés avec componction par les héritiers de M. de Soleinne : « Je donne et lègue à Monseigneur l'archevêque de Sens, ma pe-

« tite bibliothèque; c'est une collection complète de tous les ouvrages licen-
« cieux et de toutes les poésies libertines que j'ai pu rassembler. On y dis-
» tingue entre autres les *Lauriers ecclésiastiques*, l'*Académie des dames*,
« *Thérèse philosophe*, *Messaline* et le *Portier des Chartreux*, de la plus belle
« édition enrichie de figures; les soixante-douze postures de l'Arétin,
« gravées par un célèbre artiste de Londres, grand in-4, relié en maroquin
« vert, doré sur tranches. A quoi j'ajoute un jeu de solitaire d'argent massif,
« qui m'est revenu de la succession du pauvre M. de Cagliostro : le tout pour
« égayer la mélancolie de Monseigneur, et charmer les ennuis de sa retraite. »

P. L.

598. Les verroux révolutionnaires, poëme héroï-comique en douze chants et en vers alexandrins; dédié au 9 thermidor, par Romain Dupérier. *Bordeaux, chez l'auteur, rue du Loup, n° 29*, portr., br. . . . . 8—»

L'article que M. Quérard a consacré à Romain Dupérier de Lassan, dans la *France littéraire*, peut être corrigé et complété, à l'aide de cet ouvrage que notre laborieux bibliographe n'avoit pu voir, puisqu'il le cite en reproduisant une fausse indication que nous avions remarquée dans la *France littéraire* de Jean-Samuel Ersch, qui a fait de ce poëme en 12 chants un *poëme en 12 actes!* M. Quérard dit seulement *poëme en 2 actes*. Il mentionne, en outre, trois ouvrages de l'auteur, une comédie anecdotique, *M. Lyonnais, grand médecin des petits épagneuls à Paris* (Bordeaux, an XII), le programme d'un grand opéra *Iphigénie en Périgord* (Bordeaux, 1828), et la *Muse bordelaise*, almanach en prose et en vers, qui a paru pendant onze ans, de 1816 à 1826. Mais M. Quérard ne cite pas la *Feuille littéraire* que Romain Dupérier rédigeoit à Bordeaux, avant d'être mis sous les verroux; le *Sermon universel*, en proverbes rimés, que le poëte vendoit chez lui, à sa sortie de prison, et le *Métromane de la Gironde*, comédie-folie en vers et en trois actes, ainsi que plusieurs autres pièces de théâtre, dont il a fait les paroles et la musique; car Romain Dupérier étoit un artiste universel, comme il le dit lui-même :

Défenseur obligeant (c'est-à-dire avocat), qui pourroit allier
La musique au dessin, la rime à la grammaire,
Qui composa jadis la *Feuille littéraire*.

Nous sommes bien sûr que M. Clouzet possède tous les ouvrages de Romain, dans sa curieuse collection bordeloise; mais ces ouvrages-là sont si rares à Paris, que M. de Soleinne n'en avoit qu'un seul dans son immense bibliothèque dramatique. Quant au poëme des *Verroux révolutionnaires*, il se débitoit à Paris, lors de son apparition, en novembre 1796, chez Mercier, membre du Conseil des Cinq Cents, rue Jacob; chez Mayeur de Saint-Paul, artiste et libraire, cour Mandar; chez Mercier, de Compié-

gne, homme de lettres et libraire, rue Chamfleuri ; ce poëme n'est pas commun, quoique l'auteur lui attribue 1,000 souscripteurs. On y trouve des particularités bien intéressantes, surtout pour un Bordelois, au sujet du régime des prisons du fort du Ha et du séminaire de Saint-Raphaël. C'est là qu'étoit enfermé, avant Romain Dupérier, le nommé Mouton, espion révolutionnaire, qui a laissé son nom et son vilain métier aux agents chargés de surprendre les secrets des prisonniers. On doit s'étonner que Nougaret n'ait pas recueilli dans son *Histoire des Prisons de Paris et des départements* (Paris, 1797, 4 vol. in-12), l'*Histoire des prisons de Bordeaux*, rimée par Romain Dupérier, qui a fait une œuvre d'historien, en croyant faire œuvre de poëte.

P. L.

---

599. La Grange-Chancel. Les Philippiques, nouvelle édition, revue sur les éditions de Hollande, sur le manuscrit de la bibliothèque de Vesoul, et sur un manuscrit aux armes du régent, précédée de mémoires pour servir à l'histoire de La Grange-Chancel et de son temps, en partie écrits par lui-même, avec des notes historiques et littéraires, par M. de Lescure. *Paris*, 1858 ; in-12, papier vergé fort.............. 8—»

La Grange-Chancel est une des plus curieuses personnalités qui se produisirent au commencement du XVIII[e] siècle. De longues pérégrinations commandées par l'exil, un besoin dévorant d'activité, une ambition sans cesse trompée, font de cette existence agitée un véritable roman, et peuvent en même temps servir de salutaire leçon pour nous défendre de cet esprit sarcastique qui ne peut se contenir, s'il a malheureusement vu accueillir avec faveur sa première inspiration. La Grange-Chancel n'écrivit pas seulement des odes satiriques, il composa aussi des pièces de théâtre, dont il espéroit une gloire qui ne lui a point été réservée. Ce que la postérité conserva de lui, ce sont les *Philippiques*, dont M. Lescure vient de donner une excellente édition, irréprochable au point de vue philologique, augmentée en outre de commentaires et de notes, et précédée de Mémoires pour servir à l'histoire de La Grange-Chancel et de son temps, en partie écrits par lui-même.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

De MM. J. Andrieux; Ch. Asselineau; L. Barbier, administrateur à la bibliothèque du Louvre; Ap. Briquet; G. Brunet; J. Carnandet; E. Castaigne, bibliothécaire à Angoulême; J. Chenu, elzéviriophile; V. Cousin de l'Académie françoise; Cuvillier-Fleury; Desbarreaux-Bernard, bibliophile; A. Dinaux; Bon A. Ernouf, bibliophile; Ferdinand Denis, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; Al. de La Fizelière; Vte de Gaillon; prince Augustin Galitzin; Grangier de La Marinière, bibliophile; P. Lacroix (Bibliophile Jacob); J. Lamoureux; C. Leber; Leroux de Lincy; P. de Malden; de Monmerqué; Fr. Morand; Paulin Paris, de l'Institut; Louis Paris; Dr J.-F. Payen; Philarète Chasles, conservateur à la bibliothèque Mazarine; Bon J. Pichon, président de la Société des bibliophiles françois; Serge Poltoratzky; Rathery, bibliothécaire au Louvre; Rouard; S. de Sacy, de l'Académie françoise; Sainte-Beuve, de l'Académie françoise; A. Teulet; Vallet de Viriville; Ch. Weiss; Francis Wey; Yéménis, de la Société des bibliophiles françois; etc., etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

NOVEMBRE ET DÉCEMBRE.

TREIZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1858

SOMMAIRE DES LIVRAISONS DE NOVEMBRE ET DÉCEMBRE.

NOTICE

SUR LES RELIURES ANCIENNES

DE LA

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE

DE SAINT-PÉTERSBOURG (1)

Il est un sentiment commun à tous les vrais amateurs : c'est le désir d'entourer d'un luxe de bon goût les objets de leur culte habituel. Ainsi le plus grand plaisir d'un bibliophile, après celui de posséder des livres, est de les protéger par une reliure qui, tout en les mettant à l'abri des accidents, double encore leur prix en y ajoutant ce que l'art du relieur a de plus riche et de plus élégant.

On ne peut nier que la condition des reliures ne soit pour les bibliothèques une question de bonne conservation et de durée ; mais le charme d'exécution qu'y introduit un artiste habile doit être aussi compté pour ce qu'il vaut, et les connoisseurs ne manquent jamais d'y regarder de fort près : ils n'achèteront jamais un mauvais livre pour la beauté de sa reliure, à moins toutefois que cette reliure ne soit elle-même une

(1) Les pages que l'on va lire ont été spécialement tracées pour le *Bulletin du Bibliophile*, par ordre du savant directeur de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, M. le baron de Korf, qui, l'an dernier, a visité les grands dépôts littéraires françois et en a remporté et y a laissé les meilleurs souvenirs. L'auteur de cet article, M. Minzloff, est un des bibliographes russes les plus distingués, qui s'est déjà fait connoître par plus d'un remarquable travail, et entre autres par *Die altdenschen der Kaiserlichen offentlichen Bibliothek zu S. Petersburg*, S. Pg., 1853, in-8.

curiosité historique ; mais ils attacheront une grande importance à ce que leurs livres préférés prennent, entre les mains d'un ouvrier de premier ordre, l'apparence et la qualité d'une œuvre d'art. Ils tiendront particulièrement à ce qu'une édition ancienne d'un livre estimé reste parée de sa reliure originale, conservée en bon état, si elle sort d'un atelier renommé et surtout lorsqu'elle porte les marques de quelque illustre provenance. Tels sont les beaux exemplaires reliés aux armes des souverains protecteurs des lettres, aux chiffres des célèbres bibliophiles, ou bien illustrés seulement du nom autographe d'un savant ou d'un littérateur immortalisé par ses œuvres. Il est vrai que la valeur intrinsèque de l'ouvrage n'est pas augmentée par ces marques extérieures ; mais elle en reçoit comme une garantie de plus, et, à moins de nier le charme de tout souvenir historique, on ne pourra s'empêcher d'affectionner, de préférence à tout autre, un volume ayant appartenu à une sommité du monde éclairé. Un livre est bien supérieur, en tant que souvenir, aux objets usuels qui empruntent leur intérêt à la possession authentique d'un grand homme ; il est comme le dépositaire des pensées et des confidences de l'illustre mort : il nous parle de lui, il nous raconte ses impressions et ses études. Ce livre devient ainsi comme un des chaînons de la vie intellectuelle. Ce sentiment, je le sais, n'est pas partagé par tout le monde : il y aura toujours des hommes, fort honorables et fort lettrés d'ailleurs, qui demanderont avec étonnement comment on peut aimer ces jolies bagatelles. Nous gardons toute prête à leur usage la réponse d'Aristote, à qui on posoit cette question : « Pourquoi aime-t-on la beauté ? — C'est là une question d'aveugle, » répliqua-t-il.

C'est donc pour ceux qui pensent et voient comme nous, pour ceux qui ne craignent pas d'être soupçonnés d'aimer moins le livre que l'enveloppe, pour les bibliophiles enfin, que nous voulons donner ici la description de quelques reliures remarquables, extraite d'un des catalogues spéciaux

de la bibliothèque impériale publique de Saint-Pétersbourg, si riche en monuments littéraires de tout genre.

Nous avons choisi d'abord un certain nombre de volumes qui portent les écussons de maisons souveraines, de hauts et puissants seigneurs, de notables hommes d'État et de lettres, de gens éminents d'Église et d'épée, et de quelques sommités d'un tout autre genre que l'on ne s'attend peut-être pas à trouver en si grave compagnie; mais, à titre de bibliophiles, Diane de Poitiers et la marquise de Pompadour peuvent hardiment se ranger à côté des Colbert et des Fouquet.

Le petit catalogue qui va suivre est rangé en suivant l'ordre des pays auxquels ont appartenu les premiers possesseurs des volumes cités.

Nous commencerons naturellement ce catalogue par des livres de provenance nationale.

RUSSIE.

CATHERINE I.

Commentarii Academiæ scientiarum imperialis Petropolitanæ. Tomus I, ad annum 1726. Petropoli, 1728, in-4°. — Reliure en maroquin brun, à dentelles, aux armes de Russie.

PIERRE III ET CATHERINE II.

Winkler (J.-Chr.). Ode an dem Vermählungstage J.-J. K.-K. H.-H. Herrn Peter Feodorowicz, etc., und Frauen Catharina Alexiewna, etc., etc. St-Petersburg, bei der Kaiserliche Akademie der Wissenschaften, 1745, in-fol. Imprimé sur satin blanc. — Reliure en velours bleu, brodé en or et en soie de couleur. Au milieu, on voit le chiffre CP sous la couronne impériale, flanqué de quatre aigles russes.

Lacoste de Mézière. Essai sur l'éducation. S. L., 1776, in-4°. — Reliure en maroquin rouge, compartiments, tranche dorée, aux armes de Russie.

King's Morsels of Criticism, tending to illustrate some few

passages in the Holy Scriptures. London, 1788, in-4°. — Reliure fort riche en mosaïque de maroquin, aux armes russes peintes en émail. L'étui en maroquin rouge, orné de dentelles, porte le chiffre de l'impératrice Catherine II.

ALEXANDRE I.

Lobgesang am Krönungstage des Allerdurchl, etc., etc. Kaisers und Herrn Alexander Paulowitsch I, etc. Gesungen von der jüdischen Colonie in Weiss-Russland. Im Jahre der Welt 5561 d. h. 1801.— *Gebet* am Krönungstage, etc., etc, andächtig angestellet von der jüdischen Colonie in Weiss-Russland. S. L., in-fol. Imprimé sur satin blanc, texte hébreu et allemand. — Reliure en drap d'argent et velours vert, avec des broderies en or, en soie et en pierreries. On voit sur un côté l'écusson de Russie, et, sur l'autre, le chiffre de l'empereur Alexandre Ier, entouré d'une couronne de laurier.

Didot l'aîné. Inscriptions morales, ou Recueil de quatrains moraux dédiés à la jeunesse; 2e édition. Paris, 1807, in-8°. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, dentelles, à l'aigle russe, portant le chiffre de l'empereur Alexandre Ier. Par Lefebvre.

Ode à Sa Majesté l'empereur et roi Alexandre, l'oint et le béni du Seigneur, etc., etc., sur ses dernières victoires et la réunion de la Pologne avec son empire, présentée par les habitants israélites de la Pologne. (Berlin), 1815, chez G. Decker. Texte hébreu et françois. Imprimé sur satin blanc, in-folio. — Reliure en velours vert, brodé en or. D'un côté on voit les armes de Russie et de Pologne avec le chiffre impérial; de l'autre on lit : « A Sa Majesté l'em« pereur de toute la Russie, roi de Pologne, dédié par la « communauté israélite du royaume de Pologne. »

Gallais. Mœurs et caractères du XIXe siècle. Paris, 1817, 2 vol. in-8°. — Reliure de Thouvenin, en maroquin vert,

à dentelles, tranche dorée, à l'aigle russe. Exemplaire offert par l'auteur à l'empereur Alexandre Ier.

NICOLAS I.

Olivuzza (l') ricorda del soggiorno della corte imperiale russa in Palermo, nell' inverno 1845-1846. Palermo, 1846, grand in-4, avec portraits. — Reliure en velours vert, ornements en plaques argentées, doublure en moire rose. Ce volume, confectionné par L. Plerallini, a été présenté à Sa Majesté l'Impératrice, à Palerme,

Στεφανίτζης (Π. Δ.) λευκάδιος. Συλλογὴ διαφορῶν προῤῥήσεων. Ἀθήνησι, 1838, in-8. — Reliure en velours bleu, tranche dorée, aux armes de la Russie, et avec une dédicace à Sa Majesté l'empereur Nicolas Ier.

Mourawiew. Ἱστορία τῆς Ῥωσσικῆς ἐκκλησίας. *Item :* Ἐπιστολαὶ περὶ τῶν ἱερῶν ἀκολουθιῶν τῆς ἀνατολικῆς καθολ. ἐκκλ. μετενεχθ. π. θ. βαλλιάνου. Ἀθήνησι, 1851, 2 vol. in-8. — Reliure en velours cramoisi, au chiffre de Sa Majesté l'empereur Nicolas Ier.

Jomton (Jörgensen). Entwurf zu einem Kriminalgesetze. Kopenhagen, 1848, in-8. — Reliure en velours vert, tranche dorée. Sur les plats : l'aigle russe et cette inscription d'un style allemand inouï : « Dem Kaiser der Russen Christian VIII edler Freund Nicolaus I gewidmet. »

Laurentie. Lettres à une mère sur l'éducation de son fils. — Item. Lettres à un père, etc. Paris, 1836. — Item. Lettres à un curé sur l'éducation du peuple. Ibid., 1837, 3 vol. in-12. — Reliure en veau violet aux armes de Russie.

Nibelungen (Zwanzig alte Lieder von den) herausgegeben von K. *Lachmann.* Zur vierhundertjährigen Jubelfeier der Erfindung der Buchdruckerkunst, gedruckt bei R. L. *Decker.* Berlin, 1840, gr. in-fol. — Reliure de concours, par Houvalé de St-Pétersbourg, en peau de chagrin massaca, aux armes de Russie ; filets et guirlandes, tranche dorée, doublure de moire blanche.

Fraser (J. Baillie). Journal of a Tour through part of the

snowy range of the Himala mountains and to the sources of the rivers Jumna and Ganges. London, 1820, grand in-4. Avec une carte. — Reliure de concours, par Maeder, en peau de chagrin rouge, aux armes de Russie; arabesques, tranche dorée.

Struwe (F.-G.-W). Stellarum duplicium mensuræ micrometricæ. Petropoli, 1837. — Item. Beobachtungen des Haleyschen Cometen bei seinem Erscheinen im J. 1835. Auf der Dorpater Sternwarte angestellt. St-Petersburg, 1839, gr. in-fol. Reliure de concours, par Hoeck, en peau de chagrin violette, à l'aigle russe; compartiments et filets, tranche dorée.

Partonopeus de Blois, publié pour la première fois d'après le manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal, avec trois facsimile, par G.-A. Crapelet, imprimeur. Paris, 1834, 2 vol. gr. in-8. — Reliure de concours, par Houvalé, en peau de chagrin violette, filets, à l'aigle russe, tranche dorée, doublure de moire blanche.

Plinii Secundi epistolæ. Venetiis, Aldus, 1518, in-8. — Reliure de concours, par Lun, en maroquin rouge, dentelles, tranche dorée, à l'aigle russe, doublure de moire bleue.

Petrarca. Venetiis, Aldo, 1521, in-8. — Reliure de concours, par Krug, en maroquin rouge, dentelles, tranche dorée, à l'aigle russe, doublure de moire bleue.

Histoire des campagnes du maréchal Souwarow, etc. Avec portraits. Paris, 1802, 3 vol. in-8. — Reliure de concours, par Moukhine, en maroquin massaca, filets, à l'aigle russe, tranche dorée.

Rescally (Paul, marquis). Nouvelle méthode pour installer et isoler parfaitement les fils conducteurs des télégraphes électriques. (Milan, 3 novembre 1852), in-fol. Ouvrage dédié à Sa Majesté l'empereur Nicolas Ier, et offert par l'auteur à la Bibliothèque. — Reliure en peau de chagrin bleue, aux armes de Russie.

Demidoff (Anatole). Voyage dans la Russie méridionale et la

Crimée, par la Hongrie, la Valachie et la Moldavie, illustré par Raffet, dédié à Sa Majesté l'empereur Nicolas Ier. Paris, 1854, gr. in-8. — Reliure du meilleur goût, faite à Paris par Gruel, en maroquin noir, tranche et doublure rouges, le tout parsemé du chiffre impérial et d'aiglons éployés. L'aigle russe qui est sur les plats est d'un fort beau dessin.

Stryikowski. Kronika Polska, Litewska, etc. Warszawa, 1846, 2 tom. en 1 vol. gr. in-8. — Reliure de concours, par Krug, en maroquin massaca, ornée de l'aigle impériale et d'autres dessins en or et en émail; tranche dorée, doublure de maroquin rouge.

Gilly (Will.-Steph.). Narrative of an excursion to the mountains of Piemont, and researches among the Vaudois or Waldenses. London, 1824, in-4. — Reliure de concours, par Krug, en maroquin bleu, ornements en diverses couleurs; au milieu, l'aigle russe; tranche dorée, doublure de maroquin rouge travaillé à petits fers.

Daubrée. Description géologique et minéralogique du département du Bas-Rhin. Strasbourg, 1852, in-8. — Reliure en peau de chagrin verte, aux armes de Russie, tranche dorée, faite à Paris par Andrieux.

AUX ARMES DU COMTE P. DE CHÉREMÉTIEF.

Poésies diverses du sieur P. L. L. R. Amsterdam, Joubert, 1757, gr. in-8. Reliure en veau ancien. Avec le nom autographe de C.-P. de Chermetoff.

Marivaux. La Vie de Marianne, ou la Vie de Mme la comtesse de ***. La Haye, 1741, 5 parties en 1 vol. in-8. — Reliure en veau ancien. Avec le nom autographe.

POLOGNE.

SIGISMOND II.

Hippocratis Coi, medici vetustissimi et omnium principis, libri omnes. Basileæ, Froben., 1538, in-fol. — Reliure en

bois et veau, aux armes de Pologne, avec cette inscription : Sigismundi Augusti, regis Poloniæ, monumentum, 1549.

SIGISMOND III.

Bibliotheca homiliarum et sermonum priscorum Ecclesiæ Patrum, cura Laur. Cum. Dii et F.-G. Mosani, tom. I. Lugdun., Juntæ, 1588, in-fol. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, richement ornée, aux armes royales de Pologne.

MICHEL WISNIOWIECKI.

Kempis (Th. a). De imitatione Christi. Paris, 1640, gr. in-fol. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, à filets, aux armes royales de Pologne.

JEAN III, SOBIESKI.

Mallet (All. Manesson). Description de l'univers. Paris, 1683, 1er, 3e, 4e vol., in-8, avec cartes et planches. — Reliure en veau ancien, aux armes de Pologne.

MARIA CASIMIRA, VEUVE DU ROI JEAN III.

Piazza (C.-B.). Cherosilogio overo discorso dello stato vedovile. Roma, 1708, in-4. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, aux armes de la reine.

Bogdanowitz (Bern). Gratiarum actio pro redemptione generis humani. Romæ, 1697, in 8. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, à dentelles, aux mêmes armes.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE III.

Galluzzi (P.-F.-M.). Vita del B. Serafino d'Ascoli. Ascoli, 1739. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, à dentelles, aux mêmes armes.

Assemannus (S.-E.). Laudatio in funere Friderici-Augusti III, etc. Romæ, 1764, gr. in-fol. — Reliure en veau marbré, tranche dorée, à dentelles, aux mêmes armes.

Mercure (Nouveau) galant. Paris, 1715, in-12. — Reliure en

maroquin rouge, tranche dorée, à filets, aux armes de Pologne.

STANISLAS-AUGUSTE.

Cæsaris (C.-J.) quæ extant omnia, Italica versione, etc., ed. Hermol. Albritius (Venet., 1737). — Reliure en veau, aux armes du roi.

AUX ARMES DE JEAN STRZEMBOS.

Sigonius (Carol.). Historiarum de occidentali imperio libri XX. Francofurti, 1593, in-fol. — Reliure en parchemin.

AUX ARMES DES COMTES ZALUSKI (1).

Junii (Adr.). Opera analytico-practica in Jesaiæ LVIII, etc. Amstelodamiæ, 1683, in-4. — Reliure en veau ancien.

D'Ancourt. Les Œuvres (dramatiques). Paris, 1729, 9 vol. in-8. — Même reliure que la précédente.

SUÈDE.

CHRISTINE.

Dubreton. Harangues héroïques des hommes illustres modernes. Paris, 1643, in-4. — Reliure en parchemin, aux armes de la reine.

CHARLES XI.

Lambeccius (P.). Commentariorum de August. Bibliotheca Cæs. Vintobonensi lib. I. Vintobonæ, 1665, in-fol. — Reliure en veau aux armes de Suède.

CHARLES XIII.

Schantz (G.-V.). Historia öfver Kriget emellan Sverige och Ryssland. Aren, 1788-90, vol. I et II. Stockholm, 1817-18,

(1) Les comtes Zaluski sont les fondateurs de la première bibliothèque publique de Varsovie, qui a fourni le premier fonds de la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg. On y rencontre pourtant fort peu de volumes marqués à leurs armes, et, en général, peu de bonnes reliures, ces illustres bibliophiles ayant constamment fait de nouvelles acquisitions, au lieu de consacrer une partie de leurs moyens à la reliure de leur bibliothèque.

in-8. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, filets, aux armes de Suède.

Scylacis Caryandensis, Periplus cum tralatione, etc., J. Vossii. Amstelodami, 1639, in-4. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, aux armes du comte Magnus Gabriel de la Gardie.

Bochartus (Sam.). Geografia sacra Cadomi et Rothomagi, 1646 et 1651, 2 tom. en 1 vol., in-fol. — Reliure en maroquin rouge, aux mêmes armes.

Reidanus (Everar.). Belgarum aliarumque gentium Annales. Lugd. Batav., 1633, in-fol. — Reliure en maroquin rouge, aux mêmes armes.

Camden (Guil.). Annales rerum Anglicarum, regnante Elisabeth, ad 1589. Lond., 1615. — Reliure en maroquin rouge, aux mêmes armes.

DANEMARK.

FRÉDÉRIC III.

Rebolledo (Don.-Bern.). Selvas Danicas. Coppenhagen, 1655, in-4°. — Reliure en parchemin, aux armes royales.

CHRÉTIEN VII.

Zacharie. Les quatre parties du jour, poëme traduit de l'allemand. Paris, 1769, avec gravures. — Reliure en maroquin rouge, à dentelles, aux armes de Danemark.

AUTRICHE ET BOHÊME.

RODOLPHE II.

Boodt (Ans. de). Symbola varia diversorum principum. S. l., 1603, in-fol. — Reliure en parchemin, aux armes impériales.

FERDINAND II.

Maria Anna. Ferdinandi II, Boem. regis, conjux Ser. conjugi

liberisque solatium, etc. A coll. soc. Jes. Gratiensi. 1618, in-4. — Reliure en maroquin brun, aux armes de Ferdinand, roi de Bohême.

MARIE-THÉRÈSE.

Constitutio criminalis Theresiana, overo Constituzione criminale, etc. Viennæ, 1769, petit in-fol. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, aux armes de l'impératrice.

PRUSSE.

FRÉDÉRIC I.

Besser (Joh. v.). Preussische Krönungs-geschichte. Cölln, an der Spree, 1702, in-fol. — Reliure en veau ancien, aux armes du premier roi de Prusse.

FRÉDÉRIC LE GRAND.

Lubersac (L'abbé de). Discours sur les monuments publics, etc. Paris, 1775, in-fol. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, aux armes du roi.

Baltimore (F. de). Gaudia poetica Latina, Anglica et Gallica lingua composita. Augustæ, 1770, in-4, papier de Hollande. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, à dentelles, doublure de moire bleue, aux mêmes armes.

MAGDEBOURG.

Bolschenius (Henr.). Currus et auriga Lutheri. Magdeburg, 1600, in-4. — Reliure ancienne en cuir brun, avec des ornements imprimés en or. On voit sur le couvercle, d'un côté, l'empereur Othon Ier, fondateur de la ville de Magdebourg, à cheval; de l'autre les armes de la ville.

FRANCE.

HENRI II ET DIANE DE POITIERS.

Plutarchi opera. Venet., Ald., 1519, in-fol. — Reliure refaite

en parchemin, tranche dorée, ciselée, originale, aux emblèmes et chiffres de Henri II et de Diane de Poitiers.

Platine (B.). Les vies, mœurs et actions des papes de Rome, trad. par Coulon. Paris, 1651, in-4. — Reliure en parchemin avec un dos en veau pris sur une reliure plus ancienne, aux mêmes chiffres.

HENRI IV.

Reboul. Les fortunes et vertus de Henry, roy de France et de Navarre. Paris, 1604, in-12. — Reliure en parchemin, tranche dorée, aux armes de France et de Navarre.

MARIE DE MÉDICIS.

Bocchineri (Carl.). Il Palladio, poemetto. Parigi, 1611, in-4. — Reliure en parchemin, tranche dorée, aux armes de la reine veuve de Henri IV.

Salazar (Ambr. de). Tratado de làs cosas mas notables que se veen en la gran ciudad de Paris y algunas del reyno de Francia. Paris, 1616, in-12. — Reliure en maroquin noir, *parsemée de larmes* tout autour des écussons accolés de France et de Médicis. A l'intérieur est écrit le nom de Marie-Frédérique Valengre.

LOUIS XIII.

Sancta Maria (Gabr. a). Conciones adventales super « Missus est ». Remis, 1625, in-8. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, fleurdelisée.

Sigonius (C.). De antiquo jure provinciarum. Venet., 1568, in-4o. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, parsemée de fleurs-de-lis.

Colossus angelicus Austriacus. Œnoponti, S. A.—Reliure en maroquin rouge, aux armes de France.

Erasmus Roterodamus (Desid.). Adagiorum chiliades IV. Henrici Stephani animadversiones. Oliva Roberti Stephani, 1558, in-fol. Exemplaire reglé. — Reliure en maroquin

orange parsemée de fleurs-de-lis. De la collection du comte Suchteln.

ANNE D'AUTRICHE.

Hercule (L') gaulois, par S. C., prêtre. Paris, 1645, in-4. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, parsemée du chiffre de la reine veuve de Louis XIII.

Rangouze. Lettres missives. 1648, in-8. — Reliure en veau ancien, aux mêmes armes de la reine Anne d'Autriche.

La Graveté. La gloriosa alianza de Francia con España. Paris, 1661, in-8. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, fleurdelisée.

Mlle D'ORLÉANS.

Beauchasteau. La Lyre du jeune Apollon. Paris, 1657, in-4, avec figures. — Reliure en parchemin, aux armes de la Grande Demoiselle nièce de Louis XIV.

CHARLOTTE D'ORLÉANS.

Bizot. Histoire métallique de Hollande. Amsterdam, 1683, 3 vol. in-8. — Reliure en veau, aux armes de la duchesse d'Orléans, mère du régent.

Prechai. La Querelle des dieux sur la grossesse de Mme la Dauphine. Paris, 1682, in-12. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, aux mêmes armes.

LOUIS XIV.

Œuvres de l'Inconnu, sur les mouvements de Guyenne. Paris, 1653, in-4. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, aux armes royales de France.

Le Brun (Laur.). Juventus sancta. Parisiis, 1664, in-4. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, fleurdelisée.

Grandcour (A.-E. de Lancelle de). Triumphalis Ludovici Magni gloria. Parisiis, 1676, in-4. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, aux armes de France.

LES DAUPHINS.

Collegii Parisiensis societatis Jesu festi plausus ad nuptias Ludovici, Galliarum Delphini, et Mariæ-Annæ-Christinæ-Victoriæ Bavaræ. Parisiis, 1680, in-fol. — Reliure en maroquin rouge à dentelles, tranche dorée, aux armes du Dauphin, fils de Louis XIV.

Bossuet (J.-B.). Politique, tirée de l'Écriture sainte. Paris, 1709, gr. in-4. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, aux armes du Dauphin.

METS DE BOURBON.

Devizé. Histoire du siége de Toulon. Paris, 1707, in-4. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, à filets, aux armes de Mgr de Mets de Bourbon, grand maître d'artillerie.

AUX ARMES DU DUC DE VENDÔME-BOURBON.

Discours sur les arcs triomphaux dressés en la ville d'Aix. Aix, 1701, in-fol. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, à filets.

PHILIPPE D'ORLÉANS, RÉGENT.

Faulconnier (Pierre). Description historique de Dunkerque. Bruges, 1730, gr. in-fol., anc. gravures. — Reliure en maroquin rouge, dentelles, tranche dorée, aux armes du duc-régent.

LOUIS XV.

Recueil de nouvelles, etc., pendant l'année 1713. Paris, 1714, in-4. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, aux armes de France.

NAPOLÉON Ier.

La Pérouse. Voyage autour du monde, publié par Milet-Mureau. Paris (an V), 1797, in-4. — Reliure en maroquin rouge, à dentelles, tranche dorée, doublure de moire blanche, aux armes impériales.

Almanach impérial pour l'année 1813, par Testu. Paris, in-8. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, à filets, aux mêmes armes ; abeilles sur le dos.

MARIE-THÉRÈSE DE SAVOIE.

Saint-Marcel (de). Fables nouvelles. Londres et Paris, 1778, in-8. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, aux armes de Marie-Thérèse de Savoie, femme du comte d'Artois.

AUX ARMES DE LA VILLE DE PARIS.

Plan de Paris, par ordres de Turgot. 1734-1739, in-fol. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée.

AU TIMBRE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINTE-GENEVIÈVE, A PARIS.

D'Anticourt. De l'usage de célébrer l'office divin en langue non vulgaire. Paris, 1687, in-12. — Reliure en veau ancien, tranche dorée.

BIBLIOTHÈQUE ROYALE.

Corona (Matth. a). De potestate judiciali episcoporum. Leodii Eburonum, 1673. — Reliure en maroquin rouge, aux armes de France.

D. M. De missionibus apostolicis, etc. Leodii, 1675, in-fol. Reliure en maroquin rouge, aux armes de France.

AU CHIFFRE DU COLLÉGE DE NAVARRE.

Lipsius (Just.). Epistolarum selectarum III centuriæ. Antverpiæ, 1601, in-4. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée.

Sallustii (C.-C.) Opera omnia, ex recens. Gruteri, etc. Francofurti, 1607, in-8. — Reliure en veau, tranche dorée, à filets, fleurs-de-lis aux coins. — Exemplaire donné comme prix à Guynet, et signé par Tavernier, Vinet et Bougier.

COLLÉGE DE COMPIÈGNE.

Chorier (Nic.). Histoire générale du Dauphiné. Lyon, 1672, in-fol. — Reliure en maroquin brun, aux armes de la ville de Compiègne, et au timbre de la bibliothèque de Saint-Germain.

AUX EMBLÈMES DU COLLÉGE DE GRASSE.

Sallustius. Édition Aldine de 1509. — Reliure en maroquin brun, parsemée de fleurs-de-lis, et avec cette légende : Lilium inter spinas « collegium Grassinæum ».

AUX ARMES DE LA VILLE DE LYON.

Bussieres (Jo. de). Basilica lugdunensis. Lugduni, 1661, in-fol. — Reliure en veau ancien.

Reiouissances de la paix, faites dans la ville de Lyon le 20 mars 1660. Lyon, 1660, in-fol. — Reliure en veau ancien.

AU CHIFFRE DU COLLÉGE DE LA MARCHE.

Cicatellus (Sant.). Vita Camilli de Lellis, fundatoris religionis clericorum regularium infirmis ministrantium, latine per Pet. Halloix. Antverpiæ, 1632, in-8. — Reliure en veau, tranche dorée, à filets, fleurs-de-lis aux coins.

AU CHIFFRE DES JÉSUITES.

Bernard. Histoire du roy Louis XIII Paris, 1646, in-fol. — Reliure en veau marbré. Sur le plat, les lettres J. M. S. en grandeur démesurée.

AUX ARMES DE L'ÉVÊQUE D'AUTUN, L.-D. D'ATTICHY.

Attichy (L.-D. d'), episc. Æduens. Flores historiæ sacri collegii S.R.E. cardinalium. Parisiis, Cramoisy, 1660, in-fol. — Reliure en veau ancien.

AUX ARMES DE CHARLES DE BACHI, MARQUIS D'AUBAIS.

Coste (Hilar. de). Les Éloges et Vies des reynes, princesses,

dames et damoiselles illustres en piété, courage et doctrine. Paris, 1630, in-4. — Reliure en veau ancien.

AUX ARMES DE L'ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX, MGR DE BÉTHUNE.

Granatensis (L.) ecclesiastica rhetorica. Accessit *A. Valerii* ejusd. argumenti opus. Venetiis, 1578, in-4. — Reliure en veau.

AUX ARMES DE FRANÇOIS DE BÉTHUNE, DUC D'ORVAL, FILS DE MAXIMILIEN DE BÉTHUNE, DUC DE SULLY.

La Faye (Jo. de). Breviarium sæculare universæ historiæ distichorum serie et ordine digestum. Parisiis, 1672, in-8. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée.

AU TIMBRE DE BIGNON.

Garau (Franç.). Declamaciones sacras politicas y morales sobre todos los evangelios. Madrid, 1708, in-4. — Reliure en veau.

AUX ARMES DE L'ABBÉ BOSSUET.

Maffei (P.-A.). L'Imagine del vescovo rappresentata nelle virtù di Mgnor J.-B. Bossuet. Roma, 1705, in-fol. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée.

AUX ARMES DE BRÉHAN.

Jolly. La Femme jalouse, comédie. Paris, 1727. — Annexes : 1° *Le Bel*. Apologie de M. Houdart de Lamotte. Paris, 1724 ; 2° *Destouches*. Le Philosophe marié, ou le Mari honteux de l'être. Paris, 1727, grand in-8. — Reliure en veau.

AUX ARMES DE MGR DE BUCHELAY.

Delfino (Giov.). Tragedie. Padova, 1733. — Reliure de Derôme, en maroquin rouge, tranche dorée.

AUX ARMES DES COMTES DE CLERMONT-TONNERRE.

Concordia libror. Regum et Paralipomenon. Parisiis, 1691, in-4. — Reliure en veau ancien.

Justification des priviléges des réguliers, présentée au pape, etc. Paris, 1658, in-4. — Reliure en veau ancien.

AUX ARMES DU MINISTRE COLBERT.

Gratius (Orthuin.). Fasciculus rerum expetendarum et fugiendarum, in quo primum continetur Concilium Basiliense, etc. (Colon.), 1535, in-fol. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée.

Charpy (Nic.). Elogium cardinalis Julii Mazarini apologeticum. Parisiis, 1658, in-fol. — Reliure en veau ancien. (La page 9 ne contient qu'un seul *Ah!* d'admiration.)

Roye (Franç. de). Ad titulum de jure patronatus libro tertio decretalium. Ejusdem de juribus honorificis in Ecclesia. Andegavi, 1667, in-4. — Reliure en veau ancien.

S. Cyrillo (J.-Th. a). Mater honorificata S. Anna. Colon., 1657, in-4. — Reliure en maroquin rouge.

Le Pois (A.). Discours sur les médailles et graveures antiques, etc., avec figures curieuses. Paris, 1679, in-4. — Reliure en maroquin rouge.

Sanmarino (D. Fran.). Sacerdotale. Venet., 1593, in-4. — Reliure en maroquin rouge.

Stengelius (Car.). Optica prælatorum et pastorum. Aug. Vindel., 1650, in-4. — Reliure en maroquin rouge.

Anastasii, bibliothecarii sedis apostolicæ, Collectanea. Parisiis, 1720, in-8. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée.

AUX ARMES DE L'ARCHEVÊQUE COLBERT.

Rupertus (C.-A.). Observationes ad L. Ann. Flori rerum Rom. libros IV. Norimbergæ, 1659, in-8.—Rel. en veau ancien.

Graffiis (Jac. de). Decisiones aureæ casuum conscientiæ. Antverpiæ, 1604, 2 vol. in-4. — Reliure en veau ancien.

Brower (Christ.) et *J. Masenius*. Antiquitatum et annalium Trevisensium libri XXV, tomus II. Leodii, 1671, in-fol. — Reliure en veau ancien.

AUX ARMES DE CROZAT.

Histoires galantes, nouvelles et véritables, par R. C. D. S. Amsterdam, 1720, in-8°. — Annexe : les *Entretiens* de la grille, ou le Moine au parloir. Cologne, à la Sphère, 1721. — Reliure en maroquin noir, à filets, tranche dorée.

Histoire (L') et ancienne chronique de Gérard d'Euphrate, duc de Bourgogne. Lyon, 1632. — Reliure en maroquin bleu, tranche dorée.

AUX ARMES DU CHANCELIER D'AGUESSEAU.

Dissertatio et animadversiones ad nuper inventum Severæ martyris epitaphium. Panormi, 1734, in-fol., avec gravures. — Reliure en veau.

AUX ARMES DE L'ÉVÊQUE D'ÉTAMPES.

Mazella (Scip.) Le Vite dei Re di Napoli, libro I (édition du XVIe siècle ; le feuillet du titre est arraché), in-4. — Reliure en veau ancien.

Lundorpius. De statu Bohemico perturbato. Francofurti, 1621, in-4. — Reliure en veau ancien.

AUX ARMES DU MARÉCHAL D'ESTRÉES.

Cæsaris (C.-J.) quæ extant ; ed. S. Clarke. Lond., 1712, in-fol. max. avec figures. — Reliure en maroquin rouge à filets, tranche dorée.

AUX ARMES DE DU BURG, PRÉSIDENT A BORDEAUX.

Habert (Germ.). La Vie du cardinal de Berulle. Paris, 1646, in-4 avec gravures. — Reliure en maroquin rouge, à filets.

AUX ARMES DE N.-JOS. FOUCAULT, PRÉSIDENT DU CONSEIL DE RÉGENCE.

Ciampinus (J.). De cruce stationali. Romæ, 1694, in-4. — Reliure en veau.

AUX ARMES DU DUC DE MONTAUSIER (1).

Gaudenzio (Paganino). I fatti d'Alessandro il Grande. Piza, 1645, in-fol. — Reliure en veau.

Luzon de Millares (Alex.). Idea politica veri christiani, s. ars oblivionis isagogica ad artem memoriæ. Bruxellæ, 1664, in-fol. — Reliure en veau ancien.

Schönleben (J.-L.). De prima origine aug. domus Habspurgo-Austriacæ. Labaci, 1680, in-fol. — Reliure en veau.

Le Roy (Franc.), soc. Jesu. Porticus Salomonis. Leodii, 1668, in-fol. — Reliure en veau.

Grumsel (Ger.). Annus sexagesimus hujus sæculi. S. L., 1660, in-4. — Reliure en veau ancien.

Gratianus (A.-M.). De vita J.-Fr. Commendoni, cardinalis. Parisiis, 1669, in-4. — Reliure en veau ancien.

Gracian (Lor.). Obras. Amberes, 1669, 2 vol. in-4. — Reliure en veau ancien.

Tractatus de libertatibus Ecclesiæ gallicanæ, auctore M. C[harlas]. Leodii, 1684, in-4. — Reliure en veau ancien.

D'Avila (H.-C.). Historia delle guerre civili di Francia. Venetia, 1642, in-4. — Reliure en veau ancien.

Courtin (N.). Sur la nouvelle conquête de la Franche-Comté. Paris, 1674, in-4. — Reliure en parchemin.

Nadasi (J.). Annus dierum memorabilium societatis Jesu. Antverpiæ, 1665, in-4. — Reliure en veau ancien.

Bebelius (Balt.). Ecclesiæ antediluvianæ vera et falsa. Argentorati, 1665, in-4. — Reliure en veau ancien.

Rosæus (Alex.). Virgilii evangelisantis Christiados libri XIII. Tiguri, 1664, in-12. — Reliure en veau marbré.

AUX ARMES DE L'ÉVÊQUE DE NESMOND.

Hospitalii (Mich.), Galliarum cancellarii, Epistolarum s. sermonum libri VI. Lutetiæ, R. Stephanus, 1588, in-fol. — Reliure en maroquin brun.

(1) Célèbre comme mari de la plus précieuse des précieuses, Julie de Rambouillet, et comme modèle du *Misanthrope* de Molière.

AUX ARMES DE CAMILLE DE NEUVILLE, ARCHEVÊQUE ET COMTE DE LYON.

Règlements et ordonnances faits par Mgr l'archevêque et comte de Lyon, primat de France. Lyon, 1687, in-8. — Reliure en maroquin brun.

AUX ARMES DU CARDINAL DE NOAILLES, ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Psalterium cum canticis versibus prisco more distinctum. Ed. J.-M. Thomassius. Romæ, 1697. — Reliure en veau, tranche dorée.

AUX ARMES DES PHÉLYPEAUX.

Reuber. Veterum scriptorum qui cæsarum et imperatorum Germanicorum res per aliquot secula gestas literis mandarunt tomus, etc. Hanoviæ, 1619, in-fol. — Reliure en veau ancien.

Augustinus (Ant.). Antiquitatum Romanarum Hispanarumque in nummis veterum dialogi XI, latine redditi ab And. Schotto. Antverpiæ, 1617, in-fol. avec figures. — Reliure en veau ancien.

Histoire de M. Jean de Boucicaut, mareschal de France. Paris, 1620, in-4. — Reliure en veau ancien.

Mémoires (Nouveaux) des missions de la compagnie de Jésus dans le Levant. Paris, 1715, in-12. — Reliure en maroquin bleu, tranche dorée, à filets.

AUX ARMES DE LA MARQUISE DE POMPADOUR.

Mahmoud le Gasnevide, hist. orientale. Rotterdam, 1729, in-8. — Reliure en veau, à filets.

AUX ARMES DU CARDINAL DE RICHELIEU.

Berthault (P.). Casallum bis liberatum. Parisiis, 1631, in-8.— Reliure en maroquin rouge, tranche dorée.

Baudier (M.). Histoire de l'incomparable administration de

ducis, etc. Augustæ Taurinorum, 1596, in-fol. — Reliure en veau.

Maurocenus (Andr.). Historia Veneta, ab anno 1521 usque ad annum 1515. Venetiis, 1523, in-fol. —Reliure en veau.

Recueil de diverses pièces pour servir à l'histoire. S. L., 1635, in-fol. (Toutes ces pièces se rapportent à l'histoire de France, pour l'époque de 1626-1634.) — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée.

Vitæ et res gestæ pontificum Romanorum et S. R. E. cardinalium. Romæ, 1630, 2 vol. gr. in-fol., avec armoiries et portraits. (Auctoribus *Ciaconio*, *Cabrera*, *Victorello* et *Ughello*.) — Reliure en veau.

Panvinius (Onuphr.). Epitome pontificum Romanorum a S. Petro usque ad Paulum IV. Venetiis, 1557, in-fol. — Reliure en veau.

Baccius (P.-J.). Vita S. Philippi Nerii Florentini. Romæ, 1645, in-4. — Reliure en veau marbré.

Ptolemæus (Claud.). Geographia Lat., ed. J. Moletius. Venetiis, 1562. — Reliure en parchemin, tranche dorée.

Cavriolo (Hel.). Historie bresciane. Brescia, 1585, in-4. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée.

Capella (Gal.). Commentarii de rebus gestis pro restitutione Francisci Sfortiæ II. Argentorati, 1538, in-8. — Reliure en parchemin.

Simoneta. Sfortiade fatta italiana de li gesti del generoso et invitto Franc. Sforza. Venetia, 1545, in-8. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée.

Centellas (Joach. de). Les Voyages et conquestes des roys de Portugal aux Indes d'Orient, etc. Paris, 1578, in-8. — Reliure en parchemin.

Marcellus (Pet.). De vita, moribus, etc., de rebus gestis omnium ducum Venetorum. Venetiis, 1574, in-8. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée.

IIe partie.

Reesende (Garc. de). Livro das obras de G. de R., que tracta da vide, etc., grandissimas virtudes, etc., do christianissimo, etc., principe el rey Dom Joam ho segundo, etc., etc. Evora, Andr. de Bugos, 1554, in fol., avec un titre imprimé en rouge et noir, et orné des armes de Portugal. — Reliure en veau.

Basilius, episc. Seleuciæ. De vita et miraculis D. Theclæ (gr. et lat.) — *Simeon* Metaphrast. Lagothet. De eadem martyre (gr. et lat.); ed. Pet Pant. Tiletanus. Antverpiæ, Plant., 1608, in-4. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée.

Historia passionis B. Cæciliæ, Valeriani, Tiburtii et Maximi martyrum; ed. Bosius. Romæ, 1600, in-4. — Relié de même.

Miræus (Aub.). De vita Alberti Pii, Belgar. principis, commentarius. Accedunt seorsim *L. Beyerlinck* et aliorum de eodem principe elogia. Antverpiæ, Plant., 1622.— Reliure en veau.

Verus (J.-B.). Rerum Venetarum, lib. IV. Patavii, 1638, in-4. — Reliure en veau.

Superbi (F.-A.). Trionfo glorioso d'heroi illustri di Venetia. Venetia, 1629, in-4. — Reliure en veau.

Missaglia (M.-A.). Vita di G.-J. Medici, marquese de Marignani. Milano, 1605. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée.

Mascardi (A.). La Congiura del conte G.-L. de Fieschi. Venetia, 1629, in-4. — Reliure en veau.

Morosini (Pa.). Historia della citta e republica di Venetia. Venetia, 1637, in-4. — Reliure en veau.

Olmo (Fort.). Historia della venuta a Venetia occultamente nel 1777 di papa Alessandro III, et della vittoria ottenuta da Sebast. Ziani, doge. S. L, 1629, in-4. — Annexé : *Leonis Allatii* de Joanna papissa fabula. Romæ, 1630, in-4. — Reliure en veau.

Mallinkrot (B. a). De ortu ac progressu artis typographicæ. Coloniæ, 1640, in-4. — Reliure en veau.

Tinto (Fr.). La nobilta di Verona. Verona, 1598, in-4. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée.

Burchelatus (B.) Commentariorum hystoriæ Tarvisinæ promptuarium. Tarvisii, 1616, in-4. — Reliure en veau.

Guadalupensis (Hieron.) Hieronymianus. S. Eusebii Hieronymi, presbyteri Stridonensis, patris nostri, vita. Toleti, 1597, in-4. — Reliure en veau.

Siguença (Jos. de). La Vida de S. Geronimo, dotor de la santa Iglesia. Madrid, Junti, 1595, in-4. — Reliure en veau.

Coccius (Jod.). Dagobertus rex, Argentinensis episcopatus fundator prævius. Molshemii, 1624, in-4. — Reliure en veau.

Hordal (J.). Heroinæ nobil. Joannæ Darc historia. Ponti-Mussi, 1612, in-4. — Reliure en veau.

Strada (Fam.). De bello Belgico. Antverpiæ, 1640, 2 vol. in-8. — Reliure en veau ancien.

Boissat (P. de). Le brillant de la royne, ou les Vies des hommes illustres du nom de Médicis. Lyon, 1613, in-8. — Reliure en veau.

Humetzius (J.). Bellum septimestre. Audomari, 1644, in-4. — Reliure en veau.

Minucio Minuci. Historia degli Uscochi. S. L., 1602, in-4. — Reliure en veau.

Mantuano (P.). Advertencias á la historia de P. Juan de Mariana. Madrid, 1613, in-4. — Reliure en veau.

Bacci (P.-Jac.). Vita del B. Filippo Neri. Roma, 1622, in-4. — Reliure en veau.

Guillimannus (Franc.). De episcopis Argentinensibus. Friburgi, 1608, in-4. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée.

IIIe partie.

Noguier (Ant.). Histoire tolosaine. Tolose, 1556, in-fol. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée.

Luitprandus. Opusculum de vitis Romanorum pontificum. Item : *Albonis* de vitis eorumdem. Moguntiæ, 1602, in-4. — Reliure en maroquin brun.

Riccoboni (A.). De gymnasio Patavino commentariorum libri VI. Patavii, 1598, in-4. — Reliure en veau.

Macedo (P. Franciscus a S. Augustino). Propugnaculum Lusitano-Gallicum contra calumnias Hispano-Belgicas. Parisiis, S. A., in-fol. — Reliure en veau.

Folieta (Ub.). Ex univ. histor. Europæ suorum temporum : Conjuratio J.-L. Flisci; Tumultus Neapolitani; Cædes P.-L. Farnesi, etc. Genuæ, 1587, in-4. — Reliure en veau.

Stow (John). The Annales of England, etc., until this present yeere 1601. London, in-4. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée.

Augustinus(Florent.). Historiarum Camaldulensium libri tres. Florentiæ, 1575, in-4. — Reliure en veau.

Savonarola. Prediche de fra Hieronymo sopra Amos, propheta. Venetia, 1528, in-4. — Reliure en maroquin brun.

Mazella (Scip.). Descrittione del regno di Napoli. Avec figures. Napoli, 1601, in-4. — Reliure en maroquin rouge.

Corio (B.). Historia de Milano. Vineg., 1554, in-4. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée.

Institution du père chrestien à ses enfants. Paris, 1563, in-4. Annexe : *Silv. Antoniano.* Tre libri dell' educàtione christiana dei figliuoli. Verona, 1584, in-4. — Reliure en maroquin vert.

James (Th.). Ecloga Oxonio-Cantabriensis. Londini, 1600, in-4. — Reliure en maroquin vert.

Girolamo. Istoria de Verona. Verona, 1596, 2 vol. in-4. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, filets.

Gerardo (Piet.). Vita et gesti d'Ezzelino terzo da Romano.

(Venet), 1544, in-4.— Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, filets.

Kuszewicz (S.). Narratio legationis Zbaravianæ et rerum apud Ottomanos anno 1622 gestarum. Dantisci, 1645, in-24. — Reliure en veau.

Franchi Conestaggio (Ieron. de). Dell' unione del regno di Portugallo alla corona di Castiglia istoria. Genova, 1585, in-4. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée.

Origine (dell') de' Barbari. Venetia, 1557, in-4. — Annexe : *Bardi* (Girol.). Vittoria navale ottenuta dalla republica venetiana, contra Otthone, figliuolo de Frederigo primo, imperatore. Venetia, 1584. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée.

AUX ARMES DE L'ÉVÊQUE DOM BÉARN TURGOT.

Baillet (Adr.). Histoire des demeslez du pape Boniface VIII avec Philippe le Bel. Paris, 1718, in-8. — Reliure en veau ancien. Les armes, en gravure, sont collées sur les feuillets de garde.

AUX ARMES DU VICOMTE BLONDEL DE VADENCOURT.

Adrichomius (Christ.). Theatrum terræ sanctæ et biblicarum historiarum. S. L. nec A., in-fol.—Reliure en veau ancien.

PAYS DIVERS.

AUX ARMES DE L'ÉLECTEUR AUGUSTE DE SAXE.

Monotessaron historiæ evangelicæ. Wittebergæ, 1566, in-4. — Reliure en bois et peau de truie. A côté de l'écusson se trouvent les lettres A. H. Z. S. K., c'est-à-dire August. Herzog zu Sachsen Kurfürst.

AUX ARMES DU PRINCE WOLF D'ANHALT-ZERBST.

Chrysostomus (S. Joannes). Opera. Basileæ, Froben., 1558, in-fol. — Reliure en bois recouverte de peau blanche gaufrée. Sous les armes de la maison anhaltine, il y a cette inscription : Ex testament. illustriss. princ. ac Dn. Dn.

Wolf, princ. Anhaltini ecclesiæ Servest, ad D. Barthole., 1568.

AUX ARMES DE CHARLES III, ROI DES DEUX-SICILES.

Bayardi (O.-A.). Prodromo della antichita d'Ercolana. Napoli, 1752, in-4. — Reliure en maroquin brun.

AUX ARMES DE LA VILLE D'AMSTERDAM.

Adagia Des. Erasmi et Adr. Junii. Francofurti, 1646, in-fol. — Reliure en parchemin.

AUX ARMES DE LA VILLE D'ANVERS.

Paris (J. de). Margaritha evangelica. Antverpiæ, 1657, in-4. — Reliure en veau ancien.

AUX ARMES DE LA VILLE DE LEYDE.

Pausanias. Græciæ descriptio cum notis Xylandri, Sylburgi et Kuhnii. Lipsiæ, 1696, in-fol. — Reliure en veau.

AUX ARMES DE LA FRISE.

Winsemius (P.). Historiarum ab excessu Caroli V per Frisiam gestarum, lib. III et IV. Franck., 1733, in-4. — Reliure en parchemin.

AUX ARMES DU CARDINAL ALBONI.

Vitale (F.-A.). Dissertazioni liturgiche. Roma, 1756, in-4. — Reliure en veau, tranche dorée.

AUX ARMES DU CARDINAL FRANC. BONCOMPAGNO.

Caccabi (J.-B.) Januarius, poema sacrum. Neapol., 1635. — Reliure en parchemin, filets, tranche dorée.

AUX ARMES DU CARDINAL LUDOVISIO, ARCHEVÊQUE DE BOLOGNE.

Du Rosier (Jo.). Bononiensium Bononia. Bononiæ, 1650. — Reliure en maroquin rouge, dentelles, tranche dorée.

AUX ARMES DU COMTE DE BRUHL.

D'Ebulo (Pet.). Carmen de motibus Siculis. Basileæ, 1746, in-4. — Reliure en veau.

AUX ARMES DU COMTE DE HOYM.

Cuspianus (Ivan.). De cæsaribus atque imp. Romanis. Francofurti, 1601, in-fol. — Reliure en parchemin.

Biblia, ed. Isid. Clario. Venetiis, apud Iuntas, 1564, in-fol. — Reliure en maroquin rouge, à filets.

Persii et *Juvenalis* satyræ. *Sulpiciæ* Satyra una. Parisiis, R. Stephanus, 1585, in-8. — Reliure en veau.

Martial d'Auvergne. Aresta amorum cum Symphoriani explanatione. Lugduni, 1523, in-4. — Reliure en veau.

AU TIMBRE DE L'ABBAYE D'ETTAL (Haute Bavière).

Schwarz (Ign.). Peripateticus nostri temporis, seu philosophus discursivus. P. II sive Macrocosmus. Ingolstadii, 1728, in-4, avec gravures. — Fort belle reliure en maroquin brun, couverte d'arabesques.

AUX ARMES DE FERD. DE FURSTENBERG, ÉVÊQUE DE PADERBORN.

Commirius (Joan.), soc. Jesu, Carminum libri tres. Parisiis, 1678, in-4. — Reliure en veau ancien.

AU CHIFFRE DE FUGGER.

Ortel (Hieronym.). Neuvermehrter Frauenzimmer-Spiegel aus Alt.-und Neuem-Testament, etc., verbessert durch M. Jacob Behme. Nürnberg, 1689, in-12, avec gravures. — Reliure en argent ciselé d'un travail fort remarquable. Sur le dos, on voit en relief les lettres F.F. croisées.

AUX ARMES DE HULTMANN ET DU COMTE DE SUCHTELEN.

Gringoire (Pierre). Contreditz du prince des sotz, dit Songecreux.

Pour euiter les abus de ce monde,
De Songecreux lisez les contredictz
Et retenez dessoubz pensee munde,
Ceulx de present et ceulx du temps iadis, etc.

On les vend a Paris en la grant salle du Palais, en la bou-

tique de Denys Ianot. A la fin, on lit : Fin des Contreditz du prince des sotz, autrement dit Songecreux, nouvellement imprimé a Paris le xxx[e] iour d'aoust M.D.XXXII. 189 ff. chiffrés. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée.

AUX ARMES DE CRATON DE KRAFTHEIM, CONSEILLER ET MÉDECIN DE L'EMPEREUR MAXIMILIEN II.

Borrhai (Mart.). In Mosem, divinum legislatorem, etc., commentarii. Basileæ, Oporin., S. A., in-fol. Ejusdem in Salamonis sacram concionem, etc. annotationes. Ibid, 1564, in-fol. — Reliure en peau de truie.

AUX ARMES DE SEEMANN DE MANGERN, CONSEILLER IMPÉRIAL ET ADMINISTRATEUR DU CANTON OB-DER-EMS.

Ortelius (Abr.). Synonymia geographica. Antverpiæ, 1578, in-4. — Reliure en parchemin.

AUX ARMES DE PARIS, COMTE DE WOLSCENSTEIN ET FROSTBURG.

Rader (Matth.). Bavaria sancta. Monachii, 1615, in-fol. avec gravures. — Reliure en veau.

AUX ARMES D'UFFENBACH.

Poggiana, ou la Vie, le caractère, les sentences et les bons mots de Pogge, Florentin, avec son histoire de la république de Florence. T. I et II. Amsterdam, 1720, in-8.— Reliure en veau.

Hübner (Joh.). Bibliotheca genealogica, d. i. Ein Verzeichniss aller alten und neuen genealogischen Bücher. — Hamburg, 1729. — Reliure en parchemin.

HENRI ET ROBERT ESTIENNE.

Ἀνθολογία, florilegium diversorum epigrammatum veterum. Henricus Stephanus excudebat, illustris viri Huldrichi Fuggeri typographus, 1566, in-fol. — Reliure en parchemin. — Ce volume porte la signature autographe de

Henri et de *Robert Estienne*, et les marges sont remplies de remarques manuscrites.

JOSEPH SCALIGER.

Scaligeri (J.-Cæs.) Poemata omnia. In bibliopolio Commeliano, 1600, in-8. — Reliure en parchemin. — Exemplaire donné par *Joseph Scaliger* à *Daniel Heinsius* avec cette inscription : « Ornatissimo et doctissimo juveni Danieli « Heynsio Jos. Scaliger, D. D. »

ALBERT FABRICIUS.

Les Auteurs en belle humeur, ouvrage d'esprit et divertissant, par M. G. (Guéret). Amsterdam, 1723, in-8. — Reliure en carton. — Signé par *Jo. Albert Fabricius*.

FR.-BEN. CARPZOW.

Mezler (Thom.). Epigrammata sacra. Friburgi, 1650, in-12. Annexes : 1° Ejusdem Periphrasis poetica Psalmorum. Ibid., 1651 ; 2° Ejusdem Odæum literatæ juventutis. Ibid., 1651 ; 3° Ejusdem De consolatione staurosophiæ. Constantiæ, 1650, in-12. — Relié en parchemin. — Signé *Fr.-Ben. Carpzow*, 1680.

ARMES INCONNUES.

Rubeis (Jac. de). Admiranda Romanarum antiquitatum ac veteris sculpturæ vestigia, etc., a P.-S. Bartolo delineata, et notis J.-P. Bellorii illustrata, etc., Romæ ad templum. Parisiis, S. A., in-fol. max. oblong. Ouvrage entièrement composé de gravures. — Reliure en veau. — Outre l'écusson sur les plats, on voit de petits écussons du Dauphin de France sur le dos de ce volume.

En terminant cet extrait, qu'il nous soit permis de jeter un coup d'œil rapide sur une autre collection de reliures remarquables qui fait suite à celle des exemplaires historiques de notre bibliothèque. On y trouve représentés tous les genres de reliure qui ont été en usage depuis le xve siècle. Ce sont d'abord les reliures monastiques en ais de chêne,

recouvertes de peau brune, garnies de bronze, et conservant encore un bout de la chaîne de fer qui les attachait jadis à leur pupitre; puis viennent, au XVIe siècle, les reliures allemandes en peau de truie, en parchemin avec des ornements imprimés en or, en veau blanc gaufré montrant un grand nombre de figures et de légendes, et les premiers maroquins françois (par exemple, une partie des livres du président de Thou); au XVIIe siècle, d'Allemagne, la reliure au vernis en parchemin uni, glissant comme une couleuvre, et la reliure protestante en feuillets de vélin arrachés aux missels des monastères sécularisés; de France, de fort élégants volumes en maroquin à la tranche dorée, ornés d'armoiries et parsemés de fleurs-de-lis, de chiffres ou de larmes; d'autres en veau uni (comme ceux de Fouquet); en basane (comme ceux de Séguier); en parchemin aux armoiries peintes, etc.; de Hollande, la reliure janséniste en peau de couleur sombre (parfois en peau de poisson), sans autre ornement que la tranche dorée, et ces parchemins gaufrés qui ont un attrait particulier par leur propreté exquise et leur solidité; d'Italie et d'Espagne, les reliures à la mauresque, en parchemin sans carton, qui se ferment par le moyen de petites courroies. Le XVIIIe et le XIXe siècle offrent des variétés plus ou moins curieuses sorties de presque toutes les villes principales de l'Europe et même de quelques endroits de l'Asie et de l'Amérique. La gloire des ateliers parisiens est dignement soutenue par les Bozérian, les Derôme, les Simier, les Lefebvre, les Thouvenin, les Lebrun, les Niedrée, les Andrieu et les Gruel. Ajoutons qu'un concours, auquel furent appelés récemment quinze des plus renommés relieurs de Saint-Pétersbourg, nous a procuré pour notre collection, au prix de près de 2,200 fr., une cinquantaine de volumes supérieurement bien reliés.

RODOLPHE MINZLOFF,

Conservateur de la bibliothèque impériale
de Saint-Pétersbourg.

LETTRE

DE LA DUCHESSE DOUAIRIÈRE DE GUISE,

SUR LA BATAILLE D'IVRY

(1590).

Il est aujourd'hui difficile de dire quelque chose de neuf sur cette bataille demeurée célèbre et l'une des plus importantes que Henri IV livra à la Ligue. Le hasard peut quelquefois faire mettre la main sur des documents restés oubliés au fond des provinces. C'est dans une exploration faite parmi les archives de Troyes que la lettre suivante a été trouvée parmi d'autres documents de la même époque.

On sait que les troupes de la Ligue furent, à Ivry, sinon anéanties, au moins considérablement diminuées par les suites d'un combat à outrance. Mayenne et les chefs de son armée avoient été forcés de prendre la fuite après une déroute complète, et Mayenne n'avoit trouvé son salut qu'en se réfugiant à Mantes, qui lui ouvrit ses portes.

L'effet produit par cette journée sur les Parisiens fut très-fâcheux à la *cause*. On craignoit une prochaine attaque de Henri IV sur Paris, attaque qui pouvoit compromettre le sort du parti des Guise, en raison de l'état d'approvisionnement de la ville et du défaut de ressources en armes et en munitions de guerre, comme en provisions de bouche. Un témoin oculaire dit que Paris ne possédoit qu'un canon en état de service, et des vivres pour quinze jours seulement.

A Paris, les chefs du parti prirent d'habiles précautions

pour annoncer au peuple, par les prédicateurs, la perte de la bataille du 14 mars 1590, et ceux-ci s'acquittèrent avec adresse de cette tâche difficile. Le bruit courut que le Béarnois avoit perdu beaucoup de monde et qu'il étoit blessé. On redoubla d'efforts pour maintenir la population de Paris sous l'autorité du duc de Mayenne. Enfin, Henri IV ne paroissant pas sous les murs de Paris, la crainte que causoit la perte de cette bataille s'effaça, et le résultat ne fut pas pour la Ligue aussi déplorable que ses partisans le redoutoient.

Si les hommes agissoient à cette époque, les femmes ne restoient pas inactives, et quelques-unes d'entre elles ne négligeoient point de se servir de leur influence pour faire prospérer les affaires du parti.

L'une de ces femmes, Catherine de Clèves (1), avoit toujours présente à l'esprit la mort de son mari, Henri de Guise, dit le Balafré, assassiné, pendant les états de Blois, par les ordres de Henri III. Aussi, la duchesse douairière de Guise mit-elle au service du parti toutes ses facultés et toute son activité, voulant par ce moyen venger la mort de son mari.

Au surlendemain de la bataille, et pendant que des courriers étoient expédiés à Rome et à Bruxelles, elle expédioit les siens en Champagne, province dont le gouvernement étoit aux mains des membres de sa famille et où leur influence étoit toute-puissante. Elle rendoit compte des événements aux fonctionnaires et prenoit des mesures pour que les habitants ne fussent pas circonvenus par des nouvelles de nature à jeter le découragement dans le parti et parmi les populations. Ce fut donc la duchesse de Guise qui, officiellement, annonça aux Troyens le résultat de la bataille d'Ivry, sous l'impression produite par les premières nouvelles de l'événement. Elle adressa sa lettre aux maire, échevins, et gens du conseil de la ville de Troyes.

(1) Elle étoit fille de François, sieur de Clèves, duc de Nevers, pair de France, et veuve en premières noces d'Antoine de Croy, prince de Partien, et en deuxièmes noces de Henri, duc de Guise.

Cette lettre est du 16 mars, datée de quatre heures après midi, c'est-à-dire du surlendemain de la bataille. Il faut bien le dire, ce bulletin de cette fameuse journée n'est pas, ainsi que beaucoup d'autres, de la plus entière exactitude. C'est un document de circonstance. La duchesse tend à laisser croire à la mort du roi de Navarre : bruit qui ne courut même pas sur le champ de bataille, bien que l'inquiétude s'y répandît pendant quelques instants sur la vie du roi. Elle dissimule la perte si grande supportée par la Ligue, en annonçant comme considérable celle du parti contraire. Mais enfin elle ne peut cacher que le champ de bataille soit resté à ses ennemis, et cet aveu suffisoit pour faire comprendre que cette lettre n'étoit pas un cri de victoire. Les recommandations faites aux habitants de Troyes témoignent hautement des craintes qui agitoient le parti. T. B.

Voici cette lettre :

« Messieurs, les forces venues de Flandres de la part du « roy d'Espaigne en noutre (*sic*) de deux mil chevaulx de « combat s'estans joincts à l'armée de monsieur de Mayne « dimanche dernier deux ou trois lieues audela de Mantes « du coste de Dreux, l'armée du roy de Navarre en estant « lors proche de deux ou trois lieues se sont veues de plus « pres, de sorte que le jour d'hier (1) sur les dix heures du « matin les deux armées sont venues aux mains y ayant « le roy de Navarre fait une grande perte de sa noblesse qui « l'assistoit deux fois aultant pour le moins que des nostres et « de personnes signalées dont l'on na encores entendu les « particularitez, la premiere nouvelle nestant venue que ce « matin environ les sept heures. Entre aultres lont tient, et « le bruit a tousjours continué jusques a maintenant, que le « roy de Navarre y est demeuré; toutes fois je ne le tiens pas

(1) Ici il y a erreur, volontaire ou involontaire. La date de la lettre étant du 16, et la bataille étant du 14, il falloit *avant-hier*. Plus loin, on lit : « La première nouvelle n'estant venue que ce matin. » L'erreur pourroit aussi porter sur sa date. Alors, au lieu du 16, cette lettre seroit du 15.

« pour bien asseuré, mais quant au marquis de Nesle Givry « et infinité de seigneurs et gentilshommes cela est sans « doubte; vray est que le champ leur est demeuré après l'a- « voir cherement acheplé, monsieur de Mayne et les autres « princes et seigneurs de nostre party sestant retirez a « Mantes sains et saulves, grace a Dieu, avec fort peu de « perte, de maniere quils sont quasi tous ralliez pour retour- « ner au combat. De quoy jay voulu vous donner advis affin « que si lon vous vouloit persuader aultre chose vous ny ad- « joustiez foy, estant les choses passées de la façon que je « vous escript, et continueray de mander ce qui succedera. « Ce pendant ce ne sera que bien faict davoir lœil et prendre « garde a vostre conservation sans prendre estonnement des « faulx bruictz et artifices dont lon pourroit user pour y par- « venir vous tenans asseurez que je ne manqueray vous tenir « adverty de ce qui surviendra, et donneray ordre sil mest « possible que M. de Saint-Paul sera bien tost a vous pour « vostre seureté et du plat pays de vostre province, lui faisant « presentement une despesche a ceste fin estant bien d'advis « que de vostre part vous y envoyez affin quil ne puisse estre « diverty et sur lasseurement que jay vous nobmettrez rien « de ce qui regarde vostre seureté et conservation. Je ne « mextendray pour ceste heure davantaige que pour prier « Dieu vous avoir, messieurs, en sa tressaincte et digne « garde. De Paris, ce jeudy XVI[e] mars 1590 a quatre heures « après midy.

« Votre tresaffectionnée et meilleure amye (1),

« KATHRINE DE CLÈVES (2). »

(1) Ces mots sont écrits par la duchesse de Guise.

(2) Original conservé aux archives municipales de Troyes.

Cette lettre étoit fermée par deux cachets de cire rouge. Ces cachets ont pour empreintes une femme assise et enveloppée de draperies, et martelant sur une enclume le fer d'une flèche. Ce cachet symbolique rappelleroit la vengeance que Catherine de Clèves poursuivit pendant longtemps contre les auteurs dn meurtre de son mari.

RECTIFICATION

D'UN FAIT CONCERNANT UN VOLUME TRÈS-RARE

IMPRIMÉ AU XV° SIÈCLE.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Dans un catalogue (le n° 61) publié récemment par la maison Ascher et compagnie, de Berlin, je suis pris à partie d'une façon assez singulière, et dans des termes qui ne sont rien moins que polis. Je viens vous demander la permission de répondre quelques mots.

Pour qu'on ne m'accuse pas d'atténuer les arguments de mon adversaire, je transcris fidèlement ici la note du catalogue en question avec ses germanismes :

« 766. LUDOVICUS DE ROMA (PONTANUS). Singularia de Urbe.— Pii II, pontif. max., de mulierib. prauis, etc., fol., absque ulla nota. 59 ff. y compris 1 f. blanc. (*Manque le dernier feuillet; plusieurs en sont tachés, et aux trois derniers manque un coin de marge. L'exempl. est d'ailleurs très-grand de marges.*)

« Ce livre singulier, et de la plus grande rareté, est un des premiers produits de l'imprimerie que plusieurs bibliographes, trompés par les irrégularités et la grossièreté des caractères, ont eu l'absurdité de faire passer pour un produit xylographique. — Le volume renferme deux espèces de caractères, dont l'une a été employée pour le Ludovicus et l'autre pour les divers traités qui forment la seconde partie du livre, commençant par le traité de Pie II. C'est cette circonstance qui a donné lieu à des controverses sur l'origine typographique du livre. Frappé par la parfaite diversité des deux espèces de caractères, l'on a cru reconnoitre dans les deux parties rapportées, deux livres différents sortis des presses de deux diffé-

rents imprimeurs. Un coup d'œil sur le livre même réfute cette opinion, opinion qui n'a pu naître que par suite d'un examen très-superficiel. Dans notre exemplaire les traités qui suivent le Ludovicus commencent au verso de la même feuille, sur le recto de laquelle finit le Ludovicus, — certainement la meilleure preuve que les deux traités ne peuvent qu'appartenir au même imprimeur. En même temps, cette circonstance fournit la clef pour reconnoître l'origine typographique du livre. Les caractères employés pour le Ludovicus sont ceux qu'on rencontre dans un Donat, dont la Bibliothèque Impér. à Paris possède un fragment de 4 ff., fragment qui a été décrit de *Van Praet* (Voy. ses *Vélins du Roi*, sous le nº 12), et dont M. Bernard (De l'origine et des débuts de l'imprimerie, vol. I) a donné un fac-simile. M. Bernard, en parlant de ce Donat, remarque « qu'il soit « bien certainement un des premiers produits de l'imprimerie, » et plus loin il avance l'hypothèse qu'il pourroit appartenir aux presses de Gutenberg; mais il nous laisse dans une parfaite ignorance sur les raisons qui puissent servir d'appui à cette opinion singulière, qui n'est certainement qu'une hypothèse très-vague. Un coup d'œil sur le livre que nous venons de rapporter auroit préservé M. Bernard de cette grosse erreur, puisque les caractères employés pour le Pie II, etc., ne sont pas d'autres que ceux qui ont servi à l'impression d'une édition du Speculum humanae salvationis, qui est incontestablement d'origine hollandaise, — ce qui saute aux yeux en comparant avec ce Speculum très-connu le fac-simile d'une page du Pie II qu'a donné M. Holtrop dans le 3me cahier des « Monumens « typographiques des Pays-Bas. »

« Il est donc évident que le Ludovicus de Roma, ainsi que le Pie II qui l'accompagne, soient un des premiers produits d'une presse des Pays-Bas.

« On ne connoît que trois exemplaires de ce précieux monument typographique : l'un est celui que possède M. J. Enschedé à Harlem, les deux autres se trouvent en Angleterre : l'un au Musée Britan., l'autre dans la bibliothèque de lord Spencer. »

Je crains bien, en vérité, que le rédacteur de cette note ne soit pas plus fort en typographie qu'en langue françoise. Je ne relèverai pas les barbarismes qu'il m'attribue généreusement dans la prétendue citation qu'il fait de mon livre ; mais je ne puis laisser passer sans réponse l'assertion que j'aurois attribué une impression à Gutenberg sans en donner aucune raison. Voici ce que je dis, t. Ier, p. 153, de mon livre sur l'Origine de l'imprimerie, en parlant des travaux de Gutenberg à Strasbourg :

« Quant à moi, je crois que l'imperfection des premiers

caractères de Gutenberg, qui étoient sans doute entièrement en plomb, et durent s'user dès les premières feuilles tirées, ne lui permirent pas de réaliser son plan. Toutefois, s'il falloit absolument lui attribuer un livre, j'en connois un qui conviendroit parfaitement à ce système, tant à cause de la forme et de la force du caractère, qui se rapproche beaucoup de celui de la Bible de quarante-deux lignes, que Gutenberg a imprimée quelques années après à Mayence, que par l'imperfection de l'exécution, qui dénote certainement un apprentissage : c'est un *Donat* décrit par Van Praet, sous le nº 12 de ses *Vélins du roi*, et que ce bibliophile, suivant l'usage, dit être en caractères mobiles de bois. Van Praet ne se seroit pas ainsi trompé s'il eût été un peu plus familier avec les travaux typographiques. Tout grossier qu'il est, ce *Donat* conserve une précision qui ne permet pas de douter qu'il n'ait été exécuté en caractères mobiles de fonte. Il suffit pour s'en convaincre de comparer entre elles certaines lettres. Il y a un type surtout qui est très-remarquable, c'est un groupe composé d'un *i* et de deux *s* longues. La forme disgracieuse des lettres de ce groupe, qui revient fort souvent dans la même page, est constamment la même.... Je ferai remarquer que le format in-quarto (de ce livre) s'accorde parfaitement avec ce qu'on lit dans le procès (de Strasbourg), où il est souvent question des quatre pièces qui se trouvoient sur la presse lors de la mort d'André Dritzehen.... »

J'en appelle à tout homme de sens, est-il permis de dire que je ne donne point de raisons de mon opinion ? C'est, au contraire, l'auteur de la note qui ne donne pas de raisons de la sienne, en affirmant que les caractères du *Ludovicus* sont les mêmes que ceux du *Donat* dont j'ai produit un *fac-simile*. Je puis garantir qu'il n'y a aucun rapport entre l'un et l'autre. Son assertion n'est pas plus fondée à l'égard des caractères du traité de Pie II, qui ne seroient autres, suivant lui, que ceux qui ont servi à l'impression d'une édition du *Speculum*. Tout cela prouve que l'auteur n'a vu ni notre *Donat* ni le

Speculum. Aû milieu de son amphigouri germanique, je n'ai pu deviner de quelle *grosse erreur* un simple coup d'œil jeté sur son livre m'auroit préservé ; mais je puis lui garantir que si je ne connois pas son volume incomplet, taché, etc., du moins j'ai vu et étudié avec beaucoup de soin, à Haarlem, en 1850, le magnifique exemplaire de MM. Enschedé. Je l'ai même décrit dans mon *Archéologie typographique*, renfermant le récit des voyages que j'ai accomplis en Europe dans l'intérêt de mon *Histoire de l'imprimerie*. Voici ce que j'en dis, page 17 :

« 3° Mais le volume le plus curieux de la bibliothèque de MM. Enschedé est sans doute celui qui commence par le traité intitulé *De singularibus Ludovici de Roma*, et qui finit par celui intitulé *De mulieribus pravis*, etc., *Pii secundi, pontificis maximi....* Voici quelle est sa distribution : *Prefatio in Singularibus*, 2 pages 5 lignes ; suit le titre du *Prologue*, et 20 lignes de texte, en tout 26 lignes, nombre exact des pages entières. L'ouvrage de *Ludovicus de Roma* commence à la 5e page, et s'étend sur tout le premier cahier, composé de 8 feuilles ; sur le second, composé de 14, et sur la première page du troisième, composé comme le premier de 8 feuilles. C'est à la seconde page seulement de ce troisième cahier que commence l'ouvrage du pape Pie II, qui termine le volume. La hauteur des pages de ce dernier ouvrage est beaucoup plus considérable, quoique la justification en soit plus courte. Comme il est en vers, cette dernière paroît encore plus exiguë qu'elle ne l'est en effet, du moins dans les pages où on n'a pas fait suivre les vers.

« *Ludov. de Roma*, 26 lignes,	hauteur . . .	18c	5m
	largeur . . .	12	3
« *Pius secundus*, 34 lignes,	hauteur . . .	21	0
	largeur . . .	10	5

« Comme on voit, ces deux ouvrages sont imprimés en caractères différents (ceux du second sont plus petits que ceux

du premier) ; mais ils ont certainement été imprimés à la même époque et dans la même imprimerie, puisque l'un finit et l'autre commence sur un même feuillet. Le livre ne porte aucun indice typographique, ni folios, ni réclames, ni nom de lieu d'impression, ni nom d'imprimeur. Le dernier opuscule a aussi été imprimé séparément avec le même caractère, car on en a plusieurs exemplaires détachés. La bibliothèque de la Haye possède celui qui a appartenu à Otley. Voir sur toute cette question le tome Ier de mon livre, p. 108 et suivantes. »

Est-il possible d'être plus précis que cela, et m'accusera-t-on encore de n'avoir pas jeté un coup d'œil sur ce livre?

Et maintenant je me résume en deux mots : les assertions du rédacteur du catalogue du libraire Asher sont dénuées de tout fondement, et le livre en question est bien loin d'être un des premiers produits de l'imprimerie ; pour moi, il ne me paroît pas être antérieur à l'année 1480.

Paris, le 26 octobre 1858.

AUG. BERNARD.

ANALECTA-BIBLION

I.

LA CŌFESSION FRERE OLIVIER MAILLARD.

LA CONFESSIŌ GENERALE DE FRERE OLIVIER MAILLART.

Olivier Maillard, né en Bretagne, au xve siècle, devint docteur en Sorbonne, puis professeur de théologie dans l'ordre des Frères mineurs, prédicateur de Louis XI et du duc de Bourgogne. Sa mort arriva près de Toulouse, le 13 juin 1502. Un seul fait fera juger de la hardiesse de sa parole. Ayant lancé quelques traits piquants contre le roi, ce prince le menaça de le faire jeter à l'eau, à quoi le bon frère répondit naïvement : *Le roi est le maître; mais dites-lui que je serai plutôt au paradis par eau, qu'il n'y arrivera avec ses chevaux de poste.*

Entre autres sermons par lui prononcés, on cite :

Passio D. N. J. C. alterum opus quadragesimale bipartitum.
Passio D. N. J. C. 1515, 1518.

De son côté, l'abbé de La Bouderie a imprimé :

Sermon de F. Olivier Maillard, prêché à Bruges en 1500, et autres pièces du même auteur. 1826.

La *Confessiō generale de frere Oliuier Maillart* a paru à Lyon, en 1526, in-8, goth. Peignot l'a réimprimée en 1828, avec une notice sur la vie de l'auteur.

Les deux opuscules d'Olivier Maillard, formant le titre de cet article, se trouvent à peu près perdus dans un volume petit in-4, renfermant en tout dix ouvrages divers, de la bibliothèque

de Chartres ; il est inscrit sous le nº 6,277-32 D. Ce livre a appartenu au monastère de Saint-Jean. (*Ex libris S. Joannis Carnotensis.*) Il fut aussi la propriété du *frère* Jean Gallot.

La *Cōfession* forme un cahier de 15 feuillets, dont 14 petit in-4 de texte, gothique. Chaque page est encadrée par un trait rouge. La *Cōfession* finit ainsi :

Qui ces cōmandemēs scaura : et les gardera en sa vie.
La ioye de paradis aura : avec Dieu en sa compagnie.
Quicōques les trespassera : sis nen fait digne penitence,
Du feu denfer dāne sera : sans iamais auoir allegeance.

Cy fine la confession frere Oliuier Maillard.

Le premier feuillet sert de titre. Il contient le monogramme d'*Olivier.*

Quant à la *Confessiō generale du frere Oliuier Maillart,* elle forme un cahier de même format que le précédent (20 cent. de haut, 14 de large), de 11 pages dont 10 de texte en forts caractères gothiques. Elle se termine ainsi :

Vray Dieu en qui ie croy,
Je me recommande a toy.
Faiz moy viure et mourir en la foy
Que saincte Eglise tient de toy,
Et me garde par ta bonte
De mourir en pechie mortel.
Amen.

Le premier feuillet contient le titre. Au-dessous se trouve une gravure sur bois représentant N.-S. crucifié, à sa droite les saintes femmes, à sa gauche des gardes.

Une remarque commune à ces deux opuscules, c'est qu'ils ne portent pas de date, ni l'indication de l'imprimeur ou du lieu où ils ont été imprimés. Quoique se ressemblant par le titre (à

l'exception de deux mots), ce sont deux ouvrages *différents* l'un de l'autre.

Nous les croyons assez rares pour être signalés à l'attention des bibliophiles.

DOUBLET DE BOISTHIBAULT.

LE PUTANISME, OU LA CONFRÉRIE DES PUTAINS DE ROME, assemblées en conclave pour l'élection d'un nouveau Pape. Avec un dialogue de Pasquin et de Marforio sur le mesme sujet. Satyre comique de Baltasar Sultanini Bressan. Nouvelle édition, reveue, corrigée et augmentée d'un Entretien intitulé *Le nouveau Parloir des Nonains.* Traduit de l'italien. *A Cologne* (Holl.), 1669, petit in-12 de 6 feuillets prélim. et 255 pp. de texte.

Edition plus complète que celles de Cologne, sans date, et Cologne, 1670, qui ne contiennent pas *le nouveau Parloir des Nonains.* On peut s'étonner que cette satire, dirigée contre les religieuses et les moines, n'ait pas été reproduite avec *le Putanisme,* dans une édition postérieure à 1669, époque de la publication de la traduction françoise du *Parloir;* mais ce retranchement s'explique jusqu'à un certain point, si l'on considère que cet ouvrage ne censure ni les mêmes hommes ni les mêmes choses que *le Putanisme.* Quoi qu'il en soit, cette lacune est un fait positif, car le titre de 1670 ne mentionne pas *le Parloir,* et celui-ci manque à tous les exemplaires décrits ou signalés de cette édition, qui ne contient qu'une partie de la copie de 1669 et finit avec le *Dialogue de Pasquin et de Marforio,* terminé dans ces deux éditions à la page 144, y compris les deux sonnets d'après celle sans date. Du reste, voici le titre exact de la copie de 1670 :

Le Putanisme... (comme à l'édition de 1669), satyre comique de Baltasar Sultanini Bressan, reveue et corrigée de nouveau.

Traduit de l'italien. *A Cologne* (Holl.), 1670, petit in-12 de VI feuillets prélim. et 144 pp. de texte.

L'édition suivante paroît être la première de cette traduction françoise :

Le Putanisme de Rome, ou le Conclave général des Putains de cette Cour, pour l'élection d'un nouveau Pontife. Traduction libre de l'italien. *A Cologne* (Holl., à la sphère), sans date, petit in-12 de 4 feuillets prélim. et 132 pp. de texte.

Il est à remarquer que cette édition, pas plus que les textes italiens, ne donne *l'Épistre dédicatoire à mesdames les Femmes d'honneur, et aux Nonains qui sont filles de bien*, laquelle se trouve dans les deux autres éditions de la traduction françoise. Le *Dialogue de Pasquin et de Marforio* y est également moins complet : on y chercheroit vainement ce que contient l'édition de 1669, à partir de la ligne 27 de la page 123, jusqu'à la fin de ce *Dialogue*, page 143. Il faut dire aussi qu'une lacune, provenant de faute typographique, a tronqué le texte de la page 81 de l'édition de 1669, de sorte que *Pasquin* ne répond pas à *Marforio*. Voici comme le passage doit être restitué pour qu'il soit compréhensible :

Ligne 23. *Marforio*. Si ce sont là toutes leurs raisons, elles ne parviendront jamais à ce but-là de pouvoir créer le Pape.

Pasquin. Ce n'est encore rien que cela, elles en ont une infinité d'autres....

Quant au *Putanisme*, c'est une traduction libre de l'italien qui, sauf quelques variantes insignifiantes, est reproduite dans toutes les éditions. Celle du *Parloir* est loin d'être fidèle et littérale.

Les textes originaux de ces écrits satiriques ont été publiés plusieurs fois. On peut citer :

Il Puttanismo romano : ó vero Conclave generale delle Puttane della Corte; per l'elettione del nuovo Pontifice. (*Holl.*), 1668, petit in-12 de 130 pp.

— Il Puttanismo.... (*Holl.*), 1668, petit in-12.

— Il Puttanismo.... *Senza anno* (*Holl.*), petit in-12 de 240 pp.

Il Puttanismo moderno, con il novissimo Parlatorio delle monache. *Londra* (Geneva), 1669, pet. in-12.

Il Puttanismo moderno, con il novissimo Parlatorio delle monache, operetta piacevole e curiosa. *Senza luogo* (au titre du second ouvrage), *nuovamente ristampata in questo anno* 1677, petit in-12.

Il Parlatorio delle Monache. *Nella stamparia de Pasquino* (*Holl.*), 1650, petit in-12 de 67 pp.

Édition avec l'écu de France sur le titre.

Bien moins complète que *Il novissimo Parlatorio* publié en 1669, et réimprimé en 1677 à la suite de *Il Puttanismo moderno*, elle ne contient que quatre *fenestres*, ou dialogues qui, au nombre de neuf dans *le nouveau Parloir des Nonains*, 1669, y sont numérotés 2, 3, 4 et 5. Le premier de ces quatre dialogues est traduit presque littéralement; le second ne reproduit pas deux sonnets italiens, ni les parties du dialogue qui s'y rattachent; le troisième (il s'agit toujours de la traduction françoise) abrége sensiblement la lettre que Jerosme remet à sœur Marce pour sœur Sainte. Enfin le quatrième, qui a été en grande partie remanié par le traducteur, ne donne pas l'aventure d'une courtisane qui, visitée par deux de ses amants, éconduit habilement l'un pour s'ébattre avec l'autre. Cette narration est remplacée par une lettre en vers qu'un moine, d'une conduite fort peu édifiante, écrit à un ami sur la manière dont il passoit son temps dans une localité où il étoit allé prêcher le carême. Ce qui suit après cette lecture n'est pas dans le texte italien. Il y est question de l'Arétin, et ce qu'on en dit a quelque analogie avec ce qu'on lit à ce sujet dans le second dialogue de l'édition italienne de 1650.

Du reste, d'autres différences aussi sensibles, des remanie-

ments aussi radicaux existent entre *le nouveau Parloir des Nonains* et le texte italien de 1677. Par exemple, dans la *finestra ottava* (p. 317 et suiv.), le confesseur extraordinaire explique à sœur Dorothée les *Dubbi lussuriosi* de l'Arétin, quand, dans la *cinquième fenestre* de la traduction, on présente cette particularité sous un point de vue différent.

Toutes ces éditions, comme celles de la traduction françoise, ont certainement été imprimées en Hollande; mais il est fort douteux qu'elles soient sorties des presses des Elsevier, bien qu'on en rattache quelques-unes à la collection des livres publiés par ces imprimeurs célèbres.

Avant de terminer, nous donnerons un exposé succinct du contenu de ces ouvrages peu connus.

L'auteur du *Put....* suppose, dans cette satire, que le Pape Alexandre VII est à l'article de la mort. Les courtisanes de Rome, délaissées depuis longtemps par suite des mœurs détestables des membres du sacré Collége et de leur chef, s'assemblent sous la présidence de la reine Christine de Suède pour élire un pape qui, goûtant davantage leurs charmes, les remette en faveur. Les raisons qu'on fait valoir pour les candidats proposés donnent une triste opinion de leur vie privée et sont loin d'être édifiantes. La discussion est entremêlée des plaintes et doléances de ces pauvres courtisanes, à propos des outrages qu'elles sont dans la nécessité de subir de la part de ceux qui les fréquentent. En définitive, tous ces colloques n'aboutissent à rien et l'on se sépare en apprenant, contre toute attente, que le Pape va mieux.

Le *Dialogue de Pasquin et de Marforio* a pour but de divulguer le mal causé par la cupidité et les dilapidations incessantes des neveux des Papes. Les mœurs soi-disant infâmes du clergé romain y sont vertement censurées à propos des courtisanes, qu'on prétend être moins dévergondées que les dames de Rome. On y raconte ce qui s'est passé au conclave féminin, et c'est une occasion pour flétrir de nouveau la conduite du Pape

et de certains prélats. Il y a, on doit le croire, bien des calomnies dans tout cela; mais on ne peut disconvenir que pour les débiter l'auteur fait parfois preuve d'esprit et d'imagination.

Le Parloir des Nonains est une satire violente contre les religieuses et les moines. Ce qu'en dit l'auteur démontre que la concorde, la paix du cœur et la chasteté ne faisoient pas alors ordinaire séjour aux couvents. Dans ces conversations, qui ont lieu au parloir, il se passe d'étranges choses qu'il faut taire ici. La *troisième fenestre* donne la mesure des libertés que, suivant l'auteur, certains visiteurs y prenoient avec les nonnes. Dans la *cinquième fenestre* il y est dit que, *deux ou trois fois la semaine, la mère abbesse étudie avec le père confesseur extraordinaire les œuvres d'Arétin,* et qu'*ils s'entretiennent le plus souvent sur la Put.... errante et sur la Philippotte avec la Nanne.*

Si, comme on le suppose, le *Put....* et le *Dialogue de Pasquin et de Marforio* sont l'œuvre de Gregorio Leti, il ne faut pas s'étonner d'y trouver tant de fiel, tant d'invectives, puisqu'en haine de la cour de Rome Leti abjura le catholicisme pour se faire protestant.

GUST. AVENTIN.

ANALECTA - BIBLION

II

PUBLICATIONS NOUVELLES.

RECHERCHES HISTORIQUES ET CRITIQUES sur le véritable auteur du livre de l'Imitation de Jésus-Christ, par Mgr J.-B. Malou, Évêque de Bruges. *Paris et Tournay, Casterman*, 1858, in-8°.

Une des plus célèbres querelles littéraires dont l'histoire fasse mention est celle qui éclata entre les religieux Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur et les chanoines réguliers, sur le nom du véritable auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ.*

Plusieurs grands écrivains, dont l'opinion mérite crédit, ont dit de ce livre qu'il étoit le plus beau qui fût sorti d'un cœur chrétien, et Luther ne plaçoit au-dessus que les *Confessions* de saint Augustin, sans doute à cause de la passion tout humaine qu'on y sent palpiter à chaque page.

Dès l'année 1617, on vit paroître un ouvrage de Héribert Rosweide attribuant l'*Imitation* à Thomas à Kempis ; ce fut là le signal du combat. Le P. Constantin Cayetan essaya de détruire les arguments du premier dans un « Traité apologétique pour Jean Gersen, auteur de l'*Imitation de J.-C.* »

Walgrane et Thomas Care, religieux anglois ; Simon, le P. de Boissy, dom Tarisse, le P. Fronteau, le P. Quatremaire, le P. Mabillon, Gabriel Naudé, et plusieurs autres, se lan-

cèrent à corps perdu dans le débat, et quelques-uns d'entre eux l'envenimèrent au point d'y introduire l'injure et les invectives les plus sanglantes.

En 1652, le Parlement intervint dans la querelle, par une ordonnance qui tranchoit la question en faveur des Chanoines réguliers et de Thomas à Kempis, et défendoit aux Bénédictins de mettre le nom de Jean Gersen sur le titre des éditions qu'ils pourroient donner, subsidiairement.

La question ne fut pas tranchée par cette ordonnance, qu'on disoit d'ailleurs surprise au Parlement par les Génovéfains; elle fut examinée à nouveau. Des chartistes éminents versés dans la connoissance des manuscrits, MM. Ducange, Baluze, Cotelier, de Launoi, Lecointe, etc., à qui nous devons la création d'une science nouvelle, la diplomatique, étudièrent les manuscrits des Bénédictins et en attestèrent l'authenticité. L'ordonnance de 1652 fut alors rapportée, et les Bénédictins demeurèrent en possession de publier l'*Imitation* sous le nom de Jean Gersen.

Dom Vincent Thuillier a donné, en tête des Œuvres posthumes des Pères Mabillon et Ruinart, une curieuse relation de cette singulière contestation.

Malgré le nombre et le poids des ouvrages que les prétentions des Bénédictins produisirent en faveur de Gersen, malgré l'introduction dans le débat d'un nouveau concurrent, Jean Gerson, la victoire semble être restée définitivement à Thomas à Kempis : victoire singulière qui, après avoir mis à néant des droits consacrés, ou du moins réputés tels par des preuves écrites, laisse la propriété de l'œuvre immortelle à un écrivain dont le vrai nom est demeuré enfoui dans les ténèbres de l'oubli, puisque *à Kempis* n'est que la désignation du lieu de naissance (Kempen, diocèse de Cologne) de l'auteur supposé de l'*Imitation de J.-C.*

Après deux cent quarante ans de recherches et de controverses, après que la découverte de nouveaux manuscrits a donné lieu à des critiques peu sérieux ou taquins d'imputer

ce chef-d'œuvre à de simples copistes, tels que Conrad Obersberg, George de Gottingen ou même Louis Dumont de Paris, Mgr J.-B. Malou a repris l'affaire en mains, et, remontant à l'origine du débat, il a rassemblé et classé méthodiquement les arguments et les preuves, afin de les examiner contradictoirement et simultanément.

Après un travail long et consciencieux, dans le but d'établir, sans parti pris, les droits de chacun, l'auteur de ce nouveau travail a réuni les preuves contraires, et, de la comparaison minutieuse des unes et des autres de ces pièces, il a procédé par voie d'élimination au choix du véritable auteur. Thomas à Kempis seroit de nouveau demeuré vainqueur à la suite de ces épreuves très-sérieuses, sinon tout à fait concluantes.

Le travail de Mgr J.-B. Malou est une de ces entreprises que peuvent seuls faire tenter l'amour des lettres et le culte de la vérité, et il sera lu par tous ceux qui prennent goût à ces recherches historiques et littéraires, si fécondes en faits nouveaux, qui forment l'objet de prédilection des études modernes.

SATYRES CHRESTIENES DE LA CUISINE PAPALE, imprimé par Conrad Badius, 1560. Réimpression à petit nombre faite en fac-simile, par M. Gustave Revilliod, de Genève.

Les *Satyres chrestiennes de la cuisine papale* ont été attribuées au célèbre et éloquent Pierre Viret, une des colonnes du calvinisme. Comme on n'a point de preuves bien positives de cette paternité, c'est probablement de la formule même du titre qu'on a déduit cette supposition, par analogie avec la *Physique papale* et la *Nécromancie papale*, dont il est l'auteur avéré.

Ch. Nodier, sans entrer dans les explications qu'une pareille assertion sembloit nécessiter, s'est contenté de dire

que l'ouvrage imprimé par Conrad Badius pourroit bien être de Badius lui même.

Quoi qu'il en soit, la *Satyre chrestienne* étoit devenue de toute rareté et on la voit toujours atteindre dans les ventes un prix assez élevé. Elle s'est vendue 83 fr., en 1811, à la vente d'Ourches, et 56 fr., en 1845, à la vente de Ch. Nodier.

Sa grande rareté provient de ce qu'elle a souvent servi d'aliment aux *auto-da-fe* ordonnés par les évêques ou spontanément exécutés par des prêtres ou des religieux jaloux d'effacer jusqu'au souvenir de cette *œuvre d'iniquité*. En effet, la *Satyre chrestienne* est une des productions les plus scandaleuses de la poésie françoise.

Le duc de La Vallière, qui l'a classée dans le théâtre françois à cause du « colloque duquel sont interlocuteurs : Monsieur nostre maistre Friquandouille, frère Thibaud et Messire Nicaise, » dit de cette pièce qu'elle est « si scandaleuse qu'il n'ose en donner l'extrait ». M. Viollet-Leduc, un peu moins scrupuleux, en donne une courte citation qu'il termine par cette observation : « Je porte le défi à l'incrédule le plus déhonté de lire ces huit abominables satires sans sentir son cœur se soulever. Et quel style ! » Ces derniers mots suffiroient pour démontrer que Pierre Viret ne sauroit être l'auteur des *Satyres chrestiennes*; en effet, Viret étoit un des écrivains les plus corrects, les plus incisifs, les plus élégants de ce siècle où le style cherchoit ses inspirations et ses règles dans la plus pure fleur des lettres grecques et latines. D'ailleurs, à la date à laquelle les *Satyres chrestiennes* virent le jour à Genève, Pierre Viret étoit ministre à Pau, au service de la reine Jeanne, et il est peu probable qu'éloigné comme il l'étoit des luttes dont Genève se faisoit le théâtre, il y eût pris une part aussi active et agressive que celle qui semble appartenir à l'auteur de ces vers.

En réimprimant l'édition de 1560, M. Gustave Revilliod ne paroît pas avoir eu d'autre but que de reproduire, avec l'exactitude du *fac-simile*, une production typographique dont l'imprimerie genevoise s'honore.

Si M. Revilliod n'avoit pas d'autre motif de réimprimer cette pièce, que celui de remettre dans la circulation quelques exemplaires d'un livre rare, exemplaires dignes de remplacer ceux que le temps et les haines religieuses ont détruits, il a parfaitement atteint le but; mais il ne nous semble pas que cela suffise aujourd'hui, et nous aurions voulu que ce jeune enthousiaste des vieilles imprimeries pensât un peu à la question historique et littéraire, qu'il importoit de tirer au clair, surtout en ce qui concerne le véritable auteur des *Satyres chrestiennes de la cuisine papale*. L'époque stérile du système de l'art pour l'art est passée.

FROISSARD, étude littéraire sur le XVIe siècle, par M. Kervyn de Lettenhove. *Paris*, 1857, 2 vol. in-12.

« Froissard est un ami franc, sincère, naïf, qui *s'accointe* avec vous aussi *courtoisement*, aussi *amiablement* qu'avec les hommes de son temps. Vous l'avez appelé pour vous instruire, il vous charme, vous réjouit et vous amuse. »

Froissard a un autre et grand mérite : il a créé une école historique; il a introduit dans la chronique, jusqu'alors froide et compassée, l'élément personnel, l'impression de l'auteur en présence des faits, le pittoresque dans le récit, tout enfin ce qui donne à l'histoire le mouvement, la couleur et la teinte philosophique qui lui conviennent.

M. Kervyn, mis en possession d'un tel sujet, n'a eu garde de l'effleurer sans y puiser à pleines mains les trésors qu'il cache au vulgaire. Il s'y est jeté à corps perdu, et, suivant Froissard, du berceau à la tombe il l'a *pourtraict* au naturel, dans toutes les circonstances de la vie, non sans essayer de signaler, chercheur intelligent, l'influence du père de l'histoire moderne sur le siècle littéraire qui alloit s'ouvrir, et ses relations avec les écrivains de son temps : Guillaume de Machault, Pétrarque, Chaucer, Gerson, Christine de Pisan, etc.

Cette étude, couronnée d'abord par l'Académie françoise, a été refondue telle que l'auteur nous la présente aujourd'hui, et augmentée de notes et d'observations d'un vif intérêt.

Les patientes recherches de M. Lettenhove lui ont procuré la découverte de deux grands poëmes de Froissard, dont rien ne faisoit supposer l'existence, quoiqu'on eût de lui de charmantes et faciles poésies. *La Court de May* et le *Trésor amoureux*, enfouis dans les manuscrits de la bibliothèque de Bourgogne, ont permis à M. Kervyn de Lettenhove de compléter, par un intéressant épisode, l'étude littéraire qu'il avoit accomplie avec un véritable talent d'historien et d'écrivain.

Il y a dans ces deux volumes bien remplis, et que le lecteur trouve cependant trop courts, beaucoup à apprendre et plus encore à prendre. A. DE L.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS
BIBLIOGRAPHIQUES.

Tout le monde a entendu parler de la Bible de Maï. Ce savant cardinal, auquel on doit l'exhumation de *la République* de Cicéron, que l'on croyoit perdue, livre qui a été reconnu pour un des plus beaux de ce grand homme, avoit aussi trouvé le manuscrit d'une Bible apporté d'Orient au VIe siècle.

Il résolut de la livrer à l'impression; mais, quand elle fut imprimée, par ordre de Léon XII, elle fut mise au pilon : on allégua pour motif des fautes d'impression, bien que le docte Maï eût revu les épreuves.

Voici la cause de cela. Les Septante, dans la traduction qu'ils avoient faite des livres juifs envoyés par le roi de Jérusalem à Ptolémée Philadelphe, qui en vouloit enrichir la bibliothèque d'Alexandrie, avoit commis certaines erreurs. Ces erreurs se reproduisirent dans la version latine de la Vulgate, et certaines cérémonies, certains rites de l'Église sont basés sur ces erreurs.

Le manuscrit de Maï n'avoit pas ces erreurs : aussi la congrégation des livres s'empressa-t-elle de déférer la chose au pape Léon XII, qui ordonna la destruction de l'édition. Dans l'édition faite dernièrement, sous prétexte que des fragments manquoient au manuscrit, on a changé les premiers chapitres de la Genèse et quelques autres passages peu conformes à l'orthodoxie de l'Église.

Mais, soit qu'un exemplaire ait été sauvé de la destruction sous Léon XII, soit qu'un érudit soit allé à la bibliothèque Vaticane copier le manuscrit du VIe siècle, on a commencé à publier à Genève une édition tout à fait conforme à l'écrit original, avec une traduction du professeur Albert Rilliet.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 1858.

600. ABADIE. Roses et Dahlias, poésies par Aug. Abadie. *Toulouse*, 1853; in-12, pap. vél., demi-rel. mar. 12—»

Édition tirée à vingt exemplaires, dont celui-ci a été relié par l'auteur. Voyez page 1108 du *Bulletin du Bibliophile*.

601. Admirables (Les) secrets d'Albert le Grand. *Cologne, chez le dispensateur des secrets*, 1707; pet. in-12, fig., v. jaspé........................... 12—»

Édition ornée de jolies figures, et imprimée à l'imitation des Elzevirs.

602. Aenigmatum libri III, recens conscripti, recogniti, autore Ioan. Lorichio. *Francofurti* (1545); pet. in-8, mar. rouge........................... 12—»

Volume rare; on trouve à la fin une prognostication de 134 vers pour l'année 1546.

603. ALBIZI (*Barth.*). Liber conformitatum. Francisce sequens dogmata superni creatoris, tibi impressa sunt stigmata Christi Salvatoris. *Mediolani, per Gotardum Ponticum*, 1510; in-fol., fig. en b. mar. rouge, large dent. (*Anc. rel.*)........................ 65—»

Édition originale, rare. Livre connu par les questions singulières qu'il contient.

604. Alcoran de Mahomet, trad. d'arabe en françois, par le sieur Du Ryez. *A La Haye, Ad. Moetjens* (*Holl., à la Sphère*), 1685; pet. in-12, mar. rouge, fil. tr. d. 24—»

Joli exemplaire avec le frontispice gravé à la manière de Romain de Hooghe.

605. Aleman. Primera (et segunda) parte de la vida del Picaro Guzman de Alfarache, compuesta por Matheo Aleman. *En Brucellas*, 1604; pet. in-8, vél.... 28—»

L'une des premières éditions du célèbre roman espagnol dont Lesage a donné une imitation françoise.

Ce volume contient l'édition originale de la seconde partie, composée par Matheo Luxan de Sayavedra, plus rare que la seconde partie publiée à Madrid, en 1600, par Matheo Aleman, lui-même, auteur de la première.

E. C., Bibl.

606. Allatius. Leonis Allatii Symmicta, sive opuscula Græca et Latina vetustiorum ac recentiorum libri II, edente Nihusio. *Coloniæ Agrippinæ*, 1653; in-12, veau fauve, fil. (*Bradel-Derome.*)................. 10—»

Bel exemplaire avec la signature d'Anquetil Duperron.

607. L'Amorosa Fiammetta. Laberinto d'amore. Dialogo d'amore, di Giov. Boccaccio. *Venetia, Bonfadino*, 1592. — Prigione d'Amore, commedia del Sforza Oddi. *Venetia, Rampazetto*, 1592, fig. sur bois. — L'Erofilomachia, overo il Duello d'amore et d'amicitia, comedia del Sforza Oddi. *Venetia, Imberti*, 1594; 5 ouvrages en 1 vol. pet. in-12, vél...................... 9—»

608. Amours du bon vieux temps (les), par La Curne de Saint-Palaye. *Paris*, 1756. — Les Méprises ou Lucrèce et Bradamante, conte par Cazalet. *Paris*, 1777. — Les Juvenales. *Genève*, 1779. — Graves observations sur les bonnes mœurs faites par le frère Paul, hermite de Paris (par Gudin). *A l'Hermitage*, 1779; en vers, en 1 vol. in-12, v. fauve........... 12—»

609. Anecdotes ecclésiastiques, tirées de l'histoire de Naples de Giannone (par Jacques Vernet). *Amsterdam*, 1738; in-12, v. fauve. (*Anc. rel.*)........... 6—»

610. ARNAULT (*Ant.*). Traduction du livre de S. Augustin, de la Correction de la grâce. *Paris*, 1685; pet. in-12, mar. n., tr. dor. (*Anc. rel.*).......... 12—»

611. ARTUS DÉSIRÉ. Les Terribles et merveilleux assaulx donnez contre la saincte cité de Dieu; ensemble les causes et raisons pourquoy les hérétiques ont laissé la sainte cité de Dieu, et se sont armez contre elle. *Paris, P. Gaultier*, 1562; in-8, v. rac............. 24—»

Volume fort rare, mais court de marges.

612. ATHENÆI Deipnosophistarum sive Coenæ sapientium libri XV. *Lugd.*, *Honoratus*, 1556; in-8, vél. blanc. 18—»

Bel exemplaire d'une parfaite conservation.

613. AUSONII BURDIGALENSIS Opera Jacobus Tollius ex vett. codd. restituit. *Amstelredami*, 1619; pet. in-12, mar. r. fil. à comp........................... 20—»

Joli exemplaire en reliure ancienne.

614. Bagatelles morales, par l'abbé Coyer. *Londres*, 1754. — Dissertation sur la différence de deux anciennes religions, la grecque et la romaine (par l'abbé Coyer). *Londres*, 1755. — Dissertations sur le vieux mot de patrie et sur la nature du peuple (par l'abbé Coyer), 1755. En 1 vol. in-12, v. br.............. 6—»

615. BALZAC. Socrate chrestien, par le sieur de Balzac; et autres œuvres du mesme autheur. *Imprimé à Rouen, et se vend à Paris, chez Augustin Courbé*, 1661; pet. in-12, mar. rouge, fil. à comp. tr. dor. (*Anc. rel.*)... 28—»

Bel exemplaire d'un petit volume incontestablement mieux imprimé que beaucoup d'elzevirs.

616. **Bandel.** Continuation des histoires tragiques, extraites de l'italien de Bandel, mises en langue françoise, par François de Belleforest, Commingeois. *Paris, Benoist Prevost*, 1559; in-8, mar. rouge, tr. dor. janséniste.................................. 48—»

Très-bel exemplaire d'un livre rare, et très-curieux à lire.

617. **Bassompierre.** Mémoires du mareschal de Bassompierre, contenant l'histoire de sa vie et de ce qui s'est fait de plus remarquable à la cour de France pendant quelques années (publiés par Claude de Malleville). *Cologne* (*Elzevir*), 1665; 2 tom. en 3 vol. in-12, cuir de Russie, fil. tr. dor. (*Bel exemplaire.*)...... 35—»

618. **Beauvais.** La Manière de discerner les médailles antiques de celles qui sont contrefaites, par Beauvais d'Orléans. *Paris*, 1739; in-4, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)............................. 18—»

Exemplaire avec un *ex dono autoris* sur le titre.

619. **Bembo.** Le Prose del Bembo. *Vinegia, per Cominda Trino*, 1554; in-8, cart.................. 12—»

620. **Bergier.** Histoire des grands chemins de l'empire romain, par Bergier. *Bruxelles*, 1728; 2 vol. in-4, portr. et fig., v. fauve......................... 65—»

Très-bel exemplaire en grand papier.

621. Biblia sacra vulgatæ editionis. *Parisiis, excudebat Ant. Vitré*, 1666; 2 vol. in-4, mar. rouge, fil. à comp. tr. dor. (*Anc. rel.*)........................ 40—»

Édition estimée et bien imprimée. Exemplaire qui contient à la fin les *Tabulæ sacræ geographicæ* d'Aug. Lubin.

622. Bibliothèque du Théâtre-Français depuis son origine, contenant un extrait de tous les ouvrages compo-

sés pour ce théâtre, depuis les mystères jusqu'aux pièces de Pierre Corneille; une liste chronologique de celles composées depuis cette dernière époque jusqu'à présent, avec deux tables alphabétiques, l'une des auteurs et l'autre des pièces. *Dresde*, 1778; 3 vol. in-8, fig., demi-rel. mar., NON ROGNÉ............. 36—»

Frontispice de Cochin. Très-bel exemplaire en papier de Hollande et de la bibliothèque de M. de Soleinne.

623. BLEDA. Libro de la cofradia de la Minerva, en el qual se escriven mas de dozientos y cinquenta milagros des santissimo sacramento del altar, compuesto por el P. F. Jayme Bleda, van juntamete unos tratados del aparejo que se requiere para la sagrada comunion, y para oyr missa. *In Valencia,* 1600; pet. in-8, mar. citr. dent. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)........... 36—»

Charmant exemplaire, relié par Anguerrant, d'un livre TRÈS-RARE.

624. BOCCACE. Il Decamerone de messer Giovanni Boccaccio, con nuoue et varie figure nuouamente stampato et ricorretto per messer Ant. Brucioli. *In Venetia, Giolito di Ferrarii*, 1542; in-4, cuir de Russie, fil. tr. dor.................................... 60—»

Joli titre gravé sur bois; édition rare et estimée; elle est ornée de remarquables figures gravées sur bois.

625. BOCERI. Commentarius de adulterio et adulteris. *Tubingæ, Philib. Brunnius*, 1625; in-8, vel...... 8—»

626. BOETHII. De consolatione philosophiæ libri V. *Amst., apud Joann. Blaeu*, 1668; in-16, mar. vert, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)........................ 28—»

Charmante reliure de Boyet.

627. BOILEAU. Œuvres diverses du S[r] D*** (Boileau Despréaux), avec le Traité du sublime ou du merveil-

leux dans le discours, traduit du grec de Longin. *Paris*, 1674; in-4, mar. rouge, jans. tr. dor. (*Duru.*) — »

Frontispice gravé, belles figures de Chauveau; édition recherchée, la première sous le titre d'Œuvres.

628. Boileau. Œuvres de Nicolas Boileau Despréaux, avec des éclaircissements historiques donnés par lui-même. *La Haye*, 1722; 4 vol. in-12, v. f., fil., tr. dor. (*Kœlher.*)................................ 36— »

Figures et vignettes de Bern. Picart.

629. Bonheur (Le) de la mort chrétienne (par le Père Quesnel), revu par l'auteur. *Paris*, 1693; in-12, mar. vert, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)................. 12— »

Ouvrage publié sous les auspices de Mme la maréchale duchesse de Grammont.

630. Bordelon. Diversitez curieuses pour servir de récréation à l'esprit (par l'abbé Bordelon). *Suivant la copie imprimée à Paris*, *Amsterdam*, 1696; 5 vol. in-12, vél................................ 35— »

Une des meilleures compilations de Bordelon.

631. Bossuet. Exposition de la doctrine de l'Église catholique sur les matières de controverse. *Paris*, 1671; in-12, v. br.............................. 12— »

Exemplaire très-bien conservé de l'édition originale.

632. Bossuet. Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche, prononcée à Saint-Denis, le 1er septembre 1683. *Paris*, 1683, in-4, vignette de Séb. Leclerc, mar. noir. (*Anc. rel.*)................................ 40— »

Bel exemplaire en grand papier de l'édition originale.

633. Bossuet. Politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte. *Paris*, 1709; in-4, portr., mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)..................... 80— »

Edition originale dans une très-belle reliure ancienne du temps, et avec un portrait de Bossuet, gravé par Edelinck.

634. BOULANGER. L'Antiquité dévoilée par ses usages, ou Examen critique des principales opinions, cérémonies et institutions religieuses et politiques des différents peuples de la terre. *Amst.*, 1766, 3 vol. in-12, mar. vert, fil. tr. dor.................... 36—»

Très-bel exemplaire aux armes de la duchesse de Grammont.

635. BOURDALOUE. Oraison funèbre de Louis de Bourbon, prince de Condé, prononcée à Paris, le 26e jour d'avril 1687. *Paris*, 1687, in-4, vignette, mar. noir, fil. (*Aux armes de Colbert.*).......................... 40—»

Bel exemplaire en GRAND PAPIER, de l'édition originale.

636. BOURSAULT. Lettres nouvelles accompagnées de fables, de remarques, de bons mots, et d'autres particularitez aussi agréables qu'utiles, avec sept lettres amoureuses d'une dame à un cavalier. *Suivant la copie imprimée à Paris*, 1698; pet. in-12, cuir de Russie, fil. NON ROGNÉ. (*Thouvenin.*)................... 24—»

Joli exemplaire, avec neuf portraits ajoutés.

637. BOYER. La Feste de Vénus, comédie. *Paris*, *Quinet*, 1670; 1 vol. pet. in-12, mar. bleu, fil. dos orné, tr. dor. (*Duru.*)............................. 34—»

Comédie rare. Charmante reliure.

638. BURIGNY. Histoire des révolutions de Constantinople, depuis la fondation de cette ville jusqu'à l'an 1453, que les Turcs s'en rendirent maîtres. *Paris*, 1749; 3 vol. in-12, v. éc. fil. tr. dor. (*Bel exemplaire.*)................................ 15—»

639. Le Cabinet satyrique, ou Recueil de vers piquans et gaillards. *Au Mont Parnasse, l'année satyrique*; 2 vol. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Bozerian.*)..... 75—»

Exemplaire bien conservé d'une édition imprimée en Hollande avec des caractères elzéviriens.

640. Cantique des Cantiques, traduit en françois, avec une explication tirée des saints Pères et des auteurs ecclésiastiques (par Lemaistre de Sacy). *Paris*, 1709; in-8, mar. rouge, tr. dor. (*Anc. rel.*)......... 9—»

641. CASTIGLIONE. Il Cortegiano del conte Baldesar Castiglione, reuisto per Lodovico Dolce. *Lyone*, *Gugl. Rouillio*, 1562; in-16, mar. rouge, fil. tr. dor...... 28—»

Exemplaire d'une jolie édition, relié par Boyet.

642. Catalogue des livres du cabinet de feu M. le duc de La Vallière, par Guil. Debure. *Paris*, 1783; 3 tom. en 7 vol. gr. in-8, pap. de Holl., v. fauve, fil., tr. dor. (*Derome.*)............................ 120 —»

Cet exemplaire est un des douze qui ont été tirés sur grand papier d'Annonay. Les prix y sont doubles, imprimés en une liste, et mis en encre rouge à chaque article. Le portrait du duc de La Vallière y est en double épreuve avec différences. On y trouve, de plus, une note du Père Pingré, et une lettre de lui au duc de La Vallière, une lettre de l'abbé Saint-Léger, un récépissé de Debure, le tout relatif aux livres que le duc avoit empruntés à la bibliothèque de Sainte-Geneviève.

643. CERFVOL. Législation du divorce, précédée du Cri d'un honnête homme, qui se croit fondé en droit naturel et divin à répudier sa femme (par Philibert, préteur à Landau). *Londres*, 1769; in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Derome.*)...................... 12—»

644. CÉRIZIERS. Les Consolations de la philosophie et de la théologie, par le P. de Cériziers. *Paris*, 1640; pet. in-12, fr. gr., mar. noir parsemé de larmes... 18—»

Dans le même volume on a relié : *La Consolation de la philosophie trad. du latin de Boece*, par le P. Ceriziers. Chaque ouvrage est enrichi d'un frontispice délicieusement gravé. Curieuse reliure ancienne.

645. CHARLEVOIX. Histoire de l'Ile espagnole ou de Saint-Domingue, écrite sur des mémoires manuscrits du P. J.-B. Le Pers, par le P. P.-F.-X. de Charlevoix. *Paris*, 1730; 2 vol. in-4, veau fauve. (*Très-bel exempl.*). 40—»

646. Charlotte Corday, tragédie. *A Caen*, 1797 ; pet. in-12, charmante reliure en maroq. rouge, tr. dor. (*Duru.*) .... 20—»

Relié sur brochure.

647. CHARP. Histoire naturelle de l'âme, traduite de l'anglois de Charp, par feu M. H....(Hunault). *Oxford, aux dépens de l'auteur*, 1747; in-12, mar. rouge, tr. d. (*Anc. rel.*) .... 24—»

Ouvrage composé par La Mettrie, malgré ce qu'indique le titre; il est dédié à M. de Maupertuis. On lit sur le titre : *Nouvelle édition revue, fort exactement corrigée de quantité de fautes qui s'étoient glissées dans la première, et augmentée de la lettre critique de M. de La Mettrie à madame la marquise du Chatelet.*

648. CHASTELLAIN. La Pénitence couronnée, ou les sept psaumes de la pénitence ; traduit en françois par le P. George Chastellain, religieux de la communauté de Bourges. *Paris*, 1677; in-12, mar. rouge, fil. à comp. tr. dor. (*Dusseuil.*) .... 18—»

Bon livre de bibliothèque dans sa condition ancienne; il est dédié à l'archevêque de Paris, alors François de Harlay, dont le portrait, joliment gravé, se trouve au commencement.

649. CHEVILLIER. L'Origine de l'imprimerie de Paris, par André Chevillier. *Paris*, 1694; in-4, v. f...... 30—»

Aux armes de Huet, évêque d'Avranches, et avec quelques notes de sa main.

650. Choix d'histoires tirées de Bandel, de Belleforest, de Boistuau, dit Launay, et quelques autres auteurs, par Feutry. *Londres*, 1753; 2 vol. in-12, mar. citron, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*) .... 18—»

651. CICERONIS De amicitia dialogus, ad T. P. Atticum. *Lutetiæ, Barbou*, 1771 ; in-16, mar. rouge, fil. tr. dor. portr. (*Anc. rel.*) .... 10—»

Portrait de Ficquet, d'après Rubens.

652. Cicéron. Les Œuures de M. T. Cicero, pere d'eloquence latine. *Paris*, *Et. Groulleau*, 1558; in-16, lettres rondes, v. br. fil........................ 15—»

Le nom de *Groulleau* est une recommandation suffisante pour un bibliophile.

653. Ciceronianum lexicon Graeco-Latinum ab Henrico Stephano. *Ex officina Henrici Stephani*, *Parisiensis typographi*, 1557. — In Ciceronis quam plurimos locos castigationes Henrici Stephani. *Ibid.*, 1557; 2 part. en 1 vol. in-8, mar. vert, tr. dor............... 36—»

Volume rare. Exemplaire d'une conservation parfaite et en *grand papier*. Portrait de Cicéron en médaillon, ajouté.

654. Cleander et Eudoxus, seu de Provincialibus quas vocant litteris dialogi e Gallico exemplari. *Puteolis*, 1695; pet. in-8, mar. m. fil. à comp. tr. dor... 12—»

Exemplaire en jolie reliure ancienne en maroquin marbré.

655. Clotilde de Surville. Poésies, publiées par Ch. Vanderbourg. *Paris*, *P. Didot*, 1804; 2 vol. in-12, mar. bleu, fil. fig. (*Bozerian*.)................. 140—»

Exemplaire imprimé sur peau vélin, provenant de la bibliothèque de Renouard, avec le dessin original de la gravure du frontispice, laquelle s'y trouve plusieurs fois avec différences.

656. Coeffeteau. Tableau de l'innocence et des grâces de la bienheureuse Vierge Marie, mère de Dieu, reine des hommes et des anges, par R. P. Coeffeteau, nommé par Sa Majesté à l'évesché de Marseille. *Paris*, 1617; in-12, v. f. fil. tr. dor. (*Niedrée*.)........... 28—»

On trouverait difficilement un aussi bel exemplaire de ce volume.

657. La Comédie des Comédies, trad. de l'italien en langage de l'orateur françois, par L. S. D. P. (le sieur Du Peschier). *Paris*, *aux despens de l'autheur*, 1629; in-8, v. f. fil. (*Derome*.).................. 18—»

Exemplaire de Renouard et d'Aimé Martin, qui a écrit sur la garde une note bibliographique sur l'auteur.

658. Comes rusticus ex optimis Latinæ linguæ scriptoribus excerptus. *Parisiis*, 1708; in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)........................ 15—»

Deux vignettes dessinées par Delaborde et gravées par N. Tardieu.

659. Conférences académiques recueillies et mises en lumière par le sieur de Heere, doyen de Saint-Aignan d'Orléans. *Paris*, *Den. Langlois*, 1618, front. gravé de Léonard Gaultier. — Les Problemes de Ierome Garimbert, trad. de tuscan en franç. par Iean Louueau d'Orléans. *Lyon, Guill. Rouille*, 1559, front. gravé sur bois. Les deux ouvrages en 1 vol. in-8, v. éc. 28—»

Le sieur Fornier, docteur en droit de l'université d'Orléans, et Claude Petau, chanoine de Sainte-Croix, ont fourni la moitié des mémoires qui composent le recueil du sieur de Heere.

660. Corbinelli. Recueil de tous les beaux endroits des ouvrages des plus célèbres auteurs de ce temps. *Paris*, 1696; 5 t. en 3 vol. pet. in-12, v. gr......... 20—»

Cette compilation curieuse est estimée et rare. Les cinq tomes ont été imprimés à Amsterdam avec des types elzéviriens du meilleur goût.

661. Cosmographia catholica, et astronomia secundum hypotheses Ptolemæi in concinnum, brevem et perspicuum ordinem digesta ab Antonio Deusingio, quibus additæ ejusdem orationes duæ. *Amsterodami*, 1642; pet. in-8, v. f. (*Aux armes de de Thou.*) ...... 38—»

Dans le même volume : *Arithmeticæ in numeris et speciebus institutio; quæ tum logisticæ, tum analyticæ atque adeo totius mathematicæ, quasi clavis est* (autore Guilielmo Oughtred). *Londini*, 1631.

662. Coup-d'œil sur la littérature, ou Collection des différens ouvrages, tant en prose qu'en vers, par Dorat. *Amst.* et *Paris*, 1780; 2 vol. in-8, v. m ...... 8—»

On trouve dans ce recueil, dont il y a une contrefaçon à Genève, un conte *Point de lendemain*, que Denon s'est approprié en le faisant réimprimer, avec quelques changements, à 12 exemplaires (Paris, P. Didot, 1810, in-16), et que Balzac a réimprimé presque textuellement, à son tour, dans la *Physiologie du Mariage*.

663. Cours des principaux fleuves et rivières de l'Europe, composé et imprimé par Louis XV en 1718. *Paris*, 1718; in-4, réglé, mar. rouge, fil. tr. dor.... 36—»

Ce volume, tiré à peu d'exemplaires, a été imprimé à Paris dans l'imprimerie du cabinet de S. M.; on y a joint un portrait de Louis XV enfant, gravé par Audran. Superbe épreuve avant toute lettre et fort rare.

664. CYRANO DE BERGERAC. Œuvres diverses. *Amst.*, 1699; 2 vol. in-12, portr., fig., v. gr. (*Bon exempl.*). 10—»

665. DASSOUCY. Les Aventures de M. Dassoucy. *Paris*, 1677; 2 tom. en 1 vol. pet. in-12, demi-rel.. 9 - »

Il y a sur la garde de cet exemplaire une curieuse note bibliographique sur Dassoucy, à propos de son affaire de Montpellier, où le *bruit avoit couru qu'il s'étoit attiré de très-méchantes affaires auprès des dames*.

666. Déclinaisons (Les) des noms et verbes, que doibuent scauoir entierement par cueur les enfans, ausquels on veult bailler entrée à la langue latine, etc. *Paris, de l'imprimerie de Robert Estienne, imprimeur du roy*, 1549; pet. in-8, v. f. fil. tr. dor. (*Niedrée.*)......... 28—»

Très-bel exemplaire d'un livre RARE.

667. Description de la fête des vignerons, célébrée à Vevey, les 8 et 9 août 1833, précédée d'une notice sur l'origine et l'institution de cette société, qui porte maintenant le nom d'Abbaye des Vignerons, et de la manière dont procèdent les conseillers lors des récompenses à donner et des médailles à décerner. *Vevey*, 1833, in-8, v. f. fil. non rogné. (*Bauzonnet.*).. 38—»

VOLUME RARE. On y trouve des chansons en patois; trente planches coloriées. Exemplaire de M. de Soleinne.

668. DES PERIERS. Contes et nouvelles et joyeux devis de Bonaventure Des Periers. *Cologne*, 1711, 2 tom. en 1 vol. in-12, vél., fig.................... 12—»

669. DIONYSII LONGINI quæ supersunt, recensuit, notasque suas atque animadversiones adjecit Joannes Toupius. Accedunt emendationes Davidis Ruhnkenii. *Oxonii,* 1806, in-8, mar. bleu, fil. dent. tr. d..... 30—»

Superbe exemplaire de Renouard et en GRAND PAPIER.

670. Les Disgrâces des amans. *Paris*, 1690; in-12, v. jaspé.................................. 20—»

Ce livre, curieuse peinture des mœurs galantes du XVIIe siècle, est l'œuvre de Chevalier de Mailly, filleul de Louis XIV. Remarquable frontispice gravé, et très-bonne condition d'exemplaire.

671. Lettres portugaises, avec les imitations en vers, et précédées d'une notice bibliogr. par Mercier de Saint-Léger et Barbier. *Paris*, 1806; in-12, mar. bleu, fil. dent. tr. dor. (*Bozérian.*)................... 15—»

Jolie édition. Exemplaire en grand papier vélin.

672. Enluminures (Les) du fameux almanach des PP. jésuites, intitulé la Déroute des jansénistes, ou le Triomphe de Molina, jésuite, sur saint Augustin, en vers (par Lemaistre de Sacy); avec l'Onguent pour la brûlure, ou Secret d'empêcher aux jésuites de brûler les livres, aussi en vers, par Barbier d'Aucour. *Liège*, 1683; pet. in-8, fig., mar. vert, fil. tr. d. (*Niedrée*). 28—»

La *Réponse* d'Ant. Arnauld se trouve aussi dans cette édition des *Enluminures.* Joli exemplaire avec une grande et belle figure qui est intitulée : *La Déroute et confusion des jansénistes.*

673. Epigrammi latini tradotti in versi italiani. *Parma, Bodoniani*, 1798, in-8, cart................. 8—»

Exemplaire avec le texte latin et la traduction en vers italiens en regard.

674. Epistolae clarorum virorum selectae de quam plurimis optimae. *Parisiis, Bern. Turrisanum in Aldina bibliotheca,* 1556; in-16, mar. brun, fil. à comp. tr. dor.................................. 60—»

Très-joli exemplaire d'un petit volume rare. Charmante reliure de Capé. L'ancre aldine se trouve sur le titre et sur un dernier feuillet.

675. Erasmus. Parabolæ sive similia, ab autore regnita; vocularum quarumdam expositio per Jodocum Badium. — De morte declamatio, in genere consolatorio. — Modus orandi Deum. *Sebastianus Gryphius germanus excudebat Lugduni*, 1528 et 1529; 2 traités en 1 vol. pet. in-8, v. f., fil., tr. d. (*Niedrée.*) .... 36 — »

Recueil curieux, et d'une exécution typographique remarquable.

676. Erasmus. Stultitiæ laus D. Erasmi, declamatio figuris Holbenianis adornata. *Basileæ*, 1676; in-8, vél. blanc .... 24 — »

Edition revue sur les manuscrits autographes d'Érasme qui se trouvent à la bibliothèque de Bâle; les figures ont été gravées par Conrad Meyer, d'après les dessins de Holbein. Charmant exemplaire.

677. Falkenstein. Histoire de l'imprimerie, en allem. *Leipzig*, 1840; gr. in-4, beaucoup de planches, cart. non rogné.............................. 32 - »

Ce volume contient un grand nombre de fac-simile d'anciennes xylographies et de caractères d'imprimeurs.

678. Fardoil. Harangues, discours et lettres de messire Nicolas Fardoil, président en la cour du parlement de Rouen. *Paris*, *Séb. Cramoisy*, 1665; in-4, mar. rouge, fil. à compart. tr. dor. (*Aux armes du chancelier Séguier.*)................................ 36 — »

Les *Harangues et discours*, sont des traités philosophiques sur divers sujets. Ils se terminent à la page 213; vient ensuite une partie paginée séparément avec un faux-titre portant : *Lettres*, et qui a 105 pages. Ces lettres sont adressées à Mazarin, à Richelieu, à Séguier, etc. La dernière concerne le *style des énigmes*. Très-belle reliure ancienne.

679. Fénelon. Dialogues sur l'éloquence en général, et sur celle de la chaire en particulier, par Fénelon. *Paris*, 1740; in-12, v. m.................. 12 — »

Exemplaire très-bien relié d'une édition imprimée en gros caractères et publiée par de Ramsay.

680. FENESTELLA de magistratibus sacerdotiisque Romanorum. Pomponius Laetus itidem de magistratibus et sacerdotiis, et praeterea de diuersis legibus Romanorum. *Parisiis, Reginaldi Calderii*, 1547; pet. in-8, mar. rouge, fil. à compart. tr. dor. (*Belle et riche reliure de Capé.*)........................... 60—»

Volume très-bien imprimé en caractères italiques.

681. FLEURY. Discours sur l'histoire ecclésiastique (avec un discours sur le renouvellement des études, par l'abbé Goujet). *Paris*, 1777; 2 vol. in-12, v. f. dent. tr. d. (*Bozérian.*)........................ 16—»

Très-bel exemplaire relié sur brochure.

682. FROISSART. Histoire et cronique de messire Iehan Froissart, reueu et corrigé, par Denis Sauvage. *Lyon, Iean de Tournes*, 1559; 4 tom. en 2 vol. in-fol., v. f., fil.................................... 110—»

Une des plus importantes et des plus remarquables productions tournesiennes. C'est aussi une édition rare et dont le texte est fort estimé. Exemplaire parfaitement conservé dans sa reliure du temps.

683. GABRIELIS MADELENETTI Carminum libellus. *Parisiis*, 1662; in-12, réglé, mar. rouge, tr. d. (*Anc. rel.*) 6—»

Recueil de poésies dédiées à Loménie de Brienne.

684. GENEBRARD. Traité de la liturgie, ou S. messe selon l'usage et forme des apostres et de leur disciple saint Denis, apostre des François, par Genebrard, arch. d'Aix en Provence. *Paris, I. Beuguet*, 1592; in-8, v. ant. fil................................ 18—»

Exemplaire bien conservé d'un livre rare.

685. GOCLENIUS. Physionomica et chiromancia specialia, auctore Rod. Goclenio. *Hallis Saxonum*, 1651; in-12, fig., v. jaspé, fil......................... 18—»

On a relié dans le même volume : *Memorabilia experimenta, et observationes chiromanticæ*, par le même. *Hamburgi*, 1651. Deux traités curieux et rares.

686. Godefroy. Histoire de Iean de Boucicaut, mareschal de France, et des mémorales faicts du règne des roys Charles V et Charles jusques en 1408, par Théod. Godefroy. *Paris*, 1620; in-4, v. f. fil......... 50—»

Bel exemplaire aux armes du comte d'Hoym.

687. Goedaert. Histoire naturelle des insectes selon leurs différentes métamorphoses, observées par Jean Goedaert. *Amsterdam*, 1700; 3 vol. in-12, mar. rouge. fil. tr. dor. (*Derome.*).................... 30 »

Ouvrage estimé enrichi de 130 figures.

688. Gislenii Busbequii (*Augerii*) Legationes Turcicæ: epistolæ IV, quarum priores duæ ante aliquot annos in lucem prodierunt sub nomine itinerum Constantinopolitani et Amasiani; accedit Solimani Turcarum imper. Legatio ad Ferdinandum anno 1562 Francofurtum missa, cujus apud Busbequium mentio. *Hanoviæ*, 1605, in-8, v. f............................. 12—»

689. La Guerre des Suisses, trad. du premier livre des Commentaires de Jules César, par Louis XIV Dieudonné (âgé de 13 ans). *Paris, de l'Impr. royale*, 1651; in-fol., dos et coins de mar. bleu, fleurs-de-lis. (*Belle rel.*)............................... 35—»

Volume rare, tiré à petit nombre, et pour présents. Il est orné de quatre grandes et belles figures gravées par Nic. Cochin et L. Richer.

690. Herodote. Histoire des neuf liures de Herodote d'Allicarnasse, prince et premier des historiographes grecs, intitulez du nom des Muses, plus vn recueil de George Gemiste dict Plethon, des choses auenuës depuis la journée de Mantinée; le tout traduict de grec en françois, par Pierre Saliat. *Paris, Claude Micard*, 1580; in-16 de 572 feuill., mar. bleu, fil. tr. dor. 28—»

Petit volume très-joliment imprimé en lettres rondes.

691. HIPPOCRATIS Opera omnia græce et latine edita, et ad omnes alias editiones accommodata, industria et diligentia Joan. Antonidæ Van der Linden. *Lugduni Batav.*, 1665; 4 vol. in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. front. gr. et portr. (*Anc. rel.*) .... 60 »

Bel exemplaire d'une édition estimée.

692. Histoire de Cicéron, tirée de ses écrits et des manuscrits de son siècle, avec les preuves et des éclaircissements. — Lettres de Cicéron à Brutus et de Brutus à Cicéron, trad. de l'anglois de Middleton, par l'abbé Prévôt. *Paris*, *Didot*, 1743, 5 vol. in-8, demi-reliure cuir de Russie, non rogné.................. 45—»

Figures de Moreau et Marillier, portraits sur chine, etc., ajoutés à cet exemplaire qui provient de Renouard.

693. Histoire de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres depuis son établissement, avec l'éloge des académiciens morts depuis son renouvellement (par Boze et l'abbé Goujet). *Paris*, 1740; 3 vol. pet. in-8, fig., mar. rouge. (*Anc. rel.*)................ 36—»

Joli exemplaire d'un très-bon livre.

694. Histoire de la conjuration de Portugal (par l'abbé de Vertot). 1689, in-12, v. m. tr. dor....... 18—»

Bel exemplaire avec la figure de l'édition originale de ce livre, qui fait partie des Petits Classiques françois.

695. Histoire de la Ligue faite à Cambray, entre Jules II, pape; Maximilien, empereur; Louis XII, roy de France; Ferdinand V, roy d'Aragon, et tous les princes d'Italie, contre la république de Venise (par l'abbé Dubos). *Paris*, 1728; 2 vol. in-12, v. jaspé...... 15—»

Bon exemplaire d'un excellent et curieux livre.

696. Histoire des ordres militaires ou des chevaliers, des milices séculières et régulières de l'un et l'autre

sexe qui ont été établies jusques à présent. *Amst.*, 1721; 4 vol. in-8, fig., v. f. (*Aux armes de la comtesse de Verrue.*)........................... 45—»

Joli exemplaire d'un livre accompagné d'un grand nombre de figures. On trouve au commencement un Discours préliminaire sur les ordres de chevalerie et le *Traité historique sur les duels*, par Basnage.

697. Histoire des révolutions de la barbe des François, depuis l'origine de la monarchie. *Paris*, 1826; 1 vol. in 24, mar. rouge janséniste, tr. dor. (*Duru.*) 24—»

Edition *elzévirienne* imprimée chez Rignoux, par les soins de M. Motteley et tirée à petit nombre.

698. Histoire d'un voyage littéraire fait en 1733 en France, en Angleterre et en Hollande, avec une lettre fort curieuse concernant les prétendus miracles de l'abbé Paris, et les convulsions risibles du chevalier Folard. *A la Haye, Adrien Moetjens*, 1735; in-12, vél................................ 21—»

Ce même volume contient ausi les deux ouvrages suivants : *Réflexions sur la critique*, par M. de La Motte, avec plusieurs lettres de l'archevêque de Cambrai et de l'auteur. La Haye, 1715. — *Relation apologique et historique de la Société des francs-maçons.* Dublin, P. Odonoko, 1738.

699. Histoires du temps, ou Relation du royaume de Coquetterie (par l'abbé Hedelin d'Aubignac). *Bruxelles*, 1742. — La Dunciade, ou la Guerre des sots, poëme (par Ch. Palissot). *Chelsea*, 1764, 2 part. en 1 vol. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*).......... 12—»

700. Histoires prodigieuses extraictes de plusieurs fameux auteurs grecs et latins, sacrez et prophanes, mises en nostre langue par P. Boaistuau, surnommé Launay, natif de Bretagne. *Paris*, 1576; pet. in-8, mar. rouge, tr. dor................................ 36—»

Ce volume curieux est accompagné d'un grand nombre de figures sur bois les plus bizarres et les plus singulières.

701. HOBBES. Le Corps politique, ou les Élémens de la loy morale et civile, par Thomas Hobbes; trad. de l'anglois. (*Holl.*, *Elzevier*), 1652; pet. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Derome.*)...................... 28—»

JOLI EXEMPLAIRE.

702. HOMÈRE. L'Iliade et l'Odyssée d'Homère, traduites en vers, avec des remarques et un discours sur Homère, par de Richefort. *Paris*, 1772-77; 5 tom. en 4 vol. in-8, portr. mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)..... 40—»

Cet exemplaire, de la meilleure édition de cette traduction estimée, provient de la bibliothèque de feu M. P.-F. Tissot, de l'Académie françoise.

703. HUSSON. La parfaite oraison, ou la vraie manière de méditer et de prier avec fruit, par le R. P. Claude-Robert Husson. *Nancy*, 1763; in-8, mar. vert, dent. tr. dor. (*Anc. rel.*)......................... 12—»

On lit sur la couverture : *Madame la comtesse de Sommièvre*, chanoinesse de Saint-Louis.

704. IHRE. Glossarium Suiogothicum, in quo tam hodierno usu frequentata vocabula, quam in legum patriarum tabulis aliisque ævi medii scriptis obvia explicantur et ex dialectis cognatis, mœsogothica ceterisque Gothicæ et Celticæ originis illustrantur, auctore Johanne Ihre. *Upsaliæ*, 1769; 2 tom. en 1 vol. in-fol., demi-rel., mar. viol................................ 98—»

Ouvrage rare et très-estimé.

705. Illustrium poetarum flores, per Octauianum Mirandulam collecti, et in locos communes digesti. *Lugduni apud Ioannem Tornaesium*, 1555; in-16, v. m. fil. 28—»

Exemplaire rempli de témoins et très-bien conservé d'un volume rare et qui fait partie de la collection des jolis livres imprimés par Jean de Tournes, dans ce format.

706. INTERNELLE..... Le Livre intitulé : Internelle consola-

tion. *Nouuellement imprime à Paris*, 1537; pet. in-8, goth., fig. sur bois, v. m., fil. . . . . 120—

On a relié dans le même volume : *Petit traicte appelle larmeure de pacience en adversite, tres consolatif pour ceux qui sont en tribulation auquel sont bien au long declairez plusieurs grans prouffitz qui sont et se trouuent es tribulations et aduersitez paciemment endurées.* Nouuellement imprimé à Paris, 1537.— *Sensuyuent aucunes belles preparations pour deuotement recepuoir le saint sacrement de l'autel.* Nouuellement imprime a Paris, 1537.

707. Isidori Iunioris Etymologiarum libri XX ; Epistolæ III ad Braulionem, et Responsiones II Braulionis. (*Augustae-Vindel.*) *Gintherus Zouner*, 1472; in-fol. de 264 ff., vél. . . . . 65—»

Edition princeps imprimée en lettres rondes, précédée de 4 ff. de table. Le tableau généalogique, qui manque quelquefois ou qui est souvent déchiré, est intact. M. Huzard, de l'Institut, de qui provient cet exemplaire (n° 4861 de la 1re partie de son catalogue), y a consacré la note suivante : « Cette belle édition d'*Isidori Etymologicon*, de 1472, est annoncée dans le catalogue de M. Payne. Londres, 1837, p. 343, n° 6029, à vendre à 52 l. 10 sh. (C'étoit sans doute un des cinq exemplaires sur vélin.) Voir Brunet pour la différence des prix. »

Cet exemplaire faisoit autrefois partie de la bibliothèque du couvent de Sainte-Justine à Padoue.

708. Jamin. Pensées théologiques, relatives aux erreurs du temps, par le R. P. Nicolas Jamin. *Bruxelles*, 1773 ; in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Derome*.). . . . . 18—»

« Le choix des matières, la précision et l'exactitude avec laquelle elles sont traitées, rendent ce livre fort intéressant. L'auteur rend service aux personnes sensées, et qui aiment la religion, en leur communiquant des pensées qu'il n'avoit assemblées que pour son usage. » C'est dans l'*approbation* que nous lisons cet éloge du livre, qui fut au surplus souvent réimprimé. Gabriel Peignot a fait une notice sur la vie et les ouvrages de D. Jamin, religieux de l'ordre de Saint-Benoît, écrivain ascétique, né à Dinan en 1730.

709. Justini Historiarum ex Trogo Pompeio libri XLIV. *Parisiis, Barbou*, 1770; in-12, fig., mar. rouge fil., tr. dor. . . . . 8—»

710. Juvénal (Le Nouveau) satyrique (avec dédicace au duc d'Orléans, signée Ant. Ch.). *Utrecht*, 1716; pet. in-12, v. fig. en bois.................... 18—»

Petit volume peu connu, qui paroît avoir été imprimé à Rouen. Les principales satires qu'on y trouve sont contre les parvenus, les vieilles coquettes, la vie libertine des abbés, la mode, etc.

711. LABRUYÈRE. Les Caractères de Théophraste, avec les caractères ou les mœurs de ce siècle, par de Labruyère, édition augmentée de quelques notes sur ces deux ouvrages, et de la défense de Labruyère et de ses Caractères par Coste. *Amst.*, 1743; 2 vol. in-12, fig. mar. vert, fil. tr. dor. (*Niedrée.*)............ 90—»

Très-bel exemplaire d'une édition recherchée.

712. LA CROZE. Histoire du christianisme d'Éthiopie et d'Arménie, par Mathurin Veyssière. *La Haye*, 1739; in-12, fig., cuir de Russie, fil. NON ROGNÉ...... 18—»

TRÈS-BEL EXEMPLAIRE.

713. LA CROZE. Histoire du christianisme des Indes. *La Haye*, 1724; in-12, cuir de R., fil. NON ROGNÉ. 24—»

Bel exemplaire de Renouard, avec une partie additionnelle de 42 pages qui ne se trouve pas à tous les exemplaires.

714. Lacrymarum Heracliti et risus Democriti scena. *Lutetiæ Parisiorum, ap. Antonium Stephanum*, 1623, in-8, mar. rouge, fil. tr. dor.................. 12—»

Ce volume, qui provient de la vente Parison, a appartenu à Huet, évêque d'Avranches. Il contient, outre l'opuscule dont nous avons donné le titre, les suivants : *Pet. Valentis Græcarum literarum prof. regii, de laudibus Homeri oratio*, 1621. — *Oratio solennis habita in collegio regio Cameracensi*, 1622. Piqûre.

715. LAFITAU. Histoire des découvertes et conquêtes des Portugais dans le nouveau monde, par le R. P. J.-F. Lafitau. *Paris*, 1733; 2 vol. in-4, fig., v. f. (*Très-bel exemplaire.*).......................... 40—»

716. La Fontaine. Les Contes de La Fontaine. *Amst.* (*Paris, Barbou*), 1762, 2 vol. in-8, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Anc. rel.*)........................ 140—»

Edition exécutée par les soins des fermiers généraux, ornée de deux portraits par Ficquet, des figures d'Eisen, des vignettes et culs-de-lampe de Choffard. Bel exemplaire.

717. La Fontaine. Fables choisies, avec un nouveau Commentaire, par Coste. *Paris*, 1743; 2 tom. en 1 vol. pet. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)..... 15—»

Frontispice gravé par Ét. Fessard.

718. Laire. Index librorum ab inventa typographia ad annum 1500, disposuit Laire. *Senonis, Tarbé*, 1791; 2 vol. in-8. — Catalogue des livres de la bibliothèque de M. le cardinal Loménie de Brienne, faisant suite à l'Index librorum, etc. *Paris, Debure*, 1792, in-8; les 3 vol., v. f. fil. tr. dor. (*Bradel.*)........... 28—»

Exemplaire de la bibliothèque de M. le marquis de Fortia.

719. Lambert. Œuvres de madame la marquise de Lambert, rassemblées pour la première fois. On y a joint diverses pièces qui n'ont point encore paru; avec un abrégé de sa vie. *Amsterdam*, 1747; in-12 de 452 pag., v. f., fil., tr. dor. (*Niedrée.*) .... 28—»

Très-bel exemplaire de l'Édition originale collective.

720. Lanzi. Saggio de lingua etrusca et di atre antiche d'Italia per servire alla storia de' popoli, delle lingue e elle belle arti, dell' Ab. Luigi Lanzi. *Firenze*, 1824; 3 vol. in-8, portr., v. ant., fil. dent. à froid.. 36—»

721. Larochefoucauld. Réflexions ou Sentences et Maximes morales, publiées par L.-Aimé Martin. *Paris, Lefèvre*, 1822; gr. in-8, portr. avant la lettre, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Simier.*)....................... 65—»

Grand papier vélin. C'est un des vingt-trois exemplaires avec les Obser-

vations inédites de madame de Lafayette sur les Maximes. On sait que ces observations, quoique imprimées, n'ont pas été admises au moment de la publication, l'authenticité n'en ayant pas été suffisamment reconnue. Cette édition est aussi la seule qui contienne l'*Examen critique des Maximes de Larochefoucauld*, travail estimé qui forme 140 pages. La reliure a figuré à l'Exposition de 1823.

722. Lebeuf. Recueil de divers écrits pour servir d'éclaircissements à l'histoire de France, et de supplément à la Notice des Gaules, par l'abbé Lebeuf. *Paris*, 1738; 2 vol. in-12, fig., v. f. (*Anc. rel.*)........... 24—»

Bel exemplaire d'un recueil excellent.

723. Lesage. Histoire de Gil Blas de Santillane, par Lesage, avec des notes historiques et littéraires, par le comte François de Neufchâteau. *Paris*, 1820; 3 vol. in-8, cuir de Russie, fil. à comp. tr. dor. (*Thouvenin.*)................................ 65—»

Exemplaire en grand papier vélin, avec figures de Desenne avant la lettre, et vignettes anglaises ajoutées. Il provient de la bibliothèque de M. Coulon.

724. Lesage. Le Diable boiteux, augmenté d'une Journée des Parques, avec les Entretiens sérieux et comiques des cheminées de Madrid, et les Béquilles du Diable boiteux, par Monsieur ***. *Paris*, 1756; 3 vol. pet. in-12, v. m............................ 28—»

Édition recherchée et ornée de très-jolies figures.

725. Lipsii (*Justi*) De constantia libri duo, qui alloquium præcipue continent in publicis malis. *Amst.*, anno 1631; in-32, mar. rouge, fil. front. gr. non rog. (*Duru*). 36—»

Joli petit livre.

726. Lope de Vega. Rimas sacras, primera parte. *Madrid, por la viuda de Alonso Martin*, 1614; in-8, vél.................................. 30—»

Édition très-rare. Exemplaire bien conservé.

727. Lucanus. *Venetiis, in ædibus Aldi,* 1515; in-8, mar. vert, fil., tr. dor. (*Niedrée.*)................ 48—»

Très-bel exemplaire.

728. Lucani Pharsalia, ex emendatione. Hug. Grotii, cum ejusdem notis. *Amsterodami,* 1627; in-16, front. gravé, mar. rouge, fil. tr. dor..................... 15—»

Joli exemplaire réglé et relié par Dusseuil.

729. Lucretii De rerum natura libri sex. *Lutetiæ Parisiorum, Ant. Coustelier,* 1744; in-12, fig., pap. de Holl., mar. vert, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)........... 24—»

730. Lucretii De rerum natura libri sex. *Lutetiæ Parisiorum, Ant. Coustellier,* 1744; in-12, fig., mar. vert, tr. dor. (*Ancienne rel.*)........................ 28—»

Exemplaire papier de Hollande, réglé avec soin. Edition estimée et ornée de jolies figures dessinées par Van Mieris.

731. Lucretii De rerum natura libri sex. *Lutetiæ Parisiorum,* 1744; in-12, fig., vél................. 18—»

Exemplaire en papier vergé fort, très-joliment relié en vélin de Hollande et parfaitement conservé. On ne sauroit vraiment trop admirer ces jolis classiques publiés par les soins de Coustelier, avec des fleurons, des figures dessinées par Van Mieris, et imprimés sur un bon papier que nous apprécions tant aujourd'hui. Les Barbou, qui succédèrent à Coustelier, cherchèrent à l'imiter.

732. Lucrezio. De Tito Lucrezio Caro Della natura delle cose libri sei; trad. da Alessandro Marchetti. *Londra, Giovanni Pickard,* 1717; in-8, v. f. fil. tr. dor. (*Padeloup.*)................................ 12—»

Cette belle édition est dédiée au prince Eugène de Savoie

733. Mairet. La Sylvie du sieur Mairet, tragi-comédie pastorale dédiée à Monseigneur de Montmorency. *A Caen, de l'imprimerie de Jacques Mangeant,* 1630; pet. in-8, vél.............................. 10—»

Édition rare, qui contient à la fin : *Les autres Œuvres poétiques du sieur*

Mairet, paginées séparément et avec un titre. Le volume se compose ainsi de 130 pages pour la *Sylvie*, et de 61 pages pour les *Œuvres poétiques*. Exemplaire très-bien conservé, quoique avec une mouillure.

734. MANZONI. I promessi sposi, storia Milanese del secolo XVII, scoperta e rifatta da Alessandro Manzoni. Storia della colonna infame inedita. *Milano*, 1840; gr. in-8, fig., dos et coins de mar. bleu, non rogné. 48—»

Belle publication illustrée. Reliure de Bauzonnet-Trautz.

735. MALEBRANCHE. Traité de l'infini créé, avec l'explication de la possibilité de la transsubstantiation, traité de la confession et de la communion. *Amsterdam*, 1769; in-12, mar. rouge, jansén. tr. dor., (*Capé*.)... 24—»

En tête de ce petit livre, on trouve une Vie de Malebranche et un catalogue analytique de tous ses ouvrages. Joli exemplaire.

736. MARMONTEL. Contes moraux, par Marmontel. *Paris*, 1765; 3 vol. in-8, fig. de Gravelot, v. f. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*) .... 45—»

Très-bel exemplaire en papier de Hollande. Bonnes épreuves.

737. MARTIAL. Les Arrets d'amours, avec l'Amant rendu cordelier à l'observance d'amours, par Martial d'Auvergne, dit de Paris, accompagnez des Commentaires juridiques et joyeux de Benoît de Court; avec un glossaire des anciens termes. *Amsterdam*, 1731; in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)........... 28—»

La meilleure édition de cet ouvrage, avec le glossaire qui manque à beaucoup d'exemplaires.

738. MARTIN. Exhortations courtes et pathétiques pour les personnes affligées et mourantes, par l'abbé Martin. *Paris*, 1712; in-12, fig., mar. vert, dent. tr. dor. doublé de mar. rouge (*Anc. rel.*)............ 28—»

Jolie reliure ancienne.

739. Martyre de la royne d'Escosse, Marie Stuart, par

Adam Blackwood; contenant le Vray discours des traïsons à elle faictes à la suscitation d'Elizabet. *Edimbourg*, 1587; in-8, v. gr.................... 60—»

Volume rare et très-curieux; c'est l'édition grosses lettres.

740. Maximi Tyrii Dissertationes (gr. et lat.), ex interpret. Dan. Heinsii, recensuit et notulis illustravit Joa. Davisius. *Cantabrigiæ*, 1703; in-8, veau fauve, fil. tr. dor.................................... 18—»

Belle reliure de Padeloup.

741. Mazeau. Paraphrase sur les cantiques de Salomon appliqués à l'âme, parfaite épouse de Jesus-Christ. *Rodez*, 1675; pet. in-12, v. jaspé............. 28—»

Ce livre inconnu est curieux par la manière mystique dont l'auteur explique les gaillardises du roi Salomon, sur les tétons et le nombril de sa maîtresse favorite. (Voir particulièrement les pages 78, 83, 132, 133 et 144.) J. Mazeau nous apprend qu'il a *cueilli ce fruit* dans les ouvrages des SS. Pères. Que n'y trouve-t-on pas avec un peu de bonne volonté?

E. C., Bibl.

742. Mélanges littéraires, par Gaillard, de l'Académie françoise. *Amst.*, 1756; in-12, v. m........... 4—»

743. Les Mémoires de feu M. le duc de Guise (Henri de Lorraine). *Paris*, 1668; in-4, v. f............ 18—»

744. Mémoires de madame la comtesse de M*** (Murat). *Paris*, *Cl. Barbin*, 1697; 2 vol. in-12, v. f. fil. tr. dor. (*Niedrée*)......................... 34—»

Henriette-Julie de Castelnau, comtesse de Murat, née à Brest en 1670, et morte au château de la Buzardière, dans le Maine, en 1716. Cette nouvelliste distinguée est auteur d'un assez grand nombre d'ouvrages dont plusieurs sont très-connus, mais qui ont été publiés anonymes.

745. Ménagiana ou les Bons mots et remarques critiques, historiques, morales et d'érudition de M. Ménage, recueillis par ses amis. *Paris*, 1715; 4 vol. in-12, demi-rel. v. f. .... 60—»

Exemplaire du savant bibliographe Laire; il contient des annotations autographes, sa signature et les cartons des changements faits par les censeurs.

746. MONTAIGNE. Les Essais de Michel, seigneur de Montaigne. *Paris*, *Abel L'Angelier*, 1598; gr. in-8, mar. bleu, tr. dor. . . . . 75—»

Le titre est dans un entourage gravé sur bois. Edition rare et qui contient une préface de Montaigne, *corrigée de la dernière main de l'autheur.* TRÈS-BEL EXEMPLAIRE.

747. MONTESQUIEU. Œuvres posthumes de M. de Montesquieu. *Paris*, *Debure*, 1783; in-12, v. j. . . . . 4—»

Réflexions sur les causes du plaisir qu'excitent en nous les ouvrages d'esprit et les productions des beaux-arts. — Éloge du maréchal de Berwick.— Arsace et Isménie, etc.

748. MONTPENSIER. Mémoires de mademoiselle de Montpensier. *Londres*, 1746; 7 vol. in-12, v. m. fil. (*Joli exempl.*) . . . . 28—»

749. MONTREUIL. Œuvres. *Paris*, *Ch. de Sercy*, 1666; in-12, portr., v. br. . . . . 8—»

Ce volume commence par des lettres en prose, presque toutes adressées à des dames et à des demoiselles. On cite la dernière sur le voyage de la cour à la frontière d'Espagne pour le mariage de Louis XIV; elle est remplie d'esprit et de grâce. On trouve ensuite des vers, des stances, des madrigaux et des chansons piquantes. Première édition, donnée par l'auteur.

750. La Morale pratique des jésuites. *S. L.* 1683-1706; 8 vol. in-12, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*). 48—»

Les deux premiers volumes de cet ouvrage ont été composés par Sébastien-Joseph du Cambout de Pont-Château, le troisième et les suivants, par Ant. Arnauld. TRÈS-JOLI EXEMPLAIRE.

751. Mots (Les) dorez du graue et sage Caton, pour la doctaine de la jeunesse, par F. H. (François Habert). *Rouen*, *N. Lescuyer*, 1581; in-16, v. ant. fil. tr. dor. . . . . 20—»

Petit volume très-rare, mais rogné à la lettre.

752. MOULINET. La vraye histoire comique de Francion,

par Nic. de Moulinet sieur Du Parc. *Leyde*, 1685; 2 t. en 1 vol. in-12, fig., vél .... 38—»

Joli exemplaire d'une édition recherchée.

753. MURETUS. M. Antonii Mureti Opera omnia (Orationes, epistolæ var., lect., poemata). *Lugduni*, 1612; 4 vol. in-16, v. m. (*Édition fort rare.*)........ 24—»

754. NEWTON. Éléments de la philosophie de Newton, donnés par M. de Voltaire. *Londres*, 1738; in-8, fig. et portr., v. jaspé, fil. tr. dor. Portrait de Voltaire ajouté.............................. 8—»

755. NIHUSII (*Bartoldi*) Apologeticus pro arte nova contra andabatam Helmstetensem. *Coloniæ Agrippinæ*, 1640; pet. in-8, v. f. (*Aux armes de de Thou.*) 18—»

756. NINON. Lettres de Ninon de l'Enclos au marquis de Sévigné. *Amst.*, 1750; 2 vol. in-12, v. f., fil. (*Armoiries.*)................................ 9—»

Joli portrait par Pinssio.

757. Nouveau (Le) Testament de N.-S. Jésus-Christ, nouvellement traduit en françois selon la Vulgate, par Charles Huré, principal du collége de Boncour. *Paris, Roulland*, 1709; in-12, réglé, mar. vert, fil. larges dent. à petits fers, tr. dor...................... 20—»

Jolie reliure ancienne. Dans les ornements de la dorure on remarque une couronne royale et des fleurs-de-lis.

758. Novum Testamentum (græce), ex regiis aliisque optimis editionibus cum cura expressum. *Lugd. Batav., ex officina Elzeviriana*, 1624; 2 pet. in-12, mar. vert, fil. tr. dor. (*Jolie reliure angl.*).............. 36—»

Edition estimée pour la pureté de son texte, et rare dans cette condition.

759. OBSEQVENTIS (*Julii*) Prodigiorum liber. *Apud Ioan.*

Tornaesium, typographum reg. Lugduni, 1589 ; in-16, vélin.................................... 18—»

Cette édition, donnée par Conrad Lycosthen, contient encore : *Polyd. Vergilii; de prodigiis libri.* — *Joa. Camerarii de Ostentis libri.* Elle est ornée de jolies figures gravées sur bois. Très-bel exemplaire.

760. Ochini (*Bern.*) Liber de corporis Christi praesentia incoenae sacramento : in quo acuta est tractatio de missae origine atque erroribus : itemque altera de conciliatione controuersiae inter reformatas ecclesias. *Basileae*, 1561 ; in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*) .... 38—»

Bel exemplaire d'un livre rare, relié par Derome le père.

761. Odes de M. D***, par Houdart de Lamotte, membre de l'Académie françoise. *Paris*, 1709, in-12, mar. vert, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)...... .... 35—»

Joli volume aux armes de la comtesse de Verrue, célèbre bibliophile, qui rivalisoit, sous Louis XV, avec Mme de Pompadour, Mme Du Barry, Mme de Montesson et Mesdames de France. Exemplaire réglé, et avec le frontispice gravé par Gillot, qui manque souvent.

762. Œuvres philosophiques, par La Mettrie. *Londres*, 1751; in-4, mar. vert, fil. tr. dor. (*Derome.*)... 28—»

Édition originale imprimée à Berlin. C'est la seule édition qui ait paru sous les yeux de l'auteur, mort la même année.

763. Office de la semaine sainte, latin et françois, à l'usage de Rome et de Paris, avec l'explication des cérémonies de l'église. *Paris*, 1701; in-8, fig., mar. rouge, fil. tr. dor. (*Aux armes de la princesse Palatine.*) 35—»

764. Office de l'Église, en latin et françois, avec une instruction pour les fidèles, par J. Dumont (Isaac Lemaistre de Sacy. *Paris*, 1686; in-8, réglé, tit. gr., mar. noir, tr. dor. (*Anc. rel.*).................. 20—»

Parfaite conservation; fermoirs en argent.

765. Oraisons funèbres de Fléchier et autres orateurs, avec un discours préliminaire et des notices, par Dussault. *Paris, impr. de P. Didot*, 1820; 4 vol. in-8, fig., mar. viol. à fil. comp. fers à fr. tr. d. (*Simier*.). 60—»

Exemplaire en papier vélin d'un très-beau livre, très-bien imprimé et orné de portraits et figures.

766. Ori Apollinis Nelliaci De sacris notis et sculpturis libri duo, vbi ad fidem vetusti codicis manu scripti restituta sunt loca permulta, corrupta ante ac deplorata, per Io. Mercerum. *Parisiis, apud Iacobum Kerner*, 1551; in-8, v. f. fil. à comp. tr. dor., fig. sur bois... 24—»

Volume rare, orné de 196 figures très-remarquablement gravées sur bois.

767. Ouvrard. Motifs de réunion à l'Église catholique, présentés à ceux de la religion prétendue réformée de France, par Renée Ouvrard. *Paris*, 1668; in-12, v. f. fil. (*Anc. rel.*)........................... 18—»

L'auteur étoit chanoine de Tours.—Joli exemplaire aux armes de Lambert de Torigny.

768. Ovidii Nasonis Amatoria : recens accessere fragmenta quaedam ex epigrammatis Nasonis; carmen ad Pisonem incerti authoris, elegantia tamen et eruditione et iuxta nobile, et haec cum figuris. *Parisiis, apud Petrum, Regnault*, 1542; in-16, mar. brun, fil. à comp. tr. dor. (*Capé.*)........................... 65—»

Édition fort rare imprimée en lettres rondes et ornée de figures gravées sur bois. Charmant exemplaire d'une conservation parfaite, avec témoins et bien relié.

769. Ovide. Les Métamorphoses d'Ovide, mises en vers françois par Raimond et Charles de Massac père et fils. *Paris, Pomeray*, 1617; in-8, fig., mar. vert, dor. à comp., tr. dor........................... 70—»

Très-bel exemplaire aux armes et chiffre de Le Tellier de Courtanvaux. Jolie reliure ancienne du temps dans le genre de Le Gascon.

770. Ovide. Traduction des Épistres d'Ovide en vers françois, par Jean Barrin. *Paris, Claude Barbin*, 1666, in-12, m. v., doublé de m. r. fil. tr. d. (*Boyet*). . 45—»

Très-joli volume provenant de la collection de M. Debure. Les élégies amoureuses se trouvent reliées dans le même volume.

771. Palissot. Œuvres complètes de M. Palissot. *Londres et Paris, Bastien*, 1779; 7 vol. in-12, v. éc. fil. . . . . 75—»

Exemplaire précieux provenant de la bibliothèque de Marie-Antoinette, reine de France. (Château de Trianon.)

772. Paminger. Tertius tomus (posthumus) ecclesiasticarum cantionum, aut. Leonardo Pamingero (ed. Solphonia Pamingera). Discantus. — Altus. — Tenor. — Bassus. *Norimberge, ex off. Kath. Th. Gerlachii, viduae, et heredum Ioannis Montani*. 1576, 4 vol. pet. in-4, obl., v. ant. fleurons . . . . 90—»

Bel exemplaire de l'édition originale, extrêmement rare. Les quatre volumes sont imprimés en caractères mobiles (texte et musique). On y trouve même une partie du *Cantique des Cantiques*, mise en musique. Reliure du temps, d'une conservation parfaite.

773. Pausanias, ou Voyage historique de la Grèce, traduit en françois, avec des remarques, par l'abbé Gedoyn. *Paris*, 1731; 2 vol. in-4, cartes et fig., v. fauve, fil. . . . . 40—»

Bon ouvrage orné d'un grand nombre de planches par J. Rigaud. Très bel exemplaire provenant de la bibliothèque continuée par la famille du surintendant Fouquet.

774. Le Pays. Les Nouvelles Œuvres de monsieur Le Pays. *Paris, Cl. Barbin*, 1672; 2 vol. in-12, mar. rouge, tr. dor. . . . . 28—»

Très-bonne reliure ancienne du temps. René Le Pays étoit né en Bretagne, en 1636, et il est mort à Paris en 1690. Ses *Nouvelles Œuvres* se composent de madrigaux, de sonnets, mais surtout de lettres d'un esprit vif et agréable, qui se placent à côté de celles de Voiture.

775. Le Pays. Les Nouvelles Œuvres de M. Le Pays. *Amsterdam*, 1699; 2 part. en 1 vol. pet. in-12, front. gravé, mar. rouge, fil. (*Bauzonnet-Trautz.*).... 36—»

Exemplaire NON ROGNÉ.

776. Perrin. Cantica pro capella regis, latine composita et Gallicis versibus reddita, auctore P. Perrin. *Parisiis, ex off. Rob. Ballard*, 1670; in-8, v. f. fil. tr. dor. 12—»

Ces paroles pour les motets de la chapelle du roi sont en vers latins et en vers françois; le tout précédé d'un long avertissement et d'une dédicace au roi. Nous remarquons, en outre, un frontispice qui est une curieuse estampe gravée à l'eau-forte par Fr. Chauveau, et qui représente Louis XIV, portrait du temps, en pied et en grand costume de cour.

777. Perron. Essay d'un commentaire littéral et historique sur les prophètes, par le P. dom Paul Perron. *Paris*, 1693; in-12, mar. rouge, tr. dor......... 12—»

Joli exemplaire en ancienne reliure.

778. Perrot (*Paul*). Tableaus sacrez de La Sale, qui sont toutes les histoires du Vieil Testament, representées et exposées selon leur sens en poësie françoise. *Francfort, de l'impression de Iean Feyrabendt, aux depends de Theodore de Bry*, 1594, in-8 de 229 pp. et la table, mar. vert, fil. tr. d. (*Kœhler.*).................. 110—»

Exemplaire provenant de la vente Nodier, faite à Paris en 1844. Ce livre rare est orné de 197 figures gravées sur bois par Joost Amman.

779. Pétrarque. Les Triomphes Petrarque. *Paris, Etienne Groulleau*, 1554; in-16, fig. sur bois, mar. brun, tr. dor. (*Hardy.*)............................ 70—»

Volume rare, d'une exécution typographique vraiment remarquable, imprimé en caractères italiques et orné d'un grand nombre de jolies figures gravées sur bois au trait.

780. Petronii Arbitri satyricon, cum uberioribus, commentarii instar, notis. *Amsterodami*, 1626; pet. in-12, front. gravé, mar. rouge, fil., tr. dor........ 15—»

Joli exemplaire réglé et relié par Dusseuil.

781. PÉTRONE. Histoire secrette de Néron, ou le Festin de Trimalcion, traduit de Pétrone, avec des notes historiques. *Paris*, 1726; 2 vol. in-12, v. f. fil. tr. dor. (*Bozerian.*)............................ 15—»

Joli exemplaire. Guill. de Lavaur, l'éditeur, étoit avocat, né à Saint-Ceré dans le Quercy, en 1654; mort en 1730.

782. PICTA poesis, ab authore denuo recognita (Barth. Aneau). *Lugduni, apud Math. Bonhomme*, 1556; in-16, mar. rouge, fil. à comp. pet. fers, tr. dor. (*Capé.*). 65 —»

Petit livre orné de figures à mi-page gravées sur bois. Exemplaire grand de marges parfaitement conservé, et revêtu d'une charmante reliure.

783. Plaidoyers et Mémoires originaux de M. L.... D.... M.... (Loiseau de Mauléon). *S. L. ni D.*, 2 vol. in-4, v. f. fil. tr. d.............................. 28—»

Cet exemplaire est précédé d'une notice biographique sur l'auteur et sur le titre, d'un envoi d'auteur de Loiseau de Mauléon à M. Bruys. L'on remarque que ce sont tous mémoires séparés ayant une pagination à part. C'est donc un du petit nombre d'exemplaires qui peuvent se trouver dans le commerce.

784. PLATINA. Pontificum Romanorum vitae a Bartholom. Sacco Platina. *Nurenberge*, M.CCCCLXXXI, in-fol., goth., à 2 col., mar. rouge, fil. tr. dor. (*Ancienne rel.*)................................. 40—»

Belle condition pour un livre de cette nature. Il y a quelques notes manuscrites.

785. POETARUM Græcorum Sylloge, curante Boisonnade. *Paris*, *Didot*, 1823, 3 vol. pet. in-12, mar. rouge, fil. à comp. 180 – »

Exemplaire UNIQUE IMPRIMÉ SUR VÉLIN. — Anacreon, Theocritus, Bion, Moschus. — Poetæ Græci gnomici. Belle reliure de Bauzonnet-Purgold.

786. POLLIDORE VERGILE, hystoriographe, nouuellement traduict de latin en françois, par Guill. Michel dict de

Tours, declairant les inuenteurs des choses qui ont estre. *On les vend a Paris, par Iacques Regnault*, 1544; in-8, v. f. fil. tr. dor........................ 28—»

Bel exemplaire d'un volume rare, imprimé en lettres rondes avec lettres ornées, etc.

787. Pomponii Gavrici, Neapolitani, De sculptura, ubi agitur de symetriis, de lineamentis, de physiognomonia, de perspectiua, de claris sculptoribus, etc. *Florentiäe, Ph. Iuntae*, 1504; in-8 de 48 ff., v....... 40—»

Très-bel exemplaire d'un petit volume fort rare. (Voy. Brunet, *Manuel*.)

788. Postel. Les tresmerueilleuses victoires des femmes du nouveau monde, et comment elles doibuent a tout le monde par raison commander, et mesme à ceulx qui auront la monarchie du monde vieil. A la fin est adioustée : La Doctrine du siecle doré, ou de l'euvangelike regne de Iesus, roy des roys; par Guillaume Postel. *Sur limprimé a Paris, chez Iean Ruelle*, 1553; pet. in-8, mar. bleu, non rogné, rel. janséniste (*Duru*.).. 24—»

Cette édition est précédée d'une longue et curieuse notice sur le livre et son auteur Guill. Postel, par l'abbé Saas.

789. Promptuarium Hippocratis, in locos communes ordine alphabetico nec sine compendio digestum, auctore Carolo Arturo Plessei Abrincensis. *Rothomagi, et veneunt Parisiis*, 1683, in-4, portr., mar. rouge, fil., tr. dor. (*Aux armes de Michel Le Tellier*.)........ 24—»

790. Psalmos de David (Los), metrificados en lengua castellana, por Juan le Quesne. *S. L.*, 1606; pet. in-8, vél.................................... 40—»

Exemplaire d'une parfaite conservation d'un volume fort rare.

791. Pseautier (Le) de Notre-Dame, commandé par saint Bonaventure, conjoint au rosaire de la Vierge Marie,

pour le contentement des âmes dévotes; dédié à Ieanne de Bourbon, par C. Prestre. *Paris*, 1601; in-12, tit. gr., fig., vél........................ 48—»

Volume enrichi de sept figures et un frontispice gravés avec une finesse exquise par C. de Mallery. Cet exemplaire est dans sa première reliure, d'une conservation parfaite et dans cette condition originale que les amateurs recherchent tant aujourd'hui.

792. Pybrac. Cinquante quatrains, contenant preceptes et enseignements utiles, par le sieur de Pybrac. *Au Mans, Olivier*, 1574; pet. in-8, mar. rouge, janséniste, tr. dor. (*Duru.*)........................ 48—»

Charmante plaquette, lavée, réglée. Édition très-rare.

793. Les Quinze joyes de mariage, ouvrage très-ancien (mis en lumière par Fr. de Rosset), auquel on a joint le Blason des fausses amours (par Guill. Alexis); le tout enrichi de remarques (par Le Duchat). *La Haye*, 1726; in-12, mar. vert, tr. dor. (*Derome.*)......... 35—»

Bel exemplaire, 342 pages.

794. Rabelais. Les Œuures de M. François Rabelais, contenant cinq liures de la vie.... de Gargantua et de Pantagruel; plus la Prognostication Pantagrueline, auec l'Oracle de la dive Bacbuc et le mot de la Bouteille; augmenté des Navigations et Isles Sonantes, de l'Isle des Apedefres, de la Chresme philosophale, etc. *Lyon, Iean Martin*, 1599, in-12, vél............... 36—»

Exemplaire d'une parfaite conservation et rempli de témoins.

795. Rabelli. Mascarades monastiques et religieuses de toutes les nations du globe, représentées par des figures coloriées dans la plus exacte vérité, avec l'abrégé historique, chronologique et critique de chaque ordre, enrichi de notes sur l'origine de toutes ces pieuses folies, par Giacomo Carlo Rabelli. *Paris*, 1791; in-8, fig. col., cart., non rogné. (*Rare.*)........... 28—»

796. Racine. Œuvres de Racine. *Paris*, *P. Trabouillet*, 1697; 2 vol. in-12, fig., mar. rouge, tr. dor... 80—»

Dernière édition publiée et revue par Racine. Voir notre *Description bibliographique*, etc. Tome 2e, page 363.

797. Racine. Théâtre complet de Racine (de la collection des classiques). *Paris*, *Pierre Didot*, 1816, 3 vol. gr. in-8, pap. vélin, orné de 57 gravures d'après les compositions de Girodet, Gérard, Prudhon et autres, mar. rouge, fil. tr. dor........................ 120—»

Cet exemplaire contient, outre les 57 figures avant la lettre, un grand nombre de culs-de-lampe, de vignettes tirés sur papier de Chine ajoutés. Très-bel exemplaire.

798. Recherches politiques très-curieuses, tirées de toutes les histoires tant anciennes que modernes (par François Savinien d'Alquié). *Amsterd.*, *Commelin* (*Elzevir*), 1669; pet. in-12, v. f................. 15—»

Charmant exemplaire aux armes du duc de Saint-Aignan.

799. Recueil de différentes pièces de littérature, par L. P. D. G. (le prince de Grimbarghen), dont plusieurs ont été nouvellement recouvrées par le sieur B***, son premier secrétaire. *Amst.*, 1758, in-8, demi-rel. 8—»

Origine de l'abbaye de Saint-Guislain, en Haynaut. Lettre de Mlle de Maupin, actrice de l'Opéra, avec la réponse, etc.

800. Recueil des choses memorables faites et passées pour le faict de la religion et estat de ce royaume, depuis la mort du roy Henry II, iusques au commencement des troubles (par le prince de Condé). *S. L.* (*Strasbourg*), Pierre Estiard, 1565; 6 vol., pet. in-8, v. f., fil........................ 48—»

Bon exemplaire d'un recueil connu sous le titre de : *Petits Mémoires de Condé*. Il est rare et recherché.

801. Recueil des plus belles pièces des poëtes françois, tant anciens que modernes, avec l'histoire de leur vie, par l'auteur des Mémoires et voyages d'Espagne (de Fontenelle). *Paris*. 1692; 5 vol. in-12, fig., cuir de Russie, fil. tr. dor........................... 30—»

Recueil peu commun et recherché.

802. Recueil, en 1 vol. pet. in-8, v. jaspé....... 18—»

Formulae thematum, sive ratio conscribendarum epistolarum in unoquoque genere, authore Roberto, Britanno. *Parisiis*, 1547.— P. Fausti Andrelini, Foroliniensis, Epistolae prouerbiales et morales. Quibus superadditae sunt recenter septem aliae, ex farragine nova epistolarum D. Erasmi excerptae. *Parisiis*, 1538. — Plutus Aristophanis, comoedia in latinum conuersa sermonem, auth. M. Cabedio. *Parisiis, Mich. Vascosan.*, 1547; — Ant. Mancinelli Versilogus, diligenter a I. Murmellio editus. *Antuerpiae*, 1540. — Apotheosis Minervae, aut. Ioan. Artopeo. *Basileae*, 1551. — Fr. Vergarae De Graecae linguae grammatica. *Parisiis, apud Th. Richardum*, 1550,

803. Réflexions sur les grands hommes qui sont morts en plaisantant; nouvelle édition augmentée d'épitaphes et autres pièces curieuses qui n'ont point encore paru (par Deslandes). *Amst.*, 1758; in-12, v. f..... 4—»

804. Réfutation des erreurs de Benoît de Spinosa, par M. de Fénelon, par le P. Lami, Bénédictin, et par M. le comte de Boulainvilliers, avec la vie de Spinosa, écrite par Iean de Colerus. *Bruxelles, François Foppens*, 1731, in-12, mar. cit..................... 18—»

Bel exemplaire avec des témoins; relié sur brochure par Noël de Besançon.

805. La Règle du tiers ordre des pénitents, ensemble les annotations et règlemens sur la mesme règle, par un père capucin, pour la conduite de ceux qui la professent sous leur direction, par l'ordre des supérieurs de

la province de Paris. *Paris*, 1663; in-12, fig., mar. br. tr. dor. (*Thompson.*)........................ 18—»

Joli exemplaire d'un petit livre curieux orné d'une figure gravée par Merlen. On y trouve un catalogue de saints *approuvez* de l'Église quoiqu'ils ne soient pas encore canonisés.

806. Relation contenant l'histoire de l'Académie françoise (par P. Pélisson). *Paris*, 1653; in-8, mar. rouge, fil. (*Anc. rel.*)............................ 18—»

Bel exemplaire de l'édition originale.

807. Richard. Histoire de la Vie du R. P. Joseph Le Clerc du Tremblay, capucin, employé par le roi Louis XIII dans les plus importantes affaires de l'État, par l'abbé Richard. *Paris*, 1702; 2 vol. in-12, v. jaspé, (*Aux armes du chevalier de Bullion.*).......... 18—»

Joli portrait gravé par F. Landry. Bel exemplaire.

808. Richelieu (Le cardinal). Instruction du chrestien, par Monseigneur l'éminentissime cardinal duc de Richelieu. *Paris*, 1648; in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. fleurs de lis.................................. 40—»

Aux armes de Louis XIII et d'Anne d'Autriche.

809. Rivault. L'Art d'embellir, tiré du sens de ce sacré paradoxe : La sagesse de la personne embellit sa face; estendu en toutte sorte de beauté, et des moyens de faire que le corps retire en effect son embellissement des belles qualitez de l'âme; par le sieur de Fleurance Rivault. *Paris*, 1608; in-12, mar. rouge, tr. d. (*Le titre un peu endommagé.*)........................ 18—»

810. Roberti Britanni Atrebatis, Agriculturae encomium. *Parisiis, apud Christianum Wechelum*, 1539; in-4. 20—»

Il est naturel qu'un livre de ce genre soit très-rare et impossible à rencontrer si on le cherchoit.

811. ROUILLARD. Traicté de l'antiquité, vénération et privilèges de la Sainte-Chapelle du Palais-Royal de Paris, par Séb. R. (Sébastien Roulliard). *Paris, Ruelle*, 1606, pet in-8, v. f. fil. tr. dor.................... 24—»

Volume rare et bien conservé.

812. ROUSSEAU. Œuvres diverses du sieur R*** (J.-Bapt. Rousseau). *A Soleure*, 1712; in-12, mar. rouge, tr. dor. (*Anc. rel.*)................................ 18—»

Bel exemplaire de l'édition originale qui contient les poésies satiriques retranchées dans les éditions suivantes. Il y a une tache page 23.

813. ROUSTAN. Défense du christianisme, ou Réfutation du chapitre VIII du Contrat social. — Examen historique des quatre beaux siècles de M. de Voltaire. — Quels sont les moyens de tirer un peuple de sa corruption? par Ant.-Jaq. Roustan. *Amsterd.*, 1764; in-8, mar. vert, fil. tr. dor.............................. 18—»

Aux armes de la duchesse de Grammont.

814. SAINT-EVREMOND. Réflexions sur les divers génies du peuple romain, dans les divers temps de la république. *Paris, Aug. Renouard*, 1795; in-8, mar. rouge, fil. tr. dor., portr. par Saint-Aubin............. 18—»

Exemplaire bien relié par Noël, de Besançon.

815. SALES. L'Étendart de la sainte croix de notre Sauveur Jésus-Christ, par François de Sales, évêque de Genève. *Lyon*, 1630, pet. in-12, v. m........ 9—»

816. SALUSTII CRISPI quæ exstant Opera. *Lutetiæ Parisiorum*, 1744; in-12, pap. de Holl., figures de Cochin, mar. vert, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)............ 18—»

Joli exemplaire.

817. Satyre Menippee de la vertu du catholicon d'Espagne, avec un commentaire littéraire et philologique, par Ch. Nodier. *Paris*, 1824; 2 vol. gr. in-8, demi-rel. v. bleu. . . . . 38—»

Exemplaire GRAND PAPIER vélin; figures d'après Devéria sur papier de Chine.

818. La Saxe galante, par le chevalier de Solignac. *Amsterdam*, 1734; 2 tom. en 1 vol. in-12, v. éc. fil. tr. dor. (*Aux armes de Marie-Antoinette.*) . . . . 28—»

819. SCARRON. Œuvres complètes. *Amsterdam, Wetstein*, 1752; 7 vol. in-12, portr. et fig., demi-rel. dos en toile, NON ROGNÉ. . . . . 65—»

Joli exemplaire relié par Bauzonnet. Cette édition est la plus complète et la plus estimée des éditions de Scarron.

820. SEGNERI. Le Quiétiste, ou les Illusions de la nouvelle oraison de quiétude, traduit de l'italien du P. Segneri (par l'abbé Dumas). *Paris*, 1687; in-12, v. br. . . 9—»

Cet exemplaire d'un livre inutile a le mérite d'avoir appartenu à Fénelon, comme le prouve l'estampille de ses armes collée à l'intérieur de la couverture. Plusieurs passages marqués ou soulignés à l'encre, et le mot *faux* inscrit sur la marge de la page 197, l'ont été probablement de la main de l'illustre prélat. Il seroit peut-être curieux de rechercher si ces passages ont leurs correspondants dans l'*Explication des Maximes des saints*.

E. C., Bibl.

821. SEYSSEL. La grand Monarchie de France, composée par messire Claude de Seyssel. La loy salicque, premiere loy des Françoys. *Paris, Galiot du Pré*, 1541; in-8, lettres rondes, fig. en bois, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*) . . . . 24—»

Joli exemplaire d'un volume intéressant et curieux; il porte sur le titre la signature de *Adr. Turnebus*.

822. JAC. SIRMONDI Opuscula. En 2 vol. pet. in-8, mar.

rouge, fil., tr. dor. (*Ancienne et première reliure du temps*............................... 40—»

Scilicet : Censura conjecturæ anonymi scriptoris de suburbicariis regionibus et ecclesiis. *Parisiis*, *Seb. Cramoisy*, 1618. — Propempticum Cl. Salmasio adversus ejus eucharisticon. *Parisiis*, *Seb. Cramoisy*, 1621. — Antirrheticus de canone Arosicano, adversus Petri Aurelii theologi responsionem, qua ejus epistolam infirmare conatus est. *Parisiis*, *Seb. Cramoisy*, 1633-34. — Dissertatio in qua Dionysii Parisiensis et Dionysii Areopagitæ discrimen ostenditur. *Parisiis*, 1641 ; — Quæstio triplex : de lege celebrand., de paragrapho duorum fratrum, de codice Alarici regis. 1642. — Historia prædestinationis. 1648.— Triplex nummus antiquus : Christi Domini, perpetuæ civitatis, Hanniballiani regis. 1650. — Antitristanus, sive ad Joan. Tristani sanctimoniali responsio. 1650. — Historia pœnitentiæ publicæ ; ejusdem disquisitio de azymo, semperne in usu altaris fuerit apud Latinos. 1651.

Collection précieuse d'opuscules et de dissertations qu'on trouveroit bien difficilement. Le Père Jacq. Sirmond, l'un des plus savants hommes de son temps, étoit confesseur du roi Louis XIII.

823. Le Spectateur ou le Socrate moderne, où l'on voit un portrait naïf de ce siècle, trad. de l'anglois (de Rich. Steele, Addison, Pope, etc.). *Amsterd.*, *Arkstée et Merkus*, 1746; 7 vol. in-12, portr. et fig., mar. rouge, fil. tr. dor. (*Derome*)........................ 75 – »

Bel exemplaire de cet ouvrage critique et satirique de premier ordre ; c'est l'édition la plus estimée à laquelle l'on peut ajouter l'ouvrage que Joncourt a publié pour faire suite.

824. Spon. Ignotorum atque obscurorum quorumdam deorum aræ, nunc primum in lucem datæ, notisque illustratæ studio Jacobi Sponii. *Lugduni*, 1676 ; pet. in-12, v. f. . . . . 24—»

On trouve dans le même volume : *Origine des Étrennes*, par le même. 1674. Édition originale très-rare, et exemplaire non rogné.

825. Suares. Torrent de feu sortant de la face de Dieu, pour desseicher les eaux de Mara, encloses dans la chaussée du Molin d'Ablon, où est amplement prouvé le purgatoire et suffrages pour les trepassez, et sont

decouvertes les faussetez et calomnies du ministre Molin, par le R. P. Jacques Suares. *Paris*, 1603; in-8, mar. vert, fil. tr. dor. (*Anc. rel*) . . . . 15—»

Volume très-curieux et bien conservé.

826. SUCQUET (*Antonii*), e Societate Jesu, Via vitæ æternæ iconibus illustrata per Boetium A. Bolswert. *Antverpiae*, 1620; in-8, fig., vél. . . . . 36—»

Bel exemplaire parfaitement conservé de ce livre, orné de 33 belles figures gravées avec la plus grande finesse. Cette édition, qui est la première, est recherchée parce qu'elle contient les épreuves de premier tirage.

827. SUETONE TRANQUILE. De la vie des XII Cesars, traduit de George de La Boutiere, Autunois. *Lion, Iean de Tournes*, 1569; in-4, portr., mar. rouge, tr. dor. (*Lortic.*). . . . . 60—»

Très-bel exemplaire, un des types les plus remarquables de la typographie lyonnoise au XVIe siècle. L'éditeur a fait suivre sa traduction de quelques recherches archéologiques telles que : *Des dignités sacerdotales et des magistrats des anciens Romains. — Particularités qu'obseruoient les Romains aux obseques de leurs morts.*

828. SYLVAIN. Epitomes de cent histoires tragiques, partie extraittes des actes des Romains et autres de l'inuention de l'auteur, par Alex. Sylvain. *Paris, Nic. Bonfons*, 1581; pet. in-8, v. ant. . . . . 25—»

Volume RARE. Superbe exemplaire pour la conservation et pour les marges.

829. SYMMACHI, praefecti urbis Epistolarum, libri duo; Ambrosii epistolæ in Symmachum II; Epistolarum Magni Turci ad varias gentes liber unus, a Laudino, equite Hierosolymitano, latine redditus. *Basileæ*, 1549; in-8, v. fil. tr. dor.. . . . . 40—»

Exemplaire parfaitement conservé dans sa première reliure, aux armes de J.-Aug. de Thou.

830. Le Tableau de la croix représenté dans les cérémonies de la sainte messe. *Paris*, *F. Mazot*, 1651; in-8, texte gravé, fig., mar. rouge, dor. à comp. tr. dor. fermoirs. (*Anc. rel.*). . . . . 75—»

Bel exemplaire de ce livre, dont chaque page est ornée de jolies figures. Reliure primitive.

831. Tableaux de la bonne compagnie, ou Traits caractéristiques, anecdotes secrètes, politiques, morales et littéraires, recueillies dans les sociétés du bon ton, pendant les années 1786 et 1787, par Rétif de la Bretonne, accompagnées de planches en taille-douce, dessinées et gravées par Moreau jeune et d'autres célèbres artistes. *Paris,* 1787; 2 tom. en 1 vol. in-12, rel. . . . . 40—»

« Cet ouvrage rappelle celui des *Caquets de l'Accouchée*, n'étant lui-même qu'une réunion de caquets. Il est écrit d'un style léger, rapide, très-bien assorti au sujet, et présente un tableau fidèle de la haute société de Paris à la veille de la révolution. Les gravures qui l'accompagnent, quoique dans un cadre très-réduit, sont remarquables par l'esprit de leur composition et leur fidélité à rendre les costumes de l'époque. » Ces charmantes vignettes sont, non pas gravées d'après les dessins de Moreau, mais réduites sur des planches de dimension grand in-4 dessinées par cet artiste. Elles n'en sont pas moins jolies.

832. Tacitus. Ex. I. Lipsii accuratissima editione. *Lugduni Batavor.*, *ex officina Elzeviriana*, 1634; pet. in-12, mar. bleu, dent. tr. dorée, rel. janséniste. (*Niedrée.*) (4 p. 7 l.). . . . . 60—»

Très-joli exemplaire.

833. Tasso. Jérusalem délivrée, poëme du Tasse, trad. par M. Lebrun, duc de Plaisance. *Paris*, 1774; 2 vol. in-8, fig., v. f. fil. tr. dor. . . . . 28—»

Belles figures et vignettes de Gravelot.

834. THOMASSIN. Clarissimæ, feminæ Cassandræ fidelis Venetæ, Epistolae et orationes posthumæ, nunquam antehac editæ, Phil. Tomasinus recensuit, præmissa ejus vita notisque illustravit. *Patavii*, 1636 ; in-8, vél. . . . . 12—»

835. THUCYDIDE. Histoire de Thucydide Athenien, de la guerre qui fut entre les Peloponnesiens et Atheniens, translatée (du latin de Laurent Valle) par Claude de Seyssel. *Paris, I. Badius*, 1527; in-fol., parch. 40—»

Très-bel exemplaire en grand papier. Cette édition, si remarquable comme monument typographique du XVIe siècle, est précédée d'une dédicace dont l'intitulé est ainsi conçu : « A la tres illustre et tres haulte excellence des princes et la tres honorée magnificence des seigneurs et nobles françoys, Jaques Colin, indigne secretaire du roy, nostre sire, et de sa chambre, tres humble salut avec heureux augmentation dhonneur en felicité perpetuelle. »

836. Traicté de la dissolution du mariage par l'impuissance de l'homme ou de la femme, par Ant. Hotman. *Paris*, 1610; in-8, v. fil. tr. dor. . . . . 18—»

Bel exemplaire d'un volume RARE et singulier.

837. Traité de la satire, où l'on examine comment on doit reprendre son prochain, et comment la satire peut servir à usage, par l'abbé de Villiers. *Paris, J. Anisson*, 1695. — Nouveau traité de la mémoire, où l'on explique d'une manière nette et mécanique ses effets les plus surprenants, par de Billy. *Paris*, 1708, in-12, v. f.. . . . . 15—»

Ces deux ouvrages sont réunis dans une bonne reliure ancienne aux armes de la famille *Foy de Brehan*.

838. VALERII MAXIMI Dictorum factorumque memorabilium libri IX. *Amsterodami*, 1625; pet. in-12, front. gr., mar. rouge, fil. tr. dor (*Anc. rel.*). . . . . 15—»

Joli exemplaire réglé et bien relié par Dusseuil.

839. VAVASSEUR. Francisci Vavassoris, Societ. Jesu, De nuptiis Theodori et Irenes carmen. *Lutetiæ Parisiorum*, 1661; in-4, cart. . . . . 10—»

Poëme latin sur le mariage de Louis XIV, avec la clef des noms. *Theodorus*, c'est Louis XIV; *Irenes*, c'est Marie-Thérèse; *Polymetes*, Mazarin, etc.

840. Vérité de la religion chrétienne, traduit de l'italien, par le P. Bouhours. *Paris*, 1718; in-12, mar. rouge, tr. dor. . . . . 12 - »

Joli exemplaire en reliure ancienne.

841. VIDA. Marci Hieronymi Vidæ Cremonensis, De arte poetica, etc. — Aonii Palearii Verulani, De animarum immortalitate. *Lugd.*, *Seb. Gryphium*, 1536; deux ouvrages reliés en 1 vol. in-8, vél. . . . . 10—»

Parfaite conservation.

842. VIEL DE SAINT-MAUX. Lettres sur l'architecture des anciens et celle des modernes, dans lesquelles se trouve développé le génie symbolique qui présida aux monuments de l'antiquité. *Paris*, 1787; in-8, cart., non rogné. . . . . 6—»

Ce recueil excellent et estimé contient sept lettres et les observations. Viel de Saint-Maux, artiste estimé, étoit architecte civil et militaire, associé de l'Académie royale des beaux-arts et architecture navale de Marseille, et correspondant de plusieurs académies.

843. VILLEROY. Mémoires d'État, par M. de Villeroy. *Amsterdam, Trévoux*, 1723; 7 vol. pet. in-12, v. m. fil. (*Bon exemplaire.*) . . . . 24—»

844. VILLETTE. Histoire de Notre-Dame de Liesse. *Laon*, 1708; in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. . . . . . . 35—»

Orné de très-jolies figures de Thomassin. CHARMANT EXEMPLAIRE.

845. VILLON. Œuvres de François Villon, avec les remar-

ques de diverses personnes. *La Haye, Moetjens*, 1742; in-12, v. f. (*Anc. rel.*). . . . . 12—»

Bel exemplaire d'une des meilleures éditions. On trouve à la fin les observations critiques du P. Du Cerceau.

846. P. VIRGILII MARONIS Opera, quibus accedunt observationes Jacobi Emmenesii. *Lugd. Batavor.*, 1680; 3 v. in-8, fig. vél. . . . . 30—»

Bonne édition pour l'ancienne collection *Variorum*.

847. VIRGILII Opera. *Parisiis, P. Didot*, 1791, in-fol., pap. vél., mar. vert, fil. tr. dor. dent. . . . 130—»

Édition recommandable pour le texte, et tirée à CENT exemplaires. On a ajouté à celui-ci les figures AVANT LA LETTRE de l'édition de 1798, gravées d'après Gérard et Girodet.

848. VOLTAIRE. La Henriade, poëme, par de Voltaire, suivie des notes et des variantes. *Paris, P. Didot*, 1814; in-8, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Bozérian.*) . . . . 18—»

849. Voyage fait par ordre du roy Louis XIV dans la Palestine, vers le grand émir (par le chevalier d'Arvieux); avec la description générale de l'Arabie faite par le sultan Ismaël-Abul-Feda, et traduites en françois, avec des notes, par de La Roque. *Amst.*, 1718; pet. in-8, fig., cuir de Russie, fil., NON ROGNÉ. (*Purgold.*). . . . . 24—»

Bel exemplaire de Renouard.

850. WOLFGANGI (*Joh.*) De pudore naturali in contrahendis matrimoniis inspiciendo. *Francofurti*, 1737; in-4, cart. . . . . 6—»

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

AUXQUELLES ON PEUT SOUSCRIRE

A LA LIBRAIRIE J. TECHENER.

---

851. **Le Cabinet historique**, revue mensuelle, contenant avec un texte et des pièces inédites ou peu connues, le catalogue général des manuscrits que renferment les bibliothèques publiques de Paris et des départements, touchant l'histoire de l'ancienne France et de ses diverses localités avec les indications de sources, et des notices sur les bibliothèques et les archives départementales, sous la direction de Louis Paris; in-8. Abonnement par an. . . . . 12—»

La livraison que nous annonçons est la onzième de la IV[e] année (novembre 1858); elle contient : Pièces inédites. —Rapport fait à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, au nom de la commission des antiquités de la France, par M. Paulin Paris. — Chronique. — Extrait du rapport de M. Mérimée, sur le Catalogue de la Bibliothèque. (*Suite et fin.*)— Catalogue général. — Écosse. (*Suite.*) — Picardie. — Dépouillement de la Collection dite de Dom Grenier. (*Suite.*) — Fonds Harlay. (*Suite.*)

852. **Gazette des Beaux-Arts**, Courrier européen de l'Art et de la Curiosité; rédacteur en chef M. Charles Blanc. Prix de l'abonnement par an. . . . . . 40—»

La *Gazette des Beaux-Arts* paroît deux fois par mois. Chaque numéro est composé de 4 feuilles grand in-8. Il est enrichi de gravures tirées dans le texte et reproduisant les objets d'art qui y sont décrits, tels que : tableaux, sculptures, eaux-fortes, dessins de maître, nielles, médailles, vases grecs, ivoires, émaux, pièces d'orfévrerie, etc. Les 24 livraisons formeront quatre volumes.

Il sera tiré un petit nombre d'exemplaires sur papier supérieur, avec des épreuves avant la lettre pour les eaux-fortes, tirées à part. L'abonnement à ces exemplaires est de 100 francs.

853. REVUE DE L'ART CHRÉTIEN, recueil mensuel d'archéologie religieuse, dirigé par M. l'abbé J. Corblet. Gr. in-8. Abonnement pour Paris. . . . . 12—»

La *Revue de l'Art chrétien* paroît par livraison de 48 pages gr. in-8 avec des dessins gravés en texte et hors texte; elle forme par an un volume de 576 pages. La livraison de décembre contient : *Le Christianisme et les églises dans la Chine et la Tartarie orientale*, par l'abbé Barrère. — *Carreaux à dessins incrustés pour le pavage des églises*, par J.-B. Mathon, bibliothécaire à Neufchâtel en Bray. — *Remarques critiques sur les Institutions de l'Art chrétien de l'abbé Pascal*, par l'abbé Dom Renon. — *De la Numismatique papale*, par V. Pelletier. — *Le Monument de Notre-Dame d'Afrique*, par Th. Mayery.

854. REVUE UNIVERSELLE DES ARTS, publiée par Paul Lacroix (bibliophile Jacob), avec la collaboration d'un grand nombre de gens de lettres et d'artistes et avec l'administration de M. Faucheux. *Paris*, in-8. Abonnement par an. . . . . 24—»

La livraison du mois de décembre que nous avons sous les yeux contient : *Progrès de la gravure sur bois en France*, par A. Michiels. — *Iconographie du vieux Paris*, par Bonnardot. — *L'Abbaye de Solesmes*, par F. de Fontaine. — *Moyens de préserver les marbres exposés à l'air*, par le docteur E. Robert. — *Note sur un passage de Pline.*

que mon
travaille a
ges qui ser
corps il dir
dire deja
la et que je
que jamai

Je m'en vai
votre vin d
me rejouira
chimmi ce q
ques la que m
vent sur m
binet ayant p

qu'il soit encore diminué et il l'est si peu que je
actuellement a une nouvelle édition de mes Ouvra-
ut considerablement augmentés mais pour moi
'nue tous les jours visiblement [redacted] et je puis
e lui fait. Permettés que je m'arreste
me contenté de vous asseurer que je suis plus

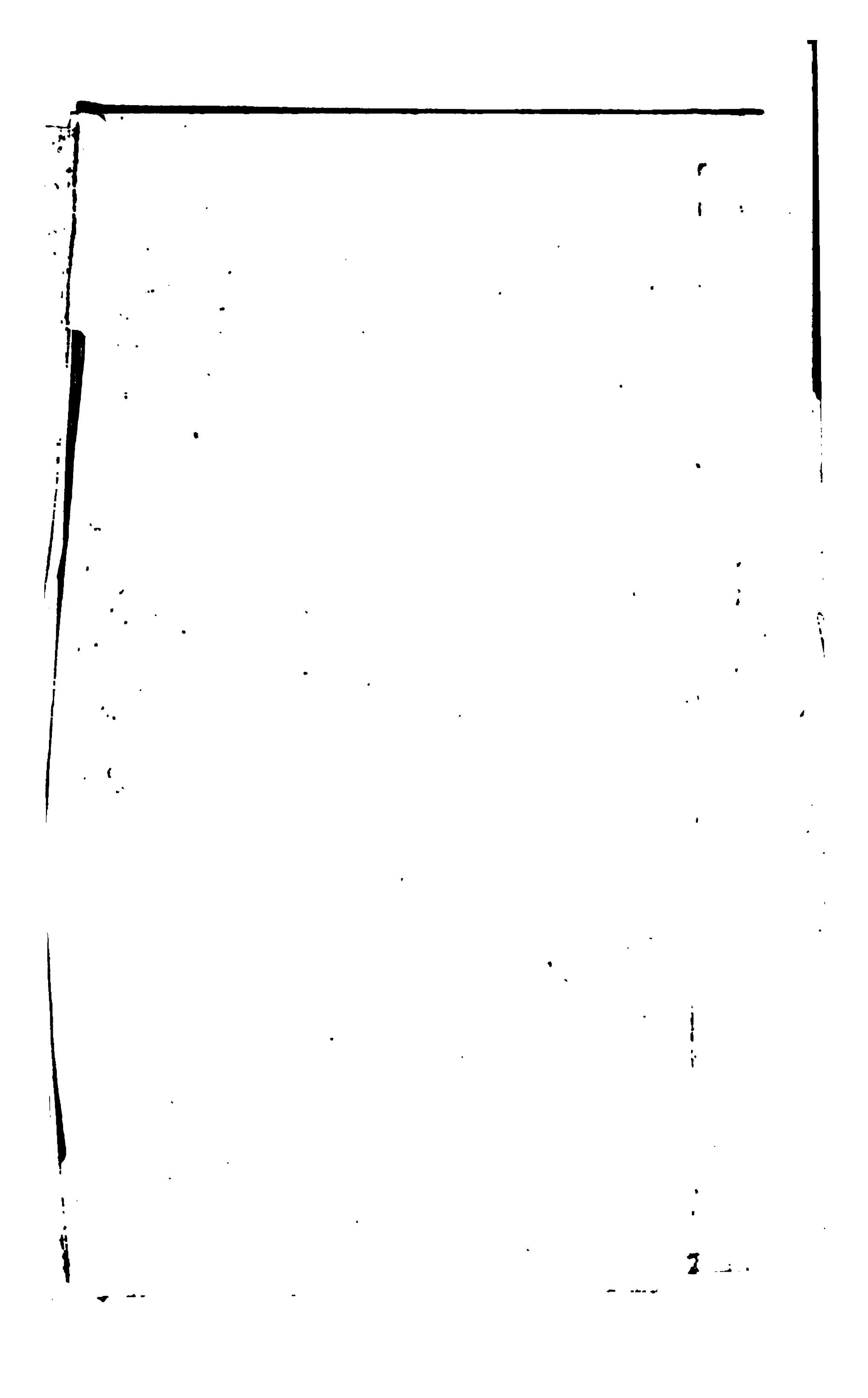
Vostre trés humble et
trés obeissant serviteur
Despreaux

le main envoier querir
Coindrias peutestre
s'il le coeur qui est fran-
ne j'ay de plus malade jus
es valets me trouvent sou
un fauteuil dans mon ca
rdu toute connoissance

-bre

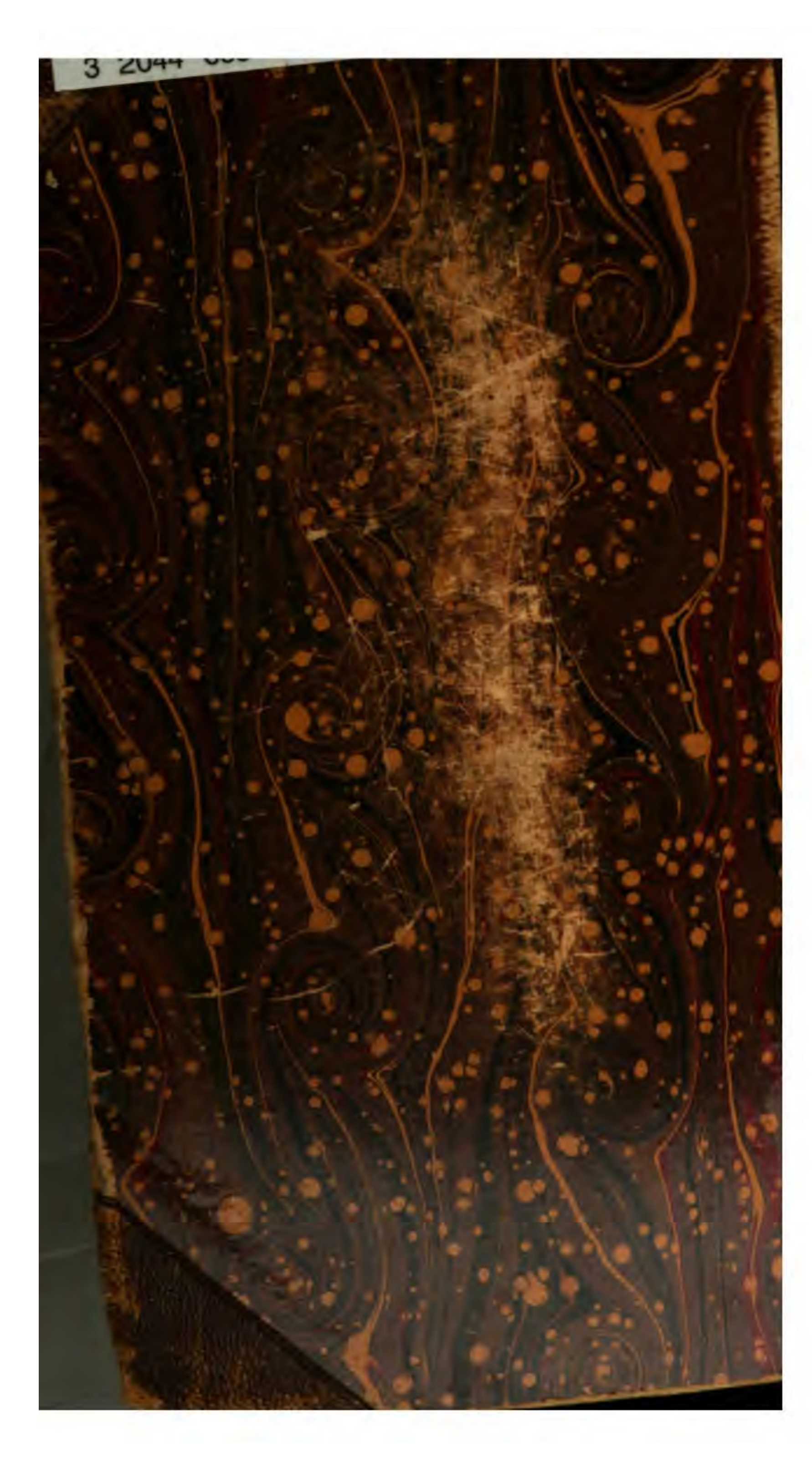


Imp. F. Chardon aîné Paris








3 2044

